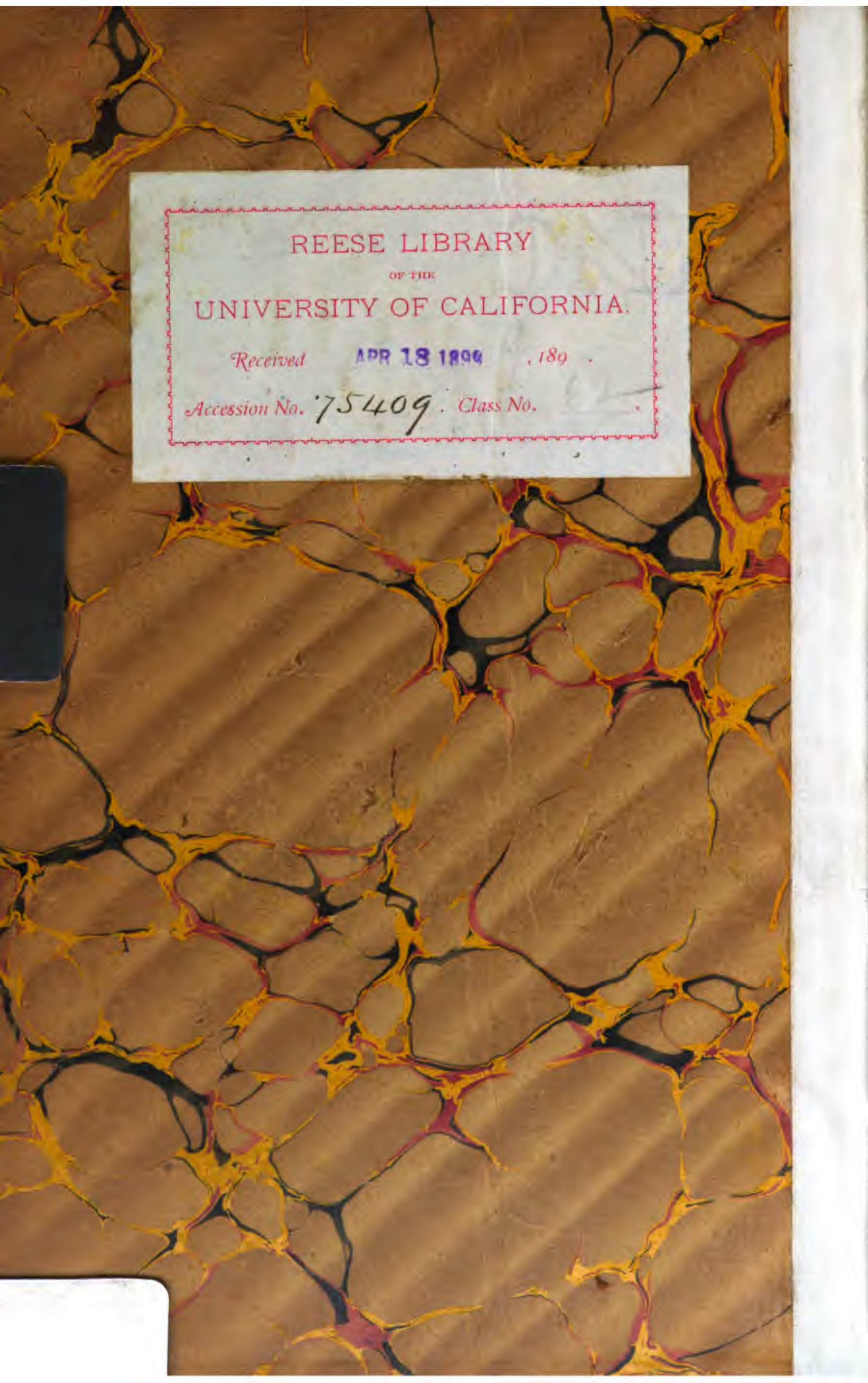

REESE LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY OF CALIFORNIA.
Received APR 18 1899 , 189 .
Accession No. 75409 . Class No.



HISTOIRE GÉNÉRALE

DU IVᴱ SIÈCLE A NOS JOURS

Ouvrage publié sous la direction de MM.

Ernest LAVISSE
de l'Académie française,
Professeur à la Faculté des lettres de l'Université
de Paris.

Alfred RAMBAUD
Professeur d'histoire moderne
et contemporaine à la Faculté des lettres de l'Université
de Paris.

TOME V

Les Guerres de Religion

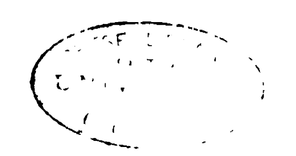
1559-1648



Armand Colin & Cie, Éditeurs
Paris, 5, rue de Mézières

HISTOIRE GÉNÉRALE

DU IVE SIÈCLE A NOS JOURS



COULOMMIERS

Imprimerie Paul Brodard.

HISTOIRE GÉNÉRALE

DU IVᴱ SIÈCLE A NOS JOURS

Ouvrage publié sous la direction de MM.

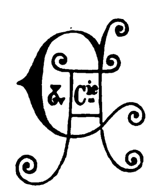
Ernest LAVISSE
Membre de l'Académie française,
Professeur à la Faculté des lettres de Paris.

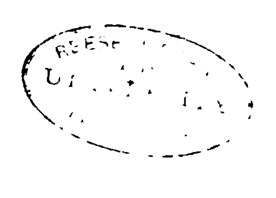
Alfred RAMBAUD
Professeur d'histoire moderne et contemporaine
à la Faculté des lettres de Paris.

TOME V

Les Guerres de Religion

1559-1648





Armand Colin & Cie, Éditeurs
Paris, 5, rue de Mézières
1895

LES GUERRES DE RELIGION

1559-1648

CHAPITRE I

LA COUR DE ROME ET LA RÉFORME CATHOLIQUE

Depuis le concile de Trente jusqu'au milieu du XVII[e] siècle.

Dès la fin du XIV[e] siècle, la réforme de l'Église *in capite et in membris* était devenue nécessaire. Des voix éloquentes l'avaient réclamée; et pendant tout le XV[e] siècle, elle avait à diverses reprises occupé les papes et les conciles, sans succès. Des conciles de Pise (1409) et de Rome (1412), il n'était rien résulté. Le concile de Constance avait, il est vrai, provoqué les décrets de Martin V (1418), et le concile de Florence, les « concordats allemands »; mais ces décrets et concordats ne constituaient que des mesures fragmentaires, tout à fait insuffisantes, surtout après les graves désordres occasionnés par le concile de Bâle. Il en était de même des quelques décisions prises au sujet des nominations ecclésiastiques et de la vie privée des clercs par le concile de Latran, réuni en 1512 pour d'autres motifs[1]. — D'ailleurs, à partir de Nicolas V, les papes avaient été trop absorbés par le « péril turc », et à partir de Sixte IV, par les intrigues italiennes ou les exigences du « népotisme », pour songer à la réforme de l'Église. Pendant un demi-siècle, les papes oublient leur rôle de chefs de la chrétienté, pour ne s'oc-

1. Pour l'histoire antérieure de l'Église, voir ci-dessus, t. III, p. 328 et suiv.; t. IV, p. 34 et suiv.; 440 et suiv.

cuper que de guerres, de diplomatie, ou même de belles-lettres et de beaux-arts, quand les intérêts de la foi sont en péril.

Cependant, en quelques années, le danger que les novateurs faisaient courir à l'unité de l'Église était devenu assez imminent pour qu'Adrien VI (1522-1523), un pape austère dont le règne fut trop court, consultât la diète de Nüremberg sur les moyens de prévenir la scission qui se préparait. La diète répondit en demandant la convocation dans une ville allemande d'un concile général, chargé de travailler à la réforme de l'Église. La mort d'Adrien VI, arrivée peu après, empêcha ce projet d'aboutir. — Son successeur, Clément VII (1523-1534), se montra moins favorable à l'entreprise, dont les difficultés étaient grandes et les résultats aléatoires. Il finit cependant par céder aux réclamations des diètes allemandes (Spire, 1526; Ratisbonne, 1532) et aux instances de Charles-Quint. A l'entrevue de Bologne (1533), la réunion d'un concile fut concertée entre le pape et l'Empereur : comme son prédécesseur, Clément VII mourut avant de l'avoir convoqué. — Il faut arriver à Paul III (1534-1549), pour voir enfin le Saint-Siège se mettre résolument à l'œuvre, et commencer sérieusement, avec le concile de Trente, la « réforme catholique ». Dans le présent chapitre, nous étudierons successivement l'histoire de ce concile, les différents décrets dogmatiques et disciplinaires qu'il a rendus, et, dans ses manifestations diverses, la renaissance ecclésiastique qu'il a provoquée.

I. — Le Concile de Trente (1545-1563).

Préliminaires du concile. — Quand le projet d'Adrien VI fut repris par Paul III (Alexandre Farnèse, 1534-1549), il était trop tard pour qu'il pût avoir son plein effet : l'unité de l'Église d'Occident était alors brisée; il ne s'agissait plus de la maintenir, mais de la rétablir, chose plus difficile. Le luthéranisme avait envahi l'Allemagne, le Danemark, la Suède; le zwinglianisme s'était répandu dans la majeure partie de la Suisse; le calvi-

nisme avait conquis Genève, et entamait la France; le schisme anglican était consommé. En vingt ans, la moitié de la chrétienté avait rompu avec l'Église catholique, rejetant à la fois l'autorité de son chef et l'autorité de ses dogmes. Rien de pareil ne s'était encore produit dans de telles proportions. Au lieu de la *réforme* si vivement désirée et si vainement réclamée, c'était une *révolution* que Luther avait déchaînée.

Toutefois les contemporains n'avaient pas cessé de croire à la possibilité d'une réconciliation : Paul III devait user ses forces à la tenter. Dès son avènement, il ouvrit le Sacré-Collège à plusieurs prélats distingués et convaincus comme lui de la nécessité d'une action prompte et énergique, tels que Pierre Caraffa, qui avait élaboré dès 1542 un projet de réforme, le Vénitien Gasparo Contarini, connu par son hostilité aux abus de la cour pontificale et propagateur d'un mouvement libéral dans l'Église d'Italie, Rodolphe Pie de Carpi, Reginald Pole, Jean Morone, évêque de Modène, Jean du Bellay, évêque de Paris, Jacques Sadolet, Jérôme Aléandre, etc. Dans cette élite, il choisit une commission qu'il chargea de préparer la réforme de l'Église, et dont le travail, terminé en 1537, fut publié à Rome en 1538 sous ce titre : *Consilium delectorum cardinalium et aliorum prælatorum de emendandâ Ecclesiâ.*

En même temps (1535), Paul III envoyait en Allemagne le nonce Vergerio, pour traiter, avec l'Empereur et les princes luthériens, de la réunion d'un concile général auquel les protestants seraient conviés. Vergerio, qui avait eu à Wittenberg l'occasion de rencontrer Luther, sembla réussir dans sa mission, et par une bulle de 1536, le pape convoqua le concile à Mantoue pour la Pentecôte de l'année suivante. Pour s'entendre en vue du concile, les chefs du protestantisme se réunirent à Smalkalde (fév. 1537); mais là, sur les instances de Luther, ils convinrent de ne pas se rendre à Mantoue, et de n'accepter qu'un concile assemblé sur le sol allemand. D'un autre côté, le roi de France critiquait le choix de la ville, et le duc de Mantoue prétendait imposer au pape des conditions inacceptables. Devant ces difficultés, le pape abandonna Mantoue et désigna Vicence (1538); mais la reprise des hostilités entre Charles-

Quint et François Ier l'obligea encore à ajourner le concile, pour le succès duquel l'accord de ces deux princes lui paraissait nécessaire.

Paul III essaya alors d'un autre moyen. Après de nouvelles négociations à Haguenau et à Worms, il envoya en Allemagne le cardinal Contarini, qui était prêt à toutes les concessions possibles, avec mission d'organiser une conférence religieuse contradictoire, dans laquelle catholiques et protestants tenteraient encore une fois de s'accorder sur les points de dogme qui les divisaient. La conférence eut lieu en effet à Ratisbonne en 1541. Contarini espérait trouver, grâce aux divergences des confessions protestantes, un terrain d'entente. En cédant sur presque tous les points, il parvint à faire accepter, au moins pendant quelque temps, et grâce à une rédaction assez vague pour ne blesser personne, divers articles, concernant l'état primitif de l'homme, le libre arbitre, le péché originel, la justification. Mais il se heurta à une opposition persévérante, entretenue par Calvin, sur la question de la transsubstantiation et de la primauté du pape. D'autre part, Paul III commençait à trouver que les concessions de son légat dépassaient la mesure. Le colloque de Ratisbonne n'eut d'autre effet que de prouver une fois de plus combien était vain l'espoir de ramener les dissidents.

Le pape revint alors au projet de concile, et par une bulle du 22 mai 1542, il le convoqua dans la ville de Trente, également à portée de l'Allemagne et de l'Italie. Mais la guerre entre François Ier et Charles-Quint, un moment interrompue par la trêve de Nice, et le mauvais vouloir des deux princes, dont le pape accuse nettement l'hostilité, empêchèrent pour la seconde fois la réunion du concile. Ce n'est qu'en septembre 1544, après la paix de Crespy, que Charles-Quint, libre du côté de la France et inquiet pour l'Empire des progrès de la ligue protestante de Smalkalde, revint à ses premières idées et ne s'opposa plus aux désirs du pape. De son côté, François Ier donnait, quoique de mauvaise grâce, son adhésion. Le concile de Trente fut de nouveau convoqué par une bulle du 19 novembre 1544, pour s'ouvrir le 15 mars 1545.

Premières sessions à Trente. — Il y eut encore des retards. Charles-Quint désirait amener les protestants à prendre part au concile, ou tout au moins à en reconnaître l'autorité. Il leur fit adresser en ce sens par son frère Ferdinand des invitations pressantes, que les chefs de la Réforme, réunis à la diète de Worms (mars 1545), déclinèrent. Pour justifier leur refus, Luther publia un pamphlet orné d'une gravure obscène et intitulé : *La papauté fondée par le diable*, et Mélanchton s'attacha à prouver que le pape n'avait pas le pouvoir de convoquer des conciles, que celui de Trente n'était point un concile général parce que les laïques en étaient exclus, et qu'au surplus « on ne pouvait rien attendre de bon des évêques qui s'y trouvaient, parce qu'ils entendaient aussi peu la doctrine du Christ que les ânes qui leur servaient de montures ». Il ajoutait que le lieu de l'assemblée était suspect; et cependant Trente, acceptée à regret par Paul III, était en terre autrichienne, et par conséquent le concile était bien, comme Luther l'avait réclamé à Smalkalde, convoqué sur le sol allemand. Malgré cet échec, l'Empereur fit une nouvelle tentative à Ratisbonne en janvier 1546. Cette tentative fut aussi infructueuse que celle de Worms. Elle avait en outre l'inconvénient de méconnaître l'autorité du concile déjà assemblé.

Le pape, en présence du mauvais vouloir évident des chefs protestants, avait en effet donné l'ordre à ses légats d'ouvrir le concile, et la première session s'était tenue à Trente le 13 décembre 1545, sous la présidence des cardinaux-légats Del Monte (le futur Jules III), Cervini (le futur Marcel II), et Reginald Pole. Le cardinal-évêque de Trente, quatre archevêques, vingt évêques, cinq généraux d'ordres, les députés de l'Empereur et du roi des Romains assistaient seuls à cette première session. — En attendant que le nombre des Pères augmentât, dans une proportion qui devait être peu considérable par suite de la scission religieuse accomplie, le concile discuta quelques questions préliminaires. Il eut à se prononcer d'abord sur l'ordre dans lequel il étudierait les matières soumises à son examen. Charles-Quint, toujours préoccupé de rallier ses sujets dissidents, demandait que l'on commençât par les questions de

réforme qui étaient de nature à leur plaire, et qu'on évitât les questions dogmatiques, qui étaient de nature à les irriter. Le pape au contraire désirait qu'on fixât d'abord les dogmes contestés, avant de passer aux questions de réforme. Les Pères du concile prirent un moyen terme : ils décidèrent qu'on discuterait parallèlement les deux ordres de matières, de sorte qu'à chaque session, on pût rendre deux décrets, l'un sur la doctrine et l'autre sur la discipline. — Les Pères réglèrent aussi la manière dont se feraient les travaux. D'après les précédents fournis par quelques conciles, on devait d'abord faire procéder à une étude préparatoire des questions dans des *congrégations particulières* de canonistes et de théologiens, les soumettre ensuite à des *congrégations générales* d'évêques, qui rédigeraient les décrets, votés, non par nation, comme au concile de Constance, mais par tête, et enfin sanctionner et promulguer ces décrets dans les *sessions* solennelles. Les légats du pape avaient seuls le droit d'initiative et la présidence des sessions. Les généraux d'ordres et les abbés des monastères devaient avoir voix délibérative, mais non leurs procureurs. Ces divers points réglés, les grandes discussions dogmatiques commencèrent avec la IV[e] session (8 avril 1546).

Le concile étant réuni principalement en vue de combattre les erreurs propagées par les protestants, le cadre de ses travaux relatifs au dogme se trouvait tracé d'avance par ces erreurs mêmes. A la session IV, le concile s'attaqua à la base du protestantisme en déterminant les sources de la Révélation et les règles d'interprétation des Écritures. Dans les sessions suivantes (V à VII), il s'attaqua aux thèses favorites de Luther et de Calvin, en exposant la doctrine de l'Église sur le péché originel, la justification, les sacrements en général, et les sacrements de baptême et de confirmation en particulier. Les décrets de réforme publiés parallèlement réglementaient l'enseignement de la théologie et la prédication, imposaient la résidence aux ecclésiastiques, défendaient la pluralité des bénéfices incompatibles, réglaient la visite des églises, etc.

Translation du concile à Bologne. — On était ainsi arrivé sans encombre jusqu'au 3 mars 1547, lorsque des dif-

ficultés nouvelles surgirent entre Charles-Quint et Paul III. Ce dernier s'inquiétait depuis quelque temps de l'attitude prise par l'Empereur, qui semblait vouloir diriger seul le clergé allemand et gouverner les affaires religieuses. A ce point de vue, la tenue du concile dans une ville allemande, trop directement soumise à l'influence de l'Empereur, lui paraissait de nature à nuire à sa liberté d'action; il eût préféré une ville italienne. Une occasion favorable de réaliser ses désirs se présenta bientôt. Une épidémie éclata à Trente au printemps de 1547. Les légats invitent alors le concile à quitter la ville : le transfert à Bologne, mis aux voix, est adopté à une forte majorité. Aussitôt les légats, les évêques italiens, quelques autres Pères abandonnent Trente et se rendent à Bologne avec l'approbation du pape. Charles-Quint, qui perdait ainsi l'espoir de ramener ses sujets dissidents, se montra fort irrité, et retint à Trente les évêques espagnols et les Impériaux. Les protestants assurément n'auraient jamais consenti à se rendre dans une ville des États de l'Église; mais comme ils n'étaient pas venus davantage à Trente, on ne voit vraiment pas ce qu'on y perdait.

La situation était grave. Charles-Quint mettait tout en œuvre pour empêcher la publication de nouveaux décrets à Bologne, où la VIII[e] session s'était tenue à la date préalablement indiquée, 21 avril 1547. On pouvait craindre un schisme comme celui qu'une cause analogue avait provoqué au siècle précédent. Mais les souvenirs du concile de Bâle étaient encore présents à toutes les mémoires; et des deux côtés, à Bologne et à Trente, on s'efforça de temporiser. Personne ne voulait prendre la responsabilité d'une rupture. Tandis qu'à Bologne les Pères se bornaient à proroger le concile, l'Empereur les faisait inviter à revenir à Trente. Le légat Del Monte lui fit observer qu'avant tout les dissidents de Trente devaient se réunir au concile légitimement transféré à Bologne, qu'on pourrait alors discuter la question du retour, si les princes allemands et l'Empereur lui-même donnaient au concile des garanties de liberté suffisantes. Charles-Quint insista. Le pape, redoutant plus que jamais son influence accrue par sa victoire de Mühlberg (24 avril), lui offrit Ferrare, dont le duc était vassal de l'Empire pour Modène.

Charles-Quint, qui avait pris vis-à-vis de ses sujets l'engagement de faire réintégrer le concile à Trente, refusa, et publia une protestation menaçante contre sa translation à Bologne (janvier 1548). Il accorda ensuite aux protestants l'*Interim* d'Augsbourg (15 mai), où de son autorité privée, justifiant ainsi les craintes du souverain pontife, il tranchait des questions dogmatiques, en permettant notamment aux protestants de communier sous les deux espèces et de garder leurs prêtres mariés.

Dans ces conditions, le concile se trouvait suspendu de fait. Après un essai infructueux pour le réunir à Rome, les légats et les Pères supplièrent le pape de leur permettre, ou de se séparer, ou de continuer leurs travaux, estimant qu'on devait enfin cesser de subordonner aux considérations de la politique la solution des questions religieuses. Le pape céda; et le 17 septembre 1549, le concile fut dissous.

Reprise du concile à Trente; sa suspension de 1552 à 1562. — Paul III mourut peu après (10 nov. 1549). Il fallut soixante-douze jours pour élire son successeur. Les suffrages du conclave finirent par se porter sur le cardinal Del Monte (Jules III), qui n'avait d'attache ni avec l'Empire, ni avec la France. Jules III (1550-1555), ayant juré dans le conclave de faire tous ses efforts pour reprendre le concile qu'il avait présidé comme légat, entama de suite des négociations avec Charles-Quint et Henri II, qui se montrèrent favorables au projet. Charles-Quint fit même une dernière tentative auprès des protestants à la diète d'Augsbourg (26 juillet 1550), pour les inviter à reconnaître le concile. La plupart des princes refusèrent encore, et Maurice de Saxe, bien qu'alors allié de l'Empereur, déclara nettement qu'il ne reconnaîtrait le concile qu'à la double condition que le pape et ses légats n'en auraient pas la présidence, et que les théologiens protestants y seraient admis avec voix *délibérative*. Ces exigences, contraires à tous les principes du droit canon et à tous les précédents de l'histoire des conciles, étaient inacceptables. Elles dissipèrent seulement les dernières illusions. Il devenait évident qu'aucun concile ne ramènerait désormais les dissidents à l'unité. —

Charles-Quint se résigna. Il insista toutefois pour que le concile se tînt à Trente, et Jules III le convoqua dans cette ville pour le 1er mai 1551.

Les Pères s'assemblèrent à Trente à la date indiquée; mais le roi de France — sur le point d'entrer en lutte avec le pape et l'Empereur au sujet du duché de Parme — vint alors critiquer le choix d'une ville impériale comme lieu de réunion du concile. Henri II fit notifier sa protestation aux Pères eux-mêmes, dans la session du 1er septembre 1551, par Jacques Amyot, le célèbre traducteur de Plutarque; puis il défendit aux évêques français de prendre part au concile, et rappela en France ceux qui déjà se trouvaient à Trente. Le pape fut très affecté de cette scission qui tendait à donner au concile œcuménique l'apparence d'un simple concile national; il parut même craindre que Henri II ne voulût convoquer un concile particulier dans son royaume, en opposition avec le concile de Trente. Le roi se hâta de le rassurer sur ce point : il n'avait point l'intention de provoquer un schisme, et tenta d'expliquer son attitude, singulière chez un prince catholique, en disant que la France, « étant pure d'hérésie », n'avait besoin ni d'un concile général, ni d'un concile particulier. La vérité est qu'il songeait alors à s'allier avec les protestants d'Allemagne, lui qui venait d'établir en France une sorte d'Inquisition par l'édit de Châteaubriant, et qu'en essayant d'entraver le concile, il était sûr de leur plaire et de déplaire en même temps à l'Empereur qui en désirait l'achèvement.

Malgré cette défection, le concile poursuivit quelque temps son cours. A la XIIIe session, tenue le 11 octobre 1551, il publia un décret de réforme sur la juridiction des évêques et du pape, et un décret dogmatique sur le sacrement de l'Eucharistie. Il avait réservé seulement la question de la communion sous les deux espèces, parce que, rompant avec leurs résolutions antérieures de s'abstenir complètement, quelques princes protestants avaient demandé à faire entendre leurs théologiens sur ce point. On leur envoya un sauf-conduit et l'invitation de se trouver à Trente le 25 janvier 1552. En attendant, se tint la XIVe session, où furent promulgués un décret dogmatique sur

les sacrements de pénitence et d'extrême-onction, et un décret de réforme sur les promotions aux ordres sacrés et la collation des bénéfices (25 novembre 1551).

Le 25 janvier 1552, les protestants convoqués ne se présentèrent pas. On leur envoya un deuxième sauf-conduit, « de plus ample forme et teneur », et le concile fut prorogé au 19 mars. Mais au moment où l'espoir d'arriver à une entente renaissait, éclatent la révolte des princes luthériens contre Charles-Quint et la trahison de Maurice de Saxe [1]. Comme ce dernier approchait du Tyrol avec trois armées, les évêques allemands s'éloignèrent, et les Pères restés à Trente tinrent une dernière réunion (28 avril), où ils déclarèrent le concile suspendu pour deux ans. Dix années devaient s'écouler avant sa reprise définitive.

Cette reprise fut empêchée d'abord par les événements d'Allemagne, puis par la mort de Jules III arrivée en 1555. Cervini, qui lui succéda sous le nom de Marcel II, ne régna que 22 jours. Paul IV (Jean-Pierre Caraffa), qui régna quatre ans (1555-1559), en perdit deux à intriguer contre les Espagnols, qu'il détestait et qui lui firent durement expier son hostilité; il occupa les autres à réformer la cour pontificale et à réprimer les trafics simoniaques des clercs de son entourage. Quant au concile suspendu, il ne chercha pas à l'assembler de nouveau : Trente était pour lui ville ennemie; il eût tout au plus consenti à le réunir à Rome. — Cependant l'œuvre de la réforme catholique n'était pas achevée; il était réservé à Pie IV (1559-1565), puissamment secondé par son légat Morone et son neveu Charles Borromée, de la mener à bonne fin.

Seconde reprise et achèvement du concile (1562-1563). — A peine élu, Pie IV avait donné la pourpre à son neveu, âgé de vingt-trois ans : cette fois, le choix était bon. Ce fut sur les instances du nouveau cardinal que le pape négocia la reprise du concile avec l'empereur Ferdinand Ier, dont il avait confirmé l'élection, le roi d'Espagne Philippe II, qui le soutint avec beaucoup d'énergie, et le jeune roi de France François II, que son entourage excitait à réunir un concile national (assem-

1. Voir ci-dessus, t. IV, p. 127 et 445.

blée de Fontainebleau, août 1560). Il y eut d'abord quelques difficultés sur le choix de la ville : Trente fut désignée; puis, sur la question de savoir si l'assemblée convoquée serait simplement la continuation du concile suspendu en 1552, ou un nouveau concile. Dans l'espérance, peu fondée, d'amener les protestants à se départir de leur abstention, Français et Allemands penchaient vers cette dernière solution : le pape la rejeta. En convoquant les évêques pour le jour de Pâques 1561, il indiqua — en termes vagues pour ne pas froisser l'Empereur et le roi de France — qu'il s'agissait de reprendre les travaux du concile au point où on les avait laissés en 1552.

On perdit encore un an en discussions stériles. Chacun cependant sentait la nécessité d'en finir. Le pape voulait fixer définitivement les questions dogmatiques et la discipline des églises, pour restaurer cette unité catholique que la réforme protestante avait brisée. La France, naguère hostile au concile, comptait maintenant sur lui pour sortir de la crise religieuse où elle se débattait à son tour, sous le gouvernement flottant de Catherine de Médicis et du chancelier de L'Hôpital. Elle désirait aussi voir régler les rapports du clergé avec le Saint-Siège. Il en était de même de l'Empire, de l'Espagne, des Pays-Bas : en sorte que la question du concile, qui jusque-là avait surtout intéressé l'Allemagne, intéressait maintenant toutes les nations. C'était là une circonstance favorable, parce qu'elle permettait d'espérer l'achèvement du concile, défavorable, parce qu'elle laissait entrevoir des conflits possibles avec les puissances intéressées.

On s'en aperçut dès le début. Le concile s'était ouvert le 18 janvier 1562 en présence de 112 Pères. Le 26 février, par acquit de conscience, il avait décidé d'envoyer aux protestants un nouveau sauf-conduit pour se rendre à Trente. Puis les difficultés avaient surgi. Le concile réuni était-il ou n'était-il pas la continuation du précédent? Les Espagnols trouvaient que sur ce point la bulle d'indiction manquait de netteté, et voulaient une déclaration plus précise dans le sens de la continuation. D'autre part, les princes séculiers auraient-ils le droit de proposer directement au concile des matières à traiter par leurs

ambassadeurs accrédités auprès de lui, ou devaient-ils passer par l'intermédiaire des légats, seuls investis du droit de proposition? Ces questions préjudicielles, sans compter les querelles de préséance continuelles et inextricables entre les ambassadeurs des diverses puissances, soulevèrent d'ardentes discussions. Les ambassadeurs, ceux d'Espagne surtout, se plaignaient des prétentions des légats et de la façon dont leurs vœux étaient éludés. Peu s'en fallut qu'ils ne fissent dissoudre le concile. On fut forcé par deux fois de proroger les sessions. On finit par se mettre d'accord. Il fut entendu que le concile convoqué était bien la continuation du précédent, et que les ambassadeurs devraient toujours communiquer leurs demandes aux légats. Les légats, par suite, avaient seuls le droit, dont en fait ils n'usèrent guère, de *proposer* au concile les matières à discuter (clause *Proponentibus legatis*). La discussion se faisait, comme par le passé, dans des *congrégations* (particulières, puis générales) préparatoires aux *sessions* solennelles [1]. — On put arriver ainsi à tenir deux sessions importantes, où fut exposée la doctrine catholique au sujet de la communion sous les deux espèces et du sacrifice de la messe. Divers décrets de réforme furent également publiés, concernant les bénéfices, l'organisation des paroisses, les dispositions testamentaires, l'usurpation des biens d'Église, etc.... (sessions XXI-XXII, 16 juillet et 17 septembre 1562).

La XXIII[e] session était fixée au 12 novembre suivant : on devait y traiter du sacrement de l'Ordre. Mais le concile s'étant trouvé amené à s'occuper de l'institution des évêques et de la supériorité des conciles généraux sur le pape, cette double question souleva au XVI[e] siècle les mêmes orages qu'au XV[e]. Les Espagnols soutenaient que les évêques tenaient leurs pouvoirs du Christ; les Italiens prétendaient qu'ils les tenaient du pape. Les évêques français gardaient entre les deux partis une attitude mal définie. Quant aux ambassadeurs de France, choisis par L'Hôpital et suspects de gallicanisme, ils exerçaient peu d'influence. Le roi se décida alors à envoyer au concile

1. Les ambassadeurs des princes pouvaient assister aux sessions et aux congrégations générales.

un personnage plus important, Charles de Guise, cardinal de Lorraine, et obtint la prorogation de la session annoncée pour lui laisser le temps d'arriver. Le cardinal de Lorraine fit son entrée solennelle à Trente le 15 novembre 1562. Il arrivait animé du désir d'aboutir, et manifesta des dispositions conciliante. Il s'employa à écarter certaines questions irritantes, comme celles de l'institution des évêques et des rapports respectifs des conciles et du pape, qu'on se résolut à laisser de côté. Ces dispositions causèrent quelque inquiétude à la cour de France, où les légistes du roi accusaient le cardinal de trahir la cause du gallicanisme. La situation du cardinal devint de ce chef assez délicate.

Une querelle de préséance très âpre entre les ambassadeurs français et espagnols, la mort de deux légats, les cardinaux Hercule Gonzague de Mantoue et Jérôme Seripendi, décédés à quelques jours d'intervalle (2 et 17 mars 1563), l'irritation de l'empereur Ferdinand, qui avait cru devoir présenter un vaste projet de réforme que le concile avait écarté, occasionnèrent de nouveaux retards. Il fallut toute l'habileté diplomatique de Charles Borromée et du cardinal Morone, que Pie IV avait nommé premier légat en remplacement du cardinal de Mantoue, pour rétablir la bonne harmonie, et arriver, après dix mois d'interruption, à reprendre les sessions. La XXIIIe se tint le 15 juillet 1563. On y promulgua des canons relatifs au sacrement de l'Ordre, et divers décrets de réformation, relatifs à l'obligation de résidence, aux règles à observer dans les ordinations, et à l'établissement de séminaires pour l'éducation du clergé. Le 11 novembre, dans la XXIVe session, furent publiés d'importants canons sur le sacrement de mariage, et deux décrets de réformation, l'un sur le mariage, l'autre sur divers objets, tels que le choix des cardinaux, la visite des églises, la convocation des conciles provinciaux et des synodes diocésains, etc. Un mois plus tard (3 et 4 décembre 1563), avec la XXVe session, où il était traité, au point de vue de la foi, du purgatoire et des indulgences, et au point de vue de la réforme, de la discipline des monastères, de la vie privée des clercs, des dîmes, du duel, etc., le cardinal Morone put déclarer le concile

clos, en présence de 255 Pères [1]. Avec deux interruptions le concile avait duré dix-huit ans. Pie IV en confirma les actes par la bulle *Benedictus Deus*, le 26 janvier 1564, et fit rédiger la même année une profession de foi que doivent jurer les évêques et les professeurs des Universités avant d'entrer en fonctions, et qui est connue sous le nom de *Professio fidei Tridentina*.

II. — Les « Decreta Tridentina ».

Objet et caractère des décrets du concile. — De ce qui précède il résulte que les décrets du concile de Trente doivent être divisés en deux catégories différentes, bien que la différence n'apparaisse pas toujours extérieurement dans les actes conciliaires. Les uns, souvent intitulés *canones*, concernent le dogme ; les autres, les *decreta de reformatione*, établissent des règles de discipline. Ils correspondent donc au double but que s'était expressément proposé le concile : extirper les hérésies et réformer les mœurs (session III). Les uns et les autres, émanés d'un concile œcuménique, ayant par suite une compétence universelle, s'imposaient à l'obéissance de toute la chrétienté, mais avec une sanction inégale. Les canons relatifs au dogme, partie immuable de la religion, engageaient la foi, et avaient toujours comme sanction l'anathème; quiconque refusait d'y souscrire cessait d'être catholique et devenait hérétique. Les décrets relatifs à la discipline, laquelle est variable suivant les temps et les lieux, étaient rarement sanctionnés par l'anathème ; en refusant d'y souscrire, on pouvait être téméraire, révolté, schismatique même ; on ne devenait pas, par là même, hérétique. Il faudra tenir compte de cette distinction capitale, quand on appréciera l'attitude de certains États catholiques à l'égard du concile.

Il est impossible, on le conçoit, de donner ici une analyse même sommaire des différents décrets promulgués à Trente.

1. Il y avait 4 légats, 2 autres cardinaux, 3 patriarches, 25 archevêques, 168 évêques, 7 abbés, 7 généraux d'ordres, et 39 procureurs n'ayant pas voix délibérative.

Ils embrassent en effet des matières trop diverses et trop étendues, et dont beaucoup nécessiteraient des exposés théologiques qui ne sauraient rentrer dans le cadre du présent ouvrage. Mais pour se rendre compte de l'importance de l'œuvre accomplie et des conséquences qu'elle devait avoir, il faut au moins signaler parmi les *Decreta Tridentina* ceux qui, pour une raison ou pour une autre, ont attiré l'attention du pouvoir civil, et provoqué de sa part des observations, soit lors des débats préparatoires, soit après la promulgation. Ces décrets acquièrent de ce chef un intérêt historique qui oblige à s'y arrêter.

Il est évident que les princes séculiers représentés au concile devaient s'intéresser beaucoup plus aux décrets de réforme qu'aux canons dogmatiques. Ces derniers, motivés surtout par les erreurs des protestants et dirigés contre ces erreurs, ne pouvaient guère susciter de contestations de la part de princes catholiques et voulant rester tels. Il s'en produisit cependant sur deux points importants : le sacrement de mariage, et la communion sous les deux espèces.

Principaux décrets relatifs aux sacrements. — La législation canonique sur le mariage, complètement battue en brèche par la réforme protestante, était critiquée également par certains auteurs catholiques. Ils lui reprochaient d'abord d'admettre la validité des mariages *clandestins*, c'est-à-dire des mariages contractés par simples *verba de præsenti*, en l'absence de tout témoin, ce qui en rendait la preuve presque impossible et facilitait la bigamie. Ils lui reprochaient également d'admettre la validité des mariages des *fils* et *filles de famille*, contractés sans le consentement de leurs parents; divers évêques de France et d'Espagne demandaient l'annulation de ces mariages. L'Église, il est vrai, avait toujours « détesté » les mariages clandestins et les mariages contractés *invito patre*. Un grand nombre de conciles (notamment le quatrième concile de Latran, 1215) avaient ordonné des mesures de publicité et prononcé des déchéances, souvent sévères, contre les enfants rebelles à l'autorité paternelle; mais leurs décisions, faute d'une sanction suffisante, n'étaient guère respectées. Le concile de Trente, qui consacra aux questions matrimoniales 80 congréga-

tions, tant générales que particulières, avant de promulguer (dans la session XXIV) ses canons de foi et son décret de réforme, eut à s'occuper spécialement des réclamations des princes séculiers sur ces deux points; mais, malgré la connexité qu'on avait voulu établir entre eux, le concile adopta dans son décret de réforme des solutions divergentes.

Confirmant et complétant les décisions du concile de Latran, il ordonna que les mariages ne pourraient plus être célébrés qu'après trois publications à l'église, et devant trois témoins, dont l'un devait être le « propre curé » de l'un des époux (ou un prêtre autorisé par lui). Les publications n'étaient pas essentielles à la validité du mariage, et les parties pouvaient en obtenir dispense; mais la présence des témoins et du *proprius parochus* était prescrite à peine de nullité. Les mariages clandestins se trouvaient ainsi prohibés. — Les juristes expriment habituellement ce résultat en disant que le concile de Trente a fait du mariage, contrat jusqu'alors simplement *consensuel*, un contrat *solennel*. Cette conception est inexacte : le concile a en effet nettement spécifié qu'il entendait rattacher la nullité prononcée, non aux formes de la célébration, mais à la capacité des parties, « qu'il rend absolument *inhabiles* à contracter autrement ». Il faut ajouter que cette prescription, en vertu de la clause finale du chapitre 1er, bien connue sous le nom de clause *Tametsi*, n'est obligatoire que dans les paroisses où le décret a été promulgué par l'autorité ecclésiastique, et trente jours après la promulgation. Beaucoup de pays peuvent donc, aujourd'hui encore, n'être pas soumis à la réforme opérée par le concile; dans ces pays, les chrétiens sont restés « capables » de contracter mariage, comme autrefois, par simples *verba de præsenti*.

Si sur ce premier point le concile avait donné satisfaction au désir des princes séculiers, il n'en fut pas de même sur la question des fils de famille. Après une vive discussion, les Pères ne purent se résoudre à annuler les mariages contractés *invito patre*; il était difficile en effet de faire dépendre la validité d'un sacrement d'une autorisation étrangère. On resta donc sous l'empire du droit antérieur. Toutefois le concile tint à répéter que ces mariages, quoique *rata*, étaient *detestata*; il était loisible, par

suite, aux autorités ecclésiastiques ou même civiles d'infliger aux fils ou filles de famille désobéissants telles déchéances ou pénalités que de raison. En France, de 1556 à 1639, diverses ordonnances royales édictèrent d'abord leur exclusion de plein droit de la succession paternelle, puis essayèrent même d'annuler le lien conjugal en assimilant la désobéissance à la clandestinité ou au rapt, causes de nullité canoniques. Mais une pareille assimilation heurtait trop évidemment les prescriptions du concile pour être admissible en droit canon.

Le concile eut aussi à s'occuper du *célibat ecclésiastique* [1], que les discussions du xv° siècle et la réforme protestante avaient remis en question. L'empereur d'Allemagne et le duc de Bavière, pour complaire à quelques évêques et à leurs sujets protestants, en avaient formellement demandé l'abolition. Depuis Luther, on faisait au célibat des clercs une objection de droit et une objection de fait. En droit, l'Église, disait-on, n'a pas le pouvoir d'introduire des empêchements dirimants de mariage; le prétendu *impedimentum ordinis* est donc sans force. En fait, la prohibition du mariage conduit les clercs au concubinage; pour supprimer ces désordres, il faut en supprimer la cause. A l'objection de droit, le concile répondit par deux canons très nets, l'un affirmant le pouvoir de l'Église d'établir des empêchements dirimants (canon IV), l'autre affirmant la nullité des mariages contractés par les clercs au mépris de la *lex ecclesiastica* (canon IX). Aux désordres trop réels qu'on lui représentait, le concile opposa l'avilissement où était tombé le clergé grec, et refusa de revenir à la discipline primitive, sauf au pape à donner, dans tels cas particuliers et pour des raisons graves, les dispenses nécessaires. L'Empereur et le duc de Bavière ne furent point satisfaits : s'il faut en croire l'historien de Thou, ils renouvelèrent en 1564 leur proposition, sous une forme atténuée; mais le pape se retrancha derrière la décision du concile, et ne donna pas suite à l'affaire.

Les deux mêmes princes avaient encore demandé au concile de rétablir la *communion sous les deux espèces* pour les laïques.

1. Sur ce point, voir ci-dessus, t. II, p. 235, 236.

On a vu qu'à la prière des protestants la question avait été réservée en 1551 (session XIII), et les canons sur la matière promulgués seulement en 1562 (session XXI). D'après ces canons, contrairement à l'usage introduit par Luther [1], on devait continuer à distribuer la communion aux laïques sous la seule espèce du pain; mais, malgré l'opposition du roi d'Espagne Philippe II, le concile avait encore réservé le point de savoir « si, pour des causes raisonnables, on ne pourrait pas accorder l'usage du calice à quelque nation ou à quelque royaume ». A la session suivante, il remit à la prudence du pape le soin de faire cette concession là où il le jugerait nécessaire. Pie IV usa dès 1564 de la faculté que lui laissait le concile, pour accéder à la demande de l'Empereur et du duc de Bavière, demande appuyée par les archevêques de Trèves et de Salzbourg, et accorda provisoirement l'usage du calice aux laïques pour une partie de l'Allemagne, comme le pape Eugène IV l'avait fait pour les Tchèques en 1436 [2].

Les décrets « de reformatione ». — A l'égard des questions de réforme qui les intéressaient surtout, les princes séculiers étaient mus par un double sentiment : ils voulaient d'une part arriver à la suppression des abus qui s'étaient introduits dans l'Église, d'autre part empêcher toute diminution de leurs propres pouvoirs, y compris ceux qu'ils s'étaient arrogés depuis deux siècles à l'encontre du clergé. L'empereur d'Allemagne et le roi de France se montrèrent intransigeants sur ce dernier point; à chaque instant les ambassadeurs français invoquaient devant les Pères « les libertés de l'Église gallicane », expression ambiguë sous laquelle se dissimulaient plus d'une servitude, et qui dans un concile œcuménique produisait une impression singulière. C'est au nom de ces « libertés » que les ambassadeurs français avaient ordre de s'opposer à toute expression contraire à la théorie gallicane de la supériorité des conciles généraux sur le pape; et qu'en 1563, le 22 septembre, l'un d'entre eux, Du Ferrier, lut une déclaration en 34 articles, par laquelle il demandait, entre autres choses, la réforme des règles

1. Voir ci-dessus, t. IV, p. 412.
2. Sur ce point, voir ci-dessus, t. III, p. 697.

relatives à la collation des ordres et des bénéfices, à la nomination des évêques et des abbés, à l'exercice des fonctions ecclésiastiques, à la juridiction épiscopale (à laquelle le pape apportait trop d'exemptions), à la consultation des chapitres, à la convocation des synodes diocésains et des conciles provinciaux, à l'excommunication (que le roi trouvait trop fréquente), au culte des images et des reliques (où s'étaient glissés des abus), etc. L'Empereur adhérait à toutes ces réclamations; il allait même plus loin, et demandait, comme certains protestants, que le culte des images fût supprimé et la messe désormais célébrée en langue vulgaire. Enfin, d'une façon générale, les princes séculiers réclamaient la réforme de l'Église entière, y compris l'Église romaine, particulièrement visée.

Sur ce dernier point, la réponse du pape et des légats fut à la fois nette et embarrassante. Ils se déclaraient prêts à faire la réforme, à la condition qu'elle ne se bornerait pas à l'Église, mais s'étendrait aux princes séculiers et spécialement aux rapports du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel. Cette sorte de mise en demeure adressée aux princes était habile : le concile l'approuva, et plusieurs décrets furent préparés en ce sens. L'un des plus importants renouvelait et accroissait les peines portées contre ceux qui violaient la juridiction et les immunités de l'Église. Les princes, qui avaient sollicité une réforme sans penser qu'elle pût les atteindre, surpris au premier abord, se concertèrent pour résister. Après avoir demandé plusieurs sursis, l'empereur Ferdinand finit par répondre qu'il n'admettrait jamais un décret qui déclarait nulles les ordonnances impériales contraires aux immunités de l'Église, et qui semblait condamner l'immixtion des diètes dans les affaires religieuses; par suite, il enjoignait à ses ambassadeurs de s'unir à ceux de France et d'Espagne pour protester contre le décret, s'il était voté. Le projet de décret fut alors modifié; l'excommunication qu'il prononçait contre les princes fut notamment retirée. Malgré cet adoucissement, Ferdinand maintint l'obligation pour le clergé de l'Empire de se soumettre à la juridiction séculière. Les ambassadeurs de France dénièrent au concile le droit de corriger les princes, déclarèrent que le roi ne souffrirait aucune

atteinte à son autorité, ni aux libertés de l'Église gallicane; finalement, pour marquer leur mécontentement et réserver à Charles IX un prétexte pour protester contre les dernières décisions des Pères, ils se retirèrent à Venise. Le Conseil du roi approuva leur attitude et leur prescrivit de ne rentrer à Trente que si la question de la réforme des princes était mise de côté. Les autres puissances montrèrent moins de vivacité; les Vénitiens et le roi d'Espagne réclamèrent seulement le maintien de leurs privilèges particuliers. Cette résistance du pouvoir civil obligea les légats à changer trois fois le texte du projet. Au lieu d'un décret impératif, les Pères se bornèrent, en dernière analyse, à adresser aux princes une *exhortation* générale à respecter et faire respecter les droits de l'Église conformément aux anciens canons (session XXV, 2e décret de réforme, chap. XX). — La tentative du concile avait donc échoué; mais les princes, qui refusaient la réforme pour leur compte, auraient été mal venus à exiger la réforme de la cour de Rome. Ils n'osèrent insister, et le concile s'en remit au Saint-Siège du soin de l'opérer. Pie IV et ses successeurs appliquèrent en effet au clergé romain les décrets relatifs au choix des bénéfices et à la résidence.

Sur d'autres points le concile s'était montré plus énergique : il avait par exemple prononcé l'excommunication contre tout seigneur temporel (empereur, roi, ou autre) qui autoriserait le duel sur ses terres, réservé au pape le jugement des évêques, conservé aux juridictions ecclésiastiques le droit de prononcer des peines temporelles, telles que l'emprisonnement et l'amende, maintenu les privilèges des ordres religieux, y compris celui des Jésuites nouvellement créé [1], etc. C'étaient là des décisions conformes aux règles anciennes, mais qui au XVIe siècle heurtaient directement les prétentions des princes. Si l'on y joint les décrets de réforme qu'ils jugeaient trop timides ou qui ne leur donnaient qu'une satisfaction incomplète, on comprendra que s'il avait été malaisé d'aboutir à un résultat, il était aussi malaisé de faire accepter ce résultat par le pouvoir

1. Sur les Jésuites, cf. ci-dessous, § III.

civil. Aussitôt le concile terminé, Pie IV et saint Charles Borromée se dévouèrent à cette tâche.

« Réception » du concile de Trente dans les pays catholiques. — Du côté des protestants, il n'y avait aucune chance de succès. Le concile avait condamné toutes leurs doctrines particulières : ils n'auraient pu en accepter l'autorité sans redevenir catholiques; or, après un demi-siècle de rupture, il leur paraissait difficile de reculer. Ils se plaignirent donc que le pouvoir civil n'eût pas eu à Trente la place qui lui appartenait, et sous ce prétexte déclinèrent toute soumission. Il était notoire cependant que le pouvoir civil avait eu au concile de Trente une place plus grande que dans les conciles antérieurs, et qu'il avait cherché à exercer sur les Pères une influence de tous les instants. On a tenté d'expliquer cette intervention continuelle du pouvoir séculier, si contraire à nos idées modernes, par les circonstances de l'époque, et aussi par ce fait que les princes du XVI[e] siècle se considéraient toujours comme « évêques du dehors » et comme appelés à ce titre à participer à l'élaboration des décrets conciliaires dont ils devaient assurer l'exécution. Il n'en est pas moins vrai que leur ingérence dans la discussion des choses religieuses suscita plus d'une difficulté. L'objection faite par les protestants méconnaissait singulièrement les faits.

Quant aux princes catholiques, leur attitude fut diverse. A tous, le pape demanda de « recevoir » les décrets du concile, c'est-à-dire de conférer à ces décrets qui étaient déjà lois de l'Église, applicables par les juridictions ecclésiastiques, le caractère de lois de l'État, applicables par les juridictions séculières. Cette demande était conforme au droit public de l'époque qui admettait la confusion entre le spirituel et le temporel, et, si les princes catholiques eussent poussé jusqu'au bout la logique des principes juridiques alors en vigueur, ils eussent dû « recevoir » dans leur intégralité les *Decreta Tridentina*, émanés d'un concile œcuménique et non pas simplement régional. Mais si la « réception » eut lieu sans obstacles dans certains pays, il n'en fut pas de même partout. — C'est Venise qui donna l'exemple, en acceptant les décrets sans restriction et sans distinction, conformément au dispositif de la bulle *Benedictus*

Deus. Les principaux États de l'Italie, la Pologne, le Portugal adhérèrent de même sans réserve. A Milan notamment, l'archevêque Charles Borromée († 1584) détermina dans le clergé une réforme décisive par une application stricte et rigoureuse des décisions du concile. En Allemagne, les princes catholiques les « reçurent » en 1566, à la diète d'Augsbourg.

En Espagne, le roi Philippe II, très attaché à l'orthodoxie par conscience et par système, promulgua les décrets sans distinction, tout en réservant *in petto* « les prééminences de sa couronne ». La promulgation fut étendue sans difficulté au royaume de Naples, malgré quelques objections tirées des privilèges propres à ce royaume. Mais dans les Pays-Bas la volonté de Philippe II rencontra une résistance assez vive. Par un acte du 30 juillet 1564, le roi avait publié les décrets du concile dans ces pays, sans faire aucune réserve expresse, se proposant seulement, comme en Espagne, d'inviter les prélats à ne pas appliquer certains articles. Les Pays-Bas s'émurent. Une partie du clergé, les Universités, les conseils provinciaux, travaillés par la Réforme, firent des remontrances, et, par l'organe de la duchesse de Parme, alors gouvernante, demandèrent au roi de conserver les droits de patronage qui appartenaient aux laïques et que le concile supprimait, de maintenir la juridiction séculière sur les clercs, et de protester contre le droit reconnu aux cours d'Église d'infliger des amendes. Des troubles suscités par les opposants obligèrent le roi à céder. Le 24 mars 1566, la gouvernante publia un nouvel édit portant que le concile de Trente ne serait reçu dans les Pays-Bas « qu'avec les modifications qu'exigeaient leurs privilèges ». C'est pour cela qu'un siècle plus tard Bossuet pouvait dire que les Belges n'avaient pas reçu les décrets relatifs à la *discipline*. On voit ici apparaître la distinction que nous avons signalée plus haut entre les *canones de fide* et les *decreta de reformatione*.

La question de la « réception » en France. — En France, la même distinction fut maintes fois reproduite au cours des mille péripéties qu'occasionna dans le royaume la question de la *réception*. Dès le début, le pape put prévoir une résistance : les ambassadeurs français, retirés à Venise, avaient

refusé de signer les actes du concile, et quand il adressa sa demande à Catherine de Médicis comme aux autres souverains, la régente, conseillée par le chancelier de l'Hôpital, chercha plusieurs fois à l'éluder. Mais les évêques français et notamment le cardinal de Lorraine avaient pris une part trop importante aux travaux du concile pour rester indifférents en présence de ces hésitations. Ils obtinrent que la question fût examinée au Conseil du roi dans une session qui se tint à Fontainebleau et qui dura huit jours. La régente y appela plusieurs membres du parlement de Paris. L'Empereur, le roi d'Espagne, le duc de Savoie y envoyèrent des ambassadeurs pour appuyer la demande du pape. Après une vive discussion entre le cardinal de Lorraine, qui réclamait la réception pure et simple, le chancelier de l'Hôpital et le président de Thou, qui l'accusaient de trahir les libertés gallicanes, la décision fut ajournée. Catherine de Médicis répondit au pape qu'elle ne voulait pas mécontenter les grands personnages en supprimant la *commende* prohibée par le concile, et les huguenots en adhérant à leur condamnation; elle promettait toutefois de faire exécuter le concile en particulier, sans le publier en général. Pie IV se contenta provisoirement de cette réponse équivoque, qui ne soulevait pas d'objection fondamentale. C'était cependant un refus déguisé. La régente cédait à la peur des protestants et à l'influence des parlementaires, dont l'antipathie pour la cour de Rome était connue.

On était alors en France au début des guerres de religion. La question du concile, que la couronne ne tranchait point, passionna les esprits et devint l'objet d'une polémique ardente [1]. Le clergé, que ne pouvait satisfaire l'accueil fait à la requête du pape, continua à réclamer la publication des décrets du concile. Les évêques et la Sorbonne la demandaient pure et simple; la Sorbonne déclarait même que « ceux-là étoient schismatiques qui tenoient que le concile de Trente devoit être publié avec modification ». Mais le clergé inférieur admettait, peu logiquement, une distinction entre la partie relative à la

1. C'est alors que le jurisconsulte Dumoulin, devenu luthérien après avoir été calviniste, écrivit son célèbre pamphlet, intitulé : *Conseil sur le fait du concile de Trente*, qui lui valut une condamnation à l'emprisonnement.

foi, à laquelle le roi, comme tout autre chrétien, était tenu de se soumettre, et la partie relative à la *discipline*, dont certains articles, notamment ceux qui abolissaient les droits et privilèges des chapitres, devaient être écartés de la réception. Pendant un demi-siècle, les évêques insistèrent chaque fois qu'ils en eurent l'occasion : dans les conciles provinciaux, dans les assemblées générales où se votaient les dons gratuits, dans les États généraux, par exemple aux premiers États de Blois (1576). Ils rencontrèrent une résistance obstinée, moins chez le roi que chez les parlementaires et les légistes, imbus des maximes de Pithou. Les parlementaires et les légistes ne s'attaquaient qu'aux décrets de discipline. Ils faisaient ainsi, semble-t-il, la même distinction que le clergé inférieur. Au fond, il n'en était rien. Le clergé demandait la réception en bloc, sauf quelques dispositions de discipline qu'il exceptait. Parlementaires et légistes voulaient au contraire que la réception n'eût pas lieu, et, si elle devait avoir lieu, qu'elle se limitât à des articles déterminés. Entre ces deux conceptions, il y avait un abîme.

Sous Henri III, grâce à la Ligue, les évêques purent se croire un instant près du succès. L'édit d'union du 21 juillet 1587 avait imposé au roi la réception du concile, « sans préjudice toutefois des droits et autorité de Sa Majesté et des libertés de l'Église gallicane »; il était dit que ces *libertés* seraient déterminées dans les trois mois par une commission choisie par le roi parmi les prélats et les officiers des cours souveraines. En 1588, aux seconds États de Blois, les trois ordres s'unirent pour demander l'exécution de cette promesse : Henri III profita des circonstances pour l'éluder, en se retranchant derrière la décision du conseil de Fontainebleau qui avait considéré quinze ou seize articles comme contraires à ses droits; plus tard, on en trouva quatre-vingts ou cent! — En 1593, aux États de la Ligue, la réception pure et simple fut votée, et Mayenne publia les décrets du concile comme loi de l'État, en qualité de lieutenant général; mais l'avènement de Henri IV empêcha cette promulgation de sortir son plein effet. Henri IV cependant, lors de sa « réconciliation » par Clément VIII, avait promis de

« faire publier et observer le concile de Trente, excepté aux choses qui ne se pourroient exécuter sans troubler la tranquillité du royaume, s'il s'y en trouve de telles ». Cette promesse ne fut pas tenue. Tout le règne de Henri IV se passa en négociations avec le pape, ce dernier rappelant toujours la promesse faite, le roi s'excusant toujours sous différents prétextes. Aux demandes du clergé, il ne répondait pas ou répondait évasivement, sûr de trouver un appui dans les parlements.

Réception du concile par le clergé de France. — Aux États généraux de 1614, le clergé, avec une insistance que commandait l'intérêt de la discipline ecclésiastique, souleva encore une fois la question. La noblesse se joignit à lui; mais le Tiers État résista, et, en répondant à l'évêque de Beauvais, son président Miron prononça un discours très remarquable pour l'époque et qui devait avoir des conséquences que son auteur n'avait sans doute pas prévues. Miron concluait à la non-réception du concile, mais au lieu de reprendre les arguments ordinaires des gallicans, il en invoquait de tout différents. Il ne comprenait pas, disait-il, pourquoi le clergé demandait la publication du concile. A l'égard des canons touchant à la foi, la publication par l'autorité royale était complètement inutile; car tout bon catholique devait s'y soumettre, et en fait ils étaient respectés en France; on n'avait jamais vu d'ailleurs le pouvoir séculier promulguer les canons d'un concile œcuménique. Quant aux décrets relatifs à la discipline, pourquoi le clergé ne prêchait-il pas d'exemple en appliquant de lui-même certains décrets, tels que ceux qui condamnaient la pluralité des bénéfices et autres abus? Ce discours de Miron est digne d'attention : il proclamait un principe nouveau en France, le principe de l'incompétence du pouvoir séculier en matière religieuse. Le clergé avait déjà invoqué ce principe en 1585 : au nom du Tiers État, et par suite, on peut le dire, au nom du pouvoir civil, Miron venait d'acquiescer.

En présence de ce changement d'attitude, le clergé prit une grande résolution. A l'assemblée générale de 1615, il vota à l'unanimité des voix la déclaration suivante (7 juillet) : « Les cardinaux, archevêques, évêques, prélats et autres ecclésias-

tiques soussignés représentant le clergé général de France,... ont unanimement reconnu, reconnaissent et déclarent être obligés, par leur devoir et conscience, de recevoir, comme de fait ils ont reçu et reçoivent aujourd'hui ledit concile, promettant de l'observer, *autant qu'ils le peuvent*, par leurs fonctions et autorité pastorale et spirituelle. » Ainsi le clergé, lassé des ajournements continuels de la royauté, suivait le conseil donné par Miron, et publiait *lui-même* le concile. Il finissait par où il aurait été plus simple de commencer. Cette réception ecclésiastique du concile fut annoncée officiellement au roi par François de Harlay, coadjuteur de Rouen. Le roi ne répondit rien, mais le Châtelet de Paris crut devoir supprimer « le libelle portant le titre de *Remontrance du clergé de France*, comme contenant une prétendue réception du concile faite sans l'autorité du roi »; l'imprimeur fut condamné à 400 livres d'amende et banni pour trois ans de la vicomté et prévôté de Paris. A son tour, le clergé ne répondit pas, considérant que sa déclaration de 1615 avait tranché la question.

Depuis 1615, il y eut encore quelques polémiques; car les légistes et les parlementaires n'avaient pas désarmé. Mais si de temps à autre ils attaquaient les décrets du concile contraires aux libertés gallicanes, on peut dire que ces attaques n'avaient plus qu'un intérêt rétrospectif. En droit, les décrets du concile n'avaient été ni acceptés ni rejetés; en fait, presque tous étaient appliqués. En 1677, le gallican Fleury reconnaissait que « les décrets de doctrine avaient été reçus en France sans difficulté comme venant d'un concile œcuménique », et Bossuet ajoutait : « Il est même très véritable que la discipline du concile de Trente, autorisée dans la plus grande partie par l'ordonnance appelée de Blois [1],... s'affermit de plus en plus dans le royaume, et qu'à peu d'articles près, elle est universelle. » Les légistes objectaient que c'étaient les ordonnances royales et non les décrets conciliaires qu'on observait ainsi : juridiquement c'était exact. Les légistes avaient donc l'apparence de la victoire. Le clergé en avait la réalité.

1. Il s'agit de l'ordonnance de Paris de 1579, dite de Blois, qui s'était conformée, dans sa partie relative au *mariage*, au décret de réforme du concile de Trente.

III. — *La Renaissance ecclésiastique.*

Résultats du concile de Trente; la « contre-réforme ». — Malgré les difficultés qu'il eut à surmonter, malgré l'opposition qui accueillit ses décrets, le concile de Trente est de tous les conciles œcuméniques celui qui eut les conséquences les plus importantes. En éclaircissant et en définissant les dogmes contestés, il avait par là même exclu de l'Église le protestantisme et toutes les sectes qui s'y rattachaient, et par suite resserré l'union des catholiques et concentré leurs forces. Il en résulta dans la plupart des pays d'Europe une véritable *contre-réforme*, dont nous indiquerons dans un instant les grandes lignes [1]. D'autre part, en restaurant la discipline, en s'efforçant d'extirper tous les abus, en fixant d'une façon uniforme la législation de l'Église dans la plupart des matières, le concile opérait vraiment cette réforme catholique qu'on attendait depuis un siècle et demi. Il en résulta une véritable *renaissance ecclésiastique*, qui devait se manifester sous des formes diverses, notamment par la création de certaines institutions nouvelles destinées à maintenir au sein du clergé la discipline rétablie, par la régénération des anciens ordres religieux et la fondation de nouveaux ordres, enfin par un développement considérable des missions étrangères. Tels ont été les fruits principaux du concile de Trente.

La *contre-réforme* débuta en Bavière, où le duc Albert V l'inaugura dès 1564. Les princes protestants avaient largement usé du *jus reformandi* consacré par la paix d'Augsbourg en 1555 [2] : c'est au nom du même principe qu'agit Albert V. Il ferma complètement ses États au protestantisme, obligea l'Université d'Ingolstadt à jurer la profession de foi de Pie IV, et fit brûler par monceaux les livres hérétiques. Un grand nombre de protestants quittèrent alors le duché où l'éducation de la jeunesse fut presque partout confiée aux Jésuites. Peu après, en

1. Pour les détails, voir, ci-dessous, les chapitres consacrés aux divers pays.
2. Voir ci-dessus, t. IV, p. 447 et suiv.

1570-1571, les Jésuites convertirent le margraviat de Bade, qu'Albert V gouvernait de Münich comme tuteur du jeune margrave Philippe. — L'exemple du duc de Bavière fut bientôt suivi par le prince-abbé de Fulda, Balthazar de Dernbach (1570); par l'archevêque-électeur de Mayence, Daniel Brendel, qui restaura le culte catholique à Eichsfeld (1574); par le duc d'Autriche, Rodolphe II, qui interdit les offices protestants dans les villes (1578); par les évêques de Würtzburg (1582) et de Paderborn (1585); par l'archiduc Ferdinand, qui supprima le culte protestant en Styrie, Carinthie et Carniole (1598). De cette façon, une grande partie de l'Allemagne du Sud et l'Autriche entière furent regagnées au catholicisme. En organisant ainsi la contre-réforme, les princes catholiques d'Allemagne ne faisaient qu'user des pouvoirs que leur reconnaissait le droit public de l'époque, tel qu'il résultait notamment de la paix d'Augsbourg. Mais il est juste d'ajouter que leurs efforts furent puissamment secondés par un jésuite flamand qui prêcha sans relâche pendant cinquante ans des bords du Rhin à ceux du Danube, le bienheureux Pierre Canisius († 1597).

Si, en Allemagne, le luthéranisme perdit du terrain à dater du concile de Trente, en Suisse et en France le calvinisme n'en gagna plus. Lorsque Calvin mourut en 1564, il avait vu les limites géographiques que ses doctrines ne devaient point franchir. En Suisse, grâce aux conseils et aux bons offices de saint Charles Borromée, les sept Cantons catholiques contractèrent ensemble, pour la défense de leur religion, cette alliance célèbre connue sous le nom de *Ligue Borromée* ou *Ligue d'or* [1]. En France, pour ramener les réformés à la foi catholique, les évêques organisèrent des missions et des conférences auxquelles ils prirent souvent part en personne. De Du Perron à Bossuet, il se forma ainsi une grande école de controverse, qui arrêta en France les progrès de la réforme protestante et développa les progrès de la réforme catholique. — En Espagne, ce soin incomba plus spécialement à l'Inquisition royale, organisée dès 1481 dans un but à la fois politique et religieux par Ferdinand

1. Voir ci-dessus, t. IV, p. 468, 469.

et Isabelle la Catholique [1]; et en Italie, à l'Inquisition ecclésiastique, réorganisée en 1542 sous l'influence du cardinal Caraffa, qui la fortifia encore quand il fut devenu pape en 1555 sous le nom de Paul IV [2]. Dans les deux pays, l'Inquisition redoubla d'activité sous le pontificat de Pie V (1566-1572) [3].

Nouvelles institutions ecclésiastiques. — Les évêques n'avaient pas partout des hérétiques à convertir ou à réprimer; ils avaient partout leur clergé à réformer. Un grand nombre s'occupèrent avec persévérance du rétablissement de la discipline; et, pour atteindre ce but, se servirent des moyens recommandés par le concile de Trente : visites régulières dans les paroisses, réunions périodiques de synodes, promulgation de statuts synodaux, exercices préparatoires au sacerdoce, fondation de *séminaires* pour la formation et l'éducation des clercs. Cette institution des séminaires, qui devait devenir générale dans l'Église, était alors une innovation; jusqu'alors les clercs avaient fait leurs études seuls ou dans les Universités. Parmi les évêques qui se sont fait remarquer par leur zèle pour la réforme, après Charles Borromée, qui est resté le modèle achevé des pasteurs, il faut citer le cardinal de Marquemont, archevêque de Lyon, Charles de Montchal, archevêque de Toulouse, l'augustin Alain de Solminihac, évêque de Cahors, le doux François de Sales, évêque de Genève (1602-1622), Barthélemy de Donnadieu, évêque de Comminges, l'oratorien J.-B. Gault, évêque de Marseille, etc.

Les papes de leur côté ne restèrent pas inactifs, et, par différentes mesures, surent prolonger et affermir l'effet produit par les décrets disciplinaires du concile de Trente. Le concile, entre autres choses, s'était préoccupé des moyens d'empêcher la diffusion des livres hérétiques et l'altération des livres canoniques. Les papes s'en préoccupèrent à leur tour. — Dès 1559, Paul IV avait fait rédiger un catalogue ou *Index* de livres dont la lecture était interdite à tous les catholiques, sous peine

1. Voir ci-dessus, t. IV, p. 331 et suiv.
2. Voir ci-dessus, t. IV, p. 35 et 37.
3. Pie V, canonisé en 1712 par Clément XI, est le dernier pape qui ait été l'objet de cette faveur.

d'excommunication ou de péché mortel. En 1564, Pie IV en publia une seconde édition, préparée par les soins du concile, en y ajoutant dix règles dites *Regulæ Indicis*. Son successeur, Pie V, pour tenir à jour cet *Index* du concile, institua une commission de cardinaux sous le nom de « Congrégation de l'Index ». Sixte-Quint la confirma en 1588 et Clément VIII (1592-1605) lui donna le pouvoir de trancher toutes les questions relatives à l'*Index* et aux *Regulæ Indicis*.

A l'égard des livres canoniques, le concile avait fait choix, comme version officielle de la Bible, de la *Vulgate*, traduction latine consacrée dans l'Église par un usage séculaire; il avait prescrit la revision du *Missel* et du *Bréviaire*, ordonné la rédaction d'un *Catéchisme* universel, et enjoint à tous ceux qui voudraient publier des livres traitant de choses saintes, de demander auparavant l'*imprimatur* de l'Ordinaire. Ce fut le *Catéchisme romain*, appelé à tort « Catéchisme du concile de Trente », qui vit le jour le premier : il fut préparé, sous la surveillance de saint Charles Borromée, par quatre théologiens éminents, et publié par Pie V en 1566. Le même pape publia la première édition expurgée du Bréviaire (1568) et du Missel romains (1570), destinés à remplacer les liturgies diocésaines et à rétablir l'unité des rites dans l'Église latine [1]. Quant à l'édition officielle de la Vulgate, œuvre considérable et difficile à mener à bien, elle ne fut donnée qu'en 1590 par Sixte-Quint, fondateur de l'imprimerie vaticane. Une deuxième édition, corrigée par les soins du savant cardinal Bellarmin, parut en 1592; une troisième et une quatrième en 1593 et 1598. — Quelques années auparavant (1582), Grégoire XIII avait publié de même une édition officielle du *Corpus juris canonici*, dont Pie V avait dès 1566 ordonné la revision [2].

En même temps qu'ils les exécutaient, les papes prenaient des précautions pour que le sens des décrets du concile ne fût point altéré sous prétexte de les interpréter, comme il était arrivé pour l'Écriture sainte avec le système protestant du libre examen. Dans la bulle même qui les confirmait, Pie IV défendit

1. Le *Bréviaire* fut revisé de nouveau sous Urbain VIII, en 1643.
2. Sur le *Corpus iuris canonici*, voir tome II, p. 262 et suiv.

toute espèce de « commentaires, gloses, annotations et scholies desdits décrets », sous peine d'excommunication, réservant au Saint-Siège le soin de les expliquer si besoin était. Quelques mois plus tard (2 août 1564), il créa, pour l'aider dans cette tâche, une institution nouvelle dont l'importance alla toujours en grandissant : la Congrégation des cardinaux interprètes du concile de Trente (*Sacra Congregatio cardinalium concilii Tridentini interpretum*). Cette congrégation n'eut d'abord aucun pouvoir de décision propre : elle le reçut de Sixte-Quint (22 janvier 1588), et devint dès lors un corps important, ayant pour mission générale de fixer par des *déclarations* le sens des décrets de réforme du concile, de trancher les questions litigieuses qu'ils pouvaient soulever, et enfin d'en procurer l'exécution dans toute l'Église; l'interprétation des canons dogmatiques restait réservée au pape. — Sixte-Quint d'ailleurs ne se contenta pas d'augmenter les pouvoirs des deux congrégations de l'Index et du Concile. Pour alléger le gouvernement pontifical, il généralisa le système de ces congrégations cardinalices, qu'il porta au chiffre de quinze, et qui sont devenues de véritables ministères, entre lesquels se trouvent réparties les différentes affaires ressortissant à la cour de Rome.

Le prédécesseur de Sixte-Quint, Grégoire XIII (1572-1585), si connu par sa réforme du calendrier julien [1], s'était surtout occupé des questions d'enseignement, désormais vitales. Il établit des collèges de Jésuites en France, en Allemagne, en Hongrie. A Rome, il fonda le collège grec de Saint-Athanase, le collège anglais de Saint-Thomas, le collège des Maronites, agrandit le collège *germanique* créé par saint Ignace en y annexant le collège hongrois, et réorganisa le collège *romain*, fondé également par saint Ignace et souvent appelé depuis « Université grégorienne ». On a calculé qu'il avait consacré à ces diverses fondations la somme énorme de deux millions d'écus.

Tout cela prouve que la papauté participait largement au réveil religieux que le concile de Trente avait suscité; aussi

1. Sur cette réforme, voir, ci-dessous, le chap. XI.

reprenait-elle peu à peu sur la chrétienté ce pouvoir suprême que les papes de la décadence lui avaient fait perdre. Le premier pape qui le revendiqua nettement fut l'énergique Paul IV. En 1559, se fondant sur la plénitude de puissance dévolue au pontife romain *super gentes et regna*, il publia la bulle *Cum ex apostolatus officio*, qui déclare déchus de leurs droits et dignités tous ceux, clercs ou laïques, princes ou sujets, qui s'écarteraient de la foi. Pie V ordonna à son tour de publier chaque jeudi saint dans toute la chrétienté la bulle *In cœna Domini*, qui depuis Urbain V (1363) se lisait ce jour-là à Rome. Cette bulle, qui avait pour objet principal de protéger la juridiction et les immunités de l'Église contre leurs violateurs, hérétiques, schismatiques, ou autres, énonçait une série de péchés graves dont l'absolution était réservée au souverain pontife. Pie V y ajouta en 1567 l'anathème contre les protestants, et Urbain VIII lui donna en 1627 sa forme définitive. — La renaissance du pouvoir pontifical se manifesta extérieurement sous le pontificat de Clément VIII (1592-1605) : aux fêtes du jubilé séculaire de l'an 1600, on vit accourir à Rome trois millions de fidèles.

Les ordres religieux en Italie et en Espagne. — La réforme du clergé séculier après le concile de Trente fut accompagnée, comme l'avait été la réforme de Grégoire VII, par la régénération et l'extension des ordres monastiques. La décadence où ils étaient tombés s'était révélée subitement, à l'époque de la révolte de Luther, par la défection d'un grand nombre de religieux et de religieuses : si bien qu'en 1538 une commission de cardinaux et de prélats avait proposé de les dissoudre. Les Pères de Trente n'avaient pas voulu entrer dans cette voie. Ils s'étaient bornés à édicter dans leur dernière session des règles sévères, qui devaient aider à la réforme. Certains ordres se réformèrent d'eux-mêmes, notamment les Franciscains et les Carmélites.

La réforme des *Franciscains* avait commencé dès 1528 au couvent de Montefalconi, où l'austère Matteo de Bassi, qui appartenait au parti rigoriste [1], avait entrepris de faire revivre

1. Voir ci-dessus, t. III, p. 348.

la sévérité primitive de la règle de saint François. Les Franciscains réformés se distinguaient des autres par le port de la barbe et d'un capuchon pointu, qu'avait autorisé Clément VII et qui leur fit donner le nom de *Capucins*. L'apostasie de leur troisième vicaire général, Ochino, qui séduisit une jeune fille et se fit luthérien pour se marier (1542), compromit un instant le succès de la réforme; mais les Capucins se relevèrent rapidement, se répandirent en Italie, en Allemagne, en Suisse, en France, et finirent par obtenir du pape Paul V, en 1619, un général particulier. Ils formèrent dès lors une branche distincte de l'ordre de saint François, vouée à une pauvreté rigoureuse et destinée surtout à la prédication. Quelques personnages célèbres y entrèrent, notamment le duc de Modène Alphonse d'Este, Henri duc de Joyeuse (le Père Ange), et François Leclerc du Tremblay, qui devint le fameux Père Joseph. — Les *Carmélites* furent réformées en Espagne par sainte Thérèse d'Avila (1515-1582). Fille d'un grand d'Espagne, elle avait montré dans l'enfance une grande piété. Une fois religieuse, après une longue lutte entre le zèle et la tiédeur, dont elle sortit victorieuse au point de devenir l'incarnation du mysticisme chrétien, elle entreprit, avec l'autorisation de Pie IV (1562), la réforme des couvents de femmes de son ordre. Elle réussit, malgré une vive opposition, grâce à l'énergique concours de saint Jean de la Croix, qui réforma de son côté les couvents d'hommes. Les *Carmes déchaussés*, hommes et femmes, se distinguèrent dès lors par leur dévouement à instruire les ignorants et à soigner les malades. — Vers la même époque, la réforme s'étendit à l'ordre *bénédictin*, le plus ancien et longtemps le plus prospère des ordres monastiques. Tandis que l'abbé Jean de la Barrière († 1600) organisait parmi les Cisterciens la congrégation nouvelle des *Feuillants*, Didier de la Cour régénérait successivement l'abbaye bénédictine de Saint-Vannes à Verdun, dont il était prieur, puis celle de Moyenmoutier, puis plusieurs autres, et en formait la *Congrégation de Saint-Vannes et de Saint-Hidulphe*, approuvée par Clément VIII en 1604.

A ce mouvement de rénovation se joignit, comme au XIIe siècle, un mouvement d'expansion considérable. En moins

de cent vingt ans, de 1524 à 1641, se fondèrent plus de quinze ordres nouveaux, pour la plupart destinés aux hommes. Le mouvement était surtout sensible dans la Haute-Italie, moins entamée que l'Allemagne ou même la France par les doctrines luthériennes ou calvinistes. On doit y signaler tout d'abord l'apparition presque simultanée de trois congrégations de *clercs réguliers*. La première fut organisée par Cajétan de Thiene, et confirmée en 1524 par Clément VII sous le nom de « Congrégation des chanoines réguliers de Saint-Jean-de-Latran ». Ces chanoines eurent pour premier supérieur Pierre Caraffa, évêque de Theate (Chieti), qui leur donna le nom de *Théatins*, quand il fut devenu pape (Paul IV). La seconde congrégation, celle des *Somasques*, fut fondée à Somasco, dans le Milanais, par saint Jérôme Émilien, fils d'un sénateur de Venise (1528), confirmée par Paul III (1540), et érigée par Pie V (1568) en ordre monastique. La troisième, celle des *Barnabites*, fut établie à Milan même, dans l'église de Saint-Barnabé, par trois ecclésiastiques nobles : Antoine-Marie Zaccaria, Barthélemy Ferrari, et Jacques-Antoine Morigia (1530); elle fut approuvée par Clément VII (1532) et transformée par Paul III (1535) en ordre religieux. Les Théatins, qui ne vivaient que de dons volontaires, s'occupèrent surtout de la réforme du clergé, et se firent bientôt remarquer comme prédicateurs. Les Somasques avaient pour but principal l'éducation des orphelins; ils fondèrent des écoles à Rome et à Pavie. Les Barnabites étaient plus spécialement destinés à l'enseignement dans les Universités (Milan, Pise, etc.) et aux missions étrangères; ils prononçaient les vœux solennels, et avaient à leur tête un général élu pour trois ans.

Vers 1537, Angèle de Merici († 1540) avait organisé à Brescia une confrérie de jeunes filles, qui s'étaient placées sous la protection de sainte Ursule, et qui devaient, tout en vivant dans la maison de leurs parents, soigner les malades indigents et s'occuper de l'éducation des femmes. Ce fut le germe de l'ordre des *Ursulines*, érigé par Paul III en 1544, et réorganisé par Charles Borromée. — L'ordre des *Oratoriens* débuta de la même manière, c'est-à-dire sous la forme d'une confrérie libre,

dite de la *Sainte-Trinité*, organisée à Rome en 1548 par le célèbre Philippe de Néri, en vue d'instruire la jeunesse et de soigner les malades dans les hôpitaux. L'association était composée de prêtres et de laïques pieux, qui n'étaient liés par aucun vœu, Philippe de Néri ayant surtout voulu grouper autour de lui ceux qui ne se sentaient pas la vocation nécessaire pour vivre dans un monastère; mais une fois autorisée, sous le nom de l'*Oratoire*, par le pape Grégoire XIII (1574), la confrérie primitive devint promptement un véritable ordre religieux, bien qu'on n'y prononçât pas de vœux, et se répandit dans toute l'Italie.

La fin du xvie siècle vit s'établir deux congrégations de prêtres *séculiers*. L'une, fondée par saint Charles Borromée, à Milan, sous le nom d'*Oblats*, devait seconder l'évêque dans toutes les affaires qu'il lui confierait et spécialement dans la réforme du clergé (1578). L'autre, fondée en Espagne sous le nom de *Patres piarum scholarum* ou *Piaristes*, par un ancien vicaire général d'Urgel, Joseph Calasanzio, se consacra à l'éducation des jeunes gens (1597). Les Piaristes, approuvés par Clément VIII (1600), favorisés par Paul V et Grégoire XV, formèrent bientôt un ordre religieux. — Il en fut de même des *Frères de la miséricorde*, qui tirent leur origine du Portugais Jean de Dieu († 1550), et s'établirent d'abord à Grenade; puis des *Pères de la bonne mort*, fondés à Rome en 1584 par Camille de Lellis. Les uns et les autres se vouèrent au soin des malades dans les hôpitaux. Les Frères de saint Jean de Dieu constituent un ordre monastique, astreint aux trois vœux solennels, et approuvé par Paul V en 1617. Les Pères de la bonne mort forment une congrégation de clercs réguliers.

Les ordres religieux en France. — Jusqu'alors, on le voit, la France n'était guère représentée dans ce grand mouvement de régénération et de multiplication des ordres religieux, presque entièrement localisé en Italie et en Espagne. Mais à partir du règne de Henri IV, la France reprend au contraire la tête du mouvement. La réforme franciscaine s'y introduit par l'établissement à Nevers des *Récollets*, la dernière branche de l'ordre de saint François. En 1599, la réforme des *Dominicains*

est entreprise à Toulouse par Sébastien de Michaëlis. En 1604, Madeleine de Sainte-Beuve établit à Paris les *Ursulines*, désormais soumises à la clôture. La même année, au prix de grands efforts, le cardinal Pierre de Bérulle introduit en France les *Carmélites déchaussées*. Sept ans plus tard, sur le modèle de l'Oratoire de Philippe de Néri, il fonde l'*Oratoire de Jésus*, pour la réforme et l'éducation du clergé (1611). Paul V, en les autorisant en 1613, invita les Oratoriens français à s'occuper aussi de l'instruction de la jeunesse. Des savants et des prédicateurs illustres ont appartenu à cet ordre. Il suffira de citer Malebranche, Thomassin, Richard Simon, Massillon, etc. Vers la même époque, la réforme bénédictine de Saint-Vannes, propagée en France par un moine de Cluny, Laurent Bénard, finit par s'implanter dans un grand nombre de monastères, qui formèrent, en 1618, la célèbre *Congrégation de Saint-Maur*. Placée sous la direction de l'abbé de Saint-Germain-des-Prés à Paris, approuvée par Grégoire XV, favorisée par Richelieu, la Congrégation de Saint-Maur renferma bientôt 180 abbayes ou prieurés conventuels. Elle s'adonna principalement aux études de théologie et d'histoire, fit faire de grands progrès à certaines sciences encore dans l'enfance, telles que la diplomatique, la paléographie, la chronologie, publia des ouvrages considérables sur l'histoire des provinces de France, et compta dans son sein des érudits de premier ordre, tels que Mabillon, Montfaucon, Ruinart, Martène, Durand, d'Achery, et tant d'autres.

L'année 1618 fut d'ailleurs, au point de vue qui nous occupe, une année féconde. Outre l'organisation de la Congrégation de Saint-Maur, elle vit encore la confirmation ou la fondation de deux ordres de femmes, qui sont, on peut le dire, essentiellement français, l'ordre de la *Visitation* et la compagnie des *Filles de la Charité*. — L'ordre de la Visitation avait été fondé en 1610 à Annecy (Savoie) par François de Sales, évêque de Genève, de concert avec la baronne Jeanne-Françoise de Chantal. Les *Visitandines* avaient d'abord pour mission de *visiter* les pauvres et les malades, et ne prononçaient pas de vœux. Mais bientôt François de Sales les soumit à la règle de

Saint-Augustin, et Paul V en 1618 érigea la congrégation en un ordre religieux, qu'il chargea de l'éducation des enfants. Le cardinal de Marquemont, archevêque de Lyon, obligea les Visitandines à se cloîtrer. C'est à ce prix qu'elles purent se répandre en France, devenue leur véritable patrie. A la mort de sainte Chantal, l'ordre comptait 87 maisons en France et en Savoie; il se propagea par la suite en Italie, en Allemagne, en Pologne. — Quant à la *Compagnie des Filles de la Charité*, elle fut établie en l'année 1618 même, pour le service des malades et des pauvres, par saint Vincent de Paul, qui leur donna pour première supérieure générale, en 1629, une pieuse veuve, Louise de Marillac, dite M[lle] Le Gras, du nom de son mari. On sait le développement qu'a pris cette compagnie, et les services que rendent maintenant dans le monde entier les « Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul ».

Vincent de Paul, qui se révélait ainsi par cette merveilleuse fondation, est un des saints français les plus populaires. Né en 1576, au Pouy, village au pied des Pyrénées, de parents pauvres, il avait d'abord gardé les troupeaux. A dix-huit ans, il était entré dans un couvent de Franciscains, où il reçut une première instruction qu'il alla compléter à l'Université de Toulouse. Il fut ordonné prêtre en 1600. Cinq ans plus tard, dans un voyage en mer, il fut pris par les pirates et vendu comme esclave à Tunis. Il parvint à convertir son troisième maître, un renégat de Nice, et revint avec lui à Rome. En 1609, l'ambassade française l'adressa à Henri IV, qui l'admit parmi les ecclésiastiques attachés à la maison de la reine Marguerite. Mais Vincent de Paul était trop actif pour se plaire longtemps dans cette position. Il alla passer quelques mois à l'Oratoire de M. de Bérulle, fut nommé à sa recommandation curé de Clichy, puis précepteur des enfants du duc de Gondy, général des galères du roi. Il conçut à ce moment le projet d'organiser à l'intérieur de la France des missions destinées, sous l'autorité des évêques et avec le concours des curés, à évangéliser le peuple des campagnes. En attendant qu'il pût réaliser ce projet, il fonda les Filles de la Charité, s'occupa d'adoucir le sort des galériens, dont il avait été nommé par

Louis XIII aumônier général, et enfin accepta, sur les instances de saint François de Sales, de diriger les Visitandines de Paris (1620). Rien ne rebutait son zèle. C'est alors que, grâce à la générosité de la duchesse de Gondy, il put mettre à exécution son ancien projet, et organiser ses missions de France. Pour en assurer l'avenir, il organisa aussi, dans la maison de Saint-Lazare, à Paris, la société des *Prêtres de la mission*, plus connus sous le nom de *Lazaristes*. Le roi Louis XIII autorisa la nouvelle société en 1627, et Urbain VIII l'approuva en 1632. Grâce à l'activité de son fondateur, la société se développa rapidement, et étendit en même temps son action. Dès 1642, Vincent de Paul envoyait des lazaristes en Italie; il en envoya ensuite à Alger, à Tunis, et jusqu'à Madagascar. Lui-même fit des missions jusqu'à l'âge de soixante-dix-huit ans; il mourut en 1660, après une vie singulièrement remplie. Clément XII le canonisa en 1737.

Les Lazaristes furent aussi chargés de diriger quelques-uns de ces *séminaires*, que les évêques créaient partout pour obéir aux prescriptions du concile de Trente. Mais bientôt une nouvelle société de prêtres séculiers se forma dans ce but unique : celle des *Sulpiciens*, ainsi nommés à cause de l'église et du séminaire de Saint-Sulpice, à Paris, où leur fondateur, M. Jean-Baptiste Olier, les établit en 1641.

La Compagnie de Jésus; fondation et organisation. — Mais de tous ces ordres italiens, espagnols, français, qui de 1524 à 1641 se succèdent sans interruption, le plus important par la puissance de son organisation, la grandeur de ses desseins, l'étendue de ses travaux, l'étrange ténacité des colères qu'il a suscitées, est sans contredit l'ordre des *Jésuites*. Il mérite à ces divers points de vue des détails particuliers.

Le fondateur de la *Compagnie de Jésus*, saint Ignace, né en 1491 au château de Loyola, dans la province de Guipuzcoa en Espagne, d'une noble famille basque, avait d'abord suivi la carrière des armes. Blessé grièvement en 1521 au siège de Pampelune, il lut pendant sa convalescence l'Écriture sainte et les Vies des saints. Nature enthousiaste, il résolut dès lors de marcher sur les traces de son compatriote saint Dominique et de

saint François d'Assise. A peine guéri, il alla s'enfermer dans la grotte de Manrèse, où il se livra à des austérités qui le firent soupçonner d'affiliation à la secte espagnole des *allumbrados*, sorte d'illuminés. A trente-sept ans, il sentit la nécessité de l'instruction, et refit complètement ses études, qui avaient été fort négligées. Au bout de sept ans, il parvint à se faire recevoir docteur à l'Université de Paris (1534). Il s'était lié à cette époque de sa vie avec quelques jeunes gens, étudiants comme lui, dont les plus connus sont l'élégant et intrépide Navarrais François-Xavier, le prudent et sage Espagnol Laînez, le Portugais Rodriguez, et un prêtre de Savoie nommé Pierre Le Fèvre. Un jour, dans une chapelle de la colline de Montmartre, ils firent tous le vœu d'aller à Jérusalem pour y consacrer leur vie au service des chrétiens et à la conversion des infidèles, ou, en cas d'impossibilité, de s'en remettre au pape du soin de les employer comme il voudrait. La guerre avec les Turcs les ayant empêchés de s'embarquer pour l'Orient (1537), ils se rendirent à Rome, y prononcèrent les trois vœux de pauvreté, de chasteté, d'obéissance absolue au pape, et se déclarèrent prêts à aller où le Père commun des fidèles les enverrait. Paul III approuva la petite congrégation, sous le nom de « Société de Jésus », mais à la condition qu'elle ne dépasserait pas soixante membres (1540). Trois ans plus tard, en présence des premiers succès des « Jésuites », la restriction était levée et l'approbation donnée sans réserve. Ignace était nommé général de l'ordre nouveau. Quand il mourut en 1556, la Compagnie de Jésus était complètement fondée, et comptait déjà quatorze *provinces*, embrassant le Portugal, l'Espagne, et leurs colonies.

Le second général, Laînez, n'eut plus que des perfectionnements de détail à apporter à la Constitution de l'ordre, qu'Ignace laissait écrite de sa main, et qui différait sensiblement de celle des autres instituts religieux. Cette Constitution n'impose aux Jésuites ni le costume monastique, ni les exercices communs, ni les offices du chœur, ce qui leur laissait tout leur temps pour travailler au salut de leur prochain par la prédication, la confession, la controverse avec les hérétiques, et surtout l'éducation de la jeunesse, et à leur propre salut par la

prière intérieure, l'examen de conscience, les lectures ascétiques, et la fréquente communion. Les membres de la Compagnie n'y sont admis qu'après un noviciat de deux ans, pendant lequel toutes les études sont suspendues, et qui est principalement employé à des exercices spirituels. Au bout des deux ans, le novice prononce les vœux simples, et refait ses études classiques pendant cinq ans. Il est envoyé ensuite dans un collège où il enseigne durant cinq ou six ans, en commençant par les plus basses classes; puis il étudie la théologie pendant quatre ans au moins. Ce n'est qu'après toutes ces épreuves que le jésuite est ordonné prêtre. Il commence alors un second noviciat d'un an, après lequel il sera admis à prononcer les seconds vœux ou vœux solennels, et deviendra *coadjuteur* ou *profès*. Les coadjuteurs, qui comprennent la majorité des Jésuites, sont chargés de l'enseignement dans les collèges ou du ministère pastoral. Les profès, qui aux trois vœux monastiques ordinaires ajoutent un quatrième vœu d'obéissance absolue au pape, sont en petit nombre. C'est parmi eux que sont choisis les professeurs de théologie et les divers dignitaires de l'ordre.

A la tête de la Compagnie, se trouve le *général*, surveillé et contrôlé par un *admoniteur* et par six *assistants* élus dans les assemblées générales et appartenant à l'Allemagne, à la France, à l'Espagne, au Portugal, à l'Italie, et à la Pologne. L'ordre est divisé en *provinces*, administrées chacune par un *provincial*. Pour éviter les intrigues, tous les supérieurs sont nommés (pour trois ans) par le général, qui jouit d'un pouvoir absolu, à la condition de respecter les constitutions de l'ordre, qu'une assemblée générale peut seule modifier. Il est élu à vie; mais les assemblées générales et, en cas d'urgence, les *assistants* peuvent le déposer. Ainsi organisée, la Compagnie de Jésus offre l'image d'une monarchie constitutionnelle.

Les papes du XVIe siècle accordèrent aux Jésuites de nombreux privilèges. Ils les exemptèrent partout de la juridiction épiscopale, déclarèrent que l'interdit jeté sur un pays ne pourrait atteindre ni leurs personnes ni leurs maisons, et frappèrent d'excommunication quiconque voudrait les soumettre à l'impôt, s'opposer ouvertement à leurs immunités, ou les empêcher de

recruter leurs novices. Grégoire XIII en 1575 leur concéda en outre tous les privilèges des anciens ordres, et en 1584 défendit la critique de leur institut et de ses prérogatives sous peine d'anathème. — Ces faveurs des souverains pontifes s'expliquent par ce fait que les Jésuites, comme les moines de Cluny à l'époque de Grégoire VII, étaient entièrement dévoués au service du Saint-Siège et aux intérêts de l'Église. C'est grâce à eux que les papes purent organiser avec succès la lutte contre les protestants et promouvoir la foi au delà des mers.

Progrès des Jésuites en Europe. — La lutte contre le protestantisme avait été le premier objectif de saint Ignace. Aussi l'ordre était à peine approuvé qu'il envoya Le Fèvre dans la vallée du Rhin (1540). Le Jay et Canisius se rendirent peu après en Bavière, où, en 1549, ils occupent les chaires de théologie de l'Université d'Ingolstadt. En 1551, Canisius réorganise l'Université de Vienne. L'année suivante, en vue de l'Allemagne, Ignace fonde à Rome le *collège germanique*, précédé d'un an par le *collège romain* [1]. Il fallut peu de temps aux Jésuites pour créer des collèges un peu partout, même dans les pays protestants. En quinze ans, de 1556 à 1572, sous le généralat de Laînez et de François de Borgia, ils s'établirent à Cologne, Munich, Trèves, Mayence, Augsbourg, Dillingen, Würtzburg, Posen. De 1585 à la fin du siècle, ils fondèrent des collèges à Ratisbonne, Münster, Saltzbourg, Bamberg, Hildesheim, Paderborn, Prague, et dans la plupart des grandes villes catholiques d'Allemagne, des Pays-Bas (Anvers, Louvain), et de Suisse (Fribourg, Lucerne). Toutefois Vienne, Cologne, Trèves, Ingolstadt restèrent leurs centres principaux. Ils secondèrent de tous leurs efforts la réaction qui se produisit en Allemagne contre les doctrines de Luther [2].

En France, les Jésuites eurent plus de peine à prospérer. Indépendamment des huguenots, leurs ennemis-nés, ils avaient contre eux, en leur qualité de serviteurs dévoués du Saint-Siège, les politiques et les gallicans, c'est-à-dire les parlements, les légistes, la Sorbonne, l'Université. L'Université les fit

1. Sur ces collèges, voir ci-dessus, p. 31.
2. Voir ci-dessus, p. 27-28.

repousser en 1554; mais l'assemblée de Poissy leur permit l'accès du royaume, et en 1564, ils fondèrent leur célèbre collège de Clermont. Les guerres de religion, où ils prirent parti pour la Ligue, leur furent fatales; le Parlement de Paris profita de leur attitude pour rendre contre eux, sans les entendre, un arrêt de bannissement (1594). Henri IV, dont ils avaient ménagé la réconciliation avec le Saint-Siège, les rappela en 1603, et choisit même l'un d'entre eux (le Père Coton) pour confesseur, exemple qui fut suivi par tous ses successeurs.

Les Jésuites tentèrent également de pénétrer en Angleterre. Ils y abordèrent en 1580, au nombre de treize, sous un déguisement; mais leurs succès inquiétèrent la reine Élisabeth, et provoquèrent une persécution sanglante, dans laquelle le bienheureux Campion mourut martyr. Une nouvelle persécution, à la suite de la conspiration des Poudres, entraîna la condamnation et le supplice des Pères Garnet, Greenway, et Gérard, coupables de n'avoir pas dénoncé le complot, qui leur avait été révélé en confession (1605).

En Pologne, où le cardinal Hosius les avait appelés en 1565, les Jésuites furent plus heureux. Ils y gagnèrent la faveur de Sigismond III (1587-1632), et parvinrent à ramener à l'unité une partie notable de l'Église grecque de Pologne et de Lithuanie (1590-1596).

Mais c'est surtout dans la péninsule ibérique que la Compagnie de Jésus prit un développement inouï. Dès l'origine, Ignace avait envoyé en Portugal François-Xavier et Rodriguez. François-Xavier partit pour les Indes orientales en 1541; mais Rodriguez resta, et devint en 1543 précepteur de l'héritier du trône. Il obtint, grâce à sa situation, le grand collège de Coïmbre, qu'il réorganisa et qui compta bientôt deux cents jésuites. La Compagnie prit dès lors et conserva toujours à la cour de Lisbonne un crédit prépondérant. — En Espagne, gênés par l'influence des Dominicains, et n'ayant pas les sympathies de Charles-Quint, les Jésuites avaient fait des progrès moins rapides qu'en Portugal. Mais en 1548, François de Borgia, duc de Gandie et vice-roi de Catalogne, étant entré dans la Compagnie, dont il devait être le troisième général, confia aux Jésuites

la direction de l'université de Gandie qu'il avait fondée, et détermina ainsi leur établissement définitif en Espagne.

Ce n'était pas seulement le zèle, l'activité, l'habileté qui servaient les intérêts du nouvel ordre religieux. Sa propagation était encore favorisée par l'influence et la renommée de ses théologiens, comme Bellarmin, Tolet, Suarez, Petau; de ses savants, comme Clavius et Kircher; de ses historiens, comme Sacchini, Papebroch, Henschen, Brower; de ses saints, comme Ignace et François-Xavier, canonisés dès 1623 par Grégoire XV, Stanislas Kotska, mort à dix-huit ans (1568), Louis de Gonzague, mort à vingt-trois (1571), Jean Berchmans, mort à vingt-deux (1621), François de Borgia († 1572), François Régis, l'apôtre du Velay et du Vivarais († 1626), etc.

Missions dans les Indes Orientales et Occidentales. — Avec François-Xavier avaient commencé les premières missions des Jésuites au delà des mers, et, on peut le dire, les premières de ces missions organisées, qui devaient conquérir à l'Église de nouveaux peuples et réparer dans une certaine mesure les pertes qu'elle avait faites en Europe. Cette expansion de la foi dans les pays lointains est encore un des fruits de la régénération catholique du XVIe siècle. A ce titre, il est nécessaire, avant de clore ce chapitre, d'en donner un tableau sommaire [1]. — Du milieu du XVIe siècle au milieu du XVIIe, l'activité des missionnaires, jésuites pour la plupart, s'exerça principalement dans l'Extrême-Orient et en Amérique, ou, comme on disait alors, dans les Indes Orientales et les Indes Occidentales, que les récentes découvertes des Portugais et des Espagnols avaient fait connaître à l'Europe. L'Afrique ne fut pas négligée; mais les missionnaires qui s'y rendirent n'y eurent pas à beaucoup près le même succès [2].

Dans les *Indes Orientales*, les Jésuites parcoururent successivement l'Indoustan, le Japon, la Chine, l'Indo-Chine. Ces divers pays, avec leurs civilisations antiques et leurs religions

1. Pour les détails, voir, ci-dessous, les chapitres XXII et XXIII.
2. Les Capucins évangélisèrent le Congo, Angola, Loango, Mozambique, l'Ile-de-France, l'île Bourbon; ils n'obtinrent de résultats appréciables que dans ces deux dernières îles, qui appartenaient à la France. — Les Jésuites s'établirent au XVIIe siècle en Abyssinie, mais en furent chassés en 1634.

multiples, depuis longtemps établies, offraient à l'évangélisation des difficultés particulières. François-Xavier essaya de les vaincre, et, sur le désir de Jean III, roi de Portugal, débuta par l'Indoustan (1542). Là, les Portugais s'étaient, depuis 1510, établis à Goa, où ils avaient fait quelques conversions et fondé en 1534 un évêché [1]. Mais les colons chrétiens de Goa ne l'étaient guère que de nom. François-Xavier commença par les convertir. Il s'occupa ensuite des Indous, dont il baptisa un grand nombre sur les côtes de Travancor et à Parava. De là, il se rendit dans la presqu'île de Malacca, puis au Japon (1549). Après son départ, les Jésuites fondèrent d'autres missions à Cochin (1557) et au Madoré (1595). Au XVII[e] siècle, le Père Robert de Nobili (1606-1656) essaya de convertir les brahmanes, en entrant dans leur caste, tandis que son compagnon Fernandez se mêlait au contraire aux castes inférieures. Tous deux firent ainsi un grand nombre de conversions, mais au prix de concessions excessives, qui devaient amener plus tard la réprobation du Saint-Siège et par contre-coup la disparition presque entière de l'Église des Indes. — On verra plus loin les succès de François-Xavier et de ses émules au Japon, en Chine, et en Indo-Chine.

Dans les Indes Occidentales, à la suite de la découverte de Christophe Colomb, les soldats et les aventuriers espagnols, portugais, français avaient pris partout possession de vastes territoires, au nord comme au sud. Les Dominicains, les Franciscains, et d'autres prédicateurs de l'Évangile vinrent à leur suite et organisèrent des églises, d'abord dans les îles Saint-Domingue et Cuba, puis dans les différents pays de l'Amérique du Sud et du Nord : la Guyane, le Vénézuéla, l'ancien royaume des Incas, le Mexique, la Californie, le Canada ou Nouvelle-France. Mais presque partout la cruauté des envahisseurs faisait détester le nom chrétien par les Indiens, qu'ils réduisaient en esclavage, et formait ainsi à leur conversion un obstacle presque insurmontable. Ce n'est qu'en 1547, que les efforts persévérants de l'évêque dominicain de Chiapa, Barthé-

1. Voir ci-dessus, t. IV, p. 890 et suiv.

lemy de Las Casas († 1566), qui traversa sept fois l'Océan pour aller plaider à Madrid la cause des Indiens, réussirent à faire abolir l'esclavage, au moins pour eux.

Les missions américaines commencèrent alors à prospérer. Six jésuites, parmi lesquels les Pères Anchieta et Nobrega, débarquèrent en 1549 au *Brésil*, et y fondèrent en 1551 l'évêché de San-Salvador pour les nouveaux convertis. — De 1562 à 1569, le dominicain Louis Bertrand évangélisa les populations de la *Nouvelle-Grenade*. — De 1580 à 1582, les Franciscains entreprirent, mais sans grand succès, la conversion du Paraguay, conquis par l'Espagne en 1536. Les Jésuites, établis en 1586 dans la province de Tucuman, furent plus heureux. Reprenant une idée de Las Casas, ils résolurent d'écarter des Indiens convertis le contact corrupteur des Européens, et obtinrent du roi d'Espagne, Philippe III, l'autorisation de fonder des établissements d'indigènes ou *réductions*, dont ils auraient sous la suzeraineté du roi le gouvernement exclusif, et dans lesquels aucun Européen ne pourrait pénétrer sans leur permission (1606). Ce système réussit si bien, qu'à la fin du XVII[e] siècle il y avait au Paraguay trente « réductions », habitées par 280 000 Indiens. Ces réductions du Paraguay constituent, de tous les établissements des Jésuites en Amérique, à la fois le plus important et le plus curieux [1].

Ces entreprises hardies et continuelles, qui en moins d'un siècle avaient procuré la création d'églises sur toutes les plages du monde connu, amenèrent bientôt la fondation à Rome de deux institutions nouvelles qui couronnaient dignement la réforme catholique : la *Congrégation cardinalice de la Propagande*, organisée par Grégoire XV pour encourager les missions et leur imprimer une direction commune (1622), et le *Collège de la Propagande* ou *Collegium Urbanum*, destiné par Urbain VIII à la formation des missionnaires (1627). Dès lors, le mouvement d'expansion de l'Église dans les nouveaux mondes se trouvait régularisé et centralisé, et son nom de « catholique » tendait à redevenir une réalité.

1. Pour les détails, voir ci-dessus, t. IV, chap. XXIII, et ci-dessous, chap. XXIII.

BIBLIOGRAPHIE

I° Sur le concile de Trente. — **Documents.** — *Concilium delectorum cardinalium et aliorum prælatorum de emendandâ Ecclesiâ*, 1537 (reproduit dans **Mansi**, *Concil.*, supplém., V, 537). — *Canones et decreta concilii Tridentini*, édit. offic., Rome, 1564; édit. crit. par **Le Plat**, Anvers, 1779; édit. **Richter** et **Schulte**, *cum declarat. Conc. Trident. interpretum et resolut. thesauri S. Congreg. concil.*, Leipzig, 1853. — **Le Plat**, *Monumentorum ad historiam Concil. Trid. spectantium amplissima collectio*, 7 vol., Louvain, 1781-1787. — **Mendham**, *Mem. of the Council of Trent, principally derived from Ms.*, Londres, 1834. — **Theiner**, *Acta genuina SS. œcumenici Conc. Trid.*, Agram et Leipsig, 2 vol., 1874. — **Calenzio**, *Documenti inediti sul concilio di Trento*, Rome, 1874. — **Von Druffel**, *Monumenta Tridentina*, Munich, 1885. — **Th. Sickel**, *Zur Geschichte des Concils von Trient Aktenstücke aus Œster. Archiven*, Vienne, 1872. — *Instructions et lettres des rois Très Chrétiens, etc..., tirées des Mémoires de M. Dupuy*, Paris, 1654. — *Lettres et mémoires de François de Vargas, de Pierre de Malvenda, et de quelques évêques d'Espagne, touchant le concile de Trente*, avec remarques de **Le Vassor**, Amsterdam, 1699. — *Catéchisme romain*, dit *du Concile de Trente*.

Livres. — **Pietro Soave Polano (Fra Paolo Sarpi)**, *Istoria del Concilio Tridentino*, 1re édit. Londres, 1619, 2e éd. Genève, 1629, trad. française par **Le Courayer**, avec notes, Bâle, 1737 (ouvrage à lire avec précaution). — **Sforza Pallavicino**, S. J., *Istoria del Concilio di Trento*, 1re édit. Rome, 1656-1657, édit. annotée par Zaccaria, Rome, 1833, trad. française publiée par **Migne**, Paris, 1844 (réfutation de l'ouvrage précité [1]). — **Gœschl**, *Hist. du grand concile général de Trente*, Ratisbonne, 1840. — **Von Wessenberg**, *Die grossen Kirchenversammlungen des XV und XVI Jahrhund.*, Constance, 1840, liv. III et IV. — **Calenzio**, *Esame crit. lett. delle opere riguard. la storia del Concil. di Trento*, 1869. — **Albert Desjardins**, *Le pouvoir civil au concile de Trente*, et *La liberté des Pères au concile de Trente* (dans la *Revue critique de législation et de jurisprud.*, Paris, années 1869 et 1870). — **Maynier**, *Etudes historiques sur le concile de Trente*, Paris, 1874. — **Döllinger**, *Sammlung von Urkunden zur Geschichte des Concils von Trient*, Nordlingen, 1876. — **Guillemin**, *Le cardinal de Lorraine, son influence politique et religieuse*, 1881. — **Hefele-Hergenröther**, *Conciliengeschichte*, t. IX, Fribourg, 1890. — **Boyer**, *Dissert. sur la réception du Concile dans l'Église de France* [dans l'édit. de Pallavicino par **Migne**, t.I].

II° Sur les papes de l'époque. — **Documents et livres.** — **Léopold Ranke**, *Histoire de la papauté pendant les* XVIe *et* XVIIe *s.*, trad. Haiber et de Saint-Chéron, 2e édit. Paris, 3 vol., 1848 (9e édit. allemande, 1889). — **Pastor**, *Geschichte der Pæpste seit dem Ausgang des Mittelalters*, trad. Furcy-Raynaud, t. IV, Paris, 1892. — **Hœfler**, *Der Papst Adrian VI*, Vienne, 1880. — **Polidori**, *De vitâ Marcelli II comment.* Rome, 1744. — **Carracioli**, *Collect. hist. de vita Pauli IV*, Cologne, 1612. — **Bromato**, *Storia di Paolo IV*, 2 vol., Ravenne, 1748. — **G. Duruy**, *Le cardinal Carlo Caraffa* (1519-1561), *étude sur le pontificat de Paul IV*, Paris, 1883. — **Müller**, *Das Conclave Pius IV*, Gotha, 1889. — **Catena**, *Vita del P. Pio V*, Rome, 1586. — **Maffei**, *Vita di S. Pio*, Rome, 1712. — **De Falloux**, *Hist. de saint Pie V*,

1. Lire à ce sujet : Brischar, *Beurteilung der Kontroversen Sarpi's und Pallavicini's*, Tubingue, 1843; — et Balan, *Fra Paolo Sarpi*, Venise, 1887.

Paris, 1848. — **Ciappi**, *Delle attioni e santa vita di Gregorio XIII*, Rome, 1596. — **Leti**, *Vita de Sisto V*, Lausanne, 1609. — **Tempesti**, *Storia della vita e geste di Sisto V*, Rome, 1754, 2 vol. — **De Hübner**, *Sixte-Quint*, Paris, 1870, 2 vol. — **Capranica**, *Sixte-Quint*, 1884.

III° SUR LA RÉFORME CATHOLIQUE. — **Livres**. — **Maurenbrecher**, *Geschichte der Kathol. Reformation*, Bonn, 1881, et *Studien und Skizzen zur Geschichte der Reformationszeit*, 1874. — **Wiedemann**, *Geschichte der Reformation und Gegenreformation im Lande unter der Enns*, Prague, 1880 et s. — **Rodrigo**, *Hist. verdadera de la Inquisition*, Madrid, 1876-1887, 3 vol. — **Gams**, *Zur Geschichte der Span. Staatsinquisition*, Ratisbonne, 1878. — **Reusch**, *Histoire de l'Index* (en all.), 2 vol., 1883-1885. — **Kaulen**, *Geschichte der Vulgata*, 1868. — **Cordara**, *Hist. collegii Germanici et Hungarici*, Rome, 1770. — **Le Bret**, *Pragm. Gesch. der Bulle « In cœnd Domini »*, 1769 (à lire avec précaution). — **Hausmann**, *Geschichte der päpstlichen Reservatfælle*, 1868.

IV° SUR LES ORDRES RELIGIEUX. — **Documents et livres**. — **Hélyot**, *Hist. des ordres monastiques*, Paris, 1714-1719. — **Henrion**, *Hist. des ordres religieux*, Paris, 1835. — **Boverio**, *Annales Capucc.*, Lyon, 1632, 3 vol. — **Tugio**, *Bullarium ord. Capucc.*, Rome, 1740. — **Sainte Thérèse**, *Œuvres*, trad. Bouix, 11e éd. 1867. — **Hefele**, *Vie de sainte Thérèse* (en all.), 1882. — N... (carmélite), *Histoire de sainte Thérèse*, d'après les Boll., ses divers hist., et ses œuvres complètes, 1887, 2 vol. — *Vie et œuvres de saint Jean de la Croix*, trad. (sur l'édit. de Séville de 1702), 4 vol., 1880. — *Chroniques de l'ordre des Carmélites de la réforme de sainte Thérèse, depuis leur introd. en France*, Troyes, 1846, 5 vol. — **Haudiquer**, *Hist. de Dom Didier*, Paris, 1772. — **Lüben**, *Der heilige Cajetan von Thiene*, 1882. — *Vita Hieronymi Æmiliani* (dans les Bollandistes, février, t. II). — **Postel**, *Vie de sainte Angèle de Brescia*, 2 vol. 1878. — **Sainte-Foix**, *Annales de l'ordre de sainte Ursule*, Clermont-Ferrand, 1858. — **Poesl**, *Vie de Philippe de Néri* (en all.), 1857. — **Capecelatro**, *Vita di s. Filippo Neri*, Rome, 1878. — **Dieringer**, *Der heil. C. Borromeo und die Kirchenverbesserung seiner Zeit*, Cologne, 1846. — **Sala**, *Documenti circa la vita et le gesti di san Carlo Borromeo*, Milan, 1857 et suiv. — **Sala**, *Biographia di S. C. Borromeo*, Milan, 1858. — **Ch. Sylvain**, *Histoire de saint Charles Borromée*, Lille, 1884, 3 vol. — **Huber**, *Vie de Joseph Calasanzio* (en all.), 1886. — **Saglier**, *Vie de saint Jean de Dieu*, Paris, 1877. — **Nourrisson**, *Le cardinal Pierre de Bérulle*, Paris, 1856. — **Houssaye**, *M. de Bérulle*, Paris, 1872-1875. — **Ad. Perraud**, *L'Oratoire de France au* XVIIe *et au* XIXe *siècle*, Paris, 1865. — **Tassin**, *Hist. litt. de la Congrég. de Saint-Maur*, Paris, 1770. — **Jadart**, *Mabillon*, 1881. — **Emm. de Broglie**, *Mabillon et la société de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés à la fin du* XVIIIe *siècle*, 2 vol., 1888. — **Saint François de Sales**, *Œuvres complètes*, Paris, 1834, 16 vol. — **Perennès**, *Hist. de saint François de Sales*, Paris, 1864, 2 vol. — **Hamon**, *Vie de saint François de Sales*, Paris, 1866, 2 vol. — **Sainte Chantal**, *Œuvres*, édit. Migne. Paris, 1862. — **Bougaud**, *Hist. de sainte Chantal*. Paris, 1868, 2 vol. — **Comtesse de Menthon**, *Sainte Jeanne-Françoise de Chantal, sa vie et ses œuvres*, Paris, 1878, 6 vol. — **Abelly**, *Vie de saint Vincent de Paul*, Paris, 1664 (souvent rééditée). — **Maynard**, *Vie de saint Vincent de Paul*, Paris, 1860, 4 vol. — **Chantelauze**, *Vie de saint Vincent de Paul*, Paris, 1882. — *Lettres de saint Vincent de Paul*, Paris, 1882. — **Gabillon**, *Vie de Mlle Le Gras*, Paris, 1676. — **De Richemont**, *Mlle Le Gras*, Paris, 1883. — **Faillon**. *Vie de M. Olier*, 1855, 3 vol.

V° SUR LES JÉSUITES. — **Documents**. — **Consalvi**, *Acta antiquissima Ignatii* (apud Boll. Jul. VIII). — *Cartas de sancto Ignatio de Loyola*. Madrid,

1874-1879. — **Ribadeneira** († 1611), *Vita Ignatii* et *Vita S. Francisci de Borgia*, plus. édit. — *Historia Soc. Jesu*, auct. **Orlandino**, **Sacchino** et aliis, Rome et Anvers, 1615-1750. — *Corpus Institutorum Soc. Jesu*, Anvers, 1702. — *Institutum Soc. Jesu*, Prague, 1757.

Livres. — **1° Généralités.** — **Dallas** (protestant), *History of the Jesuits*, Londres, 1816. — **Crétineau-Joly**, *Histoire de la Compagnie de Jésus*, 3e éd., 1851, 6 vol. — **Prat**, *Recherches histor. et crit. sur la Comp. de Jésus*, Lyon, 1876. — Auteurs hostiles aux Jésuites : **Zirngiebl**, *Studien ueber das Institut der Gesellschaft Jesu*, Leipzig, 1870. — **Huber**, *Die kirchlich-polit. Wirksamkeit des Jesuitenordens*, Berlin, 1873, et *Der Jesuitenorden nach seiner Verfassung und Doctrin*, Berlin, 1873. — **J. Friedrich**, *Beitræge zur Geschichte des Jesuitenordens*, Munich, 1881.

2° Monographies. — **Reiffenberg**, *Hist. Soc. Jesu ad Rhenum inferiorem*, Cologne, 1764. — **Foley**, *Records of the english province of the society of Jesus*, Londres, 1878. — **Jardine**, *A narrative of the Gunpowder Plot*, Londres, 1857.

3° Biographies. — **Genelli**, *Leben des heil. Ignatius*, Inspruck, 1848. — **Baumgarten**, *Ignatius von Loyola*, Strasbourg, 1880 (hostile aux Jésuites). **Ch. Clair**, *Vie d'Ignace de Loyola*, Paris, 1891. — **Dorigny**, *Vie du R. P. Pierre Canisius*, Avignon, 1829. — **Riess**, *Der sel. Canisius*, Fribourg, 1865. — Les *Vies de François-Xavier*, citées ci-dessous. — **Pierre d'Orléans**, *Vie de Stanislas Kotska*, Paris, 1733. — **Cepari**, *Vie de saint Louis de Gonzague*, Rome, 1616. — **Deynoodt**, *Vie de Jean Berchmans*, Bruxelles, 1888.

VI° Sur les missions. — **Documents et livres.** — **1° Généralités.** — **Henrion**, *Hist. générale des missions cathol. depuis le XIIIe siècle*, Paris, 1846-1847, 2 vol. — **Hahn**, *Geschichte der katholischen Missionen*, 1857-1863, 5 vol. — **Kalkar**, *Gesch. der rœmischkathol. Missionen*, trad. all. du danois, 1867, et *Gesch. der christlichen Missionen*, 1879-1880, 2 vol.

2° Monographies. — **Norbert**, *Mémoires hist. sur les missions des Jésuites aux Indes Orientales*, Besançon, 1747. — **Yeates**, *Indian Church hist.*, Londres, 1818. — **Hough**, *Hist. of christianity in India*, Londres, 1839. — **Muellbauer**, *Gesch. der kathol. Missionen in Ostindien*, Munich, 1852. — **De Charlevoix**, *Hist. du christianisme dans l'emp. du Japon*, Rouen, 1715. — **Crasset**, *Hist. de l'Église du Japon*, 1715. — **Pagès**, *Hist. de la religion chrét. au Japon*, 1869-1870. — **Trigaut**, *De christ. exped. apud Sinas ex comm. Riccii*. Augsbourg, 1616. — **Adam Schall**, *Relatio de ortu et progressu fidei orthod. in regno Chinensium*, Ratisbonne, 1672. — **Pachtler**, *Das Christenthum in Tonkin und Cochinchina, dem heutigen Annamreiche*, 1861. — **Gonzales d'Avita**, *Teatro de las iglesias de las Indias*, Madrid, 1649. — **Bourgoing**, *Histoire des missions d'Amérique*, Paris, 1654. — **Muratori**, *Il christianesimo felice nelle missioni del Paraguay*, Venise, 1743. — **De Charlevoix**, *Hist. du Paraguay*, Paris, 1765. — **Hagnez**, *Regno Gesuitico del Paraguay*, Lisbonne, 1770 (hostile aux Jésuites). — **Gothein**, *Der christ. Soc. staat der Jesuiten in Paraguay*, Leipzig, 1883 (hostile aux Jésuites). — **Marcellino da Civezza**, *Storia univ. delle miss. francescane*, Rome, 1860. — **Carayon**, *Relations inédites des missions de la Comp. de Jésus*, Paris, 1864. — **Bayerus**, *Hist. congreg. cardinal. de propaganda fide*, 1670. — **Mejer**, *Die Propaganda*, 1853, 2 vol.

3° Biographies. — *Vies de saint François-Xavier* par **Tursellin**, Rome, 1594; **João de Lucena**, Lisbonne, 1600; **Bouhours**, 1855; **N. Greff**, 1885. — **Baumstark**, *Barthol. de Las Casas*, Fribourg, 1878. — **Fabie**, *Vida y escritos de D. Fr. Bartolomé de Las Casas, obispo de Chiapa*, Madrid, 1880, 2 vol.

CHAPITRE II

L'ŒUVRE DE PHILIPPE II

1559-1598

I. — *Unification de la Péninsule.*

Philippe roi d'Espagne. — C'est à peine si l'histoire connaît Charles-Quint sous le nom de Charles Ier d'Espagne. L'Empereur a fait oublier le roi catholique, le monarque cosmopolite a relégué au second plan le souverain de l'Aragon et de la Castille. Il n'en fut pas de même de son fils. Philippe II, qui crut et voulut continuer le règne de son père, inaugura, sous bien des rapports, un système nouveau. Bien qu'il eût adopté les vastes ambitions de son prédécesseur et ses projets de domination universelle, il fut obligé par la nécessité et conduit par ses goûts à rendre la prépondérance aux États de la Péninsule; il la tira de son effacement pour la mettre au premier rang de ses préoccupations et de ses affections; il s'y établit à demeure sans vouloir la quitter jamais, quelque intérêt pressant qui l'appelât au dehors; de là, comme du centre, il prétendit régler les mouvements de l'Europe, dompter l'hérésie, diriger la papauté et faire de la puissance espagnole le principal moteur du monde chrétien.

Il avait été élevé en Espagne dans les habitudes nationales

de dignité froide, de réserve hautaine. Quand son père l'appela en Allemagne, il déplut à tous les peuples qu'il visita par sa morgue et son mutisme, par ses défauts, comme par ses qualités : les Allemands méprisaient sa sobriété; les Flamands le trouvaient maladroit aux exercices du corps. Sur les conseils de sa tante, la reine Marie, et de Charles-Quint, il fit effort pour commander à sa nature et s'imposa l'affabilité. Mais si le respect et la docilité qu'il montrait aux désirs de son père, si la politique l'amenaient à se maîtriser, le naturel reprenait souvent le dessus; l'Espagnol reparaissait avec sa superbe. Charles-Quint aimait à rappeler qu'il était né à Gand; Philippe se considérait presque comme un étranger hors de la Péninsule : souverain, mais non fils du pays. Il se sentit blessé au cœur le jour où les États généraux des Pays-Bas demandèrent le renvoi des troupes espagnoles. « N'exige-t-on pas aussi, s'écria-t-il, qu'en ma qualité d'Espagnol je quitte le pays et y renonce à toute autorité! » De pareils sentiments ne pouvaient que lui attacher ses peuples de la Péninsule. Que l'on songe à la plainte éternelle des Cortès castillanes sur les absences de Charles-Quint, et l'on comprendra sans peine quelle joie éprouva la nation à posséder un souverain qui était bien à elle, qui vivait au milieu d'elle, qui partageait ses idées et ses sentiments. Aussi n'est-ce pas de l'affection qu'elle voua à son nouveau maître; ce fut une sorte de vénération et de culte. Cette idolâtrie a survécu au temps; Philippe II est resté le plus populaire et le plus admiré des rois d'Espagne.

Aussitôt qu'il eut signé avec la France le traité de Cateau-Cambrésis et réglé l'administration des Pays-Bas, il partit pour l'Espagne, où il aborda le 8 septembre 1559. La composition de son entourage était significative : les hommes qu'il honorait de sa confiance étaient des Espagnols. L'ancien Conseil d'État cosmopolite, recruté maintenant suivant les préférences du prince, comprenait le duc d'Albe, Ruy Gomez de Silva, prince d'Eboli, le duc de Feria, le prieur de Saint-Jean, Antonio de Tolède, tous membres de l'aristocratie castillane. Le plus éminent des collaborateurs de Charles-Quint, le Franc-Comtois Granvelle, confiné à Bruxelles, n'en faisait plus que nominalement partie.

Des princes italiens, Fernand Gonzague, Octave Farnèse, n'étaient plus admis qu'au Conseil de guerre avec les simples colonels, au « Conseil de la plèbe », comme ils disaient par moquerie.

L'Espagne redevenait le centre de la monarchie, et, dans l'Espagne, la Castille. C'est dans ce royaume que fut établie la capitale. Charles-Quint, dans sa vie vagabonde, avait séjourné tour à tour dans les différentes résidences royales, Tolède, Valladolid. Le personnel administratif qui le suivait n'était ni nombreux ni encombrant. Avec le nouveau souverain, qui multiplia les Conseils, les *Juntes* et développa outre mesure le nombre des scribes et des fonctionnaires, une résidence fixe était nécessaire.

Les Conseils. — De Madrid partent désormais les ordres. Là siègent de nombreux comités consultatifs, destinés à examiner les grands intérêts de la monarchie, à proposer des avis, à éclairer le prince. Car si Philippe II règle en maître absolu les affaires de l'État, avant d'engager l'avenir du pays il cherche à se bien renseigner. De là, sous un gouvernement personnel, qui semblerait devoir tout réduire à l'action d'un homme, le luxe et les complications d'une bureaucratie. Les origines de cette organisation savante remontaient à Ferdinand et Isabelle la Catholique. Le Conseil d'Aragon, le Conseil de Castille, le Conseil d'État, le Conseil des Ordres, le Conseil de l'Inquisition, le Conseil des Indes avaient été créés alors pour assister les souverains dans l'administration des royaumes de la Péninsule, des conquêtes italiennes et des possessions d'outre-mer. Charles-Quint avait à peine touché au gouvernement intérieur de la Castille et de l'Aragon, mais il concentra l'expédition des affaires extérieures dans les deux chancelleries d'Espagne et d'Allemagne, dirigées par les Granvelle et Los Cobos; le rôle du Conseil d'État tomba à rien; celui des trois secrétaires d'État fut considérable. Philippe II, plus ombrageux que son père, n'était pas d'humeur à supporter ces façons de ministres dirigeants. Il ne pouvait plus être question d'une chancellerie allemande. Quant à la chancellerie d'Aragon, subordonnée au Conseil d'Aragon, elle passa dé la situation de ministère d'État à celle d'une simple direction. Le roi entendit gérer directement

les affaires de Milan et de Naples; et il créa, pour s'éclairer, un Conseil d'Italie. Les Pays-Bas furent aussi représentés à Madrid par un Conseil. Il y eut un Conseil de Portugal après la conquête de ce pays. Si l'on compte encore le Conseil de la Croisade, organisé aux débuts du règne de Charles-Quint, le Conseil de la Chambre, annexe du Conseil de Castille et chargé de l'expédition des grâces et des bénéfices, le Conseil de la Guerre, qui était une forme ou fonction du Conseil d'État, on arrive au chiffre énorme de treize conseils, de compétence diverse, qui avaient une action ou nationale, comme les Conseils d'Aragon et de Castille, ou générale, comme le Conseil d'État, ou mixte, comme le Conseil de l'Inquisition, dont l'autorité, acceptée par tous les peuples de la Péninsule, était repoussée avec autant d'horreur par les Napolitains que par les Flamands. Pour toutes les difficultés qui surgissent comme pour l'expédition des affaires courantes, le prince a, sous la main, un personnel d'hommes capables, dévoués à sa personne et à l'État, qui mettent à le bien instruire de ses intérêts le concours de leur intelligence et de leur zèle. Ce n'est pas tout. Sans parler du confesseur, qui a en Espagne une influence reconnue, avouée, légale, il est toujours libre de constituer des *Juntes* temporaires, composées soit des membres des différents conseils, soit de personnages nouveaux. Et Philippe II eut souvent recours à ce procédé complémentaire d'information.

Gouvernement personnel et conseillers influents. — Il écoutait, mais il décidait. Il voulait bien recourir aux lumières de ses sujets, mais il entendait tout régler par les siennes propres. Plus encore que son père, il eut la passion du pouvoir absolu. Il eut des favoris, il eut des serviteurs très appréciés; jamais il ne partagea le pouvoir avec eux, ni même la besogne du pouvoir. Ni le prince d'Eboli, ni le duc d'Albe ne s'élevèrent au-dessus de la condition de conseillers influents, de représentants autorisés, de porte-parole du souverain. Ces deux hommes, dont l'un était la créature de Philippe II, l'autre, le membre le plus éminent de l'aristocratie castillane, n'avaient que leur place au Conseil d'État. Ils étaient naturellement rivaux et représentaient les tendances les plus opposées : le

premier, partisan des tempéraments et de la modération, toujours prêt à ouvrir une voie aux moyens de conciliation, et décidé à agir sur les peuples par la douceur, comme il régnait sur l'esprit de son maître par la réserve, le dévouement silencieux, et le souci de s'effacer; le second, brutal, colérique, enclin aux solutions rigoureuses, dévoué sans docilité, ambitieux sans complaisance, compromettant par son zèle, odieux par son orgueil. Autour de ces chefs de partis se groupait le reste des conseillers. Bien loin d'apaiser ces discordes, le roi voyait de grands avantages à les entretenir. Sa présence au Conseil d'État eût pu contenir les passions. Aussi se gardait-il bien d'y paraître.

Il faisait de ces divisions la règle de sa conduite; jamais il n'accorda sa faveur à un homme seul; il la partageait toujours. Aussitôt que le duc d'Albe fut parti pour les Pays-Bas, Diego de Espinosa entra en scène. Jamais on ne vit fortune plus subite que celle de ce prêtre, élevé en quelques années à la présidence du Conseil de Castille, au poste de grand-inquisiteur, à la dignité de cardinal. Mais le roi prit ombrage de sa propre créature; il se lassa, dit-on, de tirer son bonnet à ce prince de l'Église qui lui devait tout. Un jour que le ministre rendait compte des affaires de Flandre, il l'interrompit avec colère : « Est-ce ainsi que tu mens? » Ce mot tua le favori.

Alors surgit l'influence d'Antonio Perez. Ce bâtard de prêtre, nourri avec soin par son père, le secrétaire d'État Gonzalo Perez, avait voyagé en Italie et en Allemagne et laissé sur les grandes routes de l'Europe, avec la morgue et la rudesse espagnoles, les mœurs simples et les préjugés de la classe des légistes. C'est un brillant gentilhomme que ce jeune secrétaire d'État; il aime les parfums, les riches vêtements, les demeures décorées de peintures, ornées de tableaux, remplies de bibelots précieux. Sa maison est un musée, ouvert à tous les visiteurs illustres par un maître aimable et généreux. Il sait les paroles et les promesses qui gagnent les cœurs; il n'a point la réserve hautaine de sa race; il tient à plaire et à charmer. Son luxe, ses mœurs, ses dépenses ne semblaient pas faites pour attirer Philippe II; et cependant il fut séduit comme tant d'autres. La

sympathie qu'il ressentit eut tous les caractères d'une passion. Ce prince, entiché de sa grandeur et si soucieux de tenir les grands à distance, s'oublia, pendant une maladie de Perez, jusqu'à aller demander de ses nouvelles à sa porte. Cette manifestation fit scandale. « Le roi, dit le comte de Luna, l'aimait, paraît-il, et se satisfaisait de telle manière qu'il se livrait à des excès. » — La réaction, comme on le verra, fut terrible.

Don Juan Idiaquez et don Cristobal de Moura (ou Mora), qui furent les conseillers influents des dernières années du règne, eurent un crédit moins éclatant, mais plus sûr que leurs prédécesseurs. La vieillesse de Philippe II et leur accord les sauvèrent probablement de la disgrâce.

Jamais souverain ne fut plus jaloux de son pouvoir; toute supériorité de talent, d'intelligence, de situation l'offusquait. Il fut son propre premier ministre. Il ne consentait pas même à laisser à ses conseillers la besogne administrative. Jusqu'aux approches de la vieillesse, il voulut tout voir de ses yeux. Ce fut seulement en 1586 qu'une grave maladie le décida à prendre quelque relâche. Mais qu'il eut de peine à se résigner à ce demi-repos! Il abandonna l'examen des affaires à un Conseil, composé de don Juan Idiaquez, de don Cristobal de Moura, et du comte de Chinchon, mais il se réservait toujours la décision. Encore son orgueil souffrait-il de cette sorte de partage. Aussi voulut-il que les délibérations de ses collaborateurs fussent tenues secrètes et qu'elles eussent lieu la nuit, au palais; de là le nom, donné à ce conseil, de « Junte de nuit ».

Il avait de ses devoirs comme de ses droits l'idée la plus haute. Sous les exigences inflexibles de la raison d'État pliaient toutes les considérations, sauf l'intérêt religieux. Il se considérait comme le premier serviteur du pays. C'est un office, disait-il, et le plus grand de tous, que celui de roi. Sans remords il fit à cette idole des sacrifices sanglants; mais il serait injuste de se le représenter sans hésitations et sans scrupules. Il n'est brutal, prompt, furieusement résolu que contre l'hérésie.

Les protestants espagnols. — Son règne s'ouvre sur la découverte de groupes protestants dans la Péninsule. La

Réforme, qui s'étalait en Allemagne et se répandait dans les Pays-Bas, s'était glissée jusqu'au sein de l'Espagne orthodoxe. On sait la fureur de Charles-Quint à cette nouvelle et ses sanglants appels à la répression. L'Inquisition n'avait pas besoin d'être stimulée; elle voyait avec colère une nouvelle erreur s'ajouter aux erreurs qu'elle était chargée de détruire. Quand elle pensait n'avoir plus qu'à punir les rechutes des Juifs et des Maures convertis, elle se trouvait en présence d'une hérésie qui n'avait rien de commun avec les traditions de race et ne provenait que d'un simple égarement de l'esprit. Aussi traita-t-elle les dissidents plus cruellement que s'ils eussent été des Morisques ou des Judaïsants. Il est à noter que les réformés, à Séville du moins, étaient pour la plupart d'origine juive. L'Église et l'État s'unirent dans un commun effort contre cette secte perverse. Le pape Paul IV adressa au grand-inquisiteur une bulle qui l'autorisait à livrer au bras séculier les prêcheurs, encore qu'ils ne fussent pas relaps, et tous les hérétiques dignes de la peine capitale, même s'ils abjuraient, au cas où ils se convertiraient « non de cœur et par un pur mouvement de conscience », mais par crainte de la mort ou de la prison : pouvoir redoutable qui laissait aux juges la liberté d'interpréter les actes de repentir et d'incriminer les intentions!

Ils exécutèrent à la rigueur les instructions pontificales. Un premier auto-da-fé fut célébré à Valladolid le 21 mai 1559. Parmi les hérétiques qui y parurent, seize étaient condamnés à la prison perpétuelle, au bannissement ou à des peines temporaires; quatorze périrent dans les flammes. On attendit l'arrivée du roi pour célébrer avec le plus grand éclat un second et plus terrible « acte de foi ». Plus de deux cent mille personnes accoururent de tous les points de la Castille pour assister à cette fête de la mort. La plupart des victimes du Saint-Office étaient des femmes : sept religieuses du couvent de Belén, une Clarisse de Valladolid. Quand ces tristes figurants eurent été conduits en face de l'échafaud, où se dressait la croix verte de l'Inquisition, le grand-inquisiteur, Valdès, se tourna vers le roi : « *Domine, adjuva nos* ». Philippe se leva, et tira l'épée comme pour témoigner de son zèle destructeur. Valdès alors

lut à voix haute la formule du serment qui obligeait le prince à soutenir l'Inquisition contre tous ses ennemis et à poursuivre l'extermination de l'hérésie. Et Philippe dit : « Je le jure. »

Parmi les condamnés à mort se trouvait un capitaine italien, don Carlos de Sese, qui s'était établi en Espagne et y avait épousé une descendante de don Pedre. C'était un homme énergique dont le courage et la résolution ne se démentirent pas un instant. Quand il passa devant le roi, il l'interpella vivement : « Pourquoi me laissez-vous brûler? » Et lui, de répondre : « Si mon fils était aussi pervers que vous, j'apporterais moi-même le bois pour le brûler. »

Triomphe de l'orthodoxie. — Toute sa vie, il persista dans ses sentiments. L'hérésie lui inspirait une sorte d'horreur. Aussi, pour en préserver l'Espagne, n'hésita-t-il pas, au moindre soupçon, à sacrifier les plus nobles personnages, les hommes qu'il avait honorés de sa confiance et revêtus des plus hautes charges. Ainsi fut arrêté et emprisonné comme suspect Bartolomé Carranza, ancien confesseur de Charles-Quint, un des docteurs éminents du concile de Trente, archevêque de Tolède et primat des Espagnes. Valdès, jaloux de sa gloire et de sa fortune, prétendait relever dans ses *Commentaires sur le catéchisme chrétien* des propositions qui sentaient l'hérésie. On incriminait même les dernières exhortations qu'il avait adressées à Charles-Quint expirant : « Voilà, dit-il en lui montrant le crucifix, voilà celui qui répond pour tous; il n'y a plus de péché, tout est pardonné. » Ces paroles furent interprétées, au sens protestant, comme si elles impliquaient la doctrine de la Justification par la foi. C'est en vain que Pie IV éleva la voix en faveur du respectable prélat et évoqua la cause devant son propre tribunal. Le roi, par orgueil et par politique, refusait de se dessaisir. Il fallut toute l'énergie de Pie V et la menace de l'interdit pour l'obliger à rendre le prévenu à son juge naturel. Il y avait huit ans que Carranza était prisonnier. Telle fut l'obstination de Philippe à défendre l'autorité de sa Cour religieuse, que Rome, après une enquête de neuf ans, n'osa pas prononcer l'acquittement pur et simple de l'archevêque.

Désormais dans l'Église espagnole tout fléchit sous cette

redoutable surveillance. Un tribunal de légistes et de moines mena l'épiscopat comme le reste de la nation. Les plus saints personnages n'échappèrent point à l'esprit de suspicion et de défiance, à l'humeur inquiète d'une police toujours en éveil. Ignace de Loyola, saint François Borgia, sainte Thérèse elle-même excitèrent ses craintes. Le doux et tendre théologien de Salamanque, don Luis de Léon, fut gardé longtemps prisonnier. Carranza ne fut pas le seul prélat qui ait eu à souffrir de cette orthodoxie farouche : les archevêques de Grenade et de Santiago, les évêques de Lugo, de Léon, d'Almeria subirent l'affront d'une enquête inquisitoriale.

Il n'est point d'intérêt qui parût digne d'être mis en balance avec le maintien de l'unité morale et religieuse. Les procès de Valladolid et de Séville prouvaient les relations qui existaient entre les protestants espagnols, l'Allemagne et Genève. Philippe osa concevoir le dessein de couper tous les liens qui rattachaient la Péninsule aux centres intellectuels de l'Europe; il voulut isoler son peuple des peuples chez qui florissait l'esprit de doute et de libre examen. Ses mesures furent décisives; il fit défense à ses sujets d'aller s'instruire ou enseigner hors de ses États : les écoles nationales devaient suffire. Il exigea que les étudiants et les maîtres qui étaient attachés à des universités étrangères quittassent immédiatement leurs études ou leurs chaires, sous la sanction des peines les plus fortes. Il réussit. L'Espagne resta fermée aux influences qui se faisaient sentir dans le reste de l'Occident. Mais si elle fut préservée des troubles religieux qui ensanglantèrent les royaumes voisins, elle n'éprouva pas non plus ces agitations fécondes qui, au prix de bien des douleurs, renouvellent les âmes et transforment les nations.

Les Morisques. — Le fanatisme a fait plus de mal en Espagne qu'ailleurs la lutte des partis religieux. Les Maures convertis faisaient des chrétiens douteux. L'Inquisition sentait bien qu'elle ne parvenait pas à les transformer en Espagnols authentiques. S'ils observaient extérieurement les pratiques du culte catholique, ils restaient, au fond de l'âme, attachés à la foi de leurs pères. Ils étaient obligés de faire baptiser

les enfants, mais ils s'empressaient, après la cérémonie, d'effacer la trace de l'eau sainte, et de les circoncire. Les épousées se rendaient à l'église déguisées en Castillanes; de retour au logis, elles jetaient bas cet habit d'emprunt, se paraient du costume national et célébraient leurs noces au son des instruments, avec l'accompagnement traditionnel des chants et des danses. Les mœurs de ces populations, leurs habitudes, leurs usages étaient restés les mêmes qu'avant la conquête; elles n'entendaient pas plus la langue que la religion des vainqueurs. Un Maure se mourait; le curé de la paroisse vint le voir, le confessa, lui donna la communion; puis il l'avertit de se tenir prêt à recevoir le dernier sacrement. « Eh quoi? dit le malade, trois supplices en un seul jour : communion, confession, extrême-onction! » Il y avait entre les deux races incompatibilité de génie. L'esprit industrieux des vaincus, leur ardeur au travail, leur habileté à s'enrichir répugnaient à des conquérants pauvres et paresseux; l'usage des bains chauds passait pour mollesse et corruption. Après un demi-siècle de possession, l'Espagne s'apercevait qu'elle tenait les corps, mais que les âmes échappaient à son empire. Les violents attribuaient cet insuccès à la tiédeur du gouvernement et pensaient réussir à force d'intolérance. L'avènement de Philippe II remplit toutes leurs espérances. A la demande des Cortès de Tolède (1560), le roi commença par défendre aux Maures de Grenade d'avoir des esclaves nègres, sous prétexte qu'ils élevaient ces êtres innocents dans la religion de Mahomet. S'il n'osa pas les désarmer comme il le fit dans le royaume de Valence, il laissa le gouverneur de la province, le marquis de Mondejar, renouveler un vieux règlement qui les obligeait à déclarer leurs armes et à se munir d'une autorisation toujours révocable. Ces vexations ne firent qu'accroître le mécontentement et jetèrent dans les montagnes les gens hors la loi. Le clergé ne montrait pas moins de zèle. A la sollicitation de l'archevêque de Grenade, don Pedro Guerrero, le pape écrivait au roi qu'une coupable indifférence laissait perdre tous les jours les âmes des Morisques. Un synode réuni à Grenade demanda l'application de l'ordonnance de 1526.

Ainsi sollicité de tout côté, Philippe II forma une Junte chargée d'examiner la question morisque. Elle était présidée par Espinosa, esprit dur, orgueilleux, à qui son maître destinait la succession de Valdès. Il fit voter, malgré l'opposition du duc d'Albe, un ensemble de mesures oppressives, destinées à ruiner l'esprit particulariste : défense aux Maures de porter le costume national; suppression des bains chauds; obligation d'exposer à tous les regards les fêtes de la vie privée. Le jour des noces, les portes resteraient ouvertes, et le premier venu pourrait pénétrer dans la maison. Comme si les auteurs du projet avaient pris à tâche d'insulter à tous les préjugés de la pudeur musulmane, ils exigeaient encore que les femmes sortissent le visage découvert. Ce n'était pas tout : ils proscrivaient l'usage de la langue arabe dans tous les actes publics et voulaient que, dans un laps de trois ans, les Maures, même perdus au fond des plus pauvres villages, eussent appris le castillan et n'employassent plus que cette langue. Cet article, d'une exécution impossible, semblait imaginé pour les pousser à bout, les mettre en faute et autoriser toutes les rigueurs. Philippe accepta les résolutions de la Junte et leur donna force de loi (novembre 1566). Il semble pourtant qu'il ait éprouvé, sinon des scrupules, du moins quelque hésitation à contresigner cette déclaration de guerre. On a l'aveu d'Espinosa que le roi ne s'était décidé à donner son approbation que parce qu'on lui avait fait de son refus un cas de conscience. Quand les Morisques députèrent auprès de lui pour lui représenter l'injustice de l'édit, il accueillit les délégués sans colère, mais déclara qu'il ne changerait rien à sa résolution, car il l'avait prise sur l'avis de personnes graves, doctes, de bon renom. Le capitaine général de Grenade, le marquis de Mondejar, n'eut pas plus de succès que ses administrés. Les grands seigneurs, intéressés à la prospérité du pays, ne cédaient pas aussi facilement que le peuple aux suggestions d'un fanatisme aveugle. Philippe II lui-même n'aurait peut-être jamais songé à ces cruelles mesures sans les excitations du clergé. Mais sa responsabilité reste entière : il était le maître.

Au moins aurait-il fallu prévoir une résistance. Espinosa

refusa à Mondejar des troupes de renfort. L'inquisiteur Deza, chargé d'appliquer l'ordonnance, refusa le concours de l'autorité militaire; il se flattait de mener tout un peuple avec quelques alguazils.

Des bandes couraient déjà le pays. Cette agitation n'ouvrit pas les yeux à ces fanatiques béats. Ils furent surpris par une insurrection, qui n'était que l'explosion des haines accumulées. Les Espagnols, épars dans les campagnes, furent mis à mort, avec des raffinements de cruauté, par une populace habituée à les détester et à les craindre. Les femmes, avant de mourir, subirent les derniers outrages. Ce fut surtout sur les prêtres, les religieuses et les moines que s'exerça la barbarie ingénieuse de ces faux chrétiens. On leur crevait les yeux, on leur arrachait la langue. On les faisait mourir lentement, en les dépeçant membre à membre. Les outrages alternaient avec les coups. « O sainte mère de Dieu! » gémissait une victime. — « Chien! Dieu n'a point de mère. »

Ces vengeances n'avançaient point les affaires de l'insurrection. Elle avait débuté par un grave échec, en manquant Grenade. L'ancienne capitale du pays, son boulevard, restait aux mains des chrétiens. Des soldats improvisés n'étaient pas capables de tenir tête aux vieilles bandes espagnoles. Le marquis de Mondejar culbuta les insurgés, pénétra à l'intérieur du pays, établit des garnisons, occupa les points stratégiques. Tout paraissait terminé, et cependant la révolte dura deux ans encore. A la persuasion de Deza, qui trouvait Mondejar trop lent et surtout trop humain, Philippe partagea le commandement entre le capitaine général et le marquis de Los Velez. Cette division, les rivalités des chefs relâchèrent les ressorts de la discipline. Les troupes désertèrent pour courir au pillage. A Grenade, Deza, fou de colère et de peur, fit massacrer 150 notables grenadins qu'il avait pris pour otages. Les excès des soldats, la barbarie de l'inquisiteur ranimèrent l'insurrection qui paraissait éteinte. Un nouveau roi, Aben-Boo, énergique et ardent, souleva toutes les montagnes.

Philippe se décida à donner le commandement suprême à son frère naturel, don Juan d'Autriche. Ce prince, né d'un

caprice de Charles-Quint pour une belle fille de Ratisbonne, avait été élevé dans l'ignorance de son origine par Luis Quijada, vrai type de gentilhomme castillan, droit, loyal, intègre. Ce fut seulement dans un appendice de son testament que le vieil empereur recommanda le jeune Geronymo à la bienveillance de Philippe II. Celui-ci, soucieux d'honorer Charles-Quint jusque dans ses faiblesses, témoigna à ce frère inconnu une grande tendresse. Il lui constitua une maison, lui accorda la plupart des privilèges réservés aux infants et le mit à la tête d'une escadre qui avait mission de châtier les Barbaresques. Le jeune prince se montra digne de sa naissance et de sa fortune. Il ouvrit contre les infidèles cette brillante carrière qui devait aboutir au terme glorieux de Lépante. Chargé de soumettre les Morisques, il ne se contenta pas, comme le voulait le roi, de faire figure à Grenade de généralissime et de confier les opérations contre les insurgés à des chefs subalternes. La gravité des événements lui imposait un rôle plus actif, plus conforme à sa bouillante nature. Il marcha en personne contre les Maures qui s'étaient retranchés dans la ville de Galera. La place fut emportée après de sanglants assauts. Bien que cet effort eût affaibli l'armée et que quelques jours après, à Seron, les vainqueurs se fussent enfuis devant les vaincus, les Maures étaient incapables de profiter d'un retour de fortune. Aben-Boo avait été assassiné; le pays était ruiné. D'Italie, des Pays-Bas, des renforts arrivaient à don Juan. Le duc d'Albe envoya 3000 Wallons des vieilles bandes. Il fallut se rendre à discrétion.

Philippe II, toujours formaliste, avait demandé à son conseil quelle punition méritaient les insurgés. Les juristes répondirent que l'esclavage était le juste châtiment de leur rébellion. Il s'en tint au bannissement. Déjà, même avant la fin de la guerre, tous les habitants de Grenade, de race maure, encore qu'ils n'eussent pas pris part à la lutte, avaient été réunis dans les églises, recensés par les greffiers royaux, distribués par groupes, et expédiés en Castille sous l'escorte de soldats. Cette lugubre troupe laissa beaucoup des siens sur les routes poudreuses de l'exil; les uns furent tués par leurs surveillants,

d'autres vendus comme esclaves; beaucoup moururent de fatigue; bien peu arrivèrent au terme.

C'était maintenant le tour des autres habitants du royaume. Le roi était résolu à ne pas laisser un Morisque sur cette terre de perdition; tout ce qui n'était pas Espagnol et chrétien d'origine dut partir. Le pays fut, pour ainsi dire, vidé. L'exode de tout un peuple commença. Il est vrai que celui-ci était singulièrement diminué par les guerres et les massacres; que capitaines et soldats s'étaient adjugé les plus belles Mauresques ou les avaient fait vendre sur les marchés des Baléares; il restait encore assez d'hommes et de femmes pour donner à cette transplantation violente, opérée sous les injures et les coups des soldats, le caractère d'une émigration de tribus primitives, fuyant devant la misère et la faim.

La Galice, la Castille, la Manche furent les principales provinces où les Morisques furent cantonnés. On se garda bien d'en reléguer aucun dans le royaume de Murcie, trop voisin de Valence où les musulmans de race formaient un groupe compact.

Il faut faire honneur à Philippe II de ses bonnes intentions. Il ne voulut pas qu'on séparât les membres d'une même famille. Espinosa et Deza n'avaient point de ces considérations d'humanité. Les violents rêvaient l'extermination de la race : « Des ennemis, le moins. » Les fureurs de la guerre, les tueries, les ventes d'esclaves, l'exil n'avaient point satisfait leur haine; ils accusaient le roi de tiédeur. Quand vinrent les désastres de la fin du règne, l'échec des projets contre l'Angleterre et la ruine de l'Invincible Armada, l'évêque de Valence dit en face à Philippe II que Dieu punissait son peu de zèle pour la foi, ses ménagements envers les Morisques. « Le roi est tombé dans le péché de Saül; Dieu lui avait envoyé un prophète pour lui ordonner de détruire les Amalécites, sans laisser homme, femme, enfant, pas même enfant à la mamelle, et Saül n'a pas tout détruit, et il est tombé sous l'indignation de Dieu. » Pour juger le souverain, avec quelque justice, il faut tenir compte de l'état d'âme de ce clergé et de ce peuple.

L'infant don Carlos. — Il avait fait ce sacrifice à l'unité de race et de religion; il en fit un plus grand encore à la raison

d'État. Son fils, don Carlos, né de son premier mariage avec une princesse portugaise, était faible et rachitique; sur lui pesaient les fatalités morbides des deux maisons royales de Castille et de Portugal. Son corps était rongé par la fièvre; sa parole, embarrassée; ses goûts, désordonnés et violents. Il faut même qu'il ait montré une rare précocité d'instincts vicieux pour que Charles-Quint recommandât de tenir cet enfant de dix ans éloigné de la compagnie des femmes. Une chute faite à Alcala dans un escalier, au moment où il courait à un rendez-vous, nécessita l'opération du trépan et affaiblit plus encore sa santé et son cerveau.

C'est ce pauvre prince dont la poésie s'est emparée pour en faire un héros de roman, un promoteur des idées de tolérance religieuses. Il aurait été victime de sa passion pour sa belle-mère, Élisabeth de Valois, et de la sympathie qu'il aurait témoignée aux Flamands révoltés.

L'infant avait quatorze ans quand il se trouva pour la première fois en présence de la jeune femme de son père. Avec une épaule trop haute, une jambe trop courte, sa figure blême et son corps grelottant la fièvre, il n'était fait pour inspirer que de la pitié. La faiblesse de sa raison éclatait à tous les yeux. Ce n'est pas qu'il n'eût à ses heures des lueurs de bon sens, ou qu'il ne montrât à l'occasion des sentiments élevés et généreux; mais, à la moindre secousse, la machine humaine se détraquait et s'échappait en mouvements désordonnés. Comme chez sa bisaïeule, Jeanne la Folle, le régulateur faisait défaut. C'étaient alors des accès de violence et de cruauté contre les personnes et contre les bêtes. Ses serviteurs avaient tout à craindre de sa colère; il voulut jeter son majordome par la fenêtre, et imagina de faire avaler à son cordonnier le cuir de souliers trop étroits. A la moindre résistance, il mettait le poignard à la main. Il y a dans les comptes de sa maison l'indication d'indemnités payées aux parents pour des petites filles qu'il avait fait fouetter. Un jour, il s'enferma dans l'écurie royale et n'en sortit qu'après avoir blessé, lacéré tous les chevaux qui s'y trouvaient. Ces derniers actes surtout dénotent un besoin de cruauté maladive, une joie mauvaise à voir souffrir.

Philippe observait avec inquiétude les allures étranges de son fils. Il repoussa toutes les avances matrimoniales qui lui vinrent de France et d'Allemagne. Don Carlos désirait fort épouser une archiduchesse d'Autriche. Que des excès précoces eussent ruiné sa virilité, ou qu'il fût né impuissant, beaucoup le croyaient impropre aux actes du mariage. Il fit toutes sortes d'extravagances pour démontrer le contraire; les remèdes auxquels il eut recours ne le mirent, suivant l'expression moqueuse de l'ambassadeur de France, qu'en « opinion de demi-homme naturel », et encore cette apparence ne fut-elle qu'un succès sans lendemain. Il n'en était pas moins ardent à demander une femme. La résistance de son père à ses ambitions conjugales l'exaspérait. Il le détestait de toute son âme et se plaignait hautement d'être tenu à l'écart des affaires. Un moment il parut se rapprocher de lui. Philippe annonçait son prochain départ pour les Pays-Bas; l'infant devait être du voyage. Sa joie était vive; mais quand il apprit la nomination du duc d'Albe au gouvernement de ces provinces, il se jeta sur lui un poignard à la main comme sur un rival qui lui aurait ravi un commandement. Cette violence, ajoutée à tant d'autres, dut éclairer le roi; mais, toujours lent à prendre un parti, il voulut faire une dernière tentative, éprouver encore une fois la valeur morale et intellectuelle de son fils. Il lui donna place au Conseil d'État.

L'expérience fut décisive : l'infant ne parvenait qu'à brouiller les affaires et à troubler les délibérations. Dès ce jour, il était condamné dans l'esprit du roi, mais ce furent ses projets qui précipitèrent la crise. Pour échapper à la surveillance paternelle, il eut l'idée de fuir à l'étranger, d'aller en Italie ou en Allemagne et de dicter de là ses conditions. Même incapable, même dément, l'héritier présomptif, transformé en chef d'opposition, pouvait créer les plus sérieux embarras. C'était, au premier chef, un attentat contre la sûreté de l'État. Sans se douter de la gravité de l'acte, il prépara sa fuite avec la légèreté d'un prince et l'inconscience d'un fou. Il écrivit à quelques grands d'Espagne pour réclamer leur concours dans une entreprise qu'il méditait. Les temps étaient passés où l'aristocratie pouvait entrer en lutte avec la royauté : les uns envoyèrent la

lettre à Philippe; d'autres promirent leur assistance sous la réserve de l'approbation royale. Philippe suivait attentivement toutes ces menées; il savait que l'infant faisait négocier un emprunt à Séville. Il savait aussi qu'aux approches de la Noël, don Carlos avait prétendu se faire absoudre de ses péchés sans vouloir arracher de son cœur la haine qu'il avait pour un homme et qu'interrogé adroitement par le prieur d'Atocha, il avait fini par avouer que cet homme était son père. Le directeur des postes à qui le prince réclamait des chevaux s'était empressé de transmettre au roi cette demande significative. Philippe II comprit que le moment d'agir était venu; il quitta l'Escurial et rentra à Madrid.

Dans la nuit du 18 janvier 1568, il manda au palais Ruy Gomez, le duc de Feria, le prieur don Antonio et Luis Quijada. Les paroles qu'il prononça produisirent une impression si profonde que l'écho en est venu jusqu'à nous : « il parla comme jamais nul homme n'avait parlé. » Il dut invoquer contre le prince-héritier l'intérêt de ses royaumes, contre son propre sang les nécessités de la raison d'État. Il se leva; les assistants le suivirent; à travers les longs corridors, cette troupe silencieuse, à peine éclairée par une faible lueur, s'avança vers la chambre de l'infant. Sur l'ordre du roi, les portes avaient été disposées de telle façon qu'elles pussent s'ouvrir sans bruit au moindre effort. Don Carlos était couché et causait avec ses gentilshommes. Avant qu'il fût prévenu, les terribles visiteurs étaient à son chevet et se saisissaient des armes qu'il tenait toujours à sa portée. La figure morne et sévère de Philippe se montra dans la lumière de la chambre. L'infant, épouvanté par cette apparition, se jeta au bas de son lit. « Votre Majesté, s'écria-t-il, veut-elle me tuer? » Le roi lui répondit froidement de se calmer et que tout ce qu'on allait faire était pour son bien. Un huissier avait apporté des clous et un marteau; il cloua les fenêtres. Quand il eut terminé, Philippe remit au duc de Feria la garde du prince, interdit toute communication avec le dehors, puis il sortit sans regarder son fils. Il ne devait plus jamais le revoir.

Il l'avait mis pour le moment dans l'impuissance de nuire.

Comment entendait-il sauvegarder l'avenir? On a dit qu'il songeait à lui faire son procès ou à demander aux Cortès de prononcer sa déposition. Tous ces moyens étaient bien dangereux. Jeanne la Folle, quoique femme et dépourvue d'ambition, avait créé bien des difficultés à son mari, à son père, à son fils. Que ne pouvait-on redouter d'un prince ardent, ambitieux? La mort délivra le roi de toute inquiétude. Le prisonnier mangeait avec excès et faisait une consommation incroyable de boissons glacées. Ces excès achevèrent de ruiner ce corps affaibli par la fièvre, par le chagrin et le désespoir.

Beaucoup ont accusé la dureté de Philippe II. Il semble cependant qu'il ne se soit pas décidé à la légère, dans un moment de colère, sous l'empire de la crainte ou de l'indignation. Tant qu'il a pu, il a ajourné les mesures irrévocables; ce sont les coupables desseins de l'infant qui ont triomphé de son irrésolution habituelle et qui lui ont, pour ainsi dire, forcé la main.

Conquête du Portugal. — Il a rendu d'autres et de moins cruels services à la monarchie. Seul de tous les États ibériques, le Portugal avait conservé son indépendance. Les nombreux mariages qui unissaient la dynastie régnante aux souverains de l'Aragon et de la Castille, étaient destinés à préparer l'unité politique de la péninsule. Philippe II était le fils d'une infante portugaise; sa sœur, doña Juana, était la mère du roi de Portugal. Ce neveu du roi d'Espagne, Sébastien, semble, lui aussi, avoir hérité de ses ascendants un défaut d'équilibre, une exaltation maladive, que son éducation ne fit que développer. Les Jésuites, chargés de l'instruire, étaient alors dans toute la ferveur d'un ordre naissant; ils excitèrent en ce cœur d'enfant la passion de la croisade. Ardent à tous les exercices physiques, protégé contre les faiblesses de la chair ou par un dégoût de l'âme ou par un refus du corps, il n'attendait qu'une occasion de donner vie à ses rêves. Il fit donc le meilleur accueil à un prétendant marocain, Mouley-Hamed, qui venait solliciter le secours des princes chrétiens contre le Chérif régnant, Mouley Abd-el-Malek (El Moluco) [1]. Philippe II, qui savait les dangers

1. Voir ci-dessus, t. IV, p. 798.

des guerres africaines, avait nettement refusé son appui. Sébastien embrassa cette cause avec enthousiasme : il entrevit le Maroc conquis, la croix triomphante, un nouveau domaine soumis à l'empire du Christ. Il s'efforça d'entraîner son oncle; mais, à l'entrevue de Guadalupe, le roi d'Espagne se montra si préoccupé de limiter le champ d'action des Portugais et de mettre des bornes à leurs conquêtes éventuelles que le champion de la Foi quitta scandalisé un prince si tiède et si politique.

Les Portugais ne montraient pas plus d'ardeur. La noblesse fit les plus vives représentations. Le clergé même refusait des subsides. On eut beaucoup de peine à réunir une armée de 17 000 hommes, recrutés en grande partie parmi les travailleurs des champs ou les vagabonds des villes. Sourd à tous les conseils, Sébastien fit voile vers l'Afrique, perdit quinze jours à Arsila et laissa à Abd-el-Malek le temps de réunir 30 000 fantassins et 40 000 cavaliers. De là il se dirigea par voie de terre, sous un soleil de feu, vers Larache et arriva avec ses troupes épuisées, après cinq jours de marche, dans les plaines d'Alcazar-Kébir où les Marocains l'attendaient. La bataille s'engagea le 4 août 1578. L'aristocratie portugaise fit noblement son devoir; l'infanterie et les auxiliaires allemands tournèrent le dos. Sébastien refusa de fuir; il plongea au plus profond des rangs ennemis et se fit tuer sur un monceau de cadavres.

C'était pour le Portugal un véritable désastre : la classe militaire avait été décimée; le roi, et pour cause, ne laissait pas d'héritier. La couronne revenait à son oncle, le cardinal Henri, vieillard impotent, dont les jours étaient comptés. Lui mort, qui lui succéderait? Philippe II était le plus proche héritier et avait des droits indiscutables. Mais le sentiment national était hostile à l'avènement d'un Espagnol et lui suscitait comme concurrents Catherine de Bragance, nièce du cardinal, et Antonio, prieur de Crato, fils naturel d'un de ses frères.

Le roi d'Espagne se montra attentif à ramener l'opinion : il racheta de ses deniers les compagnons de Sébastien tombés entre les mains des Maures. Il fit partir pour Lisbonne Cristobal de Moura, qui, en sa qualité de Portugais et de favori,

pouvait mieux que personne rassurer ses compatriotes sur les dangers d'une annexion. Bien qu'il se refusât à laisser mettre ses droits en question, il les faisait exposer et soutenir par les jurisconsultes des deux nations. Des légistes, Guardiola, Vazquez, Molina allèrent en Portugal seconder les efforts de ses représentants. Moura répandait l'argent à pleines mains parmi les nobles et s'assurait de leur adhésion. Le cardinal lui-même, d'abord favorable à la maison de Bragance, finit par être gagné à son tour. Avant de mourir, il réunit les Cortès à Almeirim et les engagea à reconnaître Philippe II. Seuls, les représentants des villes se prononcèrent contre cette candidature étrangère.

Elle avait pour elle la majorité de la noblesse et du clergé, la loi d'hérédité, la volonté du roi mourant. Elle avait contre elle le préjugé national. Le peuple et le bas clergé, dirigés par un instinct très sûr, sentaient que leur pays allait être absorbé par ce puissant voisin. Les défenseurs de l'indépendance se rangèrent derrière le chef qu'ils trouvèrent : Antonio de Crato, qui était, par malheur, un incapable. Philippe II était puissant, résolu, bien armé. En même temps qu'il négociait à Lisbonne, il avait pris toutes ses dispositions pour combattre; il massait sur la frontière du Portugal les vieux régiments d'Italie et relevait de sa disgrâce, pour le mettre à leur tête, le duc d'Albe, le plus populaire de ses généraux. Cette armée emporta sans coup férir Yelves, Olivenza et marcha sur Setubal, qui passait pour imprenable et ne fut pas mieux défendu. Antonio, que la populace avait proclamé roi, essaya avec ses bandes indisciplinées de barrer la route au duc d'Albe; il fut battu au pont d'Alcantara et obligé de quitter précipitamment Lisbonne (25 août 1580). La capitale tomba aux mains des Espagnols; le reste du pays fut bientôt soumis.

Philippe attendait sur la frontière la nouvelle de cette marche triomphale. Il faillit mourir à Badajoz, perdit sa quatrième femme, mais n'en continua pas moins sa route. Il voyageait en petit équipage, sans appareil militaire, avec les allures d'un souverain qui vient prendre possession du trône par droit héréditaire, sans contestation et sans lutte. Les Cortès étaient convoquées à Tomar (16 avril 1581); il parut au milieu des

représentants de la nation dans le costume traditionnel, « vêtu de brocart ». bien contre sa volonté, écrivait-il, mais on lui a dit « que c'était la coutume d'ici ». Il reçut l'hommage de ses nouveaux sujets et prêta serment de respecter leurs lois, leurs mœurs et leurs usages.

Les protestations d'obéissance pas plus que la facilité de la conquête ne parvenaient pas à dissimuler la répugnance des Portugais. Elle apparaît dans les pétitions des Cortès, qui toutes tendent à reconstituer une dynastie nationale ou à garantir au pays une autonomie complète. Les députés demandent que le roi épouse une princesse portugaise, qu'il fasse élever le prince héritier en Portugal, que ce royaume soit toujours séparé de la Castille et qu'on en fasse partir les garnisons espagnoles. Il n'y a pas lieu de s'étonner que le roi d'Espagne ait fait à ces vœux une réponse évasive. L'annexion du Portugal complétait l'unité politique de la Péninsule. Il eût été bien coupable s'il avait défait l'œuvre que ses prédécesseurs avaient si soigneusement préparée et que la fortune l'avait mis en état d'accomplir. N'aurait-il employé sa diplomatie et ses armées qu'à trouver un établissement pour l'un de ses fils? C'est vraiment faire injure à son intelligence que d'imaginer cette solution de la question portugaise. Il savait le prix du service qu'il avait rendu à l'Espagne. Alors que la conquête de Grenade avait coûté tant d'efforts, et que l'occupation de la Navarre avait soulevé tant de difficultés avec la France, il avait, en quelques mois, presque sans combat, rattaché à ses royaumes cet État dont les Rois Catholiques et Charles-Quint avaient tant appréhendé les forces. C'était la gloire de son règne, le plus beau succès de sa politique. Était-il admissible qu'il songeât à reconstituer un royaume indépendant de Portugal, quand les calculs de ses prédécesseurs et les siens n'avaient tendu qu'à l'absorber?

Le Portugal ne pouvait plus être qu'un membre de la monarchie. Sous cette réserve, le nouveau maître montra un grand souci de ménager les susceptibilités de ses sujets. Il faut sans doute passer condamnation sur les violences commises par les armées; c'est, au XVI[e] siècle, le complément obligé de toute opération de guerre. L'amnistie que proclama le vainqueur com-

portait aussi trop d'exceptions; il fut particulièrement rigoureux pour les prêtres et les moines qui avaient suivi le parti de la révolte, comme s'il les jugeait doublement coupables d'avoir combattu contre leur souverain légitime et contre le champion de l'orthodoxie. On a exagéré pourtant le caractère sanglant de la répression. Il n'est pas vrai non plus qu'il ait humilié de parti pris l'amour-propre des Portugais; il leur laissa pour vice-roi son neveu, l'archiduc Albert, à qui il adjoignit trois seigneurs indigènes, Jorge de Almeida, archevêque de Lisbonne, Pedro de Alcazoba et Miguel de Moura. La noblesse ne fut pas méprisée; elle obtint des titres, des faveurs et des revenus jusqu'à rendre, dit-on, les Castillans jaloux. Mais en dépit de ces ménagements, il ne parvint pas à se concilier les sympathies nationales. Quel souverain, si habile qu'il fût, pouvait empêcher les Portugais de regretter l'époque où ils étaient un grand peuple, où, sous une dynastie nationale, ils dominaient dans les mers de l'Afrique et de l'Inde?

Les libertés aragonaises. — Des susceptibilités analogues expliquent les affaires d'Aragon. Ce royaume qui reconnaissait le même souverain que la Castille entendait conserver son autonomie et vivre de sa vie propre, séparé de l'État voisin, par des barrières douanières, avec ses lois, ses juges, son administration particulière. Certaines institutions, comme celle du *Justicia*, offraient aux sujets les plus larges garanties. Le droit dit *de manifestation* obligeait ce magistrat suprême à prendre sous sa protection tout prévenu qui se recommandait à lui; non qu'il fût en son pouvoir de le soustraire à la juridiction compétente, mais, jusqu'au jour du jugement, il le gardait à l'abri de toutes les violences dans la prison des *Manifestés*. Malheureusement ce pays, doté de lois si libérales, était sous bien des rapports en retard sur le reste de la Péninsule. L'aristocratie y était restée toute-puissante; elle possédait des domaines immenses et continuait à exercer sur ses serfs le vieux droit de vie et de mort. A ces privilèges odieux qui contrastaient avec les progrès de l'ordre social, les *vassaux de servitude* répondaient par l'émeute et l'insurrection. Ainsi s'entretenait en Aragon un état de désordre qui appelait

l'intervention du souverain. Les Aragonais résistaient aux bonnes comme aux mauvaises intentions du gouvernement. Ils se montraient d'autant plus ardents à défendre leurs coutumes que la Castille devenait, par la force des choses, le centre de la monarchie. L'Inquisition était le seul tribunal commun aux deux royaumes, et aussi la seule juridiction à laquelle ils ne pussent pas opposer l'appareil des formalités légales.

Disgrâce d'Antonio Perez. — C'est dans ce pays troublé, méfiant, jaloux de ses droits, inquiet des progrès du pouvoir royal, que vint chercher refuge contre la haine de son souverain l'ancien secrétaire d'État de Philippe II, Antonio Perez.

La disgrâce de ce favori remontait à douze ans. A cette époque, Philippe II s'était ému de l'humeur aventureuse de don Juan. Le vainqueur des Morisques, le triomphateur de Lépante, chargé de soumettre les Pays-Bas, avait conçu les projets les plus vastes. Il rêvait de faire une descente en Angleterre pour délivrer Marie Stuart et conquérir à la fois une femme et une couronne. Son secrétaire Escovedo passait pour entretenir chez lui ces grandes ambitions. Et même Antonio Perez avait mis sous les yeux du roi des lettres du secrétaire qui paraissaient trahir l'idée d'une tentative criminelle en Espagne. Épouvanté de ces menées, Philippe résolut de se débarrasser de ce fauteur de complots, et il chargea Perez de le faire tuer le plus secrètement possible. Dans les idées du temps, cet ordre n'avait rien de monstrueux; le ministre n'eut aucun scrupule; il fit dépêcher Escovedo d'un coup d'épée, la nuit, dans les rues de Madrid.

Ce fut cependant ce meurtre commandé qui fut cause de ses longues épreuves. L'opinion publique désigna immédiatement Perez comme l'assassin. Ses ennemis et ses envieux ajoutaient qu'il avait voulu supprimer un témoin gênant, un dénonciateur possible de ses amours avec la princesse d'Eboli, veuve de Ruy Gomez. Ces bruits qu'ils s'empressèrent de porter à la connaissance de Philippe II excitèrent dans son âme des soupçons et des scrupules qui ne s'apaisèrent plus. Il craignit d'avoir été pris pour dupe et d'avoir servi simplement la haine d'un de ses sujets en croyant défendre l'intérêt de l'État. Si l'on admet qu'il ait été l'amant, l'amant dédaigné ou trompé de la princesse, il

est facile d'imaginer quelle exaspération la jalousie devait ajouter aux souffrances de l'orgueil. Mais l'histoire, pour expliquer les faits, peut se passer de cette hypothèse.

Désormais il n'a qu'une préoccupation, c'est de bien démêler le véritable mobile du meurtre. Sa conscience y est, pour ainsi dire, engagée, et aussi sa dignité. A-t-il condamné Escovedo pour des motifs légitimes? N'a-t-il été que le complice inconscient des haines de son secrétaire? Il est résolu à savoir à tout prix la vérité, et il ne la saura qu'à force de dissimulation. Le cas est d'ailleurs embarrassant; il est, innocent ou non, le promoteur du crime. Il ne peut faire arrêter Perez, mais il laisse les parents d'Escovedo déposer une plainte contre lui. Cependant il calme ses alarmes et continue à lui faire bon visage; même il l'assure formellement de son appui. Il va jusqu'à lui communiquer les lettres où un autre secrétaire, Mateo Vasquez, rapportait tous les bruits qui couraient contre la princesse d'Eboli et son amant. Perez, furieux de ce rapport et fort des promesses du roi, se déclare l'ennemi juré du dénonciateur; la princesse le traite de « chien de Maure », et profère contre lui des menaces de mort. La cour se partage; le grand-inquisiteur, le confesseur, le président du Conseil de Castille vont de l'un à l'autre parti porter des paroles d'apaisement. C'est le moment pour le roi d'intervenir : à ces gens furieux il fait proposer une réconciliation. Perez et sa maîtresse rejettent bien loin tout projet d'accord. Philippe tient l'occasion qu'il guettait. Sous prétexte que les luttes de ses deux secrétaires troublent la cour et entravent les affaires, il fait arrêter la princesse d'Eboli et son amant.

La princesse, comme fautrice de ces divisions, est jetée dans un cachot et mourra prisonnière. Quant à Perez, il est traité bien différemment. On l'enferme d'abord, puis on lui donne sa maison pour prison, puis on le laisse libre dans Madrid. Pendant l'expédition du Portugal, quoique tenu dans une demi-captivité, il continue à expédier certaines affaires. Mais secrètement on procède à une immense enquête, où les auteurs et les complices du meurtre sont entendus. Il n'y a plus que Perez à interroger. Une accusation de concussion permet de saisir ses papiers, de

le dépouiller de ses biens et de le tenir au secret dans une bonne prison. Seul, il peut lever le doute qui agite l'âme de Philippe II et inquiète sa conscience. Jusque-là il a nié toute participation au crime; il pensait ainsi couvrir le roi tout en se couvrant lui-même. Quel ne dut pas être son étonnement quand le directeur de la conscience royale, Diego de Chaves, vint l'engager à avouer et lui lire une lettre autographe où Philippe II laissait voir les mobiles cachés de sa conduite et dévoilait le mystère de cette longue persécution. « Vous pourrez dire à Antonio Perez de ma part, après lui avoir montré ce billet, écrivait le roi à son confesseur, qu'il sait fort bien la connaissance que j'ai qu'il a fait, lui, donner la mort à Escovedo et les motifs qu'il m'a dit avoir d'agir ainsi. Que *pour ma satisfaction et pour la satisfaction de ma conscience*, il convient de savoir si ces *causes* furent ou non *suffisantes*; que je lui ordonne de les dire et d'en rendre un compte particulier; qu'il expose et *rende véritables* celles qu'il m'a dites à moi et que vous connaissez.... » (Madrid, 4 janvier 1590.) Le prisonnier avait probablement de bonnes raisons pour se taire. Ni les prières, ni les menaces, ni la torture ne purent lui arracher l'aveu du crime. Et comme pour infliger une dernière humiliation à la puissance souveraine, il s'enfuit et se réfugia en Aragon.

Antonio Perez en Aragon. — Il sortait d'un royaume où la volonté royale pouvait tout, pour entrer dans une terre de franchises et de liberté. Là, la procédure devait être régulièrement conduite; il n'y avait point de place pour les commissions extraordinaires et les enquêtes secrètes. Ses malheurs, qui faisaient oublier son crime, lui avaient créé là de vives sympathies; il intéressait comme victime de ce régime arbitraire qu'on accusait le gouvernement castillan de vouloir introduire en Aragon.

Ce soupçon était d'ailleurs peu fondé. Même dans cette affaire où sa dignité était en jeu, Philippe ne cessa pas d'observer la légalité. Il ne pouvait renoncer à sa vengeance; il serait devenu la risée de l'Europe s'il s'était laissé braver dans ses propres États par un de ses sujets. Il chercha dans les subtilités de la procédure aragonaise les moyens d'atteindre le

fugitif sans violer les lois. Son procureur fiscal obtint du *Justicia* l'ordre d'arrêter Perez partout où il se trouverait, nonobstant les privilèges du lieu, comme prévenu de crimes contre la sûreté de l'État. Il est vrai que le même magistrat accordait en même temps à l'accusé le privilège de la *manifestation* et le faisait conduire à Saragosse et enfermer dans la prison dont il avait la garde. Alors Perez, poussé à bout par l'acharnement de ses ennemis, n'hésita plus à déclarer qu'il avait fait tuer Escovedo, mais prouva qu'il avait commis le meurtre sur l'ordre de son maître. Le scandale fut grand en Aragon, où l'esprit de liberté répugnait aux lois d'exception. En présence de l'indignation générale, le procureur fiscal retira la demande de poursuite.

Philippe était tenace. Une vieille loi livrait à la merci du souverain les fonctionnaires, considérés comme ses agents directs et dépouillés comme tels des garanties qui protégeaient les autres citoyens. Il prétendit qu'à ce titre Antonio Perez lui appartenait et qu'il était libre de disposer de son serviteur à sa guise. Le fugitif objecta que cette loi aragonaise ne le touchait point, puisqu'il n'était pas Aragonais, qu'il n'avait jamais exercé d'office en Aragon et qu'il n'avait servi Philippe qu'en qualité de roi de Castille. Le *Justicia* fut obligé de lui donner raison.

Les moyens juridiques étant épuisés, il semblait qu'il ne restait au persécuteur que l'emploi de la force, mais c'était le dernier moyen auquel cet esprit formaliste voulût recourir. L'intervention de l'Inquisition offrait encore une chance à tenter. Ici plus d'opposition juridique à craindre; en matière de foi, les franchises étaient considérées comme nulles et non avenues. Sous prétexte que Perez avait le projet de se réfugier en Béarn, pays d'hérétiques, Molina de Medrano, inquisiteur de Saragosse, ouvrit une enquête, interrogea les domestiques du suspect. Leurs réponses furent torturées avec un art savant pour en tirer un moyen d'accusation. Il paraît que, dans les angoisses de ses terribles épreuves, Perez se serait échappé jusqu'à dire : « Ah! Dieu n'existe pas! » et que, dans l'égarement du désespoir, il aurait proféré d'autres doutes. Ce fut le propre confesseur du roi, Diego de Chaves, qui fut chargé par le Conseil de la Suprême de *qualifier* ces cris de la douleur. Naturellement il déclara ces

propos hautement criminels, détestables, hérétiques. Le tribunal de Saragosse reçut l'ordre d'arrêter le coupable.

Troubles de l'Aragon. — Contre cette juridiction redoutable les lois aragonaises ne pouvaient rien. Le *Justicia*, sommé avec hauteur et menaces, fut obligé de livrer le *Manifesté* aux agents du Saint-Office, qui le conduisirent dans les cachots de l'Aljaferia. Il n'y avait plus de recours que dans le peuple, qui se prononçait avec éclat contre une illégalité entourée de toutes les apparences du droit. Dès le commencement de la crise, des membres de la plus haute aristocratie, Diego de Heredia, Martin de Lanuza, s'étaient ouvertement déclarés pour l'homme qu'ils considéraient comme une victime de la tyrannie castillane. La bourgeoisie et les métiers de Saragosse montraient les mêmes sentiments. Perez avait senti quelle force redoutable et quel appui il pouvait trouver dans l'opinion publique. Il travailla à développer les sympathies qu'inspiraient ses malheurs. Contre ses ennemis il ouvrit une campagne de pamphlets et de chansons. Dans ces États de Philippe II, qu'on est tenté de se représenter comme le domaine du silence et du mystère, un homme créa par ses écrits satiriques une agitation redoutable. Dans la *Pasquinade de l'enfer*, il voua ses adversaires au mépris et à la haine et se posa en victime de la violence et de l'injustice. Aussi, quand sa vie parut en danger, les appels de ses amis trouvèrent-ils un formidable écho. La population de Saragosse prit les armes. Les inquisiteurs, bloqués dans l'Aljaferia par une populace en fureur, furent obligés de lâcher leur proie.

A la nouvelle de l'émeute, Philippe massa des troupes sur la frontière d'Aragon, mais il hésitait à les employer. Il laissa entendre qu'il pardonnerait si Perez était ramené dans les prisons du Saint-Office. A Saragosse même, la première ardeur apaisée, on commençait à calculer les conséquences du soulèvement. Le *Justicia*, la Députation, les jurisconsultes prêchaient l'obéissance. Même les amis les plus ardents de Perez étaient disposés à céder. Celui-ci se sentait perdu s'il retombait dans les mains des inquisiteurs. Il fit appel à la pitié de ses adhérents et excita par tous les moyens la colère du peuple. Le 24 septembre, lorsque, en signe de déférence, les corps constitués,

Justicia, députés, jurats et conseillers, vinrent en grande pompe assister à la tradition du prisonnier, le cortège fut attaqué par les artisans et les hommes des seigneurs. Les inquisiteurs et les magistrats prirent la fuite; la prison fut forcée; Perez, délivré, se cacha dans Saragosse jusqu'au moment où il put passer la frontière et se retirer à l'étranger.

Philippe II était outrageusement bravé; il donna l'ordre à Vargas qui commandait les troupes castillanes, d'entrer en Aragon. Le nouveau *Justicia*, don Juan de Lanuza, jeune homme sans expérience, se laissa entraîner à proclamer la constitution violée et à lancer un appel aux armes. Cette déclaration trouva peu d'écho dans le royaume; depuis longtemps l'agitation était cantonnée dans Saragosse. Il eut beaucoup de peine à réunir quelques milliers de soldats. La cause de Perez était trop spéciale pour que les autres villes risquassent pour elle une rupture avec leur souverain légitime et les dangers d'une guerre civile. Vargas parvint jusqu'à la capitale sans coup férir; il s'y établit avec son armée, et, satisfait de l'ordre qui régnait partout, il écrivit à son maître pour lui recommander la clémence. La défense avait été si molle, si mal conduite que même les gens qui y avaient pris part ne se sentaient pas bien compromis. Le *Justicia* et ses amis, comptant sur le pardon, avaient fini par revenir à Saragosse. Cependant le roi continuait à garder le silence; il écoutait tous les avis sans laisser rien voir de ses intentions. Brusquement il se décida. Un jour qu'un gentilhomme, Gomez Velazquez, était venu solliciter une grâce, il le fit rappeler au moment où il quittait l'audience, lui remit une lettre et lui donna l'ordre de la porter sans délai à Vargas. Velazquez sort, engage une chaîne d'or pour acheter un manteau de voyage, saute à cheval et court tout d'une traite jusqu'à Saragosse. Le billet portait de la main du roi : « A la réception de ce pli, vous vous saisirez de don Juan de Lanuza, justicier d'Aragon, et que j'apprenne sa mort en même temps que son arrestation. » Il n'y avait qu'à obéir : la tête du magistrat suprême tomba au milieu des gémissements des habitants.

D'autres exécutions suivirent : Diego de Heredia et don Martin de Lanuza furent aussi décapités. Le comte d'Aranda et le duc

de Villahermosa moururent en prison. Ce furent les grandes et presque les seules victimes de la répression. Philippe ne se montra pas cruel contre les petits; les tribunaux royaux ne condamnèrent à mort que cinq ou six personnes. Il n'en fut pas de même de l'Inquisition; elle se montra impitoyable à venger ses propres injures. Il fallut presque lui faire violence pour lui imposer une amnistie.

Philippe II ne ménagea pas moins les institutions que les hommes. On a tort de croire qu'il supprima toutes les libertés de l'Aragon. Assurément il y introduisit des changements destinés à fortifier l'action du pouvoir royal; mais ses exigences furent relativement modérées; il se garda d'agir en vainqueur qui impose ses volontés les armes à la main. C'est aux Cortès qu'il s'adressa pour obtenir les réformes qu'il méditait. Le piteux échec de l'insurrection lui donnait sur cette assemblée une autorité dont il sut très heureusement tirer parti.

L'Aragon garda son gouvernement séparé, son système particulier d'administration et de justice, ses Cortès et, sous le nom de Députation, une commission permanente qui siégeait dans l'intervalle des sessions. Il est vrai que le mode de délibération des Cortès fut modifié. Au lieu qu'auparavant le vote d'un ordre représentait l'unanimité des voix de cet ordre, il suffit désormais de réunir une majorité dans chaque *Bras*. Les pouvoirs de la Députation furent amoindris. Elle perdit le droit de disposer des fonds du royaume et de convoquer la force publique. La police générale et le maintien de l'ordre furent attribués au roi.

La réforme de la justice fut plus profonde; le *Justicia* cessa d'être inamovible. C'était lui enlever la meilleure garantie de son indépendance; mais était-il possible qu'après l'émeute de Saragosse Philippe II souffrît ce pouvoir rival du sien? Le prince intervint aussi dans la nomination des lieutenants du *Justicia*, comme dans le choix des *Dix-sept* enquêteurs, chargés de juger au besoin le magistrat suprême et ses assesseurs. Le *Justicia* se trouva ainsi entre les mains du roi, qui le nommait, le révoquait et désignait, à l'occasion, ses suppléants et ses juges. Pour supprimer toute nouvelle cause de conflit, l'extra-

dition fut de règle entre l'Aragon et la Castille. Le château de l'Aljaferia reçut une garnison.

Il ne semble donc pas que Philippe ait abusé de sa victoire. Le pouvoir royal était consolidé, des abus détruits, des privilèges ruinés, l'union des deux royaumes affermie. Mais si le souverain s'était assuré les moyens de faire prévaloir sa volonté dans ses États, il n'avait touché ni à la législation, ni aux privilèges des classes, ni aux franchises des villes, ni à la représentation nationale; il laissait à l'Aragon son administration et son gouvernement particulier; il respectait son autonomie.

II. — Lutte contre l'infidèle et l'hérétique.

Philippe champion du catholicisme. — Si Philippe II n'avait agi qu'en Espagne, il aurait laissé la réputation d'un prince habile et heureux, mais passionné et fanatique. La conquête du Portugal, la soumission de l'Aragon, compteraient parmi les grands résultats obtenus à peu de frais. Même à ce prix, ces succès ne compenseraient pas le bannissement des Morisques et l'extermination des protestants. L'Espagne a chèrement payé le maintien de l'unité de race et de l'unité de foi.

Ces violences meurtrières firent au roi d'Espagne une réputation terrible. Tant que l'Inquisition s'était contentée de poursuivre les Judaïsants, l'Europe se désintéressa de ce règlement brutal des difficultés intérieures. Quand elle vit dresser pour les protestants les bûchers de Valladolid et de Séville, la haine, l'indignation et la colère s'éveillèrent à la fois. Le triomphe du Saint-Office fut si complet que les partisans des nouveautés ne parlèrent plus qu'avec terreur de cet instrument de mort. Philippe II, qui maniait cette arme redoutable, passa pour le plus dangereux ennemi du christianisme réformé.

A dire vrai, le rôle de champion du catholicisme lui a été, dans une certaine mesure, imposé par les événements. Ce n'est pas qu'il n'eût tout le zèle et toute la foi désirables, mais il était

né pacifique et redoutait les grandes entreprises. L'agitation des Pays-Bas, le caractère religieux des troubles, les secours que les révoltés trouvèrent auprès des huguenots français et des Anglais le forcèrent, pour ainsi dire, à se poser en adversaire juré du protestantisme européen. Dans les efforts qu'il faisait pour réduire les provinces soulevées, il se heurtait à chaque pas à la force des croyances hostiles aux siennes. C'est ainsi qu'il fut peu à peu conduit à confondre l'intérêt de l'Église avec son propre intérêt.

Il n'est pas non plus vraisemblable qu'il ait conçu du premier coup le projet de dominer le monde. Il n'y vint que peu à peu entraîné par l'ardeur de la lutte, poussé par les provocations de ses adversaires et par la nécessité d'agir contre les États qui fomentaient la révolte dans ses provinces. Quand on songe aux provocations de la France et de l'Angleterre, sa longanimité tient du prodige.

C'est seulement à partir de 1580 qu'il prend une attitude plus agressive. La facile conquête du Portugal a enflé son orgueil; la présence de Granvelle à Madrid évoque le souvenir de Charles-Quint et les rêves de grandeur impériale. Les difficultés intérieures sont résolues; il prend goût au rôle que les événements ont commencé à lui imposer au dehors. L'Empire aux mains de Maximilien II et de Rodolphe a perdu la maîtrise de l'Europe; c'est au roi d'Espagne qu'elle paraît échoir. Il fait siennes les ambitions que la tradition attribuait à l'Empereur; il se considère comme le régulateur du monde, comme le chef de la chrétienté.

L'Espagne et la papauté. — C'est là-dessus qu'il règle ses relations avec les papes. Il est leur protecteur, mais il est aussi leur patron. Plus respectueux que Charles-Quint, plus dévoué et plus fidèle, il n'est guère plus docile. Son règne débute par une guerre contre Paul IV. Le généralissime espagnol, le duc d'Albe, osait écrire au pape qui préparait, avec le concours de la France, l'envahissement du royaume de Naples : que sa conduite inspirait de l'horreur au monde entier, qu'elle mettrait sur son nom une souillure dont il aurait de la peine à se laver devant la postérité. Il jurait que si le pape poursuivait

ses préparatifs et continuait à se montrer le parâtre du souverain dont il devait être le père, il l'en ferait repentir. « Ce sera la preuve de son entêtement, et Dieu imposera le châtiment. »

Si le roi est moins violent dans la forme, il est aussi net dans le fond. A la nouvelle que le pontife se disposait à l'excommunier, il écrivit de Londres à la régente d'Espagne qu'en dépit de l'interdit, il continuerait à pratiquer les sacrements; que ses peuples devaient faire de même et tenir toutes les censures pour nulles, injustes, sans valeur, sans fondement, « puisqu'il a pris avis de ce qu'il peut et doit faire ». Il recommande à sa sœur de bien garder tous les passages et de faire *grand et exemplaire châtiment* des porteurs d'excommunications.

Ce sont là des situations violentes où la vivacité de la lutte fait perdre toute mesure. Quand Paul IV eut été réduit à demander la paix, Philippe II n'abusa pas de la victoire comme l'aurait fait Charles-Quint; il ne chercha pas à humilier le pontife vaincu. Il ne cessait pas de le révérer comme le représentant de Dieu et sentait la nécessité d'agir de concert avec lui. Mais ces sentiments de vénération bien connus le dispensaieut de montrer une obéissance passive. On voit un souverain qui sait le prix de son alliance et de ses services. Il rappela vivement à la modération Pie V qui s'était avisé de le faire tancer par le nonce. A ce propos il exposait au pape les véritables conditions de leur entente : « Qu'à l'avenir il y ait entre nous, ainsi que l'exigent le service de Dieu, le bien de la chrétienté et le remède aux maux présents, *une si bonne correspondance, un respect et un amour si réciproques*, que l'on n'en arrive jamais à de tels termes, et que l'on ne donne lieu à de pareils déplaisirs : car il n'en peut résulter qu'un grand desservice envers Dieu et un grand contentement de tous les mauvais, lesquels ne désirent autre chose que de faire entrer la défiance dans nos esprits et nos volontés, *de l'union desquels* dépendent leur châtiment, le recouvrement de ce qui est perdu, la conservation et l'accroissement du Saint-Siège. » Il comptait sur un concours réciproque; il entendait que son zèle fût payé de retour. Il voulait au dedans être le maître de son clergé; il

voulait au dehors diriger la politique pontificale. On sait avec quelle hauteur il répondit aux conseils de modération que lui faisait entendre Pie V. Aussi n'excita-t-il jamais à Rome qu'une sympathie très tiède sans rapport avec ses services. Même des papes comme Sixte V se montrèrent très rebelles à son influence et lui témoignèrent les sentiments les plus hostiles. Il fut plus heureux avec les successeurs de ce pontife : Grégoire XIII et Clément VIII suivirent par crainte et par politique la direction qui venait d'Espagne. Mais la cour romaine répugnait à tant de docilité; plus d'une fois il y eut des tentatives de résistance. L'abjuration de Henri IV ne sauva pas seulement l'indépendance française : elle contribua à affranchir la papauté.

Lutte contre les Barbaresques et les Turcs. — Philippe II avait bien droit cependant à quelque reconnaissance pour avoir fait tête à tous les ennemis de la papauté, à l'infidèle comme à l'hérétique. Depuis que les Barberousse avaient donné à la piraterie une capitale, la Méditerranée était infestée de corsaires. D'Alger partaient tous les printemps les galiotes rapides et légères qui battaient en tous sens la mer, guettaient les navires, interrompaient le trafic de l'Espagne avec les autres pays. Les *reïs* se hasardaient même à débarquer sur les côtes, guidés par les signaux ou par les avis des Morisques. La terreur qu'ils inspiraient était si grande que les habitants, à l'approche de la belle saison et de la course, se retiraient à cinq ou six lieues dans l'intérieur des terres. Les cris des populations appelaient une répression énergique. On a déjà vu les luttes de l'Espagne contre les Barbaresques et l'échec des musulmans devant Malte (1565) [1].

Les Barbaresques, qui servaient, pour ainsi dire, d'avant-garde à la puissance ottomane, auraient pu, s'ils l'eussent voulu, pendant la révolte de Grenade, porter la guerre dans la péninsule même et soulever aux flancs de la Castille une insurrection plus terrible que celle des Pays-Bas. Distraits par d'autres soins ou indifférents, les Turcs ne comprirent pas quels avantages il y avait à soutenir les Morisques. Le Beglierbeg

1. Voir ci-dessus, t. IV, p. 745 et 813-816.

d'Alger, Euldj-Ali, se borna à envoyer quelques milliers de janissaires aux chefs de l'insurrection. — Le successeur de Soliman le Magnifique, Sélim II, avait reporté ses efforts en Orient. On verra plus loin son attaque contre Chypre, la ligue des puissances chrétiennes et la victoire de Lépante.

Philippe II et Élisabeth. — L'Espagne ne remporta jamais que des victoires éphémères contre les puissances maritimes. Elle fut moins heureuse encore contre les Anglais que contre les Turcs.

Élisabeth et Philippe II personnifient les principes en lutte, les deux religions qui, au XVIe siècle, se disputèrent l'empire. Comme ils ont été les principaux acteurs de ce grand drame, ils ont recueilli la gloire ou subi la peine de leur rôle. Les historiens, enclins à juger moins sur la valeur des actes que sur celle de la cause, ont montré des préférences pour la reine d'Angleterre. Au moins ne faudrait-il pas oublier que des calculs mesquins se mêlent aux plus nobles desseins et que les principes les plus respectables sont souvent défendus avec les armes de la mauvaise foi.

S'il est naturel que les souffrances des réformés flamands aient passionné leurs coreligionnaires anglais, s'il est vrai que l'Inquisition d'Espagne ait brûlé sans façon des marchands britanniques et qu'elle ait même, en dépit du droit des gens, soumis l'ambassadeur de la reine à une surveillance tyrannique, il est aussi certain que les Espagnols déplaisaient moins comme papistes et persécuteurs que comme propriétaires d'immenses colonies et comme défenseurs intraitables du monopole commercial le plus exclusif. L'ambassadeur d'Angleterre se plaignait avec véhémence d'un régime qui interdisait à ses compatriotes de charger des marchandises espagnoles et obligeait leurs navires à revenir sur lest. A une époque où la marine anglaise prenait son essor, il devait être bien douloureux aux explorateurs et aux trafiquants de se voir fermer les pays producteurs de l'or et de l'argent, et par un peuple dont la religion paraissait à tout bon sujet britannique une avilissante idolâtrie. Ce fut du côté de ces réformés convoiteux que vinrent les provocations. Comme les règles du droit international

étaient mal établies, et que le nom de pirate sonnait aussi bien que celui de corsaire, de hardis partisans se mirent à courir les mers sans que leur pays fût en guerre avec le prince dont ils bravaient les lois ou ravageaient les possessions. Malgré toutes les interdictions, John Hawkins se livra à la traite lucrative des nègres dans les colonies espagnoles. La reine avait sa part d'intérêt dans ces profits illégitimes. Pour venger la défaite du négrier et l'incendie du vaisseau *le Jésus* qu'elle commanditait, elle fit saisir dans ses ports les navires qui portaient la solde de l'armée de Flandre. — Les ravages des « chiens de mer » continuèrent. Sir Francis Drake renouvelait, en les étendant, les opérations d'Hawkins. Parti de Plymouth en 1579, il franchissait le détroit de Magellan et allait attaquer le Roi Catholique sur ces rivages du Chili et du Pérou qui n'avaient jamais vu un navire ennemi. Les tentatives de Philippe II pour venger ces insultes furent vaines. Comme si l'hérésie et la perfidie de son ennemie le dispensaient de tout devoir d'humanité et de justice, il approuva un projet d'assassinat, qui échoua. Il ne réussit pas mieux à soulever l'Irlande. Drake, toujours plus audacieux, vint insulter les côtes de la Péninsule.

L'Invincible Armada (1588). — Ces provocations, l'entrée de Leicester et de 6000 Anglais aux Pays-Bas, le meurtre juridique de Marie Stuart, hâtèrent l'exécution du dessein, depuis longtemps médité, d'une descente en Angleterre.

C'était la grande pensée du règne. L'intérêt du catholicisme s'unissait au désir de vengeance. Philippe détestait Élisabeth comme hérétique et la méprisait comme femme. Par politique, il l'avait ménagée longtemps. Maintenant la mesure était comble. Il avait fait lentement ses préparatifs; une flotte immense se rassemblait dans les ports du Portugal et de l'Andalousie sous l'habile direction du marquis de Santa-Cruz. Elle devait embarquer les vieux régiments d'Italie et faire voile vers la Manche pour protéger le passage d'Alexandre Farnèse et de l'armée de Flandre.

Une première fois, les Anglais se jetèrent dans cette masse en voie d'organisation (29 avril 1587), brûlèrent les navires, détruisirent les approvisionnements. Puis Santa-Cruz mourut.

Philippe répara ses pertes, remplaça Santa-Cruz par Medina-Sidonia et donna l'ordre du départ. A peine l'escadre quittait-elle Lisbonne qu'elle fut assaillie par une violente tempête, dispersée, forcée de se réfugier dans les ports de la Galice. Enfin, le 22 juillet, elle gagnait la haute mer et se dirigeait vers le nord. L'*Invincible Armada* comprenait 130 vaisseaux et 2640 canons; elle était montée par 16 000 marins et 19 000 soldats. Philippe n'avait rien négligé, rien laissé au hasard.

Élisabeth a-t-elle montré la même prévoyance? Elle n'avait pris aucune mesure de défense. Elle plaça les troupes de terre sous les ordres de l'incapable Leicester; sa flotte consistait en une trentaine de vaisseaux, auxquels vinrent s'adjoindre environ 150 petits navires. Elle économisait sur la poudre, sur les vivres des équipages, sur la bière. L'initiative de la nation a tout fait. L'Angleterre a par bonheur des hommes de mer à toute épreuve : Drake, Hawkins, Frobisher, Raleigh.

Medina-Sidonia aurait pu surprendre la flotte en formation à Plymouth. Il aima mieux suivre docilement ses instructions et continuer sa route vers la Flandre. Les Anglais, qu'il avait ménagés, vinrent l'attaquer de nuit. Leurs navires, plus légers, moins hauts de bord, meilleurs voiliers, se glissèrent le long des lourds galions et les criblèrent de boulets. Pendant quatre jours, ils tournèrent autour de ces citadelles flottantes et ne lâchèrent prise que lorsque la poudre manqua.

Medina-Sidonia fit retraite vers Calais, où il pensait reprendre haleine (6 août). Mais les voiles ennemies reparaissent; pendant la nuit, Drake lance ses brûlots parmi les vaisseaux à l'ancre. A la vue de ces masses embrasées qui portent l'incendie, l'épouvante se met parmi les équipages; ils coupent les câbles et prennent le large. Au jour levant, cette flotte désemparée est de nouveau assaillie. Le vent du sud-ouest fraîchit et tourne en tempête. Les Anglais rentrent dans leurs ports; les Espagnols restent livrés à toute la fureur des éléments. Medina-Sidonia, découragé, abandonne l'entreprise, donne le signal de retour et, pour éviter l'ennemi, il se résout à faire le tour de la Grande-Bretagne.

La mer et les vents lui coûtèrent plus cher que cette bataille de dix jours (30 juillet-10 août). Il perdit la plupart de ses navires sur les rochers des Orcades et des Hébrides, et dans les détroits dangereux qui avoisinent l'Écosse. Les équipages ou furent engloutis par les flots ou assommés par les riverains. Les sauvages populations de l'Irlande, quoique catholiques, ne se montrèrent pas plus hospitalières. Un seul homme tua de sa main 80 naufragés. Plus de 50 vaisseaux, 8000 marins et soldats disparurent dans ce désastre.

Philippe savait se résigner, mais l'épreuve était terrible. Il eut une peine extrême « de n'avoir pu rendre à Dieu ce grand service ». L'intérêt de l'orthodoxie n'était pas seul en jeu : la disparition de la flotte laissait l'Espagne ouverte à toutes les insultes. Les Anglais suivirent, pour ainsi dire, les vaincus à la piste. Ils tentèrent de soulever le Portugal. Norris attaqua la Corogne (1589). Drake essaya de forcer l'entrée du Tage et de surprendre Lisbonne.

Ces attaques auraient dû servir d'avertissement. Mais, dans son immense effort contre la France, le Roi Catholique épuisait ses ressources; la marine dépérissait; la défense des côtes était négligée. Cadix, qui avait déjà reçu la visite de Drake, restait exposée à un coup de main. L'ennemi profita de cette incurie. Une flotte commandée par lord Howard, le vainqueur de l'Armada, vint débarquer aux abords de la ville 10 000 Anglais et 5000 Hollandais. La garnison sortit pour barrer la route aux assaillants; elle fut repoussée; vainqueurs et vaincus entrèrent pêle-mêle dans la place. Maîtres de la ville et de la citadelle, Anglais et Hollandais procédèrent avec ordre et méthode à l'œuvre de rapine et de dévastation. Ils vidèrent les maisons, comme ils dépouillèrent les personnes une à une, sans excès ni violences; ils laissèrent partir les femmes avec la robe qu'elles portaient. Le butin qu'ils firent fut immense : Cadix était la ville la plus riche de l'Espagne, le grand entrepôt du commerce de la métropole avec les colonies. Après le pillage, elle fut brûlée (1596). C'est du sac de Cadix qu'on peut dater la fin de la marine espagnole et l'avènement des nouveaux dominateurs des mers.

Philippe II et les Valois. — La paix de Cateau-Cambrésis (1559) n'avait pas été une simple réconciliation. Le mariage de Philippe II avec Élisabeth de Valois, fille de Henri II, paraissait le gage d'une alliance étroite entre les deux États. S'il est peu vraisemblable que les deux rois se soient entendus pour une action commune contre les hérétiques, il est certain que le duc d'Albe, au nom de son maître, offrit assistance contre le parti protestant français. Déjà se montrait, sous le couvert de l'amitié, ce système d'intervention qui coûta tant de sang aux deux royaumes.

La mort de Henri II, la faiblesse de ses successeurs, ouvrirent la France aux influences étrangères. Philippe était singulièrement intéressé à y faire prédominer la sienne; la politique de répression qu'il voulait imposer aurait eu le double avantage d'entretenir les troubles chez ses voisins, et d'enlever aux réformés des Pays-Bas l'appui de leurs coreligionnaires français. Son ambassadeur, don Juan Manrique de Lara, qui venait féliciter Charles IX sur son avènement, eut l'ordre d'exposer « clairement et ouvertement » les vues de son gouvernement et d'exhorter la reine mère « au plus grand soin et à la plus grande vigilance pour les choses de la religion. »

Si cette sorte de tutelle avait quelque chose de blessant, la responsabilité en remontait jusqu'à Catherine de Médicis, qui ne savait pas assez sauvegarder sa dignité. Au lieu de subordonner toutes les considérations à l'intérêt de l'État, elle poursuivait avec passion des alliances de famille. Non contente du mariage d'Élisabeth avec Philippe, elle voulait unir Marguerite de Valois à don Carlos et caressait cette espérance avec l'ardeur d'une mère et la passion d'une parvenue. Mais les deux gouvernements n'étaient pas près de s'entendre. Philippe ne voulait pas payer si cher un concours incertain. Il cherchait à arracher gratuitement des promesses qu'on mettait à très haut prix. C'est la moralité de l'entrevue de Bayonne, où chacun chercha à duper son voisin, mais où Catherine fut en somme la dupe.

Elle ne montrait pas plus de docilité dans la politique extérieure. Son activité brouillonne, le besoin d'intriguer, et parfois le sentiment des vrais intérêts de la France la poussaient à

créer les plus grandes difficultés à son gendre, tout en l'accablant de protestations de dévouement et de tendresse. Elle laisse Coligny tenter au Brésil et en Floride des essais de colonisation qui ne peuvent se faire qu'aux dépens de l'Espagne et du Portugal, alors étroitement unis. Villegagnon, Laudonnière, Ribaut, Peyrot, Monluc, inaugurent la politique d'agression, contre l'immense empire d'outre-mer de Philippe II. Quand s'ouvre la succession de Portugal, Catherine de Médicis, si elle n'ose déclarer la guerre, soutient de ses subsides le prétendant national don Antonio. Elle envoie une flotte aux Açores sous les ordres de Strozzi. La défaite navale de Tercère (26 juillet 1582) ruina ses projets d'agression couverte, et ce manque de franchise permit aux chefs espagnols de traiter nos capitaines comme des forbans. Menendez avait fait pendre Ribaut; Santa-Cruz fit jeter Strozzi à la mer.

Les Valois et les Pays-Bas. — Ce fut surtout dans les affaires des Pays-Bas que les Valois montrèrent peu de sincérité. Dès le commencement des troubles, les réformés français s'étaient intéressés à la cause des Flamands révoltés. Le calvinisme, qui fournit l'élément résistant de l'insurrection et qui sauva l'indépendance de la Hollande et de la Zélande, s'était introduit dans le pays par les frontières françaises; et, à défaut de ce lien d'origine, la communauté de confession suffisait pour créer entre les Huguenots et les Gueux les sympathies les plus vives. Les Valois fermaient complaisamment les yeux sur ces relations. Le jour vint même où Coligny, réconcilié avec Charles IX, lui persuada de pousser ses armées vers la Flandre et de chercher dans une guerre de conquêtes un dérivatif aux passions religieuses. Le duc d'Albe trembla pour les possessions espagnoles; Philippe II redoutait un conflit, lorsque Catherine de Médicis fit la Saint-Barthélemy (24 août 1572).

Le danger avait été si grand qu'à cette nouvelle on vit rire Philippe II : sa domination dans les Pays-Bas était sauvée et la paix garantie. Mais il s'aperçut bientôt, si jamais il avait pu le croire, que la reine mère n'avait travaillé que pour elle-même et que l'avenir du catholicisme était son moindre souci. Les intrigues françaises recommencèrent à ses dépens, et les Nassau

acceptèrent la main rouge de sang que leur tendait Charles IX. On vit, en dépit des traités, Henri III intriguer avec tous les ennemis de l'Espagne et l'héritier présomptif de la couronne, le duc d'Anjou, se poser en protecteur des insurgés et s'en aller, avec les soldats et l'argent du roi de France, attaquer les États d'un souverain allié de sa maison[1].

Philippe II, la Ligue et Henri IV. — Que Philippe II ait profité d'une occasion favorable pour exercer des représailles, on ne peut s'en étonner. Il semble qu'à partir de 1580 il ait fait des ouvertures aux Lorrains et qu'il ait servi des subsides à ces chefs de la faction catholique; les noms de *Mucius* et d'*Hercules*, pseudonymes du duc de Guise, reviennent souvent dans les dépêches et dans les comptes de ses agents. La mort du duc d'Anjou (1584) lui faisait de cette alliance une obligation encore plus étroite. L'héritier du trône était un protestant, et ce protestant était roi de Navarre : double sujet de préoccupation pour le roi d'Espagne. Philippe II essaya d'abord de pousser Henri III contre les protestants et de faire du roi de France le prisonnier de la Ligue. Après le meurtre des Guise, il fut obligé de prendre nettement position. L'assassinat de Henri III semblait ouvrir une nouvelle carrière à son ambition. Que ne pouvait-il espérer? La France catholique repoussait le prétendant; Paris, livré aux prédicateurs et aux Seize, résistait jusqu'à la mort à l'armée royaliste; Farnèse avait tous les moyens de balancer la fortune de Henri IV. Cette intervention ne pouvait être qu'avantageuse : ou la guerre civile amènerait un démembrement de la France, et le roi d'Espagne s'y ferait sa part; ou la passion religieuse jetterait ce peuple entre ses bras et le livrerait à sa discrétion. Sa fille Isabelle n'avait-elle pas des droits à la couronne? Ses légistes démontraient que « le fait de la loi salique ne fut qu'imagination et violence, sans fondement ni cause », comme les Français eux-mêmes l'avouaient. Le droit et le fait étaient pour lui. Il en fut ici comme en Portugal : Philippe II comptait pour rien les répugnances nationales; mais la France n'était pas une

1. Voir ci-dessous, pour la suite des affaires des Pays-Bas, le chapitre IV.

quantité aussi négligeable que le Portugal. Elle se ressaisit et échappa à l'influence étrangère. Les États généraux, quoique nommés sous l'inspiration de la Ligue, ne voulurent ni de la fille du roi d'Espagne, ni d'un roi choisi ou accepté par lui.

Après une lutte de plusieurs années, où il avait consumé ses trésors et ses soldats, Philippe II dut abandonner ses prétentions et signer avec le nouveau roi la paix de Vervins (1598).

III. — Le roi et la nation.

Le roi. — Malgré la défaite de l'Armada, malgré son échec en France, Philippe II gardait parmi les souverains le premier rang. Son rôle n'avait pas été sans grandeur; il avait soutenu une très noble cause, et ses pires ambitions avaient été, en quelque sorte, relevées par la fin où elles tendaient. Sans doute son triomphe eût été un malheur pour l'Europe; ce catholicisme compressif, étroit, intolérant, dont le passé avait fait peut-être une nécessité à l'Espagne, aurait arrêté l'essor de la pensée, entravé les progrès de l'esprit scientifique, ruiné la civilisation de l'Occident. Ces conséquences, personne, au XVI[e] siècle, ne pouvait les prévoir. En dehors du groupe irréconciliable des protestants, les contemporains n'étaient sensibles qu'à la noblesse de l'attitude, à la fermeté et à la constance du caractère; une sorte de respect inconscient allait au souverain qui avait supporté sans fléchir les plus terribles revers. On répétait qu'il était sorti sans dommage et sans déshonneur des luttes les plus furieuses; il avait arrêté la marche en avant de la Réforme; et s'il avait échoué en Angleterre, n'avait-il pas contribué à sauver le catholicisme français?

Échecs et succès s'expliquent par la fatalité des faits, la force des idées et des principes ennemis, et aussi par le caractère du souverain et de la nation.

Femmes et maîtresses de Philippe II. — Philippe n'a guère connu d'autre passion que celle du pouvoir. Sa première femme, l'infante Marie de Portugal, n'a fait que traverser sa

vie; elle mourut en donnant le jour à l'infortuné don Carlos. Veuf, il songeait par politique à épouser une autre princesse portugaise, lorsque Charles-Quint, pour s'assurer l'or et les soldats de l'Angleterre, s'avisa de le marier à la reine Marie Tudor, de douze ans plus âgée que lui, laide et vieillie avant l'âge. Sans une hésitation, il approuva, en fils soumis, ce changement : « Je n'ai d'autre volonté que la vôtre, écrivit-il à son père; aussi je m'en remets entièrement à vous; ce que vous voudrez se fera. » L'influence qu'il prit sur sa femme ne servit qu'à des calculs politiques; il lui demanda beaucoup de sacrifices sans lui offrir en échange même les apparences de l'affection. Avant la mort de la reine, ses hommages intéressés allaient déjà à Élisabeth, l'héritière présomptive. Celle-ci, parvenue au trône, n'entendit pas se donner un maître. Il se tourna alors du côté de la France; pour sceller son alliance avec Henri II et aussi pour se procurer, sous forme de dot, l'argent nécessaire à la solde des troupes espagnoles, il demanda en mariage Élisabeth de Valois. Cette aimable fille de France, élevée dans la cour la plus élégante et la plus polie de l'Europe, charma par sa grâce et par sa bonté la nation la plus réfractaire aux séductions étrangères. Il semble même que sa jeunesse, sa distinction, sa réserve aient inspiré à son mari une très vive sympathie. La « princesse de la Paix », comme l'appelaient les Espagnols, a été le rayon de son âge mûr, comme sa fille Isabelle fut la tendresse et la consolation de sa vieillesse. Elle mourut tuée par des grossesses répétées, par le climat et l'ignorance des médecins. Elle morte, la nécessité faisait une loi au souverain, qui n'avait pas d'enfant mâle, de se marier sans délai. Les affaires des Pays-Bas l'avaient rapproché de la maison d'Autriche; les froideurs des premiers jours avaient disparu. Il fit venir de Vienne une Allemande blanche et rose, belle archiduchesse de vingt et un ans qui paraissait très propre à donner des héritiers à la dynastie. C'est d'elle que naquit l'enfant maladif, sans volonté et sans intelligence, qui fut Philippe III.

Des sentiments de Philippe II pour ces compagnes successives de sa vie, presque rien n'a transpiré. Ses amours, légitimes ou non, sont restées enveloppées de mystère. Ses ennemis

l'accusaient d'avoir contracté un mariage secret avec doña Isabel Osorio, qui aurait fait double emploi avec Marie Tudor. La légende veut qu'il ait aimé la princesse d'Eboli et qu'il ait eu d'elle, comme d'Isabel Osorio, plusieurs enfants. Quoi qu'il en soit de ces récits, d'où la calomnie n'est pas absente, il paraît certain qu'il était très adonné aux femmes. Mais s'il n'a pas su résister à ses passions, il a mis le plus grand soin à éviter le scandale. Ses maîtresses sont à peine soupçonnées; elles n'ont joué aucun rôle; jamais il n'a légitimé ou même affiché un de ses bâtards, lui qui, respectueux de la mémoire de son père, fit une si grande situation à son frère naturel don Juan d'Autriche. Quel contraste entre ces attachements obscurs et les allures triomphantes des favorites à la cour des Valois!

Les lettres aux Infantes. — Il n'eut de tendresse avouée, publique, éclatante que pour sa fille, doña Isabel. Les lettres qu'il écrivit de Portugal (1580-1582) à l'infante et à sa jeune sœur ont révélé à la postérité un Philippe II qu'elle ne cherchait point, plein d'attentions pour ses enfants, doux pour ses serviteurs, sensible aux beautés de la nature, au large courant des eaux, au défilé des navires, à la grandeur des lignes et aux teintes dorées des vieux palais, comme aussi au sourire des jardins et des fleurs. Il savoure le parfum des roses au moment où les historiens se le figurent uniquement occupé de faire noyer dans le Tage les moines et les prêtres insurgés. Il se déride même quelquefois; il oppose ses dents qui tombent aux dents qui poussent à l'infant don Diego et il y voit plaisamment une sorte d'échange du père au fils. Il s'amuse de la soutane en brocart d'or qu'il va revêtir pour la cérémonie de l'hommage. Le souverain a disparu pour faire place au père de famille débonnaire, qui bavarde avec ses filles, s'intéresse à leurs promenades et à leurs jeux, et qui ne rougit pas à l'occasion de glisser quelque enseignement dans ses lettres, par exemple sur l'introduction du calendrier grégorien.

Goûts artistiques de Philippe II. — Il avait des connaissances assez étendues, mais il se distinguait surtout par un goût très vif pour les beaux-arts. Et même dans ce domaine, il avait ses préférences. L'architecture avait ses prédilections,

sans qu'il dédaignât pourtant les peintres et les sculpteurs. La peinture espagnole, formée sous la double influence de l'Italie et des Flandres, s'était montrée bien vite originale par sa tendance à mettre dans les tableaux de piété une action pathétique. Cet art, qu'on a si bien défini : « aussi dévot aux idées religieuses que fidèle aux réalités de la nature, catholique et réaliste », comptait déjà quelques grands noms. Si les Ribera, les Zurbaran, les Velazquez, les Murillo, sont d'une époque postérieure, les maîtres qui les ont formés fleurissent déjà. Alonso Sanchez Coello, le portraitiste officiel, représente les membres de la famille royale, les capitaines, les hommes d'État. Ribalta, qui forma Ribera, peint pour Philippe II l'*Extase de saint François*; Fernandez Navarrete, la *Flagellation*; Morales, la *Circoncision* et l'*Ecce homo*. L'école de Séville, déjà engagée dans les voies du succès, l'école de Madrid, qui ouvrait à peine sa glorieuse carrière, sont redevables au roi des encouragements qu'il leur a donnés, et surtout du soin qu'il prit de faire venir d'Italie, comme autant de modèles à imiter, les œuvres des maîtres morts, et les maîtres vivants, chargés d'interpréter et de continuer leurs leçons.

L'Escurial. — Ces richesses, d'origine nationale ou étrangère, furent, pour une grande part, placées dans l'Escurial. C'est au pied du Guadarrama, dans un endroit désert, que s'éleva la demeure où Philippe II pouvait, non loin de Madrid, contenter son goût pour la retraite. Il voulut qu'elle rappelât les gloires militaires qui avaient illustré les débuts de son règne, et qu'elle témoignât de sa reconnaissance pour le saint dont l'heureuse protection, croyait-il, lui avait assuré la victoire de Saint-Quentin. L'Escurial eut la forme d'un immense gril, en souvenir de l'instrument de torture sur lequel le bienheureux Laurent avait été martyrisé. L'édifice, construit avec le granit de la montagne, eut, dans ses lignes rigides, un aspect très simple, très imposant et très austère. L'église en occupait le centre, comme pour bien marquer l'idée maîtresse de l'œuvre et de l'ouvrier. Des moines, les Hiéronymites, installés à demeure, devaient offrir à Dieu l'hommage ininterrompu des chants et des prières. Dans les caveaux reposeraient les souverains de l'Es-

pagne. C'est là que Philippe fit porter les restes de Charles-Quint; c'est là qu'il conduisit ses femmes, ses enfants avant d'y descendre lui-même. L'Escurial ne ressemblait ni à ces élégantes demeures que les Valois avaient élevées pour leurs plaisirs sur les bords de la Loire, ni même à ce froid monument où Louis XIV logea la monarchie absolue. C'était à la fois un palais, un couvent, et une nécropole, le Versailles et le Saint-Denis de l'Espagne, et, par cette cohabitation des rois morts, du roi vivant et des moines, comme un symbole de l'alliance étroite de l'Espagne du XVIe siècle avec le catholicisme et l'esprit du moyen âge.

Immense labeur; esprit de minutie. — C'est la résidence favorite de Philippe II, celle où l'attiraient son goût d'âpre solitude et le désir de se consacrer tout entier aux affaires. Lorsqu'il partait de Madrid, il emportait des masses de dossiers; il lisait et annotait même dans la litière où il se faisait porter. Loin de la cour, il se donnait tout entier à cette passion pour le travail qui fut l'honneur, et on peut le dire, la faiblesse de sa vie. La besogne à laquelle il se livre est incroyable; il étudie les dépêches de ses ambassadeurs; il couvre de ses remarques les marges des rapports; il demande des éclaircissements, soulève des difficultés, propose des doutes. Quand il remarque une particularité intéressante, il se la signale et la fixe dans son esprit : *Ojo!* (attention!), écrit-il. Ses secrétaires lui envoient les réponses rédigées, mais il revoit ces ébauches; il supprime des passages, il en ajoute de sa main. Au milieu de l'abondance stérile et de la phraséologie vague de la chancellerie espagnole, la main royale se distingue par une déclaration précise, une rectification caractéristique qui donnent aux ratures comme aux additions une valeur psychologique et historique de premier ordre. En tout cas, elles sont un témoignage précieux de l'application du roi. Il ne cesse point de lire, d'écrire, d'ordonner, de régler. Quand il se rend au Pardo, à l'Escurial, ce n'est pas pour y goûter un repos justement mérité : c'est pour y peiner plus encore, à l'abri des fêtes, des plaisirs de la cour, des devoirs de l'étiquette, dans le calme de la campagne. Il s'intéresse aux détails comme à l'ensemble; il

connaît le nom des personnages marquants de chaque ville; il sait quel clerc est apte à remplir tel bénéfice; il tient catalogués dans son cerveau les hommes et les choses de son empire.

Cet esprit de minutie apparaît même en des matières qui ne sont point de sa compétence; il décide, par exemple, que la fête des Anges-Gardiens doit se placer le 1er mars. Il examine avec la plus grande attention les missels imprimés par Plantin, et il en signale les fautes et les inadvertances. Ils portent dans un endroit qu'aux messes des morts il faut dire *Lavabo inter innocentes* sans le *Gloria Patri*, tandis qu'en un autre on lit que ce psaume ne doit pas être chanté : voilà une contradiction bien fâcheuse! Plantin imprime tantôt *Paracletus* et tantôt *Paraclitus* : quelle est la bonne leçon? Philippe tient à le savoir. Sa connaissance des moindres détails du culte faisait le désespoir des sacristains. « Car s'il leur arrivait de se tromper en ne plaçant pas exactement comme il le fallait les ornements ou s'ils apportaient un ornement pour un autre, le roi ne manquait pas de le leur envoyer dire, et s'ils négligeaient d'ouvrir l'église à l'heure dite, il ne leur pardonnait pas. »

Lenteur et irrésolution. — C'étaient les graves défauts de ses précieuses qualités. Que devenaient, au milieu de ces préoccupations mesquines, les grands intérêts de la monarchie? Labeur immense, mais stérile et déprimant. Philippe plie sous le fardeau des affaires; sa mémoire n'y résiste pas; elle présente des défaillances surprenantes. Il ne se rappelle plus que Schwartzenberg est le représentant de l'Empereur aux Pays-Bas; il ne reconnaît pas Cecil sous le nom de lord Burleigh. Pour mieux étudier les affaires, il en diffère de jour en jour l'expédition. C'est la plainte éternelle des ambassadeurs, de Granvelle, des gouverneurs, des généraux. « Si la mort venait d'Espagne, disait le vice-roi de Naples, je serais sûr de vivre longtemps. » Le roi ne se trouvait jamais assez éclairé. L'impuissance à prendre un parti s'ajoutait à la lenteur. « Sa résolution, disait Granvelle, c'est d'être perpétuellement irrésolu. » Il comptait pour rien les délais, les atermoiements; il les considérait même comme une force : « Le temps et moi, nous en valons deux autres. » Dans les circonstances les plus critiques,

il resta quelquefois six mois sans envoyer un ordre à ses lieutenants. L'entêtement, qui est la vertu des indécis, le servit en plus d'une circonstance; mais il laissa souvent échapper l'occasion qui passe rapide.

Grandeur de l'Espagne. — Tout compte fait, ce fut un roi. La nation qu'il gouvernait a occupé, sous son règne, une situation éminente qu'elle n'a plus retrouvée. Si l'effort a dépassé ses ressources, c'est que, suivant une remarque profonde de M. Canovas del Castillo, l'homme dans ce pays vaut mieux que la terre. Il s'est montré particulièrement grand en ce moment-là. L'Espagne se place hardiment à la tête du monde catholique; elle le défend, elle le dirige, elle le domine. Tandis que les autres Églises s'endormaient dans un contentement béat, l'Église espagnole, menacée au xve siècle par le judaïsme, avait été obligée de songer la première à la réforme des mœurs. En même temps que les bûchers s'allumaient pour les Judaïsants, Ximénès et Isabelle épuraient les couvents, restauraient les mœurs du clergé, recrutaient les évêques parmi les clercs les plus austères et les plus dignes. Les conséquences de cette réforme ne tardèrent pas à se faire sentir. La Péninsule eut des saints à l'époque où l'Europe n'en comptait guère : Ignace de Loyola, qui organisa la défense du Saint-Siège, sainte Thérèse, qui remit en honneur la vie contemplative, saint Jean de Dieu, le précurseur de saint Vincent de Paul, sont des Espagnols. Les prélats de cette nation tiennent une place considérable au concile de Trente par leur vertu, leur science théologique, leur inflexible attachement à l'orthodoxie. « Il faut travailler, disait l'archevêque de Tolède, Fonseca, à frapper les dogmes erronés de nos adversaires et les mœurs corrompues des nôtres. »

Développement de la littérature espagnole. — Sous le double stimulant de son influence politique et religieuse, l'Espagne marche aussi à la domination littéraire. Le réveil des esprits avait commencé sous Ferdinand et Isabelle, alors que les maîtres italiens, les Geraldini, Pierre Martyr d'Anghera, Lucius Marinæus Siculus, et les Espagnols, formés à leur école, comme Antonio de Nebrija, avaient introduit l'étude des lettres anciennes. Ils avaient formé quelques bons élèves et

développé dans l'aristocratie la vénération, sinon le goût de l'antiquité. Philippe II avait été élevé dans cette tradition de respect; la littérature grecque lui est redevable du soin qu'il mit à former à l'Escurial une collection de manuscrits. Diego de Mendoza, qui, pendant son ambassade de Venise, avait été en relations avec l'Orient et le sultan, légua au roi sa bibliothèque. A ce fonds déjà si précieux vinrent s'ajouter les richesses que le savant Antoine Augustin, archevêque de Tarragone, avait recueillies pendant ses voyages en Italie, en Sicile, en Angleterre. Assurément il ne faudrait pas s'exagérer le rôle de Philippe II et croire qu'il appréciât à leur juste valeur ces vieux originaux. Il suivait l'exemple des souverains italiens et cédait à l'empire de la mode. L'état de ses finances ne lui permettait pas de consacrer à des achats des sommes bien considérables. C'est un mérite en somme que d'avoir ouvert aux manuscrits grecs ce refuge de l'Escurial où l'Espagne indolente les a laissés dormir, et où l'érudition contemporaine a fait de si heureuses trouvailles.

Ce peuple répugne à ces études patientes qui font les philologues. L'influence des anciens a été bien moins profonde dans la Péninsule qu'en France et en Allemagne. Malgré le grand nom de Vivès, qui d'ailleurs passa sa vie à l'étranger, on peut dire que l'Espagne n'a rien à opposer à un Scaliger, à un Henri Estienne. C'est d'une autre façon que s'est exercée l'action des lettres anciennes; elles ont épuré le goût, et offert des modèles à l'imitation des écrivains. L'élan qu'elles ont donné s'est fait sentir dans toutes les directions; elles ont renouvelé l'histoire. Le drame naît, se développe et trouve sa vie. La grande poésie va éclore. Le roman se montre sous sa double face, idéaliste réaliste, et toujours supérieur dans la peinture de la réalité.

Mais la source féconde de l'inspiration jaillit du fond de l'âme nationale, enorgueillie par ses rêves de grandeur politique et militaire, et désireuse de dominer même dans le monde des esprits. Si la littérature espagnole s'est ranimée au contact des anciens, elle ne les a pas longtemps suivis, elle a continué à marcher dans le sens de ses traditions. L'exemple de Diego de

Mendoza, qui écrivit une *Guerre de Grenade* dans le style sententieux de Salluste, ne trouva pas d'imitateurs; il ne laissa pas davantage d'héritier de son talent d'historien. Le Père Mariana ne vient qu'assez loin après lui; et le chroniqueur Zurita ne compte que pour l'érudition.

Le drame et le roman sont les formes littéraires où le génie espagnol a donné toute sa mesure, celles par lesquelles il s'est imposé à l'admiration et à l'imitation de l'Europe. Sans doute la poésie lyrique peut citer quelques grands noms de Garcilaso de Vega († 1526) à Herrera, qui célébra en termes magnifiques le triomphe de la chrétienté à Lépante; mais elle ne peut citer ni un esprit créateur comme Cervantes, ni un génie abondant comme Lope de Vega. L'auteur du *Don Quichotte*, comme le producteur de tant de comédies de cape et d'épée, ont contribué pour la plus large part à la gloire littéraire de leur race. Le drame espagnol a disputé longtemps le théâtre français à l'influence de l'antiquité; et le héros mélancolique de Cervantes a pris place parmi ces types conçus par l'imagination des poètes, qui sont plus vivants que nos pauvres réalités.

La nation. — Des mœurs grossières et violentes, une grande brutalité d'instincts avec des délicatesses et des raffinements d'idées et de sentiments, voilà le peuple espagnol tel qu'il apparaît dans les comédies et dans l'histoire. Ces hommes ont la religion de leur dignité. Gueux, mendiants ou soldats, ils prennent une attitude héroïque. Il n'y a pas ici de scepticisme gouailleur; on ne met pas son plaisir à se rapetisser. Cette nation a foi en elle-même; elle a un sentiment entier, irritable et jaloux, du point d'honneur. Les dernières classes de la société ont les glorieux préjugés de l'aristocratie. Deux gagne-deniers s'égorgent aussi bravement que deux gentilshommes pour une délicatesse. Sans parler de la superbe des gens du Guipuzcoa qui se disent tous hidalgos, les Castillans de toute condition sont prêts à se considérer comme des gentilshommes *dont la noblesse sommeille*. Le muletier « dit qu'avec son mauvais sarrau, ceux qui ne l'honorent pas lui font injure, parce que ses pères descendent de l'infant don Pélage ». Cette merveilleuse confiance a pour beaucoup contribué à former les merveilleux sol-

dats d'Italie et des Pays-Bas. Leurs exploits, leur endurance sont le fait d'une race noble qui a une haute idée de sa valeur et une grande confiance dans ses moyens. Les défauts viennent plutôt d'une hauteur d'orgueil, qui n'est pas sans mérite, que d'une bassesse d'esprit ou de cœur. Si les paysans désertent les campagnes, c'est pour aller s'enrôler dans les armées ou courir les aventures aux Indes. Ils méprisent le travail, mais exposent sans hésiter leur vie en Europe et en Amérique.

La misère. — Mais cet admirable luxe de qualités tourne à la ruine des États; le mépris du travail et la paresse rendent tributaires de l'étranger. On ne peut pas être seulement un peuple de soldats et de conquérants. La misère guettait les vainqueurs des deux Mondes. Les romans picaresques, qui forment la contre-partie des romans de chevalerie, signalent le revers de cette vie héroïque : la misère, les vices qu'elle engendre, les conseils qu'elle suggère, les vices qu'elle développe. Dans le *Lazarille de Tormes*, qui est attribué sans raison à Diego de Mendoza, comme dans les autres ouvrages de même nature, apparaît une Espagne noblement drapée, très belle de gestes et d'allures, dévote aux saints et à la Vierge, mais pauvre de ressources, de vertus et de scrupules. Il s'y rencontre des gens déchus, et d'autres, les plus nombreux, qui seraient incapables de fixer une date ou une excuse à leur déchéance : spadassins et coupeurs de bourses, mendiants et voleurs, filles, faux manchots et faux bancals, toute la gueuserie des cours des miracles. Ces bas-fonds pittoresques ne sont pas, d'ailleurs, la partie la plus intéressante de cette littérature réaliste; elle dévoile encore à l'histoire, sous un jour criard, la plaie lamentable de l'Espagne d'alors : la famine. Elle sévit à tous les degrés de l'échelle sociale, parmi les hidalgos comme dans les classes inférieures. Les proverbes dans leurs déclarations brutales disent assez combien ce peuple, repu de grandeur et de gloire, a souffert de la faim. Quels calculs douloureux trahissent ces grossières comparaisons de la sagesse populaire : « Il y a plus de jours que de saucisses », et que d'angoisses révèle cette déclaration cynique : « Il n'y a pas de peine accompagnée de pain ».

Détresse financière. — Les documents sont pour attester que le roman n'exagérait point les maux dont souffrait la nation. En dépit des trésors des Indes, l'Espagne n'était pas assez riche pour payer sa gloire. Tout dépérissait : le commerce, l'industrie, la marine. La détresse de l'État n'est pas moindre. Les plaintes des Cortès, comme les déclarations du roi, signalent le déficit. Charles-Quint avait légué à son fils la situation la plus embarrassée. Après les victoires de Saint-Quentin et de Gravelines, Philippe II était incapable de continuer la guerre, et la paix de Cateau-Cambrésis s'imposait à lui comme une nécessité. Il faut voir à quels expédients, dès les premiers jours du règne, il dut avoir recours : vente de titres de noblesse, vente d'offices de régidors et de jurats, vente de lettres de légitimation et de noblesse aux fils de prêtres, aliénation de justices perpétuelles, de villes et de vassaux aux seigneurs. On devient noble pour 5000 ducats, et les besoins sont si pressants que le conseil de la Hacienda consent à fermer les yeux sur l'indignité des candidats et à introduire dans la classe privilégiée des descendants de Juifs et de Maures, des hommes dont les parents ont porté le *Sanbenito* et comparu dans les auto-da-fé. Et, à cette époque, c'était une hardiesse bien plus forte que de légitimer le bâtard adultérin d'un prêtre.

De toute façon l'Église devait contribuer : le gouvernement exigeait, sous forme d'emprunts forcés, des sommes considérables; il demandait 20 000 ducats à l'évêque de Cordoue, 100 000 à l'archevêque de Saragosse, 150 000 à l'archevêque de Séville. On ne s'en tenait pas là : Philippe faisait lever, malgré la défense du pape, la moitié des revenus ecclésiastiques. Et pour mieux s'assurer le monopole de l'exploitation du domaine clérical, il interdisait aux laïques et aux clercs d'exporter de l'argent à Rome, sous peine de mort ou de privation des bénéfices. Malgré ces expédients, les caisses de l'État continuaient à se vider. Rien de plus tristement éloquent que les aveux du roi. « Tous les revenus ordinaires, écrit-il en 1559, sont engagés; il faudrait pour les dégager 20 millions de ducats; il n'y a donc pas à y songer. On doit en outre 7 millions de ducats aux banquiers d'Anvers, aux marchands de Séville et autres. »

La guerre avec la France terminée, il aurait dû chercher à rétablir l'équilibre des finances. Au moins eût-il fallu introduire la plus sévère économie dans l'administration. Or il ne sait pas modérer ses dépenses : le souci de l'étiquette l'emporte sur les préoccupations économiques. La maison de la reine, qui coûtait 60 000 ducats en 1560, en exige, deux ans plus tard, 80 000. Est-ce un cadeau à la jeune reine? Mais l'infant recevait une augmentation analogue : son revenu fut porté de 32 000 à 50 000 ducats. La liste civile prélevait 415 000 ducats sur un budget qui ne dépasssait guère 5 millions de ducats. Les grandes constructions sont encore plus ruineuses : l'Escurial, bâti de 1563 à 1582, engloutit 6 millions de ducats, le revenu annuel de la monarchie.

Les recettes diminuent en même temps que les dépenses augmentent; le royaume de Grenade est ruiné; les Pays-Bas s'insurgent, ne rapportent plus rien, et coûtent beaucoup. Aussi comprend-on le cri de désespoir qui échappe à Philippe II : « Le désordre des finances est irrémédiable; j'ai quarante-huit ans, quelle vieillesse m'attend! La vieillesse arrive, et je ne sais comment je vivrai demain; je ne sais comment je vis aujourd'hui avec la douleur que me donnent ces soucis. » Il n'est encore qu'en 1575; à cette date il n'a engagé la lutte ni contre la France ni contre l'Angleterre; ses relations coûteuses avec les Guise ne commenceront qu'en 1582. On peut juger par là quelles nuits d'angoisses ce déficit croissant lui a fait passer et de quel prix il a payé le plaisir de jouer le premier rôle sur la scène du monde.

Les Cortès. — Les Cortès voient le mal comme lui; mais il ne semble pas qu'elles aient le courage de lui conseiller les vrais remèdes. Elles osaient dire à Charles-Quint que ses guerres éternelles ruinaient le pays, mais elles n'ont pas tant de hardiesse sous Philippe II. Ces États généraux de la monarchie castillane, réduits aux *procuradores* des villes, n'ont aucune espèce d'influence. Le roi les maintient, car il est conservateur de sa nature, et d'ailleurs ils sont si peu gênants pour son autorité! Jamais ils ne furent plus souvent convoqués que sous son règne et jamais on ne tint moins compte de leurs vœux. Leurs

sessions duraient plusieurs années : les Cortès de 1573 se terminent en 1578, celles de 1579 en 1582, celles de 1588 en 1592. Elles se ressentaient, comme toutes les institutions, de la lenteur que Philippe II mettait en toutes choses. Leurs avis n'en étaient pas plus respectés. On se demande quel besoin il avait de prolonger des assemblées dont il faisait si peu de cas. A leurs réclamations, à leurs vœux il répondait le plus souvent d'une manière évasive : « Nous manderons qu'on y regarde et on verra ce qu'il convient d'ordonner et décider. » La plupart des promesses ne sont ni plus précises ni plus compromettantes. Il est rare que le gouvernement donne satisfaction aux désirs de la nation, rare aussi qu'il repousse nettement une idée de réforme. Les refus comme les engagements sont enveloppés dans une de ces formules vagues, indéterminées qui permet d'ajourner et de ne rien faire : « On verra. »

Il est cependant un point sur lequel les Cortès et le roi s'entendent. Quand elles demandent des lois somptuaires ou quand elles réclament la prohibition des objets de luxe fabriqués à l'étranger, il s'empresse de souscrire à leur proposition. En matière économique, ils avaient mêmes préjugés. Elles cherchaient consciencieusement le remède à la détresse financière dans la répression du luxe, et autres expédients du même genre. Elles s'attaquaient avec bien plus de raison à l'extension des biens de mainmorte. Réguliers et séculiers accaparaient la meilleure partie des revenus de l'Espagne ; on pouvait craindre que les terres d'Église n'englobassent bientôt tout le sol de la Péninsule. Ces protestations n'avaient aucune chance d'être favorablement accueillies. L'Église offrait à l'État un si riche domaine exploitable, sous forme de décimes, d'emprunts forcés, de contributions de toutes sortes, que Philippe, pas plus que Charles-Quint, n'avait intérêt à le réduire.

La banqueroute. — Le besoin d'argent domine tout. Il n'y a point d'intérêt, il n'y a point de droit, il n'y a point de tradition qui vaillent contre cette nécessité. Le gouvernement tire des impôts consentis le plus grand rendement possible; il établit des impôts nouveaux de sa propre autorité. En vain les Cortès protestent-elles contre cet abus ; le roi se contente de

répondre qu'il avisera et n'en continue pas moins cette perception illégale. Il engage et charge l'avenir pour se procurer les ressources nécessaires au présent. La vente des lettres de noblesse, en multipliant le nombre des privilégiés, accroît de plus en plus la charge des *pecheros*. Nul scrupule n'arrête le souverain obéré : il agit comme s'il était le maître absolu de la fortune de ses sujets. La *Casa de contratacion* de Séville recevait en dépôt l'or et l'argent qne les marchands faisaient venir d'Amérique ; à l'occasion il puise dans cette réserve, s'approprie ce qu'il y trouve et se croit quitte en payant des intérêts pour une somme équivalente.

Aussi, comme il arrive à toutes les époques de déficit, les donneurs d'avis accouraient-ils à Madrid. Tous avaient un remède à offrir. Le Conseil de la Hacienda était encombré de mémoires, dont les auteurs, connus ou inconnus, se posaient en sauveurs de l'État. Des adeptes du Grand Œuvre parlaient de transmuer en or le cuivre et les plus grossiers métaux. Ces rêveries trouvaient crédit auprès du prince, qui dépensait quelques milliers de ducats en expériences ridicules. D'autres spéculatifs, plus modestes et moins écoutés, proposaient une refonte de l'impôt et quelques autres moyens de pressurer le contribuable sans trop le faire crier. C'est à l'Église que Simon Pedro Abril voulait demander les fonds nécessaires au remboursement de la dette : il suffisait, à la mort des titulaires, de laisser vaquer un certain temps les cures, les évêchés et les autres bénéfices pour assurer au roi un revenu annuel d'un million de ducats, qui serait consacré à l'amortissement. Il s'en fallait que ces faiseurs de projets, ces *arbitristas*, comme on les appelait, fussent bien vus de la nation. Elle les redoutait comme les auxiliaires du fisc, elle voyait avec épouvante grandir à l'horizon la menace d'impôts nouveaux, car d'allégement elle avait cessé d'en attendre. Ce n'est peut-être pas un type de fantaisie que cet *arbitrista* dont parle Cervantes qui avait imaginé d'établir un jour de jeûne par mois, avec don au trésor de l'économie faite aux dépens de tous les estomacs.

Philippe II semblait être, grâce aux mines d'Amérique, le monarque le plus riche de la chrétienneté, mais cet or fondait

entre ses mains. Il en fallait beaucoup pour payer la solde des armées, l'entretien du parti catholique en France, les agents secrets, les services et les trahisons. Les revenus du royaume étaient engagés longtemps à l'avance. Son crédit compromis l'acheminait à la banqueroute. Il fit ce dernier pas : sous prétexte que ses créanciers se refusaient à lui faire de nouvelles avances et tiraient de lui d'énormes intérêts, il se déclara, le 20 novembre 1596, obligé de lever toutes les assignations qu'il leur avait accordées sur les différentes branches du revenu public : « les deniers qui en procéderaient seraient mis dans ses coffres. »

Cette mesure, qui privait des intérêts et même du gage de leurs créances les marchands à qui le roi avait emprunté des sommes immenses, causa une profonde perturbation dans les places financières, en Espagne, en Italie, en Allemagne. Beaucoup de gens furent ruinés; mais le roi ne tarda pas à s'apercevoir qu'on ne porte pas impunément atteinte au crédit public. Quand ses caisses furent encore vides, il dut se résigner à rappeler les banquiers, à subir leurs conditions onéreuses. Les Génois se montrèrent particulièrement rigoureux; ce ne fut qu'au prix de nombreuses concessions qu'ils consentirent à prêter huit nouveaux millions à gros intérêts.

Pour tenir ces engagements ruineux, Philippe fut obligé d'élever encore le chiffre de l'impôt et réduit même à faire solliciter de porte en porte un don gratuit qu'un historien contemporain qualifie justement d'aumône.

C'était emprunter à des mendiants. Le gouvernement avait épuisé la substance et la moelle de la nation; les campagnes se dépeuplent; la guerre et la misère ont fauché deux millions d'êtres humains. Ce sol ingrat a besoin d'hommes; avec le manque de bras, les solitudes s'étendent. Un voyage en Espagne présente tout l'imprévu, tous les hasards et les inconvénients d'une exploration. Les auberges sont rares, et on n'y trouve nulle commodité. Il faut emporter des vivres et souvent camper en plein air. Les impôts, les droits de douane, les difficultés des communications ont détruit le commerce et l'industrie : « Comment peut-on, disent les Cortès de 1594, se livrer

à un commerce lorsqu'on est obligé de payer 300 ducats d'impôt pour un capital de 1000 ducats?... Dans les localités où l'on travaillait autrefois 30 000 *arrobes* de laine, on en consomme à peine 6000. Il résulte de là, ainsi que de l'impôt établi sur la laine, que le nombre des troupeaux diminue aussi. L'agriculture et l'élève des bestiaux, l'industrie et le commerce sont ruinés; il n'y a déjà plus une localité dans le royaume qui ne manque d'habitants; on voit plusieurs maisons fermées et inhabitées ; *en un mot, le royaume périt.* » C'était la fin lamentable d'un grand règne, la conséquence d'un effort sans proportion avec les ressources du pays. « L'Espagne, fontaine d'orgueil dans une vallée de misère » : ce mot d'un Anglais caractérise bien les ambitions et les résultats de la politique espagnole.

Mort de Philippe II. — Les derniers jours de Philippe II furent tristes. La maladie l'accable, mais combien plus l'inquiétude de l'avenir! Il pense au pauvre héritier qu'il lègue à ses immenses États, et, quoique père, il ne peut se faire illusion sur sa valeur intellectuelle. Quand il sentit venir la fin, il se fit transporter à l'Escurial. Ce furent de douloureuses étapes; son corps n'était qu'une plaie; il mit six jours à parcourir sept lieues. Le chrétien fut grand dans l'épreuve. Malgré d'horribles souffrances, il fit bravement tête à la mort. Il voulut qu'on apportât son cercueil près de son lit; il fit mettre une couronne d'or sur une tête de mort. C'est son image future, qu'il veut avoir devant les yeux; c'est l'avilissement de la chair qu'il contemple. Il demande à toucher encore le fouet dont l'Empereur, son père, se servait pour se flageller et qui portait encore les traces d'un sang cher et précieux. Il règle l'ordre et la pompe qui doivent être observés à ses obsèques, et expire le 12 septembre 1598, les yeux fixés sur le crucifix.

Appréciation sur Philippe II. — L'histoire s'est montrée sévère pour ce prince. Si les Espagnols lui ont voué un culte, la plupart des étrangers flétrissent son despotisme, sa cruauté, son intolérance. Peu de voix se sont élevées en sa faveur; et les plaidoyers maladroits ont plus nui que profité à sa cause.

Comment en serait-il autrement? il s'est aliéné les nations, qui, dans les âges suivants, ont fait et dirigé l'opinion : la

Hollande, l'Angleterre et la France. Chacune d'elles avait un grief à venger : l'une, les longues épreuves de la guerre de l'indépendance; l'autre, une tentative redoutable contre ses libertés religieuses; la France enfin, les troubles où sa prospérité et sa grandeur faillirent sombrer. A mesure qu'elles grandissaient hors de son étreinte et que l'Espagne déclinait sous les principes destructeurs de sa politique, elles comprenaient encore mieux de quel poids aurait pesé sur leur avenir le système compressif de Philippe II. Leur haine alla naturellement à cet homme qui leur apparaissait comme l'adversaire du progrès et l'instrument de la décadence. Elles auraient peut-être pardonné à un conquérant qui, le fer à la main, les aurait poussées en avant; elles ne pouvaient que garder un souvenir odieux au souverain, qui voulait les maintenir brutalement dans les errements du passé.

Sur le canevas des faits l'indignation et la peur brodèrent une sombre trame. Le développement de la légende fut favorisé par le secret dont le roi aimait à entourer ses actes. La mort mystérieuse de Montigny, par exemple, servait plus encore que le meurtre public du prince d'Orange à autoriser tous les soupçons. On prêta une cause criminelle aux événements les plus naturels; don Carlos, Élisabeth de Valois furent transformés en victimes de la jalousie et du despotisme. Philippe passa pour l'être sans cœur et sans entrailles « dont le sourire et le poignard étaient frères ».

Mais en même temps qu'il devenait plus odieux, il grandissait aussi dans l'imagination des hommes. Elle arrivait à se le figurer comme un géant sombre, comme une sorte de génie du mal, suscité pour arrêter le progrès de la liberté religieuse et de la liberté politique. Il personnifia tous les vices, toutes les erreurs et toutes les cruautés. Haines et colères se condensèrent en une injure suprême : « Démon du Midi. »

Il n'est ni si noir ni si grand. Sans doute, il faut résister à la tentation de le réhabiliter : il fut intolérant, il fut cruel. Sa dissimulation répugne, sa casuistique révolte, ses vengeances, exécutées de sang-froid, font horreur. On lui pardonnerait plus volontiers un furieux accès de passion que ses froides rancunes. Mais, enfin, il a rempli son métier de roi. S'il avait de ses

devoirs une idée fausse, il donna son temps, son travail et sa vie à cette erreur. Il eut toujours en vue la grandeur de son pays et de sa race; il n'hésita pas, pour sauvegarder l'avenir de la monarchie, à sacrifier son propre fils. S'il épuisa son peuple, il lui assura, pendant un demi-siècle, la prépondérance en Europe, et, plus longtemps encore, un renom de puissance et de force. Que de pays ont payé aussi cher une gloire plus éphémère! Et pourtant il ne fut pas un grand roi : il ne comprit pas son temps, il ne comprit pas même son peuple. Il crut qu'il pouvait gouverner une nation de soldats du fond de son cabinet et qu'il pouvait mener l'Europe en l'enchaînant aux doctrines du passé. Tatillon et paperassier, il était incapable de dominer un siècle aussi prompt à l'action qu'à la pensée.

BIBLIOGRAPHIE

Documents. — Les recueils les plus importants sont : *Coleccion de los documentos para la historia de España* (sur une centaine de volumes parus, beaucoup se rapportent à ce règne; le t. XXX contient une table des 61 premiers volumes); — *Memorias de la Real Academia de Historia*, t. VII; — *Actas de las Cortes de Castilla*, publiées par la Chambre des députés espagnoles (le tome Ier a paru en 1877; les 13 premiers volumes contiennent les Cortès de Philippe II à partir de 1563). — **A. Morel-Fatio**, *l'Espagne au* XVIe *et au* XVIIe *siècle; documents historiques et littéraires*, Heilbronn, 1878. On ne cite que pour mémoire : **Weiss**, *Papiers d'État du cardinal Granvelle*; — **Gachard**, *Correspondance de Philippe II*; — **Poullet** et **Piot**, *Correspondance du cardinal de Granvelle*; — **Groen van Prinsterer**, *Archives de la maison de Nassau*; — **Kerwyn de Lettenhove**, *Relations politiques des Pays-Bas et de l'Angleterre sous Philippe II*; — **Forbes**, *A full view of the public transactions in the reign of the Queen Elizabeth*, 1740, 2 vol.; — **Stevenson**, *Calendar of State papers, foreign series, of the reign of Elizabeth, 1558-1574*; — **Teulet**, *Relations politiques de la France et de l'Espagne avec l'Écosse au* XVIe *siècle*, t. V, 1561-1588, Paris, 1862; — **De la Ferrière**, *Lettres de Catherine de Médicis*; — **Alberi**, *Relazioni degli ambasciatori veneti*, 1re série, t. I-VI.

Gachard, *Relations des ambassadeurs vénitiens sur Charles-Quint et Philippe II*, Bruxelles, 1855. — **Gachard**, *Lettres de Philippe II à ses filles les infantes Isabelle et Catherine pendant son voyage en Portugal* (1581-1583), Paris, 1884. — **De la Ferrière**, *Deux ans de mission à Saint-Pétersbourg*, Paris, 1867.

On trouvera l'indication et la cote des dépêches manuscrites des ambassadeurs espagnols en France qui sont aux Archives nationales, et des dépêches des ambassadeurs français en Espagne que possède la Bibliothèque nationale dans **Forneron**, *Histoire de Philippe II*, t. Ier, p. 395.

Livres. — On peut considérer presque comme des documents les

ouvrages des contemporains : **Diego de Mendoza**, *Guerra de Granada* (Madrid, Rivadeneyra); — **Luis del Marmol Carvajal**, *Historia del rebelion y castigo de los Moriscos del reyno de Granada*, Madrid, 1797, 2 vol.; — **Antonio de Herrera**, *Historia general del mundo de* XLVI *años del tiempo de Felipe II*, Madrid, 1601-1612, 3 vol.; — **Luis Cabrera de Cordoba**, *Historia de Felipe segundo, rey de España* (edicion publicada de real orden). Madrid, 1876-1877, 4 vol.

On peut négliger les historiens fantaisistes Leti et Watson. Citons maintenant dans notre siècle : **W. Prescott**, *History of the reign of Philipp the second, King of Spain*, Londres, 1859, 3 vol. (inachevé); — **Forneron**, *Histoire de Philippe II*, Paris, 1881-1882, 4 vol.; — **De Circourt**, *Histoire des Arabes d'Espagne sous la domination des chrétiens*, Paris, 1846, t. II et III; — **Marquis de Pidal**, *Philippe II, Antonio Perez et le royaume d'Aragon* (trad. Magnabal), Paris, 1866, 2 vol.; — **Mignet**, *Antonio Perez et Philippe II*, Paris, 1874; — **Gachard**, *Don Carlos et Philippe II*, Bruxelles, 1863; — **de Mouy**, *Don Carlos*, Paris, 1863; — **Gaspar Muro**, *la Princesse d'Eboli* (trad. Weill), Paris, 1878; — **Menendez Pelayo**, *Historia de los heterodoxos españoles*, Madrid, 1880; — **Philippson**, *Westeuropa im Zeitalter v. Philipp II, Elisabeth u. Heinrich IV*, Berlin, 1882; — du même : *La contre-révolution religieuse au* XVIe *siècle*, Paris, 1884. — Sur la campagne de Don Sébastien et les droits de Philippe, consulter **La Fuente**, *Historia général*, t. X (éd. de Barcelone, 1889), p. 112 et 120; — **Ranke**, *l'Espagne sous Charles-Quint, Philippe II et Philippe III* (trad. Haiber), Paris, 1873; — **Weiss**, *l'Espagne depuis le règne de Philippe II jusqu'à l'avènement des Bourbons*, Paris, 1844, 2 vol.; — **Gounon-Loubens**, *Essai sur l'administration de la Castille*, Paris, 1860.

Les histoires générales de **Modesto de la Fuente, Rosseuw Saint-Hilaire**, l'*Historia eclesiastica de España* de **D. Vicente de la Fuente**, t. V, Madrid, 1875, et les t. II et III de l'*Histoire de la littérature espagnole* de **Ticknor** (trad. Magnabal), Paris, 1870-72.

CHAPITRE III

LA FRANCE
LES GUERRES DE RELIGION

1559-1589

I. — Le gouvernement des Guise.

François II : les Guise et les Bourbons. — François, âgé de quinze ans, était, quoique légalement majeur, trop faible d'esprit pour gouverner. Il abandonna les affaires aux Guise, oncles de la reine Marie Stuart. Le duc François eut le commandement des armées; le cardinal eut l'administration et les finances. En réalité, celui-ci dirigea tout. « Il est pape et roi », écrivait le Florentin Ricasoli.

Les réformés, croyant aux dispositions bienveillantes du nouveau roi, se montrèrent d'abord des sujets très obéissants. Réunis, pour la première fois, en *Assemblée générale* à Paris, ils publièrent une profession de foi où ils affirmaient que la soumission absolue était due au roi; mais, de même que Calvin avait excepté le cas où la foi est en jeu, ils avaient ajouté cette restriction grosse de conséquences : « Pourvu que l'empire souverain de Dieu demeure en son entier ». Le Synode adressa à François II une pétition pour demander la grâce des accusés. Anne du Bourg, traduit en jugement, se défendit avec élo-

quence, condamna les révoltes de quelque nature qu'elles fussent, ne contestant pas que le roi dût châtier les hérétiques, mais niant que les suppliciés du dernier règne eussent été coupables d'hérésie. Le président Minard, défavorable à l'inculpé, ayant été assassiné, ce meurtre décida du sort de du Bourg; il fut brûlé en place de Grève, le 12 décembre 1559. Cette exécution fut suivie de plusieurs autres. Les réformés comprirent qu'ils n'avaient aucune indulgence à attendre. Le cardinal de Lorraine n'avait-il pas été, sous Henri II, le principal instigateur des mesures de rigueur? Les calvinistes n'étaient plus seulement, comme à l'origine, des artisans, des gens du peuple. Dès la fin du règne précédent, nombre de seigneurs, mus par la foi ou l'intérêt, séduits par l'exemple de la noblesse allemande qui s'enrichissait au moyen de sécularisations et contre-balançait la puissance impériale, avaient adhéré aux nouvelles doctrines. La secte devenait ainsi un parti, pourvu d'une force militaire. Il lui fallait une occasion pour jouer un rôle politique; l'opposition des « malcontents » la lui fournit.

Les Guise, arrivés au pouvoir par la volonté de la reine, entreprirent de s'y maintenir, en se faisant des créatures à la cour, dans le Conseil et dans le royaume. Ils attirèrent à eux la reine mère, Catherine de Médicis, éloignèrent le prince de Condé, rebutèrent le connétable de Montmorency, distribuèrent à leur gré, les offices, les bénéfices, les places, et, par la corruption ou les séductions, rangèrent à leur dévotion tous ceux qui pouvaient leur être utiles. Mais lorsque les capitaines, licenciés depuis la paix, se présentèrent à la cour pour demander de l'argent ou des brevets de service, ils furent brutalement éconduits par le cardinal de Lorraine, qui fit dresser des potences autour du château de Blois. Ainsi repoussés et rejetés dans une oisiveté inaccoutumée, ces cadets de famille regagnèrent en maugréant leurs provinces, et s'aigrirent mutuellement par la confidence des outrages subis. Pauvres, ils commencèrent à convoiter les riches domaines ecclésiastiques, et joignirent leurs doléances à celles des réformés. Le Tiers État, ému du désordre financier et administratif, dénonçait la tyrannie des Guise, et répétait que leur dessein était de réduire peu à peu

le peuple en captivité. La faveur de ces étrangers, de ces Lorrains, paraissait un outrage aux droits des Bourbons, « sires des fleurs de lys ». Réformés et « malcontents » se trouvèrent ainsi ligués contre les favoris de François II. « Il y avait, dit Régnier de la Planche, deux sortes de huguenots : les huguenots de religion, pour ne pouvoir supporter la rigueur et la cruauté exercées à l'encontre d'eux, et les huguenots d'État pour ne pouvoir plus comporter l'usurpation faite par les Guise de l'autorité, n'appartenant à autres qu'aux seuls princes du sang. »

Depuis la disgrâce du connétable et la confiscation de ses biens par François Ier, la maison de Bourbon vivait effacée, à demi ruinée. L'aîné, Antoine de Bourbon, gouverneur de Guyenne, Aunis, Saintonge, Angoumois et Poitou, s'occupait avant tout de son royaume de Navarre, qu'il tenait de son mariage avec Jeanne d'Albret. Il avait espéré que Philippe II lui restituerait la Basse-Navarre, conquise autrefois par Ferdinand le Catholique, et il avait éprouvé un violent dépit en apprenant que le traité de 1559 ne faisait aucune mention de ses droits. Ce mécontentement dut contribuer à lui faire goûter les doctrines calvinistes. Il ouvrit son royaume aux prédicateurs de Genève, donna asile aux protestants de France, pratiqua ouvertement leur culte et se mit en rapport avec les réformés d'Allemagne. Sa nouvelle foi religieuse, et sa qualité de premier prince du sang le désignaient comme chef naturel de l'opposition contre les Guise. La reine d'Angleterre Élisabeth lui proposait son alliance. De toutes parts, il était sollicité de revendiquer ses droits, de s'emparer de la lieutenance du royaume et d'accorder aux réformés la pacification. Il se décida enfin et se mit en route vers la cour avec une escorte de gentilshommes.

Son frère, le prince Louis Ier de Condé, avait épousé Éléonore de Roye, parente des Montmorency et des Châtillon, et s'était ainsi rapproché du connétable et de Coligny. Malgré ses grands services militaires, il avait été tenu à l'écart par Henri II. A vingt ans il n'était encore que gentilhomme de la chambre et capitaine d'hommes d'armes. Il ne put obtenir la direction de la cavalerie et dut se contenter du grade de colonel-général de

l'infanterie. Admis pour la forme au Conseil royal, sous François II, il protesta contre l'omnipotence des Guise. Ceux-ci l'écartèrent en le chargeant d'une mission diplomatique aux Pays-Bas et refusèrent de lui céder le gouvernement de la Picardie auquel Coligny avait renoncé en sa faveur. Condé, revenu de son ambassade, vint au-devant du roi de Navarre et le rencontra à Vendôme.

Coligny, le cardinal de Châtillon, plusieurs gentilshommes et quelques ministres protestants s'y trouvèrent en même temps (août 1559). On délibéra sur la situation et sur le parti à prendre. Il fut décidé qu'il fallait délivrer le roi de l'oppression des Guise, réclamer pour Antoine de Bourbon une place dans les Conseils, pour Condé un rang suffisamment honorable, la rentrée en grâce des officiers destitués, et enfin la tolérance pour les réformés. Condé, d'Andelot, le vidame de Chartres proposèrent d'en appeler aux armes, mais Coligny fit prévaloir les moyens de conciliation. On arrêta que le roi de Navarre irait à la cour et qu'il tâcherait de s'entendre avec Catherine de Médicis.

En apprenant les conférences de Vendôme et l'arrivée du chef de la maison de Bourbon, les Guise emmenèrent le roi au château de Vincennes, comme pour mettre la famille royale à l'abri d'une surprise. L'accueil glacial fait au premier prince du sang dut l'éclairer sur les dispositions peu bienveillantes de la cour. François II attendit deux jours avant de le recevoir. Catherine lui conseilla simplement de renoncer à ses projets. Antoine de Bourbon n'avait pas assez de fermeté et d'esprit de suite pour persévérer; il oublia ses résolutions, ses promesses, et trahit même la confiance de ses coreligionnaires au point d'affirmer son orthodoxie catholique. Vainement son frère Condé, plus ambitieux, et plus hardi, le pressait d'agir. Il temporisa, consulta les membres du Parlement sur la convocation des États généraux; mais, quand il sut que les Guise tenaient les magistrats par la menace, et que Philippe II traitait les mécontents de mutins et s'offrait à les combattre, il jugea que décidément l'entreprise était trop périlleuse. La proposition qui lui fut faite de conduire en Espagne la jeune reine Élisabeth de Valois vint à propos le soustraire aux dédains de la cour et aux

reproches de ses amis. Il entrevit de plus, dans cette mission, le moyen d'approcher du roi d'Espagne et de lui présenter ses revendications au sujet de la Navarre; mais il éprouva une nouvelle déconvenue : Philippe II refusa de le recevoir.

Le roi de Navarre avait montré son incapacité comme chef de l'opposition : mais ses partisans ne se découragèrent pas. Dès le mois de septembre, la conspiration contre les Guise fut résolue. Les réformés, hésitant encore à déserter les voies légales, consultèrent les théologiens et les juristes français et allemands. Ceux-ci autorisèrent l'emploi de la force, à condition que ce fût pour servir le roi et que l'entreprise fût conduite par un prince du sang. Calvin blâma officiellement leur dessein; toutefois ses instructions habituelles n'étaient pas de nature à les en détourner. Condé était résolu à tout oser. Au mois d'octobre, une nouvelle conférence eut lieu à La Ferté. Coligny penchait encore pour les moyens pacifiques et croyait à l'efficacité des négociations; mais Condé voulait la guerre. Il s'agissait de renvoyer les Guise, au besoin par la force, de convoquer les États généraux et d'assurer le triomphe commun de la maison de Bourbon et de la cause protestante. Condé accepta la direction du complot, mais prudemment il resta dans l'ombre. Il fut le « chef muet ». Le roi de Navarre contribua, sans doute, de son argent. L'organisateur fut un gentilhomme périgourdin, Jean du Barry, seigneur de La Renaudie.

Conjuration d'Amboise. — Cet aventurier passa successivement à Genève, à Paris, en Angleterre, en Normandie, en Bretagne, en Guyenne, recrutant des capitaines, recevant des engagements, sans révéler toutefois le but de son entreprise. Quand tout fut prêt, il dressa le plan de la conspiration; une première réunion eut lieu à Lyon, au mois de janvier 1560, entre douze initiés. Le 1er février, une assemblée secrète fut tenue à Nantes, chez d'Andelot, muni des pouvoirs de Condé; on nomma un conseil de direction, composé de dix conseillers et de trente capitaines. Les chefs se partagèrent les provinces et procédèrent à la levée des troupes. Les conjurés, au nombre de quatre ou cinq cents, devaient envahir le château de Blois, et présenter au roi leurs griefs. S'ils n'obtenaient pas satisfaction,

ils déposeraient François II et s'empareraient des Guise, qui seraient exilés ou mis à mort. L'exécution du complot était fixée au 6 mars. Le plan ainsi arrêté, La Renaudie se rendit à Paris et s'entendit avec Condé sur les dernières dispositions.

Tandis que La Renaudie et ses compagnons se résolvaient à attaquer Blois, la cour, ne se doutant de rien, quittait cette ville pour se rendre à Amboise. Le 12 février, le cardinal de Lorraine fut mis en défiance par un avis venu d'Allemagne. L'ambassadeur d'Espagne, Chantonay, communiqua quelques indices. Enfin le secrétaire du duc de Guise révéla la conspiration : il tenait le secret de l'avocat Pierre des Avenelles, chez qui logeait La Renaudie. La connaissance subite d'un danger imprévu, immédiat et encore mystérieux, causa à la cour une véritable terreur. Le château d'Amboise fut mis en état de défense. Le cardinal revêtit une cotte de maille, et pendant deux jours et deux nuits on fit le guet. Le duc avait donné ordre d'arrêter tous les gens d'armes qui se dirigeraient vers Amboise. Coligny fut mandé à la cour ainsi que le cardinal de Châtillon. Catherine de Médicis les fit appeler au Conseil et leur demanda leur avis. L'amiral expliqua le mécontentement de ses coreligionnaires par les persécutions et proposa qu'on fît un édit qui les rassurât. Le cardinal s'y résigna. L'édit du 8 mars ordonnait la cessation des poursuites et promettait une amnistie générale, dont les prédicants et les conspirateurs étaient exceptés.

Le projet des conjurés devenu impossible, puisque le roi n'était plus à Blois, un nouveau plan fut combiné. La Renaudie dut rejoindre, le 16 mars, au château de Noizay près de Tours, les chefs, le baron de Castelnau et Mazères; et le lendemain on se porterait sur Amboise. Pendant ce temps, la grande armée des coalisés s'acheminait vers la vallée de la Loire. C'était une cohue de gens d'armes et de pied venus de toutes les provinces de France, de Suisse, d'Allemagne, de Savoie, d'Écosse et d'Angleterre. Tous avaient été abondamment soldés et bien équipés, mais la direction manquait, La Renaudie, depuis l'échec de sa première tentative, n'ayant confié à personne ses nouveaux desseins. Aussi s'avançaient-ils au hasard, en désordre, par bandes de vingt-cinq à cinquante hommes.

Les Guise ne tardèrent pas à avoir connaissance des dernières dispositions. Le duc de Nemours se rendit à Noizay et surprit Castelnau, Mazères et plusieurs capitaines. Tous les châteaux du voisinage furent fouillés. Les bandes qui s'étaient aventurées sous les murs d'Amboise se rendirent sans résistance. Alors La Renaudie, changeant encore une fois de tactique, ordonna à ses capitaines de se rallier dans la forêt de Château-Renaud. Mais le 19 mars, il y fut découvert et tué.

Triomphe des Guise. — La cour, remise de ses alarmes, ne pardonna pas aux conjurés la peur qu'ils lui avaient causée. François de Guise avait obtenu du roi des lettres de lieutenant général qui lui donnaient un pouvoir discrétionnaire. Il commença par faire rapporter l'ordonnance d'amnistie et prit des mesures énergiques pour arrêter la propagation de la Réforme. Après avoir, par l'envoi de colonnes mobiles, dissipé tous les attroupements et assuré l'ordre, il donna libre cours à ses appétits de vengeance. Le corps de La Renaudie fut exposé au public, puis découpé en morceaux. Les captifs furent condamnés sans jugement et pendus. Quand les potences manquèrent, on les attacha aux créneaux du château d'Amboise. La première semaine, plus de vingt gentilshommes avaient été exécutés. Les fuyards surpris dans la déroute étaient tous décapités, ou traînés à la queue des chevaux. Comme on ne savait plus que faire de cette multitude, on s'en débarrassa en précipitant les prisonniers dans la Loire. Cinquante capitaines furent ainsi noyés. Le duc de Guise convia la cour au spectacle des supplices. Comme pour prolonger ce plaisir, on laissa pourrir les cadavres sur les potences et sur les échafauds. Le château d'Amboise offrit bientôt l'aspect d'un charnier. De semblables exécutions eurent lieu à Blois, à Tours, à Orléans et dans plusieurs autres villes.

Leur vengeance satisfaite, les Guise entreprirent une enquête sur le but véritable de la conjuration, dans l'espoir de découvrir un attentat contre la personne du roi; mais tous les accusés se donnaient comme défenseurs de l'État, déterminés à protéger le roi contre ses ennemis. Castelnau protesta de son dévouement pour le roi et les princes du sang. Il s'était rendu

au duc de Nemours, sur la promesse de celui-ci qu'il aurait la vie sauve, et rappela à ses juges la parole donnée. Malgré l'intercession de Coligny et d'Andelot, malgré les prières de Catherine de Médicis, les Guise se montrèrent impitoyables. Le chancelier Olivier estimait qu'on n'était pas tenu de garder sa parole envers des sujets rebelles.

L'indignation publique éclata dans une multitude de pamphlets, où le cardinal de Lorraine était appelé « le tigre de la France ». D'Aubigné, passant sous les murs d'Amboise, montrait à son fils les têtes des suppliciés, et l'adjurait, sous peine d'encourir sa malédiction, de songer au devoir de la vengeance.

Les Guise, à force de recherches, finirent par remonter à l'origine du complot et soupçonnèrent l'action de Condé. Ils le retinrent auprès d'eux, mais, comme il n'y avait contre lui aucune charge probante, n'osèrent l'exclure du Conseil. Condé, sans se troubler, demanda à se justifier en séance publique. Il se défendit, le 3 avril, devant le roi, les princes, les ambassadeurs étrangers et feignit de se réconcilier avec les Guise; puis, se sentant peu en sûreté à la cour, il partit pour La Ferté-sous-Jouarre. On l'invita à revenir, mais, apprenant que sa mise en jugement était décidée, il se retira en Béarn, chez son frère, Antoine de Bourbon.

Le roi de Navarre s'était tenu tranquille; et même, toujours prudent, après la mort de La Renaudie, il avait offert ses services au roi; mais ses relations avec Élisabeth d'Angleterre le rendirent suspect d'intelligences avec les conjurés. De nouveau, l'occasion s'offrait à lui de prendre la direction du parti d'opposition. Condé croyait utile, pour le moment, de s'effacer; ce fut donc vers Antoine de Bourbon que se tournèrent les mécontents. Entraîné par la noblesse de Guyenne et par les églises protestantes du Midi, il négocia avec Élisabeth, avec les princes allemands et avec l'empereur Ferdinand Ier. Une nouvelle conspiration se formait contre les Guise.

Cependant des idées plus modérées commençaient à prévaloir à la cour, grâce au nouveau chancelier Michel de L'Hôpital. Catholique sincère, marié à une protestante, il désapprouvait les excès et les violences. Par l'édit de Romorantin (mai 1560)

il fit remettre aux évêques le jugement des hérétiques : c'était éviter l'Inquisition. Il avait l'espoir que les ecclésiastiques n'emploieraient que les armes spirituelles. Les Guise se résolurent à satisfaire l'opinion en convoquant les États généraux. Ils se flattaient d'y avoir une majorité complaisante et de faire tourner à leur profit cette consultation nationale. Le cardinal de Tournon dissuada le roi de rétablir une institution tombée en désuétude depuis 1484 et dangereuse pour l'autorité royale. Malgré son avis, le Conseil convoqua une assemblée préliminaire à Fontainebleau. Elle eut lieu au mois d'août. Marillac, archevêque de Vienne, dissipa les craintes du cardinal de Tournon, plaida en faveur de la tolérance religieuse, et conseilla une réforme administrative préparée par les États et accomplie par le roi. Coligny présenta à l'assemblée deux requêtes des réformés de Normandie. Ils suppliaient le roi de leur accorder des temples, l'assurant de leur dévouement, s'engageant à renoncer aux congrégations illicites, s'offrant même à payer des taxes plus élevées.

Le roi de Navarre avait dépêché à Fontainebleau un de ses confidents, Jean de la Sagne. Ce dernier révéla à un capitaine de ses amis le projet des princes de la maison de Bourbon. Bientôt la nouvelle arriva aux oreilles des Guise. Il était question d'un soulèvement général du Midi. On attribuait au roi de Navarre le dessein de prendre Bordeaux, où il recevrait les secours d'Élisabeth, puis de s'avancer sur la Loire, de donner la main au connétable et de dicter au roi ses conditions. Ce plan eut un commencement d'exécution. Un échappé d'Amboise, Maligny, tenta de s'emparer de Lyon. Le maréchal de Saint-André accourut, maintint par la terreur la ville dans l'obéissance, mais ne put rien apprendre du complot.

Les Guise, menacés pour la seconde fois d'une attaque dont ils devinaient bien plus qu'ils ne connaissaient les dispositions, n'attendirent pas que cette nouvelle conspiration éclatât. Ils firent aussitôt d'immenses préparatifs de défense. Ils expédièrent dans toutes les provinces, et jusqu'en Guyenne, des seigneurs destinés à rallier les compagnies dont on était sûr et à recruter les capitaines restés fidèles à la cause royale. En

même temps, ils faisaient lever des reîtres en Allemagne, des arquebusiers et des gens de pied en Picardie et en Bourgogne, et demandaient 3000 hommes au duc de Lorraine. Le commandement de ces forces militaires était confié à Tavannes, homme de guerre expérimenté. Orléans, où devaient se réunir les États, fut rempli de troupes; portes, places, rues, carrefours, tout fut occupé militairement. Le roi y arriva avec une véritable armée et en prit possession comme d'une ville conquise. Le but des Guise était d'effrayer les députés et de réduire les États à leur discrétion, d'attirer les Bourbons et les Châtillon, de faire condamner Condé comme rebelle et coupable de lèse-majesté, de se défaire par l'assassinat des chefs du protestantisme et de s'assurer ainsi, par ce coup d'audace et d'autorité, la paisible possession du pouvoir.

Deux ambassadeurs furent successivement envoyés au roi de Navarre : Crussol, puis le cardinal Charles de Bourbon. Aux prières se joignirent les menaces : le roi faisait entendre que le refus de venir serait considéré comme un acte de rebellion. Il affirmait d'ailleurs, pour les rassurer, que les Bourbons pourraient venir en toute confiance; il donnait sa parole royale qu'ils ne seraient pas inquiétés. Antoine ne croyait guère à la sincérité de François II et à la générosité des Guise, mais il n'avait pas d'armée prête, pas d'argent. Il se résigna donc à partir avec Condé. Malgré les supplications des calvinistes, malgré les démarches de la princesse de Condé, les princes continuèrent leur route jusqu'à Orléans. Ils y arrivèrent le 30 octobre, avec une quarantaine de gentilhommes.

Le roi les reçut comme des rebelles. Condé ayant refuté les accusations qui pesaient sur lui et pris le rôle d'accusateur contre les Guise, le roi le fit saisir et mettre en lieu sûr. De peur qu'il n'échappât on fit murer les fenêtres de son logis, et on éleva devant la porte un bastion armé de canons, défendu par une compagnie d'arquebusiers. Le roi de Navarre avait été laissé en liberté, mais on le surveillait de près. Les Guise imaginèrent de le faire tuer, et par le roi lui-même. Antoine, averti, se montra prudent et évita de fournir à ses ennemis l'occasion qu'ils cherchaient. Au bout de deux semaines,

le procès de Condé commença. Il avait revendiqué le droit d'être traduit devant la Cour des pairs; mais les Guise chargèrent de l'instruction des chevaliers de Saint-Michel et des membres du Conseil attachés à leur faction. On avait procédé aux interrogatoires, lorsque subitement le jeune roi tomba gravement malade En toute hâte, les Guise réunirent le 26 novembre une sorte de cour de justice qui, sans entendre ni l'accusé ni les témoins, condamna Condé à la peine de mort. L'exécution était fixée au 10 décembre, jour de l'ouverture des États. Le roi, déjà trop souffrant, ne put donner sa signature. Il expira le 5 décembre. Ce fut la fin de la tyrannie des Guise.

II. — Le gouvernement de L'Hôpital.

Les États d'Orléans; la régente et les partis. — Le frère aîné du défunt, Charles IX, enfant de dix ans, n'était pas en âge de gouverner. Sa mère, Catherine de Médicis, prit le pouvoir. Dès la maladie de François II, pressentant un changement de gouvernement qui la rendrait maîtresse, elle s'était préoccupée d'obtenir le concours éventuel des Bourbons, tout en les maintenant dans sa dépendance. Le 2 décembre, trois jours avant la mort de son fils, elle avait fait appeler le roi de Navarre. Elle lui reprocha ses complots, son crime de lèse-majesté, lui fit sentir qu'il était à sa merci; puis, quand elle le jugea suffisamment humilié, elle daigna parler d'indulgence, à condition qu'il perdrait ses droits de premier prince du sang, renoncerait à la régence et refuserait toute délégation des États. Dépositaire de l'autorité royale, au nom de son fils, elle se proposa de la conserver intacte contre les entreprises des partis. Son intérêt lui conseillait de conserver l'équilibre entre les deux factions rivales et de les neutraliser l'une par l'autre. Celle des Guise étant la plus forte, elle l'affaiblit en relevant les Bourbons. Les troubles religieux portaient atteinte à l'unité et à la tranquillité de l'État; elle voulut pacifier le royaume et

soustraire la couronne à l'action dissolvante des querelles théologiques. Dans cette œuvre de conciliation et d'apaisement, elle eut pour auxiliaire convaincu Michel de L'Hôpital, qui, pendant deux ans, dirigea la politique intérieure. Il exposa son programme dans son discours d'ouverture des États généraux, dont la première réunion eut lieu le 13 décembre 1560.

Tout d'abord, il définit le rôle des États, selon lui purement consultatif. La puissance souveraine appartient au roi seul, qui la tient de Dieu et de la loi ancienne du royaume. C'est un crime que de se révolter contre lui, quel que soit le motif invoqué, tyrannie des gouvernants ou persécution religieuse : « Il n'est loisible au sujet de se défendre contre le prince, contre ses magistrats, non plus qu'au fils contre son père. » Cependant les disputes religieuses mettent en péril la paix publique et pourraient dégénérer en guerre civile. Le seul remède efficace, c'est un concile national, qui ramènera les dissidents et rétablira la foi commune. Mais L'Hôpital a surtout confiance dans la pratique des vertus et dans la tolérance : « Nous avons, ci-devant, fait comme les mauvais capitaines qui vont assaillir le fort de leur ennemi avec toutes leurs forces, laissant dépourvu et dénué leur logis. Il nous faut dorénavant garnir de vertus et bonnes mœurs et puis les assaillir avec les armes de la charité, prières, persuasions, paroles de Dieu qui sont propres à tel combat... La douceur profitera plus que la rigueur. Otons ces mots diaboliques, noms de partis, factions et séditions, luthériens, huguenots, papistes; ne changeons le nom de chrétiens. » Peu sensible aux exhortations du chancelier, le clergé se plaignit vivement des progrès de l'hérésie et en réclama l'extirpation. Les nobles et le Tiers État se montraient sympathiques aux réformés. Par une rencontre rare dans l'histoire des États généraux, ces deux ordres, également hostiles aux ministres et défiants envers la régente, furent d'accord pour résister aux prétentions de la cour. Ils se déclarèrent incompétents pour traiter la question de la régence. Lorsqu'ils apprirent que le déficit était de 43 millions, ils alléguèrent l'insuffisance de leur mandat et demandèrent à retourner dans leurs bailliages pour obtenir de nouveaux pou-

voirs. Les embarras du gouvernement leur semblèrent une occasion favorable pour formuler des prétentions politiques, réclamer un droit de contrôle permanent sur les finances et faire reconnaître leur puissance législative. Ils signalèrent complaisamment les causes de la détresse : les richesses et le luxe excessif du clergé, le grand nombre des pensions accordées à la haute noblesse. Le prévôt des marchands de Paris, Guillaume de Marle, proposa, au nom de toutes les villes du royaume, qu'on obligeât à rendre des comptes tous ceux qui avaient géré les finances sous les deux derniers règnes. Cette motion visait Guise, Montmorency et Saint-André.

Les élus de la prévôté de Paris, convoqués après la dissolution des États, pour voter des subsides, ne témoignèrent pas plus de complaisance. La majorité exigea, avant de consentir aux taxes, que la régence fût restituée à son légitime dépositaire, le roi de Navarre. Le synode des réformés, qui se tenait alors à Poitiers, était aussi défavorable à l'usurpation de Catherine. L'assemblée complémentaire des États généraux se réunit à Pontoise, au mois d'août 1561. Elle se composait de 26 députés laïques. Les nobles et les communes émirent l'avis qu'on remboursât les dettes, en vendant les biens d'Église, estimés 120 millions de livres. Comme à Orléans, ils s'accordèrent pour exprimer des vœux politiques, souhaitant que les États fussent convoqués tous les deux ans et eussent le droit de délibérer même sur les questions de paix et de guerre. La royauté s'émut de cette opposition et s'adressa au clergé. Le 11 septembre, le connétable et le duc de Guise, députés auprès des évêques, demandèrent au nom du roi 15 millions de livres. Les prélats offrirent 9 millions et demi, payables en six ans, s'engagèrent à racheter tous les revenus des aides, domaines et gabelles aliénés, et à rembourser les dettes de l'Hôtel de Ville de Paris.

Le règne avait commencé par une réaction contre la faveur exclusive des Guise. Antoine de Bourbon reçut la lieutenance générale du royaume. Condé avait été remis en liberté. Montmorency et les Coligny furent rappelés au Conseil et rétablis dans leurs anciennes charges et dignités. Ce n'étaient pas seulement d'anciens disgraciés qui reprenaient faveur; c'était le

parti protestant qui entrait dans le gouvernement, représenté par ses principaux chefs. Coligny surtout devait être à la cour et dans le Conseil, en quelque sorte, le délégué des églises, l'avocat de leurs doléances. Les Guise furent naturellement amenés à s'appuyer sur le catholicisme militant. Entre les deux factions extrêmes se placèrent les « moyenneurs ». L'Hôpital, modéré par principes, préconisa la concorde et les transactions. Montmorency, qui tenait aux catholiques par sa foi et aux réformés par ses liens de famille et ses amitiés, était bien placé, semblait-il, pour prendre la direction effective de ce parti intermédiaire qui sera celui des *Politiques*; mais il hésitait entre sa défiance des Guise et ses convictions religieuses.

Essai de pacification religieuse : le Colloque de Poissy. — « Puisque, dit Castelnau, l'on n'avait rien pu gagner en France contre les luthériens par le feu, par la mort et autres condamnations, trente ans durant, mais au contraire qu'ils s'étaient multipliés en nombre infini, il était expédient de tenter une autre voie et d'essayer si l'on gagnerait quelque chose de plus par la douceur. » La régente avait permis à l'amiral, à sa femme, au prince et à la princesse de Condé de célébrer le culte réformé à Fontainebleau, dans leurs appartements. Cet exemple produisit à la cour une véritable « manie d'huguenoterie ». Charles IX donna, par grâce spéciale, pleine puissance et autorité royale, privilège de réimprimer les Psaumes qui avaient été censurés par la Sorbonne et interdits sous Henri II et François II. Catherine, indifférente au fond comme sa contemporaine Élisabeth d'Angleterre, était résolue à faire cesser complètement toutes les mesures de rigueur. Des lettres patentes du 22 février 1561 ordonnaient au Parlement de surseoir aux poursuites jusqu'à la réunion du prochain concile. L'exercice du culte réformé était autorisé en certains lieux. Deux mois plus tard, le 19 avril, un édit défendait les manifestations séditieuses, mais élargissait les détenus pour cause de religion. Le chancelier s'appliquait à corriger les abus de l'Église et modifiait la règle de nomination aux offices ecclésiastiques.

Le système de tolérance inauguré par le nouveau gouvernement effraya le pape et les catholiques intransigeants. Catherine répondit à Pie IV qu'il était impossible de réduire les réformés par les armes et par les lois, « tant le nombre en est grand, tant il est puissant par les nobles et les magistrats qui ont embrassé ce parti, tant il est uni et acquiert de force tous les jours ». Philippe II présentait des remontrances et proposait une entrevue. Sa femme, Élisabeth de Valois, conseillait à Catherine de combattre la Réforme et offrait le secours de l'Espagne. La régente rejeta ces avis intéressés et chercha des alliances parmi les princes protestants d'Allemagne. Elle voulait obtenir leur appui, pour le cas, disait-elle, où Charles IX viendrait à changer de religion.

Grâce à la faveur dont les chefs protestants jouissaient à la cour, les conversions se multipliaient. « La contagion s'étend partout, écrivait l'ambassadeur vénitien Michiel. Les nobles sont surtout contaminés, notamment ceux dont l'âge ne dépasse pas quarante ans. » Les écrivains du parti étaient toujours respectueux envers le pouvoir royal, mais dans les réunions populaires des menaces étaient proférées contre la régente. Les pamphlétaires sommaient le gouvernement de faire la réforme religieuse. Au mois d'avril 1561, les réformés eurent l'audace de tenir une assemblée dans les salles mêmes du parlement de Paris. On prêchait au faubourg Saint-Marcel et hors de la porte Saint-Antoine. Dans les provinces, les huguenots commettaient de fréquents actes de violence. Les catholiques reprochaient à Catherine son indulgence. Les prédicateurs adjuraient la cour de se montrer sévère et tenaient des propos qui, au dire de la régente, tendaient à la sédition : un docteur soutint en Sorbonne cette thèse que le Saint-Siège pouvait déposer les rois hérétiques. Le parti catholique songea un moment à enlever le duc d'Orléans, le futur Henri III, et à l'opposer à Charles IX, suspect de favoriser l'hérésie. Le Parlement suspendit la publication de l'édit du 19 avril : « Quiconque, affirmait-il, s'attend que de la permission des deux religions advienne tranquillité, il a un dessein contraire à toute raison. » Le 19 juin, les princes, les grands officiers, plusieurs membres du Conseil

tinrent séance au Palais de Justice et, le mois suivant, rendirent un arrêt qui amnistiait les réformés, mais à la condition expresse qu'ils vivraient catholiquement. Les assemblées publiques et privées étaient prohibées sous peine d'emprisonnement et de confiscation. C'est alors que le connétable de Montmorency rompit avec Coligny et se rapprocha des Guise. Comme eux, il croyait le catholicisme menacé; comme eux aussi, il était inquiet de la motion faite aux États d'Orléans contre les ministres des règnes passés. L'auteur de la réconciliation fut le maréchal de Saint-André. Le jour de Pâques 1561 les « triumvirs » communièrent ensemble à Fontainebleau et s'associèrent pour défendre la religion en péril.

Catherine de Médicis continuait à se montrer tolérante, autant par nécessité que par principe. Elle espéra résoudre le conflit religieux par une sorte de colloque entre les prélats catholiques et les ministres du culte réformé. Le cardinal de Lorraine accepta ce débat public; mais il était d'avance hostile au protestantisme français. Il eût accueilli plus favorablement la réforme aristocratique de Luther, mais la doctrine démocratique et radicale de Calvin lui paraissait dangereuse. Il résolut de ruiner celle-ci par celle-là en mettant aux prises les deux grandes sectes dissidentes; dans ce dessein il demanda au duc de Würtemberg d'envoyer des docteurs luthériens; mais ils arrivèrent trop tard.

Le colloque s'ouvrit à Poissy, le 9 septembre 1561. Étaient présents les princes du sang, les cardinaux, les prélats, les ministres protestants et les docteurs de la Sorbonne. Le chancelier de L'Hôpital fit, comme à Orléans, un appel ému à la modération et à la tolérance : « La conscience, dit-il, est de telle nature qu'elle ne peut être forcée.... mais doit être persuadée par vraies et suffisantes raisons. » Il montra quels seraient les funestes effets d'une guerre civile : elle serait d'issue douteuse, appauvrirait le pays, provoquerait une intervention étrangère. Quant à croire que les réformés se résigneraient facilement à l'interdiction de leurs assemblées, ce serait, pensait-il, une grande illusion. Aussi conjurait-il les prélats catholiques d'opérer la réforme de l'Église sans attendre la décision du concile de Trente et de rece-

voir en toute douceur ceux de la nouvelle religion qui étaient comme eux « chrétiens et baptisés ». Théodore de Bèze exposa avec fermeté et rigueur la doctrine de Calvin, tout en désavouant les rebelles et en affectant un grand respect pour l'autorité civile. Son discours provoqua de violentes protestations du côté des catholiques. Le cardinal de Lorraine laissa entendre que l'obéissance des sujets envers le roi était intimement liée à la conservation des anciens dogmes. La régente tenta de faire adopter une profession de foi qui satisfît les deux partis. Les calvinistes rédigèrent un formulaire sur la Cène qui fut rejeté par les prélats. Les cardinaux adjurèrent le roi de rester fidèle à la religion de ses pères. Le colloque, loin d'apaiser les dissentiments, ne fit qu'exaspérer les esprits. La scission devint irrémédiable. Une dernière conférence, tenue le 10 octobre, n'aboutit pas. Le roi prononça la clôture et publia un édit qui défendait aux réformés d'usurper les bénéfices ecclésiastiques, aux catholiques de troubler les exercices de la nouvelle religion, aux deux partis d'employer les dénominations insultantes de huguenots et de papistes, de porter les armes et de se transporter en troupes hors de leurs résidences. Quelques mois après, en janvier 1562, le gouvernement, désireux d'assurer la paix, consacra par un nouvel édit les libertés conquises par les protestants. Les assemblées calvinistes étaient autorisées, le jour, hors des villes. Les religionnaires devaient restituer les biens pris au clergé et s'abstenir de tumultes, levées de troupes et réunions illicites.

Le massacre de Vassy. — Ce dernier essai de pacification indisposa tout le monde. Les réformés se plaignirent qu'on les reléguât à la campagne, tandis qu'en beaucoup de lieux on prêchait publiquement à l'intérieur des villes. D'autre part, L'Hôpital se heurtait à la résistance du Parlement, lequel reprenait pour son compte les doléances des États généraux et cherchait à profiter des embarras de la régence pour faire admettre son droit de contrôle. Il présenta d'audacieuses remontrances, s'éleva contre les huguenots, qu'il traitait d'athées, déniant au roi le droit de leur accorder un culte public et invoquant le serment fait à Reims, par les successeurs très chrétiens de Clovis, d'ex-

terminer les hérétiques. Ce fut seulement le 6 mars que le Parlement, s'inclinant devant les menaces, consentit à enregistrer l'édit de janvier. Depuis le mois de novembre, les Guise et Montmorency avaient quitté Paris, mais ils avaient à la cour un nouvel auxiliaire, un transfuge du parti protestant, Antoine de Bourbon. Les préférences religieuses du roi de Navarre avaient toujours été déterminées par ses intérêts politiques, par l'ambition de recouvrer la Navarre espagnole. Pour y parvenir, il se tourna vers toutes les puissances, négocia simultanément avec Calvin, avec le pape, avec Philippe II, prêt à abandonner le catholicisme ou à le soutenir, selon qu'il trouverait plus d'appui de l'un ou de l'autre côté. Finalement, il se laissa séduire par les fallacieuses promesses du roi d'Espagne, et renia le calvinisme. Le premier prince du sang, oublieux des outrages et des humiliations subies, se faisait ainsi l'instrument des Guise et de l'Espagne.

Quelques esprits sages louaient la politique équitable du chancelier. Estienne Pasquier exposait que Dieu favorisait tour à tour les deux religions. Castellion, dans son *Conseil à la France désolée*, affirmait que le seul moyen de salut était d'accorder aux deux cultes l'existence légale. Mais de pareils sentiments ne pouvaient alors être compris de la foule. De part et d'autre, les haines étaient impatientes de s'assouvir. Pendant le colloque de Poissy, les calvinistes pillaient et saccageaient les maisons des catholiques. A Montpellier, 200 personnes étaient égorgées, la cathédrale dévalisée, le culte catholique interdit. Théodore de Bèze écrivait à Calvin en janvier 1562 qu'on ne pouvait s'imaginer à quel degré était montée la fureur des huguenots dans le Midi. « Ces Aquitains, disait-il, ne seront contents que quand ils auront exterminé leurs adversaires. » A Paris, ville catholique, les victimes sont les réformés. Le 24 avril 1561, la foule s'amasse autour d'une maison où se tient une assemblée de huguenots. Le siège dure quatre jours. A la fin, les assiégeants brisent les portes, livrent tout au pillage et au feu. En décembre de la même année, le bruit se répand que plusieurs milliers de protestants se sont réunis dans la maison du Patriarche. Le curé de Saint-Médard

fait sonner les cloches et, à ce signal, les gens du faubourg accourent. Une bataille s'engage. Des morts et des blessés tombent. Le chevalier du guet et le lieutenant du prévôt des maréchaux s'interposent. Ils sont condamnés le lendemain à être pendus. La foule, trouvant le châtiment insuffisant, les arrache au bourreau, les mutile, les jette à la rivière. A Rouen, le procureur général, poursuivi par la multitude, se réfugie sur la galère royale ancrée dans le fleuve. On l'en arrache, on le tue à coups de couteau. Son corps reste deux jours abandonné. L'ambassadeur vénitien est effrayé de ce qu'il voit : « Je ne reconnaissais plus, dit-il, cette France que j'avais autrefois contemplée de mes yeux si soumise, si unie, si forte et si grande. » La soumission a fait place à la désobéissance : « Quel roi? s'écriaient les gens du peuple, au temps de la minorité de Charles IX. Celui que vous dites est un petit royot; nous lui donnerons les verges et lui baillerons un métier pour lui faire apprendre à gagner sa vie, comme les autres. » Dès 1560, des gouverneurs de province lèvent des impôts pour leur compte et se rendent indépendants. Beaucoup de gentilshommes se disent calvinistes pour s'affranchir de redevances ecclésiastiques. Chez la plupart des nobles, les passions religieuses servent à masquer l'instinct de liberté féodale, les convoitises, l'ambition ou simplement le besoin de batailler : « Je n'en vois pas un seul, écrivait Pasquier en 1561, qui, sous ces beaux prétextes, ne ruine totalement le royaume de fond en comble... On ne parle que de guerre, chacun fourbit son harnais. M. le chancelier s'en contriste, tous les autres y prennent plaisir. » Tout était prêt pour la guerre civile; il suffisait d'un signal pour la faire éclater.

Depuis qu'ils avaient quitté la cour, les Guise cherchaient à fortifier le parti catholique par des alliances. Le 29 décembre 1561, Charles IX mandait à son représentant en Allemagne : « Je suis averti de bon lieu qu'il se trame et pratique une certaine ligue entre le pape, l'empereur et le roi catholique d'Espagne, pour le fait de la religion, en laquelle on vise après à faire entrer les princes catholiques de la Germanie et tout ce qu'on peut d'autres princes et potentats chrétiens. » Au nombre

des princes non catholiques qu'on tentait ainsi de rallier, était le duc de Würtemberg, avec lequel le cardinal de Lorraine était en correspondance. Au mois de février 1562, les Guise lui rendirent visite en son château de Saverne. Ils lui promirent de n'agir ni en ennemis, ni en persécuteurs des protestants, et, pour le gagner plus aisément à leur dessein, ils se montrèrent disposés à accepter une réforme de l'Église romaine. Quelques mois plus tard, le cardinal de Lorraine se rendait au concile de Trente. Il engagea l'assemblée à attirer les princes protestants d'Allemagne, et particulièrement le duc de Würtemberg, par un commencement de réformation.

Catherine de Médicis, ne se trouvant pas en sûreté à Paris où l'édit de janvier avait causé des désordres, se retira à Montceaux en Brie. Elle manda au duc de Guise de venir l'y rejoindre, mais sans armes. Le duc, averti par le roi de Navarre des dispositions où étaient les Parisiens, partit avec trois cents cavaliers et prit le chemin de la capitale. Il passa par Vassy le 1er mars. Six ou sept cents protestants armés célébraient leur culte dans une grange. On se provoqua de part et d'autre, une rixe éclata, et le sang coula. Il y eut une soixantaine de tués et près de 200 blessés. Le duc, continuant sa marche, arriva à Paris le 16 mars avec le connétable, le maréchal de Saint-André et toute une suite de gentilshommes. Bientôt il fut rejoint par le roi de Navarre. Il fit son entrée triomphalement par la porte Saint-Denis, réservée jusque-là aux souverains. Le prévôt des marchands, les échevins et l'Université allèrent au-devant de lui, « tous criant et le peuple à leur exemple : *Vive Guise!* comme on crie : *Vive le roi!* » Il agit en effet en roi. Un mois plus tard, le connétable parcourut les rues de la ville avec 200 hommes bien armés et fit enfermer à la Bastille « les mal pensants ». La prévôté et la vicomté de Paris furent exceptées de l'autorisation d'avoir des temples hors des villes. Le Parlement prêta serment à la profession de foi catholique rédigée autrefois par la Sorbonne. L'inquisiteur cita à comparaître devant lui tous les suppôts de l'université, libraires, imprimeurs, relieurs, etc. Enfin le maréchal de Brissac enjoignit aux gens convaincus des nouvelles erreurs de quitter Paris dans les vingt-

quatre heures sous peine de la hart. Le massacre de Vassy eut un grand retentissement dans toute la France. Des scènes semblables eurent lieu à Sens, à Auxerre, à Tours, à Troyes, à Cahors. Les protestants étaient proscrits par les parlements, mis hors la loi ou égorgés. Là au contraire où ils avaient l'avantage du nombre ou de la force, ils s'emparaient des villes, faisaient fondre les cloches pour avoir de l'artillerie, battaient monnaie au nom du roi. Ainsi l'édit de janvier n'existait plus. La politique de transaction et de conciliation suivie par Catherine et L'Hôpital n'était plus possible. Les factions qui se disputaient le pouvoir depuis 1559 allaient se mesurer sur les champs de bataille.

III. — Les guerres civiles sous Charles IX.

Caractère général des guerres. — Les armées de ce temps étaient composées surtout de mercenaires étrangers. Dans les rangs des catholiques, il y avait des Espagnols, des Italiens, des Suisses, jusqu'à des Grecs et des Albanais (estradiots). Mais le meilleur marché d'hommes était l'Allemagne. C'est là que catholiques et protestants recrutaient les reîtres et les lansquenets. Charles IX envoyait des agents racoleurs jusqu'en Saxe et en Brandebourg. Le prince de Condé entretenait au delà du Rhin des colonels et des capitaines. A deux reprises, en 1568 et en 1569, ce furent même les princes de l'Empire, le palatin Jean-Casimir et le duc de Deux-Ponts qui se chargèrent d'amener en France les contingents étrangers. Le grand centre d'embauchage était Francfort-sur-le-Mein.

L'arme la plus importante est la cavalerie, car la guerre consiste principalement en coups de main ou en surprises. Les opérations militaires d'une campagne se réduisent souvent au siège de quelques places. Lorsqu'une ville est prise, on l'abandonne aux soldats. Dans le combat, on ne fait pas de prisonniers, pour ne pas rompre la ligne de bataille. Les captifs ne sont pas épargnés, même quand on leur a promis la vie

sauve. Louis de Bourbon, duc de Montpensier, prétendait qu'on ne devait pas faire grâce aux hérétiques. Monluc et le baron des Adrets se sont rendus fameux par leur férocité. Les belligérants ne manquaient jamais de distinguer entre le souverain dont ils célèbrent la justice et les ministres dont ils flétrissent la tyrannie. Ils se défendent d'être des révoltés.

Les convictions religieuses tiennent en général peu de place dans les sentiments belliqueux des seigneurs. On voit l'évêque de Troyes quitter son diocèse pour s'enrôler dans la cavalerie des huguenots, sous le titre de prince de Melfi. Pendant le siège d'Orléans, en 1563, il circule d'une armée à l'autre, sans que nul songe à l'en blâmer. Nombre de gentilshommes se combattaient sans se haïr et se retrouvaient ensemble à la cour, après la paix. Parfois, pendant une campagne, les chefs et les soldats changent de parti. En 1562, les catholiques, ayant pris Bourges, permirent par une capitulation aux assiégés de prendre du service dans celle des deux armées qu'ils préféreraient.

Comme il n'y avait pas de grandes armées, la lutte se prolongeait sans action décisive; mais le manque d'argent, l'indiscipline des mercenaires, les menaces d'intervention étrangère amenaient les partis à traiter. Le gouvernement trouvait son compte à cesser les hostilités et, pour obtenir la paix, accordait aux protestants battus de sérieux avantages qu'il n'avait ensuite ni la force ni la volonté de faire respecter. Depuis 1562, la guerre existe en quelque sorte à l'état permanent, avec de courts intervalles de trêves.

Première guerre : traité d'Amboise. — Tandis que les *triumvirs* agissaient en maîtres dans Paris, Catherine de Médicis s'était réfugiée à Fontainebleau, d'où elle suppliait Condé de la secourir. Ce prince avait quitté la capitale et pressait Coligny de le rejoindre. Leur jonction se fit à Meaux. Ils insistèrent vainement pour que la reine mère se rendît avec son fils à Orléans, où elle serait en sûreté. Les triumvirs, prenant les devants, se portèrent rapidement sur Fontainebleau, enlevèrent le roi et l'entraînèrent à Paris. Catherine, dominée par eux, désavoua Condé et somma les chefs du parti protestant de mettre bas les armes. Le succès des Guise et des catholiques

soulevait deux questions : l'édit de janvier serait-il maintenu ou détruit? Condé réussirait-il à entraîner la noblesse protestante et à ravir le pouvoir à la faction victorieuse?

Il répondit à la sommation de Catherine par une lettre circulaire adressée aux 2000 églises protestantes et lança un manifeste où il déclarait combattre « pour l'honneur de Dieu et la délivrance des Majestés du roi et de la reine ». Il prit le titre de « protecteur et défenseur de la couronne de France ». Tandis que les réformés accusaient les Guise de retenir le roi captif, les triumvirs reprochaient aux partisans de Condé de ruiner la religion et la monarchie, de vouloir substituer à l'unité du royaume le fédéralisme des Cantons suisses.

Les réformés étaient maîtres de plusieurs villes : Dieppe, Le Havre, Rouen, Caen, Le Mans, Blois, Poitiers, Tours, Bourges, Lyon. D'Andelot s'étant emparé d'Orléans, cette ville devint leur grande place forte, par où ils se flattaient de « muguetter » Paris. L'armée protestante était forte de 8000 hommes environ. — Le parti catholique avait Paris et disposait de l'armée royale, soit 7000 hommes ; les triumvirs attendaient quinze enseignes de Suisses, 1200 reîtres et quelques compagnies espagnoles. Pour entretenir ces troupes, on mit à contribution les argenteries des églises.

Catherine tenta un accommodement. Elle eut deux entrevues avec Condé. Elle proposait d'ajourner à la majorité du roi, c'est-à-dire à l'année suivante, la liberté du culte protestant. Le prince n'y consentit pas. Un arrêt du Parlement, traitant les réformés de rebelles et criminels de lèse-majesté, emporta ses dernières hésitations. « Je vois bien, disait Catherine à Tavannes, que j'ai perdu mes peines de cuider pacifier les choses par la douceur. »

La campagne débuta mal pour les protestants. Blois, Tours, Poitiers, Angers, leur furent repris. Bourges succomba le 31 août. C'était la route du Centre et du Midi interceptée. Ils comprirent alors que leurs seules forces étaient insuffisantes et se résolurent à en faire venir du dehors.

« La première fois, dit Théodore de Bèze, qu'il fut question de faire appel aux princes allemands, Coligny s'y opposa, disant

qu'il aimerait mieux mourir que consentir à ce que les réformés fussent les premiers à faire venir les troupes étrangères en France. » L'exemple donné par les catholiques et la nécessité le décidèrent. D'Andelot partit pour l'Allemagne, Briquemault se rendit auprès d'Élisabeth. La reine saisit avec empressement cette occasion de venger la perte de Calais. Elle offrait de mettre 3000 hommes dans Le Havre, pour le garder au nom du roi de France, et de fournir autant de troupes pour défendre Rouen et Dieppe contre les catholiques. Le traité fut signé à Hampton Court, le 20 septembre 1562. François de Guise se ressouvint qu'il avait chassé les Anglais de Calais, et plutôt que de revoir ces ennemis héréditaires installés sur le sol français, il offrit généreusement la paix à son adversaire. Condé refusa. L'armée catholique vint alors mettre le siège devant Rouen, le 25 septembre. Un mois après, la place fut emportée. Pendant huit jours, la ville fut au pillage. Antoine de Bourbon avait reçu une blessure, dont il mourut.

Condé fit une tentative pour reprendre Paris, mais, apprenant que l'armée royale avait reçu des renforts, il se replia vers l'ouest, dans la direction de Dreux. Il avait 13000 hommes et quatre canons. Il fut surpris dans sa retraite par les catholiques. La rencontre eut lieu le 19 décembre. On se battit pendant cinq heures. Condé chargea avec impétuosité, enfonça le centre des ennemis et fit Montmorency prisonnier; mais les Suisses rétablirent le combat. Condé, renversé, dut se rendre à son tour. Guise exécuta avec ses escadrons un mouvement de flanc, pendant lequel le maréchal de Saint-André fut tué. Les deux partis se proclamèrent victorieux, mais le champ de bataille resta aux catholiques. Le héros de la journée était François de Guise. Le titre de lieutenant général et le commandement général des armées royales consacrèrent son triomphe. Il se montra magnanime envers son prisonnier, lui offrit même de partager son lit.

Coligny s'était rapproché de la Normandie et des secours anglais, après avoir ravitaillé Orléans. Guise vint assiéger cette ville, par où les protestants restaient en communication avec la France du centre et du midi. Leur situation paraissait déses-

pérée, lorsque, le 18 février 1563, le chef de l'armée royale fut assassiné. Le meurtrier, Poltrot de Méré, affirma qu'il avait reçu de l'argent de Coligny. L'amiral se justifia par une lettre à la reine mère. Il ne réussit pas à convaincre les héritiers de la victime. Ils ne cessèrent de le rendre responsable du meurtre. Paris fit au duc de Guise des funérailles royales (19 mars).

Ce jour-là même, Catherine de Médicis signait avec Coligny le traité d'Amboise. La guerre, en se prolongeant, menaçait de s'étendre. L'Empereur, profitant de nos embarras, réclamait les Trois-Évêchés. Les Anglais occupaient la Basse-Normandie. Le duc de Savoie réclamait le marquisat de Saluces. Enfin les finances royales étaient épuisées. La paix d'Amboise concéda aux réformés le droit de célébrer leur culte dans une ville par bailliage et dans les maisons nobles.

La guerre civile terminée, Catherine voulut délivrer le royaume des étrangers. Elle sut réconcilier les ennemis de la veille et les entraîner contre les Anglais. Le Havre fut repris. L'année suivante, par le traité de Troyes, Élisabeth renonçait à toute prétention sur Calais, moyennant 120 000 écus.

L'entrevue de Bayonne. — Le parlement de Paris s'était refusé à enregistrer l'édit d'Amboise, « fait surtout au désavantage de l'honneur de Dieu, de la religion catholique et de l'autorité du jeune roi ». Il se soumit, mais en déclarant que la paix n'était accordée que par intérim et jusqu'à la majorité du roi. Les parlements de province, notamment ceux de Rouen, de Toulouse, de Bordeaux, d'Aix, étaient ouvertement opposés à la pacification. Beaucoup de magistrats souhaitaient la guerre, espérant, dit Castelnau, que les confiscations leur demeureraient. Cependant, un petit nombre d'hommes éclairés pensaient, avec L'Hôpital, que le rôle de l'État était de rester neutre entre les factions. Granvelle signale dès 1564 l'existence du parti des *Politiques*.

Charles IX fut proclamé majeur le 17 août 1563. L'édit de proclamation ayant été publié à Rouen, le parlement de Paris se plaignit de l'outrage qui lui était fait. Le roi passa outre.

Au commencement de l'année 1564, Catherine de Médicis, ne redoutant plus rien de l'Angleterre, entreprit avec son fils

de visiter les provinces du royaume dans le dessein d'y rétablir l'ordre et la paix.

A l'époque du traité d'Amboise, Philippe II avait mis en avant l'idée d'une entrevue, mais la reine mère était alors inquiète du côté des Anglais et craignait d'éveiller les soupçons du parti protestant. Elle ne répondit pas. Le roi d'Espagne mit tout en œuvre pour empêcher la fin de la guerre religieuse. Son ambassadeur Chantonay allait jusqu'à menacer Catherine d'un soulèvement des catholiques et faisait entendre que son maître pourrait bien le soutenir. Il blâmait ouvertement les concessions accordées aux protestants, s'étonnait que Condé fût autorisé à pratiquer la religion à la cour et que le roi s'entourât de personnes qui pouvaient l'entraîner à la damnation. Catherine, fatiguée de ses avis, demanda son rappel. Philippe II, fidèle à sa politique catholique, avait envoyé à Trente des théologiens espagnols pour combattre toute tentative de réforme favorable aux protestants. Il redoutait l'autorité du cardinal de Lorraine, mais ce prélat, se sentant sans appui en France, depuis la mort de son frère, renonça à ses idées de conciliation et fit cause commune avec les Espagnols. Ainsi furent votées par le concile les décisions intransigeantes dictées par Philippe II. L'Hôpital fit ajourner la réception en France des décrets du concile et protesta hautement contre l'ingérence du pouvoir pontifical, lorsque le pape assigna Jeanne d'Albret à comparaître devant l'Inquisition.

Catherine de Médicis, qui avait rejeté en 1563 l'idée d'une entrevue suggérée par Philippe II, songea maintenant à se rencontrer avec son gendre. Elle désirait avant tout s'entendre avec lui sur la réception des décrets du concile de Trente et sur l'élection future du pape qui succéderait à Pie IV. Peut-être voulait-elle prendre des dispositions destinées à intimider les protestants, ou s'assurer la neutralité de l'Espagne. Enfin, elle avait en tête des projets matrimoniaux. Philippe II, malgré les démonstrations catholiques de Catherine, fit longtemps attendre sa décision. Les instances de Monluc ne purent le déterminer à venir personnellement au rendez-vous; il autorisa seulement sa femme et son ministre à s'y rendre.

La rencontre de la cour de France et de la reine d'Espagne

eut lieu à Bayonne le 14 juin 1565. Les premiers jours furent donnés entièrement aux fêtes. Pendant ce temps les ministres espagnols, le duc d'Albe et don Juan Manrique, conféraient avec les chefs du parti catholique, Monluc et Montpensier. Le 20 juin, Catherine se prêta pour la première fois à un entretien sérieux avec le duc, mais elle évita de se prononcer sur les sujets politiques et religieux et dès lors sembla s'attacher uniquement aux idées du mariage : Marguerite de Valois eût épousé don Carlos; Henri d'Orléans, doña Juana, sœur de Philippe II. Le 30 juin, seize jours après le début de l'entrevue, le duc d'Albe n'avait pu obtenir de son maître aucune réponse précise. Ce jour-là une conférence eut lieu entre Catherine, Charles IX, le duc d'Orléans et quelques conseillers français d'une part, Élisabeth, le duc d'Albe et Manrique d'autre part. La question politique et religieuse fut abordée et des résolutions furent arrêtées. Catherine fit des concessions et des promesses de nature à satisfaire le duc et le roi d'Espagne. Le 6 juillet 1565 elle écrivait à Philippe II pour l'assurer « du zèle qu'avons à notre religion et envie de voir toutes choses au contentement du service de Dieu ». Quelles sont les promesses faites par Catherine à Bayonne? Il est certain qu'elle s'engagea à faire examiner par un conseil de prélats les canons du concile de Trente et à expulser du royaume les ministres protestants, à condition que les mariages auraient lieu. Y eut-il autre chose? Conseilla-t-on à Catherine de mettre à mort quelques chefs huguenots. C'est possible, mais on ne saurait l'affirmer.

Deuxième guerre : traité de Longjumeau. — L'entrevue de Bayonne n'eut aucune conséquence immédiate. Les propositions de mariage furent mal accueillies à Madrid. La cour d'Espagne répondit que don Carlos était fiancé à Anne d'Autriche et que doña Juana ne consentirait à donner la main qu'au roi de France. Catherine de Médicis dissimula son vif ressentiment; mais, lorsqu'elle apprit en 1567 que l'expédition française de Floride avait été massacrée jusqu'au dernier homme par les Espagnols, sa colère éclata. Lorsque le duc d'Albe se dirigea vers les Pays-Bas, en longeant les frontières françaises, elle promit à Philippe II de seconder le duc et d'en-

voyer en Flandre Cossé avec 3000 hommes; mais en même temps, sur l'avis des chefs protestants, elle faisait lever 6000 Suisses. Sa politique consista dès lors à se ménager des alliances auprès de toutes les puissances et des appuis auprès de tous les partis. Elle flotta entre l'Espagne et l'Angleterre, entre les catholiques et les protestants, entre L'Hôpital et les Guise, réconciliant le cardinal de Lorraine avec Coligny dans l'espoir de demeurer seule maîtresse. Les conférences de Bayonne n'eurent d'autre effet que de rendre plus intraitables les factions.

Les catholiques s'emportaient jusqu'à dire que Charles IX avait porté atteinte à l'autorité royale en permettant une autre religion que la sienne. Leurs nobles parlaient d'user « des occasions que la commodité des alliances voisines leur présentera ». Ils ne faisaient pas mystère de leurs sympathies pour l'Espagne. La dernière guerre avait réveillé en eux le sentiment de l'indépendance féodale. Les mêmes velléités de résistance à l'autorité royale se manifestaient dans le Tiers État. Les villes repoussaient l'ordonnance de Moulins qui affaiblissait les juridictions urbaines, et portaient leurs doléances devant le Parlement, lequel leur donnait raison. Les réformés attaquaient également le despotisme au nom des libertés féodales. Leurs publicistes faisaient l'apologie du tyrannicide, soutenaient que les rois impies ou injustes manquent à leurs devoirs envers le peuple et perdent ainsi leurs droits souverains. Les gentilshommes protestants s'en tenaient aux réformes politiques. A côté d'eux, les ministres se montraient préocccupés des intérêts religieux. Enfin la fraction populaire du protestantisme confondait dans ses grossières insultes les catholiques et la monarchie.

Les chefs huguenots avaient tenu plusieurs assemblées, à Valéry, à Châtillon, à Rozoy en Brie. Ils résolurent de prendre l'offensive, de s'emparer du roi et d'occuper quelques places convenablement choisies. Le 27 septembre 1567, l'armée de Condé essaya de surprendre le roi au château de Montceaux près de Meaux; mais Charles IX, averti, regagna cette ville et de là Paris, escorté par les Suisses, que harcelait la cavalerie du prince. Les protestants, malgré leur petit nombre, occupèrent les environs de la capitale et la bloquèrent par la rive droite.

Le connétable de Montmorency rejeta toute proposition d'accommodement, alléguant qu'il fallait bien se servir des Suisses. Il sortit de Paris avec 10 000 soldats et 6000 volontaires parisiens impatients de combattre. La petite armée huguenote, divisée en trois masses sous Condé, Coligny et Genlis, avait pris position dans la plaine Saint-Denis. Une charge impétueuse jeta le trouble dans les rangs de la milice parisienne, qui prit la fuite. Le connétable, blessé au visage, fut presque achevé d'un coup de pistolet et mourut le surlendemain.

Les protestants, voulant profiter de cet avantage, demandèrent des renforts en Allemagne. Le fils de l'Électeur palatin amena 9 000 reîtres ou lansquenets. De son côté, La Rochefoucauld tira de Guyenne 18 cornettes et 27 enseignes. Condé s'était dirigé sur Chartres pour intercepter les arrivages de la Beauce à Paris. L'armée royale, commandée par le frère du roi, Henri de Valois, vint lui disputer la possession de cette ville. Mais, des deux parts, on inclinait vers la paix. Elle fut conclue à Longjumeau, au mois de février 1568.

Troisième guerre : traité de Saint-Germain. — C'était une simple trêve. Coligny la désavouait et la qualifiait de « paix pleine d'infidélités, paix sanglante ». Les protestants gardèrent les places qu'ils avaient promis de rendre et continuèrent à détruire les églises et à tuer les prêtres. Les catholiques parlaient de massacrer les huguenots, et quelques-uns ajoutaient que, si le roi s'y opposait, on l'enfermerait dans un couvent. Ils forçaient les prisons pour massacrer les détenus. Ces crimes restaient impunis; les troupes ayant été licenciées, le gouvernement se trouvait désarmé. D'ailleurs le Conseil était profondément divisé. Charles IX témoignait beaucoup d'affabilité et de bienveillance aux chefs huguenots, mais Henri de Valois affectait à leur égard un insultant mépris. Catherine, loin d'apaiser la jalousie naissante entre les deux frères, s'appliquait à l'aigrir. Elle répudia ses maximes de tolérance, disgracia L'Hôpital et résolut d'en finir avec les protestants par une bonne guerre, où son fils préféré, Henri de Valois, trouverait à s'illustrer. Elle avait déclaré que, si Coligny se présentait à la cour, il y serait comme s'il était mort. Condé, d'abord retiré à Valéry,

s'était rendu dans un de ses châteaux de Picardie avec une escorte imposante. On lui attribuait de violentes menaces : « Tant que le cardinal de Lorraine sera à la cour, disait-il, la paix ne se maintiendra pas. Je viendrai l'y chercher et, avec son propre sang, je teindrai sa robe noire en rouge. » Ces provocations indisposèrent Charles IX contre les protestants. Il ne pouvait plus douter « de leur damnée entreprise d'établir et constituer en ce dit royaume une autre principauté souveraine pour défaire la nôtre, ordonnée de Dieu ». Il confia à Tavannes le commandement des provinces de Bourgogne, Champagne et Brie. Catherine fit diriger toutes ses forces disponibles vers la Bourgogne. Son plan était d'investir le château de Noyers et d'en saisir les hôtes, Condé et Coligny.

Le prince, prévenu à temps, se prépara à fuir. Le 23 août, Condé, l'amiral et leur famille, accompagnés de quelques centaines de cavaliers, quittèrent Noyers, passèrent la Loire à Sancerre, traversèrent le Berry et le Poitou et vinrent se renfermer à La Rochelle. Cette ville s'était prise d'affection pour les réformés, depuis que Charles IX avait porté atteinte à ses franchises municipales. Condé avait écrit à Catherine et l'avait menacée de représailles, si on touchait à ses coreligionnaires : « Nous sommes comparables aux fugitifs d'Israël, disait Coligny, mais avec cette différence qu'ils sont partis sans espoir de retour, tandis que, nous, nous reviendrons, au grand dommage de nos adversaires. » Une foule de gentilshommes les avait accompagnés dans leur exode. En Picardie, en Provence, en Dauphiné, en Languedoc, les huguenots tenaient la campagne. La reine de Navarre, Jeanne d'Albret, réunissait des forces, prenait la direction diplomatique du parti, correspondait avec Élisabeth, avec le prince d'Orange et se préparait à rejoindre Condé.

Catherine répondit au manifeste de Condé et de Coligny par des mesures de rigueur contre les protestants. L'exercice de leur culte fut suspendu, les ministres étaient sommés de sortir du royaume, dans les quinze jours, sous peine de la vie. Tous ceux qui avaient pris les armes dans la dernière guerre étaient forcés de rendre leurs offices.

Le duc d'Anjou, Henri de Valois, fut nommé généralissime des forces royales, qui se rassemblèrent lentement à Orléans. Pendant ce temps, Condé recevait de Jeanne d'Albret quarante enseignes de gens de pied et huit cornettes de cavalerie. Il attendait des renforts de Bretagne et de Provence. L'année 1568 s'écoula sans qu'il y eût de grandes opérations militaires. Le duc d'Anjou descendit en Poitou, pour donner la main au duc de Montpensier, qui était en Périgord. Condé et Coligny se proposèrent d'empêcher cette jonction, de passer entre les deux armées et de gagner la Bourgogne où ils trouveraient leurs alliés, le prince d'Orange et le duc de Deux-Ponts. Mais l'hiver suspendit les hostilités. Le prince d'Orange, gagné par les promesses et par l'argent du roi, se replia derrière la Moselle. Au commencement de 1569, Condé et Coligny se résolurent à remonter la Dordogne et à pénétrer dans le Quercy, pour y trouver les vicomtes, mais l'armée royale ne leur en laissa pas le temps. Renforcée de contingents qui portaient son effectif à 27 000 hommes, elle les devança et les refoula sur la Charente. Les protestants commirent la faute de ne pas défendre suffisamment le passage du fleuve. Coligny rallia en hâte ses escadrons dispersés et appela Condé à l'aide. La rencontre eut lieu à Jarnac, le 13 mars. Condé n'avait que 250 gentilshommes à opposer aux 4500 cavaliers et aux 800 lances qui l'enveloppaient. Il chargea avec furie, mais son cheval ayant été blessé d'un coup de feu, il tomba et ne put remonter en selle. Il fut tué d'un coup de pistolet tiré à bout portant par Montesquiou. Le duc d'Anjou montra une joie excessive et, pendant deux jours, abandonna le cadavre à la risée de l'armée. La disparition de Condé était une grande perte pour le parti protestant. Son neveu, le jeune roi de Navarre, Henri de Bourbon, fut amené par sa mère à Saintes et nommé généralissime, avec Coligny pour lieutenant.

Après le combat de Jarnac, les opérations se ralentirent, à cause du manque d'argent. Une escarmouche eut lieu, en juin, à la Roche-Abeille, près de Saint-Yrieix. Les protestants, vainqueurs, adressèrent une requête pour proposer la paix. Charles IX refusa de la recevoir. Coligny prit Châtellerault et investit Poi-

tiers, où le duc de Guise et le marquis de Mayenne s'étaient retranchés; mais, au bout de six semaines, le 7 septembre, il leva le siège pour se porter contre l'armée du duc d'Anjou. Le 29, il prit position à Moncontour. Le duc d'Anjou avait environ 18 000 fantassins, dont 6000 Suisses; Coligny commandait à 8000 arquebusiers, 4000 lansquenets et 600 chevaliers. Le combat ne dura que deux heures (3 octobre). Henri de Guise et Coligny furent blessés. Tavannes et Biron assurèrent le succès, compromis par la témérité de Guise. Coligny recula. Les lansquenets, abandonnés, furent massacrés jusqu'au dernier par les Suisses de l'armée royale.

L'amiral regagna la Charente. Arrivé à Saintes, il apprit qu'une sentence du 13 septembre l'avait déclaré criminel de lèse-majesté et condamné à mort, et qu'un arrêt du 28 mettait sa tête à prix. Tandis que le duc d'Anjou s'attardait au siège de petites places, comme Saint-Jean-d'Angély, il assura la défense de La Rochelle, refit son armée dans le Midi et se dirigea à marches forcées vers les frontières de l'Est. Son plan était de réunir assez de troupes pour enlever Paris et conquérir la paix. Déjà il avait obtenu un avantage sur Cossé-Brissac, à Arnay-le-Duc en Bourgogne. Le roi lui offrit une trêve.

Charles IX voyait avec jalousie les succès de son frère. Un moment, il avait paru à l'armée pour en prendre sa part. Son beau-père, l'empereur Maximilien II, catholique modéré, s'était préoccupé de l'état de la France et avait même pensé à intervenir en faveur des huguenots. Les princes allemands écrivirent à Charles IX. Enfin l'anarchie du royaume, les intrigues anglaises pour reprendre Calais déterminèrent le gouvernement. à traiter. La paix fut signée à Saint-Germain, le 8 août 1570. L'exercice du culte protestant était libre dans tout le royaume. Les protestants devenaient aptes à tous les emplois publics. Ils obtenaient quatre places de sûreté : La Rochelle, Montauban, Cognac et La Charité.

Ces concessions octroyées aux vaincus de Jarnac et de Moncontour parurent exorbitantes aux catholiques intransigeants. « Nous les avons battus et rebattus, écrivit Monluc, mais ce « nonobstant, ils avaient si bon crédit au conseil du roi que les

« édits étaient toujours à leur avantage. Nous gagnons nous « par les armes, eux par ces diables d'écritures. » Les Politiques au contraire applaudissaient à la fin de la lutte : « C'est finir, disait Pasquier, par où nous devions commencer. »

Faveur et projets de Coligny. — L'édit de Saint-Germain, le plus avantageux qu'eussent encore obtenu les huguenots, marqua le début d'un revirement dans la politique royale. Les Guise étaient en disgrâce; l'ambassadeur espagnol, Frances de Alava, intéressé à perpétuer les discussions, dut s'éloigner de la cour. Coligny y fut appelé. Rétabli dans ses dignités, comblé de faveur, il devint le conseiller écouté du jeune roi, auquel il exposa le grand dessein qu'il avait formé. Depuis longtemps, il méditait de faire diversion aux guerres civiles par une guerre nationale, en combattant le champion du parti catholique européen et l'ennemi naturel de la France, le roi d'Espagne, et de venger ainsi la défaite de Saint-Quentin et le désastre de Floride. Il entretenait des intelligences en Orient. Son gendre Téligny s'était rendu à Constantinople, sans doute pour solliciter l'appui des forces navales de la Turquie contre l'Espagne. A la fin de la dernière guerre, il avait sondé l'ambition du duc d'Anjou et s'était offert à le seconder, s'il voulait conquérir les Flandres. Dès le 13 janvier 1569, le cardinal de Lorraine écrivait à Philippe II : « Tenez-vous en méfiance. Les rebelles proposent de réunir nos forces avec les leurs pour une attaque générale contre les Pays-Bas. » La conquête des Pays-Bas était en effet la pensée dominante de Coligny. « Qui empêche la guerre d'Espagne, disait-il, n'est bon Français et a une croix rouge dans le ventre. » Il affirmait que les habitants se soumettraient d'eux-mêmes, en haine de l'Espagnol, et assurait Charles IX que, « sans grande dépense, ils le feraient seigneur de tous les Pays-Bas, la plupart desquels étaient fleurons tirés de cette couronne, usurpés injustement sur les prédécesseurs du roi ; que justement on pourrait réparer par les armes ce que par les armes on avait perdu ». Au commencement de 1572, la prise de Brielle par les Gueux et l'insurrection de la Zélande donnèrent le signal de la révolte démocratique et calviniste des Hollandais. Dès lors, les hugue-

nots de France furent vivement tentés de secourir leurs coreligionnaires. Ludovic de Genlis prit l'initiative de conduire au prince d'Orange un corps de réformés français. Guillaume le Taciturne comptait sur l'appui que lui promettait son beau-père, l'amiral Coligny. Enfin le comte de Nassau se rendit à Fontainebleau et offrit au roi la Flandre pour prix de son concours.

Charles IX, avide de gloire et de conquêtes, se sentait disposé à entreprendre cette guerre. Catherine de Médicis l'approuvait. Mais une lutte contre l'Espagne était impossible sans allié. L'Allemagne protestante s'offrait au roi de France. Au début de 1571, l'Électeur de Saxe, qui voulait marier une de ses filles à l'un des frères de Charles IX, suggérait à celui-ci l'idée d'une ligue avec les princes luthériens. Le sultan, informé des projets de Coligny, cherchait aussi à conclure une alliance. Mais la reine mère ne voulait rien décider sans avoir obtenu le concours de l'Angleterre. Dans la crainte qu'Élisabeth ne pensât à épouser Henri de Navarre, et pour la détacher entièrement de Philippe II, elle mit en avant le nom de son fils Henri de Valois. Élisabeth laissa attendre sa réponse. Un traité fut signé avec l'Angleterre le 29 avril 1572 : la France promettait son appui contre une descente éventuelle de Philippe II sur les côtes anglaises; quant à l'assistance d'Élisabeth, en notre faveur, Catherine de Médicis se convainquit bientôt qu'il était impossible d'y compter. La neutralité de l'Angleterre allait être le principal obstacle au succès de la politique de Coligny.

Charles IX répondit aux sollicitations du prince d'Orange en lui promettant l'appui de ses armes. Genlis fut chargé de cette mission. Un emprunt était négocié à Florence. Une flotte était préparée à La Rochelle, une autre à Bordeaux. Une armée se concentrait en Picardie. A sa tête, Coligny devait envahir l'Artois, la Flandre et le Hainaut.

Cependant Charles IX hésitait à prendre un parti définitif. Il n'osait ni repousser Coligny ni rompre ouvertement avec l'Espagne. Pour gagner du temps, il demanda à l'amiral un mémoire sur l'opportunité de la guerre et les moyens de la soutenir et le lui fit lire au Conseil. Le duc d'Anjou et Tavannes

combattirent les raisons de Coligny, mais le roi se rangea à son avis et donna ordre à Genlis de se porter sur Mons.

La guerre n'était pas déclarée, mais Philippe II n'ignorait rien des desseins de Coligny. C'est en vain que Catherine de Médicis cherchait à endormir ses soupçons par des déclarations pacifiques. Elle était entourée d'étrangers pensionnés par le roi d'Espagne et qui formaient, à la cour, une sorte de bureau d'espionnage, chargé de renseigner le cabinet de Madrid sur tout ce qui se tramait dans le Conseil. De son côté le duc d'Albe était averti par le cardinal de Lorraine et par les catholiques. Il prit ses dispositions pour faire avorter l'attaque de Genlis. Le gentilhomme huguenot fut assailli près de Quiévrain. La moitié de ses hommes périrent, lui-même fut fait prisonnier. Trois cents Français à peine s'échappèrent.

Le roi écrivit à Philippe II pour désavouer l'entreprise; mais Coligny, quoique très désappointé par cet échec, continuait à demander la guerre, offrant de mettre à la disposition du roi 10 000 hommes de troupes. Il réussit à entraîner l'opinion de Charles IX et, lorsqu'il partit pour Châtillon, il ne doutait pas que la guerre ne fût décidée. Catherine de Médicis, quelques jours absente, avait été tenue au courant de ces nouvelles délibérations. Elle accourut près de son fils et chercha à détruire dans son esprit l'effet produit par les suggestions de Coligny, dont elle redoutait maintenant le crédit et la puissance. Le duc d'Anjou et Tavannes parlèrent dans le même sens, représentant la force militaire des protestants, la facilité qu'ils avaient de mettre sur pied une armée, jugeant l'offre faite par Coligny comme un défi porté à l'autorité royale. « Celui de vos sujets qui vous porte de telles paroles, conclut Tavannes, vous lui devez faire trancher la tête. » L'amiral, averti, reparut au Conseil et, s'adressant à la reine mère : « Madame, dit-il, le roi se refuse à entreprendre cette guerre. Dieu veuille qu'il ne lui en survienne pas une autre dont il ne sera peut-être pas en son pouvoir de se retirer! » L'expédition n'eut pas lieu; mais Charles IX laissa toute sa confiance à Coligny et même l'autorisa à faire des levées en son nom personnel. Il continua aussi les négociations commencées avec les puissances protestantes.

Le mariage du roi de Navarre avec la sœur du roi de France paraissait devoir être le gage d'une réconciliation entre catholiques et protestants.

Les « noces vermeilles » : la Saint-Barthélemy. — L'idée première de ce mariage était venue de la maison de Montmorency. Le roi et sa mère y virent le moyen de s'attacher le royaume de Navarre, de soustraire le jeune chef des huguenots à ses conseillers ordinaires et de l'attirer, par les séductions de la cour, dans le parti royal. Coligny était d'abord opposé à ce projet, il chercha vainement à en détourner Jeanne d'Albret; le 11 avril 1572, à Chenonceaux, avec Catherine, elle signa le contrat de mariage. Elle se mit ensuite en route vers Paris. A peine arrivée dans la capitale, elle mourut (10 juin). Vainement Marguerite de Valois avait supplié le roi de ne pas la contraindre à cette union. Vainement aussi le pape et le roi d'Espagne avaient tenté de dissuader Charles IX. « De l'avis de tout mon conseil, répondit-il au cardinal Alexandrin, je suis décidé à donner ma sœur au prince. » Et il ajouta : « Je n'ai pas d'autre moyen de me venger de mes ennemis. » Catherine de Médicis se félicitait de cette alliance, dans une lettre adressée au duc de Florence : « Nous sommes à espérer plus de repos en ce pays que nous n'en avions jusqu'ici. » Cependant les dispenses demandées à Rome tardaient à venir. Charles IX, impatient, parlait de marier sa sœur en plein prêche. Enfin le 18 août, le cardinal de Bourbon fit un simulacre de mariage devant le porche de Notre-Dame.

La mort subite de la reine de Navarre, que l'opinion publique attribuait à un empoisonnement, avait causé dans les esprits un premier trouble. Elle ne découragea pourtant pas les gentilshommes protestants, qui, au nombre de plusieurs centaines, vinrent prendre part aux fêtes et solliciter les grâces royales. Leur présence, leurs bravades ranimèrent les vieilles haines d'une population demeurée très catholique. « Le sang mua » aux Parisiens. Le prévôt des marchands adressa des remontrances au roi; menaçant de s'expatrier avec cinq cents bourgeois de la cité, qui se disaient opprimés dans leur foi. Les gens de métier cessaient leurs travaux, les marchands fer-

maient boutique, les prédicateurs en chaire redoublaient de malédictions contre l'hérésie. La milice fourbissait ses armes, préparait les piques. Des chansons circulaient où il était question d'égorger les huguenots. Les catholiques exaltés se disaient prêts à « faire merveille » et juraient que ces noces auraient une « livrée vermeille ».

Ces sentiments étaient ceux d'une partie de la cour. Les chefs du parti catholique, Guise, le maréchal de Tavannes, le duc de Nevers, jaloux de la faveur accordée à Coligny, les Italiens Gondi, sire de Retz, Strozzi, Birague, vendus à l'Espagne, voulaient saisir cette occasion pour se débarrasser de leurs ennemis rassemblés. Ils comptaient sur l'appui de Catherine et du duc d'Anjou. Charles IX, jaloux de son autorité, supportait chaque jour plus malaisément les avis et les remontrances de sa mère et de son frère. Catherine sentit le pouvoir lui échapper; elle entrevit la disgrâce, l'exil même, et, à cette pensée, son orgueil se révolta. La mort de Coligny fut résolue. Le 22 août, comme il sortait du Louvre, l'amiral fut atteint d'un coup de feu au bras. Le meurtrier était le bravo florentin Tosinghi, créature de la reine et favori intime du duc d'Anjou. A cette nouvelle, le roi se transporta chez Coligny. « La blessure est pour vous, lui dit-il, la douleur est pour moi. »

Le coup était manqué : l'amiral avait échappé à la mort et n'était que plus cher au roi. Le bénéfice de l'attentat était perdu, ses funestes conséquences apparurent alors à Catherine. Les amis et les partisans de Coligny n'allaient-ils pas courir aux armes et chercher à venger leur chef? Elle le crut ou feignit de le croire. Le Conseil convoqué, elle déploya toutes les ressources de son habileté pour convaincre Charles IX de l'existence d'un complot, lui montra sa personne royale et l'État même menacés. Quant à elle, elle se disait prête à se retirer dans le camp catholique avec le duc d'Anjou. Tavannes jugea la guerre inévitable. Gondi conseillait de prendre l'offensive. Le roi, ébranlé, épouvanté, s'écria, dans un emportement de colère, qu'on en finît avec les huguenots et qu'on les tuât tous, afin qu'il n'en restât pas un pour lui reprocher le massacre. Le Conseil se rallia-t-il tout entier à cet avis? Catherine

voulait-elle une exécution en masse ou simplement l'arrestation des principaux chefs? Le roi revint-il ensuite à des sentiments plus modérés? La responsabilité de la décision finale pèse-t-elle uniquement sur les Guise, empressés de venger leur père à la faveur d'un soulèvement universel? Les causes immédiates de la Saint-Barthélemy demeurent encore obscures. Ce qui paraît bien certain c'est que la résolution définitive n'était pas préméditée. L'ambassadeur espagnol, Cuniga, écrivait le 31 août : « L'amiral n'ayant pas été tué et sachant d'où le coup partait, et crainte de sa vengeance, ils se sont décidés à ce qu'ils ont fait. »

Le 24 août, fête de la Saint-Barthélemy, sur les deux ou trois heures de la nuit, la cloche de Saint-Germain-l'Auxerrois retentit et le tocsin de toutes les églises se mit à sonner. Henri de Guise avait averti le prévôt des marchands, Charron, qui fit convoquer les capitaines des quartiers et prendre les armes à la milice bourgeoise. Les maisons où logeaient les gentilshommes huguenots avaient été d'avance marquées à la craie. Dès que le signal eut été donné, le duc de Guise et les siens envahirent l'hôtel de Coligny. L'amiral fut égorgé et son corps jeté dans la cour, abandonné aux outrages de la populace. La plupart des protestants furent surpris dans leurs lits. Le roi de Navarre et Condé, logés au Louvre, furent sommés d'abjurer, sous peine de mort. On tua jusque dans le palais. Si l'on en croit d'Aubigné, Charles IX aurait tiré d'une fenêtre sur les protestants qui passaient la Seine. La frénésie du meurtre et du carnage s'empara de tous et, sous couleur de religion, les haines et les vengeances particulières se donnèrent satisfaction. Pendant trois semaines, Paris fut un champ de carnage. La même ivresse homicide ensanglanta les provinces. On estime le nombre des victimes à 2000 pour la capitale, à 6 ou 8000 pour le reste de la France.

Quatrième guerre : édit de La Rochelle. — La royauté essaya de se justifier et publia tour à tour deux versions différentes de l'événement. Elle le présenta d'abord comme l'effet d'une querelle particulière entre les maisons de Guise et de Châtillon. Puis, elle prit hardiment l'entière responsa-

bilité du massacre, alléguant une rébellion de l'amiral et de ses partisans. Le Parlement fit le procès à leur mémoire. Le pape crut d'abord à une conjuration des huguenots et, persuadé que le roi n'avait fait que se défendre, célébra la Saint-Barthélemy par des actions de grâces. L'ambassadeur d'Espagne se félicita de cette sanglante exécution comme d'une victoire diplomatique, sûr que les alliances protestantes se déroberaient désormais à nous. Schomberg, envoyé en Allemagne, se plaignait en effet que toute sa négociation s'en fût allée en fumée. Cependant Charles IX lui écrivit que jamais il n'avait été mieux en état de secourir ses alliés, depuis que la mort de l'amiral avait mis fin aux divisions intérieures. Catherine reprit pour son compte le programme de Coligny. Elle se flatta d'obtenir le concours des États protestants, sans cesser d'avoir l'appui officiel des puissances catholiques. Elle renvoya Schomberg en Allemagne, dépêcha Solignac en Angleterre, sollicita pour son second fils le duc d'Anjou la couronne alors vacante de Pologne, pour le troisième, le duc d'Alençon, la main d'Élisabeth et le trône d'Angleterre, pour un prince français l'expectative de la couronne impériale.

Tandis que la diplomatie française luttait au dehors contre la défiance et la défaveur, la royauté, jusque-là respectée, était pour la première fois directement exposée aux attaques et aux invectives. Les écrivains protestants dénoncent les abus manifestes de l'absolutisme et veulent une monarchie tempérée, limitée par la noblesse. Hotman, dans son livre intitulé *Franco-Gallia*, soutient que les États généraux sont souverains et que leur pouvoir va jusqu'à déposer les rois. L'auteur des *Vindiciæ contra tyrannos*, qui est sans doute Duplessis Mornay, veut aussi une royauté contrôlée et surveillée par une aristocratie composée des nobles, du Parlement et des magistrats des villes. C'est à la noblesse que s'adresse *le Tocsin*; l'auteur de ce pamphlet l'adjure de ne pas fléchir le genou devant Baal. Enfin l'organe des huguenots exaltés, *le Réveille-matin des Français* ne recule pas devant l'apologie du tyrannicide.

Dans le Midi et dans l'Ouest, on courut aux armes. Les réformés se défendirent énergiquement à Sancerre et à La Ro-

chelle, qui supporta dix assauts. Pendant ce siège, Henri de Valois, chef de l'armée royale, apprit son élection au trône de Pologne. Cette circonstance hâta la conclusion de la paix. L'édit de La Rochelle (25 juin 1573) accorda aux huguenots tout ce qu'ils demandaient : liberté de culte à tous les hauts justiciers et aux habitants de La Rochelle, de Nîmes et de Montauban. Ces trois villes étaient exemptes de garnisons royales et le roi promettait de n'y pas élever de citadelle. Charles IX consentit de plus à permettre la réunion de deux assemblées à Montauban et à Milhau. Celle-ci eut lieu le 24 août 1573, jour anniversaire de la Saint-Barthélemy. Elle exigea la réhabilitation des victimes et des garanties pour l'avenir. Les députés réclamaient des poursuites contre les auteurs du massacre, la restitution des biens, offices et dignités à ceux qui en avaient été privés, l'admission des protestants dans toutes les écoles, l'entretien aux frais de l'État de leurs soldats et de leurs ministres, le droit de garder eux-mêmes leurs villes, la création d'une *Chambre réformée* dans chaque Parlement, enfin deux *places de sûreté*. C'était demander au roi la reconnaissance de l'existence légale de l'*Union protestante*. L'organisation politique de cette Union fut élaborée dans les assemblées tenues à Milhau, en décembre 1573 et en juillet 1574. La base fut l'autonomie des villes, qui usurpèrent peu à peu l'administration. La Rochelle et Montauban confièrent l'autorité à des chefs électifs, pris dans la bourgeoisie. Ensuite ces républiques urbaines se fédérèrent. Il fut décidé que chaque généralité aurait son assemblée et que les délégués des généralités formeraient les États généraux de l'Union. Ainsi se constitua au sein du royaume une république fédérative, où l'élément aristocratique ne tarda pas à dominer. L'occasion était propice pour une offensive hardie. Comme au temps de la conjuration d'Amboise, les huguenots pouvaient compter sur les mécontents.

Conjurations contre Charles IX. — Les causes de mécontentement sont nombreuses. Toutes les provinces se plaignent des charges excessives causées par les troubles persistants et aussi par le luxe et le faste croissant de la cour et des princes. La misère est partout. Le gouvernement est trop

faible pour y porter remède. Depuis la Saint-Barthélemy, l'autorité souveraine est passée au duc d'Anjou, lieutenant général du royaume. Lorsque Henri de Valois s'est mis en route avec les députés polonais, le 29 septembre 1573, Charles IX trouve un nouveau rival dans la personne de son frère cadet, François d'Alençon, qui cabale avec les mécontents et devient le chef de l'opposition. Dans l'entourage du roi, la rivalité divise les maisons de Guise et de Montmorency. On accuse le cardinal de Lorraine de pousser à la révolte les catholiques de Saintonge. En Poitou, le propre lieutenant du roi prêche l'insurrection, invite la noblesse à s'attaquer aux abus et envoie des députés à l'assemblée de Milhau. L'armée royale n'obéit plus. La fidélité des Suisses est douteuse. Charles IX songe un moment à convoquer à Compiègne une Assemblée des Notables, mais il reconnaît bientôt que le projet est irréalisable : les chemins sont si peu sûrs que les envoyés royaux manquent de tomber au pouvoir des rebelles. La royauté s'avoue impuissante. Sa faiblesse enhardit les opposants : partisans de la tolérance, dégoûtés des massacres, catholiques modérés, adversaires de l'absolutisme ou de la reine mère, ambitieux qui pressentent un nouveau règne et croient le moment venu de se faire valoir. « Ils ont pris le nom de *politiques* », dit Hotman. Avec l'appui du duc d'Alençon, ils ont demandé que l'on fît revivre l'ancienne constitution française, en convoquant les États généraux. C'est le plus « grand coup porté à la tyrannie ».

François, duc d'Alençon, était recherché à la fois par tous les partis ; Ludovic de Nassau lui promettait de l'établir en Flandre. L'assemblée de Milhau avait conclu un accord avec lui. La majorité du Parlement lui était acquise. Il avait pour auxiliaires et complices Henri de Navarre, Montmorency, le L'Hôpital d'épée, comme on l'appelait à cause de sa gravité et de son amour de la légalité, les frères de celui-ci, Thoré et Méru, le vicomte de Turenne, Montgomery, les massacreurs de la veille Damville et Coconas, enfin le mignon dépravé et dévot, confident du duc d'Alençon, La Môle. Le but de la conjuration était de réclamer les États généraux, de faire donner à François le titre de lieutenant général et peut-être de lui assurer la succes-

sion de Charles IX au détriment du roi de Pologne. Le duc et Henri de Navarre étaient retenus au château de Saint-Germain, dans une demi-captivité. Il s'agissait d'abord de les en tirer. Une première tentative échoua en février 1574. Une nouvelle évasion des princes fut fixée au 8 avril. Ils devaient gagner Mantes, puis Sedan, où le duc de Bouillon leur offrirait un asile. Une indiscrétion de La Môle empêcha tout. Le bruit courait que les conjurés voulaient tuer le roi et la reine. Charles IX, épouvanté, s'enfuit au château de Vincennes. Toute la cour éperdue l'y suivit. La Môle et Coconas, arrêtés, furent condamnés à mort et exécutés le 30 avril. François d'Alençon se disculpa assez mal devant le Parlement. Le roi de Navarre se justifia dans un mémoire adressé à Catherine; des perquisitions furent faites à Chantilly et à Écouen, chez Thoré. François de Montmorency et Cossé-Brissac furent mis à la Bastille, puis, faute de preuves, relâchés. Montgomery, cerné dans Domfront, capitula le 25 mai, après une résistance héroïque. Charles IX ne jouit pas longtemps de son autorité recouvrée. Il mourut le 31 mai 1574.

IV. — Les guerres civiles sous Henri III.

Conjurations contre Henri III : paix de Monsieur. — Pour la seconde fois Catherine allait exercer le pouvoir. Fidèle à son système de bascule, elle favorisa les Guise, en haine des Montmorency et pour contre-balancer la puissance du duc d'Alençon et du roi de Navarre. La régence prit fin au bout de sept mois. Henri III, prévenu de la mort de son frère, avait précipitamment abandonné son trône de Pologne et s'était acheminé vers la France. Il y arriva au commencement de l'année 1575, fut sacré à Reims le 13 février et fit ensuite son entrée à Paris, après avoir épousé Louise de Vaudémont.

Le nouveau roi était justement suspect d'admiration pour le pouvoir despotique. Ses premières exigences fiscales lui valurent de la part des Parisiens de sévères avertissements : « Savez trop

mieux, disaient ceux-ci, que le prince qui lève et exige de ses sujets plus qu'il ne doit, aliène et perd la volonté de ses sujets de laquelle dépend l'obéissance qu'on lui donne. » L'obéissance fut de courte durée. La conjuration des politiques et des huguenots se reforma. François de Valois réussit à se sauver de la cour, au mois de septembre, et lança un manifeste. Comme prix du concours que lui promettaient les réformés, il leur offrait la liberté de conscience. Il voulait pour lui-même une augmentation d'apanage, pour Condé la Picardie, la Bourgogne et ses dépendances, pour Conti une nouvelle compagnie de cent hommes d'armes. Damville soulevait le Languedoc, Montmorency groupait autour de lui une nombreuse noblesse. Condé était allé recruter des troupes en Allemagne. L'avant-garde de son armée, composée de 2000 reîtres, pénétra en France, sous le commandement de Montmorency-Thoré. Guise se porta à sa rencontre. Une escarmouche eut lieu à Dormans (11 octobre). Il n'y eut qu'une cinquantaine de tués de part et d'autre.

Cette facile victoire fut célébrée par le parti catholique comme un triomphe. Henri de Guise, qui avait reçu à l'oreille un coup d'arquebuse, fut proclamé digne de son père et, sous le surnom du *Balafré*, devint idole des Parisiens. Catherine de Médicis, déjà défiante de lui, fit suspendre les hostilités par la trêve de Champigny. Mais la fuite du roi de Navarre qui, à son tour, s'était évadé du Louvre en février 1576, amena une reprise des hostilités. Henri de Bourbon abjura le catholicisme, courut à La Rochelle où on le nomma protecteur des églises réformées et formula à son tour ses doléances. Il réclamait 200 000 livres sur la dot de sa femme, exigeait le gouvernement effectif de la Guyenne, sollicitait le secours du roi pour recouvrer le royaume de Navarre et prétendait jouir, sur ses terres, du droit de nommer les officiers, les juges et de disposer des biens ecclésiastiques. Le gouvernement, inquiet de la détresse financière, de l'insubordination des troupes, s'effraya de cette nouvelle prise d'armes. Catherine encouragea son fils à se rapprocher des politiques. Le duc d'Alençon offrit sa médiation. La paix de Beaulieu, dite de Monsieur, fut signée au printemps de 1576. François de Valois obtenait l'Anjou, la

Touraine, le Berry; le roi de Navarre, la Guyenne; Condé, la Picardie. Les Guise avaient pour leur part cinq gouvernements. Aux protestants le roi accordait l'exercice du culte, sauf à Paris et à la cour, des Chambres de justice et huit places de sûreté. Henri III consentait à désavouer la Saint-Barthélemy, à restituer les biens des victimes, à réhabiliter Coligny, Montgomery, La Môle et Coconas. Il promettait de convoquer les États généraux dans le délai de six mois. Cette paix était une capitulation de la royauté et comme le premier acte d'abdication de Henri III. Le parti des princes obtenait les satisfactions d'ordre politique que son ambition égoïste avait recherchées. Les réformés, outre la satisfaction morale de forcer l'ancien vainqueur de Jarnac à renier le passé, acquéraient de nouvelles garanties. L'assemblée de Nîmes, en 1575, venait de compléter l'organisation ébauchée en 1573 et en 1574. La République protestante avait désormais ses lois pour la religion, le gouvernement civil, la justice, l'armée, le commerce et les finances. Sur ce type allait se constituer l'union catholique, la Ligue.

Début de la Ligue. — Depuis longtemps, les catholiques avaient formé des unions locales dans les régions exposées aux entreprises des protestants. Dès 1563, à Toulouse, une ligue est créée « entre l'état ecclésiastique, la noblesse et la commune du Tiers, pour défendre l'honneur de Dieu et de son Église catholique et romaine ». Il en est de même à Angers en 1565, à Dijon en 1567, à Bourges, à Troyes en 1568. Mais ce fut surtout après la paix de Beaulieu que les associations particulières se multiplièrent. En Champagne, en Bourbonnais, en Nivernais, en Normandie, en Bourgogne, les fédérés s'unissent « pour l'honneur de Dieu, service du roi, bien et repos de la patrie ». Ces premières ligues, issues de l'initiative spontanée des catholiques, sont composées de bourgeois, de gens raisonnables, dévoués à la royauté, sincèrement émus de périls auxquels semblent exposées la religion et la monarchie. A leur tour, les nobles adoptent le principe de l'union. Le gouverneur de Péronne, d'Humières, organise une ligue de princes, seigneurs et gentilshommes. L'objet est d'abord de rétablir la loi de Dieu et de conserver le roi; mais il s'agit aussi de « restituer aux

provinces du royaume les droits, prééminences, franchises et libertés anciennes, telles qu'elles étaient au temps du roi Clovis, et encore meilleures et plus profitables, si elles se peuvent inventer ». C'est le langage qu'avaient tenu jusque-là les théoriciens du parti protestant. Comme eux, les catholiques en viennent à invoquer contre l'absolutisme l'ancienne constitution française. Le formulaire rédigé par les nobles de Picardie fut peu à peu adopté dans tout le reste de la France. Le mouvement fédératif aboutit à l'organisation d'une confédération générale, dont le plan circula à Paris et dans les provinces. L'union est déclarée obligatoire pour tous les catholiques, « qui seront avertis et sommés secrètement par les gouvernements particuliers d'entrer dans l'association, de la fournir d'armes et d'hommes.... S'il advient qu'aucun des associés, après avoir prêté serment, se veuille retirer, tels réfractaires seront offensés en leurs corps et biens comme ennemis de Dieu, rebelles, perturbateurs. » Tous les seigneurs sont solidaires et se doivent un mutuel secours « pour avoir vengeance des offenseurs, soit par voie de justice ou des armes, sans nulle acception de personnes ». Enfin les associés devront obéissance absolue à leur chef et s'engager à verser pour lui leur sang.

Ce chef n'est pas désigné; mais les sympathies des ligueurs vont naturellement à Henri de Guise. Ils promettent d'obéir au roi, mais ils jurent par avance fidélité à ceux qui, après la maison de Valois, « seront appelés par la loi du royaume à la couronne ». Ces légitimes héritiers selon la Ligue sont clairement désignés dans un opuscule de l'avocat David (mort à Lyon en novembre 1576). C'est un factum adressé au pape qui est prié de prononcer la déchéance des Capétiens au profit des vrais rejetons de Charlemagne, les princes lorrains. Le duc de Guise, chef de la Ligue, devait achever l'extermination des protestants, se débarrasser du duc d'Anjou et faire tondre le dernier des Valois. Toute cette propagande eut quelque retentissement dans les campagnes, où les paysans espéraient ne plus payer d'impôt, mais elle eut moins d'écho dans les villes. Beaucoup refusèrent d'entrer dans la coalition aristocratique. La Ligue est donc en premier lieu une vaste confrérie de catholiques français résolus

à « rétablir la loi de Dieu » et à combattre la Réforme. C'est ensuite une nouvelle ligue du Bien public, qui, sous le couvert de la religion catholique, réédite le programme protestant des revendications nobiliaires; et le chef des futures conjurations est un prince étranger, candidat éventuel à la couronne de France.

Les premiers États de Blois; paix de Bergerac. — Les États de Blois fournissent à la Ligue l'occasion de s'affirmer et de prendre conscience d'elle-même. Les ligueurs réussirent par la fraude et la violence à écarter les protestants et les politiques. Il y avait 329 députés, dont 104 pour le Clergé, 75 pour la Noblesse et 150 pour le Tiers État. La séance d'ouverture eut lieu le 7 décembre 1576. Le roi fit une harangue éloquente, mais sans beaucoup de conviction. Le clergé lui rappela qu'il avait fait à son sacre serment d'exterminer les hérétiques. Le Tiers État était divisé sur la question religieuse, mais les députés de Paris s'accordèrent avec les nobles et les prélats pour vouloir la guerre. La majorité des gouvernements conclut à la rupture de la paix de Beaulieu, à l'interdiction de la Réforme et à l'expulsion des ministres. Quand il fallut voter les subsides, l'assemblée se montra beaucoup moins pressée de fournir au roi l'argent nécessaire à la guerre que d'usurper la puissance législative; il fut question de former une commission tirée des États, laquelle contrôlerait le gouvernement. Le conflit survenu entre les trois ordres rendit ce projet impossible. Henri III profita de ces dissentiments et, lorsqu'après un mois de discussion, le Tiers eut accordé deux millions, il congédia l'assemblée. Le 1er janvier 1577, un édit déclara que, suivant l'avis et requête des députés, le roi entendait qu'il n'y eût plus d'autre religion que la catholique. Henri III conformait sa volonté à celle des ligueurs. Il avait cru habile de se proclamer leur chef; mais les catholiques se refusèrent à croire à sa bonne foi.

Les protestants, mis hors la loi, prirent l'offensive. Ils formèrent à La Rochelle une contre-ligue, où entrèrent le roi de Suède, le roi de Danemark, la reine d'Angleterre, les princes allemands. Condé déclara, dans son manifeste, que les hugue-

nots étaient forcés de prendre les armes pour délivrer les Français de la servitude infâme où ils étaient assujettis. La guerre s'engagea au mois de mai 1577. La religion n'est plus guère alors qu'un prétexte. Henri de Guise et Henri de Navarre sont des chefs de partis. « Pour la religion, disait de Thou, tous deux font parade; c'est un beau prétexte pour se faire suivre par ceux de leur parti, mais la religion ne les touche ni l'un ni l'autre. » Les mêmes personnages sont tour à tour des séditieux ou des favoris du souverain. Les princes du sang se partagent entre les partis opposés. La royauté, ennemie des protestants en France, s'allie aux protestants des Pays-Bas. La guerre n'est plus qu'un brigandage organisé, qu'une série de chevauchées audacieuses, où se révèlent l'habileté et la bravoure des capitaines. Il est impossible de recruter des troupes si on ne leur promet le pillage. Toute ville prise est la proie d'un vainqueur sans scrupule et sans pitié. Enfin, s'ajoutant à toutes les misères, la peste, en 1579, fait 30 000 victimes à Paris et, durant quinze ans, devient chronique. La prise d'Issoire par le duc d'Anjou (12 juillet 1577) fut suivie de l'édit de Bergerac (17 septembre) qui renouvelait, à peu près, la paix de Beaulieu.

La question des Pays-Bas. — Pendant les trois années qui suivent, les partis observent en France une trêve générale. L'intérêt de la lutte est alors aux Pays-Bas. François de Valois, maintenant duc d'Anjou, reprenant l'idée suggérée autrefois à son père par Coligny, avait imaginé de se constituer dans le Nord une principauté et d'unir ce pays à l'Angleterre, en devenant l'allié et même l'époux d'Élisabeth. Henri III, d'abord favorable aux desseins du duc d'Anjou, prit peur de l'Espagne et prévint Philippe II. La paix signée à Bergerac, le duc d'Anjou se rendit à Paris et pressa le roi d'envoyer des secours en Flandre. Henri III lui interdit de quitter la cour et le fit même arrêter. Une réconciliation eut lieu, mais le duc continua d'être étroitement surveillé. Au mois de février 1578, il s'échappa, gagna Angers et ramassa une armée. Quelques mois plus tard, il était proclamé « défenseur de la liberté des Pays-Bas contre la tyrannie des Espagnols » (traité d'Anvers, août 1578). A peine eut-il franchi la frontière, les déboires com-

mencèrent[1]. Dès le début de l'année 1579, le duc d'Anjou, découragé, avait abandonné les Pays-Bas.

Henri III, intimidé par la Ligue, n'avait osé le soutenir. Il alla même jusqu'à révoquer les concessions faites aux protestants par le traité de Bergerac. Henri de Navarre reprit les armes et attaqua Cahors, ville donnée en dot à Marguerite de Valois et jusque-là refusée à son mari. La place fut emportée par un vigoureux coup de main. Ce brillant fait d'armes rendit les ligueurs plus traitables. Ils consentirent à la paix de Fleix (novembre 1580). Les huguenots conservaient la liberté de conscience, mais l'exercice du culte était limité. Des chambres mi-parties devaient être instituées dans le Midi.

Deux mois avant la paix de Fleix, les ambassadeurs des États généraux des Pays-Bas et le duc d'Anjou avaient signé à Plessis-lez-Tours un traité que ces États rectifièrent le 23 janvier suivant. Le duc d'Anjou devenait prince et seigneur des Pays-Bas. Il chassa Farnèse de Cambrai, puis il s'en alla à Londres où, pendant quatre mois, Élisabeth se plut à le leurrer d'espérances. Londres devint alors le centre de la politique européenne. Henri de Guise comprenait que le meilleur moyen de ruiner la Réforme en France et aux Pays-Bas était d'enlever à ces pays l'aide des protestants anglais et écossais. Aussi songeait-il à délivrer Marie Stuart, à renverser Élisabeth et à restaurer le catholicisme en Angleterre. Philippe II promettait à Guise des chevaux et de l'argent. Mais il se méfiait, au fond, des Guise, qu'il soupçonnait de vouloir conquérir l'Angleterre pour les Français. Il était aussi inquiet de la politique de Henri III, qui, en dépit de ses assurances amicales, favorisait l'entreprise du duc d'Anjou. Le roi de France prenait en effet nettement parti contre les Guise et contre l'Espagne. Il pressait le mariage de son frère et d'Élisabeth. Il s'adressait à la Turquie, à Venise, concertait avec le roi détrôné de Portugal une expédition aux îles Açores. Mais tout lui fut contraire. Élisabeth refusa de se déclarer. La flotte ottomane fut ramenée à Constantinople et les Turcs occupés chez eux par une guerre avec la

1. Voir ci-dessous, chapitre IV (*Les Pays-Bas*).

Perse. Deux entreprises maritimes aux Açores échouèrent. Venise resta neutre. Henri III avait confié l'expédition de Flandre au maréchal de Biron et au duc de Montpensier. Le duc d'Anjou s'était fait proclamer duc de Brabant et d'Anvers; on verra plus loin les détails de sa campagne. Il dut revenir en France. Il mourut le 11 juin 1584.

La Ligue parisienne. — Henri III n'avait pas de postérité. L'héritier de la couronne était désormais le plus proche parent du roi : Henri de Bourbon, roi de Navarre, qui devient « la seconde personne du royaume ». Or il était protestant. Henri III lui dépêcha d'Épernon pour le presser d'abjurer; il refusa. La royauté de Clovis, de Charlemagne et de saint Louis, sanctifiée par le sacrement de Reims, devait-elle donc appartenir à un hérétique relaps, au Protecteur des églises réformées de France? Telle fut la question que se posèrent les consciences catholiques et qui ranima tout à coup les passions religieuses. La Ligue depuis longtemps languissait. Elle ressuscita avec une intensité nouvelle et prit le caractère d'un mouvement populaire et révolutionnaire, dont le centre fut Paris.

Dès la première année de son règne, Henri III avait mécontenté les Parisiens par ses demandes d'argent. Le gouvernement toujours besogneux recourait aux expédients fiscaux les plus vexatoires : création de taxes arbitraires, de capitations, d'offices, saisie des rentes de l'Hôtel de Ville, double paiement des charges judiciaires. Le Parlement protestait contre les édits bursaux imposés de force. En 1582, le roi fait ouvrir par violence la caisse municipale et arrache au receveur de la ville la somme de 200 000 livres. Depuis vingt-cinq ans, le clergé avait fourni 30 milllons d'écus d'or. Les évêchés et les abbayes étaient vendues à des laïques. Le bas clergé se plaignait d'être frappé de décimes extraordinaires. Or quel était l'emploi de ces ressources? Les dépenses de cour en absorbaient la meilleure partie. L'entretien de la ménagerie royale coûtait au roi 100 000 écus par an. Il payait les dettes de ses mignons, les dotait, se ruinait en cadeaux, en fêtes, en prodigalités inouïes. Au mariage de d'Épernon, Henri III lui fit don de 400 000 écus et offrit à la mariée un collier de perles de 100 000 écus. — Ce

luxe extravagant est une insulte permanente à la misère générale. Les dérèglements d'un roi sensuel, superstitieux et hypocrite, sont un scandale pour les catholiques sincères. Les actes despotiques qui alternent avec les bouffonneries portent atteinte aux privilèges de la capitale : le roi nomme lui-même le prévôt des marchands, refuse aux Parisiens le droit de se défendre, se charge de la répresion des émeutes. En 1585, l'opposition est prête. Gens du Palais, défenseurs des libertés publiques, bourgeois et artisans des corporations troublés dans leur foi, dans leurs intérêts et dans l'exercice de leurs franchises, docteurs de Sorbonne, prêtres et moines, théoriciens passionnés de la souveraineté pontificale et de la souveraineté populaire, ambitieux qui sont flattés de frayer avec les grands seigneurs, nécessiteux séduits par les deniers de l'Espagne et des princes, conspirateurs et aventuriers, tous les fauteurs de désordre vont s'agiter pendant les années qui suivent et constituer un véritable gouvernement, la Commune de Paris.

La Ligue parisienne débute par des conciliabules secrets, par un comité de surveillance chargé d'observer la conduite du roi. Les réunions ont lieu de préférence chez Santeul. Là, Michel Marteau, maître des comptes, propose de donner à Paris une organisation militaire. La capitale est divisée en 5 circonscriptions, chacune ayant un colonel et quatre capitaines. La direction supérieure est confiée à un conseil, dit *conseil des Seize* ou *les Seize*, à cause du nombre des quartiers de la ville. Les promoteurs, Hotman de la Rocheblond, Jean Prévost, curé de Saint-Séverin, Jean Boucher, curé de Saint-Benoît, Mathieu de Launay, docteur en théologie, s'adjoignirent tous ceux qu'ils jugeaient les plus propres à former la Sainte-Union de Paris. Le conseil fit acheter des armes pour 6000 écus et recruta une milice communale dans le menu peuple des mariniers, bouchers, marchands et courtiers de chevaux. L'effectif de l'armée parisienne fut fixé à 30 000 hommes. L'Union se mit ensuite en rapport avec les autres villes du royaume, les invitant à s'organiser, à créer des conseils qui correspondraient avec l'autorité parisienne, recueilleraient de l'argent et des hommes. On décida enfin de réclamer les secours du pape et de l'Espagne.

Traité de Nemours. — La mort avait délivré, la même année, Philippe II de ses deux adversaires dans le nord, le duc d'Anjou et le prince d'Orange. Charles-Emmanuel, son gendre, devenait son lieutenant en Italie. Il cherchait à entraîner Sixte-Quint en lui parlant de croisade, essayait de corrompre Henri de Navarre et de le pousser à la guerre contre Henri III. Mais son agent le plus docile fut le duc de Guise.

Henri de Guise avait besoin d'argent, la cour de Madrid lui en offrit. Des conférences eurent lieu à Nancy et au château de Joinville, à la fin de 1584 et au commencement de 1585 : Philippe II subventionnait la Ligue et se chargeait de l'entretien de 4000 reîtres et de 6000 Suisses. En retour, les princes s'engageaient à restituer Cambrai, et à combattre les rebelles des Pays-Bas. Le duc de Guise promettait de ne pas s'unir à Henri III contre le roi d'Espagne. Les seigneurs reconnaissaient comme seul héritier à la couronne le cardinal de Bourbon, « à l'exclusion des autres princes du sang, tous hérétiques et relaps ». Dans le manifeste daté de Péronne (31 mars 1585), ils jurent « de tenir la main forte et armée à ce que la Sainte Église de Dieu soit réintégrée en sa dignité et en la vraie et seule catholique religion, que la noblesse jouisse, comme elle doit, de sa franchise tout entière et le peuple soit soulagé, les nouvelles impositions abolies et toutes crues ôtées, depuis le règne du roi Louis XII ». Les seigneurs, passant aussitôt à l'action, occupent la Champagne, les Trois-Évêchés, la Normandie, la Bretagne, les places de la Loire et le Dauphiné. Guise surprend Châlons-sur-Marne, Toul et Verdun. Le duc de Mayenne se rend maître de Dijon. Le duc de Lorraine prête secours aux révoltés. Le duc de Parme se rapproche de la frontière française pour leur donner la main en Champagne et en Bourgogne.

En prenant ainsi l'offensive contre Henri III, la Ligue forçait ce prince à se tourner vers les huguenots. Ceux-ci, prévoyant l'avènement au trône du roi de Navarre, se montraient respectueux de l'autorité royale. Henri de Bourbon condamnait les séditions et défendait le principe monarchique. Il l'invoquait, même lorsqu'il était obligé de combattre les troupes royales. Si le roi signe des traités qui lui sont contraires, il feint de croire

qu'on lui a fait violence. Il sait que tôt ou tard Henri III aura besoin de lui. Les réformés se rencontrèrent à nouveau avec les politiques qui, depuis la mort du duc d'Anjou, mettaient leurs espérances dans le roi de Navarre. Henri de Montmorency, Lesdiguières, La Trémouille, Châtillon, Rohan, Turenne, La Rochefoucauld, le prince de Condé, le comte de Soissons se groupaient autour de lui. L'assemblée allemande de Magdebourg de 1584 avait conclu avec l'Union un traité d'alliance offensive et défensive et s'était offerte à fournir aux réformés de France, plusieurs milliers de soldats.

Ainsi, au milieu de 1585, il y a en France trois gouvernements, outre celui du roi : — au nord, la Ligue ou le parti féodal catholique, soutenu par l'Espagne; — à l'ouest et au midi, l'union protestante; — à Paris, le parti démocratique et révolutionnaire des Seize. — Qu'allait faire le roi?

D'une part, il est sollicité par les Pays-Bas, qui lui offrent le protectorat du pays, par Élisabeth, qui lui propose d'intervenir au nord contre les Espagnols, par les Vénitiens, qui offrent de l'argent, par le roi de Navarre, qui offre une armée. D'autre part, les ligueurs le menacent d'une guerre imminente. Henri III, qui n'a rien prévu, s'épouvante. Il écrit à Henri de Navarre de se mettre en garde contre les partisans du duc de Guise et lui demande d'amener des huguenots. Mais presque aussitôt, il se résout à négocier. Catherine de Médicis se rend auprès du chef de la Ligue, à Épernay. Ce dernier traîne la conférence en longueur, afin de donner le temps à d'Aumale d'occuper les environs de Reims, et aux ligueurs de cerner Montargis. Il ne veut traiter que « le bâton à la main ». L'agitation de Paris, où la populace, irritée par la cherté des vivres, menace de se porter au pillage, fait réfléchir le roi. Il s'engage à interdire le protestantisme, à confisquer les biens des réformés, à leur enlever les places de sûreté et à combattre le roi de Navarre. Henri de Guise obtient les villes de Metz, de Dijon, de Châlons, les ports de Nantes et de Saint-Malo, les places de la vallée de la Somme, le droit de nommer à tous les grades, le maniement des fonds destinés à la solde; il impose au roi, comme conseillers, quelques-uns de ses affidés (convention de Nemours,

7 juillet 1585). La royauté capitulait devant les révoltés : « Le roi est à pied, disait l'Estoile, et la Ligue est à cheval. »

La guerre des trois Henri. — Les ligueurs avaient agi à l'instigation du roi d'Espagne. Henri III chercha d'abord à leur enlever cet appui en se rapprochant de Philippe II et en offrant à celui-ci son alliance contre l'Angleterre. Mais le Roi Catholique ne se laissa pas prendre à ces avances. Il craignait que le duc de Guise ne se contentât des promesses de Henri III : « Ouvrez-lui les yeux, écrivait-il à Mendoza le 17 août 1585, pour qu'il comprenne le danger. Ils doivent en finir tout d'abord avec les hérétiques de France, parce qu'il faut dépêcher ceux qui sont proches avant ceux qui sont éloignés; probablement, on ne propose l'entreprise d'Angleterre que pour avoir un prétexte de laisser en paix les hérétiques de France. Guise ne doit pas s'y tromper. » Et pour entretenir le zèle de son agent en France, Philippe II envoie de l'argent. Le duc de Guise se montre très reconnaissant et assure Philippe II de son obéissance. Au commencement de 1586, il passe plusieurs mois à Paris, s'abouche avec les Seize, recueille les acclamations populaires. Henri III lui fait bon accueil et se déclare prêt à mener à outrance la guerre contre les protestants. Dans une conférence tenue près de Senlis, au mois d'octobre 1586, la Ligue réédite son programme d'action et jure de n'accepter aucune paix avec le roi de Navarre. Enfin le Balafré se livre entièrement à l'Espagne. Le 9 juin 1587, Mendoza écrit : « Guise a sauté le fossé, il est engagé. »

Cependant Henri III ne songeait qu'à éluder les engagements pris à Nemours. D'abord l'argent faisait défaut. Il fallut encore s'adresser au clergé. L'assemblée de septembre 1585 avait voté 120 000 écus et en avait offert, sauf approbation du pape, 1200 environ. Sixte-Quint consentit à une aliénation des biens ecclésiastiques jusqu'à 100 000 écus de rente et offrit au roi de payer 25 000 fantassins et 8000 cavaliers. L'année suivante (août 1587), il autorisa une nouvelle aliénation jusqu'à 50 000 écus de rente. Le clergé, mécontent, encouragé peut-être par Guise, parlait d'en appeler au futur concile. Les prédicateurs ne ménageaient pas plus le pape que le roi. Au fond,

Henri III voulait éviter la guerre. Il proposa une trêve d'un an pour assembler les États. Il déclarait que chasser les hérétiques les armes à la main, c'était vouloir détruire le royaume. Henri de Bourbon et Condé avaient été excommuniés par le pape le 9 septembre 1585. Le roi ne publia pas la bulle. Le Parlement, au nom des libertés gallicanes, refusa de l'enregistrer et repoussa les prétentions du Saint-Siège. Ils ne cédèrent que devant les menaces du duc de Guise. Le roi était disposé à traiter avec Henri de Navarre, si les Allemands venaient à son aide. Il lui fit proposer une entrevue. Catherine de Médicis alla le trouver à Saint-Bris près de Cognac, à la fin de 1586. Une seconde conférence eut lieu au printemps de 1587, à Fontenay. Ces tentatives de paix restèrent sans résultat.

Alors, Henri III se rendit auprès de Guise, à Meaux, au mois de juillet 1587, et confia au duc le commandement de l'avant-garde, se réservant pour lui-même le corps principal. Cette armée devait opérer contre les reîtres de Jean-Casimir et les Suisses de Coligny réunis en Bourgogne. Une seconde armée, placée sous les ordres de Joyeuse, s'avançait en Guienne contre Henri de Navarre. Henri III se berçait de l'espoir que le Navarrais serait détruit par Joyeuse et Guise par les Allemands, qu'une double victoire le débarrasserait des partis adverses et que la royauté recueillerait tout le profit de la lutte. Il n'en fut rien : dans cette « guerre des trois Henri », le véritable vaincu devait être le roi de France. En arrivant à l'armée, il apprit le désastre de Joyeuse écrasé et tué à Coutras, le 20 octobre, et le triomphe du roi de Navarre. Il marcha alors contre les reîtres, dans la pensée de les rejeter sur Guise, resté seul sous Paris. L'audace du duc déjoua ce calcul. Il se porta à la rencontre des Allemands et les dispersa à Vimory et à Auneau.

Henri III ne put empêcher les Parisiens d'exalter la victoire du Balafré et de crier que « Saül en avait tué cent et David dix mille ». Henri de Guise eut bientôt contre le roi un nouveau motif de ressentiment. Les charges des ducs de Joyeuse et de Bellegarde, tués à Coutras, furent données à d'Épernon, nommé colonel-général de l'infanterie et pourvu du gouvernement de

la Picardie. Le favori, comblé de richesses et d'honneurs, orgueilleux et avare, ennemi du Balafré et partisan de l'alliance protestante, devint aussi odieux au peuple, que Guise, détesté du roi, était adoré de la foule. Une rivalité ne pouvait manquer de se produire entre les deux hommes. Henri III essaya d'abord de les réconcilier, puis il chercha à opposer le roi de Navarre au duc de Guise et à faire condamner celui-ci par le pape. Mais Sixte-Quint, tout en blâmant la révolte du duc, ne pardonnait pas au roi de France ses complaisances envers les protestants.

La journée des barricades. — Le moment était venu pour Philippe II d'exécuter son grand dessein et d'entreprendre l'attaque générale qui devait mettre à sa discrétion les royaumes de France et d'Angleterre. Les rôles étaient tracés : l'Armada allait attaquer les côtes anglaises, le duc d'Aumale bloquait Boulogne; la tâche du duc de Guise était de recommencer la guerre civile pour empêcher Henri III d'intervenir. L'ambassadeur espagnol avait mission d'empêcher toute réconciliation et d'entretenir les troubles à tout prix, au besoin contre l'intérêt de Guise. Le Balafré, qui se sentait porté par la faveur populaire, ne cachait plus ses prétentions à la couronne. Il faisait répandre des généalogies fantaisistes où il apparaissait comme l'héritier direct des Carolingiens, les Capétiens n'étant que des usurpateurs. Les ligueurs réunis à Nancy, en janvier 1588, adressèrent à Henri III une véritable sommation. Ils réclamaient l'éloignement des charges publiques de tous ceux qui seraient désignés au roi, la vente de tous les biens des hérétiques, enfin, une guerre sans merci contre les protestants. Les ligueurs commencèrent les hostilités en attaquant les États du duc de Bouillon, pendant que le duc de Lorraine assiégeait Jametz et Sedan. L'armée catholique, comptant dans ses rangs le cardinal de Bourbon et le duc de Vendôme, l'un oncle, l'autre cousin du Navarrais, s'avança jusqu'à Soissons. Henri de Guise, appelé par les Parisiens, tenta une démonstration sur la capitale; mais, apprenant que les Suisses occupaient les faubourgs Saint-Denis et Saint-Laurent, il reprit la route de Soissons et attendit le moment favorable.

Paris était en rumeur. On racontait que les huguenots étaient

cachés au faubourg Saint-Germain et s'apprêtaient à massacrer les catholiques et à donner la couronne au Navarrais. Les passions fanatiques d'août 1572 reparaissaient. Catherine de Guise, veuve du duc de Montpensier, travaillait à les exciter, recrutait des partisans par des distributions d'argent et des promesses. Guise avait envoyé dans la capitale plusieurs de ses gentilshommes. Les opinions révolutionnaires étaient professées à la Sorbonne : les docteurs enseignaient que le peuple peut ôter le gouvernement aux princes. Henri III manda au Louvre le Parlement et la Faculté de théologie et les semonça; mais des idées on en vint aux actes. Le 15 avril, les meneurs se réunirent chez Bussy Le Clerc et décidèrent de se saisir de la porte Saint-Denis, d'égorger le duc d'Épernon et de marcher sur le Louvre. Le complot fut révélé au roi. Henri III, enfermé dans son palais, ne savait plus que résoudre, vivant au jour le jour, sans dessein arrêté. Il songeait à s'allier au roi de Navarre et à se rendre en Picardie, mais ses conseillers l'en détournèrent. Une fois de plus, Catherine de Médicis fit prévaloir dans le conseil l'idée d'une négociation. Depuis qu'elle voyait la dynastie des Valois condamnée à périr, ses sympathies allaient à son petit-fils, à la maison de Lorraine. Disposée qu'elle était à ménager les princes lorrains, elle recommanda à l'envoyé auprès de Guise de laisser entendre au duc qu'elle consentirait à faire ce que le roi défendrait. Bellièvre et le comte de Guiche arrivèrent à Soissons le 26 avril. Les Guise ne prirent pas les conférences au sérieux et repoussèrent tout accommodement. Le duc déclara à Bellièvre que sa présence était nécessaire à Paris, où l'on complotait une Saint-Barthélemy contre la Ligue, et il ajouta qu'il viendrait en personne présenter la requête au roi. Henri III lui fit défendre d'exécuter ce dessein. Bellièvre revint pour la seconde fois de Soissons, le 9 mai, et assura le roi de l'obéissance du duc de Guise. Le jour même, à midi, celui-ci faisait son entrée dans la capitale.

Accompagné de la reine mère, il se présenta au Louvre et se fit annoncer chez le roi. Henri III, exaspéré de tant d'audace, songea tout d'abord à le faire assassiner; puis, conseillé sans doute par sa mère, qui craignait un soulèvement de Paris,

il se modéra, conversa avec le duc et le laissa se retirer. Le lendemain, Guise, averti qu'il pouvait voir le roi en toute sûreté, revient au Louvre, suivi cette fois de 400 gentilshommes. Le 11 mai, une troisième entrevue a lieu. Les deux adversaires s'observent et se préparent à la lutte. Guise fait entrer dans Paris ses gardes albanais, recrute une armée de moines et d'écoliers, s'assure le concours de la milice bourgeoise, remplit d'armes son hôtel. Le roi, de son côté, double la garnison du Louvre. Le 12 mai, les 4000 Suisses et les 2000 gardes françaises occupent les principaux quartiers, le Louvre, le Châtelet, l'Arsenal et la Bastille. Le succès semble certain pour les royalistes, lorsque Henri III, sur l'avis de Catherine, temporise, hésite, fait défendre à ses troupes de tirer et même ordonne en certains lieux de battre en retraite. Les insurgés alors s'enhardissent, des barricades s'élèvent, on tend les chaînes, les artisans descendent dans les rues. Les Suisses sont assaillis de toutes parts, sans pouvoir ni avancer, ni reculer. Ils eussent tous péri si, à la prière du maréchal de Biron, le duc de Guise n'était venu les sauver. La nuit du 12 au 13 se passa en préparatifs. Le roi veilla au Louvre, l'épée à la main. Il ne lui restait que les compagnies suisses et françaises qui avaient pu le rejoindre. Le 13, le président du Parlement, la reine mère, les échevins supplièrent Henri III d'éloigner les troupes. Il y consentit. Cependant le tocsin sonnait, des barricades se dressaient déjà tout autour du Louvre. L'attaque du château allait commencer. Catherine, pour gagner du temps, se rendit auprès de Guise. Pendant leur entretien, le roi s'esquiva, monta à cheval et gagna Saint-Cloud, puis Chartres, jurant qu'il ne rentrerait dans sa capitale que par la brèche. Guise n'avait rien fait pour s'assurer de sa personne. A son tour, il n' « osa » pas, laissa échapper le prisonnier qu'il tenait, n'ayant pas su, comme disait Farnèse, après avoir tiré l'épée, en jeter le fourreau. L'ambassadeur espagnol se consola aisément : « L'abcès n'a pas crevé, écrivait-il, mais ils sont hors d'état de porter secours à l'Angleterre. »

Guise restait maître de Paris, mais sa victoire devait profiter surtout au parti de l'émeute. Dès lors, ce sont les fanatiques

qui dominent. Le bandit Bussy Le Clerc devient gouverneur de la Bastille. Il assaille dans son logis le prévôt des marchands, Hector de Pereuse, et le conduit dans la forteresse. Délivré par Guise, celui-ci est de nouveau arrêté. Le 28 mai, une assemblée révolutionnaire composée de ligueurs se réunit à l'Hôtel de Ville et procède à l'élection d'une *Commune*. La Chapelle-Marteau devint prévôt des marchands. Nicolas Rolland, Jean Compans, François Costeblanche, Robert Desprès furent nommés échevins. Les colonels et capitaines de la milice qui étaient présidents et conseillers du roi furent remplacés par des gens de métier, dévoués aux Seize. Rapin, prévôt de l'Hôtel, fut dépouillé de sa charge, comme fidèle serviteur du roi et remplacé par la Morlière. Michel Montaigne, l'auteur des *Essais*, fut jeté à la Bastille comme royaliste et n'en sortit que le 10 juillet, grâce à l'intervention de Catherine de Médicis. Les attentats, les violences de toute sorte restaient impunis. On recommença à brûler en place de Grève, comme au temps de François Ier et de Henri II. La nouvelle commune chercha à rallier à sa cause les bonnes villes du royaume. Le prévôt et les échevins leur adressèrent des requêtes impératives, menaçant de rompre toute relation commerciale avec les cités dissidentes. Dans ces lettres, ils accusaient le Conseil du roi d'avoir déchaîné la guerre civile, mais, dans le même temps, ils envoyaient à Henri III des protestations de dévouement et le suppliaient de revenir au milieu d'eux. La plupart des Parisiens étaient effrayés de leur triomphe et des excès de la démagogie. Lorsque Guise avait rendu visite au premier président Achille de Harlay pour le prier de ne pas assembler le Parlement le lendemain, il reçut cette apostrophe, qui le laissa tout décontenancé : « C'est grand'pitié quand le valet chasse le maître ! » Une partie des magistrats rejoignit le roi; les autres, restés à Paris, réprouvaient les actes de la Ligue et se flattaient de réconcilier le peuple avec son souverain. De nombreuses délégations se rendirent à Chartres pour offrir à Henri III les hommages du clergé régulier et séculier, du Parlement, de la Cour des aides. Les corporations d'arts et métiers étaient disposées à faire amende honorable. La majorité revenait au roi.

Les seconds États de Blois : meurtre des Guise. — Le duc se préparait à une nouvelle campagne. Il avait mis la main sur la caisse des receveurs et fait arrêter le chef des finances, retenait chez eux le banquier Zamet et Jérôme Gondi, réclamait les 300 000 écus promis par Philippe II, recrutait 8000 Suisses et attendait deux régiments de lansquenets envoyés par le duc de Parme. Les ligueurs occupaient Saint-Cloud, Charenton, Montereau, Meaux, Château-Thierry et Troyes. Grâce à l'intervention du nonce, des pourparlers furent engagés entre eux et Catherine; mais la reine mère, hostile à la fois aux Bourbons et aux Guise, ne songeait qu'à faire adopter son petit-fils, l'aîné de Charles III duc de Lorraine. Cependant Villeroi avait porté au roi, à Rouen, les demandes des ligueurs. « Ils réclamaient tant, dit Morosini, que leurs exigences eussent fait perdre patience à un saint. » Henri III souscrivit à tout. Il consentit à disgracier d'Épernon, jura l'édit d'Union, promit à la Ligue de lui abandonner six villes de sûreté pendant six ans, de faire observer les décisions du concile de Trente, de mettre en vente les biens des protestants. Il déclarait déchu de ses droits au trône tout prince hérétique. La guerre devait être reprise contre les huguenots. Guise, nommé lieutenant général, commanderait la première armée, en Poitou; son frère, le duc de Mayenne, la seconde, dans le Dauphiné. Enfin les États généraux seraient convoqués (traité de Rouen, juillet 1588).

Le roi comptait profiter de cette consultation nationale pour ressaisir les avantages qu'on venait de lui arracher, Guise pour réduire entièrement le roi à sa merci, l'opinion publique pour instituer ce qui avait été tenté en 1560 et en 1576 : un contrôle régulier sur le gouvernement royal. Les cahiers du Tiers État invoquaient le droit de résistance armée contre ceux qui livreraient des deniers sans l'aveu des États. Guise et ses amis avaient travaillé au succès de la Ligue. « Je pense y avoir tellement pourvu, écrivait le duc à Mendoza, que le plus grand nombre sera à notre dévotion. » En effet l'Union pouvait revendiquer presque tous les députés du clergé, 150 membres du Tiers sur 191 et une grande partie de la noblesse. Henri III arriva le 8 septembre à Blois, lieu de réunion de l'assemblée.

Il destitua aussitôt Villeroi et les trois secrétaires d'État et, au mépris du traité de Rouen, donna le commandement de l'armée au duc de Nevers. La séance d'ouverture eut lieu le 16 octobre. Le roi, dans un discours très éloquent et très habile, fit l'aveu de ses fautes, demanda le concours des États, au nom de l'intérêt public, et déclara coupables de lèse-majesté ceux qui formeraient d'autres ligues que sous l'autorité royale. Mais ensuite il supprima le passage, par égard pour le duc de Guise, auquel il accorda la confirmation de l'édit d'Union, reconnu loi fondamentale. Henri III pria les députés de l'aider à combattre le duc de Savoie, qui venait d'envahir le marquisat de Saluces. Indignés de cette perfidie, ils auraient peut-être consenti à une trêve avec Henri de Navarre, mais Guise ne permit pas qu'on changeât ainsi l'objet de la guerre. Il s'opposa à toute action contre la Savoie, sous prétexte que Philippe II interviendrait en sa faveur. Cette question écartée, les États se prononcèrent pour la continuation des hostilités avec Henri de Navarre. L'évêque du Mans, ayant fait entendre quelques paroles de tolérance envers les hérétiques, souleva de telles clameurs qu'il dut garder le silence. Cependant les députés se montrèrent peu disposés à accepter les décisions du concile de Trente. Henri III attendait d'eux des subsides : ils exigèrent d'abord des réformes, menaçant de s'en retourner s'ils ne les obtenaient pas. Ils voulaient la suppression des impositions établies depuis 1576, la communication de la liste des conseillers royaux, afin d'en exclure les suspects et de les remplacer par des personnes de leur choix. Le Tiers réclamait, sous peine d'abjurer fidélité au roi, la formation d'un comité chargé d'exécuter les décisions prises par l'assemblée. Henri III finit par céder. Les États s'engagèrent à faire face aux dépenses de guerre et à payer en huit ans les dettes de la couronne.

La résistance des États était entretenue et fomentée par Guise, qui ne cessait de se plaindre des violations du traité de Rouen et parlait de quitter Blois pour se mettre à la tête de ses troupes. Le bruit courait que, dans un banquet, le cardinal de Lorraine avait bu à la santé de son frère, roi de France. On parlait d'un complot destiné à enlever Henri III et à le

ramener de force dans Paris. Celui-ci voyait partout l'action du duc de Guise. Sa patience était maintenant à bout. Depuis plusieurs mois, les contemporains pressentaient le dénouement fatal de ce long duel entre le roi de France et le chef de la Ligue. « Le jour du poignard viendra », avait dit le médecin Cavriana. Plus clairvoyant encore, l'ambassadeur d'Espagne avait prévu le lieu de l'assassinat : « Le seul et vrai danger pour lui, écrivait-il au sujet de Guise, serait d'être attaqué et tué dans le cabinet du roi par une dizaine d'hommes apostés. »

Le 22 décembre au soir, Henri III prit la résolution d'en finir. Il choisit plusieurs gentilshommes de sa garde et les cacha dans des cellules voisines de sa chambre. Le 23 au matin, le duc, appelé chez le roi, tombait percé de coups. Le lendemain, le cardinal de Lorraine était expédié à coups de hallebarde. La salle des États fut envahie par le grand prévôt et une bande de soldats armés criant : tue! tue! Les plus compromis des députés furent arrêtés. Les États furent dissous le 15 janvier 1589. Catherine était morte deux jours auparavant.

Assassinat de Henri III. — Les Seize exploitèrent aussitôt l'émoi causé dans Paris par la nouvelle de ces événements. Profitant de la surprise et de l'indécision des politiques et des royalistes, ils tinrent conseil, envoyèrent des proclamations aux bonnes villes et aux princes, se saisirent des portes et convoquèrent une assemblée à l'Hôtel de Ville. Ses membres élirent un conseil général de l'Union, qui nomma d'Aumale gouverneur de la ville et décerna à Mayenne absent le titre de « lieutenant général de l'État et couronne de France ». Le nouveau pouvoir insurrectionnel modifie dès lors incessamment ses formes instables. « Tout le bâtiment des Seize, dit un contemporain, a ressemblé à l'entreprise de la tour de Babel. » Les autorités qui dominaient Paris étaient : le lieutenant général, le gouverneur de Paris, le conseil général de l'Union composé d'une cinquantaine de personnes, le prévôt des marchands, le Parlement, les seize quarteniers et le conseil des Seize, expression qui désigne sans doute seize comités de neuf membres chacun. Le conseil général avait pour but d'ordonner des affaires de l'État et de recevoir en conférence les provinces et

villes catholiques, dont les députés avaient séance et voix délibérative dans le conseil. Le bureau de la ville était renouvelé chaque semaine par ordre de roulement. Les Seize formaient le pouvoir agissant de la Ligue. C'étaient des gens ruinés de fortune et de réputation qui avaient tout à craindre des rigueurs de la justice et tout à espérer d'un bouleversement social. La faction la plus avancée était le clergé révolutionnaire. La fureur des prédicateurs atteignait au délire. Ces desservants envieux et faméliques, ces moines fanatiques, jetés dans la guerre civile par haine de la règle monastique, attrait du martyre, ambition ou cupidité, entraînaient la multitude à tous les excès. — Tels Pigenat, qui évinça le curé de Saint-Nicolas, sous prétexte de royalisme, et s'installa à sa place; Guincestre, qui s'empara de la cure de Saint-Gervais; Mathieu de Launay, chanoine de Soissons, calviniste apostat, homme sans moralité; Guillaume Rose, évêque de Senlis, mystique illuminé, — tous orateurs véhéments, colportant leur éloquence trouble de paroisse en paroisse et surexcitant, par leurs métaphores bibliques et leurs apostrophes audacieuses, les passions frénétiques de l'auditoire. Guincestre faisait lacérer le portrait de Henri III aux Augustins. Grâce à lui, le nom du roi devint à ce point odieux que qui l'eût seulement proféré, dit l'Estoile, eût été en danger de sa vie. A la parole ils joignent les démonstrations extérieures destinées à agir sur l'imagination populaire. Les rues deviennent le théâtre de processions interminables, où des milliers d'assistants, hommes, femmes, enfants, capitaines ou dizeniers, moines en costume guerrier, défilent, portant des cierges et chantant des psaumes. A la mort du duc de Guise, plus de cent mille personnes, clergé en tête, forment un immense cortège et, à un signal donné, éteignent les cierges en disant : « Dieu éteigne ainsi la race des Valois! ». La duchesse de Montpensier, la « reine de la Ligue », promenée par la ville en vêtements de deuil, fait appel à la vengeance. La Sorbonne, consultée par les échevins, rendit un décret qui dégageait le peuple du serment de fidélité, rayait le nom de Henri III des prières de l'Église et permettait à tous de le combattre comme un tyran exécrable. Le Parlement renfermait une minorité de roya-

listes. Les meneurs de la Ligue résolurent de s'en débarrasser. Bussy Le Clerc et ses acolytes envahirent le Palais et s'emparèrent du premier président Achille de Harlay, de deux présidents et d'une cinquantaine de conseillers; ils furent conduits à la Bastille. Cette exécution rendit les magistrats entièrement dociles. Le jurisconsulte Barnabé Brisson accepta de remplacer Harlay. On lui adjoignit pour procureur général le conseiller Édouard Molé, qu'on tira de la Bastille, et pour avocats généraux Jean Le Maistre et Louis d'Orléans. Le Parlement ainsi réorganisé rendit un arrêt pour procéder contre les auteurs de l'assassinat du 23 décembre. Tous les royalistes riches avaient été jetés à la Bastille et rançonnés. Les échevins décidèrent la levée d'un impôt volontaire annuel et firent visiter les maisons par les jurés des paroisses. — Henri III envoya le 20 janvier un héraut signifier au duc d'Aumale l'ordre de quitter Paris, au soi-disant Parlement, au prévôt des marchands et autres officiers de la couronne l'interdiction d'exercer aucune juridiction. Le Parlement répondit en commençant le procès du roi. Il reçut le 13 mai le serment de Mayenne, qui jura de combattre pour la religion catholique, de maintenir l'autorité du Parlement, les privilèges du clergé et de la noblesse et de diminuer les impôts. Il réorganisa le conseil, y fit entrer des personnes de la plus haute classe, des évêques, des parlementaires, se réservant à l'avenir le droit de modifier la composition de cette assemblée. Il écrivit au pape pour l'assurer de sa soumission et s'appliqua à resserrer les liens entre la capitale et les villes confédérées.

L'exemple de Paris avait gagné tout le royaume. Depuis l'assassinat du duc de Guise, la Ligue apparaissait comme un mouvement antiroyaliste et particulariste. A Amiens, les échevins faisaient arrêter comme otages le duc de Longueville, sa famille et tous les officiers du roi. A Laon, quiconque demeurait fidèle au roi était tenu pour hérétique. A Toulouse, c'est la faculté de théologie qui donne le signal de la rébellion. La foule massacre le président du parlement et l'avocat général. Les capitaines supplient le pape de prendre en main la cause de la République chrétienne. « Le royaume, nous l'espérons, disent-ils, sera bientôt enlevé au roi pour être donné au meil-

leur. » Quiconque n'est pas du parti des révoltés est traité en ennemi, fût-il prêtre ou même évêque. Un chanoine de Chartres, suspect de royalisme, est convaincu d'hérésie. A Angers, des catholiques sont maltraités pour n'avoir pas voulu entrer dans la Ligue. A Châlons, à Rouen, à Lyon, l'évêque est chassé par les habitants. Une fièvre de liberté s'empare de toutes les villes. « A ce seul mot, dit Hurault, on a été ébahi que, comme les forçats des galères, toutes les villes de France ont abandonné les rames du devoir et de l'obéissance. » A Amiens, un conseil composé de membres des trois ordres prend le nom de Chambre du conseil des États de Picardie, pour délibérer des affaires de la province. A Nantes, les assemblées de la bourgeoisie nomment le duc de Mercœur chef et gouverneur de Bretagne, « pour le maintien de la religion catholique et la liberté de la province ». Toulouse forme une confédération des villes du Languedoc et de la Guyenne. La Ligue catholique, comme l'Union protestante, aboutit à la formation de républiques municipales confédérées. Le morcellement ne s'arrête même pas aux villes : « De degré en degré, dit encore Hurault, il ne se trouve village qui ne devienne État souverain, comme le thème s'en voit aujourd'hui en Allemagne, en Suisse et aux Pays-Bas. »

Le même esprit d'indépendance animait les protestants. Les députés de l'assemblée de La Rochelle en 1588 avaient voulu dominer le roi de Navarre, comme les États de Blois avaient prétendu dicter leurs volontés à Henri III. « Voici le temps, disait un huguenot, où l'on veut rendre les rois serfs et esclaves. »

Henri III était venu s'établir à Tours. Il rappela le duc de Nevers, accepta le secours de d'Épernon, convoqua le ban et l'arrière-ban et fit lever des Suisses. Il avait tenté de se justifier du meurtre de Blois, écrit aux villes, aux ambassadeurs et au pape. Mais Sixte-Quint exigea avant tout une demande d'absolution pour la mort du cardinal et la mise en liberté des prélats retenus prisonniers. Le roi prit alors pour arbitre le duc de Lorraine; il espérait encore ramener les ligueurs à force de flatteries et de promesses. Cependant le duc de Nevers était battu par les troupes du roi de Navarre et partout les régiments royaux étaient assiégés par les ligueurs. Le Béarnais

s'avançait avec 4000 fantassins, 500 lances et des arquebusiers. Il venait de publier une lettre aux trois ordres de France où il condamnait ceux qui parleraient de ligue contre le roi, faisait appel à l'union et invitait à se joindre à lui tous ceux qui éprouvaient « le saint désir de la paix ». Menacé par la révolte du parti catholique, Henri III se résolut à le mander à son aide, malgré les appréhensions de son entourage. « Il faut bien me défendre, disait-il : j'emploierai, si besoin est, des hérétiques et même des Turcs. » Le 14 avril, une trêve, bientôt convertie en alliance, fut conclue entre le roi et le chef de la maison de Bourbon. Le 30 avril, les deux alliés se rencontrèrent au Plessis-les-Tours. Le 8 mai, les troupes du duc d'Aumale et de Mayenne surprirent cette ville, mais ils se bornèrent à piller un faubourg et furent dispersés par les soldats de Coligny. Alors les deux rois, avec une armée de 40 000 hommes, se mirent en marche vers Paris. Le 30 juillet, ils campèrent à Saint-Cloud. Henri III allait enfin venger sur les mutins et les rebelles de la capitale sa défaite de la journée des Barricades. Déjà il se vantait de donner l'assaut le 1er ou le 2 août. A Paris, les politiques commençaient à lever la tête. Les meneurs de la Ligue se sentirent perdus et redoutèrent une Saint-Barthélemy dont ils seraient les victimes. Ils murèrent les portes, doublèrent les gardes, enfermèrent 300 notables bourgeois, pris comme otages. La crainte du châtiment leur inspira l'idée de le prévenir par un crime. Les sermonnaires demandaient en chaire s'il ne se trouverait personne pour punir le meurtrier de Blois. Ces excitations ne furent pas sans effet : le 1er août, le dominicain Jacques Clément s'introduisait auprès du roi et le poignardait. L'assassinat trouva aussitôt des apologistes. Dans son livre *De justa Henrici III abdicatione*, Boucher rappela les crimes du roi contre l'Église et contre l'État et conclut au droit du peuple de s'insurger, sans même attendre un jugement régulier. Les Seize mandèrent à tous les prédicateurs de justifier l'acte de Jacques Clément et d'établir que le Béarnais ne pouvait succéder à Henri III.

BIBLIOGRAPHIE

Documents. — RECUEILS ÉPISTOLAIRES. — *Correspondance* de **Catherine de Médicis** (de La Ferrière, *Coll. des Doc. inéd.*, t. I-IV, 1881-1892). — *Lettres inédites* de **Marguerite de France** (la reine Margot), édit. par Loutchisky et Tamisey de Larroque dans la *Revue Historique* de 1881. — *Œuvres complètes du chancelier* **de l'Hôpital**, édit. Dufey, Paris, 1824-26, 5 vol. in-8.

RECUEILS QUALIFIÉS DE MÉMOIRES. — *Mémoires de l'Estat de France sous Charles IX* (Middelbourg, 1576), *Mémoires* de **Condé**, 1559-1610 (Londres, 1743, 6 vol. in-4; Michaud et Poujoulat, t. VI, jusqu'en 1584). — *Mémoires* du **duc de Guise** (Petitot, 2e série, LV-LVI; Michaud, 3e série, VII). — *Mémoires* du **duc de Nevers**, 1574-1610, édit. par Gomberville, Paris, 1625, 2 vol. in-fol. — *Mémoires de la Ligue*, Amsterdam, 1758, 6 vol.

MÉMOIRES PROPREMENT DITS. — **Monluc**, 1521-1576 (Buchon, Petitot, Michaud; de Ruble, *Soc. Hist. Fr.*, Paris, 1864-72, 5 vol. in-8); **Vieilleville**, 1527-1571; **Michel de Castelnau**, 1559-70; **Gaspard de Saulx-Tavanes**, 1530-1573; **La Noue**, 1562-1570; mêmes collections. — *Mémoires* de **Marguerite de Valois**, 1559-1582, édit. Guessard, *Soc. Hist. Fr.*, Paris, 1842. — *Mémoires* de **Cl. Haton**, 1553-1582, édit. Bourquelot, *Coll. des Doc. inéd.*, Paris, 1857, 2 vol. — *Mémoires* de **Michel de la Huguerye**, 1570-1588, édit. de Ruble, *Soc. Hist. Fr.*, Paris, 1877-1880, 3 vol. — **Brantôme**, *Œuvres complètes*, édit. Lalanne, Paris, 1864-82, 11 vol. in-8, *Soc. Hist. Fr.* — *Mémoires* de **L'Estoile**, 1574-1589, Paris, 1875-84, 11 vol. in-8. — *Mémoires d'État* de **Villeroy**, Amsterdam, 1725. — *Négociations du président Jeannin*, 1656 (Buchon, Petitot, Michaud). — **Luc de Geizhofler** (Tyrolien, témoin oculaire de la Saint-Barthélemy), *Mémoires* (1550-1620); édit. all. A. Wolff, 1873; trad. fr. Ed. Fick, édit. Marc Debrit, Genève, 1893. — **Sully**, *Mémoires des sages et royales œconomies de Henry le Grand* (Le Laboureur, 1662; Londres, 1735, 4 vol., édit. de l'Ecluse; Petitot, Michaud). — *Lettres du cardinal* **d'Ossat**, Paris, 1692, 2 vol., Amsterdam, 1732; *Lettres inédites*, édit. Tamisey de Laroque, Paris, 1873, in-8.

ÉTATS GÉNÉRAUX. — *Journal du Tiers État* de **Bodin**, 1575; coll. Mayer. — **Mayer**, *États généraux*, 1789, t. XIII, La Haye et Paris, 1789. — *Procès-verbaux des États de 1593*, édit. Bernard, *Col. Doc. inéd.*, Paris, 1842.

Œuvres des historiens contemporains. — **Régnier de la Planche**, *De l'État de France*, éd. Mennechet, 1836. — **La Place**, *Commentaires de l'estat de la religion et de la république sous les rois Henri II, François II et Charles IX*, 1565, in-8. — *Histoire ecclésiastique des églises réformées du royaume de France* (attribuée à **de Bèze**, éd. Cunitz et Baum, Paris, 1883-1889, 3 vol.). — **La Popelinière**, *La vraie et entière histoire des troubles, depuis l'an 1562 jusque en l'an 1577*, Bâle, 1579-1599. — **Belleforest**, *Les grandes annales*, 1579. — **J. de Serres**, *Histoire de cinq rois*, s. l., 1597; Genève, 1603, in-8, 3e édit. — **Mathieu**, *Histoire des derniers troubles de France*, Lyon, 1594. — **Davila**, *Historia delle guerre civili di Francia*, 1559-98, Venise, 1634, in-4; Paris, 1644, 2 vol.; trad. fr. par Mallet et Grosley, Paris, 1757, 3 vol. in-12. — **De Thou**, *Historiarum sui temporis libri CXXXVIII*, 1543-1610, Londres, 1733, 7 vol. in-fol.; traduction fr., Paris, 1734, 16 vol. in-4 (Voir aussi Petitot et Michaud). — **Cimber** et **Danjou**, *Archives curieuses*, t. II-XIV, Paris, 1834-1840, in-8.

Livres modernes. — **L. Ranke**, *Franzœsische Geschichte, XVI-XVII Jahr.*, Stuttgart, 1852-1861, 5 vol. in-8. — **A. von Reumont**, *Die Jugend*

Catharina's de Medici, Leipzig, 2e édit., 1856. — **Desjardins** (Abel), *Charles IX, Deux ans de règne*, 1571-1572, Douai, 1873, in-8. — **De Meaux**, *Les luttes religieuses en France au XVIe siècle*, Paris, 1879, in-8. — **Alberi**, *Vita di Caterina de Medici*, Florence, 1838, in-8; trad. fr., Paris, 1844, in-12. — **Lacretelle**. *Histoire de France pendant les guerres de religion*, Paris, 1822, in-8. — **Roisselet de Sauclières**, *Histoire du protestantisme en France*, 4 vol., Montpellier et Paris, 1837-1839, in-8. — **Soldan**, *Gesch. des Protestantismus in Frankreich bis zum Tode Karls IX*, 2 vol., Leipzig, 1855, in-8. — **D'Aumale** (duc), *Histoire des princes de Condé pendant les XVIe et XVIIe siècles*, t. I et II, Paris, 1863-64, in-8. — **R. de Bouillé**, *Histoire des ducs de Guise*, Paris, 1849-1850, 4 vol. — **Forneron**, *Les ducs de Guise et leur époque*, Paris, 1878, 2 vol. in-8. — **De Croze**, *Les Guises, les Valois et Philippe II*, Paris, 1866, 2 vol. in-8 — **De Pimodan**, *La mère des Guises, Antoinette de Bourbon*, Paris, 1889, in-8. — **De Ruble**, *Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret*, Paris, 1881-86, 4 vol. in-8. — **H. Hauser**, *Antoine de Bourbon et l'Allemagne*, Paris, 1891, in-8. — **A. Waddington**, *La France et les protestants allemands sous Charles IX et Henri III*, dans la *Revue Historique*, mars 1890. — **De Crue**, *Anne de Montmorency sous Henri II, François II et Charles IX*, Paris, 1889. — **E. Bersier**, *Coligny avant les guerres de religion*, Paris, 1884, in-8. — **E. Mourgues**, *Le Colloque de Poissy*, Strasbourg, 1859, in-8. — **Klippfel**, *Le Colloque de Poissy*, Paris, 1867, in-12. — **Delaborde**, *Les protestants à la cour de Saint-Germain lors du Colloque de Poissy*, Paris, 1874, in-8; *Vie de l'amiral Coligny*, Paris, 1878-82, 3 vol. in-8. — **Erich Marcks**, *Gaspard von Coligny*, Stuttgart, 1892, 1er vol. — Le même, *Die Zusammenkunft von Bayonne*, Strasbourg, 1889, in-8. — **H. Hauser**, *François La Noue*, Paris, 1892, in-8. — **J. Loiseleur**, *Les nouvelles controverses sur la Saint-Barthélemy*, dans la *Revue Historique*, janvier 1881. — **La Ferrière**, *La Saint-Barthélemy; la veille, le jour, le lendemain*, Paris, 1891. — **Loiseleur**, *Trois énigmes historiques; la Sainte-Barthélemy*, Paris, 1883, in-18. — **Forneron**, *Histoire de Philippe II*, 4 vol., Paris, 1882, in-8. — **Haag**, *La France protestante*, Paris, 1847-59, 10 vol. in-8; nouvelle édition en cours de publication, Paris, 1877-87, in-8. — **Anquez**, *Histoire des assemblées politiques des réformés* (1573-1627), Paris, 1859, in-8. — **G. de Félice**, *Histoire des Synodes nationaux des Églises réformées de France*, Paris, 1864, in-12. — **Ath. Coquèrel**, *Précis de l'Eglise réformée de Paris* (1512-1594), Strasbourg et Paris, 1862, in-8. — **R. Reuss**, *Hist. eccl. des Églises réformées de France*, 3 vol., 1890, in-8. — **Maimbourg**, *Histoire de la Ligue*, Paris, 1683, 2 vol. in-12. — **L'Epinois**, *La Ligue et les papes*, Paris, 1886, in-8. — **Labitte**, *De la démocratie chez les prédicateurs de la Ligue*, Paris, 1841, in-8. — **Robiquet**, *Paris et la Ligue*, Paris, 1886, in-8. — **B. Zeller**, *Le mouvement guisard en 1588; Cath. de Médicis et la Journée des Barricades*, dans la *Revue Historique* de nov. 1889. — **H. M. Baird**, *The Huguenots and Henry of Navarre*, Londres, 1887. — **Hanotaux**, *Études sur le XVIe et le XVIIe siècle*, Paris, 1886, in-12. — **Hubner**, *Sixte-Quint*, trad. fr., Paris, 1878, 2 vol. in-12. — **G. Weill**, *Les théories sur le pouvoir royal en France pendant les guerres de religion*, Paris, 1892, in-8. — *Histoire du Languedoc* de **dom Vaissete** (éd. Molinier), t. XI et XII. — *Les Grandes scènes de l'Histoire de France, au XVIe siècle*, **Tortorel** et **Perrissin**, Paris, Fischbacher, 1885. — En ce qui concerne la vie et le règne de Henri IV, compléter avec la bibliographie du chapitre VI ci-dessous.

CHAPITRE IV

LES PAYS-BAS
LES LUTTES RELIGIEUSES

1555-1609

I. — Des ducs de Bourgogne à Philippe II.

Les Habsbourg dans les Pays-Bas. — Les Pays-Bas avaient, à la mort de Charles le Téméraire devant Nancy (1477), passé de la dynastie de Bourgogne à celle des Habsbourg par l'union de Marie avec Maximilien. Ce mariage allemand eut des conséquences aussi décisives que le mariage français de l'héritière de Flandre avec le premier duc de Bourgogne, cent ans auparavant. Pour un siècle, environ, les Pays-Bas échappent à l'influence politique de la France et finissent par passer sous celle de l'Espagne avec Philippe II [1].

Lorsqu'à la mort du Téméraire ils s'étaient révoltés contre la centralisation despotique des ducs de Bourgogne, Marie, dans sa détresse, avait dû accorder à ses sujets une constitution libérale, le *Grand Privilège* (1477). Mais Maximilien ramena les traditions monarchiques et finit par dompter la guerre civile en

1. Voir ci-dessus, t. III, p. 431 et suiv.; t. IV, p. 89 et suiv., p. 117, p. 344 et suiv.; t. V, p. 87, 140, 154.

Flandre. Un double mariage espagnol, que contractèrent ses enfants mineurs, fit bientôt de son fils Philippe le Beau, le roi de toutes les Espagnes et des vastes colonies du Nouveau-Monde, en même temps que le souverain des Pays-Bas. Leur fils, Charles de Gand (né en 1500), recueillit, avec ce superbe héritage, celui des possessions allemandes de son grand-père Maximilien, et il ceignit après lui la couronne impériale.

Charles-Quint : couronnement de l'unité territoriale et politique. — Les Pays-Bas, où le commerce, l'industrie, les arts, les lettres et les sciences prennent un essor admirable, furent comme le cœur de sa vaste monarchie, « sur laquelle jamais le soleil ne se couchait ». Anvers, sa riche métropole, était le centre des transactions commerciales, la grande bourse, la capitale de l'imprimerie et le premier port de mer de l'Europe septentrionale : en un mot, le Londres du XVIe siècle.

Tout absorbé qu'il était par son rôle européen, Charles-Quint ne perdit jamais de vue sa patrie. Fidèle aux traditions de ses ancêtres maternels Philippe le Bon et Charles le Téméraire, il poursuivit opiniâtrément et acheva méthodiquement l'unification territoriale des Pays-Bas. Successivement il annexe Tournai et le Tournésis (1522) qu'il enlève à la France, la seigneurie de Frise (1524), la principauté épiscopale d'Utrecht avec sa dépendance la seigneurie d'Over-Yssel (1528), les seigneuries de Groningue et de Drenthe (1536) et enfin le duché de Gueldre avec son appartenance le comté de Zutphen (1543), courbant ainsi sous son autorité cet allié séculaire du roi de France contre les maisons de Bourgogne et de Habsbourg. Alors se trouvèrent réunies entre ses mains les *dix-sept provinces* des Pays-Bas. En outre, les principautés épiscopales de Liège et de Cambrai, quoique nominalement indépendantes encore, devenaient les humbles satellites du grand empereur gantois.

En même temps il veut soustraire définitivement les Pays-Bas à toute immixtion de l'étranger. Par le traité de Madrid (1526) et par la paix de Cambrai (1529) il rompt le lien sept fois séculaire de suzeraineté qui, depuis le traité de Verdun, unissait les pays de la rive gauche de l'Escaut (Artois, Flandre, Tournai) à la couronne de France (843) ; et, pour assurer l'indé-

pendance des Pays-Bas vis-à-vis de la France, il renoue le lien à peu près rompu avec l'Empire. Par la Transaction d'Augsbourg (1548) il constitue ses dix-sept provinces en *cercle de Bourgogne*, que Maximilien avait déjà platoniquement fait décréter par une diète en 1512; enfin, par la Pragmatique sanction de Bruxelles (1549), il en fait un tout indivisible et inaliénable. Dans cette œuvre de patience et d'habileté autant que de force, il avait eu pour collaborateurs des ministres d'élite, mais surtout deux femmes d'un rare talent politique, les deux régentes qui gouvernèrent les Pays-Bas pendant qu'il courait les routes et les champs de bataille de l'Europe et de l'Afrique : sa tante Marguerite d'Autriche et sa sœur Marie, reine douairière détrônée de Hongrie. Un grand État, fruit des efforts opiniâtres des maisons de Bourgogne et de Habsbourg pendant plus de cent cinquante ans, semblait ainsi définitivement constitué en Occident en face de la France, de l'Empire et de l'Angleterre.

Mais Charles-Quint avait violenté ses sujets des Pays-Bas en matière politique, financière et religieuse [1] : son œuvre ne lui survécut pas. Il avait cependant renforcé notablement la monarchie ébauchée par les ducs de Bourgogne. Dès 1531, il avait institué à Bruxelles un gouvernement central appuyé solidement sur les trois *Conseils collatéraux* (privé, d'État et des finances). Il avait, pendant son règne de quarante ans, réformé l'armée, la marine, les finances, l'assistance publique, la justice; et durant deux siècles on vécut sur ses réformes. Mais ses guerres européennes épuisaient les Pays-Bas d'hommes et d'argent; le peuple de toutes les provinces murmurait contre les impôts écrasants, contre les excès des soldats, qui se dédommageaient de leur solde arriérée sur le paysan sans défense, contre la violation des privilèges jurés et surtout contre la sévérité draconienne de la législation nouvelle en matière d'hérésie. Cette dernière cause de désaffection minait sourdement le trône en apparence si solide de Charles-Quint et devait conduire à la tragédie du règne de Philippe II. En effet, ce fut Charles-Quint lui-même, et non son fils, qui organisa méthodi-

1. Pour la révolte de Gand (1539-1540), voir ci-dessus, t. IV, p. 117-119, chap. III (guerres d'Italie, deuxième partie).

quement l'extirpation des protestants dans les Pays-Bas et qui doit porter la plus grande part de responsabilité dans tout ce qui s'ensuivit. Tandis que la politique l'obligeait à biaiser, à temporiser, même à céder en Allemagne, il se montre implacable dans ses « pays de par deçà. »

Réorganisation de l'Inquisition néerlandaise. — La Réforme, préparée par Érasme et les humanistes, s'y était répandue avec une rapidité foudroyante aux premiers éclats de la voix de Luther. Dès 1519, le couvent des Augustins à Anvers devient le foyer de l'opposition religieuse et le centre des prédications luthériennes. Le 22 mars 1521, Charles-Quint donne à Malines son premier *placard* d'hérésie qui condamne aux flammes les écrits de Luther et de ses adhérents; puis il part pour la diète de Worms et y promulgue son célèbre édit du 8 mai, qu'il fait aussitôt publier dans les deux langues du pays (français et flamand) dans les dix-sept provinces des Pays-Bas. Se substituant au souverain pontife et à la vieille Inquisition papale du moyen âge, il se charge lui-même d'extirper dans ses États patrimoniaux, par le fer et par le feu, l'hérésie luthérienne. Sans consulter le Saint-Siège, il réorganise l'Inquisition et investit des fonctions d'inquisiteur général des Pays-Bas un laïque, le conseiller François van der Hulst, auquel il subordonne des assesseurs ecclésiastiques (23 avril 1522). Aussitôt les protestants sont traqués partout. Les Augustins d'Anvers, arrêtés en masse, voient détruire de fond en comble et raser leur couvent; ils échappent à la mort par l'abjuration, sauf trois qui s'obstinent dans l'hérésie : l'un d'eux meurt mystérieusement en prison; les deux autres, Henri Voes et Jean van Essen, sont brûlés vifs sur la Grand' Place de Bruxelles (1er juillet 1523), et Luther, du fond de l'Allemagne, célèbre dans des strophes enflammées ces premiers martyrs de la Réforme en Europe.

Cependant Van der Hulst abuse de ses pouvoirs, se brouille avec la régente des Pays-Bas et avec les autorités locales; puis, frappant un grand coup, il négocie secrètement avec son ancien condisciple de l'université de Louvain, devenu pape, et Adrien VI l'investit des fonctions d'inquisiteur papal, le mettant

ainsi au-dessus de l'Empereur et de son gouvernement (Bulle du 1er juin 1523). La mort enlève inopinément Adrien VI, et Charles-Quint en profite pour destituer Van der Hulst (9 octobre 1523). Seulement la leçon n'avait pas été perdue. L'Empereur comprend qu'il vaut mieux agir de concert avec le Saint-Siège, et, d'accord avec lui, le pape Clément VII désigne trois ecclésiastiques pour remplir les fonctions d'inquisiteurs généraux des Pays-Bas, les émancipant des évêques et leur conférant le droit de désigner des inquisiteurs spéciaux dans chaque province (Bulle du 17 juin 1524). Les biens des hérétiques seront confisqués au profit de l'État, qui prend à sa charge les traitements des inquisiteurs et les autres frais de l'Inquisition néerlandaise réorganisée définitivement. Dorénavant l'Église et le bras séculier se prêtent un mutuel appui pour écraser l'hérésie.

Répression du protestantisme. — Les édits ou *placards* de Charles-Quint, « plustost escripts de sang que d'encre », se succédèrent sans interruption à partir de 1521 ; on en compte une douzaine jusqu'à l'Édit perpétuel du 25 septembre 1550, qui renchérit sur les autres et fixa la législation en matière d'hérésie pour les premières années du règne de Philippe II. Cet édit décrétait la peine de mort par le fer, la fosse (pour les femmes) et le feu, non seulement contre les hérétiques, mais encore contre tous ceux qui vendaient, achetaient, copiaient ou possédaient des livres suspects, qui fabriquaient ou vendaient des figures *opprobrieuses* de la Vierge, des saints ou du clergé, qui brisaient des images religieuses, qui tenaient des conventicules, qui disputaient sur l'Écriture sainte en public ou en secret, qui logeaient, nourrissaient ou favorisaient les hérétiques ou qui ne les dénonçaient pas. Leurs biens confisqués étaient attribués par moitié aux délateurs. Dans le préambule, Charles-Quint déclarait qu'il agissait ainsi, « faisant office de bon prince ». Dès 1546, il avait donné aux inquisiteurs une instruction détaillée, conçue dans le même esprit. Les premiers historiens du protestantisme, se faisant l'écho des contemporains terrifiés par le nombre croissant des victimes de l'Inquisition néerlandaise, ont cité des chiffres fantastiques. Grotius

parle de 100 000 exécutions. Le prince d'Orange les réduisait à 50 000. On n'en saura jamais le nombre exact, les données précises manquant par suite de la perte de tant d'archives brûlées pendant les guerres ou détruites par incurie.

Quoi qu'il en soit, aux luthériens décimés étaient venues s'ajouter les nombreuses sectes anabaptistes, les unes pacifiques et résignées comme les luthériens, les autres, au contraire, pleines d'une ardeur révolutionnaire, qui allait jusqu'au communisme le plus radical. Enfin, dans les dernières années du vieil empereur, les calvinistes arrivèrent par la France, plus fougueux et plus tenaces que tous les autres sectaires. Tout le monde prend parti pour ou contre Rome; la littérature et les arts s'imprègnent profondément des querelles théologiques. En vain, l'université de Louvain fournit des apologistes et des inquisiteurs. La noblesse, à court d'argent; la bourgeoisie mécontente de la violation de ses privilèges municipaux et du trouble que les persécutions religieuses jettent dans les transactions commerciales et dans l'industrie; le peuple des villes et des campagnes, travaillé par les émissaires des nouvelles doctrines et écrasé sous le poids des impôts et des charges militaires : tous sont envahis par un malaise et une désaffection qui vont éclater, dès que Charles-Quint cède à son fils Philippe II toutes ses couronnes. L'imposante cérémonie de son abdication (25 octobre 1555), qui eut lieu à Bruxelles, en présence de la fleur de la noblesse, du clergé et de la bourgeoisie, réunissait la plupart des acteurs principaux de la tragédie prochaine : le cardinal Granvelle, le duc d'Albe, les comtes d'Egmont et de Hornes, qui devaient porter leurs têtes sur l'échafaud, tant d'autres encore, qui allaient périr sur les champs de bataille ou dans les flammes du bûcher, enfin le jeune prince d'Orange, qui devait être l'âme du soulèvement et sur l'épaule duquel le vieil empereur s'appuyait avec confiance en adressant ses adieux à ses sujets des Pays-Bas.

II. — Philippe II : prologue de la révolution.

Commencements du nouveau règne. — En quittant le pouvoir, Charles-Quint avait fait promettre solennellement à son fils de ne pas faiblir dans la défense de la religion catholique. La recommandation est significative, mais elle était inutile : Philippe II n'avait pas besoin de ces conseils paternels. L'un de ses premiers soins fut de faire republier l'édit de 1550 et de confirmer l'instruction de 1546 relative à l'Inquisition. Or, peu à peu l'opinion publique s'était modifiée depuis le commencement de la lutte entamée par l'Église et l'État contre les sectaires, dont le nombre augmentait sans cesse malgré les rigueurs de la répression. Le peuple disait hautement qu'il y avait tyrannie à violenter les consciences, qu'il était barbare de punir de mort des opinions dont Dieu seul était juge. Les grands ne cachaient pas l'horreur que cette législation leur inspirait. D'abord approuvée par la majorité de ses sujets, subie ensuite sans grande opposition, elle avait fini par devenir antipathique ou odieuse à la masse, au moment où Philippe II la reprend en bloc et l'applique aveuglément.

Le premier souci de Philippe II fut la guerre de France. La bravoure du comte d'Egmont, brillant général de cavalerie, décida des victoires de Saint-Quentin (1557) et de Gravelines (1558); et une paix avantageuse fut signée à Cateau-Cambrésis (1559). A peine Philippe II s'était-il embarqué pour l'Espagne, quittant les Pays-Bas pour n'y plus jamais revenir (26 août 1559), que les difficultés intérieures commencèrent.

Mécontentement des Pays-Bas. — La régence avait été confiée par le roi à sa sœur naturelle Marguerite de Parme, fille de Charles-Quint et d'une servante d'Audenarde. L'Empereur l'avait fait élever soigneusement à la cour et l'avait mariée à Octave Farnèse, duc de Parme. Elle était douée de grands talents politiques et allait continuer dignement les traditions des deux régentes de Charles-Quint, mais dans des circonstances autrement difficiles. Les trois Conseils collatéraux

l'aidaient dans le gouvernement des Pays-Bas; seulement Philippe II avait placé au-dessus d'eux la *Consulte d'État*, où siégeaient, avec la gouvernante générale, les trois hommes de confiance du roi, Granvelle, Viglius et Berlaimont, trois parvenus dont la puissance excitait le dépit des chefs de la noblesse, des « grands maîtres » : Orange, Egmont et Hornes. Antoine Perrenot de Granvelle, évêque d'Arras et bientôt archevêque de Malines et primat des Pays-Bas, était le fils d'un Franc-Comtois, ministre favori de Charles-Quint. Celui-ci l'avait distingué dès sa jeunesse et Philippe II lui avait continué cette confiance. Politique habile et sans scrupules, il déploya de grands talents, mais se brouilla rapidement avec Guillaume de Nassau, prince d'Orange, le premier, le plus puissant et le plus riche des nobles des Pays-Bas. On le surnommait « le Taiseux » (qui sait se taire à propos) et la postérité l'appelle à tort le Taciturne. C'était un homme de premier ordre, éloquent, avisé, ambitieux, jouissant d'une grande popularité. Ceux qui entouraient les deux rivaux, n'étaient que des comparses. Les rivalités et les intrigues de la cour de Bruxelles furent une première cause d'embarras.

Trois à quatre mille mercenaires espagnols, qui avaient servi dans la guerre de France, étaient restés aux Pays-Bas et, laissés sans solde, y commettaient toute sorte d'exactions. Les États généraux, poussés par les plaintes du peuple, réclamèrent jusqu'en 1560 leur éloignement; Philippe II, reculant d'année en année leur départ pour l'Espagne, comptait sur eux pour réprimer les troubles imminents. Sa concession tardive ne fit qu'enhardir l'opposition contre le souverain, qui n'avait pas su se faire aimer et avait déplu à tout le monde par son caractère sombre et hautain, par son ignorance des langues parlées par ses sujets des Pays-Bas et par la préférence qu'il accordait aux Espagnols. Ceux-ci, qui avaient à prendre une revanche sur la tyrannie et la cupidité des favoris flamands et wallons de Philippe le Beau et des premières années de Charles-Quint, abusèrent maladroitement de la faveur du prince et envenimèrent les antipathies nationales.

La noblesse des Pays-Bas, ruinée par son imprévoyance et son faste, était tenue à l'écart des charges publiques où elle aurait

pu refaire sa fortune. Elle subissait en frémissant le joug des étrangers, dont Granvelle était le chef détesté. La création des nouveaux évêchés (1560), que Charles-Quint avait vainement réclamée du Saint-Siège pendant son long règne, et qui, en principe, était une réforme absolument justifiable, retomba lourdement sur Philippe II, qui ne faisait cependant que réaliser un projet favori de son père. On mécontentait par là le clergé, parce qu'on avait dû exproprier quelques abbayes pour doter les dix-huit nouveaux évêchés, les nobles qui voyaient exclure des prélatures ecclésiastiques leurs cadets de famille, puisqu'on exigeait dorénavant des aspirants à l'épiscopat le grade de docteur en théologie, et qui s'indignaient de voir entrer à l'assemblée des États de petits théologiens de Louvain en leur qualité d'évêques, enfin le peuple, qui appréhendait non sans raison un renforcement indirect de l'Inquisition, à la suite de cette fournée d'évêques, dont plusieurs étaient d'anciens inquisiteurs qui s'étaient signalés par leur zèle.

L'exaspération fut à son comble lorsque Granvelle devint cardinal et primat des Pays-Bas, obtenant ainsi le pas sur tous les grands seigneurs. Orange et Egmont, appuyés sur la noblesse et soutenus par toute la nation, réclamèrent le départ de Granvelle et refusèrent de siéger avec lui au Conseil d'État. Le cardinal tint bon d'abord; mais, abandonné à la longue par la régente, il fut rappelé par Philippe II et quitta les Pays-Bas, en mars 1564. Un grand désarroi suivit. Orange et Egmont demandaient des réformes et l'adoucissement des placards d'hérésie; les inquisiteurs, stimulés par Philippe II, redoublaient d'activité et de sévérité; le peuple murmurait et réclamait la convocation des États généraux. Vainement Egmont alla en Espagne exposer au roi les doléances de ses sujets. A peine était-il de retour que Philippe II envoyait à Bruxelles ses fameuses dépêches, datées du Bois de Ségovie (17 octobre 1565) : il ordonnait de réprimer l'hérésie sans le moindre ménagement. Pour lui, il estimait « que la cause du mal qu'il y a eu, et de ce qu'il soit ainsy augmenté et passé si avant, ait esté par la négligence, flocheté et dissimulation des juges ». En même temps, il refusait les réformes et la convocation des États.

Viglius raconte que le prince d'Orange s'écria avec une joie non dissimulée : que c'était « le commencement d'une belle tragédie. »

Le « Compromis des nobles ». — Trois jeunes seigneurs se rencontrant aux eaux de Spa vers l'automne de 1565, Louis de Nassau, frère cadet du Taciturne, Jean de Marnix et Nicolas de Hames, héraut d'armes de la Toison d'Or, conçurent alors le projet d'une confédération de la noblesse pour le redressement des griefs. Henri de Brederode, Philippe de Marnix de Sainte-Aldegonde, une foule d'autres se joignirent successivement à eux; le *Compromis des nobles* fut définitivement arrêté à Bréda, dans un château du prince d'Orange, qui encourageait sous main le mouvement. L'*Acte d'alliance*, que les adhérents signèrent sur des copies qui circulèrent dans toutes les provinces, déclarait que les gentilshommes entendaient ne rien entreprendre contre l'autorité du roi, mais s'unissaient pour obtenir l'abolition de l'Inquisition, fonctionnant « au grand déshonneur du nom de Dieu et à la perte, désolation et ruine totale des Pays-Bas, rendant toutes personnes perpétuels et misérables esclaves ». « Nous promettons l'un à l'autre toute assistance de corps et de biens, comme frères et fidelles compagnons, tenant la main l'un à l'autre, que nul d'entre nos confrères et confédérés ne soit recherché, tourmenté ou persécuté en façon ou manière quelconque », auquel cas tous les signataires lui prêteraient aussitôt aide et protection « sans rien y espargner. »

La Confédération comptait plus de deux mille membres, quand elle obtint une audience de la gouvernante. Les nobles firent leur entrée à cheval à Bruxelles au nombre de deux à trois cents. Le lendemain, 5 avril 1566, ils se rendirent à pied au palais, marchant deux à deux aux acclamations de la foule. Marguerite de Parme les reçut, entourée des membres du Conseil d'État : Orange, Egmont, Hornes, Viglius et Berlaymont. Le comte de Brederode lui remit une requête qui protestait du dévouement de la noblesse et du peuple, mais regrettait « la dernière résolution de Sa Majesté » quant à la répression du protestantisme, et demandait qu'on envoyât en Espagne auprès du roi un personnage honorable pour réclamer l'abolition de l'Inquisition et la convocation d'États généraux chargés de

modérer la législation religieuse. Les gentilshommes déclaraient dans cette requête qu'ils croyaient avoir « juste occasion de craindre que s'en pourra finalement ensuyvre une esmeute et sedition générale, tendant à la misérable ruine de tout le pays ». Le soir, réunis dans un banquet, ils prirent au milieu d'un grand enthousiasme le nom de *Gueux*, dont l'origine exacte resta douteuse pour les contemporains comme pour la postérité. Le lendemain, la gouvernante leur donna une réponse brève et vague, promettant de transmettre au roi les vœux de la noblesse.

Les « briseurs d'images ». — Les Pays-Bas se mirent alors à espérer en des jours meilleurs. Partout on acclamait les Gueux comme les sauveurs de la patrie, et, dans les chansons populaires, on se croyait déjà délivré « de tous les inquisiteurs d'hérésie ». En même temps, les commerçants et les bourgeois avaient organisé une confédération qu'on a nommée le *Compromis des marchands* et qui se mit en rapport avec les nobles, leur offrant l'argent nécessaire pour organiser la résistance et lever des troupes. De leur côté, les ministres calvinistes s'enhardirent jusqu'à tenir à Anvers, à Gand, à Bruges, partout, des prêches en plein air aux portes des villes. La foule s'y rendait en armes, à la barbe des autorités impuissantes et en violation ouverte des placards. L'effervescence populaire éclata bientôt en voies de fait : dans le courant du mois d'août, les églises et les chapelles furent envahies et les images des saints, emblèmes de « l'idolâtrie romaine », arrachées et brisées. Ce fut comme une tourmente qui passa avec la rapidité de la foudre sur les dix-sept provinces des Pays-Bas, prenant tout le monde à l'improviste, doublant l'exaltation des calvinistes, terrifiant les catholiques et le gouvernement, brouillant les calculs opiniâtres, mais prudents, du prince d'Orange. Un nombre incalculable de chefs-d'œuvre des grands peintres et des grands sculpteurs du moyen âge furent ainsi anéantis en quelques jours par le fanatisme aveugle de la multitude déchaînée. La magnifique cathédrale d'Anvers et tant d'autres églises, qui étaient de véritables musées d'objets d'art, perdirent toutes leurs richesses.

Désarroi universel. — La stupeur et la consternation des catholiques furent telles que, dans les premiers temps, les prê-

tres n'osaient plus se montrer qu'en habit laïque, laissaient croître leur barbe et disparaître leur tonsure. Les couvents se vidaient; beaucoup de moines et de religieuses se mariaient. Les églises, rouvertes à la hâte, n'attiraient plus les fidèles; les magistrats des villes se voyaient même partout obligés d'en accorder la jouissance aux calvinistes ou d'autoriser ceux-ci à se construire des temples. « En ce temps là », dit le chroniqueur gantois Marc van Vaernewyck, « sur vingt personnes, il n'y en avait pas une qui pût savoir comment les choses tourneraient. Les uns disaient : « Les Gueux triompheront »; les autres : « Les papistes remporteront la victoire. »

La gouvernante affolée avait voulu s'enfuir de Bruxelles; elle en avait été empêchée; elle avait dû arrêter le fonctionnement de l'Inquisition et suspendre les placards d'hérésie. Mais la noblesse s'était refroidie; seuls les seigneurs calvinistes, d'accord avec les marchands protestants, se préparaient à maintenir les avantages obtenus et prenaient les armes. Orange, abandonné par Egmont et la plupart des « grands maîtres », refusait de se mettre à la tête du parti radical et était devenu suspect à tout le monde. Bientôt le gouvernement, revenu de sa première frayeur, renforça les garnisons et reprit une à une les concessions. Les petites armées levées par les calvinistes furent taillées en pièces à Lannoy et à Watrelos en Hainaut et plus tard à Austruweel (13 mars 1567) sous les murs d'Anvers; Jean de Marnix y perdit la vie avec plusieurs autres chefs du mouvement. Valenciennes, où les calvinistes s'étaient fortifiés, fut prise et châtiée. La résistance était domptée. Quant à Philippe II, en apprenant les excès des iconoclastes, il avait juré de venger Dieu et son Église et promis de se rendre en personne dans les Pays-Bas; mais il préféra y envoyer son meilleur général, l'inexorable duc d'Albe, avec 17 000 hommes de troupes d'élite, en majorité espagnoles. A l'annonce de son arrivée prochaine, une émigration en masse vers l'Angleterre et les régions protestantes de l'Allemagne se produisit dans les Pays-Bas. Le prince d'Orange, après avoir vainement tenté de renouer avec Egmont et les chefs de la noblesse, se retira dans sa famille à Dillenburg dans le duché de Nassau, où il était né.

Le duc d'Albe et le « Tribunal du Sang ». — Ferdinand Alvarez de Tolède, duc d'Albe, alors âgé d'environ soixante ans, était « un vieux, long, maigre, portant une longue et mince barbe blanche ». Sous Charles-Quint, il s'était illustré à Pavie, dans les campagnes contre les Turcs, à Tunis et à Alger, en Provence et au siège de Marseille. Il avait taillé en pièces les protestants allemands à Mühlberg et gouverné l'Italie d'une main de fer, au nom du roi d'Espagne, envers et contre tous, même contre le pape. Philippe II savait à qui il confiait le soin de sa vengeance.

Le duc d'Albe rassembla ses troupes en Lombardie, franchit les Alpes et arriva au mois d'août 1567 dans le Luxembourg. Son voyage jusqu'à Bruxelles fut une marche triomphale en pays conquis; les grands seigneurs catholiques venaient en foule le saluer sur son passage, même Egmont et Hornes et le fils aîné du Taciturne, Philippe-Guillaume, comte de Buren, qui faisait ses études à Louvain. D'ailleurs, les Pays-Bas étaient déjà pacifiés et Marguerite de Parme voyait d'un mauvais œil l'arrivée de ce soldat armé de pleins pouvoirs. Dès les premiers jours, elle avait offert sa démission au roi, ne voulant pas subir la tutelle du duc d'Albe, qui agissait en maître. Il jeta définitivement le masque, quand, le 9 septembre 1567, ayant mandé chez lui les comtes d'Egmont et de Hornes pour assister à un conseil de guerre, il les fit arrêter dans son propre hôtel à l'issue des délibérations auxquelles ils avaient pris part. D'autres arrestations de personnages importants suivirent, parmi lesquelles celles du bourgmestre d'Anvers et du jeune comte de Buren, qui fut envoyé en Espagne, firent presque autant sensation que la capture des deux comtes. Peu de temps après, la gouvernante générale obtint son congé, transmit ses pouvoirs au duc d'Albe et se retira dans ses possessions d'Italie.

Le duc d'Albe commença par instituer une juridiction spéciale pour connaître des méfaits commis contre le roi et la religion : le *Conseil des Troubles*, que la voix populaire baptisa bientôt du nom mérité de *Tribunal du Sang*. Ce Conseil, qu'il présidait lui-même, était composé des Espagnols Vargas et Del Rio, qui seuls avaient le droit de voter, et de quelques magistrats des Pays-Bas, qui pour la plupart s'abstinrent par

pudeur d'y venir siéger. D'ailleurs, le duc d'Albe s'était réservé à lui seul la sentence définitive. Dans chaque province, des limiers de police allèrent dresser la liste de ceux qui avaient été mêlés aux Compromis des nobles et des marchands, aux excès des briseurs d'images et à la prise d'armes des calvinistes. Tous ceux dont on put se saisir furent exécutés. Les biens de centaines de mille émigrés furent confisqués. Il faut consulter les volumineux *Registres des condamnés et bannis à cause des troubles des Pays-Bas*, aux archives de Bruxelles, pour se rendre compte de la sévérité de cette répression méthodique et en masse. Dans toute l'étendue des dix-sept provinces on dressa des potences et des bûchers; même aux arbres des grandes routes on vit pourrir les cadavres, au point que l'atmosphère devint un foyer d'infection. Les deux victimes les plus illustres furent les comtes d'Egmont et de Hornes, décapités le même jour côte à côte sur un même échafaud, dressé sur la Grand'Place de Bruxelles (5 juin 1568). Les deux têtes sanglantes y restèrent exposées sur des piques pendant trois heures. La consternation était universelle et le duc d'Albe put croire qu'il en avait fini avec ce peuple de révoltés. Le 8 juin, il écrivait au roi que les Pays-Bas étaient matés et il proposait une amnistie générale : « Ce peuple est si facile que la clémence de Votre Majesté lui fera supporter l'obéissance d'aussi bon gré qu'il la supporte aujourd'hui avec peine. »

III. — Les guerres de religion.

Première campagne du prince d'Orange. — Mais déjà les bannis et les émigrés avaient relevé la tête et se proposaient de délivrer à main armée la patrie écrasée. Le Taciturne, afin de lever des troupes, mit en gage ses derniers biens et les bijoux qu'il avait pu sauver. Ses frères et quelques princes protestants d'Allemagne lui avancèrent de l'argent. Puis le comte Louis de Nassau envahit hardiment les seigneuries de Groningue et de Frise. Ses drapeaux portaient la fière devise :

Recuperare aut mori. Le 23 mai 1568, il remporta une victoire à Heiligerlee sur une petite armée espagnole dont le commandant, le comte d'Aremberg, fut tué. Le duc d'Albe accourut et mit ses troupes en déroute à Jemgum ; le comte Louis ne sauva sa vie qu'en traversant l'Ems à la nage (21 juin). Pendant ce temps le prince d'Orange avait passé la Meuse au nord de Maestricht avec une autre armée. Tongres et Saint-Trond dans la principauté de Liège lui ouvrirent leurs portes, mais le duc d'Albe le força à battre en retraite vers la France (novembre 1568). Les Pays-Bas n'avaient pas bougé, sauf la petite ville de Diest en Brabant, qui fut cruellement punie. Le duc d'Albe fit procéder à de nouvelles exécutions pour fêter son triomphe et reçut du pape Pie V un chapeau orné de pierreries et une épée d'or, qui portait l'inscription suivante : *Accipe sanctum gladium munus a Deo, in quo dejicies adversarios populi mei Israël*. Mais Marnix de Sainte-Aldegonde, qui du fond de l'exil à Embden avait lancé son virulent pamphlet : *Byenkorf der H. Roomsche Kercke* (La ruche à miel de la Sainte Église romaine), où, suivant le mot de de Thou, il avait « mis la religion en rabelaiserie », releva les courages par les strophes d'une gravité enflammée de son hymne *Wilhelmus van Nassouwen*, qui jusqu'à ce jour est resté le chant national de la Hollande.

« Le dixième denier. » — Cependant le duc d'Albe, pour rétablir l'équilibre dans les finances, réunit les États généraux à Bruxelles au mois de mars 1569 et leur communiqua son projet de créer trois impôts nouveaux : le centième, le vingtième et le dixième denier. On exigerait, pour une fois seulement, 1 p. 100 de la valeur de tous les biens, meubles et immeubles; on paierait à l'avenir 5 p. 100 (le vingtième) pour toute mutation d'immeubles; enfin 10 p. 100 seraient prélevés en permanence sur toutes les transactions. Les députés des États généraux, malgré leur mécontentement, se confondirent en platitudes et retournèrent, suivant l'usage, dans leurs foyers pour soumettre les propositions du gouvernement aux États provinciaux. Les menaces du duc d'Albe et de ses agents eurent raison de toutes les résistances, et les impôts furent enfin votés; mais on recula le moment où ils seraient perçus intégrale-

ment. En juillet 1570, le duc d'Albe fit proclamer une amnistie dérisoire à Anvers et y assista à l'inauguration de sa propre statue, qu'avec le bronze des canons pris à l'ennemi il avait fait ériger dans la nouvelle citadelle construite pour tenir en respect la grande métropole. Il y était représenté, foulant aux pieds l'hérésie figurée sous les traits du prince d'Orange. Cette apothéose marqua l'apogée de sa toute-puissance.

Déjà l'orage grondait sourdement. Le clergé et les catholiques fanatiques avaient applaudi à l'écrasement impitoyable des protestants. La masse de ceux qui n'avaient pas cru devoir fuir devant le duc d'Albe, avait courbé la tête en silence. Mais, lorsque l'impérieux gouverneur général annonça qu'il allait faire recouvrer les nouveaux impôts, tous se sentirent atteints dans leur bourse et se préparèrent à la résistance. Le dixième denier était particulièrement intolérable et portait le coup de mort aux affaires déjà languissantes. Les commerçants se mirent en grève plutôt que de payer 10 p. 100 sur la vente de leurs marchandises. A Bruxelles même, les bouchers et les boulangers fermèrent boutique. Le duc d'Albe exaspéré avait, dit-on, fait préparer des cordes pour pendre les récalcitrants chacun devant sa porte, quand arriva la nouvelle foudroyante de la prise de La Brielle par les « Gueux de mer. »

Les « Gueux de mer ». — Depuis plusieurs années, une partie des bannis tenaient la mer au nom du prince d'Orange et inquiétaient les navires à l'entrée et à la sortie des ports des Pays-Bas. Élisabeth leur avait ouvert les villes maritimes de l'Angleterre et ils trouvaient le même appui sur les côtes allemandes; de là ils exerçaient des pirateries continuelles, mais en somme peu efficaces. Au commencement de l'année 1572, Élisabeth fut obligée de se rapprocher de l'Espagne et leur interdit l'entrée de ses ports. C'est ainsi qu'une flottille des Gueux, chassée d'Angleterre, fut jetée par un vent contraire dans l'embouchure de la Meuse et se croyait déjà sûre de tomber entre les mains des Espagnols, lorsqu'elle apprit que la ville prochaine, La Brielle dans l'île de Voorne, n'avait plus de garnison espagnole. Aussitôt les Gueux débarquèrent et s'en emparèrent (1er avril 1572); puis ils s'y maintinrent, repoussant

toutes les attaques. Ce fut le signal de la délivrance. D'un bout à l'autre des Pays-Bas, le peuple, exaspéré par les nouveaux impôts, chansonna le gouverneur général jusqu'alors invincible. Le 6 avril, Flessingue dans l'île de Walcheren chassa les troupes espagnoles. Veere suivit; puis, à la fin de mai, Enkhuizen en Hollande. Le charme semblait rompu et les deux comtés de Zélande et de Hollande, où les émigrés affluèrent bientôt d'Allemagne, d'Angleterre et de France, allaient devenir le boulevard de la résistance.

Deuxième campagne du prince d'Orange. — Le Taciturne et son frère Louis résolurent alors de tenter de nouveau le sort des armes pour délivrer les Pays-Bas. Après sa défaite de Jemgum, Louis de Nassau s'était retiré au milieu des huguenots en France et avait combattu dans leurs rangs à Jarnac et à Moncontour. D'accord avec Coligny, il marcha sur le Hainaut avec une armée de protestants français et s'empara de Mons (24 mai 1572). A cette nouvelle, la plupart des villes de Hollande et de Zélande se déclarèrent pour le prince d'Orange et le mouvement insurrectionnel gagna ensuite la Gueldre, l'Over-Yssel, la Frise et Utrecht. Le Taciturne envoya Marnix de Sainte-Aldegonde en Hollande; les États du comté, réunis à Dordrecht (mi-juillet), lui accordèrent des subsides et, par une fiction légale qui était bien dans les idées du temps, ils reconnurent le prince d'Orange comme lieutenant du roi, chargé de les délivrer de la tyrannie du duc d'Albe, tout en stipulant que ni le prince ni les États ne se réconcilieraient séparément avec Philippe II. Les deux religions seraient tolérées simultanément. Cet acte célèbre, l'*Union de Dordrecht*, jeta les premières bases de la république des Provinces-Unies.

Guillaume d'Orange lui-même n'était pas resté inactif. Ayant réuni une armée en Allemagne malgré l'Empereur, il s'empara de Ruremonde en Gueldre (23 juillet), puis il entra en Brabant. Plusieurs villes lui ouvrirent leurs portes. Le duc d'Albe était pris ainsi entre deux feux. Mais le massacre de la Saint-Barthélemy fut pour le Taciturne « un coup de massue », comme il disait. Tout espoir d'être secouru par la France s'évanouissait. En vain, il s'avança contre le duc d'Albe qui assiégeait Louis de

Nassau dans Mons. Celui-ci dut capituler et, le 21 septembre, il sortit de la ville avec les honneurs de la guerre. Quant au prince d'Orange, il se retira au milieu des révoltés de Hollande, « pour maintenir les affaires par de là tant que possible sera, ayant délibéré de faire illecq ma sépulture. »

Vengeances du duc d'Albe. — Le gouverneur général, que la peur avait rendu féroce, punit cruellement Mons et, pour faire un exemple, livra Malines durant trois jours aux excès inénarrables de sa soldatesque. C'est ce que les contemporains appelèrent avec horreur la *Furie espagnole à Malines*, prélude de tant d'autres. Ensuite, avec son digne fils Frédéric de Tolède, il s'avança vers le nord pour en déloger les révoltés. Les Espagnols renouvelèrent à Zutphen et à Naarden les abominables massacres de Malines. Haarlem tomba entre leurs mains après un siège héroïque. Mais la résistance victorieuse d'Alkmaar, où don Frédéric dut lever le siège piteusement (23 octobre 1573), suivie de près par la défaite navale des Espagnols sur le Zuiderzee et par la capture de leur amiral, Boussu, ranima tous les courages. Vers la même époque, le prince d'Orange, qui jusqu'à l'âge de onze ans avait été élevé par ses parents dans la confession luthérienne et était devenu alors catholique pour recueillir l'opulente succession de son oncle dans les Pays-Bas, passa officiellement au calvinisme. Sur ces entrefaites le duc d'Albe, désabusé, abandonné par Philippe II, remit ses pouvoirs au successeur que le roi lui envoyait d'Espagne, et quitta les Pays-Bas, chargé des malédictions de tout un peuple.

Requesens. — Le nouveau gouverneur général, don Louis de Requesens y Çuniga, grand commandeur de Castille, était un homme modéré et prudent, administrateur habile et brave général. A la tyrannie du duc d'Albe il fit succéder un régime plus supportable, mais il était d'accord avec le roi pour ne rien céder en matière de religion. La guerre continua dans le nord, où Leyde était bloqué par les Espagnols et résistait indéfiniment. Middelbourg, la capitale de la Zélande, tomba aux mains des révoltés; mais Louis de Nassau, « le Bayard hollandais », qui amenait d'Allemagne une nouvelle armée, fut défait et périt avec son frère Henri à Mook près de Nimègue (avril 1574). Le

Taciturne, qui avait perdu trois de ses frères sur les champs de bataille, restait inébranlable à la tête de la poignée de patriotes qui, de toutes les provinces, étaient venus se grouper autour de lui pour défendre les quelques villes de Hollande et de Zélande où flottait sa bannière : orange, blanc et bleu.

Requesens proclama une amnistie, qui n'exceptait que 300 personnes du pardon général (6 juin 1574), et abolit le Tribunal du Sang. Ces concessions arrivaient trop tard. Les Hollandais percèrent leurs digues pour dégager Leyde, et la flotte des Gueux, conduite par l'amiral Louis de Boisot, naviguant au-dessus de la terre ferme, vient ravitailler la ville délivrée après un siège d'un héroïsme antique (octobre 1574). Pour récompenser les habitants, le prince d'Orange leur laissa le choix entre l'exemption des impôts et une université calviniste; ils choisirent noblement l'université, qui s'ouvrit en 1575 et devint l'un des centres scientifiques les plus renommés de l'Europe. De stériles négociations avec le Taciturne occupèrent Requesens pendant la première moitié de 1575. « Vous voulez nous extirper, s'était écrié Marnix aux conférences de Bréda, mais nous ne voulons pas nous laisser extirper ! » Requesens résolut alors de reconquérir la Zélande. Ses troupes passèrent à gué les bras de mer qui séparent les îles, ayant de l'eau jusqu'au cou, et s'emparèrent de Duiveland et de Schouwen; mais Requesens, qui souffrait d'une maladie de langueur, expira le 5 mars 1576.

La « Pacification de Gand ». — Le Conseil d'État, qui exerça la régence, se trouva devant une situation inextricable. Pendant qu'il suppliait vainement Philippe II de consentir à la réunion des États généraux, les troupes espagnoles, laissées sans solde, se révoltèrent et se payèrent en Flandre et en Brabant par des exactions intolérables. Après avoir pillé Alost, les mutins se concentrèrent dans la citadelle d'Anvers. Un coup de main, habilement conduit par des partisans du prince d'Orange, amena l'arrestation du Conseil d'État à Bruxelles (14 septembre). Sans convocation du roi, les députés de Brabant, de Flandre et de Hainaut, suivis bientôt par ceux des autres provinces catholiques, ouvrirent les États généraux à Bruxelles et entamèrent des négociations avec le prince d'Orange et les deux provinces

calvinistes de Hollande et de Zélande. Des conférences, tenues à Gand, aboutirent à un traité de réconciliation dirigé contre l'Espagne. Cette *Pacification de Gand* (8 novembre 1576), dont Marnix de Sainte-Aldegonde fut le négociateur principal, stipulait une amnistie générale, une alliance armée des catholiques et des protestants pour expulser les soldats espagnols, la convocation d'États généraux chargés de régler les affaires de religion immédiatement après cette expulsion, la suspension des placards d'hérésie dans l'intervalle, le *statu quo* calviniste en Hollande et Zélande, le retour des proscrits dans les provinces catholiques, la reconnaissance du prince d'Orange comme lieutenant du roi dans les territoires révoltés, la réhabilitation des condamnés du Tribunal du Sang et la restitution de leurs biens confisqués, etc.

Ce qui avait rendu si coulant sur la question religieuse les députés du clergé et de la noblesse catholique, c'est qu'il n'y avait d'autre armée disponible que les troupes calvinistes du prince d'Orange pour protéger les abbayes et les châteaux du plat pays contre les brigandages de la soldatesque espagnole. Avant même que la Pacification fût signée, elle avait donné la mesure de sa cupidité et de sa cruauté en mettant à sac la riche métropole du commerce : la *Furie espagnole à Anvers* (4 novembre 1576). On évalue à 8000 le nombre des habitants qui y périrent. Pour faciliter le pillage, les Espagnols mirent le feu aux quatre coins de la ville; l'incendie détruisit plusieurs quartiers avec le superbe hôtel de ville tout neuf, dont il ne resta que les quatre murs calcinés. Les pertes furent incalculables et Anvers ne se releva jamais complètement de cette ruine.

Don Juan d'Autriche. — Le jour même où commença le sac d'Anvers, le nouveau gouverneur général de Philippe II, son frère naturel don Juan d'Autriche, le vainqueur de Lépante, était arrivé à Luxembourg. Pour se faire reconnaître, il dut négocier laborieusement avec les États généraux catholiques, approuver la Pacification de Gand et promettre l'éloignement des troupes espagnoles. Le Taciturne, qui avait conseillé de l'arrêter, se tint à l'écart, mais mina énergiquement son auto-

rité. Perdant patience, don Juan s'empara de la citadelle de Namur (21 juillet 1577), rappela autour de lui les mercenaires qui se retiraient dans le Luxembourg, et rompit ouvertement avec les États généraux, les jetant ainsi dans les bras du prince d'Orange. Celui-ci, appelé par le peuple du Brabant, fit une entrée triomphale à Bruxelles (23 septembre) et acquit aussitôt une influence prépondérante, au grand dépit des évêques et des nobles catholiques, dont le vaniteux duc d'Aerschot était le chef. Ceux-ci crurent lui avoir suscité un rival en appelant d'Allemagne le fils d'une sœur de Philippe II, l'archiduc Mathias, jeune homme de vingt ans sans expérience ni talents. Proclamé gouverneur général, il fut un instrument docile entre les mains du prince d'Orange, qui fut nommé gouverneur du Brabant, tandis que par compensation le duc d'Aerschot obtenait le gouvernement de la Flandre. A Bruxelles, le Magistrat catholique avait été remplacé par un comité de dix-huit calvinistes. François de la Kethulle, seigneur de Ryhove, et son ami Jean d'Hembyze provoquèrent un revirement analogue à Gand, après y avoir jeté en prison le duc d'Aerschot, les évêques de Bruges et d'Ypres et plusieurs autres catholiques de marque. Les États généraux, par leurs remontrances, ne parvinrent qu'à faire rendre la liberté à Aerschot seul. Bruges, où Ryhove était entré par surprise, eut aussi son comité des dix-huit (19 mars 1578), et cet exemple fut suivi dans beaucoup de villes de la Flandre et du Brabant.

Don Juan, qui avait été déclaré rebelle avec tous ses adhérents par les États généraux, était déjà entré en Brabant et avait taillé en pièces l'armée nationale à Gembloux (31 janvier 1578). Mathias, le prince d'Orange et les États généraux se retirèrent à Anvers, tandis que don Juan, qui n'avait pu s'emparer de Bruxelles, installa un gouvernement rival à Louvain. Pour obtenir des secours, les calvinistes effrayés négociaient avec Élisabeth, l'Empereur et le duc d'Anjou, et Marnix haranguait la diète allemande réunie à Worms. Dans plusieurs villes on se mit à molester le clergé, les moines et les catholiques, à fermer les églises, à piller les couvents, à briser les images. A Gand régna bientôt une véritable terreur calviniste,

dirigée par Hembyze et par le fougueux pasteur Dathenus, qui traitait le prince d'Orange d'Antechrist à cause de sa modération. En même temps se formait en Artois et en Hainaut le parti des *Malcontents* ou catholiques intransigeants.

La « Paix de Religion ». — Au milieu de ces fanatismes déchaînés le Taciturne crut le moment venu de régler les difficultés religieuses sans attendre l'expulsion des Espagnols. Le 12 juillet 1578, les États généraux arrêtèrent à Anvers un projet de *Paix de religion* qui devait être soumis à l'approbation des États provinciaux et des villes. Cet acte admirable proclamait d'abord la liberté de conscience : « Touchant les dites religions, chacun demeurera franc et libre comme il en voudra répondre devant Dieu. » L'exercice public des deux cultes rivaux sera autorisé partout où cent ménages, établis depuis un an, en feront la demande. Les autorités locales désigneront les lieux de culte. L'exercice privé sera permis à portes fermées dans les maisons. Quiconque insultera aux croyances d'autrui par prêches, chansons, pamphlets, cris ou voies de fait, sera sévèrement châtié. Toutes les injures passées en matière de religion seront oubliées. Toutes les autorités civiles et militaires, ainsi que les ministres des cultes, en entrant en fonctions, jureront la Paix de Religion.

Comme il fallait s'y attendre, ce projet, éternel titre de gloire du Taciturne aux yeux de la postérité, fut très mal accueilli. La Hollande et la Zélande ne voulaient pas abandonner le régime d'exception que leur garantissait la Pacification de Gand; en Flandre et en Brabant, les calvinistes ne voulaient pas rouvrir les églises aux catholiques, et ceux-ci, en Hainaut et en Artois, persécutaient les protestants. Les calvinistes appelèrent d'Allemagne Jean-Casimir, frère de l'Électeur palatin, et les catholiques firent venir de France le duc d'Anjou, frère du roi. La confusion était à son comble, lorsque don Juan mourut de la peste (10 octobre 1578).

Le duc de Parme. — Alors entre en scène un homme dont l'action fut décisive dans les Pays-Bas : Alexandre Farnèse, duc de Parme, petit-fils de Charles-Quint par sa mère, l'ancienne régente. Il avait trente-trois ans. On le savait fort

brave, mais il se révéla bientôt comme général et homme d'État de premier ordre, digne de se mesurer avec le Taciturne en diplomatie et le surpassant de beaucoup en talents militaires. Il comprit immédiatement le parti qu'il y avait à tirer des Malcontents des provinces wallonnes et mit tout en œuvre pour se les attacher. A Gand et ailleurs, les excès des calvinistes l'aidaient puissamment à lui ramener les catholiques ; le prince d'Orange s'épuisait en efforts stériles; Jean-Casimir et le duc d'Anjou, déçus, retournaient chacun chez soi. La scission entre catholiques et protestants, que la Pacification de Gand avait réconciliés, s'opéra en janvier 1579.

Les « Unions » d'Arras et d'Utrecht. — Les catholiques de l'Artois, du Hainaut et des villes wallonnes de la Flandre (Lille, Douai et Orchies) conclurent l'*Union d'Arras* (6 janvier 1579), par laquelle ils se séparaient des États généraux, pour le maintien des privilèges, l'obéissance au roi et la conservation de la seule foi catholique, « conformément à la Pacification de Gand ». De leur côté, les protestants de Gueldre, Hollande, Zélande, Utrecht et Groningue, auxquels se joignirent bientôt les villes calvinistes de Flandre et de Brabant, conclurent l'*Union d'Utrecht* (23 janvier 1579). Elle renouvelait l'alliance contre les Espagnols, laissait à la Hollande et à la Zélande son régime d'exception et acceptait la Paix de Religion pour le reste des provinces, « demeurant ainsi chacun particulier franc et libre en sa religion, suivant la dicte Pacification faicte à Gandt ». Par un phénomène fréquent en histoire, les Malcontents invoquaient l'acte de réconciliation de 1576 pour proscrire l'hérésie, tandis que les protestants se fondaient également sur lui pour proclamer la tolérance religieuse. D'autre part, il ne faut pas voir dans les Unions d'Arras et d'Utrecht, comme trop d'historiens le font, la marque d'une séparation opérée entre les provinces du nord et celles du midi, entre la Hollande et la Belgique, comme on dirait aujourd'hui. Cette opposition n'existait pas encore. Ce sont simplement deux ligues, l'une catholique et l'autre protestante. Grâce à l'habileté et à l'or d'Alexandre Farnèse, l'Union d'Arras fut transformée dès le mois de mai en traité de réconciliation définitive avec

l'Espagne, tandis que l'Union d'Utrecht devint et resta la constitution de la célèbre république des Provinces-Unies, qui n'en eut pas d'autre jusqu'à la fin de l'ancien régime.

Le duc d'Anjou. — Désormais les Pays-Bas sont, comme avant la Pacification de Gand, scindés en deux groupes hostiles, qui se combattent, les armes à la main : les catholiques groupés autour du gouverneur général et de Philippe II, les protestants groupés autour des États généraux et du prince d'Orange. Vainement l'empereur Rodolphe II essaie d'amener un rapprochement par des négocations, qui traînèrent en longueur à Cologne. Les Malcontents s'avancent en Flandre; après un long siège Farnèse s'empare de Maestricht; Malines se déclare en sa faveur, ainsi que Bois-le-Duc. La trahison de leur gouverneur Rennenberg lui ramène Groningue, Drenthe et une partie d'Over-Yssel. Il fallait chercher un point d'appui extérieur contre l'Espagne. En présence de la tiédeur des princes protestants d'Allemagne et des hésitations d'Élisabeth, le prince d'Orange se décide à rappeler le duc d'Anjou pour le mettre à la tête des Pays-Bas. Mais ce prince catholique inspirait de vives méfiances aux calvinistes; de plus, l'alliance française était très impopulaire dans les masses. Le Taciturne passa outre, et les députés des États généraux conclurent avec le duc d'Anjou le traité de Plessis-les-Tours (19 septembre 1580), qui lui transférait la souveraineté des Pays-Bas. Déjà Philippe II avait mis à prix la tête du prince d'Orange et promis 25 000 couronnes d'or et des titres de noblesse à celui qui le débarrasserait de ce dangereux ennemi du trône et de l'Église. Le prince d'Orange y répondit par un réquisitoire éloquent et passionné, sa fameuse *Apologie*. Les États généraux, de leur côté, réunis à la Haye, y répondirent en proclamant la déchéance de Philippe II comme souverain des Pays-Bas (26 juillet 1581), énonçant nettement le principe que « les rois sont faits pour les peuples, et non les peuples pour les rois ». Mathias était retourné en Allemagne, et Anjou avait été inauguré; mais, pendant que Farnèse prenait Tournai et poursuivait le cours de ses succès, Anjou se rendait impossible par son coup d'État avorté (la *Furie française à Anvers*, 17 janvier 1583) et rentrait honteusement en France,

tandis que le prince d'Orange se retirait dans le nord, confiant à Marnix le soin de défendre Anvers contre Farnèse.

Celui-ci reprenait une à une les villes de la Flandre et du Brabant, autant par la modération que par les armes; ses capitulations accordaient la vie sauve aux protestants, auxquels un délai de quelques mois ou même de plusieurs années était laissé pour régler leurs affaires et émigrer, s'ils ne rentraient pas dans le giron de l'Église. Pendant ce temps la Hollande et la Zélande, où se concentrait la résistance à l'Espagne, se préparaient à conférer la dignité comtale au prince d'Orange, lorsque celui-ci fut assassiné à Delft par Balthazar Gérard, un Franc-Comtois fanatique (10 juillet 1584). Guillaume expirant prononça ces paroles touchantes : « Mon Dieu, aie pitié de mon âme et de ce pauvre peuple! »

Leicester. — L'assassinat du Taciturne fut un coup terrible. L'année suivante amena la prise d'Anvers, le dernier boulevard des provinces méridionales, que Marnix avait défendu pendant quatorze mois contre le duc de Parme et qui enfin dut capituler (17 août 1585). Amsterdam, Flessingue et Rotterdam héritèrent de son commerce; ar aussitôt les Gueux bloquèrent l'embouchure de l'Escaut, qui resta fermée pendant plus de deux siècles. Les révoltés aux abois offrirent la souveraineté des Pays-Bas au roi de France, Henri III la refusa. Élisabeth fit de même, mais envoya son favori Robert Dudley, comte de Leicester, qui fut investi de l'autorité suprême. A ses côtés on plaça Maurice de Nassau, fils du Taciturne, alors âgé de dix-huit ans. Leicester embrouilla toutes choses, comme jadis Anjou, et se retira en décembre 1587. Jean d'Oldenbarnevelt sut lui tenir tête et sauver de la ruine la république naissante.

Cependant Farnèse poursuivait ses succès militaires dans le nord et bientôt les révoltés se trouvèrent presque réduits aux petits territoires de Hollande et de Zélande, comme avant la Pacification de Gand. Mais Philippe II, au lieu de permettre à Farnèse de terminer la conquête des provinces rebelles, que le départ de Leicester avait laissées dans une confusion lamentable, l'obligea à se détourner de cette proie presque assurée pour

coopérer à l'expédition contre l'Angleterre (l'*Invincible Armada*) et aux guerres infructueuses contre Henri IV en France. C'est ce qui sauva les Provinces-Unies.

Oldenbarnevelt et Maurice de Nassau. — Oldenbarnevelt et Maurice de Nassau, ces deux hommes qui plus tard se brouillèrent à mort et dont le premier devait périr sur l'échafaud dressé par l'autre, étaient alors parfaitement unis. Oldenbarnevelt fut la tête et Maurice l'épée qui fondèrent la république des Provinces-Unies. Après avoir réorganisé et discipliné l'armée, celui-ci entreprit en 1591 la première campagne offensive et s'empara de Zutphen, Deventer, Nimègue, etc. L'année suivante, il reprit le cours de ses succès. La mort le débarrassa du duc de Parme, qui expira à Arras au moment où par une noire ingratitude Philippe II le disgraciait (3 décembre 1592). L'Espagne ne put le remplacer dignement et Maurice recommença ses conquêtes : Groningue fut la plus importante (1594). Par là se trouvèrent réunies en un solide faisceau les sept provinces maritimes qui s'étendaient le long des côtes de la mer du Nord depuis l'Ems jusqu'à l'Escaut.

En France, Henri IV était monté sur le trône et était devenu l'allié des Hollandais. L'alliance française, rêvée par le Taciturne et à laquelle il avait sacrifié jusqu'à sa popularité, se réalisait enfin, émancipant du même coup la jeune république de la tutelle humiliante et égoïste de l'Angleterre. En 1596, les Provinces-Unies, reconnues par Henri IV et par Élisabeth, formèrent avec eux, contre l'Espagne, une triple alliance qui leur fit prendre rang au milieu des puissances européennes. Maurice remporta une brillante victoire à Turnhout, tandis que la France dictait à l'Espagne la paix de Vervins (1598).

Les archiducs. — Pour sauver ce qui lui restait des Pays-Bas, Philippe II venait de les céder à sa fille Isabelle (6 mai 1598), qu'il maria à son cousin le cardinal-infant Albert d'Autriche, dûment dispensé par le pape. On put croire qu'une dynastie nationale allait régner sur les provinces méridionales; mais, comme c'était prévu, les archiducs n'eurent pas de postérité et un article secret laissait à l'Espagne la suprématie

militaire et diplomatique. Avant même la célébration de ce mariage, le roi d'Espagne était mort (13 septembre 1598).

Albert et Isabelle, appuyés sur l'Espagne, réclamaient la soumission des provinces rebelles, que la France avait abandonnées à la paix de Vervins. Mais Maurice envahit la Flandre et remporta à Nieuport une victoire éclatante (2 juillet 1602). Le siège d'Ostende, la dernière place que détenaient encore les Hollandais dans le sud, dura plus de trois ans; Ostende tomba enfin aux mains des archiducs (1604); mais Maurice leur enleva Bois-le-Duc, Grave, l'Écluse. En même temps, les Provinces-Unies avaient battu les flottes ennemies et commencé leurs conquêtes d'outre-mer au détriment des colonies espagnoles et portugaises. En 1602, Oldenbarnevelt avait créé la *Compagnie des Indes.*

La trêve de douze ans. — Cependant l'épuisement était extrême dans les deux camps; on entama des négociations, qui traînèrent pendant des années, parce qu'une réconciliation entre l'Espagne et les Provinces-Unies était d'une difficulté presque insurmontable, mais qui aboutirent néanmoins, parce que la paix était devenue une impérieuse nécessité. On commença en 1607 par conclure des armistices qu'on renouvelait à leur expiration. Enfin les conférences commencées à La Haye, puis rompues, puis continuées à Anvers, aboutirent à la *Trêve de douze ans* (9 avril 1609). L'Espagne reconnaissait l'indépendance des Provinces-Unies et leur concédait en termes ambigus la liberté du commerce avec les Indes. L'Escaut restait fermé.

Avant les guerres de religion, la Flandre et le Brabant payaient à eux deux autant d'impôts que les quinze autres provinces. Guichardin nous en a laissé une description enthousiaste et pleine de détails saisissants. Après les victoires de Farnèse s'était produite une dernière émigration en masse vers la Hollande et la Zélande. Les villes et les campagnes se vidèrent : la Flandre, le Brabant, le Hainaut étaient dévastés et leur population décimée; le « jardin de l'Europe » n'était plus régulièrement cultivé faute de bras, et les loups erraient dans les champs laissés en friche; les artisans calvinistes avaient transporté leurs industries et leurs métiers à Amsterdam,

Leyde, Haarlem, Utrecht, etc. Les vaisseaux de mer n'abordaient plus aux quais d'Anvers. Des rues entières y étaient à vendre ou à louer, comme à Gand, Bruges, Ypres, Bruxelles, Mons, Tournai et Valenciennes. Par contre, Amsterdam avait plus que triplé son enceinte, grâce à l'afflux des émigrés de Flandre et de Brabant. Parmi ceux-ci on comptait des hommes de premier ordre qui apportèrent aux provinces septentrionales l'appoint de leurs talents les plus divers : les philologues Daniel Heinsius, de Gand, Bonaventure Desmet (Vulcanius), de Bruges, Juste-Lipse, d'Overyssche (près de Bruxelles), qui professa d'abord à Leyde, puis à Louvain; le botaniste Rembert Dodoens (Dodonæus), de Malines, le mathématicien Simon Stevin, de Bruges, qui fut le maître de Maurice de Nassau; une foule de professeurs de Leyde, de pasteurs protestants et de théologiens parmi lesquels le célèbre François Gomarus, de Bruges, le chef du parti orthodoxe, le typographe Louis Elzevier, de Louvain, le navigateur Isaac le Maire, de Tournai, qui découvrit en 1615 un nouveau passage au sud de l'Amérique et lui donna son nom; les géographes Josse de Hont et Philippe van Lansberghe, de Gand, et Jean de Laet, d'Anvers, les historiens Jean le Petit, de Béthune, et Emmanuel van Meteren, d'Anvers, le poète Jacques van Zevecote, de Gand, de nombreux peintres, parmi lesquels Gérard de Lairesse, de Liège, l'admirable Frans Hals, de Malines, et Charles van Mander, de Meulebesse, qui fut le premier historiographe de la peinture aux Pays-Bas, enfin un grand nombre d'hommes de guerre et de politiques, parmi lesquels il faut placer en tête celui qui fut le bras droit du Taciturne, le Bruxellois Philippe de Marnix de Sainte-Aldegonde, à la fois diplomate, soldat, théologien, poète et prosateur de premier ordre en flamand et en français.

Les dix-sept provinces de Charles-Quint étaient définitivement coupées en deux : au nord, une république protestante, déjà riche et puissante, où les bannis de Flandre et de Brabant avaient coopéré, peut-être encore plus que les Hollandais, à la grandeur soudaine des rebelles; au sud, les Pays-Bas espagnols ou catholiques, comme on les appelle désormais, dépeuplés, ruinés, ayant perdu leur port principal, Anvers, et ayant vu

passer aux régions septentrionales tout ce qui avait fait leur force et leur supériorité sous les ducs de Bourgogne et sous Charles-Quint : la liberté, l'industrie, le commerce, les sciences, les lettres et les arts.

BIBLIOGRAPHIE

1. **Les premiers Habsbourg.** — Les règnes de Maximilien et de Philippe le Beau dans les Pays-Bas n'ont pas encore été étudiés comme ils le mériteraient. Les sources principales sont : **Ol. de la Marche**, *Mémoires* (jusqu'en 1492) ; **Jean Molinet**, *Chroniques* (jusqu'en 1506) ; **Gachard**, *Lettres inéd. de Maximilien sur les affaires des Pays-Bas*, 1478-1508. — **I. Diegerick**, *Corr. des magistrats d'Ypres*, 1488. — **Jean Surquet**, *Hist. des guerres et des troubles de Flandre*, 1487-90. — **R. de Doppere**, *Chron. brugeoise*, 1491-98.

Ouvrages modernes : **K. Haltaus**, *Geschichte des Kaisers Maximilian I.* — **H. Ulmann**, *Kaiser Maximilian I.* — **J.-J. de Smet**, *Mém. sur la guerre de Maximilien en Flandre.* — **C. von Hœfler**, *Kritische Untersuchungen über die Quellen der Gesch. Philipps des Schönen*; *Depeschen des Venetianischen Botschafters bei Erzherzog Philipp von Burgund*, 1505-1506.

2. **Règne de Charles-Quint.** — Ici les collections de documents commencent à abonder. Outre ceux publiés par **K. Lanz** (*Correspondenz Kaisers Karl V*, *Staatspapiere*, *Aktenstücke*), on doit citer : **Leglay**, *Corr. de Maximilien et de Marguerite d'Autriche*, 1507-1519; *Nég. diplom. entre la France et l'Autriche*, 1501-1530. — **Van den Bergh**, *Corr. de Marguerite sur les affaires des Pays-Bas*, 1506-1528. — **Gachard**, *Corr. de Charles-Quint et d'Adrien VI*; *Itinéraires de Maximilien, de Philippe le Beau et de Charles-Quint*; *Relation des troubles de Gand sous Charles-Quint* (330 doc. inéd. en appendice). — **Ch. Laurent**, *Recueil des ordonnances de Charles-Quint*, t. I. — **L. Galesloot**, *Liste chron. des édits et ordonnances de Charles-Quint*, 1506-1555, avec le supplément de Ch. Laurent.

Les mémoires, si nombreux sous Philippe II, commencent à faire leur apparition : Robert Macquereau, 1500-1527, Pontus Heuterus, Fleuranges, 1490-1537, François de Enzinas, 1543-1548, François de Rabutin, 1551-1558.

Ouvrages modernes : outre les livres traitant de Charles-Quint en général et parmi lesquels le plus important est **H. Baumgarten**, *Geschichte Karls V*, resté malheureusement inachevé, il y a les livres spéciaux pour son histoire dans les Pays-Bas : **A. Henne**, *Hist. du règne de Charles-Quint en Belgique*, 10 vol. — **Th. Juste**, *Charles-Quint et Marguerite d'Autriche*; *Vie de Marie de Hongrie.* — **Ch. Rahlenbeck**, *Les trois régentes des Pays-Bas*, 1507-1567. — **P. Fredericq**, *De Nederlanden onder Keizer Karel V*, 1500-1530.

3. **Règne de Philippe II.** — Aucune époque de l'histoire des Pays-Bas n'a été étudiée avec plus d'ensemble ni n'a fait l'objet de plus de publications de documents inédits, tirés des archives des Pays-Bas et d'Espagne principalement. Certaines de ces collections sont justement célèbres : **Gachard**, *Corr. de Philippe II sur les affaires des Pays-Bas*, 5 vol. ; *Corr. de Marguerite de Parme*, 3 vol. ; *Corr. de Guillaume le Taciturne*, 6 vol. ; *Actes des États généraux des Pays-Bas*, 2 vol. — **Groen van Prinsterer**, *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, 14 vol. — **Ch. Weiss**, *Papiers du cardinal de Granvelle*, 9 vol. — **E. Poullet** et **Ch. Piot**, *Corr. du cardinal de Granvelle*, 10 vol. — **Kervyn de Lettenhove**, *Relations politiques des Pays-Bas et de*

l'Angleterre sous Philippe II, 10 vol. — Des fragments considérables de la corr. du duc d'Albe (J.-C. de Jonghe et Gachard), d'Alexandre Farnèse (Gachard), du duc d'Anjou (P.-L. Muller et A. Diegerick), etc. — **L. Didier**, *Lettres et négociations de Mondoucet, résident français aux Pays-Bas*, 2 vol. Des recueils de lettres de Viglius, Hopperus, Sonnius, Louis de Nassau, Marnix, Adrien VI, etc. Des documents sur les négociations de la Pacification de Gand (Gachard et I. Diegerick). Enfin plusieurs volumes de la riche *Coll. de doc. ineditos para la historia de España.*

D'excellents catalogues des innombrables pamphlets du temps ont été publiés par Van der Wulp (collection Meulman, à la bibliothèque de l'Université de Gand), P.-A. Tiele (collection Fréd. Muller, à la même bibliothèque), L.-D. Petit (collection Thysius, à la bibliothèque de l'Université de Leyde), W.-P. Knuttel (à la bibliothèque royale de La Haye). La Bibl. royale de Bruxelles possède également une riche collection de ces pamphlets.

Les principaux mémoires contemporains (voir public. de la *Soc. de l'hist. de Belgique*, Bruxelles) sont ceux de Viglius, Hopperus, Wesembeke, Fery de Guyon, Marc van Vaernewyck, Mendoça, Emm. de Lalaing, Pontus Payen, Del Rio, Grobbendoncq, F. de Halewyn, les deux van Campene, Assonleville, l'évêque Metsius, Berty, ab Isselt, Roger Williams, Francis Vere.

Dès le XVIIe siècle, les troubles religieux des Pays-Bas ont été retracés dans les importants ouvrages de van Meteren, Hooft, van Reydt, Grotius, Bor, Strada, Le Petit, Renon de France, Carnero, Campana, Connestagio, Cornejo, Lanario, Ulloa, Coloma. Mais c'est dans notre siècle que le soulèvement des Pays-Bas contre Philippe II est devenu un sujet favori. Parmi les derniers, citons : **Prescott**, *History of the reign of Philipp II.* — **Motley**, *The rise of the Dutch Republic.*; *The United Netherlands.* — **Cabrera de Cordoba**, *Historia de Felipe segundo.* — **Forneron**, *Hist. de Philippe II.* — En Hollande : **Bakhuizen van den Brink**, *Studiën en schetsen.* — **J. van Vloten**, *Nederland tijdens den volksopstand tegen Spanje.* — **W. J. Nuyens**, *Gesch. der Nederlandsche beroerten.* — **P.-L. Muller**, *De Staat der Vereenigde Nederlanden in de jaren zijner wording.* — **R. Fruin**, *Tien jaren uit den tachtigjarigen oorlog.* — **Van Groningen**, *Gesch. der Watergeuzen.* — En Belgique : **A. Borgnet**, *Philippe II et la Belgique.* — **Th. Juste**, *Hist. de la révolution des Pays-Bas sous Philippe II.* — **Kervyn de Lettenhove**, *Les Huguenots et les Gueux.* — Mentionnons aussi les monographies consacrées au Taciturne et aux comtes d'Egmont et de Hornes par Th. Juste, à Philippe de Marnix de Sainte-Aldegonde par W. Broes, Edgar Quinet, Th. Juste et P. Fredericq, à Louis de Nassau par P.-J. Blok, à l'imprimeur Christophe Plantin par Max Rooses, etc.

Pour l'histoire religieuse des règnes de Charles-Quint et de Philippe II, il faut consulter surtout : **J.-G. de Hoop Scheffer**, *Gesch. der Kerkhervorming in Nederland tot 1531.* — **J.-J. Altmeyer**, *Les précurseurs de la Réforme aux Pays-Bas.* — **H.-Q. Janssen**, *De Kerkhervorming in Vlaanderen.* — **J. Reitsma**, *Gesch. van de Hervorming en hervormde Kerk der Nederlanden.*

Enfin les histoires générales des Pays-Bas d'Arend, Namèche, Wenzelburger, D.-C. Nijhoff et P.-J. Blok consacrent de longs chapitres, les deux premières même des volumes entiers, à ces deux règnes.

4. **Les archiducs.** — Outre la *Coll. de docum. ined. para la historia de España*, il y a à citer les mémoires de Montpleinchamp, Rombaut van Uden, G. Baudartius, Charles de Croy, etc. — Ouvrages modernes : Ch. Potvin, *Albert et Isabelle*; Coremans, *L'archiduc Albert*; des monographies sur le siège d'Ostende par van Sijpensteyn, P. Henrard et Ed. Belleroche, etc. — Le règne des archiducs n'a pas encore été étudié à fond comme celui de Philippe II.

CHAPITRE V

L'ANGLETERRE ET L'ÉCOSSE ÉTABLISSEMENT DÉFINITIF DU PROTESTANTISME

1558-1603

I. — Rivalité d'Élisabeth et de Marie Stuart.

Avènement d'Élisabeth; son caractère; débuts du règne. — Londres, en se réveillant le 17 novembre 1558, apprit que Marie Tudor venait d'expirer. Le parlement, qui se trouvait réuni, proclama immédiatement la fille de Henri VIII et d'Anne Boleyn. Les cloches des églises, sonnant à toutes volées, saluèrent le nouveau règne; la ville se couvrit de feux de joie et retentit des cris de : *Long live queen Elizabeth!* A travers le pays tout entier, il y eut unanimité apparente dans la soumission, sinon dans l'enthousiasme.

Élisabeth avait alors vingt-cinq ans. Ses portraits ne répondent pas aux dithyrambes de ses poètes courtisans, et nous ne voyons guère ce qu'ils trouvaient à admirer dans cette longue face osseuse encadrée de cheveux rouges et percée de deux petits yeux, curieux et durs, si ce n'est la blancheur du teint, l'intelligence du regard et, peut-être, une certaine raideur d'attitude qu'ils prenaient volontiers pour de la majesté. Élisabeth

avait quelques-uns des vices de sa mère, notamment la gourmandise, la vanité, la passion des bijoux et de la parure; mais aucune de ses grâces, quoiqu'elle se flattât d'être bonne musicienne et danseuse accomplie. Ces prétentions contrastaient, d'ailleurs, avec sa voix rude et ses jurons de soldat. On a un peu exagéré son érudition. Il est vrai que, si elle ne témoigna aucune gratitude à son précepteur Roger Ascham, elle n'en avait pas moins profité de ses leçons. Elle parlait et écrivait couramment le français et le latin, non sans tomber dans des fautes assez ridicules. Elle lisait le grec et fut fort admirée lorsqu'elle répondit quelques mots en cette langue au chancelier de Cambridge. Elle avait aussi une teinture de l'espagnol et de l'italien. C'en était assez pour qu'on la dît capable de parler aux ambassadeurs de toutes les nations dans la langue qui leur était propre. L'étendue de ses connaissances importe peu; ce qu'il faut remarquer, c'est que cette culture classique convenait à son esprit et lui avait donné sa forme définitive. Profondément imbue de l'esprit de la Renaissance, elle n'avait pour l'esprit de la Réforme qu'aversion et mépris. La théologie, qui avait tant charmé son père, l'ennuyait. Si elle inclinait vers l'un des deux partis, c'était la messe qu'elle favorisait; dans le fond, elle était païenne, de raison, de tempérament et de goûts.

Au début de sa vie de jeune fille, elle avait éprouvé un attachement romanesque pour un gentilhomme de la cour; elle dut refouler ce sentiment qui avait failli lui coûter cher. Elle n'aima plus personne, mais toute sa vie elle joua avec l'amour. Elle était au plus haut degré ce qu'on désigne, en anglais moderne, sous le nom de *flirt*, et elle appliqua au gouvernement les méthodes ordinaires de ce jeu, c'est-à-dire la feinte et le caprice. La vie de prisonnière qu'elle avait menée, à la Tour et à Hatfield, entourée d'espions et sans cesse menacée de mort, n'était pas faite pour développer la sincérité et la confiance, non plus que les exemples d'un temps où la perfidie était le principal ressort de la politique. Mais quand elle n'aurait pas reçu ces malfaisantes leçons, sa nature tortueuse et fausse aurait pris le dessus. Il n'y avait, au milieu de ses perpétuels changements d'humeur et de vouloir, rien d'immuable que son égoïsme,

doublé d'un instinct très sûr, et sa vanité qui ne s'avouait jamais vaincue et se relevait, plus arrogante, après chaque échec. Elle n'avait pas le goût du sang, mais le sentiment de son intérêt la rendait dure comme l'acier, impénétrable à la honte aussi bien qu'à la pitié. Ne sachant quelle vertu lui laisser, maintenant que son caractère est parfaitement connu, les historiens anglais veulent qu'elle ait été une bonne patriote, et ils prennent au sérieux comme venant du plus profond de son cœur, cette phrase banale qui s'est trouvée sur les lèvres de beaucoup de rois : « Rien ne m'est si précieux sous le soleil que l'amour et le bon vouloir de mes sujets. » Mais il faut ajouter que cet « amour » et ce « bon vouloir » étaient sa sûreté et la condition de sa grandeur. Elle a aimé l'Angleterre parce que l'Angleterre était son bien.

L'état des opinions était particulièrement favorable à Élisabeth au moment où elle prit le pouvoir. En effet, si la folle conduite des protestants pendant la minorité d'Édouard VI avait retardé les progrès de la Réforme, la réaction stupide et atroce qui avait signalé le règne de Marie, jointe aux revers sur le continent, avait provoqué une répulsion générale. Les esprits étaient ainsi préparés à accepter, au moins pour un temps, cette tolérance, née de la fatigue, qui est plutôt une trêve qu'une paix, et les tendances personnelles d'Élisabeth la rendaient propre à tenir la balance entre les deux religions, entre une ardente minorité protestante et une majorité catholique, indifférente et découragée. La disparition du cardinal Pole qui suivit sa reine dans la tombe à quelques heures de distance, celle de Gardiner qui ne se fit guère attendre, en privant de ses chefs la faction ultra-catholique, dispensaient la souveraine de ces rigueurs qui appellent toujours des représailles. Au lieu de gouverner par la terreur comme son père, elle gouverna par le mensonge : ce qui indiquait une certaine déférence envers l'opinion. On verra bientôt comment elle laissa le parlement, si longtemps muet, recouvrer la voix, comme pour avoir le plaisir de discuter avec lui et de l'accabler par des arguments tirés des anciens; mais son véritable parlement, ce fut le Conseil privé, où elle créa ce que nous appellerions une droite

et une gauche, en ajoutant neuf protestants aux dix conseillers catholiques de sa sœur. Non seulement les papistes et les réformés y étaient représentés, mais les violents et les modérés, les hommes nouveaux et les vieilles familles s'y balançaient à force presque égale. Elle les tenait en haleine et en échec, les favorisant tour à tour, les trompant les uns par les autres et ne les croyant jamais qu'à demi. Dans le conseil, le duc de Norfolk et le comte de Shrewsbury incarnaient la vieille noblesse qui restait plus ou moins ouvertement fidèle à l'ancienne foi; Bedford, Sussex, sir Ralph Sadler, sir Francis Knollys représentaient le parti d'action qui voulait, au dedans comme au dehors, achever la victoire du protestantisme. L'âme de ce parti était William Cecil, plus tard lord Burghley, qui, pendant les premières années, soutint presque seul le poids du gouvernement. Un fin observateur, l'évêque de Quadra, disait de lui qu'il « poussait jusqu'à l'insanité l'opinion qu'il avait des ressources de son pays ». Or c'est la qualité maîtresse des ministres anglais, lorsque, comme Cecil, ils ajoutent à cette confiance et à cet orgueil extrême une obstination égale. Il y joignait encore l'expérience d'un administrateur consommé. La reine avait raison de l'appeler son « esprit »; car c'est lui qui fut la vraie pensée du règne et en qui cette grande génération prit conscience d'elle-même. Élisabeth ne voulait que régner en paix et remplir ses coffres; Cecil voulait placer l'Angleterre à la tête de l'Europe protestante; mais, si l'on avait marché droit au but, comme le conseillaient et le souhaitaient ardemment Cecil et ses amis, ce but n'aurait peut-être jamais été atteint. En sorte que les vacillations, les défaillances, les atermoiements, les retours et les détours de la reine ont fait plus, en somme, pour la grandeur de l'Angleterre, que les hautes conceptions et l'inflexible politique de son ministre.

Un autre conseiller qui vint plus tard dans sa faveur et n'est guère inférieur à Cecil par la pénétration et l'audace, sir Francis Walsingham, lui reprochait « de trop compter sur sa chance et pas assez sur Dieu tout-puissant ». Cette chance ne se démentit guère et la soutint du début à la fin de son règne. Pourtant, si nous découvrons une sorte de convenance entre les disposi-

tions naturelles d'Élisabeth et les besoins du temps qui la vit monter sur le trône, cet heureux concours de circonstances n'apparaissait pas de même aux yeux des contemporains, et, à part les acclamations des apprentis de Londres et l'acquiescement silencieux de l'Angleterre catholique, la nouvelle reine semblait plus à plaindre qu'à envier, car elle devait faire face à de grandes difficultés. Trois choses s'imposaient à bref délai : il fallait se procurer de l'argent, faire la paix avec la France et régler la question religieuse en établissant ce qu'on peut nommer un *modus vivendi* entre protestants et catholiques.

Ces trois choses furent menées à bonne fin. La paix avec la France ne pouvait être que désastreuse. Le gouvernement anglais dut s'estimer heureux de faire insérer dans le traité de Cateau-Cambrésis une clause qui faisait de l'occupation de Calais par la France un fait provisoire. Le roi Très-Chrétien devait, au bout de huit ans, rendre sa conquête, ou payer une indemnité de 500 000 écus. C'était une porte ouverte à une revanche possible : à Élisabeth et à ses ministres d'en saisir l'occasion, dès qu'elle se présenterait.

Non seulement le trésor était vide, mais le règne de Marie léguait à la nouvelle souveraine une dette criarde de 200 000 livres [1]. On pourvut au plus pressé par des emprunts conclus avec les banquiers d'Anvers; puis on prépara une politique financière plus sérieuse et plus stable. On refondit, d'après un titre sincère et à peu près uniforme, les monnaies qui avaient été systématiquement altérées sous les règnes précédents. Les porteurs de monnaies inférieures réalisèrent leur perte qui se monta à un million de livres environ, et furent assurés contre le retour de semblables procédés. Cette banqueroute partielle mit 14 000 livres de bénéfice dans les coffres royaux, et l'ère de la tricherie d'État fut close, au moins en ce qui touche l'Angleterre, car on continua à envoyer en Irlande une sorte de fausse monnaie légale, et cette pratique n'a disparu définitivement que sous George Ier.

1. On sait que la livre sterling vaut un peu plus de vingt-cinq francs de notre monnaie. Pour avoir la valeur actuelle, il faut multiplier par 10 pour le commencement du règne d'Élisabeth, et par 6 pour ses dernières années.

Les protestants de Londres n'avaient pas attendu l'initiative gouvernementale pour reprendre possession des chaires et des autels que les catholiques osaient à peine leur disputer. Le nouveau parlement, composé d'hommes dévoués à la nouvelle religion, montra un grand zèle pour la cause de la Réforme; les Lords, bien que catholiques en grande majorité, s'inclinèrent et ne soutinrent pas les évêques de Marie dans leur résistance. L'acte de suprématie et l'acte de conformité furent rétablis. Le premier remettait à la reine l'autorité spirituelle; cependant Élisabeth refusa de se laisser affubler du titre de « chef suprême (*supreme head*) de l'Église » que son père avait porté, et se contenta du nom de *governor of the Church*. L'acte de conformité obligeait tous les Anglais, ecclésiastiques ou laïques, à observer les rites du culte, d'après les « articles » établis sous Édouard VI et conformément au *Book of common Prayer* de 1552; mais cet acte fut mollement exécuté et, en beaucoup de points, demeura lettre morte. Les évêques catholiques, sauf un seul, n'ayant point voulu accepter le nouvel ordre de choses, furent privés de leur autorité et moururent pour la plupart en prison. Il n'y eut point d'autre persécution. Sur les 9 400 prêtres qui composaient le clergé à l'avènement d'Élisabeth, il n'y eut que 200 réfractaires.

La Réforme en Écosse; Marie Stuart. — Cette modération envers les catholiques n'était pas due seulement à l'indifférence religieuse de la reine et à la nécessité où elle était de ménager les deux partis. Elle lui était commandée, en même temps, par l'état de ses relations extérieures et par l'orientation générale de la politique anglaise qui, d'abord, ne parut guère changée. C'était la France qui demeurait l'ennemi héréditaire, celui auquel il fallait reprendre Calais. Ce sentiment d'éternelle jalousie, partagé par son peuple, s'aigrit encore dans l'âme d'Élisabeth lorsque le dauphin François et sa jeune femme Marie Stuart écartelèrent, sur leurs armoiries, les armes de France, d'Angleterre et d'Écosse, et semblèrent, par là, afficher la prétention non seulement de lui succéder après sa mort, mais de la déposséder de son vivant. Dans cette situation, l'Espagne restait l'alliée naturelle de l'Angleterre. Philippe prit auprès

d'Élisabeth le rôle d'un conseiller affectueux, d'un beau-frère dévoué, d'un mari possible. Elle ménagea ces ambitions, les entretint, aussi longtemps qu'elle put, par de vagues et fausses espérances; puis, lorsque Philippe, qui ne se lassait jamais d'attendre, fut enfin éclairé, elle le flatta encore d'une feinte inclination pour son cousin l'archiduc Charles, dont il avait fait son candidat. Une longue série d'événements, qui appartiennent pour la plupart à l'histoire générale de l'Europe, devait, en vingt-cinq années, transformer cette demi-entente en une hostilité déclarée qui a son point culminant et son dénouement dans le désastre de l'Armada.

En ce moment les pensées d'Élisabeth et de ses conseillers étaient tournées vers l'Écosse où s'accomplissait une révolution politique et religieuse dont la conséquence dernière fut l'union des deux peuples, si longtemps rivaux, qui occupaient la même île.

L'idée de conquérir et d'annexer l'Écosse avait souvent germé dans la tête des souverains anglais. La façon arrogante et brutale dont Henri VIII et, plus tard, le Protecteur Somerset étaient intervenus dans les affaires du petit royaume au delà de la Tweed avait retardé de longtemps la fusion des deux peuples. La victoire de Pinkie avait été une victoire à la Pyrrhus : elle avait ruiné en Écosse le parti anglais. C'est aux Français et à l'influence française qu'avait profité ce revirement. La petite reine Marie, fille de Jacques V, qui avait été fiancée, dans son berceau, au fils de Henri VIII, était irrévocablement destinée à devenir la femme du dauphin et, comme telle, élevée auprès de son futur mari à la cour de France. La régence, arrachée aux mains incapables du duc de Châtellerault, était, en 1554, confiée à Marie de Lorraine, veuve de Jacques V, qui gouverna avec douceur. Mais la douceur était-elle ce qui convenait à un pareil temps et à un pareil pays, où l'on ne s'étonnait point d'entendre des hommes réputés honnêtes exprimer le souhait de « manger » leurs ennemis? (Skelton.)

D'ailleurs un sentiment s'élevait dans l'âme écossaise qui devait parler plus haut que le patriotisme ou, plutôt, tourner le patriotisme vers le côté opposé. La Réforme commençait

à faire des prosélytes, à trouver des défenseurs puissants, des interprètes éloquents et résolus. La Réforme écossaise, postérieure de près de quarante ans à la Réforme anglaise, diffère de celle-ci en tout : dans ses causes, dans son caractère, dans son résultat.

Sans doute, ici et là, on reprochait au clergé catholique de mésuser de ses richesses ; on l'accusait d'ignorance et de corruption. A cet égard, si certains faits étaient patents, indéniables, ils étaient, semble-t-il, exceptionnels. « Est-il juste, demandait Jacques V à l'ambassadeur de son oncle Henri, que tous soient punis pour la faute de quelques-uns? » Les prêtres écossais étaient ignorants, mais que dire des laïques? Le peu de culture répandue dans le pays était en eux ou venait d'eux, et la ville de Saint-André, capitale ecclésiastique de l'Écosse, était en même temps le centre des études et le seul point où ce pauvre peuple eût accumulé quelques richesses artistiques. Ce qui irritait surtout les basses classes, c'étaient les exactions des cours consistoriales. Elles avaient pour principale occupation de distribuer des dispenses pour les mariages entre proches. Les cas de prohibition étant très multipliés et les dispenses très coûteuses, ces cours consistoriales étaient devenues l'instrument favori grâce auquel le clergé catholique drainait l'argent du pauvre. Les satiristes Dunbar et Henrysoun s'étaient élevés contre cet abus, mais nul ne servit plus efficacement la cause naissante de la Réforme que sir David Lindsay dont les mordantes chansons étaient sur toutes les lèvres. Les relations commerciales avec les villes des Pays-Bas et l'exemple donné par le grand royaume au sud de la Tweed, où l'hérésie dominait, donnèrent une nouvelle force à la doctrine protestante. Vers ce temps parut toute une génération de prêcheurs, parmi lesquels se distinguent George Wishart par son intrépidité et sa vertu, John Knox par sa passion indomptable et sa brûlante éloquence.

Ces ferments populaires n'auraient point encore levé et la Réforme écossaise eût été impitoyablement écrasée, si les nobles ne l'avaient soutenue. Ils y étaient poussés par la cupidité et l'ambition. Les meilleures terres étaient entre les mains de l'Église; les comtes, les chefs de clans, les lairds rêvaient de

s'enrichir comme avaient fait les seigneurs anglais, en s'appropriant ces dépouilles qu'ils espéraient n'avoir pas à partager avec la couronne. Pour briser la féodalité et réaliser l'œuvre de centralisation que poursuivaient, depuis plus d'un siècle, tous les princes de la chrétienté, les rois d'Écosse s'étaient appuyés sur le clergé et avaient emprunté presque tous leurs agents, grands ou petits, aux rangs de la hiérarchie ecclésiastique. Il s'agissait donc, pour la noblesse, de reconquérir à la fois le pouvoir comme caste et la richesse individuelle.

L'Église se défendait avec une certaine habileté et non sans énergie dans la personne de son chef naturel, David Beatoun, archevêque de Saint-André et primat d'Écosse. Knox l'accuse de cruauté. Il est vrai qu'un certain nombre de protestants furent alors condamnés au feu. Le plus récent historien de l'Écosse fixe entre trente et quarante le nombre total des martyrs. C'est peu pour un pays barbare, surtout si on compare ce chiffre aux cinquante mille victimes de l'Inquisition dans les Pays-Bas. C'est peu encore, si l'on songe que, dans l'Écosse puritaine de John Knox, une seule année vit périr sur le bûcher un plus grand nombre de vieilles femmes soupçonnées de s'être rendues au sabbat ou d'avoir ensorcelé la vache de leur voisin.

Quoi qu'il en soit, les protestants répondirent à ces rigueurs par un grand crime qui, avec la politique maladroite des Anglais, retarda de quelques années le triomphe de leur cause. Une conspiration se forma pour surprendre David Beatoun dans son château de Saint-André. Elle réussit. La ville et le palais furent pris, le prélat mis à mort, après avoir été insulté et torturé par une parodie de jugement. Knox, absent à l'heure du danger, accourut à l'heure du succès. Il a raconté cette tragédie, avec une gaîté haineuse, dont aucun regret tardif ne vint adoucir la répugnante expression : « *We write merrily of those things* » (Knox, *History of the Reformation*).

Pour le moment, cette joie ne dura pas. Le château fut assiégé et repris par une petite armée française. Les principaux coupables s'étaient échappés, mais Knox, fait prisonnier avec quelques autres, fut emmené en France, où il rama sur les galères du roi (1547). Remis en liberté au bout de quelques

mois, il fut successivement chapelain d'Édouard VI, puis, sous le règne de Marie, pasteur des Anglais réfugiés à Francfort. De là, il se rendit à Genève, où il reçut les enseignements de Calvin. Il lança, vers ce temps, son fameux pamphlet, *The monstrous regiment of women*, qui était dirigé contre Marie Tudor et Marie de Lorraine, mais qui lui aliéna sans retour Élisabeth.

Un moment arrêtée par le mouvement d'horreur qui avait suivi l'assassinat du cardinal Beatoun, la Réforme reprit sa marche ascendante. Le protestantisme comptait déjà de nombreux adhérents dans le Kyle, dans la province maritime de Fife, dans les Lothians, parmi les marchands d'Édimbourg et les étudiants de Saint-André, dans l'Ouest où le grand chef des Campbells, le comte d'Argyle, favorisait ouvertement les idées nouvelles, et enfin dans le *Border*, ou pays-frontière, que la proximité de l'Angleterre exposait plus particulièrement à la contagion. Des explosions partielles eurent lieu à Dundee, à Perth, à Linlithgow. Elles furent accompagnées de violences envers les personnes, d'actes nombreux de vandalisme où périt plus d'un objet d'art. On brisait les vitraux, on souillait les autels; on attachait des queues d'animaux aux images des saints et on clouait à leurs oreilles des cornes de bélier. Les premiers soulèvements furent réprimés, mais le mouvement se généralisa et prit de la force lorsqu'une princesse protestante fut, de nouveau, assise sur le trône d'Angleterre. Le parti anglais, par ce seul fait, se trouva reconstitué. D'un côté l'influence française et l'intérêt catholique; de l'autre l'influence d'Élisabeth et les espérances protestantes. Une puissante ligue se forma entre les seigneurs protestants qu'on désigne, dès lors, sous le nom de *lords de la Congrégation*. Le duc de Châtellerault, le chef des Hamilton, toujours irrité d'avoir perdu la régence que sa faiblesse n'avait pas su garder, était le chef nominal de cette faction qui ne comptait qu'un honnête homme et un protestant convaincu, lord Glencairn. L'inspirateur du parti était le prieur de Saint-André, lord James Stuart, si célèbre, plus tard, sous le nom de comte de Murray ou de Moray. L'historien Froude l'appelle *Stainless Murray*, Murray sans tache, Murray l'irré-

prochable. Fils naturel de Jacques V et de Margaret Erskine (lady Douglas), il avait des connaissances, des talents politiques et une insatiable ambition. Il a été un des hypocrites les plus consommés de son siècle et a fait des dupes jusque dans le nôtre. Tout jeune il avait débuté en extorquant les biens d'une héritière par une fausse promesse de mariage. Il imitait à merveille le sérieux des puritains et parlait leur jargon biblique; il marchait, la main dans la main, avec John Knox, qui était revenu en Écosse dès que son parti avait été le plus fort.

On prit les armes en 1559. On comptait sur la protection déclarée et l'appui matériel d'Élisabeth; on comptait aussi sur les embarras de la France, où régnait un roi adolescent ét que travaillaient des conspirations, avant-coureurs de la guerre civile. Cependant les princes lorrains, que la régente avait appelés à son secours, s'étaient émus du péril de leur sœur. Le marquis d'Elbeuf entreprit de conduire en Écosse un armement considérable pour rétablir, avec l'autorité de la régente, l'ascendant catholique. Mais une tempête dispersa et détruisit la flotte. D'Oyzel, un admirable soldat, restait à la disposition de Marie de Lorraine avec un millier d'hommes exercés. C'était trop peu pour prendre la campagne et réduire les rebelles; c'était assez pour tenir bon, en attendant, dans une place fortifiée. Car les Écossais, comme disait le proverbe, n'escaladaient point les murs : *Scots will never scale walls*. D'Oyzel s'enferma dans Leith pendant que la régente, en sûreté dans l'imprenable château d'Édimbourg, négociait avec Châtellerault.

Élisabeth viendrait-elle au secours des calvinistes d'Écosse? La fraction belliqueuse et ultra-protestante de son Conseil, Cecil en tête, ne cessait de l'y pousser. Elle y était, comme toujours, à demi décidée et affirmait, avec de grands serments, ses intentions pacifiques à l'ambassadeur de France. Une armée de terre était déjà rassemblée à Berwick et l'amiral Winter entrait, avec une escadre, dans les eaux du Forth. Il était porteur d'instructions équivoques; de plus, il était prévenu qu'il serait désavoué au cas qu'il allât trop loin. Par une insulte calculée au pavillon français, il brusqua le commencement des hostilités et la guerre se trouva engagée avant qu'Élisabeth le sût et sans qu'elle l'eût

voulu. Reculer était maintenant impossible. L'armée de terre passa la Tweed, marcha sur Édimbourg et Leith. Elle était mal commandée par lord Grey; elle joua mollement son rôle, sans recevoir beaucoup d'aide des Écossais. Mais la faim et l'amiral Winter vinrent à bout du brave et habile défenseur de Leith, qui dut capituler (juin 1560). Marie de Lorraine était morte peu auparavant, laissant le champ libre aux Hamilton, à lord James et à la faction calviniste. L'Écosse se trouvait, pratiquement, en république, sous la souveraineté nominale de deux absents, François et Marie. Le traité d'Édimbourg plaçait la couronne d'Écosse dans une condition de vasselage, établissait une sorte de protectorat anglais, sans même reconnaître les droits des Stuarts à la succession, mettait fin à l'influence française en renvoyant au delà de la mer toutes les garnisons de cette nation, hormis deux petits postes insignifiants. Un parlement formé des amis de Knox abolit l'épiscopat et établit officiellement, pour la première fois, la *Kirk* presbytérienne d'Écosse. La participation aux rites catholiques fut passible d'une amende; à la récidive, du bannissement; à la troisième offense, de la peine capitale : en sorte qu'on pouvait mourir en trois messes.

Restait à faire ratifier le traité d'Édimbourg par François et Marie : à quoi ils se refusèrent. Un conflit et une revanche étaient possibles, mais la mort de François II changea tout à coup la situation. Le pouvoir, en France, passait aux mains de Catherine de Médicis qui, n'ayant point trouvé dans sa bru l'instrument docile qu'elle espérait, l'avait prise en défiance et en haine. Désormais isolée et sans crédit dans son ancien royaume, la jeune femme dut tourner ses ambitions vers ce pays pauvre et barbare qu'elle avait oublié et qu'elle craignait de revoir. Persuadée par les promesses de lord James qui pensait gouverner sous son nom, obéissant d'ailleurs aux suggestions de ses oncles qui voyaient pour elle un rôle dangereux, mais nécessaire, à jouer en Écosse dans l'intérêt de la cause catholique, elle s'embarqua à Calais, pleine de pressentiments et de regrets dont de gracieux vers ont perpétué jusqu'à nous l'expression touchante. Deux de ses oncles l'escortaient. Ils

étaient accompagnés d'une brillante troupe de gentilshommes : dans le nombre, Brantôme et l'infortuné Chastelard qui devait la compromettre par sa folle passion et trouver la mort en Écosse.

Après avoir échappé aux croisières anglaises, la flottille parvint sans accident dans l'estuaire du Forth. La reine débarqua à Leith et, de là, se rendit à Holyrood où rien n'était préparé pour la recevoir. Pour mettre le comble à la tristesse de ce moment, le soleil ne se montra pas pendant cinq jours : témoignage évident, suivant Knox, que le ciel n'approuvait pas ce retour, et présage non moins assuré des malheurs qui devaient suivre.

Marie n'avait aucune force à sa disposition. Elle renvoya les quelques soldats français restés en Écosse, et, quand ses oncles furent retournés en France, elle se trouva seule au milieu d'un peuple à demi sauvage, en pleine fermentation religieuse, dont elle ne partageait pas la foi et dont elle parlait imparfaitement le langage. Pour le pacifier et le civiliser, elle entreprit de le séduire et elle y appliqua les dons de fascination dont elle était si richement douée. Son intelligence politique n'était pas au-dessous de sa rare beauté. Brantôme nous donne une idée de celle-ci lorsqu'il nous dit qu'elle réalisait pour lui le vers classique : *Vera incessu patuit dea*. Et Camden juge celle-là d'un mot suggestif : *Fœmina splendidissimo ingenio si minus versatili*. Elle se distinguait des autres femmes par l'éloquence et le courage; le mensonge, quand elle y eut recours, fut pour elle une nécessité et non une vocation. Elle a commis de graves fautes et, cependant, quand on lit ses discours et sa correspondance, il semble qu'elle ait toujours dit et fait ce qu'il fallait faire ou dire. Elle ne fut probablement ni la sainte que ses partisans ont révérée, ni la scélérate que ses ennemis ont calomniée et maudite, mais une des actrices les plus accomplies qui aient paru sur le théâtre de la politique et elle devait se surpasser dans la dernière scène.

Marie réussit à établir cette singulière autorité, toute de charme et de prestige. Seul, le farouche Knox resta réfractaire. Lorsque la fille de lord Ochiltree s'éprenait pour lui, déjà

vieux, d'une vive passion, il s'humanisait et condescendait à une union qui l'élevait de plusieurs degrés dans la société. En face de la jeune reine, il exagérait sa rudesse populaire et apostolique, son mépris des élégances mondaines. Il avait étudié son rôle dans la Bible, où il avait vu que les prophètes ne doivent pénétrer dans les palais que l'insulte et la menace à la bouche. Mais son exemple demeura pour le moment sans effet. La reine avait alors, pour principaux instruments de son gouvernement, lord James, son frère, qu'elle créa comte de Murray, et William Maitland de Lethington. C'était l'homme le plus instruit et le plus intelligent de son pays et de son temps : c'en était aussi un des moins honnêtes, et, quoique jeune encore, il avait déjà une trahison dans son passé. Favori et secrétaire de la régente Marie de Lorraine, il l'avait abandonnée lorsque le parti protestant avait pris le dessus. Ses apologistes modernes ont tenté de nous montrer, sous les innombrables caprices de sa conduite politique, une grande idée, obstinément poursuivie, celle de l'union des deux couronnes et des deux peuples qui, enfin réalisée, a produit la grandeur anglaise. En sorte qu'il aurait été à la fois un grand patriote et un grand coquin. Sa coquinerie paraît mieux démontrée que son patriotisme. Ses contemporains l'ont appelé le caméléon : caméléon il doit rester. Mais ses talents sont incontestables. Marie l'employa à cause de ces mêmes talents et à cause de son amitié avec Cecil qui le rendait propre à diriger les rapports diplomatiques entre les deux royaumes. En sa qualité de secrétaire d'État, il travailla à la pacification religieuse et à la constitution définitive de la *Kirk*. Ne croyant à rien, il lui était facile d'être modéré. Dans la répartition des biens d'Église, Maitland s'efforçait de satisfaire tous les intérêts, y compris ceux des anciens propriétaires, ceux de l'État, et ceux des seigneurs qui, déjà, avaient fait main basse sur beaucoup de domaines ecclésiastiques. La Kirk fut pauvrement dotée. Avec de maigres ressources elle devait vivre et organiser ses écoles paroissiales qui, en un siècle, firent du peuple le plus ignorant de l'Europe le plus avancé de tous en culture et préparèrent la belle floraison intellectuelle de la seconde moitié du XVIIIe siècle. John Knox, il faut lui rendre

justice, a été le principal ouvrier de cette grande œuvre nationale. Ses démêlés avec Maitland furent incessants. Mais le secrétaire avait l'appui de Murray, et l'apôtre écossais dut, pour un temps, contenir son zèle. Quant à Marie, contente d'entendre la messe dans la chapelle privée de son palais, elle semblait avoir ajourné tout projet de ramener ses sujets à l'obéissance de Rome. Non seulement elle ne marquait aucune faveur à ses coreligionnaires, mais elle traita rudement la puissante famille catholique des Gordon et son chef le marquis de Huntly. Elle leur fit la guerre, pour l'insubordination de l'un d'eux, les dépouilla de leurs dignités et de leurs biens, qu'elle distribua à leurs ennemis. Des deux grandes familles alliées à la maison des Stuarts, les Lennox étaient proscrits en Angleterre et les Hamilton s'étaient déconsidérés par la faiblesse de leur chef, le duc de Châtellerault. Le fils de Châtellerault, le comte d'Arran, cerveau malade travaillé par des ambitions qu'il était incapable de réaliser ou de justifier, avait, successivement ou simultanément, affiché des prétentions à la main d'Élisabeth et à celle de Marie. Il forma le projet d'enlever la reine d'Écosse; puis, il s'accusa lui-même de ce complot, peut-être imaginaire, fut jugé et enfermé dans une prison d'État. Ses révélations obligèrent à s'enfuir en France James Hepburn, comte de Bothwell, qui avait été, prétendait-il, l'instigateur et le complice du crime projeté. Le moment était bien loin encore où la reine Marie devait donner à ce personnage toute sa faveur et toute sa confiance. Ainsi le champ restait entièrement libre pour Murray, Maitland et les autres chefs du parti calviniste modéré.

Marie, dans l'intervalle de ses fêtes et de ses expéditions militaires, donnait tous ses soins à sa correspondance avec Élisabeth. Cette correspondance avait un caractère de fausse intimité. Les deux « bonnes sœurs » y échangeaient, avec des aigreurs intermittentes, des protestations d'amitié, aussi menteuses de la part d'Élisabeth qu'elles étaient intéressées de la part de Marie. L'une exigeait la ratification du traité d'Édimbourg; l'autre subordonnait cette ratification à sa reconnaissance comme héritière du trône d'Angleterre. L'accord ne devait et ne pouvait s'établir.

Intervention d'Élisabeth en France et aux Pays-Bas. — Lorsque éclata la première levée de boucliers des huguenots français, Élisabeth crut avoir trouvé l'occasion qu'elle guettait pour remettre le pied en France et reconquérir Calais. Dans un autre chapitre de cette histoire, on a vu comment le prince de Condé remit le Havre entre ses mains. Elle espérait détenir ce gage jusqu'à la paix, même si ses alliés ne triomphaient point dans la lutte, et l'échanger contre l'ancienne possession continentale, perdue sous le règne de Marie. Mais le Havre fut repris par les troupes royales et l'intervention de la reine n'eut d'autre résultat que d'avoir fourni au gouvernement du roi Très-Chrétien un prétexte pour révoquer ses engagements antérieurs et garder Calais.

Cet échec n'était pas fait pour encourager Élisabeth à s'immiscer dans la révolte des Pays-Bas protestants contre leur souverain catholique. Cette révolte commençait à peine et tout annonçait qu'elle serait écrasée dans le sang, avec une impitoyable sévérité. Dès le principe, Cecil vit dans la révolte des Gueux une circonstance favorable dont il fallait profiter et dans le prince d'Orange un allié naturel. Les catholiques, plus ou moins avoués, du conseil (dans le nombre il y en avait un, au moins, qui recevait l'argent de l'Espagne) contrariaient sourdement cette politique. Leicester, le favori d'Élisabeth, qui devait être, plus tard, avec aussi peu d'intelligence et de conviction, le champion des puritains, soutenait la cause papiste et l'intérêt espagnol, sur le faux espoir de voir Philippe II approuver son mariage avec la reine. Tandis qu'Élisabeth exprimait tout haut à Da Silva, l'ambassadeur du roi d'Espagne, son indignation contre les rebelles des Pays-Bas, elle laissait une foule d'aventuriers anglais passer la mer, d'abord un à un, puis par troupes nombreuses, pour offrir leurs services aux insurgés. L'esprit d'initiative et d'audace, qui se développait rapidement chez l'Anglais, trouvait à ce moment une autre carrière, encore plus dangereuse, mais plus lucrative. Des gentilshommes, proscrits pendant les luttes religieuses, s'étaient mis à exercer la piraterie dans le *Channel* et dans les « mers étroites ». Ils avaient recruté leurs équipages parmi les pêcheurs que la suppression

des jours maigres laissait sans industrie et sans gagne-pain. Ils trouvaient un refuge dans les criques sauvages de l'Irlande du sud ou dans le dangereux labyrinthe des îles Scilly. Ils s'y formaient à toutes les ruses et à tous les périls de la navigation; de là ils couraient sus aux marchands français et hollandais. Mais la chasse aux galions, étant de beaucoup la plus productive, devint l'exercice préferé des *privateers*. La reine était partagée entre le désir de les faire pendre pour garder l'amitié de Philippe et l'envie de partager leur butin. L'avarice l'emporta enfin sur la lâcheté, et, peu à peu, le duel devint inévitable. Au premier rang de ces hommes qui fondèrent la grandeur navale de l'Angleterre, brillèrent Hawkins, Drake, Frobisher. On a vu plus haut le récit de leurs actions. Il suffit de remarquer ici qu'ils ont imposé à Élisabeth comme à Philippe une politique dont ils ne voulaient pas.

L'Irlande : révolte de Shan O'Neil. — L'état de l'Irlande était alors une des plus graves préoccupations de la reine et de son conseil. L'Angleterre a mis six siècles à s'apercevoir qu'elle ne pouvait gouverner l'Irlande et ne savait pas la comprendre. Elle poursuivait alors, avec une obstination patiente, cette longue série d'expériences contradictoires où l'extrême tyrannie alterna avec l'extrême faiblesse. L'Irlande avait opposé à la Réforme une force d'inertie dont rien n'avait pu triompher. Le catholicisme, supprimé en apparence, vivait; le protestantisme, avec sa hiérarchie officielle et son *prayerbook* obligatoire, était lettre morte. Les limites du *Pale* s'étaient déplacées et rétrécies, reculant vers le sud, abandonnant à la « barbarie » la ville métropolitaine d'Armagh et la région circonvoisine. Les Anglais se raréfiaient ou étaient absorbés par cette puissance d'assimilation que possèdent les Celtes et dont la femme irlandaise, à la fois si séduisante et si vertueuse, est l'agent irrésistible. La loi Brehon, qui consacrait une sorte de communisme patriarcal et féodal, était obéie des *septs* (clans) au lieu de la *Common law* et de la *Statute law*. La coutume de *Tanistry* établissait, dans les clans, un mode de transmission de l'autorité qu'on peut définir un moyen terme entre le droit de naissance, l'adoption et l'élection, et qui avait pour objet de

choisir, dans une même famille, non le plus proche, mais le plus digne. On avait beau affubler les *chieftains* de titres anglais : ils restaient fidèles à leurs coutumes nationales et à leur caractère primitif. Leurs perpétuelles disputes rendaient toute paix impossible et toute intervention de la justice anglaise illusoire. Le Munster était sans cesse agité par la rivalité des Butlers et des Geraldines; l'Ulster était déchiré entre les O'Donnells, les Écossais d'Antrim et la famille des O'Neil, qui s'était élevée depuis un siècle.

Le gouvernement avait tenté de s'appuyer sur les O'Neil, à cause de leur force. Leur chef avait été fait comte de Tyrone et son héritier baron de Dungaunon. Mais le choix des *septs* tomba sur Shan, un autre fils du vieil O'Neil. L'assassinat débarrassa celui-ci de son concurrent, mais le baron de Dungaunon laissait derrière lui un fils mineur dont la loi anglaise prit les droits sous sa protection. Shan O'Neil ne craignit pas de se rendre à la cour d'Angleterre, pour plaider sa cause. Il y causa beaucoup d'étonnement par un curieux mélange de naïveté et d'hypocrisie, de flatterie et d'audace, d'ignorance et de génie. On tardait à décider la question de l'héritage et à le renvoyer dans son pays. Il eut recours à un expédient tout irlandais. Le jeune baron de Dungaunon ayant été massacré, il se trouva sans compétiteur et la cour d'Angleterre le laissa entrer en possession.

Une fois retourné en Ulster, son attitude changea. Elle devint tellement insolente et hostile que le gouvernement se vit obligé de le combattre. Le comte de Sussex, le lord-lieutenant, y employa de vilains moyens; il tenta, sans succès, de faire assassiner Shan O'Neil qui déployait de véritables talents militaires et remporta sur les troupes anglaises des avantages signalés. Le successeur de Sussex, sir Henry Sidney, releva le prestige des Anglais par une campagne hardie et habile dans l'intérieur du pays de Shan O'Neil. Après avoir pénétré jusqu'au fond de l'Ulster, il revint à Dublin par le Connaught; mais ses victoires demeuraient stériles. Une première tentative de « plantation » à Derry, sorte de camp retranché qui devait se transformer en une colonie militaire, réussit d'abord; bientôt la peste éclata dans le nouvel établissement et détruisit jusqu'au

dernier homme les habitants de Derry. Malgré les coups répétés qui lui avaient été portés, bien que ses châteaux de refuge fussent démantelés, ses défenseurs décimés et dispersés, Shan aurait peut-être retrouvé les moyens de lutter contre l'Angleterre, si la trahison, qui termine tous les chapitres de l'histoire d'Irlande, ne s'en était mêlée. Il avait demandé asile à ses ennemis, les Mac-Connells, et il avait été traité non en prisonnier, mais en hôte. Une querelle s'éleva pendant un repas et un coup d'épée débarrassa Élisabeth et son Conseil privé d'un de leurs plus redoutables ennemis (mai 1567).

Mariage de Marie Stuart; complots et guerres civiles en Écosse. — Ce qui avait rendu plus grave cette révolte, c'est qu'elle coïncidait avec la phase aiguë de la rivalité entre les deux reines, rivalité qui paralysait les forces d'Élisabeth, en la tenant sous la menace d'un perpétuel danger.

La politique de conciliation, pratiquée par la jeune reine d'Écosse, ne lui avait procuré que le droit précaire d'entendre la messe dans sa chapelle et de donner des bals à la française dans son palais d'Holyrood. Loin de préparer l'œuvre de la réconciliation de l'Écosse au Catholicisme, elle avait dû frapper les Gordon et affaiblir encore les restes du parti catholique. C'était Murray et Lethington qui gouvernaient en son nom et qui l'entouraient de leurs créatures. Ceux qui la servaient en apparence étaient en réalité les agents de sa cousine. Sous le nom d'ambassadeur, Thomas Randolph, le représentant d'Élisabeth, jouait le rôle d'espion, servait de centre à toutes les intrigues, soudoyait et encourageait l'insubordination. Il devenait clair pour Marie qu'elle ne serait jamais, du vivant de sa cousine, reconnue l'héritière du grand royaume, et qu'elle n'avait rien à attendre que d'elle-même.

C'est alors qu'elle songea à se créer des appuis à l'étranger. Un mariage pouvait la replacer au rang que lui avait fait perdre la mort de François II. L'union, vaguement projetée, entre elle et son beau-frère Charles IX, ne pouvait aboutir, elle le savait, à cause des sentiments que lui gardait son ancienne belle-mère. Le roi de Suède, qui prétendait à sa main en même temps qu'à celle d'Élisabeth, plaisait à son peuple et lui déplai-

sait parce qu'il était protestant. Elle rêva d'être la femme de don Carlos, enfant maladif et à moitié fou, mais qui devait réunir dans ses mains les ressources de la monarchie la plus vaste et la plus puissante qui fût au monde. Philippe jugea son malheureux fils impropre au rôle de combat que lui aurait immédiatement imposé une alliance avec Marie Stuart. Tout en refusant d'être le beau-père de la reine d'Écosse, il lui promit son amitié, ses secours, ses subsides.

Dans le même temps que ces négociations étaient poursuivies dans le plus grand secret, — c'est tout récemment qu'elles ont été révélées dans leur entier, — Élisabeth feignait de vouloir marier sa « bonne sœur ». Elle lui destinait un *nobleman* anglais : c'était déjà une façon d'accentuer les relations de suzeraine à vassale qu'elle prétendait établir, et elle faisait de cette prétention une véritable insulte en lui offrant Leicester, c'est-à-dire les restes de sa propre fantaisie. Sans paraître sensible à cette insolence, Marie se déclarait prête à épouser, avec reconnaissance, le candidat de sa cousine, s'il lui apportait en dot la reconnaissance formelle de ses droits à la succession d'Angleterre. Ni l'une ni l'autre des deux femmes n'était sérieuse : seule, la vanité imbécile de Dudley fut un moment leur dupe.

C'est alors que l'idée du mariage avec lord Darnley, caressée par sa mère, lady Lennox, et repoussée jusque-là par la jeune reine, commença à trouver faveur dans son esprit. Henry Darnley, fils aîné du comte et de la comtesse de Lennox, était le représentant d'une des deux plus grandes familles de l'Écosse, famille proscrite à la vérité, mais un trait de plume pouvait lui rendre ses dignités, ses domaines, son influence. Allié aux Stuarts par son père et par sa mère, arrière-petit-fils de Henri VII, Darnley était devenu, grâce aux intrigues des Lennox, le centre de toutes les espérances de la noblesse catholique, prépondérante dans les comtés du nord. Marie doublait sa force en confondant ses droits et son parti avec ceux de Darnley. Ces considérations trouvèrent un habile interprète dans David Rizzio, un Piémontais qui, parti de la domesticité, s'était élevé très haut dans l'estime et la faveur de Marie, assez

haut pour prendre la place de Maitland lorsque la reine changea de direction politique.

L'esprit de taquinerie et de jalousie fit encore commettre une sottise à Élisabeth. Elle ne permit pas seulement au comte Lennox de se rendre en Écosse pour y obtenir sa réhabilitation, mais elle autorisa le jeune lord, son fils, à s'y rendre aussi. Il ne lui déplaisait pas de faire voir à sa cousine ce grand garçon, à la taille élégante et frêle, au gracieux visage, pour éveiller en elle une passion qu'elle comptait frustrer et irriter en rappelant Darnley à sa cour. En effet, l'amour se joignit à la politique pour conseiller à Marie Stuart le mariage avec Darnley. Alors Élisabeth commanda à son jeune parent de repasser la Tweed. Il refusa d'obéir. Le mariage fut célébré le 9 juillet 1565. L'envoyé anglais, porteur des remontrances d'Élisabeth, fut le témoin involontaire des fêtes qui suivirent; il reçut une de ces réponses si dignes, si mesurées, si vraiment royales où Marie excellait, soit qu'elle eût tort, soit qu'elle eût raison. Ce même ambassadeur, qui avait refusé de traiter Darnley en roi, fut arrêté avant d'avoir atteint la frontière et ne put continuer son voyage qu'après avoir accepté un passeport au nom de Henri et de Marie.

Une prise d'armes était inévitable. Elle eut lieu deux mois après le mariage royal, mais Marie était prête. En faisant argent de tout, elle avait réuni quelques forces régulières; les vassaux de la couronne, restés fidèles, lui amenèrent leurs contingents. Tandis qu'elle marchait sur Glasgow avec des forces imposantes pour écraser les rebelles et les séparer d'Argyle encore hésitant, les lords de la Congrégation, par un mouvement tournant promptement et hardiment exécuté, parurent tout à coup dans Édimbourg. Les bourgeois de cette ville étaient de zélés partisans de la Réforme, mais ils étaient soigneux de leur existence comme il convient à des bourgeois. Le canon du château, dont le feu enfilait l'unique rue d'Édimbourg, les tenait sous sa perpétuelle menace. C'est pourquoi les seigneurs calvinistes, ne trouvant pas de soutien, pas même de vivres dans la capitale, reprirent le chemin des Marches occidentales. Leur petite armée fondait à vue d'œil; ils n'osèrent combattre et passèrent

sur le territoire anglais, où ils trouvèrent une hospitalité douteuse, de maigres secours clandestins et un désaveu public. En effet, c'était le moment où Shan O'Neil était le plus menaçant. La France semblait hostile; un pape énergique, Pie V, venait de monter sur le trône pontifical et se préparait à foudroyer la reine hérétique. La grande Ligue catholique dont on parlait depuis longtemps déjà, semblait près de devenir une réalité. Élisabeth céda devant la force et devant le succès. Loin de soutenir les protégés qu'elle avait, par l'intermédiaire de Randolph, encouragés à la révolte, elle écrivit à Marie une lettre presque humble dont Cecil eut à atténuer la platitude.

Au milieu même de sa victoire, Marie trouva inopinément un obstacle et un ennemi dans celui-là même pour lequel elle avait vaincu. Darnley réclamait non seulement le titre, mais tous les pouvoirs d'un roi : ce qu'on appelait la « couronne matrimoniale ». Marie, tout amoureuse qu'elle était, entendait qu'il restât le premier de ses sujets. C'est alors que Darnley entra en négociation avec ceux-là mêmes qui avaient fait la plus vive opposition à son mariage et qui venaient de tenter, sans succès, de détrôner sa femme. Une sorte de contrat (*bond*) fut signé : sorte de cérémonie qui sera renouvelée avant chaque meurtre politique et qui caractérise bien cette race encore sauvage et déjà formaliste. On arrêta le plan d'un coup d'État dont la principale victime devait être le secrétaire Rizzio. Pour colorer ce crime politique de quelque honnête apparence, Darnley dut jouer le rôle d'un mari outragé, bien que, jusque-là, personne ne se fût avisé de soupçonner des relations criminelles entre David et la reine d'Écosse [1]. Ainsi il n'hésitait pas à déshonorer la femme à laquelle il devait tout, et à faire planer un soupçon d'illégitimité sur son fils à naître. En même temps

1. C'est Élisabeth qui contribua à accréditer ce bruit par un propos mystérieux qu'elle laissa tomber dans une conversation avec l'ambassadeur de France, en l'accompagnant d'une douleur et d'une sympathie hypocrites, à la façon de Mrs Candour dans la *School for Scandal* ou de l'Arsinoé du *Misanthrope*. Plusieurs années s'écoulèrent avant que l'impudicité diabolique de Marie devint un thème favori des puritains (V. Knox, Buchanan, la *Faërie Queene* de Spenser). Le plus récent et l'un des plus sérieux parmi les historiens de Marie Stuart, Philippson montre très bien que les accusations d'adultère ne sont pas prouvées. Mais ne va-t-il pas un peu loin en se portant garant de la vertu de Marie Stuart « en toute circonstance »?

il livrait le pays aux ennemis héréditaires de sa famille et de sa foi. Maitland, Morton, Lindsay, Ruthven avaient signé avec lui; Knox était averti et approuvait. Quant à Murray, qui venait d'obtenir son pardon, toujours prudent, il ne rentra dans Édimbourg que le lendemain de l'événement pour en recueillir les fruits sans paraître y avoir trempé. Si, par impossible, le crime avait échoué, il était sauf. C'est cette précaution qui le dénonce et le condamne devant l'histoire.

C'est le soir du 9 mars 1566 que les conjurés firent soudainement irruption dans la chambre où la reine soupait avec son mari et quelques familiers, au nombre desquels le secrétaire Rizzio. Il essaya de s'accrocher aux jupes de la reine; il en fut arraché et massacré presque sous les yeux de la jeune femme qui, elle-même, courut quelques dangers. Le lendemain, prisonnière, séparée de ses serviteurs et de ses femmes, on ne lui permit même pas de paraître à une fenêtre et de se montrer au peuple d'Édimbourg, qui réclamait sa reine, par curiosité plus que par pitié, et se laissa persuader par quelques vagues paroles. Pour se tirer d'une telle situation, Marie eut recours à des artifices de femme : on l'en absout d'autant plus volontiers que ses adversaires étaient ce qu'il y a de plus vil au monde. Sur qui s'appuyer? Qui séduire? Murray ou Darnley? Elle eut avec son frère une entrevue, où il pleura. Ces larmes achèvent sa physionomie morale : il serait fâcheux qu'il ne les eût pas versées. Pourtant, Marie ne s'y fia pas; la sottise de son mari lui offrait une proie plus facile. Quarante-huit heures après l'événement, il était à ses pieds, persuadé de son amour, plein non de repentir mais de regret, car elle n'avait pas eu de peine à lui montrer qu'il avait agi contre son propre intérêt. Trois jours plus tard, le couple royal s'enfuyait nuitamment, accompagné de deux ou trois serviteurs, et galopait jusqu'à Dunbar. Bothwell, revenu d'exil et rentré en grâce, accourut avec plusieurs centaines de cavaliers au secours de sa souveraine. Bientôt elle eut une armée autour d'elle, et se vit en mesure de parler haut. Les meurtriers de Rizzio s'enfuirent et allèrent prendre en Angleterre la place qu'y avaient occupée leurs amis, les proscrits de l'année précédente.

Marie mit au monde, le 19 juin 1566, un fils qui devait être Jacques VI d'Écosse et Jacques Ier d'Angleterre. En apprenant la nouvelle, Élisabeth eut un cri de désespoir jaloux : « La reine d'Écosse a un beau garçon et moi je suis un tronc stérile (*a barren stock*) ! » Elle dut se contraindre jusqu'à féliciter sa rivale et accepta d'être la marraine du prince : ce qui était un acheminement vers la reconnaissance de ses droits éventuels. Le baptême eut lieu à Édimbourg le 15 décembre, avec une grande pompe et d'après les rites catholiques. Ce même mois vit rétablir la juridiction de l'archevêque de Saint-André. Les évêques recommençaient à percevoir leurs revenus; en beaucoup de points, la messe s'était rétablie toute seule. L'hiver de 1566 avait vu des milliers de convertis recevoir la communion dans la chapelle royale, et le temps ne semblait plus éloigné où la nièce du cardinal de Lorraine, la « très chère fille du Saint-Siège », pourrait donner audience publiquement à un légat du pape dans son palais de Holyrood. En même temps, les assassins de Rizzio avaient, presque tous, reçu leur pardon; Morton était rentré, après Maitland, qui redevenait le conseiller de la reine et qui, à partir de ce jour, ne la trahit plus que deux fois. Marie paraissait en parfait accord avec les chefs calvinistes; elle partageait, semble-t-il, sa confiance entre Bothwell et Murray. Que se passait-il et que signifiait cette nouvelle coalition d'hommes si différents et d'intérêts si contraires?

Elle signifiait que tous les partis s'entendaient momentanément contre Darnley, qui les avait tous trompés. La reine, qui avait pu croire aux solennelles assurances de son mari et garder des illusions sur la complicité du misérable dans l'assassinat de Rizzio, tint dans ses mains la preuve écrite du crime, que les autres coupables lui firent remettre. Elle fit cependant quelques efforts, plus ou moins sincères, pour rétablir la paix conjugale. Elle provoqua une explication devant le Conseil (13 septembre 1566), et ce fut encore une de ces belles scènes historiques où elle savait être admirable de simplicité touchante, de fausse franchise, de royale abnégation. Darnley, sommé par le Conseil et prié par sa femme de faire connaître ses griefs, balbutia, pour toute réponse, quelques paroles dignes d'un

enfant irrité et se retira à Glasgow chez son père. Il voulait s'enfuir au delà de la mer; on réussit, grâce à l'intervention officieuse de l'envoyé français, à l'en empêcher, parce qu'on craignait l'effet de ses propos inconsidérés sur les cours catholiques du continent. Marie fut malade, en péril de mort, à Jedburgh, dans l'automne de cette année, et il ne sut point profiter de cette circonstance si favorable à une réconciliation. Les choses en vinrent à ce point que les principaux personnages de l'Écosse, unis par un nouveau pacte, à Craigmillar, offrirent à la reine de la débarrasser de son mari, dont la présence, intolérable à elle-même, était devenue un obstacle permanent à la paix et au gouvernement du pays. La reine demanda par quel moyen on prétendait l'en défaire, ne pouvant, disait-elle, souscrire à « aucune action qui fût contraire à sa conscience et à son honneur ». Les seigneurs répondirent qu'ils se chargeaient de tout. Ainsi, de part et d'autre, on se contenta d'une demi-adhésion et de vagues assurances. Les choses restèrent dans le doute jusqu'à cette nuit du 9 au 10 février 1567 où la capitale fut réveillée par l'explosion de Kirk O'Field.

Marie fut-elle directement complice de l'assassinat de Darnley? En fut-elle absolument innocente? Entre ces deux opinions extrêmes, adoptées et passionnément soutenues par ses ennemis et ses partisans, il y a place pour une opinion intermédiaire. L'amour qu'elle avait ressenti pour Darnley avait été remplacé par le dégoût et l'aversion. Elle aimait déjà Bothwell, à cause de son dévouement, de son courage; elle l'aimait pour sa brutalité militaire et pour sa laideur même, pour cette laideur énergique et imposante qui contrastait avec le visage et les façons efféminées du vaniteux bellâtre qu'elle avait aimé. Peut-être ses désirs, ses prévisions n'allaient-elles pas au delà d'un double divorce qui l'eût délivrée de Darnley en délivrant Bothwell de sa femme. Cependant, il est difficile d'admettre qu'elle connût assez peu les hommes dont elle était entourée pour n'avoir pas pénétré leur dessein. A coup sûr elle n'entendait pas désarmer la rancune de Murray lorsqu'elle lui redisait les menaces de mort échappées, dans le tête-à-tête, à la rage impuissante du malheureux Darnley. Sans affirmer qu'elle

attira son mari dans un piège, on ne peut expliquer favorablement la conduite de Marie lorsqu'elle alla trouver Darnley, malade, chez son père, le comte Lennox, et voulut le ramener de Glasgow, où il était en sûreté, à Craigmillar où il eût été entouré de ses ennemis. Mais c'est lui-même, — il faut le reconnaître à l'encontre de l'historien Froude, — qui choisit, pour sa demeure, à Kirk O'Field, une petite maison attenante au rempart d'Édimbourg, parce que, là, il se croyait sous la protection des bourgeois de la capitale.

Quant au crime lui-même, les circonstances, longtemps mystérieuses, dont il fut accompagné, sont enfin expliquées. Les conjurés étaient partagés en deux troupes. L'une devait assassiner le roi et l'autre faire sauter la maison pour supprimer les traces du meurtre. Darnley, averti par le bruit, s'enfuit, couvert d'un manteau, avec son page Taylor. Saisis dans le jardin, on les étrangla, lui et son compagnon, avec les manches de leurs chemises. Puis, la mèche qui devait enflammer le baril de poudre placé sous la chambre du roi, étant déjà allumée par les gens de Bothwell, les meurtriers n'osèrent point reporter les cadavres dans la maison et les laissèrent dans le jardin au lieu où on les trouva. La conduite de Marie, après l'événement, prêta encore plus au soupçon. Elle n'assista pas aux funérailles de son mari, ne tenta rien pour découvrir et punir les assassins, fit, au contraire, tout ce qui était en son pouvoir, pour les protéger et les fortifier. Bothwell fut solennellement acquitté à la suite d'une parodie judiciaire où ses complices siégeaient comme juges et où il n'y eut point d'accusateur : Lennox, à qui revenait ce rôle, puisque la veuve du mort se dérobait, n'avait osé paraître à Édimbourg, au milieu du grand déploiement militaire dont s'entourait l'accusé.

Cette fois, la réprobation était unanime, en Écosse, en Angleterre et dans toute l'Europe. Les véhémentes apostrophes qu'Élisabeth adressa à sa cousine, bien qu'écrites dans un français grotesque dont l'enflure maladroite et la rhétorique incorrecte nous font sourire, n'étaient que trop méritées. La réprobation se changea en exécration lorsque Marie, enlevée par Bothwell au retour d'une visite à son fils (alors dans le

château de Stirling, sous la garde du comte de Mar), devint la femme de celui que tous nommaient hautement comme le meurtrier de son mari. Ainsi, même en cet âge de violence et de trouble, un certain sentiment moral, demeuré au cœur des foules, malgré la pression de la force et les faux enseignements du fanatisme religieux, protestait encore contre le meurtre et le faisait tourner au détriment et à la honte de ceux qui l'avaient commis ou toléré.

Une grande partie du pays se leva à l'appel des *leaders* calvinistes. Sur le champ de bataille de Carberry-hill, Marie Stuart fut abandonnée par ses troupes, qui passèrent à l'autre parti, tandis que Bothwell, réduit à ses seules forces et ne pouvant lutter en rase campagne, courait se réfugier à Dunbar. Faite prisonnière, elle entra à Édimbourg, non en reine, mais en criminelle, sous le feu des menaces et des vociférations. Elle ne sauva sa vie qu'en signant son abdication, et Murray, qui avait échappé aux graves responsabilités des derniers événements par une absence volontaire, revint de France pour prendre et exercer la régence. A peine y était-il installé qu'il était paralysé par d'inconcevables intrigues d'Élisabeth, qui semble n'avoir jamais consenti au succès de personne, ni respecté l'exercice d'aucune autorité, hors la sienne.

Le 2 mai 1568, Marie Stuart réussissait à s'échapper du château de Lochleven où elle était prisonnière. Bientôt elle se trouvait au milieu d'une armée formée par les Hamilton que l'ambition politique avait amenés à embrasser sa cause. Mais cette armée était mal commandée; elle fut mise en déroute à Langside (13 mai), et trois jours après, la reine, traversant le Solway, mettait le pied sur le sol anglais. Décisive et fatale démarche, d'où date une captivité de dix-huit ans, aboutissant à l'échafaud de Fotheringay. Durant ces dix-huit ans, elle allait être, chaque jour, un danger et une protection pour Élisabeth. D'une part, elle devenait le centre et l'inspiratrice de tous les complots catholiques. De l'autre elle servait d'otage entre les mains de la reine d'Angleterre et faisait obstacle aux prétentions d'un ennemi bien plus redoutable, de Philippe d'Espagne.

II. — Puritains et catholiques.

Marie prisonnière d'Élisabeth; complots de Northumberland et de Norfolk. — Il était de l'intérêt d'Élisabeth et il était dans son caractère de s'ériger en arbitre dans la querelle entre la reine d'Écosse et ses sujets révoltés. Elle chargea d'abord trois nobles anglais de connaître de l'affaire à York, où se rendirent les principaux personnages de l'Écosse. Mais le bruit se répandit que le duc de Norfolk, le premier de ces trois commissaires, avait des vues sur la main de la reine qu'il devait juger. Aussitôt Élisabeth évoqua ce procès devant elle et devant son Conseil privé. Là furent produites publiquement, pour la première fois, les fameuses *lettres de la Cassette*, qu'on prétendait avoir été saisie, sur un serviteur de Bothwell, Dalgleish, et qui furent, à ce qu'il semble, composées ou travaillées par un faussaire habile, dans la maison et sous l'inspiration de Morton[1]. Élisabeth n'osa s'appuyer sur ces lettres qui portent avec elles et en elles la preuve manifeste de leur fausseté; encore moins osa-t-elle permettre à Marie Stuart de comparaître en personne et de discuter avec ses ennemis. Tous ses actes semblent avoir été dictés par la terreur intime de se trouver en relation directe et comme en comparaison publique avec la reine d'Écosse. Elle n'ignorait pas que toute calomnie laisse des traces. Contente d'avoir donné la parole aux adversaires de Marie et de lui avoir fermé la bouche, elle mit fin à cette procédure en déclarant que rien n'était prouvé ni contre la reine d'Écosse ni contre les nobles révoltés.

A Carlisle, à Sheffield, à Tutbury, Marie continuait à vivre et à agir en reine : chassant à courre, donnant des audiences,

1. L'opinion la plus vraisemblable c'est que les lettres de la Cassette renferment des passages qui sont de la main de la reine. C'étaient des notes politiques, destinées peut-être à passer sous les yeux du Conseil. On en aurait fait des lettres d'amour en y intercalant les passages où elle exprime, avec une répugnante effronterie, sa passion pour Bothwell en même temps que ses intentions homicides contre Darnley. Ce genre de manipulation était dans les habitudes du temps; il donnait lieu à un métier lucratif où des hommes instruits, mais peu scrupuleux, exerçaient leurs talents. Désormais il n'est pas possible à un historien sérieux, à un honnête homme d'invoquer les *Casket letters*.

correspondant avec ses sujets et avec les princes étrangers, auprès desquels elle conservait des agents diplomatiques. Ses secrétaires, français et anglais, n'étaient occupés qu'à traduire et à chiffrer les lettres qu'elle dictait. Elle avait retrouvé sa dignité, son sang-froid et ce don de séduire qui faisait de tous ceux qui l'approchaient des serviteurs passionnés. Elle sentit très vite ce que la persécution et le malheur ajoutaient à cette séduction de mélancolique prestige; elle sut s'en parer, s'en envelopper avec beaucoup d'art et de grâce. Les effets de sa présence en Angleterre ne tardèrent pas à se faire sentir.

On peut dire que le Conseil privé et le pays entier se divisaient en quatre partis. Les catholiques d'action voulaient délivrer la reine de vive force, la mettre sur le trône en la mariant à don Juan d'Autriche. Les protestants intransigeants souhaitaient qu'on la remît aux Écossais, qui en eussent promptement débarrassé Élisabeth, ou qu'on la tînt dans une étroite captivité. Les catholiques modérés disaient tout haut qu'il fallait rétablir Marie sur son trône d'Écosse, la marier au duc de Norfolk et reconnaître ses droits à la succession. Les protestants modérés se ralliaient à cette solution, qui leur paraissait propre à rétablir la paix dans le présent et à assurer, pour l'avenir, la réunion des deux couronnes. Ainsi se forma dans le sein du Conseil une majorité qui, par un vote formel, conseilla à la reine de marier sa cousine à un *nobleman* anglais. Le nom de ce *nobleman* n'était pas prononcé, mais il était dans toutes les pensées et dans toutes les conversations.

La Chambre des communes, qui, bien qu'issue de l'élection, ne représentait pas les diverses opinions, mais seulement une infime et ardente minorité puritaine, endossait toutes les idées des ultra-protestants si elle ne les dépassait. Cette assemblée favorisait les prétentions de lady Catharine Grey, sœur cadette de lady Jane Grey et descendante de Henri VII par sa grand-mère, la duchesse de Suffolk. Cette jeune femme étant morte à la Tour, où elle était détenue, les sympathies du parlement se portèrent sur un autre héritier possible, le comte de Huntingdon. Tandis qu'un professeur de droit, Thornton, avait essayé de réfuter les prétentions de Marie Stuart sur le terrain juri-

dique, un membre du parlement, Dalton, avait flétri la reine d'Écosse, en pleine chambre, avec cette sombre véhémence biblique qui, pendant un siècle, allait devenir familière aux Anglais. Élisabeth avait fait emprisonner Dalton et Thornton, bien qu'au fond leur thèse fût loin de lui déplaire. Ces faits se passaient avant l'abdication de Marie; les dispositions du parlement à son égard ne s'adoucirent pas lorsqu'elle fut sur le sol anglais. Quant à Élisabeth, elle s'enveloppait de tant de feintes et de réticences, de tant de caprices réels ou affectés; ses craintes, ses menaces, ses pitiés et jusqu'à ses colères avaient si peu de fondement et de sincérité que ceux-là qui la connaissaient le mieux et la servaient le plus fidèlement s'y perdaient eux-mêmes et commençaient à éprouver cet étrange malaise qui, vers la fin du règne, se changea en profonde lassitude, en mortel dégoût.

Cette description de l'état des esprits et ce dénombrement des partis étaient nécessaires pour faire comprendre l'échec des complots catholiques tentés en faveur de Marie Stuart. Lorsque les violents du parti levèrent l'étendard, ils ne furent pas suivis par la grande masse de leurs coreligionnaires. Et quand les modérés se décidèrent à agir, il était trop tard : le parti d'action avait perdu son avant-garde et son élite. En effet, les comtes du Nord, Northumberland et Westmoreland, ayant pris les armes avec leurs vassaux, eurent la joie de voir célébrer la messe une dernière fois dans la cathédrale de Durham, mais n'arrivèrent pas à temps devant Tutbury pour s'emparer de Marie Stuart qui avait été, sous bonne escorte, transférée à Coventry. Après la dispersion finale de leurs partisans, Westmoreland réussit à gagner le continent; Northumberland se fia à l'hospitalité des *borderers* écossais. Plus tard il fut vendu 2000 livres à l'Angleterre et exécuté. Norfolk, qui avait laissé écraser ses amis, perdant enfin l'espoir de voir son ambitieux projet de mariage approuvé par sa souveraine, entra ou crut entrer, par l'intermédiaire d'un banquier intrigant appelé Ridolfi, dans une vaste conspiration que favorisaient le pape et le roi d'Espagne. Il eut le sort de Northumberland; il le devança même sur l'échafaud (1572); après quoi les catholiques anglais se tinrent en repos pendant dix ans.

Cependant l'Écosse était livrée à une inextricable confusion. La tentative de pacification qui avait suivi le départ de Marie n'avait pas abouti : preuve manifeste qu'elle était bien loin d'être la seule cause des discordes. Murray ayant été assassiné par Hamilton de Bothwelhaugh, Lennox, qui lui succéda, fut tué, également, dans une échauffourée de nuit. La régence, après avoir passé aux mains du comte de Mar, échut enfin à Morton. Les derniers défenseurs de Marie, renfermés dans le château d'Édimbourg, furent réduits par l'artillerie anglaise en 1573. Ces défenseurs étaient Kirkcaldy, jadis l'intime compagnon de John Knox, et Maitland, qui avait tant de fois trahi sa souveraine. Ces deux noms disent la versatilité des hommes et le désordre des idées. Kirkcaldy fut pendu et Maitland échappa à la corde par une mort naturelle qui survint à propos. Knox avait expiré l'année précédente et Bothwell, prisonnier en Danemark, racontait aux compagnons de ses dernières débauches que Marie était innocente puisqu'il avait usé de la magie pour la séduire. Sauf Morton, qui était réservé à l'échafaud, tous les acteurs du drame avaient disparu; ils avaient été usés par les événements ou s'étaient dévorés entre eux.

Les prétendants à la main d'Élisabeth. — Dès la première session de son premier parlement, Élisabeth avait été respectueusement suppliée de prendre un époux parmi les princes de la chrétienté qui demandaient sa main. Cette « respectueuse supplication », qui se reproduisit d'année en année avec une insistance croissante, irritait Élisabeth tout autant qu'aurait pu le faire une insolente injonction. Le dilemme où elle était placée était celui-ci : ou se marier, ou régler la succession en désignant son héritier. Or Élisabeth n'entendait faire ni l'un ni l'autre. Elle avait l'horreur du mariage, sans qu'on puisse dire si c'était la femme ou la reine qui en avait la plus grande défiance et la plus vive aversion. Mais elle n'en convenait pas et joua la même comédie, la comédie des fiançailles, pendant un quart de siècle, avec une persévérance et un plaisir d'autant plus grands que, si elle détestait le mariage, elle adorait le *courtship*, c'est-à-dire la période des madrigaux et des présents. Elle donna successivement des espérances au

roi de Suède, au roi d'Espagne et à son cousin l'archiduc Charles, au roi de France Charles IX et à ses deux frères Anjou et Alençon. De tous ces princes, un seul était protestant, mais d'une sorte qui ne plaisait pas aux Anglais : on le soupçonnait de tolérance, crime monstrueux à cette époque. Les négociations avec l'archiduc Charles semblèrent près d'aboutir. Élisabeth s'en servait comme d'épouvantail lorsque le parlement la serrait de trop près. Dans une de ses harangues où les grossièretés anglaises alternaient avec les citations latines, elle menaça ses fidèles communes de prendre un mari « qui ne serait pas de leur goût ». Mais elle n'eût jamais réalisé cette menace, n'étant folle et brave qu'en paroles, et quand, après de longs pourparlers, la cour d'Autriche perdit patience et la mit en demeure de s'exécuter, elle donna la religion comme prétexte pour élever des objections qu'elle savait insurmontables. En vieillissant elle croissait d'audace à ce jeu. Elle flirta avec Alençon non par ambassadeurs, mais en personne et, si l'on ose dire, corps à corps. Elle avait près de cinquante ans lorsqu'elle dansait devant le prince, caché derrière un rideau transparent, lorsqu'elle lui essuyait les yeux, au moment du départ, avec son propre mouchoir et lui permettait d'en faire une relique. Des phrases, des cajoleries et des grimaces, c'est tout ce que la vieille fille romanesque voulait de l'amour, et il est certain qu'elle n'eut jamais sérieusement la pensée d'épouser Leicester, en qui elle eût craint de trouver un autre Darnley. Un jour qu'elle se promenait sur la Tamise dans sa barque royale avec son Robin et l'évêque de Quadra, ambassadeur d'Espagne et fieffé conspirateur, qui souriait à leur liaison avec une perfide bonhomie, Dudley se risqua à dire : « Nous avons ici un prêtre : il n'a qu'un mot à dire et nous serons heureux[1]. » La reine sourit et se tut. Si séduisants ou si intelligents que fussent les hommes dont elle était entourée, elle ne subit point de domination, elle resta libre et maîtresse.

Politique religieuse; les puritains. — L'évolution politique de l'Angleterre et de l'Espagne s'était accomplie en dix

1. Ce mot fait bien voir combien les frontières des différentes communions chrétiennes étaient encore mal définies.

années et semblait toucher à une crise. La France, affaiblie par ses dissensions civiles et religieuses, cessait d'être l'ennemi national. L'Espagne s'était mise à la tête du catholicisme européen et l'Angleterre, dont sa situation insulaire faisait une citadelle, prenait peu à peu sa vraie place à la tête de la coalition protestante. Les déprédations des *privateers* précipitèrent le cours des choses et mûrirent rapidement la situation. Philippe répondit à ces pirateries en saisissant dans ses ports les marchandises et les vaisseaux des Anglais. Ce fut comme un premier essai de blocus continental qui ne devait pas mieux réussir à son auteur que celui dont notre siècle a été le témoin. A Da Silva, ambassadeur pacifique et même sympathique, succéda don Gerau de Espes, qui se plongea dans les complots de Norfolk et de ses amis et s'efforça de répondre à la saisie de la *treasure fleet* des Pays-Bas en mettant la main sur un large convoi de vaisseaux marchands, chargés de produits anglais, qui, trouvant Anvers fermé, avaient pris l'habitude de chercher à Hambourg un débouché commercial et un marché. On a vu l'échec de Norfolk. Don Gerau fut enfermé à la Tour et renvoyé à son maître. Les relations diplomatiques furent suspendues, mais il n'y eut pas de rupture, et, pendant la longue accalmie qui suivit, Élisabeth essaya de reprendre à l'intérieur comme à l'extérieur la politique de neutralité entre les deux religions, qu'elle croyait la plus profitable et la plus sûre. Seulement cette neutralité, de bienveillante, se fit défiante et hautaine; elle consista à surveiller étroitement et à frapper au besoin les deux partis.

Il n'y a aucune trace de fanatisme ni d'hypocrisie chez Élisabeth, sauf tout à la fin, dans le *Golden-Speech*. Cette femme qui mentait en amour, en politique et en tout, ne se donnait pas la peine de feindre en matière de religion. Elle traitait ses évêques de « drôles » (*knaves*) et leur témoignait un mépris que, d'ailleurs, pour la plupart, ils méritaient bien. A l'un d'eux, elle disait en jurant : « C'est moi qui vous ai fait, et pardieu! je vous défroquerai s'il me plaît! » Elle interrompait le doyen de Saint-Paul au milieu d'un sermon et le rappelait à son texte comme on rappelle un chien à sa niche. Ayant à

remercier la femme du primat Parker, dont elle venait de recevoir l'hospitalité, elle feignait de ne savoir comment l'appeler. « Demoiselle (*mistress*), elle n'osait, et dame (*madam*), elle ne pouvait. » Le mariage des prêtres lui paraissait abominable, surtout quand les dignitaires de la nouvelle Église cherchaient à transformer en propriété familiale quelque parcelle des biens ecclésiastiques. De son côté, à chaque changement de titulaire, elle rognait, au profit de la couronne, quelque morceau de ces mêmes biens et laissait les évêchés vacants aussi longtemps qu'elle pouvait pour en percevoir les revenus.

Elle soupirait vaguement après les croix abattues, après les cierges disparus de l'autel. Surtout elle regrettait dans le catholicisme un précieux auxiliaire du pouvoir absolu des rois. Mais ni cet attrait des pompes extérieures du culte romain, ni ce goût des théories politiques qui s'y associaient, ne prévalurent sur ses intérêts immédiats. Le Saint-Siège, désespérant de faire admettre un légat en Angleterre, lança une sorte de déclaration de guerre sous la forme d'un bref (1562) : à quoi il fut répondu, l'année suivante, par un premier bill du *Test* pour exclure des fonctions publiques ceux qui n'auraient pas accepté, sous serment, la suprématie spirituelle de la reine. Puis vint la bulle de Pie V qui déliait les sujets d'Élisabeth de leur allégeance envers la reine et que John Felton osa clouer à la porte de l'évêque de Londres. C'est alors que les papistes commencèrent à être étroitement surveillés et que la loi d'uniformité, jusque-là si tolérante, se fit peu à peu tracassière. Mais, en prenant ces précautions pour sa sûreté, Élisabeth n'entendait pas favoriser l'autre parti extrême, celui des puritains, en qui elle pressentait des ennemis plus dangereux encore.

Pendant le règne de Marie, un certain nombre d'Anglais avaient cherché refuge sur le continent, et quelques-uns avaient recueilli, à Genève même, l'enseignement de Calvin et de ses disciples. A leur retour, la Réforme commence véritablement en Angleterre; elle pénètre dans les couches profondes et, de quasi-luthérienne, elle se fait franchement calviniste. Elle n'avait été jusque-là qu'un schisme : elle devient une foi. Au lieu d'être imposée par une volonté tyrannique, elle prend

racine dans l'âme populaire, qu'elle refait d'après un nouveau type. De ce temps-là date l'indomptable esprit d'indépendance et d'initiative auquel l'Angleterre moderne doit une partie de sa grandeur; du même temps date le bigotisme répugnant, l'hypocrisie, le *cant*, le jargon biblique, dont on ne trouve aucune trace avant le XVIe siècle. La Bible redevient pour les puritains le livre par excellence, le livre unique; elle est pour eux ce qu'elle a été pour les Hébreux, effectivement et réellement, une littérature tout entière, une civilisation, un monde, à part, d'idées et de sentiments où ils s'enferment. Les enfants, élevés dans la Bible, sont plus juifs que chrétiens, mais demeurent Anglais. Car l'exclusivisme religieux se greffe sur l'exclusivisme insulaire. L'état d'âme de ce groupe d'hommes nous est parfaitement connu par les livres étonnants de Philip Stubbes, de Stephen Gosson et de quelques autres. Moitié sermons, moitié pamphlets, on est surpris d'y trouver beaucoup de juste satire, beaucoup d'humour, de bonne foi et de bon sens mêlé à beaucoup de sauvagerie et d'absurdité.

Il y avait, dès lors, parmi les puritains, deux courants, de force très inégale. Les uns en voulaient surtout à l'épiscopat, dont la puissance leur semblait s'être accrue d'une façon monstrueuse depuis les premiers temps de l'Église; ils rêvaient une église démocratique, élective, qui contrôlerait les mœurs de la vie privée, en attendant qu'elle prît en main la direction de la société politique : sorte de théocratie républicaine dont le monde n'avait pas encore vu d'exemple, si ce n'est dans la ville de Calvin. Les autres, doux anarchistes, inclinaient à la suppression de toute église, et laissaient l'homme en tête à tête avec Dieu dans la solitude du for intérieur. Selon eux, si quelques hommes avaient une mission spéciale pour l'enseignement et la conduite des âmes, c'est de Dieu qu'ils la tenaient, non de l'investiture royale ou du vote populaire. Les premiers de ces puritains devaient être l'origine des *presbytériens*; les seconds, après s'être appelés les *Brownistes* et les *séparatistes*, devaient se perpétuer et se multiplier dans les *indépendants*. Leurs tendances sont si opposées qu'on n'a point de peine à prévoir leur conflit qui déchirera le *Commonwealth*. Ce qui étonne, c'est

qu'ils aient pu quelquefois marcher d'accord. L'œil d'Élisabeth, plus perçant que celui d'aucun de ses conseillers lorsqu'il s'agissait d'un danger naissant ou d'une limitation possible pour sa prérogative royale, démêla, avant les puritains eux-mêmes, ce qu'il y avait dans leur doctrine et surtout dans leur esprit, de menace contre la monarchie. Lorsque Stubbes, à qui le bourreau venait de couper une main, saisissait son chapeau avec la main qui lui restait et l'agitait en criant : « Vive la reine! » cette manifestation de loyalisme ne la touchait pas. N'étaient-ils pas les contempteurs acharnés des arts, des plaisirs élégants et de la culture classique qu'elle aimait? N'empiétaient-ils pas sur son autorité, spirituelle et temporelle? Ne faisaient-ils pas obstacle à sa politique de conciliation et de paix?

Un professeur de Cambridge, Cartwright, essaya de jouer en Angleterre le rôle que Knox jouait en Écosse. C'était un esprit triste et dur, mais il n'avait point les talents ni l'ascendant du réformateur écossais et, d'ailleurs, les circonstances étaient bien différentes. Cependant le parlement, gagné d'avance à ses idées, eût volontiers prêté l'oreille à ses admonitions. Le successeur de Parker sur le siège archiépiscopal de Canterbury, Grindal, laissa les puritains s'organiser. Les ministres de certains comtés formèrent entre eux des assemblées périodiques, qu'on nommait *prophesyings*; ils s'y exerçaient à la discussion théologique. Ces embryons de synodes donnèrent de l'ombrage à l'autorité royale. La reine disgracia Grindal, le remplaça par Whitgift, qui mit fin aux *prophesyings* et inaugura une politique de répression. Les *high commission courts*, instituées en 1583, fonctionnèrent avec vigueur contre les *recusants* de toute espèce. Le mouvement puritain se terra, pour ainsi dire, et poursuivit sa propagande dans l'ombre. En 1588 et 1589, l'Angleterre fut couverte de pamphlets imprimés en secret et signés du nom symbolique de Martin Marprelate. On rechercha les auteurs de ces écrits, qui dénonçaient avec fureur les évêques, et on en découvrit quelques-uns. Un ministre fut pendu; d'autres moururent en prison. Cartwright fut privé de sa chaire et réduit au silence. En 1593, une loi sévère frappa les puritains, et particulièrement la seconde forme du puritanisme qui a été

définie plus haut. Les *Brownistes* (on les appelait ainsi du nom de leur chef) durent renoncer à l'expression publique de leurs opinions ou quitter le royaume. En même temps que l'Église officielle affermissait son autorité par la force, elle trouvait à propos un théoricien et un interprète dans un de ses membres, l'honnête Hooker, qui, en écrivant sa *Politique ecclésiastique*, répandit sur elle un air de décence, de noblesse et de raison. Le premier âge militant du puritanisme était fini et il devait se passer un très long temps avant que les partisans de ces doctrines essayassent de s'organiser en dehors de l'Église. Mais leur esprit se glissa dans le corps social, pénétra la *Gentry* campagnarde et les classes commerçantes, accomplit silencieusement, en un demi-siècle, l'évolution morale qui prépara la révolution politique.

Progrès du parlement sous Élisabeth. — On a vu que le Conseil privé représentait assez fidèlement les opinions des partis. De là l'importance de ses discussions qui lui donnent, parfois, l'apparence d'une assemblée représentative moderne. Pendant ce temps, le parlement, livré aux puritains, ne traduit que les opinions d'une très petite fraction de la nation. Mais cette fraction est destinée à devenir la majorité. Bien d'autres causes contribuent à augmenter le prestige du parlement. D'abord la tyrannie de Henri VIII en a fait son instrument favori, l'a associé à tous ses actes arbitraires. La tourmente passée, ces abus de pouvoir resteront des droits permanents aux mains des élus de la nation. Le parlement n'oubliera pas qu'il a été appelé à changer la forme de la religion, qu'Élisabeth elle-même lui doit son titre de reine et de chef de l'Église, et jusqu'à la reconnaissance de sa légitimité. Aussi les Lords et les Communes ne craignent-ils pas de s'immiscer dans la question du mariage et du règlement de la sucession. La reine se fâche et les rebute. Doucement, humblement, le parlement s'obstine. Un de ses membres est jeté en prison et le speaker reçoit l'ordre de ne pas laisser les choses aller plus loin. Sur quoi les Communes demandent respectueusement « à délibérer sur leurs libertés ». La reine transforme son ordre en une « requête », à laquelle le parlement défère sans tarder. Mais

quoiqu'il reçoive, en quelque sorte, à genoux l'annonce de sa victoire, ce n'en est pas moins une victoire. Dorénavant, que le roi donne des ordres au speaker, ce sera une énormité constitutionnelle, un crime d'État à la pensée duquel tous les bons Anglais frissonneront.

On voit apparaître, à demi indistincts, dans les « journaux », encore incomplets de la Chambre des communes, ces pressentiments de Pym et de Hampden qui s'appellent Dalton, Strickland, Paul et Peter Wentworth. Ce ne sont pas des *leaders*, ce sont plutôt des indépendants, des isolés, qui, à un moment donné, expriment la pensée générale et parlent plus nettement que les autres. Suivant les cas et l'humeur du jour, la Chambre les soutient ou les abandonne. Quelquefois, effrayée de leur hardiesse, elle les emprisonne elle-même (comme elle fait pour Peter Wentworth en 1576); mais, par là même, elle affirme un de ses droits.

A bien regarder ce parlement, il n'est plus composé des mêmes personnes qu'autrefois. Le goût de la vie publique se répand. Non seulement on n'est plus obligé de frapper d'amende le député récalcitrant qui néglige de se rendre à Westminster, mais l'indemnité parlementaire tombe en désuétude parce qu'elle n'est plus nécessaire. Cela prouve qu'une nouvelle classe d'hommes, auxquels leur position de fortune assure l'indépendance, occupe les sièges des *knights of the shires*, et même ceux des *burgesses* des bourgs royaux, autrefois dévolus à des marchands et à des artisans. Désormais, pour représenter un bourg, il n'est plus indispensable d'y résider et d'y exercer une profession. Ces gentlemen qui se chargent des intérêts de la classe bourgeoise et marchande les défendent avec plus d'énergie, ont le verbe plus haut que leurs prédécesseurs. Pour s'assurer des soutiens dévoués dans le parlement, le gouvernement crée en grand nombre des bourgs nouveaux; mais c'est une ressource temporaire : l'esprit d'indépendance et de discussion s'emparera peu à peu de ces sièges inféodés à la cour et en fera ses places fortes.

La Chambre des communes essaie d'entrer, de plain-pied, dans le gouvernement des choses de la religion. Elle ne réussit

qu'à demi dans cette tentative. Elle obtient, en 1569, la stricte exécution de l'Acte d'uniformité et l'observation des 42 articles, définitivement réduits à 39. Mais lorsqu'en 1593 elle veut toucher au *Prayer Book*, la reine se fait apporter le projet de bill et le supprime. Le parlement est plus heureux en matière financière et commerciale. Telle mesure, dont les conséquences sont d'abord inaperçues et qui ne semble attester que la soumission et la bonne volonté des représentants de la nation, prépare pour l'avenir des précédents où s'appuiera un indomptable esprit de résistance. En accordant au gouvernement d'Élisabeth, dès le début du règne, le droit de *tonnage and poundage*, c'est-à-dire les droits d'importation sur certains produits étrangers, la Chambre des communes usurpe, par cette concession, un droit considéré jusque-là comme régalien par les légistes de la couronne. Le droit de voter les douanes est ainsi assimilé au droit de voter les taxes. Charles Ier paiera cher ce don de joyeux avènement que la fille de Henri VIII accepte en souriant.

La gestion financière du gouvernement d'Élisabeth laissait peu de place à la critique; elle était exceptionnellement habile et intègre. La reine avait renoncé à presque toutes les mauvaises pratiques des règnes précédents, notamment à l'altération des monnaies et à la perception des *benevolences*. Avec les revenus des *Crownlands*, ceux des évêchés vacants ou des terres confisquées, ses parts de prise dans les pirateries de ses marins, et quelques emprunts auprès des banquiers étrangers, elle suffit pendant de longues années aux besoins de ses budgets annuels, qui n'atteignirent jamais un demi-million de livres sterling et se maintenaient, d'ordinaire, entre trois et quatre cent mille livres. En tout, pendant les quarante-cinq années de son règne, elle reçut du parlement vingt subsides et trente-neuf *quinzièmes*, se montant à une somme de trois millions de livres. Elle remit à son peuple quelques-uns de ces subsides, votés par précaution et rendus inutiles par sa politique pacifique ou par sa façon lucrative de faire la guerre.

Mais, vers la fin du règne, les charges augmentèrent. Guerre avec l'Espagne, sur terre et sur mer, guerre aux Pays-Bas,

guerre en Irlande. Des énormes sommes prêtées au duc d'Alençon, aux États de Hollande, à Henri IV, bien peu de chose rentra au trésor royal. La reine, d'ailleurs, en vieillissant, devenait plus facile avec ses favoris. Or, pour les enrichir, elle avait à sa disposition un dangereux moyen dont avaient largement usé les deux premiers Tudors : la concession des monopoles. A partir de 1580, ces monopoles se multiplièrent; au commencement du XVII[e] siècle, il existait des monopoles sur les raisins secs, le fer, le sel, la poudre, les cartes, les cuirs de veau, les pelleteries, les poteries, les verreries, la potasse, le plomb, l'acier, l'eau-de-vie, le vinaigre, le charbon de terre, l'huile de baleine, le papier, l'empois, l'étain, le soufre, les brosses, le salpêtre, les lisières de drap, pour l'importation des laines d'Espagne et des laines filées d'Irlande, pour le transport des canons de fer, de la bière, de la corne et des cuirs, et pour la vente ou la fabrication de bien d'autres denrées. Quand la liste de ces privilèges fut lue devant les Communes, une voix cria hardiment : « A quand le monopole du pain? » et ce mot fit frissonner ceux qui l'entendirent. La discussion qui s'ensuivit fit le jour sur ces pratiques désastreuses et sur leurs résultats. La lutte engagée entre la couronne et le parlement se termina d'une façon inopinée. La reine qui, peu d'années auparavant, avait interdit l'examen de ces questions aux membres du parlement comme n'étant pas dans la sphère de leurs attributions ni « dans la limite de leur entendement (*within the compass of their understanding*) », céda cette fois de très bonne grâce et remercia publiqûement ses fidèles Communes pour l'avoir éclairée sur un abus dont elle ignorait l'étendue et les funestes conséquences. De là un nouvel accès d'attendrissement entre la souveraine et son peuple, des protestations, des larmes de joie et d'enthousiasme. Le parlement n'en avait pas moins pris pied sur les trois domaines prohibés : *matters of religion*, *matters of state*, *matters of commerce* (1601). Il ne s'en laissa plus chasser.

Derniers efforts des catholiques. — Vers 1580, se forma contre Élisabeth un péril qui la menaça de plusieurs côtés à la fois. L'ascendant catholique était en recrudescence à travers

toute l'Europe. La Ligue, si longtemps désirée, était une réalité, et les Guise en étaient l'âme. La prisonnière de Tutbury s'y associait par toutes ses intrigues, et diverses circonstances semblaient favoriser ses espérances. Jacques VI atteignait sa majorité nominale et, les pouvoirs du régent Morton ayant pris fin, des personnages tout différents s'emparaient de l'esprit du jeune roi en le flattant de l'idée qu'il allait échapper à une tyrannique tutelle et régner par lui-même. C'étaient deux aventuriers qui avaient dans les veines quelques gouttes de sang royal : Esme Stuart, comte d'Aubigny, bientôt créé duc de Lennox, et le colonel Stuart, plus tard comte d'Arran. On leur prêtait le dessein de rétablir en Écosse la hiérarchie catholique. En même temps, dans les ports d'Espagne, se préparait sous l'inspiration directe du pape, avec les ressources et l'assentiment plus ou moins avoué de Philippe II, une sorte de croisade qui devait soulever l'Irlande. L'Angleterre elle-même, où le souvenir de la vieille foi commençait à s'effacer, était tirée de sa torpeur par l'apparition des émissaires de Rome qui parcouraient le pays, sous divers déguisements, prêchant la désobéissance à l'Acte d'uniformité. Ce sont ceux que le peuple et les documents du temps appellent les prêtres de séminaire (*seminary priests*). Transfuges d'Oxford ou de Cambridge, ils avaient enseigné dans les collèges de Douai et de Reims; les plus jeunes y avaient été élevés. La plupart appartenaient à la Compagnie de Jésus. Au premier rang de cette milice qui entreprenait de reconquérir l'Angleterre au catholicisme, brillaient Allen, Parsons et surtout Campian qui, en ses jours de gloire universitaire, avait charmé Élisabeth par la grâce fine et l'élégance classique de son compliment.

L'orage éclata donc partout à la fois. L'expédition préparée sous les auspices de Grégoire XIII fit voile pour l'Irlande, où elle portait un légat du pape. C'était un réfugié anglais, Sanders, le violent et peu véridique historien du schisme, qui, en cette circonstance, paya de sa personne avec un rare courage. La petite troupe, qui ne dépassait pas mille hommes, prit terre à Dingle et construisit un fort dans la presqu'île de Smerwick pour en faire sa base d'opérations. Mais les *kernes* irlandais ne savaient

ce qu'on voulait dire lorsqu'on leur parlait de persécution religieuse, puisque la Réforme n'existait que de nom dans leur pays. On eut grand'peine à attirer le comte de Desmond dans la révolte. Aussitôt qu'il y entra, les Butlers, ennemis héréditaires des Geraldines, ayant à leur tête le comte d'Ormond, prirent les armes pour aider les Anglais. Acculés à Smerwick, les Espagnols furent pris et massacrés; le légat était parvenu à quitter l'Irlande. Desmond, traqué dans les bois comme une bête fauve, fut à la fin trahi par un des siens, surpris, la nuit, au fond de sa cachette et assassiné. La répression fut atroce; le pays couvert de sang et de ruines, systématiquement dépeuplé. Alors commença cette série de cruautés qui ont rendu à jamais le nom anglais odieux à l'Irlande (1579-1582).

Le gouvernement ne se défendit pas avec moins d'énergie contre la propagande des « prêtres de séminaire ». L'un des deux chefs de cette mission, Parsons, réussit à se soustraire aux bourreaux; Campian, saisi dans la chambre secrète d'une maison de campagne où il venait de prononcer un sermon, fut torturé, condamné pour crime de haute trahison et mis à mort avec quelques-uns de ses jeunes compagnons. Les passions religieuses, au XVI[e] siècle, n'eurent pas de plus pure ni de plus intéressante victime que le Père Campian. Jusqu'au bout, il protesta de son dévouement à la reine : « Ma croyance, dit-il à ses juges, est mon seul crime puisque vous m'offrez ma grâce si j'assiste au prêche une seule fois. » De leur côté, les ministres déclaraient ne frapper en lui et en ses compagnons que les soldats d'un prince étranger qui attaquait la reine d'Angleterre par les armes et avait prononcé sa déchéance. Élisabeth affirmait son désir de respecter la liberté religieuse de ses sujets au moment même où les échafauds se dressaient à Tyburn et où des centaines de catholiques étaient jetés en prison pour refus de paraître au service protestant. Quoi qu'il en soit, la vigueur des mesures prises, sans arrêter tout à fait la propagande catholique, paralysa le mouvement et le rejeta dans la voie des complots. Aucun ne devait aboutir.

En Écosse, la contre-révolution parut d'abord réussir. Morton, dépossédé, forma une conspiration pour rentrer au

pouvoir. Élisabeth, qui l'encouragea en secret, s'empressa de le désavouer lorsqu'il eut échoué et souffrit que son protégé portât la tête sur l'échafaud. Le duc de Lennox osa rétablir le siège archiépiscopal de Saint-André, dont le dernier titulaire avait été exécuté. Mais, devant l'explosion de colère qui suivit, il se sentit trop faible pour le rôle qui l'avait tenté; il s'enfuit en France, où il mourut, tandis que son complice, Arran, continuait la lutte. Arran reprit la personne du roi aux lords protestants, fit mettre à mort leur chef, Gowrie, et redevint pour un moment le maître de la situation. Mais il se souciait peu des intérêts religieux, ne visait qu'à consolider son crédit et à augmenter ses biens en tenant la balance entre les deux partis. Bientôt se dessina et grandit une nouvelle influence, celle du Master of Gray [1]. Ce nouveau conseiller, ennemi implacable de Marie Stuart, était imbu des idées de la Réforme. Il se mit, en quelque sorte, au service d'Élisabeth et, par ce moyen, reprit l'œuvre de Maitland et de Murray : l'union des deux peuples et des deux couronnes, cimentée par la communauté de religion.

Exécution de Marie Stuart. — L'existence de Marie Stuart était le principal obstacle à cette politique; sa mort devait en assurer le triomphe.

Cette femme si énergique éprouvait alors une lassitude qui ne semble nullement feinte. Elle n'attendait plus rien du lent et sombre politique de l'Escurial; elle commençait à connaître son propre fils, en qui elle retrouvait, doublée de mensonge et de rouerie, l'âme égoïste et lâche de Darnley. Sous la garde jalouse d'un geôlier puritain, sir Amyas Paulett, sa captivité se fit plus étroite et sa santé s'en ressentit, en même temps qu'elle était affectée par l'insalubrité du lieu où elle était condamnée à vivre. Elle reconnaissait son impuissance et s'avouait vaincue. Elle était prête à signer ce qu'on voudrait pourvu qu'on lui permît d'aller, dans quelque lointain couvent, se faire oublier et vivre en paix les jours qui lui restaient. C'est ce moment que choisirent Élisabeth et ses conseillers pour l'attirer dans un piège et lui porter le dernier coup. Une troupe de

1. On donne en Écosse le titre de *master* à l'héritier de certaines seigneuries.

jeunes fous, dont le chef, Anthony Babington, n'avait ni intelligence ni réel courage, avaient formé le projet d'assassiner la reine et de délivrer Marie pour la placer sur le trône. On fournit perfidement à la reine d'Écosse les moyens de communiquer avec eux, et on la tenta, cette fois encore, par l'espoir de la liberté et le mirage de la couronne. Jusqu'à quel point céda-t-elle à la tentation? Ne méditait-elle que sa propre évasion, ou approuvait-elle l'assassinat de sa rivale? C'est une question à laquelle il est difficile de répondre, car il n'est guère possible de découvrir aujourd'hui si les intermédiaires qui la trahissaient, usant des chiffres dont ils avaient la clef, n'ont pas modifié dans un sens compromettant les lettres dont ils étaient chargés. Les dépositions arrachées aux secrétaires de la reine d'Écosse ont peu de valeur et les grands légistes modernes sont d'avis que, dans le dernier procès de Marie Stuart comme dans les procédures de 1568 et de 1569, aucune des règles tutélaires de la justice anglaise n'a été observée. Babington et ses complices, y compris le jésuite Ballard, dont l'énigmatique figure défie les historiens, avaient subi en septembre 1586, dans toutes ses particularités les plus atroces, le supplice des criminels convaincus de haute trahison. L'automne de la même année vit juger et condamner Marie Stuart, à Fotheringay, par un tribunal composé des pairs du royaume. C'est le ministre Walsingham qui régla les détails de ce procès dont il avait réuni les éléments frauduleux. Marie refusa d'abord de reconnaître la compétence de ses juges, mais se décida à user de l'occasion suprême qui lui était donnée de déployer ses grands dons d'esprit et sa royale personne devant ces hommes, les principaux du royaume, dont un changement de fortune aurait fait ses dévoués sujets et qui, pour la plupart, étaient ses secrets partisans. Ils la condamnèrent par peur, probablement avec la conviction que la sentence ne serait pas exécutée. Elle le fut, cependant, le 8 février 1587, dans la grande salle du château de Fotheringay. Marie montra dans cette scène finale une simplicité, une grandeur, une science des effets tragiques qui n'a pu être dépassée et qui a fait plus pour elle, aux yeux de l'imagination populaire et auprès de l'histoire, que le plus

habile ou le plus ardent des plaidoyers. Elle fit de son échafaud un piédestal d'où elle apparaît à la postérité.

A son tour, Élisabeth donna au monde un spectacle où le grotesque le disputait à l'odieux. Elle feignit une surprise et une colère sans bornes en apprenant que l'ordre signé de sa main avait été exécuté et que la justice avait reçu son cours. Elle aurait souhaité qu'un de ses serviteurs, agissant sans ordre et qu'elle eût pu désavouer, la débarrassât par un acte de violence de la captive de Fotheringay. Mais une exécution régulière, dont elle portait la responsabilité aux yeux de tous les princes de l'Europe, l'épouvantait. Elle se répandit encore une fois en paroles injurieuses et malsonnantes contre les membres du Conseil. Le secrétaire Davison, auquel elle avait remis le *death-warrant*, fut jeté à la Tour et passa de longues années en prison.

L'Armada. — Quoi qu'elle pût dire ou penser, — et, selon toute apparence ses pensées n'étaient guère d'accord avec ses paroles, — Marie était morte à propos et à temps pour Élisabeth. Après lui avoir longtemps servi d'otage et de jouet, son existence n'était plus pour elle qu'un danger sans compensation. Maintenant que Jacques VI inclinait définitivement vers le protestantisme, c'est à Philippe II que revenait la direction du parti dont Marie avait été l'espérance et l'inspiration. Dès lors le catholicisme, identifié avec une puissance étrangère et ennemie, perd toute popularité, et le patriotisme, chaque jour grandissant, lui porte les derniers coups. Quiconque le professe ou le sert est mauvais Anglais. C'est pourquoi on rencontre dans les rangs de l'armée et de la flotte qui tiennent tête, l'année suivante, à l'Armada, à commencer par l'amiral Howard, beaucoup d'hommes qui étaient demeurés longtemps attachés à l'ancienne foi et qui, dorénavant, imposeront silence à leurs sentiments intimes. Lorsque les débris de la grande croisade, échappés aux tempêtes, aux écueils, à la barbarie des Écossais et des Irlandais, font enfin voile vers les ports d'Espagne, on peut dire qu'ils emportent avec eux, définitivement vaincu, annihilé pour un siècle, le catholicisme anglais.

III. — Le changement des idées et des mœurs.

Aspect de la société nouvelle; ses conditions économiques. — Lorsqu'on essaye de se représenter Élisabeth telle que l'apercevait son peuple, on a d'elle une vue toute différente et on commence à comprendre pourquoi elle a paru grande aux contemporains, pourquoi elle est restée grande dans l'histoire. Ses roueries diplomatiques, ses fourberies, ses mensonges, cette parcimonie sordide qui refusait des munitions et des vivres à ses marins victorieux, les affamait et les paralysait dans leur triomphe ou leur marchandait les médicaments destinés à guérir leurs glorieuses blessures, toutes ces vilenies et ces petitesses qui, une à une, sont venues à notre connaissance à mesure que les archives de l'Europe ont livré leurs secrets, étaient alors inconnues, sauf des ambassadeurs et des ministres. Ceux-ci, découragés, pleins d'amertume, se réfugièrent parfois dans une inaction triste et boudeuse, moitié retraite, moitié disgrâce; mais ils cachèrent jusqu'au bout leur déception. La nation n'en sut rien : elle voyait Élisabeth parée des exploits de Drake et de Hawkins, du bon renom que lui valait la sage administration de lord Burghley. Son avarice devenait une admirable et prévoyante économie, lorsqu'elle rendait les subsides votés par le parlement. Et quand elle criait impérieusement dans le Conseil : « Pas de guerre, mylords! » c'était, croyait-on, l'amour du peuple et non l'intérêt personnel qui parlait par sa bouche. Ainsi s'ébauchait une légende où il entrait un peu de justice et beaucoup d'illusion.

Un grand changement se faisait dans les mœurs, dans les usages de la vie, dans la distribution de la richesse et dans l'organisation du travail, dans les rapports des classes entre elles et des individus entre eux, dans la nature des idées et dans l'emploi des facultés intellectuelles. Si la Réforme n'avait consisté qu'à réduire le nombre des mystères et des sacrements et à arracher quelques pages du rituel romain pour en faire un *Prayer Book*, elle n'aurait pas marqué si fortement

le caractère et la civilisation des Anglais. Mais elle eut, dans le domaine des idées comme dans celui des faits, des conséquences durables qui, lentement, devinrent visibles, à mesure que la société nouvelle réussit à se fonder, à s'asseoir.

Avec la Réforme, le grand fait du XVIe siècle est la colonisation de l'Amérique espagnole et l'afflux des métaux précieux, rapportés du nouveau monde dans l'ancien. Bien peu de cet or américain, malgré les brigandages des marins, s'est détourné vers les coffres des sujets d'Élisabeth. Sous ce règne on ne frappe que 11 000 livres d'or contre 107 000 d'argent. Toutefois l'avilissement des métaux à travers toute l'Europe se fait sentir aussi en Angleterre. Le prix de toutes les denrées augmente tandis que le loyer de la terre reste très peu élevé. L'historien le plus compétent en matière économique, Thorold Rogers, caractérise ainsi cette période : « *high prices and low rents.* » L'Angleterre, au lieu de se sentir plus riche, se sent plus pauvre. Elle est poussée à produire, forcée au travail par cet appauvrissement plus apparent que réel, par les besoins de jouissance et de luxe[1] qui grandissent toujours après une révolution intellectuelle, par le vide qu'ont laissé en disparaissant les communautés religieuses. Hôpitaux, auberges, écoles, ponts et routes, tout est à créer ou à refaire sur un plan et avec des moyens nouveaux.

Un troisième fait important (et celui-là découle de la Réforme), c'est la révolte des Pays-Bas. Les Flamands persécutés pour leur religion couvrent d'établissements industriels et commerciaux les comtés de l'Est. La ruine d'Anvers fonde la grandeur de Londres. En 1570, Thomas Gresham ouvre le *Royal Exchange*. A la mort d'Élisabeth, il n'y a pas encore un Anglais établi sur un seul coin de terre hors de l'Europe, et pourtant les « marchands-aventuriers » ont frayé la route à l'expansion coloniale. Pour la première fois on voit coopérer à la même œuvre ces trois puissantes choses : l'esprit de négoce, l'esprit de curiosité et d'aventures, l'esprit de propagande religieuse.

1. Ce besoin de luxe et de confort est très marqué. Les lois somptuaires qui fixaient le costume des différentes classes et rendaient visibles à l'œil les démarcations sociales, cessent d'être rigoureusement observées. On voit, dans les plus

Une classe, celle des *noblemen* et des *gentlemen*, est entièrement renouvelée. La vieille noblesse a été décimée par la guerre étrangère et la guerre civile, achevée par les échafauds de Henri VIII. Une noblesse nouvelle prend sa place, pleine de sève et de jeunesse, décidée à défendre la Réforme qui l'a enrichie, comme, en France, les acquéreurs de biens nationaux ont défendu la Révolution.

Une autre classe disparaît : celle des *yeomen*, qui formait une sorte de bourgeoisie rurale. Les plus riches, ceux qui ont étudié dans les *grammar schools*, s'élèvent par quelque charge municipale, obtiennent du Collège héraldique des armoiries (comme le père de Shakespeare) et se confondent avec les *gentlemen*. Les autres, appauvris, incapables de comprendre leur temps, de le suivre dans son mouvement ascensionnel, restent en arrière et rentrent dans les rangs du peuple. La guerre, ce puissant moyen de culture et de civilisation, ne vient plus, périodiquement, ennoblir et élargir leur esprit. Ils ont beau méditer les *Cinq cents recettes de bonne culture* de Thomas Tusser : l'agriculture ne « paie » plus, et déjà les champs de blé se raréfient, l'Angleterre est envahie par les prairies. L'âge des *high prices* et des *low rents* est favorable au fermier, désastreux pour le propriétaire. La petite industrie locale, domestique, qui faisait de la maison du yeoman un monde à part suffisant à tous ses besoins, est tuée par la grande industrie, par le développement du commerce extérieur et les monopoles. Les yeomen sont les victimes des grands faits économiques qui viennent d'être signalés et qui constituent un progrès pour l'Angleterre prise en masse.

Quant au bas peuple, il n'a encore ni voix ni pensée. Cette obligation du travail, qui est une nécessité du temps, c'est sur lui qu'elle pèse. Dès 1562, une loi, complétée vers la fin du règne (5 et 39, Élisabeth), soumet à une discipline précise, minutieuse et sévère les capitaines et les soldats de cette armée

humbles maisons, des cheminées et des fenêtres, garnies de vitres. Sur les toits la tuile et l'ardoise remplacent le chaume. L'usage des bas se généralise, ainsi que celui des lits de plume, jusque-là réservés aux femmes en couches. Les *yeomen* de l'âge précédent couchaient avec la tête sur un billot de bois couvert d'un morceau de drap; leurs fils réclament des oreillers. (Voir Philip Stubbes, *The Anatomy of Abuse*, et les curieux ouvrages de Strutt sur les vieilles mœurs anglaises.)

du labeur, c'est-à-dire la nation tout entière. La loi commençait par faire table rase de trente-quatre statuts antérieurs, dont le plus ancien était le fameux *statute of labourers* (23, Édouard III). Tout en les abrogeant, elle n'en détruisait pas les principes; au contraire, elle les affirmait et les poussait à leurs dernières conséquences.

Ce statut oblige toute personne qui ne possède pas quarante shillings de revenu à s'employer dans le métier où elle a été élevée. L'engagement doit être d'un an. L'ouvrier qui cesse son travail sans motif valable est punissable de cinq livres d'amende et d'un mois de prison; s'il frappe son maître, il est emprisonné pour un temps qui ne peut être moindre d'un an. Celui qui quitte sa ville ou sa paroisse sans certificat est passible de la prison; il est passible du fouet s'il est porteur d'un faux certificat. De son côté, le maître doit, lorsqu'il renvoie un employé, le prévenir un trimestre d'avance. Dans le courant de l'année, il ne peut le congédier sans une enquête et un ordre signé de deux magistrats.

Dans leur réunion trimestrielle (*quarter sessions*), les *justices of the peace* établissent le tableau des salaires pour le district, avec le nombre des heures de travail suivant les âges, les saisons, la nature des industries, ainsi que la quotité des amendes. Ce tableau est enregistré en chancellerie [1], approuvé par le sheriff du comté et affiché partout. Chaque *justice of the peace* reçoit cinq shillings d'indemnité par jour de présence, mais il est frappé d'une amende de 10 livres s'il est absent à la *rating session*. Ceux qui ne se conforment pas au tableau officiel des salaires sont punis de pénalités graduées : dix jours de prison et cinq livres d'amende pour le patron qui donne des gages au-dessus du tarif légal; vingt et un jours de prison pour l'ouvrier qui les reçoit.

La même loi règle dans ses menus détails la durée et les conditions de l'apprentissage industriel. Elle enjoint à tous ceux qui n'ont point de métier de travailler aux champs; elle institue ce qu'on pourrait appeler le service agricole obligatoire. Elle

1. L'acte 39 Élisabeth supprime la nécessité de l'enregistrement en chancellerie.

défend aux citoyens de passer d'une paroisse ou d'un comté dans une autre paroisse ou dans un autre comté sans autorisation, sauf au temps de la moisson. Un acte spécial, en 1572 (15, Élisabeth), renouvelle les lois atroces de Henri VIII contre les vagabonds, au nombre desquels sont rangés les comédiens. A la seconde récidive, cet acte prononce la mort. Édicter des peines aussi draconiennes contre la mendicité et le vagabondage, contre les *valiant and sturdy beggars*, c'était s'engager à faire vivre ceux qui étaient incapables de subvenir à leur propre existence. Le devoir universel du travail a pour corollaire l'assistance publique. Mais les *guildlands* et les *churchlands*, qui étaient, en réalité, les biens des pauvres, avaient été confisqués. Qui allait nourrir les infirmes, les orphelins, les vieillards? On fit appel à la charité individuelle, qui demeura sourde. C'est alors que fut établie (43, Élisabeth) la *taxe des pauvres*.

Ces lois nous permettent de nous représenter le village anglais tel qu'il était au XVIe siècle et tel qu'il est resté pendant deux siècles et demi : une ruche d'où les frelons sont exclus, un groupe laborieux et isolé, sous la tyrannie patriarcale du *squire*, qui a pour premier ministre le recteur de la paroisse. Peu d'idées, point d'horizon, nulle indépendance; une profonde sécurité, avec quelque bonheur pour ceux qui se soumettaient, — c'était l'immense majorité, — et, surtout, beaucoup plus de dignité morale que la servitude ne semble en comporter.

Mouvement intellectuel : fin de la scolastique. — Pendant que le peuple travaille de ses mains, les hautes classes ne restent pas oisives, et le mouvement des idées, dans la nouvelle société issue de la Renaissance et de la Réforme, dépasse, en vitesse comme en puissance, le progrès matériel. L'horizon s'est soudainement élargi comme au sortir d'une prison. Les sources du sentiment religieux rouvertes et coulant à flots, la civilisation antique enfin comprise, expliquée par ses vrais interprètes, un monde nouveau, au delà des mers, offrant aux imaginations et aux entreprises un champ qui semble indéfini, toutes ces causes réunies donnent à l'esprit une activité qu'il n'avait pas connue depuis de longs siècles. L'imprimerie accélère la circulation des idées. Il est vrai que des ordonnances

restrictives, dans les dernières années du siècle, limitent la liberté d'imprimer à Londres, à Oxford et à Cambridge, la soumettent à la juridiction de l'archevêque de Canterbury et de l'évêque de Londres, au contrôle de la compagnie des *Stationers* (dont quelque vestige a duré jusqu'à notre temps); mais les précautions même qu'on prend contre cette puissance nouvelle indiquent quelle place elle avait déjà conquise dans les mœurs. D'ailleurs c'est contre les puritains que sont tournées les prohibitions administratives. Pratiquement, la presse est libre pour quiconque ne touche ni à la religion ni à la politique.

Les écrivains sont devenus nécessaires, et cette nécessité sociale d'une littérature est un des caractères du temps. La société du règne d'Élisabeth est avide de science en même temps qu'elle est altérée d'émotion et de plaisir : elle demande aux écrivains de satisfaire ces deux besoins. La scolastique est ruinée, le *trivium* et le *quadrivium* sont déchus, mais rien ne les a encore remplacés. On a brûlé *Duns Scot* dans le grand quadrangle d'Oxford, mais que fera l'esprit de sa liberté reconquise? C'est beaucoup, sans doute, de lire Platon dans le texte, mais Platon ne répond pas à toutes les questions, à toutes les curiosités ardentes des hommes de 1580. Un jeune avocat de Grays Inn, fils du *lord-keeper* Nicholas Bacon et neveu de William Cecil, songe à tout cela pendant les loisirs que lui font la malveillance de son oncle et l'inaction trop fréquente de la Chambre des communes, dont il est membre. Il est plein de l'antiquité; Homère est pour lui une seconde Bible, que, peut-être, il a feuilletée plus volontiers que la première. Mais, tout nourri qu'il soit d'hellénisme, c'est vers l'avenir que vont ses pensées. Il écrit l'*Advancement of learning*, qui ne verra le jour qu'en 1605, sous le règne suivant; il y prépare, à la fois, une nouvelle classification et une nouvelle méthode pour les sciences expérimentales, jusqu'alors abandonnées aux charlatans.

L'euphuïsme. — Les romans de chevalerie, les exploits du roi Horn et du Chevalier Vert ont perdu leur charme. L'amour devient complexe et subtil dans des âmes qui sont elles-mêmes subtiles et complexes. Il se complaît à s'étudier lui-même et, pour se traduire dans ses mille nuances contradictoires, se

crée une langue singulière, toute de métaphores et d'antithèses. C'est Lyly qui donne l'exemple dans son *Euphuès*, accueilli avec transport, imité et copié partout et sans cesse pendant vingt ans. On n'a vu dans l'*euphuïsme* qu'un jargon prétentieux; c'était toute une psychologie, vraie et profonde par certains côtés. Shakespeare, qui s'est moqué de l'euphuïsme, a commencé par en subir l'influence, il en a dégagé les éléments sains et rejeté le reste au néant.

Sydney et Spenser. — Philip Sydney, l'auteur de la *Defence of Poesy* et de l'*Arcadia*, Edmund Spenser, l'auteur de la *Faëry Queene*, sont deux amis, que leurs sympathies rattachent à la partie la plus ardente des protestants. Mais cette tendance puritaine n'ôte rien à la grâce chevaleresque du premier, ni à la poétique rêverie du second. L'âge d'Élisabeth a son épopée dans la *Faëry Queene*, où revit, sous forme allégorique, à travers les infinis détours d'une fantaisie intarissable, le duel des deux religions et des deux reines, tel qu'il devait apparaître à un protestant convaincu et à un sujet enthousiaste d'Élisabeth. Spenser est comme une voix enchanteresse qui vient d'une lointaine solitude. Une partie de son existence s'est usée dans l'œuvre impossible de la colonisation de l'Irlande. Son genre de vie comme sa nature d'esprit le portaient à marquer son œuvre d'un sceau personnel, et ce n'est pas à lui qu'il faut demander le secret des émotions de son temps. S'il est un phénomène littéraire qui traduise l'état moral sous Élisabeth, c'est assurément le drame, qui en est le produit direct et spontané et qui, à son tour, réagit puissamment sur les idées et les sentiments. Aussi la naissance du drame est-elle un des grands faits sociaux de ce règne.

Naissance du drame : Shakespeare. — Avant 1580, tout le théâtre des Anglais consistait en une collection de vieux Mystères (*Miracle plays*) et quelques Moralités allégoriques (*Moral plays*) un peu plus modernes. Bale avait écrit des Mystères protestants, plates et violentes satires, sans ombre d'intérêt dramatique. Une tragédie, imitée de Sénèque, *Ferrex et Porrex*, et deux ou trois comédies de collège, écrites par des professeurs et qui ressemblaient à de médiocres traductions de

Plaute, complétaient cet humble répertoire. Il y avait encore quelques sujets comiques qu'on se transmettait pour servir de canevas à des farces improvisées. On goûtait beaucoup les *dumb shows*, les *pageants*, tableaux muets ou processions costumées, qui reparaissaient, dans certaines villes, au retour de certains anniversaires.

Si pauvres que fussent ces spectacles, embellis par le classicisme universitaire ou pénétrés de la grosse gaieté du peuple, ils charmaient à la fois la foule et les grands. On a vu les comédiens proscrits comme vagabonds par l'acte de 1572; mais les seigneurs les prenaient sous leur protection, leur donnaient leur livrée et leur nom. On citait les comédiens de M. l'amiral, les comédiens du comte de Warwick, ceux du comte de Leicester, ceux de lady Essex; enfin les comédiens du *lord-chanbellan*, qui, à l'avènement de Jacques, passèrent au service du roi. Dans les fastueux voyages (*progresses*) d'Élisabeth à travers le pays, dont Nicholls nous a laissé le récit, il n'y avait point de fête mémorable sans une représentation scénique. Les comédiens étaient souvent mandés à Whitehall et à Greenwich, comme en font foi, d'année en année, les comptes du *master of the revels* (sorte de surintendant des menus plaisirs). La corporation de Londres leur fermait les portes de la Cité; les Universités les chassaient comme « corrupteurs de la jeunesse »; mais, sauf la minorité puritaine, toute la nation était pour eux et avec eux. Les comédiens, — ceux du moins qui avaient, comme Burbadge et Alleyn, l'esprit de conduite et d'économie, — firent de rapides fortunes. Un premier théâtre fut établi à Blackfriars (1578). Puis deux autres à Shoreditch, de l'autre côté de la Cité; d'autres encore à Southwark, sur la rive droite de la Tamise, et à Newington Butts, au nord de la ville [1]. Tout le monde s'en mêlait : les petits chanteurs de la chapelle royale comme les écoliers de Saint-Paul et les étudiants des *Inns of Court* ou des *Inns of Chancery*.

Ainsi il y avait déjà un public, nombreux et enthousiaste, des

1. Le *Globe*, le premier théâtre construit spécialement pour servir aux représentations dramatiques et qui servit de modèle aux autres, ne fut ouvert qu'en 1595.

acteurs et des théâtres : comment le drame ainsi appelé, ainsi désiré, ne fût-il pas venu? Il naquit des éléments grossiers et disparates qui ont été énumérés plus haut, et qui entrèrent en fusion dans l'atmosphère enflammée de passions religieuses, d'émotions guerrières et d'idées nouvelles; il grandit avec une rapidité extraordinaire et, en moins de dix ans, passa des premiers balbutiements de l'enfance à la pleine maturité du génie.

Les Anglais virent tant de choses en ces grandes et terribles années 87 et 88! Ils passèrent par les extrêmes de l'horreur, du danger et du triomphe. Le drame vibra de toutes ces sensations tumultueuses et les traduisit, en les exagérant parfois jusqu'à la démence. Greene, Peele, Nash, Kyd, Marlowe parurent presque en même temps : parvenus ou déclassés, acteurs, auteurs, poètes, pamphlétaires, qui s'enivrent ce soir en compagnie d'un Essex, d'un Southampton, demain avec les mariniers et les portefaix du port. A ce groupe, bientôt dévoré par la hâte fiévreuse de produire et de jouir, succède un second, puis un troisième. Ben Jonson, étudiant, soldat de fortune, puis écrivain, prend sa place à l'écart parce qu'un rayon de l'antiquité classique l'a touché et ne le quittera plus. En 1587, un jeune homme, fils d'un bourgeois à demi ruiné de Stratford-sur-Avon, est venu se mêler aux acteurs de Blackfriars. Il retouche de vieilles pièces et en écrit de nouvelles. Ce sont des comédies, imitées des modèles anciens, ou des « histoires », comme celles dont Marlowe a donné un premier modèle dans son *Édouard II*. On ne le regarde encore que comme un homme d'esprit et un habile homme. Mais après la publication de *Lucrèce*, de *Vénus et Adonis*, sa place est marquée parmi les plus grands poètes. C'est alors que son âme créatrice se donne l'essor. Ni puritain, ni catholique, sa philosophie ne va pas jusqu'à la révolte et jusqu'à la colère, comme chez Marlowe; mais elle l'élève à ces hauteurs d'où le génie rit des systèmes et pleure sur les hommes. En lui, comme en une vivante synthèse, se fondent les deux races dont l'heureux antagonisme a fait l'Angleterre. C'est par lui qu'elle prend conscience d'elle-même et c'est encore en lui qu'elle se cherche et se retrouve lorsqu'une éclipse passagère ou une influence exotique met en péril ses tendances

nationales. Shakespeare est l'Anglais par excellence. Pour nous, il est encore autre chose : la rencontre de l'esprit médiéval et de l'esprit moderne, la conciliation des deux écoles, réaliste et idéaliste, qui divisent et quelquefois déchirent la littérature. Son théâtre, c'est la vie, sous toutes ses formes passées et présentes, la vie dans sa multiplicité et sa variété indéfinies; au-dessus d'elle, la poésie qui la domine et l'éclaire. Certes Shakespeare dépasse de la tête tous les hommes de son temps; pourtant il demeure un homme du XVIe siècle, et par lui, mieux que par tout autre, on peut juger combien fut grand l'âge où il a vécu.

Révolte en Irlande ; Essex ; mort d'Élisabeth. — La génération d'hommes d'État qui avaient servi Élisabeth pendant les trente premières années de son règne disparaît dans les dix années qui suivent la perte de l'Armada. Lord Burghley est remplacé dans les conseils d'Élisabeth par son fils, Robert Cecil, qui, avec un caractère différent, continue les mêmes traditions. La place que Leicester avait occupée dans le cœur de la reine est âprement disputée par sir Walter Ralegh et par Robert Devereux, comte d'Essex. Si Élisabeth, à trente ans, a paru ridicule par ses coquetteries, que dire de la vieille femme à la face longue et ridée, aux dents noires, à la gorge desséchée que nous représentent les descriptions de l'ambassadeur français Hurault de Maisse et du voyageur allemand Hentzner (1598), de ce squelette chargé de bijoux que la parure rend hideux et qui veut encore des compliments et des caresses? C'est par des vers brûlants, par des flatteries insensées, en jouant le délire et le vertige de la passion, qu'Essex et Ralegh fondent leur crédit. Une expédition heureuse contre Cadix avait fait croire à de grands talents chez le comte d'Essex; il pensa trouver en Irlande une belle occasion de les déployer et il y arriva plein de rêves ambitieux, un peu à la façon de César partant pour soumettre les Gaules. Un neveu de Shan O'Neil, sur lequel les Anglais croyaient pouvoir compter parce qu'il avait été élevé au milieu d'eux, avait mis, sans scrupules, au service de la cause irlandaise les connaissances et les talents qu'il avait acquis auprès des maîtres de l'Irlande. Par une coïn-

cidence rare avant cette époque, et qui ne s'est pas souvent renouvelée depuis, le nord et le sud de l'Irlande se soulevèrent en même temps. Hugh O'Neil, plus politique que son oncle, sut intéresser au mouvement le sentiment religieux des catholiques et négocia avec Rome aussi bien qu'avec l'Escurial. Un premier succès, dû à un accident, avait démoralisé les troupes anglaises et porté très haut le prestige militaire du chef de l'Ulster.

C'est à ce moment qu'Essex parut sur la scène. La reine, surmontant son avarice, ne lui avait marchandé ni les moyens ni les hommes. Il amenait avec lui un magnifique état-major de gentilshommes, 20 000 mille hommes d'infanterie et 2000 de cavalerie. Il laissa fondre cette belle armée, que décimèrent la maladie et la désertion, perdit le temps favorable à l'action, et en vint à des négociations secrètes qui sentaient la trahison. Blâmé par la reine, il revint sans ordre, pour se justifier, et eut à rendre compte de tous ses actes devant le Conseil privé. On le dépouilla de quelques-unes de ses dignités, mais il est probable que sa disgrâce n'eût été que temporaire s'il ne s'était engagé dans une folle conspiration dont le but reste mal défini. Il était en correspondance avec le roi d'Écosse et intriguait avec plusieurs princes du continent. Il faisait des promesses aux catholiques, mais s'appuyait principalement sur les puritains. Au-dessus de ces éléments disparates planait un rêve confus de régénération sociale, né de cette fièvre qui brûlait les intelligences et où se réflétaient, peut-être, par avance, les songeries d'Hamlet et de Prospero. Tout cela aboutit à une prompte et misérable fin. Dénoncé à la reine et sommé de comparaître devant le Conseil, il aima mieux monter à cheval avec ses amis et parcourut les rues, persuadé que la populace, dont il était l'idole, se soulèverait à sa voix. Mais rien ne répondit à son appel. Il fut arrêté, conduit à la Tour et jugé. C'est Francis Bacon, son protégé et son ami, qui fit, en volontaire, le métier d'accusateur public et demanda aux pairs la tête d'Essex. La condamnation à mort fut prononcée, et la reine, après de longues hésitations, consentit à l'exécution de son favori (25 février 1601).

Cependant l'énergie et l'intelligence de Mountjoy, qui avait pris la place d'Essex, rétablirent en Irlande l'autorité de la métropole. En vain, l'Espagne prêta à l'insurrection 4000 soldats réguliers qui débarquèrent dans le Kerry et occupèrent Kinsale. Ils furent bientôt obligés de capituler et de reprendre la mer. Hugh O'Neil se soumit, et le terrain fut déblayé pour cette fameuse « plantation » de l'Ulster qui ne s'établit pas sans d'affreuses cruautés, mais qui transforma l'aspect et l'esprit de tout le nord de l'île.

La soumission du comte de Tyrone fut le dernier succès d'Élisabeth. Elle touchait au terme et ses derniers jours furent tristes. L'imagination de quelques historiens a voulu colorer cette fin d'une sorte de sombre grandeur. La vérité est que, chrétienne de bouche et païenne d'esprit, elle craignait la destruction. Peut-être un vague et superstitieux remords des existences sacrifiées à sa sûreté se mêla-t-il en elle à la terreur de nouveaux complots. Lorsqu'elle paraissait en public, la canaille de Londres, qui ne pouvait lui pardonner la mort d'Essex, avait cessé de l'acclamer. La génération de 1558 n'était plus; l'Angleterre puritaine de 1603, avec un froid et silencieux mépris, la regardait descendre, dernière de sa race, dans cette tombe où finissaient les Tudors.

Son courage, qui n'avait jamais été que l'inconscience du danger et la foi en son étoile, l'abandonna. Elle couchait avec une épée nue à son côté et, de la pointe, sondait la tapisserie qui entourait son lit. Son goût effréné de la toilette disparut tout à coup et elle cessa de prendre soin de son corps. Son intelligence, si active et si prompte, s'assoupit dans une sorte d'hébétement contemplatif d'où elle sortait brusquement pour gronder et injurier ses ministres ainsi qu'elle eût fait de petits garçons désobéissants. Comme si elle redoutait de raccourcir son règne d'une heure, mourante, elle ne désigna son successeur que par un geste accompagné de quelques mots incohérents, et elle expira le 24 mars 1603 (nouveau style : 3 avril).

BIBLIOGRAPHIE

Sources. — Les sources, en quelque sorte officielles, pour l'étude du règne d'Élisabeth sont : 1° le *Statute Book*; 2° les *Journals of the houses of parliament*, 1580-1601, qui portent le nom de Symonds d'Ewes et celui de Townshend; 3° les traités dont le texte se trouve dans Rymer's *Fœdera*; 4° les *Calendars of State papers*, avec les excellentes préfaces du Dr Brewer et de Gairdner; 5° les *Acts of the Privy Council*, 1558-1570 (Londres, 1894) [1]; 6° les archives des différentes capitales. On trouvera de nombreux extraits de la correspondance diplomatique de Philippe II et de ses agents dans les six derniers volumes de l'*History of England* de **Froude**, qui a dépouillé les papiers de Simancas. Les archives de Bruxelles et de Vienne ont été mises à contribution par **Kervyn de Lettenhove**. Enfin, **Martin Philippson**, le plus récent et, peut-être, le plus judicieux des historiens de Marie Stuart, a exploré les papiers du Vatican. Pour la période correspondante de l'histoire d'Écosse, lire les *Calendars of State papers* (*Scotland*), et les lettres de Marie Stuart publiées par le prince **Labanoff** et par **Teulet**. Les documents relatifs à l'histoire religieuse se trouvent encadrés dans l'*History of the puritans* de **Neal**, et dans les *Annals of the Reformation* de **John Strype**, Londres, 1709, qui sont complétés par ses vies de **Parker**, **Grindal** et **Whitgift**. On connaîtra l'esprit et la doctrine des puritains en lisant les écrits de **Philip Stubbes** et de **Stephen Gosson** (*The Anatomie of Abuse* et *The School of abuse*) ainsi que les nombreux extraits des *Marprelate pamphlets*, donnés par **Maskell**, dans son *History of the Marprelate controversy* (Londres, 1845). On complétera cette vue de la polémique religieuse en lisant *The History of the Reformation* de **John Knox** [2], ainsi que les ouvrages contemporains de **Leslie**, évêque de Ross, et de **Georges Buchanan**, qui, sous le nom d'histoires, ne sont, à vrai dire qu'un plaidoyer et un réquisitoire.

En regard des pamphlets puritains, il faut placer ceux de leurs adversaires, les partisans du théâtre. La vie des gens de lettres et des acteurs apparait sous deux aspects tout opposés dans les confessions de **Greene** (*A groat's worth of wit bought by a million of Repentance*, Londres, 1596) et dans les lettres d'**Alleyn**, le fondateur de Dulwich, à sa femme et à son beau-père (citées par **Payne Collier** dans ses *Memoirs of the principal actors in the plays of Shakspeare*).

Le livre d'**Edmund Spenser**, *A view on the State of Ireland*, écrit en 1596, imprimé en 1633, fait connaitre non seulement l'état moral et social de l'Irlande à la fin du XVIe siècle, mais les idées des conquérants sur les vaincus et les plans de colonisation qui germaient dans certaines têtes.

Parmi de nombreux ouvrages descriptifs, ceux qui donnent le mieux l'aspect de la capitale sous Élisabeth sont l'*Itinerary* du voyageur **Hentzner** (1598) et le *Survey of London* par l'antiquaire **Stow** (1603). Nous possédons également une description de l'Angleterre, comté par comté, dont **Camden** est l'auteur : *Britannia sive florentissimorum regnorum Angliæ, Scotiæ et Hiberniæ*, etc., *chorographica descriptio* (1594).

Ces différents livres forment une seconde classe de témoignages qui souvent altèrent les faits, soit par malice, soit par préjugé, soit par ignorance, mais qui sont vrais en ce qu'ils nous rendent les passions dont étaient animés leurs auteurs, ou l'état de la science dans leur temps.

1. On trouvera encore un grand nombre de lettres d'Élisabeth dans *Elizabeth and her times*, par Th. Wright, 2 vol. Lond., 1838.
2. Le premier livre a paru en 1587; la première édition complète est de 1644.

Ouvrages modernes. — Histoires générales et monographies. — Un système historique qui n'est plus le nôtre, le respect exagéré des personnes royales et l'ignorance d'un grand nombre de faits qui nous sont maintenant connus ôtent beaucoup de valeur à l'histoire de **Hume**, mais on le lira encore avec fruit en ce qui touche les progrès de la puissance parlementaire. **Hallam** (*Constitutional history of England*) est un juge ferme et modéré, **Froude**, un incomparable narrateur. Mais le guide le plus sûr est, incontestablement, la *Short history of the english people*, Londres, 1874, par **J.-R. Green**, dont il existe une traduction française avec une préface de **G. Monod**. Le récit de Froude s'arrête en 1588, à la défaite de l'Armada. Plein de détails sur les faits diplomatiques, les entreprises navales et les affaires d'Irlande, il ne dit pas un seul mot du mouvement littéraire et ne fait nullement comprendre le développement de l'idée puritaine. Sur ces deux points Green est instructif et intéressant. On peut compléter ses aperçus en lisant le chapitre préliminaire de l'*History of England from the accession of James the first, to the outbreak of the civil War* (1603-1642), Londres, 1683-84, par **S.-R. Gardiner**.

Les discussions auxquelles ont donné lieu le caractère et le rôle politique de Marie Stuart forment toute une bibliothèque. On trouvera dans **Hosack**, *Mary queen of Scots and her accusers* (1869), et dans **Skelton**, *Impeachment of Mary Stuart*, Londres et Édimbourg, 1870, et *William Mailland and the Scotland of Mary Stuart*, Édimbourg, 1887, l'exposé complet des raisons qui militent contre l'authenticité des *Casket letters*. On peut consulter encore sur ce sujet l'ouvrage de **Petrie**, *Die Briefe der Kœnigin Marie Stuart*, Leipzig, 1873, et celui de **E. Bekker**, *Marie Stuart, Darley, Bothwell*, Giessen, 1881; enfin les travaux, bien connus en France, de **Chéruel**, **Wiesener**, **Gautier** et de **Chantelauze**.

Tous les personnages importants de cette époque ont été l'objet d'études spéciales, parmi lesquelles on peut citer : — les *Lives of the archbishops of Canterbury*, par **Strype**, les *Memoirs of Lord Burghley*, par **Nares**, et la *Vie de John Knox*, par **M' Cric**. Récemment, **Edmund Gosse** a donné une *Vie de Sir Walter Ralegh* à la collection des *English Worthies* (Londres, 1886) et **J.-A. Symonds**, une vie de *Sir Philip Sidney* à celle des *English Men of letters* (Londres, 1878). On trouvera aussi des articles très étudiés et d'une haute valeur dans les tomes déjà parus du *Dictionary of national biography*, publié sous la direction de **Leslie Stephen**.

Aucun ouvrage ne sera plus utile pour étudier l'histoire économique du règne d'Élisabeth que l'*History of Agriculture and Prices*, par le professeur **Thorold Rogers**, Londres, 1866, t. IV et V; mais si les documents qu'il contient sont inestimables, il faut se garder d'endosser les vues de l'auteur, si injuste pour l'ancienne société. Le côté pittoresque de ce même temps apparait dans la *Life of Shakspeare*, par **Knight**. On peut signaler, dans le même ordre d'idées, le livre récent de **Herbert Hall**, *Society in the Elizabethan age*.

Quant au mouvement littéraire, particulièrement en ce qui touche la naissance du drame, ceux qui n'auront pas le loisir d'étudier les travaux de **Malone** et de **Payne Collier** trouveront ces questions résumées avec autant de justesse que de talent par **G. Saintsbury**, *History of the Elizabethan literature*, Londres, 1887, et par **Symonds**, *Predecessors of Shakspeare*, Londres, 1884. Il semble inutile de rappeler à des lecteurs français les travaux d'**A. Mézières**, et les belles pages de **Taine**, sur Shakspeare et Spenser.

CHAPITRE VI

HENRI IV
PACIFICATION DE LA FRANCE

1589-1610

I. — Henri IV et la Ligue.

Avènement de Henri IV. — En devenant roi de France[1], Henri de Bourbon, roi de Navarre, demeurait le chef du parti huguenot et l'ennemi public pour la Sainte-Union, qui représentait, avec les intérêts catholiques, des ambitions exclusives de ses droits : de là une lutte de plusieurs années où il sut, par les armes et les négociations, faire reconnaître son titre et son autorité, reprendre pièce à pièce son royaume, assurer la paix intérieure et extérieure.

La mort de Henri III remettait en question, dans la monarchie française, la loi de succession au trône. Devait-on exiger du souverain une profession de foi catholique et le faire élire par la nation assemblée? Devait-on s'en tenir au droit de naissance, à la Loi salique? La Ligue invoqua les décisions récentes des États de Blois; et, tandis que Paris célébrait par des *Te Deum* et des feux de joie l'attentat du « bienheureux » Jacques Clément et la fin du « vilain Hérodes », Mayenne, depuis cinq

1. Voir ci-dessus, p. 172.

mois « lieutenant général de l'État et couronne de France », fit proclamer le vieux cardinal de Bourbon sous le nom de Charles X. Aux camps de Meudon et de Saint-Cloud, la « vieille phalange huguenote » (d'Aubigné) et les mercenaires suisses reconnurent avec plus ou moins d'hésitation Henri de Béarn; les principaux serviteurs de Henri III, gens à acheter autant qu'à convaincre, firent tout haut leurs conditions. A ceux-ci le nouveau roi dut promettre (Déclaration du 4 août) l'exercice exclusif du culte catholique là où le culte protestant n'avait pas été autorisé par la trêve récente. On lui demandait davantage, une conversion qui n'eût alors inspiré aucune confiance. Il se plaignit d'être « pris à la gorge ». — « Instruisez-moi, ajouta-t-il, je ne suis point opiniâtre.... »

Combats d'Arques. — Irrités de ses concessions ou de ses refus, bon nombre de gentilshommes des deux partis le quittèrent : son armée se trouva réduite de plus de moitié. Désormais incapable de forcer Paris, il hésita un moment sur le champ futur de ses opérations. Se retirer vers le Midi, c'était redevenir aux yeux des peuples le roi de Navarre; gagner la Normandie, c'était rester à la fois à portée de Paris et des secours attendus d'Angleterre; et dès lors, pendant quatre ans, il poursuivit entre la Seine et la Loire une guerre de sièges et d'escarmouches, de marches hardies et de contremarches prudentes, où il fut souvent arrêté faute d'argent, qu'il interrompait par des tentatives de négociations, et qui avait pour but à ses yeux le succès décisif : l'occupation de sa capitale. Il le savait et le disait tout le premier : « La France est l'homme, Paris est le cœur. »

Il se replia d'abord jusque vers la mer, sous Dieppe. Mayenne se mit à sa poursuite avec des forces bien supérieures, promettant aux Parisiens de le ramener prisonnier à la Bastille. Il trouva Henri retranché derrière trois rivières, au pied du château d'Arques. Au milieu d'une série de combats qui dura près de deux semaines, il y eut, le 21 septembre, une mêlée très vive, où le roi se montra tel qu'il avait été à Coutras, tel qu'il devait être à Ivry et à Fontaine-Française : « bon compagnon » plutôt que grand capitaine, plus habile à entraîner qu'à faire manœuvrer une armée. Mayenne dut se replier derrière la

Somme à portée de ses alliés espagnols des Pays-Bas. Le vainqueur, trouvant la route de Paris ouverte, s'y jeta. Le 21 octobre, les bandes huguenotes emportèrent et pillèrent, au cri de *Saint-Barthélemy!* les cinq faubourgs parisiens de la rive gauche de la Seine. Le retour de Mayenne empêcha de pousser plus avant le succès. Henri IV dut aller prendre ses quartiers d'hiver sur la Loire, à Tours, devenu provisoirement sa capitale.

État des partis; la Ligue. — Sa situation, sans être désespérée, demeurait fort précaire. La Ligue, appuyée sur les municipalités et les confréries, sur la majorité du clergé et de la noblesse, entretenue par l'argent lorrain ou espagnol, unissait contre lui, sous une enseigne révérée, des passions et des ambitions politiques très diverses. Les grandes villes, à commencer par Paris, formaient de véritables républiques, où l'on prêchait la souveraineté du peuple contrôlée par celle du pape : ainsi Marseille était revenue à son ancienne indépendance sous le principat démocratique de Casaux et de Louis d'Aix. Les anciens gouverneurs de province pour Henri III (et parmi eux il y avait six membres de la maison de Guise) usurpaient les droits régaliens et se mettaient « hors de page ». De tous côtés, l'étranger, sous prétexte d'associer la France à la grande fédération catholique européenne, tirait à lui un lambeau du royaume. Au nord-est, l'aîné des princes lorrains, le duc Charles III, convoitait, disait-on, la Champagne pour lui et la couronne de France pour son fils le marquis de Pont. Au sud-est, le duc de Savoie Charles-Emmanuel, gendre de Philippe II, non content d'avoir occupé en deçà des Alpes le marquisat de Saluces, voulait s'étendre au delà et unir à ses domaines du Piémont le Dauphiné et la Savoie; il s'estimait aussi, comme petit-fils de François Ier, héritier des Valois. A Paris par son ambassadeur Mendoza, sur toutes les frontières par ses armées, le roi d'Espagne poursuivait le règne de l'idée catholique qu'il identifiait avec le sien. Le pape Sixte-Quint, appuyé sur les bulles qui avaient excommunié et déclaré indigne du trône le « prince de Béarn », venait d'envoyer le légat Gaetano à Paris. Ni les uns ni les autres ne doutaient du triomphe sur ce roitelet des Pyrénées, protestant relaps, fils de Jeanne d'Albret,

époux séparé de Marguerite de Valois, qui ne se recommandait aux bons catholiques et aux vieux Français ni par sa foi, ni par ses mœurs, ni par les vicissitudes de son passé.

Celui qui s'appelait désormais Henri IV trouvait cependant des motifs d'espérer dans les divisions de ses adversaires, dans le nombre croissant de ses adhérents ou alliés au dedans et au dehors. Privée du héros qui l'avait un moment incarnée, la Ligue se scindait peu à peu en deux grands partis : celui des exaltés, des ultramontains dévoués à Philippe II, et celui des modérés, qui eussent voulu refuser l'entrée des places fortes aux Espagnols et réserver les libertés gallicanes contre le Saint-Siège. Les premiers étaient surtout représentés par une oligarchie de bas étage, celle des Seize à Paris; parmi les seconds figuraient le lieutenant général Mayenne et ses conseillers ordinaires, Villeroy, Jeannin, l'archevêque de Lyon Pierre d'Espinac. — Mayenne ne possédait ni le prestige extérieur ni les qualités séduisantes de son illustre frère; il ne désespérait pourtant pas de devenir, à l'encontre de Philippe II, le roi de la France catholique. A son retour d'Arques, afin d'empêcher le conseil général de l'Union de proclamer le protectorat espagnol, il forma à côté de ce conseil un Conseil privé, auquel il déféra toutes les affaires, nomma quatre secrétaires d'État, supprima en un mot ce qu'il appelait « une certaine forme de république qui n'était ni coutumière ni bienséante en ce royaume ». C'était détruire la fédération des villes et accuser dans le sein du parti une division bientôt irrémédiable.

Le roi national. — Les protestants avaient été les premiers sujets de Henri IV; ils continuaient à le servir avec zèle, ne fût-ce que pour l'éloigner des catholiques. Rosny lui donnait de sages conseils; La Noue, Châtillon, Turenne étaient ses meilleurs lieutenants, et les publicistes du parti, revenus des théories tyrannicides d'Hubert Languet, prêchaient en sa faveur le droit divin des rois. Pour sa cause, les Politiques des deux religions s'unissaient, croissaient en nombre; ils avaient déjà la prépondérance dans les huit principales provinces du nord et du centre; ils gagnaient du terrain avec Lesdiguières et Ornano en Dauphiné, Montmorency-Damville en Languedoc, La Valette

en Provence. Presque tous les parlements, prisonniers plus ou moins volontaires de l'Union maîtresse des villes, avaient leurs dissidents réfugiés dans quelques places fidèles : ceux de Paris siégeaient à Tours et à Châlons, ceux de Rouen à Caen, ceux de Toulouse à Carcassonne et à Castel-Sarrasin, ceux de Dijon à Flavigny, etc. Une partie du clergé, satisfaite par les promesses du Béarnais, par son empressement à faire respecter partout les églises et les cérémonies catholiques, se ralliait à lui, en dépit des excommunications romaines; deux cardinaux, Lénoncourt et Vendôme, venaient de le saluer à son entrée à Tours. Enfin son compétiteur « Charles X » était son prisonnier, et la Ligue elle-même, en proclamant ce Bourbon sans héritiers, avait reconnu le « droit de naissance » de Henri IV.

Celui-ci avait aussi des alliés à l'étranger : la reine Élisabeth d'Angleterre et les princes protestants d'Allemagne (l'Électeur de Saxe, le comte palatin, le landgrave de Hesse, le prince d'Anhalt-Bernbourg); il recevait leurs subsides et leurs contingents militaires, sans payer ce concours d'aucune concession nuisible à l'autorité du roi ou à l'intégrité du royaume. Parmi les États catholiques, la république de Venise le reconnut dès le mois de novembre 1589 : c'était pour elle une façon d'affirmer, en vue d'un conflit qu'elle pressentait avec le Saint-Siège, l'indépendance du pouvoir temporel vis-à-vis du pouvoir spirituel. Un peu plus tard le grand-duc de Toscane fit de même, et fournit de l'argent pour le recrutement des mercenaires suisses. Sixte-Quint lui-même n'osait se dire un ennemi irréconciliable; il accueillait officieusement le duc de Luxembourg, envoyé des catholiques royaux (janvier 1590), et on lui attribuait cette parole : « Il n'y a de possible en France que le Béarnais, qui reviendra à la religion de ses ancêtres. »

Le meilleur allié de Henri IV, c'était lui-même. Quiconque l'approchait finissait par subir son empire. Sur le champ de bataille « roi des braves », comme le lui disait Givry, ailleurs il séduisait par son accès facile, sa bonhomie parfois feinte, mais toujours enveloppée de courtoisie et de grâce, son esprit prime-sautier et fécond en saillies. Les politiques appréciaient de plus en plus, dans sa correspondance et dans ses actes, son

sens fin et droit, sa haine de l'esprit de parti, son habileté à manier « d'une main la verge et de l'autre la pomme », la hauteur de ses vues et la fermeté de son caractère. Enfin nul ne pouvait oublier qu'il était le descendant de saint Louis au dixième degré, « né au vrai parterre des fleurs de lis de France » (Satire Ménippée). A ce peuple ramené par trente ans de guerres civiles et religieuses aux temps de la conquête anglaise, en proie aux Lorrains comme jadis aux Bourguignons, il paraissait personnifier un double bien, un double espoir : la paix intérieure et l'indépendance nationale.

Bataille d'Ivry. — Au printemps de 1590, Henri IV, déjà maître d'une partie des places du Maine, de l'Anjou et de la Normandie, rentra en campagne et se présenta devant Dreux. Pour dégager cette place, Mayenne, assisté de renforts espagnols, risqua à Ivry une bataille dont l'heureuse issue pouvait lui valoir la couronne de France (14 mars). Ce fut au contraire pour Henri IV et sa cause une journée décisive : « Mes compagnons, dit-il aux siens avant l'action, Dieu est pour nous! Voici ses ennemis et les vôtres! Voici votre roi! A eux! Si vous perdez vos cornettes, ralliez-vous à mon panache blanc : vous le trouverez au chemin de la victoire et de l'honneur. » — « Quartier aux Français, criait-il au milieu de la mêlée, main basse sur les étrangers! » Puis, le soir même, il posait l'épée pour écrire : « Dieu a montré qu'il aimait mieux le droit que la force; la victoire nous a été absolue, l'ennemi tout rompu, les reîtres en partie défaits, l'infanterie rendue, les Bourguignons mal menés, la cornette blanche (de Mayenne) et le heaume pris, la poursuite jusqu'aux portes de Mantes... » En poussant rapidement jusqu'à Paris, peut-être eût-il emporté cette fois la ville; il attendit quinze jours, et dut se borner à un blocus.

Siège de Paris. — Pendant cinq mois, Paris, réduit aux dernières misères, put se croire le boulevard imprenable du catholicisme. Le légat du Saint-Siège et l'ambassadeur espagnol avaient fait renouveler dans chaque quartier le serment de l'Union. La Sorbonne déclarait coupable de péché mortel quiconque traiterait avec Bourbon, même catholique. Curés et religieux commentaient dans les chaires des paroisses les pam-

phlets anti-royalistes tels que le *De justa reipublicæ christianæ in reges impios auctoritate*, attribué à Guillaume Rose. Le 13 mai, on vit défiler dans les rues, pour exalter la multitude, une procession de treize cents prêtres ou moines, la salade au front et l'arquebuse à l'épaule. Bientôt les provisions furent épuisées; il y eut disette, puis famine. « On ne rencontrait dans la ville, dit un témoin oculaire, que chaudières d'herbes cuites sans sel... marmites de chair de cheval, âne ou mulet... Les cuirs même se vendaient cuits... J'ai vu manger des chiens morts tout crus par les rues, ainsi que des os de chiens moulus. » Plusieurs fois Henri, touché de compassion, laissa entrer des vivres et sortir quelques personnes inoffensives. Il lui répugnait de régner sur un cimetière, mais enfin il lui fallait vaincre. Le 24 juillet, un assaut général lui livra tous les faubourgs. Il dut, à la fin d'août, brusquement lever son camp pour faire face à un nouvel ennemi.

Une armée espagnole commandée par un habile tacticien, Alexandre Farnèse, duc de Parme, était venue des Pays-Bas, avait rallié les forces de Mayenne, et manœuvrait pour enfermer les assiégeants entre elle et Paris. Le roi offrit inutilement la bataille; il suffisait à Farnèse de se rendre maître du cours de la Marne et par cette rivière de ravitailler la ville. Ce résultat obtenu, il battit en retraite, serré de près jusqu'à la frontière par l'armée royale, mais lui en imposant toujours.

Derniers efforts de la Ligue. — En 1591, il y eut comme une dernière offensive de la Ligue, coïncidant avec une affirmation plus décidée des desseins secrets de l'Espagne. Le 8 mai 1590, était mort « Charles X »; puis, le 27 août, Sixte-Quint, « méchant pape et politique », comme disait certain curé ligueur. Grégoire XIV, tout dévoué aux intérêts de l'Escurial, excommunia derechef Henri IV ainsi que les ecclésiastiques et seigneurs qui resteraient attachés à sa cause et envoya en France une armée pontificale. Le duc de Savoie entra à Aix (novembre 1590), à Marseille (mars 1591), et se fit reconnaître comte de Provence. Les Seize profitèrent d'une tentative de surprise de Paris par les royaux (Journée des farines, 19 janvier) pour introduire une garnison permanente d'Espa-

gnols et de Napolitains. Mercœur en Bretagne et Joyeuse en Languedoc appellent aussi à eux ces auxiliaires, dans les ports de Narbonne et de Blavet. On commence à parler des droits de l'infante Isabelle-Claire-Eugénie, petite-fille par sa mère du roi Henri II, et les meneurs de la commune parisienne écrivent au roi d'Espagne (septembre) pour lui engager plus étroitement leur fidélité. Un projet de charte est même rédigé, qui énumère les privilèges nobiliaires, ecclésiastiques ou municipaux à conserver sous le protectorat de Philippe II, devenant roi de France, ainsi qu'il est déjà comte de Bourgogne et d'Artois. Les Seize redoublent d'hostilité contre la magistrature et la bourgeoisie, justement soupçonnées de pencher vers le Navarrais. Quiconque leur est suspect est marqué sur leur liste d'une lettre équivalant à une condamnation : P (endu), D(agué), C(hassé). Ils arrêtent et exécutent sans autre forme de procès Brisson, premier président du Parlement ligueur et deux autres magistrats (15 novembre).

Mayenne, qui continuait à représenter dans le parti la Ligue française, restait impuissant devant cette succession de trahisons et de violences. Jeannin, qu'il avait dépêché à Madrid (novembre 1590), avait pénétré les plans égoïstes de Philippe II. Son propre neveu, le chef de sa maison, le duc Charles de Guise, échappé des prisons de Henri IV, devenait un instrument aux mains des Seize et un rival dangereux pour lui. Il crut servir les intérêts de la cause et les siens propres en tentant un coup d'État. Il accourut de son camp à Paris, fit étrangler sans jugement quatre des meurtriers de Brisson, chassa les autres, rassura et réorganisa le Parlement, bref rendit un semblant de vie au parti modéré (4 décembre); mais il retombait le premier et tout aussitôt sous la tutelle espagnole, ayant besoin des secours de l'étranger, allant conférer avec ses alliés des Pays-Bas à La Fère sur les opérations militaires, sauf à réserver autant que possible l'avenir.

De son côté, Henri IV redevenait suspect à une grande partie des catholiques, malgré les protestations du parlement de Tours (août) et le manifeste des évêques réunis à Chartres (septembre) contre les bulles de Grégoire XIV. Ayant reçu d'Allemagne,

d'Angleterre et de Hollande de nouveaux et importants secours en hommes ou en argent, au lieu de reprendre le siège de Paris, il tenta celui de Rouen (novembre). Farnèse revint mettre aux prises la tactique espagnole et la *furie* française. Le roi courut au-devant des Espagnols; il fut blessé et faillit être pris à Aumale (5 février 1592) et sa victoire douteuse n'écarta pas longtemps ses ennemis. Peu de temps après, une seconde démonstration de Farnèse lui faisait lever définitivement le siège de Rouen. Satisfait d'avoir délivré le cours de la Seine, blessé d'ailleurs lors d'une reconnaissance devant Caudebec, le duc de Parme rebroussa encore une fois chemin vers les Pays-Bas. Il devait mourir de sa blessure à Arras le 3 décembre.

Les opérations militaires se continuèrent sans résultats décisifs de part et d'autre pendant l'année 1592. Amis du Béarnais, Ligueurs et Espagnols étaient d'accord pour laisser à la nation le dernier mot, et ce fut l'art suprême de Henri IV d'amener à son gré, au moment opportun, ce mot sur toutes les lèvres. Les États généraux, promis depuis quatre ans par le roi comme par Mayenne, convoqués inutilement par l'un ou l'autre à Tours, à Orléans, à Reims, se rassemblèrent enfin à Paris, dans la capitale de la Ligue, à la fin de janvier 1593.

États généraux de 1593. — Dans cette assemblée, représentation très incomplète des diverses provinces, puisqu'elle ne compta jamais plus de 128 députés, le clergé, conduit par l'archevêque de Sens Pellevé et l'évêque de Senlis Rose, était dévoué à l'Espagne; les nobles étaient en petit nombre, les gens du Tiers hésitants, fort embarrassés pour concilier les intérêts de l'Église et l'honneur national. Mayenne, dans son discours d'ouverture, rappela la grande question à résoudre, l'élection d'un roi catholique il se flattait secrètement que les objections faites à la candidature d'un Bourbon hérétique ou à celle d'un étranger finiraient par rallier à lui tout le monde.

Dès le premier jour, l'assemblée fut vivement sollicitée en sens divers par les prétentions en présence. Le 27 janvier, les chefs des catholiques royaux lui demandèrent, avec l'aveu du roi, l'ouverture de conférences en lieu neutre, où l'on aviserait au maintien de la religion. Les États, après avoir discuté plu-

sieurs semaines, acceptèrent la proposition. Les catholiques des deux partis s'abouchèrent à Suresnes (29 avril) et commencèrent par établir de concert autour de Paris une suspension d'armes, qui parut au peuple un préliminaire assuré de paix. L'archevêque de Bourges, au nom des royaux, l'archevêque de Lyon, au nom des ligueurs, débattirent à grand renfort d'arguments cette question qui, au Louvre comme au Vatican, était la question essentielle : le droit de Henri de Bourbon à la couronne est-il antérieur et supérieur, est-il subordonné à sa conversion au catholicisme? C'était, de part et d'autre, envisager et accepter l'éventualité prochaine de cette conversion.

Pendant ce temps Philippe II, au sein même des États, entrait ouvertement en campagne. Le 28 mai, son ambassadeur, le duc de Féria, présenta formellement la candidature de l'infante, ajoutant qu'on destinait pour mari à la future reine de France l'archiduc Ernest d'Autriche. Les députés, et parmi eux en particulier ceux qui appartenaient au Parlement, s'effrayèrent, et, au nom de la Loi salique, s'élevèrent contre l'élection d'une femme et d'un étranger. Mayenne, rallié en désespoir de cause aux Espagnols, proposa d'élire un Français qui épouserait l'infante : ce qui était désigner un prince lorrain, surtout le duc de Guise. Une difficulté subsistait : lequel des deux conjoints conférerait à l'autre les droits à la couronne? Afin de connaître à cet égard les intentions de Philippe II, les États ajournèrent leur décision, et ce délai fut mis à profit par le souverain national.

Henri IV suivait avec attention ce qui se passait, tant aux États qu'à la conférence de Suresnes. Il comprit que le moment était venu de donner suite à ses promesses de 1589 et de se faire « instruire ». Dans deux longs entretiens avec Rosny, il se fit adroitement persuader par ce fidèle conseiller que « la couronne valait bien une messe »; il annonça tout haut ses intentions (15 mai) et convoqua à Mantes, afin d'y donner suite, les prélats de son royaume.

Abjuration de Henri IV. — Ainsi mis en demeure par le Béarnais et par l'Espagnol, les États hésitaient entre les deux tendances qui depuis plusieurs années partageaient la Ligue; le

parlement de Paris, par son célèbre arrêt du 28 juin, rendit leur intervention inutile et fit pencher la balance. Sur l'initiative de Marillac, de Molé, de Le Maistre, il fit tenir au lieutenant général une exhortation solennelle en faveur de la Loi salique, supérieure en France, selon lui, aux lois ecclésiastiques elles-mêmes. Henri IV assura le mouvement d'opinion provoqué par cette démonstration en transférant à Saint-Denis l'assemblée ecclésiastique convoquée à Mantes. Le 23 juillet, il se rendit au milieu des prélats, discuta avec eux, particulièrement avec l'évèque d'Évreux Duperron, mais plus par des saillies que par des arguments. L'homme, qui, dans une lettre privée, parlait alors du « saut périlleux » qu'il allait faire, se rendit après un débat de quelques heures, et avec des paroles sérieuses : « Je remets mon âme entre vos mains... Là où vous me faites entrer, je n'en sortirai que par la mort. » De ses nouveaux coreligionnaires il requit aussitôt un texte de profession de foi qui laissât intacte la formule que « le roi ne meurt pas en France ». Aux anciens il dit adieu dans la personne du pasteur La Faye, leur assura qu'il les aimerait toujours et ne permettrait contre eux aucune violence; et enfin le 25 juillet, dans la basilique de Saint-Denis, aux pieds de l'archevêque de Bourges, il déclara vouloir vivre et mourir dans l'Église catholique, apostolique et romaine.

Dans quelle mesure le fils de Jeanne d'Albret a-t-il obéi à la voix de sa conscience, dans quelle mesure aux nécessités politiques? Il dira plus tard à l'oreille d'un prince allemand qu'il a dessein de confesser de nouveau publiquement la « religion » avant sa mort; et à la veille de sa fin, il affirmera spontanément sa foi au dogme essentiellement catholique de la Transsubstantiation. Avec sa gaieté et sa vivacité naturelle d'humeur, il n'avait pas l'âme naturellement calviniste; il se disait de la religion « de tous ceux-là qui sont braves et bons », et sans doute croyait-il suffisant pour le salut d'avoir observé, dans l'une ou l'autre Église, les grands préceptes du christianisme. En tout cas, au moment de son abjuration, les arguments politiques se confondirent avec les arguments théologiques pour le convaincre. La crainte d'un compétiteur, la lassitude de sa vie

errante et militante et surtout la « grande pitié du royaume de France », aussi grande peut-être qu'au temps de Jeanne d'Arc, décidèrent sa résolution et mirent d'accord sa conscience et celle de la majorité des Français.

La conversion religieuse du roi rendit facile la conversion politique des ligueurs sincères. A Paris, l'opinion royaliste osait enfin se produire; ces bourgeois, qui, comme L'Estoile, tapis derrière leurs vitres, avaient vu passer la Ligue, insensibles aux choses héroïques, attentifs aux choses sanglantes ou ridicules, descendaient maintenant dans les rues et invoquaient à haute voix la paix. Les États rassemblés par Mayenne comprirent qu'ils feraient désormais œuvre vaine en élisant un roi. Ils se prorogèrent pour ne plus reparaître, et en regard de leurs inutiles procès-verbaux, un groupe de professeurs, d'ecclésiastiques et de magistrats inscrivit une oraison funèbre ironique et vengeresse : la *Satire Ménippée*[1]. Elle acheva la défaite des « Français espagnolisés » et de leurs complices du dehors. Mayenne eut beau rompre la trêve, faire renouveler, là où ses partisans tenaient encore, le serment de l'Union, déchaîner les prédicateurs contre la « simulée conversion » du Béarnais. Le coup décisif était porté; la Ligue, disloquée par l'abjuration royale, allait se dissoudre par les trahisons intéressées de ses principaux défenseurs.

L'Entrée à Paris. — Deux événements désastreux pour le parti inaugurèrent l'année 1594. Le 27 février, le roi converti fut solennellement sacré, selon le rite traditionnel, dans la cathédrale de Chartres. Le 22 mars, il reprit sans effusion de sang possession de sa capitale. Avec la connivence du gouverneur Brissac, secrètement gagné, les royaux occupèrent un matin trois portes et furent au cœur de la cité avant qu'on eût songé à la résistance. Le même jour Henri fit son entrée, et il n'entendit autour de lui que cris de joie, il ne vit qu'écharpes blanches. Les Espagnols de la garnison obtinrent une capitulation honorable et sortirent en défilant devant lui, « enseignes ployées, coiffes couvertes. » — « Adieu, Messieurs, leur dit

1. Voir ci-dessous, chap. IX (*Littérature française*).

le roi en souriant, recommandez-moi à votre maître, mais n'y revenez plus. » Avec eux sortirent, volontairement ou contraints, les chefs et les prédicateurs les plus compromis. Tout le reste, sauf les Jésuites, qui se rappelaient l'excommunication papale toujours subsistante, se soumit ou se rétracta avec empressement. La Sorbonne effaça de ses registres ses récents décrets et y inscrivit sa déclaration d'obéissance à l'héritier de France et de Navarre. Le Parlement ôta à Mayenne son titre de lieutenant général, révoqua ou cassa tous les actes de la Ligue (30 mars).

Soumission des principaux chefs de la Ligue. — Dès lors, villes et seigneurs désarmèrent à l'envi. Il y eut des soumissions spontanées et désintéressées, d'autres qu'il fallut négocier, acheter à plus ou moins haut prix. Henri reconquit ainsi son domaine « par pièces et lopins », comme dit Sully. Le 1er janvier 1594, il était entré à Meaux, livré par Vitry ; puis il reçut Orléans et Bourges de La Châtre, Aix en Provence de son parlement. En février, les politiques de Lyon se soulevèrent au cri de *Vive la liberté française!* et rendirent au roi la seconde ville du royaume. En mars, Villars-Brancas traita pour Rouen. Laon, Amiens et les autres villes de la Picardie, berceau de la Ligue, virent forcer ou ouvrirent leurs portes. Charles de Guise, le fiancé de l'infante, vendit son gouvernement de Champagne au prix d'un autre gouvernement en Provence. Chacun de ces traités coûta à la couronne des concessions honorifiques, politiques et surtout pécuniaires. Confirmation de titres, octroi de pensions, paiement de dettes, Henri IV prodigua tout, « aimant mieux, écrivait-il à Sully, qu'il m'en coûte deux fois autant en traitant séparément avec chaque particulier, que de parvenir à mêmes fins par le moyen d'un traité général fait avec un seul chef qui pût par ce moyen entretenir toujours un parti formé dans mon État ». Sully, qui exagère peut-être, évalue les dépenses causées par cette série de transactions à une somme équivalant de nos jours à 120 millions. L'aristocratie avait fait capituler le souverain, à des conditions satisfaisantes pour ses intérêts, mais ruineuses pour son prestige et son influence.

Réconciliation avec le Saint-Siège. — Un dernier prétexte restait aux obstinés : le roi n'était pas réconcilié avec le Saint-Siège. Cependant le nouveau pape, Clément VIII, revenait malgré lui aux tempéraments de Sixte-Quint; il sentait la nécessité de rétablir la puissance française comme contrepoids à la prépondérance espagnole; mais, en absolvant le vainqueur de la Ligue, il eût voulu rendre valides, avec l'abjuration, le sacre et le titre royal lui-même. Il eût ainsi transféré la couronne des Valois aux Bourbons, comme Étienne II l'avait transférée des Mérovingiens aux Carolingiens. Henri IV, au contraire, repoussait tout ce qui eût ressemblé à une réhabilitation. Aussi les négociations furent-elles longues et parurent-elles avorter plus d'une fois. Le duc de Nevers, ambassadeur royal, sollicita en vain, comme le duc de Luxembourg cinq ans auparavant, une audience publique; mais en quittant Rome, il laissait derrière lui d'Ossat, à qui le pape avait faire dire secrètement de ne pas se décourager, et celui-ci, rejoint par Duperron, débattit mot par mot les termes de l'accord si vivement souhaité de part et d'autre. Le jésuite Possevino, envoyé en France pour étudier l'état des esprits, en rapporta la conviction qu'un accommodement était nécessaire, sous peine de provoquer un schisme. Déjà l'assemblée du clergé avait établi un économat spirituel, chargé d'accorder, jusqu'au retour de la paix religieuse, les dispenses réservées au pape. On finit par s'entendre, en usant d'expressions vagues et tant soit peu équivoques, qui ménageaient de part et d'autre les prétentions en présence. Henri IV s'obligea à rétablir, sans dire par quels moyens et dans quelle mesure, l'intégrité de la religion catholique dans ses États; il promit de faire observer les décrets du concile de Trente « excepté aux choses qui ne se pourront exécuter sans troubler la tranquillité ». A ce prix, il dut reconnaître comme nulle l'absolution de Saint-Denis et en reçut une nouvelle dans la personne de son ambassadeur, sur la place Saint-Pierre (17 septembre 1595). Il fut dès lors pour le monde chrétien ce qu'il était déjà depuis deux ans en France : le fils aîné de l'Église.

II. — Pacification du royaume.

Guerre avec l'Espagne : Fontaine-Française. — Jusqu'alors la guerre n'existait pas officiellement entre la France et l'Espagne. Henri IV la déclara au commencement de 1595 (17 janvier), peut-être à l'instigation de ses conseillers protestants, en tout cas désireux de pousser ainsi à bout les derniers ligueurs et d'arracher à Philippe II la reconnaissance de son titre. Cette guerre eut successivement pour théâtre la Bourgogne et les Pays-Bas.

Henri se porta d'abord vers l'Est, avec la pensée de couper en Franche-Comté les communications de l'Espagne avec les Flandres, de réduire Mayenne réfugié dans son gouvernement de Bourgogne. Biron emporta les villes de Dijon et de Beaune sans coup férir. Déjà des régiments lorrains licenciés, pris à la solde du roi, avaient, sous les ordres de Tremblecourt, envahi et dévasté le nord de la Comté. Le connétable de Castille, Velasco, en les refoulant, se rapprocha de notre frontière, et, à la lisière des deux pays, à Fontaine-Française, se heurta à un gros de cavalerie commandé par le roi en personne (5 juin). La mêlée fut vive et l'affaire glorieuse pour les Français, mais ni vainqueurs ni vaincus ne désiraient pousser bien loin leur offensive. Velasco résista à Mayenne qui le pressait de venir à son secours. De son côté, Henri passa la Saône, se montra jusqu'aux portes de Besançon et, après d'inutiles ravages, descendit par Arbois et Poligny du côté de Lyon, où il régla les préliminaires de la soumission de Mayenne (25 septembre).

Les derniers ligueurs. — Mayenne, comme tous ses amis, ne souhaitait plus que faire sa paix aux meilleures conditions possibles. Le traité définitif fut signé à Folembray (janvier 1596). Mayenne obtint pour lui et les siens, avec l'amnistie, trois places de sûreté pour six ans, le gouvernement de l'Ile-de-France pour son fils, le paiement de ses dettes, etc. Les chefs de la Sainte-Union en Languedoc et en Guyenne, Joyeuse et Villars, furent admis aux bénéfices de ce traité. En Provence,

d'Épernon eut beau appeler les Espagnols à Marseille; un des quarteniers de cette ville, Libertat, ouvrit les portes (17 février), et d'Épernon rentra à son tour dans l'obéissance. Mayenne devait vivre obscurément jusqu'en 1611, sujet loyal et fidèle.

Ces succès étaient compensés par ceux des Espagnols dans le Nord. Fuentès, secondé par le transfuge Rosne, emporta toute une série de places : Le Catelet, Doullens, Cambrai en 1595, Calais et Ardres l'année suivante, et enfin Amiens par surprise (mars 1597). Henri IV comprit que de ce côté il lui fallait recommencer à faire le « roi de Navarre », et on le retrouva tel, combattant ses ennemis des Pays-Bas ou négociant avec ses alliés d'outre-Manche. Les deux sièges de La Fère et d'Amiens (le second dura six mois) résument ses opérations militaires. Sa « bonne sœur » Élisabeth le contrariait, tantôt en hésitant à le secourir pendant la guerre, tantôt en le détournant de préparer la paix : « Entre le pape et moi, lui écrivait-elle par ressentiment de sa conversion, il y a une différence : c'est que le pape a voulu vous faire son sujet et que je vous ai fait roi. » Elle demandait l'occupation de Calais pour prix de son concours : « Si je dois être dépouillé, lui répondit Henri, j'aime mieux l'être par mes ennemis que par mes amis. »

Paix de Vervins. — Ses ennemis furent les premiers à parler de paix. Philippe II, découragé par l'avortement général de ses vastes desseins, se proposait d'abandonner les Pays-Bas à l'infante Isabelle, à défaut du royaume très chrétien, et il voulait les garantir contre une attaque éventuelle de la France ou des Provinces-Unies. Il prit donc l'initiative de négociations qui s'ouvrirent à Vervins, sous la médiation du pape. L'Angleterre et la Hollande, qui n'étaient pas entrées sans peine dans la « danse », croyaient alors de leur intérêt de la continuer. Henri IV refusa de fournir plus longtemps la « salle de bal », et il accepta la restitution offerte de toutes les places occupées par les Espagnols. Les choses furent remises en l'état où elles étaient lors du traité de Cateau-Cambrésis (2 mai 1598).

L'autorité royale venait alors d'être rétablie dans la dernière province restée aux mains de la Ligue. Mercœur se croyait, du chef de sa femme, des droits au duché de Bretagne et certains

Bretons disaient déchiré, depuis la disparition des Valois, le contrat entre Charles VIII et la duchesse Anne. Le roi alla lui-même le faire valoir, au printemps de 1598; les villes se soumirent sans combattre les unes après les autres, et Mercœur envoya sa femme traiter pour lui à Angers. Il fut censé se démettre de son gouvernement en faveur de son futur gendre, un bâtard du roi encore enfant, qu'on créa en attendant duc de Vendôme.

Traités avec les ducs de Lorraine et de Savoie. — Dès 1594, le duc de Lorraine avait accepté une trêve à longue échéance et s'était vendu tout aussi cher qu'un vassal de la couronne : il avait obtenu la promesse des gouvernements de Toul et de Verdun à perpétuité. Henri IV, qui eût voulu dès lors assurer sa frontière du côté de l'Empire, réussit en 1599 à marier sa sœur Catherine à l'héritier de la Lorraine : véritable tour de force, si l'on songe que ce mariage ne fut jamais reconnu à Rome et que la future duchesse demeura protestante. Catherine mourut sans enfants après quelques années, et le duc épousa une Italienne, nièce de la reine de France.

Quant au duc de Savoie, tenu en respect par Lesdiguières, refoulé peu à peu au delà des Alpes, il s'opiniâtrait à vouloir garder le marquisat de Saluces. En 1599, il vint en France avec l'espoir d'obtenir directement du roi ce qu'il désirait: mais ses intrigues, ses tentatives de corruption auprès des conseillers de la couronne n'aboutirent qu'à un accord provisoire (février 1600) où il promettait, en échange du marquisat, quelques-unes de ses possessions de langue française. Rentré chez lui, il refusa de le ratifier et se vit déclarer la guerre (août).

Avec Crillon, Biron et Lesdiguières, Henri IV entra sans résistance sérieuse dans les capitales de la Bresse et de la Savoie, Bourg et Chambéry, écrasa sous son canon les défenses de Montmélian, occupa tout le pays entre Lyon, Genève et les Alpes. Abandonné par l'Espagne, le duc adhéra (traité de Lyon, 17 janvier 1601) aux conditions qu'il avait précédemment refusées. Il cédait à son puissant voisin la Bresse, le Bugey, le Valromey, le pays de Gex. La frontière française fut ainsi portée de la Saône au Rhône, jusqu'aux portes de Genève.

Situation des protestants. — Privés successivement de tous leurs alliés du dehors, les ligueurs se ralliaient un à un; mais les huguenots, ces serviteurs dévoués de la première heure, se retiraient de même. Comment, sinon rapprocher ces deux peuples, du moins les faire vivre côte à côte? De longue date, l'unité religieuse était, dans l'opinion publique, inséparable de l'unité nationale; on ne supposait pas possible dans un même État l'exercice simultané de deux religions. A cet égard catholiques et protestants pensaient de même; les Politiques cherchaient moins à prêcher la tolérance aux uns et aux autres qu'à trouver, en matière de dogme et de discipline, un compromis acceptable pour tous. En France, le protestantisme avait vécu jusqu'alors sous le bénéfice d'édits lui assurant la liberté, tout en lui conférant certains privilèges, et comme il était trop fort pour ne pas être craint, trop faible pour pouvoir écraser ses adversaires, ces édits ne lui avaient procuré que de courtes trêves.

Henri IV, qui ne pensait pas autrement que son siècle et croyait toujours possible une fusion des deux communions par l'abolition des abus, rétablit en juillet 1591, par sa déclaration de Mantes, les édits de 1577 et de 1580. Pendant les années suivantes, tantôt il dut en restreindre, tantôt il put en étendre l'application; car certaines villes avec lesquelles il traitait exigeaient de lui l'exclusion des calvinistes, et dans d'autres il faisait pénétrer avec lui la liberté du prêche. Toutefois ceux qui étaient encore ses coreligionnaires avaient beau figurer avec honneur à ses côtés : en perdant l'espoir de faire régner exclusivement le « pur Évangile », ils entraient en crainte d'être eux-mêmes opprimés. Leur mécontentement, accru de chaque concession faite à la Ligue, se changea en colère à la nouvelle de l'abjuration royale. Ceux qui boudaient menacèrent, et ils se savaient puissants, occupant près de deux cents places fortes et comme retranchés le long d'un vaste camp circulaire s'étendant du Poitou au Dauphiné, par la Saintonge, la Guyenne et le Languedoc. A Mantes, ils renouvelèrent leur confédération militaire; en 1594, à l'assemblée de Sainte-Foy, ils s'organisèrent politiquement. La France protestante fut divisée en neuf *cercles*

et gouvernée par une assemblée générale de neuf membres; elle devint un État traitant d'égal à égal avec le roi, lui mesurant et lui marchandant ses secours contre l'Espagnol, lui refusant par exemple ses contingents lors du siège d'Amiens, les lui retirant en pleine campagne durant le siège de La Fère. En 1596, parut, sous son inspiration, un cahier de doléances où on lisait : « Nous nous plaignons de tous les Français. » C'était dire que la capitale morale du parti était à Amsterdam ou à Genève. Si la révolte n'éclata pas, ce fut à cause de la mésintelligence entre les pasteurs et les hommes d'épée. Les plus hardis rêvaient un chef unique, un protecteur.

Henri IV était bien décidé à n'admettre d'autre protecteur que lui, sauf à débattre et à subir partiellement les prétentions de ses futurs protégés. Les protestants réclamaient d'abord un ensemble de concessions qui eût abouti au partage de la France. Le projet que le roi fit rédiger de son côté leur fut soumis et, après son acceptation, ratifié à Nantes (13 avril 1598). L'édit qui porte ce nom contient 93 articles, plus 36 articles secrets, soustraits à l'examen et à l'enregistrement des parlements.

L'Édit de Nantes. — La première clause exigée par le roi était celle-ci : le culte catholique sera rétabli partout où il a été supprimé, ainsi que tous les biens et droits antérieurs du clergé. C'était une leçon de tolérance donnée, en même temps qu'un acte de justice. En revanche, le fait de professer la religion dite réformée n'était plus un acte répréhensible, mais un acte légal. Quant à l'exercice de cette religion, il était garanti partout où il existait déjà : dans deux localités par bailliage, dans les châteaux des seigneurs hauts justiciers et même dans ceux des simples gentilshommes si le nombre des fidèles n'y dépassait pas trente. Il resta interdit formellement à Paris et dans les villes d'où de récentes capitulations l'avaient exclu; encore les protestants purent-ils y séjourner, sauf à avoir leur prêche dans un faubourg.

Des dispositions accessoires leur reconnaissaient la jouissance de tous les droits civils et l'accès des emplois publics ainsi que des universités, collèges, hôpitaux. Il était interdit de déshériter un parent pour cause de religion, d'attaquer les huguenots

en chaire, de chercher à suborner les enfants. Le roi amnistiait quiconque avait été condamné pour sa foi; il garantissait la libre tenue des synodes; il s'engageait à contribuer annuellement aux frais du culte et à l'entretien des écoles.

A ces libertés d'essence toute moderne se juxtaposaient des privilèges politiques, judiciaires et militaires qu'on estimerait aujourd'hui incompatibles avec le bon ordre de l'État. Les protestants purent réunir des assemblées périodiques constituées à l'image des États généraux et avoir des députés à la cour pour présenter leurs vœux et doléances, de concert avec les médiateurs officieux de l'entourage royal, Sully, Mornay et d'Aubigné. Une chambre du parlement de Paris, dite *de l'Édit*, fut chargée de juger les procès de ceux de la religion dans les ressorts des parlements de Paris, Rennes et Rouen. Une chambre *mi-partie* dépendant du parlement de Toulouse siégea à Castres, et deux autres furent établies à Grenoble et Bordeaux. Enfin, pour garantir leurs nouveaux droits, les protestants restaient à titre provisoire les maîtres dans certaines places dites *de sûreté*, dont le roi payait les garnisons et nommait les chefs avec l'agrément des églises. Les principales étaient La Rochelle, Saumur, Montauban.

Catholiques et protestants manifestèrent chacun à sa façon leur mécontentement de cet édit. Le pape le qualifia d'acte impie; toutefois il se borna à cette protestation de principe et se rassura, comme le clergé de France, à la pensée des avantages promis par l'article I à l'Église catholique. Le peuple, celui qui avait fait et soutenu la Ligue, fut plus difficile à persuader, et dans nombre de villes et de bailliages, les dissidents ne purent obtenir de culte public. Aussi, de leur côté, n'oubliaient-ils rien et restaient-ils en défiance. D'Aubigné lançait contre les ralliés à la foi royale sa *Confession de Sancy*; la douairière de Rohan publiait son ironique et virulente *Apologie de Henri IV*; Mornay, rouvrant les controverses irritantes, qualifiait hautement le pape d'Antechrist. Comme leurs pères avaient fait pour l'édit de janvier, les protestants s'efforçaient ici d'étendre le nouvel édit « par delà les bornes », là d'en entraver l'exécution (comme en Béarn). Deux nations

demeuraient en présence dans la France pacifiée : l'une aspirant au rétablissement complet de l'unité religieuse, l'autre réclamant le droit de cité, non pas au nom de la liberté, mais au nom de la vérité divine.

Henri IV eut donc à vaincre une double opposition, sourde ou ouverte. Il lui fallut d'abord arracher aux Parlements l'enregistrement de l'Édit. A celui de Paris, il tint un discours insinuant et impérieux, propre à la fois à le convaincre et à lui fermer la bouche. « Ceux qui empêchent que mon édit ne passe veulent la guerre. On dit que je veux favoriser ceux de la religion, et l'on veut entrer en quelque méfiance de moi. La religion catholique, je l'aime plus que vous, je suis plus catholique que vous. Je suis fils aîné de l'Église; nul de vous ne l'est ni ne le peut être... Je couperai les racines de toutes ces factions... J'ai sauté sur des murailles de villes, je sauterai bien sur des barricades... » Il tint successivement ce langage à toutes les cours souveraines, qui se résignèrent. Celle de Rouen seule prolongea son opposition jusqu'en 1609.

L'Édit devenu loi de l'État, Henri IV le défendit de son mieux contre des interprétations abusives, en restreignit ou en étendit à son gré les effets, sous l'empire des circonstances. Un jour il prolongeait la durée du privilège des places de sûreté, et s'il était obligé de soumettre les synodes, comme les conciles provinciaux, à l'autorisation royale, il promettait secrètement qu'elle ne serait jamais refusée. Un autre jour il s'irritait de l'attitude obstinément défiante des assemblées protestantes : « Vos amis, disait-il à Sully, ne cherchent qu'à gagner toujours pied et au préjudice de mon autorité. Si cela continuait, il vaudrait mieux qu'ils fussent les rois et nous les assemblées. »

En somme l'Église protestante fut paisible sous son règne. Toutefois elle n'était pas rassurée sur l'avenir. Henri IV lui-même, après avoir scellé son édit du grand sceau de cire verte, l'avoir qualifié de « perpétuel et irrévocable », disait qu'il voulait « pourvoir que Dieu puisse être adoré et prié par tous nos sujets, et, s'il ne lui a plu permettre *que ce soit encore en une même forme de religion*, que ce soit au moins d'une même intention ». Il visait donc, tout le premier, à rendre son édit

inutile par le retour de ses sujets protestants au catholicisme. Il mit en présence les théologiens des deux communions, notamment Duperron et Mornay, à la célèbre conférence de Fontainebleau. Il savait gré à ceux de ses amis qui rentraient à son exemple dans l'Église romaine, à Sancy, à Palma-Cayet, à Fresnes-Canaye, à Gontaut-Biron, et il tenta par de belles promesses la foi de Sully. C'était, par un espoir donné aux partisans à tout prix de l'unité catholique, se mettre lui-même en règle avec son serment d' « exterminer » les hérétiques; c'était aussi fournir des armes à ceux qui estimaient l'Édit un traité destiné, comme tous les traités, à être peu à peu mutilé par les parties contractantes, et qui en prévoyaient, à plus ou moins longue échéance, la révocation.

L'Église catholique. — L'Église catholique, mise en face de l'Église réformée, ne perdit rien de son empire; elle l'accrut au contraire par la renaissance morale et intellectuelle qui, la paix aidant, se développa en elle. Sa puissance territoriale se reconstitua, par suite de l'autorisation donnée au clergé de reprendre, moyennant indemnité, tous ceux de ses biens qui avaient été aliénés depuis quarante ans. Six assemblées du clergé furent tenues et, en particulier, une ordonnance de 1606 donna satisfaction aux vœux formulés dans leurs cahiers. Henri IV, après avoir imposé silence aux prédicateurs séditieux (Déclaration de septembre 1595), releva l'Église dans ses chefs naturels en nommant aux sièges épiscopaux des hommes de vertu et de science : Duperron à Évreux, Camus à Belley, Fenoillet à Montpellier, Laubespine à Orléans, La Rochefoucauld à Senlis; il eût voulu retenir en France François de Sales, le séduisant évêque de Genève. Bien qu'il lui soit arrivé de payer avec des abbayes l'honneur de ses maîtresses et les services de Sully, il vit d'un bon œil la transformation du clergé régulier et la création de nouveaux ordres religieux [1].

Exil et rappel des Jésuites. — La Compagnie de Jésus, l'ordre militant par excellence, subit le dernier contre-coup des réformes religieuses. Elle n'avait pas seulement contre elle les

1. Voir ci-dessus, p. 29 et suiv.

protestants, mais une partie du clergé, en particulier les curés de Paris, l'Université, surtout le Parlement, gardien-né des libertés gallicanes. Le procès des Jésuites, déjà entamé en 1564, fut repris après la défaite de la Ligue. L'avocat Antoine Arnauld, au nom de l'Université, Dollé, au nom des curés parisiens, attaquèrent non seulement leur opposition récente à la Loi salique et leurs menées en faveur de l'Espagne, mais leurs principes et leurs constitutions. Le Parlement, obéissant à la pensée royale, eût ajourné de nouveau le débat, si à ce moment (décembre 1594) un jeune fanatique, nommé Jean Châtel, n'eût attenté à la vie de Henri IV. Comme il avait étudié chez les Jésuites et soutenait avoir entendu enseigner par ses maîtres la légitimité du régicide en certains cas, le Parlement fit porter la peine de son crime aux professeurs du collège parisien dit de Clermont. Ils durent quitter la capitale sous trois jours et la France dans deux semaines. L'un d'eux, le Père Guignard, fut pendu en Grève pour le fait d'écrits ligueurs trouvés dans ses papiers. Les parlements de Rouen et de Grenoble bannirent également les Jésuites, celui de Toulouse prit fait et cause pour eux. Pendant plusieurs années les amis de la Compagnie durent envoyer leurs enfants dans les collèges situés en terre espagnole ou lorraine : à Dôle, à Douai, à Pont-à-Mousson.

Quelques années plus tard, Henri IV provoqua le rappel des Jésuites. Il aimait mieux les avoir pour amis que pour ennemis; peut-être craignit-il d'exaspérer ceux qui, sur la foi du *De Rege* publié récemment par le Père Mariana, se jugeaient autorisés à le tuer comme un tyran; peut-être voulait-il plaire au pape et à une partie du clergé; surtout il ne voulait exclure de la France aucun Français et tenait à placer sous la protection des principes inspirateurs de l'édit de Nantes ceux qui s'étaient le plus opposés à cet édit. Enfin il espérait aussi se servir des Jésuites comme d'un contrepoids utile aux huguenots. Il les rappela donc par son édit de Rouen (1603), malgré les représentations de Sully et les remontrances du parlement de Paris : « L'on dit que le roi d'Espagne s'en sert, écrivit-il aux magistrats; je dis aussi que je veux m'en servir et que la France ne doit être de pire condition que l'Espagne, puisque tout le monde

les juge utiles. Je les tiens nécessaires à mon État, et s'ils y ont été par tolérance, je veux qu'ils y soient par arrêt. » En revanche, il régla nettement les conditions de leur rentrée : d'une part, il les maintint où ils étaient restés, les laissa revenir à Paris, autorisa de nouveaux collèges, entre autres celui de La Flèche, qu'il dota richement et auquel il légua son cœur par avance; d'autre part, il imposa aux Jésuites un serment spécial, les soumit à l'*ordinaire*, se réserva d'autoriser leurs acquisitions de biens, exclut provisoirement tout Père italien ou espagnol. Le Père Cotton devint un de ses conseillers intimes et son confesseur [1]. La Compagnie répondit à ces faveurs en désavouant le livre de Mariana et en acceptant, au moins des lèvres, les « maximes du royaume ».

Mariage avec Marie de Médicis. — Le maintien de la paix publique impliquait des garanties données à la continuation de la dynastie. Henri était séparé depuis longtemps de Marguerite de Valois et n'avait d'elle aucun enfant; son neveu, le jeune prince de Condé, était provisoirement l'héritier de la couronne. Cependant il vivait publiquement avec Gabrielle d'Estrées, qui avait succédé dans ses bonnes grâces à la « belle Corisandre », et il avait d'elle trois enfants. Il la traitait en reine, la faisait publiquement entrer à sa suite dans Paris et songeait à l'épouser. Gabrielle, douce, dévouée, serviable à tous, avait de puissants appuis à la cour. Que le roi parvînt à faire annuler son union, toute politique et tant soit peu contrainte, avec Marguerite, et la favorite assurait le trône à elle et à sa postérité; mais elle mourut le 8 avril 1599, assez rapidement pour qu'on ait pu croire à un empoisonnement. Elle n'en devait pas moins compter des rois de France dans sa descendance. Une arrière-petite-fille de Henri IV et de Gabrielle, la duchesse de Bourgogne, a été la mère de Louis XV.

Le roi, ayant enfin obtenu en cour de Rome (décembre 1599) l'annulation de son mariage, épousa (avril 1600) Marie de Médicis, nièce d'un de ses plus anciens alliés, le grand-duc de Toscane. L'année suivante naquit un dauphin, qui eut saint

1. Voir ci-dessus, p. 42.

Louis pour patron et le pape pour parrain. Cinq autres enfants se succédèrent presque d'année en année. Néanmoins, entre cette « grosse banquière » et le roi vert-galant l'entente ne fut pas longue. Marie était sans charmes, dominée par son entourage florentin, aigrie d'ailleurs par le spectacle continu et non dissimulé des galanteries royales. L'amant de Gabrielle d'Estrées était, déjà au moment de son mariage, captivé par Henriette d'Entragues, qu'il fit marquise de Verneuil. A celle-ci même il donna pour rivales Charlotte des Essarts, Jacqueline de Moret, et d'autres maîtresses moins connues, qui complètent une liste où l'histoire a relevé jusqu'à cinquante-six noms. Les gens austères n'étaient pas seuls à dénoncer cette scandaleuse liberté de mœurs, prolongée jusqu'au seuil de la vieillesse, et Louis XIV, en légitimant ses bâtards, a pu s'autoriser des exemples donnés par son aïeul.

III. — Gouvernement et politique étrangère.

Le roi et ses auxiliaires. — Comme au xv[e] siècle, la royauté avait rendu à la France la foi monarchique et la conscience d'elle-même. En la royauté seule résidait l'unité de l'État comme la garantie de la paix publique. Elle bénéficia la première de l'œuvre accomplie : à l'intérieur, en s'élevant au-dessus de tous les autres pouvoirs; à l'extérieur, en se plaçant, pour toute la fin du siècle qui s'ouvrait, à la tête des monarchies européennes.

« Par patience et cheminer droit, avait dit le roi de Navarre en 1586, je vaincs les enfants de ce siècle. » — « Tout se fera petit à petit, répétait le roi de France : Paris ne s'est pas fait en un jour. » Il poursuivit donc lentement la double tâche que lui imposaient les circonstances, appelant à son aide indistinctement les ligueurs repentants et les huguenots convertis ou résignés. C'étaient, parmi les premiers, tous gens de robe, Villeroy, un vieux serviteur des Valois; le président Jeannin, qui avait protesté contre la Saint-Barthélemy avant d'être le conseiller

de Mayenne; Sillery et Bellièvre, qui avaient négocié la paix de Vervins. Parmi les seconds, Rosny, que Henri IV fit duc de Sully et qui fut son principal confident; Duplessis-Mornay, qui se maintint à distance égale du roi et de ses coreligionnaires; d'Aubigné enfin, hôte intermittent de la cour, ami grondeur et cependant toujours écouté.

L'autorité royale; notables et parlements. — Appuyé sur ces hommes de son choix, Henri IV n'associa point activement les Ordres de la nation à son gouvernement. Leur intervention, il venait de l'apprendre par expérience, n'eût servi que les passions des partis. Il se garda donc de convoquer les États généraux et se borna à réunir à Rouen (novembre 1596) une assemblée de notables choisis et mandés individuellement, composée surtout de gens du Tiers. Il leur exposa, dans une harangue restée célèbre, ses vues sur la restauration de l'État et déclara vouloir se mettre en tutelle entre leurs mains, « envie qui ne prend guère aux rois, aux barbes grises et aux victorieux ». Il est vrai qu'il gardait, ainsi qu'il disait dans l'intimité, son épée au côté, c'est-à-dire le dernier mot. Les notables instituèrent en se séparant une commission permanente, un « Conseil de raison », qui, après quelques mois, se déclara inutile et supplia le roi de reprendre la plénitude de son autorité.

Les parlements, les « huit fortes colonnes sur lesquelles était appuyée cette grande monarchie » (Castelnau), étaient propres à éclairer, sans le gêner, le pouvoir souverain. Après les avoir réorganisés en faisant siéger côte à côte royalistes et ligueurs, Henri IV consacra par l'impôt dit de la *Paulette* (1604) la vénalité des charges; il conféra à tout officier de justice, moyennant un impôt annuel, la propriété héréditaire de sa charge, ce qui était transformer en aristocratie judiciaire un corps éprouvé par sa fidélité et sa modération, glorieusement représenté alors par Groulard à Rouen, du Vair à Aix, Fremyot à Dijon, du Harlay, Le Maistre, Pasquier à Paris. A cette aristocratie il permit le contrôle sur ses finances et le droit général de remontrances, « sans tirer à longueur ». Ces remontrances s'adressèrent aux actes les plus importants de son règne. Le roi débattait alors avec les magistrats, sur un ton moitié familier,

moitié sérieux, les conditions de leur concours; mais ses conclusions étaient nettes et n'admettaient pas de réplique : « Ma volonté devrait servir de raison; on ne la demande jamais au prince dans un État obéissant. Je suis le roi, je vous parle en maître, je veux être obéi. »

Ainsi c'était le régime du bon plaisir qui, succédant à l'anarchie nobiliaire ou communale, renaissait et s'affermissait, du consentement de tous. On trouve déjà sous la plume d'un écrivain employé à l'éducation du dauphin (A. Duchesne) cette pensée que Bossuet inscrira plus tard, en une phrase célèbre, au seuil de Versailles : « Quiconque a dit qu'ils (les rois) étaient des dieux en terre et les enfants du Très-Haut, il a dit la vérité. »

Henri IV entendait « désaccoutumer ses sujets de se faire raison ». Lui-même cependant n'a pas toujours résisté aux tentations dangereuses du pouvoir absolu. Il attentait aux franchises municipales, lorsqu'il remplaçait par des hommes de son choix les élus de la milice et de la commune de Nantes; à l'indépendance des tribunaux, lorsqu'il signait certaines lettres d'abolition ou commandait purement et simplement au chancelier d'arrêter le cours de la justice; à l'honneur de l'Église, lorsqu'il laissait élire évêque de Metz son bâtard le duc de Verneuil, âgé de sept ans. Encore mal affermi dans sa toute-puissance, il croyait devoir rendre aimable la dictature dont il était investi : « Mes prédécesseurs vous craignaient et ne vous aimaient pas, dit-il au Parlement; moi, je ne vous crains pas et je vous aime. » Et à l'assemblée du clergé : « Mes prédécesseurs vous ont donné de belles paroles; mais, moi, avec ma jaquette grise, je vous donnerai de bons effets. Je suis tout gris au dehors, mais je suis tout doré au dedans. »

Rapports du roi avec les trois ordres. — Les guerres civiles avaient jeté les trois ordres hors de leurs voies; la paix rétablie, ils oublièrent peu à peu, le clergé les idées propagées dans les chaires ligueuses, la noblesse les prétentions nées de l'ambition des Lorrains, le Tiers les excès de la démocratie urbaine.

Le sens donné aux événements décisifs du règne par l'évocation des traditionnelles franchises gallicanes s'accentua encore.

Les 95 articles, rédigés par Pithou en 1594, précèdent et annoncent les Déclarations de 1663 et de 1682. La Sorbonne réagit contre elle-même, et Richer en personnifie les tendances nouvelles quand il publie en 1607, malgré l'opposition du nonce, son édition de Gerson. L'Université, après la revision de ses statuts et la réforme de son enseignement, renie également sa récente alliance avec la Ligue, et, dans l'Église de France, ce qui est retiré à l'influence pontificale profite surtout à l'influence royale. Henri se conduisait envers les chefs du clergé en tuteur bienveillant, capricieux néanmoins et tenté, par amour de la paix, de leur imposer silence : « Regardez d'abréger, écrit-il un jour à l'assemblée du clergé, autrement je vous retrancherai. » Du moins il ouvrit sans s'en douter la carrière à son véritable successeur en plaçant, avec dispense d'âge, le jeune Richelieu sur le siège épiscopal de Luçon.

C'était dans la noblesse, sevrée désormais de ses ambitions, condamnée à servir sans intriguer, que les mécontents étaient le plus nombreux, qu'on accusait davantage l'ingratitude du roi, sa répugnance soit à louer, soit à récompenser ses bons serviteurs. D'Épernon, dans son gouvernement de Metz, essayait de jouer au « roi d'Austrasie ». Mercœur allait se battre au loin contre les Turcs. Ceux qui s'étaient réfugiés sur leurs terres maugréaient tout bas, à l'exemple de ce gentilhomme bourguignon qui avait inscrit sur la porte de son château cette maxime : « C'est honneur, c'est état de n'avoir en ce règne ni charge ni état. » Les nobles restés à la cour durent soumettre leurs querelles à un tribunal d'honneur présidé par le roi. Deux édits furent rendus contre les duels; un autre édit déclara que la profession militaire n'anoblissait plus.

Quant au peuple proprement dit, s'il ne fut pas partout et toujours plus heureux que par le passé, il se sentit entouré d'une sollicitude sincère. Les misères à réparer étaient grandes : témoin cette révolte désespérée des *Croquants* qui désola en 1594 le Limousin, le Périgord et la Guyenne. Henri IV, dit la tradition populaire, eût voulu que chaque paysan pût mettre la poule au pot le dimanche; ce qui est authentique, c'est la série de ses déclarations pour réprimer les pilleries des gens de

guerre, pour alléger les impôts, soulager les pauvres : « Si on ruine mon peuple, qui me nourrira, qui soutiendra les charges de l'État? » disait-il quelques jours avant sa mort. On verra plus loin tout ce qu'il fit afin de reconstituer la richesse nationale.

Régicides et conspirateurs. — Malherbe écrit en 1605 :

Un malheur inconnu glisse parmi les hommes,
Qui les rend ennemis du repos où nous sommes.

Il y eut, en dix ans, huit attentats préparés ou consommés contre la vie du roi par des visionnaires ou des fanatiques, émules de Châtel, précurseurs de Ravaillac. Il y eut aussi des complots qui visaient à ramener la France à l'état de monarchie fédérale et élective : le maréchal de Biron, le comte d'Auvergne, le duc de Bouillon en furent les principaux auteurs.

Biron, un des meilleurs lieutenants de Henri IV, avait été comblé par lui; il s'imagina, dans son gouvernement de Bourgogne, pouvoir recommencer le connétable de Bourbon, mais avec plus de succès. Le comte d'Auvergne était un courtisan, frère de la marquise de Verneuil. Turenne, prince souverain à Sedan par son mariage avec l'héritière de Bouillon, se donnait aux Allemands comme le chef du parti protestant en France.

Entre ces trois mécontents, il y eut partie liée dès 1600. Le plus impatient, Biron, espérait se ménager, avec l'appui secret du duc de Savoie, la souveraineté des deux Bourgognes. Instruit de ses menées, le roi eut égard à ses services et à ceux de son père, et lui pardonna. Biron conspira de nouveau, et, dénoncé par un de ses agents, s'obstina à refuser à son maître un aveu qui lui eût peut-être fait pardonner sa récidive. Il fut arrêté, jugé par le Parlement, toutes chambres réunies, et exécuté dans la cour intérieure de la Bastille (30 juillet 1602).

Deux ans après, la marquise de Verneuil formait, avec d'Entragues son père et d'Auvergne son frère, un complot pour livrer son fils aux Espagnols et le faire déclarer avec leur concours héritier de la couronne. D'Entragues et d'Auvergne furent condamnés à la peine de mort, commuée ensuite en un emprisonnement perpétuel; plus tard, la marquise et son père rentrèrent, chacun à sa façon, en grâce.

Plus que ces intrigants, Henri IV redoutait Bouillon, qui se posait en chef de parti politique et religieux. Il alla occuper en personne, à main armée, ses domaines de Limousin (octobre 1605), fit juger par des Grands Jours treize gentilshommes ses complices, l'obligea enfin à capituler dans Sedan et à lui remettre cette place pour quatre ans. A ce prix, Bouillon obtint sa grâce et même reparut à la cour. Ce fut le père du grand Turenne.

Le « Grand Dessein ». — Non seulement Henri IV releva l'autorité royale et la rendit médiatrice souveraine pour le bien de la paix, mais il devint sans bruit, pour la gloire de la France, en face des descendants de Charles-Quint, l'arbitre de l'Europe. Est-ce à dire qu'il ait dans ses vues d'avenir refait la carte de la chrétienté et conçu ce qu'on a appelé le *Grand Dessein*? Sully s'est fait copieusement remémorer, par les quatre secrétaires rédacteurs de ses *Œconomies royales*, un vaste plan soi-disant élaboré en commun avec son maître, qui montre les Turcs refoulés en Asie, l'Europe répartie en six monarchies héréditaires, cinq monarchies électives et cinq républiques, gouvernée par une sorte de Conseil amphictyonique, gardien de la paix perpétuelle, arbitre entre les rois et les peuples. Il serait difficile de distinguer exactement, dans cette utopie, ce que Henri IV y avait mis de son esprit généreux et ce que Sully y a mis ensuite de son imagination excitée par l'amour-propre [1]. On peut du moins suivre sur des documents authentiques le sens général de la politique extérieure, durant les dix dernières années du règne. Henri IV n'était pas indifférent à l'idée d'arrondir ses frontières; mais il attendait de semblables avantages du temps, des circonstances et n'entendait violenter à cet effet ni la fortune, ni les consciences. En attendant, il se propose deux buts : l'abaissemeut de cette maison d'Autriche qu'il avait affaiblie en Espagne et qu'il jugeait encore trop forte dans l'Empire; l'équilibre européen, c'est-à-dire la satisfaction donnée

1. Cette question a donné lieu, et depuis longtemps, à de nombreuses dissertations, tant en Allemagne qu'en France. On les trouvera énumérées et citées dans le récent travail de M. Pfister (*Revue historique*, 1894) intitulé : *Les Œconomies royales et le Grand Dessein de Henri IV*.

aux intérêts d'autrui, sous réserve de la sauvegarde des siens, et l'établissement d'un régime de pondération et de tolérance étendant à toute l'Europe les bienfaits de l'Édit de Nantes.

Affaires d'Italie et de Suisse. — En Italie, où l'influence espagnole avait deux centres, Naples et Milan, il apparut comme le champion désintéressé des petits États, parmi lesquels il comptait Venise et Florence, ses deux plus anciens alliés. Il facilita à Clément VIII (1597) la reprise de possession du duché de Ferrare, après l'extinction de la maison d'Este, et se porta médiateur, en 1606, entre Paul V et Venise, entre Saint-Pierre et Saint-Marc. Secondé ici et là par les cardinaux du Perron et de Joyeuse, sans prendre d'engagement avec aucune des deux parties, il termina à la satisfaction de toutes deux un conflit qui pouvait dégénérer en une guerre de religion et s'étendre à l'Europe entière. En outre, les papes lui surent gré de ses efforts pour améliorer en Angleterre, en Hollande et dans les États protestants de l'Allemagne la condition des catholiques. Les chanoines de Latran, dont il avait augmenté les revenus et qui l'avaient admis *ad honores* dans leurs rangs, lui élevèrent sous le portique de leur basilique une statue existant encore, avec cette inscription : *Propugnatori Ecclesiæ.*

Les Suisses et en général les petits États alpestres reprirent leur place dans la clientèle française. Aux Cantons catholiques, déjà liés envers l'Espagne, Henri IV arracha une promesse de neutralité politique, qui n'excluait pas d'ailleurs les capitulations militaires signées avec eux. Aux Grisons, de concert avec Venise, il fournit les moyens de se protéger efficacement contre les entreprises de Fuentès, le gouverneur espagnol du Milanais. Aux Genevois, jusqu'alors constamment menacés par le duc de Savoie, il fit accorder, par le traité de Saint-Julien (juillet 1603), le bénéfice des traités de Vervins et de Lyon ; il les garantit notamment, dans un rayon de quatre lieues, contre toute fortification permanente et même contre tout rassemblement hostile.

Affaires d'Angleterre et de Hollande. — L'Angleterre l'avait soutenu dans ses mauvais jours, en sa qualité de roi protestant et d'ennemi de l'Espagne, mais elle avait prétendu se

payer par l'occupation de Calais, de Boulogne, de Brest. Plus tard Henri IV eut à se prémunir contre les empiétements des marins et des marchands de cette nation, contre l'hostilité sourde de ses diplomates en Italie et en Orient. Aussi se défiait-il de l'alliance anglaise, tout en s'efforçant de la conserver, au nom des intérêts communs, contre la maison d'Autriche. La tâche des ambassadeurs français à Londres, Thumery, Harlay de Beaumont, La Boderie et aussi celle des envoyés officieux ou extraordinaires, Antonio Perez, Sully, Biron, était donc particulièrement délicate. Avec Élisabeth, Henri IV sut toujours paraître d'accord, tout en gardant une attitude indépendante. Avec Jacques Ier, qui s'était réconcilié avec l'Espagne (1604), sauf à revenir à l'alliance française après la « conspiration des poudres », il se conduisit de telle façon qu'il sut en faire son satellite dans toutes les affaires d'intérêt européen où lui-même avait une action prépondérante.

Il l'entraîna en particulier à sa suite lors des négociations qui aboutirent à l'affranchissement des Provinces-Unies. La Hollande, épuisée par sa longue lutte avec l'Espagne, était disputée entre le parti de la guerre, celui du prince de Nassau, et le parti de la paix, celui de Barnevelt. De leur côté, les Espagnols avaient pris, en 1607, l'initiative d'une trêve, et Henri IV s'appliqua à prolonger cet état de choses et à en faire sortir la reconnaissance de la Hollande comme État libre par son ancien souverain. Son envoyé extraordinaire, le président Jeannin, signa (janvier 1608) avec les Provinces-Unies un traité qui leur assurait l'alliance française en cas de reprise des hostilités. Cette démonstration suffit à faire consentir le roi d'Espagne à la trêve de douze ans (avril 1609).

Affaires d'Orient. — L'influence française en Orient fut rétablie par nos ambassadeurs à Constantinople, Savary de Brèves et Jean de Gontaut-Biron, seigneur de Salignac. Les Anglais avaient obtenu du sultan (1599) le droit d'aborder les Échelles du Levant sous leur propre pavillon. Les capitulations de François Ier furent renouvelées solennellement en 1604, et si les Anglais conservèrent leurs droits, toutes les nations sans représentants auprès de la Porte furent replacées sous la

bannière de France. Les privilèges de protection sur le Saint-Sépulcre et les pèlerins furent remis en vigueur. Savary de Brèves vint en grande pompe à Jérusalem. Salignac obtint la reconstruction du Bastion de France sur la côte barbaresque; il installa à Constantinople une mission de Jésuites chargés de combattre l'influence vénitienne au profit de l'influence française.

Henri IV pouvait laisser croire à ses alliés allemands, laisser dire à saint François de Sales ou à Malherbe qu'il enviait la gloire de Lépante et que le terme suprême de sa politique était la conquête de l'Orient. Le sultan lui demeurait un épouvantail commode, avec son armée contre l'Empereur, avec sa flotte contre l'Espagne; sa puissance à une extrémité de l'Europe garantissait, à l'autre, la liberté de la France.

Affaires d'Allemagne. — En Allemagne, Henri IV maintint dans la clientèle du roi de France les anciens auxiliaires du roi de Navarre : Maurice le Savant, landgrave de Hesse, l'Électeur palatin, le duc de Würtemberg, l'Électeur de Brandebourg. Son envoyé, le calviniste Bongars, eut à les rassurer sur sa conversion, sur ses relations avec la Savoie, sur son mariage florentin : puis à les convaincre du zèle de son maître pour les libertés germaniques, tantôt en s'efforçant de faire élire un roi des Romains en dehors de la maison de Habsbourg, tantôt en intervenant dans l'affaire de l'évêché de Strasbourg disputé entre un catholique et un luthérien, tantôt en s'employant auprès des Polonais pour obtenir à l'Électeur de Brandebourg l'investiture du duché de Prusse. Ces princes étaient divisés entre eux par les querelles ordinaires entre luthériens et calvinistes; de plus ils hésitaient à s'allier ouvertement à la France, par crainte de se faire qualifier de traîtres à l'Empire. Henri IV entendait au contraire les associer à son offensive contre la maison impériale d'Autriche. Ses démarches aboutirent seulement, à partir de 1606, à une entente devenue publique lors de l'ouverture de la succession de Clèves et Juliers.

La guerre imminente contre les Habsbourg. — Ainsi tous les États, petits ou grands, protestants ou catholiques, étaient insensiblement attirés dans une coalition éventuelle

contre la maison d'Autriche. A Madrid, un premier coup avait été déjà porté. Malgré le rétablissement de la paix, Philippe III continuait, disait-on, à avoir la main dans tous les embarras intérieurs de la France, et Henri IV prenait sa revanche en accueillant, à condition qu'ils se fissent chrétiens, les Morisques chassés d'Espagne. Antonio Perez, le défenseur des libertés aragonaises, trouvait un asile à Paris, comme les ligueurs impénitents à Tournai et à Bruxelles. Malgré cette hostilité réciproque, il y avait au Louvre tout un parti qui voulait fonder la paix européenne sur un accord permanent et sincère entre les cours de France et d'Espagne. Villeroy l'encourageait; la reine, petite-nièce de Charles-Quint, en était l'âme. Dès 1602, on mit en avant à Madrid un projet d'alliance entre le dauphin et la fille de Philippe III, entre une fille de Henri IV et le prince des Asturies. De la part du ministre dirigeant, le duc de Lerme, c'était un moyen de détacher des Hollandais le roi de France. On parla aussi d'unir une autre princesse française et un infant, destinés à gouverner en commun les Pays-Bas. L'ambassade de don Pedro de Tolède (1608) fut le dernier effort tenté pour une réconciliation impraticable, au moment où Henri allait assurer l'indépendance de la Hollande, puis s'attaquer dans l'Empire à la suprématie de la maison d'Autriche. On verra plus loin comment, à propos de la succession de Clèves et Juliers, Henri IV s'était décidé à la guerre [1]. Il avait les yeux sur Bruxelles, où l'attirait une passion hors de saison pour la jeune femme de son neveu, le prince de Condé. Afin d'échapper à ses importunités, elle s'était enfuie aux Pays-Bas et l'incorrigible vert-galant eût voulu l'y rejoindre. Henri regardait aussi vers la Lorraine, car Bassompierre y négociait alors pour lui le mariage du dauphin avec l'héritière de ce duché; vers l'Italie, car Bullion et Lesdiguières y signaient avec le duc de Savoie une alliance offensive à Brusol (avril 1610). On parlait de remaniements territoriaux qui donneraient le Milanais au Piémont, la Sicile aux Vénitiens, Naples au Saint-Siège, la Savoie enfin au royaume de France : « Je veux bien,

1. Voir ci-dessous, chap. XII (*La guerre de Trente ans*).

avait dit quelques années auparavant le roi prenant possession de la Bresse, que la langue espagnole demeure à l'Espagne, l'allemande à l'Allemagne, mais la française doit être à moi. » Il envisageait donc l'éventualité d'une guerre générale sortie du conflit pendant sur le Rhin et réunissait, au printemps de 1610, trois armées sur les diverses frontières.

Assassinat de Henri IV. — Avant d'aller commander celle de Champagne, il voulut assurer le gouvernement du royaume en son absence, conféra la régence à Marie de Médecis, et, le 13 mai, la fit sacrer à Saint-Denis. Il était agité de sinistres pressentiments; des bruits de complots et d'attentats étaient dans l'air. Le lendemain, au moment où son carrosse passait lentement dans la rue de la Ferronnerie, un homme monta sur le marchepied et le frappa de deux coups de couteau. Le roi, ramené au Louvre, expira sans avoir recouvré la parole.

L'assassin était un nommé Ravaillac, qui déclara dans son procès, au milieu des atrocités de la question, n'avoir point de complices. Ce n'était qu'un cerveau troublé par les visions régicides qui hantaient depuis vingt ans l'esprit des derniers tenants de la Ligue. On a voulu cependant voir en lui l'instrument de coupables restés cachés et quelques-uns de haut rang. Il paraît prouvé aujourd'hui que Henri IV, au moment même où il fut frappé, était menacé par des conspirateurs mystérieux dont la trace, aperçue un moment dans les relations contemporaines, se perd aussitôt l'attentat consommé sans eux, peut-être à côté d'eux. Sa mort fit tomber le *Grand Dessein* et changea au profit des « Espagnolisés » la politique française.

Henri IV dans l'histoire. — A la nouvelle de cet événement, les regrets furent unanimes, ou peu s'en faut, en France et en Europe. Vivant, Henri IV avait été méconnu et attaqué par les partis, car il ne se livrait à aucun et cherchait à s'élever, sans y paraître, au-dessus de tous. Mort, catholiques et huguenots s'unirent pour le louer. Jean de Saulx-Tavanes, le ligueur irréconciliable, compare son œuvre libératrice et réparatrice à celle de Charles VII. « Il ne faut pas être Français, écrit le protestant Henri de Rohan, ou regretter la perte que la France a faite de son bonheur. » L'historien Pierre Matthieu, le poète

Malherbe attestent ce gémissement universel dont Bossuet retrouvait dans ses souvenirs de famille et offrait, cinquante-cinq ans plus tard, le témoignage à Louis XIV. Toujours vivant sous les yeux des Parisiens dans sa statue du Pont-Neuf, il s'imposa pour longtemps à la mémoire populaire; on revoyait, à l'entrée du siècle, cette figure dont les portraits de Jannet et de Pourbus, et surtout l'admirable buste en cire colorée conservé à Chantilly, ont fixé pour nous les traits; ce front large et découvert, cet œil brillant et mobile, ce nez tombant et busqué, cette bouche souriante encadrée par les moustaches hérissées et la barbe descendant sur la cuirasse et l'écharpe blanche; enfin cette physionomie gauloise et gasconne, martiale et joyeuse, où l'on croyait lire, avec les séduisantes qualités de l'homme, les heureux résultats du règne.

Au XVIIe siècle, sous le règne triomphant de son petit-fils, il ne bénéficia point de la haine subsistante contre les « Guisards » et les « Lorrains » ; le peuple l'oublia quelque peu, et le roi feignit de croire accomplir ses volontés en révoquant l'Édit de Nantes. En revanche, au XVIIIe siècle, sa mémoire devint une des religions de la France. Il fut successivement le héros de la *Henriade* de Voltaire et de la *Partie de chasse* de Collé, en même temps que « le diable à quatre » et le « vert-galant » de la chanson. Dans ce bon roi, qu'on représentait avant tout comme ennemi du fanatisme et sensible aux maux du peuple, ami de Sully et amant de Gabrielle, mondains, philosophes et politiques retrouvaient une personnification rétrospective de leurs faiblesses, de leurs passions et de leurs espérances. De notre temps, Henri IV a échappé à la légende dont on enveloppe volontiers les fondateurs de dynastie. On le juge, non plus sur des anecdotes douteuses ou des bons mots apocryphes, mais sur une longue et authentique série de lettres missives, sur ses harangues, ses déclarations, ses actes publics. Ceux qui considèrent surtout en lui l'homme privé peuvent encore l'appeler, comme au XVIIIe siècle, « le Bon Henri » ; ceux qui apprécient son œuvre comme roi, en France et en Europe, lui rendront le surnom qui était déjà dans la bouche de ses contemporains, celui de Grand.

BIBLIOGRAPHIE

Les documents et livres relatifs à ce règne peuvent se répartir en trois sections, suivant leur objet : 1° la personne de Henri IV et l'ensemble de son règne; 2° les affaires religieuses; 3° la politique étrangère.

1re section. — Documents. — *Lettres missives de* **Henri IV**, 8 vol., édit. Berger de Xivrey (*Coll. des documents inédits sur l'histoire de France*); à quoi il faut ajouter les recueils particuliers édités par **de Rommel**, 1840, **Guadet**, 1872-1876, le prince **Galitzin**, 1860, **Halphen**, 1866-1886, et les recueils de Lettres choisies par **Dussieux**, 1876, et **Guadet**, 1879. — Le prince de **Valori**, *Journal militaire de Henri IV*, 1821. — *Recueil des anciennes lois françaises*, t. XV.

Livres. — **De Thou**, *Histoire universelle*, liv. 97 à 138. — **D'Aubigné**, *Histoire universelle*, éd. de 1626, t. III, liv. 3 à 5. — Histoires de la vie ou du règne de Henri le Grand par **Boutrays** (en latin), 1610, **Legrain**, 1614, **Sossius**, 1622, **Matthieu**, 1624, **Hooft** (en hollandais), 1626, **Dupleix**, 1632. — **Sully**, *Œconomies royales*. — **Palma Cayet**, *Chronologie novenaire* (1589-1598), Paris, 1608, 3 vol., in-4, et *Chronologie septenaire* (1599-1604), Paris, 1605, in-8. — *Mémoires* de **Groulard, Chiverny, Villeroy, Caumont-la-Force, Duplesssis-Mornay**, *Journal* de **Olier**, conseiller au Parlement (publié en 1876), de **Jehan Grivel** (*Mém. de la Soc. d'Émulation du Jura*, 1885), d'un **curé ligueur** (publié par Ed. de Barthélemy, 1866).

Au XVIIe et au XVIIIe siècle, les oraisons funèbres, éloges, portraits, recueils d'anecdotes ont été très nombreux et ont servi à constituer la légende de Henri IV. Pour cette période, il n'y a guère à signaler que la *Vie de Henry le Grand*, par **Hardouin de Péréfixe**, 1661, et le *Parallèle des trois premiers rois Bourbons*, par **Saint-Simon**, publié en 1880.

On peut citer, parmi les ouvrages plus récents : **Dominikus**, *Heinrich IV Kœnig von Navarra und Frankreich*, Zürich, 1797, 2 vol. — **Poirson**, *Histoire du règne de Henri IV*, 1857, 4 vol. in-8. — **Ch. de Lacombe**, *Henri IV et sa politique*, 1860, 3e édition, 1877. — **Lescure (de)**, *Les amours de Henri IV*, 1864. — **P. Henrard**, *Henri IV et la princesse de Condé*, Bruxelles, 1885, in-8. — **Haag**, art. *Henri IV* dans la *France protestante*. — **Loiseleur**, *Ravaillac et ses complices*, 1873. — **Combes**, *L'assassinat de Henri IV et la diplomatie étrangère* (dans ses *Lectures historiques*, liv. 10, 1885). — **Hanotaux**, *Études sur le XVIe et le XVIIe siècle*, Paris, 1886, in-12. — **Guadet**, *Henri IV, sa vie et ses écrits*, Paris, 1876, in-8. — **L. Pingaud**, *Henri IV et Louis XIV* (*Revue des Questions historiques*, 1889). — **De Carné**, *Henri IV* (*Revue des Deux Mondes*, 1845).

2e section. — Documents. — *Mémoires de la Ligue*, t. IV à VI. — **L'Estoile**, *Journal du règne de Henri IV* (important surtout pour la fin de la Ligue à Paris). — *Procès-verbaux des États de 1593*, publiés par Auguste Bernard, 1842. — Correspondance de **Mayenne** (*Mém. de l'Académie de Reims*, t. XXIX).

Livres. — **Segrétain**, *Sixte-Quint et Henri IV*, 1861. — **Stœhelin**, *Der Uebertritt Kœnigs Heinrich IV zur rœmischen-catholischen Kirche*, 1856. — **Féret**, *Henri IV et l'Église catholique*, 1875. — **Carré**, *Le Parlement de Bretagne après la Ligue*, 1888. — **Élie Benoit**, *Histoire de l'Édit de Nantes*, t. Ier, Delft, 1693. — **Anquez**, *Histoire des assemblées politiques des réformés*, 1859. — **Read**, *Henri IV et le ministre Daniel Chamier*, 1854. — **Prat**, *Recherches*

historiques et critiques sur la compagnie de Jésus en France au temps du P. Cotton, 1876, 4 vol. — **Perrens**, *L'Église et l'État sous Henri IV et sous la régence de Marie de Médicis*, 1872, 2 vol. in-8, t. Ier. — Voir aussi les ouvrages publiés sur la Ligue en province, entre autres ceux de **d'Estaintot** sur la Normandie, 1862; de **Grégoire** sur la Bretagne, 1862; de **Mourin** sur l'Anjou, 1856.

3e section. — Documents. — **Canaye**, *Lettres et ambassades*, 1635-1636, 3 vol. — *Mémoires* du **duc de Nevers**, publiés par Gomberville, 1665. — *Négociations* de **Bellièvre** et **Sillery**, du président **Jeannin**, du cardinal **du Perron**, de **Jean de Gontaut-Biron**, etc. — **D'Ossat**, *Lettres*, 1692, 2 vol.; *Lettres inédites*, éd. T. de Larroque, 1873. — **Bongars**, *Lettres*, La Haye, 1695, 2 vol. — *Relation des voyages* de **M. de Brèves**, 1628. — **Stevenson**, *Correspondence of sir Henry Unton, amb. from queen Elisabeth to Henry IV (1591-1592)*, 1847. — **La Popelinière**, *Histoire de la conquête des pays de Bresse et de Savoie*, 1601.

Livres. — **Prévost-Paradol**, *Élisabeth et Henri IV* (1595-1598), 1862. — **Kermaingant (de)**, *L'ambassade de France en Angleterre sous Henri IV* (1598-1602), 1886, 2 vol. — **Rott**, *Henri IV, les Suisses et la Haute-Italie*, 1882. — **Zeller** (Berthold), *Henri IV et Marie de Médicis*. — **Gaberel**, *Henri IV et Genève*. — **Philippson**, *Heinrich IV und Philipp III*, Berlin, 1870-1876, 3 vol. — **Anquez**, *Henri IV et l'Allemagne*, 1887. — **Perrens**, *Les mariages espagnols*, t. Ier, 1869. — **A. Baudrillart**, *La politique de Henri IV en Allemagne* (*Revue des questions historiques*, 1885).

Il a été publié un certain nombre de biographies se rapportant à cette époque, notamment celles de *Gabrielle d'Estrées*, par **Desclozeaux**, 1889; de *Lesdiguières*, par **Videl**, 1638, puis par **Dufayard**, 1892; du *cardinal du Perron*, par l'abbé **Féret**, 1877; du *cardinal d'Ossat*, par l'abbé **Dutert**, 1894; de *d'Épernon*, par **de Montbrison**, 1874; du *duc de Bouillon*, par **Laugel** (dans la *Réforme au XVIe siècle, Études et portraits*, 1881), de *Crillon*, par **Mlle de Lussan**, 1757, et **Fortia d'Urban**, 1823; de *Sully*, par **Hoff**, 1782, et **Lavisse**, 1880; de *Catherine de Bourbon*, par **Mme d'Armaillé**, 1865.

Voir en outre les recueils de documents, les ouvrages contemporains ou modernes communs à ce règne et aux règnes précédents. On en trouvera la nomenclature à la Bibliographie du chap. III, p. 173.

CHAPITRE VII

HENRI IV ET SULLY
RELÈVEMENT ÉCONOMIQUE DE LA FRANCE

1559-1610

I. — Retour sur les guerres de religion.

La population pendant les guerres de religion. — Les guerres de religion ont arrêté le progrès de la population qui avait été un des traits caractéristiques de l'économie sociale durant la première moitié du XVIe siècle. Le désordre administratif, les querelles des partis, les excès des gens de guerre, les proscriptions et l'émigration protestante qu'elles déterminèrent firent perdre à cette population, sous les règnes des fils de Henri II, une partie de ce qu'elle avait regagné depuis Charles VIII. La misère pesa de nouveau sur les campagnes. « Partout des ruines, écrivait un ambassadeur vénitien en 1574; le bétail est en grande partie détruit, de sorte qu'on ne peut plus labourer et qu'une grande partie des paysans ont abandonné leurs maisons. La population n'est plus comme autrefois probe et civile; la vue du sang, la guerre l'ont rendue rusée, grossière et sauvage. » Il n'était pas rare de voir des gentilshommes campagnards, à la tête d'une bande armée, piller les fermes, détrousser les marchands; quelques-uns, qui, ayant

continué leur existence de brigandage après le triomphe de Henri IV, ont été condamnés par les tribunaux restent, dans l'histoire, comme un témoignage attardé de cet état des mœurs. Ce n'est pas sans quelque motif que la Satire Ménippée fait dire à un député de la noblesse, le sieur de Rieux, qu'il « n'y aura paysan, laboureur ni marchand à dix lieues à la ronde qui ne passe par ses mains et ne lui paie taille ou rançon. »

En 1574 et en 1594, des paysans du centre de la France, répétant : « Nous sommes las! » se soulevèrent et pillèrent les châteaux; le lieutenant du roi réunit la noblesse, qui fit un grand carnage des révoltés. Dans les remontrances envoyées de Normandie aux États généraux de 1593 on lit : « Ce que faisaient vos pauvres sujets par leurs vallets et serviteurs avec une charrue bien attelée de bœufs, chevaux ou juments, c'est une chose lamentable de voir un père de famille, sa femme et ses enfants servir de bêtes et, la corde sur l'épaule, tirer à force de reins une petite charrette. »

Les villes, quoique plus à l'abri derrière leurs remparts, étaient cruellement éprouvées aussi et toutes n'échappaient pas au pillage ou aux exactions. « O le misérable temps pour n'oser sortir des villes! » écrit dans son livre de raison un bourgeois de Tulle en 1585. A Paris, dont la population s'élevait peut-être encore à 400 000 âmes au commencement du règne de Henri III, un Italien nous apprend qu'on n'en compta que 200 000 lorsqu'on voulut constater, pendant le siège, le nombre de bouches à nourrir. De 1500 chefs de famille que possédait Provins en 1575, il n'en restait pas 500 vingt ans après, et ses 1800 métiers avaient presque tous cessé de battre. Les 5 ou 6000 ouvriers que la sayetterie faisait vivre à Amiens étaient réduits à l'aumône. A Tours, le nombre des fabricants de soieries était tombé de 800 à 200. Même à la mort de Henri IV, en 1610, les notables de Lyon répondent à une question que leur avait posée la reine régente : « Autrefois il se faisoit à Lyon en une sepmaine plus de manufactures qu'il ne s'en faict à présent en ung an. La guerre a faict mourir une partie des ouvriers; la faim en a chassé une aultre partie, qui est allée non seulement aux aultres villes du royaume chercher sa vie,

mais, qui est le pis, s'est retirée aux estrangiers pour y establir les manufactures qu'ils soloient venir quérir à Lyon. » Il serait facile de multiplier les citations : les témoignages s'accordent presque partout pour attester le pitoyable état du pays à l'époque où Henri IV prit possession de la capitale, et quelque fantaisistes que soient les chiffres de Froumenteau dans le *Secret des finances de France*, ils autorisent à affirmer que le nombre des personnes tuées et des maisons détruites a été considérable.

Changements dans l'esprit et les règlements des corps de métiers. — Les querelles entre les corps de métiers défendant ou cherchant à renforcer leur monopole, querelles que nous avons signalées dans la première moitié du XVI[e] siècle, ne discontinuèrent pas au milieu des difficultés économiques de la seconde moitié de ce siècle, et, dans l'intérieur du corps de métier, la tendance à la concentration du privilège s'accusa davantage.

L'obligation du « chef-d'œuvre », qui ne s'imposait que dans un nombre restreint de métiers au XIII[e] siècle, était devenue peu à peu la règle générale; les statuts renouvelés et la coutume avaient rendu l'épreuve plus coûteuse et plus longue. Un ouvrier employait quelquefois un an et plus à le fabriquer, dépensant beaucoup d'argent en outils, en matières premières et plus encore en cadeaux aux jurés et en banquets. En 1571, un ouvrier corroyeur de Paris, nommé Baudequin, après des instances réitérées, obtenait enfin la faveur d'être admis à l'épreuve; mais les jurés « finallement lui ont baillé un chef-d'œuvre fort pénible et difficile dont la ferrure est d'argent et lequel il n'a moyen de faire pour le long temps qu'il s'y faudroit employer et ce pendant ne pourroit vivre ». C'est pourquoi Baudequin porta plainte devant le prévôt du roi; mais, comme il se trouva un compagnon pour déclarer qu'il se chargerait d'un tel chef-d'œuvre, il fut débouté de sa demande. On n'agissait pas ainsi avec tous les candidats. Les familles suffisamment riches rachetaient une partie des années d'apprentissage et leurs enfants trouvaient à faire leur chef-d'œuvre chez un patron gagné d'avance qui les aidait. On était plus indulgent encore pour les fils de maître, qui néanmoins avaient aussi de fortes sommes à payer.

Il ne suffisait pas d'être parvenu à la maîtrise pour avoir le droit d'aspirer aux honneurs de la corporation. Nous avons dit que, dans beaucoup de métiers, il s'était formé une hiérarchie de *jeunes*, de *modernes* et d'*anciens*, autant de degrés dans le privilège. Au sommet étaient les *gardes du métier*, dont les fonctions procuraient non seulement honneur, mais profit. D'abord les gardes et leurs amis se trouvaient en fait à l'abri des visites importunes et des saisies; de plus, ils touchaient une partie des droits de réception et des amendes. Charles IX, s'intéressant à un fabricant de sayetterie ruiné et sachant que « s'il avait esté pourvu d'un office, il auroit moyen de se remettre sus et de gaigner sa vie », le recommanda à l'échevinage d'Amiens en demandant qu'on lui conférât gratuitement un des offices du métier de sayetterie! Faveur d'ailleurs que le roi n'obtint pas parce que l'échevinage vendait ces offices. Plusieurs ordonnances de la seconde moitié du XVI[e] siècle énumèrent les abus qui s'étaient introduits dans l'administration des métiers et les profits, illicites pour la plupart, que s'étaient attribués les gardes : dilapidation par les gardes des revenus du métier destinés à soulager les maîtres tombés dans la pauvreté; prix de la maîtrise qui, de 36 livres, chiffre statutaire, se trouvait porté arbitrairement à 200 et jusqu'à 1200 livres; restrictions apportées au droit électoral dans le sein de la corporation, levées de deniers sur tous les maîtres sans vote de ceux-ci et sans autorisation du roi, argent extorqué aux maîtres chez lesquels ils opèrent des saisies et qui consentent à composer pour éviter un procès, connivence moyennant finance avec les marchands qui débitent de mauvaises marchandises, etc.

En même temps, les statuts revisés s'appliquent à river plus étroitement à son métier l'ouvrier, qui, de son côté, tendait à s'émanciper. Une ordonnance du maire de Bourges, rendue en 1574 et reproduite en 1600, dont l'esprit se retrouve dans maint autre règlement, porte défense aux compagnons de quitter leur maître avant d'avoir terminé leur ouvrage « sous peine d'être chassez hors de la ville »; défense aux compagnons de « travailler ès maisons des bourgeois ou de lever boutique » avant d'avoir été admis à la maîtrise; ordre aux ouvriers qui

arrivaient en ville de s'adresser, pour trouver de l'ouvrage, au valet de la confrérie du métier et non aux autres compagnons et de quitter la ville « sans vagabonder par les rues », s'ils n'en avaient pas trouvé au bout de deux jours. On entrevoit à travers ces prescriptions la lutte sourde des corps de métiers, institution légale où régnaient les maîtres, contre les *compagnonnages*[1], sociétés ouvrières et clandestines.

Les bouchers de Paris fournissent un exemple des modifications qui s'étaient introduites avec le temps dans l'organisation des corporations. Les maîtres de la *Grande-Boucherie* s'étaient longtemps succédé de père en fils et formaient presque tous au xvie siècle, des familles de riches bourgeois qui, tout en conservant leur titre et leur confrérie, vivaient du revenu de leurs propriétés et particulièrement de la location de leurs étaux, sans exercer la profession. Les garçons qui tenaient les étaux, ne formant pas un corps, n'avaient pas de maîtrise et se trouvaient à la merci des propriétaires, qui avaient élevé le loyer jusqu'à 150 et 200 livres et pouvaient ruiner leur étalier en ne renouvelant pas le bail. De là des querelles au sujet desquelles, depuis le milieu du xve siècle, le Parlement avait rendu divers arrêts sans supprimer le conflit. Ce n'est qu'en 1587 que le gouvernement consentit à donner aux bouchers locataires des statuts que ceux-ci réclamaient depuis longtemps. Il y eut dès lors deux corporations : les bouchers de la *Grande-Boucherie*, qui protestèrent contre l'innovation, et les *Bouchers de la ville de Paris* qui, moins entichés de leur noblesse, attirèrent peu à peu à eux les bouchers des autres quartiers et finirent par les réunir tous en 1650 dans une même corporation.

La fiscalité royale et les lettres de maîtrise. — La royauté, dans la seconde moitié du xvie siècle comme dans la première, s'efforça de régler la police des métiers, d'élargir quelque peu l'étroitesse des monopoles locaux, de réprimer les abus des confréries, et chercha en même temps des ressources de fiscalité dans son intervention.

Elle créa des offices qu'elle vendit. Henri II s'acquitta d'une

1. Voir ci-dessus, t. III, p. 300. — *Ibid.*, et t. II, p. 533, sur les *Confréries*. — Voir également ci-dessus, t. IV, p. 196.

dette envers un graveur de la monnaie en créant des offices de jaugeurs, contrôleurs, vendeurs de vin sur la Seine et ses affluents et en les lui octroyant avec droit de les revendre. Charles IX étendit ce droit d'institution royale jusque sur les jurés des communautés; c'est ainsi qu'en 1574 il créa des offices de jurés maçons et de jurés charpentiers dans chaque ville du royaume. Toutefois ce n'est que beaucoup plus tard que la multiplication des offices royaux devint un fléau de l'industrie.

La création de *lettres de maîtrise* était un autre moyen de tirer de l'argent des corporations. Louis XI en avait donné l'exemple. Les rois du XVIe siècle en usèrent largement. Tous les princes, et les princesses du sang, à leur mariage, à la naissance de leurs enfants et dans d'autres circonstances, obtenaient le droit de vendre à leur profit un certain nombre de maîtrises dans les corporations du royaume : c'était un cadeau que le roi leur faisait sans bourse délier. Les acheteurs de ces lettres devaient être, par les soins des officiers royaux, reçus dans la corporation sans faire de chef-d'œuvre ni passer d'examen, sans avoir de banquets à donner ni aucun frais à subir. Les corps de métiers résistaient autant qu'ils pouvaient à cette invasion; dans leurs remontrances aux États généraux, ils réclamaient, disant que cette intrusion sans preuves de capacité tournait « au grand dommage de la chose publique »; ils faisaient subir des vexations ou payer sous main des indemnités aux titulaires. Quoique souvent il leur fallût céder, le nombre des lettres invendues était considérable et Henri IV, pour remettre un peu d'ordre dans cette affaire, dut abroger en 1608 toutes celles qui étaient antérieures à son avènement.

On sait que les *confréries* d'artisans et les corps de métiers étaient deux institutions distinctes, quoique souvent unies, et même presque confondues. Pendant que la royauté réglementait celles-ci, elle proscrivait celles-là. En 1539, François Ier avait interdit « toutes confrairies de gens de mestier et artisans par tout le royaume ». Les grandes ordonnances d'Orléans (1561), de Moulins (1566), de Blois (1579) renouvelèrent les mêmes défenses; une ordonnance de 1564 imposa même

une amende de 500 livres à quiconque assisterait à un banquet de confrérie. Mais, pendant que les lois générales défendaient, des faveurs particulières autorisaient telle ou telle confrérie, et le souffle des passions religieuses en fit surgir spontanément, de toutes parts, beaucoup plus que la main de l'administration n'en pouvait étouffer.

L'ordonnance de 1581. — A plusieurs reprises, les rois accusèrent l'institution des corps de métiers de faire renchérir les marchandises, comme elle accusait les confréries de fomenter les désordres. En 1581, Henri III, considérant que, par suite des troubles, les règlements n'étaient plus observés, publia une grande ordonnance de réforme qui avait pour objet : 1° D'organiser en corps de métiers tous les artisans du royaume, en groupant en corporation les métiers qui n'étaient pas encore groupés dans les villes « jurées » et en introduisant le régime corporatif dans les villes et villages qui n'avaient pas de jurandes. 2° De rendre le système moins exclusif en rendant l'admission plus facile. Dans ce but, les maîtres des faubourgs, après trois ans d'exercice, pouvaient venir s'établir dans la ville; les maîtres reçus au chef-lieu d'un bailliage ou d'une sénéchaussée, pouvaient s'établir dans toutes les localités du ressort, sans avoir d'autre épreuve à subir; les maîtres reçus dans une ville de parlement jouissaient du même privilège pour le ressort entier du parlement. Paris seul, réuni à ses faubourgs, faisait exception, ses maîtres pouvant s'établir librement dans tout le royaume, tandis que les maîtres reçus ailleurs ne pouvaient pas s'établir à Paris. Un maître pouvait, en se faisant recevoir dans deux corps, exercer simultanément deux métiers. 3° D'abolir les abus des jurandes, maîtrises et confréries, en plaçant les corps de métiers sous la surveillance directe de la royauté. C'est ainsi que les jurés ne devaient pas imposer de chef-d'œuvre d'une durée de plus de trois mois, et que le juge royal devait décider en cas de contestation que les banquets et dépenses extraordinaires à propos de ce chef-d'œuvre étaient interdits. 4° De prélever un impôt au profit de la royauté : en effet, avant de prêter serment, tout maître devait payer au receveur des deniers royaux un droit qui, dans les petites bour-

gades, variait de un à trois écus et qui, dans les grandes villes, Paris, Toulouse, Rouen, Lyon, s'élevait pour les moindres métiers à dix et pour les meilleurs à trente écus.

Dans cette ordonnance, qui est restée célèbre, plusieurs historiens n'ont vu qu'une mesure fiscale et une déclaration du droit domanial de la royauté sur l'industrie. Elle dénote plus que cela; car on y trouve, en outre, une tendance vers l'unité française et même vers la liberté. Mais en même temps elle reposait sur une erreur consistant à croire que l'institution des corps de métiers était apte à prévenir les désordres de l'industrie; c'était, de plus, une faute que de généraliser cette institution en emprisonnant la France entière dans cette forme vieillie du moyen âge. Il est vrai que, si l'ordonnance avait reçu son entière exécution, le mal eût été en partie compensé par la suppression de certains abus, surtout par la faculté donnée aux artisans de cumuler plusieurs métiers et de s'établir dans tout le ressort d'une juridiction.

Elle ne fut pas mieux suivie que ne l'avaient été la plupart des ordonnances précédentes. Quelques professions furent érigées en *métiers jurés* parce que la royauté avait un intérêt direct à ces créations et rencontrait d'ailleurs peu de résistance de ce côté. Mais les villes continuèrent à exclure les faubourgs; les abus subsistèrent et allèrent en s'aggravant à mesure que les passions furent surexcitées et que l'administration se relâcha.

Les juges-consuls. — Il y a cependant une institution de cette période qui a été utile et qui a survécu à la tourmente : celle des *juges-consuls*. Dès 1549, il y eut à Lyon un tribunal commercial du change. Toulouse, Nîmes, Rouen, Reims, Bordeaux, Poitiers, Amiens obtinrent successivement des créations du même genre qui, comme la plupart des institutions nouvelles, soulevèrent des oppositions. A Paris, ce tribunal fut établi par l'ordonnance de 1563, « sur la requête des marchands de Paris, pour le bien public et abréviation de tous les procès et différends entre marchands ». Un juge et quatre consuls, choisis par les marchands et marchands eux-mêmes ou anciens marchands, devaient juger « sans salaire » et, autant que possible,

sur-le-champ, sans procureur, sans écritures, les différends procédant d'obligations, cédules, récépissés, lettres de change ou crédit, réponses, assurances, compagnies, etc. Ils prononçaient sans appel pour les sommes qui n'excédaient pas 500 livres. Au commencement de l'année 1564, le prévôt et les échevins convoquèrent cent notables, parmi lesquels le sort désigna trente électeurs qui nommèrent le juge et les quatre consuls.

Mais les lieutenants civils, les baillis, les prévôts, voyant s'élever un pouvoir rival, firent défense d'ajourner les parties devant les juges-consuls et ordonnèrent d'élargir les prisonniers. La royauté dut interposer son autorité et confirmer à plusieurs reprises la nouvelle juridiction. Les juges-consuls n'étaient peut-être pas eux-mêmes à l'abri de tout reproche : on accusait les gros marchands de s'épargner entre eux et on prétendait que ce tribunal n'était qu'une « inquisition sur les marchands pauvres et menu peuple ». Néanmoins l'institution subsista et, s'épurant avec le temps, elle a rendu de grands services.

Les métaux précieux d'Amérique. — Pendant que les passions religieuses agitaient le monde et occupaient la scène, il se produisait une révolution économique, lente d'abord et inaperçue, puis très sensible, préjudiciable aux uns, avantageuse aux autres, incomprise de presque tous, qui modifia profondément les conditions du marché commercial et la fortune des particuliers : c'est la révolution monétaire.

Après la guerre de Cent ans, les métaux précieux, que fournissaient presque exclusivement les mines d'Europe, ne suffisaient plus aux besoins du commerce renaissant et avaient augmenté de valeur. Les prix tombèrent plus bas qu'on ne les avait vus depuis plusieurs siècles et ils restèrent ainsi jusqu'aux premières années du règne de François Ier. En 1506, Louis XII se plaignait que « les prix d'or et d'argent étaient haussés » et, ne sachant à quoi s'en prendre, il accusait les orfèvres et les marchands des foires. En 1514, on exploitait en France des mines d'argent et François Ier donnait des lettres patentes pour encourager et réglementer ce travail : il fallait que l'argent fût devenu bien rare pour qu'on s'occupât d'en tirer d'un pays où les filons sont si pauvres.

Un statisticien allemand a cru pouvoir évaluer à 47 000 kilogrammes d'argent et à 5800 kilogrammes d'or la quantité de métaux précieux produite annuellement en Europe de 1493 à 1520 et, pour la période de 1520 à 1544, à 90 000 kilogrammes d'argent. Quand le Pérou eut été découvert et conquis par Pizarre, la mine seule du Potosi rendit 300 000 kilogrammes d'argent par an. Du commencement à la fin du xvi[e] siècle, la production annuelle de l'argent décupla et celle de l'or augmenta de moitié.

L'Espagne regorgea de métaux précieux que, malgré les défenses d'exporter toujours impuissantes, la politique coûteuse de Charles-Quint et de Philippe II et le mouvement du commerce répandirent hors de ses frontières. Ce fut surtout après le traité de Cateau-Cambrésis et plus encore pendant la Ligue que la France sentit les effets de cette abondance qui faisait hausser les prix. Pendant que le métal perdait de sa valeur, les rois altéraient la monnaie; la livre tournois contenait moitié moins d'argent fin en 1600 qu'en 1500 : autre cause d'enchérissement nominal des marchandises. Aussi Charles IX se plaignait-il « du prix excessif auquel sont venues toutes choses » et publiait-il des ordonnances pour fixer les prix et les salaires. M. d'Avenel a calculé que l'hectare de terre labourée, qui, dans le royaume, était payé en moyenne (le poids d'argent étant exprimé en monnaie actuelle) 95 francs pendant la période 1501-1525, atteignit le prix de 317 francs pendant la période de 1576-1600.

Conséquences de la révolution métallique : les prix et les salaires. — Les conséquences de cette révolution ont été considérables et en même temps diverses suivant la condition des personnes. Beaucoup de seigneurs dont le revenu consistait surtout en censives se sont trouvés appauvris; ceux qui avaient des fermes ne perdirent pas et ceux qui avaient des maisons de ville gagnèrent. D'autre part, comme l'abondance des métaux précieux et le renchérissement même des marchandises étaient un stimulant pour le commerce, qui fut florissant pendant la première moitié du siècle et procura encore de gros profits aux plus habiles dans la seconde moitié,

beaucoup de marchands s'enrichirent et achetèrent des terres aux seigneurs. Il y eut un accroissement de la richesse mobilière et un déplacement de la fortune immobilière au profit de la bourgeoisie.

Les ouvriers, en général, souffrirent du changement. La hausse de leur salaire fut loin de correspondre à celle des marchandises et cependant des ordonnances, qui la signalaient comme un mal, cherchèrent à l'arrêter en fixant un maximum. En effet, quand une monnaie se déprécie d'une manière continue durant une longue période, ce sont d'abord certaines marchandises, puis la plupart des marchandises qui augmentent de prix; mais ce n'est que plus tard, à la suite des difficultés d'existence que le renchérissement des denrées et du loyer causent aux ouvriers, que ceux-ci sont dans la nécessité de réclamer et finissent par obtenir de leurs maîtres une augmentation du prix de leur journée. Ce retard de la hausse du salaire sur celle de la marchandise était plus accentué alors qu'il ne le serait aujourd'hui, parce que les ouvriers, étroitement subordonnés au corps de métier, ne pouvaient pas discuter librement le prix de leur travail. M. d'Avenel a calculé que le maçon et le charpentier recevaient par jour une somme d'argent égale à 80 centimes dans la période de 1501 à 1525 et à 1 fr. 20 dans la période de 1576 à 1600 : évaluation vague, sans doute, mais qui devient significative quand elle est rapprochée du prix du blé. On constate alors que le journalier qui pouvait acheter 14 litres de froment avec son salaire dans la première période n'en achetait que 4 dans la dernière. Dès le commencement de la crise, en 1544, une ordonnance signalait déjà le péril : « Nos sujets en plusieurs états sont en ce tellement grevez et offensez que ceux qui ont quelque patrimoine et revenu n'en sçauroient vivre, encore moins les artisans et le menu peuple du labeur de leurs mains, par ce moyen contraints de hausser et augmenter les salaires et prix accoutumez de leurs ouvrages, vacations et peines; au danger de pis, s'il n'y est promptement pourvu. »

Parmi les contemporains beaucoup n'avaient pas conscience de cette révolution; quelques-uns même la niaient. Bodin la comprit et en montra la cause : « Nous voyons, écrivait-il en 1578, que,

depuis cinquante ans, le prix de la terre a crû, nonpas au double, ainsi au triple... Autrefois la journée d'un homme était estimée douze deniers, celle d'une femme six deniers... On ne peut dire que, depuis soixante ans, tout n'aye enchéri dix fois autant pour le moins. » Il avait déjà dit en 1568 : « La principale cause et *presque seule* (que personne jusques ici n'a touchée) est l'abondance d'or et d'argent qui est aujourd'hui en ce royaume. »

II. — Administration de Henri IV et Sully.

Les Notables de 1596. — Lorsque Henri IV fut rentré à Paris, tout était encore à faire pour relever la France de ses ruines, rétablir l'ordre dans les finances et l'administration et ranimer l'industrie et le commerce. Le roi convoqua une assemblée des Notables à Rouen en 1596. « Vous sçavez à vos despens, comme moi aux miens, leur dit-il en ouvrant la session, que lorsque Dieu m'a appelé à cette couronne, j'ai treuvé la France non seulement quasy ruinée, mais presque toute perdue pour les Français...; par mes peines et labeurs je l'ai sauvée; sauvons-la astheure de la ruine. »

Le premier service que le roi rendit au peuple fut de réprimer, comme l'avait fait un siècle et demi auparavant Charles VII, les pilleries des gens de guerre; il diminua les garnisons, réprima les désordres et punit de mort quelques chefs de pillards. Immédiatement après la paix de Vervins, il défendit le port des armes à feu; ce n'est qu'en 1604 qu'il rendit définitivement aux seigneurs le droit de chasser à l'arquebuse sur leurs terres.

Sully seconda puissamment le roi dans l'œuvre de restauration. Il débrouilla le chaos des finances et eut le mérite d'être un administrateur probe, vigilant et ferme. Sa gestion financière peut se résumer ainsi : 100 millions de dettes remboursées, c'est-à-dire à peu près le tiers de la dette totale au dire de Sully; 20 millions d'impôts arriérés, remis aux cultivateurs; les tailles réduites de six millions en douze ans et réparties plus équitablement; la suppression d'un grand nombre d'ano-

blissements; les instruments de culture et le bétail déclarés insaisissables; la défense faite aux seigneurs de lever aucun impôt sans lettres patentes du roi; l'ordre mis dans les comptes; une dépense inférieure à la recette presque chaque année depuis 1602, et des économies qui s'élevaient à plus de 12 millions en 1610.

L'agriculture : Olivier de Serres. — La répression des soudards, la diminution des tailles, la sécurité donnée aux campagnes ont été alors, malgré la lourdeur persistante des impôts, des bienfaits qui ont permis à l'agriculture de se relever de la « cessation presque générale du labour » dont parle une déclaration du roi de mars 1595. Le roi autorisa le libre transport du blé d'une région à une autre ou du moins s'opposa, en mainte circonstance, à l'arbitraire des gouverneurs qui s'arrogeaient le droit d'en réglementer le commerce. Il s'occupa du desséchement des « palus » de Bordeaux et autres; il favorisa l'entreprise d'un Hollandais, Humphrey Bradley, qu'il créa en 1599 « maître des digues » : cette entreprise, contrariée par l'opposition des propriétaires, n'a donné de résultats qu'après sa mort. Il s'appliqua à arrêter le gaspillage des forêts du domaine. Il encouragea la culture du mûrier et il en fit planter lui-même un nombre considérable. C'est à son instigation qu'Olivier de Serres, gentilhomme protestant et bon cultivateur, publia en 1599 son traité de la *Cueillette de la soye par la nourriture des vers qui la font*, dans lequel il s'applique à prouver que partout où poussait la vigne on pouvait planter avec succès le mûrier blanc, et excita les Français à « mettre en évidence par ce moyen des millions d'or croupissants ». L'année suivante, le même auteur publiait son *Théâtre d'agriculture*, que Henri IV se fit lire pendant plusieurs mois chaque jour après son dîner et qui a eu cinq éditions jusqu'en 1610. L'auteur y traite du ménage de la ferme en général, de la culture des céréales et des légumes, de la vigne, des pâturages et du bétail, de la volaille, des jardins, des bois, le tout avec clarté, dans un esprit pratique, exposant les procédés traditionnels, conseillant les améliorations, telles que les labours profonds, l'alternance des plantes réparatrices avec les plantes

épuisantes, recommandant le soufrage de la vigne, la culture du sainfoin, du maïs, de la betterave, récemment importée d'Italie et qui donne un « jus semblable à sirup au sucre ». Il s'en faut que l'agriculture du XVII[e] siècle se soit élevée au niveau marqué par Olivier de Serres. Celui-ci resta comme un modèle, imité par quelques-uns, mais ignoré de la masse routinière des paysans.

Laffemas et Montchrétien. — Les Notables se plaignirent que les fabriques de France fussent considérablement diminuées pendant que le luxe des Français s'approvisionnait de produits étrangers. « Les Anglais font apporter en ce royaume telle abondance de leurs manufactures de toutes sortes qu'ils en remplissent le pays. » Et ils demandaient des prohibitions contre le commerce étranger. Deux hommes représentent principalement ces idées qui ont dominé en matière d'industrie et de commerce dans la première moitié du XVII[e] siècle : Laffemas et Montchrétien. Laffemas était un ancien tailleur du roi, devenu en 1598 son valet de chambre ordinaire et en 1602 contrôleur général du commerce. Il avait publié plusieurs brochures et il devint, en matière de réglementation industrielle, un conseiller écouté du roi. A la suite d'une enquête dans laquelle il avait consulté les communautés de métiers de Paris, il proposa de prohiber l'importation des produits manufacturiers et l'exportation des matières premières, de créer une chambre de commerce et un intendant du commerce, de faire une réforme générale des corporations, de supprimer les confréries, de tarifer le salaire des ouvriers dans chaque métier. C'était un plan général de protection et de réglementation qui, s'il ne fut pas appliqué intégralement, inspira du moins l'administration.

Quelques années après la mort de Henri IV, un homme dont la vie avait été quelque peu aventureuse, Antoine de Montchrétien, dédiait au jeune Louis XIII et à sa mère un livre intitulé *Traicté de l'économie politique.* Ce n'était pas en réalité un traité de cette science, qui n'existait pas encore et dont Montchrétien n'a en aucune façon posé les fondements; c'était simplement une thèse en faveur de la protection douanière, qu'il présentait comme le seul moyen de relever la France encore appauvrie.

« Recevoir, disait-il, de la quincaillerie étrangère, c'est oster la vie à plusieurs milliers de vos subjects dont cette industrie est l'héritage. » Et il terminait ainsi : « Je pense avoir par les discours précédents fait cognoistre à Vos Majestez combien il est nécessaire, par toutes sortes de considérations, d'employer les hommes de ce royaume, combien utile de leur attribuer l'exercice des arts et combien important pour arriver à cet effect, d'y deffendre l'apport et l'usage des ouvrages estrangers. » Il n'est pas utile d'insister sur le détail de propositions dont Marie de Médicis ne s'est pas occupée; mais il est intéressant de constater l'existence d'un système économique qui commençait alors à prendre corps et à être en vogue.

L'ordonnance de 1597. — Henri IV était disposé à protéger et ne craignait pas de réglementer l'industrie. Il fit revivre l'ordonnance de 1581 par celle d'avril 1597. Il l'étendit non seulement aux artisans, mais aux marchands, auxquels il ordonna de se constituer en communautés, se réservant, comme l'avait fait Henri III, une part dans les droits de réception et la faculté de vendre à son profit trois maîtrises sans chef-d'œuvre. Cette ordonnance abolissait de nouveau le titre de *roi des merciers* qui avait reparu à la faveur des troubles et on exigeait que ceux qui avaient pris des lettres de ces prétendus rois prêtassent un nouveau serment, avec paiement de droit, devant le juge royal. Elle eut pour effet la constitution en communauté de professions auparavant libres, dans les villes où ce régime existait déjà, et l'introduction du régime corporatif dans des villes « non jurées » jusque-là. Toutefois la réforme fut loin d'être générale; un arrêt de 1602 restreignit même le recouvrement des droits royaux aux villes capitales de province, sièges d'évêché, de présidial, de bailliage ou de sénéchaussée. Ces villes protestèrent parce qu'on touchait aux privilèges et à la bourse de leurs corporations. Dans plusieurs, le roi dut employer la contrainte pour se faire obéir. L'ordonnance de 1597 eut plus d'effet que celle de 1581 ; mais, si elle augmenta le nombre des corps de métiers, elle ne changea pas leur esprit.

Protection aux arts et à l'industrie. — Henri IV fut, comme François I[er], grand bâtisseur et protecteur des arts. Il

embellit et assainit des villes. A Paris, l'Hôtel-Dieu fut agrandi, l'hôpital Saint-Louis fondé, des rues (rue Dauphine, etc.) ouvertes, des quartiers (Marais) créés, la Place Royale bâtie, le pavillon de l'Hôtel de Ville et une partie de la galerie du Louvre construites, le service de voirie mieux fait, grâce surtout au concours de Miron, qui exerça les fonctions de prévôt des marchands de 1602 à 1604. On a dit de Henri IV : « Sitost qu'il fut maistre de Paris, on ne vit que maçons en besogne. » Hors de Paris, il bâtit ou remania des châteaux, Saint-Germain, Fontainebleau et d'autres. Il attacha à ces travaux des artistes distingués qui, placés entre la sève exubérante de la Renaissance et la majestueuse solennité du siècle de Louis-XIV, se trouvent, malgré leurs mérites, relégués un peu à l'arrière-plan dans l'histoire de l'art.

Lorsque la grande galerie du Louvre fut terminée, Henri IV fit disposer le rez-de-chaussée en boutiques et en logements. « Nous avons, dit-il, fait disposer le bâtiment en telle forme que nous y puissions loger commodément quantité des meilleurs ouvriers et des plus suffisants maîtres qui pourroient se recouvrer, tant de peinture, sculpture, orfèvrerie, horlogerie, qu'autres de plusieurs et excellents arts, tant pour nous servir d'iceux, comme pour estre par ce même moyen employés par tous nos subjets. » Ces artisans, dégagés de toutes les obligations qu'imposaient les corps de métiers, n'avaient à subir ni les visites, ni les jugements des jurés. Ils étaient, sous le nom d'*artisans du Louvre*, placés sous la protection directe du roi. Ils pouvaient former un certain nombre d'apprentis, qui étaient autorisés à leur tour à s'établir dans tout le royaume sans avoir à prendre des lettres de maîtrise ni payer aucun droit. Les métiers réclamèrent et essayèrent d'empêcher les apprentis de s'établir et les artisans du Louvre de travailler pour le public. Le roi tint bon, et le privilège, plusieurs fois confirmé après sa mort, a duré jusqu'à la fin de la monarchie absolue, abritant des artisans renommés de père en fils : entre autres familles, celle de l'ébéniste Boulle.

L'industrie de la soie. — Le luxe des soieries n'avait pas disparu pendant les guerres civiles; mais l'industrie française avait dépéri et c'était le commerce italien qui approvisionnait



le marché. Henri IV voyait avec chagrin l'argent sortir du royaume; aussi le rétablissement de l'industrie de la soie fut-il un de ses plus vifs soucis. C'est pourquoi il avait engagé Olivier de Serres à écrire la *Cueillette de la soye*. L'année même de cette publication, il avait fait border de mûriers les allées des Tuileries. Il en fit ensuite planter des milliers de pieds aux Tuileries, à Fontainebleau et ailleurs, donna en grande quantité de jeunes plants, chargea en 1602 une commission de propager la culture du mûrier dans toute la France, surtout dans les provinces du Centre et distribua libéralement des graines de ver à soie. Il prescrivit même, en 1606, l'établissement dans chaque diocèse d'une pépinière de 50 000 mûriers, que devaient entretenir les monastères et dont les curés devaient donner les jeunes plants aux paysans. Sully se prêta au désir du roi en autorisant un entrepreneur à faire de grandes plantations dans son gouvernement du Poitou. La culture se développa en effet dans le Midi, en Provence, Languedoc, Dauphiné, Lyonnais, où le climat était favorable. Le succès ne répondit pas à l'effort dans les environs de Paris et sur les bords de la Loire : en 1603, une grande mortalité des vers à soie donna, malgré les protestations de Laffemas, raison à ceux qui croyaient que le climat de ces contrées n'était pas propice.

Sully, malgré la concession qu'il avait faite en Poitou, était opposé à ces nouveautés. Un jour qu'il était malade, Henri IV alla le trouver à l'Arsenal et chercha à le convaincre de l'utilité qu'il y avait pour la France à produire elle-même ses soies, qu'elle payait tous les ans plus de quatre millions à l'étranger. Sully fut inébranlable, répétant que le labourage était la seule vraie richesse du royaume, que c'était vouloir renverser l'ordre de la nature, et que les fabriques de soieries corrompraient les Français sans enrichir la France.

Henri IV persista. Il établit des magnaneries aux Tuileries, au château de Madrid, à Fontainebleau. Il accorda des privilèges à plusieurs fabricants de draps d'or, d'argent et de soie : notamment à un nommé Sainctot, qui fut anobli ainsi que ses associés, et reçut pour douze ans le monopole de la fabrication des soieries à Paris et celle des étoffes d'or et d'argent dans tout le

royaume; à un Lyonnais inventeur du *métier à la tire*, qui obtint à deux reprises des lettres de surséance contre ses créanciers.

Autres industries. — Deux marchands de Rouen proposérent d'établir une manufacture de toile fine de Hollande; ils obtinrent, sur l'avis du Conseil de commerce, un prêt de 150 000 livres. C'est en vue de fournir des modèles des broderies destinées à orner ces toiles qu'un horticulteur, Jean Robin, reçut du roi une pension de 400 livres pour entretenir un jardin de plantes rares : c'est l'origine du Jardin des Plantes.

On avait fabriqué depuis longtemps en France des tapis de haute lisse; Henri IV s'efforça de relever cet art qui était tombé en décadence. Il donna des gages et un logement au Louvre à deux artisans français qui s'étaient distingués dans ce métier. Il voulut aussi que la France pût rivaliser avec les tapis étrangers, qu'on importait en grande quantité. Il donna, en 1603, à deux artisans des Pays-Bas le privilège exclusif de fabriquer, avec des métiers de basse lisse, des tapis de Flandre, la maison des Gobelins pour s'établir et 100 000 livres de subvention; en 1608, à Pierre Dupont, son tapissier ordinaire, le privilège de fabriquer des tapis en soie du Levant et un logement au Louvre : c'est l'origine des Gobelins et de la Savonnerie.

Henri IV encouragea ainsi un certain nombre de fabricants en vue d'introduire en France certaines industries nouvelles, telles que la fabrication du cuir doré à Paris, celle du maroquin en divers lieux, la cristallerie à Nevers, les glaces et cristaux à Melun, les faïences à Paris et à Nevers, la fonderie mécanique sur la rivière d'Essonne, la papeterie dans le Dauphiné. Toutes ne réussirent pas; mais l'impulsion fut donnée et on peut dire que, d'une manière générale, l'industrie française retrouva sous le règne pacificateur de Henri IV la prospérité dont elle avait joui avant les malheurs de la guerre civile.

Voies de communications : les canaux. — Dans les périodes de désordre les routes sont abandonnées sans entretien, les voies navigables sont envahies par les riverains; les difficultés de la circulation aggravent les difficultés du commerce; les supprimer est naturellement une des premières pré-

occupations des gouvernements réparateurs. Les États de Blois avaient en vain demandé ce service à la faiblesse de Henri III ; la France l'obtint de Henri IV, qui, en 1599, nomma Sully *grand-voyer de France*, charge nouvelle. Celui-ci fit dresser par les trésoriers généraux un état des ressources destinées à l'entretien des chemins. Il exigea que les péagers missent « les chaussées et les pavés en bon estat, faute de quoy on devra saisir les différents péages ». Chaque année plus d'un million de livres, prélevé sur les revenus du roi, fut affecté à la construction des grandes routes. Des arbres furent plantés pour les ombrager : la tradition populaire a jusqu'à nos jours conservé le nom de « Rosny » à des ormes qui datent de cette époque. Des ponts furent construits pour remplacer des bacs : ceux de la Loire furent presque tous refaits après l'inondation de 1607.

Henri IV créa en 1594, après sa rentrée à Paris, un surintendant des coches et voitures publiques, fixa les tarifs, organisa des relais sur les principales routes, comme il y en avait déjà sur celles de Paris à Rouen et à Orléans. Il en fit autant pour les chemins de halage le long des rivières et décida que les chevaux affectés à ce service seraient insaisissables, comme l'étaient déjà les chevaux de labour.

Les cours d'eau furent débarrassés d'une partie des obstacles dont s'était si vivement plaint le Tiers aux États généraux de Blois, et quelques petits affluents de la Seine furent rendus un peu plus navigables. On connaissait en France depuis le temps de François Ier le système des canaux à écluses ; un plan pour réunir les deux Mers par la Garonne fut proposé au Conseil du commerce en 1604. L'idée vint de réunir aussi la Seine et la Loire à la Saône. On n'eut pas le temps de s'arrêter à ces projets ; mais on résolut de réunir la Loire à la Seine, et on choisit comme point de jonction le Loing, qui passe à 16 kilomètres de Briare et à 8 kilomètres de la Trezée. En 1605, sur les plans de Hugues de Tours, Sully envoya 6000 soldats pour commencer les travaux. Mais le plan était défectueux et le travail, interrompu après la mort du roi, ne fut repris qu'en 1638.

Compagnies de commerce ; colonisation. — La découverte de Christophe Colomb et le voyage de Vasco de Gama

avaient ouvert de plus larges horizons au commerce maritime et avaient créé la politique coloniale. L'Espagne en Amérique et le Portugal en Orient avaient pratiqué les premiers cette politique et en avaient retiré de gros profits. Les autres nations riveraines de l'Atlantique, la France, l'Angleterre, la Hollande, voulurent en avoir leur part. Dès 1504, un marin de Honfleur, Paulmier de Gonneville, avait abordé au Brésil; en 1518, le baron de Lery avait essayé de fonder une colonie dans la baie du Saint-Laurent. On a vu plus haut les résultats des voyages Verazzano et de Jacques Cartier dans cette même région, ainsi que la tentative de colonisation par Roberval[1]. Mais la guerre continentale avait détourné François Ier de la politique coloniale.

Un poste, dit *Bastion de France*, fut concédé aux pêcheurs et trafiquants français sur la côte d'Algérie (1561). Les tentatives de Coligny en Amérique n'aboutirent qu'à des échecs[2].

Henri IV reprit cette politique. Pour faire le commerce dans les pays d'Orient, qu'une société bretonne avait essayé sans succès d'entreprendre en 1601, il voulut avoir une compagnie des Indes Orientales semblable à celle qui commençait à faire la fortune de la Hollande; il en institua une par lettres patentes du 1er juin 1604 : le principal membre était un Flamand, Gérard de Roy, qui avait navigué dans ces parages. La compagnie fut empêchée par le mauvais vouloir des Hollandais de terminer son premier armement et, du vivant de Henri IV, aucun des associés ne paraît avoir tenté le commerce de l'Inde.

A l'Occident, les marins français s'étaient aventurés depuis longtemps et des pêcheurs de morue faisaient le trafic des pelleteries sur les côtes de l'Acadie. En 1598, immédiatement après la paix de Vervins, Henri IV confirma au marquis de La Roche le titre de « lieutenant général du roi en pays de Canada et autres » que Henri III lui avait octroyé et l'investit de privilèges étendus. On verra plus loin le succès de cette tentative et d'autres analogues.

Le commerce et le système douanier. — Le commerce intérieur s'était ranimé : on le voit par l'éclat des foires de Saint-

1. Voir ci-dessus, t. IV, p. 978.
2. Voir ci-dessous, chap. XXII (*Amérique*).

Germain et de Saint-Laurent qui avaient été rétablies après la rentrée du roi à Paris. Le commerce extérieur se ranima aussi : Henri IV y contribua par d'habiles négociations. A Constantinople, il obtint en 1604 le renouvellement, avec extension de privilèges, des *capitulations*. Un traité, conclu la même année avec la Ligue Hanséatique,.ramena la marine du Nord dans les ports français. Les relations commerciales n'avaient été qu'imparfaitement rétablies avec l'Espagne après le traité de Vervins et, en 1603, Philippe II avait tout à coup frappé d'un droit de 30 p. 0/0 les importations et les exportations. Henri répondit en frappant d'un droit égal les marchandises de provenance espagnole et celles qui étaient destinées à l'Espagne. Cette guerre de tarifs, qui menaçait de faire passer le commerce aux mains des Anglais, aboutit, grâce à l'énergie de Sully, au traité du 12 octobre 1604, qui rétablit la paix entre les deux pays en supprimant de part et d'autre l'impôt des 30 p. 0/0 et la défense d'exporter. Des difficultés commerciales s'étaient élevées aussi avec l'Angleterre; elles se terminèrent par le traité de 1606, par lequel « la liberté et égalité du commerce devoit être gardée le plus que faire se pourroit ».

Henri IV commençait, ainsi que les Valois l'avaient fait avant lui, à employer les douanes comme un instrument de protection industrielle. Les notables de 1596 avaient demandé qu'on interdît l'entrée du royaume aux étoffes d'or, d'argent et de soie. Désireux « d'apporter à ses sujets toute la commodité possible et de leur donner moyen d'entendre et de vacquer plus utilement à toutes sortes de manufactures », il rendit l'édit de janvier 1599, qui prohibait l'entrée des étoffes étrangères et la sortie de plusieurs matières premières, telles que soies et laines. Les fabricants de Tours furent satisfaits; mais le commerce de Lyon fut mécontent, réclama, et le roi, se trouvant en 1600 dans cette dernière ville, rapporta son édit. Il ne subsista que peu de prohibitions, et les quelques restrictions que le roi mit au commerce furent amplement compensées par les facilités qu'il donna au transport d'une province à l'autre et même à l'exportation des denrées agricoles.

Quatre ans après la mort de Henri IV, sa politique économique eut à subir l'épreuve de l'opinion publique, librement manifestée dans les États généraux de 1614, et il est intéressant de voir ceux-ci tantôt lui donner raison pour son système de commerce extérieur, tantôt critiquer son système corporatif et la prétention qu'avait eue la royauté, dans ses ordonnances de 1581 et de 1597, de soumettre tous les artisans au régime des jurandes et maîtrises : « Que toutes les maîtrises de métiers, dit-il dans son cahier, érigées depuis les États tenus en la ville de Blois en 1576, soient éteintes; sans que par cy-après elles puissent être remises, ni aucunes autres de nouveau establies; et soient ces exercices desdits mestiers laissés libres à vos pauvres sujets sous visite de leurs ouvrages et marchandises par experts et prudhommes qui à ce seront commis par les juges de la police. » Le Tiers demandait, en outre, l'abolition des lettres royales de maîtrise, la diminution des frais divers qui grevaient la réception des maîtres, la fabrication en France des marchandises qu'on avait coutume d'importer de l'étranger, la suppression des douanes à l'intérieur, la protection douanière contre la concurrence, la prohibition absolue de certaines importations.

BIBLIOGRAPHIE

Consulter la plupart des ouvrages indiqués ci-dessus, tome IV, chapitre V, p. 206, ainsi que la bibliographie relative aux règnes de Henri IV et Louis XIII, chapitres VI et VIII du présent volume. — Ajouter : **G. Fagniez**, *L'industrie en France sous Henri IV* (*Revue Historique*, t. XXIII, 1883) et *Le commerce en France sous Henri IV* (*Ibid.*, t. XVI, 1881). — **Bonnassieux**, *Les grandes compagnies de commerce* 1892. — **Froumenteau**, *Secret des finances*, 1581, in-8. — *Le traicté de l'Œconomie politique* d'**Antoine de Montchrétien** a été édité en 1889, in-8, par **Th. Funck Brentano**, avec introduction et notes. — **Olivier de Serres**, *La cueillette de la soie*, in-8, 1599; *Théâtre d'agriculture*, in-f°, 1600, et nouvelle édition, 2 vol. in-4, 1804-1805; *La seconde richesse du mûrier blanc*, in-8, 1603. — Des vies d'Olivier de Serres ont été publiées par **Dorthès** et **François de Neufchâteau**, 1790; **Reisnes**, 1858; **Combes**, 1866; **Villars**, 1872; **H. Vaschalde**, 1887. — Consulter **Desclozeaux**, *Études critiques sur les Œconomies Royales de Sully*, dans la *Revue Historique* de 1887. — **R. de Maulde**, *Le servage en Sologne au XVI° siècle*, *ibid.* — **A. Joubert**, *Les misères de l'Anjou aux XV° et XVI° siècles*, Angers, 1886, in-8.

CHAPITRE VIII

LOUIS XIII ET RICHELIEU

I. — Marie de Médicis; de Luynes.

La royauté française à l'avènement de Louis XIII. — A la mort de Henri IV, les grands étaient matés. Rohan, dans ses Mémoires, parle « de la gueuserie où ce roi avait laissé tous les princes ». Vint la régence de Marie de Médicis; la régence fut faible, ils redevinrent forts et l'on s'étonna de leur pouvoir. De cette comparaison entre deux époques, l'on peut conclure que le roi, pour peu qu'il fût dans la vigueur de l'âge et suffisamment habile, était personnellement assez puissant pour dominer les nobles; mais que les institutions gouvernementales n'étaient pas assez fortes, par elles-mêmes, pour contrebalancer l'influence des seigneurs rebelles, si le roi était enfant, s'il était fou, prisonnier ou seulement trop maladroit. Les *institutions permanentes* du pays, plus que le *pouvoir personnel* du roi, avaient donc besoin d'être renforcées.

On comprend, en effet, que plus les rois accumulaient de puissance entre leurs mains, plus leur mort créait un vide qu'on cherchait à combler sans aucun retard. Dans les siècles antérieurs, il y avait interrègne à la mort du prince, jusqu'à ce qu'un nouveau souverain eût été sacré. Le régent faisait toutes choses en son nom et sous son sceau : celui du roi défunt étant

enfermé avec lui dans sa sépulture. Depuis Charles V, ce système avait été remanié et tout dut se faire au nom du roi, quoique mineur. Dès lors, au lieu de gouverner directement le royaume, le régent gouverna le roi; mais le roi devint responsable et le régent cessa de l'être. La régence d'ailleurs n'était réglée par aucune loi écrite. Chaque prince en disposait à sa guise, en mourant, sauf à sa veuve ou à ses proches parents à faire changer, après sa mort, ses dispositions dernières. Ce fut ce qui arriva lors de l'avènement de Louis XIII, de Louis XIV et de Louis XV.

La tutelle du prince et la régence du pays devinrent inséparables, en fait, dès l'époque où le dauphin fut roi à l'instant de la mort de son père; parce que la *tutelle* d'un prince régnant est une véritable *régence*. Le tuteur légal (la mère si elle vivait) fut le régent nécessaire. Une position de famille conféra ainsi un droit politique.

La reine et les parents du roi. — Ceux qui touchaient de si près au souverain devaient nécessairement avoir une grande place dans la monarchie. Quoique la coutume du partage égal du royaume entre les fils du roi, pratiquée sous les deux premières races, fût bien oubliée au commencement du XVIIe siècle, on en trouvait encore la trace dans la formule des apanages des fils de France. Sous Louis XIII, dans les lettres patentes conférant à Gaston, son frère, les duchés d'Orléans et de Chartres avec le comté de Blois, il est dit que, moyennant ces concessions, ce dernier « renonçait à tout droit sur les terres échues par le trépas du roi son père ». A l'avènement de Louis XIII, les mâles de la famille royale étaient peu nombreux. En dehors de son frère cadet, le roi n'avait d'autres proches parents que deux cousins germains de son père, le comte de Soissons, mort en 1612, dont le fils n'avait que six ans en 1610, et le prince de Conti son frère, mort en 1614, imbécile. Le prince de Condé, alors âgé de vingt-deux ans, cousin issu de germain du nouveau monarque, tira donc de sa situation de « premier prince du sang » une autorité qui devait contrebalancer celle dont la reine s'était fait investir par le Parlement.

Poussée par Sillery, Villeroy, Jeannin, Bassompierre, Belle-

garde, par Guise et par d'Épernon surtout, Marie de Médicis avait pris le titre de régente, après avoir fait rendre un décret conforme par les magistrats : « Sur ce que le procureur général a remontré.... la matière mise en délibération.... la Cour a déclaré et déclare ladite reine, mère du roi, régente en France. »

Le Conseil d'État. — Le ministère, dans le sens actuel du mot, c'était alors le Conseil. Au Conseil d'État d'autrefois, comme au Conseil des ministres d'aujourd'hui, appartenait le pouvoir exécutif, la direction générale des affaires. Donner ou retirer à un personnage l'*entrée au conseil*, c'était l'appeler au gouvernement ou l'en écarter; car le titre de conseiller d'État ne signifiait pas grand'chose en lui-même. Le Conseil ne rédigeait point de procès-verbal de ses séances, comme faisaient le Parlement et la Chambre des comptes. Si le compte rendu, même sommaire, de quelques-unes est parvenu jusqu'à nous, c'est grâce à la plume de quelque témoin auriculaire qui l'a inséré dans ses mémoires particuliers. Il n'existe même pas de registre des arrêts du conseil.

La formule : *Extrait des registres du conseil d'État*, était une pure fiction. Ce que l'on conservait c'étaient des liasses de feuilles volantes, sur lesquelles avaient été rédigés et signés les arrêts. C'étaient les minutes mêmes, apportées à la séance par chaque conseilller, toutes prêtes, sauf la conclusion. Ces documents débutaient ainsi : *Sur la requête présentée au roi....*; ces mots étaient suivis de l'exposé de l'affaire. Puis, sous cette rubrique, *Vu par le roi en son conseil...*, venait la liste des pièces produites ou l'ensemble des considérants. Tel était le rapport, qui se terminait par la formule, inscrite comme une pierre d'attente : *Le roi en son conseil....* Le rapporteur concluait verbalement; on votait, et un secrétaire écrivait (après ces mots : *Le roi en son conseil*) le résultat du vote, c'est-à-dire l'arrêt du conseil, qui représente l'ensemble de ce que nous nommons aujourd'hui, décrets en conseil d'État, décrets simples et arrêtés ministériels.

La décision prise était généralement succincte : trois ou quatre lignes au plus. D'après cette manière de procéder, *le rapport même des conseillers devenait l'arrêt original.* Parfois l'on

demandait le changement d'un mot, l'adjonction d'une phrase. La modification était faite séance tenante et l'on signait. On voit ainsi des minutes signées, et constituant par conséquent l'acte authentique, bien qu'elles soient surchargées de corrections et additions très importantes, d'une autre écriture et non approuvées; si bien que rien ne s'oppose à ce que ces additions aient été faites après signature de l'original. Il arrivait même que le rapporteur faisait seul l'arrêt, en écrivant sa conclusion après ces mots : *Le roi en son conseil*. Mais, s'il avait trop présumé de son autorité, si l'on réformait son opinion en conseil, on barrait la fin de son rapport pour rédiger à la suite la décision nouvelle. Puis chacun signait, au bas de la page, où il pouvait, selon la place blanche qui restait libre. Le nombre et la qualité des signataires variaient à l'infini; il n'y en avait jamais moins de trois, mais il y en avait souvent six ou davantage. Quelquefois on y voit le parafe d'un grand seigneur, d'un maréchal, d'un prince du sang. Le prince de Condé avait ce droit honorifique de signer toujours avec le chancelier; c'est ce qu'on appelait *avoir la plume*.

Marie de Médicis avait adopté pour tenir le conseil, qui n'avait aucun local fixe affecté à ses séances, une salle à côté de l'antichambre du roi : « assise sur une chaire, entourée des princes du sang, avec les conseillers debout en face d'elle, elle laissait entrer toutes les personnes de condition et faisait même approcher, dit Fontenay-Mareuil, ceux qui avaient intérêt à ce qui se disait. » Cet usage de faire entrer des étrangers au conseil subsista longtemps.

Révoltes des grands seigneurs. — Mais c'était là le conseil d'apparat ou d'administration officielle. A côté de lui se forma, au lendemain de l'assassinat de Henri IV, un conventicule secret dont les membres étaient le nonce du pape, l'ambassadeur d'Espagne, le médecin Duret, le père Cotton, et surtout le Florentin Concini. Cet aventurier avait su prendre pied dans la maison de la reine, par son mariage avec Léonora Dori, dite Galigaï, sœur de lait de Marie de Médicis, dont elle était l'inséparable compagne. A l'intérieur comme à l'extérieur, le nouveau gouvernement n'eut d'autre politique que la conciliation, qui lui permet-

trait de vivre. Ravaillac avait à peine expié son crime en place de Grève, que déjà la puissante monarchie de Henri IV se délabrait sous la conduite d'une femme sans intelligence, entourée d'esprits médiocres.

A l'intérieur, les grands seigneurs se firent payer pour rester tranquilles, sans exiger d'ailleurs aucune part directe au gouvernement, dont les ministres du feu roi demeurèrent nominalement chargés. Le trésor, amassé à la Bastille par l'économe Sully, fut l'objet d'un pillage méthodique. Il devenait inutile d'ailleurs, puisque le « grand dessin » de Henri IV était abandonné, et que l'alliance avec l'Espagne, pivot de la nouvelle diplomatie, remplaçait tous les plans longuement médités du dernier règne. Une des clauses du traité, qui fut conclu dès 1612 avec cette puissance, était le double mariage de Louis XIII avec Anne d'Autriche et de Philippe d'Espagne avec Élisabeth de France. L'année précédente, Sully avait dû se démettre de sa charge de surintendant des finances, et s'était retiré, triste et fier, dans son gouvernement du Poitou.

Cependant les princes, Condé en tête, après avoir contribué à énerver par leurs prétentions exorbitantes le pouvoir de la régente, ne trouvèrent rien de mieux que de dénoncer au peuple, dans un manifeste, le désordre de l'État. Bouillon, Lesdiguières, Nevers et Mayenne formèrent une espèce de Ligue et réclamèrent les États généraux. Concini, qui était devenu marquis d'Ancre et maréchal de France, poussa la reine à négocier. La paix se fit à Sainte-Menehould : « une espèce de paix assez malotrue », dit Sully, qui consista à indemniser les mécontents par un supplément de millions, de pensions et de gouvernements de villes ou de provinces. « On étourdit ainsi la grosse faim de leur ambition et de leur avarice. » A ces intrigues la bourgeoisie et la population des campagnes ne prenaient aucune part; comme les impôts n'étaient pas très lourds et ressemblaient assez à ce qu'ils avaient été sous Henri IV, l'état matériel fut de beaucoup meilleur sous ce mauvais gouvernement, et même sous celui de Luynes, qu'il ne le sera vers le milieu du siècle, durant les années glorieuses de Richelieu et de Mazarin. La France vivait encore, et vivra jusque vers 1625,

sur les réserves faites pendant les années réparatrices du dernier règne.

États généraux de 1614. — En 1614, suivant la promesse faite par la reine, dont le pouvoir officiel allait cesser avec la majorité du roi, les États généraux furent convoqués pour le 15 octobre, à Paris. Cette forme de communication directe du souverain avec la nation avait, au siècle précédent, rendu d'incontestables services : « les ordonnances dressées par les États, écrit un personnage officiel sous Louis XIII, sont reçues et observées par les peuples avec beaucoup plus d'obéissance et de respect que celles qui sont publiées en d'autres temps. » L'objet de leur session était double : le roi leur présentait ses demandes; ils présentaient leurs cahiers au roi. Les affaires royales avaient la priorité; contribution à voter, jugement à rendre, la besogne était facile. Celle qui consistait à faire aboutir les vœux du pays l'était moins. Les députés échouèrent plus d'une fois dans cette mission. Le cahier remis, l'assemblée dissoute, ils retournaient dans leur province.

Il en fut ainsi à cette dernière assemblée, qui demanda de se réunir tous les dix ans, mais dont la session suivante se fit attendre cent soixante-quinze ans. En 1614, les trois ordres ne montrèrent ni conviction ni esprit politique. Uniquement préoccupés de leurs intérêts particuliers, chacun d'eux défendit ses prérogatives et se contenta de sacrifier celles des deux autres. L'intérêt général fut perdu de vue. Le clergé ne s'occupa que de l'indépendance de l'Église, la noblesse que des pensions et de l'exemption des impôts, le Tiers que de l'hérédité des charges. L'opinion publique se désintéressa des États, et les grands seigneurs, qui les avaient réclamés, paraissent n'y avoir attaché aucune importance. Bassompierre en parle comme d'un *fait divers* : « L'an 1615, dit-il, commença par la contestation de l'article du Tiers, qui fit un peu de rumeur dans les États; enfin on le plâtra. Le carnaval suivit, auquel M. le Prince fit un beau ballet, et le lendemain fut la conclusion des États. » Le duc de Rohan, ce grave politique, dit simplement : « Il faut maintenant venir aux États, qui commencèrent à la fin d'octobre 1614, où toutes choses se passèrent au désir de la reine, qui les fit séparer

avant que leur répondre. » Les autres mémoires contemporains, sauf ceux de Richelieu, n'en parlent pas. Nous connaîtrions à peine cette assemblée par ses cahiers, si l'un des membres du Tiers, Florimond Rapine, ne s'était chargé d'en écrire l'histoire.

Le suffrage, pour la nomination des députés, était universel et direct dans le clergé et la noblesse. Les femmes même étaient admises à voter quand elles possédaient un fief en propre. Le suffrage à deux degrés était usité pour le Tiers. Les communautés rurales paraissent nommer deux délégués qui concourent, avec les habitants des villes, à la nomination du député. Le nombre des députés était, pour chaque ordre et pour chaque bailliage, très variable. Les collèges électoraux envoyaient à peu près autant de membres qu'il leur plaisait. En 1614, la noblesse, qui comptait 130 membres, et le clergé, qui en comptait 144, formaient à eux deux l'immense majorité vis-à-vis du Tiers, qui n'avait que 192 représentants. Aux États de 1560, le Tiers avait eu 219 membres, tandis que le clergé n'avait député que 98 personnes et la noblesse que 76. La question avait en soi peu d'importance, puisque les États votaient par ordre et que, dans chaque ordre, ils votaient par bailliages ou par gouvernements. Les députés de Paris avaient, dans leur gouvernement, deux voix chacun : l'une pour la « ville », l'autre pour « le bailliage ». Ayant deux voix, ils avaient deux mandats, qu'ils avaient accepté de soutenir et qui souvent étaient contraires; ce qui les plaçait dans une situation difficile.

L'ordre du clergé ne contenait, en 1614, qu'une vingtaine d'archevêques ou évêques; en revanche les membres de la noblesse appartenaient aux plus illustres familles. Quant au Tiers, sur 192 députés, 156 sont des officiers de justice ou de finance, par conséquent des fonctionnaires propriétaires; il n'y a pas plus de 15 maires ou échevins et de 3 marchands. Le menu peuple n'était guère représenté. Aux États de 1576, plusieurs députés sont qualifiés de *laboureurs*; mais le fait ne se renouvela pas. Pour faire partie de la noblesse, il fallait nécessairement être gentilhomme; mais, pour être membre du Tiers, on n'était pas tenu d'être roturier : 76 membres seulement, sur 192, paraissent appartenir à la pure roture. Tous

les autres sont *messires, nobles hommes, écuyers* ou seigneurs de fiefs.

Ce fut cependant cet ordre du Tiers, à demi anobli et possessionné, que la noblesse parut avoir à cœur de tenir à grande distance. La dispute entre les trois ordres occupa toute la partie de la session de 1614 qui ne fut pas absorbée par l'article relatif à l'indépendance de la couronne vis-à-vis de l'Église. Cet article, le premier du cahier du Tiers, avait pour titre : *De la sûreté des rois*, et posait « comme loi fondamentale, qu'il n'y a personne en terre, quelle qu'elle soit, spirituelle ou temporelle, qui ait aucun droit sur le royaume; le roi ne tenant sa couronne que de Dieu seul.... que tous les sujets devront tenir cette loi pour sainte et véritable.... » Les réclamations furent si fortes de la part du clergé et de la noblesse, que le roi évoqua à lui cet article et défendit de l'insérer dans le cahier. On l'y inséra pourtant sous figure d'exprimer cette réserve.

Les États demandèrent qu'on ne les séparât qu'après avoir répondu à leurs propositions, qu'ils pussent seuls juger de leurs cahiers, ce qui revenait à faire seuls les réformes; que tout au moins trois ou quatre des députés de chaque chambre fussent au Conseil, lorsqu'il s'agirait de leurs affaires. On le leur refusa deux fois, et deux fois ils revinrent à la charge. Le lendemain du jour où leurs cahiers furent déposés, on ferma la porte de leur salle. Mais loin de penser à faire le Serment du jeu de paume, les députés de 1614, brusquement dispersés, ne demandèrent qu'à regagner leurs provinces.

Concini : son élévation; sa mort. — Quoique le roi fût majeur et marié, Marie de Médicis conserva les apparences du pouvoir et Concini en eut la réalité, plus encore qu'il ne l'avait eue jusque-là. Les mécontents formèrent alors une nouvelle ligue (1616), que l'on désarma par le traité de Loudun, toujours au prix de concessions d'argent; Condé et ses acolytes se partagèrent 7 millions de livres. Sillery, Villeroy, Jeannin, qui avaient « moyenné » cette paix honteuse, en furent les premières victimes; on les congédia. Condé, introduit au conseil par Concini, entrait et sortait du Louvre avec une plus grande suite que le roi; déjà ses partisans se vantaient que « Dieu seul pourrait les

empêcher de changer le gouvernement ». Ainsi l'un des griefs des grands seigneurs, depuis la mort de Henri IV, avait été qu'on « ne leur donnait aucune part aux affaires ». Maintenant que ces affaires étaient remises entre leurs mains, ils demeuraient factieux et tournaient contre le roi l'autorité qu'ils tenaient de lui. C'est là ce que fit valoir un nouveau venu dans le conseil, le jeune Armand Duplessis de Richelieu, évêque de Luçon. Ce fut sans doute lui qui décida Concini à faire emprisonner Condé. Mais le maréchal était lui-même à la veille de la ruine. Un cadet de Provence, Albert de Luynes, âgé de trente-huit ans, fils d'un officier de fortune, d'abord « maître de la volerie du cabinet », avait su prendre crédit dans l'esprit du roi par une familiarité constante d'amusement et de caprice. Il eut l'adresse d'envenimer l'âme sournoise et jalouse de Louis XIII et obtint le commandement de tuer Concini. Vitry, capitaine des gardes, s'en chargea et en fut récompensé par le brevet de duc. Quant au jeune roi, il y gagna son surnom de « juste », que l'évêque de Mâcon lui décerna et que ratifia l'opinion publique, peu difficile en cette matière et acharnée contre l'insolent Florentin. Sa veuve, Léonora Galigaï, fut brûlée comme sorcière, par arrêt du parlement, sans que la Reine ait paru la regretter.

Ministère de Luynes; paix de Montpellier. — A la mort de Concini (1617), les princes, comme si la paix avait été publiée, revinrent d'eux-mêmes à la cour. On ne tarda pas à s'apercevoir que, selon le mot du duc de Bouillon, « la taverne était restée la même et que le bouchon seul avait changé ». L'ignorance de Luynes, qui ne connaissait que les chiens et les oiseaux, était extraordinaire. L'ambassadeur d'Angleterre lui entendit demander un jour « si la Bohême était dans l'intérieur des terres ou sur le bord de la mer ». Favori insatiable, il fit oublier l'avidité de son prédécesseur; et, cumulant la dignité de garde des sceaux avec celle de connétable, il mérita ce jugement de ses contemporains : qu'il était aussi propre à faire un magistrat en temps de guerre qu'un général en temps de paix.

Une assemblée des notables avait été convoquée à Rouen; « il y fut fait beaucoup de belles propositions pour le bien de

l'État; mais, comme ce n'était pas la fin pour laquelle se tenait l'assemblée, il n'en fut tiré aucun fruit... » C'était assez l'usage que dans ces assemblées de notables, composées de gentilshommes, d'évêques et de magistrats soigneusement triés parmi les amis de la cour, personne n'osât même ouvrir la bouche. Cependant, en 1626, sous Richelieu, le premier président de la Chambre des comptes, Nicolaï, fit entendre un noble langage; en 1617, les notables « ne savaient pas le matin ce dont ils devaient délibérer l'après-dînée »; aussi s'abstinrent-ils de donner aucun avis.

Au milieu de l'abandon général qui avait suivi sa chute, la reine-mère vit se manifester peu à peu une réaction provoquée par l'incapacité des gouvernants et par la pitié qu'inspira sa captivité au château de Blois. En 1619, elle s'évadait nuitamment et allait s'enfermer, avec d'Épernon, à Angoulême. Richelieu survint, au moment où les princes, qui avaient pris le parti de Marie et levé une armée pour la soutenir, se trouvaient à la veille d'en venir aux mains avec l'armée royale, sur les rives de la Loire, en amont des Ponts-de-Cé. Par son entremise, fut signé le traité d'Angoulême, qui réconcilia le roi et sa mère et valut à l'évêque de Luçon le chapeau de cardinal.

Le roi, qui s'était rendu ensuite dans le Béarn et la Basse-Navarre pour y remettre le clergé catholique en possession de ses biens, avait à peine repris le chemin de Paris que déjà les protestants du Midi se levaient en armes. Il se dirigea alors sur Montauban qui, défendue par la Force et par Rohan, repoussa tous les assauts. Il mit le siège devant Monheur, sur la Garonne, — où Luynes, qui l'accompagnait et dont il se montrait déjà las, mourut subitement. Enfin il investit Montpellier et ne fut pas plus heureux. — Mais la politique et les cadeaux avaient tour à tour désarmé les principaux chefs de l'armée protestante. Lesdiguières prit sur lui de traiter avec Rohan, et Louis XIII vit avec plaisir l'heureuse issue de négociations faites sans bruit. Par la paix de Montpellier, l'édit de Nantes fut confirmé, à la réserve des villes de sûreté que les huguenots avaient perdues.

Réconciliation du roi avec sa mère. Entrée de Richelieu au Conseil. — La réconciliation du roi avec sa mère n'avait été, à Angoulême, que de pure forme; mais après la mort de Luynes et le départ de Condé, qui était demeuré peu de temps en faveur depuis qu'il avait été rendu à la liberté, et qui venait de partir tout récemment pour l'Italie, la reine reprit peu à peu sur son fils une partie de son ancien ascendant. Elle en profita pour rouvrir à son protégé, Richelieu, la porte du conseil, dont il était sorti sept ans auparavant, à la chute de Concini.

Dix ans d'efforts allaient être couronnés de succès. Depuis le jour où l'évêque « crotté » de Luçon, comme il s'intitule, pauvre et bien fâché de l'être, avait obtenu par l'avocat Bouthillier, héritier du cabinet de l'avocat La Porte, grand-père de Richelieu, la faveur de la reine-mère, les chances du cardinal avaient semblé plus d'une fois bien compromises. Ce n'est pas que le grand homme d'État, si glorieux au pouvoir par sa volonté de fer, n'eût montré une souplesse à toute épreuve pour y parvenir. Il avait dû plier devant tout le monde, endurer les rebuffades de ce rustre de Concini, qui n'était même pas poli avec ses créatures; pis encore, il lui avait fallu, comme secrétaire d'État des affaires étrangères, en 1617, faire non pas seulement l'apologie d'un chef qu'il méprisait, mais surtout soutenir cette alliance espagnole qu'il détestait, et trouver des arguments pour défendre un système dont il devait être, dont il était déjà sans doute, dans son for intérieur, l'adversaire le plus clairvoyant et le plus redoutable.

Tout cela n'avait servi qu'à le compromettre inutilement : d'abord il est enveloppé dans la disgrâce de ses premiers protecteurs; au Louvre, le jour de l'assassinat du maréchal d'Ancre, il est en peine de trouver quelqu un « qui se voulût entretenir avec lui ». Non qu'il fût attaché au défunt : il semble avoir reçu, du vivant de Concini, quelques ouvertures de Luynes, qui lui promet d'abord sa protection. La reine-mère elle-même n'intéresse guère le jeune prélat; il est tout prêt à l'abandonner; mais, puisque les nouveaux ministres ne veulent décidément pas de lui pour collègue, il fait de nécessité vertu et s'attache à la fortune de Marie de Médicis.

Le voilà dans l'opposition; il tient le langage de ces rebelles que plus tard il saura si bien réduire à l'impuissance. Lui, l'homme de gouvernement, il approuve la rébellion de 1620 et nomme à cette époque « faire fort bien » ce qu'il appellera plus tard « crime de lèse-majesté ». Il approuve le Parlement dans ses sentiments « parce que, dit-il, ce *grand sénat* ne doit aux volontés du roi qu'une obéissance raisonnable.... et qu'il est obligé, *par le devoir de sa charge*, de dire son sentiment au souverain sur l'abaissement des affaires ». Tout en rageant à huis clos et en traitant Luynes dans ses *Mémoires*, comme il le mérite, il l'accable en public de ses protestations. Elles demeurent d'abord inutiles et, confiné par ordre dans son diocèse, le malheureux évêque en est réduit à écrire un livre de polémique religieuse sur les *Principaux points de la foi catholique*. A la première éclaircie, il accourt auprès de la reine, se rend agréable aux deux partis, gagne son chapeau de cardinal, mais demeure encore à l'écart de la politique militante.

On l'avait deviné, on le redoutait. Si l'on tient encore en 1622 la reine Marie éloignée des affaires secrètes, si « on ne lui fait voir, dit Richelieu, que la montre de la boutique, sans la laisser entrer au magasin », c'est à cause de cet aumônier qui la suit comme son ombre et qui pénétrera avec elle dans le conseil. Quand La Vieuville, qui était un fripon et un sot, eut fait renvoyer l'honnête et pesant Schomberg, pour prendre sa place, il se figurera pouvoir utiliser les talents de Richelieu, tout en le gardant dans une situation un peu subalterne. Le roi l'avait pourtant prévenu qu'il faisait fausse route, que ce cardinal « était trop habile homme pour prendre le change, si l'on ne voulait pas se fier entièrement à lui ». Ce fut ce qui arriva; les malversations de La Vieuville ne tardèrent pas à être connues du monarque; Richelieu ne fut pas le dernier à l'en instruire; et comme, par bonheur, il n'y avait à ce moment aucun favori en titre capable de dominer le prince, la créature de Marie de Médicis prit la haute main dans l'État. Ce règne, qui se traînait misérablement depuis quatorze ans, allait, pendant les dix-huit années du ministère nouveau, accomplir l'un des grands pas de notre histoire.

II. — Richelieu : la pacification religieuse.

En 1623, « les affaires périssaient, ou parce que souvent on ne les entendait pas, d'autres fois on ne les résolvait pas, ou, étant entendues et résolues, on ne les exécutait pas ». De cette critique faite par Richelieu du gouvernement de ses prédécesseurs, on peut induire quelle sera sa politique. L'un de ses premiers objectifs sera la pacification religieuse.

La liberté de conscience au XVIIe siècle. — Le pays où l'édit de Nantes avait été promulgué et était honnêtement pratiqué marchait, on peut le dire, à la tête des nations dans la voie de la liberté religieuse. Le droit commun du monde entier, c'était en effet l'intolérance. Tout autour de nous, dans les États les plus civilisés, la foi du plus grand nombre proscrivait impitoyablement les opinions dissidentes. Les catholiques demeuraient à Genève « par souffrance », mais n'avaient pas le droit de s'y marier. L'exercice de la religion romaine était défendu dans toute l'étendue de la Hollande. En Allemagne, depuis la paix d'Augsbourg, tout membre séculier de l'Empire pouvait déclarer *unique*, sur son territoire, la religion qu'il professait, et interdire l'exercice du culte à la communion rivale. Il n'y manquait pas : les luthériens, là où ils étaient les maîtres, opprimaient non seulement les catholiques, mais aussi les calvinistes. Deux fois, en soixante ans, le Palatinat fut contraint d'embrasser les doctrines de Luther, et deux fois de les abandonner pour celles de Calvin, toujours par les moyens les plus violents. L'Angleterre était plus dure aux dissidents que la Turquie. Bannissement et, en cas de récidive, condamnation à mort des prêtres officiant dans le royaume; lourd tribut imposé aux « papistes », comme à des esclaves, telle était la législation britannique. Ce ne fut que par un article secret de son contrat de mariage que la sœur de Louis XIII, en épousant Charles Ier, obtint la faculté d'avoir une chapelle dans son propre palais. Le roi d'Angleterre déclarait ouvertement « qu'il se souciait peu que l'on dît des messes dans son État,

pourvu qu'il demeurât paisible ». Mais le peuple ne l'entendait pas ainsi.

Intolérance populaire. — Les masses sont souvent plus intolérantes que les despotes; elles ne se plaisent pas dans cet état moyen, aussi éloigné de la persécution que de l'indifférence, qui est l'apanage de quelques esprits élevés. Elles passent sans transition d'un extrême à l'autre et n'arrivent à la liberté de conscience que par le scepticisme, parce qu'elles ne supportent la contradiction que sur les sujets qui les intéressent peu. A cette époque, la dévotion était générale, quoique peu éclairée; en France, le peuple était passionnément catholique. C'est lui qui se montre intraitable sur la stricte observation des innombrables fêtes chômées, dont l'autorité ecclésiastique eût été disposée à restreindre le nombre. La superstition naissait de l'ignorance, suivant la pente naturelle des petits esprits qui cherchent les petits côtés dans les grandes choses. Les procès de sorcellerie étaient bien vus par l'opinion. En lisant les pièces de l'affaire la plus célèbre de ce temps, celle du curé Grandier, qui fut brûlé vif, on voit que le public éclairé n'est pas trop convaincu et que les juges le sont encore moins. Le Père Lactance se vante, il est vrai, à Richelieu « de chasser effectivement une cinquantaine de démons, du corps de dix-sept Ursulines de Loudun, qui sont toutes possédées, obsédées ou maléficiées »; mais si l'archevêque de Tours n'en croit rien, si Richelieu lui-même en plaisante, la foule y croyait, comme elle avait cru à la magie de Gaufridi à Aix. Il y avait dans le Midi des « connaisseurs de sorciers », que les municipalités faisaient venir, dans les cas douteux, pour se tirer d'embarras.

Pour le blasphème, pour le sacrilège, les lois sont moins sévères que les mœurs; le pouvoir est plus indulgent que la nation. Le Tiers état insiste, en 1614, pour obtenir le renouvellement de l'ordonnance de saint Louis contre les blasphémateurs avec sa sanction : lèvres fendues, percement de la langue. Au contraire le gouvernement se contentait d'une amende pour la première fois, de huit jours de prison pour la seconde. C'est le peuple qui, en bien des villes, outrage les huguenots, leur jette des pierres et insulte leurs convois funèbres, qui veut leur

interdire de s'établir dans les villes catholiques, les empêche d'y bâtir des temples et, si les temples existent, de les entretenir; qui « s'émeut » sans motif, ou pour des motifs futiles, et, dans son *émotion* ou son *émeute*, brûle le temple de Tours et démolit le temple de Charenton.

Les huguenots pour lui sont responsables de tout : un pont s'écroule-t-il, un incendie dévore-t-il quelque monument? on les soupçonne aussitôt d'en être cause; « ils sont en danger d'être massacrés. » Des provocations bêtes et terribles s'étalent tout à coup sur les murs. Des missionnaires laïques, merciers, cordonniers, couteliers, courent de consistoire en consistoire défier les ministres, prêcher sur les places publiques, sur quelques tréteaux, comme les opérateurs forains, « tenant à honneur d'exciter des tumultes et de se faire maltraiter. »

Les protestants étaient aussi intolérants que les catholiques, partout où ils étaient les plus forts. Non seulement ils « retenaient l'usage exclusif des églises » là où ils le pouvaient, mais ils interdisaient formellement le culte catholique dans leurs villes de sûreté. C'est avec la plus grande peine que Sully fit obtenir aux prêtres le droit d'entrer, à La Rochelle, dans les hôpitaux, pour administrer les sacrements quand ils y seraient appelés, le droit d'enterrer, « même avec fort peu de solennité », les morts de leur religion. Dans les centres huguenots du Midi, la minorité catholique était toujours à la veille d'être emprisonnée ou expulsée en masse; on en vit plus d'un exemple. Benoît, dans son *Histoire de l'édit de Nantes*, reconnaît ingénument que les ministres protestants « conservaient la coutume de parler de l'Église romaine d'une manière *que les catholiques jugeaient peu respectueuse* ». Elle consistait en effet à traiter la messe « de farce et de momerie », le pape « d'antechrist, de capitaine des coupeurs de bourses », à appeler le saint-sacrement « un dieu de pâte » et l'Église romaine une « infâme paillarde ». On ne s'en tenait pas aux gros mots. Tel réformé fait porter des immondices devant la porte du logis où se célèbre le service divin; tel autre s'en va arracher le calice des mains du prêtre au milieu de la messe. A ces bravades, on répondait par des arrêts du Parlement, ou par des coups.

Le protestantisme politique. — On ne peut nier que les réformés ne se soient, sous Louis XIII, révoltés sans motifs valables. Henri IV avait à peine rendu le dernier soupir, que déjà l'Assemblée de Saumur (1611) présentait à la régente des cahiers, « composés de telle façon, dit Richelieu, que quand le conseil eût été huguenot il n'eût su leur donner satisfaction ». La division du royaume en huit cercles, formant quinze ou dix-huit provinces, qui obéissaient à un conseil central, fut l'œuvre de l'Assemblée de Saumur, œuvre qui d'ailleurs n'a jamais été réalisée; elle ne pouvait l'être. L'administration officielle était trop rudimentaire, le pouvoir régulier était encore bien trop décentralisé pour que l'opposition, même l'opposition religieuse, ait pu réussir un pareil essai de centralisation.

Il faut remarquer en outre que dès la régence, *a fortiori* sous le ministère de Richelieu, les huguenots de la première heure, « ceux qui avaient combattu les papistes dans les guerres civiles », étaient morts, ou très vieux et incapables de se *rebattre*. Les nouvelles générations avaient grandi dans la paix. De là ce résultat : le fanatisme est plus rare et moins violent, surtout moins sincère. Il y avait bien des déclassés, des aventuriers, dans les rangs des huguenots militants, qui ne rêvaient que *plaies et bosses*. On trouvait même beaucoup de catholiques dans les troupes protestantes : ce qui montre que ce ne sont plus là de vraies guerres de religion, mais des révoltes d'ambitieux. On disait plaisamment que, « si les huguenots publiaient un jeûne, c'est qu'ils avaient quelque dessein contre le service du roi. »

Il faut distinguer les « réformés de parti » des « réformés d'État » : les premiers toujours prêts à « prendre part aux brouilleries, pour fouiller dans la bourse du public ». Châteaux qu'on fortifie, fossés que l'on creuse, armes que l'on transporte, tout cela ne plaisait guère aux « réformés d'État ». Ils songeaient à « ce que diraient les étrangers, voyant que, ne se contentant pas de la liberté de conscience qu'ils avaient toujours mise en avant, ils ne cherchaient qu'à faire du désordre ». L'enthousiasme d'ailleurs est modéré; on met bien à cheval quelques milliers de gentilshommes; mais ces armées volontaires ne tiennent pas. Les titres de « généralissime », de « gouverneur

de l'Église réformée » de telle province, que prennent pompeusement les grands seigneurs qui marchent en tête du mouvement, ne cadrent pas avec l'ébauche du parlementarisme moderne, que les pasteurs cherchent à faire fonctionner, avec tous ses rouages et toutes ses intrigues, en pleine guerre, dans des conditions exceptionnellement épineuses.

Siège de La Rochelle; suppression des places de sûreté. — Pour régler l'affaire de la Valteline, qu'à son arrivée au pouvoir il avait trouvé pendante, Richelieu n'avait pas hésité à entrer indirectement en conflit avec le pape. Après avoir ainsi inauguré cette politique profondément laïque qui distinguera son gouvernement, ce cardinal de l'Église romaine, dont le premier acte, à l'étranger, avait été de remettre la Valteline catholique sous la domination protestante des Grisons [1], s'applique, à l'intérieur, à séparer dans le protestantisme français l'élément politique de l'élément religieux, à donner protection au second, à anéantir le premier.

Richelieu avait dit très nettement, en plus d'une occurrence, « qu'en matière d'État il préférait un Français huguenot à un Espagnol » ; pour lui, la nationalité passait avant le culte. Il n'en était malheureusement pas de même des protestants politiques qui préféraient leurs coreligionnaires anglais à leurs compatriotes français. La campagne du Languedoc en 1629 et le blocus de La Rochelle en 1628, répondant au blocus de l'île de Ré par Buckingham, ont en effet le caractère d'une lutte internationale, plus encore que celui d'une guerre religieuse. Richelieu fut même provoqué à celle-ci par celle-là; et ce fut l'intervention de la Grande-Bretagne en leur faveur, — le roi d'Angleterre affectant de n'avoir d'autre objectif que la stricte exécution du traité de Montpellier, — qui porte à l'indépendance politique des réformés le dernier coup en France.

Tandis que Rohan soulevait le Midi, le cardinal, qui avait envoyé contre lui Condé, d'Épernon et Montmorency, se dirigea de son côté vers La Rochelle, à qui sa situation maritime donnait une importance particulière. Étouffer ce nid de pirates,

1. Pour la politique étrangère de Richelieu, voir ci-dessous, chap. XII, *l'Allemagne et la guerre de Trente ans.*

fermer cette porte toujours ouverte à l'étranger, c'était mettre fin aux agitations de l'intérieur. Des circonvallations de trois lieues de tour du côté de la terre, et, du côté de la mer, une digue en pierres sèches de 1500 mètres, hors de la portée du canon des assiégés, interceptèrent toute communication des Rochelois avec le reste du monde. Une flotte anglaise parut au large et, n'osant essayer de forcer la passe, s'en retourna. La famine dépeupla bientôt la ville; mais les fanatiques, conduits par le maire Guiton et par le ministre Salbert, refusaient de se rendre. Déjà seize mille habitants étaient morts de faim et de misère. L'Angleterre tenta un dernier effort, ses vaisseaux dépensèrent beaucoup de poudre; il était trop tard. Le 28 octobre 1628, les assiégés capitulaient et montaient sur leurs remparts pour crier : « Vive le roi! » Quoique la digue de La Rochelle ait exigé un travail et une dépense énormes pour le temps, quoique l'activité déployée par Richelieu, la fécondité de ses expédients, sa constance, en face de difficultés sans cesse renaissantes et vis-à-vis des sarcasmes dont les gens de guerre sous ses ordres l'accablaient, aient été vraiment extraordinaires, ce fut surtout dans la victoire que le cardinal fut admirable. Pour apprécier sa modération dans le triomphe, il faut lire les « articles accordés par le roi » à cette cité qu'il trouva pleine de mourants. Libre exercice du culte, rétablissement de chacun en tous ses biens, amnistie générale, telles étaient les bases de la convention signée avec les *pairs* bourgeois de La Rochelle. L'année suivante, après une campagne vigoureuse menée contre l'armée de Rohan en Languedoc, et signalée par le traitement féroce infligé à la garnison de Privas, qui s'était rendue à discrétion et qui fut tout entière égorgée, la paix d'Alais termina enfin les guerres religieuses. Rohan se soumit et les villes de sûreté disparurent. Les réformés n'avaient plus à compter que sur la parole du roi, qui renouvelait solennellement l'édit de Nantes.

Modération du cardinal; il protège les huguenots. — Le même homme qui, à La Rochelle, poussait à la roue pour remettre le canon dans les embrasures, disait au roi qu'il « voulait seulement *ôter la faction* du milieu de ses sujets; le reste (la foi) étant un ouvrage qu'il faut attendre du

ciel, sans y apporter aucune violence que celle de la bonne vie et du bon exemple ». Là-dessus Richelieu n'a pas varié. Le langage qu'il tenait aux États de 1614, à ses premiers pas dans la vie publique, il ne le démentira pas un instant jusqu'à sa mort. Les historiens protestants reconnaissent que l'on ne saurait faire remonter à son ministère le commencement de cette sourde persécution, qui, sous Louis XIV, aboutit à la Révocation. Après sa victoire politique, le premier ministre devint plus tolérant encore en religion. Quoique sollicité sans cesse contre les protestants, il ne céda presque jamais. C'est en vain qu'on lui demande de supprimer tel prêche, d'interdire dans tel village le libre exercice de la *Prétendue*.

Au Conseil, il se fait l'avocat des réformés, il modère le zèle des secrétaires d'État : « Comme j'estime qu'il ne faut pas étendre ce qui est porté par l'édit, aussi ne doit-on pas retrancher les grâces qui y sont accordées. » Ces procédés recevaient leur récompense. Dès 1632, lors de la révolte du Languedoc, des consuls protestants chassaient de leur ville l'évêque « qui tenait pour le duc d'Orléans » et conservaient la cité au roi. Les parlements avaient présidé au désarmement général : les huguenots, obligés de se dessaisir de leurs munitions, en furent indemnisés; les gouverneurs de province ne souffrirent pas qu'on leur fît tort d'un sou. Dans les questions litigieuses, les agents royaux n'hésitent pas à reconnaître leur bon droit, au risque même de soulever la population catholique. Le pouvoir central était plus tolérant que les pouvoirs locaux; il est plus facile aux réformés de devenir conseillers de parlement que maîtres tailleurs ou contrôleurs des gabelles. Le roi fait des huguenots maréchaux de France; les assemblées rurales ne veulent même pas en faire des procureurs fiscaux. Les protestants, qui « trouvent mille difficultés dans les moyens ordinaires », se jettent avec empressement sur les « lettres de maîtrise » extraordinaires, *vendues* par le roi. Singulier contraste : ici l'absolutisme protège la liberté commerciale.

Le cardinal, comme les grands manieurs d'hommes, croyait tout possible avec l'adresse et l'argent : « Il est plus facile de ruiner les huguenots en gagnant leurs ministres que par des

armées », lui écrivait un de ses affidés. Il ne négligea rien de ce côté. On fit un pont d'or à ceux qui voulurent abjurer. Une taxe annuelle fut établie sur tous les ecclésiastiques du royaume « pour l'entretien et pension des ministres convertis ». L'on n'aperçoit qu'une restriction au libéralisme du cardinal : c'est vis-à-vis des huguenots étrangers. Les deux pasteurs de Charenton étaient l'un de Genève, l'autre de Sedan. Le roi concéda que les droits acquis fussent respectés, que les étrangers reçus ministres restassent en fonctions; mais il fut interdit d'en nommer d'autres à l'avenir. On y joignit la défense aux ministres français de sortir du royaume, aux consistoires de céder des ministres « aux républiques et souverainetés étrangères ». Reste à savoir si cette altération des droits reconnus par l'édit de Nantes n'était pas excusable, au moment où l'on cherchait à développer l'esprit national chez nos compatriotes dissidents.

Rapports de l'Église catholique avec l'État. — Richelieu s'attribuait les mêmes droits sur le clergé catholique; le roi se jugeait libre de prohiber aussi bien l'importation des moines étrangers en France que l'exportation des religieux français. « Craignant, dit le cardinal, que les religieux de Catalogne — après notre occupation — ne tinssent les peuples en pensée de révolte, il fut trouvé à propos de faire changer d'air à ceux qui se voulaient montrer *trop espagnolisés*, en les dispersant aux autres provinces, *afin de les faire être bons Français.* »

La politique religieuse de Richelieu peut se définir ainsi : point de libertés gallicanes en théorie, les libertés gallicanes en pratique. Le duc de Savoie, disait-il, s'emparerait volontiers d'une partie des États du pape, « croyant que l'augmentation de la puissance d'un prince zélé au bien de la religion et de l'Église, comme lui, serait un assez grand avantage au Saint-Siège pour qu'il souffrît volontairement quelque mal pour un si grand bien ». Ce que l'aïeul de Victor-Emmanuel eût fait au temporel, le ministre de Louis XIII tenta de l'exécuter au spirituel. Devenir le vicaire particulier du pape en deçà des Alpes fut le rêve de Richelieu. Vice-légat d'Avignon, légat temporaire du Saint-Siège, patriarche de France, il usa, pour obtenir un de ces titres, toutes les ressources d'une diplomatie ingénieuse.

Il échoua toujours, et s'en montra fort irrité. Dans un livre publié sous son inspiration, — *Le nonce du pape français*, — on se plaignit de « l'oppression que le pouvoir des papes faisait subir à la France ». Les « informations de vie et mœurs », pour les ecclésiastiques nommés à l'épiscopat, furent une autre pomme de discorde entre le gouvernement français et le Saint-Siège. Les rapports demeurèrent fort tendus jusqu'à la mort de Richelieu, pour lequel le souverain pontife refusa même de faire célébrer le service d'usage, en disant qu'il était excommunié.

Si le pouvoir laïque s'immisçait à Rome dans la conduite générale de l'Église, par des cardinaux *protecteurs* et *comprotecteurs*, amis ostensibles ou secrets, à pensions grandes et petites, on devine qu'à l'intérieur il pénétrait librement dans le domaine spirituel. Il existait trois corps : le Parlement, la Sorbonne et l'Université, dont aucun n'avait reçu l'inspiration du Saint-Esprit, qui délibéraient tous trois officiellement sur la doctrine chrétienne. Contre eux les évêques devaient souvent entrer en lutte ouverte. Les parlements ne permettent pas à un évêque d'exécuter un jubilé s'ils ne l'ont approuvé dans leur ressort, prennent connaissance de l'administration des sacrements comme du revenu des fabriques, jugent et annulent les vœux de religion, s'occupent de la forme, de l'heure et de l'ordre du service divin, et des honoraires des prêtres pour la célébration des messes.

En un temps où il n'existait ni journaux, ni tribune, le prédicateur était le seul orateur populaire. Aussi le pouvoir ne le perd-il pas de vue. Non seulement toute allusion malveillante lui est défendue, — Richelieu, lors de la brouille du roi avec la reine-mère, en 1630, menaça de la Bastille tous ceux qui parleraient du respect que les enfants devaient à leurs parents, — mais l'éloge du gouvernement est souvent obligatoire. Les prédicateurs, dit Pontchartrain, lors de l'assassinat du maréchal d'Ancre, « *firent leur devoir* à animer le peuple à louer Dieu, de ce que le roi avait repris l'administration de ses affaires ». Au XVII[e] siècle, on ne concevait pas d'autre système que celui d'une étroite union de l'État avec l'Église. Seulement, dans cette vie à deux, chaque associé, sans l'avouer, espérait asservir

l'autre. C'était le gouvernement qui fixait, à sa guise, le lieu et la date des assemblées du clergé et qui les changeait même au cours des délibérations. Une assemblée commencée à Poitiers est ainsi transportée à Niort, malgré ses plaintes, et se termine à Paris. Richelieu épura plusieurs fois de suite l'assemblée de 1641. Il fit donner à deux archevêques et à quatre évêques, hostiles à ses projets, l'ordre de sortir de la ville, par des lettres royales qui se terminaient en ces termes : « Je prie Dieu, Monsieur l'archevêque, *qu'il vous donne une meilleure conduite*, et vous ait, etc... »

Le clergé; ses abus; sa réforme. — Au temps de Louis XIII, un clergé nombreux se trouve en face de biens ecclésiastiques considérables, et, par un étrange abus, ces biens n'appartiennent que pour partie à ce clergé, et pour une infime partie à ceux des membres du clergé qui remplissent les fonctions cléricales. Dans cette ruche sainte, ce sont les frelons qui mangent presque tout : si bien que l'Église, être de raison, est riche, et que les prêtres sont en majorité pauvres. Dès qu'un jeune homme savait assez de latin pour entendre le bréviaire, on le jugeait capable d'être élevé au sacerdoce. Il n'existait en France, vers 1620, aucune espèce de séminaire. Le caractère sacerdotal ne donnant pas de moyens d'existence à l'ecclésiastique sans fortune, il lui fallait un *bénéfice*.

Cinq autorités diverses disposaient des revenus du clergé : le pape, le roi, les évêques, les chapitres et autres dignitaires religieux, les seigneurs de fief et autres patrons laïques. Chacune de ces autorités, les trois premières surtout, disputaient constamment aux autres ses prérogatives. La France ecclésiastique, divisée alors en 115 archevêchés ou évêchés, offrait d'inconcevables bizarreries. Certains diocèses avaient 1300 paroisses, comme Rouen, Bourges ou Autun, ou même 1700 paroisses, comme Chartres; d'autres n'en avaient que 75, comme Mirepoix et Agde; ou même 30, comme Saint-Paul-Trois-Châteaux. Au point de vue pécuniaire, si l'on fait le compte des charges et des revenus, on trouve que le clergé, tant régulier que séculier, possède, sous Louis XIII, environ 100 millions de livres par an : 75 de ses biens propres et 25 de dîmes. — Ses charges con-

sistaient en un « don gratuit » annuel au souverain, le seul impôt auquel il fût assujetti, en aumônes obligatoires, en frais d'entretien de bâtiments innombrables : églises, chapelles, monastères. On peut les évaluer approximativement à 20 millions de livres. Il restait donc aux prêtres, évêques et religieux des deux sexes une somme nette de peut-être 80 millions de livres, correspondant à 400 millions de francs de notre monnaie, si l'on tient compte de la valeur intrinsèque de la livre tournois et de la puissance d'achat des métaux précieux à cette époque. Mais, si l'on voulait savoir ce que recevaient annuellement les clercs qui desservaient les paroisses et ceux qui priaient ou travaillaient dans les monastères, — curés portionnés et moines cloîtrés, — on s'apercevrait qu'ils n'ont tous ensemble qu'un revenu peu supérieur à celui des prêtres d'aujourd'hui. Cela tenait à ce que l'État s'était emparé des trois quarts du revenu de l'Église et en disposait à sa volonté, à cette seule condition de n'en gratifier que des individus revêtus au moins des ordres mineurs. Ceux-ci vivaient en bons chrétiens, souvent même en chrétiens pieux, mais ils n'exerçaient presque aucun ministère et ne rendaient que peu ou point de service à la religion. Souvent ces desservants ou « vicaires perpétuels », que les « curés primitifs » ou « gros décimateurs » chargeaient du soin des paroisses, ne possédaient pas le nécessaire. On projeta sous Richelieu de leur assurer à tous une « portion *congrue* », ce qui, dans l'origine, voulait dire suffisante et convenable. Mais elle l'était si peu, que ce terme *portion congrue* en était venu à exprimer, dans le langage courant, une misère décente. Le traitement fixe de 200 livres dans le Midi, au delà de la Loire, de 300 livres au Nord et à l'Ouest, tel qu'il fut décrété sous Louis XIII, apparut pourtant aux curés comme un bienfait. Aussi le réclament-ils avec ardeur, mais sans pouvoir tous l'obtenir. Il correspondait à 1000 et 1500 francs de notre monnaie.

De grands désordres existaient dans l'Église à la fin du XVIe siècle; ils appelaient une réforme. Ceux qui étaient imputables à l'Église furent réformés par le concile de Trente et par l'élan religieux qui signale la première moitié du XVIIe siècle. Ceux qui étaient imputables à l'État furent légèrement atténués,

mais subsistèrent. Ni la sainteté d'un Vincent de Paul, ni la science d'un Bossuet ne prévalurent contre des abus qui n'ont disparu qu'avec la monarchie : preuve qu'ils n'étaient pas inhérents à l'Église, mais à l'État [1].

III. — Richelieu : la politique intérieure.

Idées de Richelieu sur le pouvoir royal. — Les idées du cardinal sur le gouvernement intérieur apparaissent beaucoup moins nettes à l'historien que ses projets diplomatiques : on ne voit pas où il entendait borner la puissance du prince, tandis qu'on voit très bien où il marquait les limites de la France. Richelieu est un homme politique, non un législateur. Le législateur cherche à créer des institutions; il organise des machines qu'il croit bonnes et qui marcheront sans lui. L'homme politique s'occupe des gens, plutôt que des choses; il a un but et l'atteint comme il peut. Ses effets sont combinés en vue d'un résultat immédiat. Il pense que d'autres, après lui, en feront autant, et que, chacun gouvernant bien, les règles sont superflues.

« Mon premier but, a dit quelque part le premier ministre de Louis XIII, fut la majesté du roi; le second fut la grandeur du royaume. » En matière de politique étrangère, où la grandeur du roi s'identifie avec celle du royaume, il a complètement et glorieusement réussi. Au dedans, c'est une question qui demeure discutable que celle de savoir si le royaume est devenu d'autant plus grand que le roi en devenait davantage le maître; si la transformation de la monarchie féodale en royauté de droit divin, longtemps et comme inconsciemment poursuivie par beaucoup des prédécesseurs de Louis XIII, mais dont Richelieu fut, sans nul doute, l'un des artisans les plus laborieux, était nécessaire, et si elle a été favorable à nos destinées.

L'opinion publique et la presse. — Le pouvoir royal n'était pas défini par une charte, mais il était déterminé par des

1. Voir ci-dessus, chap. I.

traditions; or la tradition procède de l'opinion publique. Richelieu a pu donner plus de développement extérieur au pouvoir du roi; il ne lui a pas acquis plus d'autorité morale. La France était profondément monarchique, avant son ministère comme depuis; la puissance du nom et de la personne royale contre les soulèvements était telle que « tout ce qu'on entreprendrait contre son autorité, disait Barbin au prince de Condé, serait un feu de paille qui ne durerait point ». Ce prince en fit l'expérience dans sa rébellion de 1615 : il ne trouva « quasi aucune place dans le royaume qui consentît à lui ouvrir ses portes ». Quand le détenteur d'une ville forte voulait faire cause commune avec les rebelles, il avait plus de peine à se défendre des habitants, qui refusaient de fermer leurs portes au roi, qu'à lutter contre l'armée royale. Le duc d'Orléans se trouva en 1633 dans le même isolement; les villes chassèrent leurs gouverneurs quand elles les soupçonnèrent d'infidélité, et ce ne fut qu'à force d'argent et grâce aux subsides de l'étranger qu'il parvint à lever quelques troupes.

La royauté française, de son côté, avait pour l'opinion publique des ménagements, nous pourrions dire des flatteries. Mille documents officiels marquent, par de belles phrases ou de belles promesses, le désir de faire ce qu'on appellerait aujourd'hui de la popularité. Ces *déclarations* que le souverain publiait sans cesse, soit sur ses affaires de famille, soit sur les affaires d'État, étaient un hommage au sentiment national dont on avait besoin. La couronne répondait aux mécontents par des documents; elle semblait prendre le peuple pour juge.

Il est étrange que l'opinion ait été réduite au silence, précisément sous le règne qui vit naître la presse périodique. Il en est ainsi cependant. La *Gazette* et le *Mercure* ne représentent pas plus l'opinion sous Louis XIII que le *Journal officiel* aujourd'hui. Théophraste Renaudot, grâce à ses consultations gratuites, à son Mont-de-piété, à son bureau d'adresses où se faisaient des conférences, avait acquis une certaine notoriété. Avec la collaboration de d'Hozier, il fonda en 1631 la *Gazette* (devenue beaucoup plus tard la *Gazette de France*), que Richelieu appuya, à condition de la dominer absolument. La *Gazette*

paraissait tous les huit jours, en une demi-feuille petit in-4°, de quatre pages, moins du quart d'un journal ordinaire de nos jours. Elle contenait parfois des relations officielles de batailles ou de négociations, émanant du cabinet de Richelieu et souvent dues à la plume du roi.

Quant aux « gazettes à la main » de cette époque, aujourd'hui disparues, elles rentraient dans la catégorie de ces pamphlets dont les auteurs, quand ils étaient pris, risquaient la hache ou la potence. Mystérieusement imprimés dans les caves de Paris, envoyés en fraude de l'étranger, les libelles, tels que la *Milliade*, l'*Impiété sanglante*, le *Trésor des Épitaphes*, étaient jetés en secret aux offices du Louvre et autres grandes maisons, dans les boutiques du palais, sur les barrières des sergents, dans les échoppes des halles et marchés publics. « Les faiseurs de livres serviraient grandement le roi et ceux qui sont auprès de lui, s'ils ne se mêlaient de parler de leurs actions ni en bien ni en mal. » Cette phrase, écrite par Richelieu en 1626, résume sa pensée sur le rôle de la presse. Il a dit aussi : « Je tiens qu'il n'y a rien de plus dangereux que de faire état des bruits populaires en sa conduite; la force de la raison doit être le seul guide. »

Richelieu et le Parlement. — Corps législatif et judiciaire, le Parlement de cette époque n'a aucune analogie ni avec les assemblées qui font aujourd'hui les lois ni avec les tribunaux qui les appliquent. Il se composait d'environ 150 membres répartis entre la Grand'Chambre, les cinq chambres des Enquêtes et les deux des Requêtes. Chaque chambre avait à sa tête un président, la Grand'Chambre en avait six : les présidents à mortier. Deux avocats généraux et un procureur général complétaient le personnel de la cour. Ceux-ci, bien qu'on les nommât *gens du roi*, n'étaient nullement à la dévotion du pouvoir. Inamovibles et propriétaires comme les conseillers, ils ont donné au XVIe siècle et dans la première partie du XVIIe, depuis du Faur de Pibrac jusqu'à Talon, des modèles de vertu civique. Au-dessus de tous était le premier président, nommé à vie par le roi, seul officier qui exerçât *par commission*, c'est-à-dire qui parvînt à sa charge sans bourse délier.

Le Parlement ne voyait personne en France au-dessus de lui

que le roi. Le premier président ne cédait pas sa place aux princes du sang et, dans les cérémonies, ces derniers, même s'ils représentaient la personne royale, passaient après le Parlement tout entier. Bien qu'il eût dans la monarchie cette situation prépondérante, c'était pourtant dans les classes roturières que ce grand corps se recrutait. Son rôle était immense : il ratifiait les traités importants; il décernait la régence; il avait sur le gouvernement un droit de contrôle par l'amendement ou le refus des édits qu'on lui envoyait pour être enregistrés. Tout en contestant en principe l'autorité politique du Parlement, quand il leur opposait une trop grande résistance, les prédécesseurs de Louis XIII avaient respecté son pouvoir. Ils négociaient et transigeaient avec lui. « J'espère, disait Richelieu en 1626, qu'on viendra à bout que le Parlement vérifie les édits *de soi-même*, ou, en la présence du roi, *avec éloge*; ce qui ne sera pas peu, ces grandes et souveraines compagnies étant les premiers motifs de contentement ou mécontentement des peuples. » Il est impossible de mieux caractériser le côté représentatif de l'ancienne monarchie avant Louis XIV.

Le cardinal qui, au commencement de son ministère, envoyait au Parlement les édits « pour les passer s'il les estimait utiles, ou les supprimer s'il le trouvait meilleur », ne lui laissa pas longtemps cette alternative. A peine supporta-t-il le droit de remontrances verbales. Les remontrances écrites furent défendues. Ce fut par l'interdiction des charges, par l'exil, par la prison, qu'il se fit obéir. Chaque année, sous son règne, ces mesures se renouvelèrent. Heureux encore les conseillers récalcitrants quand on se contente de leur faire vendre leurs offices, ou de les soumettre à quelques-unes de ces humiliations bizarres auxquelles Louis XIII trouve un étrange plaisir. Il leur est formellement défendu de se mêler des affaires d'État, et le seul droit qu'on leur reconnaisse est celui « de rendre la justice entre le tiers et le quart ». A la mort de Richelieu, les politiques étrangers en faisaient eux-mêmes la remarque : le droit ancien du Parlement semblait détruit. Cependant il était si fortement enraciné dans l'usage, et si bien d'accord avec le sentiment national, qu'il renaîtra encore sous la Fronde.

Conspirations et procès politiques : Chalais. — Quant aux personnages condamnés sous le ministère de Richelieu et que l'on a appelés ses victimes, on ne peut plaider leur cause devant la postérité. Sauf Marillac et de Thou, dont les exécutions furent de vrais assassinats juridiques, la plupart, depuis Chalais jusqu'à Cinq-Mars, étaient plus ou moins dignes de répression. C'était « un bruit commun », dès le commencement de l'année 1626, qu'il se formait une grande cabale à la cour; elle avait pour but de pousser Monsieur, frère du roi, à demander son entrée au conseil afin d'y faire échec au cardinal. D'Ornano, gouverneur de ce prince, fut enfermé à Vincennes, la duchesse de Chevreuse exilée et Chalais, son amant, qui avait trempé dans ses intrigues, condamné à perdre la tête. La culpabilité de ce dernier n'était pas absolument démontrée; mais, dit Richelieu, « souvent on n'a l'entier éclaircissement d'une conjuration que par l'événement, et, faute de preuves mathématiques, les autres doivent en tenir lieu, lorsqu'on les juge telles... » L'intention du cardinal était surtout de faire un exemple. Cependant on ne peut s'empêcher de remarquer que la rigueur des châtiments ne produisit aucun résultat appréciable, puisque les complots contre Richelieu se poursuivirent jusqu'à la veille de sa mort et que le plus redoutable fut le dernier.

La Journée des dupes. — En 1630, la reine Marie était brouillée avec le ministre qu'elle avait elle-même introduit au conseil, et s'acharnait maintenant à sa chute autant que jadis à son élévation. Liguée avec la jeune reine Anne, le garde des sceaux Marillac, Bassompierre, Bellegarde et la plupart des personnages de la cour, elle obtient enfin, ou plutôt elle arrache à son fils la promesse de renvoyer le premier ministre, le « roi du roi », ainsi que le nommaient les libelles. Richelieu entra dans le cabinet du prince au moment où cette scène s'achevait, et tenta un dernier effort pour fléchir cette femme brutale et emportée. Louis XIII, comme s'il eût eu peur de l'un et de l'autre, les laissa en tête-à-tête et se retira précipitamment à Versailles. Tout le monde pourtant jugeait le cardinal perdu; lui-même faisait préparer son équipage pour

gagner le Havre, et le palais du Luxembourg se remplissait de courtisans.

Quelques heures plus tard, réconforté par le cardinal de La Valette, appelé par Saint-Simon, alors favori en titre, le ministre se décide à faire le voyage de Versailles. Le roi avait réfléchi sans doute dans l'intervalle; quoique Richelieu lui reprochât l'année précédente « qu'un service rendu à Sa Majesté était tellement perdu en sa mémoire qu'elle ne s'en souvenait plus trois jours après », Louis XIII, qui n'aimait peut-être pas beaucoup le cardinal, sut mesurer la grandeur de la perte qu'il allait faire, et vécut ce jour-là les plus grandes heures de sa vie de souverain. Il reçut Richelieu à bras ouverts, lui confirma son autorité et scella avec lui une alliance désormais indissoluble.

Le lendemain, Marillac était dépouillé des sceaux et son frère, le maréchal, arrêté à la tête de son armée. La comédie de la « Journée des dupes » allait se changer en drame, et la victime fut précisément un soldat innocent qui n'avait pris aucune part à toutes ces intrigues. Le choix fut malheureux et demeure inexplicable, à moins d'admettre que Richelieu n'ait choisi au hasard, pour terroriser ses ennemis. Le maréchal, traduit devant une chambre de justice, convoquée tout exprès à Sainte-Menehould et transférée ensuite à Verdun, finit par comparaître devant des commissaires, triés parmi ses ennemis personnels, que Richelieu fit siéger à Rueil, dans sa propre maison. Ce fut là qu'on le condamna à mort, à une voix seulement de majorité, malgré une pression sans exemple, pour un crime imaginaire de péculat, dont pas un général de ce temps n'eût été reconnu innocent, si on l'eût voulu poursuivre.

La reine-mère, qui avait refusé de se retirer à Moulins qu'on lui assignait comme lieu d'exil, se sauva à Bruxelles, où elle devint le centre de nouveaux complots, et où son fils Gaston ne tarda pas à la rejoindre. Elle traînera désormais à l'étranger une existence misérable, jusqu'à ce qu'elle s'éteigne à Cologne (1641), dans l'oubli et l'obscurité.

Bataille de Castelnaudary : exécution de Montmorency. — « Je rognerai, disait Richelieu, les ongles si courts à ceux dont on a lieu de se garder, que leur mauvaise

volonté sera inutile... Je me suis perdu chez la reine pour ne pas défaire les cabales en leur naissance. Si l'on veut se sauver, il faut prendre le contre-pied. Il vaut mieux, pour une telle fin, *faire trop que trop peu*. Par trop peu on se met au hasard de se perdre; et, quand même on ferait quelque chose de trop, il n'en peut arriver inconvénient, et on s'assure tout à fait; n'y ayant rien qui dissipe tant les cabales que la terreur. » Le cardinal demeura fidèle à ce programme et presque toujours il eut pour lui le bon droit : ses ennemis étaient des rebelles ou des traîtres. Mais il mit en général tant d'animosité dans le fond et tant d'illégalité dans la forme de ses poursuites, qu'il semble, non plus punir des coupables, mais terrasser des adversaires malheureux.

Ce fut le cas de Montmorency, dont le procès, en sa qualité de pair de France, aurait dû se faire au parlement de Paris, comme celui du duc de Biron sous Henri IV. Le duc d'Orléans n'était pas resté longtemps auprès de sa mère. En 1632, il tentait une nouvelle révolte, pénétrait en Bourgogne avec une bande de quinze cents cavaliers espagnols, wallons et croates, traversait la France, surveillé par La Force et Schomberg, et gagnait le Languedoc, où le duc de Montmorency, gouverneur de cette province, le rejoignit à Lunel. — Béziers, Alais et Alby étaient, de tout le Midi, les seules villes qui avaient pris parti pour sa cause. La rencontre des deux armées eut lieu sous les murs de Castelnaudary. L'armée de Schomberg était inférieure en nombre, mais une habile embuscade décida pour lui le succès de la journée. Montmorency s'y précipita, en désespéré, et tomba criblé de blessures.

Le roi apprit à Lyon la victoire de Castelnaudary. Il vint à Toulouse, où il fit conduire Montmorency prisonnier. Le parlement de Toulouse refusa de lui faire son procès; on contraignit ce corps à obéir et on le fit présider par le garde des sceaux, Châteauneuf, créature de Richelieu. Les précautions du cardinal étaient inutiles, puisque le sort d'un homme, pris les armes à la main contre son prince, ne pouvait faire de doute ; et que, si l'on fit à cette époque quelque abus de l'accusation de « lèse-majesté », il n'était que trop évident dans le cas

de Montmorency. Ce seigneur fut exécuté, à huis clos, dans la cour de l'hôtel de ville, au milieu du deuil général des populations dont il avait su se faire aimer.

Complot de Cinq-Mars. — Il semblait que la punition, sévère quoique méritée, infligée au chef de la plus illustre maison française, duc et pair, maréchal et précédemment amiral de France, petit-fils de quatre connétables et de six maréchaux, dût mettre un terme aux agitations factieuses. Cependant Gaston, le honteux et misérable prince qui leur servait de centre, peu après avoir humblement accepté les conditions qui lui étaient faites, quitta de nouveau la France, tandis que le garde des sceaux Châteauneuf, entraîné par une intrigante sans portée, la duchesse de Chevreuse, s'abandonnait à des conspirations semblables à celles qu'il venait d'être chargé de réprimer. Richelieu le prévint et l'enferma au château d'Angoulême. Le duc d'Orléans, qui venait de trahir la France pour l'Espagne, trahit celle-ci à son tour et revint demander grâce à son frère, en promettant « d'aimer monsieur le cardinal ». A quatre ans de là (1638), la naissance d'un dauphin, depuis longtemps attendue, et alors inespérée, ôta aux bons citoyens la crainte de voir un jour Gaston sur le trône.

Richelieu, tout entier absorbé à cette époque par les préoccupations de la guerre extérieure, eût pu se croire à jamais délivré des attaques de ses ennemis. Cependant le comte de Soissons, qui s'était retiré à Sedan auprès du duc de Bouillon, fomenta en 1641 une nouvelle révolte. Il leva une armée de réfugiés, grossie bientôt de 7000 Impériaux, attaqua le maréchal de Châtillon, près le bois de La Marfée, le battit, mais trouva la mort dans son triomphe.

L'année suivante, c'est aux côtés mêmes du roi que se tramait un dernier complot. Le marquis de Cinq-Mars, fils du maréchal d'Effiat, était un assez piètre personnage. Parvenu par l'influence de Richelieu à ce poste de favori d'un roi qu'il n'aima jamais, mais qu'il rêva d'exploiter, ce jeune présomptueux de vingt ans se crut apte à gouverner la France et commença par y appeler l'étranger. Il signa avec l'Espagne un traité par lequel il s'engageait à recevoir ses subsides et à lui

rendre toutes les provinces conquises par nos troupes. Arrêté par ordre du roi, auquel Richelieu avait remis une copie de ce traité qui était tombé entre ses mains, Cinq-Mars fut jugé à Lyon, par des commissaires que présidait Laubardemont. C'était la méthode constante du cardinal, quoique devant un tribunal régulier l'issue d'un procès où figurait une semblable pièce n'eût pas été douteuse.

Cinq-Mars fut condamné à perdre la tête; mais on eut le tort grave de faire subir le même sort à de Thou, son ami, qui n'avait trempé en rien dans la conspiration, qui l'avait connue, il est vrai, mais avait fait son possible pour dissuader Cinq-Mars de l'entreprendre, et dont le seul tort était de ne l'avoir pas dénoncée. On exhuma contre lui une ordonnance de Louis XI, inconnue même du chancelier Séguier, par laquelle la non-révélation était punie comme le crime.

Mort de Richelieu et de Louis XIII. — Trois mois plus tard, le 4 décembre 1642, Richelieu, revenu malade à son château de Rueil, y fut attaqué d'une fièvre ardente et rendit le dernier soupir, après avoir déclaré à son confesseur, qui lui apportait le viatique, qu'il n'avait jamais eu d'autres ennemis que ceux de l'État. Il avait cinquante-sept ans. Louis XIII, plus jeune que lui de quatorze ans, et dont la santé avait toujours été débile, ne lui survécut que cinq mois. Il s'éteignit le 14 mai 1643, et sa mort ne provoqua qu'un sentiment de soulagement. « On alla à l'enterrement du roi comme aux noces. »

Singulier sentiment, chez cette France si royaliste, vis-à-vis d'un monarque et d'un homme d'État qui portaient, à cette heure même, le nom français si haut en Europe! On en peut conclure que, dans l'accomplissement de son *œuvre intérieure*, Richelieu n'avait pas avec lui l'opinion moyenne, celle de la nation intelligente et pensante. Il est certain que, l'établissement de la monarchie absolue ayant été l'œuvre collective de beaucoup de souverains, qui se sont succédé les uns aux autres et ont repris le même travail à des intervalles plus ou moins longs, le grand ministre de Louis XIII ne peut être rendu responsable, ni du manque d'esprit politique d'une noblesse purement militaire, ni de l'abus fait par Louis XIV d'un système

ultra-compressif et centralisé. Cependant, sans s'abandonner à ce jeu puéril d'imagination qui consiste à refaire après coup l'histoire sous prétexte d'en tirer la philosophie, nous ne pouvons admettre le système fataliste, d'ailleurs commode, qui consiste, en narrant des faits, à déduire qu'il ne pouvait arriver autre chose que ce qui est arrivé. Sans prétendre mesurer, à ce tournant de notre histoire, cette action mystérieuse que les hommes et les faits, la volonté individuelle et le hasard inconscient, ont réciproquement les uns sur les autres, il est permis de remarquer qu'il existait dans notre pays, au début du XVII[e] siècle, une foule de droits particuliers, plus ou moins fondés si l'on veut, mais traditionnels comme le droit royal lui-même, qui, se contre-poussant les uns les autres et s'enchevêtrant autour du trône, faisaient notre ancienne constitution plus libérale et plus raisonnable que le régime par lequel elle a été remplacée jusqu'à la Révolution. Tout ce qui existait dans l'ancienne France n'était pas radicalement mauvais, et il n'était pas nécessaire, pour passer des libertés historiques au droit rationnel, de subir cent cinquante années d'absolutisme. Richelieu, du reste, a toléré des libertés locales qui disparaîtront plus tard, et respecté certains rouages que Louis XIV ne respectera pas. Mais sa conception de la royauté est bien la même que celle du fils de Louis XIII. Il contribua à donner à la monarchie un caractère dogmatique, à en faire une sorte de demi-religion; et c'est en effet de cette époque que date, sous sa forme moderne, le « droit divin ».

IV. — Richelieu : les institutions.

Décadence de la noblesse d'épée; ses causes. — « Il n'y a point de prince, dit Richelieu, qui prenne plaisir de voir dans son État une grande puissance qu'il pense n'avoir pas élevée et qu'il croit être indépendante de la sienne. » Si cette observation pouvait s'appliquer aux premiers rois de la dynastie capétienne vis-à-vis des grands vassaux de la couche initiale

maisons d'origine carolingienne, comme les ducs de Normandie ou les comtes de Champagne; si même elle avait quelque vérité vis-à-vis des rameaux détachés du tronc royal, tels que les ducs de Bourgogne ou les comtes d'Artois, elle ne repose sur aucun fondement lorsqu'il s'agit de seigneurs qui tiennent leur titre et leur autorité du souverain, tels que les ducs de Guise, de Nevers ou de Montmorency. D'ailleurs la décadence de la noblesse ancienne n'est imputable que pour une très petite part à Richelieu. Si elle est tombée, ce n'est pas par tel accident particulier, par le fait de tel ou tel homme : c'est qu'elle était devenue incapable de gouverner. A examiner les diverses carrières publiques, on voit les gentilshommes d'ancienne extraction ne jamais en embrasser qu'une seule : l'armée. Leurs députés demandaient que « tous les nobles fussent astreints au service militaire et y consacrassent leur vie tout entière ». Ces vœux ne furent pas exaucés. L'eussent-ils été, le corps aristocratique n'en serait pas moins allé, politiquement, à la dérive.

Les duels. — On croit communément que Richelieu, par ses édits sévèrement exécutés, mit un terme aux duels. Il n'en est rien. L'exécution de Bouteville et de Des Chapelles, coupables de s'être battus en 1627, trois contre trois, avec ostentation, sur la place Royale, eut, il est vrai, un retentissement immense; mais ce fut un fait isolé. Les duels continuèrent depuis cette époque jusqu'à la fin de la Fronde, avec la même intensité que sous le règne de Henri IV. On ne les voit diminuer et disparaître peu à peu que vers les dernières années du gouvernement de Mazarin qui, lui, ne les poursuivait guère. La mode, ou plutôt le changement des mœurs, a donc fait seul ce que la volonté royale avait été impuissante à réaliser.

Les duels étaient le dernier vestige des guerres particulières; le duel et la guerre avaient été, au moyen âge, choses identiques, partant du même principe : le droit de se faire justice soi-même par les armes. Pour que le duel disparût, il fallut que l'opinion se fût définitivement prononcée contre l'emploi de la force dans les relations privées. Henri IV avait défendu le duel, sous peine de mort, par deux édits successifs, qui n'avaient reçu aucune exécution. Bien mieux, ce roi, malgré ses propres édits,

approuvait les duels, et Louis XIII à son tour se raillait agréablement de ceux qui ne se battaient pas, en même temps qu'il faisait une déclaration rigoureuse contre ceux qui se battaient. Richelieu eut seulement la prétention d'effrayer les plus hardis; car, dit-il, « si l'on eût exécuté les édits exactement, on eût étendu la punition à tant de personnes qu'il semble qu'il n'en fût plus resté qui pussent s'amender par l'exemple ». Bouteville était du reste un forcené : à vingt-sept ans, il avait eu déjà 22 duels. Il était proverbial par son courage, et ce luxe de bravoure est si bien dans l'esprit du temps que le cardinal, dont le frère aîné avait naguère été tué en duel, ne peut se défendre, en sa qualité de gentilhomme, d'une secrète compassion pour cet héroïque lutteur qu'il va livrer au bourreau.

Mais la violence, pas plus que la douceur, ne put mettre un terme aux rencontres; ni l'institution de tribunaux amiables, ni le renvoi des affaires aux maréchaux de France, « juges du point d'honneur ». Après les « accords », sortes de procès-verbaux officiels par lesquels ces tribunaux formulaient leurs rares arrêts, les deux parties que l'on venait d' « accommoder » n'avaient souvent rien de plus pressé, au sortir de l'audience, que de courir sur le pré. Chaque année, jusqu'à la fin du règne de Louis XIII, on signale nombre de duels illustres, tous impunis, quoique plusieurs aient lieu dans le propre palais du roi. Le souverain fermait les yeux. Sous la régence d'Anne d'Autriche, *neuf cent trente gentilshommes* furent notoirement tués en duel, sans compter ceux qui périrent ainsi, mais dont la mort fut officiellement attribuée à d'autres causes.

Or les duels de ces temps ne ressemblaient en rien à ceux du nôtre! Bien plus frivoles dans leurs prétextes, ils étaient bien plus graves dans leurs résultats. Ce ne sont pas des cérémonies minutieusement réglées, où tout est prévu pour égaliser les chances ou pour éviter un « malheur »; c'étaient de vraies batailles, des luttes de barbares, avec leur furie endiablée, leurs ruses déloyales, leur implacable cruauté. Le champion qui tombe est toujours « bien tué », quoi qu'il advienne; un sieur de Boësse, « brave gentilhomme, mais cruel », avait tué 17 personnes en duel, et un chevalier d'Andrieux 72.

Si la noblesse a tant d'amour, de vénération pour l'épée, si elle en use à tout propos et hors de propos, c'est qu'il y a entre l'épée et elle une alliance indissoluble. Cependant les gentilshommes ne sont plus obligés d'aller *tous* à la guerre comme autrefois; puis, ils n'y vont plus *seuls*, depuis les levées roturières de miliciens; enfin un grand *cedant arma togæ* passe tout à coup sur l'Europe civilisée. Dans l'intérieur de chaque État le règne de l'épée va prendre fin; l'instruction, la plume vont hériter de la force brutale. Dans cette Académie naissante, constituée en corps par Richelieu, les hommes de lettres seront d'abord inférieurs, puis égaux, puis enfin très supérieurs aux grands seigneurs qui siégeront à leurs côtés.

Outre la littérature, une nouvelle force s'élève : l'argent. La prépondérance sociale de la richesse augmente; les moyens de l'acquérir deviennent plus nombreux. Une nouvelle classe grandit, roturière de nom, noble de fait : celle des « partisans », « traitants », agents des finances. Ils acquièrent d'immenses fortunes et ont d'anciens nobles pour vassaux.

Prépondérance de l'élément civil. — Du haut en bas de l'échelle, la noblesse cessa de prendre part au gouvernement. Dans le Conseil d'État, les grands officiers de la couronne, quoique princes du sang, ducs et pairs de France, s'effacèrent de plus en plus, tandis que le chancelier, jadis secrétaire ou greffier du conseil, s'y élève sans cesse et finit par le présider. De même les quatre secrétaires d'État, petites gens, ou jeunes gens souvent, jusqu'à Henri IV, — on leur donnait en 1610 les mêmes étrennes qu'aux premiers valets de chambre, — grandissent sous Richelieu et Mazarin jusqu'à devenir, à partir de Louis XIV, les plus importants personnages politiques de la monarchie au-dessous du roi. Tant que vécut le cardinal, les secrétaires d'État demeurèrent dans l'ombre; ils étaient les commis et non les collègues du premier ministre. A sa mort, ils héritèrent du pouvoir qu'il concentrait entre ses mains.

Parmi les moyens actifs employés contre l'aristocratie, on signale souvent le rasement des forteresses. Elle n'eut pas l'importance qu'on lui attribue, d'abord parce que cette démo-

lition se faisait d'elle-même sous l'influence du goût nouveau; ensuite parce qu'on en laissa subsister infiniment plus, — qui disparurent une à une, — que l'on n'en rasa par ordre; enfin parce que ces châteaux forts ne servaient déjà plus de rien à leurs possesseurs contre une armée pourvue de canons. De même la charge de connétable ou celle d'amiral étaient peu redoutables et leurs suppressions furent de simples mesures administratives. C'est par l'action personnelle et journalière que le nouveau système gouvernemental se substitua à l'ancien. On a parlé quelquefois du salutaire respect de la loi que des tribunaux extraordinaires, notamment les *Grands jours de Poitiers* en 1634, surent imposer à la noblesse. Mais tout l'appareil des Grands jours n'aboutit à rien de sérieux. Parmi les 200 condamnations qu'ils prononcèrent, par défaut spécialement, il n'y en a pas un quart rendues contre des gentilshommes, et sur ces gentilshommes, il en est à peine une douzaine de quelque notoriété.

Tandis que cette noblesse militaire perdait son importance, une nouvelle aristocratie se formait, dite *de robe*, parce qu'elle demeurait cantonnée dans les emplois civils, désormais prépondérants. Celle-là eût pu former, si le roi l'eût permis, un patriciat vraiment moderne, une caste ouverte, à la fois fidèle au trône et dévouée au peuple. Seulement le despotisme niveleur des derniers siècles ne permit pas à ces familles parlementaires, confinées de plus en plus dans le prétoire, de jouer le rôle qui appartient au corps dirigeant d'une grande nation.

Les finances. — Dans les finances, on ne voit pas la gloire, mais on voit ce que coûte la gloire; de la médaille on n'aperçoit que le revers. Richelieu étant un ministre unique, les parties qu'il ignorait ou qu'il négligeait étaient livrées à l'anarchie. Or le cardinal confessait volontiers lui-même son incompétence en matière financière. Le budget des recettes continuait, sous Louis XIII, à se diviser en « revenus ordinaires » : ceux dont le souverain jouissait *comme propriétaire*, qu'il tirait de son domaine, de ses bois, de ses droits seigneuriaux; — et en « revenus extraordinaires », embrassant toutes les contributions qu'il percevait *comme roi*, et qui n'avaient plus rien d'extraordinaire, puisque les tailles, les aides et les gabelles étaient

recouvrées depuis des siècles d'une façon ininterrompue.

La taille était le seul impôt direct; tantôt elle est *personnelle*, c'est alors un impôt sur le revenu; tantôt *réelle*, et en ce cas elle est assimilable à notre impôt foncier. La France comprenait alors 72 de nos départemens actuels, répartis entre 23 *généralités*, qui se divisaient elles-mêmes en 231 *élections* ou divisions équivalentes (*diocèses*, *vigueries*, etc.). La *généralité* était de création royale, plus régulière que la province dans ses proportions. Tantôt elle embrassait plusieurs provinces dans sa circonscription, comme Tours, qui joignait à la Touraine le Maine et l'Anjou; tantôt elle ne s'étendait que sur une portion de province, comme Rouen, Caen et Alençon, qui se partageaient la Normandie. Plus on avance dans l'histoire de la monarchie, plus l'autonomie de la province disparaît devant l'autonomie de la généralité. Cependant, au début du ministère de Richelieu, cinq provinces, parmi les plus grandes, possèdent encore une vie propre : le Dauphiné, la Bourgogne, le Languedoc, la Provence, la Bretagne. Chez elles, tout se fait par l'autorité de leurs assemblées périodiques, de leurs *États*. Aussi nomme-t-on ces cinq provinces les *pays d'États*, en opposition aux dix-sept généralités de l'intérieur dites *pays d'élections*. Ce sont deux Frances qu'il faut étudier séparément, car le tiers du territoire (25 départements actuels), formé par les pays d'États, ne ressemble en rien aux deux autres tiers (47 départements d'aujourd'hui), représentés par les pays d'élections. Bases de l'impôt, assiette, recouvrement, quotité, tout y est différent.

La *taille*, qui ne montait pas en 1610 à plus de 11 500 000 livres, atteint en 1643 près de 44 millions; quant au budget total de la France il est, à la fin du règne de Louis XIII, environ *le quintuple* de ce qu'il avait été sous Henri IV. Dans les pays de *taille réelle*, l'impôt est basé sur la terre (la terre noble possédée par un roturier ne paie rien; la terre roturière possédée par un noble est assujettie à la taxe). Ici point de fonctionnaires avides, point de procédés sauvages de recouvrement; aussi lorsque le gouvernement voulut établir dans ces pays d'États le même régime que dans les pays d'élections (1630), le peuple de Languedoc, de Provence et de Dauphiné se révolta, tandis que les

délégués de ces provinces tentaient d'écarter à prix d'or la création des fonctionnaires royaux. Seulement les pays d'États ne portaient pas leur juste part des charges publiques. Au lieu du tiers, qui devait leur incomber, ils ne payaient que le dixième de la taille (4 millions 400 000 livres sur 44 millions).

Dans les deux tiers du royaume, où fonctionnait la taille personnelle, il y avait des individus en grand nombre, et souvent les plus riches, qui ne payaient rien. La liste des exempts, outre le clergé et la noblesse, contenait la totalité des fonctionnaires et une telle masse d'individus de diverses catégories que l'on peut évaluer les taillables à 8 millions d'âmes contre 2 millions de personnes dispensées de l'impôt. L'homme vivant du travail de ses mains payait, sous Louis XIII, quatre fois et demi plus que de nos jours, et il gagnait beaucoup moins. Ce fardeau insupportable explique les révoltes populaires de la Guyenne, du Limousin, de la Gascogne, du Berry, — entre 1636 et 1642, — celle des *Nu-Pieds* de Normandie, en 1639, écrasée par Gassion, et réprimée à Rouen par de sanglants supplices.

Aux charges directes s'ajoutaient les *aides* et les *gabelles*, moins lourdes et moins impopulaires que les tailles, mais qui coûtaient beaucoup plus au pays qu'elles ne rapportaient au Trésor, par suite du système de fermages alors en vigueur. Les droits sur le sel, ou gabelles, figurent pour 19 millions de livres; les aides, ou contributions indirectes, comprenant les douanes, tant intérieures qu'à la frontière, rendaient 12 millions de livres. Tous ces chiffres doivent être quintuplés *au moins* pour avoir leur valeur équivalente en francs actuels.

La bourgeoisie contribuait, plus ou moins volontairement, aux dépenses publiques par les emprunts d'État qu'elle sous crivait et que parfois même on lui imposait (*taxe des aisés*). Ces emprunts s'élevèrent en capital, sous le ministère de Richelieu, à plus de 400 millions de livres (2 milliards et plus de francs). Leur taux nominal de revenu était de plus en plus haut, parce que l'État, dont le crédit était très mince, n'inspirait pas beaucoup de confiance et que les émissions de rentes, faites par l'intermédiaire de l'Hôtel de Ville, se capitalisaient de plus en plus bas, d'année en année. De son côté le gouvernement ne

recula pas devant une faillite partielle; il retrancha aux rentiers, de son autorité privée, un quart de leurs revenus, puis un demi-quart (soit 37 et demi pour cent). Les rentiers se mutinèrent, mais on leur imposa silence en punissant de prison les plus audacieux. Dans les dernières années les fonds d'État, par suite de ce régime, avaient tellement baissé qu'ils rapportaient 50 pour cent de revenu nominal, — le denier 2, — on achetait 100 livres de rentes pour 200 livres une fois payées.

Les « parties casuelles », ou revenus extraordinaires, se composaient encore de ventes de charges financières, judiciaires, commerciales ou autres, que l'on créait uniquement pour les vendre et que l'on peut assimiler par conséquent à de véritables émissions de rentes. Chose singulière : les « offices » se capitalisaient plus haut que les simples emprunts; autrement dit, l'on payait plus cher une charge dont les « gages », le traitement, étaient de 2000 livres, que l'on n'eût déboursé pour 2000 livres de rentes, qui n'eussent astreint leur possesseur à aucun travail, mais aussi qui ne lui eussent procuré aucune considération, comme faisait la propriété d'une fonction publique.

Énormité des charges résultant de la guerre étrangère. — Une œuvre aussi colossale que celle où nous étions engagés en Europe exigeait des sacrifices énormes et renouvelés sans cesse; une période belliqueuse est rarement une période prospère au point de vue financier, et les ressources du crédit public au XVIIe siècle étaient restreintes. Toutefois les procédés insensés de la fiscalité sous Richelieu, le désordre inouï des caisses publiques, la misère effroyable qui en fut la conséquence risquaient de mettre la France, épuisée, dans l'impossibilité de continuer la lutte. Le budget de 1639 s'élevait à 173 millions de livres qui, multipliées par 5, pour avoir leur valeur équivalente en francs, donnent 865 millions de francs. Mais, comme la France n'était pas moitié aussi peuplée qu'aujourd'hui, — 16 millions d'habitants environ au lieu de 39 millions, — la charge moyenne de chaque individu était presque deux fois et demie plus forte : c'est donc à plus de *deux milliards de francs actuels* que correspondent les recettes du Trésor en 1639. La moitié de cette somme passait en dépenses militaires.

Et ce qui prouve qu'il ne faut pas tant considérer, en matière fiscale, le montant de l'impôt que son assiette et sa perception, c'est que notre budget contemporain est du double et que nous pouvons le payer sans nous plaindre, tandis que le contribuable du XVIIe siècle en était écrasé.

Quelques mois avant la mort de Richelieu, un ambassadeur vénitien, qui paraît d'ailleurs avoir regardé les choses d'un œil un peu trop chagrin, croyait la France à bout de ressources : « Celui qui considère les misères de la France, disait-il, et jette un coup d'œil sur ses frontières de Picardie, Champagne, Bourgogne, Languedoc, Dauphiné et autres, pillées et dévastées au point qu'on n'y aperçoit presque plus traces de maisons, la plupart des habitants réduits à vivre dans les bois et beaucoup se livrant au brigandage, doit avouer que le pays ne pourra plus soutenir bien longtemps les dépenses excessives qui lui sont imposées. »

L'armée; son recrutement; sa discipline. — Sous Richelieu, les finances allèrent toujours en empirant et l'armée en s'améliorant. La guerre, en se prolongeant, vidait les coffres et dressait les troupes. C'est de la guerre de Trente ans qu'est sortie, sous ce ministère, cette armée moderne, permanente, à laquelle Louvois donnera sa forme définitive. Sauf le régiment des gardes et quelques corps de cavalerie ou d'infanterie, dont les uns ne contiennent que des officiers sans soldats et dont les autres n'ont que la moitié ou le quart de leur effectif normal, il n'y avait pas, à la mort de Henri IV, d'armée régulière en temps de paix. En revanche, épars sur la surface de l'Europe, des centaines de milliers de soldats, tout faits, ne demandaient qu'à louer leur vie, au mois ou à l'année, selon la volonté du preneur.

Le gouvernement délivrait aux gentilshommes qui les demandaient des « commissions » pour lever, soit un régiment, soit une compagnie; et ces gentilshommes devenaient, par là même, mestres-de-camp ou capitaines. Ils recevaient de l'État une somme variable, pour le paiement de la prime d'enrôlement qu'ils auraient à verser à leurs recrues; mais cette somme était toujours insuffisante, souvent payée par acomptes, et en retard :

de sorte qu'une levée était en général onéreuse à celui qui s'en chargeait. Certaines contrées ont la vogue pour le recrutement : la Gascogne, les Cévennes. Il y pousse de « bons hommes », des soldats plus renommés qu'ailleurs. Viennent les longues campagnes, la peste et le canon feront renchérir la marchandise-soldat. Malgré tout, la vie humaine est encore, parmi les objets commerçables, celui qui a augmenté le plus en notre siècle : pour un écu chacun, — six francs cinquante au poids de la monnaie, ou trente-trois francs de nos jours, — l'État avait, en 1630, autant de fantassins qu'il voulait. Ce prix doubla, tripla même vers la fin du règne de Louis XIII et demeura stationnaire sous Mazarin. Les cavaliers coûtaient beaucoup plus cher, parce qu'une compagnie de cinquante chevau-légers représentait cinquante « maîtres » et cinquante valets, soit 100 hommes montés, dont les chevaux seuls valaient 5 à 6000 livres.

Les effectifs n'avaient rien de fixe; il y avait, dans l'infanterie, des compagnies de 15 soldats et des compagnies de 200. Sur le papier, les régiments créés à cette époque devaient posséder vingt compagnies de 60 hommes chacune, soit 1200 hommes en tout; en fait, il n'y avait ni deux régiments ni deux compagnies semblables; si bien que le mestre-de-camp de tel corps est à peine l'égal du lieutenant de tel autre. Un capitaine de cavalerie est, en ce temps-là, l'équivalent d'un mestre-de-camp (ainsi nommait-on les colonels) de l'infanterie. Henri IV, pour l'exécution de cette vaste entreprise qui, dans sa pensée, comportait une organisation exceptionnelle, n'estimait pas avoir besoin de plus de 30 000 gens de pied et 4000 cavaliers. Au moment du siège de La Rochelle, l'armée ne comptait encore que 27 régiments et 22 cornettes de cavalerie répartis dans toute la France. En 1638, d'après les documents les plus précis, c'est-à-dire les revues passées sur le terrain, le total des troupes monte à 146 000 hommes, dont 15 000 cavaliers.

C'est seulement à l'armée que l'historien rencontre Louis XIII. Ce prince, qui ne s'occupait que de ses oiseaux, de ses chiens et de ses chevaux, qui peignait, chantait, lardait de la viande et faisait pousser des pois verts, était brave et aimait la guerre. Seulement, si Richelieu n'eût pas été là, « il eût eu autant d'impatience

d'entreprendre de grands desseins que d'empressement à les finir une fois qu'ils étaient commencés ». Où l'esprit d'autorité du cardinal laissa une trace profonde, c'est dans la hiérarchie de l'armée, dont il est le vrai fondateur, par la création du ministère de la guerre. Sublet de Noyers, travailleur tenace et ambitieux, prit le premier dans cette charge une importance sans précédents. Rien ne se fit encore par son ordre et en son nom, mais tout ou presque tout passe déjà par ses mains. Les maréchaux, les colonels-généraux, trouvèrent cette ingérence d'autant plus pénible qu'entre eux les hommes de guerre obéissaient peu et à contre-cœur. Un duc et pair avait parfois rang à l'armée au-dessus des maréchaux-de-camp et immédiatement après les maréchaux de France. En face de l'autorité active de ces derniers se posait l'autorité territoriale des gouverneurs de province, commandants-nés des forces militaires dans leur juridiction. Depuis l'abolition de la charge de connétable, — mesure beaucoup moins importante qu'on ne l'a dit, — les maréchaux vivaient sur le pied de l'égalité. Ils commandaient chacun son jour ou sa semaine le gros de l'armée.

La discipline n'était pas moins relâchée que la hiérarchie n'était flottante. *C'est par les civils que fut instituée la discipline militaire.* La « robe longue », portée par des fonctionnaires bourgeois, de noms divers mais d'esprit identique, mit le holà et fit cesser le désordre. Ce sont ces « robes longues », sauvegarde du peuple, que le guerrier pillard redoute et dont le soldat attend une paye jusqu'alors problématique. C'est en elles qu'espèrent le citadin molesté et le syndic de commune rurale. Commissaires à la conduite, prévôts, intendants de justice, conseillers de parlement, accompagnent désormais les généraux, entrent en maîtres dans les camps avec leurs codes et leurs paperasses, jamais n'abandonnent la procédure commencée, appliquent une peine proportionnée pour chaque délit. Ce sont eux qui comptent sacs de blé et caisses de poudre. Ils écrivent, ils écrivent, là où nul jusqu'alors n'écrivait, et agissent avec ce respect scrupuleux des formes qui étonne prodigieusement les hommes d'épée.

La marine. — Ce que Richelieu fit pour l'armée, il le fit davantage encore pour la marine, dont il fut le chef immédiat

sous le titre de « grand-maître et surintendant de la navigation ». Son œuvre est apparue d'autant plus grande que l'état où nous étions sur mer était plus bas. En 1629, les Anglais, qui s'intitulaient « rois de la mer » et traitaient Richelieu d' « amiral d'eau douce », ne voulaient admettre aucune égalité entre leur pavillon et le nôtre. N'osant leur refuser le salut et ne voulant cependant pas l'accorder, on décida que les vaisseaux français navigueraient sous pavillon hollandais!

La France qui n'avait, en 1620, ni colonies comme l'Espagne et le Portugal, ni commerce extérieur comme la Hollande, ne comptait en tout que 80 vaisseaux de cent tonneaux dans ses ports de Dieppe, Honfleur, Granville, Saint-Malo et Port-Béni. Pas un seul n'appartenait à l'État. On ne trouvait que 5000 matelots et 60 capitaines sur notre littoral de l'Océan et de la Manche. Telle était notre marine de « Ponant ». Sur la Méditerranée, autre aspect. La marine du « Levant » se compose des galères et de leurs dérivés, galiotes, galéasses et tartanes. Le pavillon, la jauge, le langage maritime sont ici tout différents de l'Occident. Les marins des deux mers se comprennent à peine.

Les galères étaient la seule marine militaire; la plupart appartenaient à leurs capitaines, comme les compagnies de l'armée de terre; mais l'État se chargeait de les entretenir. Richelieu en accrut le nombre; il doubla leur force; l'effectif des rameurs fut porté de 150 à 300, à 400 même, pour les « septirames ». Il renforça les galères sur la Méditerranée en leur adjoignant une trentaine de « vaisseaux ronds ». Sur l'Océan, il improvisa une flotte de 67 navires, dont 20 de 600 tonneaux; cet effectif, qui fut celui du siège de La Rochelle, augmenta beaucoup ensuite. La construction de la *Couronne*, du port de 2000 tonneaux, fut un événement européen.

Le commerce; les compagnies de commerce; les colonies. — Richelieu éleva le palais Cardinal, commença la Sorbonne et embellit Paris, que Corneille étonné appelait « un pays de romans ». Il établit l'Imprimerie royale dans les galeries du Louvre. Il dota de privilèges plusieurs manufacturiers. Il voulut remettre en vigueur les anciens édits relatifs à la fabrication des

tissus. La grande ordonnance que les parlementaires ont dédaigneusement surnommée le code Michau, et qu'ils n'ont jamais enregistrée, remettait en vigueur les édits relatifs à la fabrication des tissus, encourageait le commerce maritime, réservait le cabotage aux navires français, défendait aux Français de se servir de navires étrangers, ordonnait, en vertu du principe de réciprocité, de percevoir sur les marchandises étrangères des droits équivalents à ceux que les étrangers percevaient sur les marchandises françaises. C'est l'esprit qui inspira plus tard à Cromwell l'*Acte de Navigation*. Richelieu l'avait devancé.

Pour développer le grand commerce maritime, auquel il croyait les Français peu aptes « parce que ces voyages-là sont de trop longue haleine et que leur humeur si prompte veut la fin de ses désirs aussitôt qu'elle les a conçus », Richelieu voulut créer de grandes compagnies. Il l'avait annoncé à l'assemblée des notables de 1626 : « Il n'y a royaume si bien situé que la France et si riche de tous les moyens nécessaires pour se rendre maître de la mer; pour y parvenir il faut voir comme nos voisins s'y gouvernent, faire de grandes compagnies; ces compagnies seules ne seroient pas suffisantes, si le roi de son côté n'était armé d'un bon nombre de vaisseaux pour les maintenir puissamment, au cas qu'on s'opposât par force ouverte à leurs desseins. » En 1626, la compagnie du Morbihan ou compagnie des Cent associés, fondée au capital de 1 600 000 livres, pour tous les voyages du Ponant et du Levant, par terre comme par mer, fut dotée de la baie du Morbihan, où elle devait établir son port, et des terres de la Nouvelle-France, dont elle reçut l'investiture. Elle eut le monopole du commerce de la Nouvelle-France, des îles d'Amérique et du nord de l'Europe. « Le bruit de cet événement, dit Richelieu dans ses *Mémoires*, alarmait déjà les Anglais et les Hollandais. » Mais le parlement de Bretagne refusa d'enregistrer l'édit de création. Richelieu ne se découragea pas : l'année suivante, il créa, sous le nom de « la nacelle de saint Pierre fleurdelisée », une autre compagnie à laquelle il donna des privilèges plus étendus encore, mais qui ne put pas se constituer. La compagnie de la *Nouvelle-France*, dont l'objet était plus limité, y réussit. Champlain, Richelieu et le surintendant d'Effiat

en furent les principaux membres. Elle s'engagea, sous peine de déchéance, à installer au Canada (qui comptait à peine 200 colons) au moins 3000 colons catholiques en quinze ans, et reçut la souveraineté des terres et le monopole du commerce pour quinze ans, y compris celui des fourrures et à l'exception seulement de la morue, dont la pêche resta libre. On verra plus loin[1] le résultat des efforts tentés par les Français au Canada, à la Guyane, dans les Antilles, où se forma aussi une compagnie, dite de *Saint-Christophe*. Celle-ci vit ses établissements détruits par les Espagnols en 1629; elle fut réorganisée en 1635 sous le nom de *compagnie des îles d'Amérique*, investie d'un privilège qui s'étendait du 10° au 30° degré, de la propriété du sol et d'un monopole commercial qui n'excluait pas cependant entièrement les autres armateurs; elle devait établir 4000 colons français et catholiques en vingt ans et était autorisée à introduire des esclaves noirs. En quelques années la Martinique, la Guadeloupe, la Dominique furent effectivement occupées et, à la mort de Richelieu, il y avait dans ces îles et dans quelques autres Antilles, comme Sainte-Lucie, Saint-Barthélemy, la Tortue, environ 7000 Français.

En somme, la France voyait passer le domaine colonial des peuples qui étaient à sa main gauche aux peuples qui étaient à sa main droite, des Portugais et Espagnols aux Anglais et Hollandais, sans réussir à happer au passage quelque morceau de valeur. L'erreur de Richelieu fut de croire que son titre officiel lui donnait, en matière colonisatrice et commerciale, une mission que sa toute-puissance lui permettrait d'accomplir. Le cardinal prétendit lever des actionnaires comme il levait des soldats; mais les explorations les plus hasardeuses, les plus glorieuses aussi, de ses marins laissaient notre patrie presque indifférente. Des personnages considérables sollicitaient des emplois « en Canada », mais on ne pouvait décider les plus misérables laboureurs à aller y cultiver la terre. La colonie était un sujet de plaisanterie pour les salons.

En Afrique se formèrent : 1° en 1633, une compagnie nor-

1. Voir ci-dessous, chap. XXII (Amérique).

mande, qui obtint le privilège du commerce et de la traite des noirs au Sénégal et en Gambie, et qui fonda Saint-Louis; 2° en 1642, la compagnie des *Côtes orientales de l'Afrique*, fondée par Rigault et Régimont, pour l'exploitation de l'île de Madagascar, récemment reconnue par eux.

Les capitulations avaient assuré à la France une situation prépondérante dans le Levant; mais on avait peine à la maintenir[1]. C'est Richelieu qui envoya en Perse l'habile voyageur Tavernier, un digne successeur de Marco-Polo. Il négocia avec le tsar et avec le roi de Danemark des traités qui donnaient aux Français la liberté de commercer en Russie et réduisaient pour eux le droit de passage du Sund. Il signa (1631) un traité avec le Maroc, qui stipulait la restitution des esclaves et l'autorisation d'établir des consuls. Le Bastion de France, plusieurs fois détruit par les Barbaresques, fut rendu encore une fois en 1640, sans que cette restitution ramenât le trafic.

La justice; tribunaux ordinaires et extraordinaires. — Malgré les imperfections de sa procédure, l'exagération de ses châtiments, l'impuissance de sa police et l'anarchie de ses juridictions, la haute magistrature s'offre à nos yeux, au XVIIe siècle, avec une dignité qui commande le respect. Exerçant à des degrés divers le triple pouvoir exécutif, législatif et judiciaire, les juges gouvernaient, *dans le détail*, la nation tout entière. Des magistrats ne gouvernent pas de la même façon que des fonctionnaires, surtout si ces magistrats sont sans exception inamovibles et presque tous héréditaires. L'absolutisme trouve ainsi quelque correctif dans sa durée même.

Le parlement de Paris comprenait dans son ressort 31 de nos départements, et joignait, à des attributions plus étendues que celles de nos Cours d'appel, celles de la Cour de cassation en matière criminelle. (En matière civile, le Conseil privé ou des parties, démembrement du Conseil d'État, était souverain.) On jugeait ainsi à Paris près de la moitié de la France. C'était un gros vice de l'ancienne organisation. Les sept autres parlements, Bordeaux, Dijon, Rennes, Rouen, Toulouse, Aix, Grenoble,

1. Voir ci-dessous, chap. XX (*Empire ottoman*).

n'avaient guère chacun qu'une province. A ces huit « sénats » on en adjoignit deux sous Louis XIII. Le parlement de Pau prit la place (1650) du « Conseil souverain » de Béarn et de la « Chancellerie » de Navarre, qui avaient eux-mêmes succédé à la *cour du vicomte* et aux *alcades majors* du moyen âge. Le parlement de Metz détrôna, non sans de vives réclamations, la « Cour de justice et les audiences seigneuriales », jusque-là maîtresse dans les Trois-Évêchés.

Si, quittant le sommet occupé par les parlements, on descend aux tribunaux de second et troisième ordre, — *présidiaux, bailliages* et *sénéchaussées*; — surtout si l'on s'enfonce dans l'obscurité des sièges subalternes que se partagent, ou plutôt se disputent, le roi, les seigneurs, les villes, les abbayes, on a peine à se reconnaître dans ce dédale. La preuve que le mécanisme judiciaire fonctionnait fort péniblement, c'est que les procès « en règlement de juges » sont aussi nombreux à eux seuls que tous les autres. Nulle part comme dans la justice, le système féodal et le système royal ne nous apparaissent aussi inextricablement emmêlés. C'est que, pendant six siècles, l'État créa de nouveaux tribunaux sans supprimer les anciens. Tout au plus les dépouillait-il d'une partie de leurs attributions. Immédiatement au-dessous des cours souveraines venaient les présidiaux, au nombre de 88 à la mort de Louis XIII. Ils avaient été créés, à partir de 1551, un par un, sous des influences diverses; ils étaient très inégalement répartis dans le royaume, mais avaient cet inestimable avantage d'être égaux en compétence. C'était un grand pas vers l'unification.

A côté des innombrables sièges de droit commun, il y en avait d'exceptionnels, comme les *officialités*, pour certaines classes d'individus, ou comme les *prévôts de la maréchaussée*, la *Table de marbre*, les *cours d'amirautés*, celles *des eaux et forêts*, pour certains morceaux du territoire. Il y avait aussi des tribunaux extraordinaires : les *commissaires*, dont la mission interrompait le « cours ordinaire de la justice ». Les juges ne cessèrent de protester contre l'abus qui en fut fait par Richelieu, et l'opinion publique était notoirement hostile à ces créations intéressées.

L'administration provinciale. — La France, comme nous venons de le dire pour les finances, est partagée en deux zones, au point de vue administratif : provinces vivantes, provinces mortes. L'aspect des anciens rouages est donc fort différent dans les pays d'*États* ou d'*élections*, à Amiens ou à Toulouse. Le régime de la nation se ressentait des conditions historiques dans lesquelles elle était venue au monde. Le roi gouvernait pleinement mais diversement les provinces, suivant qu'elles étaient depuis plus ou moins longtemps sous son sceptre, et plus ou moins éloignés du centre de l'autorité. La Loire trace entre les habitants d'au delà et les habitants d'en deçà une ligne de démarcation profonde. Les Nîmois envoient saluer le roi à la limite du Languedoc, « parce qu'il est sur le chemin de retourner en France ». Les Français sont aussi étrangers en Provence que les Allemands à Paris. Cependant les provinces ne sont déjà plus que de pures expressions géographiques, aux limites traditionnelles et mal définies. La monarchie les avait remplacées par une division plus uniforme : les *généralités*.

Les généralités avaient à leur tête les trésoriers de France composant le « bureau des finances »; mais à côté des généralités il y avait les *gouvernements*, placés sous l'autorité des hommes d'épée, et des *ressorts* parlementaires et présidiaux où dominent les magistrats. Par la tendance naturelle de ces autorités diverses à empiéter les unes sur les autres, il arrive que c'est presque toujours la plus voisine qui est la plus forte. Ici les membres du présidial sont à peu près les maîtres, là ce sont les officiers de finance; ailleurs c'est le gouverneur, ou le parlement, ou les États. Les citoyens, en ce temps-là, ne se trouvaient pas en face d'agents du pouvoir central, se soutenant tous avec acharnement et tous craignant de se compromettre vis-à-vis les uns des autres; ils trouvaient l'excès contraire : des pouvoirs rivaux, disposés sans cesse à se critiquer et à se combattre. Seulement cette indépendance des fonctionnaires entretenait une sorte d'élasticité dans la monarchie; la liberté administrative corrigeait quelque peu le despotisme légal. Le gouvernement était par là plus faible mais plus doux.

Les intendants. — Il n'existait point de représentants du pouvoir exécutif pour surveiller toutes les branches de la vie publique, sans appartenir précisément à aucune. Ce devint le rôle des « intendants de justice, police et finances ». Leur création, bien qu'antérieure à Richelieu (dès le règne de Henri II, on trouvait des « commissaires départis » exerçant l'emploi et portant même quelquefois le nom des « intendants » futurs), mérite cependant de lui être attribuée par l'histoire, comme elle le lui a été par ses contemporains. Pris en bloc, les intendants n'ont pas d'acte de naissance. Aucune déclaration royale, aucun édit ne leur a donné le jour. Les papiers personnels du cardinal n'en parlent pas; ses *Mémoires* et son *Testament politique* ne les mentionnent qu'une seule fois et comme un projet à méditer, plutôt que comme une institution existante.

Le pouvoir des intendants fut général et absolu; il ne s'établit pas sans conteste. Pour les gouvernants du cru, ce nouveau venu « sans habitude ni crédit dans la province », où il arrive avec sa « commission » en poche, est un rival, un ennemi. Il saura, s'il le faut, pour se faire obéir, avoir recours à la force et, comme Machault en Languedoc, se faire accompagner de deux régiments « partout où besoin sera ». Apôtres de l'obéissance passive, les intendants la subissent et l'imposent. La plupart sont des hommes intelligents, appliqués, intègres. Leurs qualités — ils en eurent de grandes — tiennent toutes à leur personne; leurs défauts tiennent presque tous à leur emploi, à l'immensité ou mieux à l'absence de limites aux attributions de ces hommes qui peuvent tout faire, qui exercent d'une façon permanente jusqu'aux extrémités du royaume l'omnipotence du pouvoir central et qu'un caprice du pouvoir central peut, d'un instant à l'autre, faire rentrer dans l'obscurité et le néant.

BIBLIOGRAPHIE

Documents et sources. — Les ARCHIVES DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES contiennent, dans le **fonds France**, une masse énorme de correspondances adressées à Richelieu et des papiers administratifs de toute sorte, d'un intérêt de premier ordre pour l'histoire intérieure du règne. Les fonds des divers pays étrangers ont la même importance pour l'histoire diplomatique, et sont encore inédits, pour la plupart. On trouvera également de nom-

breux documents aux **Archives du ministère de la guerre**, sur la politique, l'administration provinciale, etc. (t. XXIV et suivants). — Aux ARCHIVES NATIONALES, les Arrêts du conseil d'Etat (cartons E 78 à E 158), le Plumitif de la Chambre des Comptes (P. 2750 et suivants), les registres du Conseil secret du Parlement (X[1]a, 8387) fournissent, sur les mêmes sujets, d'innombrables renseignements. — A la Bibliothèque de l'Institut, nous signalerons la collection des **manuscrits Godefroy**, CXXX et suivants; etc. — Des documents imprimés, que l'on peut cependant regarder comme inédits, en raison de leur rareté, sont ceux qui composent, aux Archives nationales, la **collection Rondonneau** (AD +). Elle comprend les édits, ordonnances, déclarations, arrêts des cours souveraines, du conseil, et autres actes officiels, dont le plus grand nombre ne se trouve que là, recueillis et mis en ordre chronologique.

Les principales sources imprimées sont les mémoires : tout d'abord, ceux de **Richelieu**, en trois volumes (collections Petitot et Michaud). Dans les mêmes collections, les mémoires de **Monglat**, de **Fontenay-Mareuil**, du président **Jeannin**, de **Pontchartrain**, du **duc de Rohan**, de **Bassompierre**, **Mlle de Montpensier**, **d'Estrées**, **de Pontis**, **Mme de Motteville**, le cardinal **de Retz**, **Montrésor**, **Brienne**, **Arnauld d'Andilly**, **Talon**, **La Porte**, etc. — Dans la *Collection de la Société de l'histoire de France*, les mémoires de **Nicolas Goulas**, et de **Colligny-Saligny**. En outre les mémoires de lord **Herbert Cherbury**, ambassadeur d'Angleterre, de **Montchal**, archevêque de Toulouse (importants pour l'histoire religieuse), d'**O. Lefèvre d'Ormesson**, du **duc d'Orléans** (attribués à Algay de Martignac), de **Segrais**, de **Puységur** (très intéressants pour l'histoire militaire), de l'abbé **Arnauld**, de **Thomas du Fossé**, etc. Compléter les indications d'éditions avec la *Bibliographie* de **G. Monod**, Paris, 1888. — Sur le même rang que les mémoires, on doit mettre les *Historiettes* de **Tallemant des Réaux**, véridiques le plus souvent, quoique médisantes, — nous en avons trouvé maintes preuves, — et les lettres de **Gui Patin**, auxquelles on peut se fier quand il n'a pas de haine spéciale qui le pousse à calomnier. Il est cependant moins bien renseigné que Tallemant. — Ensuite la *Gazette* et le *Mercure français*, mines précieuses, et les *Relazioni dei ambasciatori Veneti*. — Parmi les publications modernes, viennent en première ligne les *Lettres, instructions diplomatiques et papiers d'État du* **cardinal de Richelieu**, 8 vol. in-4, publiés dans la *Collection des documents inédits de l'histoire de France*, par **Avenel**.

Livres. — Au point de vue politique, comme au point de vue administratif, social et économique, la liste des ouvrages généraux ou spéciaux, qui ont traité du ministère de Richelieu est trop longue pour être donnée ici. On trouvera l'indication de ces livres dans *Richelieu et la monarchie absolue*, 4 vol. in-8°, par le vicomte **G. d'Avenel**, 1884-1890, dont les notes très explicites suffiront, croyons-nous, à guider le lecteur, suivant la nature de ses recherches sur les diverses institutions de la France. — Pour le récit des faits proprement dits, les histoires du cardinal de Richelieu ou de Louis XIII, par **Aubery**, en 1660, par **Le Clerc**, en 1753, par **Michel le Vassor**, en 1757, sont toutes incomplètes ou empreintes de parti pris. Celle du père **Griffet** (1758) a été la plus solidement construite jusqu'à notre siècle, mais l'auteur n'a pas connu les Mémoires de Richelieu. — **Bazin**, dans son *Histoire de Louis XIII*, parue en 1846, n'a pas eu à sa disposition les papiers personnels ou politiques du cardinal. Son ouvrage conservera néanmoins de l'intérêt jusqu'à la publication complète de l'*Histoire du cardinal de Richelieu*, par **G. Hanotaux**, dont le premier volume seul a paru. Nous recommandons aussi **G. Fagniez**, *le Père Joseph et Richelieu* (voir ci-dessous, bibliographie du chapitre XII : *l'Allemagne et la guerre de Trente ans*).

CHAPITRE IX

LA LITTÉRATURE FRANÇAISE

De 1550 à 1650

I. — Seconde moitié du XVIe siècle.

Les poètes. — Ce grand mouvement des esprits qu'on appelle, un peu vaguement, la Renaissance, s'est accompli en France, par phases lentes et successives; et, en tant que le mot désigne un retour à l'intelligence et à l'amour du beau antique dans la littérature et dans la poésie, la Renaissance ne s'est pas achevée, chez nous, avant la seconde moitié du XVIe siècle. Un homme tel que Rabelais avait déjà ressaisi, sans doute, plusieurs des idées de l'antiquité; mais il ne semble pas qu'il en sentît profondément la poésie. Comme nous disions plus haut [1], le premier Français qui ait pleinement goûté l'*Iliade*, c'est Ronsard. Aussi faut-il voir en lui le véritable fondateur de la poésie classique française.

Ronsard et la Pléiade. — Il était né dans le Vendômois, en 1524. Sa première jeunesse fut errante et presque oisive. On le destinait aux armes : une surdité précoce le ramena aux études; il s'y jeta tout entier avec une incroyable ardeur; et pendant cinq ou six ans apprit le grec et le latin sous la disci-

1. Voir ci-dessus, t. IV, p. 208.

pline de Jean Dorat, qui professait le grec au « Collège Royal ». Avec Ronsard, du Bellay, son contemporain, Baïf, un peu plus jeune, partageaient les mêmes études avec un zèle égal. En 1549, parut la *Défense et illustration de la langue française*, manifeste éclatant d'une réforme poétique à laquelle ces jeunes audacieux (le plus vieux avait vingt-cinq ans) appelaient leur génération. Du Bellay seul a signé la *Défense*; mais les idées qu'il y exprime sont exactement celles de Ronsard; celui-ci, dans son *Art Poétique*, dans les deux *Préfaces* (en tête de la *Franciade*), confirme à toutes les pages la doctrine de la *Défense*; toute son œuvre poétique en est d'ailleurs l'application. On peut ainsi considérer ce livre comme l'ouvrage commun de Ronsard et de Du Bellay.

Défense de la langue française : par ce seul titre ils protestaient contre le dédain où beaucoup d'érudits tenaient la langue vulgaire. Du Bellay raille les vains efforts de ceux qui veulent encore écrire en grec et en latin. Il faut écrire en français, dans notre langue. Mais d'où vient que cette langue a manqué jusqu'ici de bons écrivains? Tout ce qui s'est écrit jusqu'à lui, du Bellay en fait bon marché; dédaigneux, comme tous les réformateurs, et même injuste, il ignore toute la poésie du moyen âge, sauf le *Roman de la Rose*, qui s'imposait encore. Il reconnaît dans Marot de la facilité; mais Marot lui laisse souhaiter « quelque plus haut et meilleur style ». Que manque-t-il au français pour prendre enfin l'essor dont il est capable? La langue est juste au point où fut le latin quand Rome se mit à l'école des Grecs. Faisons comme Cicéron et Virgile : imitons les anciens; composons, sur leur modèle, des ouvrages originaux. Il nous faut dévorer, puis assimiler, cette forte et généreuse nourriture : la littérature grecque et latine. Ressuscitons tous les genres antiques; et dans leurs cadres rajeunis, faisons à notre tour des chefs-d'œuvre, à la fois imités et neufs. Cette théorie, vraie ou fausse, de l'imitation originale va devenir la loi même de la littérature classique.

Les œuvres suivirent de près le manifeste, et en justifièrent en partie les promesses. Quoique Ronsard recommande beaucoup le travail, et lui fasse même, dans l'œuvre poétique, une

place peut-être excessive (par là encore, il se rapproche de Boileau), il n'en fut pas moins merveilleusement fécond. En dix ans, il donne près de cent mille vers : les *Odes* (1550); les *Amours* (1552); le *Bocage Royal* (1554); les *Hymnes* (1556); les *Discours des misères de ce temps* (1560). La *Franciade*, tentative malheureuse, épopée inachevée, mort-née, ne parut que plus tard, en 1572. Ronsard fit des vers, et de beaux vers, jusqu'au dernier jour; et, plus mûr, tempéra, souvent avec bonheur, ce qu'il y avait eu de trop vert et d'outrecuidant aux œuvres de sa jeunesse. Il mourut en 1585, entouré d'une gloire immense, et qu'il pouvait croire éternelle. Malherbe, vingt ans plus tard, renversa cette grande renommée, en saisissant, très habilement, l'heure favorable à la réaction qui suit toujours les apothéoses. Soixante ans après Malherbe, Boileau écrasa Ronsard sous le poids d'un arrêt injuste, mais si fortement asséné, que Ronsard, après deux siècles, n'est pas encore entièrement réhabilité.

Et toutefois, quelques défauts qu'on lui reproche, c'est un très grand poète; et nul ne fut jamais plus naturellement poète que ce travailleur acharné, pâli sur les textes poudreux, et savant jusqu'au pédantisme. Il est foncièrement poète, parce qu'il excelle à sentir et à dégager, dans l'homme, dans la nature, dans un animal, dans une fleur, dans le plus humble objet, ce qu'il renferme de poésie, et à enchâsser cette parcelle dans une forme belle et précieuse.

Ce n'est pas lui qui croit que prose et vers parlent une même langue; il se moque, avant Régnier, de ceux qui se pensent poètes pour avoir su rimer de la prose. Le vers a des mots et surtout des tours, des images, une harmonie propres; et (quoi qu'ait dit Boileau) ce n'est pas Malherbe, c'est Ronsard, qui apprit aux stances « à tomber avec grâce ». Ronsard a exagéré l'utilité des néologismes; mais il est faux qu'il ait voulu emprunter aux langues anciennes une multitude de mots nouveaux. « Sa muse en français parla grec et latin », dit Boileau. Le reproche est tout à fait injuste : Ronsard a plutôt réagi contre l'abus des grécisants et des latinisants; il y a dix fois plus de grec et de latin dans Rabelais que dans Ronsard. Du Bellay, dans la *Défense*, dit au poète : « Use de mots pure-

ment français. » Ronsard, dans la *préface* de la *Franciade* et dans l'*Art Poétique*, ne cesse de répéter le même précepte : « N'écorche point le latin comme nos devanciers, qui ont trop sottement tiré des Romains une infinité de vocables étrangers, vu qu'il y en avait d'aussi bons dans notre propre langage... C'est un crime de lèse-majesté d'abandonner le langage de son pays, vivant et fleurissant, pour vouloir déterrer je ne sais quelle cendre des anciens. » Tel est l'homme qu'on a voulu charger seul du crime de pédantisme, commun à toute la Renaissance et même à ses précurseurs (Alain Chartier, Christine de Pisan). Il est seulement juste d'avouer que Ronsard, plus que nul autre, a aimé passionnément l'antiquité, jusqu'à sembler parfois se refaire, au moins par l'imagination, Grec, Romain, païen ; jusqu'à trouver dans la mythologie non (comme Boileau) un procédé littéraire commode, mais l'émotion d'une foi véritable, au moins d'une foi poétique.

Ronsard a réuni deux traits opposés, dont le contraste est singulier dans son œuvre. D'une part, il a trop cru aux livres, trop attendu des « modèles », trop vanté le travail, et laissé croire à quelques-uns que l'effort pouvait tenir lieu de génie. De là tout ce qu'on trouve chez lui d'artificiel, de guindé, de laborieux. Mais en même temps quel poète a jamais apporté dans son œuvre un plus grand amour de son art? Quel poète a, plus que celui-là, adoré la poésie pour elle-même; et, jusque dans l'artificiel et le maniéré, qui a montré plus vivement les heureux dons d'une nature merveilleusement douée? La Bruyère lui rendait encore cette justice, cent ans après la mort de Ronsard : « Il était plein de verve et d'enthousiasme. » Il en était plein, en effet, jusqu'à déborder confusément, et comme en tumulte. A ce génie intempérant, il a manqué de savoir et de vouloir être simple. Des héritiers, très inférieurs à lui, se sont taillé dans son œuvre une renommée, d'abord moins brillante, et plus combattue, mais enfin plus durable, rien pu'en faisant un choix et un triage habile, et en conservant de Ronsard tout ce qui s'accommodait le plus aisément à la langue et au goût français. Malherbe, son adversaire et son vainqueur, est en même temps son héritier.

Ronsard domine de très haut sa *Pléiade*[1]. Toutefois du Bellay, non moins heureusement doué, eût peut-être donné une œuvre égale à celle de Ronsard, s'il eût vécu plus que trente-cinq ans. Ses premiers vers ne se distinguent pas nettement de ceux de Ronsard, et leur sont inférieurs au moins par la facture. Plus tard, en Italie, où il passa quatre ans et demi avec le cardinal du Bellay, son parent, il écrivit les *Regrets*, les *Antiquités de Rome*. Aujourd'hui quelques-uns préfèrent les *Regrets* à tout dans l'œuvre de la Pléiade, parce qu'ils sont l'expression très simple d'une impression très sincère. C'est le journal en vers de ses ennuis, pendant l'exil, et de ses observations de voyage. Du Bellay s'y dégage de toutes les préoccupations du savant, du théoricien; il oublie la *Défense et illustration*, toute la rhétorique artificielle de la poésie d'imitation; il ouvre son âme et la montre à nu; c'est un homme qui parle, non un homme de lettres. Cette simplicité est rare en tout temps; surtout rare au XVIe siècle, et chez la Pléiade; et l'on comprend qu'elle ait ravi de bons esprits, qui, même en vers, à tort ou à raison, préfèrent à tout le naturel.

Belleau manqua de génie, sinon de grâce; faute d'idées, il décrit ou traduit, souvent avec élégance. — Baïf, plus fécond, manque au contraire d'agrément; moraliste plutôt que poète, il a dépensé, dans ses *Mimes*, beaucoup d'esprit, de finesse et de bon sens. — Jodelle ne s'est survécu que par l'honneur qu'il eut de donner à la France la première *tragédie*.

Du Bartas; Desportes; Bertaut. — Quelques jaloux de Ronsard lui opposaient, de son vivant, du Bartas[2], à qui les protestants, ses coreligionnaires, firent un bruyant succès pour son grand poème, *la Semaine ou la Création en sept journées*, publiée en 1579 : œuvre considérable, où il y a de tout, même des étincelles de génie. Du Bartas avait du feu, de

1. Les sept de la Pléiade (ainsi nommés en souvenir de la Pléiade Alexandrine qui florissait sous les Ptolémées, sont : Jean Dorat ou Daurat, né vers 1510, mort en 1588; Pontus de Thyard (1521-1605); Pierre de Ronsard (1524-1585); Joachim du Bellay (1525-1560); Remy Belleau (1528-1577); Étienne Jodelle (1532-1573); Antoine de Baïf (1532-1589).

2. Guillaume de Salluste, seigneur du Bartas, né près d'Auch (1544), mort en 1590.

l'énergie, une imagination extraordinaire; par malheur, il manque de goût, ou même de jugement, jusqu'à tomber souvent dans l'extrême ridicule; et la langue a mal servi son ambition trop haute. Ronsard, comme dit Sainte-Beuve, l'avait domptée, sans la vaincre. Pour du Bartas, il la malmène, torture les mots, les reforge à sa guise, et s'excuse mal en disant qu'il lui faut « des mots non vulgaires » pour peindre plus vivement « ses non vulgaires conceptions ». Il fut poète, mais non écrivain; et on est en droit de lui reprocher d'avoir compromis l'œuvre de la Pléiade, parce qu'il en exagéra les doctrines.

Desportes [1] fut plus sage, et Boileau a raison de louer sa « retenue ». Il mérite même un éloge moins négatif. Laissant Ronsard lutter directement avec les modèles antiques, il s'inspira surtout des Italiens, et fit passer dans notre langue les beautés plus accessibles de Pétrarque et de Sannazar. Quoique Malherbe, en l'épluchant, dans un *commentaire* presque aussi étendu que l'œuvre, y ait relevé aigrement mille fautes et incorrections, Desportes a écrit beaucoup de jolis vers, et même quelques très beaux vers, car la force ne lui fait pas toujours défaut; mais il excelle surtout par la douceur et l'agrément. Ses poésies d'amour, sans échapper tout à fait à la monotonie du genre, lui assurent un très beau rang parmi les poètes élégiaques. Dans ses poésies religieuses, œuvre de sa vieillesse, il est moins plein de son sujet; mais il y offre encore des traits d'une mélancolie sincère et touchante. Comme ses maîtres de la Pléiade, il aima profondément la nature; et, tout courtisan qu'il fût, trouva des accents simples et vrais pour décrire et chanter la campagne et la vie rustique. Il fut le poète favori de Henri III, comme Ronsard celui de Henri II et surtout de Charles IX. Quelques graves reproches que l'histoire ait à faire à la mémoire de ces derniers Valois, laissons-leur du moins l'honneur d'avoir été des protecteurs intelligents et passionnés de l'art et de la poésie.

Bertaut [2], à qui Ronsard (au témoignage de Régnier) repro-

1. Philippe Desportes, né à Chartres (1546), mort en 1606.
2. Jean Bertaut, né à Caen (1552), mort à Séez, évêque de cette ville (1611).

chait d'être un peu trop *sage*, semble, en effet, s'être beaucoup défié de ses forces; mais s'en est-il mal trouvé? Il a gardé la réputation discrète qui convient bien avec son talent. Il cherche l'esprit plus que l'éclat; et trop souvent sa finesse dégénère en pointes; son goût maniéré annonce déjà le goût « précieux », qui ravira le siècle de Voiture et de Théophile. Mais quand il veut bien rester simple, il est quelquefois exquis. Comme Desportes, il a laissé des poésies d'amour et des poésies religieuses; mais, au rebours de Desportes, il est peut-être plus sincère et plus sérieusement inspiré dans celles-ci que dans les premières, ainsi qu'il sied d'ailleurs à un poète qui mourut aumônier de la reine et évêque de Séez.

D'Aubigné. — C'est une singulière fortune que celle d'Agrippa d'Aubigné [1]. Son œuvre capitale, les *Tragiques*, commencée dès 1577, ne vit le jour qu'en 1616, trente ans trop tard, en plein règne de Malherbe; et elle ne fut pas même lue, quoiqu'elle renferme des pages dont rien au XVIe siècle ne surpasse la beauté. Mais le goût et l'esprit public étaient ailleurs, et ne pouvaient plus rien comprendre à cette sorte de satire épique, toute brûlante encore de passions désormais éteintes, toute hérissée d'excès de langue et d'images dont Malherbe avait déjà dégoûté ses contemporains, au profit d'une poésie plus sobre et plus sage. De nos jours, la poésie des *Châtiments* et de la *Légende des siècles* a ramené l'attention sur d'Aubigné; et peut-être n'a-t-on pas encore assez étudié l'influence des *Tragiques* sur Victor Hugo.

D'ailleurs, il faut avouer que d'Aubigné ne sait pas plus composer que juger; son œuvre est un chaos; ses passions sont d'un sectaire; lui-même avoue « sa haine partisane » et s'en vante. C'est trop de douze mille vers pour maudire les ennemis et les persécuteurs de sa foi calviniste, pour en exalter les héros et les martyrs. Une sombre monotonie plane sur cette interminable galerie de tableaux farouches et d'anathèmes furibonds. Mais quel feu, quelle verve! quels cris de rage! quelle puissance dans le sarcasme! et quelle éloquence dans la

1. Né en Saintonge (1552), mort à Genève (1630).

haine! Il ne faut pas que de tels poètes fassent école; mais, à les juger seulement comme écrivains, ils sont nécessaires pour montrer que notre langue, dont on loue, à satiété, la clarté, la justesse, la mesure et la probité, est capable aussi d'audace et d'outrance, et peut se prêter, sans faiblir, même aux imprécations d'une satire ardente.

Le théâtre : Jodelle, Garnier. — Nous avons vu la lente décadence, puis la chute subite des *Mystères*, à Paris d'abord; bientôt après, dans la France entière. L'arrêt du Parlement qui en interdit la représentation est du 17 novembre 1548. Trois mois après, du Bellay, dans la *Défense*, faisait ainsi appel au jeune poète de l'avenir : « Quant aux comédies et tragédies, si les rois et les républiques, les voulaient restituer en leur ancienne dignité, je serais bien d'opinion que tu t'y employasses. » Jodelle, à peine âgé de vingt ans, prit pour lui l'invitation, et, dès 1552, fit jouer *Cléopâtre* à l'hôtel de Reims, et, une seconde fois, au collège de Boncour. L'auteur et ses amis tenaient les rôles. Le succès fut immense et bruyant. La Pléiade enthousiasmée offrit même à Jodelle un bouc symbolique, en souvenir des concours tragiques d'Athènes. Leurs ennemis les accusèrent ridiculement d'avoir fait un sacrifice à Bacchus. *Cléopâtre* ne méritait peut-être pas tout ce bruit. La pièce, vide d'action, chargée de chœurs interminables, qui alternent avec de longs monologues, est à moitié lyrique, à moitié didactique, nullement dramatique. Tout au plus peut-on dire qu'elle annonçait déjà la *tragédie* par le choix du sujet, par la simplification de l'action, par l'observation des unités, par l'effort soutenu vers la noblesse du style. Une autre tragédie de Jodelle, *Didon se sacrifiant*, offre à peu près les mêmes caractères, mais elle est mieux écrite, grâce à Virgile, dont l'*Énéide* (au IVe livre) a servi de modèle au poète français.

Jodelle eut des successeurs, par qui le genre fit peu de progrès, jusqu'à Robert Garnier [1]. Celui-ci est un vrai poète : encore peu dramatique; mais les sept tragédies qu'il a laissées

1. Né à la Ferté-Bernard (1534), mort en 1590.

renferment des narrations et des morceaux lyriques tout à fait remarquables. Ses pièces n'étaient pas représentées (selon toute apparence), mais lues, comme celles de Sénèque à Rome. Si l'on admet ce genre, les tragédies de cabinet, celles de Garnier sont vraiment belles, et le mouvement du style y supplée, pour le lecteur, à la langueur de l'action. Une seule fois (dans *les Juives* ou *Sédécias*) il a mêlé au récit et au chant un peu d'intérêt dramatique, une ébauche de caractères.

Ainsi la réaction contre le *Mystère* fut d'abord absolue. Le Mystère avait été tout mouvement et toute action; la tragédie commença par n'être que l'exposition oratoire et lyrique d'une situation pathétique, mais presque immobile.

Dans la *comédie*, celui de tous les genres littéraires que la Renaissance a le moins modifié, le plus grand changement fut d'abord ce nom antique remis en honneur, au lieu du nom de *farce* ou de *moralité*. Mais la comédie de Jodelle, *Eugène ou la Rencontre* (représentée avec *Cléopâtre*), quoique divisée en actes, est, d'ailleurs, une véritable *farce*. — Après Jodelle, Grévin, Jean de la Taille, ne composent encore que des farces plus développées, tout en se vantant, dans les *Prologues*, « de donner aux Français la comédie en telle pureté qu'anciennement l'ont baillée Aristophane aux Grecs, Plaute et Térence aux Romains ». — Pierre Larivey [1], Champenois de naissance, Italien d'origine, développe et varie le genre dans ses neuf comédies italiennes, qu'il rend françaises en les accommodant au langage et aux mœurs de Paris. Quoiqu'il n'ait pu réussir à acclimater la comédie en prose (longtemps dédaignée chez nous, jusqu'à Molière, et encore après lui), le style de Larivey est excellent, vif, preste, agile, spirituel sans effort et très propre à la scène. On ignore toutefois si ses pièces furent représentées; et c'est une curieuse époque dans l'histoire du théâtre français que cette seconde moitié du XVIe siècle, où les pièces qu'on jouait sont inconnues, tandis que celles qu'on connaît semblent, pour la plupart, n'avoir jamais été jouées : jamais le divorce ne fut plus complet entre le théâtre et la littérature dramatique.

1. Né à Troyes, vers 1540, mort après 1612.

Celle-ci s'adressait aux lettrés seuls, qui fréquentaient peu le théâtre. Le peuple et les bourgeois sans lettres demeuraient fidèles au vieux genre comique, et se plaisaient encore à voir jouer les anciennes *farces* dans une forme un peu rajeunie.

Les prosateurs : Amyot. — Si l'on admet qu'une langue soit surtout un magasin, un trésor de mots et de tours, Amyot[1], dans notre langue, est parmi les plus grands écrivains, et tel était bien l'avis de Montaigne : « Je donne la palme à Jacques Amyot sur tous nos écrivains français », dit-il. Et Vaugelas, au siècle suivant, dans ce xvii[e] siècle en général si dédaigneux des gloires du passé, rendait un hommage éclatant au style d'Amyot : « Personne n'a jamais mieux su le génie et le caractère de notre langue. » Il va plus loin; après l'épuration commandée par Malherbe, et acceptée par l'Académie, Vaugelas ose écrire : « Bien que nous ayons retranché la moitié de ses phrases et de ses mots (car la langue d'Amyot est en effet merveilleusement riche), nous ne laissons pas de trouver dans l'autre moitié presque toutes les richesses dont nous nous vantons et dont nous faisons parade. »

Une telle gloire d'écrivain fut rarement accordée à de simples traducteurs, et Amyot n'a guère fait que traduire; encore ses traductions laissent-elles fort à désirer du côté de l'exactitude, mais elles ont, ce qui est plus rare, la fraîcheur et la vie. Amyot a révélé Plutarque à la France, et par là ce traducteur, qui avait modestement renoncé, en écrivant, à penser par lui-même, se trouve avoir exercé une plus grande influence, et plus profonde, et plus durable, que la plupart des penseurs et des philosophes. Toute la Grèce et Rome entière sont dans Plutarque, mais singulièrement embellies, transformées, élevées au sublime par la plume complaisante d'un aimable sophiste. Or toute la France moderne, sauf quelques lettrés, quelques érudits, ne connut l'antiquité qu'à travers Plutarque, traduit par Amyot. Depuis Montaigne (que Plutarque rendait emphatique, au point de le faire s'écrier : « Nous autres ignorants étions perdus, si ce livre ne nous eût relevés du bourbier ») jusqu'à Vauve-

1. Jacques Amyot, né à Melun (1513), mort en 1593.

nargues, Jean-Jacques Rousseau, Mme Roland, qui, dans leurs *Lettres*, leurs *Confessions*, leurs *Mémoires*, disent l'exaltation où Plutarque jetait leur jeunesse, pendant deux siècles et demi, la France s'est nourrie de la traduction d'Amyot; et voilà comment le bon évêque d'Auxerre, esprit timide et même timoré, est devenu, sans le prévoir, un ancêtre direct du *Contrat social* et de la Révolution française.

Pasquier; Henri Estienne. — Si le prestige du style n'était pas, après tout, ce qui fait vivre et durer les ouvrages, Étienne Pasquier aurait pu, par ses *Recherches de la France*, balancer heureusement la popularité de Plutarque, et attacher les Français à l'histoire de leur passé; mais ce gros in-folio, plein de science et même d'idées, œuvre d'un homme éminent, que la surcharge du savoir n'empêchait pas de penser et de réfléchir, manque absolument d'ordre et de méthode, et n'a d'autre valeur de style que beaucoup de traits heureux dans une trame diffuse. — Henri Estienne, contemporain de Pasquier, n'est pas seulement l'éditeur de 170 ouvrages grecs et latins, le prodigieux compilateur du *Thesaurus* de la langue grecque; il exerça aussi sur notre langue son étonnante activité : le *Traité de la conformité du langage français avec le grec* est fondé sur une idée fausse (le français, dans son fond, ne devant rien au grec, et n'ayant aucune parenté avec lui que la communauté d'origine); toutefois le livre d'Estienne fut utile, ne fût-ce que pour rehausser aux yeux des Français la dignité de leur propre langue dont plusieurs doutaient encore. D'autres y puisèrent la curiosité des études grecques si longtemps négligées en France. Ses *Dialogues du nouveau langage français italianisé* rendirent à notre langue un plus signalé service, en contribuant beaucoup à refréner, par le ridicule, l'invasion excessive des mots italiens, favorisée par la mode et l'exemple de la cour, sous une reine florentine. Sa *Précellence du langage français* est un parallèle suivi du français avec l'italien. La préférence déclarée d'Estienne, ou plutôt sa partialité pour notre idiome, semblerait un peu puérile aujourd'hui; à l'époque où parut le livre, elle était une revanche utile et même nécessaire contre l'impertinence des admirateurs outrés de l'Italie, qui, non contents de

l'admirer chez elle, menaçaient d'y soumettre entièrement, chez nous, la langue, les idées, les mœurs.

Montaigne. — De tous les écrivains du XVIe siècle, Montaigne [1] est demeuré le plus populaire; il est encore beaucoup lu aujourd'hui; il a des admirateurs dans les camps les plus opposés. On peut même trouver surprenant qu'un homme aussi sincère ait pu garder tant d'amis. Mais en même temps qu'il nous pique par la brusquerie et la clairvoyance de son observation morale, il nous flatte et nous rassure par le peu de remords sérieux qu'il nous inspire sur nos fautes et nos travers. Quoique imprégné de sagesse antique, et grand admirateur des Stoïciens, l'impression que son livre nous laisse n'est rien moins que stoïcienne. Au reste n'essayons pas d'enfermer Montaigne dans une formule, fût-elle large : Montaigne est insaisissable. Dans cette étude au jour le jour, dont ses lectures sont l'occasion, son propre cœur le sujet, et l'âme humaine l'objet véritable, Montaigne se soucie fort peu d'apporter un ordre, ou même une suite; et si ses pensées se détachent souvent jusqu'à se contredire, il s'en met peu en peine, pourvu qu'il soit toujours sincère. Aussi ceux qui n'estiment qu'un livre bien fait sont-ils un peu déçus en lisant ces *Essais*, qui ne sont pas composés du tout, loin d'être bien composés. Mais l'unité du sujet rétablit, par-dessus ce désordre, une harmonie supérieure; et, quand on ferme le livre, après l'avoir lu lentement et médité, on voit à plein la physionomie complexe de cet homme singulier, chez qui se peint tout l'esprit de son siècle, dans les ambiguïtés de son propre esprit. Les dogmatiques l'ont vivement combattu : c'était leur droit; et de son vivant déjà, « pelaudé à toutes mains, aux guelfes, il était gibelin; aux gibelins, guelfe ». Mais quand le temps eut apaisé les querelles ou tout au moins découragé les combattants, tous se sont trouvés d'accord pour admirer, sinon les tendances un peu molles du philosophe, au moins la finesse du moraliste, et par-dessus tout, l'excellence de l'écrivain. Peu ont écrit mieux que lui; mais nul n'a écrit

1. Michel de Montaigne, né à Montaigne dans le Périgord, le 28 février 1533; mort le 13 septembre 1592. Les *Essais* parurent en 1580 (livres I et II) et en 1588 (livre III).

comme lui. Son style, entièrement créé, qui n'imite personne, même en citant à tout propos, adapte à la pensée les mots avec une justesse merveilleuse et fait ondoyer ensemble, harmonieusement, les vêtements et le corps, la forme et le fond. Sa langue est pure, quoi qu'on ait pu dire pour quatre ou cinq provincialismes, dont il s'amuse afin de marquer son terroir. Cousin, en taxant les *Essais* de « piquant mélange de grec, de latin, d'italien, de gascon », laisse à douter s'il a lu Montaigne. L'auteur avait dit : « Que le gascon y aille, si le français ne peut! » Mais que voulait-il signifier par cette boutade, sinon que le premier devoir d'un honnête homme qui parle ou qui écrit, c'est de se faire comprendre? Au fait, il n'y a pas vingt gasconismes dans tous les *Essais*. Autant que les meilleurs, il a possédé le vrai génie de la langue; plus que personne, il l'a enrichie, non pas tant de mots neufs que de tours et d'images nouvelles; il lui a enseigné la finesse, que je ne vois pas qu'avant lui aucun écrivain ait eue, au moins à ce degré. Combien de traits déliés dans l'esprit humain, combien de nuances fugitives ou obscures, semblent avoir été, pour la première fois, observées et décrites dans les *Essais*! Il a vraiment inventé « l'anatomie du cœur », comme on disait au XVIIe siècle. Que ne doivent pas à Montaigne tous les moralistes du siècle suivant, Pascal, La Rochefoucauld, La Bruyère, peut-être même saint François de Sales et Bourdaloue?

Auteurs de mémoires : Monluc, La Noue, Brantôme. — Le XVIe siècle abonde en *mémoires* : une époque où les caractères individuels étaient si fortement marqués, et d'ailleurs si féconde en actions et en aventures, devait inspirer et nourrir beaucoup de récits des événements contemporains. Laissant de côté ceux qui n'ont d'autre mérite que d'avoir fourni des documents précieux à l'histoire, nous devons mentionner ici trois auteurs qui ont joint à ce mérite celui du style, ou plutôt d'un style à eux. Car ni Monluc, ni La Noue, ni Brantôme[1] ne sont, à bien dire, des écrivains; mais toutefois leur forme, très per-

1. Blaise de Monluc, né près de Condom, vers 1503, mort en 1577. — François de la Noue, né près Nantes, en 1531, mort en 1591. — Pierre de Bourdeilles, abbé (séculier) de Brantôme, né dans le Périgord, vers 1540, mourut en 1614.

sonnelle, ajoute beaucoup à la valeur de leurs ouvrages ; et à ce titre, ils appartiennent à l'histoire littéraire. Tous trois furent soldats avant de se faire auteurs. Monluc fit cinquante-cinq ans la guerre, en Italie d'abord, puis contre les protestants en France, avec une bravoure que la lutte civile et religieuse fit tourner en férocité. Criblé de blessures, et contraint au repos, il en trompa les ennuis en dictant ses *Commentaires* et en racontant ses hauts faits, avec une complaisance naïve, qui n'est pas sans agrément, tant elle est sincère. Son style est abrupt et parfois incorrect, mais plein de verve, entraînant, pittoresque, et l'amour du métier rend vivants ses récits de guerre. « Il avait, dit Brantôme, une fort belle éloquence militaire. » Entendez le mot en dehors de tout ce qui sentirait l'art ou l'école. Autrement l'éloge conviendrait mieux à La Noue, soldat lui aussi, et brave soldat, mais plus lettré, plus ouvert à d'autres sentiments que la passion guerrière. Ses *Discours politiques et militaires*, écrits en Flandre, où il demeura plusieurs années prisonnier chez les Espagnols, traitent de diverses questions d'histoire et de morale, de politique et de religion. Le dernier est en partie une autobiographie qu'on a nommée ses *Mémoires*. Protestant très déterminé, il s'efforce toutefois d'être impartial dans ses jugements, comme il est véridique dans ses récits. Son style, grave et mesuré, presque toujours un peu oratoire, s'élève quelquefois à une très haute éloquence. C'était un très honnête homme, respecté même de ses adversaires; et tel il s'est peint dans son livre.

On n'en peut dire autant de Brantôme. Après une vie d'aventures, conduite au hasard des guerres, à travers toute l'Europe, une chute de cheval l'ayant mis hors de combat, il entreprit de raconter l'histoire de tout ce qu'il avait connu d'illustre, hommes et femmes, en courant le monde; sans marchander la gloire, même aux plus vicieux, pourvu qu'ils aient apporté dans le vice le prestige de quelque élégance. Les qualités essentielles de l'historien lui font défaut; son information n'est pas sérieuse; il ne contrôle aucun témoignage, et, quand il a vu lui-même, sa véracité n'est pas sûre. Mais son récit est vivant, et quelquefois, les faits n'étant pas exacts, ou n'étant pas

authentiques, la couleur générale est vraie. Son style est peu correct, mais toujours vif et piquant. On l'a comparé à Froissart, et il est vrai que de l'un à l'autre il y a bien quelque ressemblance. Mais Froissart, malgré ses défauts, demeure fort supérieur à Brantôme : il s'est fait une plus haute idée de son œuvre; il a eu quelque conscience de la dignité de l'histoire; il ne l'a jamais ravalée au niveau de l'anecdote médisante ou de la chronique scandaleuse.

La Satire Ménippée. — Sans doute il faut passer quelque chose au libre parler d'un temps où personne ne pensait que la décence pût être une qualité de l'art d'écrire. Mais Brantôme n'excuse jamais, ni ne rachète ses licences par une saine intention morale. Au contraire les auteurs de la *Satire Ménippée*, très francs parleurs eux aussi, justifient leur hardiesse par l'excellence de leur dessein. La politique qu'ils appuient, en criblant de ridicule et même en rendant odieux les derniers adversaires de Henri IV, était une politique sage, légitime et vraiment française. Bourgeois, ecclésiastiques, parlementaires, — Le Roy, chanoine de Rouen; Jacques Gillot, conseiller-clerc au Parlement; Nicolas Rapin, avocat; Passerat, professeur au Collège Royal, poète aimable et fin; le médecin Florent Chrestien; Pierre Pithou, avocat au Parlement et grand jurisconsulte; — ces six personnages, différents d'origine et de profession, mais très semblables de vues et de goûts, s'entendirent pour composer ensemble cet excellent pamphlet. Le procédé fut simple, mais d'un effet très sûr : prenant comme cadre fictif les États généraux tenus à Paris en 1593 pour donner la France à quelque roi sans titre, au préjudice de Henri IV, ils placent dans la bouche de tous les chefs de la Ligue une série de discours où ils leur font confesser impudemment le ridicule ou l'infamie de leurs visées politiques. Chaque coupable se dénonce lui-même, par bêtise ou par cynisme. Pierre Pithou seul s'écarta de ce plan, en faisant parler un honnête homme, M. d'Aubray, ancien prévôt des marchands, l'un des chefs du parti des *Politiques*. La harangue qu'il lui prête, et où il exprime ses propres sentiments sur la situation politique et religieuse, est, malgré quelques longueurs et quelques trivia-

lités, un morceau d'une grande éloquence, où se peignent, avec une rare vigueur, la lassitude et le dégoût qui succèdent aux guerres civiles. Guillaume du Vair avait tenu réellement, au Parlement de la Ligue, le 28 juin 1593, une harangue assez analogue, par l'esprit du moins et les intentions, mais bien inférieure par l'éloquence, et surtout bien moins vivante et moins passionnée. Cette fois l'orateur fictif fut fort au-dessus de l'orateur réel.

La Boétie. — Le traité de *la Servitude volontaire*, d'Étienne de la Boétie [1], l'illustre ami de Montaigne, — si l'on veut bien passer à la jeunesse de l'auteur quelques traits déclamatoires, — est, avec la harangue supposée de M. d'Aubray, par Pierre Pithou, ce que l'éloquence du XVIe siècle a produit de plus remarquable. Et ces deux discours sont, l'un et l'autre, artificiels. Est-ce à dire que la rhétorique tienne lieu d'éloquence, ou bien que l'éloquence, quoi qu'ait dit Quintilien, ne vient pas du cœur et des entrailles, mais du bel esprit? Pourquoi ne pas penser plutôt que ces écrivains furent sincèrement émus, sincèrement éloquents, même en un cadre fictif? Telle est la puissance de l'imagination chez ces hommes du XVIe siècle : moins que ceux d'un autre temps, ils ont besoin de la réalité pour arriver à la sincérité. Leurs tragédies de cabinet les passionnent, sans même réclamer l'illusion de la scène. D'Aubigné, pendant quarante ans, recuit la bile des *Tragiques*. La Boétie et Pierre Pithou se contentent, pour être éloquents, d'un auditoire imaginaire. — Dans le même temps, l'éloquence réelle, toute pédante, ou toute triviale, au palais ou dans la chaire, ne laissait pas que d'agir sur les hommes; mais elle agissait par des moyens où la littérature et l'art n'ont rien à voir.

II. — Première moitié du XVIIe siècle.

Malherbe. — Quoique les hommes ne changent pas leur humeur en changeant de millésime, il est certain que la fin du

1. Né à Sarlat (1530), mort en 1563. — Montaigne prétend qu'il n'avait que dix-huit ans quand il composa *la Servitude volontaire*. Il devait en avoir vingt-deux ou vingt-trois.

XVI[e] siècle, en France, coïncidait avec une tendance nouvelle de l'esprit public : on était las de la guerre civile et des dissensions religieuses; on aspirait à la paix, à l'ordre, au repos. Cette disposition s'appliquait surtout aux choses de la politique; mais quand les esprits veulent absolument de la discipline dans les affaires d'État, ils sont tout prêts à l'accepter même dans celles de l'art et de la littérature. Aussi, quoique Henri IV et Malherbe ne se fussent pas entendus, on peut dire qu'il était naturel qu'ils arrivassent au pouvoir ensemble, chacun dans son règne.

Venu après Ronsard, qui était un bien plus grand poète que Malherbe (et peut-être, au fond, Malherbe le savait-il), Malherbe s'est acquis une gloire immense et durable, aux dépens de Ronsard, en conservant une grande partie de la réforme poétique apportée par la Pléiade, mais après avoir habilement corrigé, simplifié, et comme émondé l'œuvre trop touffue et trop hardie que Ronsard avait entreprise.

Malherbe [1], né à Caen, établi ensuite et marié en Provence, vint fort tard à Paris, vers 1605; il avait déjà cinquante ans Ses premiers vers, pâle reflet de la manière à la mode, étaient fort médiocres. Il ne fit rien qui vaille avant ces belles *Stances à du Périer* (vers 1601), qui sont dans toutes les mémoires. Dès lors son goût s'assure; ses idées se précisent; il voit nettement l'œuvre à faire : qui est d'épurer Ronsard, sans remonter à Marot. Il devient réformateur, et c'est par là surtout qu'il est grand; mais il devient aussi poète à force de volonté, de conscience et d'effort; et si on lui refuse ce nom, qu'on avoue du moins qu'il fut un excellent écrivain en vers.

Ronsard croyait que la langue ne pouvait être trop riche. Malherbe professa qu'elle ne pouvait être trop correcte et trop pure. Le premier veut créer des mots nouveaux en foule; non pas qu'il les emprunte uniquement à la source grecque et latine, comme on l'en accuse injustement; mais il les prend partout : dans le vieux français, dans tous les patois ou dialectes (même ceux du Midi), dans les langages techniques, savants ou populaires. Tout lui est bon; tout fait nombre et richesse.

1. François de Malherbe, né à Caen (1555), mort à Paris (1628).

Malherbe craint l'encombrement, autant que Ronsard la pauvreté; Malherbe veut un vocabulaire sobre et restreint, fait d'éléments harmonieux, sans disparate; il ne veut savoir et parler qu'un français, celui de l'Ile-de-France, et c'est dans ce sens qu'il dit que ses maîtres pour le langage sont les crocheteurs du Port-au-Foin, vrais Parisiens de Paris, purs de toute influence gréco-latine, italienne, espagnole ou provinciale. Malherbe ne veut pas qu'on écrive pour le peuple, ni qu'on emploie tous les mots que le peuple emploie; mais il veut qu'on n'en emploie aucun que le peuple ne puisse comprendre. Il n'admet pas qu'il existe une « langue poétique », au rebours de Ronsard qui se moquait, avant Régnier, de ceux qui se croient poètes « pour avoir rimé de la prose en vers ». Prose ou vers sont une même langue; le vers a seulement un nombre plus marqué; par le rythme et par la rime il plaît à l'oreille et frappe l'esprit davantage. Mais il ne faut ni tours audacieux, ni figures hardies, ni fictions poétiques. Voilà Régnier qui mène la France dans l'Olympe, devant le trône le Jupiter : Malherbe déclare qu'il habite la France depuis cinquante ans, et ne s'est jamais aperçu qu'elle eût changé de place.

Le poète fera valoir cette simplicité du fond par la sévère beauté de la forme; elle doit être parfaite ou du moins tâcher de l'être; il n'y faut rien de lâché ni de négligé, rien d'*à peu près*. On ne veut plus d'hiatus ni d'enjambement, ni de césure contrariée par le sens. Que la correction soit absolue, que la syntaxe soit claire, que la rime soit riche et rare, que l'harmonie soit belle et soutenue plutôt que douce et molle. Exprimer dans une forme irréprochable un petit nombre d'idées très générales; et marquer pour ainsi dire sa personnalité par l'absence de tout défaut personnel : tel est, aux yeux de Malherbe, l'idéal d'un poète. Il est certain qu'une pareille théorie peut sembler un peu étroite par cela même qu'elle suppose la perfection, qui est rare. Malherbe est au-dessous de lui-même dans une grande partie de son œuvre. Un petit nombre de pièces, vraiment achevées, ont suffi à sa gloire et ont assuré son influence, qui fut très grande, quoique plutôt négative. Les poètes de l'âge précédent n'avaient ni su, ni voulu savoir comment on se

corrige, comment on se perfectionne; complaisants à tous les caprices de leur fantaisie, ils avaient manqué souvent de goût, toujours de scrupules. Malherbe, dit Balzac, enseigna le premier qu'il faut écrire purement avec un soin religieux, et que savoir choisir est le secret de bien exprimer ses pensées.

Quoiqu'il ait écrit presque exclusivement des odes et des stances, Malherbe n'est guère lyrique au sens que nous donnons d'ordinaire à ce mot, car il exprime rarement des sentiments personnels et intimes. Soit qu'il célèbre les hauts faits des grands personnages, surtout de Henri IV ou de Marie de Médicis, de Louis XIII et de Richelieu (nul n'a su soutenir avec tant d'éclat ce rôle malaisé de poète officiel); soit qu'il exprime avec majesté des pensées religieuses ou philosophiques, toujours choisies parmi les lieux communs illustres (mais ce sont ces lieux communs qui touchent le plus les hommes, et de la façon la plus durable), Malherbe excelle par les qualités qui furent à ses yeux les premières : solide construction de la période poétique; plénitude du vers, sans mots vagues ou superflus; richesse de la rime et pureté de la langue; harmonie soutenue, et simplicité noble. L'ensemble a très grand air, et inaugure dignement la poésie d'un siècle où la majesté paraîtra presque une vertu. Malherbe annonce Versailles. Il n'est pas surprenant que le triomphe de sa réforme et l'établissement définitif de sa grande renommée aient été dus à Boileau; l'*Art poétique* mit Malherbe à la place où il est resté :

Tout reconnut ses lois...

Mais cette grande victoire était gagnée par un mort, comme il arrive souvent. Malherbe, de son vivant, avait été très discuté, très vivement combattu. S'il a eu des disciples, respectueux et dociles, tels que Racan et Maynard, il a eu aussi des adversaires acharnés, et ses adversaires sont même supérieurs à ses disciples : surtout Régnier et Théophile.

Disciples et ennemis de Malherbe : Racan, Maynard; Régnier, Théophile. — Racan [1] apprit l'art des vers auprès de Malherbe et certainement fit honneur au maître;

1. Honorat de Racan, né en Touraine (1589), mort en 1670.

c'est Malherbe qui lui enseigna à ne pas se contenter du premier jet d'une veine trop abondante et à chercher la perfection. Racan l'atteignit quelquefois. Ce ne fut pas en imitant de trop près Malherbe, mais plutôt en essayant de rendre très simplement des sentiments très simples, mais vifs, comme l'amour de la campagne, le goût de la retraite et la douceur du repos. Il y a, en ce genre, des pages exquises dans ses *Bergeries*, longue pastorale dramatique, un peu monotone (toutefois jouée avec succès vers 1618).

Maynard[1], moins naturellement poète que Racan, mais bien plus spirituel, n'a pas toute la réputation qu'il mérite; et la mauvaise chance qui le maintint toute sa vie loin de Paris et des théâtres en vue, semble l'avoir suivi après sa mort. Son vers, un peu sec, et côtoyant la prose, mais correct et pur, n'a presque pas vieilli, et souvent semble fait d'hier. Voltaire s'étonnait déjà de trouver si peu archaïque un homme né sous Henri III.

Mathurin Régnier, à peine plus âgé, semble d'un autre siècle; et d'ailleurs, quant au style, retardait déjà de son vivant[2]. Mais sa verve, son esprit, le pittoresque de son style, la finesse de son observation morale ont fait durer son œuvre, malgré les archaïsmes, et cet auteur difficile est encore lu et très goûté. Quoiqu'il emprunte beaucoup de traits aux satiriques italiens du XVIe siècle (Berni, Mauro, Caporali), quoiqu'il imite souvent et quelquefois traduise Horace et Juvénal, Régnier est profondément original; car toutes les idées que ses modèles lui suggèrent, il les pense à nouveau, et l'expression qu'il y donne ensuite, est absolument personnelle. Ainsi ses satires, où personne n'est nommé, ni désigné, n'ont toutefois rien d'abstrait. D'ailleurs ses vers, pleins de trouvailles heureuses, sont trop peu travaillés, faits de génie et de négligences; défectueux surtout par l'obscurité, l'incorrection de sa syntaxe. N'est-ce pas à cette marque qu'on reconnaît un auteur paresseux ou dédaigneux, qui ne se corrige jamais?

De cette négligence, par réaction contre Malherbe, il faisait presque une méthode : il faut, disait-il, « laisser aller la plume

1. François de Maynard, né à Toulouse (1582), mort en 1646.
2. Mathurin Régnier, né à Chartres (1573), mort en 1613.

où la verve l'emporte ». Il ne faut pas « gêner Apollon par de sauvages lois ». La satire IX (à Rapin) est une bien jolie critique de Malherbe, de son œuvre, et surtout de son école. Régnier avait raison de croire que le génie est plus nécessaire au poète que le travail; mais Régnier avait tort de penser qu'un poète de génie peut se passer du travail.

Théophile de Viau[1] commença par professer la même erreur; et quand, devenu plus sage, il allait sans doute en guérir, la vie lui manqua. Aussi ce poète injustement ridiculisé par Boileau, ce poète admirablement doué, n'a-t-il laissé à la postérité rien dont elle se souvienne. Il avait assez d'esprit pour admirer beaucoup Malherbe (il se montre, en cela, plus large et plus équitable que Régnier); mais, persuadé que la liberté est l'essence de la poésie, il ne voulait soumettre son inspiration à aucune règle, fût-elle dictée par Malherbe : « Malherbe a très bien fait, mais il a fait pour lui », dit-il. Ailleurs :

> J'approuve que chacun écrive à sa façon.
> La règle me déplait.

Il disait aussi : « Jamais un bon esprit ne fait rien qu'aisément » : principe singulier qui, à bien l'entendre, n'est point faux, mais qui est dangereux, car il mène à croire que tout ce qu'on fait aisément est bon. Théophile inclinait à cette erreur, charmé (comme il arrive aux jeunes, quand ils sont bien doués) de sa verve et de sa belle humeur, épris de ses propres idées. Il est vrai qu'il en avait de fort bonnes, et qui étaient bien à lui; par exemple quand il dit : « Il faut écrire à la moderne; Démosthène et Virgile n'ont point écrit en notre temps, et nous ne saurions écrire en leur siècle; leurs livres, quand ils les firent, étaient nouveaux, et nous en faisons tous les jours de vieux. » Théophile mourut à trente-six ans, après une vie désordonnée, trop jeune pour justifier par une œuvre toutes ses ambitions; mais le peu qu'il a laissé mérite mieux que d'être étouffé sous l'arrêt méprisant de Boileau, qui ne permet qu'aux « sots de qualité » l'admiration pour Théophile.

1. Né dans l'Agenais en 1590, mort en 1626.

Le théâtre avant Corneille : Hardy, etc. — Le caractère dominant dans la littérature dramatique au XVII[e] siècle, avant Corneille, c'est la liberté absolue laissée aux auteurs pour s'affranchir de toutes règles; c'est la confusion des genres. Mais la liberté sans génie ne suffit à rien : au lieu d'un Shakespeare, nous n'eûmes qu'un Alexandre Hardy. Ce fécond auteur fit jouer six à huit cents pièces, dont quarante sont imprimées : tragédies, comédies, tragi-comédies, pastorales, puisées à toutes les sources, histoire ou roman, grec, romain, moderne.

La tragi-comédie, genre florissant alors et qui ne put parvenir à se consacrer par un chef-d'œuvre, n'était pas un mélange du tragique et du comique, mais plutôt une tragédie romanesque dont une seule passion, l'amour, faisait les frais et qui se terminait par un dénouement heureux. Le goût du temps pour les romans chevaleresques les avait fait transporter ainsi, sous un autre titre, à la scène. Les pastorales étaient venues d'Italie, où d'illustres auteurs avaient relevé par la perfection du style ce genre fade et ennuyeux. En France, elles eurent moins de bonheur. Hardy, qui ne manquait ni d'imagination (quoique, à vrai dire, il ait pillé partout), ni de verve, ni même d'un sens dramatique assez juste, qui l'aidait à ménager habilement des situations pathétiques ou intéressantes, est, par malheur, un détestable écrivain en vers, et tout à fait illisible aujourd'hui. Mais un homme qui a l'instinct du théâtre fait aisément réussir une pièce à la scène, dans la nouveauté. Aussi, trente années durant, Hardy eut-il un très grand succès, qui ne lui survécut pas. Le style seul fait durer les pièces de théâtre, comme tout autre ouvrage littéraire; et c'est pourquoi Hardy est justement oublié aujourd'hui, comme le serait assurément Shakespeare, s'il n'y avait eu dans Shakespeare, en même temps qu'un homme de théâtre, un grand poète.

Au contraire, Montchrétien, contemporain des débuts de Hardy, quoiqu'il n'entende rien au théâtre, et quoique ses tragédies n'aient probablement jamais été jouées, ni destinées à l'être, Montchrétien se fait lire encore avec plaisir. Il est trop lyrique et trop oratoire pour intéresser à la scène; mais il a écrit de belles pages, dans un style fort et plein que Corneille

a beaucoup étudié, qu'il a, sans doute, assoupli et perfectionné : mais enfin Montchrétien n'a pas été inutile à Corneille. Ses héros stoïciens, toujours maîtres d'eux-mêmes et de leurs passions, Cléomène, Hector, Marie Stuart, en face de grandes infortunes qui ne leur arrachent pas une faiblesse, sont une première ébauche des héros cornéliens.

Dans *Pyrame et Thisbé*, dont Boileau s'est trop moqué (pour quelques méchants vers, conformes au goût du temps), Théophile a semé un peu de vraie poésie, et surtout des scènes de tendresse charmantes. Avant Chimène et Camille, je ne sais trop où l'on pourrait trouver à la scène, ailleurs que chez Théophile, un « duo d'amour » vraiment tendre et passionné. Mais Théophile est élégiaque bien plus que dramatique; et surtout il est gravement atteint de ce mauvais goût des pointes et des *concetti*, qui, sous des noms divers (*euphuisme* en Angleterre, *gongorisme* en Espagne, *marinisme* en Italie), sévissait alors sur toutes les littératures. La préciosité nous semble, aujourd'hui, insupportable dans tous les genres : nulle part plus qu'au théâtre, où l'affectation est d'autant plus choquante qu'elle s'étale dans un cadre qui veut représenter la vie, et par conséquent, le naturel. Mais les contemporains de Théophile en jugeaient tout autrement; ils ne cherchaient pas à la scène l'illusion du réel, mais un plaisir d'imagination : comme le prouve leur goût pour des comédies toutes romanesques, qui ne ressemblaient guère à la vie, et leur amour de la pastorale, genre essentiellement faux, qui, toutefois, fit fureur pendant quarante ans, depuis la fin des guerres civiles, jusqu'à Corneille. Un charmant poète, Racan, releva un peu ce genre fade, par la grâce de ses vers et la sincérité des sentiments champêtres qu'il exprima dans ses *Bergeries*. Racan aimait vraiment la campagne; il sut, quelquefois, rendre cet amour avec une simplicité, une poésie dont l'accent est, comme on sait, trop rare au XVIIe siècle.

Tyr et Sidon, pièce unique d'un auteur peu connu, mais très original, Jean de Schelandre, est un drame incohérent et touffu, mêlé de tragique et de comique. C'est du Shakespeare, moins le génie. La préface, œuvre d'un lettré, ami de Balzac, François Ogier, est plus importante que la pièce. C'est une sorte de mani-

feste contre les règles que quelques-uns s'efforçaient déjà (en 1628) d'imposer au théâtre, et qui s'y imposèrent en effet, si tyranniquement, quelques années plus tard. Il est curieux de trouver dans ces pages oubliées la plupart des arguments que Victor Hugo, deux siècles plus tard, devait présenter, comme des nouveautés hardies, dans la *Préface* de *Cromwell :* « Les Grecs, dit Ogier, ont travaillé pour la Grèce »; la vraie manière de les imiter, puisque nous sommes Français, sera de travailler pour la France. « Il ne faut pas tellement s'attacher aux méthodes que les anciens ont tenues... mais il faut examiner et considérer ces méthodes mêmes par les circonstances du temps, du lieu et des personnes pour qui elles ont été composées, y ajoutant ou diminuant pour les accommoder à notre usage; ce qu'Aristote eût avoué. » Peu importe que les anciens, pour des raisons particulières, aient séparé les deux genres tragique et comique; c'est la nature, c'est la vie qui mêle l'héroïque et le bouffon : « Dire qu'il est malséant de faire paraître en une pièce les mêmes personnes traitant d'affaires sérieuses importantes et tragiques, et incontinent après, de choses communes, vaines et comiques, c'est ignorer la condition de la vie des hommes, de qui les jours et les heures sont bien souvent entrecoupés de ris et de larmes, de contentement et d'affliction. »

Mais en littérature, comme ailleurs, rien ne peut prévaloir contre la tendance générale de l'esprit public; en 1628, par une réaction naturelle et irrésistible contre les excès de la liberté individuelle, il aspirait à la règle et à l'unité. Malherbe dans la poésie fait la même besogne que Richelieu dans la politique; et Richelieu lui-même, très passionné pour le théâtre, employait tout son pouvoir à y faire triompher « les trois unités ». Mairet, dans *Sophonisbe* (1629), donna la première tragédie entièrement régulière; et cette pièce, médiocre d'ailleurs, réunit tous les traits essentiels du genre que Corneille et Racine allaient rendre à jamais illustre. C'est déjà, chez Mairet, un style noble et soutenu, sans nulle trace de comique; une intrigue resserrée, simplifiée; le drame réduit au développement logique d'une crise; l'intérêt concentré dans l'analyse des sentiments et le jeu des caractères. Le cadre était trouvé; Corneille y ajouta son génie.

Corneille (1606-1681). — Il fut lent à se connaître. Il commença par des comédies, élégantes et spirituelles, mais supérieures seulement par le style à celles de plusieurs contemporains. Sa première tragédie, *Médée*, imitée de Sénèque, abonde en vers magnifiques; mais il y manque je ne sais quel don de vie qui est l'originalité suprême. Elle ne manqua pas au *Cid*, qui apparut aux contemporains comme une révélation d'un génie tout nouveau, inconnu d'eux. Jamais l'intérêt, l'émotion dramatique n'avaient été portés à cette hauteur sublime. Tout le sujet de la pièce et nombre de traits sont empruntés à un poète espagnol, Guillen de Castro; et dix contemporains de Corneille avaient, comme lui, tiré du drame espagnol, des pièces analogues au *Cid*. Cela n'empêche pas que le *Cid* ne ressemble à rien; et toute la France le sentit, et fut émerveillée. Qu'y avait-il de nouveau dans ce drame? Pour la première fois on voyait sur la scène des personnages héroïques et vivants; et le spectateur se passionnait pour la lutte émouvante qui déchirait le cœur des deux amants, et divisait Rodrigue et Chimène. L'hostilité de Richelieu, les critiques de Chapelain, les clameurs des rivaux jaloux, ne purent imposer silence à l'admiration publique. Bientôt *Horace*, *Cinna*, *Polyeucte* portèrent au comble la gloire de Corneille, et firent taire l'envie.

Mais ne bornons pas à ces chefs-d'œuvre l'œuvre durable et excellente de Corneille; dix autres tragédies renferment des parties au moins qui sont du premier ordre; et jusque dans les dernières pièces de sa vieillesse affaiblie, on trouve encore des scènes entières dignes de l'auteur du *Cid*. Faut-il ajouter que Corneille a écrit des comédies exquises, surtout par le style, comme le *Menteur* et la *Suite du Menteur*, et que Racine le louait fort à propos d'avoir été « capable de s'abaisser, quand il voulait, et de descendre jusqu'aux plus simples naïvetés du comique, où il est encore inimitable »?

Toutefois, dans la tragédie seulement, son originalité est absolue, et ses défauts même, car il n'est pas sans défauts forment avec ses qualités un ensemble si harmonieux qu'il ne laisse rien à souhaiter, et donne l'idée de la perfection, et l'impression du sublime. Tout le théâtre de Corneille (admirable-

ment varié dans ses sujets et dans ses ressorts) est une œuvre d'imagination et de raison, sans nul souci de l'observation ni de la réalité pratique. Sa vérité est d'ordre supérieur : elle est toute dans le développement logique des caractères, tels qu'il les a conçus, non dans la conformité avec les types vulgaires de l'humanité. Son intérêt réside dans l'ascendant moral des personnages sur eux-mêmes, sur leurs passions, sur la fortune, et dans la maîtrise de leur volonté inflexible, plutôt que dans le pathétique de l'émotion qu'ils excitent. Trop différents de nous pour nous toucher, dans notre sensibilité, ils nous étonnent, et emportent notre admiration. Théâtre vraiment idéal, et même le plus idéal qu'aucune littérature ait connu. Là est même sa faiblesse, quand le génie créateur s'en retire ou seulement se lasse. La conception, toujours grandiose, languit alors dans une exécution pénible et heurtée. Le style seul se soutient : Corneille jusqu'au dernier jour est demeuré grand poète par le style ; et le premier, je crois, de nos écrivains en vers ; au moins le plus ferme, le plus éloquent, le plus exempt de procédés et d'artifices.

Rotrou. — Un tel homme a rejeté dans l'ombre et l'oubli tous ceux qui de son temps composèrent des pièces de théâtre. Un seul parmi ces rivaux a mérité de sauver son nom : c'est justement le seul qui n'ait pas été jaloux de Corneille ; c'est Rotrou [1], qui, après une carrière très courte et trop féconde, n'a point laissé d'œuvre excellente ; mais toutefois, vraiment poète, et poète dramatique, il a plusieurs fois rencontré des inspirations heureuses. Ainsi *Don Bernard de Cabrère* et *Laure persécutée* sont deux tragi-comédies encore pleines de verve et de fraîcheur, dans un genre qui fut si tôt fané. *Venceslas* et *Saint Genest*, tragédies imitées des Espagnols (de Francisco de Rojas et de Lope de Véga), offrent des scènes d'une grandeur presque cornélienne, et d'une originalité très attachante.

Le style de Rotrou reste inférieur à ses conceptions ; mais, dans sa trame inégale et heurtée, il renferme mille beautés, des trouvailles heureuses, des traits pleins de force et de

1. Jean de Rotrou, né et mort à Dreux (1609-1650).

poésie. Ses dernières pièces sont les meilleures. S'il eût vécu un peu davantage, Rotrou, soutenu par son beau génie et par la noble émulation qui l'entraînait sur les pas de Corneille, sans l'abaisser au rang de disciple ou d'imitateur, allait peut-être donner quelque chose de parfait.

L'influence extraordinaire de la littérature espagnole sur la nôtre, surtout au théâtre, pendant cette première moitié du siècle, s'explique mieux encore par le goût général de la société du temps que par celui des auteurs. Ils suivirent l'humeur de leurs contemporains, hardie, cavalière, aventureuse, un peu chimérique. Tels l'Espagne avait peint les héros de théâtre et de roman; tels ils plaisaient en France, au temps de Louis XIII et de la Fronde, à une génération ardente et fougueuse, qui joignait à des mœurs souvent grossières une imagination hautaine et ambitieuse, éprise des glorieuses chimères.

Les prosateurs : saint François de Sales. — La prose, au XVII[e] siècle, fut plus lente à se dégager des traditions et des modèles du siècle précédent, que la poésie. Elle n'eut pas son Malherbe, et la grande popularité des *Essais* de Montaigne prolongea fort longtemps le goût de cette langue libre, irrégulière, même un peu capricieuse, mais vive et colorée, qui avait été celle du XVI[e] siècle. Saint François de Sales [1], — dont les meilleurs ouvrages furent écrits, l'*Introduction à la vie dévote*, en 1608; le *Traité de l'Amour de Dieu*, en 1616, — conserve, jusque sous Louis XIII, l'abondance un peu verbeuse, et les grâces à la fois naïves et légèrement surchargées qui avaient plu dans l'âge précédent. Mais en même temps, profond moraliste, observateur très fin des passions et des travers humains, il est bien de ce siècle, où le christianisme allait devenir, pour tant d'âmes, une merveilleuse école de psychologie. Un costume un peu trop fleuri revêt chez François de Sales un fond très sérieux; et nul n'a plus contribué à imprimer à l'esprit de son siècle un pli religieux, qui ne s'effaça plus, jusqu'à Voltaire.

Le roman : l'Astrée. — Au reste, à la faveur de la paix civile rétablie, l'âme humaine semble se détendre à l'aurore

1. François de Sales, né près d'Annecy (1567), mort à Lyon (1622).

du siècle nouveau et, faisant trêve aux haines, aux violences, chercher dans des occupations plus douces, un divertissement inconnu aux batailleurs de l'âge précédent. En dédiant le premier tome de l'*Astrée* à Henri IV, Honoré d'Urfé [1] lui disait : « C'est un enfant que la paix a fait naître ». Et tout le siècle lut avec délices ce roman paisible et reposant, qui paraît même endormant à notre impatience moderne. On goûta, sans se lasser, ses conversations interminables, sa galanterie quintessenciée, ses fines analyses des sentiments les plus délicats. Toute cette grâce, un peu traînante, paraît bien fanée aujourd'hui ; elle garda sa fraîcheur jusqu'à la fin du siècle.

> Non que monsieur d'Urfé n'ait fait une œuvre exquise.
> Étant petit garçon, je lisais son roman ;
> Et je le lis encore, ayant la barbe grise,

dit La Fontaine, et tous le disaient avec lui. Même ceux qui protestaient contre les « fades romans » ne pouvaient échapper à la contagion, et l'on trouve des traces de l'influence de l'*Astrée* jusque chez les sermonnaires. Tout ne fut pas bienfaisant dans cette fortune de l'*Astrée*. Si le roman contribua beaucoup, avec le concours des *précieuses*, à établir et à faire régner, dans la littérature et dans la société, plus de décence et de politesse, il faut avouer que l'*Astrée* rendit un moins heureux service à notre poésie, en inculquant à l'esprit des auteurs un certain goût pour la phraséologie romanesque, une tradition de fade galanterie, qui trop souvent (même chez les plus grands) gâte un peu le langage de la passion sincère et vraie. Les contemporains eux-mêmes s'aperçurent bien du danger; et quelques-uns essayèrent de lutter contre le succès d'un genre qu'ils jugeaient faux et maniéré, en lui opposant la peinture crue et brutale de la réalité, fût-ce la plus laide et la plus mesquine. L'*Histoire comique de Francion* (1622) et le *Berger extravagant* (1627) de Charles Sorel sont, à cette époque, les plus curieux modèles de ces romans *naïfs*, comme on les appelait alors : non pour leur attribuer une candeur, qu'ils n'ont pas plus que nos romans natu-

1. Honoré d'Urfé, d'une illustre famille du Forez; né à Marseille (1568), mort en Piémont (1625).

ralistes, mais pour marquer la prétention qu'avaient les auteurs de peindre « naïvement » la nature sans l'embellir. Ils étaient déjà moins scrupuleux pour l'enlaidir et la rapetisser.

L'hôtel de Rambouillet. — L'*Histoire comique de Francion* eut un très grand succès, mais bourgeois et populaire. Ce qu'il y avait de plus élevé dans la société par la naissance et par l'esprit inclinait alors vers des goûts très différents. L'hôtel de Rambouillet avait entrepris de polir les mœurs sociales; et certes, au lendemain des guerres civiles, une telle entreprise était fort nécessaire; mais ce n'était pas la cour de Henri IV qui pouvait procéder à cette sorte d'épuration. Une femme en eut l'honneur et réussit à dégrossir la haute société française, à force d'esprit, de tact et de patience. La marquise de Rambouillet commença, vers 1610, d'ouvrir sa maison aux lettrés et aux gentilshommes, qui s'y rencontraient sur un pied d'égalité. La noblesse y prit un goût plus vif des choses de l'esprit; les gens de lettres, des habitudes de vie plus élégantes, et un respect du public ou des lecteurs, qu'ils n'avaient guère montrés jusque-là. L'hôtel de Rambouillet fut, trente années durant, une puissance, et n'en abusa pas. Si la *préciosité*, avec tous ses ridicules, sortit, indirectement, de l'hôtel, par l'imitation devenue banale d'un modèle qu'il était plus facile de contrefaire que de reproduire, l'hôtel lui-même était bien plutôt délicat et fin que *précieux*. Ou ce défaut, du moins, y data, non de la marquise de Rambouillet, mais de sa fille Julie (plus tard duchesse de Montausier). Certes la littérature du XVIIe siècle, notre littérature classique, a d'autres vertus à montrer, d'autres titres à faire valoir que la tenue et la dignité; mais enfin ces qualités, qui ne sont pas du tout méprisables, et qui sont parmi les traits qui la caractérisent, elle les doit en grande partie à l'hôtel de Rambouillet; car il faut bien avouer qu'elle ne les doit pas à la tradition nationale.

Voiture; Balzac. — Quoique le nom de Voiture [1] ne se sépare pas de cette maison fameuse, dont il fut l'âme et l'idole, Voiture n'en représente aujourd'hui que très insuffisamment

1. Vincent Voiture, né à Amiens (1598), mort à Paris (1648).

l'esprit. Ses lettres, spirituelles avec un peu d'effort, lourdement sémillantes, ses petits vers, ses poésies fugitives, tout ce feu d'artifice éteint, mais qui fut brillant à son heure, ne comptent plus guère dans l'histoire littéraire. Balzac [1], son rival, se soutient mieux, pour s'être moins prodigué. C'est beaucoup d'avoir créé quelque chose; et Balzac a presque créé la prose oratoire, *nombreuse* et magistrale, dont il ne faut pas abuser, ni, comme lui, faire emploi jusque dans des lettres prétendues familières, mais qui reste encore un genre d'éloquence, beau, solide et légitime, à ses heures et en sa place. Balzac sait faire une phrase : petit mérite, si l'on veut; mais beaucoup d'hommes d'esprit n'ont pas ce mérite, et, avec certaines qualités d'écrivain, ont une syntaxe déplorable. Le ridicule de Balzac est d'avoir quelquefois paru croire que, quand la phrase est bien faite, il n'est pas très nécessaire qu'il y ait quelque chose dedans. Aussi la vogue extraordinaire de ses écrits cessa-t-elle vite après sa mort; mais on ne peut dire que son influence n'ait pas survécu à sa gloire. Les plus grands écrivains du siècle, Bossuet lui-même, ont appris à son école non le style (ce serait trop d'honneur pour lui), mais au moins le nombre oratoire, cette harmonie propre à la prose, que le goût sent très bien, mais dont il ne saurait définir les lois. On en saisit les premiers accents dans quelques pages de Du Vair, au commencement du siècle; dans certains essais en prose de Malherbe (trop *nombreux* dans ses vers, pour ne l'être pas, s'il lui plaisait, dans sa prose). Mais la perfection du nombre oratoire, c'est Balzac le premier qui l'a possédée d'une façon soutenue; et, de ce chef, Bossuet et les *Oraisons funèbres* doivent quelque chose à Balzac.

Fondation de l'Académie française (1635). — L'influence exercée par l'hôtel de Rambouillet avait été plutôt sociale et mondaine que proprement littéraire. Une autre compagnie, fondée dans le temps même où l'hôtel était le plus florissant, allait s'appliquer à perfectionner la langue, encore plus qu'à polir les mœurs. L'Académie française fut établie officiel-

1. Jean-Louis Guez de Balzac, né et mort à Angoulême (1594-1654).

lement, le 29 janvier 1635, par l'approbation que le roi donna à ses statuts. Depuis six ans, un petit groupe de lettrés se réunissait sans bruit, chez l'un d'eux, Valentin Conrart. Le cardinal de Richelieu les pressa d'augmenter leur nombre et de se laisser ériger en un corps officiel, qui s'occuperait d'épurer la langue et d'en fixer le bon usage, en publiant un *dictionnaire*, une *grammaire*, une *rhétorique*, une *poétique*. Le Dictionnaire seul vit le jour (en 1694, après soixante années de préparation). L'Académie devait aussi former le goût public en jugeant les ouvrages d'esprit soumis à son tribunal. C'est ainsi qu'en 1637 elle chargea l'un de ses membres, Chapelain, de rédiger les *Sentiments de l'Académie sur le Cid.* La forme de cette critique est modérée; mais la critique elle-même est mesquine et souvent injuste. L'essai n'était pas heureux, et l'Académie eut la sagesse de renoncer à ce rôle de tribunal, pour n'être plus qu'un corps littéraire, représentant du bon goût et de la saine tradition, dans la langue et dans le style. En cette qualité, elle rendit de sérieux services : non qu'elle ait jamais inspiré directement un seul chef-d'œuvre, — elle n'y prétendait même pas; mais, en contribuant beaucoup à fixer la langue française, au moins dans la mesure où peuvent être fixées les langues vivantes, l'Académie préserva les chefs-d'œuvre du malheur de vieillir trop vite. Elle acheva et consacra l'unité du langage; et par là, elle ajouta quelque chose à la puissance et à l'éclat de notre littérature; elle en favorisa la diffusion et la prééminence à travers l'Europe entière.

Vaugelas. — Les *Remarques* de Vaugelas[1], publiées en 1647, sont l'ouvrage d'un seul de ses membres, mais expriment bien l'esprit et le goût du corps tout entier. Vaugelas ne s'y pique point « de réformer notre langue, ni d'abolir des mots, ni d'en faire; mais seulement de montrer le bon usage de ceux qui sont faits; et, s'il est douteux ou inconnu, de l'éclaircir et de le faire connaître ». Il définit le bon usage « celui de la plus saine partie de la cour et des écrivains du temps[2] »; et, quoi-

1. Claude Favre de Vaugelas, né à Meximieux (Ain), (1585), mort à Paris (1650).
2. Nicolas Coeffeteau, Dominicain, né en 1574, mort évêque de Marseille en 1623, auteur d'une traduction de Florus et d'une *Histoire romaine*, lues et admirées

qu'un peu flottants, ces principes n'en sont pas moins justes, parce qu'ils tendent à établir que la langue n'est pas la propriété des grammairiens (comme il plaisait de le croire aux érudits du XVIe siècle), mais qu'elle est l'œuvre du temps et du peuple; et qu'on parle bien quand on est compris de tous et approuvé des honnêtes gens. La modestie de Vaugelas assura son autorité. Ses *Remarques* firent loi, quoique l'auteur s'en fût défendu. Le respect de Vaugelas se tourna même en idolâtrie, et Molière s'en est moqué dans les *Femmes savantes*; mais jamais homme ne mérita moins d'être compromis par l'enthousiasme des pédants. Au contraire, « il ne faisait jamais le maître », comme l'en louait la marquise de Rambouillet; — « et bien loin de se croire infaillible, il doutait de tout jusqu'à ce qu'il eût consulté ceux qu'il estimait plus savants que lui. »

La philosophie : Descartes. — L'Académie, fondée à l'origine pour travailler au bien de la langue française, non pour réunir toutes les illustrations du royaume, ne crut pas manquer à son objet en n'appelant point à elle de très grands écrivains, mais peu soucieux des questions de style et de grammaire. Tel Descartes [1], qui d'ailleurs vivait à l'étranger. Toutefois aucun académicien n'a exercé sur la langue et sur la littérature classique une influence plus profonde et plus marquée que l'auteur du *Discours de la Méthode*. L'entière émancipation de la prose française date, en vérité, de Descartes, en ce sens que, le premier, il osa traiter en français les hautes matières philosophiques et scientifiques, jusque-là, semble-t-il, interdites à la langue vulgaire. Un siècle auparavant, Calvin avait traduit en français l'*Institution chrétienne* et dépouillé le latin du privilège de traiter seul de théologie. En 1637, le *Discours de la Méthode* paraît en français, s'adresse à tous, même aux femmes, et, tirant la métaphysique de l'ombre des écoles, l'explique, avec une admirable clarté, à tout homme qui sait lire et est capable de penser. C'était une grande innovation, et dont le maître sentait le premier toute l'audace, quoiqu'il la dissimulât, par

jusqu'à la fin du siècle, fut parmi les écrivains dont l'autorité parut considérable à Vaugelas et lui servit beaucoup à établir le « bon usage ».

1. René Descartes, né à La Haye (Touraine) en 1596; mort à Stockholm en 1650.

modestie ou par prudence. C'est parce qu'elle parlait français que sa philosophie conquit la France : elle l'avait trouvée inclinant au scepticisme; elle la ramena victorieusement à l'affirmation des vérités fondamentales; et toute l'allure de l'œuvre littéraire du XVIIe siècle s'en est trouvée modifiée.

L'influence de Descartes sur l'esprit de son siècle, en dehors même de la philosophie proprement dite, qu'il a entièrement renouvelée, fut immense, durable et féconde; et dans la forme, et dans le fond; sur la langue et sur les idées. L'idéal littéraire du siècle, dans sa seconde moitié, ne fut que l'application, étendue aux œuvres d'esprit, des idées cartésiennes : universalité de la raison, identité du beau et du vrai; dédain égal de l'imagination et de l'érudition; tendance à l'unité dans la composition, à la simplicité dans les moyens; étude de l'homme abstrait et du type général, préférée à l'observation des faits contingents et locaux : tous ces traits sont communs à la philosophie cartésienne et à la littérature dans la seconde moitié du XVIIe siècle. Le *Discours de la Méthode* est le premier traité bien fait et bien composé, ou, simplement, *fait et composé* qu'on ait écrit en français; et Boileau, dans l'*Art poétique*, ne cesse d'énoncer des maximes qui sont profondément cartésiennes. Que dire de la langue de Descartes, si simple et si forte, majestueuse dans sa nudité? Après lui, la syntaxe, trop latine encore chez lui, s'est rompue et assouplie; mais la figure de l'idiome n'a plus changé, que très lentement.

Sans doute, ces principes et ces règles ne se sont si fortement établis en France que parce qu'ils trouvaient un terrain favorable et déjà préparé dans l'esprit national; et l'on peut soutenir avec raison que les humanistes de la Renaissance, et Malherbe, et Balzac, et Richelieu, et l'honnête Chapelain, qui, l'année même où parut le *Discours de la Méthode* (1637), sans s'être (on peut le croire) entendu avec Descartes, écrivait (dans les *Sentiments de l'Académie sur le Cid*) que « l'art doit se proposer d'exprimer l'idée universelle des choses », et beaucoup d'autres encore ont préparé la voie à Descartes, et façonné les esprits à l'intelligence de la *méthode*, et à son application hors du domaine propre de la philosophie. Mais il reste à Descartes l'honneur

d'avoir érigé en principe et en système ce qui n'était tout au plus, jusqu'à lui, que confuse aspiration, tendance des esprits plutôt que foi réfléchie et déclarée. Fort indifférent lui-même à la littérature et fort dédaigneux de la poésie, ce n'en est pas moins Descartes qui a fourni à la littérature et à la poésie classique moderne cette formule qu'elles semblaient chercher depuis cent ans, depuis Ronsard, avec des incertitudes et des retours capricieux. En ce sens, la date où mourut ce grand homme (11 février 1650) peut sembler bien choisie pour séparer en deux parts l'œuvre et l'histoire littéraire du siècle. Sa mort lointaine, à Stockholm, auprès de la reine Christine, fut annoncée en France au plus fort de la Fronde, et l'événement passa sans doute presque inaperçu. Mais l'influence devait survivre à l'homme, ou plutôt Descartes mort devait régner sur son temps, bien plus que Descartes vivant n'en avait même été connu.

Conclusion. — Ces cent années (1550-1650) avaient vu naître et solidement s'établir la littérature classique en France, fondée d'abord sur le principe de l'imitation intelligente et libre des modèles antiques, puis sur le respect de l'opinion et du goût public, en entendant par ces mots le goût et l'opinion d'une élite. Au XVII[e] siècle, un public s'est formé dont la cour est le centre, qui comprend aussi les plus éclairés de « la ville ». Mais la cour et Paris donnent le ton de plus en plus; les influences locales et provinciales, si sensibles encore dans les œuvres du XVI[e] siècle, ont disparu au XVII[e]. Il n'y a plus qu'une langue et, en principe au moins, il n'y a plus qu'un goût, qui se désigne lui-même en s'appelant « le bon goût ». L'unité littéraire est faite, en même temps que l'unité politique, et peut-être plus complètement. Si la littérature y perd quelque chose en hardiesse, en originalité, qui peut nier qu'elle y ait gagné plus de gravité, de perfection, d'autorité? Les chefs-d'œuvre qui vont voir le jour, avec une étonnante profusion, dans la seconde moitié du siècle, laissent-ils le droit de rien regretter?

BIBLIOGRAPHIE

I. — Principales éditions des écrivains de la seconde moitié du XVIe siècle : **Ronsard**, édit. Blanchemain (*Bibliothèque Elzévirienne*) et Marty-Laveaux (Lemerre). Toute la Pléiade a été publiée par Marty-Laveaux (Lemerre), 19 vol. in-8. — **Desportes**, édit. Alfred Michiels (*Biblioth. gauloise*). — **Bertaut**, édit. Chenevière (*Biblioth. Elzévirienne*). — **D'Aubigné**, édit. Réaume (Lemerre). — *Ancien théâtre français*, tomes IV-X (*Bibliothèque Elzévirienne*). — *Le théâtre français au XVIe et au XVIIe siècle* (choix de comédies), par Ed. Fournier (Laplace-Sanchez), in-4. — **Montaigne**, *Essais*, édition J.-V. Le Clerc et Louandre (Garnier), 4 vol. in-12. La précieuse collection du Dr Payen, de documents de toute sorte concernant Montaigne, est à la Bibliothèque Nationale. Il en existe un catalogue imprimé (publié chez Techener). — **Étienne de la Boétie**, *Œuvres*, édit. L. Feugère (Delalain), 1846, et Bonnefon (Rouam, 1892, in-4). — **Pasquier**, *Œuvres choisies*, édit. L. Feugère (Didot), 1849, 2 vol. — **H. Estienne**, Nouvelles éditions de la *Précellence* et de la *Conformité*, par L. Feugère (Delalain), 1850. — **Monluc**, *Mémoires*, édit. de Ruble (*Société d'Histoire de France*). — **Brantôme**, *Œuvres*, édit. Lalanne (*Société d'Histoire de France*). — **Satire Ménippée**, éditions Ch. Labitte (Charpentier), Ch. Read (Jouaust), Franck (Oppeln, 1890).

II. — A consulter, parmi les historiens et les critiques (concernant la seconde moitié du XVIe siècle) : — **Bernage**, *Étude sur Robert Garnier* (Delalain). — **Bizos**, *Ronsard* (*Collection des classiques populaires*). — **Blignières**, *Amyot et les traducteurs français au XVIe siècle* (Durand), 1851, in-8. — **Bonnefon**, *Montaigne, l'homme et l'œuvre*, Paris (Rouam), 1893. — **Bourciez**, *Les mœurs et la littérature sous Henri II* (Hachette), 1886. — **Caboche**, *Les mémoires et l'histoire en France* (Charpentier), 2 vol., 1863. — **Chasles (E.)**, *La comédie en France au XVIe siècle* (Didier), 1882. — **Chasles (Ph.)**, *Etudes sur le XVIe siècle* (Charpentier), 1848. — **Darmesteter** et **Hatzfeld**, *Le Seizième siècle en France* (Delagrave), 1875. — **Faguet**, *Le Seizième siècle* (Lecène et Oudin), 1894 ; *La tragédie française au XVIe siècle* (Hachette), 1883. — **Feugère**, *Caractères et portraits du XVIe siècle*, *Femmes poètes au XVIe siècle* (Didier), 1859-1860. — **Gauthiez (P.)**, *Études sur le XVIe siècle* (Lecène et Oudin), 1893. — **Grün**, *Vie publique de Montaigne* (Amyot), 1855, in-8. — **Hauser**, *François de la Noue* (Hachette), 1892. — **Lenient**, *La satire en France au XVIe siècle* (Hachette), 1886. — **Normand (Ch.)**, *Monluc* (*Collection des classiques populaires*). — **Pellissier**, *La vie et les œuvres de Du Bartas* (Hachette), 1882. — **Prévost-Paradol**, *Etude sur les moralistes français* (Hachette), 1865. — **Réaume**, *Étude sur Agrippa d'Aubigné* (Belin), 1883. — **Sainte-Beuve**, *Tableau historique et critique de la poésie française et du théâtre au XVIe siècle*; *Causeries du Lundi*, tomes III, IV, IX à XII ; *Nouveaux Lundis*, tomes II, VI, XIII. — **Saint-Marc-Girardin**, *Tableau de la littérature française au XVIe siècle* (Didier), 1862. — **Sayous**, *Étude littéraire sur les écrivains français de la réformation* (Cherbuliez), 1854, 2 vol. — **Voizard**, *Étude sur la langue de Montaigne* (Cerf), 1885.

III. — Principales éditions des écrivains de la première moitié du XVIIe siècle : — **Malherbe**, édition Lalanne (*Collection des Grands écrivains*, Hachette), 5 vol. in-8. — **Racan**, édition Tenant de Latour (*Bibliothèque Elzévirienne*). — **Maynard**, édition Garrisson (Lemerre). — **Théophile**, édition Alleaume (*Bibliothèque Elzévirienne*). — **Régnier**, éditions Viollet-le-Duc (*Bibliothèque Elzévirienne*) et Courbet (Lemerre). — **Monchrestien**, *Tragédies*, édition Petit de Julleville (*Bibliothèque Elzévirienne*). —

Jean de Schelandre, *Tyr et Sidon* (dans l'*Ancien théâtre Français*, *Bibliothèque Elzévirienne*). — **Corneille**, *Œuvres*, édition Marty-Laveaux (*Collection des Grands écrivains*), 12 vol. in-8. — **Rotrou**, *Théâtre choisi*, édition Hémon (Laplace-Sanchez), in-12. — **Saint François de Sales**, *Introduction à la vie dévote*, édition Silvestre de Sacy (Techener), 1860, 2 vol. in-16. — **Vaugelas**, *Remarques*, édition Chassang (Cerf et Baudry), 1880, 2 vol. in-8. — **Voiture**, *Œuvres*, édition Ubicini (Charpentier), 1855, 2 vol. in-12. — **Balzac**, *Œuvres*, édition L. Moreau (Lecoffre), 1854, 2 vol. in-12. — **Sorel**, *Francion*, édit. Colombey (*Bibliothèque Gauloise*).

A consulter parmi les historiens et les critiques (concernant la première moitié du XVIIe siècle): — **Allais**, *Malherbe et la poésie française à la fin du XVIe siècle* (Thorin), 1891, in-8. — **Bizos**, *Étude sur la vie et les œuvres de Mairet* (Thorin), 1877. — **Bonafous**, *Étude sur l'Astrée et sur Honoré d'Urfé* (Durand), 1846. — **Bourgoin**, *Valentin Conrart et son temps* (Hachette), 1883; *Les maîtres de la critique au XVIIe siècle* (Garnier), 1889. — **Brunot**, *La doctrine de Malherbe d'après son commentaire de Desportes* (Masson), 1891. — **Brunetière**, *Études critiques sur l'histoire de la littérature française* (Hachette) : *Hardy*, t. IV; *Précieuses*, t. II; *Roman au XVIIe siècle*, t. IV; *Descartes*, t. III; *L'Évolution des genres*, tome I (*La Critique*). — **Demogeot**, *Tableau de la littérature française au XVIIe siècle* (Hachette), 1859. — **Faguet**, *Malherbe* (dans *Revue des Cours*, mai et juin 1894). — **Fouillée**, *Descartes* (*Collection des Grands écrivains*, Hachette). — **Fournel**, *La littérature indépendante et les écrivains oubliés* (Didier), 1862. — **Gautier (Th.)**, *Les grotesques* (*Théophile*, *Bergerac*, *Scudéry*, etc.), 1844-1871 (Michel Lévy). — **Jacquinet**, *Des prédicateurs du XVIIe siècle avant Bossuet* (Belin), 1863. — **Jarry**, *Essai sur les œuvres dramatiques de Rotrou* (Durand), 1867. — **Kerviler** a publié de nombreuses études sur les premiers académiciens (malheureusement dispersées et rares). — **Krantz**, *Essai sur l'esthétique de Descartes* (Germer Baillière), 1882. — **Le Breton**, *Le Roman au XVIIe siècle* (Hachette), 1890. — **Morillot**, *Le Roman en France depuis 1610 jusqu'à nos jours* (Masson), 1893. — **Nisard**, *Histoire de la Littérature française*, t. I et II (Didier). — **Pellisson** et **d'Olivet**, *Histoire de l'Académie française*, édition Livet (Didier), 1858, 2 vol. in-8. — Les *Registres* de l'Académie de 1672 à 1789 seront publiés prochainement par les soins de l'Académie. — **Person**, *Saint-Genest*; *Venceslas*; *Les papiers de Pierre Rotrou*, 3 vol. in-16 (Cerf), 1885. — **Picot**, *Bibliographie Cornélienne* (Fontaine), in-8. — **Rigal**, *Alexandre Hardy et le Théâtre au commencement du XVIIe siècle* (Hachette), 1889. — **Rœderer**, *Mémoire sur la Société polie* (Didot), 1853. — **Roy**, *La vie et les œuvres de Charles Sorel* (Hachette), 1891. — **Sainte-Beuve**, *Causeries du Lundi*, tomes VI, VII, VIII, XII; *Nouveaux Lundis*, tomes VII et XIII. — **Urbain** (l'abbé), *Étude sur Coeffeteau* (Thorin), 1893.

CHAPITRE X

L'ART EN EUROPE

Du dernier tiers du XVI[e] siècle au milieu du XVII[e]

Caractères généraux de cette période[1]. — La Renaissance brille encore d'un suprême éclat, en Italie au foyer de l'art vénitien, en France à la cour des derniers Valois; avant la fin du XVI[e] siècle, elle est partout éteinte, et, sur ses débris, les Académies pullulent. Elles vont s'attacher à extraire des modèles et des traditions léguées par les maîtres de l'âge précédent une pédagogie et comme une réglementation de l'idéal et de la beauté. C'est sous leur influence, dans le respect superstitieux de l'antique, tel que la Renaissance à son déclin l'a interprété et compris, que se constituera l'art moderne sous sa forme classique. Mais l'art ne saurait durer et se développer que d'accord avec la vie morale et sociale; on le verra, dans chaque pays, à travers des tâtonnements plus ou moins longs et embarrassés, rechercher cet accord et, partagé entre les doctrines des esthéticiens, les instincts héréditaires, les besoins présents des mœurs, des esprits et des cœurs, finir par se modeler à l'image des générations nouvelles : si bien que la valeur définitive des diverses écoles nationales se mesurera en dernière analyse à l'indépendance des maîtres indigènes, à la décision avec laquelle ils auront gardé ou repris contact, non pas avec la

1. Voir ci-dessus, t. IV, p. 233 et suiv.

pédagogie ultramontaine, mais avec la nature, leur pays et leur propre cœur.

Deux grands courants se dessinent. Dans la partie de l'Europe restée soumise à l'autorité dogmatique et esthétique de Rome, sous l'influence de la réaction religieuse suscitée par le concile de Trente et l'action dominatrice de l'ordre des Jésuites, inspirateur et instrument de la restauration catholique, l'art mettra les formes païennes héritées de la Renaissance au service d'une foi plus menacée et plus militante, plus étroite et en même temps plus mondaine, au service surtout d'un culte plus pompeux et plus sensuel. D'un pays à l'autre, on pourra y observer, selon la résistance ou l'efficacité des éléments indigènes, bien des nuances et des degrés ; mais, par sa destination et son interprétation des thèmes sacrés ou profanes, l'art des Carrache et des Simon Vouet, des Guido Reni et des Rubens, des Mignard et des Murillo, — quelle que soit d'ailleurs l'inégalité des talents et la supériorité des génies originaux, — relève d'un même idéal et procède d'une inspiration morale pareille. Au contraire, dans les provinces septentrionales des Pays-Bas, deux fois affranchies par un effort d'héroïsme, s'épanouira en pleine terre natale, dans le sable des dunes, comme une récompense pour le présent et une réserve pour l'avenir, l'art des Van der Meer de Delft, des Van Goyen, des Ruysdaël, des Rembrandt.

I. — L'Art italien.

L'école de Venise ; Titien, Véronèse, le Tintoret. — Alors que toutes les écoles italiennes sont tombées dans une irrémédiable décadence, l'école vénitienne, — moins engagée qu'aucune autre dans les doctrines de la Renaissance proprement dite, forte de son naturalisme opulent et paisible, solidement établie au bord de ses lagunes sur son coin de terre humide et ensoleillé, recrutée d'ailleurs dans toutes les provinces septentrionales de *terre-ferme*, soutenue par le goût éclairé d'ama-

teurs « magnifiques », — fait encore rayonner sur l'Italie et sur l'Europe la gloire de ses œuvres. « Dans cette province, écrit Vasari non sans quelque étonnement, on compte une infinité de peintres qui n'ont jamais vu Florence ni Rome », et ces peintres, auxquels le Florentin reprochera d'ailleurs de peindre directement « d'après la nature, de ne pas faire de dessin, de croire que le meilleur moyen d'atteindre au dessin vrai, c'est de peindre sur le champ avec les couleurs elles-mêmes, sans avoir au préalable étudié les contours avec un crayon sur le papier », ces peintres sont d'admirables peintres, que Vasari lui-même, en dépit de ses réserves, ne peut se tenir d'admirer.

Trois noms résument la gloire de l'école vénitienne dans cette seconde moitié du XVIe siècle. Titien (Tiziano Vecellio, 1477-1576) est comme le maître du chœur. Il donne, d'un côté, la main aux maîtres du *quatrocento*, et, dans les œuvres de sa première jeunesse, dans ses dessins et études de paysages, on trouve encore des traces de la manière précise, incisive, un peu sèche des Primitifs. Il travaille dans l'atelier de Giovanni Bellini et aux fresques du Fondaco dei Tedeschi, à côté de son contemporain mort à la fleur de l'âge, Giorgio Barbarelli (Giorgione, 1478 (?)-1511), et s'assimile sa manière plus large et plus chaude : *il fuoco giorgionesco*. Le culte de la vie, de l'amour et de la beauté, cette sorte de lyrisme sans agitation ni fièvre, cette possession de la forme dans sa plénitude et des harmonies colorées dans leur puissante et simple volupté, ce grand sentiment de la campagne recueillie, lumineuse dans la paix opulente du couchant, tout ce qui s'affirmera et se développera dans ses œuvres subséquentes, se manifeste dès lors avec un charme de jeunesse d'une indicible séduction. Titien disait lui-même que le talent est « une grâce particulière du ciel » et que dans l'art du peintre « le génie ne doit point être troublé ». Et jamais, en effet, le trouble ni l'inquiétude ne pénétrèrent dans cet esprit équilibré, sans curiosité, raffinement ni complication, — on pourrait presque dire sans culture, — ni n'altérèrent sa calme et païenne vision de la splendeur des choses.

Jusqu'à la fin de sa vie centenaire, il peignit régulièrement.

Sollicité de toutes parts, par les ducs d'Este à Ferrare, par les Gonzague à Mantoue, — à Bologne, à Innsbrück, à Augsbourg, à Vienne par Charles-Quint, — puis par Phillippe II, par les papes, il quitta le moins possible sa chère Venise et sa maison de Biri-Grande. Presque jusqu'à la fin, sa peinture reste saine, simple et robuste, et la nature, « maîtresse des maîtres », comme écrivait son méprisable compère, l'Arétin, dont il fut beaucoup trop le complice et l'ami, reste sa grande conseillère. Qu'il ait à traiter des sujets mythologiques ou religieux, *Vénus* ou l'*Assomption*, *Danaé* ou la *Mise au tombeau*, une *Santa conversazione* ou une *Bacchanale*, c'est d'elle, et d'elle seule, qu'il tire ses inspirations. Les pêcheurs de l'Adriatique, les matrones ou les courtisanes de Venise, le spectacle de ses fêtes ou bien les paysages de son pays de Cadore, dans la partie la plus élevée des Alpes Juliennes, lui fournissent tous les éléments de son œuvre. Ses *Madones* sont des femmes réelles, d'opulentes filles, heureuses de vivre, offrant aux caresses du pinceau cette *freschezza della carne viva* qui éclate dans leur visage, et l'œil peut deviner, sous les draperies rouges et bleues, qui les enveloppent, ces mêmes carnations « compactes et dorées » que les Vénus et les Danaé étalent sans impudeur et sans honte, dans une insouciance souriante et une sorte de sérénité auguste, à la clarté du jour.

Les plus fameux personnages de son temps, — un pape, deux empereurs, des chefs d'armée, des princes, des poètes, des savants, — ont posé devant lui. Ce n'est pas par divination des âmes, par curiosité psychologique, mais uniquement par sa vision large et *complète* de la réalité, qu'il a laissé de ses modèles des effigies si hautement expressives et vivantes. Son œil, tranquillement, en se fixant sur eux, les prenait tout entiers, et sa main obéissait, sans impatience ni défaillance, même avec quelque lenteur, à cet œil bien ouvert, où la vie et la beauté venaient se refléter, se condenser et s'exalter dans une sorte de calme apothéose.

Au moment où Ludovico Dolce, dans son *Dialogo della Pittura* (1557), s'attristait de ne voir « parmi les jeunes peintres personne qui s'annonçât avec un génie supérieur », et où

Titien lui-même, octogénaire, se laissait aller à de pessimistes pressentiments sur l'avenir de la peinture, Paul Véronèse (Paolo Caliari, dit Veronese, 1528-1588) s'était depuis deux ans établi à Venise et allait rajeunir d'une gloire nouvelle la renommée de la vieille école. Déjà, à Vérone, sa ville natale (où il s'était formé à dessiner, d'après les estampes d'Albert Dürer et de Lucas de Leyde), à San-Liberale de Castelfranco, à la villa Pouzolo, à Mantoue, dans le Vicentin, il avait débuté avec éclat; mais c'est à Venise qu'il devait trouver l'occasion et le moyen de déployer tout son génie. Il y était appelé pour décorer les parois, le plafond et la sacristie de l'église San-Sebastiano, et il y montra qu'il était capable de conserver, même à côté de Titien, et quelque impression qu'il eût éprouvée devant ses œuvres, toute son originalité. Là il exécuta, de 1555 à 1565 (avec des intermittences), quelques-uns des sujets pour lesquels il devait garder une prédilection particulière : le *Couronnement d'Esther*, *Esther devant Assuérus*, et une série de *Martyres* (de saint Sébastien, de saint Marc, de saint Marcellin, etc.), où les richesses d'un coloris somptueux autant que délicat et léger, jouant dans les finesses d'une gamme argentée, laissent dans les yeux, en dépit de l'horreur du sujet, l'impression d'une fête et d'un triomphe. C'était, en effet, le peintre des fêtes de Venise, le héraut de ses triomphes, qui venait d'y prendre pied. Sur les murs de ses églises, de ses couvents, au palais ducal, il allait célébrer, avec une verve intarissable, la magnificence de la vie et la gloire de sa patrie d'adoption.

Le 6 juin 1562, les Pères du couvent Saint-Georges le Majeur lui commandèrent pour leur réfectoire les *Noces de Cana*, que le peintre s'engageait à terminer dans les quinze mois, moyennant le paiement d'une somme de 324 ducats d'argent, ses dépenses de bouche et un tonneau de vin. Il trouvait là un thème conforme aux plus intimes prédilections de son génie, — une occasion de déployer, au milieu de colonnades triomphales, plus belles que les plus belles inventions de Palladio, sur des fonds de ciels bleus où frissonnent les nuages argentés, dans la lumière joyeuse, autour de balustres de marbre, le cortège des heureux de ce monde, la gaieté et l'opulence des costumes de

soie et d'or, des simarres lustrées, des orfèvreries et des fleurs, même des animaux, — chevaux blancs recouverts de housses chamarrées ou grands lévriers aux poils luisants. Après les *Noces de Cana*, il peignit, pour le couvent de San-Sebastiano, le premier *Repas chez Simon le Pharisien* (1570); puis le *Repas chez Lévi* (1573) pour le réfectoire des Dominicains de San-Zanipolo (lesquels étaient pauvres, mais peu importait au peintre dont le désintéressement fut exemplaire), enfin le second *Repas chez Simon* (aujourd'hui au Louvre) pour le réfectoire des Servites de Venise (1575).

Il faisait ainsi sans arrière-pensée, — et sans aucun souci d'ailleurs des convenances morales et historiques, — son métier de peintre, et croyait l'avoir rempli tout entier quand il avait évoqué, sur les murailles qui lui étaient livrées, de belles visions pittoresques. Mais on était alors en pleine restauration catholique, en pleine réaction religieuse. Le concile de Trente avait décrété la réforme de l'Église et des mœurs : le Saint-Office veillait. Le samedi 18 juillet 1573, Véronèse est mandé devant lui. Interrogé sur sa profession, il répond qu'il peint et qu'il fait des figures. — « *D.* Dans la Cène que vous avez faite pour Saint-Jean-et-Saint-Paul que signifie la figure de celui à qui le sang sort du nez? — *R.* C'est un serviteur qu'un accident quelconque fait saigner du nez. — *D.* Que signifient ces gens armés et habillés à la mode d'Allemagne, tenant une hallebarde à la main? — *R.* Il est ici nécessaire que je dise une vingtaine de paroles... Nous autres peintres, nous prenons de ces licences que prennent les poètes et les fous... » Et il explique qu'il a mis là des hallebardiers, l'un buvant, l'autre mangeant, parce que le maître de la maison, étant riche, pouvait bien avoir de tels serviteurs. Quant au bouffon avec un perroquet à la main, il est là comme un ornement, « ainsi qu'il est d'usage ». L'interrogatoire se poursuit : — « *D.* Que fait saint Pierre? — *R.* Il découpe l'agneau pour le passer à l'autre partie de la table. — *D.* Que fait le troisième apôtre? — *R.* Il se cure les dents avec une petite fourchette. » — Et comme on lui reproche d'avoir introduit tant de monde autour du Christ et des apôtres, notamment « des bouffons, des Alle-

mands ivres, des nains et autres niaiseries », il répond : « Lorsque dans un tableau, il me reste un peu d'espace, je l'orne de figures d'invention. — *D.* Ne savez-vous pas qu'en Allemagne et autres lieux infestés d'hérésie, ils ont coutume, avec leurs peintures pleines de niaiseries, d'avilir et de tourner en ridicule les choses de la sainte Église catholique. — *R.* Très illustres seigneurs, j'avais pensé ne point mal faire. Je n'avais point pris tant de choses en considération; j'avais été loin de m'imaginer un si grand désordre, d'autant que j'ai mis ces bouffons en dehors du lieu où se trouve Notre-Seigneur. » Le Saint-Office de Venise était moins intraitable que celui d'Espagne : Véronèse en fut quitte pour une remontrance et l'obligation, dans les trois mois, d'amender son tableau, selon la décision du tribunal sacré. A voir ce qu'il y laissa subsister, on peut conclure que les exigences de ses juges n'eurent rien d'excessif.

Au palais ducal, où, après l'incendie de 1577, il se remit à l'œuvre et dont la décoration l'occupa jusqu'au moment de sa mort, sa supériorité sur tous ses émules éclata pleinement. Nul n'a comme lui l'héroïsme dans la grâce, un mélange indicible de simplicité et de noblesse, de grandeur et de charme. Dans ses plafonds, il triomphe comme en se jouant des conditions ingrates d'un genre faux et paradoxal. Ses perspectives plafonnantes sont établies avec une science et une légèreté qui rassurent le spectateur; et dans la splendeur aérienne où se meuvent ses figures, dans les harmonies qui les enveloppent, les caressent et tantôt s'apaisent en demi-teintes délicates, tantôt s'exaltent en belles sonorités, dans le sourire de bonté qui les éclaire, il y a vraiment comme le reflet d'une âme de lumière, en tout cas, une plénitude de beauté épanouie, qui de l'*Apothéose de Venise* fait aussi l'apothéose de la peinture décorative et de l'art vénitien.

L'imagination orageuse et enflammée de Jacopo Robusti, fils d'un teinturier et surnommé *Il Tintoretto* (1508-1594), introduisit dans l'école vénitienne un élément nouveau : le drame et la passion. Il ne fit que passer dans l'atelier de Titien, dont on assure que son précoce talent éveilla la jalousie, et, devan-

çant l'éclectisme de l'école de Bologne, il voulut combiner avec la couleur vénitienne l'énergie du style florentin. Sur les murs de son atelier, il fit écrire ces mots : « *Il desegno di Michel-Angelo ed il colorito di Tiziano.* » Ce fut sa devise et comme son mot d'ordre. Mais il n'était pas de ceux qui se font une manière laborieuse d'emprunts plus ou moins heureux; il fondit au creuset d'une inspiration fougueuse et d'une ardente nature les éléments d'où sortit son œuvre inégale, mais puissante. A l'inquiète fureur de peindre qui le possédait, il fallait de grandes surfaces; il enfanta sur les murailles des églises, des confréries et des palais, tout un monde de formes tourmentées. C'est, à Santa-Maria dell'Orto, le *Jugement dernier* et l'*Adoration du veau d'or*; à la *Scuola di San-Rocco*, cinquante-six tableaux de proportions colossales; au palais ducal (il y eut la plus grande part dans la décoration murale), le *Paradis*, où son invention furieuse se donna libre carrière. Dans le *Jugement dernier*, non seulement la terre et ses tombeaux, mais la mer et ses abîmes rendent leurs morts à l'appel du Juge suprême; partout des foules éperdues, des milliers de formes entassées, de figures gesticulantes se précipitent, emportées d'un élan vertigineux sous le pinceau du maître. Il y a bien souvent du remplissage dans ce débordement d'invention bouillonnante; mais l'ensemble laisse une vive impression de grandeur et de force. En quelques œuvres de dimensions moindres, de facture plus serrée, et de couleur plus puissante et moins sombre, dans certains panneaux du palais ducal (qui pourtant paraissent tristes à côté des Véronèse), surtout dans le *Miracle de Saint-Marc* de l'Académie de Venise, et aussi en quelques portraits de grande allure, il a laissé la meilleure expression de son génie.

Autour de ces trois grands noms, Pâris Bordone († 1570), Jacopo da Ponte (*Il Bassano*), qui vécut jusqu'en 1592 (ses fils Giov. Battista et Leandro jusqu'en 1613 et 1623), Alessandro Varotari, dit le *Padoanino* (1590-1650), continuaient l'école vénitienne, qui au XVIIIe siècle retrouvera encore et rallumera dans la nuit de l'Italie quelques lueurs éphémères de l'ancien et glorieux foyer.

Fin de la Renaissance. — Dans le reste de l'Italie, depuis le second tiers du XVIe siècle, la décadence se précipitait.

Le goût du grandiose et du colossal, des immenses compositions à allures « michelangesques », développa une peinture à la fois superficielle et prétentieuse, vide autant qu'agitée, d'un « héroïsme » trompeur, où, sous prétexte de style, toutes les médiocrités purent se donner l'illusion de la puissance. Les noms de Georges Vasari (1512-1574), qui vaut mieux comme architecte (auteur des Uffizzi) que comme peintre et qui est connu surtout aujourd'hui comme biographe des artistes de son pays, — des Zuccari, de Giuseppe Cesari (*cavaliere d'Arpino*, 1560-1640), représentent assez bien la « manière » de ces féconds et inutiles producteurs; tandis que Angelo di Cosimo di Mariano († 1572), plus connu sous le nom de *Bronzino*, conserve dans ses portraits comme un dernier reflet de l'élégance florentine, que Luca Cambiaso († 1585) à Milan s'inspire, non sans talent, des grands maîtres de Venise, et qu'à Bologne l'école des *éclectiques*, à Naples celle des *réalistes* essaient de renouveler l'art.

Les Bolonais : l'école des Carrache; l'académisme. — Dès 1561, à Florence, sous l'inspiration de Vasari, s'était ouverte une académie des Beaux-Arts, et l'on avait vu dès lors se constituer, sous des noms plus ou moins étranges, des écoles de docteurs et d'esthéticiens qui croyaient servir l'art en raisonnant sur les chefs-d'œuvre et en organisant une pédagogie. C'est à Bologne surtout que l'*académisme* s'organisa d'une manière efficace, sous l'influence des Carrache. L'influence qu'ils ont exercée est un peu oubliée aujourd'hui; tout l'art classique du XVIIe siècle en l'Europe est pourtant sorti de leurs exemples et de leur enseignement.

La prétention de Louis Carrache (en italien Carracci; 1555-1619), fondateur de l'école, fut de réformer l'art, de protester contre les abus du style « héroïque », d'instituer en face des exagérations des maniéristes une sorte d'école du bon sens. Il y fut aidé par ses deux cousins, Annibal (1560-1609) et Augustin (1558-1601). Bologne était comme prédestinée à être le berceau de l'éclectisme. On y avait vu, à la fin du XVIe siècle, Pellegrini Tibaldi (1527-1591) y professer avec éclat la doctrine « michelangesque », en opposition avec Orazio Sammachini

(† 1577), représentant des traditions raphaëliques. Un maître renommé pour son abondance et sa prestesse décorative, Prospero Fontana († 1597), que Primatice, un autre Bolonais, appela à Fontainebleau, y avait fait école; et un Flamand italianisant, Denys Calvaërt d'Anvers († 1619), y avait ouvert un atelier dont la vogue fut célèbre et où, sous prétexte d'idéalisme, il initiait ses élèves, — comme le Josepin à Rome dans le même temps, — à toutes les fadeurs.

Les Carrache parurent comme les restaurateurs du vrai. Ils ouvrirent une Académie qui s'appela d'abord *Academia degli Desiderosi*, plus tard *degli Incamminati*, enfin, tout simplement : « l'Académie des Carrache ». On y expliqua les chefs-d'œuvre et l'art d'en extraire les beautés assimilables. On y enseigna le dessin, l'anatomie, la perspective, la philosophie de l'art, l'architecture. Augustin, poète, musicien, peintre, discoureur brillant et infatigable, était le théoricien de l'école, présidait les distributions de prix, occupait toutes les chaires, pendant que Louis et Annibal dirigeaient les ateliers. C'est lui qui, dans un sonnet célèbre, formula l'esthétique de l'éclectisme naissant. On y lisait : « Quiconque veut devenir un bon peintre doit suivre la voie terrible tracée par Michel-Ange, modeler son style sur le style pur et souverain du Corrège, l'ordonnance de ses tableaux sur les belles et symétriques compositions de Raphaël. Il doit s'efforcer de réunir en lui le dessin de l'école romaine, le mouvement et les ombres des Vénitiens, le beau coloris de la Lombardie, la vérité et le naturel de Titien, la prestance et la solidité de Pellegrini, l'invention du docte Primatice et un peu de la grâce du Parmesan. » Ainsi se fonda l'enseignement académique; ainsi le « professorat » en matière d'art remplaça l'apprentissage. Il ne s'agit pas de démontrer ici ce qu'une pareille doctrine avait de contraire à la notion même de l'art tel que l'avaient pratiqué les grandes écoles jadis florissantes, spontanément écloses, aux temps où l'invention était jeune et puissante, non d'un enseignement *a priori* et d'un dosage plus ou moins habile de *moyennes* mais d'un mouvement général de l'esprit public, de l'état social, des croyances et des mœurs. Il est essentiel, du moins, de constater que c'est

à cette école que l'Europe classique enverra désormais se former ses artistes et que nous verrons, en France, les Simon Vouet, en attendant les Mignard et les Lebrun, venir apprendre leur métier et « épurer » leur goût. Tout notre XVII[e] siècle admira les Carrache. Leurs œuvres aux yeux des connaisseurs allaient de pair avec les grands ouvrages de Raphaël, ou même les dépassaient, — et Molière réunira dans une même admiration :

Et Jules, Annibal, Raphaël, Michel-Ange,
Ces Mignards de leur siècle...

Pour porter sur leurs œuvres un jugement équitable et surtout pour comprendre le genre d'influence qu'elles purent exercer sur Lebrun, par exemple, il faudrait considérer leurs grandes *suites* décoratives au palais Fava ou au palais Farnèse. En Italie, leur action immédiate se fit sentir sur un groupe d'élèves qui firent également, aux yeux de leurs contemporains et de leurs successeurs, figure de grands artistes, — la plupart transfuges de l'atelier de Denys Calvaërt et gagnés à l'enseignement de l'Académie rivale. Parmi ceux-là Domenico Zampieri, — surnommé, à cause de sa frêle stature, *Domenichino*, connu sous le nom de Dominiquin (1582-1641), — supérieur par le sentiment, sinon par le talent et la puissance, à tous les peintres de l'école, et dont Poussin mettait la *Communion de saint Jérôme* parmi les trois plus beaux tableaux de Rome; Guido Reni (1574-1642), dont l'abondance, les allures triomphantes, l'étonnante dextérité donnèrent l'illusion du génie et le firent appeler « le restaurateur de la grâce, le créateur de la manière moderne »; le fade et doucereux Francesco Albani (1578-1660); enfin, Giov. Francesco Barbieri, *il Gercino* (1590-1666), qui ne demeura que peu de temps dans cette école et s'efforça, appliquant pieusement la méthode de l'électisme, d'en concilier les principes avec ceux des naturalistes de l'école de Naples.

L'école de Naples : les réalistes. — Le chef de l'école napolitaine, Michel-Angelo Amerighi da Caravaggio (1569-1609), fut le maître de Giuseppe Ribera (*il Spagnoletto*, de Valence; 1588-1656) et, par celui-ci, de Salvator Rosa (1615-

1673). Ce groupe des peintres de *la manière forte*, dont la biographie présente souvent, comme leur peinture, des contrastes violents d'ombres et de lumières, — et dont le réalisme, à le bien examiner, renferme presque autant de convention que l'éclectisme des Bolonais, l'*idéalisme* d'un Josepin et les fadeurs mystico-sentimentales du Guide et de ses élèves, — traduisent aussi à leur façon l'esprit de cette époque.

Ce qui domine l'époque en Italie, c'est la réaction issue du concile de Trente contre le mouvement de la Réforme, la tentative de restaurer la foi et l'Église menacées en tant de pays par les progrès de l'hérésie. Le concile, dans sa vingt-cinquième et dernière session, à propos des reliques et images sacrées, avait décrété « la destruction complète » de tout ce qui dans les tableaux d'église pouvait choquer « les pieuses observances ». Il avait défendu de placer dans les églises aucune image se rattachant à un dogme erroné. Il avait soumis à la visite de l'*ordinaire* ou à l'approbation des évêques tout ce qui devait être placé sur les autels. Des docteurs, commentateurs et exégètes, en un grand nombre de traités [1], avaient abondamment disserté des conditions morales et orthodoxes de l'art. Comme le culte, d'autre part, devenait de plus en plus pompeux et théâtral, comme les églises jésuites n'étaient jamais, au gré de ceux qui les bâtissaient, assez décorées d'ornements ronflants, comme l' « extase » et l'emphase étaient une des formes fréquentes de la piété devenue à la fois plus mondaine, sentimentale et quelquefois sensuelle, l'art d'un Guido Reni et même d'un Lanfranc y trouvèrent leur cadre naturel. Les inspirations les plus touchantes d'un Dominiquin, qui en d'autres temps eût pu faire des chefs-d'œuvre, mais qui dut se soumettre à la tyrannie de la rhétorique régnante, lui furent reprochées comme des fautes de goût ou même des manques de respect, et c'est par là que ses ennemis eurent prise sur lui. Le réalisme de l'école napolitaine n'avait, au contraire, rien qui choquât les docteurs orthodoxes du Saint-Office

1. *Dialogo degli errori dei pittori* (1564); — *De picturis et imaginibus sacris* (1570); — *Discorso intorno alle imagini sacre e profane...* (1582); — *Esemplare delle nobil'arte del disegno per quelli che si dilettano della virtù* (1592).

et de l'Inquisition; ils y trouvaient leur compte, comme les Jésuites aux roulements d'yeux et aux génuflexions élégantes des saintes. La représentation, même brutale, des supplices était considérée comme un moyen soit d'effrayer les hérétiques, soit de redoubler la piété des fidèles pour les héros de la foi. Paleotti (l'auteur du *Discorso intorno alle imagini*) veut que Jésus sur la croix porte les traces sanglantes de la flagellation, et un autre raille Sébastien del Piombo d'avoir, dans la *Flagellation de saint Pierre* à Montorio, mis entre les mains des bourreaux des fouets qui semblent « faits de coton ou de laine molle ».

On cite d'ailleurs de nombreux cas de conversion parmi les artistes; beaucoup furent touchés par la réaction catholique, et l'architecte sculpteur Ammanati (+ 1592) adressait à ses confrères (22 août 1581) un véritable appel à la repentance, faisait amende honorable pour toutes les *nudités* qu'il avait sculptées, laissait par testament tous ses biens à l'ordre des Jésuites, qui le firent enterrer dans leur église et gravèrent sur son tombeau une inscription rappelant, en beau style, sa piété et sa libéralité.

L'architecture et la sculpture en Italie. — L'architecture et la sculpture suivent la même évolution. Il n'y a pas rupture avec la Renaissance, mais transition progressive de la simplicité à l'emphase, et du style sévère de Brunellesco[1] à l'exubérante ornementation qui s'étale alors sur les façades des églises et autour des autels. D'ailleurs, c'est toujours de l'antique que l'on se réclame; les « ordres », les entablements, les frontons, les colonnes et les pilastres composent toujours le vocabulaire de la grammaire ornementale. La façade du monument italien, qui, de tout temps, fut un peu un placage sans liaison logique et expressive avec l'intérieur de l'édifice, devient dès lors une sorte de devanture de marbre où tous les membres de la construction semblent s'agiter, se mettre en mouvement dans un grand *crescendo*, sans autre raison ni règle qu'une recherche affolée de l'effet. C'est ce qu'on a appelé le « style baroque », — précurseur du « rococo », — et aussi le « style jésuite » parce

1. Voir ci-dessus, t. III, p. 581.

que les exemples les plus fameux s'en trouvent dans les églises construites par l'ordre qui en fut le propagateur en Europe et dans les deux mondes. Vincenzo Scamozzi († 1616), successeur de Palladio, Carlo Maderna († 1639), Francesco Borromini (1599-1667), Girolamo Rinaldi (1570-1655), Pietro da Cortona (1596-1659), Alessandro Algardi (1602-1664), enfin et surtout Lorenzo Bernini (1599-1680), la plupart sculpteurs ou peintres en même temps qu'architectes, sont les noms principaux dans l'histoire de cette évolution.

L'art des jardins, — la distribution symétrique et panoramique de la nature disciplinée, avec terrasses, balustrades, perspectives, allées rectilignes, bassins et cascades dans un décor mythologique et architectonique, — atteignit alors en Italie sa plus complète expression (villa Aldobrandini, villa Médicis de la fin du XVI[e] siècle, jardins du palais du Quirinal du commencement du XVII[e], villas Borghèse, Pamfili, etc.). Le Nôtre devait venir les étudier et laisser d'ailleurs de son séjour à Rome un souvenir durable en dessinant sur le Monte-Pincio les jardins de la villa Ludovisi.

Sous la main des successeurs et imitateurs maniérés de Michel-Ange, la sculpture se fait de plus en plus pittoresque, s'arrondit et s'agite, se tourmente et se campe en attitudes d'atelier ou de théâtre, en musculatures pompeuses, en draperies ronflantes et gonflées qui jouent autour des formes et les contrarient ou les noient plus qu'elles ne les accompagnent ou les recouvrent. Il est remarquable que, Ammanati et Alessandro Algardi exceptés, ce sont, dès la fin du XVI[e] et pendant le XVII[e] siècle, des artistes étrangers qui prennent en quelque sorte en main les traditions italiennes qu'ils iront répandre en Europe, après avoir peuplé de leurs œuvres décoratives, monumentales ou funéraires, les places publiques, les églises et les palais de leur pays d'adoption. Ainsi Jean Bologne de Douai († 1608), qui italianisa son nom en Giovani da Bologna; Pierre Francheville de Cambrai (Pietro Francavilla, 1548-1618); Franz Duquesnoy (des Pays-Bas), — et bientôt les artistes français, les Puget, les Théodon, les Legros, et tant d'autres après eux dont l'exode vers Rome n'a pas encore pris fin!

Mais au-dessus de tous, pour la force de l'invention, l'abondance intarissable de la production, se dresse Lorenzo Bernini (1598-1680) qui, pour être le roi de la décadence, n'en est pas moins de la race des grands artistes, — dont il fut en son pays le dernier. Nous aurons à revenir sur son rôle et sur son œuvre dans la seconde moitié du siècle.

II. — L'Art français.

L'art sous les derniers Valois. — Ronsard, justement indigné de voir élever dans l'église Saint-Paul des monuments à Quélus, Maugiron et Saint-Mégrin, « Ganymèdes effrontés », impudiques canailles, alors que les derniers rois attendaient encore leur tombeau à Saint-Denis, s'écriait :

Quatre rois ont régné depuis ma connaissance...
Henry, père des trois, a montré sa vaillance;
François a trop tost vu son terme limité;
Charles, à grand regret, mort le règne a quitté :
Les monuments desquels leur successeur n'advance,
Ains à présent, confist en molle oysiveté,
Oubliant ses ayeuls, sa race et l'équité,
A de trois mignons morts érigé les trophées.

Ces vers expriment bien le découragement mêlé de dégoût qui, à la fin de la Renaissance, remplissait le cœur de ses plus glorieux représentants. Déjà Philibert de l'Orme [1], dans la préface de ses *Nouvelles inventions pour bien bastir*, faisait une allusion attristée aux loisirs qui lui étaient venus « en ce misérable temps de troubles ». De toutes parts, le rêve inassouvi des grands artistes du XVI[e] siècle errait mélancoliquement autour de leurs œuvres inachevées. Jean Goujon s'exilait pour échapper aux persécutions religieuses. Baptiste Androuet du Cerceau devait aussi s'éloigner « pour adhésion à la religion réformée ». — Le Louvre, Saint-Eustache, la plupart des grands monuments entrepris dans la première moitié du siècle, restaient

1. Voir ci-dessus, t. IV, p. 278 et suiv., sur Philibert de l'Orme et Jean Goujon. Il ne s'agit ici que des artistes français de la seconde moitié du siècle.

interrompus; et les Tuileries, que Catherine avait fait commencer par Philibert de l'Orme, étaient abandonnées à peine ébauchées. On était las d'ailleurs de tant de constructions et de dépenses :

Il ne faut plus que la reyne batisse,
Ny que sa chaux nos trésors appetisse;...
Peintres, maçons, engraveurs, entailleurs
Sucent l'épargne avec leurs piperies...
Mais que nous sert son lieu des Tuileries?

avait écrit Ronsard au trésorier de l'épargne. Le malheur des temps et la pénurie d'argent ne devaient même pas permettre à la reine-mère de mener à bien le monument auquel elle attachait sans doute le plus d'intérêt, cette Notre-Dame-la-Rotonde qu'elle avait fait commencer en 1560 sur le flanc septentrional de l'église royale de Saint-Denis, et qui devait être pour elle un nouveau San-Lorenzo, servir de chapelle funéraire aux Valois nés d'elle et à leurs descendants. Les travaux placés sous la haute direction de « M. Primadicis de Bologne, abbé de Saint-Martin », successivement confiés à Pierre Lescot, à Jean Bullant et à Baptiste Androuet du Cerceau, furent laissés, après maintes reprises aussitôt interrompues, dans un complet abandon de 1572 à 1582. Ils étaient loin d'être terminés lorsque Catherine mourut à Blois (5 janvier 1589).

Germain Pilon; Jean Cousin. — Germain Pilon, que déjà Philibert de l'Orme avait chargé d'exécuter huit « figures de Fortune » à la voûte du tombeau de François Ier, eut le rôle prépondérant dans la décoration de la chapelle des Valois et l'exécution des monuments funéraires consacrés par Catherine au cœur et à la sépulture de Henri II. Dès qu'elle fut devenue régente (décembre 1560), la reine-mère fit commander par Primatice au jeune sculpteur qu'elle protégeait « trois figures de marbre blanc pour la construction de la sépulture du cœur du feu roy Henry ». — Germain Pilon n'avait guère que vingt-cinq ans quand il commença ce gracieux travail. Il venait d'exécuter pour Marie Stuart, dont le rapide passage sur le trône avait été marqué par la création de « la salle de bois du jardin de la Reine » à Fontainebleau, quatre statues mythologiques. Il était

encore sous l'influence de Jean Goujon, également reconnaissable dans les figures de nymphes de la cheminée du château de Villeroy. Des statues destinées à la décoration de la chapelle des Valois, le *Christ ressuscitant* (aujourd'hui à Saint-Paul-Saint-Louis) et la *Vierge de Pitié* sont vraisemblablement de sa main, en tout cas tout près de sa manière, devenue plus large et ressentie, — tandis que les deux *Soldats gardiens du sépulcre* doivent être attribués à quelqu'un des nombreux artistes italiens de la décadence alors occupés en France. C'est surtout dans la statuaire iconique que Germain Pilon a excellé. Les deux « gisants » de marbre et les « *orants* de bronze en forme de priants à genoux » qu'il exécuta pour le tombeau de Henri II, — les deux autres statues du roi et de la reine, couchées, couronne en tête, amplement drapées dans le manteau royal, qu'il fit, en 1583, à la demande de la vieille reine (désireuse peut-être de remplacer par cette effigie nouvelle les deux figures où Germain Pilon et Jérôme della Robbia l'avaient représentée « en état de mort », nue et étendue sur son linceul), — sont des chefs-d'œuvre de vérité, de style, d'expression large, simple et forte. Elles ne sont égalées et dépassées, dans l'œuvre du maître, que par l'admirable statue tombale qu'il s'engagea à modeler et à fondre (1584) pour le mausolée du chancelier René de Birague, dans l'église Sainte-Catherine du Val des écoliers. Nulle trace, en ces œuvres puissantes, d'imitation et de manière. La pensée et l'image jaillissent directes et vigoureuses. Le « style » n'y est qu'une affirmation nette et décisive de la vérité et de la vie pénétrées et saisies d'un œil et d'une main où l'on retrouve, avec plus de souplesse et d'élégance, la sûreté, le naturalisme et l'allure des grands imagiers bourguignons.

Germain Pilon mourut en 1590; le dernier des grands représentants de la Renaissance française, Philibert de l'Orme, était mort en 1570; Jean Cousin, en 1589; Bernard Palissy, en 1588.

Il n'est pas dans l'histoire de cette Renaissance française de nom plus connu peut-être que celui de Jean Cousin. Pendant longtemps on l'a cité comme le « premier peintre français ». On lui a même attribué une des plus belles œuvres de la

sculpture française du XVIe siècle, la statue tombale de l'amiral Chabot (mort le 1er juin 1543). Au musée des Petits-Augustins, Lenoir avait consacré un monument à sa mémoire, avec cette inscription : « A la mémoire de Jean Cousin, peintre et sculpteur, fondateur de l'école française... » Et pourtant, il n'est pas de catalogue plus incertain que celui de ses œuvres; « il n'est peut-être pas d'homme à qui l'on ait attribué plus de choses qui ne sont pas de lui. » Le *Jugement dernier* du Louvre, peint pour les Minimes du bois de Vincennes, les verrières mutilées de la cathédrale de Sens, les vitraux de la chapelle de Vincennes, le *Livre de perspective* publié à Paris chez Jean le Royer en 1560, le livre de *Portraicture* publié en 1571, le *Livre de lingerie* [1] (1584), le *Livre des fortunes diverses*, qu'a retrouvé L. de Lalanne, quelques planches gravées par Étienne Delambre et Léonard Gaultier, le maître sénonais, et portant sa signature, — voilà en somme les documents les plus sûrs d'après lesquels on puisse se faire une idée de sa manière, tout italianisée et inspirée des maîtres de la décadence florentine. L'*Eva Pandora*, conservée à Sens, qu'une ancienne tradition lui attribue, pourrait prendre place dans cet œuvre sans en rehausser beaucoup le niveau. C'est donc comme peintre, surtout comme habile peintre verrier, et encore plus comme ornemaniste et dessinateur, fécond en travaux de librairie, que l'on est autorisé à se représenter Jean Cousin [2].

Bernard Palissy. — « Un potier de terre qui ne savait ni latin ni grec », le « bonhomme » Bernard Palissy, Sain-

1. « Le *Livre de lingerie* composé par maître Dominique de Sera, Italien, nouvellement augmenté et enrichi de plusieurs excellents et divins patrons, tant de point coupé, raiseau que passement, de l'invention de M. Jean Cousin, peintre à Paris ».

2. De toutes les attributions d'œuvres sculpturales qui lui furent prêtées, une seule, la statue de Chabot, a trouvé des défenseurs jusqu'en ces dernières années — et un texte de 1572, emprunté à une histoire manuscrite de Sens, semblait leur avoir apporté un renfort nouveau. Il n'est pas douteux cependant que la statue de l'amiral, œuvre de la première moitié du XVIe siècle, échappe par son style à tout ce qu'on peut vraisemblablement attribuer à Cousin. Ce chef-d'œuvre, jusqu'à nouvel ordre, doit rester anonyme. Au contraire, la partie décorative du tombeau, d'un style postérieur à celui de la statue, rentre tout à fait dans le système d'ornementation familier à Cousin; et comme on sait d'autre part que le tombeau ne fut guère achevé qu'en 1574, c'est à cette partie ornementale qu'on doit appliquer le texte si souvent cité.

tongeois, occupe, dans l'histoire de l'art au XVIe siècle, une grande place, plus encore par la grandeur originale de son caractère et l'héroïque vertu de sa volonté que par le charme ou la beauté des œuvres sorties de ses fourneaux. Il avait conçu le dessein de reproduire, en une matière inaltérable et dans leur ressemblance individuelle la plus précise, les choses naturelles sorties des mains de Dieu, « bestioles, grenouilles, écrevisses, tortues, chenilles de toutes espèces », etc. Dans sa *Recepte véritable par laquelle tous les hommes de France pourront apprendre à multiplier leurs trésors*, il a raconté comment lui était venue l'idée de ces fameuses « grottes », pour l'exécution desquelles fut construit, grâce à la protection du connétable, l'atelier des Tuileries.

C'est dans ses ferventes et naïves contemplations de la nature qu'il a trouvé ses inventions les plus originales et ses « motifs » les plus savoureux. Mais l'esprit du temps et la « mode antique » exerçaient tant d'empire qu'ils imposèrent, même à ce naturaliste passionné et à ce huguenot intransigeant, les sujets mythologiques et païens, qui de plus en plus allaient constituer le répertoire des artistes. — Il mourut en 1589, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, en prison, pour cause de religion.

L'art sous Henri IV. — « Sitost qu'il fust maistre de Paris, on ne veid que maçons en besogne », écrit au lendemain de la mort de Henri IV le *Mercure françoys*. En effet, la guerre civile avait amoncelé les ruines; la société nouvelle qui, après tant d'années de querelles intestines et de troubles sanglants, s'organisait enfin dans un universel besoin d'ordre, de paix et d'unité, tendait à se créer un « logement » et un décor en harmonie avec ce besoin. La fantaisie et la libre inspiration y tiendront moins de place que dans l'œuvre brillante des Valois. Une maturité un peu lourde, la recherche comme instinctive du sérieux, du « cossu » et même déjà du somptueux dans la décoration caractérisera les œuvres de ce temps de transition et le goût de tous ceux qui, avec Malherbe, bénissaient le Ciel d'avoir

... Aux vaines fureurs leurs armes arrachées
Et rangé l'Insolence aux pieds de la Raison.

Au Louvre, où Henri IV fait bâtir l'étage supérieur de la « petite galerie » et prolonger vers les Tuileries la grande galerie par Du Pérac († 1601) et Jacques Androuet du Cerceau († 1614), les restaurations et remaniements postérieurs ont laissé subsister bien peu de chose de la décoration originale (les marbres des Pyrénées y avaient été fort employés). Elle restait d'ailleurs dans la tradition, de plus en plus italianisée, de la Renaissance. C'est dans les « hôtels » et les maisons construites en grand nombre dans les quartiers nouveaux, ouverts ou remaniés par Henri IV, — à la place Royale et à la place Dauphine, — que se manifeste vraiment l'esprit du temps. C'étaient, pour emprunter les termes mêmes de la description de l'hôtel de Rambouillet par Sauval, des « maisons en briques, rehaussées d'embrasures, d'amortissements, de chaînes, de corniches, de frises d'architectures et de pilastres de pierres... La rougeur de la brique, la blancheur de la pierre et la noirceur de l'ardoise faisaient une nuance de couleur si agréable en ce temps-là qu'on s'en servait dans tous les grands palais... On y monte par un escalier consistant en une seule rampe douce, arrondie en portion de cercle, attaché à une salle claire, grande, qui se décharge dans une longue suite de chambres et d'antichambres dont les portes en correspondance forment une très grande perspective..... Les fenêtres sans appui qui règnent du haut en bas depuis le plafond jusqu'au parterre le rendent très gai et laissent jouir sans obstacles de l'air, de la vue et du plaisir du jardin. » Et Sauval constate que « c'est de là que sont venus ces escaliers circulaires qui ne conduisent qu'au premier étage, et ces longues suites de portes qui sont les principales beautés des châteaux et des palais... » — « L'appartement de réception », celui où s'installait « le monde », épris de sociabilité, des lecteurs de Malherbe et de l'*Astrée* (1610), était dès lors créé.

A lire les descriptions contemporaines des peintures exécutées par Toussaint Dubreuil († 1602), Jacob Bunel, Artus Flamand, Ambroise Dubois, Martin Fréminet, au Louvre, à Fontainebleau et dans les « galeries » des hôtels nouvellement construits, à voir le petit nombre de tableaux qui nous restent de cette

époque, on saisit nettement la nuance du goût régnant. Une mythologie fade, une Antiquité galante en fournissent, avec l'Ancien Testament, les principaux motifs. Les *Métamorphoses* d'Ovide, le roman de *Théagène et Chariclée*, l'*Énéide* et la *Bible* sont mis à contribution et interprétés dans le même sentiment tantôt d'héroïsme alambiqué, tantôt de sentimentalité laborieuse et maniérée, qui feront la fortune littéraire des Amadis, des Céladon et plus tard des Cyrus. Les thèmes décoratifs et les allégories emphatiques, que Lebrun, sous Louis XIV, développera triomphalement, sont déjà annoncés et comme préparés dans le mémoire intitulé : *Des peintures convenables aux basiliques et palais du roy et mesmes à sa gallerie du Louvre*, qu'Antoine de Laval rédige à la demande de Sully.

Sur la liste des artistes employés alors à la cour les noms de Flamands abondent. Dans l'épuisement de l'école italienne, ils étaient alors comme à la solde de l'Europe et ils propageaient, de Prague à Londres et de Hambourg à Madrid, le style laborieusement italianisé et berninesque qu'ils s'étaient consciencieusement assimilé. A leur retour de Rome, où ils allaient apprendre « le grand art », ils s'arrêtaient volontiers à Paris. Leur concours y était fort recherché et leur colonie ne tarda pas à y devenir nombreuse.

La sculpture, comme la peinture, était en grande partie entre leurs mains. Si le huguenot Barthélemy Prieur († 1611) pouvait passer pour prolonger encore, en les alourdissant et en les refroidissant, les traditions de l'atelier de Germain Pilon, — si Pierre Biard († 1609), l'auteur de la statue équestre du roi au tympan de l'Hôtel de Ville, de l'élégant jubé de Saint-Étienne-du-Mont et peut-être de la vigoureuse *Fortune* du tombeau du duc d'Épernon à Cadillac, représentent encore avec un notable talent la statuaire française telle qu'elle s'était constituée dans la seconde moitié du XVIe siècle, — Jean de Bologne, qui exécutait (en Italie) pour le terre-plein du Pont-Neuf la statue équestre de Henri IV (terminée par Pierre Tacca), — Pierre de Franqueville de Cambrai, si fier de son titre d'académicien florentin, qui modelait les quatre figures de bronze d'esclaves enchaînés, pour le piédestal, — Adrien de Vries, d'autres encore,

mettaient toute leur application à déguiser sous des allures ou des noms italiens leur origine flamande.

C'est dans le portrait que peintres et sculpteurs reprenaient le contact avec la réalité et communiquaient aux œuvres de leurs doigts une vérité savoureuse et un accent de vie. Qu'il s'agisse de bustes, de portraits ou de statues tombales, même sous la lourdeur de l'exécution, on sent toujours la présence réelle de la nature et la loyauté foncière de l'observation.

Henri IV avait l'intention de réunir dans les bâtiments et le nouveau quartier de la place Royale les manufactures qu'il venait d'organiser. Sa mort prématurée fit abandonner le projet; mais la centralisation des services administratifs en matière de production artistique n'en fit pas moins, sous le règne du premier des Bourbons, des progrès significatifs. La voie était dès lors ouverte qui devait logiquement conduire au régime de Colbert et de Louis XIV.

C'est au Louvre que Henri IV logea les ouvriers et « menuisiers en ébeyne » envoyés par lui aux Pays-Bas pour y étudier les procédés de « l'ébénisterie » nouvelle, qui remplaçait l'art du bois si loyalement et brillamment pratiqué par les « maîtres huchiers ». L'Amérique et les Indes importent dès lors en Europe leurs bois de couleur, que l'ébéniste et le marqueteur façonnent, incrustent et décorent. Les écoles provinciales, qui avaient au cours du XVIe siècle doté de tant de chefs-d'œuvre le mobilier français, perdent leur individualité et disparaissent peu à peu. Le sculpteur sur bois est supplanté par l'ébéniste, le tourneur et le marqueteur. — Laurent Stabre, « menuisier en ébeyne », Pierre Boulle, « menuysier et tourneur en esbeyne et autre bois », sont logés au Louvre, où naîtra bientôt André-Charles Boulle.

L'art sous Richelieu et Louis XIII. — Félibien, dans son *Histoire de Paris*, a écrit que les débuts du règne de Louis XIII furent « un temps de fécondité monastique ». Et peut-être, en effet, n'a-t-on jamais plus construit en France qu'entre les années 1610 et 1648 : achèvements de couvents et d'églises depuis longtemps commencées, comme Saint-Eustache (1642), où se poursuivit jusqu'au bout, avec des inégalités dans la qua-

lité de la construction, mais avec une sorte de rigueur dans la conception, l'effort pour concilier les données traditionnelles du plan de l'église chrétienne avec le goût de la Renaissance; — consécrations ou remaniements d'églises en partie nouvelles, comme Saint-Gervais (1616) ou Saint-Étienne-du-Mont (1626), commencé dès 1517, où des façades selon l'esthétique des « ordres » sont plaquées sur un vieux fond encore gothique, tout imprégné, avec ses verrières et ses peintures murales, de l'esprit sérieux, des fortes convictions de la bourgeoisie du temps; — constructions de nouveaux lieux de cultes, comme l'Oratoire, par Métezeau et Lemercier (1630), comme Saint-Paul (1629-1641), dont Richelieu lui-même fait en partie les frais, mais dont les travaux ont été surtout payés par la compagnie de Jésus et dirigés en son nom par le Père Martellange (1569-1641), architecte attitré de l'ordre. Dans ces églises nouvelles apparaît la coupole imitée de Saint-Pierre de Rome, qui, à la Sorbonne, au Val-de-Grâce (commencé en 1645), plus tard au collège des Quatre-Nations, aux Invalides, etc., devait être, avec la colonnade, le thème favori de l'architecture du temps. Ajoutez à tout cela le développement extraordinaire des couvents déjà existants, le foisonnement de couvents nouveaux, Jacobins, Réformés, Capucins, Célestes, Oratoriens, Feuillantines, Port-Royal, Augustins, Jésuites, Filles de Saint-Joseph, etc., etc., dont du Breuil a dressé la liste par quartier et qui enveloppent de grands espaces de terrain de leurs constructions silencieuses, de leurs vastes enclos verdoyants.

L'activité n'est pas moindre dans l'architecture civile. Au Louvre, Jacques Lemercier (1585?-1654) continue, en l'amplifiant et en « l'étoffant », la pensée de Lescot, et pousse l'aile occidentale jusqu'après le pavillon Sully. Là il reprend, dans la partie supérieure que le XVIe siècle n'avait pas prévue, toute sa liberté d'allure : il remplace les colonnes par les cariatides de Jacques Sarrazin et couronne le tout par un fronton et un dôme, selon le goût régnant. — La grande salle gothique du Palais de justice ayant été détruite par un incendie (1618), Salomon de Brosse († 1626) y construit, dans le style « dorique », une salle nouvelle. Il dirige les travaux de l'aqueduc d'Arcueil.

Il élève (1615-1620) pour Marie de Médicis, à côté du couvent des Chartreux, hors de l'enceinte de la ville, un palais orné de pilastres à bossages et de style toscan, qui devait, malgré certaines dispositions françaises du plan, des toitures à arêtes et des fenêtres, rappeler à la reine son cher palais Pitti. Jacques I[er] du Cerceau († 1649) construit pour le duc de Sully, sur une partie de l'emplacement de l'ancien hôtel des Tournelles, et dans un style tout plein encore de souvenirs de la Renaissance, le grand hôtel de Béthune. — Dans le voisinage du Louvre, Jacques Lemercier commence en 1629, pour le cardinal de Richelieu, une résidence princière, dont les remaniements ultérieurs n'ont rien laissé subsister et qui devint le Palais-Royal. Vouet et Philippe de Champagne en avaient décoré de portraits la grande galerie consacrée aux illustrations nationales, et dans la vaste salle de comédie que le cardinal avait fait ajouter à son palais, on jouait les pièces de Corneille. — Les « hôtels » particuliers se multiplient pour la plus grande commodité et le plus grand éclat de « la vie de salon », qui compte dans cette première moitié du siècle ses plus belles années. Le plan et les dispositions de ces hôtels restent conformes à ce que nous en avons déjà vu.

Il faut y ajouter par la pensée, pour avoir une idée d'ensemble de l'architecture du temps, ces châteaux que les financiers, les parlementaires, les ministres se faisaient construire à la campagne. — A Rueil, qui fut sa retraite favorite, Richelieu dépensa plus de 772 000 livres : les estampes d'Isaac Silvestre et Pérelle peuvent seules aujourd'hui nous donner une idée des *vues, jets d'eaux, arcs de triomphe* et magnificences *du château de Rueil*. A Richelieu même, il fit construire, également par Lemercier, son architecte préféré, qu'il venait de préposer à la direction de la nouvelle Sorbonne, un château grandiose (gravé en vingt-huit feuilles par Jean Marot), où il réunit ses collections d'antiques, expédiées par chargements de Rome et d'Italie. Rien que dans le château, sans parler des jardins, on comptait « cent figures presque toutes antiques à la réserve de douze ou quinze, et cent six bustes antiques à la réserve d'aucun ». Les appartements étaient d'une richesse telle et décorés de

tant d'or « qu'à la fin je m'en ennuyai », écrivait La Fontaine, après une visite, en 1663.

Le Versailles de Louis XIII, comparé à ces splendeurs et à celles un peu postérieures de Maisons (à M. de Longueil) ou de Chilly (à M. d'Effiat), n'était guère qu'un pied-à-terre, un rendez-vous de chasse. — A voir, dans les estampes contemporaines, ces nobles architectures dans leur encadrement de parcs et de bois géométriquement percés de larges avenues rectilignes, où les eaux courantes commencent à être captées et disciplinées en des canaux de pierre et des bassins de marbre, où des nymphes et des déesses arrondissent leurs gestes apprêtés, on sent se coordonner, à l'imitation des villas italiennes, mais avec une sorte de logique autoritaire, la pensée d'unité, de régularité, le parti pris de grandeur qui dominera tout le siècle. Le Versailles de Louis XIV est déjà « en puissance » et en « devenir » dans le château du temps de Richelieu.

A côté des architectes dont nous avons cité les noms et qui furent les ouvriers de cette œuvre, d'autres noms commencent à grandir que nous retrouverons dans la seconde moitié du siècle : François Mansart, Le Muet, Louis Le Vau, Antoine Le Paultre, Bruant, François Le Vau.

Les sculpteurs qui travaillèrent à côté de ces architectes sont restés en général assez obscurs, et leur nom n'a brillé dans l'art français que d'un éclat éphémère. Ils y occupent pourtant une place utile, quoique modeste, et forment la transition indispensable entre les maîtres de la Renaissance et ceux du règne de Louis XIV. — Les uns, comme Jacques Sarrazin (1588-1660), qui avait passé dix-huit ans en Italie, et autour de lui, Gilles Guérin († 1678), Philippe Buyster († 1688), Gérard van Opstal († 1668) sont surtout des décorateurs dont le style conventionnel et l'élégance étoffée annoncent le « grand siècle ». — Au Louvre, à Saint-Nicolas-des-Champs, à Saint-Gervais, à Saint-Paul-Saint-Louis, où il éleva le monument destiné à contenir le cœur de Louis XIII, et, avec un grand déploiement de figures allégoriques et de *Triomphes* dans le goût de Pétrarque, le tombeau de Henri de Condé (commencé vers 1646), Sarrazin prodigua les lieux communs dont l'art officiel allait dès lors faire un si

grand abus. — Les autres, comme Simon Guillain († 1658), qui travailla à la Sorbonne, comme les sculpteurs médailleurs Guillaume Dupré († 1644), déjà célèbre sous Henri IV, et Jean Warin († 1672), excellèrent dans le portrait. Ils continuèrent dans la sculpture française cette tradition de sain naturalisme qui devait la sauver des excès de l'ultramontanisme, empêcher la prescription du vieux fond héréditaire. Les trois statues de Louis XIII, d'Anne d'Autriche et de Louis XIV enfant, que Simon Guillain, « fils de maître », exécuta pour le monument du Pont-au-Change (terminé en 1647), sont d'une franchise d'exécution, d'une souplesse et d'une saveur de vérité où la libre interprétation de la nature vivante a plus de place que le souci d'imiter l'antique ou l'Italie.

Dans les statues tombales, on trouverait aussi, en grand nombre, des morceaux d'une franche venue. A regarder ces *orants* agenouillés et engoncés dans leurs vêtements lourds, on voit revivre ces bourgeois cossus, pieux, raisonneurs et raisonnables, fiers de leur bourgeoisie, ces parlementaires doctes et graves, ces gentilshommes qui portèrent la lourde cuirasse et la fraise empesée, — et l'on devine aussi l'esprit des « maîtres », la plupart inconnus, qui sculptèrent, sans beaucoup d'art, quelquefois même avec une évidente gaucherie, mais avec une loyauté expressive et un sérieux touchant, ces parlantes effigies.

Mieux encore que la sculpture, la peinture, plus souple et plus « impressionnable », reflète jusque dans ses moindres nuances l'esprit complexe du temps. L'art que l'on pourrait appeler officiel, — celui qui, fier de sa docilité à l'antique et à l'Italie, s'applique à la peinture religieuse et à la décoration des palais et des hôtels, évoque toute une figuration mythologique au milieu des stucs, dorures et menuiseries prodigués par les architectes, — a pour représentant principal, durant cette période, le peintre Simon Vouet (1590-1649). Il fut appelé par le roi, en 1627, après un séjour de quatorze ans en Italie, où il s'était fait, par l'étude de toutes les écoles, une manière éclectique et d'une brillante banalité. Fort adroit d'ailleurs et « recommandable pour la liberté et la fraîcheur de son pinceau, par la vive

opposition des ombres et des lumières », il passa aux yeux de ses contemporains, tant par ses mérites propres que par ceux de ses nombreux élèves, pour « le restaurateur de la peinture ». A l'hôtel de Bretonvilliers, à l'hôtel Séguier, au château de Chilly, au Palais-Royal, à l'hôtel Bullion, aux châteaux de Richelieu et de Rueil, il donna le « ton » de la grande peinture décorative que François Perrier, Charles Errard, et même Sébastien Bourdon exercèrent avec la même verve superficielle. — Au Luxembourg, Nicolas Duchesne travaillait avec Jean Mosnier de Blois, qui venait d'achever dans le château de Cheverny une suite de peintures, tirées de l'*Astrée*, du roman de *Théagène et Chariclée*, de l'histoire de Persée et de Don Quichotte (un des exemplaires les plus caractéristiques et les plus complets de la peinture au commencement du XVII[e] siècle). — Nicolas Quesnel, Quentin Varin, Philippe de Champagne (1602-1674), qui devint à la mort de Duchesne (1628) le premier peintre de la reine, sont également appelés à travailler dans le nouveau palais, jusqu'à ce que, en 1621, on fit venir, pour y peindre l'*Histoire de Marie de Médicis*, l'illustre Pierre-Paul Rubens.

Tout l'art pourtant n'allait pas à l'emphase et à la grandiloquence. Au milieu des grands gestes de convention et des attitudes décoratives ou langoureuses des peintures mythologiques ou des tableaux d'autel, des portraits d'une sobriété sévère, des crayons où la physionomie individuelle est écrite avec une simplicité de moyens et une vérité d'expression également remarquables, des estampes et des tableaux où la vie pittoresque des « gueux » et des « routiers », les places publiques, les rues, les foires, les mœurs bourgeoises et populaires, les camps et les guerres sont racontés et observés avec une curiosité et une loyauté saisissantes, témoignent que la veine réaliste n'était pas encore complètement tarie. C'est là, dans ces traditions obscurcies, mais tenaces, du vieux fonds national, que se trouvait le support solide et résistant de l'école française. A feuilleter l'œuvre si pittoresque de Jacques Callot (1592-1635), sorti de cette école de Nancy si vivante et alors si féconde et d'où Claude Gelée venait de s'échapper vers Rome, — d'Abraham

grand abus. — Les autres, comme Simon Guillain († 1658), qui travailla à la Sorbonne, comme les sculpteurs médailleurs Guillaume Dupré († 1644), déjà célèbre sous Henri IV, et Jean Warin († 1672), excellèrent dans le portrait. Ils continuèrent dans la sculpture française cette tradition de sain naturalisme qui devait la sauver des excès de l'ultramontanisme, empêcher la prescription du vieux fond héréditaire. Les trois statues de Louis XIII, d'Anne d'Autriche et de Louis XIV enfant, que Simon Guillain, « fils de maître », exécuta pour le monument du Pont-au-Change (terminé en 1647), sont d'une franchise d'exécution, d'une souplesse et d'une saveur de vérité où la libre interprétation de la nature vivante a plus de place que le souci d'imiter l'antique ou l'Italie.

Dans les statues tombales, on trouverait aussi, en grand nombre, des morceaux d'une franche venue. A regarder ces *orants* agenouillés et engoncés dans leurs vêtements lourds, on voit revivre ces bourgeois cossus, pieux, raisonneurs et raisonnables, fiers de leur bourgeoisie, ces parlementaires doctes et graves, ces gentilshommes qui portèrent la lourde cuirasse et la fraise empesée, — et l'on devine aussi l'esprit des « maîtres », la plupart inconnus, qui sculptèrent, sans beaucoup d'art, quelquefois même avec une évidente gaucherie, mais avec une loyauté expressive et un sérieux touchant, ces parlantes effigies.

Mieux encore que la sculpture, la peinture, plus souple et plus « impressionnable », reflète jusque dans ses moindres nuances l'esprit complexe du temps. L'art que l'on pourrait appeler officiel, — celui qui, fier de sa docilité à l'antique et à l'Italie, s'applique à la peinture religieuse et à la décoration des palais et des hôtels, évoque toute une figuration mythologique au milieu des stucs, dorures et menuiseries prodigués par les architectes, — a pour représentant principal, durant cette période, le peintre Simon Vouet (1590-1649). Il fut appelé par le roi, en 1627, après un séjour de quatorze ans en Italie, où il s'était fait, par l'étude de toutes les écoles, une manière éclectique et d'une brillante banalité. Fort adroit d'ailleurs et « recommandable pour la liberté et la fraîcheur de son pinceau, par la vive

opposition des ombres et des lumières », il passa aux yeux de ses contemporains, tant par ses mérites propres que par ceux de ses nombreux élèves, pour « le restaurateur de la peinture ». A l'hôtel de Bretonvilliers, à l'hôtel Séguier, au château de Chilly, au Palais-Royal, à l'hôtel Bullion, aux châteaux de Richelieu et de Rueil, il donna le « ton » de la grande peinture décorative que François Perrier, Charles Errard, et même Sébastien Bourdon exercèrent avec la même verve superficielle. — Au Luxembourg, Nicolas Duchesne travaillait avec Jean Mosnier de Blois, qui venait d'achever dans le château de Cheverny une suite de peintures, tirées de l'*Astrée*, du roman de *Théagène et Chariclée*, de l'histoire de Persée et de Don Quichotte (un des exemplaires les plus caractéristiques et les plus complets de la peinture au commencement du XVIIe siècle). — Nicolas Quesnel, Quentin Varin, Philippe de Champagne (1602-1674), qui devint à la mort de Duchesne (1628) le premier peintre de la reine, sont également appelés à travailler dans le nouveau palais, jusqu'à ce que, en 1621, on fît venir, pour y peindre l'*Histoire de Marie de Médicis*, l'illustre Pierre-Paul Rubens.

Tout l'art pourtant n'allait pas à l'emphase et à la grandiloquence. Au milieu des grands gestes de convention et des attitudes décoratives ou langoureuses des peintures mythologiques ou des tableaux d'autel, des portraits d'une sobriété sévère, des crayons où la physionomie individuelle est écrite avec une simplicité de moyens et une vérité d'expression également remarquables, des estampes et des tableaux où la vie pittoresque des « gueux » et des « routiers », les places publiques, les rues, les foires, les mœurs bourgeoises et populaires, les camps et les guerres sont racontés et observés avec une curiosité et une loyauté saisissantes, témoignent que la veine réaliste n'était pas encore complètement tarie. C'est là, dans ces traditions obscurcies, mais tenaces, du vieux fonds national, que se trouvait le support solide et résistant de l'école française. A feuilleter l'œuvre si pittoresque de Jacques Callot (1592-1635), sorti de cette école de Nancy si vivante et alors si féconde et d'où Claude Gelée venait de s'échapper vers Rome, — d'Abraham

grand abus. — Les autres, comme Simon Guillain († 1658), qui travailla à la Sorbonne, comme les sculpteurs médailleurs Guillaume Dupré († 1644), déjà célèbre sous Henri IV, et Jean Warin († 1672), excellèrent dans le portrait. Ils continuèrent dans la sculpture française cette tradition de sain naturalisme qui devait la sauver des excès de l'ultramontanisme, empêcher la prescription du vieux fond héréditaire. Les trois statues de Louis XIII, d'Anne d'Autriche et de Louis XIV enfant, que Simon Guillain, « fils de maître », exécuta pour le monument du Pont-au-Change (terminé en 1647), sont d'une franchise d'exécution, d'une souplesse et d'une saveur de vérité où la libre interprétation de la nature vivante a plus de place que le souci d'imiter l'antique ou l'Italie.

Dans les statues tombales, on trouverait aussi, en grand nombre, des morceaux d'une franche venue. A regarder ces *orants* agenouillés et engoncés dans leurs vêtements lourds, on voit revivre ces bourgeois cossus, pieux, raisonneurs et raisonnables, fiers de leur bourgeoisie, ces parlementaires doctes et graves, ces gentilshommes qui portèrent la lourde cuirasse et la fraise empesée, — et l'on devine aussi l'esprit des « maîtres », la plupart inconnus, qui sculptèrent, sans beaucoup d'art, quelquefois même avec une évidente gaucherie, mais avec une loyauté expressive et un sérieux touchant, ces parlantes effigies.

Mieux encore que la sculpture, la peinture, plus souple et plus « impressionnable », reflète jusque dans ses moindres nuances l'esprit complexe du temps. L'art que l'on pourrait appeler officiel, — celui qui, fier de sa docilité à l'antique et à l'Italie, s'applique à la peinture religieuse et à la décoration des palais et des hôtels, évoque toute une figuration mythologique au milieu des stucs, dorures et menuiseries prodigués par les architectes, — a pour représentant principal, durant cette période, le peintre Simon Vouet (1590-1649). Il fut appelé par le roi, en 1627, après un séjour de quatorze ans en Italie, où il s'était fait, par l'étude de toutes les écoles, une manière éclectique et d'une brillante banalité. Fort adroit d'ailleurs et « recommandable pour la liberté et la fraîcheur de son pinceau, par la vive

opposition des ombres et des lumières », il passa aux yeux de ses contemporains, tant par ses mérites propres que par ceux de ses nombreux élèves, pour « le restaurateur de la peinture ». A l'hôtel de Bretonvilliers, à l'hôtel Séguier, au château de Chilly, au Palais-Royal, à l'hôtel Bullion, aux châteaux de Richelieu et de Rueil, il donna le « ton » de la grande peinture décorative que François Perrier, Charles Errard, et même Sébastien Bourdon exercèrent avec la même verve superficielle. — Au Luxembourg, Nicolas Duchesne travaillait avec Jean Mosnier de Blois, qui venait d'achever dans le château de Cheverny une suite de peintures, tirées de l'*Astrée*, du roman de *Théagène et Chariclée*, de l'histoire de Persée et de Don Quichotte (un des exemplaires les plus caractéristiques et les plus complets de la peinture au commencement du XVII[e] siècle). — Nicolas Quesnel, Quentin Varin, Philippe de Champagne (1602-1674), qui devint à la mort de Duchesne (1628) le premier peintre de la reine, sont également appelés à travailler dans le nouveau palais, jusqu'à ce que, en 1621, on fit venir, pour y peindre l'*Histoire de Marie de Médicis*, l'illustre Pierre-Paul Rubens.

Tout l'art pourtant n'allait pas à l'emphase et à la grandiloquence. Au milieu des grands gestes de convention et des attitudes décoratives ou langoureuses des peintures mythologiques ou des tableaux d'autel, des portraits d'une sobriété sévère, des crayons où la physionomie individuelle est écrite avec une simplicité de moyens et une vérité d'expression également remarquables, des estampes et des tableaux où la vie pittoresque des « gueux » et des « routiers », les places publiques, les rues, les foires, les mœurs bourgeoises et populaires, les camps et les guerres sont racontés et observés avec une curiosité et une loyauté saisissantes, témoignent que la veine réaliste n'était pas encore complètement tarie. C'est là, dans ces traditions obscurcies, mais tenaces, du vieux fonds national, que se trouvait le support solide et résistant de l'école française. A feuilleter l'œuvre si pittoresque de Jacques Callot (1592-1635), sorti de cette école de Nancy si vivante et alors si féconde et d'où Claude Gelée venait de s'échapper vers Rome, — d'Abraham

grand abus. — Les autres, comme Simon Guillain († 1658), qui travailla à la Sorbonne, comme les sculpteurs médailleurs Guillaume Dupré († 1644), déjà célèbre sous Henri IV, et Jean Warin († 1672), excellèrent dans le portrait. Ils continuèrent dans la sculpture française cette tradition de sain naturalisme qui devait la sauver des excès de l'ultramontanisme, empêcher la prescription du vieux fond héréditaire. Les trois statues de Louis XIII, d'Anne d'Autriche et de Louis XIV enfant, que Simon Guillain, « fils de maître », exécuta pour le monument du Pont-au-Change (terminé en 1647), sont d'une franchise d'exécution, d'une souplesse et d'une saveur de vérité où la libre interprétation de la nature vivante a plus de place que le souci d'imiter l'antique ou l'Italie.

Dans les statues tombales, on trouverait aussi, en grand nombre, des morceaux d'une franche venue. A regarder ces *orants* agenouillés et engoncés dans leurs vêtements lourds, on voit revivre ces bourgeois cossus, pieux, raisonneurs et raisonnables, fiers de leur bourgeoisie, ces parlementaires doctes et graves, ces gentilshommes qui portèrent la lourde cuirasse et la fraise empesée, — et l'on devine aussi l'esprit des « maîtres », la plupart inconnus, qui sculptèrent, sans beaucoup d'art, quelquefois même avec une évidente gaucherie, mais avec une loyauté expressive et un sérieux touchant, ces parlantes effigies.

Mieux encore que la sculpture, la peinture, plus souple et plus « impressionnable », reflète jusque dans ses moindres nuances l'esprit complexe du temps. L'art que l'on pourrait appeler officiel, — celui qui, fier de sa docilité à l'antique et à l'Italie, s'applique à la peinture religieuse et à la décoration des palais et des hôtels, évoque toute une figuration mythologique au milieu des stucs, dorures et menuiseries prodigués par les architectes, — a pour représentant principal, durant cette période, le peintre Simon Vouet (1590-1649). Il fut appelé par le roi, en 1627, après un séjour de quatorze ans en Italie, où il s'était fait, par l'étude de toutes les écoles, une manière éclectique et d'une brillante banalité. Fort adroit d'ailleurs et « recommandable pour la liberté et la fraîcheur de son pinceau, par la vive

opposition des ombres et des lumières », il passa aux yeux de ses contemporains, tant par ses mérites propres que par ceux de ses nombreux élèves, pour « le restaurateur de la peinture ». A l'hôtel de Bretonvilliers, à l'hôtel Séguier, au château de Chilly, au Palais-Royal, à l'hôtel Bullion, aux châteaux de Richelieu et de Rueil, il donna le « ton » de la grande peinture décorative que François Perrier, Charles Errard, et même Sébastien Bourdon exercèrent avec la même verve superficielle. — Au Luxembourg, Nicolas Duchesne travaillait avec Jean Mosnier de Blois, qui venait d'achever dans le château de Cheverny une suite de peintures, tirées de l'*Astrée*, du roman de *Théagène et Chariclée*, de l'histoire de Persée et de Don Quichotte (un des exemplaires les plus caractéristiques et les plus complets de la peinture au commencement du XVIIe siècle). — Nicolas Quesnel, Quentin Varin, Philippe de Champagne (1602-1674), qui devint à la mort de Duchesne (1628) le premier peintre de la reine, sont également appelés à travailler dans le nouveau palais, jusqu'à ce que, en 1621, on fît venir, pour y peindre l'*Histoire de Marie de Médicis*, l'illustre Pierre-Paul Rubens.

Tout l'art pourtant n'allait pas à l'emphase et à la grandiloquence. Au milieu des grands gestes de convention et des attitudes décoratives ou langoureuses des peintures mythologiques ou des tableaux d'autel, des portraits d'une sobriété sévère, des crayons où la physionomie individuelle est écrite avec une simplicité de moyens et une vérité d'expression également remarquables, des estampes et des tableaux où la vie pittoresque des « gueux » et des « routiers », les places publiques, les rues, les foires, les mœurs bourgeoises et populaires, les camps et les guerres sont racontés et observés avec une curiosité et une loyauté saisissantes, témoignent que la veine réaliste n'était pas encore complètement tarie. C'est là, dans ces traditions obscurcies, mais tenaces, du vieux fonds national, que se trouvait le support solide et résistant de l'école française. A feuilleter l'œuvre si pittoresque de Jacques Callot (1592-1635), sorti de cette école de Nancy si vivante et alors si féconde et d'où Claude Gelée venait de s'échapper vers Rome, — d'Abraham

Bosse, le témoin le plus fidèle de la vie au temps de Louis XIII et qui vécut jusqu'en 1678, — à voir les crayons d'un Daniel Dumoustier et d'un Lagneau, les portraits d'un Porbus ou d'un Philippe de Champagne, même ceux, plus arrangés et conventionnels, d'un Henri ou d'un Charles Beaubrun, « ingénieux à donner aux dames un air avantageux et une belle disposition d'habits ou d'étoffes », — à regarder surtout les scènes de mœurs, *Intérieurs de forge*, *Repas villageois*, *Processions*, où les frères Le Nain (Louis † 1648, Antoine † 1648, Mathieu † 1677) ont prouvé que la réalité la plus humble n'était pas indigne de l'attention sérieuse et de la sympathie d'un artiste, on s'aperçoit que l'art de la première moitié du xviie siècle gardait, sous une apparente unité, une riche diversité.

Ce goût de réalisme se faisait sentir jusque dans la peinture religieuse. Des œuvres comme la *chaste Suzanne*, le *jugement de Salomon*, de Valentin (1600-1634), qui semble, en Italie (où il mourut), n'avoir vu que le Caravage et les maîtres « à la manière forte », sont assurément assez imprévues au milieu de tant de tableaux d'église doucereux et fadement mystiques.

Qu'il s'agisse de peinture décorative ou de peinture religieuse, des *Muses* de l'hôtel Lambert ou de l'*Histoire de saint Bruno* (1645), le délicat Eustache Lesueur († 1655) se distingue de tous ses contemporains par un mélange unique et charmant de sincérité, de candeur et de réserve, d'émotion vive, mais contenue par une sorte de pudeur. « Quelques gens ont trouvé, écrivait Perrault, qu'il lui manquait d'avoir été en Italie..., mais l'exemple de celui dont je parle fait bien voir que cette condition n'est pas absolument nécessaire. » Peut-être même dut-il à cette circonstance d'avoir préservé de toute influence fâcheuse cet instinct de mesure, de grâce un peu timide et de simplicité.

Au-dessus de tous les artistes contemporains, le grave et profond génie de Poussin reflète à sa manière, dans sa langue de peintre, les tendances les plus significatives de l'esprit français entre Descartes et Bossuet. Admirateur des anciens, mesurant avec un respect superstitieux les statues romaines dont le profil impersonnel et abstrait servira de type monotone à un si grand nombre de ses figures, observa-

teur de la réalité et de la vérité du geste humain, expressif, pris à sa source, il coordonne, selon les prédilections intimes de sa pensée, de sa raison et de son cœur tout ce que l'étude et la lecture lui apportent de matériaux et de sujets. Quand il vient à Paris (1641-1642), contraint par un ordre du roi, — quittant à regret sa retraite philosophique et ses contemplations du Pincio, — il est bientôt comme dépaysé au milieu des peintres à la mode, qui travaillent « en sifflant et font des tableaux en vingt-quatre heures ». On trouve, d'ailleurs, que ses dessins pour la grande galerie du Louvre « ne sont pas assez ornés ni assez chargés d'ouvrages ». Sa manière « austère et précise » déconcerte le goût de la cour, et il saisit avec empressement le premier prétexte de regagner sa solitude, de reprendre sa liberté de rêverie et de pensée. Ses œuvres « illustrent » en quelque sorte « les modes » habituels de cette pensée; et, parce qu'elles sont animées de sa vie intérieure, qu'une volonté et une âme fortes s'y révèlent, elles restent toujours expressives et éloquentes. On peut, avec Perrault, y admirer encore « la beauté, la noblesse et la *naïveté* des expressions, qui est sans contredit la plus belle et la plus touchante partie de la peinture ». Il vécut jusqu'en 1665. Nous verrons comment, dans la seconde moitié du siècle, l'Académie, — constituée en fait dès 1648, et dont nous aurons à raconter la fondation et l'organisation laborieuses, — se plut à commenter son œuvre.

III. — L'Art dans les Flandres et les Pays-Bas.

La Belgique et la Hollande. — La séparation définitive des provinces septentrionales et méridionales des Pays-Bas ne date politiquement que de 1609; mais la scission morale était bien plus ancienne. Les trente-sept années terribles qui précédèrent avaient fait passer le pays à l'épreuve du feu et violemment accentué les différentes qualités des Wallons du midi et des Frisons du nord. Les uns étaient sortis brisés et résignés de la chambre de torture, où les cœurs

« rogues et altiers » des autres s'étaient haussés aux résolutions désespérées. Déjà, en 1574, Marnix de Sainte-Aldegonde, qui essayait de maintenir le faisceau de l'alliance nationale contre l'ennemi commun, écrivait qu'il avait « trouvé plus d'altération dans les cœurs » qu'il n'eût osé penser. Le jour était venu où les Flandres, « allégées » de ce que le duc d'Albe appelait leur « mauvais sang », allaient, comme disait dédaigneusement Marnix, se « rendre esclaves à l'Espagnol », devenu d'ailleurs un maître bénévole, — tandis que les Bataves, républicains et protestants, allaient jouir d'une prospérité si chèrement acquise. L'art, qui est le miroir de l'âme des peuples, ne tarda pas à *illustrer* cette radicale séparation.

Les précurseurs de Rubens. — On a déjà sommairement indiqué[1] par quelle évolution, en apparence déconcertante, l'art flamand passa de Van Eyck à Rubens, et abandonna la précision tour à tour virile et tendre des maîtres du xv[e] siècle pour les déclamations magnifiques où nous le voyons arriver. L'exode, commencé par la « bande académique » des *romanisants* en quête d'un art « plus grand », remplit tout le xvi[e] siècle. L'enthousiasme de ces italianisants était sincère. Rien qu'à feuilleter le *Livre des peintres* de Carel van Mander, on en rencontre des preuves naïves et touchantes. C'est Hubert Goltzius († 1583) qui entreprend le voyage de Rome, « à l'insu de sa femme, sous prétexte de se rendre à Cologne »; c'est Henri Goltzius qui, chargé trop jeune de famille et retenu au logis, « comparant sa propre destinée à tous les avantages que rencontraient les autres artistes, tomba dans une noire mélancolie et, voyant que sa vie ne tenait, comme on dit, qu'à un fil, prit le parti, si faible qu'il se sentît, de se mettre en route pour l'Italie, afin de pouvoir du moins, avant de mourir, contempler les splendeurs de l'art italien. »

Guichardin, dans sa *Description des Pays-Bas* (Anvers, 1568), admirait, non sans une complaisance peut-être excessive, avec quelle facilité d'assimilation ces italianisants s'étaient pénétrés du style ultramontain, et il décernait à Franz de Vriendt

1. Voir ci-dessus, t. IV, p. 289.

« la palme d'avoir rapporté d'Italie la maistrise de faire muscules et scorces naturels et merveilleux ». — « La bonne façon de composer, écrit naïvement Carel van Mander, l'art de faire des œuvres religieuses peuplées de figures nues et de sujets tirés de la fable n'était point entré jusqu'alors dans notre pays. » Ce fut, de Franz Floris à Barthélemy Spranger, de Lucas de Heere à Otho van Veen, de Nicolas Francken à Adam van Noort, de Lambert Lombart à Henri van Balen, une émulation pleine d'ardeur à faire gesticuler noblement les dieux et les héros selon les préceptes de la mythologie italienne. L'élément national, où Pierre Breughel le Vieux († 1569), après Jérôme Bosch, avait puisé la matière d'une œuvre grouillante de vie, savoureuse et puissante, que les Teniers et les Adrien Brauwer devaient à leur manière reprendre cinquante ans après lui, n'était plus, aux premières années du XVIIe siècle, représenté que par les portraitistes et les paysagistes. La conversion des Flamands aux doctrines ultramontaines était à peu près générale. Nous avons vu comment ils s'en étaient fait en Europe les actifs propagateurs. Mais, en dépit des noms italiens ou latinisés et des allures académiques qu'ils se donnent[1], quelque forme grasse et plantureuse vient souvent trahir le fond originel.

Enfin, si l'on considère les genres du portrait et du paysage, l'influence de ces Flamands sur les écoles étrangères n'est pas douteuse. Même les plus académiques retrouvèrent dans le portrait les anciennes vertus de leur race. Quant au paysage, qui était né dans leur pays, les deux frères Mathieu († 1584) et Paul Brill († 1626), en allant s'établir en Italie, y devinrent, le second surtout, le centre d'un groupe qui est comme le trait d'union entre la manière de cet Egide ou Gilles van Coninxloo († 1604), qui alla se réfugier, enseigner et mourir à Amsterdam (après avoir passé à Orléans, Paris et autres lieux), et le paysage « classique » de Carrache et de Poussin. — Lucas van Valckenborgh († 1625?) et David Vinckboons († 1629)

1. Pierre de Witte † 1628 : *Pietro Candido*; — Otho van Veen : *Venius*; — Paul Franchoys : *Franceschi*; — Jean van der Straeten † 1605 : *della Strada*; — Arnold Mytens † 1602 : *Renaldo*; etc.

goûtèrent aussi et se plurent à peindre « le ciel, le soleil perçant les nuages et illuminant les cités, les montagnes, les vallées.... et les nuances de la végétation, des arbres, des prés, lorsque le doux printemps réveille le chant des oiseaux », comme écrivait Carel van Mander dans son langage volontiers fleuri. Ils aimaient d'ailleurs à « étoffer » ces paysages, quelques-uns même de figures mythologiques, et l'on vit, en 1598, le vieux Hendrick van Stenwyck mettre au milieu de la foule bariolée d'un marché des groupes de guerriers romains.

Rubens et ses contemporains. — De toutes ces traditions, étrangères et nationales, réalistes et académiques, de toutes ces peintures émaillées et brillantes, mélange amusant et artificiel de jolies recettes d'atelier, d'observation naturelle et çà et là de libre fantaisie, où les maîtres flamands s'attardaient, l'histoire peut-être n'aurait pas tenu grand compte, si elles n'étaient venues se fondre, se combiner et s'épanouir dans l'œuvre d'un peintre de génie. Un jour vint où, par un beau matin du XVIIe siècle, sur le sol flamand saturé d'engrais italiens, une floraison composite, mais éclatante, jaillit à la lumière. Rubens (1577-1640) toucha de sa baguette de magicien toute cette matière académique : la vie la pénétra et la transfigura.

Il naît au temps des troubles et des persécutions : ses parents ont dû quitter Anvers; son père est en prison : sa mère, Marie Pypelincx, errante sur les grands chemins d'Allemagne, entre Cologne, Siegen et Anvers, le met au monde dans une auberge de rencontre. Son enfance est triste : il connaît l'extrême pauvreté. Des Jésuites, il apprend le latin; du maître des pages de Marguerite de Ligne, les usages du monde; de Tobie Verhaeght, Adam van Noort et Otho van Veen, les éléments de la peinture. Mais on parle partout d'Italie : il fait comme tout le monde et part pour le pays enchanté (1600). Il voyage à petites journées, travaille, observe, dessine et peint d'après les maîtres : Vinci, Corrège, Titien, Mantegna, Jules Romain, Michel-Ange de Caravage, dont la manière noire l'impressionne beaucoup et lui reste quelque temps dans l'œil. Quand il revient à Anvers (1608), il a déjà beaucoup produit : il est armé de toutes

pièces. L'archiduc Albert et l'infante Isabelle le nomment peintre de la cour; l'amour lui sourit dans les yeux d'Isabelle Brandt; les élèves se pressent en foule autour de sa jeune renommée. Il se fait construire une demeure somptueuse; les commandes affluent et il suffit à tout avec une aisance héroïque et souriante, — magnifique et économe à la fois, travailleur exact et infatigable, administrateur prudent d'une gloire précoce et d'un merveilleux génie. Il apporte à ses contemporains, à la cour et à l'Église, l'art brillant et somptueux où se reflète le mieux leur conception de la beauté et qui, du haut des autels à colonnades torses, comme dans les arcs de triomphe qu'il improvise pour les *entrées* solennelles, parle de loin aux yeux. Aussi est-ce par douzaines que ses anciens maîtres, les Jésuites, lui demandent des tableaux : rien que pour leur église d'Anvers, ils en veulent trente-neuf d'un coup (1621-1626). Esprit d'une lucidité et d'une décision souveraines, préparant et distribuant le travail entre des élèves formés par ses soins et dont il connaît les aptitudes, procédant avec méthode alors même qu'il paraît s'abandonner à toute la fougue de son imagination, il trouve le moyen de réserver du temps à l'étude, à la lecture de Plutarque, de Tite-Live ou de Sénèque, à l'équitation, à une vaste correspondance, à ses amis, à sa famille. Le jour où l'on voudra lui confier des missions diplomatiques, il sera prêt tout naturellement. Le malheur le frappe sans l'abattre : sa chère Isabelle lui est enlevée (1626); il fuit sa maison, pleine de souvenirs devenus trop cruels. Mais dans cette nature exubérante, la vie reprend bientôt ses droits, et, repoussant les brillantes alliances qu'on lui propose et « les embrassements de vieilles femmes » qui en seraient la rançon, il choisit (1630), à cinquante-trois ans, une fiancée de seize ans à peine, Hélène Fourment, dont la beauté jeune et opulente rajeunit encore son génie et règne en souveraine dans son œuvre. Il peint ainsi jusqu'à la fin, avec une inépuisable fécondité, épanchant dans toutes les œuvres de sa main ce lyrisme intérieur qui l'anime, capable d'ailleurs, au milieu des formes en mouvement, dans la musique, tour à tour éclatante et caressante des couleurs brusquement contrastées ou savamment disciplinées par lui,

d'évoquer des émotions dramatiques ou délicates, de mettre comme des repos d'intimité : — si bien que ce grand enchanteur des yeux parlera quelquefois aussi, mais quelquefois seulement, à l'esprit et au cœur.

Une grande école de graveurs se forme autour de son œuvre. Son influence s'impose tranquillement à tout ce qui l'entoure : Van Dyck même, qui dut à son éloignement prématuré comme à la qualité des modèles dont il eut à faire les portraits, de préserver ou d'accentuer son originalité, Gaspard de Crayer (1582-1669) et la foule fourmillante des peintres contemporains pâlissent auprès de lui. Le robuste et plantureux Jordaens (1593-1678), — dont Balthazar Gerbier écrivait en 1640 : « M. Pierre Rubens est mort, il y a trois jours, de sorte que Jordaens devient ici le premier peintre », — sans atteindre à l'universalité de Rubens, reste à côté de lui comme un bel exemple de fécondité, de santé et de force.

L'art dans les Pays-Bas hollandais : fondation de l'école nationale. — Pendant que sur les Flandres des archiducs la gloire de Rubens montait comme une consolation de l'indépendance perdue, la Hollande républicaine et protestante voyait s'épanouir un art essentiellement national. « Le talent ne leur est pas venu en dormant », écrivait Carel van Mander des peintres du Nord qui, au cours du XVIe siècle, avaient suivi les romanisants. Et, en effet, leur effort est visible, violent autant qu'inutile, pour s'assimiler les façons étrangères. L'instinct fut ici plus fort que la pédagogie, plus fort même que la volonté. Aussi l'art hollandais, après une crise passagère, fut-il prompt à se dégager, à prendre conscience de lui-même et à donner sa robuste et saine floraison. Il commence, pourrait-on dire, dans ces tableaux de corporations dont la coutume était ancienne et générale. Des peintres loyaux et précis, — Dirck Jacobsz, Cornelis Theurnissen, Pieter Aertsen, Jean van Scorel, Dirck Barentsz, Cornelis Ketel, Van Valckert, Cornelis van der Voort, Nicolas Elias, Michel van Mierevelt, Jean Anthonisz van Ravesteyn († 1657), Thomas de Keyser, — en avaient, avant le grand Franz Hals et Rembrandt, établi les règles et l'autorité. Corporations d'arquebusiers et de gardes civiques, portraits et assem-

blées de régents et de syndics évoquant, avec une mâle fierté, dans leur simple appareil, le souvenir des luttes patriotiques et de l'héroïsme religieux, — portraits d'hommes d'État et de soldats, de ménagères et de gérantes d'hospice, — et aussi portraits du pays si chèrement défendu et gardé, des villes propres et désormais paisibles, des grandes places aux maisons de briques où les passants se saluent avec une gravité cérémonieuse et cordiale, des temples réformés avec leurs murailles nues, des canaux aux eaux paresseusement étalées, moirées de reflets changeants, de la plaine basse et plate où se dressent la silhouette d'un clocher, les grands bras d'un moulin, et qui va rejoindre au fond de l'horizon le ciel humide, aérien et profond, — tels furent la matière et le programme de l'école admirable qui grandissait dans la première moitié du XVIIe siècle. A la date de 1648, Rembrandt arrive à peine au milieu de sa carrière; Ruysdaël, Van der Meer, Van Ostade, Potter, Terborg ont à peine vingt ans; aucun n'a dépassé la trentaine; Hobbema n'a pas quinze ans. C'est donc dans le prochain volume qu'il faudra présenter le tableau d'ensemble de leur activité.

IV. — L'art en Allemagne, Angleterre, Espagne.

L'Art en Allemagne. — Dès la fin du XVIe siècle, toute trace d'art national tend à disparaître de l'Allemagne; les malheurs de la guerre de Trente ans achevèrent de l'épuiser. C'est dans l'architecture civile, et dans la forme la plus populaire de cette architecture, que l'esprit national continue à se manifester avec originalité et saveur (par exemple, quelques maisons de bois de Brunswick, Heidelberg, Hildesheim, Lübeck, Brême, Dantzig, etc.). Mais les motifs d'ornementation et les formes classiques s'imposent bientôt, même dans ce domaine, à l'imitation plus ou moins habile des ouvriers. On y voit paraître des médaillons d'empereurs romains. Les portes

ou hôtels de ville qui s'élèvent à Brunswick, Uberlingen, Dantzig, Cologne, Rothenbourg, Augsbourg, et les hôtels, palais épiscopaux, châteaux de Nüremberg, Mayence, Wismar, Stuttgart, etc., surtout le château de Heidelberg, — où le Palatin Frédéric fait élever (1601-1607), à côté des constructions d'Otto-Henri, un corps de bâtiments nouveaux, lourd de consoles à enroulements et recroquevillements, de saillies et de bossages exagérés, de statues massives et maniérées, — témoignent des progrès de l'esthétique ultramontaine. Des artistes italiens et flamands en sont les principaux propagateurs. A Cologne et à Münich (1597) s'élèvent des églises jésuites. Les tombeaux sont peut-être, de tous les monuments du temps, ceux où les transformations du goût s'accusent de la manière la plus expressive. A Mayence, à Pforzheim, à Stuttgart, à Goar, à Sigmaringen, à Magdebourg, à Wittenberg, à Würzburg, à Tübingen, etc., un grand nombre de statues tombales et de monuments funéraires de la seconde moitié du XVIe siècle ou du commencement du XVIIe, permettraient d'en suivre nettement l'évolution.

Dans la peinture, les noms de Johannes Rothennammer († 1622), imitateur fervent et fade des Italiens, d'Adam Elsheimer († 1620), paysagiste sec, mais avec un sentiment souvent intéressant du pittoresque, et de Joachim Sandrart de Francfort, plus connu comme écrivain que comme peintre, doivent seulement être cités. — C'est encore à la cour de Christian de Danemark, devenu l'asile d'un grand nombre d'artistes allemands et hollandais, que l'art germanique, sous sa forme italianisante, fut peut-être le plus fécond, sinon le plus original.

L'art en Angleterre. — On peut suivre en Angleterre, dans les études théoriques et le développement des importations esthétiques qui la précèdent et la rendent possible, la lente conversion des classes supérieures aux doctrines de la Renaissance. Après Torrigiano, Giovanni da Padua est appelé (1567-79). Lord Dudley envoie John Shute en Italie pour y étudier « l'antique » et l'emploie à son service en 1563. Au retour de son voyage d'études, Shute publie le premier ouvrage paru en anglais, sur les « Ordres ». Des traductions de Lomazzo et de Philibert de l'Orme ne tardent pas à se répandre. Le *style Éli-*

sabeth se constitue, pour se continuer bien après la mort de la reine. Quoiqu'elle n'ait fait construire pour son compte que la galerie de Windsor, Élisabeth encourage, dans l'aristocratie, l'édification de grands châteaux à la campagne et de palais à la ville; et par là elle exerce sur la propagation du style de la Renaissance une action indirecte. Les formes de la Renaissance italienne, les chapiteaux corinthiens ou ioniques, les entablements doriques, les pilastres et les « ordres » commencent à l'emporter sur les souvenirs gothiques, dont la persistance se fait pourtant sentir encore et anime çà et là les silhouettes. — John Thorpe, le premier architecte d'Élisabeth et de Jacques I[er], dirige les travaux de Bethnal green, Kirby House, Audley End, Wollaton Hall, Holland House, Old Somerset House, Hatfied House, Bramshill. — Thomas Holt d'York, imitateur de Philibert de l'Orme, construit une partie de la bibliothèque Bodléienne à Oxford (1597-1601). — Inigo Jones (1572-1651), après plusieurs voyages d'études en Italie, construit la façade de St-John's College à Oxford, et le palais de Whitehall à Londres (1619-1621). — Les postes de peintres du roi et de la reine sont d'ailleurs occupés par des étrangers, Italiens ou Flamands, jusqu'à l'arrivée de Van Dyck. Celui-ci en 1620, fait à Londres un voyage, y retourne en 1627 et revient en 1632 s'y établir définitivement, attiré par la faveur royale, retenu par l'accueil empressé, flatteur et lucratif de la plus noble clientèle. C'est lui, à vrai dire, qui fut le véritable créateur de l'école anglaise de peinture que nous verrons se développer par la suite.

L'art en Espagne. — Au réalisme âpre et fougueux qui était dans les instincts de l'art espagnol et que le contact des Flandres et de la Bourgogne au XV[e] et au XVI[e] siècle n'avaient pu que servir, l'esthétique italienne de la Renaissance avait opposé son « idéalisme » abstrait et impersonnel. Encouragés par Charles-Quint et Philippe II, les artistes italiens s'étaient établis nombreux dans le royaume, et jusque sous Philippe IV, on les vit rester à la cour, avec le titre de peintres ou sculpteurs du roi, même à côté d'un Velasquez, contre lequel ils prétendaient défendre le grand art. Un Vincenzio Carducho, en 1633, dans ses *Dialogues sur la peinture*, parlait avec dédain de ces artistes

« qui, sans carton préalable, jettent à même leurs couleurs sur la toile et se contentent de peindre des natures mortes ou des portraits, genres évidemment secondaires et qu'on ne saurait comparer aux œuvres qui exigent de longues méditations, du style, des qualités d'un ordre supérieur ». L'influence florentine de Vasari est là assez sensible, et on la retrouvera encore dans l'*Arte de la pintura* (1649) de Pacheco, peintre médiocre, quoique dévot admirateur de Raphaël. Mais l'art vénitien avait fait des conquêtes encore plus rapides, exercé sur les peintres espagnols une plus profonde influence. — Louis Fernandez Navarrete († 1579), Juan de las Roëlas († 1625), coloristes hardis et vigoureux, s'en étaient inspirés. Ils avaient rendu possible l'apparition de Herrera le Vieux (1579 † 1656), dont la rude énergie, la manière âpre et vigoureuse, le réalisme passionné jusqu'à la brutalité, le goût pour les scènes de martyres, de torture ou d'extase répondaient si bien au mysticisme sensuel et à l'ascétisme violent du catholique pays de l'Inquisition et des *auto-da-fe*. — L'œuvre de Josef (ou Giuseppe de Ribera, 1588-1656), Espagnol de naissance et de tempérament qui vécut surtout à Naples, celle de Francisco de Zurbaran, le peintre le plus convaincu, le plus expressif et le plus suggestif de la vie monastique, participent du même caractère. Avec leurs vives oppositions d'ombres et de lumières, elles achèvent de donner à la peinture espagnole une allure triste et farouche. — Don Diego Velasquez de Silva allait la faire sortir du cloître, la mettre en contact plus direct avec la vie, et, dans le règne grandissant du classicisme, se lever à l'extrême sud de l'Europe comme le représentant d'un réalisme souple, affranchi et puissant, au moment même où, au nord, Rembrandt et les peintres hollandais, sous d'autres influences, dans un milieu politique et moral tout à fait différent, faisaient entendre contre l'esthétique académique une protestation non moins retentissante. Velasquez vécut jusqu'en 1660, Murillo jusqu'en 1682. Le commentaire de leur œuvre trouvera sa place dans l'étude de la seconde moitié du XVIIe siècle.

BIBLIOGRAPHIE

Voir au tome IV la bibliographie du chapitre VII, p. 303-305 et en outre :

Pour l'Italie. — **Crowe e Cavalcaselle**, *Life of Titian*, Londres, 1877. — **Georges Lafenestre**, *Titien, sa vie et son œuvre*, in-f°, Paris, 1887. — **Ridolfi**, *Le vite degli illustri pittori Veneti*, Venise, 1848. — **Giov. Baglione**, *Le vite de pittori, scultori*, etc., Naples, 1733. — **Lanzi**, *Storia pittorica*, Milan, 1809. — **Bellori**, *Le vite di pittori, scultori e architetti moderni*, Rome, 1675-1728. — **Bottari**, *Lettere pittoriche*, Rome, 1754-1773. — **Bernardo de Dominici**, *Vite de pittori, scultori e architetti Napolitani*, Naples, 1742. — **Carlo Malvasia**, *Felsina pittrice ; Vite de pittori Bolognesi*, Bologne, 1678. — **Vincenzo Marchese**, *Memoria dei piu insigni pittori, scultori ed architetti Domenicani*, Florence, 1845-46. — Le vicomte **Henri Delaborde**, *Études sur les beaux-arts en France et en Italie*, Paris, 1864, 2 vol. in-8. — **Armand Baschet**, *Procès-verbal de l'interrogatoire de Paul Véronèse* (*Gazette des Beaux-Arts*, 1887). — **Dejob**, *De l'influence du concile de Trente sur la littérature et les beaux-arts chez les peuples catholiques*, Paris, 1880, in-8.

Pour la France. — **A. Lenoir**, *Histoire des arts en France*, 1810, in-f° et atlas. — **L. Palustre**, *Germain Pilon* (*Gazette des Beaux-Arts*, 1894). — *Inventaire général des richesses d'art de la France : Paris, édifices religieux.* — *Atlas des anciens plans de Paris*, grand in-f°, 1880. — **De Boislisle**, *La sépulture des Valois* (*Bull. de la Soc. de l'Hist. de Paris*, III, p. 241 et suiv.). — **De Montaiglon**, *Jean Cousin* (*Arch. de l'art fr.*, V, 351-362). — **A.-F. Didot**, *Étude sur Jean Cousin*, Paris, 1871, in-f°. — **De Chennevières-Pointel**, *Recherches sur la vie et les œuvres de quelques peintres provinciaux de l'ancienne France*, 4 vol., 1847-1873. — **A. Bérard**, *Dict. biog. des artistes français* (du XII° au XVIII° siècle), 1872, in-8. — **A. Lance**, *Dictionnaire des architectes français*, 1873, 2 vol. in-8. — **L. Château**, *Hist. des caractères de l'architecture en France*, 1864, in-8. — **Jal**, *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire*, Paris, 1872, in-4. — **Saved**, *Architecture française des bâtiments particuliers*, 1724, in-4. — **Barbet**, *Le Livre d'architecture*, 1633, in-f°. — **Jacques de Breul**, *Théâtre des antiquités de la ville de Paris*, 1639, in-4. — **Claude Malingre**, *Les antiquités de la ville de Paris*, 1640, in-4. — **Germain Brice**, *Description de Paris*, 1687. — **Sauval**, *Hist. et rech. des antiquités de la ville de Paris*, 1724, 3 vol. in-f°. — **Rouyer** et **Darcel**, *L'archit. en France de François Ier à Louis XVI*, 1863-1866, 2 vol. in-4. — **Israël Sylvestre**, *Vues de France et d'Italie, Vues et perspect. de châteaux*, etc., 1884 et suiv. — **Charvet**, *Etienne Martellange*, 1874, in-8. — **F. de Lasteyrie**, *Histoire de la peinture sur verre* (en France), Paris, 2 vol. in-8, 1828 et suiv. — **Henry Lemonnier**, *L'art français au temps de Richelieu et de Mazarin*, 1893.

Pour les Flandres et les Pays-Bas. — *Les chefs-d'œuvre du musée royal d'Amsterdam* (et de La Haye), photogravures avec texte par **Bredius**, traduction française par Émile Michel, Munich et Paris, in-f°. — *Les musées de Hollande*, par **W. Burger**, 3 vol. in-12, Paris, 1858-1860. — **Bode**, *Studien zur Geschichte der Hollændischen Malerei*, Brunswick, 1883. — *Les tableaux de Corporation*, par **É. Michel**, *Revue des Deux-Mondes*, 1890. — *Les musées d'Allemagne*, par le même, in-4, 1886. — *Une lettre inédite de Rubens*, par le même, 1894, in-4. — **Paul Mantz**, *Rubens* (*Gazette des Beaux-Arts*, 1883). — **Max Rooses**, *L'œuvre de P.-P. Rubens* (édition française). — **J.-J. Guiffrey**, *Van Dyck*, 1880, in-4.

Pour l'Espagne. — **Pacheco**, *Arte de la Pintura*, Séville, 1649. — Sir **W. Stirling**, *Annals of the artists in Spain*, Londres, 1848. — **Don Pedro de Madrazo**, *Catalago descriptivo e historico del Museo del Prado*, Madrid, 1872.

CHAPITRE XI

LES SCIENCES EN EUROPE

(1559-1648)

Aperçus généraux. — La période de près d'un siècle qui s'écoula entre la fin des guerres d'Italie et les traités de Westphalie se divise, pour l'évolution scientifique, en deux parties de durée à peu près égale. La première moitié n'offre pas de caractère bien tranché : le mouvement commencé depuis la fin du xv[e] siècle se continue utilement, mais sans grand éclat, quoique les circonstances politiques amènent, aussi bien dans les pays protestants que dans les catholiques, une réaction marquée contre les novateurs. La libre pensée a ses martyrs et l'autorité de l'enseignement traditionnel, qui vers le milieu du xvi[e] siècle semblait singulièrement ébranlée, se raffermit dans les Universités à tel point que, loin de favoriser en quoi que ce soit la réforme nécessaire, elles fourniront désormais le principal obstacle à vaincre et que leur opposition se prolongera au delà de toutes les limites raisonnables.

Au contraire, au début du xvii[e] siècle se produit une poussée décisive. Cette fois ce n'est plus le mouvement bâtard et sans avenir de la première Renaissance, où les résultats positifs sont noyés dans un courant de spéculations aventureuses, renouvelées du néoplatonisme ou des systèmes antérieurs à Aristote : c'est bien la pensée moderne qui se dégage avec

ses traits définitifs. L'humanité est alors à l'un des tournants les plus importants de son histoire; la voie nouvelle, où elle ne s'arrêtera plus, se dessine nettement à sa conscience. La réaction aura au moins eu l'avantage de couper court aux velléités qui n'auraient pu qu'égarer dans des rêveries sans issue; la froide raison, l'observation patiente des faits restent seules en présence de l'édifice vermoulu de la scolastique.

Le milieu où se produit le nouveau courant scientifique est désormais aussi étranger que possible au monde universitaire. En France surtout, ce milieu est nettement caractérisé : c'est le monde parlementaire. Les connaissances spéciales à acquérir pour pouvoir faire des travaux personnels intéressants étaient alors bien peu de chose; l'instruction classique, afin de lire les ouvrages des anciens, ainsi que ceux des modernes, généralement écrits en latin, était une préparation suffisante pour quiconque avait du goût pour l'étude, une situation indépendante, assez de loisirs, et qui se sentait stimulé par l'exemple des heureux progrès, en somme faciles, accomplis depuis un siècle. Il se forme donc, en dehors du monde universitaire, ce qui ne semble guère avoir existé auparavant, un public de lecteurs pour les ouvrages de science, et ce public est en grande partie composé d'amateurs qui s'occupent eux-mêmes de mathématiques, d'anatomie ou de physique, et qui, dans les grandes villes, se réunissent en sociétés libres sous une forme plus ou moins régulière. Quelques-uns de ces amateurs se trouvent avoir un véritable génie et déterminent de nouveaux progrès. Il se fonde ainsi une science laïque par ses membres et par son esprit. Les traditions dominantes ne sont plus, comme au XVIe siècle, celles de la médecine, que désormais il n'est plus de mode d'étudier pour terminer son éducation. Ce seraient plutôt celles des juristes, avec leur dédain professionnel pour Aristote, leur habitude de ne se former de conviction que sur des raisonnements clairs ou des faits précis, de préférer autrement le *non liquet* à la décision que le médecin est obligé de prendre immédiatement et pour laquelle il ne peut recourir qu'à la tradition ou à des observations hâtivement faites et plus ou moins bien interprétées. La véritable méthode scientifique se dégage donc

peu à peu naturellement, en contre-pied du célèbre aphorisme d'Hippocrate [1] et avec une affectation voulue d'ignorance des procédés d'Aristote.

Rôle des différentes nations européennes. — Un indice spécial de la formation à cette époque d'un public savant est l'adoption des langues nationales pour des sujets jusqu'alors réservés au latin. Le premier traité de Bacon, *De la dignité et des progrès des sciences* (1605), est d'abord publié en anglais, comme le *Discours de la méthode* de Descartes l'est en français (1637), comme les principaux ouvrages de Galilée le sont en italien. Le parti pris est d'autant plus évident que les auteurs s'interdisaient ainsi, à peu près, la vente de leurs ouvrages à l'étranger et que, sur des matières scientifiques, les uns et les autres maniaient aussi aisément et aussi élégamment le latin que leur langue maternelle [2].

Si, aux trois grands noms que nous venons de citer, on ajoute celui de Képler, on a, pour chacune des quatre principales nations européennes, l'homme qui domine et résume en lui-même la première moitié du XVIIe siècle. Avec des titres bien divers à l'admiration de la postérité, chacun d'eux a joué un rôle essentiel et exercé sur l'évolution scientifique une influence dont le caractère spécial interdit d'attribuer à l'un la primauté sur les autres. Il semble donc, à première vue, que l'Italie, l'Allemagne, la France et l'Angleterre puissent se glorifier d'une part équivalente dans les progrès de l'humanité à cette époque ; d'un autre côté, ces progrès paraissent se limiter au domaine des mathématiques, de l'astronomie et de la physique.

Un examen plus attentif est nécessaire pour préciser davantage, soit le rôle propre à chaque nation, soit le caractère général des résultats positifs obtenus par leur concours.

L'Italie se trouvait en avance pour les sciences mathématiques, et c'était dans son sein que s'étaient agitées avec le plus d'ardeur les questions relatives à la conception d'ensemble du

1. « L'art est long, la vie est brève, *l'expérience est dangereuse, le raisonnement incertain.* »

2. Pour Descartes, qui a eu à plier la langue française à l'expression des idées scientifiques, il est aisé de se rendre compte de ce fait.

monde; elle est la première à se tourner vers les applications concrètes des connaissances purement théoriques, et, tandis que se développent ainsi la mécanique et l'hydraulique, un heureux artifice, déduit de ce que l'on savait déjà en optique, la construction méthodique de lunettes d'approche, ouvre à l'astronomie un champ tout nouveau, et procure sur le système du monde des révélations inattendues. La mathématique pure passe donc au second rang; mais elle est toujours assez cultivée pour que, dans la constitution des doctrines qui préparèrent l'invention du calcul intégral, l'Italie maintienne, avec Cavalieri, son rôle d'initiatrice. Quant aux sciences naturelles, il n'y a dans toute l'Europe, pendant cette période, de progrès notables que les grandes découvertes anatomiques. Si la principale, celle de la *grande* circulation du sang, est due à l'Anglais Harvey, l'école fondée par le Bruxellois Vésale en Italie n'en reste pas moins toujours la plus considérable par l'ensemble de ses travaux.

Vers le milieu du XVI[e] siècle, l'Allemagne, à laquelle se rattachent encore les pays du Nord, avait une prééminence marquée pour l'astronomie. Elle la garde jusqu'à Képler, qui accomplit définitivement la réforme des hypothèses de Ptolémée. Mais après lui se produit une éclipse scientifique profonde, conséquence inévitable des désastres amenés par la guerre de Trente ans, et qui s'étend à toutes les branches du savoir humain jusqu'au moment où Leibniz apparaîtra sur la scène.

La France, où s'accusaient plutôt les tendances vers les sciences naturelles et médicales, prend part, avec Pecquet, aux découvertes anatomiques; mais Ambroise Paré n'a pas de successeurs; et le corps médical, surtout celui de la Faculté de Paris, s'enfonce de plus en plus dans la routine galénique. Tout au contraire apparaît une pléiade immortelle de mathématiciens, s'occupant surtout de science pure, pléiade qui avait à peine eu des précurseurs et qui ne laissa comme héritiers que des génies bien inférieurs. Après Viète, qui ouvre la marche, viennent Descartes, Fermat, Roberval, Desargues, Pascal, qui assurent à leur patrie, au moins pour un moment, une primauté incontestée. En revanche, pour l'astronomie, si la France

commence à avoir quelques observateurs, elle reste encore en réalité très arriérée, de même que l'Angleterre.

Celle-ci, pendant la première moitié du XVIe siècle, était restée presque étrangère à la renaissance scientifique. Mais le brillant essor littéraire du règne d'Élisabeth est accompagné d'un mouvement intellectuel et philosophique qui ne s'arrêtera plus et qui présente dès l'origine les tendances positives et pratiques propres à l'esprit anglais. Si le médecin William Gilbert (1540-1603) essaie, à l'exemple des penseurs italiens, de construire un nouveau système de physique, il appuie au moins ses opinions conjecturales sur des expériences de fait et sur une étude approfondie du magnétisme et de l'électricité[1]. Bientôt après, son confrère William Harvey (1578-1657) découvre la grande circulation du sang (1619). Vers la même époque le baron écossais Jean Napier (1550-1617) inventait les logarithmes[2], dont l'usage devait presque aussitôt transformer les calculs astronomiques. L'école médicale anglaise, plus récente que celle des autres nations européennes, après avoir brillamment affirmé son autonomie, devait garder dignement son rang. Dans les autres branches de la science, le progrès est plus lent : l'analyste Thomas Harriot (1568-1621) marche seulement sur les traces de Viète; les mathématiciens et physiciens dont l'Angleterre peut surtout se glorifier au XVIIe siècle ne commencent à percer qu'après 1648.

A côté des quatre grandes nations que nous venons de passer en revue, l'Espagne, où, au commencement du XVIe siècle, semblait se dessiner un certain mouvement scientifique, et qui, politiquement, joue un rôle si important, ne compte réellement point pour les sciences; il y a bien quelques médecins qui s'occupent de questions générales, comme Gomez Pereira, qui, en 1554, avant Descartes, soutint l'automatisme des bêtes;

1. C'est à lui que l'on doit la notion de la force électrique, *vis electrica*.
2. Nous ne pouvons entrer dans les détails de l'histoire de cette invention; remarquons seulement que les logarithmes calculés par Napier (Neper) sont en réalité essentiellement différents de ceux auxquels on donne habituellement le nom de logarithmes népériens (autrement dit naturels); les logarithmes ordinaires (ceux dans lesquels 10 a pour logarithme l'unité) ont été conçus par Napier de concert avec Briggs; mais ce dernier seul en commença le calcul, Napier ayant été surpris par la mort.

comme Juan de Dios Huarte, dont l'ouvrage, *Jugement des esprits propres et nés aux sciences* (1575), fut traduit en français dès 1580; mais l'influence qu'ils exercent est tout à fait négligeable.

Le Portugal ne témoigne pas d'une plus grande activité. Au contraire, dans les Pays-Bas, malgré les difficultés de la lutte qu'ils soutiennent, la liberté allume un brillant foyer scientifique. L'intelligente protection des stathouders forme une remarquable école d'ingénieurs, que domine Simon Stevin (1548-1620), né à Bruges, le véritable créateur de la statique et de l'hydrostatique. Wilebrod Snellius, de Leyde (1591-1626), enlevé prématurément à la science après d'importants travaux que nous aurons à mentionner plus loin, découvre la loi mathématique de la réfraction que Descartes fit connaître. Les sciences naturelles et la médecine sont cultivées avec la même ardeur que les mathématiques. Ce mouvement intellectuel semble exciter comme une rivalité dans la Belgique, pour laquelle la première moitié du XVIIe siècle est la plus brillante période intellectuelle.

Physique et chimie; la méthode « a priori ». — D'après ce rapide aperçu on voit que la physique proprement dite (en dehors de l'optique mathématique et des questions qui se rattachent à la mécanique) n'accomplit guère de progrès positifs et qu'il en est de même de la chimie. Cette dernière reste un chaos où quelques idées justes sont noyées au milieu des rêveries sur les propriétés occultes et des recettes empiriques. D'ailleurs, elle n'est guère cultivée, en dehors des chercheurs de la pierre philosophale, que par les médecins de l'école spagirique; le plus marquant est le Belge Van Helmont (1577-1644), qui procède de Paracelse et auquel on doit la première notion des gaz. Cependant, l'usage des remèdes préparés chimiquement se propageant de plus en plus, la pratique des manipulations se répand. En 1630, un pharmacien de Périgueux, Jean Rey, appelle l'attention sur l'augmentation du poids des métaux calcinés et en conclut logiquement qu'ils fixent une partie de l'air. Mais plus d'un siècle et demi devait s'écouler avant que la balance devînt l'instrument indispensable des recherches chimiques, et que les

fondements de la science fussent établis, comme ils commençaient dès lors à l'être en physique, sur la fixité de rapports numériques. La chimie reste donc dans le cadre des sciences purement naturelles, et comme elle est dominée par de fausses conceptions *a priori*, les progrès positifs ne peuvent y être dus au hasard.

La physique, au contraire, loin de ne préoccuper qu'une classe particulière de chercheurs, est un objet d'étude commun à tous; le mathématicien s'intéresse aux expériences et les provoque, quand il ne les effectue pas lui-même, tandis qu'il n'y a pas encore de physiciens proprement dits, poursuivant méthodiquement, par l'expérimentation, l'étude de la nature. C'est que l'expérience doit être guidée par des conceptions générales qui fournissent des hypothèses à vérifier ou à corriger, et, une fois les doctrines d'Aristote écartées, de telles conceptions ne sont pas encore suffisamment systématisées. On procède donc en posant des postulats a priori, plus ou moins isolés entre eux, et on en déduit mathématiquement les conséquences aussi loin que possible, sauf à les contrôler ensuite par l'expérience. C'est là ce que fait en réalité Galilée, c'est aussi ce que fait Descartes; à la vérité il possède, lui, un système complet et bien lié; mais ce système est tout entier construit a priori; il a réduit en méthode le mode inconsciemment et partiellement pratiqué avant lui et à côté de lui. C'est ainsi qu'il établit sur des hypothèses mathématiques les lois de la réflexion et de la réfraction de la lumière et s'en sert pour expliquer mathématiquement l'arc-en-ciel. Sa discussion de 1638 avec Fermat sur la réfraction est particulièrement instructive à cet égard : il ne s'agit nullement de la vérité de la loi physique, mais de la valeur de la démonstration construite a priori. Fermat ne doute pas plus que Descartes que la loi naturelle ne puisse être établie par cette voie et, après la mort de son adversaire, quand il reprend la discussion avec Clerselier, il obtient un singulier succès. Il démontre, par sa méthode des maxima et minima, qu'en supposant la loi de Descartes vraie et la vitesse de la lumière moindre dans le milieu le plus dense (hypothèse précisément contraire à celle de Descartes, mais qui aujourd'hui est reconnue

exacte), le temps que met la lumière à passer d'un point du rayon incident à un point du rayon réfracté est minimum. C'est la première application notable de ce principe de la moindre action qui souleva tant de débats au siècle dernier, à cause de l'apparence de finalité qu'il présente, et dont le caractère véritable, purement mathématique, n'a été éclairci que de nos jours, en même temps que les restrictions qu'on doit lui apporter.

Si l'on se fait alors, en général, une idée exagérée de la portée réelle des mathématiques, on n'en sent que plus vivement, en même temps que leur nécessité absolue en physique, le défaut de principes généraux. Après avoir rejeté la conception des qualités abstraites d'Aristote, les novateurs ne peuvent guère, dans l'état embryonnaire de la chimie, imaginer qu'une physique corpusculaire, c'est-à-dire qu'ils cherchent à expliquer directement les sensations par des effets mécaniques résultant des formes et des manières d'être des particules ultimes de la matière. Les rêveries néoplatoniciennes n'ayant pas abouti, on ne conçoit guère, en tout cas, que les actions à distance puissent s'exercer sans un intermédiaire matériel. Mais n'y a-t-il pas plusieurs sortes de matières? En dehors de celle qui tombe sous les sens, n'en faut-il pas une autre pour expliquer les phénomènes lumineux, électriques et magnétiques? D'autre part, les corpuscules sont-ils constamment en contact entre eux, ou bien sont-ce des atomes s'entrechoquant dans le vide? Telles sont les questions qui s'agitent, sans que l'accord puisse se faire.

Descartes, après avoir primitivement admis le vide, rejette cette hypothèse dès ses premiers écrits et suppose de fait trois matières élémentaires distinctes. La vieille doctrine de Démocrite et d'Épicure fut au contraire renouvelée par Pierre Gassendi [1] (1592-1655), dont les ouvrages, pleins de bon sens et de froide raison, aussi bien que d'une érudition singulière, exercèrent une profonde influence.

La discussion prit un caractère tout nouveau au sujet du vide

1. Son vrai nom est Gassend, et c'est ainsi qu'il signe en français; cependant plusieurs de ses correspondants lui adressaient déjà leurs lettres sous le nom de Gassendi, qui n'est proprement que le génitif de la forme latine. Les *Petri Gassendi Opera omnia* forment six volumes in-folio, 1658.

apparent dans le baromètre, après la célèbre expérience de Torricelli (1643). On sait que des fontainiers de Florence n'ayant pas réussi à élever, avec des pompes aspirantes, l'eau à une hauteur de plus de 32 pieds, le disciple de Galilée fut conduit à rechercher à quel niveau se maintiendrait une colonne de mercure dans un tube vertical fermé à sa partie supérieure et débouchant en bas dans une cuvette remplie du même liquide. Il trouva une hauteur réduite sur 32 pieds dans le rapport des densités du mercure et de l'eau et supposa que l'effet était dû à la pesanteur de l'air, opinion qu'adopta Descartes de son côté. Pascal (*Nouvelles expériences touchant le vide*, 1647) s'efforce de prouver que le vide apparent de la chambre barométrique ne contient aucune matière sensible ou connaissable, qu'il doit par suite être tenu pour vide réel [1]. Il parle encore de la prétendue horreur du vide, en admettant qu'elle pouvait être limitée, suivant la réponse que Galilée aurait, dit-on, faite aux fontainiers qui lui soumettaient la question. Mais dès l'année suivante (1648), Pascal rend compte de l'expérience du Puy de Dôme où la différence des hauteurs du baromètre au haut et au bas de la montagne prouva que c'était bien la pesanteur de l'air qui faisait équilibre à la colonne de mercure [2].

La différence d'esprit entre ces deux opuscules de Pascal marque nettement celle qui existait entre l'ancienne manière de philosopher qui prenait fin, et l'étude méthodique de la nature qui, bientôt après, allait obtenir des résultats décisifs. A titre d'exemple de ce que l'on pouvait faire, l'expérience du Puy de Dôme eut précisément une importance capitale. La démonstration de la pesanteur de l'air, jointe à la découverte d'un moyen de mesurer la pression atmosphérique et d'en étudier les variations; d'autre part, la découverte par Torricelli de la loi fondamentale de l'hydrodynamique, complétaient heureusement la

1. Il nie en particulier qu'il soit rempli, soit de vapeurs mercurielles, soit d'une matière subtile occupant les pores des corps sensibles et telle que Descartes la concevait.

2. Les traités de Pascal sur l'équilibre des liqueurs (où se trouve exposé le principe de la presse hydraulique) et sur la pesanteur de l'air ne furent imprimés qu'après sa mort, en 1663. Le paradoxe hydrostatique, qu'on lui attribue parfois, avait déjà été exposé par Stevin en 1585.

refonte, due à Galilée, des principes de la mécanique et annonçaient l'avènement de la physique expérimentale proprement dite. On avait désormais assez tiré des mathématiques pour recourir à une autre voie; elle était, d'autre part, suffisamment préparée par la construction du système cartésien et par les objections qu'il provoquait, pour qu'on pût marcher autrement qu'au hasard, ainsi qu'en réalité on avait fait jusque-là.

La méthode expérimentale : Bacon. — Cette voie avait été déjà longuement décrite et prônée par François Bacon [1] (1561-1626). Les ouvrages du lord-chancelier d'Angleterre eurent, de très bonne heure, un profond retentissement et exercèrent, à l'étranger comme dans son pays, une influence qui n'a pas été exagérée par ses admirateurs, mais dont le caractère a souvent été méconnu. Les lacunes de ce puissant esprit ne lui permettaient pas une action directement et immédiatement efficace. D'un côté, il ne se rend pas assez compte de l'importance capitale des mathématiques; son inaptitude dans les sciences lui fait rejeter le système de Copernic et négliger les découvertes de Képler. D'autre part, il reste, à vrai dire, malgré sa passion contre Aristote, sous l'influence de la scolastique : son idéal ne dépasse pas une transformation de la doctrine des *formes*, dont il conserve le nom pour lui donner une signification sur laquelle on dispute toujours, et qui, en tout cas, n'était pas assez claire pour s'imposer. Enfin Bacon n'avait pas le génie de la découverte : ses essais d'application de sa méthode sont médiocres et ne la font nullement comprendre; or une méthode ne peut être assimilée par un esprit scientifique que lorsqu'elle est illustrée par des exemples, comme Descartes l'a si bien compris.

Bacon n'a donc été pour la science ni un pionnier, ni un guide immédiat, malgré les efforts sérieux qu'il a faits pour être l'un et l'autre. Il s'est plus justement qualifié de *buccinator* : c'est lui qui sonne le *bien-aller* dans la poursuite de la vérité et

1. Le *Novum Organum* est de 1620; l'édition latine du traité *De dignitate et augmentis scientiarum*, de 1623. Les autres écrits scientifiques de Bacon sont des fragments : l'*Historia vitæ et mortis* et l'*Historia ventorum* (1622), la *Sylva sylvarum*, recueil de ses expériences édité d'abord en anglais l'année qui suivit sa mort. Les autres fragments posthumes n'ont paru que longtemps après.

ses fanfares ont partout éveillé les échos. Mais si l'effet est aussi grand, c'est surtout parce que celui qui chante la science sur un ton si magnifique, avec des inspirations si heureuses, n'est autre qu'un lord-chancelier, non pas un vulgaire suppôt d'université : le monde laïque a désormais un modèle, et quiconque a du goût pour l'étude est assuré de ne point déroger.

Autant Bacon a été exalté sans mesure par les encyclopédistes (qui luttaient contre la routine des traditions cartésiennes), autant il a été dénigré par d'autres. On lui a reproché, bien à tort, sa violence et son injustice à l'égard d'Aristote : son temps était un temps de guerre et ce n'était pas le moment de chercher à être impartial envers l'ennemi commun. En tout cas, les paroles enflammées qu'il lance contre le « *felix prædo* », sont nobles et loyales. On a prétendu que la méthode préconisée dans le *Novum Organum* était illusoire et stérile; nous avons dit pourquoi, en tant que méthode, elle a rendu peu de services immédiats, malgré l'ingéniosité ou la profondeur de ses aperçus. Mais Bacon a été réellement un maître pour les physiciens de la seconde moitié du XVIIe siècle, alors que, les premières difficultés vaincues, l'esprit humain a été suffisamment exercé pour percer l'obscurité de la terminologie trop imagée du lord-chancelier et pour apprécier la profonde sagesse de ses conseils, ainsi que les soins minutieux qu'il apporte à déterminer les conditions nécessaires pour tirer de l'expérience une conclusion irréprochable.

Malgré ses hardiesses apparentes, Bacon est en réalité très prudent : la position qu'il prend vis-à-vis des dogmes religieux est un de ses traits les plus remarquables parce qu'elle fut imitée, pour ainsi dire, par tous les savants du XVIIe siècle, qu'elle est par suite caractéristique de l'époque et qu'elle contraste avec les audaces du siècle précédent. Cette position n'est nullement hostile : il met la théologie au premier rang des sciences, tout en déclarant qu'il n'a pas à s'en occuper; il lui fait une part très large, mais il la confine dans son domaine en excluant de la science la recherche des causes finales, « qui, comme la vierge consacrée à Dieu, est stérile et

ne peut rien enfanter ». C'est peut-être là le service le plus signalé qu'il ait rendu à la science.

En résumé, même après Bacon, et jusqu'au milieu du XVII[e] siècle, quoiqu'en réalité on fasse beaucoup d'expériences, la méthode expérimentale n'existe qu'en théorie; on procède surtout *a priori* et en s'aidant des mathématiques. Il en résulte une scission de fait entre les connaissances d'observation pure (médecine et sciences naturelles) et les connaissances où domine la déduction (astronomie et mécanique). Il y a là deux domaines bien séparés, et les progrès dans l'un sont indépendants des découvertes dans l'autre. Dans la région intermédiaire, l'esprit humain n'est pas encore en mesure d'accomplir des conquêtes définitives. Sans doute, les physiciens (ou les philosophes, comme ils s'appelaient alors) ont la prétention d'embrasser, dans une science unique, l'ensemble de la nature; ce dont tous sentent plus ou moins consciemment la nécessité, c'est d'un système, fût-il fautif, qui constitue cette unité, et ce sera la gloire de Descartes d'avoir construit un tel système.

Nous n'en sommes pas moins conduits à exposer séparément l'histoire des deux groupes de sciences que nous avons distingués. Nous commencerons par les sciences d'observation.

Histoire naturelle. — Dans l'état de la chimie, la minéralogie ne peut progresser. Cependant on commence à se préoccuper des cristaux (Aldrovande) et des fossiles (Fabio Colonna). Notre Bernard Palissy publie en 1580 sur les terres, les pierres et les métaux des observations pleines de justesse; il émet l'idée de la formation des terrains par la mer et du soulèvement des montagnes. Mais l'opinion qui prédomine, même chez les meilleurs esprits, reste toujours que les fossiles ne sont que des « caprices de la nature ».

La botanique, qui, dans la première moitié du XVI[e] siècle, avait pris un brillant essor, continue, pendant la seconde, à être cultivée avec ardeur et est le sujet d'importants ouvrages. De 1570 à 1605, sortent des presses d'Anvers les in-folio de Mathias Lobel, de Lille (1538-1616), de Charles de l'Écluse (Clusius, d'Arras, 1525-1609), de Rambert Dodoens (Dodonæus, de Malines, 1518-1586), où des milliers de plantes sont figurées et

où des systèmes de classification plus ou moins rationnels sont proposés. A Lyon (1587) paraissent les deux gros volumes de Jacques Dalechamps (de Caen, 1513-1588), avec 2751 gravures (assez médiocres). Les plantes des Indes commencent à être décrites par les Portugais et les Hollandais ; mais l'ouvrage le plus important pour les végétaux exotiques est celui que le Vénitien Prosper Alpin consacre aux plantes de l'Égypte (1590), de même que le seul botaniste dont les travaux de classification préparent l'avenir est également un Italien, André Césalpin (1519-1603), dont l'ouvrage capital, *De plantis libri XVI*, parut à Florence en 1583.

La recherche des principes d'une bonne classification devient au reste, à partir du commencement du XVIIe siècle, la principale préoccupation. Les travaux les plus marquants sont d'ailleurs ceux des frères Bauhin, de Bâle, Français d'origine. Gaspard Bauhin (1560-1624) publie en 1594 sa *Pinax theatri botanici*, où tous les végétaux alors connus sont sommairement, mais clairement indiqués, et classés d'après une méthode passablement naturelle; cet ouvrage, qui eut un grand succès, peut encore être consulté avec fruit pour l'identification des plantes nommées par les auteurs anciens. Son frère Jean (1541-1616) composa une *Histoire universelle des plantes* (3 vol. in-folio), où il décrivit 5000 végétaux, mais sans arrangement méthodique. Cet ouvrage ne fut publié qu'en 1660-1661. En Angleterre, John Parkinson (1567-1645), dans son *Theatrum botanicum* (1640), s'en tient pour la classification à la considération des vertus des plantes.

En Allemagne, Joachim Jung (1587-1657), professeur à Rostock, puis à Hambourg, dans des opuscules qui n'ont été réunis qu'en 1747, s'attache au contraire aux caractères que présente la fleur et crée nombre de mots techniques (pétiole, périanthe, etc.). En Italie, Fabio Colonna (1567-1650), un des membres de l'Académie des Lincei, écrit d'importants commentaires sur Théophraste, Dioscoride, Pline, et décrit un certain nombre de plantes rares ou exotiques, principalement américaines. En France, Philippe Cornut (1606-1651) étudie les végétaux du Canada (1635). Paul Reneaulme (1560-1624), dans son

Specimen historiæ plantarum (1611), donne une bonne notion du genre.

A côté de ces noms de botanistes, qui tous sont des médecins, il est juste de rappeler celui de notre Olivier de Serres (1539-1619), dont le *Théâtre d'agriculture* (1604) obtint un succès universel et montra qu'il y avait une science pratique à côté de la science théorique.

L'importance des ouvrages de botanique publiés pendant cette période, et dont nous n'avons cité que les plus considérables, montre suffisamment qu'ils s'adressaient à un public nombreux. Dans toutes les écoles de médecine, cette science était en effet enseignée avec fruit. La création des jardins botaniques, qui se multiplièrent pendant cette période et où la curiosité fit cultiver les végétaux apportés d'Amérique et des Indes, facilita les moyens d'étude et rendit de grands services pour l'acclimatation des nouvelles plantes et des nouveaux arbres, tandis qu'à l'origine ils n'étaient destinés qu'à la culture des plantes médicinales. L'Italie avait donné l'exemple (Padoue, 1545; Pise, 1549; Bologne, 1568). Leyde eut son jardin botanique dès 1577. En France, Henri IV créa en 1598 celui de Montpellier pour le professeur Richier de Belleval, et en 1597 le Jardin Royal de Paris (au Louvre), qui, sous la direction de Jean Robin, fut spécialement destiné aux végétaux exotiques (le premier catalogue fut publié en 1601). C'est au fils et successeur de Robin, Vespasien (1579-1662), qu'on doit l'introduction en Europe de l'arbre vulgairement appelé acacia (*robinia pseudo-acacia*). Le Jardin des Plantes proprement dit ne fut fondé qu'en 1626, pour les plantes médicinales, sous la direction de Guy de la Brosse (mort en 1641), premier médecin de Louis XIII. Gaston d'Orléans installa à Blois un jardin qui devint célèbre et auquel il joignit d'importantes collections d'histoire naturelle.

Comparativement à la botanique, la zoologie est négligée pendant cette période. Elle ne semble sérieusement cultivée qu'en Italie où Aldrovande (1527-1605) commence à Bologne une *Histoire naturelle* dont il ne put donner que quatre volumes (à partir de 1599), mais qui fut continuée par ses successeurs à l'Université (le treizième et dernier volume parut en 1668). Cette

œuvre n'est d'ailleurs bien souvent qu'une indigeste compilation. Cependant on commence à s'occuper de l'anatomie des animaux : en 1616, Fabio Colonna dissèque un hippopotame; en 1618, Ruini fait paraître à Venise une anatomie du cheval. Mais sous ce rapport le progrès est loin d'être universel et les meilleurs dissecteurs sont incapables de porter un jugement sérieux sur les grands ossements fossiles.

Physiologie et médecine. — Comme nous l'avons indiqué, c'est sur l'anatomie de l'homme que portent les grandes découvertes. A Pise, puis à Padoue, Fallope (1523-1562) étudie avec soin l'organe auditif, les muscles de la face, le tube digestif, les parties internes de la génération, la constitution du fœtus. Son successeur, Fabrice d'Acquapendente (1537-1619) poursuit les mêmes recherches et découvre les valvules des veines. Ingrassius, à Palerme (1510-1580) s'occupe surtout des os. Eustachi (1510-1574), professeur au collège de la Sapience à Rome, fait une foule de découvertes de détail dans le système des os, des muscles, des veines et trouve la communication (trompe d'Eustache) entre l'oreille interne et l'arrière-bouche. Césalpin, qui le remplace, démontre que le sang va des veines au cœur. Ruini touche également à la découverte de la circulation.

Elle était réservée à l'Anglais William Harvey, dont le célèbre ouvrage, *Exercitatio anatomica de motu cordis et sanguinis in animalibus*, parut en 1628. Sa supériorité sur tous ses précurseurs, y compris ceux qui avaient parlé de la *petite circulation*, est celle de la science moderne sur les doctrines antiques. Il ne s'agit plus de conjecturer, mais de démontrer effectivement; la tradition n'entre plus en ligne de compte, non plus que les théories *a priori* construites d'après le modèle scolastique; l'observation seule est invoquée. On a encore pu dire, dans notre siècle, que le livre de Harvey était le plus beau de la physiologie (Flourens). Il y a cependant une ombre à cette gloire : autant Harvey eut de peine à faire reconnaître sa découverte comme valable, autant lui-même, devenu vieux, s'obstina à nier ce qu'on trouvait de nouveau en marchant sur ses traces, à déclarer qu'il ne voyait pas ce qu'on prétendait voir.

Son œuvre serait restée incomplète si l'on n'avait pas dès

lors reconnu comment les liquides provenant de la digestion arrivent à se mélanger au sang veineux. Le premier pas fut fait par Gaspardo Aselli (1580-1620), professeur à Pavie, qui aperçut par hasard, en 1622, les vaisseaux chylifères en disséquant un chien pendant le travail de la digestion, mais qui parvint à les reconnaître nettement et à déterminer les conditions de leur observation à l'œil nu. Son ouvrage, *Dissertatio de venis lacteis*, parut en 1607 : un an avant celui de Harvey.

Le Français Jean Pecquet (1622-1674), né à Dieppe, dont les écrits ont été réunis en un volume imprimé en 1654, découvrit le réservoir du chyle auquel on a donné son nom, ainsi que le canal thoracique que forme la réunion des vaisseaux chylifères. La connaissance du système lymphatique fut complétée (1649-1650) par les travaux du Suédois Olaüs Rudbeck (1630-1702), professeur à Upsal, qui se signala également comme botaniste. Le Danois Thomas Bartholin (1616-1680) prit une part active à la propagation de ces diverses découvertes, mais ses observations personnelles ne semblent pas avoir eu une importance comparable. On doit être frappé en tout cas de la part que les nations du Nord prennent aux progrès de l'anatomie vers le milieu du XVIIe siècle. Toutefois l'activité de l'école italienne est encore loin de se ralentir ; elle va produire Malpighi (1628-1694).

La médecine ne marche nullement d'un pas égal : non seulement elle en est encore à chercher sa voie définitive, mais celles qui s'ouvrent devant elle sont plutôt propres à l'égarer momentanément. — Une partie des médecins s'attache fermement à la tradition : si l'autorité d'Hippocrate et de Galien est ébranlée par les nouvelles découvertes, ils n'en ont cure et n'en maintiennent que plus obstinément les pratiques consacrées. C'est là l'esprit qui prédomine en France, au moins dans la Faculté de Paris, et que personnifie en particulier le caustique Gui-Patin (1601-1672), l'adversaire de l'antimoine et du quinquina. Jean Riolan (1577-1657), son collègue au Collège de France, dissecteur des plus exercés, combat également Harvey et Pecquet et préfère dire que la nature humaine a changé depuis Galien, plutôt que de reconnaître, comme l'avait indiqué

Vésale, que le médecin de Pergame n'avait opéré que sur des magots. — Les novateurs, qui ne croient plus à l'antique théorie des *humeurs*, ont le choix entre deux systèmes également exagérés et incomplets : ne reconnaître dans les phénomènes physiologiques que des actions chimiques; n'y voir que des effets mécaniques.

En France, Lazare Rivière (1589-1655), disciple de Van Helmont, donna autorité à la chimiatrie dans l'école de Montpellier, tandis que la Faculté de Paris devait résister jusqu'à la fin du XVII[e] siècle. Mais le système spagirique trouva son théoricien le plus considérable dans Sylvius de le Boë (1588-1658), qui pratiqua surtout en Hollande et y acquit une réputation extraordinaire. Abandonnant les rêveries mystiques de Paracelse et de Van Helmont, il leur substitua un syncrétisme assez vague et confus, mais dans lequel il fit au moins place aux nouvelles découvertes physiologiques et qui, en tout cas, valait bien le galénisme arabisant des médecins traditionalistes. Si son disciple le plus direct est l'Anglais Willis (1624-1689), ses doctrines se répandirent surtout en Allemagne. L'Italie semble échapper au courant; il y germe d'autres idées, qui vont produire l'iatromécanisme.

Cette doctrine, dont le véritable promoteur fut le Napolitain Borelli (1608-1679), est la conséquence exagérée de la physique corpusculaire. Descartes, qui s'est si sérieusement occupé de la médecine, ne pouvait évidemment la concevoir sous une autre forme, et les nombreux médecins de tous pays qui embrassèrent son système avec ardeur devaient nécessairement glisser sur la même pente. Toutefois les tendances auxquelles Borelli donnera une expression précise, et qui triompheront surtout en Italie, y apparaissent bien avant Descartes. Elles se font notamment jour, à la vérité sous une forme spéciale, chez Sanctorius (1561-1626), l'auteur de la *Medicina statica* (1614), qui professa à l'université de Padoue et qui, en se pesant chaque jour, étudia les déperditions que subit le corps humain. On lui doit d'ingénieux appareils (le lit mécanique, etc.). Il se préoccupa surtout de donner aux observations médicales une précision mathématique, ce qui fut le côté utile de l'iatroméca-

nisme : ainsi, en dehors de l'emploi de la balance, il recommande celui du thermomètre [1], et il combine des appareils spéciaux pour observer le pouls à l'aide du pendule. Il applique ainsi deux importantes inventions de son collègue Galilée.

La chirurgie reste, pendant la même période, peut-être encore plus stationnaire que la médecine : il y a de bons praticiens qui trouvent des perfectionnements de détail, mais aucun ne dépasse une honorable moyenne. Les écrits les plus en vue sont ceux des Italiens Cesare Magatti (1579-1647) et Marco Aurelio Severino (1580-1656), mais ils n'ont que la valeur de monographies. Les *Centuries* de l'Allemand Fabriz de Hilden (1560-1634) sont peut-être plus remarquables; cependant l'originalité réelle qui s'y montre par endroits y est inférieure à l'érudition que déploie l'auteur, génie autodidacte qui avait de singulières aptitudes pour la chirurgie, mais que toutes les branches de connaissances attiraient et qui ne sut pas se spécialiser.

En résumé, les sciences d'observation commencent à se créer une méthode propre et indépendante qui détermine, pour la connaissance du mécanisme du corps humain, des progrès qu'on ne saurait estimer trop haut; mais en dehors de ce domaine spécial, les idées fécondes, celles qui guideront la science à venir, ou bien percent à peine dans l'amoncellement des connaissances particulières, lequel grossit de jour en jour au hasard et sans méthode, ou bien sont étouffées par des conceptions arriérées ou par des généralisations fautives que la science ne peut encore écarter. Dans le domaine des mathématiques, le progrès, comme nous allons le voir, est beaucoup plus rapide et régulier.

Mathématiques ; théorie des nombres. — Vers le milieu du XVI[e] siècle, la découverte de la solution algébrique des équations du troisième et du quatrième degré dépassait déjà tout ce que les anciens avaient jamais su sur cette matière. Il restait cependant à apprendre encore d'eux, même dans l'al-

1. Près d'un siècle devait s'écouler avant que l'on parvînt à adapter une graduation comparable aux divers thermomètres; il y a là un exemple frappant de l'imperfection des méthodes expérimentales dans cette période.

gèbre entendue à leur façon, qui différait essentiellement de la nôtre, puisqu'ils n'employaient de signes quantitatifs que pour représenter les puissances successives d'une seule et même inconnue, que les coefficients donnés dans les équations étaient toujours écrits en chiffres (non pas représentés par des lettres), que dans ces conditions les règles générales ne pouvaient comme aujourd'hui s'exprimer par des formules symboliques, et qu'il fallait les énoncer au moyen de longues périphrases.

Diophante n'avait pas encore été traduit; il le fut en 1575 par Xylander (Holtzmann), professeur à Heidelberg, et l'on connut ainsi les problèmes d'analyse indéterminée qui forment la partie la plus importante de son ouvrage et dont la tradition s'était perdue. Par malheur, les manuscrits de Diophante étant très défectueux, Xylander n'avait pu souvent deviner le sens dut exte et nombre de solutions restaient incompréhensibles.

Viète et Stevin en débrouillèrent une partie; mais Diophante ne devint réellement accessible que lorsque Bachet de Méziriac (1587-1638), littérateur et érudit distingué, eut donné en 1621 une nouvelle traduction accompagnée du texte grec et d'un commentaire à peu près définitif. On doit également à Bachet un recueil de *Problemes plaisans et delectables qui se font par les nombres* (1612), qui eut une grande vogue et où, entre autres recherches curieuses, il donna la première solution des questions d'analyse indéterminée du premier degré.

En 1670, Samuel Fermat réédita le Diophante de Bachet en y ajoutant les observations marginales que son père, le célèbre Pierre Fermat (1601-1665), avait inscrites sur son exemplaire. C'est là que se trouvent indiquées les solutions de ces problèmes sur les nombres avec lesquels Fermat désespérait ses correspondants, et énoncées des propositions telles que, pour l'une au moins, on n'en connaît pas encore la démonstration.

Les problèmes d'analyse indéterminée de Diophante consistaient à satisfaire par des solutions *rationnelles* (mais non nécessairement entières) à des équations du second degré (ou supérieur), dont le nombre est inférieur à celui des inconnues. Fermat, tout en élargissant singulièrement les méthodes antérieures, ouvrit un champ nouveau en ramenant ces questions à

la recherche des solutions *entières* et en déterminant les cas de possibilité et d'impossibilité. Il fut ainsi le véritable fondateur de la *théorie des nombres*, qui ne devait se développer que grâce aux travaux d'Euler, de Legendre et de Gauss. C'est dans sa correspondance avec Pascal qu'ont été établies, à propos de questions sur les jeux de dés, les bases du *calcul des probabilités*.

L'algèbre moderne : Viète. — Mais, avant ce grand mathématicien, dont nous n'avons pas achevé d'énumérer les travaux, la France en avait eu un autre dont le rôle historique n'est pas moins considérable. François Viète (1540-1603) est le véritable initiateur, de la France pour la mathématique en général, de l'Europe entière pour l'algèbre moderne.

Avant lui, en effet, on ne trouve guère dans notre pays que des traducteurs ou des commentateurs, et les recherches originales ont peu d'importance. La personnalité la plus saillante au début du mouvement scientifique est d'ailleurs celle de Pierre de la Ramée (Ramus, 1515-1572), surtout célèbre par ses luttes contre l'aristotélisme et par sa fin malheureuse [1]. Non seulement il attachait à l'étude des mathématiques une importance extrême dont témoigne la fondation qu'il fit en 1568, au Collège de France, d'une chaire spéciale qui devait être donnée au concours tous les trois ans, mais il composa, entre autres, 31 livres de *Scholæ mathematicæ* (1569), dans lesquelles il embrasse toutes les parties de la science et où l'on remarque notamment un des premiers essais d'en retracer l'histoire. Cependant, s'il témoigne d'une profonde érudition, s'il sait montrer, même vis-à-vis d'Euclide, la liberté de jugement qu'il avait déployée contre Aristote, il joue plutôt le rôle d'un vulgarisateur que d'un inventeur. La France en était encore à apprendre les éléments.

Viète était jurisconsulte. D'abord avocat à Poitiers, puis conseiller au parlement de Rennes (1567), maître des requêtes à Paris (1580), nommé conseiller privé par Henri IV, il fit imprimer à ses frais (à partir de 1571) des opuscules pour les

1. Il fut assassiné, au lendemain de la Saint-Barthélemy, par les affidés d'un de ses ennemis personnels, le mathématicien Charpentier, qu'il avait cherché à faire exclure du Collège de France.

envoyer aux mathématiciens de tous les pays. Une partie seulement a été réunie dans l'édition de ses œuvres, donnée par les Elzevirs en 1646. Le reste est introuvable ou l'on n'en possède que des manuscrits inédits.

Il écrit en latin, dans un style affecté, et avec un singulier abus de mots techniques qu'il forge du grec et dont à peine un ou deux sont passés en usage [1]. On dirait qu'il veut transformer la langue mathématique en imitant ce que Ronsard venait de tenter pour la langue poétique. Ses œuvres sont pénibles à lire et, d'autre part, intraduisibles; il n'en a pas moins exercé, pendant un demi-siècle, l'action la plus profonde.

Le grand trait de son génie est d'avoir systématiquement employé le premier des lettres pour désigner les divers coefficients et les diverses inconnues. Il devint dès lors possible de constituer une théorie générale des équations et de procéder méthodiquement dans la solution des problèmes [2].

Par le développement de cette idée fondamentale, Viète mérite à juste titre d'être regardé comme le créateur de l'algèbre moderne; il n'employait pas au reste ce terme barbare d'algèbre, dont le sens primitif est tout différent; il disait avec plus de justesse : *ars analytica*.

Sans avoir la même importance théorique, ses travaux de géométrie pure sont remarquables par leur élégance singulière; enfin ses recherches sur la trigonométrie et les liaisons qu'il établit entre cette branche et la théorie des équations ont été des plus fécondes.

N'étant pas professeur, il ne laissa guère qu'un disciple direct : l'Écossais Alexandre Anderson, qui enseigna les mathématiques à Paris et édita en les commentant une partie des manuscrits de son maître. Mais, de son vivant, Viète avait acquis une renommée qui ne pâlit que lorsqu'apparut Descartes; les notations plus commodes de ce dernier, la clarté de sa langue, firent rapidement abandonner l'étude des écrits de son précurseur.

1. Viète est d'ailleurs un remarquable helléniste, et les mots qu'il crée ne sont pas critiquables au point de vue philologique.

2. Viète représentait les inconnues par des voyelles, les connues par des consonnes, usage qui fut changé par Descartes. C'est également à ce dernier que l'on doit la notation des exposants : Viète se servait, pour désigner les puissances, des abréviations *q.* (carré), *c.* (cube) et de leurs combinaisons.

Comme algébriste, Fermat [1] est, aussi bien que Roberval, fidèle aux traditions de Viète. Descartes au contraire en est absolument indépendant et, s'il procède de quelqu'un, c'est d'Albert Girard, de Saint-Mihiel, protestant lorrain réfugié en Hollande et mort en 1633. Élève et successeur de Stevin, Girard, dans son *Invention nouvelle en algèbre* (1629), expose nettement la composition des coefficients d'une équation algébrique en fonction des racines. Il donne également le premier la mesure de la surface des triangles et polygones sphériques d'après la mesure de leurs angles. Son maître Stevin, aussi remarquable comme analyste et comme géomètre que comme mécanicien et ingénieur, a un titre tout spécial à la reconnaissance de la postérité. C'est lui qui, le premier, dans son *Arithmétique* (1585), enseigna le calcul avec les *fractions décimales*. A la vérité, sa notation était encore incommode; mais il avait posé le principe, et l'usage de la virgule, indiqué par Kepler en 1626 comme dû à Bürgi [2], s'introduisit naturellement par les tables trigonométriques et logarithmiques.

Géométrie. — L'Italie reste en dehors du mouvement auquel elle a initié les autres nations par les découvertes de Tartaglia, Cardan, Ferrari et Bombelli. Mais elle cherche et ouvre d'autres voies nouvelles.

La géométrie était restée singulièrement en retard. A part Euclide, les auteurs grecs, vers le milieu du XVIe siècle, étaient encore manuscrits ou il n'en existait que des versions informes. C'est à Federico Commandino (1509-1575) que l'on dut de pouvoir lire pour la première fois, dans un latin correct et accompagné de commentaires suffisants, les écrits d'Archimède, d'Apollonius et de Pappus. L'étude de la géométrie se trouva dès lors renouvelée. La traduction de Pappus, en particulier, eut une importance capitale, parce que cet auteur donnait, sur les

1. Entre autres découvertes importantes de Fermat dans ce domaine, on doit reconnaître comme lui appartenant la loi de formation des coefficients du développement du binôme $(a+b)^m$. Newton a pour ce binôme un titre de gloire tout différent : celui d'avoir étendu la loi au cas où l'exposant est fractionnaire et par suite le développement illimité.

2. Jöst Bürgi, Suisse de naissance, horloger de profession, eut un singulier génie inventif; il émit notamment l'idée d'un système spécial de logarithmes; mais ses travaux, restés pour la plupart manuscrits, n'exercèrent qu'une influence restreinte.

écrits perdus d'Apollonius, des indications suffisantes pour qu'on pût en tenter la restitution. Viète donne l'exemple, qu'imiteront le Hollandais Wilebrod Snellius, le Ragusain Ghetaldi, puis Alexandre Anderson, enfin Fermat lui-même. La géométrie ancienne est ainsi successivement retrouvée, mais quand Descartes introduira de nouvelles méthodes, c'est encore à un des plus célèbres problèmes de Pappus, le lieu à plusieurs droites, qu'il les appliquera.

On voit encore ici avec quelle rapidité les travaux accomplis en Italie ont leur contre-coup dans les autres pays, sans provoquer dans la Péninsule de nouvelles recherches originales. Pour la géométrie pure, le savant qui y est le plus en vue au commencement du XVIIe siècle n'a guère comme titre qu'une édition commentée d'Euclide, qui d'ailleurs resta longtemps célèbre à juste titre : ce savant est le jésuite Clavius (1537-1612), né à Bamberg, mais professeur au Collège romain. Il est également connu comme astronome, surtout par la part active qu'il prit à la réforme grégorienne du calendrier.

Le géomètre du XVIIe siècle dont les idées devaient être les plus fécondes fut presque méconnu de son vivant. Girard Desargues (1593-1662), architecte, né à Lyon, mais qui passa la plus grande partie de sa vie à Paris, publia ses écrits en placards désormais introuvables et dont une bonne partie est perdue [1]. Quoi qu'on en ait dit, son style est clair et passablement aisé pour l'époque; s'il a été qualifié de jargon par les contemporains, c'est que, voulant surtout enseigner des praticiens, il a employé sans scrupule les termes du métier, affecté de se passer des désignations classiques [2], qu'enfin, constituant une théorie absolument neuve (correspondant à la géométrie supérieure de nos jours), il a été obligé de créer une nomenclature spéciale avec laquelle il est malaisé de se familiariser [3]. Desargues n'a pas seulement renouvelé la perspective et les pratiques descriptives : au moment où les progrès de l'algèbre étaient assez rapides pour qu'elle semblât devoir bientôt se

1. Ce qui reste a été recueilli en deux volumes par Poudra (Paris, Leiber, 1864).
2. Ainsi il dit ovale pour ellipse, colonne pour cylindre, etc.
3. Il en reste à peine un terme, celui d'*involution*.

substituer entièrement à la géométrie, il a doté celle-ci de méthodes nouvelles qui devaient lui conserver son indépendance [1]. Si elles n'ont été pleinement développées que dans notre siècle, si, de son vivant, Desargues ne fut apprécié à sa véritable valeur que par les mathématiciens du premier rang, il n'en a pas moins exercé une influence immédiate, plus profonde qu'on ne serait tenté de le croire d'après les dénigrements dont il fut l'objet. Sans parler du célèbre *Essai sur les coniques* de Pascal, qui se déclare son élève [2], un des meilleurs géomètres de la fin du siècle, Lahire, vulgarisa sous la forme classique dédaignée par Desargues les plus importants des résultats qu'il avait obtenus.

Quant à la géométrie analytique, on sait qu'elle date de la *Géométrie* de Descartes, chef-d'œuvre de cent pages, présenté par l'auteur comme un essai de l'application de sa méthode et publié en 1637 avec son célèbre *Discours*. C'est un modèle achevé pour la clarté et la rapidité de l'exposition de théories originales. Si importantes que soient d'ailleurs ces théories, le mérite du livre et le secret de l'influence extraordinaire qu'il exerça résident peut-être moins encore dans la fécondité des inventions que dans la forme exemplaire du procédé. Il y avait là une façon toute nouvelle de traiter les mathématiques et les avantages en étaient tellement évidents qu'il n'y avait qu'à chercher à l'imiter.

Mais l'invention des coordonnées dites cartésiennes ou, en thèse générale, l'application de l'algèbre à la géométrie n'est nullement l'idée capitale ni d'ailleurs la plus réellement originale. Cette application devait résulter nécessairement du rapprochement de l'analyse de Viète et des procédés de la géométrie antique pour l'étude des courbes. Il suffira de remarquer que Fermat est arrivé en même temps que Descartes et tout à fait

1. Les anciens semblent à la vérité les avoir connues au moins en partie; mais on n'a pu le soupçonner que précisément après les découvertes de Desargues.

2. C'est dans ce court *Essai*, rédigé à l'âge de seize ans, que Pascal a inséré la célèbre proposition connue sous le nom d'*hexagramme mystique*. A dix-huit ans, il inventait la première *machine arithmétique*. Ses traités du *triangle arithmétique*, des *combinaisons*, etc., qui se rapportent à ses recherches sur les nombres et donnent les éléments de sa méthode pour les probabilités, n'ont été publiés qu'après sa mort, en 1665.

indépendamment de lui, à la même application, et cela sous une forme peut-être plus voisine encore des errements actuels. La *Géométrie* de Descartes est, au contraire, incomparable comme refonte complète de la théorie des équations; et la solution générale qui y est donnée du problème des tangentes pour les courbes algébriques a une importance théorique capitale.

Les applications de la géométrie, pendant la même période, sont surtout cultivées dans les Pays-Bas. Le cosmographe Gérard Mercator (1512-1594) trouve le système des cartes marines. Wilebrod Snellius invente la méthode de triangulation et mesure, avec une approximation assez remarquable, un degré du méridien terrestre. La trigonométrie est le principal objet des travaux d'Adrien Romain (van Roomen, 1561-1615), de Louvain, surtout célèbre pour avoir posé un problème dont l'élégante solution est un des titres de gloire de Viète. Ludolf van Ceulen (1539-1612) pousse jusqu'à la trentième décimale le calcul du rapport de la circonférence au diamètre. Adrien Metius (1571-1635), originaire de Metz, donne de ce même rapport la remarquable approximation : $\frac{355}{113}$.

Le problème des quadratures. — Parmi les problèmes de géométrie plus élevés que ceux auxquels suffisaient les méthodes déjà connues, on commença, vers le début du XVIIe siècle, à en agiter qui se rangeaient sous deux classes distinctes : les problèmes des quadratures et les problèmes des tangentes.

Aux quadratures (calcul de l'aire plane limitée par une ligne courbe) se rattachaient les recherches des cubatures et des centres de gravité. Ce fut par ces dernières que l'on débuta, parce que la perte d'un certain nombre d'écrits d'Archimède obligeait à retrouver les démonstrations de résultats auxquels faisait allusion le géomètre de Syracuse. Commandino se mit à la besogne; il fut imité par Luca Valerio, Stevin et autres [1].

On pouvait tirer des écrits d'Archimède des modèles de démonstration par l'absurde; mais ce procédé ne pouvait

1. Galilée consacra au même sujet le premier travail de mathématiques qui le fit connaître.

guère servir que pour la vérification; il s'agissait donc de dégager une méthode d'invention pour des questions qui font aujourd'hui l'objet du calcul intégral, et qui se multiplièrent rapidement en se compliquant, dès que l'on aborda l'étude des courbes inventées par les anciens en dehors du cercle et des coniques, ou que l'on en imagina de nouvelles.

En fait, chaque grand mathématicien de l'époque eut ses artifices particuliers qu'il se forgea lui-même; on ne connaît pas ceux de Descartes, mais on est assuré qu'il les possédait de très bonne heure; Fermat communiqua, vers la fin de sa vie, les siens qui sont très variés et profondément originaux; mais la première théorie fut tentée en Italie par Bonaventura Cavalieri (1591-1647), professeur à l'université de Bologne, qui publia en 1635 sa *Géométrie des indivisibles* [1].

Sous un nom malheureux, les indivisibles ne sont autre chose que les infiniment petits dont la sommation est l'objet du calcul intégral. Seulement, aujourd'hui le calcul intégral est présenté comme l'inverse du calcul différentiel (problème des tangentes); à cette époque, aucun mathématicien ne semble avoir le pressentiment de la liaison des deux questions, liaison qui apparaîtra à Newton et à Leibniz dès l'invention de leurs algorithmes; on doit donc, pour obtenir les sommations, recourir à des artifices particuliers. Si Cavalieri a la gloire incontestable d'avoir le premier essayé de constituer la théorie d'une nouvelle méthode, il alla beaucoup moins loin dans les applications que les géomètres français. On le voit s'informer auprès de Mersenne des résultats qu'ils ont obtenus, mais une fois renseigné, il s'abstient de rien publier sur le même sujet et se contente de défendre ses *indivisibles* contre les attaques dont ils sont l'objet, en particulier de la part du jésuite Guldin.

A peu près vers la même époque que Cavalieri, Gilles Personnier de Roberval (1602-1675) avait trouvé une méthode tout à fait analogue. Professeur de mathématiques au collège Saint-Gervais à partir de 1627, il obtint en 1634 la chaire

1. Cavalieri eut pour maître un disciple de Galilée, le bénédictin Castelli (1577-1644), qui professa au collège de la Sapience à Rome et qui, par son traité *De la mesure des eaux courantes* (1628), jeta les fondements de l'hydraulique scientifique.

fondée par Ramus au Collège de France et il la garda jusqu'à ce qu'il devînt titulaire (1649) de la chaire ordinaire de mathématique que lui laissa Gassendi. Le succès de son enseignement et son habileté à résoudre les problèmes que, pour essayer leurs forces réciproques, les géomètres du temps avaient l'habitude de se proposer, lui assurèrent de bonne heure une grande réputation. Malheureusement pour lui, il rédigeait péniblement; d'autre part, pour s'assurer de garder la chaire de Ramus, il préférait, en conservant secrètes ses méthodes les plus importantes, courir le risque d'être devancé dans leur publication. Par suite, il perdit, aux yeux de la postérité, le bénéfice de la plupart de ses découvertes, et lorsque ses papiers furent imprimés après sa mort (dans le volume VI des anciens *Mémoires de l'Académie des Sciences*), ils n'avaient déjà plus qu'un intérêt historique. Pendant sa vie, il n'avait publié que quelques pages en français sur la mécanique[1] et son *Aristarchus Samius* (anonyme), essai sur le système du monde dans le sens copernicien. En tout cas, il adopta la terminologie de Cavalieri et enseigna sa méthode en France en en développant les applications. Pascal fut son élève dans cette branche de la science.

En Italie, Evangelista Torricelli (1608-1647), dans sa carrière malheureusement trop courte, se signala aussi brillamment comme mathématicien que comme physicien. Élève de Castelli, il débuta en 1641 par un *Traité du mouvement*, écrit en italien, où il développa les principes de Galilée et qui lui valut de remplacer ce dernier comme mathématicien du grand-duc de Toscane. Ses *Opera geometrica*, publiés en 1644, renferment, en dehors de l'exposition des lois sur l'écoulement des liquides, de nombreuses et intéressantes quadratures, qui dépassent de beaucoup le niveau des problèmes traités par Cavalieri. Mais il n'imita pas la discrétion de ce dernier; quoique informé de divers résultats obtenus par Roberval, et quoique n'ayant pas été aussi loin que lui, il publia le premier ses propres travaux sur les mêmes sujets et fit notamment connaître ainsi la quadrature

1. On lui doit d'avoir créé cet enseignement en France et d'avoir particulièrement mis en lumière les lois de la composition des forces, des vitesses et des mouvements.

de la cycloïde (courbe décrite par un point d'un cercle qui roule sur une droite). Cette publication amena par suite entre Roberval et lui un échange de lettres qui devint de plus en aigre [1], sans que cependant le savant français ait jamais formulé l'accusation de plagiat.

Elle fut lancée en 1658 par Pascal alors qu'ayant proposé, sur des solides dérivant de la cycloïde, des problèmes de quadrature d'une singulière difficulté, il en prit occasion pour raconter l'histoire des découvertes relatives à cette courbe. Ses assertions provoquèrent de vives protestations et des réfutations décisives, quoique ce qu'il ait dit sur le rôle d'un mathématicien français, Beaugrand, qui aurait communiqué en Italie, comme étant de lui, des travaux de Fermat et de Roberval, repose sur des faits constants.

Le concours ouvert par Pascal au sujet de la cycloïde est resté célèbre; il est à remarquer que Fermat, probablement prévenu sous main, s'abstint aussi bien que Roberval, quoiqu'au moins pour Fermat, il soit bien certain qu'il possédait les moyens de résoudre les problèmes proposés. Le prix offert ne fut donc pas décerné et les *Lettres de Dettonville* (1659), dans lesquelles Pascal développa ses solutions et traita nombre d'autres questions aussi élevées, marquèrent le point culminant atteint par les méthodes directes d'intégration; c'est dans cet ouvrage que Leibniz, comme il l'a expressément déclaré, puisa les idées qui le conduisirent à son invention [2].

A côté de ces géomètres, il convient de mentionner le jésuite belge Grégoire de Saint-Vincent (1584-1607), qui, dans une vaine recherche de la quadrature du cercle, fit nombre de tentatives fécondes à un autre point de vue et auquel on doit notamment d'avoir ramené aux logarithmes la quadrature de l'hyperbole.

Le problème des tangentes. — Pour trouver une méthode générale applicable au tracé des tangentes, les géo-

1. Il convient de remarquer que la longue lettre latine de Roberval insérée dans les *Mémoires de l'Académie*, et publiée après sa mort, est fictive, en ce sens que Torricelli mourut avant que Roberval l'eût terminée.
2. Newton se reconnaît plutôt comme élève de Descartes.

mètres du XVIIe siècle trouvaient, dans les écrits des anciens, beaucoup moins d'indications que pour les quadratures. Le problème n'en fut recherché qu'avec plus d'ardeur et Descartes déclare que c'est le seul qu'il ait vraiment désiré de résoudre.

Il donna dans sa *Géométrie* une méthode applicable en principe à toutes les courbes algébriques. Elle consiste essentiellement à déterminer des coefficients laissés indéterminés dans une équation auxiliaire de façon à en rendre égales deux racines. Au moment où il faisait distribuer son livre, Descartes reçut de la part de Fermat, par l'intermédiaire de Mersenne, la brève indication d'une règle pour ramener le problème des tangentes à celui des maxima et pour résoudre ce dernier par un procédé plus simple, parce qu'il repose de fait sur la considération directe de la limite du rapport des accroissements infiniment petits d'une variable et de sa fonction, c'est-à-dire sur le même principe que le calcul différentiel; il épargnait des détours inutiles et était susceptible d'une généralisation plus facile.

En même temps, Descartes apprenait par Mersenne que Fermat avait critiqué sa démonstration *a priori* de la loi de la réfraction de la lumière. Quoique Fermat ne l'eût d'ailleurs fait que sur la prière de Mersenne, et que Descartes eût lui-même invité son correspondant à provoquer les objections contre cette théorie, il y avait là une coïncidence pouvant faire croire à un parti pris de dénigrer les essais joints au *Discours de la Méthode*. Dès lors, non content de se défendre, Descartes prit l'offensive et, profitant de certaines obscurités dans l'exposition de Fermat, il déclara la méthode des tangentes de ce dernier illusoire et fautive. Mersenne communiqua sa lettre à Roberval, et celui-ci, qui avait déjà pu apprécier la valeur du procédé de Fermat, en prit vivement la défense. Alors commença une dispute célèbre, où d'ailleurs Fermat ne prit guère part; elle se termina assez vite par un accommodement, aussitôt que Descartes eut reconnu la valeur de son adversaire; mais une froideur marquée subsista entre les deux grands géomètres.

Ce fut dans cette dispute que Roberval proposa le problème de mener la tangente à la cycloïde (courbe transcendante), en avouant qu'il n'en connaissait pas la solution. Fermat l'ob-

tint par sa méthode, tandis que Descartes dut recourir à un artifice spécial (considération du centre instantané de rotation dans les cas de roulement). Leurs constructions permirent à Roberval de trouver également une solution géométrique qui lui appartient en propre et dont il généralisa le principe en considérant les courbes comme engendrées par la combinaison de deux mouvements. Le problème de la tangente est alors ramené à la composition des vitesses de ces mouvements. De son côté, Torricelli arriva un peu plus tard à la même méthode et devança encore Roberval pour la publication. Mais les exemples les plus nombreux et les plus importants restent dus au géomètre français; l'intérêt historique de cette méthode est qu'elle a fourni à Newton le principe caractéristique de son invention analytique des fluxions, tandis que les différentielles de Leibniz dérivent plus directement du procédé de Fermat.

Astronomie. — Pendant que la mathématique pure arrivait ainsi à dépasser sur tous les points les limites atteintes dans l'antiquité et qu'elle préparait les voies aux inventions capitales qui illustrèrent la fin du XVIIe siècle, l'astronomie subissait également une profonde réforme.

L'homme qui domine tout d'abord est Tycho-Brahé (1546-1601). Noble danois, il s'éprend pour la science dès l'âge de quatorze ans; en 1576, il était déjà assez célèbre pour que le roi Frédéric II lui concédât la petite île de Hven et y fît bâtir pour lui le château d'Uranienborg. Tycho y passa vingt ans. A l'avènement de Christian IV, qui lui retira la protection royale, il quitta (1597) le Danemark et, après être resté deux ans chez le comte de Rantzau, près de Hambourg, il accepta la position que l'empereur Rodolphe II lui offrait à Prague et où, bientôt après, Képler devait lui succéder.

Le rôle capital de Tycho est d'avoir réformé les instruments d'observation et d'avoir rendu les mesures beaucoup plus précises. En dehors des matériaux qu'il légua à Képler et dont celui-ci tira ses immortelles découvertes, on lui doit en particulier la constatation et la mesure des effets de la réfraction atmosphérique, la découverte de la troisième inégalité lunaire (*variation*), celle des changements que subissent l'obliquité de

l'écliptique et l'inclinaison de l'orbite lunaire, l'exacte détermination de la précession des équinoxes, etc.

A côté de ses observations, on doit surtout signaler pour leur remarquable exactitude celles qui urent faites ou dirigées par le landgrave Guillaume IV de Hesse Cassel et que publia Snellius en 1618 [1].

L'astronomie pratique ne pouvait guère, avant l'invention des lunettes, s'élever plus haut; mais la réforme de la théorie, commencée par Copernic, devait s'accomplir définitivement sans nouveaux progrès dans les procédés d'observation.

Copernic, en proposant le système héliocentrique, avait renouvelé une hypothèse de l'antiquité et grandement simplifié la machinerie de Ptolémée; mais conservant le postulat classique, — que les mouvements célestes doivent être circulaires et uniformes ou composés de tels mouvements, — il n'avait pu supprimer tous les excentriques et épicycles. C'était le progrès indiqué qui restait à accomplir; il fallait évidemment abandonner le postulat dont les astronomes avaient inutilement abusé ; il fallait chercher une autre loi géométrique permettant de représenter les mouvements des planètes avec une simplicité réelle. C'est ce que comprit Johann Képler (1571-1630).

Le dernier astrologue : Képler. — Né dans un petit village de Würtemberg, élevé aux frais du duc au collège de Tübingen, où il eut pour maître l'astronome Maestlin, Képler obtint à vingt-trois ans une chaire à Graetz (Styrie), la quitta en 1599 pour aider Tycho-Brahé à Prague et remplaça ce dernier en 1601 comme astronome de la cour impériale. S'il n'arriva jamais à se faire payer régulièrement ses appointements, cette fonction le mit au moins en évidence et lui permit surtout d'utiliser les observations manuscrites de Tycho.

1. Dans la seconde moitié du XVI[e] siècle, la France en est encore aux astrologues, Bassantin ou Nostradamus. Une école scientifique est longue à s'y fonder, aussi bien qu'en Angleterre. La première observation importante est celle du passage de Mercure sur le soleil faite en 1631 par Gassendi. J.-B. Morin (1583-1656), professeur au collège de France, proposa sans succès, pour la détermination des longitudes en mer, la méthode des distances lunaires. Il se signala surtout par ses diatribes contre les Coperniciens. Le premier astronome de profession est en fait Ismaël Boulliau (1605-1694). Son *Astronomia philolaica* (1645) témoigne d'une profonde érudition, malgré les erreurs théoriques qu'elle renferme.

A bien des égards, Képler est loin d'être animé de l'esprit moderne : il croit sérieusement à l'astrologie, qui d'ailleurs, avec la composition des almanachs, est son véritable gagne-pain. D'autre part, il est hanté de l'idée que le système du monde doit être construit d'après des relations mathématiques pleines d'une harmonie mystérieuse qu'il s'agit de découvrir. Dans ce but, il épuise toutes les combinaisons de nombres et de figures qui lui paraissent pouvoir le rapprocher du but qu'il vise. C'est l'objet de son premier grand ouvrage, le *Mysterium cosmographicum* (1596) ; ce sont les mêmes rêveries qu'il poursuit pendant vingt-deux ans, jusqu'à ce qu'elles aboutissent (le 15 mai 1618) à la découverte de sa troisième loi : la proportionnalité entre les carrés des temps des révolutions des planètes et les cubes de leurs distances moyennes au soleil — qu'il publia dans son *Harmonice mundi* (1619).

Les deux premières lois sont insérées dans ses *Commentarii de motibus stellæ Martis*, édités dix ans auparavant : — 1° chaque planète décrit une ellipse dont le Soleil occupe l'un des foyers; 2° les secteurs elliptiques formés en joignant au soleil les positions successives d'une même planète, sont égaux, s'ils sont décrits en des temps égaux.

« Que je sois lu par la génération présente ou par la postérité, peu m'importe », écrivait-il. « Dieu n'a-t-il pas attendu six mille ans un contemplateur de ses œuvres? » En fait, il fallut soixante ans pour que l'on comprît bien toute l'importance des lois de Képler, lorsque Newton, s'étant posé le problème d'en déduire les variations de la force agissant sur les planètes, établit la gravitation universelle.

En réalité la valeur des découvertes de Képler ne pouvait être de prime abord appréciée que par les astronomes. Pour comprendre leur énoncé, il fallait des connaissances mathématiques assez étendues; le bagage mystique qui les accompagnait était de nature à provoquer quelques défiances et à provoquer des vérifications que les hommes du métier pouvaient seuls entreprendre. D'autre part, elles supposaient, en même temps qu'elles le confirmaient, le système de Copernic [1]. La condamnation

1. On sait que Tycho-Brahé avait proposé un compromis. En laissant la Terre

dont ce dernier fut l'objet les atteignit donc indirectement. L'adhésion qu'elles rencontrèrent fut dès lors surtout tacite et se limita au cercle des observateurs de profession. Toutefois et sous ces réserves, Képler fut hautement apprécié, même de son vivant, par quiconque était capable de porter un jugement sur ses travaux.

Le XVIIe siècle n'a pas vu de découvertes plus considérables que les siennes, si l'on tient compte des conséquences qui devaient en être déduites et du travail énorme qu'elles ont exigé. J'insiste cependant sur ce point qu'en réalité elles ferment dans l'astronomie l'ère ancienne, où l'on s'est occupé du problème géométrique, au lieu d'ouvrir l'ère nouvelle, où l'on aborde le problème mécanique. Pour que ce dernier pût être résolu, il fallait d'ailleurs renverser de fond en comble les prétendus principes d'Aristote sur le mouvement et leur en substituer de nouveaux. Quels qu'aient été à cet égard les pressentiments de Képler, la gloire de cette réforme était réservée à Galilée.

Le système du monde : Galilée. — En 1610, l'année qui suivit la publication du grand ouvrage de Képler sur les mouvements de la planète Mars, Galileo Galilei (1564-1642), professeur de mathématiques à l'Université de Padoue, avait déjà quarante-six ans. Sa réputation était à la vérité assez grande, mais ne dépassait pas un cercle restreint [1]. Il s'était surtout signalé par des inventions pratiques ingénieuses, notamment sa *bilancetta*, sorte de romaine hydrostatique, et son compas de proportion. Tout à coup un écrit de quelques pages, le *Sidereus Nuntius*, apprend que sur de vagues renseignements relatifs à l'invention en Hollande d'une lunette formée de deux verres, il a construit un appareil grossissant plus de 30 diamètres, qu'il l'a dirigé vers le ciel et qu'il a reconnu des faits inouïs; la lune

au centre du monde, en faisant tourner les autres planètes autour du Soleil et celui-ci autour de la Terre, on obtenait les mêmes apparences qu'avec le système de Copernic et on conservait les postulats admis par les anciens. Les lois de Képler, surtout la troisième, sont évidemment incompatibles avec cette hypothèse qui est celle à laquelle Ptolémée aurait dû logiquement aboutir. Képler s'était d'ailleurs nettement prononcé pour Copernic.

1. Les astronomes italiens les plus en vue à cette époque étaient à Rome, Clavius; à Bologne, Mazzini (1536-1617), patient calculateur et géographe soigneux.

a peut-être des mers et une atmosphère, en tout cas elle a des montagnes, dont on peut évaluer la hauteur, et qui dépassent beaucoup celles de la terre; la voie lactée n'est qu'un amas d'étoiles; il en est de même des nébuleuses; le nombre des étoiles fixes dépasse de beaucoup celui que l'on peut apercevoir à l'œil nu; la planète Jupiter a quatre satellites qui tournent autour de la terre [1]. Aussitôt Galilée est célèbre; il lui faut entreprendre avec son instrument un voyage dans les principales villes d'Italie pour montrer ce qu'il annonce; le grand-duc de Toscane, Cosme II, qui l'avait eu pour professeur, le pensionne comme son mathématicien et philosophe, et il quitte Padoue pour s'établir à Florence d'où était sa famille [2].

Libre des liens universitaires, protégé par un prince puissant, il crut pouvoir désormais se prononcer nettement contre la tradition aristotélique. Déjà dans sa jeunesse, à Pise, il avait soutenu sur le mouvement des idées neuves et fait appel à une expérience publique demeurée célèbre (celle de la tour de la cathédrale) pour ruiner la doctrine de l'école sur la proportionnalité des temps de chute des graves à leur poids. Mais il n'avait rien publié à ce sujet et, même dans ses leçons de mécanique de Padoue, il s'était abstenu de ces questions dangereuses [3]. Désormais il les aborda de nouveau, d'ailleurs très modestement, dans son *Discorso intorno alle cose che stanno in su l'acqua o che in quella si muovono* (1612).

On répète souvent que le point de départ de Galilée, dans sa réforme de la mécanique, fut l'expérience; nous savons aujour-

1. Suivirent les découvertes : des apparences de Saturne, dont l'explication était réservée à Huygens; des phases de Vénus; des taches du Soleil. Pour cette dernière découverte, Galilée, qui avait retardé la publication de ses observations, se vit disputer la priorité; elle ne lui en paraît pas moins bien acquise. En tout cas, pendant près de trente ans, on ne put guère se servir, pour des recherches astronomiques, que de lunettes construites en Italie sous sa direction ou par les opticiens qu'il avait formés. Même en Hollande, où les premières lunettes avaient été fabriquées (par Jansen, de Middelburg), ces appareils restèrent longtemps très inférieurs à ceux de Venise ou de Florence.

2. Galilée était né accidentellement à Pise, où il retourna pour ses études à l'âge de dix-sept ans. En 1589, il obtint d'y être appointé comme professeur de mathématiques, situation qu'il quitta en 1592 pour la chaire de Padoue.

3. Ces leçons, où Galilée développe surtout, à propos des diverses machines simples, le principe aperçu par son maître, Guidobaldo del Monte, que ce qui se gagne en force se perd en vitesse, circulèrent longtemps en manuscrit et ne furent imprimées qu'en 1649. Toutefois dès 1634 le Père Mersenne en avait publié une traduction française : les *Méchaniques de Galilée*.

d'hui, depuis que ses *Juvenilia* ont été publiés, qu'il n'en est rien; c'est la simple réflexion sur le principe d'Archimède qui lui montre que la poussée, que subissent les corps graves de la part des milieux fluides où ils se meuvent, est incompatible avec les doctrines d'Aristote, et c'est précisément cette réflexion qu'il développe dans le *Discorso* de 1612. C'est d'ailleurs sur des considérations *a priori* qu'il avait cherché à construire une nouvelle théorie du mouvement, et l'expérience ne lui servit que pour vérifier ou confirmer ses hypothèses.

Au temps de son séjour à Pise, ses idées à ce sujet étaient encore, sous bien des rapports, incomplètes et défectueuses, il lui manquait surtout le principe de la conservation du mouvement antérieurement acquis [1], qui paraît lui être venu d'une intuition sur les doctrines de Démocrite, et qu'il adopta surtout parce que, déjà copernicien, il en avait besoin contre les arguments par lesquels l'école soutenait l'immobilité de la terre. Une fois en possession de ce principe, il put fonder la théorie mathématique de la pesanteur, établir la loi de l'accélération du mouvement des graves, et déterminer la trajectoire parabolique des projectiles. Ces immortelles découvertes, auxquelles il paraît être arrivé vers 1604, ne furent exposées que bien longtemps après, dans les *Discorsi e dimostrazioni matematiche intorno a due nuove scienze attenenti alla mecanica ed ai movimenti locali* (Leyde, 1638), où il enseigna, en même temps, l'isochronisme des oscillations du pendule et développa les recherches qu'il avait faites sur la cohésion. Mais, quand cet ouvrage parut, le « grand vieillard » avait déjà éprouvé toute l'amertume des persécutions pour la vérité.

Ses découvertes astronomiques avaient apporté à l'hypothèse de Copernic des confirmations inattendues, et quoiqu'il eût évité de se prononcer catégoriquement en faveur de cette hypothèse

1. Principe actuellement connu sous le nom d'inertie de la matière. D'après Aristote, l'inertie doit être entendue autrement; le mouvement cesse de lui-même s'il n'est pas entretenu par une cause physique ou mécanique. — Il est clair que la reconnaissance de l'isochronisme des oscillations du pendule, que Galilée aurait faite dès 1583 en regardant une lampe suspendue dans la cathédrale de Pise, pouvait au moins susciter dans son esprit des doutes sur la doctrine de l'école. Mais il est historiquement prouvé que ce ne fut pas là pour lui la raison décisive.

dans ses écrits imprimés, son opinion n'était pas douteuse. D'ailleurs les conséquences qu'il se contentait d'indiquer, d'autres les développaient plus hardiment et l'hypothèse passait à l'état de thèse. Les péripatéticiens, qui avaient jusqu'alors laissé discuter l'hypothèse comme telle, s'avisèrent de recourir à l'autorité ecclésiastique et celle-ci fut mise en demeure de se prononcer. Elle était d'ailleurs incontestablement compétente sur la question qui s'agitait de savoir si la doctrine de Copernic était réellement en opposition avec les textes des livres saints ou si la contradiction n'était qu'apparente, comme le soutenaient Galilée [1] et ses adhérents.

Le 5 mars 1616, la congrégation de l'Index rendit un décret où elle se prononça pour la première des deux alternatives [2]. Galilée, qui avait été formellement dénoncé au Saint-Office par le dominicain Baccini, fut mandé par le cardinal Bellarmin qui lui notifia spécialement (le 25 février 1616) la défense de soutenir d'aucune façon l'opinion de Copernic, de vive voix ou par écrit. Le savant promit de se soumettre; il savait parfaitement que le jugement rendu n'émanait que d'un tribunal qui ne pouvait prétendre à l'infaillibilité; que l'Église pouvait au plus qualifier de téméraire la doctrine du mouvement de la terre, mais non pas l'interdire au titre d'hypothèse [3] : quant à l'admonition personnelle qu'il avait reçue, il n'avait qu'à attendre une occasion plus favorable.

En 1623, un Barberini de Florence, avec lequel il est lié personnellement, devient pape, sous le nom d'Urbain VIII. La même année, Galilée obtient un *imprimatur* en termes dithyrambiques pour son *Saggiatore*, où poursuivant contre le jésuite Orazio Grassi, à propos de trois comètes parues en 1617, une polémique commencée sous le nom de son ami Mario Guiducci, il attaque le système de Ptolémée et, avouant que celui de Copernic est condamné par l'autorité religieuse, propose ironiquement d'en chercher un troisième. En 1630, il soumet au

1. Dans sa lettre à la duchesse de Lorraine, imprimée à Worms en 1636.

2. Avec l'ouvrage de Copernic, furent mis à l'index des écrits de Didacus Astunica et du carme Foscarini.

3. Le 15 mai 1620, un *monitum* de la congrégation de l'Index autorisait la publication de l'ouvrage de Copernic, avec des corrections consistant à ne pas présenter le mouvement de la terre comme une réalité.

pape en manuscrit son dialogue des *Massini Sistemi*, où, de même sans conclusion apparente, trois interlocuteurs discutaient les opinions de Ptolémée et de Copernic. Urbain VIII parut approuver l'ouvrage; Galilée ne crut pas nécessaire d'attendre l'*imprimatur* de Rome, pour lequel on lui faisait néanmoins des difficultés, et le dialogue parut à Florence en 1632. Le scandale fut grand à Rome : on persuada au pape que c'était lui-même que Galilée avait voulu railler sous le nom du péripatéticien Simplicio, obstinément sourd à tout ce qui n'est pas la tradition scolastique. Il abandonna le savant, qui fut mandé devant le Saint-Office, détenu pendant une vingtaine de jours, traité d'ailleurs poliment (il le dit lui-même), mais obligé d'abjurer solennellement à genoux (le 22 juin 1633) ses erreurs prétendues. Sa condamnation comportait en outre la prison du Saint-Office et la récitation journalière pendant trois ans des psaumes de la pénitence. La prison ne fut pas effective; Galilée passa le reste de l'année 1633 auprès de l'archevêque de Sienne, puis fut autorisé à s'établir à Arcetri près de Florence. En 1638 (il était devenu aveugle), sa liberté entière lui fut rendue. De fidèles disciples (Torricelli, Viviani, etc.) purent recueillir ses derniers enseignements.

Au reste, personne ne pouvait se tromper sur le caractère de la condamnation qui avait frappé l'illustre astronome; ce qu'on avait poursuivi, c'était le transfuge de l'Université de Padoue qui avait osé traiter en langue vulgaire des questions jusque-là réservées au latin de l'école, faire appel à la raison laïque contre les procédés d'argumentation conventionnels : il ne s'agissait pas du fond de ses opinions, mais de la forme sous laquelle il les avait défendues.

Le défi ne tarda pas à être relevé : la condamnation de Galilée nous fit perdre le traité du *Monde* de Descartes, elle nous valut le *Discours de la Méthode*. Pour s'opposer à la réforme nécessaire, les maîtres ès arts avaient gagné à leur cause les docteurs en théologie; eh bien! la science laïque était désormais assez vivante pour réformer la théologie elle-même.

La transformation de l'enseignement : Descartes (1596-1650). — Depuis quelques années (1629), un Français

de qualité, sorti d'une famille parlementaire, s'était créé en Hollande une retraite studieuse. Si dès longtemps aucun sujet n'était étranger à son vaste génie, une question spéciale l'avait tout d'abord particulièrement préoccupé et nous y retrouvons le contre-coup de l'admiration universelle provoquée par les découvertes de Galilée. Descartes veut perfectionner les lunettes astronomiques; pour cela, au lieu de s'en tenir aux procédés de construction plus ou moins empiriques dont on se sert, il veut traiter le problème scientifiquement; il s'enquiert donc de la loi mathématique de la réfraction, puis recherche géométriquement les formes à donner aux lentilles, et est conduit à cet effet à résoudre en général le problème des tangentes dans les courbes algébriques; la question étant ainsi épuisée théoriquement, il combine les moyens pour une solution pratique [1].

Cependant, comme un de ses amis lui demande quelle explication il donnerait d'un phénomène de parhélie (observé à Frascati par le jésuite Scheiner), il voit là une occasion de faire connaître les idées qu'il s'est formées sur la lumière et de rendre compte en même temps de l'arc-en-ciel et autres apparences semblables. Puis subitement son programme s'étend; il ne s'agit de rien moins désormais que de toute la physique (dans le sens le plus large du mot); il a donc conçu dès lors nettement le dessein qu'auparavant il rêvait déjà peut-être, mais que maintenant il poursuivra avec ténacité, substituer un système complet de doctrines scientifiques à celui qui prévalait dans les universités, faire enseigner dans les collèges à la place de la physique d'Aristote une physique qui sera la sienne.

Depuis quatre ans, Descartes travaillait à l'ouvrage dont il avait arrêté le plan lorsque la condamnation de Galilée le décida à l'abandonner (car il y avait adopté la doctrine de Copernic) : après un moment d'incertitude, il s'arrêta au parti de différer pour le moment l'exposition complète de son système physique, et de développer en revanche une métaphysique nouvelle.

La physique d'Aristote comportait en effet une preuve de

1. Ses travaux pour perfectionner les lunettes ont été de la plus grande utilité et si ses essais pratiques n'ont pas abouti, c'est surtout parce que le défaut d'homogénéité des verres, joint aux phénomènes de dispersion, rendait illusoires les avantages correspondant à la perfection théorique de la forme.

l'existence de Dieu (nécessité d'un premier moteur), preuve qui succombait avec le système et qui était incompatible avec les idées de Descartes comme avec celles de Galilée; c'était même là le véritable danger théologique que présentaient ces idées; pour les faire passer, il fallait donc apporter une nouvelle preuve : c'est là l'objet principal du *Discours de la Méthode.*

Cette œuvre célèbre comprend cependant deux autres parties qui, aux yeux de Descartes, n'avaient pas moins d'importance : d'une part, l'exposé des règles mêmes de sa méthode, dont le caractère est nettement mathématique, et qu'il destinait à remplacer l'*Organum* et tout l'attirail suranné de la logique de l'école; en second lieu, une esquisse brillante d'un système de physique corpusculaire, avec négation du vide; viennent enfin de magnifiques aperçus sur les avantages que l'homme peut tirer, au point de vue pratique, de l'étude méthodique de la nature. C'est la thèse de Bacon condensée avec une vigueur singulière.

Au *Discours de la Méthode* étaient joints trois Essais, devant servir à l'illustrer : 1° la *Géométrie*, dont j'ai déjà longuement parlé; 2° la *Dioptrique*, dont le sujet a été indiqué plus haut (théorie de la lumière, application à la fabrication des verres de lunettes); 3° enfin les *Météores*, où, reprenant le plan primitif du premier traité projeté à l'occasion de la parhélie, Descartes y ajouta ce qu'il pouvait développer de son système physique sans en exposer le fond.

Ce n'était que par accident, pour ainsi dire, qu'il avait abordé la métaphysique, et qu'il avait été conduit à exposer, sous une forme logiquement liée, l'ordre des idées par lesquelles il s'était personnellement satisfait dans sa jeunesse. Mais pour répondre aux critiques, il dut développer sa doctrine; ce fut l'objet des *Méditations*, écrites d'abord en latin (1641).

Le succès de cet ouvrage fut immense et décisif pour le triomphe du cartésianisme; les autorités religieuses, protestantes comme catholiques, purent témoigner leur mauvais vouloir pour la nouvelle philosophie [1]; il n'en sera pas moins nécessaire désormais pour tout théologien, pour Bossuet comme

1. Les *Méditations* furent mises à l'index en 1663.

pour Fénelon, de l'étudier et d'en tenir compte; et quand on a étudié Descartes, comment n'être pas gagné par la clarté de son esprit, comment ne pas abandonner la forme scolastique, le thomisme comme l'aristotélisme, pour cette nouvelle méthode de raisonner, si simple et si convaincante? Peu à peu l'entraînement deviendra irrésistible et les derniers défenseurs de la physique d'Aristote ne trouveront plus, dans les Facultés de théologie, leur appui ordinaire contre les novateurs.

Il restait à Descartes à exposer l'ensemble de son système de la nature : il le fit dans ses *Principes de philosophie* (1644), tout en réservant le détail de ses recherches sur la vie organique pour son *Traité de l'homme*, qui ne parut, en 1664, qu'après sa mort. Il achevait ainsi la refonte complète de la science aristotélique; le cycle était parcouru; la morale elle-même avait reçu de nouveaux fondements dans le *Traité des passions* (1649).

Jamais l'humanité intellectuelle n'avait subi une secousse aussi profonde. Tout était renouvelé de fond en comble; malheureusement l'œuvre ne pouvait subsister dans son ensemble: Construction *a priori*, tout comme le système d'Aristote, le cartésianisme physique, malgré les immenses progrès qu'il réalisait, soit dans le détail des connaissances, soit dans la clarté des conceptions générales, présentait un vice radical pour les postulats de la nouvelle mécanique. Si Descartes, en effet, avait adopté les principes déjà établis par Galilée, il s'était trompé gravement en essayant de les compléter; c'était à Huygens et à Newton qu'il était réservé de formuler définitivement les lois fondamentales du mouvement.

Mais cette imperfection du système ne nuisit pas à sa propagation; l'auteur avait trouvé un biais adroit pour paraître ne pas adhérer aux doctrines suspectes de Copernic et tandis qu'appelé en Suède par la reine Christine, il y mourait dans toute la force de l'âge, les disciples qu'il s'était acquis dans les Universités commençaient à y enseigner ses principes, malgré tous les obstacles qu'on leur suscitait. Le mouvement, parti de la Belgique et de la Hollande, gagna peu à peu les autres pays. Si les résistances qu'il rencontra purent le retarder, elles n'aboutirent qu'à ce singulier résultat que le cartésianisme devint

prépondérant dans l'enseignement précisément vers l'époque où son insuffisance scientifique commençait à être reconnue en dehors des universités. La réforme cartésienne réussit donc aussi bien que son auteur avait pu le rêver; mais elle ne parvint pas à rajeunir assez l'organisme vieilli pour qu'il pût redevenir un instrument de progrès. La science laïque dut s'en créer un autre dans les Académies, qui pour un siècle et demi prirent la direction du mouvement intellectuel, mais dont l'histoire ne commence qu'avec la période suivante.

BIBLIOGRAPHIE

En dehors des ouvrages cités t. III, p. 308 et 309, ou t. IV, p. 324, nous indiquerons les suivants : **Joseph Bertrand**, *Les fondateurs de l'astronomie moderne* (1865). — **Dumas**, *Leçons de philosophie chimique* (1837). — **Flourens**, *Histoire de la découverte de la circulation du sang* (1854). — **Ch. Daremberg**, *Histoire des sciences médicales* (1870).

Bacon. — L'édition complète de ses Œuvres est celle de **Bazil Montagu**, Londres, 12 vol. in-8, 1825-1826. Celle de **Bouillet**, Paris, 3 vol. in-8, 1834-1835 (bonne), ne comprend que les ouvrages les plus importants. — Monographies : — (Défavorables) **J. de Maistre**, *L'examen de la philosophie de Bacon*; — **Liebig**, *Lord Bacon* (en allemand); — (Favorables ou impartiales) **Ch. de Rémusat**, *Bacon, sa vie, son temps, sa philosophie*, 1877, — **Nichol**, *Bacon* (en anglais), Londres, 1886; — **Ch. Adam**, *Philosophie de François Bacon*, Paris, 1890 (excellent).

Descartes. — L'édition de **Cousin**, 11 vol. in-8 (1824-1826), laisse beaucoup à désirer, surtout pour les parties mathématiques, et en général pour la très importante correspondance, publiée par **Clerselier** (1667), en grande partie sur des minutes aujourd'hui perdues et qu'un accident avait mises en désordre; les deux volumes d'*Œuvres inédites*, donnés par **Foucher de Careil** (1859-1860), réclament également une nouvelle publication, avec collation sur les textes originaux. — Il y a une bonne édition moderne séparée de la *Géométrie* (Paris, Hermann, 1886), mais pour suivre le développement de la doctrine, il faut toujours recourir à l'édition latine de 1659 (Elzevirs), avec commentaires de **Schooten**, et divers appendices (notes de **Florimond de Beaune**, écrits de **Hudde**, **van Heuraet**, **Jean de Witt**). — Ouvrages à consulter. Pour l'histoire de Descartes et du Cartésianisme : **Baillet**, *la Vie de M. Descartes*, 2 vol. in-4, 1691 (l'abrégé, 1695, est tout à fait insuffisant). — **Millet**, *Descartes, sa vie, ses travaux, ses découvertes avant 1637*, Paris, 1867. — *Descartes, son histoire depuis 1637*, Paris, 1870. — **Bouillier**, *Histoire de la philosophie cartésienne*, 1868, 3e éd., 2 vol. in-8. — **Monchamp**, *Histoire du cartésianisme en Belgique*, Bruxelles, 1886. — **P. Tannery**, *la Correspondance de Descartes dans les inédits du fonds Libri*, Paris, 1893. — Descartes a surtout été étudié comme philosophe; on peut lire cependant au point de vue scientifique : **Bertrand de St-Germain**, *Descartes considéré comme physiologiste et médecin*, Paris, 1870. — **Liard**, *Descartes*, Paris, 1882 (au sujet de la mathématique universelle). — **Duboux**, *la Physique de Descartes*, Lausanne, 1881.

Képler. — On a une bonne édition complète, procurée par **Ch. Frisch**, 8 vol. gr. in-8, Francfort, 1868 et ann. suiv. Sa vie a été écrite en latin par **Hansch**, Leipzig, 1718, et par **Breitschwart**, 1831. — Bonne notice biographique par **Arago** (t. III de ses *Œuvres*).

Galilée. — L'édition, assez satisfaisante, de ses Œuvres complètes par **Albéri**, Florence, 1843-46, 20 vol. in-8, sera de beaucoup dépassée par la nouvelle *Edizione nazionale*, dont 4 vol. in-4 sont déjà parus (le premier en 1890, Florence, Barbera) et qui doit en comprendre 20. Le directeur de cette édition, **A. Favaro** a complètement renouvelé, quant aux sources, la bibliographie galiléenne, dans de nombreuses publications faites pour la préparation de cette édition; la plus importante est son *Galileo e lo studio di Padova*, 2 vol., Florence, 1882. — Pour les écrits relatifs à Galilée, voir la *Bibliografia Galileiana* de **Riccardi**, Modène, 1873. — Les plus importants sont : — **Nelli**, *Vita e Commercio litterario di Galilei*, Florence, 1784, 2 vol. in-4. — **Libri**, *Histoire de la vie et des œuvres de Galilée*, Paris, 1841. En particulier sur son procès, **Ph. Chasles**, *Galileo Galilei*, Paris, 1862 (sans grande valeur). — **Trouessart**, *Galilée, sa mission scientifique, sa vie et son procès*, Paris, 1865. — **H. de l'Espinois**, *Galilée, son procès, sa condamnation*, 1867; les *Pièces du procès de Galilée*, 1877; la *Question de Galilée*, 1878. — **Combes**, *Galilée et l'inquisition romaine*, 1876. — **Desjardins**, *Encore Galilée*, 1877. — **Gherardi**, *Il Processo di Galileo*, Florence, 1870. — **Wohlwill**, *Der Inquisitionsprocess des Galilei*, Berlin, 1870. — **Wolynski**, *Nuovi Documenti inediti del processo di Galileo*, Florence, 1878.

CHAPITRE XII

L'ALLEMAGNE ET LA GUERRE DE TRENTE ANS

(1555-1648)

I. — L'Allemagne après la paix d'Augsbourg.

État du Saint-Empire. — L'abdication de Charles-Quint (1554) marque une date fort importante dans l'histoire de l'Allemagne : ce n'était pas un empereur qui disparaissait, c'était l'Empire même, tel que l'avait compris le moyen âge. Étroitement lié à l'idée de l'unité chrétienne, il n'était plus, dans la société nouvelle, fondée sur l'indépendance des nationalités et la diversité des croyances, qu'un anachronisme et un contresens. De tous les peuples de l'Europe, aucun n'était plus intéressé que le peuple allemand à la disparition du Saint-Empire romain germanique.

L'opinion, dominée au commencement du siècle par les humanistes grandis dans le culte de l'unité romaine, était maintenant dirigée par les juristes, qui s'occupaient surtout de défendre les prétentions de leurs maîtres; le livre de Sleidan[1] devenait une sorte de manuel où les jeunes générations appre-

1. Jean Philippi, né à Schleiden, près de Cologne, 1506-1556. Protestant zélé, très mêlé à la lutte contre Charles-Quint. Son livre, *De statu religionis et reipublicæ Carolo Quinto Cæsare commentarii*, eut quatre-vingts éditions.

naient à regarder comme des usurpateurs les empereurs qui cherchaient à étendre leurs prérogatives. Les luttes qui avaient suivi la Réforme n'avaient profité qu'aux princes. Les villes en sortaient affaiblies, atteintes dans les sources de leurs richesses. Le triomphe des patriciats égoïstes et exclusifs, le mécontentement et l'oppression des classes inférieures, les douanes multipliées et les difficultés qu'opposait au trafic la jalousie des États voisins, créaient aux cités une situation précaire, au moment même où les grandes découvertes changeaient les voies du commerce international. La Hanse était en pleine décadence, et, si dans la Haute-Allemagne les traditions et les capitaux accumulés protègent quelque temps une certaine activité industrielle, ce ne sont plus que les faibles restes d'une fortune passée.

Les princes grandissaient de toute la décadence de leurs adversaires; l'évolution qui depuis plusieurs siècles tendait à faire de l'Allemagne une oligarchie avait été précipitée par la Réforme : ils n'étaient plus séparés du but que par un dernier pas; ils allaient le faire au XVIIe siècle. A mesure qu'ils s'affranchissaient du pouvoir central, ils étendaient leur autorité dans leurs domaines; grâce à eux, l'idée de l'État reparaissait.

La Réforme n'avait pas seulement accru les richesses des princes en leur permettant de mettre la main sur les domaines ecclésiastiques, elle avait en même temps étendu leur champ d'action. L'assistance publique, l'organisation et la surveillance des églises, la direction des esprits relevaient maintenant de leur autorité. Si Luther avait encore essayé de réserver les droits des fidèles, ses disciples s'inclinaient humblement sous la main qui les protégeait. « Les princes sont nommés Dieu par le psalmiste », écrivait Mélanchton. Dans les pays demeurés catholiques, le schisme religieux ne fut guère moins favorable aux princes. Ils prirent tout naturellement la direction de la résistance contre l'hérésie, et la Curie mit au service de ces évêques du dehors toutes les ressources matérielles ou morales dont elle disposait. Pouvait-elle les laisser moins bien armés que ses adversaires dans la lutte qu'elle prévoyait?

Protestants et catholiques n'acceptaient le traité d'Augsbourg que comme une trêve. La paix religieuse reposait, non pas sur

la bonne volonté réciproque des partis, mais sur l'équilibre des forces, et les clauses du traité, incomplet et équivoque, en témoignant de l'âpreté des passions dominantes, semblaient marquer l'intention de conflits futurs. Sur plusieurs points essentiels, on avait renoncé à se mettre d'accord. Le *réservat ecclésiastique* garantissait l'Église contre de nouvelles sécularisations, en ordonnant qu'à l'avenir tout bénéficiaire qui passerait à la religion luthérienne devrait abandonner ses biens : mais les protestants avaient formellement refusé d'accepter cet article. Ils avaient obtenu de Ferdinand la promesse que, sur les domaines d'Église, les nobles et les villes qui avaient embrassé le luthéranisme, continueraient à jouir de la liberté religieuse : ce fut alors aux catholiques de s'indigner; et, de fait, la déclaration de l'Empereur n'avait pas été inscrite dans le traité et les évêques refusèrent d'en tenir compte. D'autres difficultés étaient inévitables à propos des villes impériales où le catholicisme avait été introduit par l'Intérim, et où les protestants prétendaient reprendre la suprématie qu'ils avaient perdue. Enfin, tandis que le calvinisme avait déjà d'assez nombreux adhérents dans les régions occidentales et allait trouver des protecteurs dans les Électeurs palatins, les libertés accordées aux dissidents par la paix de 1555 ne s'appliquaient qu'aux luthériens. Dans de pareilles conditions, ce qui surprend, c'est que l'armistice ait duré si longtemps. La période de 1555 à 1618 n'est qu'un conflit continu entre les deux factions religieuses, et à plusieurs reprises la rupture parut imminente. Elle fut retardée par la lenteur naturelle du caractère allemand, par l'équilibre des forces, par la fatigue des guerres passées et la gravité entrevue d'un engagement décisif, par la modération enfin de quelques hommes, les électeurs de Saxe et les empereurs Ferdinand Ier et Maximilien II. Elle l'eût été peut-être longtemps encore si l'Allemagne eût été laissée à elle-même. Mais le catholicisme réorganisé avait engagé dans l'Europe entière un combat à mort contre les révoltés : pouvait-il ne pas essayer d'atteindre l'hérésie dans le pays qui en avait été le berceau? Même alors, la majorité des luthériens n'aurait pas dénoncé le traité, mais ils furent entraînés malgré eux par les calvinistes, qui, depuis

longtemps, attendaient l'occasion de répondre par une guerre ouverte aux menaces des Jésuites. C'est ainsi, en grande partie contre sa volonté, que l'Allemagne devint au commencement du XVII[e] siècle le théâtre d'un conflit, de l'issue duquel dépendait le sort de l'Europe et où se retrouvèrent en présence les ambitions et les intérêts multiples qui, au XVI[e] siècle, avaient mis aux prises Charles-Quint et les adversaires des Habsbourg.

Progrès du parti protestant. — En 1555, le triomphe des protestants, ajourné par la paix d'Augsbourg, n'en semblait pas moins vraisemblable, et les catholiques n'étaient guère en état de leur disputer sérieusement la domination de l'Allemagne. Les Électeurs de Brandebourg et de Saxe étaient depuis longtemps acquis à la Réforme, et les Électeurs palatins, tard venus au protestantisme, compensaient leurs hésitations premières par leur zèle belliqueux. La plupart des autres familles princières avaient suivi : dans la Poméranie, le Lauenbourg, le Holstein, le Mecklembourg, le Brunswick, la Réforme était déjà accomplie ou allait l'être. Dans toute l'Allemagne du Nord, une seule maison, celle de Clèves, restait encore fidèle à l'Église, sans que cette fidélité fût d'ailleurs à l'abri de tout soupçon. Parmi les princes de l'Allemagne du Sud, les protestants disposaient aussi de la majorité, avec le Würtemberg, Bade et les Palatins. Deux villes impériales seules, Cologne et Aix-la-Chapelle, étaient encore catholiques.

Même dans les pays où les souverains étaient dévoués à l'Église, le sol était comme miné par la sourde infiltration de l'hérésie. Les puissantes maisons des Wittelsbach et des Habsbourg n'auraient pas eu grand'peine à contenir leurs adversaires dans l'Allemagne méridionale, s'ils n'avaient été aux prises avec les plus redoutables difficultés intérieures. Les rigueurs des princes bavarois n'avaient pas protégé leurs sujets contre les idées nouvelles, et les diètes de 1553 à 1556 demandaient la suppression des jeûnes, le mariage des prêtres, la communion sous les deux espèces et la liberté de l'Évangile. Dans les diètes de Haute et Basse-Autriche, en Styrie, en Carniole et en Carinthie, la majorité était acquise aux idées réformatrices, et en Bohême le vieil-utraquisme se rapprochait toujours plus des

doctrines luthériennes, qui avaient déjà conquis la plupart des villes et auxquelles ne tarda pas à se rallier la masse des seigneurs. Dans beaucoup de pays, et en particulier là où ils avaient à compter avec les résistances des gouvernements, les protestants n'avaient encore, il est vrai, aucune organisation régulière; les pasteurs, recrutés au hasard, réduits à une misère presque complète par la suppression des dîmes et la confiscation des biens ecclésiastiques, ignorants et grossiers, n'inspiraient aux fidèles qu'une médiocre estime. Cette absence presque complète de discipline et cette anarchie intellectuelle et morale facilitèrent singulièrement plus tard les retours offensifs de l'Église, mais pour le moment elle était incapable de profiter de vices et d'abus, inséparables de toute époque de transition et destinés, semblait-il, à une prompte amélioration. Le clergé catholique n'avait ni le zèle ni les lumières nécessaires pour tirer parti du répit que lui laissaient les circonstances. Depuis longtemps les bénéfices ecclésiastiques étaient considérés comme le domaine réservé aux jeunes nobles, et quel dévouement était-il possible d'attendre de titulaires qu'avait uniquement séduits la perspective de riches sinécures? Sans parler de ceux qui, à Magdebourg, à Halberstadt, à Schwerin, à Ratzeburg, et en général dans presque toute l'Allemagne du Nord, avaient fait acte public d'adhésion à la Réforme, l'Électeur de Mayence s'entourait d'une cour presque entièrement protestante; l'archevêque de Cologne était en coquetterie réglée avec le Würtemberg, et l'Électeur de Trèves, dont on louait la piété, n'avait pas reçu les ordres. On eût trouvé à grand'peine, dans le haut clergé, deux ou trois hommes qui prissent au sérieux leur mission. Avec de pareils chefs, on devine ce que valaient les simples prêtres. Les Universités de Cologne et de Vienne n'avaient plus un seul professeur de théologie, et Wittenberg opposait fièrement ses 2000 étudiants aux 400 élèves d'Ingolstadt. — Rostock, Tübingen, d'où partaient les missionnaires chargés d'achever la conquête des régions danubiennes, Heidelberg, qui, réorganisée en 1558, servait d'intermédiaire entre l'Allemagne, les Pays-Bas et la France, formaient des pasteurs plus instruits, maintenaient entre les protestants, au milieu des

luttes dogmatiques, en même temps qu'une certaine unité morale et le sentiment de la solidarité des intérêts, une réelle activité intellectuelle.

Pourtant les luthériens se bornèrent, en général, à établir plus solidement leur domination dans les pays qu'ils avaient déjà conquis. Ils réussirent ainsi sans grande difficulté à occuper tous les évêchés situés à l'est du Weser, moins l'évêché d'Hildesheim, et poursuivirent la sécularisation des couvents; les villes s'affranchirent des règles que leur avait imposées Charles-Quint après Mühlberg; les princes fondèrent des écoles, organisèrent l'administration ecclésiastique, s'efforcèrent de fixer la doctrine. La majorité protestante avait trouvé un chef selon son cœur dans l'Électeur de Saxe : Auguste (1553-1586), qui avait succédé à son frère Maurice, avait l'ambition fort éveillée et très peu scrupuleuse; il avait rattaché à ses États les évêchés de Meissen, de Merseburg et de Naumburg, mais précisément parce que son butin était précieux, il tenait à ne pas le compromettre. La façon dont Maurice avait enlevé l'Électorat aux Ernestins lui laissait quelques inquiétudes; il connaissait leurs regrets, et contre eux il rechercha l'appui de l'Empereur.

Les divergences politiques des réformés étaient aigries par leurs dissidences religieuses. Contenu d'abord par les dangers extérieurs qui les menaçaient, puis par l'influence personnelle de Luther, l'esprit de chicane scolastique se donna libre carrière après lui.

Sur les questions les plus indifférentes ou les plus abstruses, Mélanchton, Flaccius Illyricus, Osiander, engagèrent des discussions acharnées et rivalisèrent de finesse et de science, mais aussi de subtilité et de violence. Ces polémiques contribuèrent sans doute à donner aux protestants une idée plus précise de leur foi et à augmenter ainsi leur énergie de résistance, mais elles affaiblirent leur puissance de propagande en mettant au premier plan des questions de forme pure. Les luttes religieuses, poursuivies à grand renfort d'injures et de dénonciations, laissèrent dans les esprits des rancunes d'autant plus âpres que les princes se crurent tenus d'y prendre parti; ils se transformèrent

en chefs d'écoles, et leurs dissidences politiques devinrent irréconciliables en se compliquant de haines religieuses.

La vivacité de ces querelles intestines s'accrut quand le calvinisme trouva un protecteur officiel dans l'Électeur palatin, Frédéric III (1564). L'Église romaine, qui a toujours conservé une certaine douceur de cœur pour les luthériens, détestait dans les calvinistes, plus encore que l'audace de leur radicalisme, le vaste de leurs espérances et la hardiesse de leurs ambitions. Tandis que la modération des luthériens, qui avaient en quelque sorte réduit la révolution à un minimum, laissait toujours la porte ouverte à un compromis, aucune entente n'était possible entre la Curie et les sectes occidentales qui acceptaient nettement les conséquences de la doctrine du « sens propre » et étaient fondées sur ces idées de liberté de conscience, d'indépendance personnelle, de recherche individuelle, bref, sur cet effort d'affranchissement que représente aujourd'hui le mot de protestantisme. D'ailleurs les calvinistes repoussaient avec horreur toute idée de conciliation avec Rome; profondément imbus des idées cosmopolites qu'avait répandues l'humanisme, ils espéraient arracher à l'Église l'Europe entière, et alors que les luthériens bornaient leurs regards à l'Empire, ils embrassaient dans leur politique la France, les Pays-Bas et l'Angleterre, aussi bien que la Bohême, la Hongrie et la Pologne. Aucune des menaces des papes, quelque pays qu'elle visât, ne les laissait indifférents, et ils auraient voulu faire de l'Allemagne le cœur d'une grande ligue protestante qui s'opposerait sur tous les points aux ennemis de la Réforme. Rien ne répondait moins aux désirs de la majorité luthérienne et en particulier de l'Électeur de Saxe, désireux avant tout d'éviter les conflits.

Réorganisation de l'Église catholique. — Jamais le péril de l'Église ne fut plus grand que sous le pontificat de Paul IV (1555-1559) : sur tous les points de l'Europe, elle recule devant le flot de l'insurrection. En Allemagne, un ambassadeur vénitien estime qu'un dixième à peine de la population est encore soumis à la papauté; en Bohême, la propagande luthérienne, un moment interrompue après Mühlberg, déjoue les rigueurs de Ferdinand et achève la conquête du pays.

Le catholicisme avait tenu dans le passé une trop grande place, il était trop intimement lié à l'âme des peuples, il représentait un trop noble effort de la spéculation pour être dépossédé sans coup férir. Du jour où son autorité avait été contestée, quelques-uns des abus les plus scandaleux avaient disparu. Le concile de Trente prouvait hautement que le catholicisme avait assez de vitalité pour ne pas reculer devant les réformes nécessaires; il fortifiait l'autorité des papes, préparait la transformation du clergé, définissait le dogme, rompait avec cette politique de transaction et d'indécision qui avait encouragé les défaillances.

L'Église avait désormais un symbole fixe, un drapeau autour duquel se rallièrent les incertains et les timides, des chefs résolus et avisés. A son appel la défense s'organisa partout. Les protestants, enivrés par leurs succès souvent plus bruyants que réels, se croyaient maîtres du terrain, quand ils s'aperçurent que la vraie bataille commençait à peine. Les Jésuites, qui à Trente avaient présidé à la nouvelle organisation, tirèrent des résolutions du concile tout ce qu'elles renfermaient et fournirent à la papauté les cadres de l'armée dont elle avait besoin. Protégés par Ferdinand Ier, par l'évêque d'Augsbourg, le duc Albert V de Bavière (1550-1579), ils s'établissent à Cologne, à Trèves, à Munich, à Ingolstadt, à Innsbrück, à Vienne, à Prague; fondent des écoles, ouvrent des séminaires, créent des confréries, préparent dans leurs collèges les chefs de la future restauration. Tout d'abord ils parviennent à maintenir la domination de l'Église dans l'Allemagne du nord-ouest. Réel succès! Il y avait là un territoire catholique compact formé des trois électorats ecclésiastiques, de l'évêché de Liège, des États de Juliers et de Berg : couvert au nord par les provinces espagnoles, il se prolongeait vers le sud par les évêchés de Spire et de Worms et vers le nord par ceux de Münster, d'Osnabrück et de Paderborn! La Réforme y comptait d'assez nombreuses sympathies et l'attitude de plus d'un souverain y avait été longtemps fort équivoque. Mais, quand les protestants prétendirent y faire proclamer la liberté religieuse, toutes leurs tentatives furent repoussées avec une énergie inattendue.

Dernières années de Ferdinand Ier. — Ferdinand, qui aimait et favorisait les Jésuites, ne leur apportait en Allemagne qu'un appui nominal. Le gouvernement de ses États absorbait son attention. A propos de la Transylvanie, il s'était, en 1551, engagé dans une guerre avec les Turcs, qui se prolongea jusqu'en 1562. Il était persuadé que si les Habsbourg devaient jamais rétablir leur autorité en Allemagne, ce serait en la conquérant du dehors. C'est pour cela qu'il travaillait à établir plus solidement sa domination en Bohême et à préparer la formation d'une monarchie autrichienne. S'il poursuivait passionnément le rétablissement de l'unité chrétienne, il l'espérait encore d'une réconciliation des partis. Sa modération, à la fois naturelle et acquise, s'entendait assez facilement avec l'Électeur de Saxe, puisque pour le moment il se contentait de réserver l'avenir.

Les protestants attendaient l'avènement de son fils Maximilien pour prendre d'un coup possession de l'Allemagne.

Maximilien II (1564-1576). — Maximilien, qu'avait fort inquiété la compétition de Philippe d'Espagne, avait paru par moments assez mal disposé pour Rome, et les dissidents avaient pris plus au sérieux que de raison ces manifestations bruyantes, où se mêlaient, à doses qu'il est fort difficile de fixer, les inquiétudes d'une conscience incertaine, les calculs du politique qui se ménage des alliés et l'impatience du prince héritier, mécontent d'être éloigné des affaires. Dissimulant sous des dehors brusques et sous la faconde de ses déclarations une volonté flottante et des convictions obscures, Maximilien, en fait de croyances, n'avait guère que des préférences et des antipathies : tolérant par indécision, il réservait son aversion pour les fanatiques, et il n'avait guère plus de tendresse pour les Jésuites que pour les calvinistes [1]. Cependant, pour obtenir les voix des catholiques, il ne leur refusa pas les garanties qu'ils exigeaient, et, bien qu'il n'aimât guère Philippe II, il ne s'exposa pas à s'aliéner les sympathies espagnoles. A partir de 1560, surtout après la mort de don Carlos, il sacrifia à ses ambitions, sinon

1. Il ne revint jamais complètement à la foi romaine; à son lit de mort, sa femme, l'ambassadeur d'Espagne, le légat Morone le supplièrent en vain de se confesser.

ses convictions, du moins ses doutes, et accepta docilement les instructions de Rome, sauf à les appliquer avec tiédeur.

Les protestants l'accusèrent de duplicité et il en souffrit cruellement. Ses ambitions étaient généreuses, mais il ne mettait à les réaliser qu'une bonne volonté inconsistante : il s'en prit à la fortune des échecs qu'expliquait son indécision et à l'ingratitude humaine de son impopularité croissante. De très bonne heure, la fatigue et le découragement s'emparèrent de lui, accrus bientôt par la maladie et la souffrance. Il se laissa vivre, emporté par les événements auxquels il assistait en dilettante blasé. Jusqu'à la fin, il essaya de maintenir la paix, s'opposa aux mesures de persécution. Son règne n'en fut pas moins défavorable aux luthériens par la fausse confiance qu'il leur inspira; pendant qu'ils usaient leurs efforts à des négociations inutiles, la restauration catholique se poursuivait et les Jésuites s'établissaient solidement dans l'Allemagne du Sud.

Le pape Pie V (1566-1572) avait trouvé un auxiliaire dévoué dans le duc Albert V de Bavière. Grâce à lui, les progrès de la Réforme dans le bassin du Danube furent définitivement arrêtés. Des inspections fréquentes écartèrent les prêtres dont la conduite était suspecte ou les opinions douteuses; les écoles furent réorganisées; l'Université d'Ingolstadt, sous la direction des Jésuites, devint un grand centre de propagande catholique, et de là sortirent les principaux chefs qui, un peu plus tard, entreprirent avec tant d'audace la lutte contre l'hérésie. Les livres furent soumis à une censure sévère; les nobles soupçonnés de tiédeur furent écartés de la cour; on chassa du pays les habitants qui refusèrent de faire acte d'orthodoxie. La prospérité nationale s'en ressentit, le progrès des esprits s'arrêta; jusqu'au XIXe siècle, la Bavière a porté les stigmates d'un régime d'oppression qui la séparait en quelque sorte de l'Allemagne et qui la condamnait à chercher son appui dans des alliances étrangères, d'abord la Curie, plus tard la France.

Les protestants ne devaient plus compter étendre leur domination sur la Germanie entière et restaurer à leur profit l'unité détruite. Mais leurs désirs de propagande n'étaient pas impérieux, et ils acceptaient sans désespoir le fait accompli.

Cependant les sujets immédiats de Maximilien n'avaient pas tous la même patience que leurs coreligionnaires d'Allemagne. En Bohême, surtout, la fermentation était grande, et la question religieuse se compliquait de préoccupations politiques. Maximilien sacrifiait à ses ambitions dynastiques les intérêts particuliers du pays. A peine monté sur le trône, il s'était engagé à la légère dans une guerre contre les Turcs qui, maladroitement soutenue, avait abouti à un traité sans gloire (1569); elle avait imposé aux Tchèques de lourds sacrifices, et même après la trêve, il fallut arrêter de nouvelles incursions des Ottomans, construire des forteresses en Hongrie, payer les garnisons : c'était un fleuve d'or par lequel s'écoulait toute la richesse du royaume. Les souffrances matérielles et les blessures de l'orgueil national réveillaient les rancunes oligarchiques : la haine pour les Habsbourg augmentait, et l'on attendait avec impatience la revanche du désastre de 1547. L'Empereur ne poussa pas les choses jusqu'à réduire ses adversaires à une révolte. « J'ai six enfants, disait-il au nonce, et ils n'auront pour tout héritage que quelques États héréditaires. » Après tout, pourquoi se fût-il montré plus intraitable que son frère Charles qui, en Styrie, en Carniole et en Carinthie, promettait aux diètes de respecter leur liberté religieuse? De fort mauvaise grâce, en disputant le terrain pied à pied, il céda aux demandes des diètes de Basse et de Haute-Autriche (1568, 1571, 1573), un peu plus tard à celles de la Bohême (1575). Plus que jamais pourtant il avait besoin de l'Espagne et de la papauté, depuis qu'il songeait à la couronne de Pologne, où la dynastie des Jagellons venait de s'éteindre avec Sigismond II Auguste (1572) : pour ménager leurs sympathies, il entoura ses concessions de réserves et de limites qui en détruisaient la valeur, refusa aux protestants les moyens d'organiser leurs églises. Après comme avant ses promesses, ils restaient sans garantie légale, sans gouvernement régulier, sans discipline, exposés aux perpétuelles menaces de la réaction catholique qu'encourageaient leur éparpillement et leurs timidités. Aucune des obscurités de la situation n'avait été écartée et aucun des périls n'était conjuré. Maximilien s'obstinait à poursuivre une réconciliation impossible : « Si je parve-

nais à rétablir l'unité chrétienne, aimait-il à dire, je répéterais avec joie le cantique de Siméon. » Il se heurtait de tous les côtés à des convictions irréductibles ou à des haines farouches : « Le cours des choses va contre toute raison », avouait-il avec désespoir. En ajournant les problèmes, il avait contribué à exaspérer les passions et à rendre le conflit inévitable.

Rodolphe II (1576-1612). — L'exemple des princes séculiers, les encouragements pontificaux et les conseils des Jésuites triomphaient peu à peu de l'inertie des évêques allemands. Grégoire XIII (1572-1585) portait aux affaires de l'Allemagne, qu'il connaissait bien, un intérêt plus vif que ses prédécesseurs. Il créa de nouvelles nonciatures, favorisa les confréries de la Vierge, protégea le *Collegium germanicum*, qu'avait fondé Ignace de Loyola et d'où commençaient à sortir des prélats animés d'un ardent esprit de prosélytisme. L'Électeur de Mayence et l'archevêque de Trèves interdisaient le culte luthérien; dans une région qui se trouvait dans la sphère d'influence de la Hesse et de la Saxe et qui était depuis longtemps acquise à la Réforme, l'abbé de Fulde, Balthazar de Dornbach, rétablissait le catholicisme. Les évêques refusaient aux dissidents la liberté religieuse, contestaient aux administrateurs protestants des domaines ecclésiastiques leur place à la diète.

Les catholiques attendaient beaucoup de Rodolphe. Élevé à la cour de Philippe II, il en avait rapporté avec le goût du pouvoir absolu, la haine de l'hérésie. Ses favoris, Adam de Dietrichstein, qui avait dirigé en Espagne son éducation, Rumpf, Trautson, plus tard Paul de Lobkovits, Martinits, Slavata, sont des fanatiques qui n'ont ni hésitation sur le but à atteindre, ni scrupules sur le moyen d'y arriver. Dès le premier jour aussi, il fut peu populaire : on lui reprochait sa hauteur, la raideur de ses manières, ses longs silences, l'étiquette espagnole par laquelle il élevait une infranchissable barrière entre ses sujets et lui. On s'effrayait surtout de ses projets qui ne répondaient nullement à l'opinion moyenne, très peu belliqueuse et disposée à maintenir le plus longtemps possible le *statu quo*. Rodolphe trompa les craintes des dissidents, comme Maximilien avait trompé leur espoir. Si ses convictions n'étaient pas chancelantes, son cœur

était faible, et la médiocrité de son courage recula devant une lutte décisive. Timide et lent, jaloux de son autorité, mais indécis et paresseux, le pouvoir lui glissa des mains par les efforts mêmes qu'il fit pour n'en rien abandonner. Les affaires s'entassaient par milliers sur son bureau, attendant en vain une solution. L'âge affaiblit encore ses facultés actives; il sacrifia toujours plus les soins du gouvernement à ses caprices, s'entoura d'aventuriers et demanda l'oubli de ses déboires à l'astrologie ou à la contemplation des curiosités et des œuvres d'art qu'il entassait au hasard dans ses galeries. Sa raison finit par s'égarer et il eut de véritables crises de folie qui quelquefois se prolongèrent des mois entiers. Le trône parut vacant : en même temps que les provocations de l'Empereur exaspéraient les protestants, sa faiblesse les encourageait à secouer une tyrannie enfantine et capricante.

La mort du Palatin Frédéric III (1576) avait supprimé une de leurs principales causes de division. Son successeur, Louis VI, rétablit sans difficulté le luthéranisme dans ses domaines. Cependant la majorité du parti, toujours plus apeurée et moins soucieuse des aventures, ne voulut même pas profiter de l'occasion qui s'offrait à elle de gagner à la Réforme l'Allemagne du nord-ouest. Malgré la surveillance des Électeurs ecclésiastiques, le calvinisme s'y était glissé. A Aix-la-Chapelle, les réformés avaient pénétré dans les corporations et dans le conseil de la ville, et, en 1580, ils demandaient la liberté de culte. Abandonnés par leurs coreligionnaires, ils prolongèrent la résistance, mais sans espoir de succès et furent obligés de se soumettre (1582-1605).

L'affaire de Cologne fut plus grave. L'élection de Gebhardt Truchsess de Waldbourg, que les chanoines avaient préféré au frère du duc de Bavière, Ernest, avait été regardé par Rome comme une défaite : bien que sa foi ne fût pas soupçonnée, Gebhardt ne serait pas pour la Curie un auxiliaire bien ardent. L'attitude du parti catholique qui l'avait combattu lui laissa quelque rancune; sa passion pour une chanoinesse de Gernsheim, Agnès de Mansfeld, fit le reste. Agnès ne le repoussa pas, mais ses frères exigèrent le mariage, et, le 19 décembre 1582,

Gebhardt fit publiquement profession de foi protestante. Cette conversion était certainement le fait le plus grave qui se fût produit en Allemagne depuis 1555 : la majorité dans le Collège électoral passait aux réformés et ils pouvaient élever à l'empire un de leurs partisans. Les catholiques de l'archevêché, qui disposaient d'une importante majorité, combattirent résolument les projets de Gebhardt et, grâce à l'inertie des luthériens, parèrent le coup qui les menaçait. Grégoire XIII déclara l'archevêque déchu de ses droits, le chapitre élut Ernest de Bavière, et l'Électorat fut envahi par les troupes bavaroises et espagnoles que Jean-Casimir essaya en vain d'arrêter. En quelques mois Gebhardt était dépossédé (1584).

Les catholiques poussèrent vivement leur avantage. Dans le margraviat de Bade, Albert de Bavière, qui exerçait la régence depuis 1569, faisait élever les jeunes princes dans la religion romaine : c'était, depuis Luther, le premier exemple du retour à l'Église d'une famille souveraine. Une princesse bavaroise épousait le fils du duc de Juliers, et ce mariage rattachait plus solidement à la Curie cette importante maison dont l'attitude avait si longtemps inquiété la papauté et l'Espagne, et dont la défection eût livré au protestantisme l'Allemagne occidentale. A Münster, à Osnabrück, à Paderborn, à Minden, c'est-à-dire dans des pays où la victoire de la Réforme semblait déjà un fait accompli, un réveil inattendu du parti catholique lui rendait le pouvoir. L'évêque de Würtzbourg, l'archevêque de Saltzbourg, interdisaient le culte réformé.

Réorganisation du parti protestant. — Moins de dix ans avaient suffi pour modifier profondément la situation des partis. Le catholicisme n'avait pas seulement victorieusement défendu ses positions et conservé la domination dans le Sud et dans les provinces rhénanes, mais il reprenait partout l'offensive, et maître désormais incontesté des évêchés du Mein, disputait à l'hérésie la Basse-Saxe. A mesure que ses forces renaissaient, son programme se précisait; les Jésuites condamnaient comme une défection toute pensée d'accommodement. En dépit de leur optimisme de parti pris, les protestants s'émurent, d'autant plus que les progrès de l'Église en Allemagne coïn-

cidaient avec une vigoureuse poussée de la réaction catholique dans l'Europe entière. Pour ses provinces héréditaires, Rodolphe interdisait le culte protestant dans les villes de la Basse-Autriche, fermait à Vienne l'église et l'école que les États avaient ouvertes dans le lieu même de leurs séances, et ordonnait aux bourgeois, sous peine d'exil, de se confesser (1580). En Bohême, les Jésuites créaient de nouveaux collèges, multipliaient les processions, les pèlerinages, les cérémonies où la foi s'étale et s'exalte; ils favorisaient le mariage des seigneurs tchèques ou autrichiens avec des Italiennes et des Espagnoles, élevées dans des sentiments de piété mystique, appelaient aux fonctions publiques des hommes dont ils étaient sûrs. Sixte-Quint (1585-1590) animait tous ses défenseurs de son zèle implacable et de son énergie fanatique.

Même alors cependant, beaucoup de catholiques reculaient devant la pensée d'une lutte dont l'issue n'était nullement certaine. Vers 1580, l'éducation jésuitique n'avait pas donné ses résultats complets. Les princes les plus pénétrés de son esprit restaient très allemands, soucieux de ne pas jeter leur patrie dans l'agonie d'une guerre civile; très préoccupés aussi de leurs intérêts particuliers, ils redoutaient l'accroissement prodigieux que vaudrait à l'Empereur la défaite de la Réforme et, se souvenant de Charles-Quint, ménageaient dans les Électeurs protestants des alliés possibles contre un maître commun.

A la mort de l'Électeur palatin, Louis VI (1583), la régence du Palatinat était revenue à son frère Jean-Casimir, qui la conserva jusqu'à sa mort (1592). Il se hâta de rétablir le calvinisme, y convertit son pupille, Frédéric, réorganisa l'Université de Heidelberg. L'unité, un moment rétablie dans le parti protestant, était de nouveau brisée. Mais, si l'activité brouillonne de Jean-Casimir le jeta souvent dans des difficultés dont il ne sortit pas toujours à son honneur, il eut le grand mérite de secouer la torpeur de ses coreligionnaires et de réveiller chez eux le sentiment de la solidarité. En relations étroites avec les huguenots de France, les révoltés de Hollande, l'Angleterre, il voulait opposer à la ligue catholique universelle une ligue protestante, et, pour mettre à l'abri de toute menace la liberté

religieuse, assurer la victoire des protestants dans les États autrichiens et renverser les Habsbourg. La haine des catholiques pour ce « messager du diable » exagérait sa puissance.

A Auguste de Saxe succédait son fils Christian Ier (1586-1591). Il s'écarta quelque peu du luthéranisme orthodoxe. De talents fort ordinaires, grand chasseur et grand buveur comme tous les Électeurs de Saxe, il accorda sa faveur au chancelier Crell, partisan d'une étroite entente avec les autres souverains protestants, renouvela les anciens traités d'héritage avec le Brandebourg et la Hesse, s'associa aux mesures prises par les huguenots d'Allemagne pour secourir Henri IV. Dans une entrevue à Plauen (1590), il se laissa gagner par Jean-Casimir, son beau-frère, au projet d'une alliance défensive qui comprendrait tous les souverains évangéliques de l'empire. Ces tentatives de rapprochement, sans aboutir encore à un résultat pratique, prirent une forme concrète à Torgau (fév. 1591) : c'est la première ébauche de l'union d'Ahausen. Christian Ier mourut subitement, et son fils Christian II (1591-1611), inférieur encore à son père et luthérien fanatique, consacra le peu de volonté qu'il possédait à poursuivre les dissidents et resta toute sa vie le complaisant docile de l'Autriche. Le découragement qu'en ressentit Jean-Casimir hâta sa mort (1592).

L'Électeur palatin, Frédéric IV, incapable de prendre lui-même la place de son oncle, était cependant fort jaloux de l'influence qu'avaient value à sa famille l'agitation de Jean-Casimir et ses projets. Christian d'Anhalt mérita sa confiance en les poursuivant. Nommé gouverneur du Haut-Palatinat, Christian fit d'Amberg un des centres les plus actifs de la politique européenne. En grand crédit auprès de Henri IV à côté duquel il avait combattu, rattaché par des liens d'étroite parenté à presque toutes les familles souveraines de l'Allemagne protestante; rapproché, par la communauté de convictions et de haines, des Tschernembl, des Boudovets de Boudova, des Ziérotyn, des Illeshazy, qui dirigeaient l'opposition dans les États autrichiens; averti par les agents qu'il entretenait à Vienne, à Prague, à Venise, à Turin, des moindres incidents; ambitieux, hardi, d'une rare puissance de travail et d'une intelligence fort

alerte, il s'attacha à la formation d'une Union évangélique, destinée dans sa pensée à devenir une machine de guerre contre les Habsbourg. Henri IV l'écoutait, l'encourageait, sans peut-être lui dire tout son secret et surtout sans partager toutes ses illusions : il savait qu'il y avait encore fort loin de ces conciliabules à des alliances effectives. Cette agitation avait suffi cependant pour tempérer l'ardeur des catholiques, déjà refroidie par les défaites de Philippe II. La réaction s'était arrêtée; les Jésuites attendirent, pour reprendre l'offensive, le moment où arrivèrent au pouvoir les élèves qu'ils avaient pétris de leurs mains savantes et qui, pour assurer le salut de leurs âmes, étaient prêts à risquer les pires aventures.

Ferdinand de Styrie et Maximilien Ier de Bavière. — En 1598, Guillaume V de Bavière abdiquait en faveur de son fils Maximilien, et, vers la même époque, Ferdinand de Styrie prenait en main le gouvernement des provinces de l'Autriche intérieure, Styrie, Carinthie et Carniole. Tous deux sortaient de l'Université d'Ingolstadt. Chez tous deux, la dévotion était profonde et sincère, mais celle de Maximilien était plus active et moins mystique. Très bon administrateur, financier économe, travailleur infatigable, il s'occupa avant tout de créer un trésor et une armée. Il travaillait pour Dieu, mais pensait qu'il méritait bien quelque récompense et savait très nettement de quel côté il la chercherait. Sans prestige, assez laid, maigre, les cheveux rouges, il avait l'esprit clair, la volonté obstinée et le sens du possible; ses ressources étaient modestes, mais il s'entendait à les ménager : de santé maladive et malgré un labeur excessif, il survécut à presque tous ses contemporains et atteignit soixante-dix-huit ans; la Bavière, grâce à lui, prit un moment la direction de l'Allemagne. En face de ce politique avisé et subtil, Ferdinand était un apôtre béat et distrait. Petit, bedonnant, avec un gros nez, les yeux faibles, les cheveux rares, d'un blond roux, il donnait l'impression d'un bon homme, sans grand esprit. Ses maîtres lui avaient prêché la soumission, l'humilité, la confiance en Dieu : ils trouvèrent par moments qu'il prenait leurs discours trop à la lettre. Chaque jour, il consacrait plusieurs heures à la prière ou à de pieuses méditations,

assistait à deux messes, consultait ses confesseurs : sa seule crainte était de compromettre sa conscience. Sa devise était : « *Legitime certantibus corona* ». Pusillanime par tempérament, il puisait dans sa piété une confiance qui par moments toucha à l'héroïsme, mais il ne trouvait aucun plaisir dans le triomphe de ses desseins. Par devoir, il s'acquittait consciencieusement de son métier de roi, mais les affaires ne l'intéressaient pas. S'il sentait que la défaite des protestants accroîtrait son pouvoir, il acceptait cette conséquence de ses entreprises, plutôt qu'il ne la poursuivait avec une avidité clairvoyante. Cet empereur, qui faillit réussir là où Charles-Quint avait échoué, n'avait ni le sens ni le goût de la grande politique.

Le parti catholique intransigeant, qui depuis longtemps attendait son heure, n'eût pu souhaiter un meilleur instrument. Dès son arrivée aux affaires, il lui donna la mesure de sa docilité. On raconte que, dans un pèlerinage à Notre-Dame de Lorette, il avait fait vœu de rétablir dans ses États la religion catholique, même au prix de sa vie. La Styrie, la Carinthie et la Carniole étaient gangrenées par l'hérésie, maîtresse des villes, souveraine dans les diètes : en trois ans, il les ramena au catholicisme (1597-1600), fermant les temples, éloignant de sa cour les nobles rebelles, exilant les bourgeois qui ne communiaient pas sous une seule espèce. Dans beaucoup de pays, les succès de la Réforme avaient été plus apparents que réels : sans organisation, sans chefs, la masse de la population courba la tête. La facilité des conversions causa à Ferdinand une sorte de vertige, accrut l'autorité des zélateurs qui condamnaient toute pensée de tolérance. « Les calvinistes et les luthériens, écrivait Winder dans son traité sur la suppression de l'hérésie, il faut les frapper avec l'épée, les brûler avec le feu, le soufre et la poix, les exterminer et les annihiler, les persécuter par tous les moyens et jusqu'à leur anéantissement complet. »

Les deux partis en présence. — Les deux partis tendaient ainsi à se grouper sous la direction des violents, calvinistes et Jésuites, et avant qu'aucun événement présageât la rupture, elle devenait toujours plus probable. Comme il était

facile de le prévoir, elle n'éclata pas en Allemagne, mais dans les provinces héréditaires des Habsbourg, où Rodolphe continuait la petite guerre de vexations et de chicanes qu'il avait entreprise contre les protestants. Sans produire de résultats bien effectifs, elle entretenait une sourde irritation et augmentait l'antipathie nationale des Tchèques et des Magyars contre les Habsbourg. De la lutte engagée entre l'hérésie et le catholicisme dépendait le sort de la monarchie autrichienne : dans les provinces que gouvernait Rodolphe, la défaite de la Réforme était le prélude indispensable des modifications constitutionnelles qui, en enlevant aux divers royaumes les derniers restes de leur autonomie, mettraient entre les mains du souverain les ressources qui lui étaient nécessaires pour soutenir au dehors une politique d'offensive. Les destinées de l'Allemagne et peut-être de l'Europe étaient ainsi liées dans une étroite mesure à la partie qui se jouait à Prague entre les seigneurs et le roi.

Dans l'Empire même, les conflits ne manquaient pas. A Donauwœrth, ville impériale mixte, la majorité protestante prétendait interdire les cérémonies catholiques. Le 11 avril 1606, l'abbé de Sainte-Croix ayant organisé une procession solennelle, la foule s'ameuta, dispersa le cortège, pilla l'église. Rodolphe mit la ville au ban de l'empire et chargea Maximilien d'exécuter la sentence. Après une courte résistance, l'armée bavaroise entra dans Donauwœrth, rétablit le culte catholique, chassa les pasteurs luthériens (1608). A la diète de Ratisbonne, quelque temps après, les protestants se plaignirent amèrement de cette violence faite à une cité impériale, demandèrent que l'on confirmât solennellement la paix d'Augsbourg. Devant les refus entêtés de Ferdinand qui représentait Rodolphe, ils quittèrent l'assemblée. Le margrave Frédéric de Bade, le comte palatin de Neubourg, le duc Jean-Frédéric de Würtemberg et Christian d'Anhalt, au nom de l'Électeur palatin, fondèrent alors à Ahausen (14 mai 1608) l'*Union évangélique*, qui s'accrut assez rapidement. L'Électeur de Brandebourg, sans y adhérer, se rapprocha d'elle. Les Électeurs de Brandebourg, venus tard à la Réforme et sans grand enthousiasme, n'avaient joué qu'un rôle

fort effacé au XVIe siècle. Politiques et guerriers médiocres, ils avaient borné leur activité à assurer leur autorité dans leurs domaines, à en achever l'unification et à mettre la main sur les évêchés voisins. L'extinction prochaine de la famille des ducs de Prusse allait les placer au rang des plus puissantes dynasties de l'Allemagne du Nord. Albert de Prusse, le sécularisateur de l'ordre Teutonique, n'avait laissé qu'un fils idiot, Albert-Frédéric, et, à sa mort, l'héritage devait revenir à l'électeur Jean-Sigismond (1608-1619), qui avait épousé sa fille. La Pologne, suzeraine du duché, et les États provinciaux lui opposaient des difficultés : pour les surmonter, il sollicita l'appui de Henri IV et il réussit en effet, grâce surtout à la France, à obtenir en 1611 l'investiture de la province.

La succession de Clèves et Juliers. — Henri IV avait tenu à ce que le Brandebourg eût toutes ses forces disponibles au moment où allait s'ouvrir l'importante succession de Clèves et Juliers. Parmi les familles princières de l'Allemagne, bien peu au début du XVIIe siècle égalaient par la richesse et l'étendue de leurs domaines la maison de Mark : elle avait réuni au duché de Clèves, à la seigneurie de Ravenstein et aux comtés de Mark et de Ravensberg les duchés de Berg et de Juliers et dominait ainsi la Westphalie et le Rhin inférieur. Il n'est donc pas étonnant que l'héritage du duc Jean-Guillaume soulevât de vives et nombreuses convoitises. Les deux candidats dont les titres juridiques étaient les plus sérieux étaient l'Électeur de Brandebourg et le comte palatin, Philippe-Louis de Neubourg. La Réforme comptait déjà nombre d'adhérents dans ces régions : voisines de la Hollande, entourant au nord ces riches bénéfices ecclésiastiques que l'Église avait conservés au prix de tant d'efforts, défendues par des forteresses importantes, telles que Juliers et Wesel, elles pouvaient constituer pour l'hérésie un redoutable poste d'attaque. Henri IV, avec beaucoup de décision, déclara qu'il ne tolérerait pas l'intervention de l'Espagne, et un *accord provisoire*, signé à Dortmund sous ses auspices (mai 1609), décida que le comte palatin et Jean-Sigismond occuperaient les duchés et s'en partageraient l'administration, en attendant une solution définitive. La Saxe se prétendit lésée,

en référa à l'Empereur, et Rodolphe, que tant de raisons eussent dû mettre en garde contre une intervention maladroite, ordonna le séquestre des territoires en litige et y envoya une armée commandée par l'évêque de Passau, Léopold, frère de Ferdinand de Styrie. Henri IV leva aussitôt des troupes et signa à Schwæbisch-Hall un traité d'alliance avec l'Union évangélique (11 février 1610). Déjà les hostilités étaient ouvertes : plusieurs membres de l'Union s'étaient jetés sur les duchés et, après en avoir chassé Léopold, avaient pillé les électorats ecclésiastiques et les villes voisines (1609) ; les catholiques, fort mécontents de l'imprudence de Rodolphe, étaient forcés de le soutenir. Le duc de Bavière, les trois Électeurs ecclésiastiques et un certain nombre d'évêques et d'abbés avaient formé le 10 juillet 1609, pour répondre à l'Union évangélique, la *Sainte-Ligue Allemande*, qui se proposait pour but d'interdire aux protestants toute nouvelle usurpation et de leur reprendre les biens qu'ils avaient occupés depuis 1555 : la haute direction en était confiée à Maximilien. Elle obtint de l'Espagne des promesses de secours et rassembla quelques régiments. La guerre paraissait imminente. Henri IV, bien que ses résolutions fussent moins immuables qu'on ne l'a longtemps supposé et qu'elles n'eussent surtout pas pris la forme précise que leur a prêtée Sully dans son célèbre *Grand dessein*, croyait le moment favorable pour briser la puissance des Habsbourg. Désireux d'assurer à l'Allemagne la liberté religieuse et par là le maintien des institutions fédératives dans lesquelles il voyait la garantie de la paix universelle et de sa propre sécurité, il espérait détruire l'œuvre de Ferdinand Ier en arrachant à ses successeurs la Bohême et la Hongrie. Bien qu'un peu troublé par la tiédeur qu'il rencontrait en Hollande, en Angleterre, et même chez les princes italiens et allemands, il comptait du moins tirer parti des troubles qui affaiblissaient la maison d'Autriche.

Rodolphe, qui sentait grandir autour de lui le mécontentement général, avait cherché à ramener l'opinon politique par de vastes combinaisons : en 1593, il avait recommencé la guerre contre les Turcs et avait obtenu des succès; il voulait rejeter les Ottomans au delà du Danube et se servir ensuite de

l'armée victorieuse pour étouffer les résistances des diètes, relever le pouvoir royal et écraser l'hérésie. Le plan était hardi, mais il eût exigé un homme supérieur. Les mesures de rigueur contre les dissidents, les souffrances causées par la guerre, les entreprises contre l'autorité des États portèrent à son comble l'irritation des nobles, en même temps que le désarroi de l'administration et la faiblesse du souverain augmentaient leur hardiesse. Persuadés que leur foi serait menacée tant que les Habsbourg conserveraient quelque autorité, ils voulaient ou renverser la dynastie ou « rogner si bien les ongles » au souverain qu'il « n'affectât plus jamais la tyrannie ». Une insurrection générale devint bientôt si probable que les cupidités s'éveillèrent parmi les proches de l'Empereur : sous prétexte d'éviter une catastrophe, le frère de Rodolphe, Mathias, poussé par l'évêque de Vienne, Khlesl, très infatué de ses talents et fort intrigant, voulut mettre la main sur une succession qui se faisait attendre. Nullement supérieur à son aîné, indolent et brouillon, prêt à tous les coups de tête pour satisfaire les fringales de son ambition et fort empêché de profiter de ses victoires, il s'unit aux mécontents hongrois et entraîna les Autrichiens et les Moraves : Rodolphe signa le traité de Liben (1608), par lequel il ne se réservait que la Bohême et la Silésie. Mathias se vantait d'être bon catholique, mais il avait vaincu avec l'appui des protestants. Il lui fallut payer leurs services : il accorda la liberté religieuse, rendit aux diètes tous leurs privilèges et reconnut l'autonomie des diverses provinces. La royauté devenait un rouage inutile, dont la disparition n'était plus qu'une question de temps; la monarchie autrichienne se dissolvait. Comme les neuf dixièmes des seigneurs étaient hostiles à l'Église, la cause du catholicisme semblait perdue. En Bohême, les Tchèques avaient vendu leur fidélité à Rodolphe en lui arrachant les *Lettres de Majesté* (1609), qui établissaient la liberté de culte.

Depuis plusieurs siècles, les États de Bohême et de Hongrie étaient dominés par une oligarchie féodale qui avait abandonné les villes aux rancunes de la royauté et réduit les paysans au servage. Les plus sages parmi les nobles s'inquiétaient de leur

isolement au milieu de la nation, de l'affaiblissement de l'esprit public, de la ruine des finances; quelle figure feraient leurs milices improvisées en face de soldats aguerris? En Allemagne, les princes luthériens reprochaient aux calvinistes leur imprudence et leur alliance avec la France; la Saxe refusait de se séparer des Habsbourg : Henri IV n'eût pas réussi aisément à triompher de ces divergences : sa mort servit d'excuse à toutes les timidités [1].

Effet produit par la mort de Henri IV. — Marie de Médicis avait assez à faire pour maintenir son autorité en France sans chercher des aventures au dehors; ses sympathies d'ailleurs l'attiraient du côté des catholiques. Elle envoya quelques soldats dans le duché de Juliers, puis se désintéressa des affaires d'Allemagne. La question de la succession de Clèves traîna et se compliqua de plus en plus : pour concilier les prétentions du Brandebourg et du comte de Neubourg, on eut l'idée de faire épouser au jeune Wolfgang-Guillaume la fille de Jean-Sigismond. Le mariage n'aboutit pas, et un soufflet donné dans un festin par l'Électeur au jeune prétendant ne rendit pas les relations plus cordiales. Wolfgang, afin d'obtenir l'appui de l'Espagne, épousa une fille de Maximilien de Bavière et se convertit au catholicisme, non sans y avoir mûrement réfléchi, s'il est vrai, comme on l'affirme, qu'il ait lu auparavant douze fois la Bible d'un bout à l'autre, en l'annotant. Jean-Sigismond, qui avait jusque-là fait profession de luthéranisme ardent, para le coup en passant au calvinisme, dans l'intention de gagner les sympathies des Provinces-Unies. Spinola et Maurice de Nassau se hâtèrent d'accourir, occupèrent le pays où ils refirent leurs troupes. L'Électeur et le comte palatin, peu satisfaits de leurs alliés, signèrent, sous la médiation de la France et de l'Angleterre, un partage provisoire à Xanten (1614); mais le traité ne fut pas mieux observé que les précédents [2].

1. Voir ci-dessus, p. 296.
2. La question ne fut tranchée qu'en 1666, quand la Convention de Clèves donna à la maison palatine Juliers, Berg et Ravenstein, et au Brandebourg Clèves, Mark et Ravensberg.

II. — La période bohême et palatine.

L'empereur Mathias et Ferdinand de Styrie. — Mathias, qui avait en 1612 recueilli la succession de Rodolphe, affectait des allures de modération. Khlesl, qui, sous le titre modeste de directeur du Conseil privé, avait les pouvoirs d'un premier ministre, parlait d'unir l'Europe dans une croisade contre les Turcs et, comme il avait besoin du vote des protestants dans les diètes, il les ménageait. Il réussit ainsi à s'aliéner l'Espagne et à désorganiser la Ligue, sans inspirer aux princes qu'il flattait la moindre confiance. Ils ne répondaient pas à ses convocations, levaient des troupes, commençaient les hostilités, signaient des traités sans avertir Mathias. Jamais le pouvoir impérial n'avait été aussi discrédité.

Khlesl, catholique très sincère, conciliant par calcul en Allemagne, ne se croyait pas tenu à la même réserve dans les provinces héréditaires. Ses précédentes connivences avec les hérétiques harcelaient sa conscience et il tenait à se démontrer à lui-même, comme à prouver aux autres, que sa conduite n'avait eu d'autre mobile que l'intérêt de la foi. Il travaillait à relever le pouvoir royal, écartait des conseils les protestants, s'entourait de fanatiques, Martinits, Slavata, l'évêque d'Olmütz, Dietrichstein, faisait reconnaître par les diètes, comme successeur de Mathias, Ferdinand de Styrie.

Les troubles de Bohême. — « Laissez Ferdinand prendre le gouvernement, disait un de ses confidents; avec une garnison permanente à Prague, il ne se passera pas un an que les bourgeois ne se convertissent, de bonne ou de mauvaise grâce. » Son élection avait rendu toute leur confiance aux violents. « Martinits et Slavata, écrit ce dernier dans ses Mémoires, avaient la conviction qu'ils étaient tenus de travailler et de contribuer de toutes leurs forces à tout ce qui était utile au progrès et à l'expansion de la vraie foi. » En Bohême, les seigneurs catholiques interdisaient le culte réformé sur leurs domaines; dans les villes, les dissidents étaient écartés des fonctions publiques;

une censure rigoureuse était établie. L'effet matériel de ces mesures fut médiocre : les hérétiques étaient protégés pour le moment par l'immense majorité qu'ils possédaient, par les privilèges des seigneurs, souverains sur leurs terres, et par l'impuissance de la royauté. Mais devaient-ils attendre pour se mettre en défense qu'il fût déjà trop tard? Si la masse du peuple demeurait indifférente, la politique de Ferdinand grossissait le parti qui, parmi les seigneurs, désirait renverser la dynastie et qui reconnaissait pour chefs Guillaume de Roupa, fort mêlé aux intrigues de Christian d'Anhalt, et le comte Mathias de Thurn, hardi, ambitieux, avide de bruit, médiocre en somme et conduit par des rancunes et des appétits.

D'après les *Lettres de Majesté* (1609), les nobles et les habitants des villes royales avaient le droit de faire construire des temples protestants sur leurs domaines, et le traité conclu entre les catholiques et les réformés, qui complétait les Lettres de Majesté et qui avait force de loi, avait stipulé le même privilège pour les habitants des terres de la couronne. Les protestants regardaient les biens ecclésiastiques comme des domaines royaux, ce qui était d'ailleurs conforme aux règles du droit public tchèque. Les habitants de la ville de Broumov (Braunau), qui dépendait de l'archevêque de Prague, avaient construit un temple; l'archevêque prétendit qu'ils n'en avaient pas le droit et obtint du Conseil royal l'ordre de le fermer; une émeute éclata dans la ville (1618); huit des principaux bourgeois furent mandés à Prague et jetés en prison. A Hrob (Klostergrab), les habitants n'avaient pas montré la même résistance et l'archevêque avait fait abattre solennellement l'église protestante qu'ils avaient essayé d'ouvrir (11-13 déc. 1617).

La défenestration de Prague. — La démolition du temple de Hrob eut un immense retentissement, non seulement en Bohême, mais dans l'Empire entier. Les protestants tchèques y virent l'ouverture des hostilités dont les menaçaient depuis si longtemps leurs adversaires. Leurs principaux chefs convoquèrent à Prague une grande assemblée des États, et, afin de fermer la voie à tout retour en arrière, les plus animés, Roupa, Thurn, et quelques autres résolurent, dans un conciliabule, de

mettre à mort leurs ennemis les plus détestés, Martinits et Slavata. Le 23 mai 1618, quelques centaines de seigneurs traversèrent Prague et se rendirent au vieux château des Hratchany, qui, commencé par Charles IV et agrandi par les Jagellons, dresse sa pittoresque silhouette sur les hauteurs qui dominent la rive gauche de la Vltava (Moldau). On les introduisit dans la salle, assez étroite, qui servait de chambre de délibération aux dix gouverneurs, chargés d'administrer le royaume pendant l'absence de Mathias. Une violente discussion s'engagea entre les protestants et les quatre gouverneurs présents. Quand les chefs des conjurés jugèrent que les esprits étaient arrivés au degré d'exaltation nécessaire, ils s'emparèrent de Martinits et de Slavata et les précipitèrent par la fenêtre. Le secrétaire des gouverneurs, Fabricius, qui avait assisté en tremblant à cette terrible scène, eut la malencontreuse inspiration de solliciter la protection d'un des assistants : on l'envoya rejoindre ses maîtres. Dans ce saut d'une trentaine de mètres, Martinits et Fabricius n'avaient eu que de légères contusions; Slavata, plus gravement atteint, survécut cependant [1].

A la nouvelle de cet événement, un sentiment de terreur parcourut le pays, jeté malgré lui, à l'improviste, dans une aventure où quelques ambitieux et quelques fanatiques jouaient ses libertés et sa prospérité. Placés par le fanatisme de Ferdinand II entre la révolution et l'apostasie, les Tchèques avaient le droit absolu de chasser cette maison des Habsbourg qui avait violé toutes ses promesses et préméditait leur asservissement : mais c'était compromettre la révolution que de la souiller dès le premier jour par un meurtre. En prenant brusquement l'offensive, les protestants perdaient tous les avantages de la situation. Ils n'avaient même pas songé à s'assurer des alliés, ils comp-

1. La défenestration se rencontre assez souvent dans l'histoire de Bohême : la guerre des Hussites avait commencé par une scène semblable. — Fabricius était arrivé à terre de fort méchante humeur. Sa première parole fut de demander à Martinits : « Qu'ai-je donc fait à ces Messieurs pour qu'ils me jettent ainsi par la fenêtre? » Plus tard, Ferdinand le nomma seigneur de la Haute-Chute. Les catholiques attribuèrent à un miracle le salut des gouverneurs. D'après les protestants, ils auraient été sauvés par les monceaux de papiers et de débris divers que l'on jetait depuis longtemps dans le fossé. Slavata nie absolument le fait, ce qui n'est pas une preuve décisive.

taient sur la France, dont la médiation s'exerça en faveur des Habsbourg, sur l'Angleterre, où le roi Jacques I[er], féru d'absolutisme, s'indigna de leur insolence, sur l'Union évangélique, qui ne leur offrit guère que des exhortations. Ils avaient espéré du moins qu'à leur exemple une insurrection soulèverait contre Mathias tous ses sujets protestants : ils avaient oublié les rivalités provinciales, les timidités personnelles, l'influence que la cour conservait malgré tout. Ils se virent à peu près réduits à leurs propres forces, sans armée régulière, sans finances, sans gouvernement réel. De longues années d'anarchie et de tyrannie féodale avaient abaissé les esprits et énervé les âmes : les seigneurs, que des calculs égoïstes avaient jetés dans la révolte, refusaient de sacrifier leurs revenus; les villes suivaient de mauvaise grâce des alliés qui les méprisaient et dont elles se défiaient; les paysans, aigris par les progrès du servage, assistaient sans s'y mêler à une querelle dont tout le poids devait cependant retomber sur eux.

Dans ces conditions, ce qui est étrange, ce n'est pas que l'insurrection ait été vaincue : c'est qu'elle ait duré si longtemps. Cela s'explique par la faiblesse de Mathias, par l'organisation encore toute rudimentaire de la monarchie autrichienne, surtout par la pénétration inextricable des partis, qui ne laissait à aucun d'eux la libre disposition de ses forces. par l'extrême confusion de la politique européenne qui procura aux Tchèques des secours assez inattendus. L'Électeur palatin, Frédéric V, et Christian d'Anhalt, heureux du jour qui s'ouvrait à leurs espérances, leur ménagèrent l'appui du duc de Savoie, Charles-Emmanuel, qui leur envoya Ernest de Mansfeld avec quelques milliers d'hommes. Petit, mal fait, défiguré par un bec-de-lièvre, très ambitieux, mais réduit par les conditions illégitimes de sa naissance à attendre sa fortune de combinaisons hasardeuses, il est le premier de ces grands aventuriers qui, à diverses reprises, pendant la guerre de Trente ans, tinrent en suspens les destinées de l'Europe. Mathias, sans argent, nullement soutenu par les diètes, avait réuni quelques milliers de soldats, qui, sous le commandement de Bucquoy et de Dampierre, envahirent la Bohême. Dampierre fut rejeté dans Budweis dont les

protestants commencèrent le siège. Mansfeld, par un coup de main heureux, s'empara de Pilsen (nov. 1618).

Avènement de Ferdinand II. — La mort de Mathias (20 mars 1619) débarrassa les catholiques d'un chef incapable et pusillanime qui paralysait leur action. Ferdinand II n'avait ni les mêmes scrupules ni les mêmes faiblesses. Il n'estimait le pouvoir qu'à condition de le mettre au service de la foi et il était bien résolu à ne rentrer dans Prague qu'après avoir détruit les privilèges qui avaient jusqu'alors protégé la liberté religieuse des Tchèques.

Les Silésiens, dès la première heure, s'étaient montrés favorables aux Tchèques. Les Moraves suivirent, malgré l'opposition entêtée de Ziérotyn, un des plus illustres représentants de cette secte des Frères Bohêmes qui a donné à la Réforme tchèque ses confesseurs les plus héroïques et ses écrivains les plus éminents [1]. Dans la Haute-Autriche, Tchernembl et Gottfried de Starhemberg organisèrent l'insurrection et invitèrent la diète de Basse-Autriche à se joindre à eux. Thurn appuya leur action en marchant sur Vienne, dont il occupa les faubourgs (juin 1619). La situation de Ferdinand semblait désespérée. Le jour même où l'armée tchèque arrivait sous les murs de la capitale, les nobles autrichiens pénétraient dans son palais et le sommaient de proclamer la liberté religieuse; la légende raconte qu'un des chefs les plus résolus de l'opposition, Thonradel, l'avait saisi par un bouton de son pourpoint et le secouait violemment; on ne sait trop comment se serait terminée la scène, si les mécontents n'eussent été effrayés par les trompettes de quelques cornettes de cavalerie qui entraient dans la ville.

Même à ce moment pourtant, l'incurable faiblesse de l'insurrection apparaissait. Ses troupes n'étaient que des milices indisciplinées, conduites par des officiers incapables et des généraux improvisés. Les trente gouverneurs qu'avaient nommés les États de Bohême, médiocres, sans autorité, étaient réduits aux pires expédients; les mercenaires, dont la solde n'était pas

1. Les Frères Bohêmes avaient publié une traduction de la Bible, éditée sous le nom de Bible de Kralitse (1579-1593), et qui est un des plus admirables monuments de la langue tchèque.

payée, se révoltaient; à chaque instant, une catastrophe semblait imminente. Pendant que Thurn s'entêtait sans espoir devant Vienne, Bucquoy, victorieux à Tsablats, marchait sur Prague. La ville, sans défense, eût été en grand péril si l'entrée en scène de Bethlen Gabor n'eût forcé les généraux impériaux à abandonner leur marche offensive (sept. 1619).

Les forces catholiques se groupaient peu à peu autour de Ferdinand II. En dépit des efforts de l'Électeur palatin, son élection à l'empire n'avait pas été un moment douteuse (28 août 1619). Paul V (1605-1621) lui promit 20 000 florins par mois; son beau-frère, le duc de Toscane, lui fournit un régiment de cuirassiers; le roi de Pologne, Jean-Sigismond, lui envoya quelques milliers de Kosaks et permit aux adversaires de Bethlen Gabor de lever des troupes dans son royaume; Philippe III mit à sa disposition des subsides considérables et des forces importantes. La « Ligue catholique » se réorganisait sous la direction de Maximilien. Il amena une armée au secours de Ferdinand, qui lui remit à titre de gage la Haute-Autriche et s'engagea, dans le cas où l'Électeur palatin serait mis au ban de l'Empire, à lui accorder la dignité électorale et les territoires qu'il occuperait. Devant cette redoutable conjonction de forces le duc de Savoie faisait amende honorable et essayait de rentrer en grâce auprès de l'Espagne. Parmi les protestants, les princes les plus puissants penchaient vers l'Autriche et les autres manquaient de résolution : l'Électeur de Saxe, Jean-Georges (1611-1656), après avoir refusé de briguer la couronne bohême, était furieux qu'on l'offrît à Frédéric V; son chapelain, Hoé de Hoenegg, vendu à Ferdinand, décida son maître, moyennant quelques vaines promesses de tolérance, à joindre ses troupes aux Impériaux. L'Union évangélique, dont tous les membres n'avaient pas vu sans envie la brusque élévation de Frédéric V, refusa de le soutenir en Bohême et ne consentit que d'assez mauvaise grâce à défendre ses domaines héréditaires : les armements de Maximilien lui révélèrent cependant la gravité du conflit et elle manifesta quelques velléités d'intervention; mais le gouvernement français ménagea entre la Ligue et l'Union le traité d'Ulm (3 juillet 1620), par lequel les

protestants promettaient de ne pas attaquer les catholiques d'Allemagne et laissaient ainsi au duc de Bavière la libre disposition de ses forces contre la Bohême.

Bataille de la Montagne-Blanche. — Le Palatin, sans se dissimuler complètement les périls de l'aventure, n'avait pas su résister aux conseils de ses ministres, parmi lesquels Christian d'Anhalt était toujours le plus écouté et le plus ardent, et peut-être aussi aux désirs de sa femme, Élisabeth, fille de Jacques Ier d'Angleterre, et il avait accepté la couronne de Bohême que lui offraient les États de Prague (26 août 1619). Il s'obstinait à espérer l'appui de son beau-père, qui eût entraîné celui de la Hollande et lui eût assuré de nombreux alliés en Allemagne. Fort inexpérimenté, peu appliqué, léger et médiocre, Frédéric eut bientôt mécontenté une partie de ses sujets : l'autorité que lui avaient laissée les capitulations électorales était d'ailleurs des plus minimes, et, au milieu de l'indifférence et du désarroi général, les armées se fondaient sans combat. Les deux Autriches l'acceptèrent bien à leur tour pour protecteur, mais elles ne lui fournirent ni argent ni recrues, assez embarrassées déjà à se défendre elles-mêmes. L'alliance du prince de Transylvanie ne se montra guère moins vaine. Sorti d'une famille fort modeste de la petite noblesse, Bethlen Gabor s'était élevé au trône à force d'audace et d'intrigues. D'une instruction médiocre, d'une laideur repoussante, ivre tous les jours à partir de midi, il avait cependant des idées claires et un programme très net; il voulait se tailler un État indépendant entre l'Autriche et la Turquie et pour cela renverser en Hongrie la domination des Habsbourg. Son zèle huguenot se conciliait d'ailleurs très bien avec tous les compromis diplomatiques et personne ne fut jamais plus prompt aux revirements. Il envahit la Hongrie, où il se fit élire roi par la diète (automne 1619), et marcha sur Vienne, où il se joignit à Thurn (nov.). Mais il suffit d'une diversion pour le forcer à ramener en arrière ses bandes indisciplinées, et, pendant qu'il négociait pour gagner du temps, les Impériaux écrasèrent l'insurrection tchèque.

Après avoir soumis sans difficulté la Haute et la Basse-Autriche, Tilly, qui commandait l'armée de la Ligue, envahit la

Bohême et, rejoint par Bucquoy, poussa rapidement jusque sous les murs de Prague l'armée de Frédéric V. Les forces tchèques, réduites à 24 000 hommes en face de 45 000 catholiques, étaient ruinées par les privations, la fatigue et le découragement. Le prince d'Anhalt les établit sur un mamelon qui, à l'ouest de Prague, s'abaisse assez rapidement vers deux affluents de la Vltava : c'est la Montagne-Blanche. Maximilien de Bavière et Tilly voulaient attaquer sur-le-champ; Bucquoy redoutait un échec; le moine Dominique de Jésus-Marie, qui assistait au conseil, lui reprocha son manque de foi et dissipa les dernières hésitations. Pendant ce temps, les Jésuites, les Capucins et les Carmes parcouraient les rangs des soldats, les confessaient, distribuaient la communion. Les catholiques marchèrent au combat au cri de *Sancta Maria!* Le résultat de l'affaire ne fut pas longtemps douteux : on était allé prévenir Frédéric V que l'action était engagée; il déjeuna sans trop se hâter : quand il arriva à la porte de la ville, il se heurta au flot des fuyards. La bataille qui livrait la Bohême à Ferdinand et qui faillit lui livrer le monde, coûta aux Impériaux 250 hommes (8 nov. 1620).

La réaction catholique en Bohême. — A la suite de ce désastre, l'insurrection tchèque s'effondra : le « roi » s'était enfui, Prague ouvrit ses portes sans condition aux troupes victorieuses; quelques mois plus tard, les quelques places qui tenaient encore, capitulèrent; la Moravie, la Silésie avaient déjà fait leur soumission. Les vainqueurs exploitèrent leur triomphe avec une impitoyable barbarie.

Quelques jours après la Montagne-Blanche, arriva à Vienne une caisse que Maximilien offrait à l'Empereur : c'était sa part de butin; elle renfermait les privilèges du pays et les lettres de Majesté; on raconte que Ferdinand arracha le sceau des lettres de Majesté, le brûla, déchira les lettres. La nouvelle constitution de 1627 rogna le pouvoir des diètes au profit des officiers impériaux et prépara la transformation du royaume des Otakar et des Podiébrad en une province de la monarchie autrichienne.

Il ne suffisait pas cependant de changer les lois : ce qu'il fallait transformer, c'était l'âme d'une population tout entière qui, depuis plusieurs siècles, confondait dans son amour enthou-

siaste la gloire de sa race, les libertés du royaume et l'indépendance de sa foi. Pour y parvenir, les ministres de Ferdinand proposèrent un plan abominable qui aboutit à la spoliation et à l'expulsion de toute la noblesse bohême. Le gouverneur du pays, le prince de Lichtenstein, Slavata, qui ne fut pas, comme on le répète souvent, l'auteur du plan général de confiscation, mais qui en arrêta les détails, le vice-chancelier Ulm, Paul Michna, fils d'un boucher, que la faveur des Jésuites avait porté aux plus hautes situations, furent soutenus, encouragés et guidés dans leur œuvre d'extermination par le cardinal légat Caraffa, par les confesseurs de l'empereur, Becanus et Lamormain, par le cardinal Harrach enfin, qui, depuis 1626, fut le véritable gouverneur de la Bohême. Ces hommes conçurent sans horreur l'épouvantable projet de détruire un peuple et déshonorèrent encore leur crime par leur hypocrisie et leur avidité. Le 21 juin 1621, après un procès odieux, 24 seigneurs avaient été décapités à Prague, trois bourgeois pendus; d'autres condamnés furent frappés de verges, jetés en prison, chassés du royaume : parmi les coupables se trouvaient les plus nobles et les plus illustres fils de la nation. Après avoir ainsi jeté la terreur dans les âmes, on procéda à une immense confiscation. D'après les calculs très précis de M. Bilek, la valeur réelle des biens confisqués n'était pas inférieure à 90 ou 100 millions de florins, ce qui représenterait plus de 1200 millions de francs, valeur actuelle. Les trois quarts du sol furent enlevés aux légitimes propriétaires. « Le changement qui se produisit fut tel qu'on ne saurait le comparer qu'à ce qui s'était passé dans certaines régions aux débuts du moyen âge » (Gindely). Ces confiscations ne profitèrent guère au trésor impérial : les commissaires royaux s'enrichirent; le clergé et les ordres monastiques reçurent d'immenses domaines; les favoris et les officiers qui avaient aidé à vaincre l'insurrection ne furent guère moins généreusement traités. De cette époque date la fortune des Bucquoy, des Villani, des Dufour, des Gallas, des Colloredo, des Khevenhüller, des Huerda, des Marradas et de toute cette tourbe italienne, espagnole ou flamande, qui écrasa les sujets, livra le pays aux influences étrangères et devint l'instrument passif du despotisme habsbourgeois.

Sûrs désormais de ne rencontrer aucune résistance, les vainqueurs entreprirent l'œuvre de restauration catholique. Ils chassèrent les pasteurs, inondèrent le pays d'Augustins, de Carmes, de Barnabites, de Franciscains, de Dominicains, de Jésuites surtout, qui parcouraient les villes et les villages, abattant les symboles hérétiques, détruisant les calices, brûlant les livres suspects. Et tous les livres tchèques étaient suspects. Que d'œuvres curieuses, que de monuments précieux de l'art ou de la littérature slave périrent dans cette chasse stupide qui se prolongea presque tout le XVIIIe siècle! De la bible de Kralitse, qui se trouvait dans presque toutes les familles, nous ne possédons plus que 20 exemplaires, et encore la plupart se sont conservés à l'étranger! Mais les moines avaient beau redoubler d'éloquence, multiplier les processions, inventer des miracles : le peuple, malgré l'expulsion de ses guides, demeurait fidèle à son Dieu. Les dragons de Lichtenstein furent plus heureux que les missionnaires. Dans tout le royaume, des scènes atroces répandirent la désolation et l'épouvante : à Prachatitse, les soldats mirent la ville à sac; 1600 habitants furent massacrés en quelques heures. Un des plus féroces convertisseurs, le colonel Martin de Huerda, assommait à coups de bâton les hérétiques obstinés. On livrait aux soldats les femmes des bourgeois qui refusaient de se convertir; on arrachait aux mères leurs nourrissons et on les attachait en face de leurs enfants, criant de faim, jusqu'à ce que les malheureuses eussent abjuré leur foi. « Un jour que quelques Jésuites se vantaient à Rome d'avoir converti à eux seuls la Bohême entière, le capucin Valerianus Magnus, qui lui-même avait été mêlé à cette œuvre, dit en souriant à Urbain VIII : « Très saint père, donnez-moi d'aussi bons « soldats qu'on en a donné aux Pères Jésuites, et je m'engage à « convertir au catholicisme le monde entier » (Reuss). En 1627, l'heure parut venue de proclamer le triomphe de la religion romaine, et le 31 juillet un édit ordonna à tous ceux qui n'accepteraient pas le catholicisme de quitter le pays. La Bohême agonisait : 30 à 40 000 familles s'étaient enfuies à l'étranger. Parmi les exilés, les cœurs les plus nobles et les intelligences les plus hautes, Stransky, l'historien Paul Skala et le dernier évêque

de l'Unité, le grand écrivain Coménius, qui a exercé une si heureuse influence sur la réforme des doctrines de l'éducation; des milliers de maisons tombaient en ruines. Les Jésuites eux-mêmes finirent par être touchés d'une sourde compassion pour ce grand pays « qui avait produit dans la paix et dans la guerre tant d'hommes remarquables. »

Les autres provinces ne furent guère moins cruellement traitées : peut-être cependant les souffrances y furent-elles moins générales, parce que la Réforme y avait moins complètement pénétré les populations. La Silésie fut assez imparfaitement protégée par l'Électeur de Saxe à qui elle avait fait sa soumission, et les persécutions y laissèrent dans les âmes des rancunes vivaces qui facilitèrent plus tard la conquête prussienne. En Moravie, le cardinal de Dietrichstein, après avoir été un des précurseurs de la contre-réformation, fut un de ses agents les plus impitoyables. En Autriche, les persécutions religieuses provoquèrent en 1626 une terrible insurrection où les paysans arrêtèrent plusieurs mois les armées impériales.

L'Empereur avait exécuté la première partie de son programme; après avoir établi solidement son autorité dans ses États, n'essaierait-il pas de relever son pouvoir en Allemagne et d'y assurer le triomphe du catholicisme?

La réaction catholique en Allemagne : la guerre palatine. — Depuis sa fuite de Prague, Frédéric V frappait à toutes les portes et ne rencontrait partout que figures moroses et conseils de soumission. L'Union évangélique était en pleine dissolution et abandonnait le Palatinat à Spinola et aux Espagnols (avril 1621); le roi d'Angleterre, Jacques Ier, sacrifiait son gendre au désir de marier son fils avec la fille de Philippe III. Le Palatin persistait malgré tout à maintenir ses prétentions et refusait même d'abandonner ses droits sur la Bohême. Il avait l'imagination complaisante et toutes les complications favorables lui semblaient probables : une nouvelle révolte des Tchèques, l'intervention victorieuse de Bethlen Gabor, le soulèvement de l'Allemagne et l'entrée en ligne de l'Angleterre et de la Hollande. Il lui fallut en rabattre. Gabor repoussa facilement l'armée impériale complètement désorga-

nisée par la mort de ses deux généraux, Dampierre et Bucquoy, mais il ne songea qu'à exploiter ses succès pour obtenir de Ferdinand la cession d'une partie de la Hongrie (traité de Nikolsburg, 6 janvier 1622). La trêve de douze ans conclue en 1609 entre la Hollande et l'Espagne venait d'expirer (1621) et les Provinces-Unies, afin de diviser les forces des catholiques, fournirent quelques subsides à Frédéric V, mais le souci de leur propre défense ne leur permettait pas une intervention plus directe. Grâce à ces subsides et à l'appui de divers petits princes allemands, il prolongea quelques mois sa résistance.

Pour rentrer en possession de la Haute-Autriche qu'il avait engagée à Maximilien, Ferdinand avait offert au duc de Bavière le Haut-Palatinat et le titre d'Électeur : Frédéric V fut mis au ban de l'empire et Maximilien se chargea d'exécuter la sentence. Mansfeld, chassé du Haut-Palatinat, se réfugia sur les bords du Rhin, où le pillage de l'Alsace et des évêchés rhénans lui fournit les ressources nécessaires à l'entretien d'une armée. Ses courses aventureuses frappèrent les imaginations, et deux petits princes de l'Empire, Christian de Halberstadt et le margrave de Bade-Dourlach, entrèrent en campagne contre l'Empereur. Christian de Brunswick, administrateur protestant de l'archevêché de Halberstadt, se plaignait de l'Empereur qui lui refusait l'investiture; on racontait qu'il s'était pris d'une belle passion pour la femme de Frédéric V, sa cousine Élisabeth, dont il portait un gant à son chapeau. Il affectait un zèle ardent pour la cause protestante et avait pris pour devise : Ami de Dieu et ennemi des prêtres. » En réalité, ce n'était qu'un soudard qui voyait surtout dans la guerre l'occasion de satisfaire ses appétits de violence et de butin. Le margrave Georges-Frédéric de Bade avait quelques talents militaires, et son ambition turbulente ne manquait pas d'une certaine grandeur, mais ce n'était aussi qu'un condottiere de grande envergure et la liberté religieuse lui tenait moins à cœur que l'agrandissement de ses domaines. En se prolongeant, la guerre devenait plus mesquine et les passions plus misérables : de 1620 à 1630, sous la direction des principicules allemands, les partis s'abaissent, les intérêts se rétrécissent. Les âmes aussi s'endurcissent et les

mœurs deviennent plus grossières et plus violentes. L'Allemagne regorgeait de bannis, de fugitifs, de rôdeurs, qui, sans ressources et sans espoir, répondaient avec empressement à l'appel des chefs qui leur offraient le vivre et le pillage. Devant leurs ravages, toute activité industrielle et commerciale disparut.

Si Mansfeld, Christian et Georges-Frédéric réunissaient leurs forces, Tilly était en grand péril. Il les prévint, écrasa le margrave de Bade à Wimpfen (6 mai 1622), Christian à Hœchst (20 juil.) et força Mansfeld et Frédéric à se réfugier en Hollande. Il acheva alors tranquillement la conquête du Bas-Palatinat : Heidelberg, la capitale du parti calviniste, se défendit longtemps. Tilly, après un combat sanglant, enleva les bastions de Nargue-Empereur et de Nargue-Bavière; ses soldats se précipitèrent dans la ville, massacrant les habitants et pillant les maisons (sept. 1622); le duc de Bavière fit présent au pape Grégoire XV de la célèbre Bibliothèque. Manheim capitula quelques semaines plus tard. Enfin, Pappenheim, qui avait été un des plus hardis et des plus heureux auxiliaires de Tilly dans cette brillante expédition, occupa Frankenthal (avril 1623), la dernière forteresse du Palatinat.

Tout pliait devant l'Église. Grégoire XV doublait les subsides promis à Ferdinand par son prédécesseur et poussait Maximilien à poursuivre son triomphe. A la diète de Ratisbonne (1623), l'Empereur conférait solennellement au duc de Bavière le titre d'Électeur, sa vie durant, et lui engageait le Haut-Palatinat. L'Électeur de Saxe, Jean-Georges, après quelques velléités d'opposition, se calma lorsque Ferdinand lui eut abandonné la Lusace. Les autres protestants, découragés par ces défections, assistaient dans un mécontentement passif à la ruine de leur parti. On prêtait à l'Empereur de très vastes projets, peut-être assez gratuitement. Les documents très précis que nous possédons sur son compte, entre autres le témoignage de Lamormain, qui fut pendant trente-cinq ans son intime compagnon et pendant quinze ans son guide spirituel, semblent prouver que les faveurs prodigieuses de la fortune ne l'avaient ni grisé ni même instruit. Il continuait à vivre dans une pieuse indifférence, ennuyé des affaires et s'en débarras-

sant le plus possible sur le compte de ses ministres. Toujours plus incapable d'application et de volonté, sa politique était encore entravée par les difficultés financières inextricables où il se débattait. Il comblait de présents ses favoris (les revenus de son principal ministre Eggenberg atteignaient 600 000 écus par an), multipliait les fondations pieuses à un tel point que son fils, élève des Jésuites pourtant, s'inquiétait de ses prodigalités, entretenait un personnel de chasse innombrable. Aussi, malgré les ressources immenses que lui fournirent les confiscations, les créanciers n'étaient pas payés, l'armée ne recevait pas de solde et paraissait toujours à la veille de se dissoudre, les employés dont les traitements étaient en retard de plusieurs mois, ne venaient pas à leurs bureaux. Il semble bien que l'Empereur n'eût pas mieux demandé que d'en finir avec des entreprises qu'il ne se sentait pas de taille à mener à bon terme, et, quand il montrait des dispositions conciliantes vis-à-vis de l'Électeur palatin, il était probablement sincère. Mais il n'était plus maître du mouvement. Ses alliés réclamaient le prix de leurs efforts. Maximilien voulait la dignité électorale héréditaire et la pleine possession du Haut-Palatinat, et comme, dans l'état actuel des choses, les protestants n'y auraient jamais consenti, il poussait à la continuation des hostilités. Ses finances étaient bien ordonnées, son armée disciplinée, ses généraux encouragés par le succès. Autour de lui se groupait le parti catholique allemand qui, sans prétendre rétablir dans l'Empire l'unité religieuse, — une révolution aussi radicale eût soulevé de trop vives résistances et elle n'eût été possible qu'au prix d'épouvantables massacres, — voulait exploiter la situation, trancher définitivement tous les points litigieux et enlever aux hérétiques les domaines qu'ils avaient usurpés depuis 1555. Les réformés de leur côté, quelque graves que fussent les défaites qu'ils avaient déjà essuyées, disposaient encore de trop de ressources pour abandonner la partie. En dehors de l'Empire, en Hollande, en Angleterre, chaque nouveau succès des catholiques avait dans la conscience populaire un retentissement douloureux. La France, bien qu'elle eût encore à Ratisbonne soutenu les projets de Maximilien, suivait avec une attention

méfiante les progrès de la puissance autrichienne. Le surintendant La Vieuville, assez maladroit, — *bonum facit, sed non bene,* disait l'ambassadeur hollandais, — avait un vif sentiment des intérêts français. Il s'était rapproché de Jacques Ier, dépité de l'échec de ses tentatives matrimoniales en Espagne, et il négociait le mariage d'Henriette de France avec l'héritier de la couronne d'Angleterre, Charles. Il envoyait des secours à la Hollande, fournissait des subsides à Mansfeld et à Christian de Halberstadt. Soutenus par les sympathies qu'ils rencontraient dans la Basse-Saxe et par les dispositions favorables du roi de Danemark, très animé contre l'Empereur, les condottières protestants rentrèrent en campagne. Ils pensaient traverser la Bohême et la Moravie pour aller donner la main à Bethlen Gabor, qui avait repris les armes. Un premier succès eût entraîné bien des adhésions. Cette fois encore, l'habileté de Tilly et la supériorité de la Ligue déjouèrent leurs projets : Christian fut écrasé à Stadtlohn dans l'évêché de Münster (6 août 1623); Mansfeld, pressé par des forces supérieures, licencia son armée et passa en Angleterre; Gabor signa la paix de Vienne qui confirmait la paix de Nikolsbourg (1624). La France assisterait-elle indifférente aux changements qui s'accomplissaient sur ses frontières? Laisserait-elle les Habsbourg transformer à leur profit la constitution de l'Allemagne et restaurer l'Empire de Charles-Quint? A ce moment même, Richelieu prenait le pouvoir.

III. — La période danoise.

Richelieu : sa politique. — Mignet a dit de Richelieu « qu'il eut les intentions de toutes les choses qu'il fit »; mais, comme le remarque très justement M. Fagniez, « si ce mot, souvent répété, est vrai en ce sens que jamais politique ne fut plus mûrie et plus méthodique que la sienne [1] », on se trom-

1. J'ai eu la bonne fortune de pouvoir encore consulter, avant d'écrire ce chapitre, le très remarquable livre de M. Fagniez, *le Père Joseph et Richelieu.* Peu de travaux, ces dernières années, ont fait plus d'honneur à la science française que cet ouvrage qui jette une si éclatante lumière sur la politique du cardinal et rectifie sur plusieurs points essentiels l'opinion acceptée jusqu'à présent.

perait en lui attribuant dès la première heure la volonté de tous les desseins que les circonstances l'amenèrent peu à peu à poursuivre. A l'origine, il comptait se renfermer dans une défensive vigilante et se borner « à tirer parti, pour l'accroissement de l'influence ou du territoire de la France, de toutes les entreprises de la maison de Habsbourg contre elle ou ses alliés ». Très bien préparé à la conduite des affaires par de fortes études et de longues méditations, il savait les périls dont l'Espagne menaçait le royaume et les ressources que conservait sa décadence. Comme François Ier et Henri IV, il chercha à grouper autour de lui tous ceux dont les ambitions autrichiennes menaçaient les intérêts ou l'indépendance; son mérite fut d'intéresser l'Europe à la victoire de la France, qui défendait l'équilibre et la liberté du monde. Si la France réussissait, n'aurait-elle pas droit à quelque compensation matérielle? Richelieu, comme tout le grand parti des Politiques qui l'avait aidé à parvenir au pouvoir et qui l'y maintint, était imprégné de la tradition classique et de la doctrine des frontières naturelles. Il se rappelait que le Rhin avait pendant plusieurs siècles servi de bornes à la Gaule et il pensait que l'Empereur « n'a aucun droit sur les terres qui sont en deçà que par usurpation »[1]. Mais, à l'origine, ce n'était que de vagues aspirations, et il refusait d'y trop songer. Il avait l'imagination ardente, mais la tenait en bride : en se réservant de saisir la fortune, il jugeait imprudent de la violenter. Il savait qu'il aurait à compter non seulement avec les résistances de ses ennemis, mais avec les défiances de ses alliés, et il ne voulait entrer en ligne qu'avec des forces bien préparées et lorsque la situation générale lui permettrait de faire ses conditions. Dès le début de la guerre, les intérêts politiques avaient été étroitement liés aux questions religieuses; l'intervention de Richelieu, que ses adversaires eux-mêmes ne soupçonnaient pas d'intentions hostiles à l'Église, devait contribuer encore à rejeter au second plan les questions confessionnelles. A mesure que le conflit se prolongeait et s'étendait, il déviait

1. Voir sur ce point A. Sorel, *l'Europe et la Révolution française*, t. I, liv. II : *Les traditions politiques de la France*, p. 259-274.

de son point de départ, et les belligérants se préoccupaient moins de la restauration de l'unité chrétienne que de l'hégémonie de la maison d'Autriche et de l'équilibre européen. Suivant l'observation d'un ambassadeur vénitien, le cardinal était moins homme d'Église qu'homme d'État ; mais, comme tous ses contemporains, il avait été pénétré par l'esprit d'ardente piété qui marque la première partie du xvii[e] siècle, et sa foi profonde et sincère se complaisait à la pensée assez contradictoire d'arrêter les progrès des Habsbourg sans favoriser une réaction protestante. Son dessein, — et il y revint sans cesse malgré des déboires incessants, — était de constituer avec diverses puissances catholiques, la Savoie, Venise, la Bavière surtout et les princes ecclésiastiques d'Allemagne, une sorte de ligue des politiques, assez modérée et assez forte pour imposer aux partis extrêmes le respect de leurs droits réciproques et exercer, au nom de la modération, une médiation conservatrice. Mais son intervention n'avait de chances d'aboutir que si les catholiques ne conquéraient pas une suprématie trop marquée, et, comme d'ailleurs chez lui les scrupules religieux ne l'emportaient jamais sur la passion nationale, son souci d'équilibre l'inclina toujours plus du côté des protestants, qu'il eût été dangereux de laisser mettre hors de combat et dans lesquels il trouvait, en dernière analyse, ses alliés les plus sûrs, parce qu'ils ne pouvaient se maintenir que par lui.

La Valteline. — Un des plus vifs désirs des Habsbourg était d'assurer la libre communication de leurs domaines d'Espagne et d'Autriche. La conquête du Bas-Palatinat avait été un premier pas dans cette voie : les garnisons espagnoles s'étendaient désormais sans interruption de la mer du Nord au Rhin supérieur et elles donnaient la main aux troupes autrichiennes de l'Alsace et de la Souabe. Pour compléter leurs succès, les Espagnols prétendaient occuper la vallée de l'Adda supérieure, ce qui leur eût permis de faire passer leurs régiments du Milanais dans le Tyrol et leur eût assuré la domination de l'Allemagne du Sud. Les républiques des Grisons qui, au xv[e] siècle, avaient conquis leur indépendance et conclu avec les cantons suisses une alliance perpétuelle, avaient sous leur suzeraineté les

avoueries de la Valteline, de Bormio et de Chiavenna : elles tenaient ainsi avec la haute Adda et les vallées italiennes qui aboutissent au lac de Côme, les routes du Septimer et du Splugen. Dès le règne de Henri IV, les gouverneurs du Milanais avaient essayé de les déloger de cette situation, mais leurs desseins avaient été déjoués par l'active surveillance de la France. Sous prétexte de protéger les Valtelins catholiques, qui se plaignaient d'être opprimés par les Grisons protestants, Feria envahit la Valteline (1620) et y établit plusieurs forts; aussitôt après, les Impériaux occupèrent Chiavenna et l'Engadine et, par le traité de Milan (1622), les Grisons renoncèrent à leur suzeraineté sur la vallée de l'Adda et conclurent avec l'Espagne une alliance perpétuelle. La France forma alors avec Venise et la Savoie la ligue de Paris à l'effet de rétablir les Grisons dans leurs droits. La Vieuville, dont la situation à l'intérieur était assez instable, ne voulait pas pousser les choses à l'extrême et il accepta la médiation d'Urbain VIII, dont les troupes occupèrent les territoires en litige. Urbain VIII (1623-1644) a donné des gages nombreux de sa piété : mais il n'était pas, comme ses prédécesseurs immédiats, le simple instrument des Jésuites. Il s'indignait à la pensée de se laisser réduire au rang de chapelain du roi d'Espagne. Assez bien disposé pour la France, il lui était difficile cependant de se prononcer en faveur des Grisons, et les ministres de Louis XIII, de leur côté, reculaient devant des mesures énergiques. A peine arrivé au pouvoir, Richelieu qui n'avait pas les mêmes scrupules, envoya en Suisse comme ambassadeur extraordinaire le marquis de Cœuvres, et celui-ci réunit une armée et chassa les garnisons pontificales (nov. 1624). Était-ce le début d'une guerre avec l'Espagne? Richelieu s'y préparait en concluant le mariage d'Henriette-Marie de France avec Charles d'Angleterre, s'alliait aux Provinces-Unies, négociait avec le Danemark et Mansfeld. Cependant, en présence de l'agitation des protestants dans le royaume et des intrigues du parti dévot, il se contenta d'un traité assez imparfait, que nos alliés accueillirent fort mal et qui compromit notre influence en Italie. La paix de Monçon (en Aragon, 5 mars 1626), modifiée par la convention de Barcelone (mai), arrêtait du moins les

empiétements de l'Espagne et rétablissait l'ancien ordre de choses. Le cardinal pour le moment ne cherchait pas autre chose : avant d'en venir à une action directe, il devait fortifier sa situation et frapper les nobles et le parti huguenot. Du moins, s'il renonçait à une intervention directe, il suscitait à l'Autriche de nouveaux adversaires qui occuperaient le tapis et assureraient à la France les loisirs dont elle avait encore besoin.

Intervention de Christian IV de Danemark. — Depuis la victoire de Stadtlohn, les troupes de la Ligue campaient dans la Basse-Saxe, et les princes protestants sollicitaient contre elle l'appui du roi de Danemark. Christian IV, dont les fils occupaient ou réclamaient les évêchés de Verden, de Minden, de Halberstadt et l'archevêché de Brême, suivait avec une inquiétude croissante les progrès des Impériaux : arrêté jusqu'alors dans ses velléités belliqueuses par l'attitude de l'Angleterre et des protestants d'Allemagne, il constatait avec joie le revirement que provoquait la conduite de Tilly. Les princes de Basse-Saxe et le landgrave Maurice de Hesse-Cassel poussaient activement leurs armements ; l'Électeur de Brandebourg prenait une attitude très hostile à l'Empereur ; Jacques Ier se montrait fort animé et ses ambassadeurs Anstruther et Spens précédaient à Copenhague l'ambassadeur français, des Hayes Courmenin, qui, au nom de Richelieu, offrait à Christian IV 600 000 livres par an et une diversion sur l'Allemagne occidentale. Christian craignait de laisser la gloire de libérateur de la Germanie à Gustave-Adolphe, son adversaire, qui était aussi en pourparlers avec la France : il signa un traité d'alliance avec la Hollande et l'Angleterre (19 déc. 1625).

Richelieu avait-il eu réellement l'intention de porter la guerre dans l'Empire? C'est assez douteux, et il est plus probable qu'il avait surtout voulu exercer une pression sur l'Espagne ; mais, dans tous les cas, la nouvelle révolte des protestants en France, l'expédition contre La Rochelle, la rupture avec l'Angleterre et la froideur extrême avec laquelle les princes allemands accueillirent ses propositions, calmèrent vite son ardeur belliqueuse, et il en revint presque aussitôt à ses projets favoris de médiation et d'entente avec la Bavière. Christian IV n'était pas beaucoup

plus heureux avec ses autres alliés : l'Électeur de Brandebourg, par un étrange démenti à son récent enthousiasme, se renfermait dans une neutralité prudente; les princes de la Basse-Saxe étaient fort hésitants. La situation des catholiques n'en demeurait pas moins critique : l'armée de Tilly était très inférieure à celle de Mansfeld et de Christian IV et les quelques milliers d'hommes que Ferdinand avait péniblement réunis étaient à peine suffisants pour contenir Bethlen Gabor. Dans cette crise, les Habsbourg furent sauvés par Waldstein.

Waldstein; les armées pendant la guerre de Trente ans. — Peu de personnages historiques ont au même degré que Waldstein[1] piqué la curiosité de la postérité. Mais, en dépit des travaux qui ont été publiés sur son compte et qui dépassent le nombre de mille, il serait téméraire d'affirmer que nous avons pénétré son secret. Sur quelques points, peut-être les plus importants, la discussion reste ouverte et le restera sans doute toujours. L'on s'en étonne moins quand on réfléchit à l'inextricable complexité de cette âme obscure et agitée et à la confusion de desseins et de pensées que cache son apparente décision d'allures. Peut-être, après tout, est-ce encore Schiller, bien que son information fût incomplète, qui nous a tracé de lui le portrait le plus ressemblant dans ses traits généraux : l'intuition du poète a pénétré plus avant que la science des historiens.

Albert-Venceslas-Eusèbe de Waldstein est né le 14 septembre 1583. Comme l'a démontré son plus récent historien tchèque, M. Dvorsky, il appartenait à une vieille et illustre famille bohême qui avait donné des gages répétés de son dévouement à la cause nationale : par sa mère, il se rattachait à Georges de Podiébrad. En dépit de la légende, il grandit au milieu d'une large aisance. Après la mort de ses parents (1593 et 1595), il fut élevé par ses oncles, dont l'un appartenait à l'Unité des Frères, tandis que l'autre était un zélé protecteur des Jésuites. Ceux-ci, frappés des qualités remarquables de l'enfant qui leur avait été confié quelque temps, essayèrent de le convertir. Peut-être faut-il attribuer à ces luttes confessionnelles, qui s'étaient

1. Les historiens tchèques ont prouvé que c'est bien Waldstein qu'il faut écrire, et non Wallenstein.

disputé sa jeunesse, le scepticisme de Waldstein. Bien qu'il ait été en effet un des agents les plus impitoyables de la contre-réformation en Bohême, il ne mérite guère l'enthousiasme qu'il a inspiré à quelques écrivains catholiques; la religion ne fut jamais pour lui qu'un moyen, et le seul culte qu'il ait pratiqué avec conviction, c'est celui de l'astrologie.

De très bonne heure il avait comme le pressentiment de ses hautes destinées : — « Tu n'es pas un prince, lui disait sa mère. — J'espère bien le devenir », répondait-il. Ses maîtres nous le dépeignent inquiet, indomptable, « tout entier abandonné à sa vivacité seule et à l'excès de ses caprices ». Il était hanté par des rêves de gloire : après des études que troublèrent quelques incidents semi-tragiques et des voyages dont il rapporta le goût du luxe et l'admiration de la Renaissance italienne, il alla offrir ses services aux généraux impériaux qui combattaient les Turcs en Hongrie. Il s'y distingua par l'éclat de sa bravoure, par l'audace de ses résolutions et aussi par une insolence de bonheur qui lui permit d'échapper sain et sauf aux plus périlleuses conjonctures. Il se fiait à son étoile qui, suivant l'horoscope de Képler, lui avait donné un esprit « né pour de grandes choses, qui ne se conduit pas d'après les règles communes et qui aspire à une haute puissance ». Il se convertit au catholicisme, et les Jésuites lui firent épouser une veuve morave, un peu mûre, fort riche. Il leur prouva sa reconnaissance en favorisant sur ses domaines la réaction religieuse. Lors de l'insurrection de 1618, il se jeta à corps perdu dans le parti impérial. Son dévouement fut récompensé avec la prodigalité ordinaire de Ferdinand : plus que de son rôle pendant la guerre, la cour lui sut gré du désistement par lequel il rendit possible au point de vue juridique les confiscations que préparaient les vainqueurs. On a quelque peine à comprendre les espérances que fondèrent plus tard sur lui les émigrés tchèques et l'illusion qui a porté quelques historiens bohêmes à saluer en lui un héros national. Homme d'affaires de premier ordre, mêlé à toutes les malversations du *consortium* financier qui s'était groupé autour de Lichtenstein, il se constitua un domaine royal et en 1620 reçut le titre de prince de Friedland.

Lorsque, en 1624, l'Empereur fut menacé par une nouvelle coalition, Waldstein lui offrit de lui fournir une armée à ses frais. Jusqu'alors les victoires des catholiques avaient été presque uniquement l'œuvre de Maximilien; à partir de 1625, à côté de l'armée de la Ligue, une armée impériale apparaît sur les champs de bataille et elle devient rapidement assez forte pour inquiéter non plus seulement les protestants, mais tous les princes de l'Empire. C'est à Waldstein que remonte vraiment l'honneur d'avoir fait de l'Autriche une puissance militaire.

Il n'y avait encore alors ni armées nationales ni même armées permanentes. Au début d'une campagne, le souverain distribuait des commissions de colonels et de capitaines : ceux-ci se mettaient en relations avec de vrais courtiers qui connaissaient le personnel enrôlable, indiquaient les places de racolement et déterminaient le taux des primes d'engagement. La solde variait suivant les armes : les piquiers, avec leurs piques de 18 pieds de long, formaient environ les deux tiers de l'infanterie, — la proportion changea depuis Gustave-Adolphe, — et ils étaient payés plus cher que les mousquetaires. Waldstein était sûr de voir affluer les recrues, non seulement parce que les soldats connaissaient son courage, son activité, son esprit de justice et le soin avec lequel il veillait à leur bien-être, mais surtout parce qu'il leur offrait une solde très élevée. L'armée au XVII[e] siècle coûtait beaucoup plus cher que de nos jours; les dépenses avec Waldstein s'élevèrent à des chiffres énormes : un colonel touchait 300 florins par semaine, un simple soldat 2 florins, sans compter le logement, le bois, le sel et la lumière. Les troupes, que le trésor impérial était incapable d'entretenir, n'avaient le plus souvent d'autre ressource que de vivre sur le pays. Toute l'Allemagne fut horriblement ravagée. A mesure que les réserves des habitants s'épuisèrent, les soldats, sans magasins, sans distributions régulières, se trouvèrent condamnés eux-mêmes à de cruelles privations, et la maladie ou la faim firent parmi eux plus de victimes que le feu de l'ennemi. Ils n'en étaient que plus enragés pour saisir les occasions de se refaire, extorquaient aux paysans leur dernier morceau de pain ou se vengeaient de leurs longues misères en

arrachant les arbres et en brûlant les villages. Pour forcer leurs victimes à leur révéler leurs cachettes, ils avaient recours à des inventions diaboliques, condamnaient leurs prisonniers à ramper dans le feu, leur passaient un crin à travers la langue et les traînaient à la queue de leurs chevaux, leur tailladaient à coups de sabre la plante des pieds, saupoudraient de sel leurs blessures et les faisaient lécher par des chèvres. « J'ai bien de la peine, disait Descartes qui avait combattu en Allemagne, à ranger le métier de la guerre parmi les professions honorables. » La plupart des soldats n'avaient ni conviction politique ni sentiment religieux; ils servaient le général qui leur offrait les meilleures occasions de butin et pillaient avec une sereine indifférence amis et ennemis. Ce qui leur échappait devenait la proie des femmes qu'ils traînaient à leur suite; cette horde, misérable et sauvage, qui suivait les armées, était à la fin de la guerre deux ou trois fois plus nombreuse que les combattants. Que l'Allemagne à cette époque ne soit pas devenue un désert, c'est certainement une des plus extraordinaires preuves d'endurance qu'ait données l'humanité. A la longue, le pillage et le vol parurent légitimes; les Suédois et les Italiens envoyaient chaque année chez eux le produit de leurs rapines; les chefs donnaient l'exemple.

Les armées offraient le spectacle le plus disparate : pas d'uniforme; les jours de bataille, les combattants s'attachaient au bras un mouchoir ou quelques brins de feuillage à leur casque. L'armement était des plus médiocres et la tactique primitive. La cavalerie formait encore la moitié des armées, l'artillerie était très peu nombreuse et très difficile à mouvoir. « L'ordre de bataille était ce que nous le voyons dans les historiens du temps d'Annibal et de César (seuls maîtres qu'on étudiât alors), c'est-à-dire que l'infanterie était toujours au centre, la cavalerie sur les ailes, l'artillerie sur le front, sans tenir aucun compte du terrain, sinon que la cavalerie se serrait, se reployait en arrière, faisait en somme comme elle pouvait, si le terrain des ailes n'était pas favorable à son déploiement. L'artillerie commençait par canonner l'ennemi afin de l'ébranler, puis la cavalerie des ailes chargeait celle qui lui était opposée, et, si elle

avait l'avantage, se rabattait sur le centre. » (Thiers.) L'art de la guerre restait fort timide, les généraux pivotaient le plus souvent autour d'une place pour la prendre ou la secourir et ils ne livraient bataille que quand l'ennemi les y obligeait ou qu'ils avaient une évidente supériorité numérique. Peu à peu cependant les soldats devinrent plus manœuvriers et les chefs plus audacieux : l'expérience leur révéla la nécessité d'augmenter le nombre des officiers, de modifier l'armement et de rendre les unités tactiques plus mobiles; les régiments et les compagnies furent moins compacts et les marches plus rapides; l'importance de l'infanterie s'accrut et l'artillerie se développa. La guerre de Trente ans marque une époque décisive dans l'histoire de la tactique et de la stratégie : l'honneur des progrès accomplis à cette époque revient avant tous à Gustave-Adolphe; mais on ne peut douter qu'il n'ait profité de l'expérience de ses prédécesseurs et de Waldstein en particulier.

Défaite des Danois : paix de Lûbeck. — Quelques mois devaient s'écouler avant que son armée pût entrer en ligne et, en attendant, la situation de Tilly en face des Danois était très dangereuse. Christian IV était déconcerté par les hésitations ou la défection des alliés sur lesquels il comptait; une chute de cheval, dont il faillit mourir, le retint plusieurs mois loin de l'armée; les Impériaux eurent ainsi le loisir de terminer leurs préparatifs, et, quand les opérations commencèrent enfin, en 1626, Waldstein avait réuni 25 000 hommes qui grossirent rapidement. Le plan de campagne des protestants était bien combiné dans sa hardiesse : le roi devait occuper Tilly dans l'Allemagne occidentale, tandis que Mansfeld envahirait la Silésie et la Moravie pour donner la main à Gabor qu'appuyait une armée turque. Mais Waldstein barra à Mansfeld la route de Silésie, et, quand celui-ci voulut forcer le passage de l'Elbe, il lui infligea une sanglante défaite au pont de Dessau (25 avril 1626). Très mollement poursuivi par Waldstein, Mansfeld réussit cependant à reformer son armée, pénétra en Silésie, où il fut favorablement accueilli par la population qu'avait exaspérée la politique religieuse de l'Empereur, et arriva en Hongrie où il fit sa jonction avec les troupes transyl-

vaines. Malheureusement Gabor, dont les ressources étaient épuisées, se rapprocha de Ferdinand et obligea Mansfeld à licencier ses troupes. Mansfeld se dirigea alors vers la Vénétie, tomba malade en route et mourut dans un village de Bosnie.

Pendant que Waldstein terminait la guerre de Hongrie, Tilly, renforcé par quelques milliers d'hommes qu'il lui avait envoyés, poussait l'épée dans les reins Christian IV, qui s'était avancé fort témérairement en Thuringe, l'atteignait près de Lutter (27 août 1626) et le mettait en pleine déroute. Cette victoire livrait à la Ligue toute l'Allemagne du Nord : les ducs de Mecklembourg, l'administrateur de Brême, les villes hanséatiques, le duc de Holstein-Gottorp se hâtèrent d'assurer l'Empereur de leur soumission; la Hesse-Cassel fut occupée. Le Danemark était abandonné par ses alliés : les Hollandais ne lui envoyaient que quelques subsides; Charles Ier d'Angleterre, en lutte avec son parlement, s'engageait dans une guerre absurde contre la France. Les sujets de Christian IV refusaient de le soutenir plus longtemps; ses troupes étaient démoralisées par leurs défaites et l'évidente incapacité de leur chef. Aussi Waldstein et Tilly n'eurent-ils pas grand'peine à les refouler devant eux, et, après s'être emparés rapidement du Holstein, du Slesvig et du Jutland, menacèrent les îles danoises.

Ces éclatants succès avaient produit à la cour impériale une sorte d'ivresse. On y agitait de vastes entreprises : le rétablissement du catholicisme dans l'Allemagne du Nord, la création d'une marine, la conquête du Sund qui fermerait la Baltiqne aux Hollandais et livrerait à l'Autriche la douane la plus riche de l'Europe, — elle percevait 500 000 écus par an. Entraîné par les événements et trop faible pour résister à la passion générale, Ferdinand n'était séduit que par intervalles par ces éclatantes perspectives. Il obéissait à ses ministres, et ces derniers, dont la plupart étaient vendus à Waldstein, soutenaient docilement le général. Il s'était fait nommer amiral des mers « océanique et baltique », commençait à organiser une flotte qui lui permettrait d'établir son autorité sur les rivages du nord de l'Allemagne. Il menaçait les villes hanséatiques, et, en 1628, mit le siège devant Stralsund, qui, en face de Rügen, lui eût

assuré sur la Baltique une position fort importante et qu'il était résolu à prendre, « fût-elle même attachée au ciel par des chaînes de fer ». Il dut pourtant lever le siège (juillet 1628) : les bourgeois, protestants très zélés et qui redoutaient l'indiscipline des troupes impériales, avaient appelé à leur aide Gustave-Adolphe, qui saisit avec joie l'occasion d'occuper une tête de pont en Poméranie. Waldstein soulagea sa colère en battant Christian IV à Wolgast; mais son échec avait rendu confiance à ses ennemis. Plus heureux que lui, Richelieu venait enfin de s'emparer de La Rochelle (28 octobre 1628) : il était libre de reporter son attention sur la politique étrangère. La diplomatie française, fort active, s'efforçait de relever le courage de Christian IV et appelait à son aide le roi de Suède, directement provoqué par les projets maritimes de l'Autriche. Les princes protestants de l'Empire, menacés au cœur même de leur puissance, se repentaient de leur trop longue pusillanimité, et les princes catholiques, indignés de la conduite de Waldstein et des ravages de ses troupes, s'effrayaient des desseins que l'on prêtait à Ferdinand. En face de cette agitation universelle, l'Empereur jugea prudent de donner une preuve manifeste de sa modération et de se débarrasser au moins d'un de ses adversaires : le traité de Lübeck (mai 1629) rendit à Christian IV tous ses États; il s'engagea seulement à renoncer à toute prétention sur les domaines de la Basse-Allemagne.

L'édit de restitution. — Cette rapide décision laissait les protestants désemparés, sans appui, sans armée. Le moment était venu pour les catholiques d'entreprendre dans l'Allemagne du Nord l'œuvre de réaction qu'ils avaient si heureusement terminée dans le Sud. Malgré les observations de Waldstein, qui n'apportait dans la politique aucune passion religieuse et qui connaissait l'instabilité de la situation, Ferdinand, cédant aux instances de la Ligue, lança le 6 mars 1629 le célèbre édit de restitution : les catholiques devaient rentrer en possession des abbayes et autres domaines ecclésiastiques non-immédiats qui leur avaient été enlevés depuis la paix de Passau et des biens immédiats qu'ils possédaient en 1555; ils auraient le droit de rétablir sur ces domaines la religion catho-

lique. L'édit de restitution enlevait aux protestants deux archevêchés, douze évêchés, une foule de couvents, de prieurés, etc. Non seulement il frappait dans leur puissance et leurs revenus la plupart des princes de l'Allemagne du Nord, mais il ruinait des milliers de familles, bouleversait les propriétés, condamnait à la misère et à l'exil des populations entières que leurs nouveaux maîtres placeraient entre l'apostasie et la persécution. Et les catholiques s'arrêteraient-ils en si beau chemin? Si l'édit était exécuté dans toute sa rigueur, ils disposeraient d'une suprématie si évidente qu'ils ne résisteraient pas sans doute à la tentation de compléter leur victoire. La Saxe, qu'ils ménageaient encore, suffirait-elle à les retenir, quand elle resterait seule, après que son égoïste lâcheté aurait livré tous ses alliés naturels? Toute l'Allemagne était menacée du sort qu'avait subi la Bohême. Que l'on songe aux ruines épouvantables, matérielles et morales, qu'a entassées en Autriche le triomphe de la réaction catholique, à l'arrêt plusieurs fois séculaire de toute vie intellectuelle, à l'oppression de tout sentiment patriotique étouffé sous une bureaucratie tatillonne et nonchalante, et l'on comprendra l'immense service que rendit Richelieu à la civilisation et à l'Allemagne.

L'Allemagne à la merci de l'Empereur. — Waldstein continuait ses levées; il avait plus de cent mille hommes qui, répartis dans tout l'Empire, refoulaient devant eux les troupes de la Ligue, occupaient les meilleurs quartiers et provoquaient des plaintes générales. « J'ai lu des lettres, écrit un contemporain, qui font dresser les cheveux sur la tête à la pensée des épouvantables exactions commises partout. » Des témoignages, trop nombreux et trop précis pour être récusés, prouvent que le général fermait au moins les yeux sur les déprédations de ses officiers et qu'il n'était pas fâché de faire sentir aux princes le poids de ses armes. Maximilien et ses alliés s'étonnèrent d'abord de voir que leurs territoires n'étaient pas ménagés par les troupes impériales; puis, quand leurs premières plaintes restèrent sans résultat, ils soupçonnèrent un plan caché, la volonté de renverser la constitution et d'élever sur les ruines de leurs libertés l'absolutisme impérial. Comme après Mühlberg,

les catholiques s'épouvantaient de leur victoire : les Habsbourg, qui leur devaient leur puissance, n'allaient-ils pas la tourner contre eux? Le pays était inondé de soldats mercenaires, dont beaucoup étaient étrangers et qui, pour être payés, suivraient leurs chefs où on les conduirait. Ferdinand ou ses ministres n'éprouveraient-ils pas le désir d'essayer dans l'Empire la révolution qu'on avait si facilement accomplie dans ses États héréditaires? Réduit à abandonner ses projets sur la Baltique par la défiance de Maximilien et de la Ligue, ne leur en garderait-il pas rancune et ne voudrait-il pas transformer en sujets des alliés incertains? On prêtait à Waldstein des paroles menaçantes : il raillait les Électeurs, conseillait à Ferdinand de proclamer son fils roi des Romains sans consulter la diète. Les ministres impériaux prétendaient imposer aux princes l'entretien de l'armée autrichienne, parlaient de ne laisser subsister en Allemagne d'autres forces militaires que celles des Habsbourg. Ferdinand n'avait pas sans doute les ambitions d'un Charles-Quint; mais les Électeurs connaissaient sa piété : ses confesseurs ne réussiraient-ils pas à l'entraîner s'ils lui représentaient que la soumission de l'Allemagne était la condition préalable du triomphe de la foi catholique dans le monde? Et d'ailleurs, aurait-il le pouvoir de repousser les offres de son général? « Le duc de Friedland, écrivait à cette époque l'ambassadeur espagnol, est le maître de toute l'armée impériale. Il dispose des charges, lève de nouveaux régiments, nomme les colonels et fixe les quartiers à sa fantaisie. L'Empereur n'a d'autre droit que de présenter humblement ses désirs au duc, et il n'est pas toujours écouté... Waldstein est le seul maître et il laisse à peine autre chose qu'un titre au souverain. » En augmentant la puissance de l'Empereur, le duc travaillait pour sa propre cause. Il avait obtenu que l'on dépouillât en sa faveur les ducs de Mecklembourg (1629). Cette usurpation n'était à ses yeux qu'un premier pas : il n'attendait qu'une imprudence de l'Électeur de Brandebourg, qu'il s'efforçait de pousser à bout par ses exactions, pour le chasser de ses États et réclamer sa succession. Il rêvait le moment où, après avoir étouffé toute opposition en Allemagne, il rassemblerait contre

les Turcs toutes les forces de l'Empire et couronnerait Ferdinand empereur d'Orient dans Constantinople : quelle que fût la récompense qu'il solliciterait alors, qui donc oserait la lui marchander? — Les catholiques, entre les protestants qui se préparaient à un effort suprême et l'Empereur dont ils suspectaient les projets, étaient en plein désarroi. Maximilien, leur chef, n'était pas moins attaché à la constitution de l'Allemagne qu'aux intérêts de l'Église. Mais les ressources de ses alliés étaient médiocres et leur courage, timide. Ils auraient sans doute laissé passer l'heure où la résistance était encore possible s'ils n'eussent été soutenus par la France.

IV. — La période suédoise.

La succession des Gonzague. — Les projets de Richelieu n'avaient pas varié : comme à l'origine, il désirait dissiper la confusion, si profitable aux Habsbourg, qu'ils avaient créée entre leur cause et celle de la religion, séparer de l'Autriche les princes catholiques et créer avec eux, sous la protection de la France, une sorte de tiers parti qui maintiendrait l'équilibre en Allemagne et arrêterait les empiétements de l'autorité impériale. Jusqu'alors il s'était heurté à des répugnances insurmontables. C'est en vain qu'il dépêchait à Munich ses meilleurs ambassadeurs; Fancan, dont il s'était longtemps servi pour diriger l'opinion en France, Charnacé, Marcheville, très souple et très fin. Le duc de Bavière, qui n'aimait pas les Espagnols, savait gré au cardinal du secours moral qu'il en avait reçu dans la question de l'électorat et, lorsque les envoyés français lui proposaient de soutenir sa candidature à l'Empire, il les écoutait avec complaisance; mais son patriotisme, très avisé et susceptible, redoutait les conséquences d'une intervention étrangère et son loyalisme s'indignait à la pensée d'une rébellion contre son suzerain. Sa réserve extrême condamnait Richelieu à se maintenir en contact étroit avec les puissances protestantes et cette alliance de la France avec ses ennemis augmen-

tait la défiance de Maximilien. Tous les membres de la Ligue n'avaient pas cependant les mêmes scrupules : l'Électeur de Trèves, Philippe-Christophe de Sœtern, accueillait avec joie les ouvertures de notre ambassadeur.

Ce n'était pas seulement en Allemagne que les progrès des Habsbourg inquiétaient le cardinal. La ligne directe des Gonzague, qui gouvernaient le Mantouan et le Montferrat, s'était éteinte en 1627; les Espagnols, pour ne pas laisser occuper par un souverain ami de la France Mantoue et Casal, qui passaient pour deux des plus fortes places de l'Europe, soutinrent contre l'héritier légitime, Charles de Gonzague, duc de Nevers, le duc de Guastalla. L'Empereur intervint en qualité de suzerain et ordonna le séquestre des territoires en litige. Les Espagnols, unis au duc de Savoie, envahirent le Montferrat et assiégèrent Casal. Richelieu accourut, passa le mont Genèvre en plein hiver et, après un brillant combat, enleva les barricades qui fermaient le pas de Suse (6 mars 1629) et délivra Casal. Cet acte de vigueur eut un grand retentissement et les Italiens saluèrent avec joie le réveil de la France. Richelieu malheureusement fut obligé de revenir à la hâte pour achever de soumettre l'insurrection huguenote, et, tandis que Waldstein envoyait en Italie son meilleur lieutenant, Collalto, qui occupait les passages de la Valteline et saisissait Mantoue, Spinola rentra dans le Montferrat. Richelieu, qui avait imposé aux rebelles l'édit de grâce d'Alais, revint et surprit Pignerol (22 mars 1630), qui nous livrait une entrée en Italie; mais Casal était en grand danger et le duc de Nevers courait grand risque d'être dépouillé de son territoire. Ferdinand n'était pas éloigné de faire à la France quelques concessions de ce côté, à condition qu'elle s'engageât à ne pas contrecarrer sa politique en Allemagne. Une étroite connexité rattachait donc toutes les questions qui divisaient l'Europe, et c'est ce qui explique l'importance décisive de la diète de Ratisbonne (1630).

La diète de Ratisbonne : l'Empereur désarmé. — La France y fut représentée par Léon de Brulart et par le Père Joseph-François Le Clerc de Tremblay, si connu dans l'histoire sous le nom du Père Joseph. Il était né à Paris en 1577 :

issu d'une vieille famille de robe, il paraissait destiné à une belle carrière dans l'armée ou l'administration quand, en 1599, il entra dans l'ordre de Saint-François. Sa piété, son activité son éloquence lui gagnèrent l'affection de la reine mère et de Louis XIII. Richelieu, dont il avait facilité les débuts, lui accordait une confiance d'autant plus complète qu'il ne craignait pas de trouver jamais en lui un rival. Très réaliste en politique, en ce sens qu'il ne se payait pas de mots, ne se risquait pas à l'aventure et plaçait toujours en première ligne dans ses calculs les intérêts de son pays, le cardinal avait l'âme ouverte à toutes les conceptions grandioses : sans être toujours dupe des conceptions un peu chimériques de son collaborateur, il en subissait la séduction. Valétudinaire, sujet à de brusques accès d'abattement, il retrempait son courage auprès de l'homme qui, par une rare combinaison de facultés, unissait à l'enthousiasme d'un croisé la souplesse et la fécondité d'invention du plus subtil diplomate et mettait à son service une infatigable activité, une profonde connaissance de l'Europe et un brûlant patriotisme. Le rêve du Père Joseph était de réunir la chrétienté contre les Turcs, mais à condition que la France dirigeât l'entreprise. A ses yeux la défaite des Habsbourg était le prélude nécessaire de la conquête de Constantinople. On raconte que Ferdinand aurait dit, après Ratisbonne, « qu'un pauvre chapelain l'avait désarmé avec son chapelet et que, quelque étroit que fût son capuchon, il avait su y faire entrer six bonnets électoraux ». L'authenticité du mot est douteuse, mais il résume bien l'œuvre du capucin à la diète. La tâche lui était sans doute facilitée par les dispositions des Électeurs : depuis plusieurs siècles toute l'histoire de l'Allemagne tendait au triomphe de l'oligarchie princière et à la ruine du pouvoir central; Waldstein, en essayant de réagir contre cette force des choses qui, composée des traditions du passé et des intérêts du présent, emporte les générations dans son flot irrésistible, entreprenait une tâche au-dessus des forces humaines. Toutes les chances étaient donc pour que, dans la lutte qui s'était ouverte entre le chef de la Ligue et Waldstein, la victoire restât au premier. Du moins, l'intervention de Richelieu et du Père Joseph enleva-t-elle au

duc de Friedland ses dernières chances. Ferdinand désirait que son fils fût élu roi des Romains : les Électeurs refusèrent de rien entendre tant que Waldstein n'aurait pas été privé de son commandement. L'Empereur hésita assez longtemps : il céda enfin aux exhortations du Père Lamormain, qui suivait peut-être les ordres d'Urbain VIII. Le duc obéirait-il? On redoutait une révolte. « L'Électeur de Bavière l'emporte sur l'Empereur, dit-il froidement à la nouvelle de l'arrêt qui le frappait; je ne puis en vouloir à mon roi, je regrette seulement que Sa Majesté fasse si peu de cas de moi : j'obéirai. » Dans cette crise, ses derniers scrupules s'étaient évanouis : les ministres qu'il avait enrichis l'avaient abandonné; les Jésuites, à qui il avait livré ses sujets, l'avaient poursuivi de leurs calomnies et de leurs haines; la papauté, qui lui devait des victoires inespérées, et l'Empereur, dont il avait restauré la fortune, le condamnaient : désormais, plus encore que par le passé, il n'aurait qu'un guide, son intérêt, qu'une règle, son ambition.

Les Électeurs n'avaient plus aucune raison de ménager Ferdinand; ils se vengèrent de leurs inquiétudes en refusant de procéder à l'élection du roi des Romains. Les Espagnols sollicitaient l'alliance de l'Allemagne contre la Hollande : la diète repoussa absolument leur demande. Elle refusa de soutenir leurs prétentions en Italie. Ferdinand dut consentir à rendre ses États au duc de Nevers. Richelieu, bien qu'il eût obtenu satisfaction sur les points essentiels, rejeta le traité qu'avait signé le Père Joseph : la situation en Italie s'était assez améliorée pour qu'il se montrât exigeant. Ce n'était pas au moment où il allait avoir à se défendre contre Gustave-Adolphe que Ferdinand pouvait songer à reprendre les hostilités dans la Péninsule. Quelques mois plus tard, par le traité de Chérasco (2 juillet 1631), il dut accorder l'investiture du Mantouan et du Montferrat au duc de Nevers et ordonner à ses troupes d'évacuer les passages de la Valteline. La France, d'accord avec la Savoie, gardait l'importante place de Pignerol; de là, solidement établie sur le versant oriental des Alpes, elle surveillait les menées de l'Espagne et groupait autour d'elle les princes indépendants.

Richelieu essayait de prouver aux Électeurs et à la Bavière

qu'ils n'avaient pas plus d'intérêt à soutenir Ferdinand en Allemagne qu'en Italie. Il négociait une alliance entre Gustave-Adolphe et Maximilien; du moins espérait-il obtenir la neutralité de la Bavière : n'était-ce pas le seul moyen de préserver l'Empire des horreurs d'une nouvelle guerre et d'en rejeter tout le poids sur les Habsbourg? Il ne faisait pas, dans ses calculs, une part assez large aux rancunes accumulées et aux haines religieuses qui, oubliées par moments sous le coup d'intérêts politiques urgents, étaient encore trop vivantes pour permettre un rapprochement sincère entre les partis opposés. La victoire de Gustave-Adolphe aurait entraîné le rétablissement de l'Électeur palatin et l'abrogation de l'édit de restitution : les catholiques le savaient, et toutes les protestations des ambassadeurs français ne prévalaient pas devant l'évidence. Leur demander de le favoriser même indirectement, c'était supposer qu'ils renonceraient à leurs convoitises les plus invétérées. Toute l'habileté de Richelieu se brisa devant la force des choses; du moins réussit-il à prolonger assez longtemps les hésitations des princes : elles facilitèrent les premiers progrès des Suédois.

Gustave-Adolphe. — La réaction catholique qui, en Suède, avait un moment, avec Jean III (1568-1592), menacé la domination de l'Église luthérienne, avait laissé dans les âmes une extrême exaltation religieuse et, pour la masse du peuple, le protestantisme se confondait avec l'indépendance nationale. Dès sa plus tendre jeunesse, Gustave-Adolphe avait partagé les passions de ses sujets. Élevé dans des sentiments de piété ardente, il avait l'âme d'un apôtre, et c'est non seulement le calomnier, mais surtout commettre une lourde erreur historique que de suspecter la sincérité de ses déclarations : à ses yeux, la victoire des Habsbourg eût été plus qu'un malheur pour le monde, un outrage pour Dieu, et il s'armait pour sa querelle, prêt à mourir pour sa foi, sûr aussi que l'Éternel le couvrirait de sa dextre. Son père, Charles IX, avait conquis sa couronne sur le catholique Sigismond; lui-même avait vu ses droits contestés et son royaume envahi par les Vasa de Pologne, et sa haine contre Rome s'était accrue de tous les dangers dont le menaçaient ses rivaux. La puissance et l'indépendance de la

Suède étaient incompatibles d'ailleurs avec l'établissement de la domination impériale sur les rives de la mer du Nord et de la Baltique, et les intérêts de Gustave-Adolphe, non moins que ses convictions, lui faisaient un devoir strict de protéger contre les projets ambitieux des Habsbourg les protestants de la Basse-Allemagne. Il connaissait les périls qu'il courait en s'engageant dans une lutte ouverte contre la maison d'Autriche, mais les acceptait sans effroi. L'éducation excellente que lui avait donnée son père avait été complétée par les épreuves au milieu desquelles il avait grandi et dans lesquelles son caractère s'était trempé et ses remarquables qualités naturelles s'étaient développées. Grand, les épaules larges, les cheveux blonds, les yeux bleus, un peu lent d'allures, surtout quand, avec les années, il prit de l'embonpoint, il représentait le type classique du Scandinave et justifiait bien le nom de Lion du Nord que lui donnaient ses contemporains. Dans les campagnes de Russie et de Pologne, où s'était révélé son génie militaire, il avait commencé la conquête de la Baltique : il allait la continuer en Allemagne. Ses succès extraordinaires parurent un moment le détourner de ce but, mais c'était le seul qui convînt aux forces de la Suède et ses successeurs revinrent naturellement à ses projets primitifs. Bien qu'il n'ait pas toujours résisté aux enivrements de la gloire, il ne perdit lui-même jamais de vue les intérêts essentiels de son peuple, et le prestige qu'il exerçait sur tous ceux qui l'entouraient ne s'explique pas seulement par son génie et son bonheur, mais par la suite de sa volonté et la prudence obstinée de ses résolutions.

Dès 1620, il avait prévu la gravité de la crise qui s'ouvrait et combiné un vaste plan de campagne contre l'Autriche : mais l'opinion publique européenne était peu favorable à ses combinaisons, et avant de se lancer dans des expéditions lointaines, il lui fallut vaincre les voisins qui lui disputaient le trône et affermir son autorité dans ses propres États. En 1629, il avait vaincu le Danemark, la Pologne et la Russie, relevé dans ses domaines le pouvoir royal, accru la prospérité matérielle du pays et concentré ses ressources dans ses mains vigoureuses. La Suède n'était pas riche et elle ne comptait guère

alors qu'un million et demi ou deux millions d'habitants; mais la population était brave, solidement trempée par de longues épreuves, profondément attachée à sa foi. Gustave-Adolphe était un organisateur de premier ordre : il avait introduit dans ses États une véritable conscription, et, bien que son armée se complétât ensuite de mercenaires allemands, le noyau en fut toujours composé de ses régiments nationaux, aguerris par de pénibles campagnes, fortement disciplinés et rompus aux manœuvres. Peu d'hommes ont exercé une action aussi profonde sur les progrès de la science militaire que Gustave-Adolphe : tous les grands généraux du XVII[e] siècle se sont formés à son école et il est le précurseur direct de Frédéric II et de Napoléon. En face de l'infanterie impériale, sorte de phalange macédonienne, épaisse et profonde, armée de piques de 15 à 16 pieds de long, il s'appliqua à mêler les piquiers et les mouquetaires, supprima l'armure, rendit les bataillons plus mobiles, étendit ses lignes, augmenta la proportion de l'infanterie dont il prépara le triomphe. Une série d'améliorations accrurent le rôle des armes à feu : les Suédois tiraient trois coups pendant que leurs adversaires en tiraient un; leur artillerie était plus légère et plus mobile. Entre les mains du roi, l'armée devenait ce qu'elle est restée depuis, un organisme singulièrement souple, propre à toutes les évolutions, obéissant avec une admirable précision au chef qui sait le manier. Ces régiments qu'il avait formés et exercés « avec le soin d'un véritable instructeur d'infanterie », Gustave-Adolphe les animait de sa flamme : la rapidité de ses résolutions, la hardiesse de ses plans, la fécondité de son invention les remplissaient d'enthousiasme.

Richelieu appelle en Allemagne Gustave-Adolphe. — Obligé d'ajourner ses projets contre l'Autriche, il ne les avait pas oubliés, et la marche de Waldstein sur la Baltique avait renouvelé ses inquiétudes (1628). Richelieu, qui dès 1624 avait sollicité son intervention, le pressait de se détourner des steppes de la Pologne pour accourir en Allemagne. Notre ambassadeur, le baron de Charnacé, lui ménagea par le traité d'Altmark une trêve de six ans avec Jean-Sigismond (1629). Les Suédois cependant hésitaient. Le chancelier Oxenstierna,

le confident du roi, lui représentait la médiocrité de ses ressources, la pusillanimité des protestants d'Allemagne, l'hostilité du Danemark, la réserve de Charnacé qui reculait devant un engagement précis. Il prévoyait des dissentiments inévitables entre la Suède et la France, le seul allié sérieux sur lequel elle pût compter. Richelieu admettait bien sans doute la nécessité d'accorder quelques garanties aux protestants, mais il leur mesurait assez parcimonieusement leur part. Dans Gustave-Adolphe, il voyait un partisan dont on paye les services plutôt qu'un égal qu'on admet au partage. « Il faut, écrivait le Père Joseph, se servir de ces choses comme d'un remède dont le peu sert de contre-poison et dont le trop tue. » La foi du souverain triompha de la prudence des ministres : « Je prends Dieu à témoin, dit-il aux États, que je ne combats pas pour mon plaisir. L'Empereur persécute mes coreligionnaires d'Allemagne, qui gémissent sous le joug du pape et qui nous tendent leurs mains suppliantes; s'il plaît à Dieu, le secours leur arrivera. » Le 6 juillet 1630, il débarquait dans l'île d'Usedom, l'anniversaire du jour où, un siècle plus tôt, les protestants avaient présenté leur confession à la diète d'Augsbourg.

Il n'amenait avec lui que 13 000 hommes, que des renforts successifs portèrent lentement à 30 000. Le parti impérial était en ce moment en pleine désorganisation : Waldstein, à Memmingen, surveillait la diète de Ratisbonne; les généraux de la Ligue étaient fort animés contre lui, leurs troupes étaient ruinées par l'indiscipline et la maraude. La grande difficulté pour Gustave-Adolphe fut moins de repousser les attaques des catholiques que de gagner l'alliance des protestants : il n'y réussit qu'à grand'peine. Aussi s'avança-t-il avec une extrême réserve; devant l'attitude de l'Allemagne, il lui fallait avant tout assurer sa base d'opérations et sa ligne de retraite. Pas à pas, il occupa les provinces de la Baltique, força le duc Bogislav de Poméranie à lui ouvrir ses places et à lui promettre sa succession, envahit le Mecklembourg et battit deux corps impériaux à Greifenhagen et à Gartz (janvier 1631). Malgré ces succès, l'assemblée des protestants réunis à Leipzig (février 1631), entraînée par l'Électeur de Saxe que n'avaient

pas converti les derniers événements, n'ose pas prendre l'initiative d'une résistance ouverte à l'Empereur. L'Allemagne protestante abdiquait : en s'avouant incapable de défendre elle-même ses libertés, elle perdait tout droit d'imposer ses conditions et se condamnait à subir la loi des alliés qu'elle n'avait pas même le courage de soutenir. Gustave-Adolphe s'était rapproché plus étroitement de la France et avait signé le traité de Bærwald (23 janvier 1631), par lequel les deux puissances s'engageaient à rétablir les libertés de l'Allemagne et, en général, à remettre les choses dans l'état où elles se trouvaient avant 1618; la France payait à la Suède un subside annuel d'un million et Gustave-Adolphe promettait d'entretenir une armée de 30 000 fantassins et de 6000 cavaliers, de maintenir la liberté du culte catholique et de respecter la neutralité de la Bavière et de la Ligue, s'il n'était pas attaqué par elles.

Quelques petits souverains faisaient des avances au roi de Suède. Sa situation était difficile cependant, tant qu'il n'avait pas obtenu l'alliance de son beau-frère, l'Électeur de Brandebourg; mais George-Guillaume ne voulait à aucun prix se séparer de la Saxe et il ne pardonnait pas à Gustave l'occupation de la Poméranie, dont il se prétendait très justement le légitime héritier. Les lenteurs de Tilly, vieilli, fatigué, paralysé de plus par les négociations que poursuivait Maximilien avec la France, permirent au roi de frapper un coup retentissant : après avoir débarrassé la Poméranie et le Mecklembourg des dernières garnisons impériales, il marcha rapidement sur Francfort et s'en empara (avril 1631), ce qui lui livrait le passage de l'Oder.

De Leipzig à Lützen. — Magdebourg, sur les confins du Brandebourg et de la Saxe, avait toujours été une des forteresses de la Réforme. Son administrateur, Christian-Guillaume de Brandebourg, chassé de son archevêché après les défaites des Danois, avait sollicité la protection de Gustave-Adolphe et il avait entraîné la population dans l'alliance suédoise. Assiégée dès la fin de 1630, la ville n'eût pas résisté longtemps à l'impétuosité de Pappenheim, si l'insuffisance de Christian-Guillaume n'avait été doublée de l'héroïsme du capitaine suédois Dietrich de Falkenberg, qui lui avait amené quelques ren-

forts. La situation devint grave quand, au printemps de 1631, Tilly rejoignit Pappenheim. Bientôt les ressources des assiégés s'épuisèrent; les murailles menaçaient ruine, la garnison était exténuée. Le Conseil voulait accepter la capitulation que proposait Tilly, mais le parti démocratique, exalté par les pasteurs, était prêt à s'ensevelir sous les décombres de la ville plutôt que de déposer les armes. Déjà Tilly, inquiet des manœuvres de Gustave-Adolphe, se préparait à lever le siège, quand Pappenheim obtint de tenter un assaut général. Le 20 mai, il se précipita sur les remparts et, après une lutte désespérée où succomba Falkenberg, escalada les murailles. Les Impériaux pénétrèrent jusque dans l'intérieur de la cité, au milieu d'un horrible massacre. Les exaltés, désespérant de les arrêter, mirent le feu à la ville : plus de 20 000 personnes périrent.

Tilly, en livrant au pillage une ville prise d'assaut, n'avait fait qu'appliquer les lois ordinaires de la guerre et il n'était pas responsable de l'incendie; mais, à la nouvelle de cette horrible hécatombe, un frisson d'horreur et d'épouvante secoua toute l'Allemagne protestante. Il serait injuste d'accuser Gustave-Adolphe d'avoir volontairement abandonné Magdebourg et spéculé sur la colère qu'éveillerait sa chute; mais, sûr désormais d'être soutenu par l'opinion publique, il jugea l'occasion favorable pour en finir avec les ménagements qui avaient jusqu'alors paralysé sa marche. Il courut sur Berlin et braqua ses canons contre la ville : l'Électeur s'inclina devant la force, lui promit 30 000 écus par mois, lui livra ses forteresses et ses armes. Le landgrave Georges de Hesse-Cassel et le duc Bernard de Saxe-Weimar sollicitaient son alliance. Enfin, les exigences de Ferdinand jetèrent la Saxe dans les bras du roi de Suède. Tilly, pour punir les hésitations de Jean-Georges, envahit la Saxe et l'Électeur appela Gustave-Adolphe. Les armées ennemies se rencontrèrent vers Breitenfeld, à huit kilomètres au nord de Leipzig, dans ces plaines où se sont décidées si souvent les destinées de l'Allemagne et quelquefois du monde. Obligé de sortir des fortes positions qu'il occupait pour soutenir une attaque imprudente de Pappenheim, Tilly eut 10 000 hommes hors de combat, et 7000 prisonniers (17 sept. 1631). La bataille

avait démontré l'éclatante supériorité de l'organisation suédoise et laissait les Impériaux profondément découragés. Les catholiques perdaient l'avantage de l'offensive qu'ils conservaient depuis 1618 : la guerre allait se poursuivre sur leurs territoires, dans des provinces qui avaient encore peu souffert et dont les ressources à peu près intactes permirent aux Suédois d'entretenir et d'augmenter leur armée. Enfin, en ramenant après tant de désastres la victoire dans les rangs protestants, Gustave-Adolphe avait donné comme un signe de sa mission; la foule saluait en lui le libérateur attendu.

Dégagé par l'attitude de Tilly de ses promesses de neutralité vis-à-vis de la Ligue et se croyant assez fort pour ne pas tenir autant de compte des désirs de Richelieu, Gustave-Adolphe, pendant que l'Électeur de Saxe envahissait la Bohême, se dirigea vers l'Ouest, vers cette région de Franconie, du Rhin et de Souabe qui était en grande partie occupée par des domaines ecclésiastiques et que l'on nommait « la rue des prêtres ». Il enleva Würzbourg, imposa son alliance à Francfort, occupa Mayence et envahit le Palatinat rhénan. Les Électeurs ecclésiastiques épouvantés imploraient notre protection et l'Électeur de Trèves appelait dans sa capitale une garnison française. Il est assez difficile de dire quelles espérances avait éveillées dans l'âme du roi de Suède sa prodigieuse et subite fortune : Oxenstierna, le seul homme qui eût sur lui quelque influence, a toujours prétendu qu'il ne désirait que la cession des provinces baltiques, mais ces affirmations ne s'accordent pas facilement avec certains faits. Après la prise de Würzbourg, le roi avait exigé des habitants « de son duché de Franconie » un serment de fidélité par lequel ils le reconnaissaient comme leur souverain héréditaire, et l'alliance perpétuelle qu'il avait imposée à divers princes protestants les réduisait à une véritable vassalité. Les ducs de Mecklembourg avaient reçu de lui en fief leurs anciens domaines et il ne montrait aucune hâte à rétablir dans sa principauté l'Électeur palatin. Peut-être eut-il en effet un moment l'idée de réunir sous sa main ces régions de l'Allemagne moyenne et occidentale qu'aucune tradition ne rattachait à leurs souverains de hasard. Après l'échec de l'Empire catholique, on

eût eu l'essai d'un Empire protestant. La plupart des historiens me semblent cependant attacher une importance excessive à ces velléités de derrière la tête, et c'est dépasser de beaucoup la mesure que de nous représenter Gustave comme tout prêt à rompre avec la France pour s'assurer contre elle la possession de la vallée du Rhin. Quelques illusions qu'on lui prête, il savait les forces que conservaient les Habsbourg et le peu de fonds qu'il devait faire sur ses alliés allemands. Richelieu connaissait cependant la force de la tentation et la faiblesse de l'homme : assez mécontent de l'attitude nouvelle de son indocile allié, il eut un moment la pensée, pour se préserver de toute déception, de saisir un gage, d'étendre la main sur quelques-unes de ces provinces de la Moselle et du Rhin qu'il considérait comme une dépendance naturelle du royaume. Pour cela il eût fallu rompre définitivement avec la Bavière, s'aliéner la cour de Rome, se lier complètement à la cause protestante. A l'intérieur, la situation demeurait obscure : il était débarrassé de Marie de Médicis, mais il avait contre lui l'inimitié d'Anne d'Autriche, les caprices de Gaston d'Orléans, la turbulence de l'aristocratie féodale. Somme toute, il laissa s'écouler le torrent : les événements lui étaient favorables, puisqu'ils épuisaient la force de l'Autriche et, en augmentant les souffrances de l'Allemagne, préparaient les esprits à accepter sa médiation. Il n'eût pas été fâché de protéger la Bavière, mais il se consolait de l'obstination de Gustave-Adolphe en songeant que Maximilien avait besoin d'une leçon.

Tilly avait essayé vainement d'arrêter les Suédois sur les bords du Danube. Il voulut leur barrer le passage du Lech : après une bataille acharnée, les Bavarois furent forcés de se replier (15 avril 1632); Tilly, mortellement blessé, succomba quelques jours plus tard. La mort de son général, qui, sans être un chef de grande allure, unissait à une expérience éprouvée les plus sérieuses qualités de droiture et de désintéressement et auquel, malgré ses récents échecs, s'attachait le prestige des victoires de la Montagne-Blanche, de Wimpfen, de Hœchst et de Lutter, acheva la ruine de l'armée catholique. En quelques semaines la Bavière fut conquise. La Ligue était hors de

combat, toute l'Allemagne du Sud entre les mains de Gustave Adolphe. Pour se défendre, Ferdinand n'avait à compter que sur ses propres forces : il implora le secours de Waldstein.

Depuis la diète de Ratisbonne, Waldstein s'était retiré dans son duché de Friedland-Gitschin : il y menait une vie fastueuse et, bien qu'il affectât d'être absorbé tout entier par l'administration de ses domaines, il suivait les événements avec une vigilance attentive. Les succès du roi de Suède lui inspirèrent des craintes assez vives : il connaissait la piété de Gustave-Adolphe, savait qu'il aspirait à rétablir en Bohême la religion protestante et à ramener les exilés dans leur patrie. Pour se garder contre tout événement, peut-être aussi pour se ménager une rentrée brillante, il se mit secrètement en relations avec les Suédois; mais, pour traiter avec quelques chances de succès, il avait besoin d'une armée. Aussi, après quelques hésitations plus apparentes que réelles, il accepta les propositions de l'Empereur, consentit à réunir des troupes dont il aurait le commandement et la libre disposition. Ferdinand lui fit-il de plus vastes promesses, le titre d'Électeur, la propriété des domaines confisqués en Allemagne? On l'a raconté, mais ce ne sont là que des suppositions gratuites puisque, en dépit de toutes les recherches, on n'a pas retrouvé le traité qui fut conclu entre le souverain et le duc. Peu importe du reste : une fois à la tête des forces qui lui étaient nécessaires, Waldstein ne comptait que sur lui pour s'adjuger la récompense qu'il croirait mériter. Favorisé par l'inaction des Saxons, dont l'Électeur n'avait accepté que malgré lui l'alliance suédoise et ne demandait qu'à rentrer en grâce, il put, pendant l'hiver 1631-1632, réunir sans être inquiété une armée nombreuse. Il chassa facilement de Bohême les protestants affaiblis et médiocrement commandés, fit sa jonction à Éger avec Maximilien et prit contact avec les Suédois dans les environs de Nürenberg. Pendant plusieurs semaines, les deux adversaires restèrent en présence, cherchant l'occasion d'engager le combat dans des conditions favorables. L'Europe entière attendait anxieusement l'issue d'une bataille dont les destinées du monde civilisé semblaient dépendre. Renforcé par les troupes d'Oxenstierna, Gustave-Adolphe attaqua

le camp de Waldstein (août-sept. 1632) : repoussé avec des pertes sensibles, il s'obstina quelques semaines encore, puis se mit en retraite. Cet échec, le premier qu'il eût subi depuis son entrée en Allemagne, lui laissa quelque découragement et il ne montra plus désormais dans la conduite des opérations l'énergie et la rapidité qui jusqu'alors avaient déconcerté ses ennemis.

Au lieu de se jeter sur la Haute-Autriche, où avait éclaté une nouvelle insurrection et d'où il aurait donné la main à Georges Rakoczy qui, élu prince de Transylvanie après la mort de Bethlen Gabor (1629), lui offrait son alliance, il revint vers l'Allemagne du Sud. Puis il se dirigea vers la Saxe, où les progrès de Waldstein pouvaient entraîner la défection de Jean-Georges. Il ne réussit pas à empêcher la jonction de la principale armée impériale avec les renforts que lui amenait Pappenheim. Pappenheim, le brillant colonel du régiment de cuirassiers si célèbre pendant la guerre de Trente ans, était un des plus remarquables officiers de la Ligue. Catholique ardent, prodigue de sa vie, d'une audace qui frisait parfois l'imprudence et qui l'engagea souvent dans de fâcheuses aventures, mais réparant à force d'activité et de résolution les fautes où l'entraînait son ardeur, — ses ennemis l'appelaient « le général partout et nulle part » — il revenait tout bouillant d'une glorieuse campagne dans l'Allemagne septentrionale. Gustave-Adolphe était poursuivi par de sombres pressentiments : il retrouva toute sa confiance à la nouvelle que les Impériaux, persuadés que les Suédois avaient pris leurs quartiers d'hiver, dispersaient leurs troupes : « Je crois vraiment, s'écria-t-il, que Dieu m'a livré l'ennemi ». Le 16 novembre 1632, après la prière, les trompettes sonnèrent le psaume de Luther, « L'Éternel est notre forteresse ». Puis le roi harangua ses soldats ; il avait donné pour mot d'ordre : « Dieu est avec nous ». Il s'était réservé le commandement de l'aile droite, dont la tâche devait être la plus rude. Waldstein, surpris en plein mouvement de dislocation, et souffrant de la goutte, montra beaucoup de décision. Dès qu'il avait deviné le dessein de l'ennemi, il avait rappelé Pappenheim, qui accourut à toute bride. Dans la première partie de la journée, les Suédois, malgré la résistance

désespérée de Waldstein, prirent l'avantage, mais à deux heures, l'arrivée de Pappenheim arrêta leur élan. La mort de Pappenheim jeta de nouveau quelques hésitations dans les rangs impériaux, et le roi, pour achever leur défaite, chargea les cuirassiers ennemis et les dispersa. Mais, au milieu du brouillard, les escadrons suédois se dispersèrent et le roi, demeuré presque seul, tomba au milieu des mousquetaires ennemis et fut frappé à mort. A la vue de son cheval qui courait affolé sur le front des troupes, les Suédois, furieux, se précipitèrent en avant : « Il faut venger le roi ou mourir! » s'était écrié Bernard de Saxe-Weimar, qui avait été son meilleur lieutenant et qui était destiné à continuer son œuvre. La nuit tombait. Waldstein se retira sans avoir essuyé de pertes sensibles. Les Suédois demeuraient maîtres du champ de bataille [1].

Au moment où il succomba, Gustave-Adolphe avait à peine trente-huit ans. Il disparaissait dans une auréole de gloire, et sa mort, héroïque et prématurée, n'a pas peu contribué à entourer son nom d'un prestige presque légendaire. L'Allemagne protestante vénère encore en lui une sorte d'archange envoyé par Dieu, et il est peut-être le seul étranger auquel fasse grâce le patriotisme ombrageux des écrivains contemporains. Il était permis cependant de se demander quels seraient les résultats durables de cette étonnante course des Suédois dans l'Empire et si elle serait autre chose qu'une splendide aventure. Pour le moment, si les victoires de Gustave-Adolphe avaient sauvé les protestants et désorganisé le parti catholique, les Habsbourg ne laissaient pas d'en avoir tiré quelque avantage. Jusqu'en 1629, la Ligue formait la principale force militaire dans l'Empire, et Ferdinand II, qui lui devait ses succès, était tenu de la ménager : en 1632, en face de la Bavière découragée et

1. Comme d'habitude, on parla de complot, et on accusa entre autres le duc Albert de Lauenbourg d'avoir assassiné le roi : ces rumeurs ne reposent sur aucun témoignage et sont absolument démenties par les faits. Nous savons cependant qu'au lendemain de la bataille de Leipzig, quelqu'un vint offrir au confesseur de Ferdinand III d'assassiner le roi de Suède; le confesseur, après avoir consulté les ambassadeurs d'Espagne à Vienne, accepta en principe l'offre, mais crut bon d'en référer à Olivarès. Le Conseil d'Espagne répondit, « qu'en admettant que l'on pût accepter sans scrupule l'idée du meurtre, elle ne paraissait pas digne d'un grand et juste roi », et le projet fut abandonné. — Cet épisode n'en jette pas moins un jour curieux sur les mœurs du temps.

vaincue, des princes incertains et épuisés, du pays accablé de fatigue et de misère, l'Autriche paraissait grandie du désarroi de ses adversaires et des défaites de ses alliés. Jamais la situation n'avait semblé plus favorable à son ambition.

La catastrophe d'Éger. — Richelieu s'était donné pour tâche de surveiller et de contenir l'Espagne « qui voulait avancer le dessein qu'elle a de la monarchie universelle ». — « C'est une pure calomnie, écrivait-il à Schomberg dès sa première apparition au ministère, de dire que nous soyons tellement romains et espagnols que nous veuillions embrasser les intérêts soit de Rome, soit d'Espagne, au préjudice de nos anciennes alliances et de nous-mêmes, c'est-à-dire ou de ceux qui font profession de la religion prétendue réformée ou de tous autres qui, haïssant l'Espagne, font particulièrement état d'être bons français... Autres sont les intérêts d'Estat qui lient les princes et autres les intérêts du salut de nos âmes. » La France, à ses yeux, était « comme le cœur de tous les Estats chrétiens, comme le centre au milieu de tous les autres ».

Il ne voulait pas plus livrer l'Empire à la Suède qu'à l'Autriche. Surpris par la course torrentueuse du héros du Nord, il s'était demandé si l'heure n'avait pas sonné de reprendre « les territoires qui avaient été usurpés sur la France, de donner à la Gaule les frontières que lui a destinées la nature, de rendre aux Gaulois un roi gaulois, et partout où fut l'ancienne Gaule, d'y rétablir la nouvelle ». Mais, si les moins chimériques des politiques ont leurs mirages, ils n'en sont pas dupes. Plus encore que sa science des affaires, la fermeté héroïque de son grand cœur et la perspicacité de son génie, ce qui nous frappe dans le cardinal, c'est le sens du possible. A la différence de beaucoup de ceux qui prétendirent s'inspirer de son exemple, il voyait, suivant la parole de Retz, les précipices dont était bordé le chemin qu'il suivait et il « n'abusait qu'à proportion de son mérite ». Les conseils de son confident le plus intime, le Père Joseph, contribuèrent à lui rappeler qu'il ne convenait pas « de se confier à sa fortune et à son bonheur plus qu'à sa conduite et à sa prudence ». Il évita ainsi les complications multiples et les dangers dans lesquels l'eût entraîné

une intervention trop hâtive. Il réussit à conserver de précieuses sympathies dans le camp catholique sans rompre avec les protestants et, dans le grand vide laissé par la mort de Gustave-Adolphe, les partis eurent le pressentiment que la direction des affaires du monde allait passer dans ses mains.

Richelieu aperçut dès le premier jour les conséquences probables de la bataille de Lützen : le découragement des protestants, la dissolution de la ligue suédoise, l'insolence accrue de l'Espagne. Sans désespérer de ramener un jour la Bavière, qui l'accusait de l'avoir livrée aux Suédois, et sans abandonner l'espoir de réunir un jour sous sa médiation les modérés des deux partis, il courut au plus pressé, envoya des subsides aux Suédois, promit aux protestants des secours. Résolu dès ce moment à se jeter hardiment dans la mêlée, il avait le droit d'exiger le prix des services qu'il offrait : il songeait à établir notre influence en Italie, à compléter notre frontière vers le sud par la conquête du Roussillon, surtout à mettre Paris à l'abri de l'invasion en s'étendant dans les Pays-Bas, en occupant la Lorraine et certaines places d'Alsace et du Rhin. Il savait que l'on négocie mieux les mains garnies et, tandis que la confusion était encore universelle, il saisit des gages. Dès le mois de janvier 1632, l'Électeur de Trèves avait accepté notre protectorat, et des garnisons françaises étaient établies dans Coblentz et Ehrenbreitstein. Le duc Charles IV de Lorraine désirait échanger la suzeraineté de la France contre celle de l'Empire, moins gênante : il avait reçu Gaston d'Orléans après la révolte de Montmorency, et lui avait donné sa sœur en mariage (1632); il levait des troupes pour Ferdinand, appelait les Espagnols, occupait les passages du Rhin et des Vosges, de manière « à fermer à la France la route de l'Allemagne, à ouvrir aux Espagnols la route de la Franche-Comté aux Pays-Bas (1633) ». Les troupes du maréchal de La Force coupèrent court à ses manœuvres, forcèrent le duc à abandonner ses États, entrèrent dans Saverne et Haguenau. Richelieu espérait obtenir des Suédois qu'ils lui remissent Colmar, Schlestadt et Philippsbourg; ils faisaient la sourde oreille et les protestants d'Allemagne, inquiets de cette humeur envahissante, hésitaient à lier

partie avec la France. Richelieu s'arrêta, attendit que de nouveaux échecs eussent assoupli leur orgueil.

Il fallut en effet quelque temps avant que les conséquences de la mort de Gustave-Adolphe apparussent clairement. Les cercles de Souabe, de Franconie, du Haut et du Bas-Rhin, réunis à Heilbronn, avaient renouvelé leur alliance avec la Suède, et le chancelier Oxenstierna, dont la hauteur et l'insolence froissaient bien des susceptibilités, mais dont tous reconnaissaient l'énergie et l'intelligence, avait conservé la direction des opérations. La Saxe et le Brandebourg, tout en refusant de s'unir aux confédérés de Heilbronn, n'avaient pas déposé les armes. Grâce aux lieutenants de Gustave-Adolphe, les Suédois conservaient leur supériorité militaire, et les succès de Waldstein dans l'Allemagne du Nord étaient plus que compensés par les progrès de Bernard et de Horn dans la vallée du Danube, d'où ils menaçaient le cœur même de la monarchie autrichienne.

Maximilien accusait de ces échecs le duc de Friedland, qui refusait de le soutenir. Les plaintes de l'Électeur, qui n'étaient qu'en parties fondées, trouvaient un écho à Vienne, appuyées par les fort nombreux ennemis de Waldstein, le prince-héritier Ferdinand, les officiers qui espéraient sa succession, les nobles qui convoitaient ses biens, les Jésuites auxquels il n'avait pas pardonné le rôle qu'ils avaient joué à Ratisbonne et qui l'accusaient d'indifférence religieuse, les Espagnols enfin qu'il n'avait jamais aimés et dont il eût volontiers sacrifié les intérêts. Pendant quelques mois, l'Empereur ferma l'oreille à ces dénonciations; peu à peu, ce concert d'attaques ébranla sa confiance. Les pouvoirs extraordinaires du général l'exposaient d'ailleurs fatalement aux soupçons, en même temps qu'ils l'encourageaient à des démarches au moins imprudentes et qui pouvaient l'entraîner presque malgré lui à une trahison complète. Il ne saurait être question de plaider l'innocence de Waldstein, mais il y aurait d'autre part une flagrante injustice à le juger d'après les mêmes règles qu'un simple général. L'Empereur lui avait au moins dans une certaine mesure délégué ses pouvoirs et, s'il empiéta sur les attributions du souverain, la faute première en revient au prince imprévoyant et médiocre qui

n'avait trouvé d'autre moyen de défendre ses États que de soudoyer un aventureux condottière. — Quelles furent au juste les intentions de Waldstein? Qu'y eut-il dans sa trahison de prémédité et d'involontaire? Quel est, en un mot, son degré de culpabilité : l'histoire hésite encore à se prononcer [1].

Personne ne conteste les relations dans lesquelles il s'était engagé depuis longtemps, soit avec les émigrés tchèques dont il encourageait les espérances de restauration, soit avec l'Électeur de Saxe ou Feuquières, le principal des agents dont Richelieu avait inondé l'Allemagne. Mais quel but poursuivait-il dans ces intrigues compliquées où se plaisait l'agitation de son esprit, et, au milieu de ses projets contradictoires que nous révèlent les documents, quelle était sa véritable pensée? Les relations avec la Saxe et le comte d'Arnim s'expliquent parfaitement par le désir d'isoler la Suède, et même les conciliabules avec les agents français n'impliquent nullement l'idée d'une trahison. Waldstein, comme bien des faits semblent le prouver, poursuivait le rétablissement de la paix en Allemagne; il était décidé à proposer aux protestants des conditions acceptables; et pourquoi, dans ce cas, n'eût-il pas cherché à s'entendre avec la France sur la base d'un juste équilibre des partis? En détournant sur les Pays-Bas l'ambition de Richelieu, il se vengeait de l'Espagne qu'il détestait, mais il s'assurait la liberté de chasser les Suédois de l'Empire.

En attendant, ses accointances avec les ennemis de son souverain donnaient naissance aux rumeurs les plus fâcheuses. Dans toute l'Allemagne, il n'était question que de sa révolte imminente et à la bourse de Hambourg des paris étaient publiquement ouverts sur sa défection. Pourtant les hommes qui étaient en relations directes avec le général, et qui par conséquent étaient à même de mieux connaître ses dispositions intimes, ne se flattaient pas d'avoir pénétré le fond de sa pensée. Jus-

1. Ses contemporains ont été sévères pour lui : le catholique Khevenhüller ne le condamne pas moins nettement que le Suédois Chemnitz; de nos jours, d'assez nombreux écrivains, — Gindely entre autres, qui a tout récemment étudié cette époque avec beaucoup de science et de précision, — affirment qu'aucun doute ne saurait subsister sur sa faute. Malgré tout, sur bien des points la discussion demeure ouverte.

qu'au dernier moment, les Suédois, Bernard de Saxe-Weimar, Feuquières craignirent d'être joués par lui, et leurs hésitations causèrent sa mort. De fait, pendant fort longtemps, ses intentions furent très obscures et très mobiles. Comme il connaissait assez Ferdinand pour savoir qu'il ne se prêterait pas aisément aux concessions sans lesquelles une réconciliation avec les princes protestants était impossible, il songeait à le mettre en face d'un fait accompli et il ne reculait même pas devant la pensée de lui forcer la main. Il aurait alors le droit, pensait-il, d'exiger une haute récompense pour ses services militaires et diplomatiques. Que réclamerait-il? Peut-être le royaume de Bohême, plus probablement l'Électorat palatin, qu'il aurait la joie d'enlever à son ennemi intime, Maximilien de Bavière.

Ces projets impliquaient dans tous les cas un changement complet de politique à Vienne. Était-il admissible que Ferdinand consentît à se séparer de l'Espagne, à abandonner la Bavière? La voie dans laquelle Waldstein s'était engagé aboutissait presque fatalement à une rupture avec la cour, mais il n'est pas sûr qu'il s'en soit aperçu dès la première heure. Ses tergiversations, son refus de venir au secours de Maximilien, la prise de Ratisbonne par les Suédois fournirent contre lui des armes redoutables. Il n'avait plus qu'à choisir entre une chute ignominieuse et un *pronunciamento*. Il comptait sur la fidélité de son armée; mais ses principaux lieutenants avaient été gagnés, Piccolomini, Gallas, Aldringen. Le 24 janvier (1634) il fut relevé de son commandement par une patente impériale qui fut tenue secrète quelques semaines; le 22 février, on publia à Prague et on répandit dans toute la Bohême un édit qui déclarait Waldstein coupable de haute trahison et ordonnait aux troupes de n'obéir qu'à Gallas. A la cour de Vienne, la terreur était extrême : quelques semaines plus tôt, Waldstein avait réuni à Pilsen ses principaux officiers et avait obtenu d'eux l'engagement de le soutenir (12 janvier); ils avaient renouvelé leurs promesses le 19 février; Bernard de Saxe-Weimar était en marche pour s'unir à lui. La haine des Suédois, les manœuvres des généraux qui espéraient se partager les dépouilles du proscrit, l'honneur militaire et le vieux sentiment de fidélité à

l'Empereur l'emportèrent. Abandonné par ses soldats, Waldstein à la tête de quelques escadrons se réfugia à Éger et y appela les Suédois : il était déjà trop tard. Le gouverneur de la ville, Gordon, était dévoué à Ferdinand : il s'entendit avec un colonel de dragons, Butler, ardent catholique, que Waldstein avait entraîné par surprise. Pour l'empêcher de livrer la place à l'ennemi, ils résolurent de le mettre à mort. Ils étaient sûrs de ne pas être désavoués : l'Empereur avait laissé aux généraux le soin de juger si ses ordres devaient être exécutés par la violence ou de toute autre manière. Le 25 février, Gordon invita à un banquet Ilov, Trzka et Kinsky, plus particulièrement mêlés aux intrigues du général. Pendant le festin, des Irlandais pénétrèrent dans la salle au cri de : « Vive l'Empereur Ferdinand! » et massacrèrent les convives. Puis, sous la conduite du capitaine Devereux, ils se rendirent à la maison de Waldstein. Il sortait du bain et allait se mettre au lit : « Fripon et traître! » lui cria Devereux, et il lui enfonça sa hallebarde en pleine poitrine.

L'émotion causée par la tragédie d'Éger fut moins profonde qu'il ne serait permis de le supposer. Détesté des catholiques et suspect aux protestants, Waldstein n'avait à compter sur les sympathies d'aucun parti, et l'histoire, en reconnaissant ses hautes qualités d'esprit, a le devoir de se montrer sévère pour ce Bohême qui avait plus que tout autre contribué à la ruine de sa patrie, pour ce sceptique qui avait livré ses sujets aux persécuteurs, pour ce soldat qui se préparait à ouvrir aux ennemis la forteresse dont on lui avait confié la garde. Mais, en le condamnant, la postérité a le devoir aussi de flétrir le souverain qui recourait à des procédés de conspirateur pour frapper l'homme dont il avait imploré les services et auquel il devait peut-être sa couronne.

La joie fut grande dans le parti catholique à la nouvelle de l'assassinat de Waldstein. « Dieu, écrivait l'ambassadeur Oñate, a accordé une grande grâce à l'Empereur. » Dès ce jour, en effet, celui-ci avait une armée sur laquelle il avait le droit de compter, et la politique autrichienne prend désormais une netteté et une décision qu'elle n'avait guère jusque-là.

Bataille de Nordlingen; paix de Prague. — Le nouveau général de l'armée impériale, Gallas, poussa vivement les hostilités. Il prit Ratisbonne, que Bernard de Saxe-Weimar ne put défendre, et alla mettre le siège devant Nordlingen. Pour sauver la place, Bernard risqua une bataille : elle dura deux jours; les Suédois, qui avaient eu d'abord l'avantage, furent dispersés par une charge furieuse de Jean de Wœrth et de Charles de Lorraine. Bernard, blessé, échappa à grand'peine; Horn, qui commandait avec lui, fut fait prisonnier : les Suédois avaient eu 6000 hommes hors de combat et laissaient aux mains des vainqueurs 3 généraux et 14 colonels, 6000 prisonniers, toute leur artillerie, 4000 chariots, 300 drapeaux (6 septembre 1634). La bataille de Nordlingen, une des plus sanglantes de la guerre, fut aussi une des plus décisives. Augsbourg, Ulm, Memmingen, le Würtemberg, la Souabe, la Franconie, le Bas-Palatinat furent occupés presque sans combat par Gallas; la Thuringe et la Hesse étaient menacées. La Saxe abandonna les Suédois et signa avec Ferdinand la paix de Prague (mai 1635). Ce traité laissait aux protestants les biens ecclésiastiques qu'ils possédaient en 1552 et leur garantissait pour quarante ans la jouissance des domaines qu'ils avaient usurpés de 1552 à 1555; l'Électeur de Saxe recevait la Lusace et son fils conservait sa vie durant l'administration de l'archevêché de Magdebourg; la religion luthérienne serait tolérée en Silésie et librement pratiquée dans un certain nombre de villes impériales. Les princes allemands, — à l'exception du duc de Würtemberg, du margrave de Bade-Dourlach et de quelques autres exclus de l'amnistie, — et les puissances étrangères étaient invités à adhérer au traité, et l'Électeur promettait d'unir ses forces à celles de l'Empereur contre les États qui persisteraient dans leur hostilité.

De fait, des défections nombreuses se produisirent dans le parti protestant. Les États de Brandebourg supplièrent l'Électeur de ne pas se faire plus longtemps l'auxiliaire des ambitions suédoises et il suivit l'exemple de la Saxe; puis ce fut le tour du Mecklembourg, du Lünebourg, du Brunswick, de la Poméranie, des princes d'Anhalt, de Francfort, etc. La ligue

de Heilbronn était dissoute, la France et la Suède ne conservaient d'autres alliés que les héritiers de Frédéric V, Bernard de Saxe-Weimar et la Hesse-Cassel.

L'Empereur avait longtemps hésité avant de faire à l'hérésie de si larges concessions. Au moment de signer la convention de Prague, il avait réuni un conseil de conscience où il avait appelé vingt religieux, Capucins, Dominicains et Jésuites. S'il est vrai, ainsi que le dit Gindely, que la France offrit la paix à condition de recevoir l'Alsace, les moines eurent à résoudre une question délicate : fallait-il sacrifier les intérêts de la foi plutôt que de chercher dans une entente avec Richelieu le triomphe du catholicisme? L'influence de l'Espagne fut plus puissante que la pression de la cour romaine, et les religieux, en grande majorité, approuvèrent la paix avec la Saxe. Comme eux, les principaux personnages de la cour, le cardinal Dietrichstein, le comte de Trautmannsdorf, étaient partisans d'une réconciliation avec les protestants : ils étaient convaincus que le rétablissement de l'unité religieuse en Allemagne était à peu près impossible. D'ailleurs, depuis 1634, l'ambassadeur de Philippe III était le véritable inspirateur de la politique viennoise, et pour le moment, l'Espagne n'avait qu'un but : la guerre contre la France. Si elle en sortait victorieuse, elle aurait toujours le temps de reprendre son projet de restauration catholique. Les questions confessionnelles étaient reléguées au second plan : ce que la France et l'Espagne se disputaient, c'était l'hégémonie en Europe.

V. — La période française.

Intervention directe de la France. — Richelieu, avec une rare patience et un admirable sang-froid, avait attendu son heure. Le moment venu des résolutions décisives, le cœur ne lui faillit pas. Il était de la « catégorie de ces grands économes qui, soigneux d'amasser de l'argent, savent le dépenser à propos pour éviter une plus grande perte ». Le 19 mai 1635,

il déclara solennellement la guerre à l'Espagne. Maître de la Moselle depuis la conquête de la Lorraine et l'occupation d'Ehrenbreitstein et de Cologne, il avait obtenu du rhingrave Otton-Louis, impuissant à défendre contre les Espagnols les places de la Haute-Alsace conquises par les Suédois, qu'il les mît sous notre protection (octobre 1634). Oxenstierna avait ouvert Philippsbourg à nos troupes, et l'alliance de l'évêque de Bâle nous livrait le Rhin supérieur. Une admirable campagne diplomatique avait réuni autour de Richelieu tous les adversaires de la maison d'Autriche. Par le traité de Compiègne (28 avril 1635), la France et la Suède s'étaient engagées à ne pas négocier séparément. Libre de tout souci du côté de la Pologne, où un des plus habiles émissaires du Père Joseph, d'Avaux, lui avait ménagé avec le roi Vladislav une trêve de vingt-six ans (armistice de Stumhsdorf, septembre 1635), Oxenstierna, avec les subsides de la France, réorganisait ses armées. A force de promesses et d'argent, Saint-Chamont avait retenu plusieurs princes d'Allemagne dans la clientèle suédoise. Le 8 février 1635, un traité d'alliance offensive et défensive avait été conclu avec les Provinces-Unies : on essaierait de soulever ou de conquérir les Pays-Bas, et la France aurait pour sa part l'Artois, une partie de la Flandre, Namur, Mons et Luxembourg. En Italie, Venise se renfermait dans une neutralité timide et les sympathies d'Urbain VIII se refroidissaient à mesure que les empiétements des Espagnols lui donnaient moins d'inquiétude; mais Honoré Grimaldi, prince de Monaco, se plaçait sous notre protection, et par le traité de Rivoli, le duc de Savoie, à qui on promettait le Milanais, s'engageait à entraîner dans la guerre les ducs de Parme et de Mantoue (juillet 1635). Comment l'Espagne et l'Autriche, épuisées d'hommes et d'argent, résisteraient-elles à une si formidable poussée? Déjà le cardinal se voyait maître de dicter « une paix générale avec une garantie mutuelle pour l'advenir, ce qui serait un siècle d'or et comme le temps d'Auguste ».

Débuts de la guerre française. — Une chose pourtant manquait à la France : c'était une armée. Les forces que le cardinal poussa à la frontière n'étaient que des hordes indisci-

plinées et novices, incapables de résister aux vieilles bandes espagnoles. Depuis Henri II, les Français n'avaient connu d'autres guerres que les guerres civiles. A une époque où les relations entre les divers peuples étaient rares et où il ne venait guère à l'esprit de personne d'étudier les changements de la stratégie, les progrès introduits par Gustave-Adolphe n'avaient pas éveillé l'attention; l'armement était défectueux et vieilli, les officiers inexpérimentés, les chefs ignorants. Les généraux auxquels Richelieu fit tout d'abord appel, le cardinal La Valette, le prince de Condé, le maréchal de Brézé, n'avaient pas plus le sens que l'habitude de la guerre. La France refit son éducation de soldat en combattant.

Nos premiers revers furent d'autant plus vivement sentis qu'ils étaient moins prévus. Ils ne furent pas réparés sans difficulté. Richelieu, qui portait sur tous les sujets sa prodigieuse activité, n'avait pas le goût du détail. L'opinion, qu'il avait très habilement préparée et qui s'était grisée de splendides espérances, le rendit responsable de ses désillusions, et l'impopularité qu'il sentait grandir autour de lui, attrista son cœur et parut par instants paralyser son courage. Il avait toujours été sujet à des accès de découragement, véritables crises nerveuses auxquelles il n'échappait que par un effort violent; sa santé, qui n'avait jamais été bonne, était gravement altérée, et les convoitises éveillées par sa succession politique n'étaient pas sans influence sur la marche des affaires.

Les campagnes de 1635 et 1636 furent décidément malheureuses. Tout d'abord, par une série de hardis coups de main, les généraux impériaux enlevèrent Sierck, Philippsbourg et Trèves, où notre allié l'Électeur fut fait prisonnier, et la ligne d'avant-postes qui protégeaient le royaume fut percée. Après la victoire inutile d'Avein, dans le pays de Liège (2 mai 1635), l'armée française, mal commandée et ruinée par les maladies et la disette, battit en retraite en désordre. Bernard de Saxe-Weimar fut rejeté sur la rive gauche du Rhin et les Impériaux demeurèrent maîtres du Rhin moyen, de la Moselle et de la Sarre. Pour ramener la victoire, il n'y avait d'autre moyen, pensait La Valette, que de s'assurer le concours d'une armée



allemande : par le traité de Saint-Germain (25 octobre 1635), Bernard s'engagea, moyennant quatre millions par an, à lever et à entretenir 18 000 hommes pour le compte de la France; à la fin de la guerre, il recevrait le landgraviat d'Alsace.

Malgré cela, la fortune nous resta contraire. En 1636, le cardinal-infant, don Fernando, gouverneur des Pays-Bas, et Jean de Wœrth envahirent la Picardie et s'avancèrent jusqu'à Corbie. Jean de Wœrth proposait de marcher sur Paris, où l'arrivée des fuyards et les dévastations des Croates qui couraient le pays jusqu'à Pontoise avaient jeté l'épouvante. Richelieu eut un moment de découragement, mais son patriotisme reprit vite le dessus et l'énergie de ses résolutions ramena bientôt la confiance. En face du péril national, la France se groupa autour du chef qui ne désespérait pas de ses destinées. De tous côtés des volontaires affluèrent. En quelques semaines on avait une armée de 60 000 hommes qui eût suffi pour infliger un désastre au cardinal-infant. Le maréchal de La Force se contenta de reprendre Corbie. En même temps, Gallas et le duc de Lorraine, qui étaient entrés dans Dijon, échouaient devant Saint-Jean-de-Losne et repassaient le Rhin à la hâte. Dans le nord de l'Allemagne, Baner rétablissait la gloire des armées suédoises par l'éclatante victoire de Wittstock [1].

Avènement de Ferdinand III. — A la mort de Ferdinand II, son fils lui succéda sans difficulté (février 1637). Ferdinand III était fort loin d'être un grand homme. D'un esprit médiocre, assez indifférent aux affaires dont il abandonnait volontiers la direction à ses ministres, il ne nourrissait ni vastes desseins ni ambitions grandioses et ne songeait guère à menacer ces libertés germaniques que Richelieu et Oxenstierna défendaient avec tant de fracas. Catholique très sincère et repoussant toute idée de tolérance dans ses domaines immédiats, il n'avait aucun fanatisme de propagande. Il n'aimait pas les Jésuites, bien qu'il eût été élevé par eux et, très désireux de restaurer ses finances et de soulager ses peuples, il eût volontiers consenti à acheter la paix en accordant aux protestants d'Alle-

1. Au nord-est de Werben, près des frontières du Mecklembourg, 4 oct. 1636.

magne la liberté religieuse. Mais il était trop intimement lié à l'Espagne pour s'affranchir facilement du système paternel.

Baner et Bernard de Saxe-Weimar. — La victoire de Wittstock n'avait eu en effet que des résultats momentanés. Baner était refoulé sur les bords de la Baltique. La coalition formée par Richelieu se dissolvait. Après la mort de Victor-Amédée Ier (1637), la Savoie ne nous apportait plus qu'un appui incertain; le duc de Parme faisait sa soumission à Philippe III et l'infante Marguerite de Mantoue essayait de lui livrer le Montferrat; l'Italie était perdue pour la France et la mort du landgrave Guillaume de Hesse-Cassel lui enlevait en Allemagne le plus sûr de ses auxiliaires.

Les épreuves sont la pierre de touche des âmes vraiment hautes. Richelieu mit sur pied 120 000 hommes. Il menaça les Pays-Bas et combina un vaste plan d'offensive : Baner s'avancerait par la Bohême et Bernard descendrait le Danube pour lui donner la main sous les remparts de Vienne; en même temps, le prince de Transylvanie, Rákóczy, envahirait la Hongrie avec l'appui d'une armée turque. C'était le plan de campagne que reprit plus tard Turenne et qui décida l'Empereur à signer la paix. Pour le moment, Baner réussit bien à envahir la Bohême et à s'y maintenir plusieurs mois (1639), mais non à s'y établir solidement. Il avait compté sur l'insurrection des habitants, mais toutes les forces de résistance du peuple tchèque étaient épuisées. La conduite des Suédois décourageait d'ailleurs toutes les sympathies : Baner unissait à des talents supérieurs une avidité féroce; la Bohême, la Moravie et la Silésie furent horriblement ravagées; des centaines de villages furent détruits et ne se sont plus relevés depuis; des milliers de paysans s'enfuirent dans les forêts, où ils périrent en foule. Quand Ferdinand eut enfin réuni une armée, Baner se replia vers l'Allemagne occidentale, où il continua la guerre jusqu'à sa mort (mai 1641). Les succès de Bernard dans la vallée du Rhin furent moins éphémères. Repoussé une première fois devant Rheinfeld (28 février 1638), il surprit l'armée impériale dans ses quartiers d'hiver, enleva Jean de Wœrth et presque tout l'état-major ennemi (mars) et investit Brisach. Pour débloquer

la ville, on envoya contre lui deux armées. Bernard battit la première, celle de Gœtz, à Wittenweiher (août), défit à Thann Charles de Lorraine et revint sur Gœtz, qu'il mit définitivement hors de combat (octobre). Brisach capitula après une héroïque résistance (décembre 1638).

Acquisition de l'Alsace. — Bernard, protestant sincère, ne poursuivait pas seulement le triomphe de sa foi. A un moment où le génie militaire paraissait justifier toutes les espérances, il espérait se tailler un royaume à coups d'épée, et, quand Richelieu lui demanda de remettre Brisach à une garnison française, il refusa nettement. Était-il admissible cependant que les succès d'une armée qui était à la France puisqu'elle la payait, — et à cette époque c'était le seul titre où se reconnût la nationalité d'une armée, — profitassent à un autre qu'au roi? Ces succès, dont s'enorgueillissait Bernard, qui donc les avait rendus possibles, qui les avait préparés, qui avait fait du vaincu de Nordlingen le héros de Brisach? Au moment où, après tant d'efforts et de travaux, le cardinal touchait enfin à cette limite du Rhin, vers laquelle le ramenait sans cesse son imagination, allait-il abandonner à un allié qui n'existait que par lui cette province d'Alsace que l'Allemagne n'avait su ni gouverner ni défendre! Quels scrupules l'auraient arrêté? Prétendre qu'il lésait ainsi les droits de la nationalité germanique, c'est fausser l'histoire en y introduisant des idées et des principes qui n'existaient pas au XVII[e] siècle.

Comme en 1632, la mort débarrassa le cardinal d'un allié devenu plus gênant qu'utile. Après la mort de Bernard (18 juillet 1639), il acheta ses lieutenants. Par le traité de Brisach (9 octobre), les chefs weimariens s'engagèrent à servir le roi envers et contre tous pour le rétablissement des libertés politiques et des États opprimés. Les commandants de Brisach, de Rheinfeld, de Fribourg vendirent de même à beaux deniers comptants les places qu'ils occupaient. La France était enfin en possession du gage qu'elle convoitait.

Progrès de la France jusqu'à la mort de Richelieu. — Dans toute guerre qui se prolonge, la victoire finit nécessairement par revenir au parti dont les ressources sont les

plus réelles et l'énergie vitale la plus vigoureuse. Peu à peu nos armées s'aguerrissaient, nos généraux se formaient. La France, dans la splendeur de sa radieuse jeunesse, allait établir sa supériorité militaire comme elle avait déjà prouvé sa supériorité politique. En 1640, Guébriant, qui avait pris le commandement de l'armée weimarienne, achève la conquête de l'Alsace, pendant que la prise d'Arras nous livre l'Artois. En même temps, les révoltes de la Catalogne et du Portugal ouvrent aux flancs de l'Espagne une incurable blessure [1]. Les rebelles de Catalogne appellent à leur secours la France, dont ils acceptent la domination : Richelieu envahit le Roussillon et prend Perpignan (1642). Les Portugais, depuis longtemps en négociations avec le cardinal, proclament leur indépendance, et les complots qu'Olivarès essaie à son tour de soudoyer en France, échouent misérablement.

En Allemagne, les victoires des Suédois sans être aussi décisives, infligent à l'Autriche des pertes cruelles. A la mort de l'Électeur de Brandebourg, Georges-Guillaume, son fils Frédéric-Guillaume (1640-1688), si célèbre depuis sous le nom de *Grand Électeur*, convaincu qu'il ne parviendrait pas à arracher la Poméranie aux Suédois, avait abandonné l'Empereur et signé avec Oxenstierna un traité de neutralité. L'exemple de cette défection pouvait être contagieux : non pas que les princes allemands fussent en général mal disposés pour Ferdinand III, mais tel était l'épuisement de l'Allemagne qu'en dépit de la meilleure volonté, ils auraient eu grand'peine à lui être d'un réel secours. Le plus sérieux obstacle que rencontrassent les armées suédoises consistait dans l'horrible misère du pays : la famine les chassait vite des provinces qu'ils conquéraient. En 1641, Torstenson, qui avait remplacé Baner, fut victorieux à Wolfenbüttel. L'année suivante, il envahit la Silésie et la Moravie, puis écrasa l'armée austro-saxonne à Breitenfeld (2 nov. 1642).

A bout de ressources, ne sachant où recruter une nouvelle armée, Ferdinand III envoya à Paris le grand-prieur des Dominicains pour s'adresser à la conscience de Richelieu et lui

1. Voir ci-dessous, chap. XIV (*Espagne*).

représenter les crimes dont il chargeait son âme en soutenant les protestants. Lorsque le grand-prieur arriva, le cardinal venait de mourir (4 déc. 1642). Il mourait en plein triomphe, satisfait de son œuvre, sans remords et sans regret. Il avait trouvé la France affaiblie par des discordes intestines, déconsidérée par les hésitations de sa politique, menacée dans son influence par les progrès des Habsbourg, assiégée dans ses frontières par les envahissements des Espagnols : il lui avait rendu confiance, avait groupé sous sa direction des alliés intéressés à sa puissance, lui avait indiqué le but de ses ambitions légitimes, lui avait donné le Roussillon, l'Artois, la Lorraine et l'Alsace. En face de ces admirables résultats, poursuivis avec une persévérance que rien n'avait lassée et mérités par les plus hautes qualités qu'aucun homme d'État ait jamais mises au service de son pays, les ennemis mêmes de Richelieu éprouvent une involontaire admiration. Montesquieu, qui ne l'aimait pas, s'incline avec respect « devant ce puissant génie qui dévora l'Europe ». Pour nous, à qui de nouveaux documents ont permis de pénétrer plus avant dans l'intelligence de ses desseins, Richelieu reste la plus haute personnification du génie politique français. Mais ce n'est pas à la reconnaissance de la France seule qu'il a le droit de prétendre; c'est à celle de l'Allemagne, qu'il a sauvée du despotisme des Habsbourg, à celle de l'Europe entière et de la civilisation.

Condé, Turenne, Torstenson. — Les difficultés intérieures contre lesquelles se débattit la régence d'Anne d'Autriche et surtout l'incurie de Mazarin en matière de finances auraient cependant compromis notre situation si les ressources des Habsbourg n'avaient été épuisées par vingt-cinq ans de guerre et si la fortune n'avait suscité deux généraux de premier ordre qui fixèrent la victoire sous nos drapeaux : Turenne et Condé. Formés à l'école de Gustave-Adolphe, ils appliquèrent ses leçons avec une telle supériorité qu'ils semblèrent avoir renouvelé l'art de la guerre. L'audace de Condé dans les batailles et celle de Turenne dans les manœuvres, la rapidité de leurs allures et la hardiesse de leurs conceptions assurèrent à nos armées une supériorité manifeste et triomphèrent

enfin des dernières résistances de l'orgueil habsbourgeois. La victoire de Rocroy, qui ouvre avec tant d'éclat le règne de Louis XIV (19 mai 1643), est une grande date de l'histoire militaire et politique. Lorsque le jeune duc d'Enghien, après avoir enfoncé avec Gassion les escadrons du duc d'Albuquerque et de Francisco de Mello, réunit ses forces « contre les vieilles bandes du comte de Fontaine « demeurées inébranlables au milieu de tout le reste en déroute », et après trois assauts furieux, brisa enfin cette redoutable forteresse, « le respect qu'on avait en Europe pour les armées espagnoles se tourna du côté des armées françaises..... Cette journée devint l'époque de la gloire française et de celle de Condé » (Voltaire).

L'année suivante, Mazarin chargeait Turenne de réorganiser les troupes weimariennes, cruellement éprouvées par la mort de Guébriant à Rottweil et la défaite de Rantzau à Tuttlingen (nov. 1643). De ses chefs précédents, le maréchal d'Harcourt, Bernard de Saxe-Weimar, le cardinal La Valette et le prince Henri de Nassau, son oncle, Turenne avait appris avant tout à ne se décider qu'après de longues et mûres réflexions, mais à exécuter ses desseins avec hardiesse et persévérance. Prudent par tempérament et audacieux par volonté, toujours maître de lui, incapable de défaillance et tirant une leçon de chacun de ses échecs, ses manœuvres « pleines de sagesse et de génie et fécondes en grands résultats », ont mérité que Napoléon les recommandât à l'étude des militaires. La bataille de Fribourg (3 et 5 août 1644), où Condé et Turenne se ruèrent à l'assaut des redoutables positions de Mercy, ne fut qu'un carnage; mais Mercy, menacé sur ses derrières, fut contraint de battre en retraite et de livrer ainsi le Rhin aux Français. Philippsbourg fut pris par Condé, Worms et Mayence par Turenne. Mercy fut plus heureux à Marienthal (15 mai 1645); mais Turenne, au lieu de se replier sur le Rhin, marcha vers la Hesse où il rallia un corps suédois. Lorsqu'il eut été rejoint par Condé, ils reprirent l'offensive et attaquèrent Mercy au village d'Allerheim, à quelque distance de Nordlingen; la mort de leur général jeta le désordre dans les rangs des Bavarois, et, malgré une charge désespérée de Jean de Wœrth, les Impériaux furent battus.

Pendant que les Français s'établissaient solidement dans l'Allemagne méridionale et que Maximilien, menacé dans ses États, commençait à envisager la perspective d'une paix séparée, les Suédois, dégagés par ces vigoureuses attaques, remportaient sur les Impériaux d'éclatants succès. C'est en vain que Ferdinand décida Christian IV de Danemark à joindre ses armées aux siennes (1643). Torstenson, le plus remarquable peut-être des successeurs de Gustave-Adolphe dont il avait organisé et commandé l'artillerie, avec une rapidité d'autant plus admirable qu'il était torturé par la goutte qui l'obligeait à se faire porter en litière, se dérobe aux Impériaux. Lentement suivi par Gallas, qui n'avait jamais été qu'un soudard et qui ne dégrisait plus, — on l'appelait la « ruine des armées », — il envahit le Holstein et le Slesvig, tandis qu'une autre armée suédoise entrait en Scanie. Christian IV n'a plus d'autre idée que de se dégager d'une entreprise où il s'était risqué à la légère et, assez vite après, la paix de Bromsebro (1645), conclue sous la médiation de la France, rend à la Suède sa pleine liberté d'action. Cependant Oxenstierna avait décidé le prince de Transylvanie à envahir la Hongrie, où les protestants s'agitaient. Torstenson, qui accourait à son aide, envahit la Bohême et écrase l'armée impériale à Jankov, à trois milles de Tabor (6 mars 1645). La route de Vienne était ouverte et Ferdinand III se disposait à abandonner sa capitale. Il frappait à toutes les portes, demandant des subsides à Innocent X (1644-1655), qui n'osait les lui envoyer, offrant à Maximilien de Bavière une partie de la Silésie ou de la Bohême. La Turquie, qui ne voulait pas que son vassal devînt trop puissant et qui menaça Rákóczy d'une rupture s'il ne faisait pas la paix avec l'Autriche, ménagea un répit à l'Empereur. Il fut trop heureux d'acheter la neutralité de la Transylvanie par l'abandon d'une partie de la Hongrie. Réduit à ses seules forces, Torstenson dut se replier, mais les provinces héréditaires demeuraient ouvertes à l'invasion et jusqu'à la fin de la guerre, elles ne cessèrent plus d'être le théâtre des hostilités. Une bataille heureuse ou une marche hardie pouvaient amener les Suédois ou les Français sous les murs de la capitale de l'Autriche. En même temps, l'Allemagne, tou-

jours plus lasse de la guerre, abandonnait l'Empereur : l'Électeur de Saxe signait avec les Suédois une convention par laquelle il s'engageait à laisser ses États ouverts à leurs troupes et à leur payer un subside considérable; la Bavière entrait en relations avec la France. Ferdinand comprit que s'il voulait éviter des désastres irréparables, il devait se hâter de traiter et les négociations, jusqu'alors très languissantes, prirent bientôt une tournure plus sérieuse.

Congrès de Münster et d'Osnabrück. — Ni Louis XIII, ni l'Électeur de Bavière ni l'Empereur n'étaient indifférents aux souffrances de leurs sujets et ils apportaient dans les tentatives de rapprochement plus de sincérité qu'on ne le suppose d'ordinaire. La guerre entre l'Allemagne et la France demeurait toute politique, n'avait aucun caractère d'animosité nationale. Malgré ces bonnes volontés réciproques, la paix était difficile, à cause des intérêts multiples qu'elle touchait. La France, sur laquelle pesait depuis un siècle et demi le cauchemar des ambitions austro-espagnoles, était bien résolue à rendre désormais impossible tout essai de monarchie universelle. Elle exigeait du successeur de Charles-Quint qu'il abdiquât sans arrière-pensée la primauté du monde chrétien : le sacrifice était lourd et il est naturel que Ferdinand III ne s'y soit pas résigné aisément. Aussi les intentions pacifiques manifestées en 1637 par la diète de Ratisbonne demeurèrent-elles sans effet immédiat. Le pape Urbain VIII avait offert sa médiation et désigné Cologne pour le siège du congrès : mais les protestants refusèrent d'accepter son intervention et les négociations ne commencèrent même pas. Les projets d'entente n'étaient pourtant pas abandonnés, et, en 1641, une convention préliminaire décida que des conférences pour la paix s'ouvriraient à Münster entre la France et l'Empire, à Osnabrück entre l'Empire et les Suédois. La date fixée était le mois de mars 1642.

Les ambassadeurs arrivèrent très lentement, le nonce Chigi d'abord, puis l'ambassadeur vénitien, Contarini, qui devait présider les discussions d'Osnabrück : les médiateurs jouèrent d'ailleurs un rôle fort effacé; par une cruelle ironie de la fortune, le pape présidait aux funérailles du moyen âge. Les

envoyés français ne parurent qu'au printemps de 1644. Henri d'Orléans, duc de Longueville, était le chef officiel de l'ambassade, mais le soin des affaires revenait tout entier à Claude de Mesme, comte d'Avaux, et à Abel Servien.

L'Espagne avait apporté au congrès des dispositions intransigeantes, très différentes de celles qui animaient l'Empereur : ses désastres, en ruinant ses forces, n'avaient pas abattu son orgueil et elle préférait mourir debout; elle souffrait moins de la guerre, précisément parce que l'état de misère de ses peuples avait créé chez eux une sorte d'insensibilité. Très au courant des événements qui se préparaient en France, elle espérait que la haine des grands contre Mazarin lui fournirait l'occasion d'une revanche, et ne désirait qu'une chose, se dégager de la guerre avec la Hollande, pour réunir contre nous ce qui lui restait de force. Il lui eût été impossible dans ces conditions de trouver un meilleur représentant que don Gaspard Bracamonte, comte de Peñaranda; non moins dévot à son pays qu'à son Dieu et à son roi, Peñaranda était le véritable type de ces Espagnols, grandis dans la superstition de Charles-Quint et de Philippe II, dont la morgue hautaine enveloppait tous les autres peuples dans un égal mépris.

Parmi les protestants, la Suède ne désirait guère plus la paix que l'Espagne. La guerre, suivant l'expression d'Oxenstierna, était devenue la principale institution de l'État; elle en était aussi la plus lucrative industrie. En outre, le chancelier craignait que la fin des hostilités ne marquât le commencement de graves difficultés intérieures. La reine Christine, qui lui trouvait la main lourde et la protection impérieuse, était plus disposée à suivre l'impulsion de la France, qu'Oxenstierna accusait de duplicité. Ces dissidences avaient leur contre-coup dans l'ambassade, où le fils du chancelier, Jean Oxenstierna, s'entendait assez mal avec son collègue Salvius.

Les premiers mois furent presque entièrement remplis par des questions préliminaires et des discussions d'étiquette; des deux côtés, le parti pris de gagner du temps était manifeste, la fortune des armes était encore indécise : la parole était aux généraux. Les négociations ne commencèrent réellement que

lorsqu'arriva le premier ministre de Ferdinand III, Trautmannsdorf. Sa taille dégingandée, son nez retroussé, sa perruque bizarre, qui lui cachait presque les yeux, provoquèrent d'abord quelques sourires, mais on rendit bientôt hommage à sa franchise, à sa droiture et à sa modération. En pleine possession de la confiance de l'Empereur, il arrivait avec la volonté bien arrêtée d'en finir.

Les demandes de la France ne soulevèrent guère d'opposition. Les discussions prouvèrent avec une clarté manifeste combien le sentiment national était encore faible dans l'Empire et combien les préoccupations patriotiques y étaient dominées par les intérêts particuliers. Non seulement les alliés protestants de la France, mais les plus puissants des souverains catholiques acceptèrent sans protestation la cession de l'Alsace; leurs scrupules, s'ils en eurent, ne résistèrent pas au désir de s'assurer une protection efficace contre les rancunes des Habsbourg. A Münster, le Collège des princes approuva sans réserve les sacrifices de Ferdinand : Maximilien jugea qu'il n'allait pas assez loin, le pressa d'abandonner Brisach. Les difficultés ne surgirent qu'à propos des exigences de la Suède et du *modus vivendi* entre les deux partis religieux. Les Suédois, dans les rangs desquels combattaient beaucoup d'émigrés tchèques, demandaient que l'on en revînt à l'état de choses tel qu'il existait en 1618 : c'était arracher aux Habsbourg le seul fruit réel qu'ils eussent conservé de leurs victoires premières, les ramener à l'anarchie féodale, préparer la dissolution de leur monarchie. Ferdinand se refusa au suicide qu'on lui proposait. Il avait aussi des scrupules à abandonner l'Espagne : il résolut de tenter un dernier effort. La France, tout en blâmant l'intransigeance de la Suède, était obligée de la soutenir tant qu'elle-même ne serait pas parvenue à s'assurer le concours des princes catholiques. Mazarin était ainsi ramené à la politique de Richelieu; s'il réussissait à séparer l'Empereur de ses coalisés allemands, il l'obligeait à déposer les armes, et la France serait alors en mesure d'imposer à ses alliés des conditions équitables. Jusqu'au dernier moment, sa politique gardait ce caractère de mesure et de tempérament qui justifiait ses succès.

Le principal objectif de Mazarin dans les dernières campagnes fut d'enlever à Ferdinand l'appui de ses auxiliaires, et surtout du plus puissant d'entre eux, Maximilien de Bavière. Menacé dans sa capitale par Turenne et Vrangel, l'Électeur sollicita un armistice (mars 1647). Par malheur, dans le même temps, la Hollande signait une suspension d'armes avec l'Espagne et, pour couvrir la frontière du nord, le cardinal rappelait d'Allemagne la plus grande partie de son armée. Très irrité contre les Suédois qui refusaient obstinément de lui abandonner le Palatinat, Maximilien reprit les hostilités. L'Autriche avait rassemblé ses forces pour une suprême tentative : elle fut repoussée sur tous les points. La révolte de Masaniello à Naples et l'expédition de Brézé contre les Présides de Toscane retinrent en Italie les secours espagnols sur lesquels elle avait compté. Pendant que Condé, dans les Pays-Bas, remportait l'éclatante victoire de Lens (20 août 1648), Turenne et Vrangel battirent les Impériaux à Susmarshausen, malgré des prodiges de valeur de Montecuculli, et forcèrent le passage du Lech. Les Franco-Suédois s'avancèrent sur l'Inn et menacèrent Vienne; la Bavière fut horriblement ravagée, et Maximilien, réfugié à Salzbourg, ordonna à ses commissaires à Osnabrück de ne plus tenir compte des résistances de l'Empereur et de signer les préliminaires de paix (16 septembre 1648). Le comte de Kœnigsmark s'était détaché de Vrangel, avait envahi la Bohême et marchait sur Prague. Il surprit la forteresse des Hratchany et la partie de la ville située sur la rive gauche de la Vltava (la Petite-Prague); mais, tandis que ses troupes s'attardaient au pillage, la population courut aux armes et fortifia le célèbre pont de Charles IV. Les étudiants de l'Université, conduits par leurs professeurs jésuites, opposèrent aux assaillants une héroïque résistance. Les Suédois avaient essayé par ce hardi coup de main sur la Bohême d'arracher à Ferdinand les concessions auxquelles il se refusait; après leur échec, ils désespérèrent d'obtenir pour les protestants tchèques les libertés qu'ils réclamaient. L'Empereur, de son côté, abandonné par les princes d'Allemagne, se décida à traiter sans l'Espagne.

Paix de Westphalie. — L'Allemagne était à bout de forces. Qu'on fasse aussi large qu'on voudra la part des exagérations des contemporains, un fait demeure incontestable : il lui fallut plus d'un siècle pour réparer ses pertes. Des milliers de villages avaient disparu ; dans les provinces les moins éprouvées, la population avait diminué de moitié, ailleurs des trois quarts ou même des sept huitièmes : dans le Brandebourg, on voyageait des journées entières sans rencontrer un paysan ; en Bohême, le chiffre des habitants était tombé de 3 millions à 800 000 ; en Saxe, les loups, par bandes, pénétraient dans les villages. Plus de commerce ni d'industrie : Augsbourg n'avait plus que 16 000 habitants au lieu de 80 000, Aix-la-Chapelle 25 000 au lieu de 60 000. La misère morale était plus navrante encore, et la convalescence fut aussi plus pénible et plus lente. Le célèbre roman de Grimmelshausen, le *Simplicissimus*, nous donne une idée de la grossièreté des mœurs, de la détresse intellectuelle et physique de la génération qui avait grandi au milieu de cette épouvantable tourmente. L'Allemagne du XVe et du XVIe siècle, si riche, si active, où la vie de l'esprit était si intense, retournait à la barbarie. La littérature, si pleine de promesses encore au début du siècle, quand, sous l'influence d'Opitz et des poètes silésiens, elle se retrempait à l'étude de l'antiquité, se taisait ou ne produisait plus que des œuvres de troisième ordre, dans lesquelles l'absence de l'imagination créatrice cherchait à se dissimuler sous l'enflure des métaphores et l'amphigouri des images. « La langue, si savoureuse à l'époque de Luther et de Hutten, était maintenant alambiquée, plate et ampoulée, grossière et servile. » La race allemande a donné bien des preuves de ses admirables qualités ; elle n'a jamais été plus héroïque que lorsque, au lendemain de ses épouvantables souffrances, elle se mit à relever l'édifice de sa fortune ruinée.

Les traités de Westphalie, signés le même jour à Münster et à Osnabrück (24 octobre 1648), ont réglé le droit public européen jusqu'à la Révolution française.

La France gardait les Trois-Évêchés, qu'elle possédait depuis 1559, Moyenvic et Pignerol. Elle obtenait le droit de gar-

nison dans Philippsbourg. Elle recevait Brisach, le landgraviat de Haute et Basse-Alsace, avec le Sundgau et les dix villes impériales. Les articles 73, 74 et 79 ne laissaient aucun doute sur l'abandon complet et définitif de la province d'Alsace par l'Empereur et l'Empire, « sans aucune réserve, avec toute espèce de juridiction, de supériorité et de souverain pouvoir ». Les réserves du paragraphe 87 étaient annulées par la conclusion en vertu de laquelle « rien ne devait être considéré comme distrait par cette déclaration de tout le droit de souverain pouvoir qui a été accordé plus haut ». La rédaction avait paru assez claire aux négociateurs français pour qu'ils n'eussent pas cru devoir retarder la paix pour une question de forme; mais les Allemands s'emparèrent immédiatement d'une prétendue ambiguïté des termes pour essayer de contester nos droits. Ce fut l'origine d'un long procès qui se poursuivit jusqu'en 1789 et d'où sortirent en partie les guerres de la Révolution.

La Suède recevait la Poméranie citérieure avec Rugen, l'île de Wollin et les bouches de l'Oder, Stettin, l'évêché de Verden, l'archevêché de Brême, sous réserve de la liberté de la ville, et Wismar dans le Mecklembourg. Mais, tandis que les territoires cédés à la France lui appartenaient en pleine propriété, ceux qu'occupait la Suède ne cessaient pas de faire partie de l'Empire, et la Suède avait droit de siéger à la diète, où elle disposait de trois voix. L'indemnité de 5 millions d'écus qui lui avait été promise fut payée avec une extrême lenteur, et les Suédois de leur côté mirent plusieurs années à évacuer les places qu'ils détenaient en Allemagne.

Le Brandebourg qui avait en vain réclamé la Poméranie tout entière, sur laquelle ses droits étaient incontestables, obtenait avec la Poméranie orientale les évêchés de Halberstadt, Minden et Cammin, et l'expectative de l'archevêché de Magdebourg, qui lui revint à la mort de l'administrateur saxon. La Bavière conservait le Haut-Palatinat et la dignité électorale. On créait un huitième électorat pour le fils de Frédéric V, Charles-Louis, qui rentrait en possession du Palatinat rhénan. La Hesse-Cassel recevait quelques agrandissements qui ne satisfaisaient pas son ambition et ne répondaient guère au zèle et à

la fidélité avec laquelle elle avait servi la cause protestante. L'indépendance de la Suisse et de la Hollande fut définitivement reconnue et elles cessèrent officiellement de faire partie de l'Empire. Le *cercle de Bourgogne* (Pays-Bas espagnols) resta au contraire rattaché à l'Allemagne, mais l'Empereur s'engagea à ne pas intervenir dans la guerre entre la France et l'Espagne.

Au point de vue religieux, la paix de Westphalie confirmait les traités de Passau et d'Augsbourg et fixait comme *année normale* l'année 1624, c'est-à-dire que chacun des deux partis demeurait en possession des biens médiats et immédiats qu'il occupait à cette date. Les protestants reconnaissaient le *réservat ecclésiastique*, et l'Empereur accordait le droit de siéger dans les diètes aux administrateurs des domaines sécularisés. La tolérance, qui en 1555 ne s'appliquait qu'aux luthériens, était étendue aux calvinistes; mais on maintenait le principe : *Cujus regio ejus religio*. Cependant divers acticles indiquent les progrès, bien faibles encore, des idées de liberté religieuse : Ferdinand III accordait quelques garanties aux Silésiens et, dans toute l'Allemagne, les sujets qui ne voudraient pas abandonner leur foi, seraient libres de vendre leurs biens et d'émigrer. Les princes ne tenaient pas à voir diminuer le nombre de leurs contribuables et cette réserve modéra leur zèle de propagande. Le *Tribunal Impérial* et le *Conseil Aulique* durent toujours renfermer un certain nombre de membres protestants et, en matières religieuses, le *Corps évangélique*, c'est-à-dire la réunion des États non-catholiques, put opposer son veto aux résolutions des diètes.

Le Congrès avait renvoyé à une diète constitutionnelle le soin de régler l'organisation politique et administrative de l'Allemagne. En réalité, ces questions demeurèrent toujours en suspens. « Le lien politique et national qui réunissait les différentes parties de l'Empire, ou, pour employer la nouvelle terminologie officielle, les différents membres du *corps germanique*, allait s'affaiblissant sans cesse, et les institutions communes encore existantes n'avaient plus aucune portée » (Himly). Le Saint-Empire n'existait plus, et le Congrès en ratifia la déchéance en confirmant solennellement tous les privilèges et

libertés des États : les princes jouirent de la pleine et entière « supériorité territoriale » ; ils eurent le droit de conclure des traités entre eux et avec les princes étrangers, sous la réserve platonique que ces traités ne seraient pas dirigés contre l'Empereur ou l'Empire.

Les traités de Westphalie, très vivement attaqués au début parce qu'ils ne donnaient satisfaction complète à aucun des partis, finirent par être acceptés par tous comme la charte fondamentale de l'Europe moderne. C'est qu'ils représentaient en somme une transaction équitable. La France, solidement établie sur le Rhin moyen, obtenait sans doute un accroissement de forces considérable, mais sa victoire, qui ne lésait aucun droit réel et ne laissait aucune plaie inguérissable, n'était menaçante pour personne. En Alsace, les difficultés que rencontra l'établissement de sa domination ne dépassent pas sensiblement celles qu'avaient opposées aux rois dans les diverses provinces les souvenirs particularistes ou les traditions municipales, et le patriotisme germanique se consola vite d'un sacrifice depuis longtemps préparé.

Les Habsbourg trouvaient dans la soumission de la Bohême et dans celle de la Hongrie, qui désormais n'était plus qu'une question de temps, une ample compensation de leurs échecs sur le Rhin, et comme ils avaient déjà créé une armée impériale, ils étaient libres désormais de constituer, sinon une nation, du moins un État autrichien.

En achevant la ruine de l'autorité impériale, la paix de Westphalie complétait l'œuvre de Luther et marquait le dernier terme du développement constitutionnel qui, depuis la chute des Hohenstaufen, tendait à transformer l'Allemagne en une oligarchie princière, et elle préparait ainsi la renaissance de la nationalité germanique qui devait peu à peu se grouper autour de ses princes. C'est du Congrès de Munster et d'Osnabrück que date réellement l'Allemagne moderne. Comme à l'époque capétienne, comme à la Révolution, la gloire de la France coïncidait avec un progrès sensible de l'humanité.

BIBLIOGRAPHIE

Il ne saurait être question ici de donner une bibliographie complète de l'histoire de la guerre de Trente ans. On trouve de très nombreuses indications dans Charvériat, dans Ranke, dans les biographies de Bernard par Rose, dans l'histoire de Barthold, dans le 4e volume de Huber, dans le 2e volume de E. Denis (*Fin de l'Indépendance bohême*), dans le recueil de Dahlmann et Waitz, dans les bulletins de la *Revue Historique* rédigés par Reuss, etc. Nous nous bornerons à indiquer les ouvrages les plus importants ou les plus curieux à divers titres.

Les deux tableaux complets de la guerre de Trente ans les plus remarquables sont sans doute **Charvériat**, *Histoire de la guerre de Trente ans*, 2 vol., Paris, 1878, et la courte histoire de **Gindely**, *Gesch. des 30en Krieges* (dans la collection *Das Wissen der Gegenwart*), 3 vol. in-12, Prague et Leipzig, 1882.

Documents originaux. — ACTES, MÉMOIRES, HISTOIRES CONTEMPORAINES. — *Briefe des Pfalzgrafen Johann-Casimir*, édit. par Bezold, 2 vol., 1882-1884. — *Briefe Friedrich des Frommen*, édit. par Kluckhohn, 2 vol., Brunswick, 1868-72. — **Koch**, *Quellen zur Gesch. d. K. Maximilian II*, 2 vol., Leipzig, 1857 et 1861. — **Schwarz**, *Briefe und Akten zur Gesch. Max. II*; 1re partie : *Der Briefwechsel d. K. M. II mit P. Pius V*, Paderborn, 1889; 2e partie : *Die Lage der Kath. Kirche*, 1891. — *Rudolfi II epistolæ ineditæ*, éd. B. c. de Pace, Vienne, 1771; *Briefe und Akten zur Gesch. des 30en Krieges in den Zeiten des vorwaltenden Einflusses der Wittelsbacher*, édit. par Moritz Ritter; 1er vol. : *Gründung der Union* (1598-1608), Münich, 1870; 2e vol. : *Die Union und Heinrich IV* (1607-1609), 1874; 3e vol. : *Der Jülische Erbfolgekrieg*, 1877. — *Wittelsbacher Briefe aus den Jahren*, 1590-1610, édit. par Stieve, Münich, 1885. — **Villeroy**, *Mémoires d'État*, 1574-1594, avec les lettres jusqu'en 1604, Paris, 1634, 4 vol. — **Du Plessis-Mornay**, *Mémoires et Correspondance*, Paris, 1624, 12 vol. — **Bassompierre**, *Journal de ma vie* (Société de l'histoire de France), 1870. — **Henri IV**, *Lettres missives* (*Coll. des Doc. inédits*). — **Henri IV**, *Correspondance avec Maurice le Savant*, édit. par Rommel, Paris, 1840. — **Bongars** (ambassadeur en Allemagne), *Lettres*, La Haye, 1695, 2 vol. — **De Thou**, *Historiarum sui temporis libri CXXXVIII*, 1543-1610, Londres, 1733, 7 vol. in-f°. — *Historia soc. Jesu*, par **Orlandino** (Rome, 1615), **Possino, Sacchino**, etc., Anvers, 1620-1715, 6 vol. — *Imago primi sæculi Soc. Jesu*, Anv., 1640. — **Ribadeneira**, *Alegambe et Sottwel, Bibl. Script. Soc. Jesu*, Anv., 1643. — **Gretser, S. J.**, *Hist. ord. Jesu*, Ingolstadt, 1594. — **Stewartii**, *Apologia pro S. J.*, Ingolstadt, 1593. — **Lotichius**, *Rerum germanicarum sub Mathia, Ferd. II et III gestarum libri.* — **Abelin**, *Theatrum Europæum oder Beschreibung aller denkwürdiger Gesch.*, 1617. Francf., 1635-1738, 21 vol. in-f°. — **Khevenhüller**, *Annales Ferdinandei*, 12 vol. in-f°, Leipzig, 1716. — **Gualdo Prioraro**, *Istoria delle guerre di Ferdin. II et III*, Venise, 1640. — **Lamormain**, *Ferdinandi II Romanorum imperatoris virtutes*, 1637. — *Korrespondenz K. F. II und seiner erlauchten Familie mit P. Martinus Becanus und P. W. Lamormaini*, édité par Dudik (*Arch. für Œster. Gesch.*, t. LIV). — **Carafa**, *Relatione dello stato dell' imperio e della Germania*, 1628. — **Slavata**, *Mémoires* (en tchèque), édité par Jiretchek, Prague, 1866. — **Paul Skala** (en tchèque), *Histoire de la Bohême*, édité par Tieftrunk, Prague, 1873. — **Beckovsky**, *La messagère des anciens événements en Bohême* (en tchèque), édité par Rezek, 4 vol., Prague, 1880. — **Fiedler**, *Rapports des ambassadeurs vénitiens au XVIIe siècle* dans les *Fontes*

rerum austriacarum, II, 26. — **Zwiedinek-Südenhorst**, *Venetianische Gesandschaftsberichte über die Bœhm. Rebellion* (1618-1620,) 1881. — *Acta publica, Verhandlungen und Correspondenzen der schlesischen Fürsten* (en cours de publication, 4 vol. parus, Breslau). — *Le Mercure français* (1605-1644), Paris, 1611-1648, 25 vol. — **Vittorio Siri**, *Memorie recondite* (1601-1640), Paris et Lyon, 1676-79, 8 vol. in-4. — Documents nombreux publiés par **d'Elvert** dans les *Mémoires* de la Société de Moravie pour l'avancement de l'agriculture et des lettres.

Pour les sources françaises (sur Henri IV, Richelieu, Mazarin), voir ci-dessus, chapitres VI et VIII et t. VI, chap. I. — **Pufendorf**, *Commentariorum de rebus suecicis libri XXVI ab expeditione Gustavi-Adolphi*, in-f°, Utrecht, 1686; — *De fœderibus inter Sueciam et Galliam*. La Haye, 1709; — *Schriftstücke von Gustave-Adolph, zumeist an evangelische Fürsten Deutschland's*, édité par **G. Droysen**. Leipzig, 1877. — **Sebastian Buerster**, *Beschreibung des schwed. Krieges*, édit. par de Weech, Leipz., 1875. — **Feuquières**, *Lettres et négociations*, 1633-36, Amsterdam, 1752, 2 vol. in-8. — **Feuquières**, *Lettres inédites*, Paris, 1845, 6 vol.

Congrès de Westphalie. — On trouvera tous les renseignements généraux dans les *Annales* de l'École libre des sciences politiques, 1890, p. 129 : Répertoire de l'histoire diplomatique de l'Europe depuis le Congrès de Westphalie. — **Cp. Heigel**, *Das westph. Friedenswerk*, dans *Zeitschrift für Gesch. und Politik*, 1888. — Les textes sont réunis dans Dumont. *Corps diplomatique*. — **Lundorp**, *Acta publica von Anfang Ferd. II*, 4e édit., Francfort, 1661. — **Meiern**, *Acta pacis Westphalicæ*, Hanovre, 1734, 6 vol. in-f°. — **Bougeant**, *Hist. des guerres et des négociations qui précédèrent le traité de Westphalie*, Paris, 1727. — Bon résumé dans **Odhner**, *Die Politik Schwedens im Westph. Fürstencongress und die Gründung der schwed. Herrschaft in Deutschland*, Gotha, 1877. — *Lettres de MM. D. et S.* (**d'Avaux** et **Servien**), Paris, 1650, in-12. — **D'Avaux**, *Correspond. inédite avec son père* (1627-1642), Paris, 1887, in-8. — **Ogier** (aumônier du comte d'Avaux), *Journal du Congrès de Münster*, publié par Boppe, Paris, 1893. — *Correspondencia de los plenip. esp. en cong. d. Munster*, dans la *Col. de doc. ined. para la hist. d'España*, v. 82-84, Madrid, 1885. — **Hippolithus a Lapide**, *Dissertatio de ratione status in Imperio nostro germanico*, 1640 (on est aujourd'hui d'accord pour attribuer à Chemnitz cet ouvrage très curieux pour l'étude de l'opinion publique en Allemagne). — **Pufendorf**, *Severini de Monzambano de statu imperii german. liber*, nouv. éd. 1714.

Livres. — **Schiller**, *Gesch. des 30en Krieges*, 2 vol., 1793, continué par Woltmann, 1808, 2 vol. — **Ranke**, *Die rœmischen Pæpste, ihre Kirche und ihr Staat im XVIen und XVIIen Jahrh.*, 1834. — **Ranke**, *Franzœsische Gesch., vornehmlich im XVIen und XVIIe Jahrh*, 1839 (traduction française). — **Ranke**, *Zur deutschen Gesch., vom Religionsfrieden bis zum 30en Krieg*, 1859, t. IV. — **Huber**, *Gesch. Oesterreich's*, t. IV (1547 à 1618), Gotha, 1892. — **Grünhagen**, *Gesch. Schlesien's*, II. Gotha, 1886. — **Klopp**, *Gesch. des 30en Krieges*, 1er vol., 1893. — **Korzan et Rezek**, *Histoire de la Bohême et de la Moravie*, de 1620 à 1648 (en tchèque), Prague, 1891. — **M. Ritter**, *Deutsche Gesch. im Zeitalter des 30en Krieges* (dans la *Bibliothek deutscher Gesch.*, 1er vol., seul paru), Stuttgart, 1889. — **Gindely**, *Rudolf II und seine Zeit* (1600-1612), Prague, 1863, 2 vol. — **Gindely**, *Gesch. des 30en Krieges* (ouvrage de premier ordre, malheureusement interrompu par la mort de l'auteur), Prague, 1878-1880. — **Hurter**, *Gesch. d. K. Ferdinand's II und seiner Eltern*, Schaffhouse, 11 vol., 1850-64. — **Schreiber**, *Maximilian I der Katholische und der 30e Krieg*, 1868.

Ouvrages d'un caractère moins général. — PRÉLUDES DE LA

GUERRE. — **Schulte**, *Gesch. der Quellen und Litteratur des evangelischen Kirchenrechts in Deutschland und Œsterreich*, Stuttgart, 1881. — **Heppe**, *Gesch. des deutschen Protestantismus*, Marb., 1852. — **Dorner**, *Gesch. der prot. Theologie, bes. in Deutschland*, Münich, 1867. — **Ritschl**, *Gesch. des Pietismus*, t. I, Bonn, 1880. — **Preger**, *Flaccius Illyricus und seine Zeit*, 2 vol., Erlangen, 1859. — **Dœllinger**, *Die Reformation, ihre innere Entwicklung und ihre Wirkungen*, Ratisbonne, 1846. — **Zirngiebl**, *Studien über das Institut der Gesellschaft Jesu, mit bes. Berücksichtigung der pædagog. Wirksamkeit dieses Ordens in Deutschland*, Leipzig, 1870. — **Joh. Huber**, *Die Kirch.-polit. Wirksamkeit des J. O.*, Berlin, 1873. — **Maurenbrecher**, *Gesch. der Kathol. Reformation*, Bonn, 1880. — **Brosch**, *Gesch. des Kirchenstaats*, Gotha, 1880 1882. — **Philippson**, *Les origines du catholic. moderne*, Bruxelles, 1884. — **De Falloux**, *Saint Pie V*, Paris, 1845. — **Hübner**, *Sixte-Quint*. Leipzig, 1871. — **Wiedemann**, *Gesch. der Reformation und Gegenreformation im Lande unter der Enns*, Prague, 2 vol., 1880. — **Heidenhain**, *Die Unionspolitik Landgraf Philipp's von Hessen*, 1557-1562, 1 vol., Halle, 1890. — **Kluckhohn**, *Friedrich der Fromme, der Schützer der reformirten Kirche*, Nordlingen, 1878. — **Max Lossen**, *Der Kœlnische Krieg*, Gotha, 1882. — **Lossen**, *Der Anfang des Strassb. Kapitelstreites*, Münich, 1889. — **M. Ritter**, *Gesch. der deutschen Union von der Vorbereitung des Bundes bis zum Tode K. Rudolf's* (1598-1612), 2 vol., Schaffhouse, 1867-73. — **Stieve**, *Die Politik Baierns* (1591-1607), Münich, 1878. — **Stieve**, *Die Verhandlungen über die Nachfolge d. K. Rudolf II*, Münich, 1879. — **Stieve**, *Das Kirchliche Polizeiregiment in Baiern unter Max. I*, 1876. — **Bezold**, *K. Rudolf II und die heilige Liga*, Münich, 1886. — **Philippson**, *Heinrich IV und Philipp III*, 3 vol. in-8, Berlin, 1870. — **Anquez**, *Henri IV et l'Allemagne*, Paris, 1887.

PÉRIODE BOHÊME, PALATINE ET DANOISE. — **Reuss**, *Destruction du protestantisme en Bohême*, Paris, 1868 (indispensable, avec une excellente bibliographie). Il faut le compléter par les travaux considérables qui ont paru depuis en Bohême. — **Bilek**, *Histoire de la confiscation en Bohême*, 2 vol., 1882. — **Bilek**, *La réforme catholique en Bohême*, Prague, 1892. — **Rezek**, *Hist. de l'invasion des Saxons en Bohême*, 1631-1632, Prague, 1881. — **Rezek**, *Hist. de la Bohême sous Ferdinand III*, Prague, 1890. — **Krasl**, *Le comte d'Harrach*, Prague, 1885 (ces cinq ouvrages en tchèque). — **Gindely**, *Gesch. der Gegenreformation in Bœhmen*, Prague, 1894. — **Zwiedinek-Südenhorst**, *Ulrich, Furst von Eggenberg*; Vienne, 1880. — **Klopp**, *Tilly im 30ten Kriege*, 2 vol., 1861. — **Villermont**, *Ernest de Mansfeld*, 2 vol., Bruxelles, 1870. — **Opel**, *Der niedersächsich-dänische Krieg*, 2 vol., 1872. — **Von Reitzenstein**, *Der Feldzug des Jahres 1622 am Oberrhein und im Westphalen bis zur Schlacht von Wimpfen*, 2 vol., 1891-1893. — **Reichard**, *Die maritime Politik der Habsburger im XVIIten Jahrh*, Berlin, 1867. — **J. v. Sœtl**, *Élisabeth Stuart* (femme du Palatin Frédéric V), 3 vol., 1840.

GUSTAVE-ADOLPHE ET WALDSTEIN. — **De Parieu**, *Gustave-Adolphe*, 2 vol., Paris, 1875. — **Gfrörer**, *Gustav-Adolf, K. von Schweden und seine Zeit.*, 2 vol., Leipzig, 1869. — **G. Droysen**, *Gustav-Adolf*, 2 vol., Leipzig, 1870. — **Wittich**, *Magdeburg, G. A. und Tilly*, Berlin, 1874 (voy. Reuss, *Revue critique*, I, p. 204). — **Bühring**, *Venedig, G. A. und Rohan*, Halle, 1885. — **Ranke**, *Gesch. Wallenstein's*, Leipzig, 1872. — **Tadra**, *Briefe A. von Waldstein an K. von Harrach*, 1625-27, Vienne, 1880. — **Hallwich**, *Wallensteins Ende, ungedrückte Briefe und Akten*, Leipzig, 2 vol., 1879. — **Schebek**, *Die Lœsung der Waldstein's Frage*, Berlin, 1881. — **Schebek**, *Kinsky und Feuquières*, 1882. — **Hallwich**, *Mathias Thurn als Zeuge im Process Waldstein's*, Leipz., 1883. — **Hildebrand**, *Waldstein und seine Verbindungen mit den Schweden*;

Aktenstücke aus dem schwed. im Reichsarchiv zu Stockholm, Francfort, 1885. — **Gindely**, *Waldstein während seines ersten Generalats*, 1625-1630, 2 vol., Prague, 1886. — **Gindely**, *Zur Beurtheilung des K. Generals A. von Waldstein* (réponse à Hallwich), Prague, 1887. — **Gœdeke**, *W' s. Verhandlungen mit den Schweden und Sachsen*, 1631-34 (d'après les archives de Saxe), Francfort, 1885. — **Bilek**, *Beitræge zur Gesch. W' s*, Prague, 1886. — **Dvorsky**, *A. de W. jusqu'en 1621* (en tchèque), Prague, 1892. — **Irmer**, *Die Verhandlungen Schwedens und seiner Verbündeten mit W.*, 1631-34 (dans les *Publikationen aus der k. preuss. Staatsarchiven*, t. XXXV et XXXIX). — **Wittich**, *Zur Gesch. W' s.*, dans la *Hist. Zeitschrift* de Sybel, 1892 et 93. — **Schmid**, *Die Wallenstein-Litteratur* dans les *Mittheilungen des Vereins für Gesch. der Deutschen in Bœhmen*, t. XVII, XXI et XXIII.

Dernière période de la guerre. — **Barthold**, *Gesch. des grossen deutschen Krieges vom Gustav-Adolph's Tode*, 2 vol., 1841-43. — **Koch**, *Gesch. des deutschen Reiches unter der Regierung Ferdinands III*, 2 vol., 1865-66. — **Rœse**, *Bernhard der Grosse von Sachsen-Weimar*, 1829, 2 vol. — **G. Droysen**, *Bernh. von Weimar*, 2 vol., Leipzig, 1885. — **Aleri**, *Der Tod des H. B. von Weimar*, 1873. — **Des Roberts**, *Campagnes de Charles IV duc de Lorraine et de Bar en Allem., en Lorraine et en Franche-Comté*, 1634-36, 1 vol., Nancy, 1883. — **Gonzenbach**, *Der General von Erlach*, Bern, 1880-82. — **Le Laboureur**, *Histoire du maréchal de Guébriant*, Paris, 1670, in-f°. — **Ramsay**, *Vie de Turenne*, 2 vol., Paris, 1735. — **Napoléon**, *Observations sur les campagnes de Turenne*. — **Dudik**, *Die Schweden in Bœhmen und Mæhren*, 1640-1650, Brünn, 1877. — **Tischer**, *Oberst Freiherr Sigmund Myslik von Hirschov*. — **Heilmann**, *Die Feldzüge der Bayern*, 1643-1645. — **Brockhaus**, *Der Kurfüstentag zu Nürnberg*, in-8, 1640. Leipzig, 1883. — **Legrelle**, *L'acquisition de Strasbourg*, Paris, 1880. — **Reuss**, *La sorcellerie aux XVIe et XVIIe siècles*. — **Lammert**, *Gesch. der Seuchen, Hungers-und Kriegsnoth zur Zeit des 30^en Krieges*, Wiesbaden, 1890. — **Opel**, *Die Anfænge der deutschen Zeitungspresse*, 1609-1650, Leipzig, 1879. — **Scherer**, *Gesch. der deutschen Litteratur*, 1883. — Œuvres d'**Opitz**, **Gryphius** (poètes de la seconde école silésienne) **Grimmelshausen**, dans la grande collection *Deutsche National Litteratur*. — **Antoine**, le *Simplicissimus*, Paris, 1882.

CHAPITRE XIII

L'ANGLETERRE PURITAINE LES DEUX PREMIERS STUARTS ET LA RÉVOLUTION

(1603-1648).

I. — Règne de Jacques Ier.

Jacques Ier; son gouvernement en Écosse (1586-1603). — La descendance directe de Henri VIII s'étant éteinte avec Élisabeth, le Conseil privé d'Angleterre fit proclamer roi Jacques VI d'Écosse sous le nom de Jacques Ier. Fils de Darnley et de Marie Stuart, il était, par son père comme par sa mère, l'arrière-petit-fils du premier des Tudors. Ses droits primaient incontestablement ceux de sa cousine germaine lady Arabella Stuart, fille d'un frère cadet de Darnley, et ceux de la branche de Suffolk, issue de la seconde fille de Henri VII et représentée, en 1603, par lord Beauchamp et ses enfants.

Jacques était alors dans sa trente-septième année. Il avait régné nominalement sur l'Écosse presque depuis le moment de sa naissance. Enfant, il avait servi de jouet et d'otage aux factions; adolescent, il avait subi certaines influences qui faisaient pressentir en lui un des soutiens de la réaction catholique et donnèrent un moment de grandes espérances à sa mère. A partir de 1586, sa politique personnelle s'accuse et son carac-

tère se dessine. Ce caractère est curieux et important à connaître : car Jacques est un des auteurs de la théorie du droit divin qui n'a pas seulement influé sur l'histoire du peuple anglais au XVII[e] siècle, mais sur celle de tous les autres États, et dont les dernières conséquences n'ont pas encore disparu.

Le développement physique de Jacques avait été tellement tardif qu'à sept ans, il pouvait à peine se tenir debout. A part la chasse qu'il pratiqua avec passion tant qu'il put monter à cheval, il était impropre aux exercices du corps, et cette maladresse naturelle ne fit que s'accroître avec l'âge. Il se couchait pour réfléchir, et même pour causer. Pour se protéger contre la dague des assassins, il portait des doublets rembourrés et exagérait l'envergure des hauts-de-chausse, que la mode voulait déjà si volumineux. Il ne pouvait supporter la vue d'une épée nue et ne se plaisait pas dans la compagnie des gens de guerre. Le courage, la virilité morale, dont il était dépourvu, lui étaient pénibles à rencontrer chez autrui. Prompt à philosopher sur toutes choses, il habillait sa poltronnerie du nom d'amour de la paix et avait adopté pour devise : *Beati pacifici*. Sa mollesse de corps et d'âme le vouait aux amusements tranquilles, aux occupations sédentaires, et particulièrement à l'étude. Il s'y adonna, sinon avec passion, du moins avec assiduité : la science de son temps lui donna ce qu'elle pouvait donner. A dix-huit ans, il composa un volume de poésies. Mais le poète disparut de bonne heure pour faire place au théologien et à ce que nous appellerions le publiciste. Dès 1598, il exposait dans le *Basilicon Dôron* ses idées sur le pouvoir absolu des rois.

Il aimait la chicane autant qu'il détestait la guerre, proscrivait la discussion, en principe, mais la recherchait pour y briller. Il se croyait le Salomon de son temps, voulait surtout qu'on rendît hommage à son érudition, à son esprit, à son éloquence. Cette érudition, confuse, puérile, pédante, était pourtant réelle. Cet esprit ne manquait ni de subtilité, ni de verdeur. Cette éloquence était une verve familière et caustique, alourdie par l'accent écossais et par les mouvements maladroits d'une langue trop grosse qui faisait jaillir de sa bouche, à chaque parole, un double flot de bave. Tout ce qu'on pourrait

dire sur ce sot ingénieux et instruit, qui unissait d'assez précieuses facultés intellectuelles à une parfaite nullité morale, tient dans un dicton contemporain de sir Henry Nevill :

Never man wrought more and did less,
Never man spoke more and did worse.

« Jamais homme n'a tant travaillé et fait si peu. Jamais homme n'a mieux parlé ni fait pis. » Et Clarendon, qui, en ces matières, cache beaucoup de pénétration sous beaucoup de respect, nous donne à entendre que Jacques Ier analysait à merveille tous les éléments d'une situation difficile et complexe, mais ne trouvait jamais les moyens d'en sortir. Son intelligence ne lui fournissait que des arguments et point de solutions.

Lorsqu'il esquissait dans le *Basilicon Dôron* l'image de la monarchie absolue, combien la réalité était loin du rêve! Il n'y avait pas de pays plus mal préparé que l'Écosse pour ce genre d'expériences. Tout s'y opposait : le passé et l'avenir, les vieilles tendances féodales, restées si puissantes, aussi bien que les prétentions dominatrices, les aspirations démocratiques de la nouvelle Église. Aussitôt que Jacques avait eu une politique à lui, il avait nettement séparé sa cause de celle de sa mère : il s'était allié étroitement à l'Angleterre contre l'Espagne. Malgré quelques sacrifices faits aux apparences, l'exécution de Marie Stuart resserra les liens des deux couronnes. Jacques reçut une pension d'Élisabeth; il accepta docilement un vasselage qui lui semblait la garantie de ses droits d'héritier. Il essayait d'imiter cette politique de neutralité entre les religions qui avait, en somme, si bien réussi à la fille de Henri VIII. Mais les circonstances étaient tout autres. Sans parler de cette adresse féminine qui faisait si rapidement alterner l'indulgence et la sévérité, Élisabeth s'appuyait, pour tenir la balance entre papistes et puritains, sur un grand parti modéré et patriote. Ce parti n'existait pas en Écosse. Là, les presbytériens, au lieu d'une minorité infime, étaient presque toute la population des grandes villes et des Lowlands. Leurs prétentions allaient à l'encontre de celles du roi. Le roi entendait gouverner l'Église; l'Église voulait gouverner l'État : il fallait que l'un des deux fût vaincu.

En 1592, Jacques avait accepté l'établissement de la kirk presbytérienne. Les comtes catholiques d'Erroll, d'Angus et de Huntly, ayant alors pris les armes dans le nord, furent battus et obligés de s'exiler. Mais Jacques ne voulait nullement les pousser à bout ni les annihiler. Son désir était qu'ils fussent admis à rentrer et relevés de l'excommunication, s'ils se soumettaient à la nouvelle constitution religieuse du pays. Les États le soutinrent dans cette intention si raisonnable, mais la *Kirk* ne l'entendait pas ainsi. Au cours de ces démêlés, comme une députation de l'Église présentait ses griefs au prince, le ministre André Melville, dont la violence faisait oublier celle de John Knox lui-même, saisit le roi et le secoua rudement par le bras en l'appelant *God's silly vassal*, stupide vassal de Dieu. « Il y a, lui dit-il, deux royaumes en ce pays, celui de Christ et celui de Jacques. Dans le royaume de Christ, Jacques n'est ni roi, ni chef, rien qu'un humble membre de la communauté. » Le roi céda pour le moment, mais il se souvint de cette heure d'humiliation et de péril; il s'en souvint, non pour se soumettre, mais pour se venger.

Une émeute sans grande portée, le « tumulte » d'Édimbourg, lui fournit l'occasion de reprendre l'offensive et d'employer la force contre les ministres. L'Église dut subir la restauration partielle de l'épiscopat; mais cette mesure, que Jacques considérait comme un acheminement nécessaire vers l'affermissement de son autorité spirituelle, ne produisit point les résultats qu'il en avait espérés. Il est difficile d'exprimer dans quel mépris vécurent ces évêques détestés de leur Église. Ce ne furent guère que des machines à percevoir des dîmes. On donnait, dans le dialecte écossais, le nom de *tulchan* à des mannequins d'osier qui représentaient grossièrement des veaux et dont on se servait pour tromper les vaches et obtenir leur lait. Par une analogie très suggestive, on flétrit du nom de *tulchan bishops* les évêques de Jacques; et cette appellation ignominieuse leur resta attachée jusqu'au jour où ils disparurent.

La lutte avec les presbytériens, si fort qu'elle intéressât le roi, lui tenait moins au cœur que la question, toujours pendante et jamais résolue, de la succession au trône d'Angleterre. En

aucune circonstance Élisabeth n'avait voulu s'expliquer nettement sur ce point. Les prétentions de lord Beauchamp, il est vrai, avaient été réduites à néant par l'illégitimité qu'on faisait peser sur l'union de son père et de sa mère. Mais, en même temps, Jacques lui-même se voyait refuser, en qualité d'étranger, l'héritage des Lennox. Cette mesure inquiétait son ambition plus encore qu'elle ne mortifiait sa cupidité. S'il était incapable de posséder un domaine en Angleterre, comment pourrait-il posséder l'Angleterre elle-même? Car, aux yeux des contemporains et surtout aux siens, la royauté était une forme supérieure de la propriété. Il se croyait plus loin du trône qu'il ne l'était réellement et intriguait désespérément pour se l'assurer. Il entretenait une correspondance secrète avec les ministres et les favoris d'Élisabeth, avec Robert Cecil, avec Essex, avec la Hollande, avec le pape lui-même. La vieille reine était au courant de ces menées ou les devinait. Cecil engagea le roi d'Écosse à demeurer tranquille, à laisser travailler pour lui les hommes, le temps et les circonstances. En effet son avènement fut accepté sans l'ombre d'opposition d'un bout du royaume à l'autre.

Jacques Ier en Angleterre. — Bientôt Jacques se mit ne route vers sa nouvelle capitale. Il fut bien accueilli sur le sol anglais. Les multitudes se portaient avec enthousiasme à sa rencontre; les gentilshommes le recevaient avec faste dans leurs châteaux : quelques-uns y épuisèrent leur avoir. Tous les partis espéraient beaucoup de lui. Les catholiques se flattaient de voir finir le régime des emprisonnements et des amendes [1]. Les puritains déposèrent aux pieds du roi une pétition qui exposait leurs doléances et leurs vœux. Les uns et les autres reçurent de bonnes paroles et de vagues promesses. Au milieu du contentement général, le patois et l'accent du roi, son manque de dignité et de tenue, déconcertaient l'admiration. Dès l'abord, on sentit une sorte de désaccord entre les idées du prince et celles de ses sujets. Il se faisait de la royauté une idée à la fois plus étendue et moins haute. On fut choqué lorsque Jacques ordonna le supplice, sans jugement, d'un homme pris en flagrant délit

1. Tout papiste pratiquant était condamné à une amende de 20 livres sterling par mois et s'exposait à la confiscation des deux tiers de son bien.

de vol. De son côté, lorsqu'on l'invita à toucher les écrouelles, il hésita, par un reste de pudeur et de bon sens, à faire le « miracle » qu'on lui demandait. Peu à peu il trouva tout simple d'unir les prérogatives qu'on lui offrait aux prétentions qu'il avait apportées.

Il maintint en fonctions le Conseil privé d'Élisabeth. Robert Cecil, qu'il fit plus tard comte de Salisbury, fut virtuellement son premier ministre. Il n'avait point la hauteur d'âme, la passion contenue mais inextinguible, le dévouement à ses idées, le patriotisme et l'audace qui avaient caractérisé son père. Il était laborieux, exact, méthodique, rompu aux affaires; mais son activité était plus apparente que réelle : *magis in operatione quam in opere*, comme dit Bacon. Ralegh accourut au-devant du roi et en fut médiocrement accueilli. Si cet aventureux génie avait séduit Jacques, — ce qui ne pouvait être, — l'inquiète jalousie de Cecil y eût mis bon ordre. Ralegh perdit le commandement des gardes et diverses riches sinécures dont l'avait investi la faveur d'Élisabeth; il se trouva un mécontent sans l'avoir voulu, en attendant qu'il devînt un traître sans le savoir.

Complots catholiques. — Pour appliquer sa maxime, Jacques signa un traité avec la France (traité de Hampton-Court, juin 1603), qui fut suivi bientôt d'un traité de commerce. Il négocia aussi avec l'Espagne (traité de Madrid, août 1604). L'ambassadeur de Philippe fut de nouveau une puissance à Londres et un centre d'intrigues. Mais c'était surtout la paix religieuse que Jacques, au début de son règne, se flattait de donner à son peuple. Le roi se croyait assez habile pour lutter de finesse avec la diplomatie pontificale; il espérait la faire servir à l'affermissement de son autorité, tout en ne lui faisant que des concessions insignifiantes. Il exploitait aussi, non sans succès, l'aveugle jalousie que les prêtres séculiers portaient aux jésuites et qui divisait le noyau, déjà si affaibli, des catholiques anglais. En effet ils étaient encore la majorité à l'avènement d'Élisabeth; lorsque Jacques monta sur le trône, ils ne formaient plus guère qu'un vingtième de la population. Le roi consentait à les laisser tranquilles à condition que leur nombre n'augmentât pas.

Il leur accordait la liberté de conscience, mais non la liberté du culte, remettait les amendes aux laïques et proscrivait les prêtres : système étrange et contradictoire qui, en prohibant la messe sans rendre l'office protestant obligatoire, semblait encourager l'indifférence religieuse.

Cette demi-tolérance fut un amer désappointement pour beaucoup de catholiques. Un prêtre brouillon, nommé Watson, forma une conspiration où s'engagèrent un certain nombre de gentilshommes. Dans leur pensée, il ne s'agissait que de se rassembler pour présenter une pétition au roi. Mais les principaux complices se proposaient de se saisir de la personne du souverain afin de lui faire signer toutes les proclamations qui seraient jugées nécessaires au triomphe de leur cause, et de gouverner sous son nom. Cette conspiration fut dénoncée par les catholiques eux-mêmes, et l'absurdité de l'entreprise ne sauva pas du dernier supplice ceux qui l'avaient conçue. On ne s'en tint pas là. La découverte du *bye plot* (complot accessoire) conduisit à la découverte du *main plot* (complot principal). Un frère de lord Cobham étant impliqué dans l'affaire, ce seigneur lui-même se trouva compromis et, pour se justifier, accusa, non sans quelque vraisemblance, son ami Walter Ralegh. Au milieu des dénonciations dont s'accablèrent réciproquement Ralegh et Cobham, un fait semble avéré, c'est que l'ambassadeur d'Aremberg avait tenté la pénurie de Ralegh par l'offre d'une somme considérable, mais il n'est pas démontré qu'il l'eût acceptée. Le but de cette conspiration était de placer sur le trône la nièce de Darnley et l'arrière-petite-fille de Marguerite Tudor, Arabella Stuart. Pris dans un réseau de faux témoignages que ses propres mensonges contribuèrent à épaissir, Ralegh désespéra de se justifier devant des juges prévenus et voulut se tuer. C'est alors qu'il écrivit à sa femme une admirable lettre d'adieux : elle l'a rendu encore plus touchant devant la postérité qu'il n'a été impopulaire parmi ses contemporains. Il survécut à cette tentative et s'entendit condamner, ainsi que Cobham. Mais tous deux obtinrent un sursis. Alors commença cette longue captivité où Ralegh composa son *Histoire Universelle*. La hache restait suspendue au-dessus de sa tête : elle finit par tomber.

Cependant les catholiques ne perdaient pas confiance. Ils se sentaient encouragés par le bruit vague des négociations du roi avec le Saint-Siège et par l'attitude de la reine, Anne de Danemark, qui était elle-même une *récusante*, puisqu'elle avait refusé de recevoir publiquement la communion des mains d'un ministre anglican. En moins de neuf mois, plus de trois cents prêtres catholiques débarquèrent en Angleterre. Leur active propagande porta des fruits. Jacques, effrayé du nombre des conversions, revint au système de la sévérité. De nouveau on rechercha les prêtres et on exigea les amendes. Les papistes, par là même, se trouvèrent rejetés dans la voie des complots. C'est alors (septembre 1605) que fut formée la conspiration dite des poudres (*Gunpowder plot*). L'âme en était un gentilhomme appelé Catesby, personnage doué de rares talents, et particulièrement d'un don singulier pour échauffer et entraîner les cœurs; le bras de l'association fut un intrépide soldat de fortune qui avait fait la guerre aux Pays-Bas et se nommait Guido Fawkes. Les complices louèrent une cave à charbon qui s'étendait sous la chapelle de Saint-Stephen où siégeait le parlement. On y entassa des barils de poudre, dissimulés sous des fagots. Fawkes devait y mettre le feu le 5 novembre, jour où s'ouvrait la session d'automne, et faire sauter le roi avec les deux Chambres. Un des conjurés, Tresham, voulut sauver la vie de son parent, lord Mounteagle, et le prévint par un billet que celui-ci porta au Conseil privé. Catesby mourut en soldat, les armes à la main; huit de ses amis furent suppliciés à Londres. On voulut à tout prix impliquer des prêtres dans la conspiration. Pour y arriver, le gouvernement royal fit, sans scrupule, violence à la vérité comme à la justice. Un des hommes ainsi sacrifiés fut Garnet, chef de la hiérarchie secrète que formait en Angleterre le clergé papiste. Les catholiques en firent un martyr et entourèrent sa mort d'une légende miraculeuse.

A dater de ce moment, commença une nouvelle période de rigueurs. Des lois pénales furent édictées qui fermèrent définitivement à tous les partisans de Rome l'accès des fonctions publiques et les frappèrent d'une sorte de mort civile. Dorénavant les catholiques n'eurent plus le droit de gérer les biens

de leurs enfants mineurs; ils ne purent exercer les professions de médecin ou d'avocat.

Les puritains; conférences de Hampton-Court. — Il faut envisager maintenant l'autre face de la politique religieuse de Jacques Ier : son attitude envers les puritains. La question était bien autrement importante et vitale, car le catholicisme anglais déclinait rapidement et tendait à disparaître; le puritanisme, au contraire, c'était l'avenir, parce que c'était le fond même de l'âme saxonne qui remontait à la surface, par une de ces poussées irrésistibles que l'on avait vues déjà au xive siècle et qu'on devait revoir au xviiie. C'était bien moins une doctrine qu'un état moral, une manière de vivre, un ensemble d'idées et de tendances qui allaient se révéler en opposition directe avec les tendances de l'âge précédent et avec les idées qui formaient le « programme de gouvernement » des Stuarts. Ce moment marque d'une façon précise la fin de la Renaissance en Angleterre. La génération qui avait, sous Élisabeth, inventé ou accompli de si grandes choses, avait été brillante, hardie, passionnée, éprise d'inconnu, à demi païenne par son amour de l'antiquité et de l'art. Celle qui la suit est grave, hautaine, raisonneuse, d'esprit lourd mais solide, entêtée dans ses convictions et dans ses droits. Prompt à damner autrui, mal rassuré sur sa destinée propre, le puritain était enclin aux sombres rêveries, et l'inquiétude douloureuse de l'autre vie répandait une sévérité, une tristesse uniforme sur tous les actes et sur toutes les pensées; elle se trahissait jusque dans la couleur des vêtements et imposait une sorte de deuil éternel à toute une société. Par une pente insensible, mais fatale, ce puritanisme devait glisser du *Comus* de Milton à l'*Histriomastix* de Prynne, rejeter l'une après l'autre, comme autant de pièges sataniques, toutes les grâces, toutes les gaietés, tous les enthousiasmes qui charmaient la vie des contemporains de Shakespeare et de Philip Sydney.

Les puritains avaient laissé mourir en paix la vieille reine, que protégeait jusqu'au bout le souvenir des anciennes gloires. Mais ils étaient déterminés à obtenir de Jacques un meilleur traitement. Huit cents ministres présentèrent au roi une pétition qui fut appelée *Millenary Petition*. Ils y réclamaient l'abolition de

certains rites qui leur semblaient entachés de paganisme, tels que l'anneau de mariage, la génuflexion devant l'autel, l'usage du surplis sacerdotal et l'emploi du signe de la croix dans le sacrement de baptême. Ils voulaient que la religion cessât d'être un ensemble de vaines cérémonies et redevînt un corps de vérités dogmatiques, propres à la conduite de la vie. Comme autrefois Wycliffe et Langland, ils demandaient des prédicateurs et des catéchistes; que le recrutement du clergé fût assuré; que nul ne pût recevoir un bénéfice s'il n'était en état d'enseigner la religion.

Pour accommoder les points de doctrine et de discipline, une conférence se réunit à Hampton-Court. Jacques Ier y présida, assisté de l'évêque Bancroft qui allait bientôt remplacer le vieux Whitgift sur le siège de Cantorbéry. Jacques se complut dans ces discussions où il étalait son savoir et les ressources de sa dialectique, jusqu'au moment où les ministres puritains laissèrent percer leurs vrais désirs et prononcèrent le mot de presbytéranisme. Ce mot, Jacques le connaissait trop. Il se retrouvait en présence de ceux qu'il avait combattus vingt ans. C'était son autorité même qu'on mettait en question. Car, tandis que pour Élisabeth le pouvoir spirituel n'avait été qu'une branche du pouvoir royal, l'auteur du *Basilicon Dôron* entendait que sa prérogative souveraine empruntât à sa qualité de chef de l'Église un caractère d'infaillibilité pontificale. « Le Presbytère! cria-t-il, le Presbytère s'accorde avec la royauté comme le diable avec Dieu! Alors Jack, Will et Tom pourront venir critiquer mes actes. Jack dira : « Cela devrait être ainsi », et Will répondra : « Non, cela devrait être de telle façon. » Et le roi jeta comme un axiome, sa formule favorite : *No bishop, no king!* » Par là, cet homme, si subtil à prévoir, si inepte à agir, déchirait le voile qui couvrait l'avenir. Il avait, comme dit l'historien Gardiner, « décidé du sort de sa dynastie ». Désormais la revendication politique allait se confondre avec la revendication religieuse.

Lutte du roi et du parlement. — On peut dire que la révolution commence le jour où se réunit le premier parlement du premier Stuart.

Révolution bien différente de toutes celles qu'on a vues depuis sur le continent. Elle s'en distingue d'abord par ce caractère imposant de lente et solennelle gravité avec lequel elle procède. Elle s'en distingue surtout par son esprit conservateur. Elle n'est pas méditée ni accomplie par des philosophes ou des démagogues; elle est faite par des dévots, des légistes et des antiquaires. Il ne s'agit pas de conquérir les « droits de l'homme », mais de restaurer les privilèges de l'Anglais. Contre l'arbitraire, elle invoque non des raisons, mais des précédents. Jusqu'à la fin de 1640, elle se maintient dans les limites de la Grande Charte et du droit consacré par les statuts antérieurs à l'avènement des Tudors. Il arrivera même à John Pym d'invoquer de fabuleuses lois saxonnes, qu'il croyait « avoir été maintenues sous les rois normands et angevins, pour servir de barrière à leur ambition. »

Le parlement qui se réunit le 19 mai 1604, par sa composition et l'allure de ses débats, ne paraît guère différent du dernier parlement d'Élisabeth. Pour les droits qu'il réclame et les théories qu'il affirme, il est tout semblable à celui qui se réunira le 3 novembre 1640 et qui s'appellera le Long Parlement. Seulement il n'a pas conscience de sa force et ne s'est pas encore créé les organes qui lui seront nécessaires pour l'exercer. Son attitude a beau être profondément respectueuse : Jacques trouve ce parlement déterminé à lui barrer le chemin et à rogner sa prérogative dès qu'il en peut saisir l'occasion. Dès le début de la session, l'invalidation d'un de ses membres, prononcée par ordonnance royale, lui permet de réclamer victorieusement le droit de connaître des élections contestées : ce qui a fixé la jurisprudence sur ce point jusqu'à nos jours. Résolument, il se mêle du règlement des questions religieuses en s'élevant contre la pluralité des bénéfices, contre la non-résidence des titulaires, en suggérant des mesures pour l'instruction du clergé, en discutant des points de discipline et de liturgie. Il ne craint pas de poser à ce sujet des principes, très compréhensifs, de droit constitutionnel. En effet, il y avait alors comme un malentendu à éclaircir entre le roi et son peuple. Sous Élisabeth, on disait communément que le souverain de

l'Angleterre devait être « *absolute* » : cela signifiait qu'il devait être indépendant de toute ingérence d'une puissance étrangère. Mais il avait plu à Jacques d'interpréter le mot dans un autre sens : celui-là même qui a prévalu. Si le prince, avait-il soutenu dans son célèbre écrit, obéit à la loi, c'est pour donner l'exemple. Personnellement, il n'y est point tenu, car sa volonté fait loi et il est lui-même la loi vivante : *Rex est lex*. Et le parlement de 1604 répondait que « si le roi a été avisé qu'il peut faire des lois, tant au regard des choses religieuses que du gouvernement civil, sans avoir consulté ses fidèles Communes, Sa Majesté a été mal informée. »

Les « fidèles Communes » ne se contentent pas d'une stérile revendication de principes : elles exercent dans tous les domaines leur initiative législative. Elles contrecarrent l'action de Jacques, même lorsqu'elle est bien inspirée. Elles rendent impossible, par leur sourde résistance, l'Union de l'Angleterre et de l'Écosse, qui ne s'accomplit qu'un siècle plus tard. Elles votent, imprudemment peut-être, l'abolition du monopole des grandes compagnies commerciales au delà des mers que sauve l'opposition de la Chambre haute et dont la fortune devait servir si efficacement la grandeur coloniale du pays. Les Communes emploient mieux leur temps et leur énergie en proscrivant les privilèges industriels à l'intérieur du royaume, la perception des *benevolences* et de certains droits régaliens, restes du système féodal, qui ne pouvaient plus s'harmoniser avec l'état social et les besoins du temps. C'est, d'abord, la tutelle des vassaux mineurs qui s'exerçait par le moyen de la *Court of Wards* et donnait lieu à des exactions injustifiables. C'est, en second lieu, la *Purveyance* ou approvisionnement gratuit de la cour durant ses voyages, confié à une administration spéciale appelée le *Board of green Cloth*.

Le point délicat, c'était la question des subsides. Jacques trouvait les finances obérées et il en augmentait chaque jour le désordre. Élisabeth, dans les dernières années de sa vie, avait aliéné des terres domaniales jusqu'à concurrence de 372 000 livres sterling. Elle léguait à son successeur une dette de 400 000 livres qu'il augmenta rapidement de 300 000 et à laquelle se joignit

un déficit annuel de 161 000 livres. Un prince aussi gêné n'avait pas le droit de parler très haut. Les Communes firent longtemps attendre au roi le vote qu'il réclamait. Avant de se séparer, elles rédigèrent une *Apologie* de leurs actes. Ce document montre avec quelle mûre délibération et quel esprit de suite elles agissaient, et comme elles étaient soigneuses de coordonner tous leurs votes en les conformant aux mêmes règles constitutionnelles. L'*Apologie* de 1604 contient en germe toutes les *Remonstrances*, *Declarations of grievances* et *Petitions of right* qui allaient suivre.

Loin de s'avouer battu, le roi se jeta avec passion dans la lutte. Il eut d'ardents auxiliaires dans les évêques. A la suite des conférences de Hampton-Court, la *Convocation* ou parlement ecclésiastique de la province archiépiscopale de Cantorbéry (toute l'Angleterre sauf York et Durham) promulgua, sous l'inspiration de Bancroft, un *Book of canons* qui consacrait les pratiques condamnées par les puritains. Les *Trente-neuf articles* devinrent strictement obligatoires non seulement pour les dogmes, mais pour les rites. Les ministres qui refusèrent de se soumettre, au nombre de trois cents, furent expulsés de leurs sièges. Le parlement de 1608 annula le *Book of canons*, mais l'Église, insouciante de leur vote, continua à marcher dans les mêmes voies.

Régner sans parlement, c'était le rêve du roi Jacques. Mais, pour se passer du parlement, il fallait avoir à sa disposition, comme le roi de France ou le roi d'Espagne, des ressources régulières : soit la taille perpétuelle, soit les galions du Nouveau-Monde. Alors naquit l'idée du *Great compact*. C'était un marché à conclure entre le gouvernement royal et le parlement. Le roi abandonnerait les droits féodaux dont il a été question plus haut, moyennant un revenu annuel, sorte de liste civile qui devait se monter à 200 000 livres. Le parlement vit le piège et n'eut garde d'y tomber. Il repoussa le *Great compact* et fut dissous (1610). Pendant les quatre années qui suivirent, Jacques essaya de parer à l'absence des subsides par des expédients empruntés à l'arsenal des Tudors. Il trouva, cette fois, une autre classe d'instruments dociles dans les juges. Autant

qu'il était en eux, ils légalisèrent tous les abus de la prérogative. Pourtant il fallut encore se résoudre à convoquer le parlement en 1614. Le moment était critique; un vent de liberté soufflait à travers l'Europe et ébranlait les trônes. Cette même année les États généraux étaient réunis en France, et le Tiers-État faisait entendre aux ministres et aux grands de sévères avertissements. Le parlement de 1614 est particulièrement mémorable par l'apparition sur ses bancs de deux hommes qui devaient jouer un rôle important dans son histoire, John Eliot et Thomas Weutworth, l'un alors âgé de vingt-quatre ans et l'autre de vingt et un. Ce parlement renouvela avec plus de solennité et de force les protestations faites par les parlements précédents. Un conflit avec la Chambre des lords, qui n'était guère, à ce moment, qu'une dépendance du Conseil privé, vint à propos fournir au roi un prétexte de dissolution. Encore une fois, il se retrouvait libre de tout contrôle, mais face à face avec les mêmes difficultés financières. Alors recommença la perception illégale des *benevolences* et de certains impôts sur les vins, sur les bois et les cuirs. Ils prenaient plus d'importance aux yeux de la nation, depuis que le rendement de ces impôts augmentait avec la richesse publique et que les esprits se passionnaient pour l'étude et la défense des droits constitutionnels. A la fois avare et dépensier [1], le roi faisait argent de tout, exploitait à outrance les forêts de l'État, vendait des pairies, imaginait, pour en faire trafic, un nouvel ordre de noblesse, celui des baronnets. Il obligeait tous les gentilshommes à prendre la chevalerie, et, s'ils voulaient se soustraire aux charges qu'imposait ce titre, à payer une grosse somme : c'est ce qu'on appelait « *composition for knighthood* ». Enfin, sous prétexte de salubrité publique, il défendit de bâtir à Londres de nouvelles maisons et vendit très cher des dispenses contre cette prohibition absurde. Malgré tout, le trésor se vidait plus vite qu'il ne s'emplissait. Jacques évitait la guerre afin de se passer de son parlement. Mais la paix, grâce à son

1. On disait alors : « Tous les rois jettent de l'argent par les fenêtres le jour de leur avènement. Jacques est le seul souverain qui en ait jeté tous les jours de son règne. »

désordre administratif et à l'avidité de ses favoris, était plus ruineuse que la guerre.

Les favoris de Jacques : procès de Somerset; Buckingham. — A la suite du roi, une nuée d'aventuriers écossais avait passé la Tweed et s'était abattue sur l'Angleterre comme sur une proie. L'un d'entre eux, Carr, fut créé successivement lord Rochester, puis comte de Somerset. Il devint assez puissant pour tenir en échec le crédit de Salisbury, qui mourut à temps, semble-t-il, pour éviter une disgrâce éclatante. Somerset tomba à son tour, impliqué dans l'horrible crime dont sa femme était l'auteur. Le roi montra son immoralité profonde, en laissant s'exécuter la sentence de mort contre les complices secondaires, tandis qu'il épargnait la grande coupable et son misérable mari. Ce n'est pas qu'il eût conservé la moindre affection pour Somerset. Il commençait à s'engouer follement d'un nouveau favori, le jeune Villiers.

Admirablement beau de corps et de visage, George Villiers avait poli ses manières en France, où il apprit à fond l'équitation, l'escrime et la danse. Il courut tout le continent et, à Venise, forma une amitié passionnée avec John Eliot qui fut plus tard son implacable adversaire. Dès son retour, il fit, en paraissant, la conquête du roi. En quelques semaines, George Villiers fut fait échanson (*cup-bearer*), gentilhomme de la chambre, chevalier (*knight*) et reçut l'ordre de la Jarretière. Franchissant presque à la fois tous les échelons de la hiérarchie nobiliaire, il devint baron, vicomte, marquis. Il reçut les charges de lord grand-amiral, de gardien des *cinque-ports*, de juge des forêts et de maître des écuries (*master of the horse*). L'historien Brodie évalue le produit de toutes ces charges réunies à la somme de 284 395 livres sterling, qui équivaudraient à plus de vingt millions de francs de notre monnaie. Finalement il fut créé duc de Buckingham. « Jamais, dit Clarendon, on ne vit un homme faire un chemin plus rapide, ni s'élever ainsi, par sa seule beauté, aux premières fonctions de l'État. »

L'Angleterre n'eût point pardonné sa puissance au nouveau favori, même s'il avait montré les plus grands talents : elle le fit voir plus tard dans le cas de Strafford. En réalité Buckingham,

à part sa beauté et sa grâce, n'avait rien qui pût justifier son élévation. Orgueilleux et irascible jusqu'à la folie, insolent même avec le prince auquel il devait tout, il était gouverné par des passions, non par des idées, et sa volonté était aussi despotique qu'elle était changeante.

Le parlement demeura sept ans sans être convoqué, de 1614 à 1621. Le Conseil privé, qui donnait encore quelque apparence de délibération aux décisions royales, perdit presque toutes ses attributions et n'eut plus qu'à enregistrer les actes souverains. Les « proclamations » eurent force de lois. Cependant une grande partie de la noblesse se tenait renfermée dans ses châteaux. Ainsi se creusait, entre la cour et les gentilshommes campagnards, un fossé qui ne devait plus se combler. Quant à la nation, elle considérait ces choses avec une stupeur triste qui se montait lentement à l'indignation. A tous ces griefs, se joignait, tous les jours davantage, l'abandon de la politique protestante, seule conforme à l'honneur et aux intérêts du pays.

Influence de la politique extérieure sur l'état de l'opinion. — En effet, au début de la guerre de Trente ans, on s'attendait à voir Jacques jouer en Allemagne un rôle plus actif et plus décidé que n'avait fait Élisabeth aux Pays-Bas et en France. Il se laissa duper par l'Espagne, avec laquelle il rêvait de former une puissante ligue neutre, afin d'imposer la paix aux belligérants. Lorsqu'il s'aperçut que l'Espagne n'entendait ni ne pouvait se séparer de l'Autriche, il n'eut point le courage de changer d'attitude et laissa son gendre perdre non seulement la couronne de Bohême à laquelle il avait été appelé, mais ses États héréditaires du Palatinat. Lorsqu'on songe avec quelle indifférence ironique et quelle mauvaise volonté peu déguisée l'Angleterre, au siècle suivant, répondit à l'appel des Brunswick qui défendaient leur patrimoine continental du Hanovre, on a peine à comprendre l'Angleterre du XVIIe siècle presque soulevée de honte et de rage à la pensée du Palatinat envahi. Les volontaires partaient en foule; un mouvement national se dessinait, qui rappelait aux vieillards les grands jours de l'Armada.

Exécution de Ralegh; élévation et chute de Bacon. — Ralegh crut le moment opportun pour sortir du cachot où il vieillissait, inutile à lui-même, aux siens et à son pays. Il était moins sensible au danger toujours présent qu'à l'inaction où se perdait sa force. Il demanda le commandement d'une expédition destinée à aller exploiter une mine d'or sur l'Orénoque. Le roi, toujours besogneux, ne pouvait manquer de se prendre à cet appât. Là-bas, Ralegh avait l'espoir de rencontrer les Espagnols et de prouver, à leurs dépens, qu'il n'avait jamais été leur complice. Au lieu indiqué, on ne trouva aucune mine, et quand Ralegh, laissant voir ses intentions véritables, voulut entamer les hostilités contre les sujets de Philippe III, ses équipages, mutinés, le ramenèrent en Angleterre. Il suffit d'un ordre royal pour que l'ancienne sentence s'exécutât.

Peu d'années après, celui qu'un poète anglais a appelé « le plus grand, le plus sage et le plus vil des hommes » donnait le spectacle d'une chute moins tragique, mais plus lamentable. Au commencement du règne, François Bacon[1], par sa situation et ses talents, s'était trouvé en état de servir de *leader* à la Chambre des communes. Seul, il aurait pu, grâce à ses merveilleuses facultés, servies par une parole familière et souple, jouer le rôle d'intermédiaire entre les deux pouvoirs rivaux. Il aurait inspiré au parlement son esprit de tolérance, fait comprendre au gouvernement la nécessité des concessions. Par là, il eût ménagé un accord, rendu impossibles un Buckingham et un Strafford, évité le grand duel qui coûta la vie à Charles Stuart et deux guerres civiles à l'Angleterre. Ce rôle qu'il était capable de remplir ne le tenta pas un moment. Il préféra monter, par la flatterie et l'intrigue, les échelons de la double hiérarchie, judiciaire et nobiliaire. *Solicitor*, puis *attorney du roi*, créé baron Verulam, puis vicomte Saint-Albans, il atteignit enfin au dernier terme de ses désirs, à la plus haute dignité de la magistrature anglaise, au poste de lord-chancelier. Sa bassesse infatigable et méthodique, qui n'avait pu désarmer la jalousie de Salisbury, agréa, pour un temps, à l'orgueil de Buckingham,

1. Voir ci-dessus, p. 452 et 459.

qui trouvait quelque douceur à voir un homme de génie en aussi humble posture devant lui. Il en était là de sa carrière d'homme public lorsque les besoins toujours croissants du trésor obligèrent le roi à convoquer le parlement en 1621. Ce parlement, élevant la voix après sept ans de silence, eut toute la puissance d'une force longtemps contenue et lentement accumulée. Il réclama avec une vigueur insolite contre toutes les illégalités et les prévarications des années précédentes, principalement contre le rétablissement des monopoles et contre toute la hiérarchie judiciaire, qui, à l'exception du *chief-justice* Coke, avait sanctionné les actes arbitraires du gouvernement et vendu ses arrêts. Il fallait un bouc émissaire : Bacon fut choisi. Il n'était pas plus coupable que les autres; peut-être l'était-il moins. « Sa vénalité de magistrat, dit Gardiner, était peut-être la moindre de ses fautes. » Il avoua la plupart des faits qu'on lui reprochait avec une franchise qui touchait au cynisme et une humilité où il entrait beaucoup de calcul. Il fut dégradé, condamné à une énorme amende, que le roi ne tarda pas à lui remettre. En acceptant son infamie sans se débattre, Bacon avait écarté du trône l'orage, assuré quelques jours de répit au maître et à son favori. C'est ainsi, du moins, que raisonnait une politique à courte vue. En réalité, le gouvernement avait commis une grave maladresse en permettant à la Chambre des communes de faire revivre, après des siècles d'oubli, ce grand et terrible droit d'accuser les ministres devant la Chambre des lords. Jacques vit le danger. Lorsque Buckingham se réjouissait de voir atteint par le même moyen le trésorier Middlesex, son ancien protégé devenu son ennemi, il dit au duc : « Que tu es sot, Stenney! Tu fabriques des verges avec lesquelles on te fouettera. » Et Bacon lui-même avait dit : « Il viendra un parlement!... »

Le projet de mariage espagnol. — Le parlement de 1621 était le digne précurseur de ce parlement justicier que voyait venir Bacon. Il ne fut pas seulement remarquable par l'ardeur qu'il mit à protester contre les abus administratifs, les scandales judiciaires et financiers; il se distingua plus encore peut-être par la vigueur de son patriotisme. Les Communes se déclarèrent prêtes « à donner leurs vies et leurs

biens » pour la défense de la patrie et des intérêts protestants au dehors. Le caractère de cette résolution fut accentué par une scène étrange qui accompagna le vote. Tous les membres, saisis d'émotion, se levèrent ensemble en criant et en agitant leurs chapeaux. En 1614 s'était introduit l'usage d'applaudir (*cheering*) et de « chuter » (*hissing*) les discours. Ainsi, dans les délibérations, se joignait insensiblement à l'élément religieux un élément théâtral, sensationnel, qui devait aller croissant et ne plus disparaître.

Le roi continuait à gouverner au rebours du sentiment national, à s'obstiner dans sa fausse sagesse et dans cette paix qui devait coûter tant de sang. Le prince Henri, le patron de Ralegh, esprit ouvert aux grandes pensées et aux nobles études, dont le règne eût peut-être changé le cours des événements, avait prématurément disparu, et Charles, le second fils de Jacques, était maintenant l'héritier du trône. Le roi caressait l'idée de le marier à l'infante d'Espagne, sœur d'Anne d'Autriche. Le parlement osa délibérer sur cette matière et envoya au roi douze de ses membres, porteurs d'une adresse qui suppliait le roi de donner pour femme au prince de Galles une princesse protestante. « Qu'on apporte douze tabourets, dit le roi avec une caustique amertume, pour messieurs les ambassadeurs. » Parmi ces « ambassadeurs » était John Pym, qui avait étudié les lettres à l'Université, les lois dans son cabinet et les finances dans les bureaux de l'Échiquier, où il avait été employé. Nul homme n'était mieux armé pour le combat parlementaire. L'adresse, dont il était un des principaux auteurs, irrita le roi, qui répondit par une pédante mercuriale, et par une défense péremptoire de « s'immiscer dans les affaires d'État ». Mais le temps était passé où l'assemblée des représentants de la nation pouvait s'incliner devant une telle défense. Elle répondit par une protestation très ferme. Le roi, transporté de colère, prononça la dissolution immédiate du parlement, se fit apporter les registres et déchira, de sa main, la déclaration. Après quoi il reprit le cours de ses négociations matrimoniales avec l'Espagne.

C'est alors que Buckingham conçut un projet bien digne de

son esprit aventureux et romanesque. Il persuada au prince Charles qu'il serait admirable d'aller chercher sa fiancée à Madrid, et cela non en fils de roi, entouré de la pompe officielle, mais en chevalier errant et en paladin amoureux. Jacques eut beau prier, pleurer, raisonner avec *Stenney* et *Baby Charles*, il eut la main forcée par l'obstination respectueuse de son fils et la violence, presque méprisante, de son favori. Bientôt Baby Charles et Stenney galopaient, déguisés, sur la route de Douvres et, après mille incidents de route, arrivaient incognito à Paris, où le jeune prince apercevait pour la première fois, sans lui donner un regard, sa future femme, Henriette-Marie. A Madrid, sa soudaine apparition causa plus d'étonnement que de joie. Il vit à peine l'infante, qui lui montra peu de sympathie et lui parut plus portée vers le cloître que vers le trône. Les dispenses de Rome se faisaient attendre. Cependant on négociait, mais en vain. Non seulement Charles n'obtenait rien en ce qui touchait la restitution du Palatinat, mais l'Espagne produisait chaque jour de nouvelles exigences en faveur des catholiques anglais. Le prince le voyait clairement : c'est à sa propre conversion qu'on visait. Entre temps, les querelles de Buckingham avec le comte-duc d'Olivarès et ses fureurs extravagantes bouleversaient la cour. Charles s'échappa, décidé à rompre le mariage, mais sans en rien faire paraître. C'est alors qu'on vit en lui, pour la première fois, cette duplicité qui ne l'abandonna jamais et causa sa perte. Dès son retour, il jeta le masque : l'alliée de la veille devint l'ennemie du lendemain. On se retourna brusquement vers la France, à laquelle on demanda, dans la personne de la sœur du roi Louis XIII, une épouse pour Charles Stuart. Buckingham, à qui on faisait gloire de cette rupture avec l'Espagne, fut, pendant un moment, l'homme le plus populaire de l'Angleterre.

Mort de Jacques Ier. — Jacques, délaissé, impuissant, voyait son règne, en quelque sorte, finir avant sa vie. Le Salomon anglais n'avait réussi ni à mater son parlement, ni à suivre jusqu'au bout aucun de ses desseins, ni à se faire obéir dans sa propre maison. Tyran comique, les acteurs l'avaient bafoué sur la scène et la reine sa femme était allée s'égayer de

leurs satires. De son vivant, son fils inaugurait une politique opposée à la sienne. Depuis de longues années, ses forces physiques, minées par l'intempérance, étaient à bout. Un accès de fièvre l'emporta le 27 mars 1625. Sa mort, comme celle du prince Henri, fut attribuée par quelques-uns à un crime. La rumeur populaire accusa Buckingham, mais sans preuves et, il faut le dire, sans vraisemblance.

II. — Charles Ier et la Pétition des Droits.

Charles Ier. — Lorsque M. de la Ville-aux-Clercs, qui avait été chargé de négocier les articles du mariage de la sœur de Louis XIII, revint à la cour de France, Richelieu l'interrogea sur le futur époux d'Henriette-Marie. Le diplomate répondit : « C'est un sot ou un homme extraordinaire, suivant que son silence est involontaire ou calculé. » Charles n'était ni si nul ni si profond que l'avait soupçonné le diplomate. Son silence tenait à la difficulté de s'exprimer et à la gêne qu'il en ressentait. Plus tard Cromwell fit en deux mots, à sa brusque façon, un portrait de Charles Stuart devant la Chambre des communes : « Le roi, dit-il, est intelligent; il a de grandes facultés; mais on ne peut se fier à lui : c'est le plus déterminé menteur qui soit. » En étudiant l'homme de près, on est étonné de trouver que cette duplicité n'est accompagnée d'aucune bassesse morale. Ce n'est pas sur l'échafaud seulement que Charles a montré de la dignité et de la noblesse. Il était courageux et non sans talent pour la guerre. Aux vertus d'un chef de famille il joignait quelques-unes de celles d'un chef d'État. Ses mensonges, par une étrange obliquité de conscience, lui paraissaient de légitimes artifices mis au service de la bonne cause. En défendant et en développant de son mieux la prérogative souveraine, il pensait faire son devoir de roi; il s'en crut le champion et, finalement, le martyr.

Il n'avait ni les qualités qui attirent, ni les défauts qui séduisent. Ses manières sèches et hautaines glaçaient l'affection,

repoussaient le dévouement. Il couvrait sa froideur naturelle d'une gravité affectée. La bouffonnerie railleuse de son père s'était tournée, chez lui, en dédaigneuse ironie; et son rire, si rare, blessait. Dans ses jalousies, dans ses rancunes, il était impitoyable autant que mesquin, ne pardonnait pas ou pardonnait sans grâce ni sincérité. Enfin il doublait d'une erreur de conduite toutes ses erreurs de jugement : car il était faible quand il convenait de résister, obstiné là où il eût fallu céder. Mais son grand tort fut, — en dépit des facultés que lui reconnaissait Cromwell, — de n'avoir jamais compris ni les caractères individuels avec lesquels il avait à combattre, ni les aspirations générales du peuple qu'il avait à gouverner. Élevé dans les idées d'absolutisme, il avait vu, de ses propres yeux, comment les souverains étaient obéis à l'Escurial et au Louvre. Il crut possible, il crut nécessaire et juste d'imposer le même joug aux compatriotes d'Eliot et de Hampden. C'était méconnaître des hommes dont l'orgueil égalait le sien.

Un jeune maître et un nouveau règne éveillent toujours des espérances. Pourtant la lune de miel politique de Charles et de son peuple dura peu. Aux 700 000 livres de dettes léguées par son père, il eut vite fait d'ajouter des charges nouvelles. Les revers qui accablaient sur le continent les amis de l'Angleterre, et qu'il n'avait pas su empêcher, se tournaient contre lui. L'alliance de la Hollande lui échappait; celle de la France lui coûtait très cher et, après tant de sacrifices, lui manquait aussi. Après l'équipée de Madrid et la rupture du mariage espagnol, Buckingham avait vu, un moment, le parlement à ses pieds; mais il avait déjà retrouvé ses anciens ennemis, grossis de nouveaux adversaires. Le mariage français était maintenant presque aussi impopulaire que l'autre. Il semblait que cette enfant de quinze ans ramenât le papisme dans les plis de sa robe de noces. Charles devait conclure à tout prix; il ne pouvait s'exposer une seconde fois au ridicule d'un mariage manqué. Richelieu le sentait et exploitait la situation avec sa finesse et son énergie ordinaires. Il n'accorda pas l'alliance offensive que l'on souhaitait et exigea des concessions compromettantes en faveur des catholiques. Bien plus, un traité secret obligea, le

cas échéant, la flotte anglaise à prêter son assistance pour réduire les huguenots français. Il y aurait eu un véritable soulèvement d'opinion si cette clause honteuse avait été connue. Ce qu'on savait, joint à ce qu'on craignait, était suffisant pour produire l'inquiétude et la défiance.

Le parlement de 1625 à Westminster et à Oxford. — C'est au milieu de ces impressions que se réunit le parlement au mois de juin 1625. Le discours du trône réclamait des subsides en termes brefs et impératifs. La guerre contre l'Espagne avait été entreprise en conformité avec le vœu national. C'était donc à la nation d'assister le roi. Il fallait se hâter, car les besoins étaient pressants et, d'ailleurs, la peste qui sévissait à Londres conseillait aux députés d'abréger leurs délibérations. Le parlement ne tint aucun compte de l'avertissement. Sur la motion de sir Edward Coke, l'ancien *chief-justice*, devenu un des inspirateurs de l'opposition, le parlement s'empressa d'endosser et de confirmer les « déclarations de griefs » présentées par les assemblées précédentes. Mais c'est surtout la question religieuse qui passionna le débat. Pym fit voter la *recusancy petition* qui invitait le roi à appliquer strictement les lois pénales contre les catholiques. Eliot prononça un éloquent discours contre les prétentions nouvelles de l'Église anglaise et dénonça certain pamphlet du docteur Montague qui lui semblait entaché de papisme.

L'histoire n'a pas fait, jusqu'ici, une place assez grande à John Eliot. Il mérite de figurer au premier rang parmi les patriotes et parmi les orateurs. Monarchiste par tradition, puritain par ses tendances sans partager les doctrines presbytériennes, il appartenait à la même race que Milton, noble race d'hommes, imbus de la Bible, mais façonnés par la culture classique des Universités. Dès sa première jeunesse, il avait donné des signes de violence extraordinaire; puis il avait pris, en quelque sorte, le commandement de lui-même et s'était refréné. Comme bien d'autres, il avait subi le prestige physique de Buckingham, s'était attaché à sa personne plus encore qu'à sa fortune. Lorsque Buckingham était devenu grand-amiral, il avait fait John Eliot vice-amiral du Devonshire. Ce n'était pas

là une sinécure de courtisan. Pendant quelques années, Eliot avait fait rude guerre aux pirates dans « les mers étroites ». Au parlement, il défendait encore l'intégrité de son patron tout en l'avertissant dans le particulier. Sa phrase était forte, subtile, colorée, parfois déclamatoire, souvent amère et grave; l'ardeur des convictions lui donnait une vibration contenue, une profondeur étrange. C'est ce qu'on appelle *earnestness*, ce don viril de se mettre tout entier dans une seule affirmation. Les questions que Pym traitait au point de vue du droit constitutionnel, et Wentworth au point de vue de l'opportunité politique, Eliot les envisageait au regard d'un idéal de morale et de justice, à la fois antique et chrétien. Aussi montait-il plus naturellement que ses rivaux à la grande éloquence.

A propos de la brochure de Montague, il réclama pour le parlement, non le droit de formuler des dogmes, mais de veiller à l'exécution des lois religieuses et, par conséquent, de défendre l'orthodoxie. Il eut un beau mouvement lorsqu'il dénonça l'introduction de nouveaux rites. Loin de lui la pensée de condamner les vieilles cérémonies qui avaient une haute signification symbolique : « Pourquoi ne se lèverait-on pas au *Credo?* Nos pères avaient coutume de le faire afin de montrer qu'ils sauraient « se lever » pour leur foi (*to stand by it*). J'ai ouï dire qu'à ce moment du service, d'aucuns tiraient l'épée. Et pourquoi pas? Nous aussi, nous saurions, le cas échéant, tirer l'épée pour la religion, le roi et la patrie! »

La Chambre tremblait d'émotion à ces paroles. Quant à Montague, loin de faire paraître la moindre déférence envers le parlement, il publiait une nouvelle brochure adressée au roi et dont le titre indique le sens : *Appello Cæsarem*. C'est donc sous de fâcheux auspices que s'engagea la discussion de la loi de finances. Eliot eut une dernière entrevue avec Buckingham pour chercher un accommodement; de ce jour date la rupture définitive entre ces deux hommes. Le parlement accorda un subside provisoire de 140 000 livres, vota l'impôt de *tonnage and poundage* (douanes extérieures), non plus, comme c'était l'usage, pour toute la durée du règne, mais pour une année seulement. Puis il fut prorogé, à cause de la peste.

Lorsqu'il se réunit de nouveau (août 1625) à Oxford, il se montra encore plus revêche. Il insista sur son droit de contrôle et d'enquête, repoussa tous les compromis, et finit par émettre un vote qui, pour le fond et même pour la forme, équivalait à ces votes de non-confiance par lesquels on renverse aujourd'hui les cabinets. Le roi prononça la dissolution.

Guerre avec l'Espagne et avec la France. — Pour vivre sans parlement, il fallait trouver de l'argent et remporter des succès. Or la politique de Charles et de son favori n'essuyait que des revers. Une expédition sur Cadix avait abouti à un piteux échec. Les banquiers hollandais refusaient d'ouvrir leur bourse. Avec la France, la situation devenait plus tendue. La reine, qui devait prendre sur Charles tant d'influence, n'était encore qu'une enfant, jolie et mutine, qu'il essayait d'intimider et de dompter. Ce qui n'était pas moins ridicule que ces enfantillages, c'était l'amour délirant de Buckingham pour Anne d'Autriche et sa jalousie contre Louis XIII. Mais il y avait des causes plus sérieuses à une rupture avec la France. La clause secrète du traité de mariage était inexécutable; les engagements publics ne l'étaient guère moins. Un gouvernement ami des papistes ne pouvait trouver, en Angleterre, ni obéissance ni crédit. Maintenant que l'Espagne s'affaiblissait tous les jours et que la France grandissait, il fallait revenir à la politique des Lancastre, et on ne saurait blâmer Charles d'avoir voulu se soustraire, en 1626, à cette vassalité qui fut si fatale à ses fils. Son tort est d'avoir mis à la fois les deux grandes puissances du continent sur les bras de cette petite Angleterre de trois millions d'hommes qui n'avait ni généraux, ni armées, ni budget.

Le parlement de 1626 : mise en accusation de Buckingham. — Force fut de convoquer un nouveau parlement en 1626. On comptait en venir à bout aisément. D'abord on lui avait retiré son principal grief en jetant les catholiques par-dessus bord avec l'alliance française. On lui avait aussi enlevé ses principaux leaders en les nommant sheriffs de leurs comtés; dignité incompatible avec le mandat parlementaire. En effet, on ne vit figurer dans la Chambre de 1626 ni Wentworth,

ni Edward Coke, ni Phelips, ni Francis Seymour qui, à divers titres, avaient inquiété le pouvoir dans les précédents parlements. On croyait pouvoir se fier à John Eliot, dont l'hostilité envers le duc n'était pas encore déclarée. On se trompait : Eliot avait pris son parti. Dès le début de la session, au lieu de voter les subsides, la Chambre des communes accusa Buckingham de haute trahison devant la Chambre des lords.

Parmi les accusations portées contre le favori, il en était de niaises et de fausses : notamment cette sotte histoire d'empoisonnement qui avait couru au moment de la mort de Jacques Ier. En outre des faits controuvés, il y en avait d'autres qui devaient, manifestement, être portés au compte du roi. Mais c'est précisément là où triomphait la bizarre logique de ces singuliers révolutionnaires qui s'agenouillaient devant le prince pour lui demander la tête de son ministre. « Si le roi, disait Eliot, avait consenti, ce que je ne puis croire, à prêter ses vaisseaux contre La Rochelle, le duc serait encore coupable, car le devoir de sa charge était de se jeter aux pieds de son maître et de l'éclairer. » Ainsi en tout. Le roi ne peut errer, le roi ne peut mal faire, le roi ne peut commettre une action illégale. Si donc une erreur est commise en son nom, si un acte illégal émane du gouvernement, le devoir du parlement est de rechercher et de punir les auteurs de cette suggestion. Présentée de cette façon, la responsabilité ministérielle, c'est l'infaillibilité royale, mais une infaillibilité stérile, murée dans sa grandeur, isolée dans sa gloire, dénuée de tout moyen d'agir et de toute communication avec le dehors. Quel despote en eût voulu?

Bonnes ou mauvaises, les raisons alléguées contre Buckingham étaient toutes acceptées par l'opinion. L'habileté de Pym les rendait plausibles; l'éloquence d'Eliot leur donnait un éclat extraordinaire. Au cours d'une harangue où les anciens lui prêtèrent plus d'une sentence majestueuse et plus d'un trait vengeur, il compara Buckingham à Séjan et, devant ces hommes habitués à regarder les leçons de l'histoire comme autant d'oracles, une telle comparaison était une condamnation. L'invective finale peut soutenir un rapprochement avec les plus beaux

morceaux de rhétorique que nous ait laissés la vieille éloquence classique. Elle est jetée dans le même moule. Eliot était un romain du temps de Thraséas, endormi dans le sénat et réveillé dans le parlement, en pleine fièvre puritaine.

A peine avait-il terminé son discours que le roi l'envoya en prison. Le parlement, dont il était l'âme, le réclama avec tant d'énergie qu'il fallut bien le lui rendre. Cette première victoire en présageait une seconde et plus grave. La Chambre des lords n'était plus l'humble exécutrice des volontés royales et ministérielles, toujours prête à annihiler les revendications des Communes. Les ennemis de Buckingham formaient dans son sein un parti puissant; la majorité, peut-être : on ne savait. Charles trancha la situation d'un coup d'autorité. Il se rendit à la Chambre des lords, prit hautement pour lui la responsabilité de tous les actes de son ministre et mit fin par une ordonnance de dissolution à l'existence du parlement de 1626.

Revers militaires et maritimes. — Le roi essaya d'en appeler du parlement à la nation. Au nom du patriotisme, il lui demanda un don volontaire. Le silence et l'abstention générale lui répondirent. Après le don volontaire, on eut recours à l'emprunt forcé, qui provoqua de vigoureuses résistances et ne produisit pas la moitié de ce qu'on espérait. De ces maigres ressources, obtenues avec une peine infinie par des moyens qui blessaient tous les droits et irritaient toutes les consciences, on fit le plus triste emploi. La guerre contre la France fut une série de revers, qui eut pour point culminant un sanglant et humiliant échec dans l'île de Ré. Le sentiment national se soulevait. Dans ces circonstances critiques, il fallut encore convoquer un parlement.

Le parlement de 1628 : la Pétition des Droits. — Qu'allait faire cette chambre redoutable, élue dans un moment de colère et d'indignation presque unanime? Eliot voulait recommencer le procès du ministre. Mais, si important que fût cet homme dans l'État, sa personne disparaissait presque dans ce grand débat, et le parlement entendait léguer à ses successeurs des conquêtes plus substantielles. C'est alors que Thomas Wentworth tenta de se poser en médiateur.

Issu d'une famille plus ancienne que la conquête normande et qui possédait depuis mille ans les mêmes domaines, maître d'une fortune immense, allié, par deux mariages successifs, à de très grandes maisons, Wentworth ne ressemble en rien au parvenu-renégat, si fréquent à toute époque, qui trahit le peuple après s'être élevé sur ses épaules. Il était né absolutiste, comme on le voit par ses lettres intimes et par la façon dont il gouvernait sa famille avant de gouverner l'État. Il avait, en 1623, grâce à son influence locale, fait nommer au parlement un des ministres du roi; il avait obtenu la charge de *custos rotulorum* du *Westriding* de Yorkshire, mais cette faveur du pouvoir était trop mince pour l'attacher, et, quand on la lui retira, la disgrâce était de trop peu de conséquence pour arrêter un tel homme dans sa voie. Il devint l'ennemi de Buckingham et n'en tendit que plus énergiquement au pouvoir vers lequel il se sentait appelé. Dans le parlement il agissait avec l'opposition, mais n'en était point. Au début de la session de 1628, il essaya de faire accepter un compromis. Le roi reconnaîtrait les droits du parlement et le parlement assurerait le fonctionnement financier du gouvernement, placerait le souverain au-dessus de la nécessité de tendre la main à son peuple. Tandis qu'il parlait au nom du roi, le roi le désavoua. Dès lors, il passa au second plan, et toute l'influence revint à Eliot. Lorsque le parlement manifesta le désir de préciser et de définir ses droits, une fois pour toutes, Charles I[er] coupa court à la discussion en donnant « sa parole qu'il respecterait la loi du royaume ». — « Nous avons déjà, dit Pym, mieux que la parole du roi : nous avons son serment, tel qu'il l'a prêté au jour de son couronnement. Mais cette loi que le roi promet de respecter, la connaît-il? Qui la connaît? » Les légistes l'appuyèrent. On avait parlé de la *Magna Charta* : il fallait la traduire en langage moderne, lui donner une forme appropriée aux besoins du siècle. Edward Coke fut le rédacteur de la *Pétition des Droits*, ou plutôt *du Droit*. Ce n'est ni un manuel des droits de l'homme, ni un plan de réformes, ni un « cahier » de plaintes, mais la constatation écrite du droit constitutionnel coutumier de l'Angleterre. La Chambre des lords, appelée à délibérer sur ce document, voulut y insérer une

clause qui, en maintenant le vague illimité de la prérogative royale, notamment en ce qui touchait le pouvoir d'emprisonner les citoyens, annulait tout le reste ; mais les Communes tinrent bon et les Lords cédèrent. Après de terribles agitations, des menaces réciproques, une lutte longue et désespérée, le roi donna son assentiment à la *Petition of right* dans la forme ordinaire : « Soit faict droit comme est désiré ». La « Pétition » devint partie intégrante des lois du royaume ou plutôt elle devait en être la loi fondamentale.

Session de 1629 et dissolution. — On avait cru que c'était le dénouement de la crise, mais il parut, dès le lendemain, que le duel de la royauté et du parlement venait seulement d'entrer dans une phase plus aiguë. La Chambre des communes traduisit à sa barre le théologien Mainwaring, qui avait prêché l'obéissance passive, et prononça contre lui des peines sévères. En même temps elle reprenait la discussion du bill de *Tonnage and Poundage*, prétendait en remanier l'assiette et affirmait à ce sujet, une fois de plus et avec plus d'énergie que jamais, ce principe que le droit de voter les taxes comprend tous les impôts de douanes, tant sur les marchandises exportées que sur les marchandises importées. Elle indiqua aussi sa ferme volonté de recommencer la guerre contre Buckingham et de la pousser jusqu'au bout, en présentant au roi une « remontrance » contre le ministre. A ces actes le roi répondit en prorogeant le parlement.

Le gouvernement profita de l'intervalle parlementaire pour fortifier, autant qu'il le pouvait, sa position. Des avances furent faites aux chefs de cette faction de mécontents qui, dans la Chambre des lords, avait assuré le vote de la Pétition des Droits. Wentworth fut élevé à la pairie et entra au conseil. Il eut une dernière et mémorable conversation, à Greenwich, avec Pym. « Vous allez à votre perte, dit Pym au nouveau lord. Vous nous quittez : moi, je ne vous quitterai pas, tant que votre tête sera sur vos épaules. » Parole ambiguë où, douze ans plus tard, on voulut voir une menace et une prophétie.

Buckingham comptait toujours sur un grand succès militaire pour réduire l'opposition au silence et entraîner la nation. Il

préparait, à Portsmouth, une expédition pour secourir La Rochelle lorsqu'il fut assassiné par un de ses officiers, appelé Felton. Cet homme, lieutenant dans les troupes du duc, croyait avoir droit à une compagnie et n'avait pu l'obtenir. Mais à ses griefs personnels se joignait le sentiment de la colère nationale contre le favori : on trouva, cousue dans son chapeau, la « remontrance » que le parlement, avant de se séparer, avait adressée au roi contre l'administration de Buckingham. Felton mourut avec intrépidité et le peuple l'applaudit sur la route de l'échafaud. A la nouvelle de la mort du duc, Londres s'était couvert de feux de joie. Même à la cour, bien des gens, y compris Wentworth et le trésorier Weston, s'étaient réjouis en secret. Le roi, indigné autant qu'effrayé, s'entêta dans son absolutisme. Ses agents perçurent le droit de *tonnage and poundage*, bien qu'il n'eût pas encore été voté. En même temps, Mainwaring recevait un bénéfice et Montague un évêché.

La Chambre des communes ne se montra pas moins résolue que le roi : la session de 1628-1629 dépassa en violences toutes les précédentes. Ces violences eurent leur point culminant dans la fameuse séance du 2 mars 1629. Ce jour-là, Eliot ayant proposé une nouvelle remontrance contre la perception illégale des douanes, le speaker Finch, en vertu d'ordres reçus, refusa de laisser discuter cette motion et voulut quitter le fauteuil. Denzil Holles et Valentine, le saisissant chacun par un bras, le maintinrent sur son siège. Finch eut beau gémir et supplier : « Pardieu, dit Holles, vous resterez là tant qu'il plaira à la Chambre ! » La porte fut fermée à clef et l'un des membres mit la clef dans sa poche. Quelqu'un frappa au nom du roi : nul n'y prit garde. Holles mit aux voix la motion qui fut adoptée. Lorsque Charles envoya enfin son capitaine des gardes, cet officier trouva la salle ouverte, mais vide. Le 10 mars, le roi prononça la dissolution et, au retour de la cérémonie, jura, en ôtant son manteau royal, qu'il ne le remettrait jamais pour le même usage.

III. — Dix ans de monarchie absolue.

Charles gouverne sans parlement. — Lorsque le Conseil privé interrogea John Eliot sur sa conduite dans le dernier parlement, il déclara qu'il ne devait compte des paroles prononcées dans la Chambre qu'à la Chambre elle-même. Sur quoi, on le condamna à être « détenu à la Tour tant que ce serait le bon plaisir de Sa Majesté » et à payer une amende de 2000 livres. A cet égard, il avait pris ses précautions en plaçant sa fortune sur la tête de ses enfants. « J'ai, dit-il, deux manteaux, deux habits et deux paires de souliers. Si de tout cela vous tirez 2000 livres, grand bien vous fasse! » A défaut de son argent, on tenait sa personne : on ne la laissa point échapper. De la Tour, il écrivait à John Hampden, son ancien collègue au parlement, des lettres pleines de gravité, de vertu et de raison, qui laissent voir un cœur droit et délicat. Il composa, dans sa prison, *The Monarchy of Man*, ouvrage philosophique qui ne renferme point d'idées neuves, mais qui est comme la pure essence de la pensée ancienne, éclairée et adoucie d'un rayon évangélique. Bientôt on lui retira le droit de recevoir ses amis; les livres lui manquèrent lorsque le gouvernement fit main basse sur cette admirable bibliothèque de sir Robert Cotton, qui avait été l'inépuisable arsenal de la résistance légale. Sa santé s'altéra. Après trois ans et demi de captivité, il se décida à implorer la clémence royale, mais sans y joindre l'aveu de fautes qu'il n'avait pas commises. « Ce n'est pas assez humble », dit le roi après avoir lu la lettre. John Eliot mourut à la Tour le 27 novembre 1632. Charles refusa son corps à sa famille.

Au moment où la dépouille du grand patriote était déposée obscurément dans un coin de l'église de la Tour, l'Angleterre était redevenue calme, au moins en apparence. Un à un, les défenseurs du droit mouraient, comme Edward Coke, dont le roi fit saisir les papiers dès qu'il eut rendu le dernier soupir. D'autres, à l'exemple de Noy et de Herbert, adoraient ce qu'ils

avaient brûlé, devenaient les agents du pouvoir qu'ils avaient combattu. Les oisifs, les nouvellistes, les femmes élégantes, les sommités du négoce londonien se pressaient tour à tour, à leurs heures, dans la grande nef de Saint-Paul, et, quand la piété plus sévère de Laud les en eut chassés, sous le péristyle construit pour leur servir de promenoir et de rendez-vous. Les amusements du dimanche, que les puritains proscrivaient, étaient de nouveau permis et même recommandés du haut de la chaire (*Declaration of sports*). En religion comme en toilette, les modes françaises prévalaient, car la jeune reine, dont la beauté s'était pleinement épanouie, avait définitivement conquis son mari et elle avait pour favoris de jeunes mystiques que Rome attirait. Rien n'avait meilleur air que de fréquenter sa chapelle, dont l'arrangement coquet était, disait-on, l'œuvre du roi. Trop frivole encore pour donner une attention suivie aux choses de la religion, Henriette adorait le théâtre et l'encourageait de toutes ses forces. A ce moment, la royauté de la scène était tombée de Shakespeare à Massinger, à Webster, à Beaumont et Fletcher, puis, de ceux-là à Heywood et à Shirley, qui clôt la grande époque. Dans les drames le talent baissait et la morale se relevait. Pas assez, pourtant, pour désarmer les puritains. Un légiste antiquaire, honnête homme mais cervelle étroite et fanatique, revenant sur les traces des Stubbes et des Gosson, dénonça les acteurs dans un pamphlet appelé l'*Histriomastix*. Il y mêlait des allusions insultantes à la reine et aux évêques. Condamné pour ce fait à la prison, à l'amende, au pilori et à la perte de ses oreilles, Prynne subit sa peine au milieu de l'indifférence des gens de bien et des rires de la canaille. Les temps n'étaient pas encore venus.

Si Charles réussissait ainsi, pour un temps, à endormir le pays et à faire accepter son despotisme, c'est qu'il avait un trésorier habile dans Weston, un auxiliaire sincère et résolu, pour les questions religieuses, dans la personne de Laud, et surtout, dans celle de Wentworth, un serviteur de génie, capable de jouer les Richelieu, si l'Angleterre eût été la France, c'est-à-dire un pays où la tradition monarchique pure n'était tempérée que par les « libertés » locales.

Wentworth dans le Nord et en Irlande; Laud et la politique religieuse. — Wentworth tenait à la cour par le goût des plaisirs qu'elle lui offrait très libéralement. Il en jouissait, dit un contemporain, *caute si non caste*. L'histoire a conservé le nom de trois ou quatre grandes dames qui furent ses maîtresses. A part cela, il n'était point homme de cour et étonnait l'entourage royal par ses brusques manières. Son caractère entier, orgueilleux, irritable ne lui permettait guère de s'associer, pour une œuvre commune, à des collègues dont il était jalousé et redouté. Il déplaisait à tous, même à la reine. Seul, le roi le soutenait, non sans une sorte d'inquiétude et de méfiance. Il le nomma d'abord président du Nord.

La présidence du Nord réunissait dans une seule main les pouvoirs législatifs et administratifs, civils et militaires, les juridictions de la Cour de chancellerie et de la Chambre étoilée. C'était une sorte d'état de siège permanent, décrété sous Henry VIII à la suite du grand mouvement catholique connu sous le nom de « pèlerinage de grâce », et cet état de siège durait depuis cent ans!

Lord Wentworth exerça cette dictature dans le Nord comme une royauté absolue. C'est là qu'il fit la première expérience du « *thorough* [1] », qui allait devenir tout un programme politique. Il était assisté d'un conseil et commença par l'annihiler. Un ou deux gentilshommes essayèrent de le braver; il les châtia si rudement que nul n'osa plus remuer. Le succès de son gouvernement fut matériellement constaté par l'importance inattendue des sommes qu'il versa au trésor. Le roi voulut lui donner un plus vaste champ d'action en le nommant lord-député de l'Irlande en 1632.

L'état de ce pays était digne de pitié. A la victoire de Mountjoy et à la soumission de l'Ulster avait succédé, sous Carey, une période de cruautés et de dévastations systématiques. Ensuite était venu un homme à l'esprit élevé et tolérant, le lord-député Chichester. Celui-là avait tenté d'implanter en Ulster le jugement par jury, la propriété individuelle et la tolérance reli-

1. *Thorough*, entier, complet, sans mélange, sans restriction.

gieuse. Ces bonnes intentions ne produisirent que confusion et anarchie. Le jury resta lettre morte; les *freeholds* disparurent aussitôt que créés; l'état religieux était tel que les évêques anglicans trafiquaient de tout, et que l'on vit des jésuites, le nonce du pape lui-même, propriétaires de bénéfices protestants. Tyrone et Tyrconnel allaient reprendre les armes : intimidés par une citation à comparaître devant le Conseil privé, ils s'enfuirent sur le continent. La révolte d'O'Dogherty, qui commença la lutte, fut étouffée dans le sang. C'est alors (1608) que Chichester conçut l'idée de la « Plantation » de l'Ulster. A son plan, qui laissait une large place à l'élément natif, on en substitua un autre, moins humain et plus radical, qui commença à s'exécuter en 1610. Les Irlandais furent entièrement dépossédés du nord-est de l'Ile et parqués dans les terres stériles du nord-ouest.

Wentworth, après vingt ans, trouvait l'Irlande sans gouvernement, sans budget, sans force armée, livrée au désordre et aux compromis, abandonnée à des exploiteurs subalternes qui ne laissaient rien arriver au trésor du fruit de leurs extorsions. Il fallait des soldats pour faire rentrer l'impôt; il fallait de l'argent pour payer les soldats : cercle vicieux d'où n'avait su sortir aucun des prédécesseurs de Wentworth.

Il agit avec précision, énergie et rapidité. Il fit sentir aux membres de son Conseil, par la supériorité même de son intelligence, qu'ils ne devaient être que les souples instruments de sa volonté. Il osa réunir un parlement. Les Lords, il les traita sans façon. Quant aux Communes, il les avait d'abord « composées » en veillant de près aux élections. Sa règle fut d'admettre les représentants des deux religions en nombre à peu près égal, pour tenir la balance entre les deux groupes, dans lesquels il avait semé un bon nombre de fonctionnaires et d'officiers. Cela fait, il mena pas à pas les délibérations de ce parlement, paya de sa personne, de son éloquence et de ses idées. En menaçant les catholiques d'exiger les amendes prescrites par la loi, il obtint d'eux, au lieu d'une souscription irrégulière et précaire, un impôt permanent qui lui permit d'entretenir un corps de 5000 fantassins et de 500 chevaux. Sûr d'être obéi, il entre-

prit l'unification religieuse de l'Irlande, la colonisation du Munster, le développement du commerce extérieur et de l'industrie. Ainsi, il avait assuré la paix et un revenu public à l'Irlande, au roi des ressources financières et une armée qui pouvait servir ses desseins en Angleterre; toutes ces choses, il les avait accomplies par le moyen d'un parlement.

Il avait un admirateur enthousiaste et un auxiliaire dévoué dans Laud, avec lequel il entretenait une correspondance assidue. Dans leurs lettres, ils s'excitaient l'un l'autre à persévérer dans la voie où ils marchaient et à pousser le système jusqu'à ses dernières conséquences : « Continuez, pour l'amour de Dieu! écrivait Laud à Wentworth; ce que vous accomplissez là-bas vous fait ici le plus grand honneur. » Il énumérait les mille difficultés qui se dressaient devant lui; cependant il ne perdait pas le courage ni surtout la foi dans le principe commun qui dirigeait leur politique. « Je suis pour *thorough*. » Et encore : « *thorough*, toujours *thorough*! »

Évêque de Saint-Davids, puis de Londres, archevêque de Cantorbéry, membre du Conseil privé et enfin trésorier, Laud tenait en main le gouvernement de toute l'Église. Cette Église présentait un spectacle singulier. Elle était belliqueuse, autoritaire, persécutrice comme si elle avait eu des croyances parfaitement certaines et définies à faire prévaloir. En réalité, elle était divisée contre elle-même, obéissait à des tendances contradictoires. Un petit groupe rationaliste suivait les traditions de Hooker et préparait le triomphe des *Latitudinariens*. Des âmes tendres, comme celle de George Herbert, inclinaient au mysticisme, à la poésie religieuse. D'autres étaient prêts à tomber dans les bras de Rome. Un des évêques de Charles Ier usait du bréviaire romain et entretenait un aumônier catholique dans son palais épiscopal, pour lui dire la messe et le « réconcilier » à l'heure de la mort. Laud était bien éloigné de ces sentiments. Il tenait tête à la reine et lui faisait défendre par le roi de conduire le prince de Galles à la messe. Il ignorait ou désapprouvait les négociations que le ministre Windebank avait nouées avec les agents du Saint-Siège, et, lorsque, par deux fois, on lui offrit le chapeau de cardinal, il le refusa

dédaigneusement. Pour lui l'Église romaine était bien l'Église universelle, l'Église-mère, dont les autres ne sont que les branches secondaires. Mais, à ses yeux, la condition première, indispensable, de la réconciliation, ce n'était pas que l'Angleterre se soumît, mais que Rome s'amendât. En revanche, il aimait les belles cérémonies, les spectacles religieux, et les multipliait sans mesure. Il faisait la guerre aux fidèles qui dormaient dans leurs bancs, aux curieux qui transformaient Saint-Paul en une promenade, et même aux porcs qui broutaient entre les tombes des cimetières de village. L'étiquette du sanctuaire lui semblait, comme l'étiquette de cour, le symbole de la discipline et de l'ordre où il tendait en toutes choses. Sa chapelle de Lambeth avait repris l'apparence qu'elle offrait sous le cardinal Morton, vingt ans avant la réforme. A cet exemple, les cathédrales et les basiliques provinciales s'ornaient de vitraux coloriés. La table de communion placée au centre de la nef, — cette table où les fidèles déposaient leurs chapeaux, griffonnaient leurs comptes, et, parfois, s'asseyaient sans respect, — était reculée jusqu'à la paroi orientale, et, dans un éloignement propice, reprenait peu à peu la splendeur et la majesté de l'autel. Les puritains réclamèrent, mais en vain. On les fit taire, on usa contre eux, avec une extrême rigueur, des tribunaux d'exception, tels que les *High commission courts* et la *Star Chamber*. Laud, qui avait l'esprit modéré et le caractère persécuteur, rechercha avec une persévérance infatigable les « lecturers », les chapelains de châteaux, tous ceux qui, sous divers prétextes, éludaient ses règlements et prêchaient sans licenee. Parmi les non-conformistes, il y en eut beaucoup qui perdirent courage et songèrent à aller chercher au delà de l'Océan, sur la trace des *pilgrim fathers* et des passagers de la *Mayflower*, une terre nouvelle où ils auraient le double bonheur de pratiquer librement leur foi et d'opprimer celle d'autrui. Un courant d'émigration s'établit vers la Nouvelle-Angleterre et notamment vers le Massachusetts. Le gouvernement en prit quelque inquiétude. Une légende, longtemps accréditée, racontait que John Hampden et Olivier Cromwell se trouvaient à bord de certains navires prêts à lever l'ancre et retenus par

un ordre du roi dans la Tamise. Mais les navires, ainsi arrêtés, ne portaient point ces illustres émigrants et, d'ailleurs, on leur rendit bientôt la permission de mettre à la voile. Hampden demeura sur le sol de la mère-patrie, où il allait bientôt donner le signal de la résistance à la tyrannie.

« Ship-money »; le procès de Hampden. — Sauf l'altération des monnaies, que le développement de l'industrie et du commerce avait définitivement rendue impossible, l'administration de Charles usait largement de tous les procédés de fiscalité arbitraire pratiqués sous les Tudors et sous Jacques Ier, auxquels elle ajoutait ceux que pouvait lui suggérer l'imagination de ses légistes : perception des *benevolences* ainsi que du *tonnage and poundage*; reprise brutale et parfois injuste de parcelles détachées des forêts royales; vente des titres de noblesse, anciens et nouveaux; dispenses pour la construction des maisons à Londres; taxe pour l'équipement et le logement des troupes et de la milice (*coat and conduct money*); taxe sur les vins (1 penny et 1 1/2 penny la bouteille); taxe sur les voitures de place (*hackney coaches*), dont l'usage venait de s'établir; enfin concession de monopoles divers. Un des plus oppressifs consista à imposer au public l'emploi d'un certain savon fait de chaux et de suif, qui brûlait le linge et ulcérait les doigts des laveuses. Mais la taxe maritime, ou *ship-money*, effaça tous les autres abus en importance comme en impopularité.

C'est l'attorney-général Noy, ancien défenseur de la cause populaire, maintenant converti au royalisme militant, qui suggéra cette mesure. Dès le temps des Plantagenets, les rois étaient dans l'usage, en cas de danger extérieur, de réclamer aux villes maritimes un certain nombre de navires équipés et armés. En 1626, une flotte avait encore été rassemblée par ce moyen. En 1634, il s'agissait, en apparence, de protéger les ports et la pêche côtière, en même temps que de se mettre en garde contre la puissance navale renaissante de la France. Ce qu'on ne disait pas, c'est qu'on méditait une attaque contre la Hollande, de concert avec les Espagnols. L'innovation de 1634 consistait en ceci : au lieu de navires, le roi demandait une somme d'argent et se chargeait de fournir les vaisseaux. La

taxe fut acquittée presque sans opposition. L'année suivante (1635), le roi renouvela sa demande en étendant l'impôt à toutes les parties du royaume. Cette fois il y eut des résistances nombreuses, mais purement locales. Seule, la cité de Londres posa la question de principe et éleva la voix contre la légalité de l'impôt, qui ne fut que partiellement recouvré. En 1636, le roi réclama pour la troisième fois le *ship-money*.

D'accidentel, l'impôt devenait permanent, comme, de local, il était devenu universel. Wentworth imaginait déjà la taxe militaire s'ajoutant à la taxe maritime, tout un budget régulier des recettes se créant pour équilibrer celui des dépenses. Cette fois la résistance fut, comme l'impôt, générale et nationale. Le négociant Richard Chambres, qui s'était ruiné en s'opposant à la perception illégale du *tonnage and poundage*, se montra encore sur la brèche. Mais l'homme qui, par sa méthodique protestation, arrêta le plus longtemps l'action du gouvernement et éclaira d'une évidence irrésistible la question de droit, ce fut John Hampden. Traîné pour son refus de paiement devant toutes les juridictions, il eut pour défenseur auprès de la *Court of exchequer* Olivier Saint-John. L'avocat reconnut que tous les comtés devaient participer aux devoirs, aux frais, aux périls de la défense nationale. Le roi avait donc le droit de leur imposer des sacrifices pour un si grand objet; mais il ne le pouvait qu'avec l'assentiment de son parlement. Ce mot de parlement, oublié depuis huit ans, produisit un effet magique. Obscur le matin, Saint-John était célèbre lorsqu'il se rassit après son plaidoyer. Sur les douze juges de Hampden, sept lui donnèrent tort, cinq se prononcèrent en sa faveur : encore deux ne le firent-ils que sur une question de pure forme.

Mais Hampden, condamné par le tribunal, avait gagné sa cause devant le pays. L'opinion était réveillée : elle ne se laissa plus endormir. En attendant les journaux, dont le règne approchait, les *newsletters* circulaient de main en main, entretenaient l'agitation. Les pamphlets se multipliaient; on eut beau en punir les auteurs, fouetter Lilburne et Bastwick, couper une seconde fois les oreilles de Prynne : le peuple acclama passionnément

ses vengeurs, fit de leur pilori un piédestal, de leur marche ignominieuse une procession triomphale.

Les Stuarts et la « Kirk » ; le « Covenant ». — C'est en juin 1638 que se termine le procès de Hampden. Déjà se formait dans le Nord l'orage qui allait s'abattre sur la monarchie.

La couronne d'Angleterre et l'Église d'Écosse vivaient depuis plus de trente ans dans un état précaire et provisoire qui n'était ni la paix ni la guerre. La victoire de Jacques I[er] était restée stérile. Il avait réussi à maintenir ses *tulchan bishops*, mais n'avait pu obtenir la réforme du rituel qu'il désirait et qui devait rapprocher le jour de l'union religieuse entre les deux pays. Lorsque Charles avait paru en Écosse pour se faire couronner, il avait rencontré, sous les formes les plus respectueuses, une sourde opposition à tous ses désirs. Sur le conseil de Laud, il voulut, en 1636, passer outre et obliger les Écossais à recevoir un nouveau *Prayer-book* qui ne différait guère du *Prayer-book* anglais et que les Écossais considéraient comme un retour au papisme. La première fois qu'un ministre voulut lire le service dans Saint-Giles, il fut hué par le peuple et ne put achever sa lecture. Une seconde émeute suivit, puis une troisième. Bientôt il ne se trouva plus aucun ministre assez hardi pour officier suivant le nouveau rite. Le roi punit la capitale en ordonnant au Conseil privé et à la Cour des sessions de quitter ses murs : une insurrection répondit à la proclamation royale. Les membres du Conseil, les évêques eux-mêmes se rangèrent du côté du peuple. Une sorte de gouvernement provisoire fut institué. Il se composait de quatre comités : le premier formé exclusivement de nobles du premier rang; les trois autres de quatre gentilshommes, de quatre ministres et de quatre bourgeois. La composition même de ces quatre comités montre l'unanimité qui régnait parmi la population.

On adressa au roi un ultimatum sous le nom de supplication, et on voulut s'engager par un acte solennel qui rendit la retraite impossible aux tièdes et aux hésitants. On fit revivre le *Covenant* de 1581, par lequel le roi et son peuple s'étaient unis pour la défense de la foi et de l'indépendance nationale contre les

menées des catholiques et les projets de l'Espagne. C'était à la fois un serment et une déclaration de principes. Le texte du Covenant fut apporté, le 27 février 1638, dans l'église des Grey-Friars, où il reçut la signature des nobles, celle des ministres et des commissaires des bourgs. Le lendemain, il fut déposé sur une tombe dans le cimetière, et là, sous les noirs rochers du château, tout le menu peuple, hommes et femmes, se succéda en files interminables. Ils écrivirent péniblement leurs noms sur ces registres qui, de là, passèrent dans les provinces. Ceux qui refusaient de s'associer au mouvement furent maltraités. Le roi, sur l'avis du marquis de Hamilton, essaya de diviser les covenantaires. Par opposition au Covenant populaire, on lança le Covenant du roi, mais on ne put réunir plus de trente mille signatures.

L'armée écossaise en Angleterre. — Les Écossais, forts de leur unanimité presque complète et de l'appui moral que leur prêtait l'opinion puritaine en Angleterre, se disposèrent à soutenir leurs droits par la force. Une armée de vingt mille hommes fut réunie. Le commandement en fut déféré à un ambitieux officier de fortune, Alexandre Leslie, qui s'était fait remarquer au service de Gustave-Adolphe et passait pour avoir acquis, à cette illustre école, de grands talents militaires. Un certain nombre d'Écossais, qui avaient servi avec lui dans la guerre de Trente ans, revinrent d'Allemagne et embrassèrent le Covenant. Ils fournirent un noyau et des cadres à la nouvelle armée, qui bientôt fut redoutable.

Le roi était hors d'état de lui tenir tête. Il essaya de négocier. Un arrangement, conclu à Berwick, arrêta l'armée écossaise, mais sans la débander. Charles s'aperçut que le temps travaillait pour ses ennemis et que le péril croissait chaque jour au lieu de diminuer. Il saisit une correspondance qui prouvait que les Écossais étaient en relations secrètes avec le cardinal de Richelieu et il crut, en publiant cette correspondance, provoquer dans le pays un grand mouvement patriotique où se perdraient les griefs des années précédentes. A la faveur de ce mouvement, on pourrait convoquer sans péril un parlement, obtenir de lui l'aide financière dont on ne pouvait se passer. Lord

Wentworth (ou plutôt le comte de Strafford, car il avait été élevé à cette dignité en même temps qu'il avait échangé le titre de lord-député contre celui de lord-lieutenant) n'avait-il pas montré comment cet instrument de liberté devait, dans des mains fortes et habiles, devenir un engin de despotisme? C'est pourquoi, le 3 avril 1640, les Londoniens virent de nouveau un parlement réuni à Saint-Stephen, et le roi revêtu du manteau qu'il avait juré de ne plus remettre.

IV. — Le Long Parlement et la guerre civile.

Les deux parlements de 1640; les chambres s'emparent du pouvoir. — Le roi ouvrit le parlement par un discours bref et dédaigneux, laissant au *lord-keeper* le soin de faire connaître sa volonté. Celui-ci se complut dans l'exposé de théories absolutistes, qu'il rehaussa de rhétorique et de mythologie. Combien il y avait loin de ces illusions arrogantes aux intentions que les mandataires de la nation anglaise avaient apportées à Westminster! On le vit bientôt lorsque, dès la première séance, Pym se leva. Tout en rendant justice à la « vertu » et à la « raison » du roi, il présenta, en deux heures, un tableau historique de toutes les fautes et de toutes les illégalités commises depuis douze ans : tableau clair, éloquent, complet, au point de vue du fait et du droit, irréprochable de justesse, sauf en ce point que la tolérance montrée aux catholiques était assimilée aux actes les plus coupables de l'administration royale. Ce discours produisit un effet immense à travers toute l'Angleterre. Le parlement l'endossa et parut décidé à revenir sur tous les actes accomplis sans lui. Il prescrivit une enquête sur la mort de John Eliot, une autre enquête sur les agissements du speaker Finch dans la dernière séance du parlement de 1629, comme si cette séance avait eu lieu la veille. Quant aux douze subsides qu'on lui demandait à la fois, en échange du droit de lever le *ship-money*, le parlement protestait et contre l'énormité de la somme et contre la forme du marché. Racheter le *ship-*

money, c'était le couvrir et l'absoudre. Le roi, voyant ces dispositions, reconnut son erreur et prononça la dissolution du parlement. Elle fut accueillie à Westminster non avec tristesse, mais avec joie. On vit sourire Saint-John qui ne souriait jamais, et on recueillit de lui ce mot plus intelligent qu'honnête et que les artisans de révolution ont souvent répété : « Il faut que les choses aillent encore plus mal avant d'aller mieux. »

En effet, elles allèrent fort mal. Les Écossais avaient repris les armes, saisi Newcastle; ils menaçaient York. L'armée royale était formée de recrues sans cohésion qui refusaient de combattre et se mutinaient contre leurs officiers. Charles appela d'Irlande Strafford pour lui donner le commandement de cette armée, mais le génie organisateur du nouveau chef ne pouvait transformer, du jour au lendemain, des éléments aussi désordonnés et aussi réfractaires. Cependant il remporta un léger succès et le roi voulut en profiter pour traiter. Les Écossais refusèrent de s'aboucher avec Strafford, et force fut au roi de retirer à son meilleur serviteur le commandement de l'armée.

De leur côté, les leaders du parti populaire déployaient une activité extraordinaire. Pendant ces quelques mois, le fécond et ingénieux esprit de John Pym inventa presque tous les procédés qui servent aujourd'hui au fonctionnement d'un grand parti et à la propagande politique : tournées électorales, pétitionnements, processions publiques, usage très large, quoique encore clandestin, de la presse. Une imprimerie secrète avait été établie au château de Fawsley, où les chefs se réunirent pour se concerter après la dissolution du « Court Parlement ». Pym, Hampden, Saint-John s'y rencontrèrent avec les comtes de Bedford et d'Essex et lord Say. On y avait appelé aussi Henry Vane, fils d'un des ministres du roi, que l'enthousiasme religieux avait poussé à émigrer, mais que l'intolérance des puritains du Massachusetts avait promptement dégoûté. Il représentait, presque à lui seul, un parti nouveau, celui des *Indépendants*, qui ignorait encore son avenir et sa force.

Placé entre un peuple insurgé et un autre peuple prêt à se soulever, sans autorité sur les siens, sans argent pour payer ses troupes ou pour acheter ses ennemis, privé par les circons-

tances du seul homme dont l'énergie lui inspirât confiance, le roi ne savait sur qui s'appuyer. Il réunit à York un grand conseil de la noblesse. Mais les nobles, dont l'intérêt était alors de prendre parti contre la cour et pour le parlement, se prononcèrent pour une convocation immédiate des électeurs. Une pétition de 10 000 citoyens, dans le même sens, préparée par les soins de Pym, fut remise au roi. Le prince céda. Dès que les *writs* (mandats de convocation électorale) furent lancés, Pym et Hampden parcoururent à cheval tous les comtés pour stimuler le zèle des citoyens. Si l'un était le chef du parti, l'autre en était le héros. A raison de ce qu'il avait souffert pour la liberté, il était, dit un contemporain, le sujet de tous les entretiens : *the argument of all tongues*.

C'est le 3 novembre 1640 que fut réuni, pour la première fois, ce parlement mémorable qui allait être le Long Parlement. Ce jour-là John Pym causa longuement et ouvrit sa pensée à M. Edward Hyde, homme grave, modéré et libéral, mais qui défendait le trône comme s'il avait deviné que ses deux petites-filles devaient s'y asseoir, et qui avait déjà essayé de jouer le rôle de médiateur entre le gouvernement et l'assemblée populaire. « Cette fois, dit John Pym, on nous trouvera d'une autre humeur que la dernière. Il ne s'agit plus seulement de balayer le plancher de la chambre, mais d'enlever les araignées accrochées au plafond. »

Procès et exécution de Strafford. — Les subsides, nul n'osa en parler. Le 11 novembre, après une séance de quatre heures, tenue à portes closes et remplie par un grand discours du *leader*, Pym se rendait soudainement à la Chambre des lords, suivi de plus de trois cents membres. Là, il demandait et obtenait la mise en accusation de Strafford. On a rarement vu un changement aussi prompt et aussi terrible dans les affaires humaines. Lorsqu'il frappait violemment à la porte de la Chambre des lords et y pénétrait le front levé, l'œil menaçant, Strafford était encore le ministre d'un roi tout-puissant. Lorsqu'il en sortit, une heure plus tard, après avoir entendu à genoux le *warrant* d'accusation et rendu son épée au sergent d'armes, pour être conduit à la Tour, non seulement il n'était

plus qu'un vaincu aux mains de ses bourreaux, mais tout le système politique dont il avait été la clé de voûte s'était écroulé sans retour. Windebank et Finch, sans attendre leur jugement, s'enfuirent sur le continent. Laud fut jeté en prison, sous le coup d'une accusation analogue à celle qui pesait sur Strafford. Tous les hommes qui, à un degré quelconque, avaient joué un rôle dans le recouvrement du *ship-money*, furent poursuivis. Ceux d'entre eux qui occupaient des sièges au parlement en furent privés. Sans autre force à sa disposition que les foules de Londres, le parlement se saisit du gouvernement, l'exerça par ses comités, sans paraître se douter qu'il entrait de plain-pied dans la révolution et cessait, à cette minute précise, de restaurer un droit ancien pour créer un droit nouveau où tout était doute, péril et contradiction. La salutaire, l'inévitable distinction de l'exécutif et du législatif ne se présenta à l'esprit de personne.

Pourtant on songeait à former un ministère où le comte de Bedford et Pym auraient tenu les premières places, avec Saint-John comme principal conseiller légal de la couronne. Si ce projet avait été sérieusement exécuté, il eût réalisé peut-être l'économie de deux révolutions pour l'Angleterre. Mais ni le roi ni ses adversaires n'étaient de bonne foi : l'un ne voulait rien céder, les autres ne croyaient pas encore leur succès assez complet. Le salut de Strafford, d'ailleurs, eût été le prix de cet arrangement, et c'est une concession que les inexorables ennemis du lord-lieutenant d'Irlande étaient décidés à ne jamais accorder. Le procès suivit donc son cours. Le comte se défendit avec une énergie et une éloquence qui éclipsa celle de Pym. Il y eut d'inoubliables scènes, des heures où ces juges déterminés à frapper eurent des larmes dans les yeux. On pouvait reprocher à Strafford bien des actes de tyrannie, mais pas un acte de cruauté, et il avait le droit de jurer qu'il « n'avait jamais touché à un seul cheveu de la tête d'aucun sujet de Sa Majesté ». L'acte d'accusation avait mis en doute son intégrité : elle ressortit des débats. Pym avait été, pour rabaisser le caractère du ministre, jusqu'à faire allusion à ses faiblesses morales, à ses liaisons galantes : allusion plus que déplacée dans la bouche

d'un homme encore moins vertueux que Strafford et qui devait hériter de sa dernière maîtresse, l'infâme lady Carlisle.

Mais une question de droit dominait toutes les considérations. Ce procès était sans issue parce que la loi n'avait jamais prévu que la trahison envers le roi, et non la trahison envers la nation. Or Strafford était sans reproche à l'égard de son souverain, dont il n'avait que trop fidèlement exécuté les ordres et servi la politique. Que faire? Comment obtenir cette condamnation à la fois impossible et nécessaire? Sur ce point, il y eut dissentiment. Pym voulait s'entêter dans le procès commencé, mais la majorité ne le suivit pas. On imagina d'avoir recours à un bill d'*attainder*. Des précédents autorisaient cette mesure, en légalisaient l'illégalité; mais ils étaient empruntés aux heures les plus troubles de l'histoire et en contradiction avec les principes de l'équité anglaise. Le roi hésitait à signer le bill. Mais une conspiration formée parmi les troupes à l'instigation de la cour (*army plot*) compromit si gravement Charles aux yeux du parlement qu'il fut obligé de sacrifier son ministre à sa propre sûreté. Le 12 mai 1641, Strafford fut conduit à l'échafaud. « Je retire, dit-il, mon doublet avec autant de tranquillité que si j'allais me coucher. » Londres célébra avec un délire de joie haineuse cette mort qui était la première victoire et la première faute du parlement.

La « grande remontrance ». — Il continuait son œuvre, mêlant le bien et le mal. La *Star Chamber*, les *High commission courts*, la présidence du Nord, la présidence des marches du pays de Galles, toutes les juridications anormales et arbitraires disparurent; mais, empiétant à la fois sur tous les domaines, les comités parlementaires commirent plus d'un acte d'oppression. Les Écossais, grassement indemnisés des frais de leur insurrection, se retirèrent chez eux. Une formidable pétition en faveur du presbytéranisme, accueillie mais non suivie d'effet, demeura comme une menace suspendue au-dessus de l'épiscopat. Laud vieillissait en prison, attendant son jugement.

Le roi, sans se lasser, cherchait des alliés pour commencer la lutte. Pendant l'été de 1641, il se rendit à Édimbourg, dans l'espoir de s'appuyer sur ceux mêmes qui venaient de lui faire

tant de mal. Il réussit seulement à les diviser. Le plus important des nouveaux convertis fut Montrose, jeune homme ardent et passionné qui, mécontent de l'accueil reçu à Whitehall, avait d'abord embrassé avec ferveur le parti covenantaire. Il s'en détacha de même, non comme un homme d'État change ses principes, mais comme un chevalier change sa dame. Mais le temps n'était pas encore venu où son nom vaudrait une armée. Les covenantaires formaient encore une majorité compacte. Ils étaient prêts à aider le roi s'il jurait le Covenant et acceptait le système presbytérien.

Lorsque le roi, après avoir donné beaucoup sans rien obtenir, rentra à Hampton-Court au mois de novembre, il trouva les esprits en pleine fermentation. L'agitation contre les évêques avait recommencé : le peuple les insultait aux portes mêmes de Westminster. Chaque jour assistait à une émeute où, dans les rues de Londres, le *mob* royaliste et le *mob* parlementaire mesuraient leurs forces.

Les Communes avaient réuni à la fois leurs anciens griefs et leurs prétentions nouvelles dans un document qui s'appela la « grande remontrance » et qui devait confirmer, en la dépassant de beaucoup, la Pétition des Droits. Elle ne fut votée qu'à onze voix de majorité. L'unanimité qui avait présidé aux premiers actes du parlement n'existait plus. Peu à peu, s'était dessiné sur ses bancs un puissant parti royaliste constitutionnel. Ceux qui le composaient n'étaient pas des courtisans, mais des gentilshommes de province, qui s'étaient associés aux revendications populaires tout en gardant un attachement inviolable à la personne du roi. Les principaux personnages de ce parti étaient Edward Hyde, lord Falkland et sir John Colepepper. Le roi les vit, conféra avec eux et sembla partager leurs vues. Falkland devint secrétaire d'État; Colepepper eut la chancellerie de l'Echiquier, et Hyde, sans fonctions officielles, était prêt à assister ses deux amis dans l'exercice de leurs devoirs ministériels. Ils devaient exprimer la pensée royale devant la Chambre. Or, pour l'exprimer, la première condition était de la connaître. Le roi leur promit toute sa confiance et jura de ne rien faire sans prendre leur avis. Il trompait ses amis aussi bien que ses

ennemis. Les nouveaux ministres furent surpris plus que personne par le coup d'État qui ouvrit l'année 1642.

Les « cinq membres ». — Le 3 janvier 1642, l'attorney du roi, Herbert, introduisit inopinément devant la Chambre des lords une accusation de haute trahison contre cinq membres de la Chambre basse, Pym, Hampden, Holles, Strode, Haselrig, soupçonnés d'avoir entretenu des intelligences avec les Écossais pendant le temps de l'insurrection. La forme de l'*impeachment* était irrégulière; le motif allégué n'était qu'un prétexte. La Chambre des communes, sommée de livrer ces cinq membres, répondit par un message dilatoire et par la promesse de délibérer sur cette affaire. En même temps, elle réclamait une garde pour veiller à sa sûreté.

Le lendemain le roi, suivi de ses gardes et d'une grande foule de gentilshommes, se rendit de Whitehall à Westminster. Il pénétra dans la salle des séances, accompagné de son neveu le prince Rupert, fils de l'Électeur palatin, et emprunta le siège du speaker William Lenthall. Le roi cherchait des yeux les cinq accusés. Mais ils avaient été prévenus par un message de lady Carlisle, — qui était à la fois la confidente de la reine et l'espionne de Pym, — et ils s'étaient retirés. En quelques paroles entrecoupées, qui décelaient à la fois son trouble, son irritation, sa volonté d'être obéi et son désir de rester calme, le roi réclama les membres absents. Aucune réponse ne venant, il apostropha le *speaker*. Lenthall tomba à genoux : « Sire, dit-il, je n'ai ici d'yeux pour voir et de langue pour parler qu'autant qu'il plaît à cette assemblée. » Les membres étaient debout, découverts; le silence était si grand qu'on eût pu entendre courir sur le papier la plume du clerc Rushworth, qui recueillait pour la postérité les détails de cette scène. Le roi, après quelques instants de pénible attente, eut conscience de son échec et se retira. Le jour d'après, sachant que les cinq membres étaient cachés dans la Cité, il s'y rendit pour les demander aux autorités, mais les shériffs n'obéirent pas plus à ses ordres que n'avait fait le parlement. Une multitude immense se pressait sur sa route, houleuse, prête à la révolte, le saluant d'un cri significatif : « Privilège! privilège! »

Le coup était manqué. Les gentilshommes qui, autour du palais, se pressaient, hautains et bruyants, disparurent. Le roi lui-même, avec sa famille, quitta Whitehall où il ne rentra que sept ans plus tard pour y mourir. Les cinq membres revinrent triomphalement à Westminster, sous la protection des milices bourgeoises (*trained bands*). Charles n'était plus maître dans son royaume. Ayant voulu (avril 1642) mettre la main sur la ville de Hull, qui avait alors une grande importance comme place de guerre et comme arsenal militaire, il vit les portes de la forteresse se fermer devant lui. A York, où il s'était établi, il fut rejoint par trente-deux lords et soixante membres de la Chambre des communes, en tête desquels se trouvaient Hyde et Falkland, qui gardaient encore l'espoir de prévenir une guerre civile. Mais les exigences de leurs collègues restés à Londres en même temps que l'obstination du prince rendaient désormais l'accord impossible. Le parlement fit connaître son ultimatum. Il revendiquait le droit de nommer et de destituer les ministres, la garde des enfants du roi, un contrôle effectif sur toutes les branches du gouvernement. Charles répondit : « Si j'accédais à ces conditions, je ne serais plus que le fantôme d'un roi. »

Commencement de la guerre civile. — Le parlement, agissant sous l'impulsion d'un comité de salut public dont Pym était l'âme, leva des impôts et décréta la formation d'une armée de vingt mille fantassins et de quatre mille cavaliers, dont lord Essex accepta le commandement.

C'est le soir du 22 août que le roi leva l'étendard à Nottingham. La première rencontre eut lieu à Edgehill, le 23 octobre, et resta indécise. Mais le roi garda l'avantage moral en marchant sur Londres. L'Ouest prit les armes en sa faveur. Le parlement crut avoir aisément raison des paysans soulevés du Cornwall et du Devon, mais ils firent essuyer un grave échec au général Waller. La grande ville de Bristol se donna aux soldats de Charles. Dans le Nord, une imposante armée royaliste gardait la frontière d'Écosse et les ports de l'Est, maintenant de ce côté les communications ouvertes avec le continent, où la reine était allée chercher des secours d'hommes et d'argent. En Écosse, Hamilton, Montrose, les partisans du roi, anciens et nouveaux,

s'agitaient. En Irlande, deux armées étaient en présence, l'une catholique et l'autre protestante, mais toutes deux se disaient hautement les armées du roi. Solidement établi à Oxford, Charles menaçait la capitale et recevait tous les jours de nouvelles adhésions. Six pairs s'échappèrent encore de Londres et allèrent rejoindre la cour. La mort de Hampden, tué dans une escarmouche de cavalerie, fut à la fois une perte cruelle et un fâcheux présage. Les garçons brasseurs et les apprentis drapiers commençaient à désespérer de pouvoir tenir contre les fougueux escadrons du prince Rupert. Dans les rues de la Cité, naguère si belliqueuse, on criait : « Vive la paix ! » Essex, paralysé par le respect du roi, craignait de porter des coups décisifs et bornait la guerre à une molle défensive.

Dans ces circonstances critiques le parlement anglais montra l'énergie du sénat romain. Pym, vieillissant et déjà atteint du mal qui allait le tuer, déployait une activité infatigable. De nouvelles armées se levaient; les comtés de l'Est, réunis en association particulière à l'instigation de l'homme extraordinaire qui devait bientôt remplir la scène et éclipser tous les autres personnages du drame politique, devenaient une pépinière de soldats, Essex sentait le besoin d'une action plus hardie et arrêtait l'armée du roi devant Glocester. La bataille sanglante de Newbury (19 sept.) demeura indécise, mais la mort du généreux Falkland en faisait un désastre pour le parti royaliste.

La fin de l'année 1643 apporta à la cause parlementaire un secours moral et matériel d'un effet incalculable : elle vit conclure l'alliance avec les Écossais. Les évêques, en prenant tous le parti du roi, avaient prononcé eux-mêmes l'abolition de l'épiscopat et rendu possible l'établissement du presbytéranisme. Cette mesure, votée par les Communes, fut, cette fois, acceptée sans difficulté par les Lords, ou, du moins, par les restes de cette Chambre. Une assemblée de ministres fut réunie à Westminster pour discuter la constitution définitive de l'Église et fixer un nouveau rituel. Rien ne s'opposait plus à l'étroite union des deux peuples : elle se fit sur la base du Covenant, qui devint, au nord comme au sud de la Tweed, le fondement du droit constitutionnel. Une armée écossaise s'apprêta à passer encore une

fois la frontière pour prendre à dos l'armée royaliste du Nord, tandis que lord Manchester l'attaquerait en face et de flanc avec les contingents de l'Est pour armée principale, avec Cromwell pour lieutenant et pour inspirateur. Le « Comité des deux royaumes », composé de sept lords, de quatorze membres des Communes et de quatre commissaires écossais, prit la direction suprême des opérations.

Pym n'était plus. Le parlement lui avait fait de magnifiques funérailles. Il avait connu, lui aussi, l'ingratitude populaire et, peu de jours avant sa mort, une émeute de femmes était venue hurler sous ses fenêtres en joignant l'épithète de traître à son nom jadis vénéré. Si le bien public était, selon l'expression du Dr Marshall, « sa pensée unique, son tout, son boire et son manger », il put se consoler en songeant que le succès de la révolution à laquelle il avait si énergiquement travaillé était assuré. Mais cette révolution dépassait déjà ses prévisions comme ses désirs, et, s'il eût vécu, elle échappait à ses mains. Le dictateur de 1642 eût été le proscrit de 1648.

Les impatients attendaient beaucoup de la campagne de 1644, mais les modérés prévalaient encore dans les deux camps. On décida le roi à réunir près de lui, à Oxford, un parlement composé de tous les transfuges de Westminster. Hyde, nommé chancelier de l'Échiquier, y joua le principal rôle. Quarante-cinq lords étaient présents, tandis que, ce même jour, vingt-deux pairs répondaient à l'appel nominal dans leur salle de Westminster. En revanche, cent dix-huit membres des Communes s'étaient groupés autour du roi, alors que l'assemblée de Westminster comptait deux cent quatre-vingts présents, auxquels il faut ajouter cent autres membres en mission dans les provinces et aux armées. Ce parlement d'Oxford, honnête mais sans crédit, vota des impôts qui ne furent pas tous perçus et donna des conseils dont aucun ne fut écouté. Après avoir siégé plusieurs mois, il se sépara en avril, douloureusement pénétré de son inutilité.

Tandis qu'Essex marchait contre les bandes royalistes de l'Ouest et que Waller pressait vivement le roi, trois armées convergeaient vers York, où lord Newcastle était établi avec Hamilton. Ces trois armées étaient celle des covenantaires

écossais commandée par Alexander Leslie (qui portait maintenant le nom de lord Leven), celle de Manchester, et enfin celle de Sir Thomas Fairfax, qui avait déjà opéré dans le nord et écrasé, en plusieurs rencontres, les soldats d'Ormond à peine débarqués d'Irlande. Le prince Rupert, avec 20 000 hommes, se porta au secours de Newcastle, réussit à débloquer York et y pénétra lui-même. Il voulut poursuivre ce premier succès en essayant de battre les trois armées réunies à Marston-Moor. Il enfonça l'armée de lord Leven, qui lui faisait face; mais quand il revint de la poursuite où il s'était laissé entraîner, il trouva la bataille gagnée à l'autre aile par les soldats de Cromwell qui l'attendaient de pied ferme et le mirent en déroute (3 juillet). La lutte avait duré de huit heures du matin à huit heures du soir. Elle avait coûté aux royalistes 3000 morts et 1600 prisonniers. Newcastle passa sur le continent, Rupert regagna comme il put le quartier général, et York capitula. Le parti des Stuarts était anéanti dans le Nord.

Mais à ce même moment, le roi qui, durant toute cette campagne, montra, avec son intrépidité coutumière, du sang-froid, de la décision et de vrais talents militaires, rétablissait sa fortune dans le Sud par des succès répétés. Échappant à la poursuite de Waller, il était rentré à Oxford; puis, reprenant l'offensive, il avait, à son tour, poursuivi Essex dans l'Ouest, l'avait cerné, et pris, comme dans un filet, toute son infanterie. La cavalerie parlementaire fit une trouée à travers l'ennemi et réussit à s'échapper. Essex regagna Londres, seul, par la voie de mer. Lorsque Charles voulut profiter de son avantage et marcher sur la capitale, les vainqueurs de Marston-Moor, unis aux débris de l'armée d'Essex, lui barrèrent la route à Newbury. Il fut mis en déroute, et sa défaite aurait pu être définitive, si Manchester, animé des mêmes scrupules monarchistes qu'Essex, n'avait empêché ses soldats de pousser jusqu'au bout leur avantage. « Si le roi est vaincu, disait Manchester, il sera toujours le roi et retrouvera une autre armée. Quant à nous, si nous avons le dessous, nous serons des rebelles, des traîtres, et on nous traitera comme tels. » Une grande clameur s'éleva dans l'armée contre ces chefs indécis et timides.

Presbytériens et indépendants : Cromwell, Fairfax. — L'antagonisme latent des deux partis qui divisait depuis l'origine le puritanisme, éclatait avec violence. On a vu (au chap. v) naître la secte des *Brownistes* ou *Séparatistes*, qui voulaient la suppression, non seulement de l'épiscopat, mais du sacerdoce, estimant que c'est limiter la volonté divine que de l'obliger à agir et à s'exprimer par des instruments choisis. Tous les fidèles, ceux du moins en qui habite la grâce, les « Saints », composaient l'Église véritable; ils étaient les membres visibles et vivants du corps de Jésus-Christ. Ces doctrines avaient été condamnées; ceux qui les professaient, et qui étaient bien loin d'en prévoir les dernières conséquences, avaient dû s'expatrier; quelques-uns rentrèrent au début des troubles. Ils étaient encore si peu nombreux que, sur plus de cent ministres qui prirent part aux conférences de Westminster, cinq seulement étaient des « Indépendants ». Mais la force des choses et aussi la logique des idées travaillaient à les rendre prépondérants, malgré leur nombre infime. En effet, leurs adversaires, les presbytériens, étaient à la fois révolutionnaires et conservateurs : ils abolissaient la monarchie spirituelle et l'aristocratie épiscopale ; mais ils entendaient garder, dans l'ordre politique, le roi et les lords. Cette contradiction dans la doctrine se traduisait dans leur conduite par les hésitations, les scrupules et les demi-mesures d'Essex et de Manchester, dont les sentiments étaient partagés par la grande majorité du parlement. Les *Indépendants*, comme tout parti radical qui n'accepte ni tempérament, ni restriction, attiraient à eux les esprits absolus et les caractères violents, c'est-à-dire tous ceux qui prennent le dessus en temps de révolution. D'autres allaient plus loin qu'eux : c'étaient les *Niveleurs*, qui faisaient table rase de toute autorité constituée et de toute inégalité sociale. Ces enfants perdus du parti étaient une force, en attendant qu'ils devinssent un danger. L'adjonction de cent trente membres nouveaux, élus en remplacement des membres déserteurs qui avaient siégé à Oxford, avait fortifié le nouvel élément dans les Communes. Mais, comme les Indépendants étaient le parti de la guerre à outrance, celui qui faisait de l'armée le ressort suprême, l'organe principal et

nécessaire de l'État, c'est parmi les soldats qu'il trouvait son soutien, surtout dans l'armée de Fairfax et dans celle de Manchester : l'une qui recevait indirectement l'influence de Cromwell, l'autre formée par lui et à son image.

La famille d'Olivier Cromwell devait son origine à un parent de Thomas Cromwell, premier lord Essex et ministre de Henri VIII. Enrichie à cette époque par le favori tout-puissant, elle s'était ruinée par de folles prodigalités vers la fin du XVI[e] siècle, et la réception fastueuse faite au roi Jacques, lors de son entrée en Angleterre, avait rendu cette ruine irrémédiable. Olivier, fils d'un cadet de cette famille, vivait à Huntingdon, d'où il se transporta à Saint-Yves, sur la limite du pays marécageux qu'on appelle *Fen country*. Les leçons du D[r] Beard, son premier maître, puritain strict et ardent, descendirent profondément en lui. Après avoir traversé l'Université et la dissipation de la grande ville, il avait épousé Élisabeth Bourchier, une jeune fille simple et douce; puis il avait siégé, sans y faire une figure importante, dans le parlement de 1628-1629. Ensuite il avait vécu sur sa terre, en gentilhomme fermier, surveillant son exploitation rurale, administrant de son mieux une fortune médiocre, et s'occupant du desséchement des marais. Durant ces dix mortelles années de langueur et de silence, il cédait à la tristesse des temps, à celle des lieux, à la mélancolie naturelle de son tempérament et de son caractère : mélancolie farouche et sans douceur. S'il s'entretenait par conversation ou par lettres avec ses parents et amis, Hampden et Saint-John, des douleurs et des espérances de l'Angleterre, sa pensée se portait encore plus souvent vers les problèmes intimes de la conscience. Il connut ces angoisses qui torturaient les puritains en leur montrant leurs fautes les plus légères comme des crimes monstrueux. Il en eut, à certaines heures, l'âme oppressée jusqu'à la folie. La convocation du parlement de 1640, en lui rouvrant la carrière politique, le rejeta en pleine réalité. Son rôle, à la Chambre des communes, fut d'abord effacé : il parlait peu et mal, et seulement quand un sentiment violent lui arrachait les paroles. Ceux de ses adversaires politiques qui le coudoyaient sans le connaître ne voyaient en lui

qu'un homme négligemment habillé de vêtements sombres, à l'air tantôt bourru et chagrin, tantôt brutalement jovial. Dès le premier jour de la guerre, il se révèle soldat. Il adore sa compagnie, puis son régiment, dépense toutes ses maigres ressources et tout son temps à le recruter, à l'équiper, à l'instruire. Il en parle avec admiration et tendresse : « *It is a lovely company!* » Ses soldats ne boivent point, ne blasphèment point; s'ils enfreignent la règle volontairement acceptée, ils paient docilement l'amende. On reproche à Cromwell de faire officiers des gens de rien, qui ne sont pas nés gentilshommes. « Un gentilhomme! écrit-il. En vérité j'honore un gentilhomme qui l'est vraiment de nom et de fait. » Mais les gentilshommes manquent dans l'armée parlementaire, et un gentilhomme ne s'improvise pas. Il faut opposer l'amour de Dieu au sentiment de l'honneur humain et le saint au gentleman. Ainsi l'idée plébéienne, démocratique, apparaît, portée, comme elle doit l'être, par l'idée religieuse. C'est vraiment une Angleterre nouvelle qui naît avec ce régiment de saints que les escadrons du prince Rupert ne peuvent enfoncer et auquel Cromwell donne son propre surnom de « côtes de fer » (*ironsides*). Jusqu'à Edgehill, simple patriote, d'Edgehill à Marston-Moor officier de mérite, Cromwell fut, après Marston-Moor et surtout après Newbury, la plus haute personnification de l'armée et une force dans l'État. Quant à son invincible régiment, il allait s'élargir jusqu'à devenir l'armée tout entière. Ainsi grandissaient, d'étape en étape, et la race elle-même et celui qui en était le type, l'expression, bientôt le maître.

La « Self-denying ordinance » et le « New model ». — L'hiver de 1644-1645 vit une sorte de terreur puritaine, dont le vieux Laud fut la plus illustre victime. Les théâtres étaient fermés depuis le commencement de la guerre; tous les divertissements étaient proscrits. Le jeûne et la prière alternaient avec l'exercice des armes. Ce dur régime lassait les plus frivoles : les presbytériens du parlement, unis à tous ceux qui gardaient au fond du cœur le sentiment monarchique, souhaitaient une réconciliation avec le roi qui les eût soustraits au joug du parti militaire. De son côté, le roi, qui avait ses raisons pour temporiser, feignit d'être disposé à accueillir des ouver-

tures de paix. Des conférences s'engagèrent à Uxbridge. Elles traînaient en longueur sans aboutir, lorsque le roi les rompit inopinément : il venait d'apprendre la victoire de Montrose à Inverlochy. A la tête des clans soulevés, auxquels étaient venus se joindre leurs cousins d'Irlande, les Écossais d'Antrim, le célèbre partisan venait d'infliger une sanglante défaite à Argyle et aux covenantaires. Le roi espérait battre bientôt de même la *nouvelle* armée du parlement.

En effet la réorganisation militaire, appelée par les vœux de Cromwell et de ses amis, était maintenant un fait accompli. La fameuse ordonnance de renoncement (*Self-denying Ordinance*) proposée par Zouch Tate, votée par la Chambre des communes, mais longtemps tenue en échec par la Chambre des lords, venait enfin de passer. Cette ordonnance interdisait à tout membre du parlement d'exercer des fonctions militaires. Elle n'atteignait plus ni Essex, ni Manchester, qui avaient spontanément donné leur démission. On recomposa, après un triage sévère, une armée de 21 000 hommes, dont on donna le commandement à sir Thomas Fairfax. C'est ce qu'on appela le *New model*. Sur la demande des soldats, le lieutenant général Cromwell conserva, par exception, ses fonctions à l'armée pour un délai de quelques semaines, bientôt prorogé.

Fin de la première guerre civile. — C'est ainsi qu'il prit sa part, et une part glorieuse, à la victoire décisive de Naseby (14 juin 1645), où Charles fut complètement battu. Le roi laissa derrière lui 5000 morts, 100 drapeaux, et toute une correspondance qui prouva à la fois sa connivence avec les papistes et sa mauvaise foi dans les négociations du printemps. Montrose, qui s'était avancé jusqu'à Édimbourg par une série de brillants succès et qui avait paru près de lui donner la main, fut anéanti à Philiphaugh dans la forêt d'Ettrick.

Les mois suivants amenèrent l'écrasement définitif des troupes royales. Le prince de Galles, ne pouvant se maintenir dans l'Ouest, dut se réfugier aux îles Scilly, d'où il gagna le continent. Pris entre les paysans, que leurs déprédations avaient exaspérés, et les troupes parlementaires, les « Cavaliers », dans toute cette région, durent mettre bas les armes. Le prince

Rupert ne sut point défendre Bristol et le roi ne réussit pas à secourir Chester. Il rentra presque seul à Oxford, pendant que les dernières forces organisées du parti étaient battues à Stow avec lord Digby. La guerre était finie.

Charles se réfugie chez les Écossais; il est livré au parlement. — Le roi, dans cette situation désespérée, fit savoir au parlement qu'il était prêt à retourner à Whitehall pour se mettre à sa discrétion et traiter des conditions de la paix. Il ne reçut aucune réponse. Alors, sortant d'Oxford avec deux compagnons seulement, il traversa l'Angleterre sous un déguisement, et parut inopinément au camp écossais. Il y fut reçu avec respect, mais sans enthousiasme. Les Écossais se déclarèrent disposés à suivre le roi s'il jurait le Covenant. Sur son refus, ils le remirent aux commissaires du parlement, et se retirèrent en Écosse, après avoir reçu, comme arrérages de solde, un paiement de 200 000 livres et la promesse d'une somme égale. « Je suis vendu et acheté », dit le roi, et c'est à peu près ainsi qu'en a jugé l'histoire. Charles fut transféré à Holmsby, et le parlement lui offrit la paix aux conditions suivantes : abolition définitive de l'épiscopat; annulation de tous les actes d'Oxford et des pairies conférées depuis le commencement de la guerre; mise hors la loi de soixante et onze royalistes de marque; l'armée, la marine et la milice remises pour vingt ans aux mains des Chambres.

Le roi est enlevé par l'armée; fuite à l'île de Wight. — Tandis que Charles feignait de discuter sérieusement ces conditions inacceptables, le parlement, se croyant entièrement maître de la situation, se hâtait de prononcer le licenciement de l'armée, à l'exception d'un corps qui devait opérer en Irlande. La mesure était d'autant plus imprudente que les troupes n'avaient pas reçu depuis longtemps leur solde. Non seulement elles refusèrent de se débander avant d'avoir touché leurs arrérages, mais elles entrèrent de plain-pied dans la politique. L'armée était devenue une sorte de parlement. Tandis que les officiers délibéraient en conseil, les soldats avaient choisi leurs représentants, au nombre de deux pour chaque compagnie et pour chaque escadron, sous le nom d'*agents* ou *agitateurs*. Ces agents

formaient une assemblée distincte, imbue d'un étrange esprit. En présence de ce danger grandissant, le parlement sentait le besoin de se rapprocher du roi. Il y était d'ailleurs poussé par le nouveau mouvement d'opinion qui se manifestait dans la Cité et dans tout le parti presbytérien en faveur de la monarchie. C'est alors que Charles fut enlevé par le cornette Joyce, — probablement sous l'inspiration de Cromwell et de son gendre, le colonel Ireton, — et transféré au milieu de l'armée. Fairfax désavoua Joyce, mais n'osa le punir, et Charles demeura l'otage des soldats. Alors commencèrent des négociations entre le prince et les chefs de l'armée. Les conditions offertes par ceux-ci étaient plus douces que celles du parlement. Le nombre des royalistes proscrits était dix fois moindre; le délai durant lequel le roi devait être dépouillé du commandement des forces militaires et navales était réduit de moitié. Charles ne se hâtait point d'accepter ces conditions; il pensait être bientôt en mesure d'en imposer de bien meilleures et devenir, sans combat, l'arbitre de la situation, grâce à la rivalité de l'armée et du parlement, obligés, pensait-il, l'un et l'autre, de mettre ses bonnes grâces à l'enchère. Ce jeu lui réussit, et tout parut, pour un temps, favoriser cette politique.

Une première fois, l'armée porta au parlement ses griefs et les fit admettre. Onze des membres qui lui étaient le plus opposés durent se retirer de la Chambre. Mais à cette pression de l'élément militaire répondit une réaction populaire en sens opposé. La Chambre, envahie par l'émeute, vota le retour et la réinstallation immédiate du roi. Le speaker Lenthall et soixante membres de la Chambre des communes s'étaient réfugiés au camp : l'armée les ramena sur leurs sièges, tint à la fois Londres et le parlement sous la terreur.

Charles, sans s'apercevoir que son heure était passée, continuait à jouer au fin avec les chefs militaires. Il tenait sa cour à Hampton-Court; il y recevait avec distinction les familles des généraux et des colonels, entre autres la femme et la fille de Cromwell. A Cromwell lui-même on faisait espérer de sa part le commandement de l'armée, celui des gardes, l'ordre de la Jarretière et le titre de comte d'Essex, dont le dernier titulaire

était mort sans enfants au mois de septembre précédent. Une lettre intime, que Cromwell intercepta vers cette époque, l'édifia sur les intentions véritables du roi. Dans cette lettre Charles parlait de lui réserver, au lieu d'une jarretière de soie, un collier de chanvre. En même temps, les sourds murmures des soldats excités par Lilburne, un commencement d'impopularité sur le seul soupçon de sa réconciliation possible avec le roi, l'avertirent, avant qu'il se fût compromis par aucun acte décisif, que son ambition faisait fausse route. Alors Ireton rappela durement au roi le véritable état des choses : « Vous prétendez être médiateur entre le parlement et nous : c'est nous qui entendons servir d'arbitres entre le parlement et Votre Majesté. » Charles, inquiet peut-être de quelques rumeurs sinistres qui couraient dans le camp contre sa sûreté, n'ayant plus, d'ailleurs, personne à duper à Hampton-Court, et jugeant prêtes à éclater les intrigues qu'il avait nouées en d'autres lieux avec d'autres hommes, s'échappa la nuit et s'enfuit à l'île de Wight. Il croyait trouver un serviteur et un ami dans le gouverneur, le colonel Hammond : il ne trouva en lui qu'un geôlier.

Deuxième guerre civile. — Au moment où le roi retombait sous la main de ses pires ennemis, il se croyait sur le point de renouveler la lutte avec des chances nouvelles et plus sûres. Il avait signé un traité secret avec les Écossais, sur les bases suivantes : Charles mettrait en vigueur la constitution presbytérienne pour trois ans, et, au bout de cette expérience, l'état religieux de la nation serait, d'un commun accord, définitivement réglé. La liberté de conscience et de culte était assurée au prince et à sa famille. Moyennant cet arrangement, l'armée écossaise allait repasser encore la Tweed, cette fois pour soutenir les droits du souverain. A travers toute l'Angleterre, se produisait une réaction dans le même sens. La flotte se mutina et appela le duc d'York, second fils du roi, alors réfugié en Hollande. Une insurrection éclata dans le Kent et menaça la capitale : une autre, encore plus vaste, embrasa l'Ouest.

Mais les presbytériens et les indépendants, réconciliés pour un instant, firent face à l'ennemi commun. Fairfax enferma les insurgés du Sud-Est dans Colchester ; Cromwell ceux de l'Ouest

dans Pembroke. Lorsqu'il eut réduit cette ville, il courut rejoindre Lambert, qui marchait au-devant des Écossais. Dans plusieurs journées successives, il les rompit, les poursuivit l'épée dans les reins et parut triomphant dans Édimbourg. Colchester, cependant, avait capitulé et Fairfax avait frappé sans pitié les meneurs. Il n'y avait plus un soldat en armes au nom du roi sur toute l'étendue du territoire.

Le parlement n'avait pas attendu ce moment pour revenir à sa première politique. Dès le 3 juillet, il effaçait solennellement le vote par lequel, six mois auparavant, il s'était engagé à ne plus jamais négocier avec le roi. En septembre avaient lieu, à Newport, dans l'île de Wight, de nouveaux pourparlers. Les conditions offertes étaient précisément celles que Charles avait déjà refusées quatre fois : à Oxford, à Uxbridge, à Holmby et enfin au commencement de son séjour à l'île de Wight. Cette fois il les accepta toutes, sauf l'abolition de l'épiscopat, qu'il déclarait attentatoire à sa conscience, et la punition de ses amis, qu'il jugeait contraire à son honneur. Le parlement, par 120 voix contre 100, accepta comme bases de la paix les propositions finales du roi.

Le parlement « purifié »; procès et exécution du roi. — En face d'une majorité ainsi disposée, au milieu de la grande ville redevenue monarchique, le parti militaire et son chef étaient perdus, à moins de recourir à la force : c'est ce qu'ils firent. Les 6 et 7 décembre 1648 eut lieu la « purification » de Pride. Placé à la porte du parlement, une liste de proscription à la main, le colonel Pride signifia leur exclusion à quarante membres des Communes, et, comme la Chambre était encore récalcitrante, le lendemain un pareil nombre fut exclu. La minorité, siégeant illégalement, décréta la mise en accusation du roi comme traître envers le parlement. Les douze pairs, demeurés à Londres, s'honorèrent par leur opposition unanime au bill qui mettait Charles en jugement. Le roi, dirent-ils, ne pouvait être traître envers le parlement, puisque, avec les deux Chambres, il composait lui-même le parlement. On passa outre à cette protestation, qui était l'arrêt de mort de la haute Chambre. Sur les 150 membres qui devaient former la cour de justice,

beaucoup se récusèrent, d'autres s'abstinrent en silence, quelques-uns, comme Algernon Sidney, vinrent pour combattre en faveur du droit violé. Soixante-huit seulement étaient présents le jour où le roi comparut pour la première fois. Charles, enlevé de l'île de Wight et tenu dans une étroite captivité au château de Hurst, où de cruelles appréhensions avaient assombri sa pensée, s'était vu ensuite transporté à Windsor, où il avait retrouvé pour quelques jours ses illusions avec la pompe et les honneurs royaux. Il refusa de reconnaître la compétence du tribunal et discuta avec le président Bradshaw d'un ton si âpre et si hautain que le légiste en parut plus d'une fois décontenancé. La foule saluait le passage du prince ou faisait écho à ses paroles par les cris de : « Justice! » ou de : « Longue vie au roi! » Un soldat, ému, ne put s'empêcher de crier : « Que Dieu bénisse Votre Majesté! » De main en main passaient quelques pages écrites par le roi et furtivement imprimées sous le titre de *Soupirs royaux* : tous les yeux se mouillaient en les lisant.

Il fallut juger Charles en son absence : ce ne fut là qu'une violation de la loi après tant d'autres. La sentence fut prononcée par 44 voix contre 20, et même, dans ce petit nombre, s'éleva, au dernier moment, un orageux débat. Le roi essaya d'en appeler au parlement assemblé; son appel ne fut pas reçu. Il subit la mort le 30 janvier 1649. La noblesse de son attitude, la simplicité émouvante de ses adieux à ses enfants, au trône, à la vie, ont rejeté ses fautes dans l'ombre, et contribué à rendre odieux ceux qui l'ont frappé.

Les restes du parlement proclamèrent, quelques jours après, l'abolition de la royauté et de la pairie. L'Angleterre devenait une République (*Commonwealth*).

BIBLIOGRAPHIE

Sources. — Ce sont les mêmes que celles indiquées ci-dessus, p. 262, pour le chap. V (*Calendars of state papers*, *Journals of the House*, etc.), à l'exception des *Acts of the privy Council*, dont la publication jusqu'à présent (1894) s'arrête à l'année 1570. Si l'on ne peut avoir recours au *Statute-book* lui-même, on consultera utilement les *Select statutes of the*

reigns of Elizabeth and James the First, publiés par **G.-W. Prothero** (Londres, 1894). Il faut y ajouter **John Rushworth**, *Historical collection*, etc. (Londres, 1659-1701), et **Bulstrode Whitelocke**, *Memoirs of english affairs* (Londres, 1682).

Les **Mémoires** sont très nombreux. **Guizot** en a traduit un certain nombre dans sa collection de 25 volumes (Paris, 1827). Depuis cette date, beaucoup d'ouvrages inédits ont été publiés. On doit consulter, pour la politique générale et les opérations militaires, les *Memoirs of lieutenant general* **E. Ludlow**, Vivay, 1693; pour les campagnes des Écossais, ceux de sir **James Turner** (*Memoirs of his own life and time*, Édimbourg, 1829); **Burnet**, *Lives of the Hamiltons*, Londres, 1677; **Baillie** (*Letters and Journals* (Édimbourg, 1841-42); pour l'intelligence de la pensée puritaine, les divers pamphlets de **Prynne** et sa *Vie de Laud* (Londres, 1644), l'*Autobiography* de **Richard Baxter** (*Reliquiæ Baxterianæ*, Londres, 1696), le *Diary* de **Nehemiah Wallington** (*Historical notices*, Londres, 1869), les *Memoirs of the life of Col.* **Hutchinson**, par sa femme Lucy Hutchinson (Londres, 1806), et surtout l'ouvrage de **Carlyle** (*Cromwell's Letters and Speeches*, Londres, 1845). Les souvenirs de l'évêque **Godfrey Goodman** (*Court of James the First*, Londres, 1839) et ceux d'**Anthony Welldon** (*Court and Character of k. James the first*, Londres, 1811), l'un apologétique et l'autre satirique, donnent, avec plus ou moins de sincérité et de sérieux, l'histoire anecdotique de la cour des Stuarts. Sir **Philip Warwick** *Memories of Charles I*, 2e éd., 1702) et sir **Ralph Verney** (*Verney papers*, publiés par la *Camden Society*, Londres, 1845) font connaitre la physionomie du parlement de 1640 à 1642; le premier est précieux également pour le séjour du roi à l'île de Wight (1648). — Sir **John Oglander** (*Extraits from the Memoirs of sir John Oglander*, Londres, 1888) et sir **Symonds d'Ewes** (*Autobiography*, publiée par Halliwell, Londres, 1845), ainsi que les mémoires de sir **Francis Osborne** (*Secret history of the Court of James the first*, 1658), servent à étudier l'état des esprits et des mœurs, surtout dans les provinces. L'*Anglia rediviva* (Londres, 1647), publiée sous le nom de **Spriggs**, chapelain de Fairfax, mais attribuée au colonel **Nathaniel Fiennes**, nous initie à la vie intérieure du *New model*. — Il est inutile d'indiquer la valeur historique qui s'attache aux écrits des principaux personnages du drame ou de leurs apologistes contemporains. Pour Laud : 1° **Laud** *Remains, with his trouble and tryal, by* **Warton** (Londres, 1695-1708); 2° *Autobiography*, éditée par J.-H. Newman (Oxford, 1839); 3° *Archbiskop Land's Life and Death*, par **Heylin** (Londres, 1681). Pour Strafford : *The earl of* **Strafford**, *Letters and dispatches*, avec sa *Vie* par sir **G. Radcliffe** (Londres, 1739). Pour Fairfax : Sir **Thomas Fairfax**, *Memorials written by himself* et *Correspondence* (Londres, 1848). Pour **Holles** (ou **Hollis**), ses *Memoirs* (Londres, 1693).

Histoires générales. — Aux ouvrages qu'on vient de citer se joignent deux travaux historiques considérables composés par des contemporains : *The history of the rebellion*, par **Edward Hyde**, comte de **Clarendon** (Oxford, 1702) et *The history of the Long Parliament*, par **Thomas May** (Londres, 1647). Parmi les écrivains modernes, on peut citer : — **Brodie**, *History of the British Empire* (Edimbourg, 1822); — **John Forster**, *Lives of eminent British Statesmen of the Commonwealth* (Londres, 1840); l'étude du professeur **Goldwin Smith** sur Pym (*Three English Statesmen*, Londres, 1867); et le chapitre relatif à cette période dans la *Short history of the english people*, de **Green**. Mais il faut mettre à part, comme l'autorité la plus récente et la plus considérable : **S.-R. Gardiner**, *History of England since*

the accession of James the First, dont la publication a été commencée en 1863 et que l'auteur se propose de conduire jusqu'à la Restauration.

Parmi les historiens étrangers, deux sortent de pair : **Guizot**, *Histoire de la Révolution d'Angleterre* (Paris, 1826-27; nouv. édit. 1856-1864) et **L. von Ranke**, *Englische Geschichte vornehmlich in XVI und XVII Jahrhunderte* (Berlin, 1859-68).

Biographies et monographies. — Outre les travaux biographiques cités plus haut, on peut consulter la *Vie de Milton* par **D. Masson** (Édimbourg, 1859-80); celle de Laud dans les *Archbishops of Canterbury*, de **Hook**; le *Strafford* de **M.-D. Traill** dans la collection des *English men of action* (Londres, 1889); la *Vie de sir Walter Raleigh*, par **Tytler** (2e éd., Londres, 1833); **Cl. Markham**, *Life of the great lord Fairfax* (Londres, 1870); **Eliot Warburton**, *Memoirs of prince Rupert and his Cavaliers* (Londres, 1849); les articles du *New dictionary of national biography* de **Leslie Stephen** et les travaux relatifs à Francis Bacon : en première ligne *The life and letters of Francis Bacon*, par **James Spedding** (Londres, 1861-74) et le *Bacon* du doyen **Church** (Londres, 1884).

CHAPITRE XIV

L'ESPAGNE
LES DEUX PREMIERS SUCCESSEURS DE PHILIPPE II

(1598-1665)

I. — Les rois et les favoris.

La première moitié du XVII[e] siècle fut l'une des périodes les plus néfastes de l'histoire de l'Espagne. C'est dans cet espace de soixante-sept ans que la monarchie espagnole, en apparence encore si forte, fière de ses immenses possessions « vingt fois supérieures à celles de l'empire romain » (Mendoza), confiante dans ses ressources financières, ses armées et ses flottes, tomba de la plus lourde chute dont l'histoire moderne fasse mention.

Incapacité et corruption du gouvernement. — La ruine eut pour première cause l'incapacité et la corruption du gouvernement. Avec Charles-Quint et Philippe II, qui gouvernaient par eux-mêmes, au dedans la monarchie avait été respectée, et au dehors l'Espagne avait conquis l'hégémonie de l'Europe. Mais un siècle de grandes guerres avait affaibli ses ressources, et à l'intérieur, suivant le mot célèbre de Mignet, « la royauté s'éteignit dans l'impuissance ». Depuis 1598, les souverains ne savent plus gouverner, et livrent à des favoris incapables ou aventureux la direction des affaires.

Philippe III et le duc de Lerma. — Philippe III est le premier de ces princes dont l'inertie devait conduire l'Espagne à sa perte. Né à Madrid en 1578, élevé avec soin par son père, il arriva au trône à vingt ans, dénué d'expérience, plein de terreur pour les responsabilités qu'il allait encourir. Philippe II l'avait jugé sans illusion. « L'Infant, disait-il tristement, n'a aucun talent pour administrer; il n'est que l'ombre d'un roi; il est plus fait pour être gouverné que pour gouverner. » Et l'impassible souverain avait pleuré sur le sort de la monarchie en songeant à l'inhabileté de son successeur. Ce n'est pas que Philippe III manquât de vertus. Il avait des mœurs régulières au milieu d'une cour corrompue; il était doux, charitable, scrupuleux à l'excès. Une piété fervente, monacale, lui valut le seul surnom qu'il ait mérité, celui de pieux (*piadoso*). Tous les matins, il entendait la messe; tous les soirs, il récitait neuf fois le rosaire; et il faisait répéter à ses enfants avec un soin particulier l'invocation : « O Marie, conçue sans péché, priez pour nous ». Il vivait au milieu des reliques, ne pouvant, dit un contemporain, « sortir des couvents, ni dérober ses oreilles aux propos des moines ».

Éteint, sans ressort, sans volonté, incapable de prendre par lui-même une décision, il ne fut, suivant l'énergique expression du satirique Villamediana, « qu'un roi en peinture ». La dévotion, les voyages, la chasse, le jeu l'absorbèrent tout entier; il se laissa vivre, dit l'envoyé vénitien Soranzo, « sans se donner la peine de penser ». Heureuse l'Espagne, si le pouvoir était tombé dans les mains d'un favori de talent! Mais le *valido* se montra aussi incapable que son maître.

Ce fut le grand-écuyer du prince, don Francisco Gomez de Sandoval y Rojas, qui prit peu après le titre de duc de Lerma (1598). « Le règne des écuyers est fini! » s'était écrié Philippe III à la mort de son père. La haute noblesse accourut autour du favori. Courtois, affable, conciliant et doux, il avait gagné le cœur du roi par le charme de ses manières. Il gagna la faveur des grands par sa prodigalité, celle du clergé par ses complaisances. Il exerça le pouvoir non pour satisfaire une ambition d'homme d'État, mais pour profiter des avantages

matériels qu'il donne. En effet, dépourvu d'instruction et de talent, mais « grand pipeur », dévoré de la soif du luxe et des jouissances, il puisa à pleines mains dans le Trésor, et fit de la cour le grand marché des fonctions publiques. Le gaspillage fut à son comble. La corruption ne connut aucunes bornes. Il distribua à ses parents les principales charges. De sa femme il fit la grande-maîtresse du palais; de son oncle, le cardinal Sandoval, un primat d'Espagne et un grand-inquisiteur. Il donna à son frère la vice-royauté de Valence; à son beau-père, celle de Naples; à ses gendres, le généralat des galères. Il amassa lui-même une immense fortune de 44 millions de ducats, équivalente à 400 millions de nos jours. « Difficile à rassasier », il avait eu l'audace de demander et d'obtenir du roi un décret spécial qui l'autorisait à recevoir les présents.

Il se laissait gouverner par un intrigant d'obscure naissance, son ancien page, Rodrigo Calderon, qui devint comte d'Oliva, marquis de Siete-Iglesias, et possesseur d'un revenu annuel de 600 000 livres. Les hauts fonctionnaires, les conseillers, les tribunaux imitèrent l'exemple parti d'en haut. Des procès scandaleux révélèrent les concussions de plusieurs membres du Conseil. Le patriarche des Indes, le confesseur du roi, Aliaga, et jusqu'à de simples scribes prirent une large part à la curée. Philippe, disait Villamediana dans une piquante satire, « est mort comme le Christ entre des voleurs ». « Tous les hommes de cette cour, écrivait le poète Quevedo, sont devenus de vraies catins, on ne les a que pour de l'argent. »

La corruption du gouvernement n'eut d'égale que son impuissance. Rien ne fut entrepris pour améliorer les finances, pour enrayer la décadence économique. « Tout ce qu'on voit, tout ce qu'on entend, disait le cardinal de Tolède, montre les signes évidents de la décadence »; et en 1619 le Conseil de Castille lui-même traçait le plus sombre tableau de l'état de la monarchie. Cette administration eut cependant quelques mérites. Elle montra une certaine modération dans les rapports avec les Provinces Basques, le Portugal et l'Aragon, dont l'esprit d'indépendance fut ménagé. Le premier ministre renonça à la politique guerrière de Philippe II La paix avec l'Angleterre (1604),

la trêve avec la Hollande (1609), les mariages espagnols (1612), donnèrent à l'Espagne vingt ans de tranquillité et retardèrent sa chute. Malheureusement, la diplomatie espagnole troublait encore de ses intrigues l'Italie, la France, l'Allemagne, et travaillait en multipliant les complots et les subsides à aggraver le gaspillage financier. Enfin, une mesure plus ruineuse pour l'Espagne qu'un demi-siècle de guerre détruisait en grande partie l'effet du rétablissement de la paix.

Expulsion des Morisques. — On résolut en 1609 d'expulser les Morisques, qui formaient une race distincte, restée rebelle à l'assimilation malgré les efforts de Philippe II. Tout s'unit pour les perdre. On invoqua la raison d'État, la nécessité d'achever l'unité de l'Espagne, et de débarrasser le pays de ces alliés secrets des Turcs, des Anglais et des Français, au moment où les pirateries des Barbaresques et les plans secrets de Henri IV jetaient l'Espagne dans la terreur. « Ils sont 90 000 hommes propres à porter les armes, faisait remarquer l'archevêque de Valence, Ribera, promoteur de l'expulsion, et si nos ennemis osaient tenter une invasion, notre situation serait terrible. » Le Castillan, indolent et pauvre, détestait en eux des rivaux actifs et riches par leur économie. « Il est à craindre, ajoutait Ribera, qu'ils n'accaparent toutes nos richesses, et ne réduisent les chrétiens à la misère. » — « Ils enfouissent sans cesse, s'écriait Cervantès; leur science est de nous voler; ils sont le ver rongeur de l'Espagne. » Le fanatisme religieux acheva de les perdre. Le clergé, « qui n'avait pas mis d'ailleurs tout le soin désirable à les convertir », si l'on en croit certaines accusations contemporaines, les jugeait réfractaires au catholicisme. Peut-être n'avait-il pas tort, si l'on en juge par l'insuccès actuel de la propagande chrétienne parmi les musulmans. Ribera demanda à plusieurs reprises, en 1588, en 1602, en 1609, l'expulsion des Morisques, comme le seul moyen d'en finir avec le danger matériel et spirituel que présentait leur obtination. Il menaçait le roi de la colère divine et lui montrait dans les malheurs de l'Espagne le châtiment de Dieu. L'influence du clergé l'emporta sur les représentations de la noblesse qui, plus éclairée, plus intéressée d'ailleurs à garder dans les Morisques

des sujets laborieux dont elle retirait de gros revenus, s'opposa à la mesure rigoureuse qu'adoptèrent le favori et le Conseil. Les Morisques de Valence, d'Andalousie, de Murcie, de Castille, d'Aragon et de Catalogne furent successivement expulsés (septembre 1609 — juillet 1610) et transportés en Afrique, où un grand nombre périrent; 40 000 révoltés, réfugiés dans les montagnes de Valence, furent égorgés ou réduits en esclavage. L'Espagne y perdit, d'après les calculs les plus probables, 500 000 à 600 000 de ses meilleurs agriculteurs et artisans, et précipita ainsi sa propre ruine. L'unité religieuse était chèrement achetée. L'opinion dans la Péninsule applaudit à cet acte comme « à la plus grande action du règne ». Cervantès y voit une « inspiration divine, une résolution héroïque ». — L'historien Novoa s'écrie : « Heureux roi, auquel un tel exploit était réservé! » Mais on l'apprécia au dehors comme un acte de folie, « le plus barbare dessein dont l'histoire des siècles fasse mention », disait Richelieu.

Fin du règne de Philippe III. — Des intrigues misérables marquèrent la fin de ce triste règne. Le duc d'Uceda, le propre fils du favori, secondé par une partie des grands et des conseils et surtout par le confesseur Aliaga, fit exiler son père, qui, prévoyant l'orage, s'était muni du chapeau de cardinal (1618). On n'osa l'atteindre; on l'exila à Valladolid, mais son conseiller Calderon fut emprisonné. Le gouvernement changea de mains sans changer de maximes. On demanda au Conseil une *consulte* célèbre pour réformer le royaume, et le roi fit à Lisbonne un voyage triomphal pour satisfaire ses sujets portugais. Mais le nouveau favori montra autant d'incapacité et de vénalité que l'ancien, jusqu'à ce qu'une fièvre pourprée eut enlevé Philippe III, le 31 mars 1621, à l'âge de quarante-trois ans.

Philippe IV et le comte-duc d'Olivarès. — Un adolescent, à peine âgé de seize ans, Philippe IV, lui succéda, et un long cri d'espérance salua ce règne, le plus funeste peut-être de l'histoire de l'Espagne. Le prince avait le caractère généreux et affable; il ne manquait ni de facilité ni d'esprit; il aimait les lettres, qu'il cultiva lui-même; il protégea les poètes et les artistes. Mais la flatterie, qui lui décerna dès son avènement

le surnom de Philippe le Grand, le gâta de bonne heure. D'une indolence extrême, il éprouvait une sorte d'horreur pour les affaires. Il n'aimait de la royauté que les jouissances. Il prodigua les constructions fastueuses et les fêtes. Libéral et magnifique, il multiplia les pensions et les dons. Il usa son intelligence et sa santé dans des débauches vulgaires, passant sans répugnance des grandes dames aux courtisanes, et laissant, si l'on en croit la légende toujours généreuse, jusqu'à trente-deux bâtards.

Il donna toute sa confiance à un grand seigneur, don Gaspar de Guzman, comte d'Olivarès, qui se crut de taille à jouer le rôle d'un grand ministre, avec les seuls talents d'un courtisan. Le *valido*, d'abord gentilhomme de la chambre de l'Infant, domina Philippe IV par les saillies de sa conversation, la supériorité de son instruction, la vivacité de son esprit, et par son application aux affaires. Tenace, laborieux, expéditif, affable, du moins à ses débuts, Olivarès, malgré son épaisse tournure, sa taille chétive, son aspect peu agréable, gagna d'abord la faveur du public comme il avait gagné celle du roi. Les gens de lettres vantaient ses goûts élevés (il avait réuni les plus belles collections de livres et de manuscrits d'Europe) ; le peuple et les réformateurs attendaient de lui la régénération de l'Espagne.

Il parut rompre d'abord avec les traditions du passé. Il exerça le pouvoir avec modestie, s'entourant des conseils des hommes les plus capables. Il sévit contre les concussionnaires. La pourpre sauva seule le duc de Lerma d'un procès capital. Le duc d'Uceda, saisi et emprisonné, fut condamné à une grosse amende et à huit ans d'exil. Le duc d'Osuna, vice-roi de Naples, mourut en prison. Le confesseur Aliaga dépouillé de ses charges retomba du faîte des grandeurs dans sa cellule de moine. Calderon enfin fut livré au bourreau (octobre 1621). Les conseils furent épurés. Le roi réforma sa maison et réduisit ses dépenses. Des ordonnances prescrivirent la réforme des tribunaux, la diminution des fonctionnaires, la poursuite des abus, l'amélioration de l'administration financière, la réduction du nombre des couvents et des biens de mainmorte. Elles pros-

crivirent le luxe des évêques et des grands, et encouragèrent par des privilèges l'agriculture et les mariages. Elles allaient jusqu'à ordonner la fermeture des maisons de débauche, jusqu'à régler les repas, les habits. Tout y était prévu, jusqu'à la hauteur et la forme des cols de chemise.

Les mœurs furent plus fortes que les lois. Dès 1621, la cour avait repris son éclat. Le roi qui avait promis en écolier bien appris à son ministre d'expédier lui-même les affaires, disant : « Je le ferai, comte, pour vous, pour moi et pour mon Dieu », ne songea plus qu'à ses plaisirs. Jamais les fêtes n'avaient été plus nombreuses et plus belles, les constructions plus fastueuses, les pensions plus prodiguées. Le favori fut comblé de dons et d'honneurs, devint grand-chambellan, grand-écuyer, grand-chancelier des Indes, duc de San-Lucar. Il enrichit avec lui sa famille et son entourage. Le luxe royal insulta à la détresse publique. « Quand nous versons notre sang, écrivait un pamphlétaire, ne faites pas tant de lacs pour vos fêtes. On vend la charrue du laboureur pour faire un balcon inutile, et avec ce que coûtent vos habits de chasse, on secourrait vos forteresses. » Et faisant allusion aux pertes de l'Espagne, il ajoutait : « Vous êtes grand, Philippe, à la manière des fossés; plus on leur ôte, plus ils sont grands ! »

Politique guerrière; soulèvement de la Catalogne et du Portugal. — Poussé par le parti des généraux et des politiques ambitieux, Olivarès se crut assez fort pour reprendre les plans de Philippe II. Il engagea la monarchie dans les conflits européens, où l'entraînait d'ailleurs la possession des Pays-Bas, de la Comté et du Milanais. Pendant quarante ans, l'Espagne se trouva aux prises avec une partie de l'Europe, et dans cette lutte gigantesque, elle ruina son armée, sa marine, et perdit ses dernières ressources. Elle avait rassemblé toutes ses forces pour ce dernier effort, après lequel elle retomba paralysée.

En même temps, Olivarès essayait de compléter l'unification de la Péninsule, en enlevant aux provinces du Nord et au Portugal leurs privilèges politiques. Il y réussit en partie, en Aragon, dans les royaumes de Valence et de Navarre. Mais il

échoua dans les Provinces Basques (1632), et sa conduite imprudente amena le soulèvement des Catalans et des Portugais.

Au milieu des embarras extérieurs de l'Espagne, la sagesse commandait de ménager des populations ombrageuses et fières. En Catalogne, dès 1625 et 1632, de violents orages avaient été soulevés dans les Cortès contre un ministre qui prétendait arracher les subsides et non les attendre. Blessés dans leur privilège du libre consentement de l'impôt, les Catalans s'émurent encore plus lorsque Olivarès prétendit violer leurs privilèges militaires. Il voulut les forcer à servir en masse hors de la principauté, enjoignant « de les garrotter au besoin », et il fit répartir dans le pays, en quartiers permanents, les soldats indisciplinés de l'armée de Roussillon. Cette double violation des lois amena une protestation de la députation permanente des Cortès et du conseil communal des Cent de Barcelone. Le ministre y répondit par l'arrestation du président de la première, Claris, et de deux conseillers du second. C'est alors, le 7 juin 1640, que des bandes de montagnards et de contrebandiers, entrés dans Barcelone à l'occasion de la Fête-Dieu, se joignant à la populace, assassinèrent le vice-roi Coloma et les Castillans. Après l'arrestation des députés catalans à Madrid, le parti séparatiste l'emporta, et, par le traité du 16 septembre 1640, donna la Catalogne à la France. Il fallut à Philippe IV douze ans d'une guerre difficile pour la reconquérir. C'est seulement en 1652 (15 octobre) que la capitulation de Barcelone lui rendit la province; encore fallut-il restituer aux Catalans leurs privilèges. La situation était dans les autres provinces non moins périlleuse. Il y eut des soulèvements en Galice (1637), causés par l'impôt du sel, ainsi qu'à Majorque (1640), et des complots de grands seigneurs, les ducs de Medina-Sidonia et de Hijar, en Andalousie et en Aragon.

Le coup le plus sensible porté à l'unité de l'Espagne fut la révolte du Portugal. L'annexion de ce royaume était le plus grand service qu'eût rendu Philippe II à son pays; il avait ainsi réalisé le rêve de l'unité ibérique. La politique maladroite de ses successeurs compromit son œuvre. Les intérêts du Portugal furent négligés; ses colonies livrées presque sans défense à la

Hollande, sa marine militaire anéantie, son commerce transporté à Amsterdam, qui devint le grand marché des épices. On mécontenta la noblesse portugaise en l'écartant des grandes charges, en donnant aux Castillans les fonctions importantes et les bénéfices. On s'aliéna le peuple en levant des impôts extraordinaires, et en prenant l'argent de la flotte des Indes. Des agents secrets étrangers exploitaient le mécontentement. Dès 1637, un soulèvement éclatait à Evora. La facilité avec laquelle il fut réprimé, la nonchalance du duc de Bragance, qui aurait pu prétendre au trône et ne l'osait, de peur de voir confisquer ses 12 millions de fortune, endormirent Olivarès dans une fausse sécurité. A la nouvelle de la révolte de la Catalogne, un complot se forma. Jean de Bragance y fut entraîné par sa femme, l'ambitieuse Louise de Guzman, et par son secrétaire, Pinto Ribeiro. L'archevêque de Lisbonne, Acunha, les grands noms de l'aristocratie portugaise, les Saldanha de Gama, les Souza, les Silva, les Ataïde, les Almeida, y entrèrent. Le 1er décembre 1640, le palais de la vice-reine Marguerite, duchesse douairière de Mantoue, fut envahi et le secrétaire Vasconcellos, confident d'Olivarès, assassiné. Les conjurés proclamèrent roi Jean IV de Bragance, dont les Cortès, réunies le 28 janvier 1641, confirmèrent les pouvoirs. Aidés par la France, les Portugais soutinrent une guerre de vingt-six ans sous les rois Jean IV, Alphonse et Pierre Ier pour faire reconnaître leur indépendance. Les Espagnols, vaincus à Badajos et à Elvas, firent un grand effort après la paix des Pyrénées, mais les défaites d'Ameyxial (1662) et de Villaviciosa (1665) détruisirent leur dernier espoir.

Ces révoltes portèrent un coup mortel au crédit d'Olivarès. Combattu par la reine Élisabeth, par la duchesse de Mantoue, par une partie des grands, croyant pourtant que le roi ne pourrait se passer de lui, il offrit sa démission. Le roi le prit au mot, et le favori disgracié (17 janvier 1643) mourut de chagrin deux ans plus tard près de Toro.

Son propre beau-frère et son ennemi, Luis Mendez de Haro, marquis del Carpio, le remplaça dans la faveur royale, et lui succéda dans ses grands biens. Nommé conseiller d'État, grand-écuyer, généralissime, duc de Montoro, il conserva jusqu'à sa

mort (16 novembre 1661) un crédit souverain. C'était un homme de capacité médiocre, d'esprit lent et incertain; mais sa grande fortune (il avait 130 000 écus de revenu) garantissait sa probité, et il apportait à l'exercice du pouvoir une grande application et beaucoup de douceur. La satire le comparant à Olivarès, disait : « Deux hommes ont perdu l'Espagne : l'un en faisant du mal à tous, et l'autre en ne se montrant bon à rien ». Le roi toujours indolent signait ses décrets sans les lire. Le favori, d'humeur pacifique, eut du moins le mérite de conclure la paix générale en 1648 et 1659.

Philippe IV vieillissait au milieu de ces revers, atteint lui-même par des chagrins domestiques. Il perdit son fils aîné, Baltasar Carlos, mort en 1646 des suites de ses débauches, et plusieurs autres de ses enfants. Le malheur le jeta de la volupté dans le mysticisme. Plongé dans une dévotion étroite, il vit encore ses derniers jours assombris par les échecs de ses troupes en Portugal. Apprenant la défaite de Villaviciosa, il se contenta de dire : « Dieu le veut! » et expira quelques jours après (17 septembre 1665).

II. — État politique de l'Espagne.

Aggravation du despotisme. — La décadence de l'Espagne n'était pas uniquement l'œuvre de souverains et de favoris incapables. Elle fut le résultat d'un système politique, le despostime, qui, aggravé pendant ces soixante-sept ans, épuisa la vitalité de la nation.

L'aggravation du régime despotique éclate à tous les yeux dès les premières années du XVIIe siècle. Les contemporains de Philippe II avaient encore l'humeur fière et indépendante. La haute noblesse boudait le pouvoir; les publicistes, comme Mariana, osaient admirer les vieilles libertés de l'Espagne. Vingt ans plus tard, le ton des écrivains a changé; leur langage est celui de plats adulateurs; le noble est devenu courtisan; les hautes classes de la société, les seules qui comptent, ne profes-

sent plus qu'un sentiment, celui de l'adoration, à l'égard du prince. Aux yeux de tous, le souverain est « le maître de la vie et de la mort de ses vassaux ». C'est Olivarès qui le dit, et il ajoute : « Si les âmes sont à Dieu, les corps sont au roi ». « Le roi a reçu du ciel, dit un écrivain célèbre de cette époque, Castro, le pouvoir de décider sans consulter d'autre conseiller que sa raison ; son caprice fait loi. Il est parmi les autres princes comme le phénix parmi les oiseaux, et Sa Majesté n'a de supérieure que la Majesté du ciel. » Les Universités le proclament roi des rois ; le prêtre dans la chaire met sur le même rang les devoirs envers la Majesté divine et la Majesté royale. Le courtisan lui demande, comme à Dieu même, vie et santé pour quelques années de plus. Nul prince n'est servi avec autant de soumission et d'amour. Son nom est sacré, et pour réduire le peuple à obéir, il suffit de dire : « Le roi le veut » (*el Rey lo quiere asi*). Sur un signe de lui, les grands vont en exil, ou suivent l'alguacil en prison. Même au moment des plus grandes crises, le peuple crie : « Vive le Roi ! Meure le mauvais gouvernement ! »

L'étiquette. — Une étiquette rigoureuse, solennelle, parfois étrange, l'isole du reste des hommes avec sa famille, comme un demi-dieu. Elle lui impose les rites d'un personnage hiératique. S'il paraît une fois la semaine aux yeux de ses sujets pour recevoir lui-même leurs suppliques, c'est dans une attitude invariable, l'air impassible, « n'ayant rien de mobile que les yeux et la langue ». En public, dans les cérémonies, resplendissant sous la soie, l'or et les diamants, il a l'aspect d'une idole orientale. Reçoit-il les hommages des grands, c'est dans le recueillement et avec l'ordre qui président aux cérémonies religieuses : tous, hommes ou femmes, lui baisent la main à genoux. Aux promenades, devant l'équipage royal seul attelé de six chevaux, tous les carrosses ferment leurs tentures, comme devant l'image de Dieu. Tout est réglé, compassé, invariable dans sa vie : son lever, son coucher, ses repas, ses dévotions, ses voyages, ses habits, ses paroles, jusqu'à ses plaisirs, jusqu'au cérémonial de ses devoirs d'époux. L'étiquette, qui a tout prévu, confine parfois au grotesque. Quand le roi se rend la nuit chez la reine, il doit avoir les souliers en pantoufle, le

manteau noir sur les épaules, le bouclier des coureurs de bonne fortune à un bras, l'épée à la main, tandis que la *camarera mayor* tient devant lui jusqu'à la porte le flambeau et la bouteille, « qui n'est pas pour boire, dit une relation de l'époque, mais pour un usage tout contraire ».

Le cérémonial ne souffre pas d'infractions : Philippe III meurt d'un érysipèle au visage parce que son chambellan, le duc d'Uceda, qui avait seul le droit d'entrer dans son appartement, n'était point là pour enlever un brasero trop chaud.

La même tyrannie s'impose à la reine, aux princes, aux princesses ; elle détermine tous leurs actes, les astreint à une gravité invariable qui donne au palais l'aspect lugubre d'un tombeau. Les membres de la famille royale vivent dans un morne ennui, « si épais qu'on le sent, qu'on le touche », placés par l'étiquette au-dessus de l'humanité. La souveraine, les princesses ne sont plus femmes. « Une reine d'Espagne, dit un jour la *camarera mayor*, n'a pas de jambes. » On annonce aux courtisans, comme un événement public, la puberté des princesses. Nul ne les approche : toucher à la reine, même pour la sauver, est un crime digne de mort. Le respect l'isole comme une divinité. Aussi Marguerite de Styrie, femme de Philippe III, s'écrie-t-elle un jour : « J'aimerais mieux être nonne à Gratz que reine d'Espagne ». La mort même du roi ne les affranchit pas : les souveraines devenues veuves portent un deuil éternel au fond d'un couvent.

Le gouvernement. — L'étiquette place le roi et les siens au-dessus de l'humanité. Le servilisme monarchique qui triomphe leur attribue tous les talents. Mais la faiblesse des successeurs de Philippe II plie sous le poids écrasant des attributions royales. Le roi doit tout décider, tout lire, tout signer, depuis les plus minces placets jusqu'aux plus graves *consultes*. En principe, il doit examiner et approuver toutes les nominations. Déjà sous Philippe, le roi et ses secrétaires s'effrayaient devant cette montagne de dossiers : « Encore des papiers et toujours des papiers ! » s'écriait un confident du prince. L'apathique Philippe III, l'indolent Philippe IV reculèrent devant les devoirs absorbants de cette monarchie paperassière. De plus en plus, la

représentation les absorba; ils se consacrèrent surtout aux minutieux détails de la vie de cour.

Les services de cour. — C'est depuis 1598, en effet, que la cour d'Espagne jette le plus vif éclat. A la mort de Philippe II, le nouveau roi quitte la sombre prison de l'Escurial pour fixer sa résidence d'abord à Valladolid, puis à Madrid, qui depuis 1606 devient la capitale définitive de l'Espagne. L'aristocratie, qui s'était tenue éloignée jusque-là, accourt en foule auprès de princes jeunes, amis du luxe et des fêtes. Madrid s'embellit et se peuple. Elle avait encore en 1612 l'aspect d'une ville de province. Les constructions royales, la Plaza Mayor, la Casa del Campo, le Buen Retiro et les jardins du Prado, les palais des grands lui donnent bientôt l'apparence d'une résidence royale. Cinquante ans plus tard, les Espagnols énumèrent avec orgueil ses 16 places, ses 16 000 maisons, sa population grandissante, ses promenades animées par le défilé des équipages, les richesses de ses églises, le luxe de ses courtisans. Les grands, les nobles, ne peuvent plus s'éloigner de ce lieu de délices. « Si nécessaire est l'aspect de Sa Majesté, si fructueuse est son ombre, dit Castro, qu'ils considèrent comme un châtiment de s'éloigner d'elle. » C'est parce que la cour est devenue le grand centre des plaisirs, et surtout le grand marché des honneurs, des pensions et des places.

Bien que le roi reste le plus souvent invisible et que son palais n'ait pas l'animation d'un Versailles, pour rehausser l'éclat du trône et pour retenir la noblesse, il donne aux services de cour une extension énorme. Il a sa maison militaire formée, outre ses gardes du corps, d'Espagnols, de Bourguignons et d'Allemands, au total 300 à 400 hommes. Sa maison civile, placée sous les ordres des plus grands seigneurs, à savoir le *grand-maître*, le *sommelier du corps* ou *grand-chambellan*, le *grand-écuyer*, le *grand-fauconnier*, le *grand-veneur*, comprend, outre les gentilshommes de la chambre porteurs de la clef dorée et tous membres de la plus haute noblesse, une infinité de charges pour le service intérieur, le logement, l'office, la cave, la lingerie, l'écurie, la chasse, la comptabilité. Sous les ordres du *grand-chapelain* se trouve la chapelle royale. La reine a sa

maison dirigée par la *camarera mayor* : c'est une grande dame, qui groupe autour d'elle les *dames d'honneur*, femmes des grands, et commande à une multitude de pages, de jeunes enfants de familles nobles, appelés *menins* ou *menines*, compagnons des princes, et au personnel subalterne des femmes de chambre et des caméristes. Au total, le roi pensionne, loge, nourrit et habille plus de 10 000 personnes.

Aussi les dépenses de la cour, qui, s'élevaient à peine sous les Rois Catholiques à 500 000 francs de notre monnaie, atteignent en 1606 à 1 300 000 ducats et vers 1660 à 1 700 000 ducats, c'est-à-dire à 70 millions environ de notre époque.

Les Conseils; la bureaucratie. — Absorbé par la vie de la cour, par les fêtes, les voyages, les distractions, qui font diversion à la monotonie de l'existence compassée à laquelle il est d'ordinaire assujetti, le roi abandonne le gouvernement aux favoris et aux conseils. L'Espagne est alors livrée à une bureaucratie savamment organisée, mais paperassière et lente, dont la routine et la corruption contribuent à la décadence de la monarchie. Créée dès le XVIe siècle, cette administration se complète au XVIIe et son organisation devient définitive.

Au centre, 12 conseils forment une oligarchie puissante de hauts fonctionnaires, dont on vanta longtemps la sagesse, la prudence, l'esprit de tradition, et que l'on compara au Sénat romain. A leur tête est le Conseil d'État que le roi préside, et dont l'autorité devient souveraine. Aux Conseils qui existaient sous Philippe II s'ajoutent de nouvelles sections, et le *Conseil de Flandre* (1629). Le *Conseil des Finances* est définitivement organisé par Philippe III en 1602, et divisé en sections des *finances*, des *millions*, des *auditeurs* et du *contentieux*, et de la *contaduria mayor* (comptabilité).

Sur le même rang que les Conseils se placent au XVIIe siècle deux *commissions* ou *juntes*, l'une qui administre les bois et palais royaux (*obras y bosques*), l'autre les maisons de Madrid (*aposentos*), sur lesquelles le roi a certains droits de propriété.

Le prestige des Conseils est considérable : ce sont à la fois des tribunaux supérieurs, des commissions pour la préparation des lois, des comités consultatifs pour la nomination aux offices

et pour toutes les mesures d'administration. Ils donnent des avis ou *consultes* sur toutes les parties du gouvernement et correspondent directement par leurs secrétaires avec tous les fonctionnaires. Mais leur autorité est peu à peu diminuée par la puissance croissante des premiers ministres et des trois secrétaires du *Conseil d'État*, appelés *secrétaire du Despacho universal*, *secrétaire du Nord et de Castille*, et *secrétaire d'Italie*, qui, attachés à la personne du roi, tendent à donner à leurs charges le caractère de fonctions ministérielles.

En même temps, le roi s'habitue à décider non sur l'avis direct des Conseils, mais sur celui d'une sorte de Conseil secret (*consulta*) où figurent le premier ministre, le confesseur, ou les secrétaires, et quelques personnages influents. Olivarès alla même plus loin. Il confia à des juntes ou commissions non permanentes, composées de ses créatures, l'examen des affaires. Il permit aux membres des Conseils de donner leur avis par écrit et en secret, se réservant le dépouillement des votes, c'est-à-dire au besoin leur modification, exemple que ses successeurs devaient suivre.

La composition de ces assemblées se modifia aussi gravement. L'élément aristocratique s'insinua dans la plupart et domina dans plusieurs. De là l'admiration que les grands seigneurs français, les Fontenay, les Gramont, les Saint-Simon professent pour une institution que la Régence devait imiter.

Enfin la corruption, l'incapacité, l'indolence se glissèrent dans ces corps vénérables; ils perdirent peu à peu les qualités qui les avaient distingués, l'application au travail, l'intégrité, la capacité technique. Les sinécures s'y multiplièrent : emplois de conseillers et fonctions subalternes s'y accrurent, malgré les plaintes des Cortès, rendant cette organisation surannée encore plus coûteuse, plus formaliste et plus lente.

L'administration provinciale. — Dans les provinces, les mêmes défauts corrompent l'administration. La maladie du fonctionnarisme sévit avec intensité. Dédaignant le travail des champs, l'industrie et le commerce, tous les Espagnols, grands et petits, se précipitent à l'assaut des fonctions publiques. Les dix vice-royautés, les dix capitaineries ou gouvernements géné-

raux, les postes de corregidors dans les villes sont réservés aux membres de la haute noblesse. La multitude des emplois de police, de justice et de finance est attribuée aux autres. Outre les charges, dont les Castillans ont le monopole aux Indes, outre celles de l'Italie et des Pays-Bas, on compte rien que dans les royaumes de Castille 60 000 offices administratifs. Qu'on y joigne 150 000 offices de finance, 20 000 places d'alguacils de l'Inquisition réparties dans toute l'Espagne. Un cinquième de la population se compose de fonctionnaires et cependant combien ne peuvent arriver à obtenir ces emplois convoités! Tous, même les juges, investis de commissions temporaires, la plupart nommés seulement pour trois ans, ont hâte de faire fortune avant de quitter leur poste. Vice-rois, capitaines généraux, corregidors, alcaldes, employés (*escribanos*) de tout ordre, agents du fisc, magistrats des six cours supérieures (Audiences) et des deux chancelleries, ne songent qu'à s'enrichir, en pressurant les administrés, comme jadis les proconsuls romains de la République. La justice surtout est une source inépuisable de profits. « C'est une machine, dit Cervantès, qui doit être graissée, si l'on ne veut qu'elle crie comme une charrette à bœufs. » « Le métier de juge, affirme Quevedo, consiste à éterniser les affaires, à vendre et à opprimer l'équité. » Ces mœurs administratives sont favorisées par la terreur superstitieuse qu'inspirent aux Espagnols les représentants de l'autorité, depuis les plus élevés jusqu'à la foule subalterne des sergents, des huissiers, des alguacils et des écrivains. « On tire de l'argent d'un office, dit un contemporain, pour en solliciter un autre plus important avec succès. » C'est ainsi que l'administration espagnole, un siècle auparavant si remarquable, tombe au niveau de celle d'un pays d'Orient.

Le déclin des libertés publiques favorise à vrai dire ces pratiques administratives. Le despotisme a supprimé dans la plus grande partie de la Péninsule tout contrôle sérieux. Dans les royaumes de Castille, les privilèges de la noblesse ou du clergé, la hardiesse accidentelle des écrivains ou des chansonniers sont les seules limites que rencontre l'arbitraire. La monarchie absolue n'y est tempérée que par des satires et des chansons.

Les Cortès, réduites à la représentation de 22 villes, composées surtout de fonctionnaires, n'ayant ni le droit de fixer l'objet de leurs délibérations, ni d'obtenir avant le vote des subsides le redressement des griefs, prolongeant leurs sessions pendant des années entières, ne forment plus qu'une chambre d'enregistrement destinée à fortifier d'une apparence de consentement populaire les décisions du prince. Les libertés municipales ont disparu devant l'autorité envahissante des corregidors et des alcaldes; dans les assemblées urbaines et rurales, les fonctions de regidors et de jurats sont devenues des offices héréditaires, aux mains des grandes familles et de la noblesse locale.

Au nord seulement, où l'esprit d'indépendance est encore très grand, l'absolutisme royal rencontre au début du siècle quelques obstacles. En Aragon et à Valence, nul subside ne peut être levé sans le consentement des Cortès, et les tribunaux sont à demi indépendants. En Navarre, il en est de même; ce royaume possède toujours son autonomie politique, son Conseil royal pour l'administration, sa *Corte mayor* pour la justice, sa Chambre des comptes pour les finances. Mais, par une série de lents empiétements, le pouvoir central diminue ces privilèges, s'il ne peut les supprimer. Malgré les fueros, des fonctionnaires castillans finissent par s'établir dans ces provinces. Les Cortès sont rarement convoquées, du moins en Aragon et à Valence, et on exige d'elles le vote des subsides pour de longues années. Sont-elles fréquemment assemblées, comme en Navarre, la corruption ou les violences décident de leurs délibérations. En réalité, deux pays seulement, grâce à l'énergie de la race et au voisinage de la France, parviennent à échapper entièrement à l'absolutisme : ce sont la Catalogne, qui dut défendre ses libertés les armes à la main, et les trois Provinces Basques, qui surent maintenir les leurs par la fermeté de leur attitude et le souvenir des services rendus.

L'armée et la marine. — L'Espagne gardait au commencement du XVIIe siècle sa grande renommée militaire. Elle eut longtemps encore de fortes armées bien organisées. Philippe II, vers la fin de sa vie, avait pu mettre sur pied jusqu'à 150 000 hommes, trois fois plus que Henri IV. Très réduits

sous Philippe III, les effectifs se relèvent sous Philippe IV. En 1640, ils s'élèvent à environ 100 000 hommes. L'organisation de ces armées était remarquable : les services s'y trouvaient spécialisés; l'artillerie, l'intendance, avaient leurs officiers et leurs agents particuliers. La bravoure, l'endurance, l'instruction de ces troupes étaient toujours estimées, et ce n'est qu'en les imitant que leurs adversaires parvinrent à les vaincre. Mais la supériorité du nombre que l'Espagne avait eue jusque-là ne tarda pas à lui être disputée. A elle seule, la France sous Richelieu put lui opposer 155 000 hommes. D'autre part, l'esprit militaire s'affaiblissait dans la Péninsule; les nobles eux-mêmes se firent dispenser du service sous Philippe IV par l'impôt des *lances*. Philippe II avait eu l'heureuse idée d'organiser, pour faciliter le recrutement, des *milices provinciales* formées à raison de 1 milicien par 10 habitants : elles auraient dû constituer une réserve de 87 000 cavaliers et de 224 000 fantassins. Mais la négligence de ses successeurs amena l'échec de cette tentative. Les milices, mal organisées, n'ayant ni cadres fixes ni exercices réguliers, donnèrent de si piètres résultats, qu'après en avoir tiré quelques régiments, on proposa de les dissoudre en 1642. D'ailleurs, la population diminuait. Il devint impossible de réunir le nombre des recrues nécessaires. En 1610, au lieu de 13 000 qu'il eût fallu lever, l'enrôlement volontaire n'en donnait que 6000. Aussi fallut-il augmenter la part de l'élément étranger : si bien que les soldats espagnols ne comptèrent guère pour plus d'un tiers dans l'effectif des troupes. En 1640, sur 45 régiments d'infanterie, il n'y en avait que 13 d'Espagnols; sur 113 escadrons de cavalerie, 44; le reste se composait d'Italiens, de Wallons, de Comtois, de Lorrains, d'Allemands, d'Irlandais, de Polonais, de Croates.

A cette armée composite ne tardèrent pas à manquer l'émulation et la science du commandement. En dépit des règlements de 1603 et de 1632, les grades, surtout les plus élevés, ne furent plus donnés ni à l'ancienneté, ni au mérite, mais à la naissance et à la faveur. Les officiers, en nombre excessif, négligèrent l'instruction de leurs troupes et perdirent leur ascendant sur elles, soit par leur ignorance, soit par leurs mauvais traitements.

Ce furent les étrangers qui donnèrent à l'Espagne les meilleurs généraux : les Spinola et les Piccolomini. Les distinctions honorifiques et les pensions militaires (*ventajas*) furent prodiguées sans discernement. La négligence se glissa dans l'administration. La solde était mal payée; le soldat mourut de faim, « pauvre entre les pauvres », réduit à piller pour vivre. De là les progrès de l'indiscipline et du désordre. Partout même en Espagne, le soldat « joue de la griffe, selon l'expression de Guzman d'Alfarache; il volerait l'eau du puits plutôt que de ne rien prendre ». La rapine, la dévastation, le meurtre, le viol lui sont habituels. L'armée a perdu, depuis que les mercenaires prédominent dans ses rangs, la vieille frugalité et la simplicité de mœurs du passé. La taverne, le jeu, les courtisanes absorbent bien vite le fruit de ses pillages. Les changements accomplis dans l'art militaire lui portent le dernier coup. L'infanterie, composée de régiments (*tercios*) de 15 à 20 compagnies armées de piques et de mousquets, exagère les formations compactes et manque de mobilité. La cavalerie formée d'escadrons (*trozos*) de 6 à 12 compagnies, bien montées, mais pesamment armées, n'est redoutable qu'au choc. L'artillerie, bien organisée pour le service des sièges, ne l'est pas pour celui de campagne. Les progrès de l'art militaire depuis Gustave-Adolphe jusqu'à Turenne restèrent inconnus aux troupes espagnoles, et bientôt Rocroy, Lens et les Dunes détruisirent le prestige qu'elles possédaient depuis plus d'un siècle.

Le même sort était réservé à la marine militaire. Longtemps encore après le désastre de l'Armada (1588), elle garda le premier rang parmi les marines européennes. Elle comptait en 1610 un effectif de 80 galères dans la Méditerranée et de 24 galions sur l'Océan. Richelieu, en 1626, jugeait la puissance maritime de l'Espagne formidable. En 1630, elle avait 72 galères et 14 galions, et, pendant la guerre de Trente ans, elle mit en mer 50 à 60 vaisseaux à rames, et presque autant de vaisseaux à voiles. Ces navires, jaugeant en moyenne 600 à 1000 tonneaux, portaient 20 à 50 canons et 4 à 500 hommes (officiers, matelots, soldats), non compris la chiourme des galères. Mais la difficulté de trouver les matelots, par suite de la décadence de la

marine marchande, la mortalité énorme des galériens qui formaient la chiourme, rendirent le recrutement de la marine de guerre de plus en plus pénible. Dès 1627, on signale aussi le mauvais état du matériel naval et l'insuffisance de l'artillerie. Les attaques des marines hollandaise, anglaise et française qui se formèrent alors et les modifications de la tactique navale achevèrent de perdre la marine espagnole. Ses lourds navires, mauvais marcheurs, où l'on ne savait user des nouveaux éléments de la guerre, le canon, le brûlot, succombèrent dans une série de grandes batailles navales de 1639 à 1646. Toujours braves, marins et soldats espagnols ne savaient plus que bien mourir; ainsi à Gattari, l'épée nue, enveloppés de leurs pavillons comme d'un suaire, ils attendirent que la flamme, embrasant le pont et gagnant les poudres, les engloutît dans la mer. On a calculé que, de 1621 à 1643, l'Espagne avait perdu 280 navires de guerre. Aussi le président du Conseil de Castille proposait-il de renoncer à entretenir une flotte. Dès 1648, la marine espagnole avait vécu.

Les finances. — Dès la fin de son règne, Philippe II avouait « qu'il ne savait jamais la veille s'il pourrait subsister le lendemain ». La dette s'élevait en 1598 à 100 millions (4 à 5 milliards). Sous ses successeurs, le déficit est l'état normal du trésor, et les dépenses ne cessent de s'accroître, même en pleine paix. Philippe IV, à lui seul, de 1621 à 1643, dépense 116 millions de doublons d'or (10 à 12 milliards), et, malgré des banqueroutes successives, la dette publique absorbe le tiers des revenus de l'État. Une foule d'impôts nouveaux ont été créés, et les anciens se sont accrus. Aux anciens impôts s'ajoutent, en 1633, les 600 000 ducats annuels concédés par Urbain VIII sur les revenus ecclésiastiques, l'impôt des *lances* levé sur les nobles, et les impositions militaires levées sur les villes, en vue d'assurer la solde des troupes. Ce sont surtout les taxes indirectes qui se multiplient, ruinant le contribuable. L'*alcavala*, droit levé sur toutes les marchandises, à chaque vente, à raison de 10 0/0, s'élève, de 1600 à 1660, à 14 0/0 par l'adjonction des *4 cientos*. Un autre impôt, celui des *millones*, dont le taux est exorbitant, frappe l'entrée et la circulation

d'une foule de denrées de première nécessité, et depuis 1650 on y ajoute des crues ou suppléments (*quiebras de millones*). D'autres taxes spéciales atteignent les soies et les sucres, la soude naturelle et purifiée, s'élevant parfois jusqu'à 35 ou 40 0/0 de la valeur. Les droits de douane maritimes et terrestres, appelés dîmes de la mer et des ports secs, et *almojarifazgos*, grèvent les marchandises nationales d'environ 10 0/0, les étrangères de 30 à 45 0/0. Le nombre des monopoles est sans cesse accru : à ceux du sel, du poivre, du mercure, de la cochenille, des cartes à jouer, du monnayage, qui existaient avant 1598, s'adjoignirent au XVIIe siècle les monopoles du plomb, du soufre, du salpêtre, de la cire, de la gomme, de l'eau-de-vie, du chocolat, du papier blanc, des conserves, et surtout du tabac et du papier timbré.

Dans la détresse croissante, on fait argent de tout. Le domaine de l'État est aliéné; on retient aux fonctionnaires moitié de la première année de leurs traitements; on vend des titres de noblesse, des privilèges municipaux; on crée une multitude d'offices vénaux : Philippe IV, à lui seul, en institua 60 000. On impose aux villes des dons gratuits; on lève sur les personnes aisées des taxes extraordinaires; on saisit l'argent des particuliers à bord des galions d'Amérique; on emprunte aux Juifs et aux Génois; dans les cas extrêmes, le roi réduit le revenu des rentiers de l'État, tantôt du tiers, tantôt de la moitié, et en 1660 une banqueroute générale supprime 50 0/0 de la dette constituée.

La majeure partie de ces charges écrasantes atteint les royaumes castillans. L'Aragon, la Navarre, la Catalogne, Valence, les Provinces Basques ne paient qu'une faible part de l'impôt; les classes riches, le clergé, les nobles sont partiellement exempts. Le poids retombe d'autant plus lourd sur les épaules de 4 millions environ de roturiers castillans. En 1621, la Castille paie à elle seule 8 millions et demi de ducats, un tiers des recettes totales du trésor. De 1621 à 1645, elle a payé 188 millions et demi de ducats pour les impôts ordinaires, et un total de 509 189 000, si l'on y comprend les taxes extraordinaires, c'est-à-dire 20 millions environ par an (près d'un demi-

milliard). Qu'on y joigne les gains illicites des agents du fisc, au nombre de 150 000, qui retiennent en Castille les 2/3 des recettes, et l'on aura ainsi une idée de la situation épouvantable de la Péninsule au point de vue fiscal. Avec les revenus de l'Italie et des Indes, au total, vers 1610, les recettes de l'État s'élevaient à 24 millions de ducats; de 1650 à 1660, à 30 ou 35 millions. C'était un milliard au moins de notre monnaie par an, le budget le plus élevé de l'Europe, et cependant le roi d'Espagne en était réduit à vivre d'expédients, au milieu de la misère atroce de ses sujets.

III. — L'état social et économique.

Les classes privilégiées : le clergé. — Un petit nombre de privilégiés concentrant entre leurs mains la richesse et la puissance, une masse de non-privilégiés végétant dans la pauvreté et la paresse, point de classe moyenne, tel est le spectacle que présente à ce moment la société espagnole. Au premier rang se place le clergé, le plus riche du monde catholique, avec ses 120 000 églises ou chapelles, ses 200 000 prêtres que dirigent 12 archevêques et 54 évêques, ses milliers de canonicats et de prébendes, ses 9000 couvents de moines peuplés de 70 000 religieux, ses 3000 monastères de femmes avec 25 ou 30 000 nonnes, ses 10 tribunaux d'Inquisition avec leur personnel de juges, de théologiens consulteurs et qualificateurs, de greffiers, de scribes et d'alguacils, enfin avec ses nombreux ermitages, hôpitaux, écoles, qu'il occupe ou qu'il dirige. Un demi-million d'Espagnols font partie du clergé ou en dépendent. Le nombre s'en accroît sans cesse; chaque année on compte plus de 6000 professions religieuses. Les Cortès, les Conseils, les publicistes signalent en vain le danger que présentent la multitude de ces couvents, « asiles de la paresse », disent-ils, et de ces ecclésiastiques « que la société doit nourrir ». Les évêques ont des revenus princiers : le primat d'Espagne, archevêque de Tolède, 300 000 ducats (10 à 12 mil-

lions), les autres en moyenne 40 à 60 000, et les 64 grands dignataires du clergé espagnol se partagent 1 740 000 ducats (70 millions). Les canonicats, les prébendes, les couvents sont non moins richement dotés. On voit des monastères comme celui de Saint-Benoît de Valladolid réunir 400 000 ducats (17 millions) de revenu. Le cinquième du sol de l'Espagne, le tiers dans certaines parties, appartient à l'Église, et le seul clergé des Castilles possède un revenu total de 10 millions et demi de ducats (400 millions). Les Conseils, les Cortès signalent avec effroi cette accumulation de tant de richesses entre les mains d'un corps qui, « prenant toujours et n'aliénant jamais, finira par devenir maître de tous les biens ».

Les souverains n'osent s'opposer aux acquisitions d'une classe aussi puissante. Rien dans l'État ne se fait sans elle. Ayant ses vassaux et ses sujets qu'elle gouverne et qu'elle juge, jouissant des droits féodaux et des dîmes, l'Église joue dans la société un rôle capital, non seulement par ses privilèges, mais encore par la fonction religieuse qu'elle exerce. Elle a ses tribunaux, ses immunités judiciaires, parmi lesquelles le droit d'asile, ses immunités financières. Bien que le roi nomme aux bénéfices et aux charges ecclésiastiques, c'est le prêtre qui gouverne le prince. Le confesseur exerce sur le souverain une influence occulte; les prélats et les moines figurent dans les Conseils; les théologiens sont appelés à donner leur avis dans les questions les plus graves du gouvernement. Aucune institution sociale n'échappe à son action. C'est l'Église qui dirige les Universités et les collèges, administre les nombreux hôpitaux, inégalement répartis, mais en général richement dotés, les asiles d'enfants trouvés, les orphelinats, les confréries.

C'est elle enfin qui sauvegarde la foi et régente la pensée humaine au moyen de l'Inquisition. Ses tribunaux redoutables, dont la procédure fixée dès 1561 est secrète, ont déraciné l'hérésie au XVIe siècle. Au XVIIe, ils font une guerre sans merci aux illuminés mystiques, aux judaïsants, aux sorciers, aux mages et aux charlatans. Ils ont assumé la surveillance des mœurs. Ils exercent la censure des livres et des écrits. Ils dirigent, avec le consentement des rois, une sorte de police politique, pour-

suivant les favoris disgraciés, au besoin tenant tête à la cour de Rome elle-même, empiétant sur les juridictions ordinaires des évêques et des seigneurs, réprimant les atteintes à la majesté royale, chargés de sévir même contre les violateurs des lois douanières. Protégée par le roi, qui a fait d'elle l'instrument de sa politique, aimée et vénérée de toute la nation, qui voit en elle « le boulevard de la foi » et qui assiste comme à un spectacle attrayant à ses autodafés, l'Inquisition assujettit la société entière au joug ecclésiastique.

Tel est l'attrait qu'exerce l'Église qu'elle devient l'asile des croyants sincères aussi bien que des ambitieux et des parasites. Les uns l'honorent par leurs vertus, les autres par leurs talents; d'autres, au contraire, y apportent leur avidité et leurs vices. De là cette multitude de prêtres vagabonds qui vivent de mendicité, colporteurs d'indulgences, valets des maisons nobles. De là aussi ces désordres de mœurs que tous les contemporains signalent, ces monastères où l'on joue la comédie, où l'on danse la sarabande « avec des gestes si honteux, dit Mariana, que les honnêtes gens se voilent les yeux », ces coureurs d'aventures que les écrivains décrivent, les uns sous le nom de galants de nonnes (*devotos de monjas*), les autres sous les traits d'hypocrites conciliateurs des familles.

La noblesse. — Les nobles, au nombre de 300 000 environ, forment avec leurs familles le cinquième ou le sixième de la population. Les uns tiennent la noblesse des services rendus par leurs ancêtres, les autres l'ont achetée ou usurpée. Dans les provinces du Nord, Asturies, Navarre, Vieille-Castille, Vascongades (pays basques), l'hidalgo pullule au point de former le quart ou même la moitié de la population.

A sa tête, les *grands* forment une caste peu nombreuse (en 1660, elle ne compte que 90 membres). Ils ont perdu leur indépendance politique, mais forment le cortège du roi, fiers de leur titre d'Excellence, de leur droit de se couvrir devant le souverain, d'aller en carrosse à quatre mules avec de longs traits de soie, de faire porter l'épée devant eux, de traiter en égaux les princes souverains italiens ou allemands.

Au-dessous sont les nobles titrés (*titulados*), plus rares et

plus considérés qu'en France : 26 ducs, 72 marquis, 124 comtes, 9 vicomtes, répartis dans toute l'Espagne. Ils constituent une aristocratie étroite, dont les membres ne se marient qu'entre eux. Ils accumulent les dignités, les titres et la fortune. Ils ont des territoires (*estados*) vastes comme des provinces, des revenus moyens de 20 à 80 000 ducats, c'est-à-dire la plus grande part du revenu territorial de la noblesse, qui atteint au total le chiffre annuel de 7 millions de ducats. Certains ont des fortunes colossales : le duc de l'Infantado, par exemple, possède sur ses terres 90 000 sujets, parmi lesquels 6000 vassaux nobles, et 100 000 ducats (4 millions) de revenu; les ducs de Medina de Rio-Seco, d'Osuna, de Medina-Sidonia, 130 000. Les hautes charges de cour, les grades supérieurs de l'armée, les plus importantes fonctions administratives leur sont réservés.

La petite noblesse, qui s'efforce à les imiter et qui est criblée de dettes, fait cortège à la *grandesse*, sollicite les petits emplois de police, d'administration et de finances. Elle quémande les pensions sur les 300 commanderies des sept ordres religieux militaires, dont 4000 gentilshommes partagent avec le roi l'énorme revenu de 1 395 000 ducats. Tout hidalgo, petit ou grand, est fier de sa naissance, de ses privilèges. Il a encore des sujets auxquels il rend la justice, qu'il gouverne, qui l'entourent de respect. Ses biens forment des majorats qui ne peuvent être ni aliénés, ni hypothéqués, ni vendus, mais qui se transmettent dans leur intégrité aux aînés seuls.

Les nobles, méprisant le travail, ne songent qu'à soutenir leur rang. Les grands se ruinent en construisant des palais décorés avec magnificence, en déployant dans leur train de vie un luxe insensé. On voit à leurs repas d'apparat servir jusqu'à 700 plats, à leur office s'étaler des montagnes d'argenterie : un duc d'Alburquerque a 1400 douzaines d'assiettes, 500 grands plats, 700 petits, 40 échelles, le tout en or ou en argent. Ils nourrissent, habillent, traînent à leur suite une multitude de gardes, de pages, de serviteurs : un duc de Medina-Celi en a 700, une duchesse d'Osuna 500, Olivarès 120. Ils se ruinent pour donner des fêtes, offrir des cadeaux, entretenir des courtisanes et des actrices; tel l'Almirante de Castille, qui dépense

pour une vieille comédienne jusqu'à 500 000 écus. Au reste dans ce gaspillage effrené, ils gardent encore la générosité, le désintéressement d'autrefois et le goût éclairé des lettres et des arts. Parmi les membres de la noblesse pauvre, les uns cachent leur misère au fond des provinces, en habit râpé, en dentelles fripées, vivant tant bien que mal de pois chiches, de morue sèche et d'eau claire, mais fiers de leur oisiveté, passant leur temps en rêveries ou à la chasse. D'autres courent les aventures dans les villes, ou sollicitent quelque maigre fonction, quelque place domestique, pour ne pas mourir de faim.

Les classes populaires. — Au-dessous de ces privilégiés, il n'y a plus que les gens du peuple. La classe moyenne a disparu par suite de la ruine du commerce et de l'industrie. Dans les villes vivent les artisans, groupés en corporations, et les laquais des grands. Ouvriers et valets, sobres et hautains, d'esprit vif et hardi, travaillent à peine pour se procurer le nécessaire, flânent sur les places et les promenades, font la loi au théâtre, discutent les affaires publiques. Vêtus de noir, le bas d'estame tiré, l'épée au côté « luisante comme un trombone », dit Cervantès, susceptibles et vaniteux, s'appelant entre eux « Votre Grâce » et « caballero », ils se sentent de race supérieure et veulent faire respecter en eux la dignité d'homme et d'Espagnol. On trouve dans les campagnes d'autres types populaires décrits par les écrivains : les aubergistes (*venteros*) malins et rapaces, les muletiers grossiers et brutaux, les bergers (ils sont plus de 50 000 dans les Castilles) à demi sauvages, les laboureurs (*pecheros*) ruinés par les droits féodaux et les taxes royales, mais dont la sobriété, l'endurance, la bonhomie narquoise font oublier les vices des hautes classes et la dépravation du monde interlope des gueux (*picaros*).

Dans les bas-fonds de la société grandit en effet la foule des déclassés et des malfaiteurs. Des champs et des ateliers déserts, affluent les recrues de la misère. Hidalgos ruinés, étudiants affamés, moines en rupture de cloître forment l'état-major de cette armée du vice, dont la mendicité, l'escroquerie, le vol, le brigandage alimentent l'existence. Auprès d'eux prospère la corporation des aventurières de toute espèce, danseuses, comé-

diennes, courtisanes, entremetteuses et sorcières, « dont les vices, dit un contemporain, corrompent la ville et peuplent les hôpitaux ». Des bandes de « gitanos » qui vivent « à la manière des loups, ne sachant que voler et fuir » (Cervantès), désolent les campagnes. Dans les sierras des bandes de contrebandiers ou de brigands (*bandoleros*) livrent bataille à la police ou aux agents du fisc. Ainsi a dégénéré la société espagnole.

Rarement race fut mieux douée par la nature que celle-là : simple et sobre, généreuse, brave, fière, d'esprit fin et agréable, il lui a manqué pour conserver la domination du monde le sentiment de la réalité et la modération des idées et des goûts. Son patriotisme exclusif lui a fait mépriser les leçons de l'étranger. Le spectacle de fortunes trop rapides l'a détournée du travail. Les fêtes, le jeu, l'amour y sont devenus la grande affaire de la vie. Une foi ardente, naïve, sincère, y a dégénéré en fanatisme violent, en dévotion mécanique et matérielle, et l'Espagne s'est fermée pour longtemps au progrès.

L'état économique. — La conséquence obligée d'un pareil état politique et social a été la ruine économique de ce pays. L'expulsion des Morisques, le régime fiscal, la rareté et la cherté de la main-d'œuvre, résultats de l'abondance des métaux précieux et de l'émigration aux Indes, ont influé sur la décadence de l'agriculture. L'extension de la grande propriété féodale et ecclésiastique, les privilèges abusifs de la compagnie des propriétaires de troupeaux (la *mesta*), qui livrent les champs cultivés à la dévastation, un absurde régime économique qui gêne la circulation des denrées et permet au pouvoir d'en fixer arbitrairement le prix, telles sont les causes qui achèvent de faire d'une des régions les plus étendues de l'Europe l'une des plus misérables. Si l'on excepte la Navarre et les Vascongades, l'Espagne offre alors l'image de la désolation. Le tiers ou la moitié des terres sont en friche; les villages sont abandonnés, les maisons s'écroulent. « Si le mal continue, disent les Cortès en 1621, il n'y aura plus personne pour cultiver la terre. »

Le royaume a encore des vins, des sucres, des fruits, des laines; mais il est obligé de faire venir de l'étranger 650 000 *fa-*

nègues (364 000 hectolitres) de blé pour se nourrir, et jusqu'au poisson nécessaire pour ses longs carêmes.

L'industrie n'est pas dans une situation meilleure. L'excès des impôts, le préjugé qui éloigne les Espagnols des arts mécaniques, la guerre qui ferme les débouchés, l'émigration qui enlève les bras à l'usine, l'élévation énorme des salaires qui ne permet pas de lutter contre la concurrence étrangère, le système prohibitif qui gêne ou interdit l'exportation d'un grand nombre d'articles fabriqués, la réglementation officielle qui fixe le prix des objets manufacturés et les conditions de la fabrication, tels sont les motifs qui amènent la chute des manufactures. Les fabriques de soieries, de lainages, de cuirs, qui faisaient la fortune de Séville, de Grenade, de Tolède, de Cuenca, de Ségovie, d'Avila, les ganteries d'Ocaña, les raffineries de Grenade, les faïenceries de Talavera, tombent successivement. Au lieu de 60 000 métiers pour la soie et la laine, occupant 180 000 ouvriers et donnant un produit de 42 millions de piastres, il n'y en a plus, vers 1660, que 16 000, et Séville, qui en avait 16 000, n'en conserve que 1600. La France, la Hollande, l'Angleterre, l'Italie fournissent alors l'Espagne de tissus, de tapis, de cristaux, de fers, de papiers et de livres, et 5 à 600 000 étrangers viennent jusque dans les villes accaparer les petits métiers.

Les mêmes causes, politiques, sociales, économiques, ont produit la ruine du commerce espagnol. A l'intérieur, les grandes foires de Medina del Campo, de Burgos, de Ségovie, de Valladolid, de Saragosse sont tombées. On ne voit plus dans les ports que des navires étrangers, dans les villes que des banquiers génois, que des marchands français ou anglais. L'exportation de l'Espagne, qui consiste en vins, fruits, huiles, sucres, laines, soies grèges, soudes et minerais, ne s'élève plus en 1620 qu'à 19 millions et demi de ducats, tandis que l'importation étrangère atteint le chiffre de 39 millions et demi. Les étrangers ont fini par s'emparer, sous le couvert des négociants espagnols ou par la contrebande, des neuf dixièmes du commerce des Indes. Ils ont déjà les cinq dixièmes de celui de l'Espagne. Ainsi, sur 54 millions envoyés en Amérique, ils en fournissent 50, et ils reçoivent

77 millions des 85 que donnent annuellement le Mexique et le Pérou. La flotte espagnole des Indes, qui comptait jadis 118 vaisseaux marchands, n'en a plus que 60. L'Europe a drainé la majeure partie des 12 milliards d'or et d'argent que l'Espagne a reçus depuis un siècle, tandis que l'État qui a conquis le Nouveau-Monde conserve à peine le douzième de ces trésors. — La misère qui s'étend comme une lèpre, la guerre qui enlève en 30 ans 1 million d'hommes, d'effroyables épidémies, l'émigration qui prend tous les ans 40 000 sujets, la diminution des mariages et de la natalité, enfin l'expulsion des Morisques, font descendre en un demi-siècle la population de 8 200 000 habitants à 6 millions à peine. Dès 1621, à la vue de cette dépopulation, les Cortès s'écrient avec terreur : « Il est impossible que le royaume subsiste encore un siècle! »

IV. — Le mouvement intellectuel.

L'enseignement. — L'éclat que jetèrent les lettres et les arts [1] atténuèrent cette décadence. Dans les 35 Universités du royaume (y compris celles du Portugal) se pressaient encore les maîtres et les étudiants. Salamanque, avec ses 75 chaires richement dotées, ses 25 collèges, ses 15 000 étudiants, dont le nombre ne descendit jamais au-dessous de 7000; Alcala, avec ses 42 chaires, ses 6 000 élèves; Coïmbre, avec ses 50 chaires, ses 4 000 étudiants, Valladolid, Oviedo, sont toujours les rivales de Paris, d'Oxford et de Bologne. Les collèges, dont les plus florissants sont ceux des Jésuites, pullulent : on en compte jusqu'à 4000. Mais, placées entièrement sous la direction du clergé, les études supérieures ou secondaires manquent d'indépendance. L'enseignement se vicie par la routine; il n'a, même dans les Universités, qu'un caractère scolastique. Les études classiques, les sciences y sont négligées, et on y vient chercher uniquement les titres qui ouvrent l'accès des carrières publiques, ou

1. Voir ci-dessus, chap. x, sur les beaux-arts en Espagne.

l'instruction superficielle qui est nécessaire aux membres des classes supérieures de la société. Les bons maîtres eux-mêmes font défaut, et le grand nombre des écoles ne sert qu'à grossir la foule des déclassés.

Les sciences. — Le despotisme politique et religieux enlève à l'Espagne toute originalité scientifique. La philosophie se réduit à des commentaires sur Aristote et sur saint Thomas. Les sciences mathématiques sont presque ignorées. En astronomie, le système de Copernic est prohibé. Les études philologiques sont à peu près abandonnées. Les Espagnols citent cependant avec fierté un grand nombre de criminalistes et de jurisconsultes éminents, dont les plus connus furent Suarez, l'auteur du traité *de Legibus*, le précurseur de Domat, et Ramos del Manzano. Ils mentionnent aussi les noms de quelques publicistes remarquables, de Mariana, de Navarrete, de Saavedra Fajardo et surtout d'Antonio Perez. Les études d'érudition historique sont très cultivées, mais viciées par l'absence de critique : c'est le moment où le faussaire Roman de la Higuera fabrique les Chroniques de Flavius Dexter sur les origines chrétiennes de l'Espagne. La science préférée est la théologie. Parmi les théologiens, les uns, les mystiques, exercent une action profonde sur le catholicisme : Louis de Grenade, Louis de Léon, Jean de la Croix, sainte Thérèse ont des continuateurs au XVII[e] siècle, tels que Marie d'Agreda, l'auteur de *la Mystique Cité de Dieu* (1655). La dévotion à la Vierge, le dogme de l'Immaculée Conception, se développent sous leur influence. D'autres, les casuistes, dont les principaux furent Sanchez, Diana, Dicastillo, Vasquez, Escobar, s'efforcent d'accommoder la morale chrétienne aux exigences de la vie mondaine et, suivant l'expression de l'un d'eux, « d'élargir les voies de la vertu ».

La littérature. — En revanche, ce demi-siècle est l'âge d'or de la littérature espagnole. Au premier rang de ses manifestations se place l'art dramatique, développé sous l'influence du peuple, dont le théâtre est l'une des passions. Trois cents compagnies d'acteurs représentent jusque dans les petites villes les productions variées des poètes espagnols, les Mystères (*autos sacramentales*), les drames faits des incidents de la vie ordinaire

(*comedias de capa y espada*), les pièces à grand spectacle, etc. La plus grande liberté est laissée aux auteurs, qui entremêlent leurs œuvres les plus sérieuses d'intermèdes plaisants, de danses parlées ou chantées, de saynètes. Le goût du public pour l'art dramatique est si vif que la production du siècle, d'après von Schack, a été de 30 000 pièces. Le fournisseur le plus fécond du théâtre fut Lope de Vega (1562-1632), que Cervantès appelait « une merveille de la nature », et dont le talent se distingue par une rare puissance d'invention et une habileté merveilleuse dans la construction scénique. Moins fécond, mais supérieur à celui de Lope par la combinaison des incidents, l'élévation du ton, la magie du style, est le théâtre de Calderon (1600-1681), le plus grand des dramaturges espagnols. A leur école appartiennent des auteurs remarquables : Guillen de Castro (1580-1630), Montalvan, Tirso de Molina (Gabriel Tellez), Juan Ruiz de Alarcon, et surtout Augustin Moreto. La poésie lyrique et satirique a d'illustres représentants dans Francesco Gomez de Quevedo (1580-1645), les deux Argensola, que l'on compara à Horace, et Juan de Jauregui, l'Anacréon espagnol. Au-dessus de l'art dramatique, dont l'inspiration manque de variété, et de la poésie, où la pensée est bien inférieure à la forme, se manifeste dans le roman et dans l'histoire la véritable supériorité littéraire de l'Espagne. « Les romanciers espagnols, dit Mérimée, observateurs exacts et souvent profonds », découvrent avec verve et originalité les vices de la société contemporaine. Au roman chevaleresque et pastoral, qui avait fait les délices du xviᵉ siècle, succède le grand roman social et philosophique, dont Cervantès (1547-1617), avec le *Don Quichotte* (1615-1617), a donné le modèle éternel. Alors apparaissent aussi la nouvelle et le roman *picaresque*, tels que le *Guzman d'Alfarache* de Mateo Aleman (1599), le *Marcon Obregon* dû à Espinel (1618), les nouvelles de Cervantès; l'*Aventurier Ruscon* (1626), le chef-d'œuvre du genre, dû à Quevedo; la *Vie d'Estevanille Gonzalez* (1646), vrai prototype du Gil Blas. En même temps Juan de Mariana (1526-1623) élève à l'histoire de sa patrie un monument impérissable (1601) avec l'*Historia de España*, chef-d'œuvre de style sans rival, au dire de Ticknor, et qui subsiste encore « en tant

qu'œuvre d'art » (Morel Fatio). Argensola, l'historien des Moluques, Garcilaso de la Vega, celui des Incas, et de grands seigneurs lettrés comme Moncada, Coloma, surtout don Francisco Manuel Melo, dans des récits épisodiques, atteignirent à l'éclat ou à la concision de style des historiens latins. Mais cette littérature brillante ne tarda pas à dégénérer sous l'influence de la recherche du style. Les pointes, les jeux de mots, les roulades sonores y tinrent lieu de la pensée. En poésie, Alonso de Ledesma (1552-1623), et surtout Luis de Gongora (1561-1627), firent triompher l'emphase, l'obscurité et le pédantisme, et le moraliste Gracian amena par son exemple une révolution semblable dans la prose. Cependant, au dehors, en Italie, en Angleterre, surtout en France, la littérature espagnole exerçait une influence profonde sur les romanciers, les auteurs dramatiques et les poètes. Il semblait que l'Espagne, au moment même où elle perdait sa suprématie politique, exerçât une sorte de royauté littéraire. Mais cette dernière gloire ne devait pas tarder à lui échapper encore, et la mort intellectuelle allait lui enlever le dernier vestige de sa domination.

BIBLIOGRAPHIE

I. **Documents**. — Les **documents** publiés sont peu nombreux et l'historiographie est pauvre. Un certain nombre de documents ont été publiés dans le *Semanario erudito de* **Valladares de Sotomayor**, 34 vol. in-8, Madrid, 1787-91; dans la *Coleccion de doc. ined. para la hist. de España*, notamment aux tomes I, IV, V, XVIII, XXXVI, XLII, XLIV, XLVI, LII, LIV, LV, LXXXIV, XCV, XCVII; dans le *Memorial historico español*, publié par l'Acad. d'histoire, notamment tomes XIII et XIV; dans l'*Epistolario español*, 2 vol. in-4; dans le recueil de **Morel Fatio**, *L'Espagne aux* XVIe *et* XVIIe *siècles*, Heilbronn, 1878, in-8. — On doit aussi consulter les *Lettres* (*Cartas*) de **Maria de Agreda** à Philippe IV, publiées par F. Silvela, 2 vol., 1885, et la *Novissima Recopilacion de las Leyes de España*, 6 vol. in-f°, Madrid, 1805-1829. Une multitude de documents restent encore à publier.

Chroniques, mémoires, traités relatifs à l'histoire politique. — Sur le règne de Philippe III : *Historia de la vida y hechos del inclito monarcha don Felipe III*, par son chroniqueur **Gil Gonzalez Davila**, in-4, p. en 1771, Madrid. — **Yanez**, *Memorias para la historia de Felipe III*. Madrid, 1723 (contenant la biographie due à **Porreño**, etc.). — **Ana de Castro Egas**, *Eternidad del rey don Felipe III*. 1629, in-8. — **Cabrera**, *Relaciones de las cosas sucedidas en la corte (1598-1614)*, in-4, 1857. — **Matias de Novoa**, *Memorias* (*sur Philippe III*), publiés par Canovas del Castillo, 2 vol. in-8, 1875. — Les relations ou apologies de l'expulsion des Morisques dues à **Fonseca** (1612), **Guadalajara y Javier** (1614), **Aznar Cardona** (1612), **Jaime Bleda**

(1610). — Sur le règne de Philippe IV : **Cespedes y Meneses**, *Primera parte de la historia de Felipe IV*, in-f°, 1634. — **V. Malvezzi**, *Historia de los principates sucesos... en tiempo de Felipe IV*, in-4°. — **Novoa**, *Historia de Felipe IV*, publiée par Canovas, 4 vol. in-8, Madrid, 1879 et suiv. — **F. de Melo**, *Historia de los movimientos, separacion y guerra de Cataluña*, 1645. — *Chronique de* **Miguel Parets**, sur l'insurrection catalane (publiée dans le *Memorial historico español*, tomes XX, XXIII). — **Guidi**, *Caida del conde-duque Olivares*, Ivrée, 1644, in-4, trad. fr. par Félibien, Paris, 1650. — **Sousa de Macedo**, *Lusitania liberata*, Londres, 1645, in-f°. — **Passarellus**, *Bellum Lusitanum*, Lyon, 1684, in-f°. — **A. Brandano**, *Historie delle guerre di Portogallo*, 1689, Venise, in-4.

Relations des diplomates et des voyageurs. — **Fontenay-Mareuil** (*Mémoires*, collection Michaud). — **Bassompierre**, *Relation de l'ambassade d'Espagne*, 1621 (*Mémoires*, édit. par de Chanterac, 4 vol. in-8, 1873). — **Bertaud**, *Journal du voyage d'Espagne*, 1669, in-4. — (**Aarsens**), *Voyage d'Espagne*, Cologne, 1667. — **Berchet et Barozzi**, *Relazioni degli ambasciatori Veneti : Spagna*, 2 vol. in-8, Venise, 1856, etc.

Traités et ouvrages spéciaux sur les institutions, dûs à des contemporains de ces règnes. — *La corte y monarqùia de España, coleccion de cartas*, p. p. A. R. Villa, Madrid, 1886, in-16. — *Etiquetas de la casa de Austria*, p. p. A. R. Villa, Madrid, in-8 (1876). — **Salazar de Mendoza**, *Monarquia de España*, 2 vol. in-4, 1770. — Du même, *Origen de las dignidades seglares*, 1618, in-f°. — **Gil Gonsalez Davila**, *Teatro de las grandezas de Madrid*, 1623, in-f°. — **Navarrete**, *Conservacion de monàrquias y discursos politicos*, in-f°, 1626. — **A. de Salazar**, *Inventaire général des plus curieuses recherches des royaumes d'Espagne*, 1615, in-8. — **Alonso Nuñez de Castro**, *Libro historico politico : Solo Madrid es corte*, in-4, 1658. — **Peñalosa**, *Las cinco excelencias del Español*, Pampelune, 1629, in-4. — **Mariana**, *De rege et regis institutione*, 1611, in-4; *De ponderibus et mensuris*, 1611, in-8, etc. — **D'Aytona**, *Discurso militar*, Valence, 1653. — **D'Auchy**, *Arte militar dislucida*, 1644. — **Diego Ufano**, *Tratado de la artilleria*, 1613. — **Davila**, *Teatro ecclesiastico de las iglesias de Castilla*, 3 vol. in-f°, 1622. — **Lopez de Haro**, *Nobiliario genealogico de los reyes y titulos de España*, 1 vol. in-f°, 1622. — **Moreno de Vargas**, *Discursos de la nobleza de España*, 1636. — **J. de Laet**, *Hispania sive de regis Hispaniæ regnis et opibus commentarius*, Leyde, 1629. — **Sancho de Moncada**, *Riqueza firme y estable de España*, in-4, 1619. — **Mendez Silva**, *Poblacion general de España*, 1645, in-f°, etc. — Enfin les œuvres des romanciers et des poètes sont une mine précieuse de renseignements sur l'état social.

II. **Livres**. 1° **Histoires générales**. — **Modesto de la Fuente**, *Historia general de España*, tomes XV et XVI, 1850-1867, n. éd., 1877. — **Rosseeuw Saint-Hilaire**, *Histoire d'Espagne*, tomes X et XI (sans valeur). — **R. de Silva**, *Historia de Portugal nos seculos 17 et 18*, 3 vol. in-8, 1867. — **Ch. Weiss**, *L'Espagne depuis le règne de Philippe II jusqu'à l'avènement des Bourbons*, 2 vol. in-8, Bruxelles, 1845. — **Watson**, *History of the reign of Philipp the third*, Londres, 2 vol. in-8, 1793. — **M. Philippson**, *Heinrich IV und Philipp III*, Berlin, 1870-1876, 3 vol. in-8, le meilleur ouvrage sur cette période. — **J. Dunlop**, *Memoirs of Spain during the reign of Philipp IV*, 2 vol. in-8, Édimbourg, 1834 (superficiel).

2° **Travaux historiques épisodiques**. — **Fl. Janer**, *Condicion social de los Moriscos de España*, in-4, 1857, trad. fr. par Magnabal. — **A. de Castro**, *El conde-duque de Olivares*, Madrid, 1846. — **Germond de Lavigne**, *La sœur Marie d'Agreda et Philippe IV*, Paris, 1856, in-18. —

Vertot, *Histoire de la conjuration du Portugal*, 1689. — **Estebanez Calderon**, *De la conquista y perdida de Portugal*, 2 vol., 1885.

3° **Livres relatifs à l'histoire des institutions.** — **L. de Ranke**, *Die Osmanen und die Spanische Monarchie*, Berlin, 1857, trad. franç. par Haiber. — **Danvila**, *El poder civil en España*, Madrid, 1886, in-8, 6 vol. — **Sempère**, *Grandeur et décadence de la Monarchie Espagnole*, Paris, 1826. — **Picatoste**, *Etudios sobre la grandeza y decadencia de España*, Madrid, 1887. — **Sempère**, *Histoire des Cortès d'Espagne*, Bordeaux, 1815 (œuvre insuffisante). — **Gallardo Fernandez**, *Origen progresos y estado de las rentas de la corona de España*, Madrid, 1805. — **Canga Arguelles**, *Diccionario de hacienda*, 2 vol. in-4, Madrid, 1833. — **De Clonard**, *Historia organica de las armas de infanteria y caballeria españolas*, 1851, 7 vol. — *Historia de la marina real española*, Mádrid, 1854-56, 2 vol. in-4. — **Sempère**, *Historia de las rentas ecclesiasticas des España*, in-8, 1822. — **Gams**, *Kirchengeschichte Spaniens*, Ratisbonne, 1862-79, 3 vol. in-8. — **Vic. de la Fuente**, *Historia ecclesiastica de España*, Madrid, 1873-75, 6 vol. in-8. — **Llorente**, *Histoire de l'Inquisition d'Espagne*, trad. Pellier, 4 vol. in-8, 1818. — **Menendez Pelayo**, *Historia de los Heterodoxos españoles*, 3 vol. in-8, 1880. — **Sempere**, *Historia de los vinculos y mayorazgos*, 1805, in-8. — **Sempere**, *Historia del lujo*, 1788. — **A. de Castro**, *Costumbres de los Españoles en el siglo XVII*, 1881. — **Uztariz**, *Teoria y pratica del comercio*, 1724, in-4, trad. fr., 1753. — **Ulloa**, *Rétablissement du commerce et des manufactures d'Espagne*, trad. fr., 1753, etc. — Écrits de **Jovellanos** et de **Campomañes**.

4° **Mouvement intellectuel.** — **V. de la Fuente**, *Historia de las Universidades, etc., en España*, 1884. — **Ticknor**, *Histoire de la littér. espagnole*, trad. Magnabal, Paris, 1863-1873, 3 vol. — **Schack**, *Geschichte der Litteratur, dram.* 1854. — **Morel Fatio**, *Études sur l'Espagne*, 1888-90, etc.

CHAPITRE XV

LES ÉTATS ITALIENS

Sous la prépondérance espagnole
(1559-1648)

Situation générale de la Péninsule : décadence politique et littéraire. — La période dont nous allons nous occuper fut la plus triste de l'histoire de l'Italie. Le congrès de Bologne avait consacré la perte de l'indépendance nationale, et avec la chute de Florence (1530) s'étaient effacées les dernières formes de liberté politique. La génération née depuis ces deux événements ne pouvait être que débile, énervée, sans enthousiasme et sans idéal. L'intolérance religieuse, en étouffant la liberté de pensée, empêchait tout développement intellectuel, pendant que d'autre part elle induisait les Italiens à couvrir leur incrédulité du manteau de l'hypocrisie. Si l'on devait juger des faits par les apparences, en présence de cet extraordinaire fourmillement de frères et de moines, de cette pompe des processions, du nombre des églises construites durant cette période, il faudrait conclure que jamais il n'y eut en Italie tant de sentiment religieux; en réalité, cette restauration catholique ne pénétra point les consciences.

Cette continuelle dissimulation ne pouvait manquer, à la longue, de fausser le caractère national, et toutes les manifestations de la vie ne tardèrent pas à s'en ressentir, particulièrement la littérature.

Torquato Tasso (1544-1595), le chantre de la *Jérusalem déli-*

vrée, clôt l'âge glorieux du *Cinquecento*, et laisse la place à Jean-Baptiste Marini (1569-1625), le chef de cette tourbe de poètes dits *Secentisti*, qui suppléaient à l'absence d'idée par des phrases précieuses et amphigouriques. Bien peu surent, et encore pas toujours, éviter cette tendance pitoyable; citons Gabriello Chiabrera (1552-1637), Alessandro Tassoni (1565-1635), Fulvio Testi (1593-1646). L'histoire, qui dans la période précédente avait donné des œuvres si éclatantes, s'arrête dans son développement. Quelques-uns de ses fidèles, comme Davila (1576-1631) et Bentivoglio (1579-1644), trouvant qu'aucun fait n'est digne d'être noté au milieu de cette grande déchéance de l'Italie, tournent leurs regards au dehors de la Péninsule, et le premier nous raconte les guerres civiles et religieuses de la France, pendant que le second s'occupe des insurrections des Flandres. La plupart des autres mettent leur plume au service des divers États italiens, la vendant au plus offrant.

Au reste cette défaillance des sentiments de dignité était à peu près générale. Les nobles étaient devenus les courtisans très humbles et les âmes damnées des princes, et ceux-ci, dans le faste qui enguirlandait leur propre servitude, n'avaient qu'une préoccupation : ne pas déplaire à l'Espagne. Les pays les plus riches et les plus fertiles, Milan, Naples, la Sicile, la Sardaigne, étaient soumis à cette puissance, et le reste de la Péninsule subissait indirectement la même domination. Ainsi la papauté traitait en amis les Espagnols pour s'assurer leur appui dans sa politique ecclésiastique, et en maintes occasions cette sympathie avait toutes les apparences de la servilité; les Médicis avaient recours à eux dans les moments de troubles; la république de Gênes, depuis l'époque d'André Doria, était leur alliée, pour ne pas dire leur vassale : sans parler des duchés de Ferrare, de Mantoue et de Parme, trop faibles pour oser garder une attitude indépendante. L'Italie ne comptait plus dans la politique européenne : elle n'était plus qu'une province de l'Espagne.

Seuls entre tous les États de ce malheureux pays, le duché de Savoie et la république de Venise surent maintenir leur dignité et faire respecter leur indépendance.

C'était dans ces deux États que se rencontrait ce qu'il y avait de meilleur dans la vie nationale d'alors; aussi y trouvons-nous encore des historiens et des politiques d'une certaine valeur : Giovanni Botero (1540-1617) en Piémont, Paolo Paruta (1540-1597) et Paolo Sarpi (1552-1623) à Venise.

Le duché de Savoie : Emmanuel-Philibert. — Qui aurait visité les domaines de Savoie vers l'an 1559 aurait été frappé de l'aspect affreux de cette contrée. Depuis plus de vingt ans elle était le théâtre de luttes continuelles entre Français et Espagnols; les campagnes désolées, beaucoup de villages détruits, les cités saccagées; plus d'industrie, plus de commerce, plus d'enseignement, et chez le petit nombre d'habitants qui restait, nulle confiance en l'avenir. On peut donc dire que Emmanuel-Philibert fut le second fondateur de la maison de Savoie.

Né à Chambéry en 1528, il avait vu dans son adolescence les États paternels mis à feu et à sang par les Français et les Espagnols. Il combattait sous l'étendard de Castille dans les Flandres lorsque, en 1553, lui parvint la nouvelle de la mort de son père Charles III, dit le Bon, qui, avec ses principes de neutralité désarmée, avait fini par perdre presque toutes ses terres. Emmanuel-Philibert devenait duc de Savoie, pour ainsi dire, seulement de nom. A ses sujets, peu nombreux et tout éparpillés, il manda qu'ils eussent à lui garder fidélité, mais qu'il ne viendrait en Piémont que lorsque son épée aurait réglé les destinées de sa famille. La victoire de Saint-Quentin confirma ses prévisions optimistes; par la paix de Cateau-Cambrésis il recouvra ses États et épousa Marguerite de Valois, sœur de Henri II.

A la fin de 1559, il fit avec elle son entrée dans Nice à la grande joie des populations; puis, après avoir visité les principales cités de ses États, il alla s'établir à Verceil, car Turin, avec quatre autres places, était encore occupé par la France, pendant que les Espagnols se maintenaient à Asti et Santhià.

Il se proposa, tout d'abord, deux objets grands et difficiles : reconstituer le pays, et obtenir que les étrangers l'évacuassent. Soldat, il s'occupa avant tout de réformes militaires; il recruta

et dressa une milice nationale et construisit des forteresses. Il réorganisa l'administration de la justice, restaura les finances, favorisa l'agriculture et l'industrie, abolit la servitude de la glèbe, rouvrit l'Université. Le premier entre les princes savoisiens, il décréta l'emploi de la langue italienne dans les actes publics, où n'étaient employés jusqu'alors que le latin et le français. Quand la duchesse donna le jour à un fils (1562), les Français se décidèrent à évacuer quelques places et en particulier Turin, où le duc alla s'installer. Ils ne retinrent que Pignerol et Savigliano, qui du reste furent ensuite restitués par Henri III (1574). Bientôt l'Espagne retira ses troupes d'Asti et Santhià, et les domaines de Savoie furent libres d'étrangers.

Au début de son règne Emmanuel-Philibert dirigea des expéditions contre les Vaudois, dans les vallées du Chisone et du Pellice, au-dessus de Pignerol. Ils s'étaient ralliés aux doctrines de Calvin. Le duc, élevé dans un milieu espagnol, désireux aussi de plaire au pape, résolut d'extirper l'hérésie de ses domaines, et, après avoir envoyé dans les deux vallées des prédicateurs qui n'obtinrent aucun succès, il y dépêcha des soldats. Les montagnards se défendirent énergiquement. Enfin le duc, par l'intercession de sa femme, consentit à un accord qui permettait aux Vaudois l'exercice de leur culte dans leurs vallées sous certaines conditions déterminées.

Il mourut en 1580. Ses possessions avaient alors une population de 1 200 000 âmes.

Charles-Emmanuel Ier. — Il eut pour successeur son fils Charles-Emmanuel Ier, âgé de dix-huit ans. C'était un jeune homme d'un caractère fier et prompt, ambitieux, hardi, inquiet. « Il aime la guerre, par-dessus tout, écrivaient de lui les ambassadeurs vénitiens, et il est à la vérité doué de toutes les qualités qu'elle exige : vif, robuste, familier et prodigue avec les soldats, ami de la confusion et du désordre, patient aux privations, insatiable de gloire. » Dans les huit premières années de son règne, malgré ses efforts pour faire naître par tous les moyens possibles des circonstances favorables à ses desseins d'agrandissement, rien pourtant ne lui réussit. La voie ne lui fut ouverte que par les événements de France en 1588. Il

envahit alors le marquisat de Saluces, annexé à la France depuis quarante ans [1], et le conquit entièrement. Puis il offrit son alliance au duc de Mayenne et, pénétrant à l'improviste en Provence, poussa jusqu'à Marseille. Après la mort de Henri III il en vint à convoiter la couronne de France comme fils de Marguerite de Valois. Mollement secondé par l'Espagne, menacé en Savoie même par Lesdiguières, il fut contraint de se retirer et d'adhérer à la paix de Vervins (1598).

Le peu de loyauté qu'il avait trouvé dans le gouvernement de Madrid, la mort de sa femme, Catherine, fille de Philippe II, la mort de celui-ci, enfin l'inertie de Philippe III, détachèrent Charles-Emmanuel de l'alliance espagnole. Il commençait à regarder vers la France. Mais entre Henri IV et lui persistait le conflit relatif au marquisat de Saluces, que le roi de France voulait recouvrer, et que le duc de Savoie était résolu à ne pas restituer : d'où la courte guerre de 1600. Elle se termina par le traité de Lyon (1601), en vertu duquel le roi de France cédait Saluces à Charles-Emmanuel, en échange de la Bresse, du Bugey, du Valromey et de Gex. Le duc atteignait ainsi l'un des buts de sa politique : exclure les Français de l'Italie.

Un autre de ses desseins, que la maison de Savoie ne put d'ailleurs jamais réaliser, était la réoccupation de Genève, qui s'était émancipée au temps du duc Charles III. Charles-Emmanuel, sans avoir déclaré la guerre, tenta de nuit l'assaut de la ville (1602). Il fut repoussé.

Peu à peu, ses rapports avec la France allaient s'améliorant. Après de longs préliminaires, il en vint à conclure avec elle la fameuse alliance de Brusol, dans la vallée de Suse (1610), en vertu de laquelle Piémontais et Français devaient combattre côte à côte pour affranchir la Lombardie de la domination étrangère. La mort subite de Henri IV empêcha l'exécution de ce grand dessein, qui ne devait se réaliser que deux siècles et demi plus tard, par la glorieuse campagne de 1859. Charles-Emmanuel eut alors à passer par de durs moments. Exécré

1. Occupé par Henri II en 1548, la possession en avait été confirmée à ce prince par la paix de Cateau-Cambrésis.

de l'Espagne, il se vit bientôt abandonné par Marie de Médicis, ennemie, par traditions de famille, de la maison de Savoie et favorable aux Espagnols. Ce fut en vain que, tournant ses regards vers l'Angleterre, il espéra quelque assistance de Jacques Ier.

En 1612 mourait François IV, duc de Mantoue et Montferrat. Il laissait une fille, Marie, et un frère, Ferdinand de Gonzague, qui prit le titre de duc. Charles-Emmanuel prétendait que le Montferrat était un fief féminin, et qu'il devait être détaché du Mantouan pour être attribué à Marie, fille d'une de ses filles. Il envahit le territoire contesté. La cause du Gonzague fut défendue par l'Espagne et la France réunies, et la Savoie dut restituer sa conquête. Toutefois, son duc resta en armes.

L'Espagne, qui ne voyait pas sans dépit la politique inquiète et indépendante du prince piémontais, le somma de licencier ses troupes. Au lieu de céder, il invita les États italiens, et en particulier Venise, à soutenir contre l'ennemi commun une guerre d'indépendance nationale, et se lia plus étroitement avec les Hollandais et l'Angleterre. Personne en Italie n'ayant répondu à son appel, il ne se découragea pas. Seul avec sa petite armée, il soutint le choc des troupes espagnoles, démontrant ainsi qu'au milieu de la décadence militaire et politique des divers États de la Péninsule, il y en avait un pourtant qui savait porter haut le nom italien. Des poètes acclamèrent alors en lui le libérateur de l'Italie, et, pour la première fois, les sympathies et les espérances des patriotes se tournèrent vers la maison de Savoie. Son renom se répandit en Allemagne, où les adversaires de la maison de Habsbourg, à la mort de Mathias (1619), le proposèrent pour candidat à la couronne impériale. Cette tentative n'eut d'ailleurs pas de suite.

Pendant ce temps, il avait renoué d'intimes relations avec la cour de France; le mariage de son premier fils, Victor-Amédée, avec Marie-Christine, sœur de Louis XIII, avait scellé cette réconciliation; si bien que, lorsque Richelieu prit en main le pouvoir et manifesta nettement l'intention de reprendre les desseins de Henri IV, rien ne s'opposa plus à la conclusion d'une ligue entre la France et la Savoie pour l'occupation de Gênes et de la Lombardie. Dès le début, Charles-Emmanuel

remporta de notables succès et poussa ses troupes jusqu'en vue de Gênes; mais, le gouvernement français tardant à lui envoyer du secours, il fut contraint d'évacuer la Ligurie pour courir à la défense de la forteresse de Verrue, assaillie par les Espagnols de Lombardie. Verrue se défendit héroïquement et l'armée assaillante dut battre en retraite. Mais la France traitait déjà secrètement avec l'Espagne et, le 5 mars 1626, signait la paix à Monzon sans que le duc ni Venise, ses deux alliés, en eussent été avertis. A dater de ce jour, le duc se prit à exécrer Richelieu qui, par cette paix hâtive, l'avait empêché de tirer aucun avantage d'une guerre qui lui avait tant coûté et qui avait débuté sous les meilleurs auspices.

Peu après, la lutte recommença en Italie, à propos de la succession des Gonzague (1627). Charles, duc de Nevers, appartenant à une branche collatérale établie en France [1], vint à Mantoue prendre possession du duché. Charles-Emmanuel Ier aussitôt invoqua ses droits sur le Montferrat et s'allia avec l'Espagne, qui ne se souciait pas de voir une famille française installée dans une principauté italienne. Pendant qu'il occupait la plus grande partie du Montferrat, les Espagnols assiégeaient Casal. La France ne cachait pas son intention d'intervenir en faveur du duc de Nevers. Celui-ci avait levé en France 14 000 hommes, qui, sous le commandement du marquis d'Uxelles, accoururent à marches forcées pour secourir Casal; ils furent repoussés par le duc de Savoie dans la vallée de Varaita (1628). Richelieu, qui venait de prendre La Rochelle, résolut d'agir énergiquement et se mit lui-même à la tête d'une armée. A son tour l'empereur Ferdinand II envoya des troupes contre Mantoue, déclarant qu'il s'agissait d'un fief impérial et que la solution du litige ne regardait que lui. Toute la Haute-Italie se trouva ainsi parcourue et ravagée par les diverses armées. Elles finirent par y amener la peste. Ce sont ces années douloureuses qu'a décrites avec tant de vérité Manzoni dans ses *Fiancés*.

Richelieu, après avoir essayé de prendre le duc de Savoie,

1. Un Louis de Gonzague (mort en 1595), qui avait gouverné Saluces pour la France, avait épousé Henriette, fille et héritière de François, duc de Nevers.

enleva Pignerol, pendant qu'un second corps français, commandé par le roi en personne, entrait en Savoie, puis, joint au premier, se répandait sur le Piémont et occupait Saluces. Le duc rallia toutes ses forces à Savigliano pour livrer bataille. Épuisé par la longue lutte, découragé par ses revers, c'est là qu'il mourut (26 juillet 1630). Prince à coup sûr de haute intelligence, il ne sut ou ne voulut jamais mesurer à la faiblesse de ses moyens la grandeur de ses desseins.

Victor-Amédée Ier. — Son fils, Victor-Amédée Ier, signa, l'année suivante, la paix de Cherasco : il recevait la majeure partie du Montferrat, mais cédait Pignerol aux Français, qui se faisaient, en outre, autoriser par le duc de Nevers à tenir garnison dans Casal, une des villes du Montferrat qui restaient à ce prince avec le duché de Mantoue. Les Français avaient donc repris pied en Italie. Richelieu sut profiter du caractère plus accommodant de Victor-Amédée Ier et de sa parenté avec Louis XIII pour faire de lui un ami dévoué de la France. En 1635, par le traité de Rivoli, il l'entraîna dans une ligue contre l'Espagne, avec les ducs de Mantoue et de Parme. La guerre était à peine commencée lorsque Victor-Amédée Ier mourut (1637).

La régence : guerre civile. — Il laissait deux fils, François-Hyacinthe, âgé de cinq ans, et Charles-Emmanuel, qui n'en avait que trois. Leur mère, Marie-Christine (Madame Royale), assuma la régence au nom du premier. Les frères du défunt duc, le cardinal Maurice et le prince Thomas, s'irritèrent de n'avoir point de part au gouvernement. Sur ces entrefaites François-Hyacinthe mourut (1638), et Madame Royale continua à exercer la régence sous le nom de son autre fils. Ses beaux-frères protestèrent encore, et comme elle était soutenue par la France, ils s'allièrent à l'Espagne, et avec des troupes espagnoles s'emparèrent de Turin (1639). Une armée française, sous le commandement du comte d'Harcourt, accourut à l'appel de la duchesse, assiégea et reprit Turin (1640). A la fin, les princes de la maison de Savoie comprirent que leurs dissensions ne profitaient qu'aux étrangers et qu'il valait mieux en venir à un accord (1642) : la duchesse conserva la régence; le cardinal

Maurice devint gouverneur de Nice, le prince Thomas de Biella et d'Ivrée. En 1648, Charles-Emmanuel II, ayant à peine atteint sa quatorzième année, fut reconnu duc régnant. La situation de l'État n'était certes pas aussi misérable qu'un siècle auparavant, mais elle était encore bien triste, d'autant plus que durait toujours la guerre contre l'Espagne, guerre de petits engagements, mais qui causait des maux infinis aux populations.

La république de Venise : splendeur apparente. — Quiconque se fût, en 1559, transporté du Piémont, appauvri et dépeuplé, à Venise, riche et superbe, se serait cru en quelque pays enchanté. Venise ne s'apercevait pas encore du ralentissement de son mouvement commercial, ni du déclin de sa puissance, qui ne faisaient d'ailleurs que commencer. Elle consacrait alors par la gloire des arts sa prospérité politique. Cependant elle était déjà sérieusement menacée, et l'incendie déchaîné en 1569 dans son arsenal, en lui occasionnant des pertes immenses, sembla favoriser les desseins des Turcs, qui, l'année suivante, attaquèrent Chypre et finirent par conquérir l'île entière. La République arma plus de cent galères qui combattirent à Lépante. Les résultats positifs de cette victoire furent à peu près nuls. Venise fit la paix avec les Turcs (1573), leur abandonnant leur conquête [1]. L'année suivante, Henri III de Valois passa par Venise, qui l'honora de fêtes magnifiques, et il alla visiter le Titien dans son atelier même.

Conflits de la République avec Paul V : l'interdit. — La République, si zélée catholique qu'elle se montrât, avait toujours défendu les droits de l'État contre les empiétements de l'Église [2]. Fréquents étaient donc ses désaccords avec la Curie. Ils se manifestèrent plus vifs au temps du pape Paul V, qui avait une opinion excessive de la puissance pontificale dans ses rapports avec les États. En 1605, la République avait fait

1. Voir ci-dessous, chap. xx (*Empire ottoman*).
2. Ainsi elle n'avait pas permis dans ses États la publication de la fameuse bulle *In cœna Domini*, et, sans se soucier des protestations de la papauté, elle avait de suite reconnu pour roi de France Henri IV encore excommunié

arrêter deux prêtres accusés de délits de droit commun; le pape exigeait qu'ils lui fussent livrés. De plus, la République avait édicté une loi qui interdisait aux communautés religieuses l'acquisition de biens territoriaux et leur enjoignait de vendre ceux qui leur étaient laissés par testament. Paul V, conseillé par le cardinal Bellarmin, insistait pour que cette loi fût abrogée, mais le gouvernement de Venise, qui avait choisi pour consulteur le frère Paolo Sarpi, n'acquiesçait pas aux réclamations du pape, et au cours des longues négociations, les deux parties s'aigrissaient. Enfin Paul V lança l'interdit contre Venise (1606). La République enjoignit aux prêtres, sous peine d'expulsion, de continuer l'exercice du culte; presque tous obéirent; seuls les Jésuites, les Théatins et les Capucins s'y refusèrent et furent chassés. Henri IV, reconnaissant à Venise pour la part qu'elle avait eue dans sa réconciliation avec Rome, comprenant que ce conflit n'allait profiter qu'à l'Espagne, s'entremit et le cardinal de Joyeuse réussit à amener les deux adversaires à un accommodement (1607), qui, en donnant au pape quelques apparentes satisfactions, consacrait cependant les droits de la République.

Conjuration de Bedmar. — Tandis que Charles-Emmanuel Ier menait contre l'Espagne la guerre de l'indépendance, Venise se trouva engagée dans une lutte avec la maison d'Autriche, qui s'était mise à protéger les pirates Uscoques dont l'Adriatique était infestée. Peu de temps après elle courut un péril bien plus grave par la conjuration que fomenta l'ambassadeur d'Espagne à Venise, Alphonse de la Cueva, marquis de Bedmar (1618). Une insurrection devait éclater dans la ville à une date déterminée, pendant que le gouverneur de Milan accourrait du côté de la terre ferme et que le vice-roi de Naples pénétrerait avec sa flotte dans les lagunes. Le complot fut dénoncé : la Seigneurie procéda comme toujours avec promptitude et mystère; la plupart des coupables furent arrêtés et exécutés; quant à Bedmar, elle exigea seulement qu'il fût rappelé.

La conspiration eut cette seule conséquence que maintes restrictions furent apportées à la liberté publique; tout rapport des citoyens avec les ambassadeurs étrangers devint l'objet d'une

rigoureuse surveillance. Le jeune patricien Antoine Foscarini fut victime de cette répression; pour ne pas livrer le nom de la dame qu'il aimait, il se laissa condamner et fut exécuté dans sa prison (1622). L'année suivante, un décret, lu sur toutes les places, reconnut son innocence. Alors fut restreinte en partie l'excessive autorité que s'arrogeait le Conseil des Dix.

Guerres en terre ferme et en Orient. — Venise s'associa ensuite, avec la Savoie et la France, dans l'affaire de la Valteline, pour empêcher que cette contrée ne tombât au pouvoir de l'Espagne : guerre terminée en 1626 par le traité de Monzon. Mais en général la République refusait de s'immiscer directement dans les luttes continentales; elle se contentait d'intervenir dans la politique italienne par ses conseils, ses remontrances, ses instigations secrètes. Son attention était tournée surtout vers l'Orient, où ses dernières possessions étaient attaquées par les Turcs. Ceux-ci, en 1645, prenaient pied dans l'île de Crète, et ainsi commençait cette longue guerre où Venise devait être vaincue à la fin, bien que, là encore, elle eût montré que l'antique valeur n'était pas éteinte au cœur de ses enfants. C'est durant cette lutte que la République, pour se procurer de l'argent, vendit à beaucoup de familles leur inscription sur le Livre d'or de la noblesse vénitienne.

La république de Gênes. — La république de Gênes était bien plus déchue que celle de Venise. En 1566, elle perdit sa dernière possession dans le Levant, l'île de Chio. Elle avait grand'peine à maintenir son autorité en Corse. Les insulaires, poussés à bout par les exactions de la Banque de Saint-Georges, qui les administrait, se soulevèrent à la voix de Sampiero de Bastelica, preux soldat, qui, plutôt que de voir restaurée la domination génoise, offrit la souveraineté du pays à Cosme Ier de Médicis. Celui-ci n'osa point accepter, parce que Philippe II s'était prononcé en faveur de Gênes. Sampiero, tombé dans une embuscade, fut mis à mort (1567). Son fils Alphonse, qui avait pris le nom maternel d'Ornano, finit par entrer en accord avec la République et passa en France.

A l'intérieur, Gênes était restée longtemps calme sous la haute direction d'André Doria, qui maintenait l'amitié avec

l'Espagne. La conjuration ourdie par la famille rivale des Fiesque et le parti sympathique à la France avait échoué; son chef, Jean-Louis Fiesque, s'était noyé dans la mer au cours de la lutte et André Doria avait gardé toute sa puissance (1547).

A sa mort (1560), les dissensions intestines recommencèrent. L'Espagne et la France intervenant chacune de leur côté pour appuyer les deux partis contraires, il semblait qu'une guerre générale dût s'en suivre. La flotte espagnole s'était massée à La Spezia sous le commandement de don Juan d'Autriche, prête à toute éventualité. Enfin, en 1576, la médiation du pape amena une entente; on élabora une nouvelle constitution, qui sauvegardait également les intérêts des deux partis.

Au temps de Charles-Emmanuel Ier, les Génois se virent souvent menacés par les projets ambitieux de ce prince, particulièrement lorsqu'il se fut détaché de l'alliance espagnole, à laquelle au contraire la République demeurait constamment fidèle. En 1625, les troupes franco-piémontaises arrivèrent jusqu'en vue de la ville; mais bientôt Gênes put, grâce à l'assistance de l'Espagne, recouvrer ce qu'elle avait perdu.

Peu après fut découverte une conjuration tramée par un certain Vacchero, et dans laquelle le duc avait la main; Vacchero fut exécuté (1628), et l'on établit pour la sécurité intérieure un tribunal de sept inquisiteurs d'État. Pour se protéger des attaques extérieures, Gênes s'entoura d'une enceinte de remparts qui enveloppait la ville sur un circuit de huit milles.

Le duché de Mantoue et Montferrat. — La maison des Gonzague avait obtenu le titre ducal au congrès de Bologne, en 1530, et quelques années après, à l'extinction de la dynastie des Paléologue à Casal, elle avait, par concession impériale, réuni le Montferrat à ses antiques possessions du Mantouan.

Dans la période qui nous occupe, les destinées de ce duché sont étroitement liées à celles de la maison de Savoie, qui éleva maintes fois ses prétentions sur le Montferrat. Pendant la guerre de la succession de Mantoue et Montferrat, les troupes impériales s'emparèrent, après un siège vivement mené, de la ville de Mantoue (18 juillet 1630); elles y commirent les pires excès. Lorsque le duc Charles de Nevers, qui avait dû se réfu-

gier dans le Ferrarais, put à la faveur de la paix rentrer dans sa capitale, il la trouva presque ruinée. — Les Gonzague de la branche de Nevers recherchèrent en général l'amitié de la France et tolérèrent longtemps qu'une garnison française résidât à Casal. Ils prirent part à la ligue de Rivoli (1635).

Le duché de Parme et Plaisance. — Ce duché avait été créé en 1545 par le pape Paul III au bénéfice de son fils, Pier-Luigi Farnèse. Celui-ci étant mort assassiné en 1547, les Espagnols avaient profité de l'occasion pour occuper Plaisance; mais le fils de Pier-Luigi, Octave, qui avait réussi à conserver Parme, sut bientôt, par ses intrigues et ses services, décider Philippe II à lui restituer Plaisance.

Octave avait épousé Marguerite, fille naturelle de Charles-Quint et veuve du duc Alexandre de Médicis; elle gouverna huit ans les Pays-Bas (1559-1567). Ce gouvernement fut plus tard tenu aussi par son fils Alexandre Farnèse, vaillant général et fin politique, qui, à la mort de son père (1586), lui succéda dans son duché italien, bien qu'il continuât à séjourner dans les Flandres. Avec lui finit la brillante période des Farnèse.

Richelieu sut englober le duc de Parme dans la ligue de Rivoli (1635). Pendant que se déroulait contre l'Espagne la guerre qui en résulta, le pape Urbain VIII, un Barberini, tenta de soustraire aux Farnèse le petit territoire de Castro, mais il échoua. Son successeur Innocent X, irrité de l'assassinat de l'évêque qu'il avait nommé à Castro, rouvrit les hostilités, s'empara de cette ville et la fit détruire (1649).

Le duché de Ferrare, Modène et Reggio. — De 1558 à 1597 ce duché fut sous l'autorité d'Alphonse II, fils d'Hercule II et de Renée de France. La cour de Ferrare continua à se signaler par magnificence, splendeur, et faste, dont le plus clair résultat était pour ses malheureux sujets une continuelle augmentation des impôts. La ville commençait à apparaître dépeuplée, et telle la trouva Montaigne dans son voyage en Italie. D'autre part, il n'est pas jusqu'à la renommée de protecteur des lettres, tant recherchée par Alphonse II, qui ne soit un peu entamée par sa conduite envers le Tasse.

Alphonse II mourut sans laisser d'héritier, et avec lui s'étei-

gnit la branche légitime des Este. Il avait désigné pour lui succéder un sien cousin de la main gauche, César. La papauté refusa de lui accorder l'investiture de Ferrare, fief pontifical; elle l'excommunia et envoya des troupes contre lui. Prince de caractère faible, dépourvu de tous moyens, voyant son trésor épuisé, ne pouvant guère compter non plus sur la fidélité de ses sujets, il céda Ferrare (1598) et se retira à Modène en prenant le titre de duc de Modène. Ce domaine et celui de Reggio étaient considérés comme fiefs impériaux, et l'Empereur ne les lui avait pas contestés.

Dès lors, la maison d'Este perd toute importance. Son histoire n'a plus qu'une valeur strictement locale. Durant la guerre de Castro, elle s'allia au duc de Parme contre le pape; ses troupes étaient commandées par le célèbre général modénais Raymond Montecuccoli, qui, bien que soldat de l'Empereur, obtint l'autorisation de guerroyer en cette occurrence pour son souverain naturel. Malgré quelques avantages remportés, les Este ne réussirent pas à reprendre Ferrare.

Le grand-duché de Toscane. — La famille des Médicis, rentrée à Florence à la suite du fameux siège de 1530, y assit définitivement sa domination avec Cosme I[er] (1537-1574), fils de Jean des Bandes Noires. Il eut raison de l'opposition républicaine et étendit encore son domaine en supprimant la république de Sienne. Intelligent et avisé, il se préoccupa d'organiser une milice nationale et fonda l'ordre des chevaliers de Saint-Étienne, voués à combattre les pirates qui infestaient la Méditerranée. Il s'attacha aussi à améliorer la situation matérielle de ses sujets, et l'on peut dire qu'il fut bon administrateur. Par contre, les scandales de sa vie privée valurent à sa cour une renommée déplorable. Lorsqu'en 1562 deux de ses fils et sa femme moururent à peu de jours de distance, il fut en butte à des rumeurs accusatrices, qui ne sont nullement fondées.

Pour empêcher que la Réforme pénétrât en Toscane, il entretenait des espions partout, et pour complaire au pape Pie V, il lui livra Pierre Carnesecchi, que le souverain pontife fit exécuter (1567). Cosme fut le premier des princes chrétiens qui adopta les canons du concile de Trente, et son influence à

la cour de Rome s'en accrut à tel point qu'en 1569 il obtint de Pie V le titre de *grand-duc*. L'Empereur protesta contre cet acte, qui outrepassait les pouvoirs de la papauté, et les ducs de Savoie, de Ferrare et de Mantoue se plaignirent de la prééminence que la Toscane prétendait s'arroger sur eux. Ce fut seulement en 1576 que l'Empire confirma le titre, et que les autres puissances reconnurent à leur tour le grand-duché.

A Cosme Ier succéda, en 1574, son fils François, qui depuis dix ans gouvernait déjà au nom de son père. Sous son règne les scandales de la cour n'eurent plus de bornes : son frère Pierre tua sa femme Éléonore de Tolède; sa sœur Isabelle fut étranglée par son mari Paul-Jourdain Orsini. Bianca Cappello, fille d'un patricien de Venise, s'était enfuie, avec un jeune employé de commerce, à Florence. Elle y devint la maîtresse de François, et, après la mort de la grande-duchesse Jeanne d'Autriche, se fit solennellement épouser par lui (1579).

Grâce à la nonchalance du gouvernement, la Toscane tombait rapidement en décadence; la famine, la peste, les bandits, désolaient le pays. La seule œuvre importante de cette période fut la fondation de Livourne, qui devait être plus tard agrandie et embellie par le cardinal Ferdinand Ier, successeur (en 1587) de son frère François. Celui-ci n'avait laissé que deux filles, dont l'une, Marie, épousa plus tard Henri IV.

Tandis que François avait été l'homme lige de l'Espagne, Ferdinand Ier s'unit avec la France; il joua un certain rôle dans la conversion de Henri IV au catholicisme.

Son fils et successeur, Cosme II (1609-1621), mauvais administrateur, se tourna de préférence vers l'Espagne. Cette politique fut aussi celle de Ferdinand II (1621-1670), sauf qu'il prit part à la guerre de Castro comme allié des Farnèse. Cosme II et Ferdinand II, bien qu'ils aient accordé une certaine protection aux sciences, laissèrent déchoir rapidement une des régions les plus belles et les plus riches de l'Italie.

En Toscane subsistait encore la république de Lucques, sous un gouvernement aristocratique; une centaine de familles, au plus, y tenaient dans leurs mains le pouvoir; contre les Médicis, elles s'appuyaient sur Gênes et sur l'Espagne.

Les États de l'Église. — Infiniment triste était la situation des États pontificaux. Les puissantes familles des Orsini, des Sciarra, des Colonna, des Savelli, des Conti, se comportaient sur leurs terres en petits souverains plutôt qu'en sujets. Les campagnes étaient infestées de brigands et de factieux, à la tête desquels on voyait souvent des membres de familles nobles. Malgré l'énormité des impôts, le trésor était presque toujours vide; on hypothéquait les impôts des années à venir et l'on vendait les charges publiques.

De tels désordres les papes Pie IV et Pie V ne s'étaient guère préoccupés : ils n'avaient souci que de la restauration catholique. Grégoire XIII était trop faible pour réaliser d'efficaces réformes. Le pape qui apporta dans cette œuvre une énergie et une activité vraiment extraordinaires fut Sixte-Quint (Félix Peretti), élevé au pontificat en 1585. Parvenu peu à peu de la plus humble origine aux honneurs suprêmes, il déploya une sévérité inexorable. Il en donna une preuve dès la première semaine de son pontificat, non-seulement en ne faisant pas ouvrir les prisons, comme le voulait la coutume, mais envoyant à la mort quatre jeunes gens simplement coupables de port d'arquebuse. Sous son gouvernement les potences furent en permanence. Par ce système de terreur il rétablit la tranquillité et dispersa les malandrins.

Il entreprit de magnifiques travaux publics, éleva l'obélisque qui décore la place de Saint-Pierre et fit achever la coupole de la basilique; il amena dans Rome l'eau dite *Felice* (dans l'antiquité *Aqua Marcia*), construisit la cité de Lorette, etc. Il réorganisa entièrement l'administration civile et religieuse par la création de quatorze congrégations de cardinaux avec des attributions bien définies. Rome sut peu de gré à ce pontife qui l'avait purgée des sicaires et embellie de nombreux monuments; à peine fut répandue la nouvelle de sa mort que le peuple et les grands coururent en tumulte à Campidoglio pour y abattre sa statue. A cette occasion il fut résolu qu'à l'avenir on ne pourrait élever de statue aux pontifes vivants.

Après Sixte-Quint trois papes se succédèrent dans l'espace de deux années. Puis fut élu au pontificat Clément VIII (Aldo-

brandini), qui agrandit ses États par la conquête de Ferrare (1598). Son nom se rattache aussi à deux tristes faits : la fin tragique de toute la famille Cenci et le supplice du grand philosophe Giordano Bruno de Nola (1600).

Paul V (1605-1621) était un Borghèse ; à ses neveux il prodigua les honneurs et les richesses, leur donnant des fiefs, des palais et des villes, système continué par Grégoire XV en faveur des Ludovisi et par Urbain VIII au profit des Barberini. Ainsi se formait une nouvelle noblesse, non plus féodale, mais *d'antichambre*.

Urbain VIII étendit les domaines de l'Église, en 1631, par l'annexion du duché d'Urbin, où s'était éteinte la famille des ducs de La Rovère. Il tenta de faire de même pour le duché de Castro, qui fut conquis seulement par son successeur Innocent X. Il mérita les flétrissures de l'histoire pour avoir permis que l'Inquisition romaine fît son procès à Galilée.

Les territoires pontificaux, en 1648, reproduisaient plus fidèlement que toute autre région de l'Italie indépendante le misérable état des domaines espagnols voisins. Pendant qu'à Rome la cour se ruinait en magnificences et en pompes, la province manquait d'industrie et de commerce, l'agriculture était délaissée ; les brigands et les factieux avaient reparu, et jusque dans Rome les cardinaux, les ambassadeurs et les principales familles entretenaient des bandes à leur solde.

Les domaines espagnols. — L'Espagne possédait la Sardaigne, la Sicile, Naples, la Lombardie, et les Présides.

La Sardaigne était passée sous la domination espagnole dès le commencement du XIV[e] siècle, quand la maison d'Aragon eut réussi à arracher cette île à la suzeraineté de Pise. Elle était gouvernée par un vice-roi espagnol, qui demeurait en charge trois ans et était assisté d'une *Audience Royale*, espèce de tribunal suprême. Le *Parlement*, sorte d'États généraux, continuait à fonctionner avec ses trois ordres : noblesse, clergé, représentations des cités domaniales. Il n'était ordinairement convoqué que tous les dix ans. La Sardaigne jouissait toutefois du privilège d'une milice nationale, qui avait été créée pour protéger l'île contre les Turcs et leurs corsaires.

La Sicile, détachée de Naples par les fameuses *Vêpres*, avait constitué un royaume à part jusqu'à l'an 1409, époque à laquelle s'était éteinte la branche des Aragon qui y régnait; elle était tombée alors sous la dépendance directe de l'Espagne. Placée sous l'autorité d'un vice-roi espagnol aux pouvoirs triennaux, elle avait, elle aussi, conservé son Parlement, formé des trois mêmes ordres; cette assemblée était habituellement appelée à se réunir tous les trois ans. Dans l'intervalle de deux sessions, il y avait une délégation de douze personnes élues pour contrôler la conduite du vice roi et l'administration. Ce n'était là que l'illusion d'une constitution libérale, car les vice-rois surent toujours s'arranger de telle manière que la délégation fût composée de personnes à leur dévotion, et que le Parlement votât d'abord les impôts et n'exposât qu'ensuite ses doléances, dont alors ils ne prenaient nul souci. Le gouvernement de Madrid introduisit en Sicile l'Inquisition, qui ne tarda pas à y opérer en grand.

Naples avait été conquise en 1503. Le vice-roi qu'y envoyait l'Espagne restait en charge un temps illimité. Il était assisté d'un *Conseil collatéral*, composé de deux Espagnols et d'un Napolitain. L'élément espagnol avait fini par prévaloir dans tous les emplois. Le Parlement, composé des trois États, était convoqué quand il plaisait au vice-roi.

La Lombardie, avec Milan, était échue à l'Espagne après la mort de François II Sforza (1535). Tous les pouvoirs civils et militaires étaient réunis dans les mains d'un gouverneur envoyé d'Espagne et investi de sa charge pour une durée indéterminée. Il avait auprès de lui un *Sénat*, qui datait de la domination française au temps de Louis XII, et qui, outre les attributions d'un tribunal suprême, exerçait une minime ingérence dans le gouvernement. Parfois aussi les archevêques de Milan se prévalurent de leur grande influence pour s'immiscer dans les choses d'administration, notamment sous saint Charles Borromée (mort en 1584). Les municipes ne conservaient guère d'autre rôle que de chercher à contenter le fisc.

Un proverbe courait en Italie : « En Sicile les Espagnols grignotent, ils mangent à Naples, en Lombardie ils dévorent. »

Les *Présides* comprenaient Orbitello, Telamone, et quelques autres points fortifiés sur la côte de Toscane, ainsi que Porto-Longone dans l'île d'Elbe, territoires cédés à l'Espagne en compensation de l'assistance prêtée par Charles-Quint à Cosme Ier pour la réduction de la république de Sienne (1555). Dans ces possessions tout était subordonné au commandant militaire de chaque place. Ces officiers relevaient du vice-roi de Naples.

Caractères de la domination espagnole. — Jamais aucun pouvoir n'eut moins de souci de ses sujets que le gouvernement espagnol. Il est difficile d'imaginer une pire administration de la justice. Manzoni (*les Fiancés*) a retracé en des termes saisissants la situation de la Lombardie durant la première moitié du XVIIe siècle : « La force de la loi ne protégeait en aucune manière l'homme tranquille, inoffensif, et exempt de toute idée de nuire à son prochain. Non pas que fissent défaut les lois ni les pénalités pour prévenir ou châtier des violences privées. Les lois, au contraire, étaient de plus en plus précises; les délits étaient prévus et particularisés avec une minutieuse prolixité, les peines invraisemblablement excessives, et, comme si elles n'eussent pas suffi, on pouvait les aggraver, dans presque tous les cas, selon l'appréciation du magistrat et de cent exécuteurs; la procédure était combinée dans l'unique dessein d'éviter au juge tout ce qui eût pu lui être un empêchement à condamner. Avec tout cela, les lois ne servaient à autre chose qu'à attester plus amplement l'impuissance des législateurs, ou, si elles produisaient quelque effet immédiat, il consistait principalement à faire ajouter maintes vexations à celles que les gens paisibles et les faibles subissaient de la part des perturbateurs, et à accroître l'audace et l'astuce de ceux-ci. L'impunité était organisée et avait des racines que les lois n'atteignaient pas et ne pouvaient ébranler. Tels étaient les asiles, tels les privilèges de quelques classes.... Quiconque, avant de commettre un délit, avait pris ses mesures pour se réfugier en temps opportun dans un couvent, dans un palais, où les sbires n'auraient jamais osé mettre les pieds, quiconque, sans autres précautions, portait une livrée qui engageât à le défendre la vanité et l'intérêt d'une famille puissante

ou de toute une coterie, à coup sûr était libre dans ses mauvais desseins et pouvait se rire de tout ce bruit de lois. Parmi ceux mêmes qui étaient chargés de les faire obéir, plusieurs relevaient par leur naissance du parti privilégié, d'autres en dépendaient par clientèle; les uns et les autres, par éducation, par intérêt, par habitude, par imitation, en avaient embrassé les principes, et se seraient bien gardés de leur porter atteinte pour l'amour d'un bout de papier affiché aux angles des rues. Puis les hommes chargés de l'exécution immédiate (qui étaient généralement des plus abjects et scélérats individus de leur temps) vendaient leur inaction ou leur connivence aux puissants, et se réservaient d'exercer leur puissance (car enfin ils en avaient) dans les occasions où il n'y avait pas de péril : à savoir, quand il s'agissait d'opprimer et de molester des gens paisibles et sans défense. »

Le système financier n'était pas moins oppressif. Les charges devenaient de jour en jour plus intolérables, et elles étaient imposées avec une âpreté, avec une inconscience de ce qu'elles avaient de démesuré, à peine compréhensibles. Dans le Napolitain, par exemple, en 1558, les impôts s'élevaient à 1 770 000 ducats; en 1574, ils atteignaient 2 335 000, et en 1620, ils étaient arrivés à 5 millions de ducats. Or, bien peu de cet argent était employé au profit de ceux qui le payaient; il allait presque tout entier enrichir les vice-rois imposés à l'Italie, alimenter le faste de la cour d'Espagne et les énormes dépenses de sss guerres L'Espagne n'avait cure du bien-être matériel de ses sujets, elle ne songeait point à entretenir les sources naturelles de leurs richesses, encore moins à leur en créer de nouvelles : elle ne s'efforçait qu'à exprimer l'or de cette terre, comme si dans ses flancs elle eût dû découvrir une seconde Amérique. Les populations italiennes étaient donc préparées à applaudir tout changement, quel qu'il fût. C'est ce qui explique les fréquentes émeutes.

Parmi les diverses possessions de l'Espagne en Italie, la Lombardie était celle qui se trouvait dans les conditions matérielles les moins misérables, car les gouvernements des Visconti et des Sforza, qui avaient précédé la domination étran-

gère, s'étaient préoccupés du développement économique; aussi n'y eut-il pas là de soulèvements notables. Au contraire Naples et la Sicile, pays qui depuis un temps infini n'avaient subi que des gouvernements de rapine, étaient réduites à une extrême misère; l'industrie et le commerce étaient nuls, beaucoup de champs restaient incultes, et la population diminuait de jour en jour: les révoltes y furent plus fréquentes.

Une simple conjuration, qui n'eut pas de suites, fut, en Calabre, rêvée plutôt qu'ourdie (vers 1600) par le frère Thomas Campanella, penseur puissant mais déréglé. Dénoncé, il fut enfermé pendant vingt-sept ans dans les prisons de Naples, passa ensuite dans celles du Saint-Office à Rome, puis s'enfuit en France, où il mourut en 1639.

Insurrections de 1647. — A Palerme, en mai 1647, la plèbe affamée se révolta au cri de : *A bas les gabelles!* Commandée par deux des siens, Nino de la Pelosa et un certain Biagio, jardinier, elle brûla les postes de l'octroi, et le vice-roi, marquis de Los Veles, fut obligé de lever les gabelles. A peine le mouvement calmé, le marquis pensa à châtier les chefs des factieux; Nino de la Pelosa, Biagio et d'autres furent mis à mort. Ces rigueurs réveillèrent l'agitation, qui devint de plus en plus menaçante au cours des mois suivants, à mesure qu'arrivaient les nouvelles des émeutes de Naples. Les corps de métiers s'unirent à la plèbe, et un batteur d'or, Joseph d'Alessio, se mit à la tête des insurgés, qui assaillirent le palais du vice-roi en criant : « Vive le roi et meure le mauvais gouvernement! » (15 août.) Le vice-roi dut quitter la ville, et d'Alessio fut nommé par la foule capitaine-général. Il voulut mettre un frein aux excès de la populace et naturellement se l'aliéna; les nobles, dévoués à l'Espagne, firent répandre le bruit qu'il ne voulait devenir le maître de l'île que pour la céder à la France; un jour de nouvelle effervescence il fut tué. Alors il ne fut pas difficile à l'Espagne, secondée par la noblesse et le clergé, de rétablir son autorité.

Plus graves furent les événements de Naples. Là, le vice-roi était le duc d'Arcos, homme dur et implacable, qui n'avait été nommé à ce poste que pour y extorquer le plus d'argent pos-

sible à destination de ce gouvernement de Madrid, toujours à court de ressources. En 1647, il ajouta aux autres charges une taxe sur les fruits frais, principale nourriture de la plèbe napolitaine. Aussitôt une vive agitation se déclara. Le 7 juillet, un dimanche, la rébellion éclata contre les agents du fisc, au cri de : « Vive le roi, et meure le mauvais gouvernement ! » On détruisit les baraques de l'octroi, on lança des pierres contre la troupe, on alla assiéger le vice-roi dans son palais. Le duc d'Arcos n'eut que le temps de s'enfuir et s'enferma dans la forteresse de Castel-Nuovo. Le peuple ouvrit les prisons et acclama comme capitaine-général un jeune pêcheur, Thomas Aniello, communément appelé Masaniello. Le vice-roi dut consentir à traiter avec lui, le reconnaître en qualité de capitaine-général, et approuver toutes les concessions octroyées par lui à la population. Mais peu de jours après, Masaniello, soit par suite de l'extraordinaire tension de son esprit, soit par l'effet d'une maladie naturelle, soit, comme le bruit en courut, par l'action d'un poison, se mit à ordonner des étrangetés inexplicables et même des cruautés. Il perdit les sympathies de la multitude; le 16 juillet, il fut tué, probablement par ordre du vice-roi.

Le lendemain le peuple, se plaignant de la cherté du pain, se souleva de nouveau, alla exhumer Masaniello et l'honora de splendides funérailles. Puis l'insurrection gagna la province, pendant qu'à Naples commençait à se formuler l'intention de ne pas se contenter de simples réformes, mais de chasser les Espagnols. En octobre vint mouiller en rade la flotte espagnole, commandée par don Juan d'Autriche, fils naturel du roi Philippe IV; les équipages luttèrent pendant deux jours dans les rues mêmes de la cité; ils durent battre en retraite et se réfugier sur les vaisseaux ou dans les forts. Le peuple proclama la république et nomma capitaine-général Gennaro Annese, fabricant d'arquebuses. Puis, comprenant la nécessité d'obtenir l'appui de quelque grande puissance, et comme les barons, opposés au gouvernement populaire, restaient sous les armes, les Napolitains appelèrent Henri de Lorraine, duc de Guise, qui à ce moment se trouvait à Rome. Ils espéraient par son

entremise obtenir les secours de la France. Ce prince vint à Naples en novembre de la même année 1647, et y obtint une situation analogue à celle du prince d'Orange en Hollande.

Une partie de la province n'approuvait pas les décisions prises par le peuple de Naples et dans Naples même des discordes ne tardèrent pas à naître, fomentées par les partisans de l'Espagne et par les troupes espagnoles, qui occupaient encore Castel-Nuovo. Bientôt Gennaro Annese travailla lui-même au rétablissement de la domination castillane. Le 6 avril 1648, comme le duc de Guise était sorti avec ses troupes pour marcher sur Nisida que détenaient les Espagnols, les garnisons espagnoles vinrent occuper, presque sans coup férir, la capitale. Guise, abandonné des siens, tenta vainement de fuir sur Rome; il fut fait prisonnier et envoyé en Espagne, où on le garda jusqu'en 1652. Un grand procès fut entrepris contre les rebelles; même Gennaro Annese fut envoyé à la potence. Ainsi se terminait cette révolution, qui, comme celle de Palerme, n'avait été déterminée par aucune conception politique, mais seulement par la faim. L'ambassadeur de Venise, en exposant à la Seigneurie les dernières convulsions de la révolte, écrivait : « Ce peuple, quand il a du pain et qu'il est certain de ne rien payer sur les choses qui se boivent, se range tout bonnement au devoir. » Et c'est pourquoi les insurrections italiennes du XVIIe siècle eurent un résultat si différent de celui du soulèvement des Flandres.

BIBLIOGRAPHIE

I. Auteurs contemporains des événements. — Histoires générales d'Italie. — **J.-B. Adriani** (1503-1579), *Istoria dei suoi tempi* (beaucoup d'édit. tant anciennes que modernes). — **Pietro Giov. Capriata**, *Historia d'Italia* (dal 1613 al 1660), édit. complète, Gênes, 1663. — **Luca Assarini** (1607-1672), *Delle guerre e successi d'Italia*. — **Girolamo Brusoni**, *Delle historie d'Italia* (1625-1679), édit. complète, Turin, 1680. — **Giov. Botero**, *Relationi Universali* (beaucoup d'édit. dans les dernières années du XVIe siècle et au début du XVIIe). — *Relazioni degli ambasc. veneti al senato*; celles du XVIe siècle ont été publiées par **Alberi** (Florence, 1839-61, 17 vol.); celles du XVIIe par **Barozzi** et **Berchet** (Venise, 1856 et suiv.).

Histoires particulières. — Maison de Savoie. — **Della Chiesa**, *Dell' historia del Piemonte fino all' anno 1585*, Turin, 1608. — **Tonsi**, *De vita Emmanuelis Philiberti*, Turin, 1596. — **Giov. Botero**, *Dei Principi Chris-*

tiani; parte 2ª : *Dei Conti e dei Duchi di Savoia*, Turin, 1603; *Dei Principi e Capitani illustri*, Turin, 1607. — **Pietro Gioffredo**, *Istoria delle Alp' Marittime* (jusqu'à 1652). — **Emm. Tesauro**, *I Campeggiamenti ovvero istorie del Piemonte*; *Origine delle guerre civili del Piemonte*; *Istoria dell' augusta città di Torino.* — **Guichenon.** *Histoire généalogique de la maison de Savoye justifiée par titres. etc*, Lyon, 1660. — **Molini, Bellegno e Foscarini** (*ambassadeurs vénit.*), *Relazioni dello stato di Savoia* (1574, 1670, 1743), Turin, 1830. — Voy. aussi la coll. des doc. intitulés *Traités publics de la maison de Savoie avec les puissances étrangères depuis la paix de Cateau-Cambrésis jusqu'à nos jours*, Turin, 1854 et suiv.

République de Venise. — **Paolo Paruta**, *Storia di Venezia dal 1513 al 1551 con tre altri libri della guerra di Cipro dal 1570 al 1572*, Venise, 1605, in-4. — **Paolo Sarpi**, *Storia particolare delle cose passate tra il sommo pontefice Paolo V e la ser. Rep. di Venezia negli anni 1605, 1606 e 1607*, Venise, 1624, in-4, trad. fr., 1729, 2 vol. in-12. — **Battista Nani** (1616-1678), *Storia della republica veneta ne' tempi suoi*, Venise, 1663. **Alph. de la Cueva** (marquis de **Bedmar**), *Rapport à Philippe IV*, Bassano, 1878.

Toscane. — **Scipione Ammirato** (1531-1601), *Istorie fiorentine* fino all' anno 1573 (nombreuses éditions). — **Aldo Manuzio**, *Vita di Cosimo dei Medici, primo granduca di Toscana*, Bologne, 1586. — *Granducato di Ferdinando II in Toscana* (1668). — **Gualdo**, *Signoria di Lucca e dominio* (1668).

Domaines espagnols. — **Capecelatro (Fr.)**, *Hist. della città e regno di Napoli*, Naples, 1640. — **Maiolino Bisaccioni** (1582-1663), *Hist. delle guerre civili degli ultimi tempi.* — **De Santis**, *Historia del tumulto di Napoli*, Leyde, 1652. — **De Burigny**, *Hist. générale de la Sicile*, La Haye, 1715.

II. Auteurs plus récents. — **Histoires générales d'Italie.** — **Muratori**, *Annali d'Italia*, nouv. édit., 40 vol. in-8, Florence, 1827-1832. — **Botta**, *La storia d'Italia* (contin. de Guichardin), *1534-1789*, 10 vol. in-8 ou 15 vol. in-12, 1832. — **Leo**, *Histoire d'Italie*, en all., Berlin, 1829-1830; trad. fr. Dochez, 3 vol. in-8, 1838-1840. — **Cantù**, *Storia degli Italiani*, édit. 1835 et 1860; trad. fr. Lacombe, 12 vol. in-8, 1859-1861. — **Cosci**, *L'Italia durante le preponderanze straniere* (*dal 1530 al 1789*), Milan, 1879.

Histoires particulières. — **Maison de Savoie.** — **Ercole Ricotti**, *Storia della monarchia piemontese*, 6 vol., Florence, 1861 et suiv. — **Baux**, *Histoire de la réunion à la France des provinces de Bresse, Bugey, Gex*, Bourg, 1852. — **Em. Combe**, *Hist. des Vaudois d'Italie*, Paris, 1887 et suiv. — Sur Charles-Emmanuel on a publié beaucoup d'ouvrages en 1891 à l'occasion de l'inauguration d'un monument élevé à Mondovi; le plus important est intitulé *Carlo Emanuele I* et comprend quatre études : **Pietro Orsi**, *Il carteggio di C. E.*; **Manfroni**, *C. E. e il trattato di Lione*; **Chiapusso**, *C. E.. la sua impresa sul marchesato di Saluzzo*; **Gabotto**, *Un principe poeta.* — **Gioda**, *La vita e le opere di Giovanni Botero*, 3 vol., Milan, 1894-95. — **Casati**, *Milano ed i principi di Savoia*, Turin, 1859. — *Curiosità e ricerche di storia subalpina*, Turin, 1874-83. — *Miscellanea di storia italiana*, Turin, 1862-94. — **Muletti**, *Memorie storico-diplomatiche appartenenti alla città ed ai marchesi di Saluzzo*, Saluces, 1829-31. — Notices bibliographiques très détaillées dans la *Bibliografia* de **Manno**. (Voir la bibliographie de notre t. III, p. 543.

République de Venise. — **Baschet**, *Les Archives de la sérénissime République de Venise*, 1870, Paris, in-8. — **Romanin**, *Storia documentata di Venezia*, Venise, 1853-60, t. VI et VII. — **Molmenti**, *La storia di Venezia nella vita privata*, Turin, 1880. — **Cornet**, *Paolo V e la republica veneta*, documents inédits, Vienne, 1859. — **J. de Leva**, *Legazione di Paolo Paruta a*

Roma (1592-1595), Venise, 1888. — **Fr. Scaduto**, *Stato e Chiesa secondo P. Sarpi*, Florence, 1885. — **Pascolato**, *Paolo Sarpi*, Milan, 1893. — **Ranke**, *Storia critica della congiura contra Venezia nel 1618*, Capolago, 1838. — Voir aussi la *Bibliografia veneta* di **Cicogna** et **Soranzo**, déjà citée dans notre t. III, p. 543.

Sur Gênes, l'Histoire de **Canale**; sur **Mantoue**, l'Histoire de **L. C. Volta** (Mantoue, 1807-38). — Sur **Parme**: **Affo** (Parme, 1792-93). Voir aussi la *Bibliografia storica e statutaria delle provincie parmensi* de **Di Soragna**, Parme, 1886). — Sur **Ferrare**, *Memorie* publiés par **Frizzi**, Ferrare, 1846-48. — Sur la **Toscane** : **Galluzzi**, *Istoria del granducato di Toscana sotto i Medici*, Florence, 1781. — **Perrens**, *Hist. de Florence*, Paris, 1877 et suiv.

État de l'Église. — **A. De Hübner**, *Sisto V*, Rome, 1887. — **Gozzadini**, *Giovanni Pepoli e Sisto V*, Bologne, 1879. — **Cicogna**, *Bianca Capello*, Venise, 1828. — **Levi**, *Giordano Bruno*, Turin, 1887. — Voir *Bibliografia storica delle città e luoghi dello stato pontificio*, Rome, 1792.

Domaines espagnols. — **Cantù**, *Sulla storia lombarda del secolo XVII*, Milan, 1842. — **Sala**, *Biografia di san Carlo Borromeo*, Milan, 1858. — **Martin**, *Hist. de la vie et de l'épiscopat de saint Charles Borromée*, Paris, 1847. — **Amabile**, *Fra Tommaso Campanella, la sua congiura e la sua morte*, Naples, 1887. — **Palermo**, *Narrazioni e documenti sulla storia del regno di Napoli dall' anno 1522 al 1667*, Florence, 1846. — **G. Manno**, *Storia della Sardegna*, 2 vol., Milan, 1835. — Pour la Sicile, consulter **Mira**, *Bibliografia siciliana*, 2 vol., Palerme, 1873-84. — **Giannone**, *Storia civile del regno di Napoli* (1723). — **Bianchini**, *Storia delle finanze del regno di Napoli*; *Storia economica della Sicilia*, Naples, 1841. — **T. Fornari**, *Delle teorie economiche nelle provincie napolitane del sec. XIII al 1734*, Milan, 1882. — **Fr. V. La Mantia**, *I Parlamenti del regno di Sicilia (1541-1594)*, Turin, 1886. — **Calisse**, *Storia del Parlamento in Sicilia*, Turin, 1887. — **V. La Mantia**, sur l'Inquisition en Sicile, dans la *Rivista st. ital.*, 1886. — **Genzardi**, *Il comune di Palermo sotto il dominio spagnuolo*, Palerme, 1891. — **A. de Reumont**, *I. Caraffa di Maddaloni ossia Napoli sotto il dominio spagnuolo*, Berlin, 1851. — **Saavedra** (duc de Rivas), *Étude historique sur l'insurrection de Naples en 1647*, Paris, 1849.

CHAPITRE XVI

LA POLOGNE

Henri de Valois. — Báthory. — Les Vasa
(1572-1648)

L'interrègne de 1572. — Depuis le XIII[e] ou le XIV[e] siècle, le trône de Pologne était, en droit, électif; depuis le premier Jagellon, l'élection s'était toujours portée sur un membre de cette famille privilégiée; donc, en fait, la couronne semblait devenue héréditaire. Elle l'était à la fois en Pologne et en Lithuanie. Le jour où il fut certain que Sigismond II Auguste mourrait sans héritier, la noblesse des deux pays dut songer à lui donner un successeur; les uns tournaient leurs regards vers la maison d'Autriche, les autres vers le tsar de Moscou.

Tout le monde sentait qu'un grave danger pouvait menacer les deux patries, la polonaise et la lithuanienne : la *szlachta* prit les armes pour défendre les frontières si elles étaient menacées; des tribunaux spéciaux furent organisés pour rendre la justice pendant les interrègnes; un dignitaire suprême devait présider à l'élection. Cette fonction fut confiée au prince Uchanski, archevêque de Gniezno (Gnesen). Et désormais le primat joua le rôle d'*interrex* pendant la vacance du trône. La diète d'élection fut convoquée à Varsovie, en dépit des conventions conclues avec la Lithuanie qui fixaient la ville de Lublin : la noblesse de Mazovie était essentiellement catholique, et le parti catholique, dont Uchanski était le chef naturel, tenait à s'assurer la majo-

rité. Deux candidats sérieux semblaient seuls en présence : l'archiduc Ernest d'Autriche, fils de l'empereur Maximilien, était le préféré des Polonais; le tsar de Moscou, Ivan le Terrible, celui des Lithuaniens. Tous deux offraient certains avantages et tous deux étaient également dangereux. La maison d'Autriche garantissait l'avenir du catholicisme en Pologne, mais la politique impitoyable qu'elle avait pratiquée en Bohême était faite pour inquiéter. L'élection du tsar mettait fin aux perpétuels conflits avec la Moscovie, mais elle faisait rentrer la Lithuanie dans le système russe auquel l'union de Lublin semblait l'avoir définitivement arrachée; elle symboliserait dans ce pays le recul du catholicisme et le triomphe de l'orthodoxie. D'ailleurs Ivan IV voulait qu'on lui assurât l'hérédité de la couronne et la possession définitive de la *Rous* (Ruthénie ou Russie lithuanienne). Entre ces deux candidats les patriotes des deux pays étaient fort empêchés. Le ministre de France, Montluc, les tira d'embarras. Il proposa la candidature du prince Henri de Valois, frère cadet de Charles IX, et la fit très habilement valoir, mettant en avant le caractère chevaleresque des Français et des Polonais, auxquels il promettait d'ailleurs monts et merveilles. L'élection de ce prince garantissait à la Pologne l'amitié du roi Très-Chrétien et il n'apportait avec lui aucune prétention redoutable.

Henri de Valois. — Il fut élu (16 mai 1573). En appelant cet étranger, les Polonais l'obligeaient à subir leurs conditions; ils lui imposaient des *pacta conventa* qui lui faisaient payer cher la couronne. Il devait entretenir à ses frais quatre mille fantassins gascons, créer une flotte, payer les dettes de Sigismond II Auguste, garantir, pour l'avenir, la liberté de l'élection et la liberté de conscience, ne pas déclarer la guerre ni conclure la paix sans le concours du sénat, ne pas convoquer la levée géné rale (*pospolite ruszenie*) sans l'assentiment de la diète, l'entretenir à ses frais en dehors des frontières, se laisser assister d'un conseil de seize sénateurs, convoquer la diète tous les deux ans. Au cas où il violerait ces conditions, les sujets étaient déliés de toute obéissance.

Des ambassadeurs partirent pour Paris afin de présenter

au nouveau roi les hommages de ses futurs sujets. Les Parisiens admirèrent la magnificence un peu barbare de leurs costumes, leurs bonnets garnis de fourrure, leurs cimeterres ornés de pierreries, et l'élégance de leur latinité cicéronienne. Henri accepta sans enthousiasme les *pacta conventa* qui faisaient de lui une ombre de roi. Le 19 février, il fit son entrée solennelle à Cracovie. Après les splendeurs du sacre il ne tarda pas à regretter la France. Fervent catholique, il s'aliéna le parti protestant. Ami du plaisir, il ne trouva point dans cette rude société les compagnons qu'il souhaitait et se dégoûta promptement d'une couronne qui ne lui donnait qu'un semblant de royauté. Tout à coup, au mois de juin, il apprit que son frère Charles IX était mort le 30 mai et que depuis ce moment il était roi de France. Peut-être aurait-il pu cumuler les deux couronnes; mais il était las de son royaume barbare et de ses sujets turbulents. Il s'enfuit précipitamment, laissant derrière lui un peuple étonné et furieux. Il n'emportait point un bon souvenir de son séjour chez les Sarmates. Desportes qui l'avait accompagné décocha à la Pologne des adieux peu sympathiques :

Adieu Pologne, adieu plaines désertes
Toujours de neige ou de glaces couvertes,
Adieu, pays, d'un éternel adieu;
Ton air, tes mœurs m'ont si fort su déplaire,
Qu'il faudra bien que tout me soit contraire
Si jamais plus je retourne en ce lieu.
Quoi qu'on me dit de vos mœurs inciviles,
De vos habits, de vos méchantes villes,
De vos esprits pleins de légèreté,
Sarmates fiers, je n'en voulais rien croire,
Ni ne pensais que vous puissiez tant boire.
L'eussé-je cru sans y avoir été?

Kochanowski répondit par une épître latine à ce croassement gaulois, *Gallo crocitanti*; il avait dans la même langue flétri la fuite de ce roi traître à ses serments, sur la tête duquel la république polonaise avait fait reposer tant d'espérances :

Sarmatia est, quam, Galle, fugis, fidissima tellus
Hospitibus, fastus tantum impatiensque tyranni,
Sarmatia est, cui verba prius, nunc terga dedisti.

Henri n'entendit point ces adjurations, et les Sarmates durent se chercher un autre roi.

Étienne Báthory (1576-1586). — Polonais et Lithuaniens se trouvèrent fort embarrassés. On vit reparaître la candidature moscovite et la candidature autrichienne. On songea un instant à quelque magnat indigène. Le sénat élut Maximilien (décembre 1575); mais une partie de la *szlachta* désigna Étienne Báthory, voïévode de Transylvanie, à condition toutefois qu'il épouserait Anne Jagellon, sœur de Sigismond II Auguste. Le nouveau souverain se trouvait ainsi rattaché à la glorieuse dynastie dont le souvenir était resté populaire. Il consentit, arriva et se fit couronner (mai 1576).

Sa situation était difficile. Naguère encore simple vassal du sultan, ce prince étranger n'avait, malgré son mariage, ni le prestige séculaire des Jagellons, ni l'autorité qu'ils exerçaient sur la Lithuanie, berceau de leur maison. Il se trouvait en présence d'une *szlachta* furieusement passionnée pour ses libertés, égoïste et inintelligente. Il déclara qu'il entendait être « un roi pour de vrai et non pas en peinture ». Le meilleur moyen de se faire obéir, c'était de s'imposer aux Polonais par des victoires, de les entraîner dans des guerres qui retremperaient leurs caractères et leur feraient comprendre les avantages de la discipline.

La ville de Dantzig, peuplée par des Allemands, s'était à diverses reprises refusée à reconnaître l'autorité suprême du roi de Pologne. En 1526, Sigismond Ier avait dû la réduire par les armes; en 1549, elle avait brûlé la flottille que Sigismond II Auguste s'efforçait d'organiser; en 1576, elle refusa encore de reconnaître Báthory. Il marcha contre elle, l'assiégea et la réduisit à l'obéissance. Ce fut son premier triomphe.

Au sud-est, le territoire de la République était toujours menacé par les Tatars de Crimée. Pour leur résister, des troupes locales s'étaient organisées. On les appelait les *Kozaks* (du turc *Kazak*, nomades, soldats légèrement armés). Habitués à mener une vie d'expéditions aventureuses et de pillages, ils avaient attiré à eux, de la Pologne et même de la Moscovie, toute espèce d'aventuriers. Ils prétendaient guerroyer à leur guise

et ne reconnaître d'autre autorité que celle de leurs chefs militaires les *atamans* (en polonais, *hetmans*). Báthory eut l'art de les faire obéir et d'utiliser leur bravoure au profit de la République. En les disciplinant, en les obligeant à cesser leurs incursions sur le territoire ottoman, il s'assura la paix avec la Porte et put consacrer toutes ses forces à lutter contre Ivan le Terrible [1]. D'autre part, il augmenta l'artillerie et organisa avec les paysans de la couronne un corps d'infanterie qui pouvait former le noyau d'une armée régulière.

La guerre contre le Moscovite avait mis en relief la personne du jésuite italien Possevino. Báthory, sans être hostile à la liberté de conscience, était un catholique convaincu. La Réforme n'avait pas réussi à s'imposer en Pologne, mais elle y comptait de nombreux partisans (calvinistes, luthériens, sociniens ou ariens). Sous le règne de Báthory, les Jésuites, introduits en 1564 par Hosius, prirent définitivement possession de la Pologne. Ils ne tardèrent pas à s'emparer de l'éducation. Leurs collèges couvrirent tout le territoire de la République; les protestants s'efforcèrent de rivaliser avec eux, mais ils devaient finir par succomber dans une lutte inégale. Les Jésuites étaient d'autant mieux vus de Báthory qu'ils enseignaient « la Politique tirée de l'Écriture Sainte », la doctrine de la monarchie absolue. Il fonda lui-même des collèges de jésuites à Riga et à Polotsk et éleva celui de Vilna au rang d'*Académie*.

Le prestige de ses victoires donna au souverain l'autorité dont il avait besoin. Anarchiques et turbulentes avant la guerre moscovite, les diètes se montrèrent plus dociles pendant les années qui suivirent. En 1578 et 1581, les tribunaux furent réorganisés. Des cours suprêmes siégèrent alternativement à Piotrkow et à Lublin pour la Pologne, à Vilna et à Grodno pour la Lithuanie. Les palatinats de Volynie, Kief et Bratslaf reconnurent la juridiction polonaise. C'était un grand pas de fait vers l'assimilation de ces provinces russes, assimilation qui ne devait jamais devenir définitive.

En 1581, une réforme analogue eut lieu en Lithuanie. En

1. Pour l'histoire de cette guerre, voir le chap. suivant (*Moscovie*).

1576, la Mazovie renonça à sa législation particulière, sauf pour quelques articles dits *excepta*. Le système des finances et la perception des impôts furent améliorés. Toutefois la szlachta et le clergé refusèrent de laisser imposer leurs biens.

Báthory fut moins heureux dans l'ordre politique. Malgré le concours de quelques publicistes distingués désireux de relever l'autorité royale (Lukas Gornicki, Warszewicki), il n'arriva point à constituer le pouvoir monarchique tel qu'il l'avait rêvé. Il eut cependant recours à des mesures énergiques, ne craignit pas de faire tomber les têtes les plus hautes, de décréter d'infamie ou de bannissement les traîtres ou les rebelles. Il fit condamner à mort Samuel Zborowski, qui avait conspiré, et exiler par le sénat son frère Christophe Zborowski (1584-85). Une nouvelle guerre contre la Moscovie lui eût peut-être donné l'occasion de relever encore le prestige de la couronne ; mais une maladie imprévue l'emporta en 1586. Il mourut à Grodno (Lithuanie), dans cette même ville où, deux siècles plus tard, le dernier roi de Pologne devait déposer la couronne.

Élection de Sigismond III Vasa. — Le trône devenu vacant, deux partis se trouvaient en présence. L'un avait pour chef Jean Zamojski, le plus fidèle partisan de Báthory et l'héritier de sa politique, grand-chancelier et hetman de la Couronne; l'autre se groupait autour de la famille turbulente des Zborowski. L'interrègne fut long; la diète d'élection ne se réunit dans la plaine de Varsovie qu'au mois de juin 1587. Elle se divisa non pas en deux partis, mais en deux camps, chacun d'eux ayant ses chefs militaires, ses armes, son artillerie. La Prusse polonaise et la Lithuanie n'étaient pas représentées et attendaient les résultats d'une lutte qui menaçait de devenir sanglante. Zamojski aurait pu se proclamer roi, mais il préféra offrir la couronne à Sigismond Vasa, fils du roi de Suède Jean Vasa et de Catherine Jagellon, neveu de la reine douairière Anna qui avait épousé Báthory. Le parti adverse proclama Maximilien d'Autriche. La guerre éclata. Zamojski marcha contre Maximilien, le battit sous les murs de Cracovie, le fit prisonnier à Biczyna et le força à renoncer à la couronne.

Sigismond fut couronné. La maison de Vasa qu'il représentait a donné trois rois à la Pologne : Sigismond III, Vladislav IV, et Jean-Casimir.

L'avènement de Sigismond Vasa (1587) assurait à la Pologne la possession paisible de la Livonie, jusque-là disputée par la Suède. Il promettait même de lui faire céder l'Esthonie.

Sigismond était catholique et élève des Jésuites. Il monta sur le trône avec des idées fort arrêtées : lutter partout contre les hétérodoxes : au Nord et à l'Ouest, contre la Réforme; à l'Est, contre l'orthodoxie. Cette politique devait le jeter dans l'alliance de l'Autriche et le mettre aux prises avec les Moscovites. Sigismond rêvait la monarchie absolue; mais ce rêve était irréalisable et le roi lui-même favorisa sans s'en douter l'anarchie constitutionnelle de la République. A la diète de 1589, Zamojski avait proposé que les décisions de la diète fussent désormais prises à la majorité des voix et non à l'unanimité. Sigismond s'opposa à cette sage réforme. Pour fortifier le parti catholique, il épousa une princesse autrichienne, l'archiduchesse Anne. Il comptait aussi sur l'alliance impériale pour s'assurer le trône de Suède en abandonnant au besoin, de son vivant ou après sa mort, la Pologne à la maison de Habsbourg. Zamojski dénonça ces menées à la diète de 1572, dite *diète d'inquisition*, parce que la personne et les actes du roi y furent soumis à une sévère enquête. La majesté royale sortit de cet épisode singulièrement diminuée.

Guerres contre la Suède, la Russie, la Turquie. — En acceptant la couronne de Pologne, Sigismond Vasa n'avait pas renoncé à régner sur la Suède. En 1592, il y succéda à son père Jean III et se fit couronner l'année suivante à Upsal, mais son attachement au catholicisme souleva contre lui ses sujets scandinaves, et il dut en 1598 renoncer à la Suède. Il essaya de s'y rétablir par la force. Une guerre éclata entre la Suède et la Pologne : les Suédois occupèrent toute la Livonie, sauf Riga et Dünamünde. Zamojski et Chodkiewicz marchèrent contre eux. La victoire de Kircholm (1605), remportée par Chodkiewicz les obligea d'évacuer la Livonie et même l'Esthonie. Un traité avantageux aurait pu être conclu alors; mais

Sigismond s'y refusa. Il ne voulait pas traiter avec Charles IX, qu'il considérait comme un sujet révolté, un usurpateur. Cet égoïsme devait coûter cher à la Pologne. Pendant plus d'un demi-siècle la Pologne et la Suède allaient s'affaiblir mutuellement au profit de la Russie. La mort de Charles IX n'amena qu'une suspension d'armes (1611).

A la faveur des troubles qui au début du XVIIe siècle agitèrent la Moscovie, Sigismond crut pouvoir s'assurer à lui-même ou à son fils Vladislav la couronne des tsars. Après de brillants succès, il échoua. Une dynastie nationale fut proclamée à Moscou[1]. Quand plus tard les Russes entrèrent en vainqueurs à Varsovie ils purent considérer leur triomphe comme une simple revanche. Désormais la tactique des tsars et des empereurs de Russie devait être d'affaiblir à tout prix ce redoutable voisin qui détenait des provinces russes, qui menaçait l'indépendance nationale et la « foi orthodoxe ». La Pologne épuisa dans ses luttes pour conquérir la Moscovie des forces précieuses qu'elle aurait pu mieux employer et se prépara pour l'avenir la plus dangereuse des inimitiés. En luttant contre les Polonais, les Russes défendaient non-seulement leur indépendance politique, mais leurs traditions religieuses.

Sur les frontières de la Pologne et de l'empire ottoman vivaient deux populations insoumises, toujours prêtes à fournir aux deux puissances quelque *casus belli* : d'un côté les Kozaks, de l'autre les Tatars. D'autre part, Turcs et Polonais se disputaient le protectorat de la Moldavie. L'Autriche, également menacée par les Ottomans, réussit à lancer contre eux le roi de Pologne, enchaîné à son service depuis 1613 par un traité d'alliance offensive et défensive. A la bataille près d'Iassy, les Polonais combattirent vaillamment ; l'hetman Zolkiewski fut tué à Cecora, sur le Dniester (1620). Le sultan Osman II prit en personne la direction de ses troupes ; les Polonais, commandés par Chodkiewicz, et les Kozaks, sous les ordres de Konachévitch Sahaïdatchny, lui opposèrent une résistance héroïque. Pendant quarante jours, dans le camp retranché

1. Voir au chap. suivant (*Moscovie*).

de Khotin (en polonais Chocim), ils tinrent en échec les troupes ottomanes et repoussèrent six assauts. La gloire militaire fut le seul résultat de cette belle campagne. Des Polonais et des Kozaks servaient à la même époque dans les armées de l'Empereur, en Bohême, en Hongrie, en Italie. Du nom de leur chef, Alexandre Lisowski, on les appela les *Lisowcziki*. Ces enfants perdus se firent remarquer par leur bravoure et par leurs brigandages.

A la mort de Charles IX, son fils Gustave-Adolphe lui avait succédé sur le trône de Suède. Sigismond se considérait toujours comme roi *de jure*. Gustave-Adolphe, voulant obliger son rival à renoncer à ses prétentions, envahit la Livonie et la Courlande (1621). En 1626, il occupa la Prusse Royale, sauf Dantzig et Thorn. Battu en 1627 et en 1628 par l'hetman Koniecpolski, il garda néanmoins ses conquêtes. Il détruisit (1628) la flotte que Sigismond avait envoyée dans la Baltique : les Polonais étaient destinés à n'avoir jamais de marine! Sigismond dut céder; une trêve de six ans fut conclue à Stumsdorf (1629). Les Suédois gardèrent leurs conquêtes en Livonie; les villes de Marienburg et de Stuhm furent séquestrées aux mains du Brandebourg pour le compte de la Suède; la République perdit le port fluvial d'Elbing; les produits de la douane de Dantzig furent adjugés au roi de Suède. Les ambitions mal fondées de Sigismond coûtaient cher à la République. Au fond, toutes ces guerres sans profit avaient été son œuvre personnelle; les diètes ne lui avaient fourni des ressources ou des hommes qu'à contre-cœur.

La Pologne et les puissances allemandes. — Dans le grand drame de la guerre de Trente ans, la Pologne n'avait été que la comparse de l'Autriche et n'avait pas joué le rôle décisif qui aurait pu être le sien. Elle n'avait affaibli sérieusement ni la Russie, désormais concentrée sous une dynastie nationale, ni la maison de Habsbourg, et elle avait contribué une fois à créer la Prusse. En 1618, Sigismond accorda la Prusse Ducale, comme fief, à l'Électeur de Brandebourg. Séparés de cette province par la Prusse Royale, les souverains brandebourgeois devaient certainement tendre à une annexion qui s'est

réalisée plus tard. Tandis que la Prusse allemande s'élevait, la Bohême slave disparaissait de la scène du monde politique; la Silésie, naguère polonaise, restait aux mains des Habsbourg jusqu'au jour où elle tomberait dans celles de Frédéric II. Ainsi la Pologne avait fortifié l'Autriche, préparé la Prusse et n'avait point réussi à affaiblir la Moscovie.

Désordres intérieurs : le Rokosz[1] de Zebrzydowski. — La politique personnelle du roi Sigismond était rarement d'accord avec celle de ses sujets. Dans les premiers temps de son règne, il avait été en partie couvert par le prestige et le patriotisme éclairé de Zamojski. Mais après la mort de cet homme d'État (1605), les mécontentements éclatèrent. Cent mille nobles en armes se groupèrent autour de Nicolas Zebrzydowski, palatin de Sandomir, et présentèrent au roi leur *gravamina*. Ils lui demandaient de renvoyer les Jésuites et les étrangers et de constituer auprès de lui un conseil permanent de trois sénateurs. Sigismond, de son côté, convoqua à Wislica la szlachta fidèle, confirma ses droits antérieurs et promit de régler sa politique étrangère d'après les conseils des sénateurs. Zebrzydowski et les siens ne se tinrent pas pour satisfaits; la guerre civile éclata. Zolkiewski dispersa les rebelles au combat de Guzow (1607). Cette victoire mit fin au *rokosz* de Sandomir, l'un des plus formidables qui se soient jamais produits.

Les Jésuites avaient d'abord prêché la doctrine de la monarchie absolue; mais quand ils se virent menacés, ils se rattachèrent aux théories dominantes et entreprirent de réconcilier le catholicisme avec l'usage ou même l'abus de toutes ces libertés qui faisaient de la Pologne un pays ingouvernable.

Effacement de la royauté. — Désormais c'en est fait de l'autorité royale. La Pologne n'est plus une monarchie, mais un simple État confédéré, formé d'un certain nombre de voïévodies ou palatinats. Les palatinats envoient à la diète des *nonces* avec mandat impératif. De la diète dépendent, en principe, le régime politique, l'administration, la justice; mais d'elle n'émane aucune commission, aucun ministère, aucun organe

1. Rokosz. Ce nom vient de la plaine de Rakosz en Hongrie où la noblesse hongroise tenait parfois des diètes en plein air.

exécutif. Le seul agent du pouvoir, c'est le roi; la diète, heureusement pour lui, résiste à la tentation de s'ériger d'une façon suivie en assemblée permanente et souveraine. Elle ne se réunit en principe que tous les deux ans et seulement pendant six semaines. Le roi ne peut rien entreprendre en guerre ou en diplomatie sans l'aveu des sénateurs, sans le contrôle des grands fonctionnaires de la Couronne (Pologne) et de la Lithuanie, chanceliers, trésoriers, hetmans. Inamovibles et viagers, ils peuvent refuser au roi l'obéissance. Tout *szlachcic* a d'ailleurs le droit d'en faire autant. Dans les diétines comme dans les diètes les décisions doivent être prises à l'unanimité. C'est en 1589, nous l'avons vu, que fut définitivement adopté ce principe désastreux, grâce auquel une seule voix suffisait à paralyser tous les rouages de l'État.

Ce régime étrange semblait aux Polonais l'idéal de la vie politique. Ils l'appelaient *la liberté dorée*. Au fond, c'était le triomphe de l'égoïsme sur les intérêts généraux. Tout Polonais était à son tour et à son heure monarque absolu. Cette liberté était d'ailleurs l'apanage d'une caste unique, qui tenait en égal mépris les villes et les paysans. Cracovie avait été naguère le siège d'une bourgeoisie florissante; mais elle tomba en décadence du jour où Varsovie devint la résidence du souverain. Il n'y avait aucun moyen légal de remédier à cet ordre de choses. Dans les circonstances graves où le salut de l'État était ou paraissait en jeu, la violence était le seul remède. Quelques citoyens se réunissaient en armes sous la présidence de l'un d'entre eux et formaient une *confédération*. Dans cette confédération les décisions, contrairement au principe du *liberum veto*, étaient prises à la majorité des voix. Le roi ou la diète étaient parfois obligés de compter avec ces pouvoirs temporaires qui avaient l'avantage d'être organisés pour agir. On pourrait, en retournant un mot célèbre, appeler la Pologne « une anarchie tempérée par des confédérations ». Elles furent nombreuses au XVIIe et au XVIIIe siècle; quelques-unes contribuèrent au bien du pays; d'autres devaient hâter sa perte.

A l'époque qui nous occupe, ces misères intérieures semblent dissimulées par la gloire des armes polonaises, par les exploits

des Jan Sapiéha, des Zolkiewski ou des Chodkiewicz. Mais ces armées si vaillantes deviennent souvent un danger pour la République. Quand ils ne sont point employés contre les Moscovites, les Turcs ou les Tatars, les Kosaks se retournent contre la Pologne. D'ailleurs, beaucoup d'entre eux sont dévoués à la foi orthodoxe, voient avec regret les progrès du catholicisme ou de l'*Union*, et tournent leurs yeux vers Moscou.

La Lithuanie : l'Union religieuse. — La szlachta lithuanienne s'était peu à peu modelée sur le type de la szlachta polonaise. Beaucoup de ses représentants avaient adopté le catholicisme et la langue polonaise. Cependant la tradition russe et l'orthodoxie gardaient de fidèles adhérents. Les princes d'Ostrog et Kourbski, émigré de Moscovie, défendaient énergiquement l'orthodoxie. Constantin d'Ostrog avait fondé une imprimerie pour la diffusion des livres slavons et s'efforçait de réunir en concile les membres menacés de l'antique Église nationale. D'autre part, les Polonais auraient voulu unifier les deux États au point de vue religieux comme au point de vue politique. Mais il n'était pas facile de convertir tout l'ensemble des populations ruthènes ou russes [1], de les obliger à renoncer à leur liturgie et à leur langue. Depuis le xv[e] siècle, diverses tentatives avaient été faites pour amener l'*Union* de l'Église orthodoxe à l'Église romaine, mais elles avaient généralement échoué [2]. La Réforme avait pénétré en Lithuanie comme en Pologne; mais elle n'avait pas atteint les masses populaires.

Vers la fin du xvi[e] siècle, un certain nombre de Jésuites, Skarga en tête, reprirent la question de l'*Union*. L'Église russe orthodoxe garderait sa langue, ses rites, le mariage des prêtres, mais reconnaîtrait la suprématie spirituelle du pontife romain. Les apôtres de l'*Union* rencontrèrent d'abord quelques résistances. En 1582, Báthory avait voulu imposer aux Ruthènes le calendrier grégorien; devant leur répugnance, il avait dû renoncer à cette innovation.

1. *Ruthenus* veut purement et simplement dire *Russe* et n'a point d'autre sens. Il correspond au slave *Rusin*. Si on distingue les mots *Russe* et *Ruthène*, cette distinction tient uniquement à des raisons politiques, mais n'est fondée en principe, ni en histoire, ni en philologie. Voir l'Index de notre *Chronique de Nestor*, p. 362.
2. Sur le concile de Florence, voir ci-dessus, t. III, p. 337, 784, 803.

Pour toutes sortes de raisons, les Polonais devaient tenir à détacher les orthodoxes de l'Église russe. En 1589, un patriarcat s'était constitué à Moscou, les églises lithuaniennes, en difficulté avec le patriarche de Constantinople, auraient pu être tentées d'aller chercher à Moscou leur chef spirituel. C'était là un danger sérieux. Élaborée par quelques prélats, mais non par l'universalité des diocèses, au synode de Brest-Litovski (que les Polonais appellent Brzesc), l'*Union* fut solennellement proclamée à Rome le 25 décembre 1595. Elle n'embrassa jamais l'ensemble du pays lithuanien; les orthodoxes y restèrent fort nombreux; les masses populaires, conservant leur langue, leur clergé marié, ne se rendaient d'ailleurs pas toujours compte du changement qui s'était produit dans leur Église. Les Jésuites avaient restauré le catholicisme en Pologne ; l'ordre des Basiliens, réformé d'après les idées nouvelles, fut chargé de propager l'*Union*. Elle ne fut pas propagée uniquement par la douceur et par la persuasion; les orthodoxes opiniâtres furent maltraités, réduits à la condition de serfs (*kholopy*). Leurs églises furent affermées à des juifs qui leur vendaient le droit de célébrer la liturgie ou même de sonner les cloches. A Lvov (Lemberg) il fut interdit de célébrer publiquement des funérailles orthodoxes. Au fond, les Russes restés fidèles à l'ancien rite furent traités comme le furent chez nous les huguenots après la révocation de l'édit de Nantes. De même que nos huguenots émigreront en Hollande et contribueront à créer la Prusse, les orthodoxes russes, persécutés, durent nécessairement tourner leurs regards vers la Russie moscovite.

Entre catholiques, uniates et orthodoxes, il y eut des luttes sanglantes; les plaines de l'Oukraine furent témoins de plus d'une Saint-Barthélemy ignorée en Occident; des enfants furent bouillis vivants, des femmes étouffées entre des planches. Parfois le peuple se révolta contre les prélats uniates. En 1623, l'un d'entre eux, Joseph Kountsévitch, fut assassiné à Vitepsk. Ce meurtre fut cruellement expié. En 1625 l'évêque de Loutsk, Isakii, allait solliciter pour ses ouailles la protection du tsar Michel et du patriarche Philarète.

Ainsi donc, loin d'être, comme on l'avait espéré, un lien poli-

tique et une cause d'apaisement, l'*Union* fut donc une source de querelles intérieures et de complications extérieures. Le clergé uniate ne retira pas de son adhésion au nouveau régime tous les avantages qu'on lui avait fait espérer. Les nobles catholiques affectèrent de le mépriser. On avait promis aux évêques uniates qu'ils siégeraient au sénat à côté des prélats catholiques. Cette promesse ne fut pas tenue. Certaines familles nobles aimèrent mieux embrasser franchement le catholicisme que de rester fidèles à une confession qui semblait les placer dans une certaine infériorité morale et sociale. Les habitants des régions du sud-est, les Kosaks notamment, restèrent fidèles à la religion de leurs ancêtres. Des révoltes sanglantes éclatèrent parmi eux. L'hetman Nalivaïko fut brûlé en 1599, à Varsovie, dans un taureau d'airain. Nouvelles révoltes en 1637 et 1638.

Dans les villes les habitants organisèrent des confréries pour le maintien de l'orthodoxie. Celle de Kief joua un rôle considérable. Les écoles de cette ville se modelèrent sur celle des Jésuites, et la Russie kiévienne contribua à répandre dans la Russie moscovite la littérature classique et les méthodes scolastiques. La hiérarchie orthodoxe s'efforça de rivaliser avec la hiérarchie uniate. Ainsi l'*Union* n'apporta pas à la Pologne tous les fruits qu'elle s'en était promis et la Russie en recueillit des bénéfices qu'au premier abord elle n'aurait pas dû espérer.

Vladislav IV (1631-1648). — A la mort de Sigismond III, son fils Vladislav (ou Ladislas) fut élu sans difficulté. Il avait alors trente-sept ans. Il avait été un instant tsar nominal de Moscou. Il avait pris part aux guerres contre les Turcs et visité l'Occident. Il était beaucoup plus tolérant que son père. Comme lui, il rêvait d'acquérir la couronne de Suède et même celle de Moscovie. Dans l'espoir de se concilier les Russes, il se montra favorable aux orthodoxes. Il fit introduire dans les *Pacta conventa* des garanties spéciales pour la tolérance religieuse, même en faveur des non-unis. En 1632, il déclara la guerre à la Russie, et un traité avantageux la termina heureusement l'année suivante (1634). La même année, il repoussa avec succès les attaques des Osmanlis et se fit reconnaître le droit de suzeraineté sur la Moldavie. Il aurait bien voulu déclarer la guerre à la Suède,

mais la diète s'y opposa. Le traité de Stumsdorf (1635) stipula une trêve de vingt-cinq ans, rendit la Prusse à la Pologne et maintint le *statu quo* en Livonie.

La Pologne pendant la guerre de Trente ans. — Toutefois Vladislav ne renonçait pas à la couronne de Suède. Paralysé par cette ambition, il refusa les offres de Richelieu, qui s'efforçait de l'entraîner dans la guerre de Trente ans, lui offrant un traité d'alliance et la main d'une princesse française, Marie-Louise de Gonzague. Pour s'assurer le concours de l'Autriche, il épousa la fille de Ferdinand II, Cécile-Renée. Cette alliance ne lui servit de rien; elle provoqua les défiances de la szlachta; de nouvelles mesures furent prises pour restreindre l'autorité royale; la diète augmenta le nombre des sénateurs chargés de contrôler les actes du roi, renvoya aux diètes provinciales le droit de voter les subsides. D'autre part, ce mariage irrita Richelieu, qui se vengea de singulière façon. Le prince Jean-Casimir, fils de Sigismond III et frère du roi, se rendant en Espagne, fut jeté sur les côtes de France aux environs de Marseille (1638). Le cardinal le fit arrêter, sous prétexte qu'il espionnait la côte de France pour le compte de l'Espagne, et ne le relâcha qu'au bout de trois ans.

Après la mort de Cécile-Renée (1644), Vladislav se décida à se rapprocher de la France, et à épouser Marie-Louise; mais il était trop tard : la guerre de Trente ans allait finir; la Pologne ne retira aucun avantage des traités de Westphalie.

Sous l'influence de sa nouvelle épouse et de la république de Venise, Vladislav songea à reprendre la guerre contre la Turquie. Le sénat et la diète lui en refusèrent les moyens. Il mourut subitement, le 20 mai 1648, au moment où éclatait une nouvelle révolte de Kosaks du Dniéper, la plus formidable de toutes, et dont on verra plus loin les causes, le développement et les conséquences [1]. Elle n'était au fond qu'un épisode de ces luttes religieuses qui ont fait tant de mal à la Pologne : catholiques et protestants, grecs orthodoxes et grecs unis, étaient loin d'être inspirés par un esprit de tolérance que l'Europe

1. Voir ci-dessous, t. VI, chapitre *Pologne*.

d'ailleurs ne connaissait guère. Le danger était plus grand en Pologne que partout ailleurs : en France, en Angleterre, l'unité nationale était faite; les dissidents n'appartenaient pas à une autre langue et n'avaient pas, pour attiser et exploiter leurs mécontentements, le voisinage d'un grand Etat comme la Russie moscovite, nécessairement intéressée à ce qui se passait dans la Russie lithuanienne.

La littérature et les arts. — Au point de vue littéraire, les règnes de Sigismond III et de son fils continuent encore les traditions de celui de Sigismond Auguste. — Skarga vécut jusqu'en 1612 et, à dater de 1588, il eut le titre de prédicateur du roi. A côté de ses œuvres purement religieuses, les sermons qu'il prononce à l'occasion des diètes sont un admirable monument, non pas seulement d'éloquence religieuse, mais de littérature politique. Il y dit parfois à ses compatriotes de cruelles vérités et il leur fait de terribles prédictions : « Vos discordes vous amèneront à la captivité; vos libertés périront et seront tournées en dérision, le serf sera égal à son maître, la serve à sa maîtresse. Les terres et les principautés qui s'étaient jointes à la couronne s'en détacheront. Vous perdrez votre langue et votre nationalité... Vous servirez vos ennemis et ils mettront sur votre col un joug de fer. » Et ailleurs : « Les murs de votre République se lézardent sans cesse et vous dites : « Ce « n'est rien : la Pologne se maintient par l'anarchie ». Mais au moment où vous ne vous y attendrez pas, elle tombera et vous écrasera tous. »

A côté de Skarga, on doit encore signaler Fabian Birkowski (1596-1636), prédicateur plus brutal, mais presque aussi éloquent, et Wujek, le traducteur de la Bible catholique († 1597).

La littérature politique est représentée par de nombreux publicistes : Pierre Grabowski († 1625) et Wereszczynski, évêque de Kief († 1599), étudient la colonisation des pays russes et les conditions de la guerre contre les Turcs. Stanislas Sarnicki († 1594) rédige les privilèges de la couronne. L'Italien Guagnini, naturalisé Polonais (1538-1614), publie sa *Sarmatiæ europeæ descriptio* (Cracovie, 1578). Warszewicki (1524-1603) est l'apôtre, d'ailleurs peu écouté, du dogme de la monarchie

absolue. Kromer (1512-1589) donne en latin l'histoire et la géographie de la Pologne. Heidenstein (1556-1620) écrit dans la même langue la chronique des guerres contre la Moscovie. L'évêque Piasecki (1578-1649) retrace l'histoire générale de son temps. Bzovius ou Bzowski (1567-1627) complète les *Annales ecclésiastiques* de Baronius. Le médecin Syrinski (mort en 1611) compose une véritable encyclopédie des sciences naturelles.

La poésie continue les traditions classiques de Kochanowski. — Nicolas Sep Szarzinski († 1581), disciple des Italiens, introduit le sonnet en Pologne. — Klonowicz (1541-1668). également connu sous le nom latin d'Acernus, est le créateur de l'églogue. Il écrit tout ensemble en latin et en polonais. Dans son poème de *Roxolania*, il décrit avec agrément la Petite-Russie; dans le *Flis* (*le Marinier*), il trace un curieux tableau de la vie rurale et économique. — Miaskowski (1549-1622) traduit en vers énergiques, mais parfois un peu durs, les émotions religieuses et politiques de ses contemporains. — Grocholski (1540-1612) est un poète tour à tour satirique et religieux. — Szymonowski ou Simonides (1557-1629), auteur d'idylles exquises, pourrait être appelé le Théocrite polonais.

La poésie latine atteint son apogée avec Sarbiewski (1595-1640), poète lauréat, celui de tous les modernes qui a peut-être le mieux rivalisé avec Horace. Grâce aux Jésuites, le goût de la langue et de la littérature latines se répand de plus en plus chez les Polonais. Malheureusement ce n'est pas sous les formes les plus pures et les plus nobles qu'ils s'appliquent à imiter les anciens. Les Jésuites introduisent le goût du panégyrique, de la flatterie servile, farcissent les textes polonais de macaronismes. Peu à peu la belle langue de Kochanowski et de Skarga s'altère pour céder la place à un jargon bizarre.

L'idiome de la chancellerie est le latin; le théâtre est le plus souvent occupé par des acteurs italiens; l'allemand et le français dominent dans la conversation. Réduit à la chaire chrétienne, le polonais est menacé de passer à l'arrière-plan. Une science fort en honneur c'est le blason; tout *szlachcic* veut avoir une belle généalogie et se rattacher au besoin à quelque grande famille étrangère.

L'architecture ne réussit pas à élaborer un style national : elle s'inspire surtout de l'italien. C'est dans le style italien, et en général par les mains d'architectes italiens, que les Jésuites construisent leurs églises. Un architecte polonais, Higner Abramowicz, élève le palais royal de Varsovie (1622). La sculpture a surtout produit des tombeaux, dont quelques-uns (à Cracovie, à Plock) sont fort remarquables. A côté des sculpteurs italiens, on peut citer quelques artistes indigènes, notamment Étienne Stawowicz. Les graveurs de médailles sont des étrangers.

Introduite également par les étrangers, la peinture s'était mieux acclimatée. Sigismond II avait accordé aux artistes indigènes un privilège qui fut renouvelé par Báthory. Sigismond III attira auprès de lui des maîtres italiens, hollandais, flamands. Il devint à la mode chez les grands seigneurs d'avoir des galeries de tableaux. La gravure sur bois s'associa aux progrès de l'imprimerie, alors très florissante. La gravure sur cuivre a compté parmi les Polonais quelques maîtres distingués.

La musique religieuse se développa surtout grâce aux confréries et au Collège des *Roratistes* de Cracovie. Sigismond III entretenait un orchestre de la cour.

Le roi Vladislav établit au château de Varsovie un théâtre complet avec machines, décorations, ballet et orchestre. Il était surtout destiné aux pièces italiennes. Les grands seigneurs suivirent son exemple et firent parfois représenter des œuvres nationales. Les Jésuites jouaient dans leurs collèges des drames chrétiens ou allégoriques; ils y faisaient intervenir des types populaires, et des représentations d'écoliers nous ont légué des textes intéressants pour l'histoire de la société.

Cette société est tout ensemble fastueuse et brutale; elle a certainement dans les sphères supérieures le goût des choses intellectuelles, mais elle aime avant tout les plaisirs violents, la chasse, les festins tumultueux. Et ce n'est point à tort que, dans leurs réminiscences classiques, les *pans* polonais aiment à se donner le nom de Sarmates.

BIBLIOGRAPHIE

Histoire politique. — Outre les ouvrages cités au chapitre XVII, p. 646, du tome précédent, voir : **Pistorius**, *Rerum polonicarum scriptores*, Bâle, 1582. — **Farges**, *Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France depuis les traités de Westphalie jusqu'à la Révolution, Pologne*, 2 vol. in-8, Paris, 1888. — Le marquis de **Noailles**, *Henry de Valois et la Pologne en 1572*, 3 vol., Paris, 1867, in-8. — **Fredro**, *Hist. de la nation polonaise sous Henri de Valois* (en polonais), Pétersbourg, 1855. — **Reimann**, *Der polnische Kœnigswahl von 1573*, dans *Hist. Zeits.* de Sybel, t. XI. — **Pawinski**, *La Pologne au XVI° siècle au point de vue géographique et statistique*, 15 vol., Varsovie, depuis 1877. — **Tarnowski**, *Les écrivains politiques du XVI° siècle* (en polonais), Cracovie, 1886. — Le R. P. **Pierling**, *Batory et Possevino*, Paris, 1887 (voir à la bibl. du chap. suiv. d'autres ouvrages du même auteur). — **T. Wierzbowski**, *Uchansciana*, Varsovie, 1884. — **Albertrandy**, *Annales de la Pologne* (en polonais), Varsovie, 1768. — **Zakrzewski**, *Étienne Batory* (en polonais), Cracovie, 1887. — **R. Hausmann**, *Studien zur Geschichte des Kœnigs Stephan in Polen*, Dorpat, 1880. — **A. Kraushaar**, *La sorcellerie à la cour de Batory* (en polonais), Cracovie, 1888. — **Niemcewicz**, *Histoire du règne de Sigismond III* (en polonais), 3 vol., Varsovie, 1819. — **Dzieduszycki**, *Histoire des Lisowczyki* (en pol.), 2 vol., Lwow (Lemberg), 1843-44. — **Stanislas Kobierzicki** († 1665), *Histoire de Vladislav IV* (en polonais), Dantzig, 1655. — **Wassenberg**, *Historia gestorum Vladislai IV*, 1643. — *Pamietniki do panowania Zygmunta III, Vladislawa IV i Jana Kazimierza*, édit. Woycicki. — **Balinski**, *Mémoires pour servir à l'histoire de la Pologne au XVII° siècle*, Vilna, 1859. — **K. Szajnocha**, *Deux années de notre histoire, 1646-1648* (en polonais), 2 vol., Lwow, 1865-1869. — **L. Laboureur**, *Relation du voyage de la reine de Pologne*, Paris, 1647. — **Koulich**, *Histoire de la réunion de la Rous* (c'est à dire de l'Oukraine), 3 vol., Pétersbourg et Moscou, 1874-1877 (en russe). — **L. Kubala**, *Esquisses historiques* (en polonais), t. I et II, Lwow, 1880. — **Hasenkamp**, *De rusticorum regni Poloniæ sæc. XIV-XVI conditione*, Kœnigsberg, 1853.

Histoire religieuse. — **Julian Bartoszewicz**, *Esquisse de l'histoire de l'Église russe en Pologne* (en polonais), Cracovie, 1880. — **Koialovitch**, *L'Union ecclésiastique de la Lithuanie* (en russe), Pétersbourg, 1859-1861. — **Beauplan**, *Description de l'Ukraine*, édition Galitzyne, Paris, 1861. — **A. Guépin**, *Saint Josaphat, archevêque de Pologne, et l'Église grecque unie en Pologne*, Poitiers, 1874. — **J. Pelesz**, *Geschichte des Union der Ruthenischen Kirche mit Rom*, Vienne, 1879-86. — **Kupczanko**, *Die Schicksale der Ruthenen*, Leipzig, 1887. — **S. Rostowski**, *Lituanicarum societatis Jesu Historiarum libri decem*, édition Martinof, Paris, 1877. — **Likowski**, *Histoire de l'Union de l'Église russe avec l'Église romaine* (en polonais), Posen, 1880. — **J. Bukowski**, *Histoire de la Réformation en Pologne* (en polonais), 3 vol., Cracovie, 1883-1886. — **Estreicher**, *Bibliographie polonaise du XVI° siècle* (en polonais), Cracovie, 1874. — **Finkel**, *Bibliographie de l'histoire de Pologne* (en cours de publication, éditée par l'Académie des sciences de Cracovie). — *Bulletin international de l'Académie des sciences de Cracovie* (en français et en allemand), *passim*. — Bibliographies de **Pawinski**, dans la *Revue Historique*, *passim*.

CHAPITRE XVII

LA MOSCOVIE. — IVAN LE TERRIBLE
LE TEMPS DES TROUBLES

(1557-1645)

I. — Organisation de l'État moscovite.

Le pouvoir du souverain. — Quelle était la nature du pouvoir exercé par le grand-prince de Moscou, avant ou après son élévation au tsarat[1]? Par les origines slaves, c'était un pouvoir patriarcal, celui du père de la nation; par les origines varègues, le pouvoir du chef de guerre; par les origines byzantines, le pouvoir impérial de Rome et de Constantinople, faisant du prince la loi vivante, l'oint de Dieu, le chef de la religion nationale; par les origines tatares, le brutal absolutisme des Khans. Toutes ces origines se réunissaient pour faire de cette autorité un pouvoir absolu et sans contrôle. Le titre de *tsar*, avec l'épithète d'autocrate (*samoderjets*), résume tout cela.

Les sujets du souverain moscovite, même les plus hauts, se disent ses esclaves (*rabi*, *kholopi*), comme à Byzance (δοῦλοι), comme à Ispahan ou à Stamboul (*kouli*). Les humbles pétitions

1. Voir ci-dessus, t. IV, p. 647 et suiv.

qu'ils lui adressent sont des *tchélobitia* (*battements de front*, prosternations). Le souverain est le maître de leur vie, « de leur dos », de leurs biens. Il a la même autorité sur les choses religieuses que sur le temporel : n'est-il pas le souverain orthodoxe par excellence, l'héritier de l'*Isapostolos* de Byzance, même du *summus pontifex* païen de Rome ; *rex sacrorum*, dira d'Ivan le Terrible le jésuite Possevino. Il n'a pas à compter, comme les rois de l'Occident, avec l'antagonisme d'une papauté souveraine : qu'est-ce devant lui qu'un évêque, un archevêque, ou même le métropolite de Moscou? Moins que le grand-moufti en face du sultan osmanli. Son couronnement est accompagné d'une onction, qui rend sacrée sa personne, et sacrilège, damné pour l'éternité, quiconque y attenterait. Il ne se marie pas comme les simples mortels : à partir de Sophie Paléologue il s'est autorisé de précédents byzantins, de précédents plus éclatants encore, consacrés par la Bible : comme Assuérus, il a le droit de rassembler les plus belles filles de son empire, d'instituer entre elles un concours de beauté et de faire son choix. Vassili IV, pour son premier mariage, a pu choisir entre 1500 concurrentes; Ivan le Terrible, entre 2000.

Le système de gouvernement. — Autrefois le souverain partageait le pouvoir avec les autres chefs du pays, les prélats, les princes, les boïars. Ce pouvoir est maintenant à lui seul. Être issu du sang de Rourik ou de Gédimine, descendre de familles qui ont régné sur les provinces russes, cela n'est plus un titre à l'influence dans l'État; on n'y compte que par le degré d'intimité que le service de cour assure auprès du maître. Le titre de « boïar du conseil » prime celui de prince, même de prince du sang : l'ambition des anciens princes souverains est de devenir des princes-boïars. Les *blijnié lioudi*, (les *approchés*, les *entours* du tsar) l'emportent sur tous autres. Ivan III a commencé la fortune des *diaks*, simples secrétaires, assis jusqu'alors aux pieds des boïars. Vassili IV gouvernait déjà l'État, « du pied de son lit, enfermé lui troisième dans sa chambre ». Toute l'influence appartient, quand le prince est enfant, aux parents du côté maternel; quand il est marié, aux parents de l'épouse (jamais aux parents du côté paternel : ce sont des

rivaux, des suspects). Le tsar gouverne l'État comme son patrimoine, c'est-à-dire avec ses serviteurs les plus *approchés*, avec ses *proches* qui ne sont que les premiers de ses esclaves.

La Douma et le Zemskii Sobor. — Le conseil de gouvernement, c'était la *boïarskaïa Douma* (conseil des boïars). Sous les deux Ivan, il ne comprenait que 21 membres; sous Feodor Ivanovitch, 30. Dans ce nombre on trouve quatre catégories de personnes : des boïars-princes, portant encore les noms des pays sur lesquels avaient régné leurs ancêtres, comme les Pronski, Chouïski, Bielski, Vorotinski, Mstislavski, Galitsyne, Obolenski, etc.; — de simples boïars, comme les Romanof, les Vorontsof, les Iourief, les Boutourline; — des *okolnitchié*, gens des *entours*; — et enfin de simples gentilshommes. Les membres des deux dernières catégories pouvaient obtenir par leurs services le rang de boïars : d'autant plus que le souverain devait avoir en ces gens de petite noblesse plus de confiance que dans les grandes familles. Sous Ivan IV, la formule adoptée pour la publication d'une loi était : « Le tsar, avec tous ses boïars (de la Douma), a décidé... »

En outre, il y eut, à partir d'Ivan IV et pendant tout le XVIIe siècle, des convocations d'États généraux (le *zemskii Sobor*). Le Terrible les réunit par deux fois : en 1550 et 1566. Ceux de 1566 comprenaient 372 députés. Parmi eux on distingue des groupes sociaux, analogues à nos ordres français : 32 évêques abbés ou moines; 62 boïars, okolnitchié, diaks et autres serviteurs du tsar; 97 nobles de premier rang; 99 nobles de second rang; 75 bourgeois et marchands, etc. Ces États généraux de Russie eurent un rôle parfois aussi important que ceux de France. Par trois fois après Ivan le Terrible, en 1598, en 1605, en 1613, ils disposèrent de la couronne.

La cour. — La cour du tsar était magnifique. Elle comprenait une imposante maison militaire, qui s'acquittait également des services domestiques. Les fils des plus grands seigneurs débutaient dans les emplois de *ryndi*, gardes du corps; de *jiltsi* (habitants du palais), autre garde d'honneur; de *spalniki*, gens de la chambre à coucher; de *stolniki*, gens de la table; de *koniouchié*, gens des écuries; de *stremiannié*, gens de l'étrier, etc.

De ces emplois, on pouvait s'élever aux fonctions d'*ocholnitchié*, puis à la dignité de *boïar*.

La noblesse : alleux et fiefs; disputes sur les rangs. — L'ancienne noblesse a cependant conservé certains droits. Chacun est fier de sa généalogie, la compare avec celle des autres nobles, et, par l'antiquité de sa maison, décide s'il est *plus*, *moins* ou bien *autant* que tel ou tel. S'il est plus que tel ou tel, jamais il ne consentira, à la table tsarienne, à s'asseoir au-dessous de lui; en campagne, à servir sous ses ordres. De là des litiges sans nombre, qu'on appelle *miéstnitchéstvo*, *dispute sur les rangs*. Ces disputes troublent toutes les fêtes auliques, où les nobles préfèrent être bâtonnés par le prince que de s'asseoir à une place qui n'est pas la leur, car ils amoindriraient eux-mêmes, leurs descendants, même leurs ancêtres; à l'armée, elles ont fait perdre des batailles. L'autocrate est contraint de respecter ce singulier point d'honneur. Pour régulariser les prétentions contraires, on a édicté des règles, dressé des *razriadnyia knigui* (livres des rangs) et institué le *razriadnyi prikaz* (bureau des rangs). Ivan le Terrible décida pourtant qu'un certain nombre d'emplois ne seraient pas sujets à la dispute sur les rangs et que la place ou la fonction temporairement occupée par tel ou tel n'entraînerait pas pour lui de dérogation.

Dans la noblesse il y a plusieurs degrés : les boïars (y compris les princes) sont au premier; au second, les gentilshommes de la cour; au troisième, les simples gentilshommes, propriétaires ruraux, qui s'appellent *dvoriane* (sing. *dvorianine*) ou *enfants-boïars* (*diéti-boïarskié*). Autrefois on avait pu distinguer entre les *vottchiny* (francs-alleux) et les *pomiestia* (fiefs conférés par le prince). Cette distinction est presque effacée : toute terre est censée être un don du prince. Sa possession entraîne pour son propriétaire, pour le *vottchinnik* aussi bien que pour le *pomiéchtchik*, l'obligation de faire au tsar le service militaire. Les enfants-boïars s'appellent encore *sloujilié lioudi*, gens de service, hommes d'armes. Ils sont comme les *stratiôtai* de l'empire byzantin ou les *timariotes* de l'empire ottoman; ils forment la cavalerie noble, la gendarmerie de l'armée. Outre les revenus de leur terre, ils ont droit, en campagne, à une

solde, soit en nature, soit en argent. Chaque cavalier doit s'armer et s'équiper. Il sert toujours avec deux chevaux.

L'Église : clergé blanc et clergé noir[1]. — Il convient de distinguer entre le clergé *blanc*, la plèbe des popes ou prêtres de paroisse, tous mariés (on leur en faisait une obligation), aussi grossiers et presque aussi peu lettrés que leurs paroissiens, et le clergé *noir*. Le clergé noir, ce sont les moines, astreints au célibat et à la vie en commun. Les moines sont alors presque les seuls en Moscovie qui fassent quelques études. Un monastère (*lavra*, *monastyr*, *obitèl*), dont le supérieur s'appelle *archimandrite* ou *igoumène*, est presque toujours un propriétaire terrien. Les couvents se sont enrichis, à travers les siècles, par les libéralités des seigneurs, des grands-princes, même de khans mongols. Certains, comme ceux de Saint-Serge à Troïtsa, de Saint-Cyrille au lac Blanc, possèdent des districts entiers. Saint-Serge est souverain de 100 000 paysans.

C'est uniquement dans le clergé noir qu'on choisissait les évêques. Il y avait des évêques à Vologda, Sousdal, Nijni-Novgorod, Riazan, Tver, Smolensk; des archevêques à Novgorod, Rostof, Kazan, Astrakhan. Au-dessus de tous, le métropolite de Moscou. Les prélats étaient intronisés « par l'ordre du tsar, l'élection du métropolite et du concile ». De ces trois autorités, la première était sûrement prépondérante. Sur la vie ecclésiastique et sur ses abus, les *Cent Articles* (Stoglaf) jettent la lumière la plus étrange.

Le peuple des villes et des campagnes. — Les bourgeois de quelques villes, surtout Novgorod, Pskof, Smolensk, jouissaient de certains privilèges. Les habitants des autres « bonnes villes » n'avaient point de passé municipal. En somme la population urbaine forme en Russie une infime minorité. La Moscovie est un grand empire rural. Parmi les paysans, un certain nombre ont conservé la pleine propriété de leur terre et la pleine liberté personnelle : le type est celui de l'*odnodvorèts* (propriétaire d'un *dvor*), quelque chose comme le *yeoman* anglais. Il doit au tsar pour sa terre le service à cheval. Mais la masse de la population rurale a des maîtres : le tsar (sur son domaine propre), l'église ou le monastère, plus sou-

vent le *dvorianine*. La condition du paysan sujet d'un seigneur ressemble à celle du *colonus* romain ou de notre *vilain franc*. Toutefois, il n'y a pas de loi *écrite* pour le protéger, et l'ancienne coutume cède à l'arbitraire du maître. Cependant le paysan est encore libre de sa personne; légalement il peut, en délaissant la terre, se soustraire aux obligations envers le seigneur; il n'est point encore attaché à la glèbe; à la Saint-Georges de chaque année, il a le droit de s'en aller et de chercher soit un autre maître, soit la liberté dans les steppes sans maître. Il existe des espèces de municipalités rurales (*mir*) : ce sont elles, et non l'individu, qui possèdent la terre.

La pire condition est celle de l'homme qui, de gré ou de force, est devenu un serviteur de la maison seigneuriale, un *dvorovii*. « Comme il mange le pain du maître », il est son esclave (*kholop*) : le tarif des crimes n'édicte même pas d'amende pour le meurtre d'un *kholop*. Certains de ces esclaves s'étaient vendus pour pouvoir manger; d'autres avaient été vendus par leurs parents. Quelquefois l'homme était un *kholop* à temps : ruiné, mourant de faim, forcé d'emprunter à un seigneur, il avait mis sa liberté en *kabala* (en gage). Il n'était légalement esclave que pendant la durée de sa dette; mais combien rarement il lui était possible d'acquitter celle-ci!

L'administration : les prikazes. — Le gouvernement, tout patriarcal et oriental qu'il soit, est depuis longtemps une bureaucratie : ceci est encore bien byzantin. De là l'importance des *diaks*, ces logothètes moscovites.

Les σκρίνια de Byzance ont abouti aux *prikazes* (bureaux) de Moscou. Il y en eut, suivant les époques, de trente à quarante. Citons le *palais des jeux*, auxquels ressortissaient les comédiens, les bouffons, les ours et les chiens dressés à les combattre, les échiquiers, les jeux de cartes; le *prikaz* qui surveillait les manufactures impériales ou les magasins de fourrures, d'étoffes d'or et de soie; les *prikazes* des affaires secrètes, des esclaves, des monastères, des streltsi, de l'artillerie, des brigands, etc.

Les finances. — Les revenus de l'État comprenaient : 1° ceux du domaine, dont les colons devaient les mêmes redevances au tsar qu'à tout autre propriétaire; 2° la *tagla* et la *podate*.

impôts directs; 3° le produit des douanes; 4° la taxe sur les bains publics; 5° la vente de l'eau-de-vie, monopole d'État dans les « cabarets de la couronne »; 6° le produit des amendes, des confiscations, etc.; 7° le tribut en fourrures payé par certaines peuplades; 8° le produit des mines, la taxe sur les pêcheries, le bénéfice sur les nouvelles monnaies. Le tsar avait monopolisé beaucoup de branches du commerce. Ses agents achetaient de force à ses sujets certaines denrées et les revendaient aux marchands de l'Orient et de l'Occident, interdisant aux sujets de rien vendre avant que le tsar eût vidé ses magasins.

La loi et la justice. — Pour la justice, il y avait trois instances : 1° le tribunal du *volostel*, ou chef de canton; 2° au second degré, les *voïévodes* et les *namiestniki* des provinces; 3° la Cour du tsar à Moscou. C'est pour éviter les excès de pouvoir commis par les volosteli, les voïévodes ou les namiestniki, c'est pour parer à la négligence qu'ils montrent à réprimer les crimes, que le tsar octroie à certains pays des *goubnia gramoty* (chartes de district), associant les habitants notables, comme *goubnié starosti* (starostes de district), *têtes élues*, jurés (*tsiélovalniki*), à la procédure et aux sentences [1].

La procédure criminelle ressemblait beaucoup à celle des anciens Germains et Scandinaves, car les principes de la *Rousskaïa Pravda* de Iaroslaf le Grand s'étaient maintenus en partie dans les deux codes d'Ivan III et d'Ivan IV. Elle admettait le serment des parties, les ordalies, le duel judiciaire. L'infiltration des principes romains-byzantins se manifestait par l'emploi, chaque jour plus fréquent, de la torture. Certains crimes ou délits pouvaient encore se racheter par des amendes, suivant un tarif minutieusement calculé. Mais les supplices capitaux étaient plus souvent appliqués, et devenaient atroces. Les sorciers étaient brûlés dans une cage de fer, les hérétiques et les incendiaires sur le bûcher; aux faux-monnayeurs on versait du métal fondu dans la gorge; la femme qui tuait son mari était enterrée vive. Ajoutez à cela toutes les variétés de mutilations

1. Les plus anciennes chartes sont celles octroyées aux pays de Biélozersk et Kargopol en 1539, à Pskof en 1541, au district du lac Vajane en 1552. Du reste cette organisation paraît généralisée dans le *Soudebnik* de 1550.

et de supplices, empruntés soit aux Byzantins, soit aux Tatars.

L'armée. — Les forces du tsar se composaient, vers le milieu du XVIe siècle : 1° de sa maison militaire, *ryndi*, *spalniki*, *stolniki*, etc. : environ 8000 cavaliers; 2° des *enfants-boïars*, c'est-à-dire des fieffés : de 80 à 100 000 cavaliers; 3° des *odnodvortsi* ou paysans libres : peut-être 100 000 cavaliers. — L'infanterie était fournie par les *streltsi* (sing. *strélelz*; tireurs), levés parmi les bourgeois des villes. Cette milice fut introduite dans le reste de l'empire sous le règne d'Ivan IV. 2000 étaient attachés à la garde du souverain : c'étaient les *streltsi* « de l'étrier ». Il y avait 12 000 *streltsi* rien qu'à Moscou, où ils étaient cantonnés dans une *slobode* à part. Meyerberg évalue à 40 000 leur effectif total. Ils étaient distribués par compagnies de 500 hommes. Chacune avait à sa tête un capitaine (*golova*, tête); sous celui-ci, des *centeniers*, *cinquanteniers* et *dizainiers*. Leur armement n'avait rien d'uniforme et varia suivant les époques : ils portèrent des piques, des hallebardes, des sabres, des arcs, des arbalètes, des arquebuses, des mousquets. Certaines villes du Sud fournissaient aussi une cavalerie, les *kosaks*. L'artillerie s'était fort développée depuis Ivan III et Fioraventi; par Narva ou par Arkhangel, Ivan IV reçut des canons; l'arsenal principal était à Moscou, à l'*Oroujennaïa Palata* (palais des armes); l'ambassadeur Cobentzel écrit à Maximilien II qu'Ivan IV dispose de 2000 canons de tout type. Quelques-uns étaient énormes : comme le *tsar-pouchka*, fondu par le maître russe André Tchékhof. Les canonniers étaient fournis par les villes, surtout par Novgorod et Pskof.

Ajoutez à toutes ces forces les princes tatars fieffés en Russie, les volontaires ou mercenaires tatars, tchérémisses, votiaques, metchchéraks, et, après la soumission du Don, des nuées de Kosaks. — Le Dniéper, même sous la domination polonaise, fournit à la Moscovie des volontaires kosaks. — Plus tard, des régiments entiers de mercenaires, allemands, polonais, hongrois, grecs ou albanais, écossais; suédois, avec les La Gardie; français, avec Margeret.

Rien ne ressemble plus à une armée moscovite qu'une armée

ottomane : comparez à l'énumération qu'on vient de faire les spahis de la Porte, la cavalerie timariote, les janissaires, les akindji, etc. En particulier, l'aspect de la cavalerie, avec les longs vêtements, les hautes selles, les courts étriers, les armures de lames articulées, les bottes à bout recourbé, était tout oriental. Le tsar lui-même portait la lance, l'arc, le carquois. Les chevaux, petits, ardents, échevelés, n'étaient point ferrés. Cette cavalerie pouvait tenir tête à celle des Tatars, plus difficilement à une bonne cavalerie européenne.

Les Russes n'avaient qu'une tactique toute de tradition. En campagne, l'armée se partageait toujours en cinq divisions : la *grosse bataille*, l'avant-garde, l'aile droite, l'aile gauche, l'arrière-garde (cette dernière section créée sous Ivan IV). A la tête de chacune il y avait deux voïévodes, dont l'un supérieur à l'autre en dignité. En outre, il y avait le voïévode du *gouliaï-gorod* (la ville qui marche, le camp mobile, le vagenbourg) et le voïévode de l'artillerie. Au-dessus de tous, le *grand-voïévode*, également assisté d'un *jeune collègue*.

La diplomatie. — Les usages diplomatiques de Moscou étaient modelés sur ceux de Byzance. Au lieu du σκρίνιον τῶν βαρβάρων, il y avait le *prikaz des ambassades* (*possolskii prikaz*). Au XVIIe siècle, il comptait 50 traducteurs et 70 interprètes en toute langue. Comme on évaluait l'importance des États étrangers à leur degré de proximité, on envoyait en Pologne, en Suède, en Danemark, en Autriche, en Turquie, en Perse, de *grandes ambassades*, avec des centaines de suivants; on n'envoyait aux rois de France, d'Angleterre ou d'Espagne qu'un *gonèts* (courrier, le *tchaouch* des Turcs), avec une suite de quelques hommes. Les courriers et ambassadeurs moscovites, liés par des instructions très étroites, se rendaient insupportables aux cours étrangères par leur formalisme tout byzantin : ils poussaient les hauts cris lorsque, dans les réponses au tsar, on oubliait un seul des innombrables titres de celui-ci, titres comprenant presque toutes les provinces de la Russie d'Europe et d'Asie. Quant aux ambassadeurs étrangers en Russie, s'ils étaient défrayés de toute dépense, ils se voyaient soumis à la plus rigoureuse surveillance policière, gardés comme des

prisonniers dans leur maison, obligés de déposer leurs épées avant de paraître à l'audience, où ils ne se montraient que tenus sous les bras par deux huissiers (*pristafs*).

II. — Ivan le Terrible.

Contraste entre les deux périodes du règne. — Les premières années d'Ivan le Terrible (1533-1556), celles de son enfance et de sa première jeunesse, nous montrent toutes les formes de gouvernement ou d'anarchie gouvernementale se succédant à la cour de Moscou; puis, après qu'Ivan IV eut pris le titre de tsar, un gouvernement assez régulier, d'allure presque théocratique, avec Adachef et le pope Silvestre, sous la haute direction morale et politique du métropolite Macaire[1]. Cette période du règne (1547-1556) en fut la plus heureuse : c'est celle des réformes; celle des grandes conquêtes, Kazan et Astrakhan; celle des premières relations avec l'Angleterre.

La période qui suit (1557-1584) est marquée par une lutte acharnée entre le tsar et les pouvoirs qui tendent à limiter le sien : c'est l'époque des supplices et des « massacres » qui valurent à Ivan IV son surnom de *Terrible*. Au dehors, il n'a plus à combattre seulement des Tatars, mais des États occidentaux, la Livonie, la Pologne, la Suède; aussi les premiers succès sont-ils promptement suivis de cruels revers.

Suite du gouvernement de Silvestre et Adachef. — De même qu'Ivan IV avait abandonné à Silvestre la direction de sa conscience, il s'était déchargé complètement sur Adachef du souci de gouverner. Au fond, c'était là un régime tout asiatique : le souverain absolu déléguait tous ses pouvoirs à un autre lui-même. Mais, à Moscou pas plus qu'à Stamboul ou Ispahan, il n'était pas possible que le délégué ne finît point par abuser. D'ailleurs, pour gouverner, il lui fallait bien placer des gens à lui dans toutes les grandes charges, dans tous les

1. Voir ci-dessus, t. IV, p. 684 et suiv.

emplois, dans le Conseil des boïars, à la tête des voïévodies comme à la tête des armées, dans les fiefs militaires, surtout dans ceux des environs de Moscou. Il arrive toujours un moment où, chez le souverain, succède à l'extrême confiance une soudaine défiance : c'est l'éternelle histoire de Haroun-al-Raschid et des Barmécides. Alexis Adachef, que le tsar avait choisi cependant dans la très petite noblesse, paraît avoir voulu s'appuyer sur les grandes familles, et même avoir été en coquetterie avec les parents paternels d'Ivan IV, encore plus suspects à son maître. Le pope Silvestre ne fut peut-être pas assez discret et prudent dans son rôle de directeur spirituel; l'austère moraliste, le minutieux rigoriste qui rédigea le *Domostroï*, dut se rendre, de jour en jour, plus incommode à son pénitent. Toutefois, tant que le tsar put croire à l'inviolable fidélité d'Adachef et Silvestre, il semble avoir toléré leurs empiétements sur sa propre volonté.

La crise de 1553 : maladie d'Ivan IV. — Un moment vint où il cessa de croire à cette fidélité. En 1553, il tomba gravement malade. Se croyant sur le point de mourir, il désigna pour son successeur son fils Dmitri, âgé d'un an; et, comme il lui restait un cousin paternel, le prince Vladimir Andréévitch, qui eût été l'*aîné de la famille*, il voulut faire prêter serment à Dmitri par tous les boïars. Des factions ennemies se dessinèrent aussitôt dans la cour. Les Zacharine (c'est ainsi qu'on appelait alors les Romanof) se serraient autour du tsar mourant, de la tsarine Anastasie Romanof, du tsarévitch Dmitri qui était de leur sang. Au contraire, le prince Vladimir, affectant les allures d'un prétendant, gagna nombre de boïars, fit des préparatifs militaires : lui et sa mère Euphrosine rassemblèrent leurs enfants-boïars et leur distribuèrent la solde. Au tsar lui-même, qui l'en conjurait, il refusa de prêter le serment en faveur de Dmitri. Parmi les autres récalcitrants nous trouvons les princes Ivan Chouïski, Pronski, Rostovski, Obolenski. Alors le tsar, faisant approcher de son lit les boïars fidèles, leur dit : « Quand Dieu aura fait de moi sa volonté, je vous en conjure, n'oubliez pas le serment que vous avez prêté à mon fils et à moi; ne laissez pas mon fils tomber entre les

mains des boïars; fuyez avec lui en terre étrangère, où Dieu vous conduira. Et vous, les Zacharine, à quoi bon ces terreurs? Pensez-vous que les boïars vous épargneront? Vous serez les premiers assassinés! Mourez donc pour mon fils et pour sa mère. N'abandonnez pas ma femme aux outrages des boïars. »

Ces scènes de 1553, il ne faut pas les oublier si l'on veut comprendre la suite des événements et s'expliquer une bonne partie des cruautés reprochées à Ivan.

Disgrâce de Silvestre et Adachef. — Quelle avait été, pendant cette crise, l'attitude de Silvestre et Adachef? Quand les boïars fidèles s'efforçaient d'interdire à Vladimir la chambre du mourant, Silvestre, lié depuis longtemps avec le prince, intervenait et disait : « Pourquoi ne pas l'introduire auprès du souverain? il n'a que de bonnes intentions. » — Le propre frère du favori, Feodor Adachef, avait été de ceux qui refusèrent le serment. Il osa dire au tsar : « Ton fils est au berceau; ce seraient les Zacharine qui seraient nos maîtres. »

Le tsar se borna d'abord à éloigner les favoris infidèles : Alexis fut nommé voïévode à Fellin (Livonie), Silvestre envoyé au monastère de Saint-Cyrille. Un peu plus tard, comme les intrigues de leurs partisans continuaient, Alexis fut interné à Dorpat (1560) et Silvestre au couvent de Solovetski. Toutefois leurs amis et clients continuaient à occuper le Conseil des boïars, les charges de cour, les emplois civils et militaires, les voïévodies, les fiefs. De ces partisans d'Adachef, certains étaient capables de tout pour les venger ou tout au moins pour ruiner la faveur des Romanof. Cette faveur semblait tenir surtout à l'influence de la tsarine Anastasie. Elle mourut tout à coup (1560). Ivan IV n'hésite point à désigner les coupables. « Pourquoi m'avez-vous séparé de ma tsarine? écrira-t-il à Kourbski. Pourquoi m'avez-vous ravi ma génisse? »

Ivan IV a raconté lui-même qu'après « la trahison de ce chien d'Adachef », d'abord il ne sévit pas contre ses adhérents, n'édicta point de peines capitales, ordonnant seulement aux partisans de Silvestre et Adachef d'avoir à ne plus les reconnaître pour chefs, exigeant d'eux la promesse par serment qu'ils renonceraient à ces liaisons. Beaucoup se seraient obstinés, beaucoup

auraient essayé de fuir en Lithuanie, pour entrer au service du roi de Pologne. Ivan se serait borné à exiger de nouveaux serments, même des fuyards rattrapés sur les routes de l'Ouest, tout au plus à les interner dans quelque monastère[1]. Ce n'est qu'en présence de leur « perfide conjuration » qu'Ivan se serait décidé à sévir. Et, en effet, les exécutions capitales sont assez rares dans cette période[2].

La fuite de Kourbski. — Parmi les partisans de Silvestre et d'Adachef, un des plus intelligents et énergiques était le prince Kourbski, d'une famille qui remontait à Rourik. Il avait pris part aux campagnes contre les Tatars, sur l'Oka et sous les murs de Kazan. C'était un type non de boïar moscovite, mais de prince lithuanien-polonais, très dévoué à l'orthodoxie, mais séduit par les libertés dont jouissaient ses pareils dans la République royale. Outré de la disgrâce de Silvestre et Adachef, il avait profité de ce qu'il commandait alors l'armée de Livonie pour entrer en négociations avec le roi Sigismond, sollicitant un établissement dans ses États et lui offrant ses services. La défaite honteuse qu'il subit à Nevel (1562) — 15 000 Russes auraient été battus par 4000 Polonais — précipita la crise. Kourbski n'osa plus reparaître devant le tsar : abandonnant à la vengeance d'Ivan sa femme et ses enfants, il passa dans le camp polonais. De là il fit parvenir au tsar, par son esclave Chibanof[3], une lettre d'une éloquence passionnée et tragique, lui reprochant ses cruautés, faisant « crier le sang » des « forts d'Israël » livrés au supplice. Cette lettre était un véritable manifeste de parti oligarchique. Kourbski, pour lequel Adachef est « un ange », y traite Ivan IV, sa mère

1. Le prince Belski est pardonné deux fois : on a de lui une *lettre de caution* (1562), comme quoi il ne cherchera pas à fuir; elle est signée par 29 garants, qui eux-mêmes sont cautionnés par 129 autres signataires. En 1563, le même Belski figure parmi les répondants du prince Vorotinski, et eux-mêmes sont cautionnés par 56 autres. D'autres, comme le prince Vichnévetski (Wisnowiecki), parvinrent à fuir en Lithuanie.

2. Les accusations de Kourbski, peut-être parce qu'il ne savait plus exactement ce qui se passait à Moscou, sont d'une évidente exagération.

3. D'après un récit, peut-être légendaire, le tsar, de son bâton à pointe de fer, cloua le pied de Chibanof sur une marche de l'Escalier Rouge, pendant la lecture de l'insolente missive. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on tortura Chibanof pour lui faire avouer les complices de son maître. Il ne voulut ou ne put rien dire. Le tsar dut se contenter de mettre en prison la famille de Kourbski.

Hélène, son père Vassili, de « buveurs de sang ». Enfin ce qui devait le plus irriter Ivan IV, c'est que le fugitif appelait le roi de Pologne « mon souverain ». — Le parti contre lequel luttait péniblement le tsar semblait se dresser tout armé contre lui, prêt à la révolte dans l'intérieur, à la défection en présence de l'ennemi, avec l'appui assuré du roi de Pologne.

Le tsar répondit à Kourbski par une sorte de contre-manifeste, une infiniment longue apologie, mélange confus de bonnes raisons et de mauvaises chicanes, surchargée de citations empruntées aux Livres Saints ou à l'antiquité. Presque aussitôt Kourbski, à la tête de 70 000 Polonais, envahissait la province de Polotsk, tandis que 60 000 Tatars de Crimée ravageaient celle de Riazan.

La Slobode Alexandrof : l'opritchina. — Le tsar pouvait-il gouverner encore avec un Conseil de boïars et une hiérarchie de fonctionnaires où se dissimulaient tant de partisans d'Adachef, tant de complices de Kourbski?

En décembre 1565, avec tous ses serviteurs, ses trésors, il quitta Moscou et alla s'installer, à 30 kilomètres vers l'est, dans la Slobode Alexandrof. De là il adressa deux lettres, l'une au métropolite, l'autre au peuple de Moscou. Dans la première, il déclarait que les intercessions du métropolite en faveur des boïars criminels l'empêchaient de punir les trahisons; dans la seconde, il dénonçait au peuple les boïars comme la cause de tous les malheurs publics. C'est pourquoi il renonçait à gouverner la Sainte-Russie. A la réception de ces missives, la terreur plana sur Moscou : les boïars redoutèrent la colère du tsar et celle du peuple; le peuple eut peur d'être livré aux oligarques. La foule cria : « Que le tsar nous dénonce ses traîtres et malveillants! Nous-mêmes les exterminerons. » Les boïars et le clergé, ainsi terrifiés, résolurent d'*apporter leurs têtes* à la Slobode Alexandrof, et de supplier le tsar de revenir sur son abdication.

Ivan IV se fit longtemps prier; à la fin, il consentit à reprendre le pouvoir, mais sous certaines conditions. C'était toute une constitution nouvelle, et des plus singulières, qu'il allait imposer à la Moscovie. L'empire était, en quelque sorte,

partagé en deux Etats : l'un qui continuerait à être gouverné par le Conseil des boïars, à la tête duquel étaient les princes Bielski et Mstislavski : c'était la *Zemchtchina* (le régime du Pays); — l'autre que le tsar se réservait, *mettait à part :* c'était l'*Opritchina*. L'*Opritchina* comprendrait un certain nombre de districts (vingt, parmi lesquels Mojaïsk, Viasma, Kozelsk, Souzdal, Vologda, Oustiougue, Kargopol, etc.), plus certains quartiers de Moscou. Sur la *Zemchtchina*, le tsar se réservait une large liste civile, plus le droit de « punir la trahison ». Le partage fut exécuté à la rigueur : les habitants des parties de Moscou comprises dans l'*opritchina* en furent chassés, remplacés par les gens du tsar, boïars, enfants-boïars, employés des *prikazes*. Les gens du tsar s'appelaient *opritchniki :* parmi eux, Ivan forma une garde de 1000 hommes, puis de 6000. Ils prirent pour insignes, attachés à la selle de leur cheval, une tête de chien et un balai; car ils étaient prêts à mordre les ennemis du tsar et à « balayer de la terre russe la trahison ».

Il y eut pendant sept ans (1565-1572) deux Russies. Chacune eut son gouvernement : ici le tsar, là le Conseil des boïars; — sa capitale : ici la Slobode Alexandrof, là le Kremlin; — sa cour : car, au Kremlin, les anciens *okolnitchié*, *spalniki*, *stolniki*, etc., conservaient leur emploi, tandis qu'Ivan IV en désignait de nouveaux parmi les *opritchniki*; — sa *douma* : car Ivan IV eut la sienne en face de celle des boïars. Et il est à remarquer que dans la cour et la *douma* d'Ivan IV les *disputes sur les rangs* furent aussi ardentes qu'elles avaient pu l'être au Kremlin. Les chefs de l'*Opritchina* furent le prince Viazemski, les boïars Basmanof et Maliouta-Skouratof, celui-ci détesté du peuple, honni ensuite dans les chansons populaires.

La nouvelle tsarine n'était pas faite pour adoucir l'humeur féroce d'Ivan IV : après la mort d'Anastasie Romanof, il avait demandé en mariage une nièce du roi de Pologne; repoussé de ce côté, il épousa une Tatare, fille du khan Temrouk, qu'on dut baptiser d'abord pour faire d'elle une tsarine orthodoxe. Quand elle mourut en 1569, Ivan IV commença la série de ses mariages (jusqu'à sept), qui firent de lui un émule du légendaire Barbe-Bleue et de Henri VIII d'Angleterre.

Le métropolite saint Philippe. — Ivan le Terrible semble n'avoir usé d'abord qu'avec modération de son droit de « punir la trahison ». On ne cite, à cette date, parmi les familles connues, que six ou sept victimes. Ivan fait moines les princes Kourakine et Niémoï. D'autres princes ou boïars il exige des *lettres de serment* avec des cautions et des répondants. Même le prince Vorotinski est rappelé de son internement, et souscrit l'engagement de ne faire défection « ni pour le roi de Pologne, ni pour le sultan, ni pour le khan de Crimée, ni pour les Nogaïs, ni pour le prince Vladimir Andréévitch ».

Comme les métropolites de Moscou persistaient à user du droit d'intercession, deux d'entre eux, coup sur coup, Athanase, puis Germain, sont forcés de se démettre. La lutte fut plus vive avec le métropolite Philippe, ancien igoumène de Solovetski, natif de Novgorod, issu des boïars Kolytchef, l'homme le moins propre à se plier au despotisme d'Ivan, et que celui-ci avait cependant contraint, malgré ses refus réitérés, d'accepter la suprême prélature. Entre eux, les conflits ne tardent pas à se produire. En 1568, le jour de Pâques, à l'Assomption du Kremlin, le métropolite apostrophe en ces termes le souverain : « Nous offrons ici le sacrifice non sanglant, et toi, tu verses le sang chrétien de tes fidèles sujets. Jusqu'à quand sévira sur la terre russe l'absence des lois? Chez toutes les nations, même chez les Tatars et les païens, il y a une loi et un droit : en Russie seulement il n'y en a pas. Dans le monde entier, il y a protection contre les méchants et pitié pour les faibles : en Russie seulement, cette protection n'existe pas.... »

Ivan IV résolut d'en finir avec lui. Il rassembla des prélats pour lui faire son procès. On forgea des chefs d'accusation, pour infidélités dans l'administration de Solovetski, pour rébellion et, naturellement, pour sorcellerie. Les *opritchniki* vinrent l'arrêter en pleine liturgie, lui arrachèrent ses insignes, le frappèrent de leurs balais, le jetèrent dans une télègue. Il fut enfermé dans un des monastères de Solovetski (1569), où, dit-on, il mourut de faim. — Peu de temps après, eurent lieu les exécutions de la nonne Alexandra, veuve d'Iouri, frère

d'Ivan IV; du prince Vladimir, de sa femme, et de sa mère, la princesse Euphrosine [1].

Les supplices à Novgorod et à Moscou. — L'année 1571 fut signalée par des massacres à Novgorod et de terribles supplices à Moscou, sans que nous voyons clairement le lien qui pourrait rattacher ces exécutions à celle du prince Vladimir.

La constitution de Novgorod avait été détruite par Ivan III et Vassili IV, sa population profondément modifiée par les transplantations. Cependant le même esprit tendait à se maintenir dans les mêmes lieux, sous l'action des mêmes influences occidentales, du même besoin de liberté économique. Les Moscovites transplantés à Novgorod devenaient des Novgorodiens, à tendances républicaines, à sympathies marquées pour les institutions allemandes ou polonaises. Novgorod restait une ville d'opposition. On présente comme une pure invention des malveillants, du tsar lui-même, l'existence d'un traité entre Novgorod et la Pologne, que l'archevêque Pimène aurait caché sous le tabernacle du maître-autel à la cathédrale. Ce document n'a-t-il pas pu exister réellement?

Brusquement, en décembre 1570, Ivan le Terrible marcha sur Novgorod, avec ses *opritchniki*, de la cavalerie tatare et 1500 streltsi. En chemin, les massacres commencèrent à Kline, Tver, Torjek. Le 6 (16) janvier 1570, le tsar fit son entrée dans Novgorod : on tua des igoumènes et des moines (car c'est surtout contre les ecclésiastiques que le tsar paraît avoir sévi). Pimène, terrifié, courut au-devant du souverain avec la croix. Ivan IV le fit arrêter, l'accusant d'avoir « voulu livrer notre patrimoine, cette grande Novgorod, gardée de Dieu ». Les arrestations, les tortures, les supplices, les noyades dans le Volkhof continuèrent. Le 13 (23) février, Ivan déclara pardonner aux survivants, afin qu'ils priassent pour lui, « pour sa victoire sur les ennemis visibles et invisibles ». Quant à

1. Kourbski prétend que le tsar fit périr également deux fils de Vladimir; Taube et Kruse ajoutent deux filles. Cependant nous voyons Ivan IV attribuer des apanages aux enfants de Vladimir. En 1572, l'aîné des fils de Vladimir figure dans le testament d'Ivan IV. Quant à ses filles, Euphémie et Marie, le tsar fiança l'une en 1570, à Magnus de Suède, un moment « roi de Livonie », et, après la mort de celle-là, fit épouser l'autre à Magnus (1573). Le *Synodique* de Saint-Cyrille ne parle que d'une fille de Vladimir (sans doute Euphémie).

Pimène, il lui dit : « Tu es bon pour faire danser des ours, non pour être évêque », et il le fit enfermer dans un monastère[1].

Pendant ces exécutions, la terreur régnait dans Pskof, le « frère cadet » de Novgorod. Tous les citoyens se confessaient, communiaient, et, du monastère Saint-Nicolas, Ivan IV entendit toutes les cloches de la ville sonner « en mort ». Lorsqu'il fit son entrée, les Pskoviens étaient prosternés à plat ventre sur son passage; mais le tsar déclara qu'il faisait grâce à tous[2].

Quant à ceux qui périrent alors dans les supplices de la Place Rouge de Moscou, ils semblent appartenir à des catégories bien diverses : des Novgorodiens; — des hommes issus de familles anciennes et souvent rebelles, comme le prince Obolenski-Sérébrannyi; — d'autres qui avaient joui autrefois de la faveur d'Ivan, comme Ivan Vorontsof; — d'autres enfin qui semblaient jouir de sa faveur présente, comme Viasemski et Basmanof, les deux piliers de l'*Opritchina*.

Fin des luttes intestines. — Que le tsar Ivan se soit cru réellement en danger par les trahisons de ses nobles, c'est ce qui semble résulter d'une série de faits. Après les désastres de l'invasion tatare (en 1571), Ivan en accusa formellement les boïars de la *Zemchtchina* : il fit souscrire aux princes Belski et Mstislavski des « lettres d'aveu », mais il ne les punit point. — En 1570, il exige de la reine Élisabeth la promesse que, s'il est obligé de fuir la Russie, il trouvera en Angleterre un asile et la liberté de son culte. — Dans son testament de 1572, il prévoit le cas où, « proscrit par les boïars, chassé de son trône par leur révolte, il sera obligé d'errer de pays en pays ».

Le *Synodique* (nécrologe) du monastère de Saint-Cyrille est un curieux monument pour la psychologie de ce prince. Cela débute ainsi : « En l'an 7091 (1582-1583), le tsar et goçoudar

1. Kourbski évalue à 15 000 le nombre des victimes de Novgorod; Taube et Kruse, à 17 000; d'autres auteurs, à 60 000. On pourrait en croire Ivan le Terrible lui-même qui, dans le *Synodique* de Saint-Cyrille, a ordonné de prier pour « les âmes des serviteurs de Dieu, Novgorodiens, au nombre de 1505 ».

2. Les chroniques racontent que Pskof fut sauvée par Nicolas le Fou, un *iourodivyi* (fou religieux). Quand le tsar entra dans la ville, cette espèce de fakir chrétien lui offrit, en présent, un morceau de viande crue. « Je suis chrétien, dit alors le tsar; je ne mange pas de viande en carême. — Tu fais pire, puisque tu manges de la chair humaine! »

et grand-prince de toutes les Russies, Ivan Vassiliévitch, a envoyé au monastère de Saint-Cyrille cette note et ordonné de mentionner dans les prières et liturgie et *panikhidi*, tous les jours, dans les églises de Dieu, les personnes qui suivent ». La liste comprend 3470 défunts, dont 986 sont nommés expressément, 46 avec le titre de prince. Au-dessous de cette mention, qui revient fréquemment : « Souviens-toi, Seigneur, des âmes de tes serviteurs », — défilent la femme du prince Iouri, le prince Vladimir, sa femme, sa mère, etc. — puis des familles entières, avec les prénoms, — ou bien des mentions en bloc, comme « 39 personnes du village de Goubino » ou « 62 personnes du village de Biéjitsi ». — Ivan le Terrible pleurait sur ses victimes un peu comme notre Louis XI.

La fin du règne, de 1572 à 1584, est relativement paisible. Il n'y a plus d'exécutions en masse. Les violences du Terrible n'éclatent plus guère que dans son entourage immédiat, sous l'action d'une colère soudaine, ou à la suite d'une orgie. Il avait la funeste manie de porter toujours à la main un bâton armé d'une pointe de fer. Un jour il frappa de cet épieu le tsarévitch Ivan, qui était maintenant l'aîné de ses fils, et le tsarévitch en mourut (1581). La douleur du père fut profonde : il ne lui restait plus maintenant que Feodor, un simple d'esprit, et Dmitri (deuxième de ce nom), un petit enfant. Il put prévoir alors que tant de luttes, de cruautés, de supplices, n'auraient servi à rien, et qu'il n'aurait dompté les boïars que pour assurer, quelque jour, à l'un d'eux sa succession.

Caractère d'Ivan le Terrible [1]. — Dans cette histoire, ce qu'on voit clairement, ce sont les supplices ordonnés par lui; pourquoi il les ordonnait, c'est le plus souvent ce qui nous échappe. Est-on si certain que les boïars ne conspiraient pas?

1. Comme sources contemporaines, on ne peut guère consulter sur Ivan le Terrible que les hommes qui furent ses adversaires : Kourbski, un chef du parti oligarchique; Taube et Kruse, deux Allemands qui furent d'abord à son service et le trahirent pour le roi Sigismond; Guagnini, un Italien, tout dévoué au roi de Pologne. En notre siècle, les historiens russes ne lui ont pas été cléments. Karamzine a pris à tâche de dramatiser encore les « six périodes des massacres »; pour Kostomarof, Ivan IV est « à moitié fou »; Tchistovitch le déclare atteint de la *mania furibunda*; pour d'autres, sa tyrannie ne comporte aucune explication ni circonstances atténuantes. Pourtant Solovief et Zabiéline sont parvenus à expliquer beaucoup de faits obscurs et à réhabiliter un peu *le Terrible*.

Certes Ivan fut cruel : les mœurs de l'aristocratie moscovite à cette époque ne le sont pas moins. Dans le siècle de Philippe II, de l'Inquisition, des estrapades, des guerres de religion, des guerres turques, faut-il s'en étonner? La notion d'humanité devait être aussi étrangère à Ivan IV qu'à un sultan des Turcs, à un shah de Perse, à ses propres boïars. Et puis, quoique fort instruit, il avait été mal élevé; il avait, dans son enfance et dans la crise de 1553, vu sous le jour le plus fâcheux les hommes qui l'entouraient; plus tard, il s'adonna aux pires débauches, et il y a de l'alcoolisme dans son cas. Il lui en resta une violence maladive dans le tempérament et un détraquement dans son intelligence d'ailleurs pénétrante et lucide.

Ivan IV eut le pressentiment de tout ce que les emprunts à la civilisation européenne pouvaient apporter de bienfaits à la Russie : en cela, comme dans ses tentatives pour acquérir un port sur la Baltique, il fut un précurseur de Pierre le Grand. Il eut le goût des étrangers; il rêva, par deux fois, d'épouser une femme d'Occident, d'abord une nièce du roi Sigismond, plus tard une cousine de la reine d'Angleterre. Il accueillit à bras ouverts les Anglais, les Allemands, les Hollandais. Il s'entretint avec le jésuite Possevino et le pasteur luthérien Rokita. Il protégea la première imprimerie russe. Sous ce monarque si absolu, fonctionnèrent pour la première fois en Moscovie les États généraux et les jugements par jurés élus. Il a toujours aimé à s'expliquer devant l'opinion : de là ses discours au *Lobnoé Miesto*, sa polémique avec le prince Kourbski, ses longs entretiens avec les envoyés de l'Occident. — Il nous reste à voir quelle fut sa politique étrangère.

La guerre de Livonie. — L'Ordre livonien formait un État singulier; c'était une colonisation allemande superposée à une population indigène : des Tchoudes en Esthonie et dans la Livonie septentrionale, des Lettons dans la Livonie méridionale et en Courlande. Les Allemands, qui avaient réduit les indigènes à l'état de serfs, qui autrefois les avaient convertis de force au catholicisme, allaient maintenant les forcer à embrasser le luthéranisme. Depuis que le grand-maître de l'Ordre teutonique avait sécularisé la Prusse, l'Ordre catho-

lique des Porte-Glaive restait isolé entre la Prusse et les États scandinaves également convertis au protestantisme. Son chef, le *landmeister*, ainsi que les officiers et chevaliers de l'Ordre, l'archevêque de Riga, les évêques de Dorpat, Revel, Mittau, Œsel, se rattachaient encore à l'Église romaine; mais le protestantisme avait gagné les bourgeoisies des villes. Ainsi entouré et travaillé par l'hérésie nouvelle, l'Ordre était en pleine dissolution morale et politique. La discorde était partout, entre l'Ordre et les prélats [1], entre les chevaliers et les villes, entre les seigneurs et les paysans, et, au cœur même du chapitre de l'Ordre, entre les chevaliers et le *landmeister*.

L'Ordre livonien avait donné des griefs à Ivan. En 1547, il avait arrêté la colonie d'ingénieurs et artisans d'Occident que le tsar avait chargé le Saxon Schlitte de lui recruter. En 1558, une armée russe de 40 000 hommes, parmi lesquels des contingents tatars et kosaks, envahit la Livonie (1558). Le plat pays fut horriblement ravagé, les paysans emmenés captifs par milliers, Narva, Neuhausen, Dorpat, et une douzaine de châteaux enlevés d'assaut ou forcés à capituler. — Le tsar avait maintenant un port sur la Baltique, Narva, et par ce port, il commençait à recevoir de l'Occident des armes et des munitions.

Intervention de la Pologne. — L'Ordre demanda secours à toute la chrétienté, à l'empereur allemand, au roi de Danemark. Il ne trouva d'appui qu'auprès du roi de Pologne, Sigismond II. Avec l'Ordre et l'archevêque de Riga Sigismond signa un traité qui établissait sur la Livonie le protectorat suédois et remettait provisoirement aux mains du roi les châteaux de Dünaburg, Zelburg, Marienhausen, Lehnewarden, etc. Cependant le roi Sigismond, invoquant les trêves qui duraient entre Moscou et la Pologne, n'agissait pas. C'est seulement en 1560 qu'une petite armée lithuanienne, sous Nicolas Radziwill, parut en Livonie; mais elle se contenta d'occuper les châteaux attribués au roi. Le tsar, à son tour, envoya une armée russe. Elle prit Marienburg, que livrèrent les mercenaires allemands,

1. En 1557, pour soutenir l'archevêque de Riga, alors prisonnier du *landmeister*, le roi de Pologne envahit la Livonie et imposa au *landmeister* Fürstenberg la paix de Pozvol, qui rétablissait l'archevêque dans tous ses droits.

mal payés par l'Ordre; elle battit à Ermes le brave *landmarschal* de Prusse, Philippe Bell, qui fut pris, envoyé à Moscou et décapité par ordre du tsar; elle occupa Fellin, où le *landmeister* Fürstenberg fut fait prisonnier. Malgré leur échec sous Weissenstein, les Russes complétèrent la dévastation du pays.

La capture du *landmeister* précipita la dissolution de l'Ordre. L'évêque d'Œsel vendit cette île au roi de Danemark, Frédéric II, ainsi que ses terres sur le littoral esthonien et courlandais (le roi Frédéric céda ces terres à son jeune frère Magnus en échange de certains droits sur le Holstein). L'évêque de Revel vendit sa ville épiscopale à Magnus; mais les bourgeois et la chevalerie du pays refusèrent de reconnaître ce marché et se donnèrent au roi de Suède, Éric XIV. Riga et la Livonie septentrionale se donnèrent au roi de Pologne. Ainsi les terres de l'Ordre se trouvaient dépecées entre quatre souverains étrangers : le tsar et les trois rois. Le nouveau *landmeister*, Kettler, finit par prendre sa part de la curée : il se réserva la Livonie méridionale, la Courlande et la Sémigalie et s'en fit reconnaître duc héréditaire sous la suzeraineté de la Pologne (1561).

Guerre contre la Pologne. — Des trois rois, le plus redoutable pour les conquêtes du tsar, c'était Sigismond. En 1562, Kourbski se fit battre à Nevel. En 1563, Ivan IV, prenant en personne le commandement, envahit à la fois les territoires lithuaniens et livoniens du roi de Pologne. Il enleva Polotsk sur la Düna, menaçant ainsi Riga et Dünaburg, envoyant ses éclaireurs jusque sous Vilna. L'année suivante, ses voïévodes furent battus près d'Orcha (1564). Toutefois Sigismond II, bientôt à bout de ressources, sollicita une trêve (1566). Il acceptait que les Moscovites conservassent Polotsk et leurs conquêtes en Livonie. Le tsar, après avoir consulté ses États généraux (1566), accepta ces propositions du roi (trêve de 1570).

Magnus roi de Livonie. — Sentant l'impossibilité de conquérir pour lui-même toute la Livonie, Ivan IV eut l'idée de la constituer en royaume vassal pour le prince Magnus de Suède, qui accepta (1570) et vint à Moscou. Le tsar le fiança à une fille du prince Vladimir, le proclama roi de Livonie et le renvoya dans ce pays à la tête de 25 000 Russes. Comme

on venait de signer la trêve avec la Pologne, c'est aux possessions suédoises que devait d'abord s'attaquer Magnus. Outre ces 25 000 Russes, il avait recruté une petite armée de mercenaires allemands. Il assiégea Revel, et échoua (1571).

Guerre contre la Suède. — Les circonstances semblaient favorables à cette attaque contre la Suède : Éric XIV s'était vu engagé, à cause de l'Esthonie, dans une guerre avec la Pologne, puis dans une guerre avec le Danemark; puis il venait d'être renversé par son frère Jean III (1568-1592); le pays était profondément troublé. Le tsar vint en personne à Novgorod. Il essaya de voir si Jean III, épouvanté par ces préparatifs de guerre, ne lui céderait pas l'Esthonie sans combat. Les négociations ne purent aboutir; des messages injurieux s'échangèrent entre les deux souverains. A la fin de 1572, le tsar reparut en Esthonie avec 80 000 hommes, prit d'assaut Wittgenstein, Neuhof, Karlhus. On finit par conclure une trêve (1575).

L'invasion tatare. — Ivan IV perdait de vue le dangereux ennemi qu'il avait dans le Sud : le khan de Crimée, appuyé sur les forces de l'empire ottoman. Déjà, en 1569, une armée turque était venue assiéger Astrakhan, puis s'était rembarquée. Au printemps de 1571, le khan Dévlet-Ghiréï réunit 120 000 cavaliers et envahit le territoire russe. Les voïévodes moscovites, infidèles ou incapables, lui laissèrent franchir les gués de l'Oka. Il se jeta sur les faubourgs de Moscou et les incendia. Puis il se retira, sur la nouvelle que la grande armée russe approchait. L'invasion, l'incendie auraient fait 800 000 victimes, sans compter 150 000 prisonniers. Dévlet, encouragé, revint l'année suivante, passa encore l'Oka, mais fut battu sur la Lopasnia par le prince Michel Vorotinski.

Les deux candidatures polonaises d'Ivan le Terrible. — On a vu plus haut [1] la première candidature d'Ivan le Terrible au trône de Pologne (1572) et l'élection d'un prince français, le futur Henri III. Quand celui-ci eut laissé le trône de nouveau vacant, la candidature d'Ivan IV reparut. Sur les conseils de Lithuaniens dévoués à sa cause, il écrivit à l'arche-

1. Voir ci-dessus, p. 708.

vêque de Cracovie et à plusieurs magnats de Pologne. La teneur de ses lettres était à peu près celle-ci : « Nous te récompenserons de tes services par des honneurs et par des trésors. Fais-nous connaître quelle faveur tu désires de nous. » Ainsi le Terrible prenait les allures d'un candidat humble, prometteur, corrupteur. Seulement il refusait de prendre aucun engagement au sujet des *Pacta conventa*. Or les électeurs, avant tout, tenaient aux *Pacta*, aux *Articuli Henriciani*. De plus le Terrible promettait des trésors, mais n'en envoyait pas.

La guerre contre Báthory. — Étienne Báthory, prince de Transylvanie, fut couronné à Cracovie (1576). Les électeurs polonais n'auraient pu faire un choix plus désagréable au tsar. Báthory représentait la cause de l'indépendance nobiliaire contre l'autocratie, du catholicisme contre l'orthodoxie. Naguère vassal du sultan en Transylvanie, il apportait à la Pologne l'appui des Tatars et des Ottomans. Enfin il haïssait dans le tsar un concurrent. C'est Báthory qui allait transformer en années de soucis et de revers les dernières années d'Ivan IV. A son couronnement, il fit le serment de reprendre les villes conquises par les Moscovites. Ivan n'avait signé la trêve avec la Suède que pour reporter tout son effort d'Esthonie en Livonie. Il pressa la conquête de cette province. En 1576, ses voïévodes enlevèrent Pernau et plusieurs autres places. Se croyant assuré de ces conquêtes, il fit passer des troupes en Esthonie, où elles prirent Leal, Hapsal, Padis. Au printemps de 1577, les Russes échouèrent devant Revel. Dans l'été, le tsar arriva de Novgorod. Au lieu d'attaquer Revel, il se jeta sur la Livonie polonaise, où, avec le secours de Magnus, il conquit nombre de villes. Mais alors Ivan et Magnus se brouillèrent; le tsar avait découvert les relations du prince avec le roi de Pologne. Il enjoignit à ses voïévodes de prendre les villes occupées par le prince danois. Celle de Venden ayant tenté de résister, la garnison allemande fut tout entière exterminée. Cependant le tsar finit par se réconcilier avec Magnus, lui rendit quelques villes et lui permit de garder le titre de roi de Livonie.

Cette double attaque sur l'Esthonie et sur la Livonie avait eu pour résultat de coaliser la Suède et la Pologne. Les

Suédois se jetèrent sur Narva, les Polonais sur Venden.

Jusqu'alors Báthory n'avait point paru en personne sur le théâtre des opérations. Il eut d'abord à se faire reconnaître dans ses nouveaux États, à forcer l'entrée de Dantzig, à négocier avec la diète polonaise pour en obtenir des hommes et de l'argent contre Moscou. Pour gagner du temps, il envoyait au tsar des ambassadeurs, qui recueillaient de la bouche d'Ivan IV cent insolences sur « le misérable ban de Transylvanie ». A la fin, en 1577, Báthory eut une armée sur pied; les Polonais ne lui avaient donné que peu de troupes; mais il pouvait compter sur une solide infanterie de mercenaires allemands, hongrois, transylvains, et sur une excellente artillerie.

Les voïévodes d'Ivan IV l'attendaient en Livonie. Brusquement il apparut sous Polotsk. Cette place n'avait que des remparts de bois; pourtant les Moscovites y résistèrent trois semaines. En août, les remparts ayant été incendiés, les streltsi proposèrent une capitulation. Báthory accorda libre sortie aux gens de guerre; parmi ceux-ci, les mercenaires étrangers passèrent à son service. L'évêque orthodoxe Cyprien et les voïévodes russes essayèrent de se faire sauter dans le château; ils en furent empêchés par les streltsi.

Presque en même temps l'armée de Báthory brûlait Sokol; Constantin Ostrojski ravageait la Sévérie; les Suédois dévastaient la Carélie et l'Ingrie, enlevaient Narva, Ivangorod, Iam, Koporié. — Báthory vient mettre le siège devant Pskof (1581), qui se défendit bravement, durant trois mois, et le contraignit à la retraite.

Médiation du pape : le jésuite Possevino. — Le roi de Pologne et le tsar se trouvaient également épuisés. Tout en essayant de négocier directement avec Báthory, le tsar s'avisa de solliciter la médiation du pape. Le diak Chévriguine partit pour Rome, porteur d'une lettre d'Ivan IV. Celui-ci demandait que le souverain pontife voulût bien « ordonner au roi Étienne de renoncer à l'alliance des musulmans (les Tatars de Crimée et les Ottomans) et à la guerre contre les chrétiens ». En échange de la médiation pontificale, le tsar promettait de faire la guerre aux Turcs. — Grégoire XIII décida d'envoyer dans le Nord

Antonio Possevino, un des plus éminents Jésuites de ce temps, éloquent orateur et habile diplomate. L'objet de la mission était double : c'était l'union de la Pologne et de la Moscovie contre le Turc, l'union des Églises de Rome et de Moscou.

Possevino fut bien accueilli d'abord, à Vilna, par Báthory. Une polémique ardente était alors engagée entre le roi et le tsar. Le premier, en réponse à l'accusation de s'être uni aux musulmans contre les chrétiens, reprochait à Ivan d'avoir « mêlé son sang à celui de l'Islam » (par son mariage avec la fille de Temriouk); à ses ancêtres d'avoir « léché le lait des juments sur la crinière des coursiers tatars et servi de marchepied aux khans de Crimée lorsque ceux-ci montaient à cheval ». Il appelait en duel le tsar de Moscou.

Ivan IV reçut Possevino à Staritsa, en costume splendide, presque sacerdotal : « on aurait dit un évêque égaré sur un trône ». Il remit à l'époque qui suivrait la paix la discussion sur l'union des Églises, et pria Possevino de hâter l'œuvre de médiation. Possevino repartit pour le camp de Báthory, sous Pskof. Puis, à Iam-Zapolski, dans une hutte tout enfumée, il présida les conférences entre les plénipotentiaires. Suivant l'usage, on exigeait de part et d'autre énormément; pendant des jours, Polonais et Moscovites discutèrent, hurlèrent, échangèrent des coups de poing. Enfin, le 15 janvier 1582, la trêve fut conclue : la Moscovie dut céder Polotsk et toute la Livonie. Il n'y avait plus pour Ivan IV de littoral baltique : la Moscovie était refoulée dans les profondeurs du continent.

Le jésuite n'en avait pas moins rendu au tsar un grand service en lui assurant une trêve nécessaire. Restait à voir comment Ivan IV paierait ce service. Possevino repartit pour Moscou, afin d'y négocier la croisade contre le Turc et l'union des Églises. Il eut une première déception : le tsar venait de signer une trêve avec les Tatars; il ne pouvait plus être question de guerroyer contre le sultan. Sur la question ecclésiastique, le tsar, qui se piquait d'être théologien et voulait se ménager un triomphe oratoire, proposa une conférence publique. Il s'y montra de mauvaise foi dans la discussion, pédant, insolent. Il reprocha au pape d'avoir le menton rasé,

de se faire porter, par orgueil, sur la chaise gestatoire, de donner ses pieds à baiser. Il finit par dire au jésuite : « Sache que le pontife romain n'est pas un pasteur, mais un loup. — Pourquoi donc, repartit Possevino, t'es-tu adressé à un loup, pour lui demander sa médiation? » Possevino comprit qu'il n'avait plus rien à faire au Kremlin; à peine s'y croyait-il en sûreté. En mars, il repartit pour Rome, accompagné d'une ambassade russe. A partir de ce temps les relations diplomatiques entre Moscou et Rome furent assez fréquentes.

Relations avec les Anglais : Antoine Jenkinson. — Elles étaient toujours très suivies avec l'Angleterre. L'ambassadeur russe Népéi avait ramené de Londres Antoine Jenkinson, admirable type de marin britannique, négociant, guerrier, diplomate, explorateur. Il séduisit Ivan IV, qui ne pouvait plus se passer de lui. Il obtint de lui l'autorisation de chercher, par le Volga, une route vers les Indes. Il conduisit une caravane jusqu'à Bokhara, en ramena des ambassadeurs pour le tsar, et vingt-cinq prisonniers russes par lui délivrés. Il révéla aux Russes l'importance de la voie commerciale du Volga et de la Caspienne. Il fit un second voyage, parut à la cour du shah Tamasp, ramena d'autres ambassadeurs de potentats orientaux (1566). De plus en plus enchanté de Jenkinson, le tsar lui accorda tout ce qu'il demandait pour la Compagnie anglaise : des comptoirs sur la Mezen, la Petchora, l'Obi; à Novgorod, Pskof, Nijni-Novgorod, Kazan, Astrakhan; à Narva, tant qu'il fut maître de cette ville. Les relations se gâtèrent quand Ivan IV voulut contraindre Élisabeth à signer avec lui un traité d'alliance contre la Suède, la Pologne, la Turquie, puis un traité leur garantissant réciproquement un asile; enfin quand il brigua la main de Marie Hastings, cousine d'Élisabeth. Ivan IV était furieux de voir qu'Élisabeth affectait de ne point comprendre ses dangers, ne voulait s'entretenir avec lui que des affaires de ses « mougiks de commerce ».

Conquête de la Sibérie : Ermak Timoféévitch. — La colonisation des régions de la Kama, chez les Zyrianes, les Permiens, les Votiaks, les Bachkirs, avait été commencée, dès le temps de Vassili l'Aveugle, par une illustre famille de mar-

chands, originaires de Novgorod : les Strogonof. En 1558, ils avaient obtenu d'Ivan IV la concession de territoires immenses. Ils y fondèrent des villes ou plutôt des espèces de blockhaus, exploitèrent les mines, domptèrent les révoltes des indigènes.

De l'autre côté des monts Oural ou « ceinture de pierre », sur les Ougriens, Ostiaks, Vogouls, subsistait un débris de l'ancien empire des Gengiskhanides : le khanat de Sibérie, qui avait pour capitale Sibir (au sud du confluent de la Tobol et de l'Irtych). Il était à peu près limité par l'Oural, l'Obi et les Nogaïs. Il s'était formé au XVe siècle, en même temps que les khanats de Kazan, Astrakhan, Khiva, Bokhara, et que les hordes des Nogaïs et des Kirghiz-Kaïsaks. La dynastie qui y régnait descendait de Cheïbana, un petit-fils de Gengis-Khan. Cette dynastie avait pour ennemie une autre horde, dont les chefs descendaient du beg Taïbouga, qui n'était pas de sang gengiskhanide. Ces deux États barbares, se disputant la possession de Sibir, entraînèrent dans leurs luttes les pays voisins, Kirghiz, Nogaïs, et même Moscou. En 1555, les deux hordes étaient représentées, celle de Cheïbana, par Koutchoum, celle de Taïbouga, par Édiger. Celui-ci, en 1555, cherchant un appui contre son rival, se reconnut vassal d'Ivan IV. Il n'en fut pas moins battu et tué par Koutchoum, qui resta maître du royaume de Sibir. Ivan IV consentit à reconnaître Koutchoum comme « tsar de Sibérie », à condition qu'il accepterait son protectorat. Mais dès que Koutchoum fut solidement établi à Sibir, non seulement il refusa le tribut, mais il empêcha les Ostiaks de le payer, et attaqua les établissements des Strogonof.

Ceux-ci, pour les défendre, firent appel aux libres Kosaks du Volga et du Don. Cinq *atamans*, dont le chef reconnu était Ermak Timoféévitch, accoururent avec leurs *sotnias* (1579). Ils passèrent deux années à défendre les blockhaus des Strogonof, puis ils franchirent l'Oural et portèrent la guerre dans les États de Koutchoum. Aux 540 Kosaks les Strogonof avaient adjoint 300 de leurs hommes de guerre, c'est-à-dire des Moscovites et des mercenaires lithuaniens, allemands et tatars. C'était donc avec 840 hommes qu'Ermak allait s'attaquer à un empire.

De son côté, Koutchoum réunit ses guerriers tatars, plus une

masse confuse de ses sujets Votiaks et Vogouls, et leur donna pour chef son neveu Makhmet-Koul. Celui-ci s'établit dans un camp fortifié, à l'embouchure de la Tobol, sous la montagne Tchouvache, afin de protéger les abords de Sibir. Les premières escarmouches montrèrent que la cavalerie asiatique, armée de lances et de flèches, ne pouvait résister à la bravoure des chrétiens et à leurs arquebuses. Aux cris de *Dieu est avec nous!* les Russes se ruèrent à l'assaut du camp tatar et l'enlevèrent. Koutchoum ayant aussitôt évacué Sibir, ils y trouvèrent un riche butin (1582).

Le tsar, à toutes ses couronnes tsariennes, Moscou, Kazan, Astrakhan, ajouta celle de Sibérie. Toutefois la conquête n'était point achevée : Makhmet-Koul et le vieux Koutchoum déployaient une activité et une énergie désespérées.

De petits détachements russes périrent dans des embuscades. Ermak, étant campé dans une île du fleuve Irtych, y fut surpris par Koutchoum. Tous ses compagnons succombèrent. Lui-même, en voulant passer le fleuve à la nage, alourdi par une cuirasse dorée, présent du tsar, périt dans les flots (1584). Cet échec, qui se produisit après la mort d'Ivan IV, provoqua un soulèvement général : les Russes durent évacuer Sibir.

Il fallait refaire la conquête de la Sibérie. Ce fut l'œuvre du gouvernement qui succédait à Ivan IV. Il y fut aidé par la rivalité des deux hordes. C'est alors que se fondèrent Tioumène sur la Toura (1586), Tobolsk sur la Iavda (1587), Tara sur la rivière du même nom (1594), Tomsk sur le Tom, puis Pélym, Bérézof, Obdorsk, Tourinsk. Le tsar Koutchoum, après une série de défaites, s'enfuit enfin chez les Nogaïs, où il fut assassiné (1600). Les Russes étaient maintenant les maîtres de la Sibérie occidentale, et un champ indéfini d'expansion s'ouvrait pour eux dans la direction de l'Est.

III. — Boris Godounof.

Règne de Feodor Ivanovitch : Boris Godounof. — Ivan IV ne laissait après lui que deux enfants mâles : l'aîné, Feodor, était fils d'Anastasie Romanof; le plus jeune, fils de

la septième femme, Maria Nagoï, s'appelait Dmitri et n'avait alors que deux ans. Feodor fut reconnu sans difficulté; mais, comme il était faible d'esprit, le pouvoir revint, en réalité, à la Douma des boïars. Les membres les plus importants de ce conseil étaient alors trois princes, Ivan Mtislavski, Ivan Chouïski, Bogdan Belski, et deux boïars, Nikita Romanof et Boris Godounof. Pour assurer la sécurité du nouveau règne, ils reléguèrent Dmitri dans son apanage d'Ouglitch, où il vécut entouré de sa mère et de ses parents maternels, les Nagoï.

Dans la Douma, la prépondérance appartint d'abord à l'oncle maternel du tsar, Nikita Romanof. Quand il mourut (1586), elle passa à Boris Godounof, qui se débarrassa de ceux qui pouvaient rivaliser avec lui en les impliquant dans des complots vrais ou supposés. Il remplaça le métropolite Dionysii par Job, qui lui était tout dévoué. Comme il avait été le ministre le plus écouté d'Ivan IV, il possédait tous les secrets d'État. Comme il avait épousé la sœur du tsar, Irène, il était de la famille impériale. Il se fit attribuer le titre de *grand-boïar allié*, les vice-royautés de Kazan et d'Astrakhan, d'immenses domaines, des revenus royaux. Il était le véritable tsar.

Politique étrangère de Boris Godounof : les Français en Russie. — A l'extérieur, il fit preuve d'une grande habileté. Báthory étant mort en 1586, la candidature de Sigismond, fils du roi de Suède, semblait menacer la Russie d'un grand danger : la réunion des couronnes de Suède et de Pologne sur la même tête. Godounof proposa la candidature du tsar, son beau-frère. Celle-ci devait échouer : les électeurs lithuaniens et russes continuaient à se montrer favorables; mais les Polonais ne voulaient pas d'un prince non-catholique et qui ne résidât pas à Cracovie ou Varsovie. Le *grand-boïar* essaya ensuite de soutenir la candidature de Rodolphe d'Autriche, dont l'élection eût été moins dangereuse pour la Russie, et au contraire fort utile, puisque l'Autriche et la Russie avaient un ennemi commun : l'Infidèle. Il échoua encore, et Sigismond III Vasa fut élu.

Il s'ensuivit une guerre avec les Suédois. On leur reprit les villes qu'ils avaient conquises sur Ivan IV : Iam, Ivangorod,

Koporié. En 1592, sur la tête de Sigismond III, se fit la réunion, tant redoutée, des deux couronnes. Ce fut précisément ce qui affaiblit ce prince : il ne pouvait contenter à la fois les Polonais, ardents catholiques, et les Suédois, passionnés luthériens. Bientôt la Suède lui fut enlevée par Charles IX Vasa (1604); une haine acharnée sépara les deux branches de la maison de Vasa, les paralysa l'une par l'autre.

Godounof sut tenir en respect les Tatars de Crimée, poursuivit la conquête de la Sibérie. Les relations furent cordiales avec l'Autriche, plus fréquentes que jamais avec les Anglais : John Fletcher est alors le plus remarquable de leurs envoyés. En 1586, pour la première fois, un navire français entra dans un port de la mer Blanche, à Arkhangel. Il était monté par Jehan Sauvage, marin de Dieppe, et par les marchands Colas et de Nenel. La même année, il y eut échange d'ambassades entre le tsar et le roi de France : le tsar avait envoyé un de ses interprètes français, Pierre Ragon; Henri III lui députa François de Carle. En 1587, fut signée à Moscou une charte de commerce, en faveur de Guillaume de la Bistrate, Jacques Parent et autres marchands d'une compagnie parisienne.

Le paysan asservi. — La politique intérieure de Godounof fut dominée surtout par son désir d'occuper le trône après la mort de son beau-frère. Ne pouvant compter sur les boïars et la grande noblesse, il voulut s'appuyer sur la classe des enfants-boïars : il leur accorda l'asservissement du paysan.

En Russie, il y avait une immensité de terres et une population très clairsemée. La terre n'avait de valeur que par sa population de travailleurs ruraux. Or les paysans avaient conservé le droit d'émigration, leur « jour de la Saint-Georges ». Les monastères, grâce à leurs immunités (*tarkhany*), attiraient sur leurs terres les travailleurs des domaines voisins. Les grands propriétaires laïques, comme plus riches, attiraient ceux des petits propriétaires. Enfin, il y avait l'attraction des steppes incultes mais fécondes, de la libre vie kosake. Pour toutes ces raisons, les terres des petits propriétaires se dépeuplaient; or ces petits propriétaires, ces enfants-boïars, qui faisaient aux tsars le service militaire, ne pouvaient répondre à son appel,

« montés, armés, accompagnés », ils ne pouvaient même plus vivre, si leurs terres, non cultivées, ne rapportaient plus rien.

Dans d'autres pays que la Russie, sous l'empire des mêmes nécessités économiques et sociales, s'était marquée une tendance à fixer de plus en plus le paysan à la glèbe. Sans remonter jusqu'aux dispositions du Code Théodosien et aux *Novelles* des empereurs byzantins, on peut citer la Pologne. L'oukase de 1597 permit de rechercher les paysans fugitifs, de les ramener de force avec femmes et enfants. C'était le paysan rattaché à la glèbe, avec le « droit de suite » accordé au maître. Par cette loi, Godounof, s'il contenta les enfants-boïars et assura l'entretien de la cavalerie noble, aliéna les paysans qui, de libres cultivateurs, devenaient serfs.

La même année (1597), s'aggrava la condition des *dvorovié*. Furent désormais considérés comme esclaves perpétuels ceux des serviteurs libres, qui ou bien avaient donné une *kabala*, ou bien, *seulement depuis six mois*, servaient le même maître : à l'avenir, on ne devait même pas recevoir leurs pétitions.

Ces mesures de Godounof précipitèrent des millions d'hommes dans l'esclavage, celui de la glèbe ou celui de la maison. Ils s'en souviendront quand apparaîtront les faux Dmitri.

Le Patriarcat. — Jusqu'alors le chef spirituel de l'Église russe avait été un simple *métropolite*, celui de Moscou. Il avait pour égal celui de Kief, soumis au roi de Pologne. Il avait pour supérieur le patriarche de Constantinople, soumis au sultan des Osmanlis. Or le grand-prince de Moscou était devenu un tsar; pourquoi le métropolite de Moscou ne deviendrait-il pas un patriarche? On finit par obtenir le consentement du patriarche de Constantinople, Jérémie; il est vrai qu'il errait alors à travers le monde, expulsé de son siège patriarcal : on n'y regarda pas de si près. Au début de 1589, le tsar Feodor *élut* le métropolite Job comme patriarche de Moscou.

Pour relever encore l'importance de cette nouvelle dignité, et aussi pour augmenter le nombre des prélats dévoués à Godounof, il y eut un mouvement de bas en haut dans toute la hiérarchie : les archevêques de Novgorod, Kazan, Rostof, Kroutitski (ou de Saraï *in partibus*) furent promus métropolites; les

évêques de Vologda, Sousdal, Nijni-Novgorod, Smolensk, Riazan, Tver, devinrent archevêques.

Par l'érection du patriarcat, le métropolite de Kief se trouve l'inférieur de celui de Moscou; un énorme moyen d'action fut assuré à la Moscovie sur les Russies de l'Ouest et sur tout l'Orient chrétien. Enfin il y avait quelqu'un de placé assez haut pour sacrer Godounof. Et c'était Job, doublement sa créature.

Le meurtre du tsarévitch Dmitri. — Maintenant rien, quand mourrait le tsar Feodor, ne séparerait du trône Godounof. Rien, sinon l'existence d'un enfant de huit ans, le dernier-né du Terrible, le relégué d'Ouglitch. Or, tout à coup, en mai 1591, on apprit à Moscou que Dmitri était mort.

Que s'était-il passé? Rien de plus contradictoire que les témoignages des chroniques, les récits des étrangers. Les points sur lesquels on s'accorde le mieux, c'est que les gens dévoués à Boris auraient déjà fait plusieurs tentatives contre le tsarévitch; enfin quatre émissaires attirèrent l'enfant hors de son palais et l'égorgèrent. Les Nagoï, dans le premier élan de leur fureur, tuèrent les quatre assassins, puis envoyèrent prévenir le tsar. Godounof intercepta le message et dit au tsar que Dmitri s'était suicidé. Feodor pleura et ne fit rien.

Godounof prit l'affaire en mains, mais ceux contre lesquels il sévit, ce furent les Nagoï. Ils furent torturés et avouèrent ce qu'on voulut : on les dispersa dans des villes *éloignées*, en punition de « leur négligence à garder le tsarévitch » et pour avoir « fait périr des gens innocents ». La tsarine-mère, Maria Nagoï, fut tondue. Comme si on avait voulu épaissir l'obscurité sur ce drame, 200 habitants d'Ouglitch furent, sous divers prétextes, exécutés, mutilés, déportés en Sibérie. De cette enquête, conduite surtout par le prince Vassili Chouïski, bénie par le patriarche Job, ne se dégagea, pour le peuple, qu'une profonde obscurité, pleine de mystère et de fantômes. On raconta, dès lors, que le vrai Dmitri n'était pas mort, qu'un autre enfant lui avait été substitué pour tromper les meurtriers, que lui-même avait été sauvé par des serviteurs dévoués.

Avènement de Boris Godounof. — Avec Dmitri et Feodor, qui mourut en 1598, finissait la lignée des grands-princes et

tsars de Moscou, qui avaient créé l'empire russe. Qui allait régner sur celui-ci? Feodor ne laissait pas de testament, abandonnant tout « à la volonté de Dieu ». Les droits des princes russes, descendants de Rourik ou de Gédimine, personne alors n'y pensait. Le patriarche, le clergé, les boïars, le peuple, prêtèrent serment à la tsarine-veuve Irène. Elle refusa de régner, désigna son frère pour « gouverner comme il avait fait sous le feu tsar », puis se retira au couvent de la Vierge, sous le nom de nonne Alexandra. Au nom de cette nonne, la Douma des boïars, présidée par le patriarche, rendit les oukazes et gouverna. Puis le patriarche conduisit une grande procession au couvent, suppliant la tsarine-veuve de « bénir son frère pour le trône ». Ce trône, Godounof, enfermé dans le même couvent que sa sœur, le refusait obstinément. Il joua là, en artiste consommé, la comédie du renoncement. Ce qu'il voulait au fond, c'était être proclamé non par une poignée d'oligarques, mais par les délégués de la nation. Il n'entendait pas être uniquement la créature de sa créature le patriarche.

On réunit donc les États généraux; Godounof et même Irène ne négligèrent point de travailler les élections; la nonne-impératrice fit venir en secret les officiers des streltsi, dépêcha des moines affidés à travers les monastères; ni les promesses, ni l'argent ne furent épargnés. Godounof fut élu. Il pleura encore beaucoup, puis, sur la menace d'excommunication que lui fit son compère le patriarche, il accepta. Il avait eu l'adresse, au milieu de ses larmes, d'esquiver la signature de certains *Pacta conventa*, rédigés par le parti des boïars (janvier-février 1598).

Une fois empereur, il fit sentir aux boïars une main de fer. S'il ne faisait pas luire aussi souvent que *le Terrible* la hache du bourreau, sa tyrannie n'en fut pas moins lourde. Les Romanof, sous prétexte d'herbes suspectes trouvées chez eux, furent torturés, exilés : leur chef Feodor fut fait moine sous le nom de Philarète; sa femme fut contrainte à prendre le voile sous le nom de Marfa. Aux porteurs de noms trop illustres, comme les Mstislavski, le mariage fut interdit. Une police inquiète accueillit contre les maîtres les dénonciations des esclaves.

IV. — Le Temps des Troubles.

Les causes du mécontentement. — Boris Godounof, malgré les succès de son administration, était profondément détesté : les boïars ne lui pardonnaient pas sa servilité au temps du *Terrible*, ni son élévation à leurs dépens, ni ses persécutions contre les premières familles; le peuple de Moscou le haïssait parce qu'il avait épousé une fille de Maliouta-Skouratof, le pire favori d'Ivan IV, et parce que, en favorisant les étrangers, il paraissait nuire au commerce national; le paysan était exaspéré de ses lois sur le servage; les enfants-boïars eux-mêmes, qui, malgré les lois de servitude, avaient peine à vivre de leur terre, trouvaient de plus en plus lourd le service du tsar. Beaucoup d'autres éléments de désordre fermentaient dans les provinces frontières : Novgorod, Pskof, les pays jadis lithuaniens, les Kosaks du Don et du Volga s'accommodaient mal du régime despotique; les populations tatares et finnoises du Volga, froissées par les empiétements de la colonisation russe, par les abus de pouvoir des voïévodes, par les excès de zèle des missionnaires, n'attendaient qu'une occasion pour se soulever. Dans les populations moscovites survivait le regret du tsarévitch assassiné, car le règne de son père *le Terrible* apparaissait maintenant comme le « bon vieux temps ». Les famines, les pestes, qui se succédèrent de 1601 à 1604 et qui, dit-on, enlevèrent 500 000 âmes, achevèrent d'aigrir le peuple : il y voyait les manifestations du courroux céleste qui punissait la Russie pour les crimes de son tsar usurpateur et régicide. Tout à coup un bruit commença à circuler dans Moscou : le tsarévitch Dmitri n'était pas mort, et, les armes à la main, il venait réclamer le trône de son père.

Qui était Démétrius? — Il subsiste encore beaucoup d'obscurité sur le personnage qui prit alors le nom de Dmitri, fils d'Ivan IV, et qui signa ses lettres au pape du nom de *Démétrius*. Apparemment ce n'était pas le vrai Dmitri : les assassins d'Ouglitch, opérant *en plein jour*, n'avaient pu manquer leur

coup; d'ailleurs Démétrius semblait plus âgé que ne l'eût été Dmitri. Ce n'était certainement pas le moine défroqué Grégori Otrépief, que la police du tsar traquait alors, et qu'elle crut pouvoir dénoncer comme identique à Démétrius : on sait maintenant que Grégori Otrépief fut un simple agent de Démétrius, qu'il vécut à ses côtés et qu'il lui survécut. Démétrius était probablement originaire de la Russie de l'Ouest, appartenant à la très petite noblesse (*szlachta*), réduit à servir dans les grandes maisons. On ne sait au juste s'il était orthodoxe, catholique ou protestant; peut-être était-il socinien. Quant à son vrai nom, il est probable qu'on l'ignorera toujours.

Les circonstances dans lesquelles il se révéla sont diversement rapportées par les contemporains. Il servait chez le puissant magnat lithuanien Adam Vichnévétski, au château de Brognino, quand il « avoua » qu'il était Dmitri, fils du Terrible. Adam et son frère Constantin le conduisirent alors au château de Sambor, chez leur allié Mniszek, puissant magnat polonais, palatin de Sandomir. Là, Démétrius s'éprit de la fille aînée de Mniszek, Marina; il offrit de l'épouser et de la faire tsarine.

Démétrius reçu par le roi de Pologne et le nonce. — Il restait à déterminer en sa faveur le roi de Pologne, Sigismond III Vasa. Le chancelier Léon Sapiéha et d'autres magnats décidèrent le roi à recevoir le prétendant au palais de Cracovie. Le roi écouta le récit de Démétrius, et finit par dire qu'il le reconnaissait pour le vrai fils d'Ivan IV. Il lui promit un subside en argent, l'autorisa à chercher conseil et appui auprès des seigneurs (15 mars 1604), mais, personnellement, ne voulut pas se compromettre vis-à-vis de la Moscovie, ni risquer la rupture des trêves récemment conclues. D'ailleurs il savait qu'il n'y avait qu'à laisser faire l'aventureuse noblesse de Lithuanie et Pologne. Les protecteurs de Démétrius tinrent à engager aussi la cour de Rome dans ses intérêts. Le 19 mars, Mniszek et Démétrius se rendirent chez le nonce papal, Rangoni, à qui le « tsarévitch » promit, s'il recouvrait le trône paternel, de faire l'union des Églises et la croisade contre le Turc.

Deux jésuites polonais, les Pères Sawicki et Wloszek, travaillèrent aussitôt à instruire Démétrius dans la religion catholique.

Il abjura l'orthodoxie, se confessa, communia, fut confirmé, mais tout cela en grand secret. Il se rendait aux chapelles déguisé en frère mendiant, à cause des Russes orthodoxes qui maintenant formaient autour de lui une sorte de cour. Le 24 avril, il écrivit à Clément VIII, en latin, une lettre très humble, où il se déclarait dévoué « au pasteur suprême de la chrétienté », baisait les pieds de Sa Sainteté, comme ceux du Christ même, et se qualifiait d'*infimus cliens* du Saint-Siège. Le 25 mai et le 12 juin, il signait avec les Mniszek ses « accords matrimoniaux », promettant au beau-père un million de ducats, à la fiancée des diamants et la vaisselle d'or du Kremlin; à celui-là, les principautés de Smolensk et de Sévérie; à celle-ci, les principautés de Pskof et Novgorod. — Alors Mniszek prit à sa solde 1600 Polonais, Kosaks du Dniéper ou réfugiés russes. Quelques centaines de volontaires polonais suivirent. A l'appel du futur tsar de Moscou, les Kosaks Zaporogues envoyèrent 2000 cavaliers. Déjà ceux du Don et du Volga s'ébranlaient en sa faveur. Il se hâta de franchir la frontière (octobre 1604).

Mesures prises par le tsar Boris. — Aux premières nouvelles qui parvinrent au Kremlin, Boris fut épouvanté. Que voulait dire cette résurrection? En somme, il n'avait pas vu de ses yeux le cadavre du vrai Dmitri, et, sur toute l'affaire d'Ouglitch, avait dû en croire les rapports de Vassili Chouïski. Quand même Démétrius serait un faux Dmitri, Boris redoutait la crédulité, sincère ou feinte, de ses sujets. Certaines de ses démarches prouvent qu'il n'était pas sûr que le vrai Dmitri fût mort. En secret il fit venir, du lointain couvent où elle était confinée, la mère du tsarévitch Dmitri, autrefois la tsarine Maria Nagoï, maintenant la nonne Marfa. En présence de l'impératrice, il l'interrogea : « Ton fils, oui ou non, est-il vivant? — Je ne sais pas », répondit-elle. L'impératrice, fille du « maudit » Maliouta-Skouratof, maltraita la tsarine-nonne. Alors celle-ci dit : « Mon fils est encore vivant ». On se hâta de la renfermer.

Puis Boris s'avisa que Démétrius pourrait bien être le moine Grégori Otrépief échappé à sa police : il l'affirma au roi de Pologne; il le fit proclamer par le patriarche Job, qui fulmina l'anathème contre « l'imposteur », le défroqué *Grichka* (Gré-

goire). Or Démétrius pouvait montrer, à ses côtés, ce même Otrépief. Quant au peuple de Moscou, après avoir écouté la lecture de l'anathème, il se contentait de murmurer : « Bon! bon! qu'on anathématise Otrépief! Qu'est-ce que cela peut faire au tsarévitch? Le tsarévitch s'appelle Dmitri et non pas Grichka. »

Succès de Démétrius. — A peine Démétrius eut-il franchi la frontière que les défections commencèrent. A la première ville, Moravsk (ou Monastyrévo), les habitants sortirent avec la croix pour lui prêter serment. Dans la grande cité de Tchernigof, les habitants garrottèrent leur voïévode et l'amenèrent à Démétrius. Le prince Chérémitief, envoyé pour combattre celui-ci, disait à haute voix : « Il est pourtant bien difficile de lever la main contre l'héritier légitime ». Ses soldats pensaient de même, et c'est pour cela qu'ils n'eurent « plus de bras pour frapper ». Toutes les villes de la Sévérie s'insurgèrent : seul le chef-lieu, Novgorod-Séverski, fut vaillamment défendu par le voïévode Basmanof. Puis ce fut le tour des villes d'Oukraine : Rylsk, Kourbsk, Sièvsk, Kromy. Le tsar envoya une nouvelle armée, sous le prince Mstislavski : quoiqu'elle fût forte de 40 ou 50 000 hommes contre 15 000, elle fut, en un clin d'œil, dispersée auprès de Novgorod-Séverski (21 décembre).

Le tsar Boris nomma généralissime Vassili Chouïski. Il pouvait avoir confiance en celui qui avait conduit l'enquête d'Ouglitch. Le 21 (31) janvier 1605, aux Dobrynitchi, Chouïski faillit bien déjà être battu. Les Polonais de Démétrius avaient culbuté trois de ses régiments étrangers. Le gros de l'armée russe restait immobile, « comme en extase ». Enfin, une décharge d'arquebuses arrêta la cavalerie polonaise. Alors toute l'infanterie de Démétrius fut sabrée, toute son artillerie capturée, 5 ou 6000 hommes tués ou pris. Il semblait que tout fût perdu pour lui. Mais dans les choses d'opinion ce ne sont pas les batailles qui décident. C'est à ce moment que les défections prirent le plus d'extension : Bielgorod et 17 autres places se livrèrent à ce vaincu.

Mort du tsar Boris : défection de l'armée; fin de la dynastie Godounof. — Le 13 avril 1605, mourait Boris. Il laissait après lui une femme inintelligente et impopulaire,

Maria, la fille de Skouratof, un fils de seize ans, Feodor, et une fille nommée Xénia. Pouvait-on compter que cette armée déjà ébranlée, ces voïévodes déjà suspects, ces boïars toujours envieux, ce peuple frondeur de Moscou, allaient se battre pour la famille Godounof ? Le nouveau gouvernement résolut d'envoyer à l'armée de Sévérie le « fidèle » Basmanof. On lui adjoignit le métropolite de Novgorod, qui devait faire prêter aux troupes le serment. Ils furent accueillis par les clameurs hostiles de l'armée. Basmanof comprit qu'il fallait se mettre à la tête du mouvement ou en être la victime. Le 7 mai, il annonça que le vrai tsar, c'était Démétrius. Celui-ci fut aussitôt proclamé par les troupes.

A Moscou, le gouvernement des Godounof essaya de démentir les mauvaises nouvelles, arrêtant et knoutant les nouvellistes. Mais le peuple continuait à faire provision de pain et de sel pour aller au-devant du « tsar légitime ». Quand les Godounof firent placer des canons sur les remparts du Kremlin, ce fut une risée dans la ville. Le 1er juin, arrivèrent à Krasnoé-Célo, tout près de Moscou, deux émissaires qui donnèrent lecture des proclamations de Démétrius, soulevèrent la population de ce bourg et marchèrent sur Moscou, à la tête d'une foule qui, sur le chemin, ne faisait que grossir. Elle donna l'assaut au Kremlin; les trois Godounof furent arrêtés. La tsarine et le jeune tsar furent exécutés dans leur prison. La princesse Xénia fut seule épargnée, réservée à la couche du prétendant.

Entrée à Moscou : le couronnement de Démétrius. — Toute cette besogne étant accomplie, Démétrius put faire son entrée solennelle dans Moscou, par un temps beau et clair, au carillon de toutes les cloches, aux acclamations d'un peuple immense, qui se pressait jusque sur les toits des maisons et les clochers des églises. Au Lobnoé-Miesto, Démétrius fut reçu par le clergé avec les croix et les icônes. Au Kremlin, il visita les cathédrales, s'agenouilla devant la tombe de « son père » Ivan IV et de « ses frères ». Il donna pour successeur à Job le Grec Ignace, qui prêcha sur le miracle de Dmitri échappé aux assassins. Il n'y eut qu'une note discordante : Vassili Chouïski continuait à répandre que Dmitri était bien mort et que le nouveau tsar n'était qu'un imposteur. Dénoncé, il fut traduit devant une

commission de boïars et condamné à mort. Il avait déjà la tête sur le billot quand Démétrius annonça qu'il le graciait.

Restait à celui-ci une dernière épreuve à subir : il fallait qu'il fût reconnu par « sa mère », Maria Nagoï. On alla donc la prendre dans son couvent. Fut-il si difficile de la persuader? Avec « son fils » elle complétait sa vengeance sur les Godounof et recouvrait les honneurs souverains. L'entrevue entre « le fils » et « la mère » fut une touchante effusion de tendresses.

Le 30 juillet, on procéda au couronnement solennel dans l'Assomption du Kremlin. Le nouveau tsar affectait de vouloir se confier à son peuple : il renvoya les troupes polonaises, dont la présence irritait les Moscovites. Comme elles résistaient, on menaça de braquer sur elles les canons du Kremlin. Démétrius ne garda, de ses Polonais, que les plus anciens et les plus fidèles, et, en outre, des mercenaires livoniens, allemands, français. Dans sa garde particulière, le capitaine Jacques Margeret commandait une compagnie de 100 arquebusiers et 200 hallebardiers.

Gouvernement du tsar Démétrius. — Des mesures de clémence suivirent : Philarète Romanof fut rappelé de son exil et fait métropolite de Rostof; son frère Ivan reçut le titre de boïar; Mstislavski obtint le droit de se marier; Vassili Chouïski lui-même recouvra sa liberté et ses honneurs. Si Démétrius exila les adhérents des Godounof, il n'en fit exécuter aucun.

Margeret nous dit : « Il fit peu à peu goûter à ce peuple ce qu'est un pays gouverné par un prince clément ». Démétrius, chaque jour, présidait la Douma, décidant en quelques mots les questions que les boïars ne savaient qu'embrouiller, se faisant le « maître d'école de tout son conseil ». Il enjoignit aux *prikazes* d'expédier les affaires sans délai. Deux fois par semaine, il donnait lui-même audience aux plus humbles, et recevait les pétitions. Il disait : « J'ai promis à Dieu de ne pas verser le sang chrétien. Or il n'y a que deux moyens de maintenir mes sujets dans l'obéissance : être leur bourreau ou les combler de bienfaits. C'est le dernier moyen que j'ai choisi. » Il essaya de se rendre populaire dans toutes les classes, payant les dettes de « son père », doublant la solde des enfants-boïars, confirmant et augmentant les privilèges des églises. Par ses ordres,

on continua à imprimer des livres à Moscou. Il défendit d'accepter la vente d'un fils par son père, d'un frère par son frère; il restreignit le « droit de suite » des maîtres sur leurs paysans. Il déclara que chacun serait libre de s'adonner aux métiers et au commerce. Même la lointaine peuplade des Ostiaks sibériens fut l'objet de sa sollicitude.

Pour rendre son armée plus solide, plus disciplinée, plus souple aux manœuvres, il organisa des combats simulés, des prises de forteresses improvisées en bois ou en neige, se jeta lui-même parmi les combattants, ne se fâcha pas des horions qu'il reçut. Il était actif et même un peu agité. Ses sujets s'étonnaient qu'il ne dormît pas après son repas, comme les anciens tsars, qu'il sortît dans la rue sans suite, visitant les boutiques des marchands et des artisans. Sa cour était brillante; les fêtes, les concerts, les bals, les mascarades s'y succédaient; on se serait cru non à Moscou, mais à Varsovie ou à Venise.

Il sut esquiver avec assez d'adresse les engagements qu'il avait pris avec le roi de Pologne et avec l'Église romaine. Au premier il refusa toute cession de territoire; aux instances des catholiques il opposa l'impossibilité de faire, pour le moment, l'Union; il n'en reçut pas moins des lettres flatteuses des papes. Sur un point il tint parole à la Pologne et à Rome : il montrait pour la croisade contre le Tatar et le Turc la plus grande ardeur et hâtait ses préparatifs militaires.

Beaucoup des traits qui dénotent en lui un précurseur de Pierre le Grand scandalisaient le bon peuple et les Russes formalistes. Toute la morale du vieux *Domostroï* en était renversée, et la majesté hiératique des tsars en semblait profanée. Les soldats moscovites se plaignaient que, dans la petite guerre, il les fît battre par ses Polonais et ses mercenaires. On soupçonna ses relations avec Rome : on l'accusa d'introduire en Russie « l'hérésie latine ». Vassili Chouïski, gracié si imprudemment, recommençait sa campagne d'insinuations. Enfin les boïars, les enfants-boïars, les kosaks, la plèbe avaient pris goût aux aventures et ne pouvaient plus s'accommoder d'un régime régulier. La Russie n'avait pas encore assez souffert pour se tenir en repos.

La catastrophe. — L'arrivée de la fiancée du tsar, Marina, avec son père l'intrigant Mnichek, avec l'ambassadeur royal Oliesnicki, avec une brillante suite de Polonais, devait précipiter la crise. Marina fit son entrée solennelle à Moscou le 12 avril 1605; le mariage fut célébré le 18. Les Polonais se rendirent insupportables au peuple de Moscou par leurs prétentions, leurs moqueries à l'endroit de la religion et des coutumes nationales. La vue des Jésuites, de la croix latine, l'exaspérait. De mauvais bruits couraient parmi les *streltsi* : il fallut en exécuter sept. Un fanatique, qui s'était préparé à ce coup d'audace par la prière et le jeûne, se plaça sur le passage du tsar et lui cria : « En vérité tu es Grichka Otrépief, le défroqué, et non pas le tsar invincible ». Il fut aussitôt sabré. Cependant, toutes les tentatives échouaient devant ce raisonnement du peuple : « Puisque sa mère l'a reconnu! »

Alors Vassili Chouïski, Vassili Galitsyne, Ivan Kourakine, Tatichtchef se décidèrent à tout risquer. Ils travaillèrent une armée de 18 000 Novgorodiens et Pskoviens réunie sous Moscou en vue de l'expédition contre les Tatars. Ils dirent à ces gens : « Moscou est en péril; le tsar est prisonnier des Polonais; il faut sauver la foi ». Une Saint-Barthélemy fut alors préparée. On devait marquer à la craie les maisons des Polonais, puis sonner le tocsin et crier : « Les Polonais assassinent le tsar! »

Démétrius était tout entier aux préparatifs d'un bal masqué, qui devait avoir lieu le soir du 27 mai. Il méprisa les avertissements qui lui vinrent de tous côtés : « Tout cela, ce sont des sottises ». Dans la nuit du 17 au 18 mai, les 18 000 Novgorodiens et Pskoviens, s'imaginant agir en faveur du tsar, occupèrent les portes de Moscou. Les mercenaires qui gardaient le Kremlin reçurent des boïars l'ordre de se retirer. A quatre heures du matin, le tocsin sonna, d'abord à Saint-Élie, puis à tous les clochers. Vassili Chouïski et 200 nobles entrèrent alors à cheval dans le Kremlin. Démétrius, éveillé en sursaut, sauta par une fenêtre du palais, se cassa les jambes et fut tué d'un coup d'arquebuse. Les streltsi avaient d'abord essayé de le défendre, exigé qu'on fît venir la tsarine-mère et qu'on lui demandât si vraiment il était son fils. Elle arriva quand tout

était fini. Ceux qui traînaient le cadavre de Démétrius la rencontrèrent en chemin : « Est-ce ton fils? » lui demandèrent-ils. — « Vous auriez bien dû, répondit la vieille tsarine, le demander quand il était vivant; mais, maintenant, il est bien évident que ce n'est pas mon fils. » Le cadavre de Démétrius et celui de Basmanof, tué en voulant défendre son maître, furent exposés pendant trois jours sur la Place Rouge, avec un masque sur le visage et un chalumeau dans la bouche. Puis on brûla Démétrius; on chargea un canon de ses cendres mêlées avec de la poudre, et on déchargea la pièce dans la direction de cette « Lithuanie maudite » d'où il était venu. Ainsi disparut, sans même laisser de traces matérielles de sa personne, un homme qui s'était révélé, dans son court règne d'un an, comme un des plus remarquables souverains qu'ait eus la Moscovie.

Dans l'émeute, on avait égorgé 12 ou 1300 Polonais. Les boïars conjurés sauvèrent Marina, Mniszek, l'ambassadeur royal et le reste des Polonais.

Élection de Vassili Chouïski. — Le principal auteur de cette révolution avait été Vassili Chouïski, alors âgé de cinquante ans, un descendant de Rourik, le plus intrigant des princes-boïars. Il fut élu tsar par une assemblée de gens d'Église, boïars, courtisans, marchands, artisans, réunis sur la Place Rouge. Il accordait à ses sujets des espèces de *Pacta conventa*, garantissant leurs propriétés et leurs vies. Le souci le plus pressant était de détromper le peuple russe sur le compte de Démétrius. Le tsar écrivit et fit écrire des lettres circulaires par les boïars, par le patriarche, même par « la mère » de Démétrius : celui-ci, décidément, n'était autre qu'un sorcier, qu'un imposteur, le défroqué *Grichka* Otrépief.

Ces missives produisirent peu d'effet. Les villes et provinces de l'empire refusaient de reconnaître un tsar élu par les seuls Moscovites. Les aventuriers dont pullulait alors la Russie, kosaks, enfants-boïars ruinés, paysans évadés, vagabonds et brigands de tout ordre, trouvaient que « la fête » n'avait pas assez duré. Le même moyen qui avait servi contre le tsar Godounof fut mis en œuvre contre le tsar Chouïski. Le bruit se répandit que Démétrius n'était pas mort : la preuve, c'est que

le cadavre exposé sur la Place Rouge avait le visage couvert d'un masque. Le nouveau tsar eut beau faire venir d'Ouglitch les « reliques du tsarévitch Dmitri » et les ensevelir en grande pompe à Saint-Michel-Archange du Kremlin. Rien n'y fit.

Le brigand de Touchino. — Pour soutenir la cause du « tsar légitime », deux fois échappé à ses assassins, les villes de Sévérie et des provinces du Sud se mirent de nouveau en insurrection. L'ancien serf Bolotnikof y soulevait les paysans et commençait la guerre servile. Le prince Chakovski, les enfants-boïars Lapounof et Pachkof, le voïévode Soundoulof armaient les gentilshommes et faisaient la guerre féodale. Dans les steppes de l'Est se soulevaient les populations finnoises. Les campements des Kosaks du Térek, du Volga, du Don, du Dniéper, se vidaient de guerriers. D'un coup, 21 villes firent défection, parmi lesquelles Orel, Kalouga, Smolensk, etc. La plèbe de Moscou s'agitait et des placards y annonçaient que « le tsar » avait ordonné de piller les nobles et les étrangers.

Le tsar élu fut d'abord sauvé par les talents militaires et l'habileté politique de son neveu Skopin-Chouïski. Celui-ci fit honte à Lapounof et autres insurgés nobles de leur alliance avec un meneur de brigands et de serfs. Avec leur aide, il rejeta Bolotnikof dans Toula et l'y bloqua. L'insurrection avait éclaté au nom du « tsar Dmitri »; mais où était-il? Sa présence était devenue si nécessaire qu'il fallut le créer à nouveau. Alors parut le « deuxième faux Dmitri ». On est encore moins renseigné sur son compte que sur celui de Démétrius; on ignore son nom, son lieu d'origine, sa condition. Il paraît avoir été inventé de toutes pièces par les inventeurs du premier prétendant, dans le même milieu d'intrigues polono-lithuaniennes, chez les Mniszek et les Vichnévetski.

Le prince Adam Vichnévetski, les chefs de partisans Lisowski et Rojinski, levèrent 9000 Polonais. Ils furent renforcés de Kosaks du Don et du Volga, sous l'aventurier Ivan Zaroutski. Ils ne purent sauver Toula, où Bolotnikof tombait aux mains de Skopin-Chouïski (il fut ensuite noyé). Du moins ils purent mener « le deuxième faux Dmitri » jusqu'au village de Touchino, à douze verstes de Moscou. Il y établit son camp :

c'est ce qui lui fit donner le surnom de *Brigand de Touchino*, et à ses partisans polonais et russes l'épithète de *Touchinistes*. Il y avait maintenant un tsar à Touchino en même temps qu'un tsar à Moscou. Au reste, le *Brigand* était non le chef, mais le captif de ses adhérents polonais et russes. Rojinski, un jour, le chargea de coups. Deux fois il voulut se dérober à ce rôle de tsar-esclave; il fut repris en chemin et ramené de force à son trône. Il essaya de se tuer en s'enivrant : on le guérit. Bientôt il eut une consolation : Marina, la veuve de Démétrius, mise en liberté par le tsar Chouïski, fut vendue par son père au *Brigand*. Elle dut le *reconnaître* pour son mari tant regretté. Bientôt elle lui donna un fils.

Siège de Troïtsa. — Le célèbre condottiere lithuanien, une sorte de Waldstein polonais, Jan Sapiéha, rallia le camp de Touchino avec ses bandes d'aventuriers, si connus sous le nom de *Sapiéjintsi*. Ces mercenaires, polonais, lithuaniens, allemands, britanniques, scandinaves, dépendaient de lui, non du roi de Pologne, et, pendant tout le *Temps des Troubles* (*Smoutnoé Vrémia*), il eut sa politique à lui. Il s'entendit avec Lisowski et les *Lisovtchiki* pour aller, au delà de Moscou, assaillir le riche monastère de Troïtsa. Les moines, encouragés par l'archimandrite Dionysiï et le cellerier Palitsyne, résistèrent seize mois (1609-1610) et firent lever le siège.

Cependant la situation restait grave pour le tsar Chouïski. Vingt-deux villes du nord et non les moindres, Sousdal, Vladimir, Péréïaslavl, Rostof, ne pouvant distinguer qui était le tsar légitime, avaient ouvert leurs portes aux Touchinistes. Moscou se trouvait bloquée, affamée. Dans la capitale s'étaient formés deux partis : la plèbe tenait pour le *Brigand*, le tsar des serfs évadés, des aventuriers, des écorcheurs; les nobles avaient de lui horreur et épouvante. Ceci les rapprocha de Chouïski.

Traité avec la Suède; le roi de Pologne lève le masque. — Le tsar, qui n'avait presque pas d'armée, tenta de s'appuyer, contre les intrigues polonaises, sur une alliance européenne. Par le traité signé avec le roi de Suède Charles IX, il cédait la Karélie, et en échange obtenait le secours de 5000 Suédois, commandés par De la Gardie. Avec ce secours Skopin-

Chouïski reconquit les vingt-deux villes du nord, chassa de Touchino le *Brigand*, dégagea Moscou.

Le mauvais côté de la combinaison suédoise, c'est que l'alliance du tsar avec son ennemi juré détermina le roi de Pologne à lever le masque. Dans son manifeste il annonça qu'il ne faisait pas la guerre à la nation russe, mais au tsar usurpateur ; il déclarait accepter la couronne, naguère offerte à son fils Vladislav. Il enjoignit aux Touchinistes polonais d'avoir à rallier son camp; après quelque résistance, ils abandonnèrent le *Brigand*, entraînant la plupart des Touchinistes russes. Le *Brigand*, craignant d'être livré, s'était enfui.

Le roi de Pologne avait mis le siège devant Smolensk. Il essaya d'y entrer de bonne amitié; mais les habitants, tout dévoués à l'orthodoxie, et le brave voïévode Cheïn commencèrent cette énergique défense qui devait durer plus d'un an.

Le tsar Vassili détrôné. — Le tsar Chouïski avait à la fois sur les bras le roi de Pologne, le Brigand de Touchino, les bandes d'écorcheurs, la jacquerie. A Moscou, déjà le 17 juin 1606, la foule avait essayé de se porter au Kremlin, en criant : « Le tsar a usurpé; il n'a pas été élu par *toute* la terre russe ! » A Pskof, en 1609, une révolution avait livré la cité à la plèbe. Le seul appui du trône de Vassili était le vaillant et habile Skopine-Chouïski. Or Dmitri, un frère du tsar, jaloux du jeune héros, le fit empoisonner. Espérant succéder à sa gloire, il livra bataille aux Polonais, auprès de Kloutchino; la défection des régiments suédois, des mercenaires allemands et français, amena un désastre irréparable (23 juin 1610).

Le contre-coup s'en fit aussitôt sentir à Moscou. Le 17 juillet, Zacharie Lapounof et Vassili Galitsyne réunirent les nobles et les enfants-boïars à la Porte d'Arbat, puis les menèrent au Kremlin. Les boïars dirent au tsar : « Tout le pays *te bat du front* : abandonne le pouvoir ». Le tsar déposa les insignes impériaux et se retira dans un monastère.

Gouvernement des boïars : Moscou livrée aux Polonais. — Le serment fut prêté à la Douma des boïars : elle devait gouverner jusqu'à ce qu'on pût faire élire, par *toute* la terre russe, un nouveau tsar. Au sein de la Douma se forma

une sorte de conseil de régence, dit des « Sept boïars », à la tête duquel étaient Feodor Mstislavski et Vassili Galitsyne.

Mais qui donc élire pour tsar? Le prince Vladislav ou le *Brigand*? Ou plutôt, duquel des deux se débarrasser d'abord? Il y avait à Mojaïsk une armée polonaise sous l'hetman Zolkiewski; le *Brigand* avait reparu à proximité de Moscou, à Kolomenskoé. La Douma, impuissante à combattre à la fois deux ennemis si redoutables, crut choisir le moindre mal en négociant avec Zolkiewski, l'invitant à se rapprocher de Moscou. L'hetman promit, au nom de Vladislav, le maintien de l'orthodoxie, le partage du pouvoir entre le tsar et la Douma, des garanties pour la justice, etc. Les boïars auraient désiré, en outre, que Vladislav embrassât l'orthodoxie. L'hetman déclara qu'il devait réserver cette question à la décision de son roi et leur conseilla de lui envoyer une « grande ambassade ». Quand il fut question de la nommer, Zolkiewski eut l'adresse de diriger le choix des boïars sur Vassili Galitsyne et le métropolite Philarète Romanof : par là il éloignait de Moscou les chefs des deux seules familles qui eussent des chances pour la couronne tsarienne. En outre, il décapitait le conseil de régence : à la tête du gouvernement, il ne restait plus que l'incapable et crédule Mstislavski.

Zolkiewski eut l'adresse d'obtenir de lui, sous prétexte de défendre Moscou contre le *Brigand*, l'autorisation de mettre garnison dans le *Kitaï-Gorod* et le Kremlin : la confiance du vieux prince devait entraîner pour la Russie d'incalculables malheurs. Zolkiewski eut encore soin de se faire remettre le tsar détrôné Chouïski, et, laissant le commandement de la garnison polonaise à Gonsiéwski, il partit pour le camp de Smolensk, emmenant avec lui, comme trophée, un tsar de Russie prisonnier.

Sigismond III ménageait une nouvelle perfidie, pire que les précédentes, envers la nation russe. Il avait d'abord poussé les faux Dmitri, puis la candidature de son fils; maintenant c'était pour lui-même qu'il prétendait à la couronne de Moscou. Quand la « grande ambassade » parvint à son camp sous Smolensk, il contesta toutes les conditions accordées par Zolkiewski. Il exigea des ambassadeurs que d'abord ils ordonnassent à Cheïn

de livrer Smolensk. Ils refusèrent et dès lors furent retenus prisonniers (plus tard ils furent internés à Marienburg).

Réaction du sentiment national : le premier « opoltchénié ». — Vers ce temps le *Brigand de Touchino* fut assassiné par un Tatar. Marina Mniszek se donna au chef de kosaks Zaroutski et le reconnut comme tuteur de son fils. Cet événement simplifiait la situation. Les boïars cessèrent de trembler entre deux périls, le Brigand ou les Polonais. Les plus patriotes osèrent se rapprocher du peuple et tâcher de s'entendre avec lui contre l'étranger. Les bourgeois de Moscou et Smolensk, le patriarche Hermogène (qui fut ensuite jeté dans une prison où il mourut de faim), les moines de Troïtsa, convièrent la Russie à la guerre sainte contre « le perfide ennemi de l'orthodoxie ». Une première levée en masse (*opoltchénié*) se fit, surtout dans la province de Riazan, sous la conduite de Procope Lapounof et du prince Pojarski. A l'approche de cette armée, Moscou s'insurgea contre la garnison polonaise. Celle-ci résista : 7000 bourgeois furent massacrés. Puis, les Polonais, refoulés du *Bielyi-Gorod*, incendièrent la ville et se retranchèrent dans le *Kitaï-Gorod* et le Kremlin. Lapounof les y assiégea; il fut rejoint par deux armées de Kosaks, que conduisaient Zaroutski et le prince Dmitri Troubetskoï. Mais entre ceux-ci et la levée nationale, il y avait haine et défiance. Zaroutski n'entendait travailler que pour Marina et son fils. Il entretenait des intelligences avec les assiégés. Il trouva moyen de faire assassiner Lapounof, dont l'*opoltchénié* se dispersa.

Chute de Smolensk; intervention de la Suède. — Un autre malheur fut la chute de Smolensk : Sigismond III fit torturer le brave Cheïn, pour le punir d'avoir résisté à « son souverain » et pour lui faire avouer où il cachait son trésor.

Enfin la Suède, prenant pour prétexte les avances faites au roi et au prince de Pologne par les *traîtres* russes, se déclara ennemie. De la Gardie enleva les places de Karélie et d'Ingrie. Les boïars de Novgorod lui livrèrent leur ville. A Pskof, un nouvel imposteur, le diacre *Zidorka* (Isidore), se manifesta. Ce fut la période la plus lamentable du « Temps des Troubles ». Ce furent spécialement les « *années mauvaises* » (*likholiétié*). La

Russie entière était en proie aux armées étrangères et aux bandes d'écorcheurs, Kosaks, Tatars, Lithuaniens, Polonais, *Sapiéjintsi*, *Lisovtchiki*. Partout les villages étaient brûlés, les paysans torturés, les femmes violées, les églises profanées.

Le deuxième « opoltchénié » : Minine, Pojarski, Palitsyne. — De l'excès des maux sortit la rédemption. Le sentiment national se réveilla. Il prit d'abord la forme de l'enthousiasme religieux. Partout on ordonnait des jeûnes publics; partout se manifestaient des apparitions. Les moines de Troïtsa, avec Dionysii et Palitsyne, se mirent à la tête du mouvement. Une des villes les plus ardentes pour la cause de la patrie et de l'orthodoxie fut alors Nijni-Novgorod. Un boucher de cette ville, Kouzma Minine, harangua ses concitoyens. Il leur dit que, pour sauver l'empire de Moscou, il fallait tout donner, au besoin mettre en *kabala* ses femmes et ses enfants. Avec l'argent recueilli on équipa des enfants-boïars et des streltsi. Pour conduire cette armée, il fallait un chef : Minine désigna le prince Dmitri Pojarski, blessé dans l'échauffourée de Moscou et qui se reposait alors dans son domaine de Lindekh, aux environs de Sousdal. Il fallait aussi un homme pour centraliser les fonds de la guerre sainte : Pojarski, à son tour, désigna Minine, Abraham Palitsyne compléta la trinité libératrice.

Le nouvel *opoltchénié*, se grossissant en route de tous les contingents des provinces de l'Est, précédé par les icônes et les bannières miraculeuses, s'achemina lentement vers Moscou.

Siège et reprise de Moscou par les Russes. — Elle arriva sous les murs, juste au moment où l'hetman Chodkiewicz, à la tête d'une armée polonaise, se préparait à faire entrer dans le Kremlin des renforts et des vivres. Les Polonais furent attaqués sur la rive droite par Pojarski, sur la rive gauche par les Kosaks, qui (Zaroutski ayant emmené ses hommes et sa maîtresse Marina) étaient commandés par Troubetskoï. D'abord les Kosaks avaient paru peu disposés à marcher d'accord avec l'*opoltchénié*; ils étaient les « pauvres, en haillons, à moitié nus », et détestaient « les riches », c'est-à-dire les enfants-boïars. Abraham Palitsyne dut courir à eux pour

les décider à se battre. Enfin Chodkiewicz jugea la partie perdue et se mit en retraite.

La garnison du Kremlin et du *Kitaï-Gorod*, Polonais et Russes renégats, était maintenant livrée à elle-même, serrée de près par l'*opoltchénié* et les Kosaks. Déjà, depuis longtemps, elle mourait de faim. En octobre, les Russes chassèrent l'ennemi du *Kitaï-Gorod* : ils y trouvèrent des baquets pleins de chair humaine salée. La situation de la garnison empira quand elle fut renfermée dans le seul Kremlin. Le 24, elle fit sortir les boïars russes, Mstislavski en tête (elle avait déjà livré leurs femmes) : parmi eux le jeune Michef Romanof. Le lendemain, sans capitulation, elle ouvrit les portes. Au Kremlin, les vainqueurs trouvèrent un spectacle de dévastation, et encore des baquets de chair humaine. Les prisonniers furent partagés comme esclaves entre les deux armées russes : l'*opoltchénié* et les Kosaks. Il était temps que le Kremlin fût repris par les Russes; le roi Sigismond s'était enfin décidé à marcher à son secours; mais, à Viazma, il apprit le désastre; il fit encore quelques étapes, essaya de prendre Volok-Lamski, une bicoque, et échoua. Il comprit que tout était perdu et rentra chez lui.

Caractères de cette crise. — Dans cette crise qui faillit anéantir l'État moscovite, il faut faire la part de l'ignorance épaisse, de la superstition, de la crédulité générale, et, en l'absence de communications faciles, de l'impossibilité pour les mieux intentionnés de découvrir la vérité. Il faut faire entrer en ligne de compte les résistances au régime despotique des tsars, le regret de leur ancien pouvoir chez les boïars-princes, de leurs anciennes libertés dans les républiques du Nord-Ouest, dans les principautés conquises sous le père et l'aïeul d'Ivan IV, chez les paysans de la Moscovie, chez les populations finnoises de l'Est, chez les Kosaks du Sud. Il est facile de dégager le rôle qu'ont joué dans ces troubles le roi Sigismond et la politique romaine : celui-là ne visant qu'à disloquer le redoutable empire voisin; celle-ci voulant à tout prix le ramener dans le giron de l'Église latine. La responsabilité la plus lourde reviendrait pourtant, non pas aux Polonais et aux Jésuites, mais aux Russes de l'Ouest, les uns soumis au

sceptre lithuanien-polonais, les autres si récemment soumis au sceptre moscovite. Bien que de religion orthodoxe, ces Russes, par leur manière de vivre, leurs idées et leurs mœurs, étaient tout autres que les Russes de l'Est. Leurs magnats, leur *szlachta* répugnaient à l'absolutisme tsarien. De l'un et l'autre côté de la frontière, ces Russes furent engagés à fond dans l'intrigue, la sédition ou la guerre contre Moscou. On a vu que les plus turbulents boïars, à partir d'Ivan IV, furent toujours d'anciens princes de l'Ouest, les Kourbski, les Pronski, les Chouïski, etc. Quand se forma l'intrigue des faux Dmitri, si le noyau en fut d'abord la famille polonaise des Mniszek, les agents les plus actifs furent, après elle, des Russes Lithuaniens : les deux Vichnévétski, le chancelier de Pologne Léon Sapiéha. Les chefs des bandes qui dévastèrent la Moscovie étaient de la même race, et pour la plupart des orthodoxes : Jan Sapiéha, Roman Rojinski, Zolkiewski, etc. Quand, dans les récits des historiens, il est question de *Polonais*, presque toujours il faut entendre par là des Lithuaniens, et par *Lithuaniens* des Russes de l'Ouest. La cause la plus grave des *Troubles* fut donc l'antagonisme des Russies de l'Ouest contre celle de l'Est, du régime nobiliaire et oligarchique contre le tsarisme.

V. — *Avènement des Romanof.*

Élection de Michel Romanof. — Les efforts de l'*opoltchénié* national avaient rendu à la Moscovie sa capitale. Pour en finir avec les *Troubles*, il fallait lui rendre un souverain. Pojarski, Minine, Abraham Palitsyne n'avaient exercé le pouvoir qu'en « attendant l'élection du tsar ».

Comme on voulait que le nouveau tsar, à la différence de ce qui avait eu lieu pour Vassili Chouïski, fût l'élu de *toute* la terre russe, les chefs de l'*opoltchénié* convoquèrent au Kremlin la « grande assemblée du pays » (*Vélikaïa Zemskaïa Douma* ou *Vélikii Zemskii Sobor*). Ces États généraux se réunirent en janvier 1613. Ils comprenaient des députés de tous les ordres : clergé, boïars, enfants-boïars, marchands et gens de métiers,

capitaines de streltsi, atamans de kosaks. Leurs travaux furent inaugurés par des prières publiques et par un jeûne de trois jours : elle devint ainsi « l'Assemblée illuminée » : *Osviéch-tchennyi Sobor.*

Tout d'abord elle écarta les prétentions de Vladislav de Pologne, du prince royal de Suède, de Marina et de son fils. Le terrain déblayé, les brigues commencèrent. Il s'éleva des voix en faveur de Vassili Chouïski, l'ancien tsar, de Vassili Galitsyne, de Pojarski, sauveur de la patrie, de Troubetskoï, qui s'en prétendait le sauveur. Bientôt une majorité se dessina en faveur du jeune Michel Romanof, non pas à cause de lui-même, mais à cause de son père le patriarche Philarète, alors captif à Marienburg, à cause de son aïeul le vertueux Nikita Romanof, à cause de la bonne tsarine Anastasie Romanof, à cause du pieux empereur Feodor Ivanovitch, un Romanof aussi. Il semblait que Michel, quoique descendant de simples boïars moscovites, se rattachât à la dynastie des Ivan. Enfin les Romanof, dans la crise des *Troubles*, étaient presque la seule grande maison qui fût restée sans reproche, toujours souffrant pour la liberté et le pays, tour à tour victime de Godounof et des Polonais. Le clergé, la petite noblesse, les bourgeois étaient pour les Romanof. Ceux de Moscou voyaient en eux une vieille famille moscovite. De saints personnages avaient eu des visions, des apparitions célestes, qui recommandaient Michel. D'abord Palitsyne, puis Minine et Pojarski se déclarèrent en leur faveur. Feodor Chérémétief, dévoué à cette famille, et qui correspondait alors avec le prisonnier de Marienburg et recevait ses instructions, mena très habilement la campagne. Il fit miroiter aux yeux des boïars et des nobles une charte de libertés à la polonaise (dont ensuite il ne fut plus question). Il fit adresser à l'assemblée des pétitions par les diverses milices, enfants-boïars, streltsi, Kosaks du Don. L'élection fut retardée juste assez (elle eut lieu quinze jours après un premier vote) pour qu'elle pût donner enfin l'unanimité.

Une nouvelle consécration fut donnée à la naissante dynastie par le dévouement d'Ivan Sousanine : une bande de soudards lithuaniens avait projeté d'aller enlever le jeune tsar dans son

village de Domnino, perdu dans l'épaisseur des bois de Kostroma. Ils saisirent, au village de Derévnitchi, le paysan Sousasine et voulurent le contraindre à leur indiquer le chemin : plutôt que de trahir son maître, il se laissa torturer jusqu'à la mort.

Campagnes contre les chefs de bandes. — Le 11 mars 1613, le nouveau tsar fut solennellement couronné au Kremlin. Après Moscou, il restait à délivrer le reste du pays. Les Kosaks du Don, en majorité, avaient reconnu Michel; mais Zaroutski, surtout avec des Kosaks petits-russiens, bloquait Moscou. Les voïévodes de Michel le battirent à Voronèje et détruisirent presque entièrement sa bande. Il passa le Don, se rendit maître d'Astrakhan, souleva les Nogaïs, implora le secours du shah, du sultan, des Kosaks du Volga. Il finit par être arrêté dans une île du fleuve Oural et amené à Moscou avec sa maîtresse Marina et son tsarévitch, alors âgé de quatre ans. Celui-ci fut pendu, Zaroutski empalé, Marina enfermée dans un couvent.

Un autre chef de bande, Baloven, attaqua Moscou, fut battu et disparut. Sur la Dvina, les habitants firent eux-mêmes justice des Zaporogues qui infestaient le pays. Contre le condottière Lisowski, le prince Pojarski dirigea une brillante campagne.

Paix avec la Suède et trêve avec la Pologne. — On essaya d'en finir avec la Pologne. En 1615, les plénipotentiaires moscovites et polonais se réunirent à Smolensk, sous la médiation de Handelius, envoyé de l'empereur Mathias. Il fut impossible de s'entendre : les Polonais ne voulaient même pas admettre l'élection de Michel, exigeant que Vladislav fût reconnu tsar de Moscou. « Autant valait essayer de réconcilier l'eau et le feu », disait Handelius.

Les Suédois aussi restaient en armes. Maîtres de la Karélie et de Novgorod, ils avaient essayé de prendre Pskof et échoué dans cette tentative. Le nouveau roi de Suède, Gustave-Adolphe, qui d'ailleurs avait sur les bras la Pologne et le Danemark, commençait à pressentir le grand rôle qui l'attendait en Allemagne. Les médiateurs entre Suède et Russie, l'Angleterre et la Hollande, dont le commerce souffrait de ces guerres du Nord, se montrèrent plus énergiques que Handelius. Un congrès se réunit à Stolbovo (1617) : Gustave-Adolphe res-

tituait Novgorod, Staraïa-Roussa et Ladoga; il gardait Ivangorod, Iam, Koporié, Oréchek, et recevait 20 000 roubles.

Les Moscovites purent alors disposer de toutes leurs forces contre la Pologne. Le « tsar » Vladislav et Chodkiewicz prirent d'abord l'offensive : ils emportèrent Dorogobouge et Viazma, mais échouèrent devant Kalouga, défendu par Pojarski, et devant Mojaïsk. Ils étaient bien près de Moscou : le monastère de Troïtsa fut de nouveau assiégé. Le tsar Michel, inquiet du voisinage de son rival, redoutant les intrigues des anciens partisans de Vladislav, réunit les États généraux et exigea de ses sujets un nouveau serment. Tous s'engagèrent à résister aux « séductions du *Koroléviich* (fils de roi) », et promirent de tout sacrifier pour le repousser. Vladislav, comptant sur l'existence d'un parti polonais dans Moscou, fit une tentative sur la ville et échoua. Alors un congrès se réunit à Déoulino, non loin de Troïtsa (1619). On ne put encore s'entendre; on se contenta de conclure une trêve de quatorze ans et six mois : la Pologne gardait Smolensk et la Sévérie; Vladislav ne renonçait pas au titre de tsar. On échangea les prisonniers : le voïévode Cheïn et le métropolite Philarète rentrèrent en Russie.

Gouvernement du tsar Michel et du patriarche Philarète. — Le plus précieux résultat de cette trêve, c'est que Michel, par le retour de son père, recouvra un appui dont il avait grand besoin, étant jeune, inexpérimenté, faible de caractère, à peu près illettré. Les boïars étaient redevenus les maîtres dans la Douma et opprimaient le peuple. Ils opprimaient aussi le tsar : ils empêchèrent son mariage avec Maria Khlopof, qui fut exilée à Tobolsk avec toute sa famille.

Philarète, du siège métropolitain de Rostof, fut élevé à la dignité de patriarche « de toutes les Russies ». Il était moins le conseiller que le collègue de son fils. Tous deux portaient le titre de *grands-seigneurs*; ensemble ils signaient les actes et recevaient les ambassadeurs. C'était comme un seul souverain en deux personnes : le tsar et le patriarche. Philarète exila ou dompta les boïars. Il établit solidement l'aristocratie tsarienne.

Ce gouvernement quasi théocratique fut en même temps un gouvernement presque parlementaire. Dans toutes les occasions

importantes on réunit les États généraux. On cherchait à réagir contre l'ancienne ignorance : Philarète, avant le célèbre Nicon, essaya de corriger le texte altéré des Livres saints.

Relations avec l'Europe. — Contre la Pologne, associée avec le pape et les Habsbourg, avant-garde de la coalition catholique sur le flanc de la Russie orthodoxe, celle-ci trouva une alli e dans la Suède protestante. Des relations d'amitié et de commerce se maintinrent avec Gustave-Adolphe et la reine Christine.

L'Angleterre, médiatrice à Stolbovo par l'organe de John Merick, exigeait le prix de ses services. Merick demandait que la Russie ouvrît au commerce russe la route de la Perse par le Volga et celui de la Chine par la Sibérie. Michel et Philarète consultèrent les marchands de Moscou. Ceux-ci répondirent que ce serait la ruine du commerce national.

En 1615, le tsar avait envoyé à Louis XIII le *gonèts* Koudyref pour solliciter du secours contre la Suède et la Pologne. En 1620, Louis XIII chargea Deshayes-Courmenin d'aller négocier à Moscou un traité de commerce. Il demandait pour nos marchands le libre passage par le Volga pour aller en Perse. Il éprouva le même refus que les Anglais.

En 1642, peu s'en fallut qu'on ne s'engageât dans une guerre tout aussi populaire que celle de Pologne : contre le sultan osmanli. En 1637, les Kosaks du Don avaient surpris Azof. Ils offraient d'en faire hommage au tsar de Moscou (1642). Les États généraux furent encore réunis : les nobles montrèrent de l'enthousiasme, mais les marchands se déclarèrent à bout de ressources. D'ailleurs on apprit que les fortifications d'Azof étaient en très mauvais état. Et puis il était imprudent de commencer une guerre contre l'empire ottoman quand rien n'était terminé du côté de la Pologne. On enjoignit aux Kosaks d'évacuer Azof : ils détruisirent la ville (1643).

Deuxième guerre polonaise : paix de la Polianka. — En 1632, mourut Sigismond, l'auteur de tant de maux pour la Russie. On résolut de profiter de l'interrègne et des désordres qui l'accompagnaient toujours. D'abord les voïévodes Cheïn et Ismaïlof conquirent vingt-trois villes. Comme ils assiégeaient Smolensk, Vladislav, élu roi de Pologne, accourut.

Cheïn et Ismaïlof, cernés par l'armée polonaise, durent capituler en rase campagne, n'obtenant que la libre retraite, avec perte du bagage et de l'artillerie. Là s'arrêtèrent les succès de Vladislav : il échoua devant Biélaïa. On signa le traité de la Polianka (1635) : le *statu quo* territorial était maintenu ; Vladislav renonçait à son titre de tsar et recevait 30 000 roubles.

Progrès des influences occidentales en Moscovie. — Déjà on avait vu Ivan le Terrible rechercher la main d'abord d'une Polonaise, puis d'une Anglaise. Pour Michel, il fut question de mariage avec Catherine de Brandebourg : le projet échoua parce que celle-ci refusait de se convertir à l'orthodoxie. Le même obstacle empêcha l'union du prince de Danemark, Valdemar, avec Irène, fille du tsar Michel (1644). Les tsars durent continuer à choisir leurs épouses parmi leurs sujettes.

Par d'autres voies l'influence occidentale gagnait du terrain : le Hollandais Vinius, l'Allemand Marselein établissaient des fonderies à Toula sur la Vaga, la Kostroma, la Chéksna. On cite, en 1642, l'orfèvre anglais Thomas Atwood. On appelait à Moscou Adam Oléarius, de Holstein, astronome, géographe, explorateur en Tatarie et en Perse. Le cardinal de Richelieu envoyait au tsar le capitaine Bonnefoy (1630 et 1631), pour obtenir l'autorisation de faire en Russie de grands achats de céréales.

VI. — La civilisation moscovite.

La religion : hérésies; le paganisme russe. — A côté de la religion officielle, figée en son cérémonial et ses formules hiératiques, subsistaient de vieilles hérésies, presque aussi anciennes que le christianisme : *origénistes*, *manichéens*, etc. Dès le XIVe siècle, s'étaient manifestés dans le pays de Pskof et Novgorod, les *strigolniks*, analogues à nos Vaudois : ils avaient été cruellement persécutés. En 1470, apparaissent, dans ces mêmes régions, les *judaïsants*, qui font à la cour d'Ivan III de nombreux prosélytes : ils sont traqués par l'éloquent Gennadii, archevêque de Novgorod, qui s'érigea en inquisiteur pour la foi. Son successeur, Iosif, sous Vassili IV, continue la persé-

cution, et, en 1504, obtient la réunion d'un concile, qui fait brûler trois des hérétiques. Mais contre lui s'élèvent des voix éloquentes : celles de Nil Sorski et des autres solitaires du lac Blanc. Le clergé et la cour se partagent en *Iosiflianes* ou *zélateurs* et en *Nilianes*, partisans de la tolérance. Sous Ivan le Terrible, en 1554, furent accusés d'hérésie Matvéi Bachkine, habitant de Moscou, d'autres bourgeois, des moines d'outre-Volga : ils auraient professé des opinions tendant à l'arianisme, blâmé le culte des images, loué « la foi allemande » ou protestantisme. Emprisonnés, traduits devant un concile, ils subirent seulement la reclusion dans divers couvents. En somme, la Russie a échappé aux maux dont souffrait alors l'Occident.

La masse du peuple russe était à peine chrétienne. Ses chants lyriques attestent combien, avec une orthodoxie d'écorce, il était, au fond, resté païen. Ses anciens dieux n'avaient fait que changer de nom et prendre figure de saints orthodoxes : à Voloss, protecteur des troupeaux, avait succédé dans cet emploi saint Vlasii (Blaise). Il est trop évident que saint Élie, saint Georges, saint Jean, ont hérité des anciens dieux solaires; saint Nicolas, de Mikoula, dieu de l'agriculture; la vierge Marie, de Did-Lada, la bonne déesse. Les chants lyriques et les danses du peuple sont des restes de l'ancien culte : c'est pour cela que l'Église et le *Domostroï* réprouvent toute chanson et toute danse. Les croyances du peuple sont un « mélange étrange de la religion de la nature et de la religion révélée » (Afanasief).

Missions chez les tribus finnoises et tatares. — Quant aux populations finnoises ou turques des plaines du Nord et de l'Est, elles étaient alors, et elles sont encore aujourd'hui, en grande partie, païennes et fétichistes. Lapons, Samoïèdes, Erzes ou Zyrianes de Permie, Votiaks, Mordves et autres nations du Volga, avaient conservé leurs *tadibeys* et leurs *chamans* (prêtres-sorciers), adoraient des dieux bons, des dieux mauvais, leur offraient en sacrifice des rennes, des ours, des animaux domestiques et des bêtes sauvages, parfois des victimes humaines. De ce côté s'ouvrait un vaste champ au zèle apostolique de l'Église russe. Vers 1375, avait paru chez les Permiens l'apôtre saint Étienne Kharp, un Russe d'Oustioug : on lui attribue

l'invention de l'alphabet permien. Au xv[e] siècle, Zozime, fondateur du monastère de Solovetski sur la mer Blanche, et son disciple Théodorite baptisaient les Samoïèdes et les Lapons. Triphon, un fils de prêtre, s'installait chez les Lapons de la Petchenga, près du cap Nord, et luttait contre leurs chamans. En 1533, il s'adjoignit le moine Élias de Novgorod et leur bâtit des églises. En 1563, Macaire, archevêque de Novgorod, faisait travailler, chez les Tchoudes, non seulement à baptiser les païens, mais à réformer les nouveaux chrétiens, qui s'obstinaient à amalgamer les deux religions. Les apôtres du moyen Volga furent saint Gourii, premier archevêque de Kazan (1555), et Jonas, archevêque de Riazan. Celui du pays d'Astrakhan fut l'abbé Cyrille (1558). Vers la même époque, Ivan IV envoyait au Caucase le prince Dmitri Vichnévetski, apôtre et chef de guerre, qui sabrait et baptisait, et qui subit son « martyre » les armes à la main. En 1575, un autre Triphon, originaire des bords de la Mezen, pénétrait chez les Votiaks. L'orthodoxie, en même temps que les armes russes, commençait à entamer la Sibérie.

Les mœurs : reclusion des femmes. — Le trait caractéristique de la haute société de Moscou, trait qui paraît étranger à l'ancienne Slavie, c'est la reclusion des femmes. Cet usage s'est introduit sous l'influence, à la fois, du *gynécée* byzantin et du *harem* musulman. La tsarine, les boïarines, habitent l'étage supérieur de la maison (*verkh*), qu'on appelle aussi *terem*. Si elles en sortent, c'est avec un voile (*fata*) sur la figure, et en litière fermée de rideaux. Les moralistes de ce temps, imprégnés de préjugés byzantins, s'étudient à restreindre l'importance de la femme. Née d'une côte arrachée à Adam, elle n'est point son égale, mais sa servante, son esclave. Le pope Silvestre, dans son *Domostroï*, reconnaît formellement au mari le droit de correction manuelle. Réduites à la condition de femmes de harem, les femmes moscovites en ont l'ignorance et la frivolité. Elles passent leur temps à se parer, à se farder outrageusement, à tâcher de réaliser, par les longs repos et l'abus des sucreries et farineux, l'idéal de la beauté turque, qui est aussi l'idéal de la beauté moscovite : la femme grasse et grosse. Rien de monotone comme la vie chrétienne que le *Domostroï* pres-

crit aux croyants comme aux croyantes : non seulement les propos scandaleux, l'abus du vin, les combats de chiens et d'ours, mais la musique, les chants, les danses, les jeux, même les jeux d'échecs et de trictrac, sont interdits sous peine de damnation. La vie réelle était loin de répondre à l'idéal proposé par ces pieux moralistes. Les contemporains étrangers nous dépeignent les deux sexes, dans toutes les classes, adonnés à l'ivrognerie; tous également passionnés pour les combats d'athlètes, d'ours, de chiens; les maisons nobles entretenant des bouffons, des fous, des nains, s'amusant de leurs grossières plaisanteries, de leur infirmité ou de leur difformité. La vie intellectuelle, la vie de société n'existaient pas en Moscovie.

Littérature du peuple. — Le peuple avait sa littérature à lui, non écrite, conservée par la tradition orale, propagée, malgré les prohibitions de l'Église, par les chanteurs et les conteurs errants, transmise par les vieux aux petits enfants. C'étaient des chansons lyriques, d'inspiration toute païenne, pour le printemps, l'été, la moisson, les mariages, les funérailles. C'étaient des *bylines* ou chansons épiques racontant les gestes des héros fabuleux de la Russie, des anciens princes russes, de Vladimir, le « Beau Soleil » de Kief, et bientôt, les exploits d'Ivan le Terrible. C'étaient aussi des légendes pieuses sur l'Enfant Prodigue, saint Alexis, la vision de Dmitri Donskoï à la veille de Koulikovo. C'étaient des contes, des proverbes, des formules de conjuration et d'incantation.

Les lettres dans l'Église russe : Maxime le Grec. — Les lettrés, ce sont d'abord uniquement des moines et des évêques, et ils sont souvent des Grecs ou des Slaves du Sud : c'était toujours du Sud que la lumière était venue à la Russie. A part quelques contes ou légendes d'Occident ou d'Orient, traduits du grec en slavon, cette littérature est toute d'Église. Photius, métropolite de Moscou (1410-1431), était un Grec; son contemporain Grégoire, métropolite de Kief, était un Bulgare : on admirait fort leurs sermons, instructions, encycliques.

Le plus illustre des hôtes que l'émigration grecque amena en Russie fut un moine originaire d'Arta en Albanie, mais fils de parents aux noms tout helléniques, Manuel et Irène. Les

Russes l'ont appelé Maxime le Grec. Dans sa jeunesse, il avait passé dix années en Italie, étudié à Florence et Venise, approfondi la philosophie d'Aristote et de Platon en même temps que les Pères de l'Église, fréquenté Lascaris et Alde Manuce, pleuré sur le bûcher de Savonarole. Puis il était devenu moine au mont Athos. En 1518, le grand-prince Vassili ayant demandé à la Sainte-Montagne un moine instruit pour mettre en ordre les manuscrits grecs dont abondait la bibliothèque du Kremlin, les supérieurs de Maxime le chargèrent de cette mission. Son premier travail fut la traduction d'un manuscrit intitulé le *Psautier expliqué*. Comme il ne savait encore ni le russe (il le sut bientôt en perfection), ni le slavon d'Église, le grand-prince lui avait adjoint deux de ses interprètes. Maxime traduisait du grec en latin; les interprètes traduisaient du latin en russe. En outre, Maxime corrigeait les traductions slavonnes des Livres saints, car elles fourmillaient de contresens et d'erreurs. Il dénonça plusieurs livres comme apocryphes. Par là, il nous apparaît comme un des précurseurs du Nicon, le patriarche réformateur. Par là aussi, Maxime indisposa contre lui tous ceux qui estimaient qu'en un texte sacré tout est également sacré. De ces corrections téméraires à l'hérésie, estimaient-ils, il n'y avait qu'un pas. Maxime, qui était un esprit libre, prit une part active aux polémiques, contre l'hérésie des judaïsants, l'Église latine, l'islamisme, l'arménianisme, le protestantisme; puis à la polémique de Nil Sorski contre les zélateurs. Il soutint aussi l'opinion de Nil et de quelques autres qui pensaient que les grandes richesses des monastères et des églises nuisaient à leur sainteté. Pour toutes ces causes, il se fit beaucoup d'ennemis, et notamment le métropolite Daniel. Enfin il s'aliéna le grand-prince, en écrivant son opuscule sur « les désordres des rois et souverains ». Accusé de falsification des Livres saints, de propos trop libres sur les saints Thaumaturges de la Russie, de relations suspectes avec l'ambassadeur de Turquie, et enfin d'hérésie, il fut enfermé pour la vie dans un couvent de Tver (1531), où il mourut.

La Russie, ou plutôt son Église, avait déjà produit des hommes de science et d'éloquence. Citons Gennadii (1485-1504),

archevêque de Novgorod, et son successeur Iosif Volotski (1440-1515), si ardents contre les hérétiques; Nil Sorski (1433-1508), des boïars Maïkof, avocat de la tolérance; Vassian, archevêque de Rostof sous Ivan III; Pansii Iaroslavof, igoumène de Troïtsa, et Dosithée, moine de Solovetski, auteurs d'hagiographies.

Le métropolite Macaire et le pope Silvestre. — Le plus grand de ces lettrés d'Église fut Macaire († 1563), archevêque de Novgorod, puis métropolite de Moscou, grand homme d'État, un des apôtres des Finnois, le véritable inspirateur d'Ivan IV après la chute des Chouïski. Très versé dans la littérature byzantine, il fut l'éditeur d'une vaste collection de Vies des saints, appelée les *Tcheti Mineï* (*Menologium*), qui devint la lecture favorite des boïarines instruites et des boïars pieux. Le prêtre Silvestre, l'aumônier et le directeur d'Ivan IV, l'auteur du *Poslanié* (*envoi*, rapport) à Ivan IV sur la corruption de la cour et la nécessité de se réformer, fut, sinon l'auteur, du moins un des éditeurs successifs du *Domostroï* (l'Ordre de la maison). Macaire et Silvestre étaient tous deux de Novgorod, la ville la plus occidentale de Russie, et par conséquent centre important de culture pour la Moscovie. Les deux plus célèbres écrivains russes de la période suivante, Ivan le Terrible et le prince Kourbski, leur ont dû beaucoup, comme Silvestre et Macaire ont dû beaucoup à Maxime le Grec.

Littérature profane : romans, chroniques, mémoires. — La curiosité des Russes instruits se repaissait aussi de romans en prose et en vers, pour la plupart traduits du grec en slavon, et où les légendes de l'Occident et de l'Orient se trouvaient plus ou moins remaniées [1].

Les chroniques russes, jusqu'alors dispersées et localisées, tendent, comme les parties mêmes de l'empire, à se centraliser. Il s'en forme de grandes compilations, comme la *Chronique de*

1. Tels les récits sur *Akir le Sage*, une espèce d'Ésope au service d'un roi d'Assyrie; *Ivan le fils du Sacristain*, élaboration du conte égyptien des *Deux Frères*; *Salomon et Kitovras*, où la sagesse du roi Salomon est tenue en échec par celle d'une demi-bête (le Centaure); *Hélène la Belle*; *Alexandre de Macédoine*; *Rouslan Lazarévitch*, variante de Roustem le Persan; *Digénis Akritas*, emprunté à l'époque byzantine du xe siècle; *Bove Korolévitch*, qui est le Beuve de nos Chansons de geste.

Nicon, le *Livre Tsarien*, la *Nouvelle chronique*, la *Chronique des séditions*. A côté d'elles, des récits particuliers, des hagiographies, des espèces de mémoires [1].

Nous ne pouvons que mentionner, au xv[e] siècle, les *Voyages* du diacre Zozime aux Saints-Lieux, du moine Siméon en Italie, du marchand Nikitine dans l'Indoustan; au xvi[e], ceux des marchands Korobiédnikof et Grékof en Syrie, Égypte, au Sinaï, etc.

Le prince André Kourbski. — André Kourbski (1528-1583), de la race des princes de Smolensk et Iaroslavl, l'ennemi d'Ivan IV, est surtout célèbre par ses *Récits* sur le règne du Terrible, si passionnés et si curieux, et par ses trois *Lettres* au tsar. Elles sont datées de Volmar (1565 et 1577), et de Polotsk (1579). Le début de la première, écrite sous le coup d'une colère mêlée d'épouvante, est vraiment éloquent : « Tsar autrefois glorifié par Dieu! Tsar qui autrefois resplendissais comme un flambeau de l'orthodoxie! Pourquoi as-tu fait périr les forts d'Israël? Pourquoi as-tu fait mourir de divers supplices les vaillants voïévodes que Dieu t'avait donnés? Pourquoi as-tu répandu leur sang victorieux, leur sang sacré, sur le pavé profané des églises de Dieu, pendant les cérémonies augustes?... » Dans son exil en Lithuanie, devenu un des plus turbulents *pans*, en même temps qu'un passionné défenseur de l'orthodoxie, il écrivit des *Lettres* à divers princes ou prélats, une *Histoire du concile de Florence*, une traduction de la *Théodicée* de saint Jean Damascène, et une curieuse *Diatribe contre la flatterie*.

Ivan le Terrible comme lettré. — Ivan le Terrible avait une immense lecture; dans ses œuvres il cite les Écritures, les Pères, les Conciles, les auteurs classiques, l'histoire sainte et profane. Ses *Réponses* à Kourbski (Volmar, 1564 et 1577), quoique diffuses, souvent pédantes, surchargées de citations, ont aussi, par moments, de l'éloquence. Reprochant à Kourbski son passage dans le camp des ennemis de l'orthodoxie : « Penses-

1. Comme la *Vie de saint Philippe*; comme le *Siège de Pskof* (sous Báthory), par le moine Sérapion; comme la *Vie du tsar Feodor Ivanovitch*, attribuée au patriarche Job; comme les nombreux récits contemporains sur Démétrius et le *Temps des Troubles*; comme le récit du Siège de Troïtsa, par le vaillant moine Abraham Palitsyne; comme les *Mémoires* attribués au patriarche Philarète; comme les *Mémoires* (1601-1649) du prince Semen Chakovskoï.

tu, maudit, te préserver? Si tu fais la guerre dans leurs rangs, tu seras contraint de ruiner les églises orthodoxes, de fouler aux pieds les icônes, de faire mourir les chrétiens. Quand même tu retiendrais tes mains, tu as déjà, par ta pensée meurtrière, accompli beaucoup de ce mal. » — La lettre d'Ivan IV aux moines de Saint-Cyrille, où il les accuse de traiter trop bien les boïars internés chez eux, est pleine d'humour : « Mon boïar Chérémétief trône dans sa cellule comme un tsar; mon boïar Khabarof lui rend visite avec les moines. Ils boivent comme dans le monde. Est-ce une noce? est-ce un baptême?... »

Imprimerie. — C'est sous la protection d'Ivan le Terrible que l'art de Gutenberg s'introduisit en Moscovie. En 1552, le tsar, par le roi de Danemark, fit venir l'imprimeur Missinheim, qui forma des élèves russes. En 1553, se fonde à Moscou une imprimerie que le tsar entretient de ses deniers. Elle est dirigée par le diacre Ivan Fédorof, Pierre Mstislavets, Maroucha Néfédief. En 1564, ils impriment les *Actes des Apôtres*, et, en 1565, le *Livre d'heures*. Mais les copistes et libraires en manuscrits, alors très nombreux, craignirent pour leur gagne-pain, semèrent dans le peuple des accusations d'hérésie et soulevèrent une émeute qui mit le feu à l'imprimerie et força les typographes à se disperser. Le Terrible n'avait point osé punir les émeutiers. Sous son fils, l'imprimerie reparut à Moscou.

L'art russe. — Jusqu'aux débuts du xve siècle, la Moscovie, pays de plaines et de forêts, ne connut guère que les monuments en bois : en bois étaient la plupart des cathédrales, les palais, même les remparts des villes. Dans un pays de religion orthodoxe, point de statuaire. Quant à la peinture, elle était astreinte aux modèles hiératiques, hérités de Byzance, et l'Église la surveillait de près. Le concile de 1551 décide : « Le peintre-imagier doit être sage, doux, pieux, ennemi des vaines paroles, du rire; il ne doit pas être querelleur, envieux, ivrogne, voleur, meurtrier... Il doit peindre les icônes avec le plus grand soin, sans jamais perdre de vue les modèles anciens. » Ceux qui essaieraient de peindre à leur idée et fantaisie seraient punis par le tsar. Le manuel que consultent les iconographes moscovites est toujours celui de Manuel Panselinos (moine et peintre

grec du xIIe siècle). Cependant on constate chez eux un dessin plus élégant, un coloris plus lumineux et plus chaud que chez leurs devanciers grecs. On a conservé les noms de l'*ikonnik* russe Dionysii et de ses compagnons, Konia et le pope Iadrèts.

L'art russe s'émancipe un peu plus dans les miniatures des manuscrits : elles sont infiniment curieuses pour le détail des costumes, de l'ameublement, du décor, des mœurs.

Il y a enfin un art personnel dans la garniture de ces icônes en laquelle on prodiguait l'or, les pierreries, les diamants. En 1611, les Polonais prirent au Kremlin une garniture d'icône qui pesait 350 livres d'or. Les Russes étaient passés maîtres en argenterie, orfèvrerie, niellerie, filigrane, etc.

Godounof fit fondre (sous Feodor) le *tsar-pouchka* et (sous son propre règne) le *tsar kolokol* (la reine des cloches).

Les artistes italiens : monuments de Moscou. — L'arrivée en Moscovie des artistes italiens produisit en ce pays arriéré comme un reflet de la Renaissance artistique de l'Occident. — Le plus grand de tous fut Rodolphe Fioraventi degli Alberti, de Bologne, plus connu sous le nom d'Aristote. Il était alors le plus fameux ingénieur et un des meilleurs architectes de l'Italie. A Rome, il avait su transporter de la Minerva au Vatican d'énormes monolithes. A Bologne, en 1454, il avait réussi à déplacer, sans la démolir, une tour colossale (sans doute en bois). Sa réputation s'était répandue dans l'Europe entière : presque en même temps il fut appelé par Bayézid II et par Ivan III. Il se décida pour la Russie (1475). Au service du grand-prince, il fut architecte, ingénieur, constructeur de ponts, fondeur de canons et de cloches, batteur de monnaie, artilleur. Il joua auprès de lui le rôle des frères Bureau auprès de Charles VII. Il lui organisa le puissant train d'artillerie qui mit à la raison Tver, Novgorod, les Tatars de Crimée. Ivan III voulait démolir l'Assomption du Kremlin, commencée en 1472, mais jugée trop étroite et peu solide, et projetait délever un temple qui fût digne de la Moscovie nouvelle. Vainement il s'était adressé aux architectes allemands : ils ne l'avaient point satisfait. C'est alors qu'Aristote se mit à l'œuvre. Impatienté de la lenteur que mettaient les ingénieurs russes à la démolition des anciens travaux,

il inventa une sorte de bélier, qui en quelques jours fit place nette. Il enseigna aux Moscovites un procédé pour mieux cuire les briques. L'Assomption, que bâtit alors Aristote et qui fut dédiée en 1479, ne semble pas de la même époque que les lumineuses églises de la Renaissance italienne : des fenêtres étroites tombe une lumière douteuse, qui laisse régner, dans l'église aux mosaïques d'or, une obscurité sacrée.

Ivan III reconstruisit aussi Saint-Michel-Archange du Kremlin, la nécropole des empereurs; l'Ascension, où se célébraient leurs mariages; l'Annonciation, où sont les tombeaux des souverains; enfin le palais tsarien (1437), dont il ne reste aujourd'hui que les parties appelées le *Terem* et le *Palais à Facettes*. La tour dite d'Ivan le Grand, de 325 pieds de haut, contenant 34 cloches, est du règne de Godounof (1600).

D'autres Italiens prirent part à ces constructions : Aleviso de Venise, l'architecte du palais; Pietro-Antonio Solario de Milan, qui travailla aux remparts du Kremlin et éleva la Porte du Sauveur. Il acheva le Palais à Facettes, commencé par l'Italien Marco en 1487. A ce Pietro et à deux autres Italiens, qu'elles appellent Antoine et Marc, les sources russes attribuent, comme un nom de famille, celui de *Friazine*; mais ce nom (dérivé de *Frison* ou de *Franc*) signifie seulement « étrangers ». Celui qu'elles appellent Ivan Friazine est le Vicentin Gian-Battista de la Volpe, qui se mêla de diplomatie et frappa de la monnaie pour Ivan III. Un autre *Friazine*, Paul Bossio (ou Debossis), de Gênes, fondit des canons, dont un énorme (en 1488). Un certain Triphon, de Cattaro, faisait de la vaisselle d'or pour le grand-prince.

L'édifice le plus étrange de Moscou est l'église surmontée de huit ou dix coupoles, éclatante de couleurs criardes, construite sur la Place Rouge, en 1554, par Ivan le Terrible en mémoire de la prise de Kazan. Elle est dédiée à Vassili le Bienheureux, un fou religieux (*iourodivii*) qui courait presque nu dans Moscou et qui, en 1547, aurait prophétisé le grand incendie. L'architecte fut un Italien, mais on n'a pas conservé son nom. Il faut lire dans Théophile Gautier, dans Haxthausen, la description de ce monstre polymorphe et polychrome, qu'on pourrait prendre « pour un immense dragon aux écailles brillantes,

accroupi et dormant ». C'est cette église que Napoléon, en 1812, appelait « la mosquée » et qu'il voulait faire sauter.

La médecine. — Il ne peut être question de culture scientifique à propos des Moscovites de ce temps. Ils étaient incapables de s'en assimiler même le peu qu'en avaient su leurs maîtres byzantins. — Seule la médecine pouvait un peu les intéresser : et encore, s'en tenaient-ils aux remèdes de bonnes femmes, c'est-à-dire de sorcières, et aux guérisons qui s'opéraient dans certains monastères. Les Khlopof, pour guérir leur fille, fiancée au tsar Michel, lui font boire de l'eau bénite, dans laquelle ont infusé des reliques. Les premiers médecins un peu sérieux vinrent, dès le XIIe siècle, de Bulgarie, de Grèce, d'Arménie; puis des Allemands, des Juifs, des Italiens. Le *Domostroï* reste hostile aux médecins : toute maladie, même le rhume, étant un envoi de Dieu, elle doit se traiter par la vraie pénitence. Les malades n'étaient pas toujours faciles à soigner : les femmes étant voilées, on ne pouvait guère mieux les examiner que des sultanes. Le médecin était considéré comme un sorcier; s'il manquait la guérison, comme un sorcier méchant. On en eut, sous Ivan III, deux cas éclatants : un médecin qu'on appelle Antoine *Niemtchine* (*l'Allemand?*) soigna un prince tatar et le laissa mourir : Ivan le livra aux parents de la « victime », qui lui coupèrent la gorge. En 1490, un autre médecin qu'on appelle Léon *Jidovitch* (*fils de juif?*) soigna le prince héritier Ivan : celui-ci mourut; Léon fut décapité. Une panique se répandit alors dans la colonie étrangère de Moscou : Fioraventi lui-même voulut partir; Ivan le mit aux arrêts et le fit surveiller de près. La cour du grand-prince et la Russie même étaient comme l'antre du lion : le difficile était d'en sortir. On cite un Russe, Skorine, à la vérité natif de Polotsk, qui, au temps de Vassili IV, prit à l'étranger le grade de docteur en médecine. Ivan IV eut des médecins allemands, outre le Hollandais Bomelius, qui se mêlait aussi d'astrologie. Sous son fils Feodor, l'Anglais Marc Ridley et le Milanais Paul. Sous Boris, Thomas Willis, envoyé par Élisabeth : on prétendit qu'il n'était pas un vrai médecin, parce qu'il n'avait pas de livres, et on le renvoya.

BIBLIOGRAPHIE

Collections russes; documents. — Voir ci-dessus, t. IV, p. 696 : consulter les mêmes tomes ou les suivants. — Ajouter : **K. Melnik** et **V.-B. Antonovitch**, *Mémoires relatifs à l'histoire de la Sud-Russie*, Kief, 1890. — *Correspondance des papes avec les souverains russes*, Pétersb., 1834. — **N.-I. Vessélovski**, *Monuments des relations diplom. et comm. entre la Russie moscovite et la Perse* (notamment au temps d'Abbas le Grand), t. I.

Mémoires, correspondances, récits originaux (en russe). — **Ivan le Terrible** et le **pope Silvestre**, voir ci-dessus, t. IV, p. 697 (sur Silvestre, voir aussi **L. Leger**, *Russes et Slaves*. Paris, 1890). — Le prince **Kourbski**, *Récits*, édition Oustriælof, Pétersbourg, 1868 (voir les études sur Kourbski de **J. Gorski**, Kazan, 1858; d'**Opokof**, Kief, 1872; de **Pétrovski**, Kazan, 1873; de **Iassinski**, Kief, 1889). — *Vie de Saint Philippe* (anonyme), dans le *Menologium* de saint **Dmitri de Rostof** (1re édit., 1689-1705) et dans le livre intit. *Esquisse de la vie de Saint-Philippe*, Moscou, 1860 (voir **Léonide**, évêque de Dmitrof, *Vie de Saint Philippe*, Moscou, 1861). — **Sérapion**, *Siège de Pskof par le roi Báthory* (dans les *Lectures d'histoire générale*, 2e année, n° 7). — D'autres récits sur ce siège dans la *Collection complète des chroniques russes*, t. V. — *Vie du tsar Feodor Ivanovitch* (sorte d'hagiographie), attribuée au patriarche **Job**, suite à la *Chronique de Nicon*, publiée dans les *Anciennes chroniques*, 2e partie, 1774-1775. — **And. Rostoptchine**, *Divers récits sur le temps du faux Dmitri*, Pét., 1862 et 1863. — Documents et récits sur le faux Dmitri dans le t. VIII de *l'Expédition archéographique*, Pét., 1884. — Beaucoup d'autres indications dans **Platonof**, *Anciens récits russes sur le Temps des Troubles*, Pét., 1888. — **Abraham Palitsyne** († 1626, cellerier de Troïtsa), *Récit du siège du monastère Saint-Serge à Troïtsa*, édité en 1784 et 1822 (sur cet auteur, voir **A. Th. Bytchkof**, *Abraham Palitsyne*, dans le *Dict. encyclopédique russe*, t. I, 1861, et **Kédrof**, dans l'*Archive russe*, 1866). — *Mémoires* attribués au patriarche **Philarète** (**Feodor Romanof**), dans le *Recueil* de Moukhanof, 2e édition, Pét., 1866. — *Le livre de l'élection du tsar Michel Feodorovitch*, publié par les Archives du ministère des affaires étrangères (russe), Moscou, 1856. — Le prince **Semen Chakovskoï**, *Mémoires* (1601-1649), publ. dans le *Viestnik* de Moscou, 1830.

Ouvrages russes sur l'histoire générale de la Russie. — Voir ci-dessus, t. IV, p. 697, sur **Tatichtchef, Chcherbatof, Karamsine, Polévoï, S. Solovief** (t. VI à IX), **K. Bestoujef-Rioumine**. — **Dm. Ilovaïski**, *Histoire de Russie*, t. III, *Période moscovite-tsarienne*, Moscou, 1890, et *le Temps des Troubles* (important et neuf), 1894. — **N. Kostomarof**, *Histoire russe par bibliographies* : t. I (Ivan le Terrible, Silvestre et Adachef, Ermak Timoféévitch, Boris Godounof, Démétrius, Marina Mniszek, le tsar Chouïski, Skopine-Chouïski, le patriarche Hermogène, Procope Lapounof, Abraham Palitsyne, Kouzma Minine, Pojarski, le patriarche Philarète, etc.); t. II (le tsar Michel). — **N. Kostomarof**, dans les *Monographies et recherches* (Pétersbourg, de 1868 à 1889, 20 vol. in-8) : t. I. (Caractères de l'histoire Sud-russe, signification de Novgorod la Grande); t. III (la guerre de Livonie; la Sud-Russie à la fin du XVIe siècle); t. IV, V, VI (le Temps des Troubles); t. VII et VIII (Novgorod, Pskof, Viatka); t. XIII (la personnalité d'Ivan le Terrible; l'enquête sur le meurtre du tsarévitch Dmitri; personnages du Temps des Troubles). — **Biélaef**, *Récits de l'histoire russe* (Novgorod la Grande, etc.), Moscou, 1873.

Ouvrages russes sur les institutions, la civilisation, les mœurs. — **Lois** d'Ivan III et d'Ivan IV, Moscou, 1819. — Le **Domostroï** (voir ci-dessus). — **Stoglaf** (décisions des conciles de 1547 et 1549), édit. Kazan, 1862; Pét., 1863; Moscou, 1863. — **N. Kostomarof**, *Monographies et recherches* : t. I Godounof et le servage; les libres penseurs russes au XVIe siècle); t. XII (le principe monarchique sous les Ivan); t. XIX (les États généraux); t. XX (Essai sur le commerce de Moscou aux XVIe et XVIIe siècles). — Du même, *Hist. russe par biographies* : t. I (l'arch. Gennadii, Nil Sorski, Maxime le Grec). — **D.-V. Tsviétaef**, *Nouvelles recherches..... Histoire des mariages dans la famille tsarienne* (Ivan le Terrible, Michel Feodorovitch, etc.). Moscou, 1885. — **M. Diakonof**, *Du pouvoir des tsars moscovites*, Pét., 1889. — **Sergiévitch**, *Antiquités juridiques de la Russie*, Pét., 1890. — **K. Kavéline**, *Coup d'œil sur la vie juridique de l'ancienne Russie*, dans ses *Œuvres*, t. I. — **Jmakine**, *La société russe du* XVIe *siècle*, Pét., 1880. — **V. Latkine**, *Matériaux pour l'histoire des États généraux au* XVIIe *s.*, Pét., 1884. — **Lappo-Danilevski**, *Organisation de l'impôt direct en Russie du Temps des Troubles à la Réforme de Pierre le Grand*, dans les *Mémoires* de l'Université de Pét., t. XXIII. — **A. I. Jazykof**, *Les enfants-boïars et les diaks* dans les *Mémoires de l'Académie*, Pét., 1841. — **A. I. Markiévitch**, *Hist. du Miéstnitchestvo* (dispute sur les rangs), Odessa, 1888. — **N. Popof**, *Le prikaz des rangs*, Pét., 1890. — **Andréevski**, *Namiestniki, voïévodes et gouverneurs*, Pét., 1864. — Général **Brandenbourg**, *Cinq cents ans d'artillerie russe*, Pét., 1889. — **Biélaef**, *Les paysans en Russie*, Pét., 1860.

Pour les ouvrages de **I. Zabiéline, N. Zagoskine, N. Tchétchouline, Klioutchevski, Nikitski, Béréjnof, Ogorodnikof, Hamel, Ikonnikof**, voir ci-dessus, t. IV, p. 697-698. — **N. Lavroski**, *Des anciennes écoles russes*, Kharkof, 1854. — L'archevêque **Philarète** de Tchernigof, *Les Saints russes*, 3 vol., 2e édit., Pét., 1882. — Du même, *Revue de la littérature ecclésiastique russe*, dans les *Mém. de l'Acad. de Pét.*, t. III, 1857. — Du même, *Histoire de l'Église russe*, voir ci-dessus, t. IV, p. 698. — L'archevêque **Macarii**, *Histoire de l'Église russe*, t. V et suiv., Pét., 1866. — **Roudnef**, *Des hérésies et schismes dans l'Église russe*, Moscou, 1838. — **Panof**, *L'hérésie des judaïsants*, dans le *Journal du Min. de l'I. P.* (russe), 1877. — **D. Tsviétaef**, *La lutte littéraire contre le protestantisme*, Moscou, 1887. — **Sokolof**, *Relations du protestantisme avec la Russie*, Moscou, 1880. — Le Père **Nicolaévski**, *Fondation du patriarcat en Russie*, Pét., 1880. — **J.-A. Tchistovitch**, *Essai sur l'histoire de l'Église de la Russie occidentale*, Pét., 1882. — **N. Kaptéref**, *Caractère des relations de la Russie avec l'Orient orthodoxe*, Moscou, 1885. — **Chévyref**, *Histoire de la littérature russe*, t. IV et V, Moscou, 1858-1860. — **Porphyrief**, même titre, 2 vol., Kazan, 1876. — **Arkhangelski**, *Nil Sorski*, Pét., 1882. — **Bouslaef**, *Littérature et arts populaires en Russie*, 3 vol., Pét., 1861. — **Nékrassof**, *Naissance de la litt. nationale dans la Russie du Nord*, Odessa, 1870. — **Afanasief**, *Vues poétiques des Slaves sur la nature*, 3 vol. in 8, Moscou, 1865-1869. — *Antiquités de l'empire de Russie* (avec un magnifique atlas), Moscou, 1849. — **Sakharof**, *Rech. sur l'iconographie russe*, Pét., 1850. — **Tchistovitch**, *Les premières écoles médicales*, Pét., 1884. — **N. Zagoskine**, *Les médecins et l'art médical dans l'anc. Russie*, Kazan, 1891.

Guerres, négociations, révolutions (en russe). — **G.-Th. Karpof**, *Histoire de la lutte entre l'empire de Moscou et l'empire polonais-lithuanien*, Moscou, 1867. — **Verjbovski**, *Relations de la Russie et de la Pologne en 1574-1575*, d'après les rapports du nonce Laureo (*Journal du min. de l'Inst. publique*, 1882). — **Th. J. Ouspienski**, *Relations de Rome avec Moscou* (*Ibid.*), 1885; *Négociations pour la paix entre Moscou et la Pologne en 1581-1582*.

Odessa, 1887. — **Oumantz**, *Ivan IV et le métropolite Philippe* (*Anc. et nouv. Russie*, 1877). — **Stromilof**, *La Slobode Alexandrof*, dans *Lectures de la Soc. hist. de Moscou*, 1883. — **N. Vessélovski**, *Règne de Feodor*, dans les *Travaux de la Soc. arch., section orientale*, Pét., 1890. — **Kraévski**, *Le tsar Boris Godounof*, Pét., 1836. — **N. M. Pavlof** et **V. Ikonnikof**, même sujet, dans *l'Archive russe* de 1886. — **Pékarski**, *Des jeunes gens envoyés en Europe par Boris Godounof*, *Mém. de l'Ac. des Sc. de Pét.*, t. XI. — **K. Bestoujef-Rioumine**. *Revue des événements survenus de la mort d'Ivan IV à l'élection de Michel* (*Journal du min. de l'I. P.*, 1887). — **D. Boutourline**, *Histoire du Temps des Troubles*, 3 vol., Pét., 1829-1846. — **V. Ikonnikof**, *Nouvelles recherches sur le Temps des Troubles*, Kief, 1889. — **N. Kostomarof**, *Le premier faux Démétrius*, dans *l'Antiquité russe*, t. XV, 1876 (avec un ancien portrait du prétendant). — **N. Lévitski**, *Le faux Dmitri propagateur du catholicisme en Russie*, Pét., 1886. — Recueil du prince **Khilkof**, sur le règne de Chouïski, Pét., 1879. — **Dm. Ikonnikof**, *Le prince Skopin-Chouïski*, dans *l'Ancienne et nouvelle Russie*, 1875, t. II. — **I. Zabiéline**, *Minine et Pojarski*, Moscou, 1883. — **N. Kostomarof**, *Ivan Sousanine*, dans le t. I des *Monographies*; combattu par **S. Solovief**, appendice au t. IX de son *Histoire de Russie*. — **V. A. Samarianof** et **A. V. Gavrilof**, *A la mémoire d'Ivan Sousanine*, en grande partie d'après des sources inédites, Kostroma, 1882. — **Krouchtchof**, *Xénia Ivanovna Romanof* (mère du tsar Michel) dans *l'Anc. et nouv. Russie*, 1877, t. II. — **A. J. Markiévitch**, *L'élection de Michel Feodorovitch*, dans le *J. du M. de l'I. P.*, 1891. — **Lappo-Danilevski**, *Les étrangers en Russie sous le tsar Michel Feodorovitch*, *Ibid.*, 1885.

Les pays de l'Est; Kosaks; Sibérie (en russe). — **G. Pérétiatkovitch**, *Le pays du Volga au* XVIIe *et au début du* XVIIIe *siècle*, Odessa, 1882. — Voir ci-dessus, t. IV, p. 698, pour **Véliaminof-Zernof**, **Smirnof**. — **Bronevski**, *Histoire de l'armée du Don*, t. I, Pét., 1844. — **A. Kroupénine**, *Courte esquisse historique de la colonisation dans le pays de Perm*, dans le *Recueil Permien*, 1859. — **Oustrialof**, *Les Strogonof*, Pét., 1842. — **Bagaléi**, *Matériaux pour l'histoire de la colonisation*, etc., Kharkof, 1886, et *Esquisse de l'histoire de la colonisation russe dans les steppes*, Moscou, 1887. — **Nébolsine**, *Conquête de la Sibérie*, Pét., 1849. — **Putsillo**, *Qui était Ermak Timoféevitch?* dans le *Messager russe*, 1881. — **Nikitski**, *Remarques sur Ermak* (*Journal du min. de l'I. P.*, 1882). — **G. Boutsiski**, *La colonisation de la Sibérie et vie de ses premiers colons*, Kharkof, 1889.

Diplomates, voyageurs, aventuriers d'Occident en Moscovie. — A aucun moment, sauf pour l'année 1812, il n'y a eu plus de récits européens sur la Russie. Voici d'abord les recueils où sont édités quelques-uns de ces récits : — **Hakluyt**, *Collection of the early voyages*, nouv. édit., Londres, 1809-1812, t. I. — **Oustrialof**, *Récits des contemporains sur le faux Dmitri*, 5 vol., Pét., 1831-1834. — *Historiæ Russiæ monumenta*, 2 vol., Pét., 1831-1842, et *Supplément*, 1848. — **V.-J. Lioubitch-Romanovitch**, *Récits des étrangers sur la Russie*, Pét., 1843. — **A. B. Startchevski**, *Scriptores exteri sæculi XVI historiæ Ruthenicæ*, 2 vol., Berlin et Pét., 1841-1843. — *Rerum Rossicarum scriptores exteri*, Pét., 1851 (édition de la Commission archéographique). — **Klioutchevski**, *Récits des étrangers sur la Russie*, Moscou, 1866. — **Moukhanof**, *Recueil de documents*, nouv. édit., Pét., 1866. — **Evers**, *Beitr. zur Kenntniss Russland*, Dorpat, 1816. — Consulter **Adelung**, *Kritisch-literarische Uebersicht der Reisenden in Russland bis 1700*, 2 vol., Pét., 1846 (on lui doit aussi des études spéciales sur Herberstein, 1818, et Meyerberg, 1827).

Voici maintenant une liste des principaux voyageurs européens en Mos-

covie : — **Marco Foscarini**, ambassadeur vénitien (séjour en 1557), *Relazione dell'imperio di Moscovia*, dans *Hist. Russ. Mon.*, t. I. — **Tiepolo**, Vénitien. (séjour 1560), *Ibid.*, t. I. — **Raphaël Barberini**, Romain (séj. 1565), dans Lioubitch-Romanovitch. — **Justin**, Suédois, évêque d'Abo (séj. 1569), dans Evers, t. I. — **Jac. Ulfeld**, envoyé danois (1575 et 1578), *Hodoeporicon Ruthenicum*, dans Startchevski, t. I. — **Ellert Kruse** et **Joh. Taube**, *Lettres* au duc Kettler, dans Evers et dans Startchevski. — **Alex. Guagnini**, Italien, au service du roi Báthory, *Moscoviæ descriptio*, Cracovie, 1578, et dans Startchevski. — Le pasteur **Oderborn** (en partie d'après le précédent auteur), *Johannis Basilidis magni Moscoviæ ducis vita*, 1585; publié dans Startchevski. — **Lasitski** (protestant), *De Russorum Moscovitarum religione*, Spire, 1582. — **Chancelor**, dans Hakluyt, t. I. — **Antoine Jenkinson**, *Voyages to Russia and Persia*, édit. D. Morgan et Coote (société Hakluyt), 2 vol., Londres. 1886. — **Horsey** (séjour 1572-1590), dans *Russia at the close of the XVI Century*, édit. Edw. Bond, de la soc. Hakluyt, 1856. — **Michalon le Lithuanien**, *De moribus Tartarorum, Lithuanorum et Moschorum*, Bâle, 1575. — **Martin Bronewski**, Transylvain, envoyé de Báthory au Khan de Crimée. *Tartariæ descriptio*, Cologne, 1595. — **Eric Lassota**, envoyé impérial (1588-1594), *Tagebuch*, traduit dans K. Melnik et V.-B. Antonovich. — **Blaise de Vigenère**, *Description du royaume de Pologne et des pays voisins*, Paris, 1573. in-4; trad. russe, *Ibid.* — **Jean Cobentzel**, env. autrichien (séjour 1576), *De legatione ad Moscovitos epistola*, dans Startchevski. — **Daniel**, prince de **Buchau** (secrétaire du précédent), dans *Scriptores rerum Livonicarum*, t. II. — **Schil**, rapports à l'Empereur allemand, 1598, dans les *Lectures de la soc. hist. de Moscou*, 1875 (trad. russe). — **Antonio Possevino**, jésuite (1534-1611), *Missio Moscovitia*, Varsovie, 1585; nouv. édit. par le R. P. Pierling. Paris, 1882. — **Reinhold Heidenstein** (secrétaire du roi Báthory), *Rerum polonicarum libri XII* (*de bello moscovitico*), Francfort, 1671, et dans Startchevski, t. II. — **Laurent Müller**, diplomate, *Polnische, Liffl., Mosch. Schwed. und andere Historien*, Leipzig, 1585. — **Salomon Henning** (conseiller du dernier *landmeister* de Livonie), dans *Script. rerum Livonicarum.* — **Jehan Sauvage**, de Dieppe (aborde à Arkhangel en 1586), dans P. Paris, *la Chronique de Nestor*, t. I, pièces jointes, et dans Adelung. — **Gilles Fletcher** († 1601, envoyé britannique), *On the russian Commonwealth*, Londres, 1591, traduit dans la *Bibliothèque russe-polonaise* de Franck, sous ce titre *La Russie au* XVII[e] *siècle*, Paris, 1864. — **Niklas von Barkatch**, envoyé impérial (trois fois : 1589, 1593, 1594), dans Adelung. — **John Merick**, envoyé britannique, *The Russian Impostor*, Londres, 1604. — **Barezzo-Barezzi**, *Relatione... del Demetrio gran-duca di Moscovia*, Venise, 1605; ancienne trad. fr. éditée par le prince A. Galitsyne, Halle, 1859. — **Thomas Smith**, envoyé britannique. *Voyage and entertainement in Russia*, Londres, 1605. — Un anonyme anglais, peut-être **William Russell**, *The report of bloody massacre in the city of Mosco*, Londres, 1607. — *La Légende de la vie et de la mort de Démétrius* (récit d'un témoin oculaire, Hollandais ou Allemand), en fr., Amsterdam. 1606; édit. Obolenski, 1839. — **Georges Paerle**, négociant d'Augsbourg. dans Oustriælof. — Le capitaine **Jacques Margeret**, *Estat de l'empire de Russie* (dédié au roi de France Henri IV), Paris, 1607 et 1854. — **Pierre de la Ville**, seigneur de Dombasle, *Discours sommaire*, dans *Bibl. russe et polonaise* de Franck, 1859. — **Gerhardt Grœvenbruch**, *Tragœdia Moscovita*, Cologne, 1609. — **Mathieu Schaum** (Allemand, a servi dans la guerre suédoise), *Tragœdia Demetrio-Moscovitica*, Rostock, 1614. — **Alexandre Cilli** (chantre italien dans la chapelle de Ségismond III), *Historia di Moscovia*, Pistoia, 1627. — **Conrad Bussow** (établi en Russie depuis 1601), dans *Rerum*

Ross. script. exteri, t. I. — **Pierre Paterson**, Suédois (du récit duquel s'est inspiré **de Thou**), dans Adelung. — **Isaac Massa**, de Harlem, géographe, *Histoire des guerres de la Moscovie*, Bruxelles, 1866, 2 vol.; nouv. édit. par la Commission archéographique (avec un plan de Moscou en 1606), Pét., 1894, qui comprend aussi **Herkmann**. — **Pierre Petréi**, de Erlesund (diplomate et historien suédois, en mission auprès du « troisième imposteur »), édit. all., 1620. — **Adam Olearius** ou Œlschleger (a passé deux fois par Moscou, 1634 et 1636), *Voyage en Moscovie, Tartarie et Perse*, Slesvig, 1647; très nombreuses éditions et traductions. — **Beauplan**, Français (a servi Sigismond III et Vladislav), *Description de l'Ukraine*, voir ci-dessus, p. 726.

Sources et ouvrages d'origine polonaise. — *Journal de la campagne de Stéphane Báthory*, Pét., 1867, édit. Koïalovitch. — *Historya Dmitri Falszywego*, peut-être du Khoroundji **Budilo** (soldat du Brigand de Touchino), dans la *Bibl. hist. de la Commission archéographique*, t. I, Pétersbourg, 1872. — **Marina Mniszek**, *Journal*, dans *Hist. russ. mon.*, t. II. — L'hetman **Stanislas Zolkiewski** († 1620), *Mémoires*, dans Moukhanof; *Lettres*, édit. Belewski, Lemberg, 1861. — Le partisan **Jan Sapiéha**, *Journal*, dans le *Fils de la Patrie* (russe), 1838. — **A. S. Radzivill**, *Pamietniki*, Posen, 1839 (en pol.; mais orig. en latin). — **Naruszevich**, *Historya Chodkiewicza* (en pol.), 1781. — Vie de Léon Sapicha, dans **Bobrovitch**, *Vie des illustres Polonais* (en pol.). — **Léon Sapiéha**, *Ambassade*, Grodno, 1846. — **Marchocki** (aut. contemp.), *Hist. Wojny Moskiewskiej*, Posen, 1841. — **Lufenski**, évêque de Plock, *Opera Posthuma*, Anvers, 1643. — Compléter avec la bibliographie du précédent chapitre (*Pologne*).

Ouvrages en langues d'Occident. — Voir ci-dessus, t. IV, p. 698, pour **Karanzine**, trad. fr.; **Levesque, Esneaux** et **Chennechot, Choppin, Strahl** et **Hermann, Schiemann, Rambaud**; **Philarète**, trad. all. — Récits des guerres de Pologne et de Livonie dans *Scriptores Rerum Livonicarum* et *Monumenta Livoniæ antiqua*. — **Bienmann**, *Briefe und Urkunden zur Gesch. Livlands in den Jahren 1558-1562*, 2 vol., Riga, 1865-1867. — **Richter**, *Gesch. der deutschen Ostseeprovinzen*, 2 vol., Riga, 1857. — **C. Crœger**, *Gesch. Liv = Esth = und Kurlands*, 2 vol., Pétersbourg, 1867. — **Bunge**, *Der Orden der Schwertbrüder*, Leipzig, 1875. — **Schirren**, *Quellen zur Gesch. des Untergangs Livlændlicher Selbststændigkeit*, Revel, 1861. — **Von Busse** (édité par Von Bohlen), *Herzog Magnus, Kœnig von Livland*, Leipzig, 1871. — Sur la mission du pasteur Rokita auprès d'Ivan IV, cf. **Oderborn** et **Gindely**, *Gesch. der Bœhmischen Bruder*, 2 vol., Prague, 1857-1858. — Le R. P. **Pierling**, *Rome et Moscou, 1547-1579*, Paris, 1883; *Un nonce du pape en Moscovie, préliminaires de la trêve de 1582-1584*; *le Saint-Siège, la Pologne et Moscou* (1582-1587), 1885; *Báthory et Possevino*, 1887, *Rome et Démétrius*, 1878. — **Pr. Mérimée**, *Les faux Démétrius*, Paris, 1852. — **Ciampi**, *Esame critico con documenti inediti della storia di Demetrio*, Florence, 1827. — **E. Bauer**, *Die Wahl Michael Feodorowitsch Romanow's zum Zaren von Russland*, dans l'*Hist. Zeits.* de Sybel, 1886. — **Mat. Kovalevski**, *Modern Customs and anciens Laws of Russia*, Londres, 1891. — **A. Rambaud**, *Instructions aux ambassadeurs français... en Russie*, t. I, Paris, 1890. — Du même, *Les tsarines de Moscou et la société russe à l'époque de la Renaissance* (*Rev. des Deux Mondes*, 1873); *Ivan le Terrible et les Anglais en Russie* (*Ibid.*, 1876). — Du même, *La Russie épique* (on y trouvera des indications bibliogr. sur les *bylines* et la littérature populaire) Paris, 1876. — **Ralston**, *The songs of the Russian people*, Londres, 1872. — **L. Leger**, *Russes et Slaves*, Paris, 1890; *Nouvelles études slaves*, 1880. — **Viollet-le-Duc**, *L'art russe*, Paris, 1877. — Sur Aristote Fioraventi (d'après des *Mémoires* italiens publiés à Modène, 1855), **E. Müntz**, *La Renaissance italienne*.

covie : — **Marco Foscarini**, ambassadeur vénitien (séjour en 1557), *Relazione dell'imperio di Moscovia*, dans *Hist. Russ. Mon.*, t. I. — **Tiepolo**, Vénitien. (séjour 1560), *Ibid.*, t. I. — **Raphaël Barberini**, Romain (séj. 1565), dans Lioubitch-Romanovitch. — **Justin**, Suédois, évêque d'Abo (séj. 1569), dans Evers, t. I. — **Jac. Ulfeld**, envoyé danois (1575 et 1578), *Hodoeporican Ruthenicum*, dans Startchevski, t. I. — **Ellert Kruse** et **Joh. Taube**, *Lettres* au duc Kettler, dans Ewers et dans Startchevski. — **Alex. Guagnini**, Italien, au service du roi Báthory, *Moscoviæ descriptio*, Cracovie, 1578, et dans Startchevski. — Le pasteur **Oderborn** (en partie d'après le précédent auteur), *Johannis Basilidis magni Moscoviæ ducis vita*, 1585 ; publié dans Startchevski. — **Lasitski** (protestant), *De Russorum Moscovitarum religione*, Spire, 1582. — **Chancelor**, dans Hakluyt, t. I. — **Antoine Jenkinson**, *Voyages to Russia and Persia*, édit. D. Morgan et Coote (société Hakluyt), 2 vol., Londres, 1886. — **Horsey** (séjour 1572-1590), dans *Russia at the close of the XVI Century*, édit. Edw. Bond, de la soc. Hakluyt, 1856. — **Michalon le Lithuanien**, *De moribus Tartarorum, Lithuanorum et Moschorum*, Bâle, 1575. — **Martin Bronewski**, Transylvain, envoyé de Báthory au Khan de Crimée, *Tartariæ descriptio*, Cologne, 1595. — **Eric Lassota**, envoyé impérial (1588-1594), *Tagebuch*, traduit dans K. Melnik et V.-B. Antonovich. — **Blaise de Vigenère**, *Description du royaume de Pologne et des pays voisins*, Paris, 1573, in-4 ; trad. russe, *Ibid.* — **Jean Cobentzel**, env. autrichien (séjour 1576), *De legatione ad Moscovitos epistola*, dans Startchevski. — **Daniel**, prince de **Buchau** (secrétaire du précédent), dans *Scriptores rerum Livonicarum*, t. II. — **Schil**, rapports à l'Empereur allemand, 1598, dans les *Lectures de la soc. hist. de Moscou*, 1875 (trad. russe). — **Antonio Possevino**, jésuite (1534-1611), *Missio Moscovitia*, Varsovie, 1585 ; nouv. édit. par le R. P. Pierling, Paris, 1882. — **Reinhold Heidenstein** (secrétaire du roi Báthory), *Rerum polonicarum libri XII* (*de bello moscovitico*), Francfort, 1671, et dans Startchevski, t. II. — **Laurent Müller**, diplomate, *Polnische, Liffl., Mosch. Schwed. und andere Historien*, Leipzig, 1585. — **Salomon Henning** (conseiller du dernier *landmeister* de Livonie), dans *Script. rerum Livonicarum.* — **Jehan Sauvage**, de Dieppe (aborde à Arkhangel en 1586), dans P. Paris, *la Chronique de Nestor*, t. I, pièces jointes, et dans Adelung. — **Gilles Fletcher** († 1601, envoyé britannique), *On the russian Commonwealth*, Londres, 1591, traduit dans la *Bibliothèque russe-polonaise* de Franck, sous ce titre *La Russie au* XVIIe *siècle*, Paris, 1864. — **Niklas von Barkatch**, envoyé impérial (trois fois : 1589, 1593, 1594), dans Adelung. — **John Merick**, envoyé britannique, *The Russian Impostor*, Londres, 1604. — **Barezzo-Barezzi**, *Relatione... del Demetrio gran-duca di Moscovia*, Venise, 1605 ; ancienne trad. fr. éditée par le prince A. Galitsyne, Halle, 1859. — **Thomas Smith**, envoyé britannique, *Voyage and entertainement in Russia*, Londres, 1605. — Un anonyme anglais, peut-être **William Russell**, *The report of bloody massacre in the city of Mosco*, Londres, 1607. — *La Légende de la vie et de la mort de Démétrius* (récit d'un témoin oculaire, Hollandais ou Allemand), en fr., Amsterdam, 1606 ; édit. Obolenski, 1839. — **Georges Paerle**, négociant d'Augsbourg, dans Oustriælof. — Le capitaine **Jacques Margeret**, *Estat de l'empire de Russie* (dédié au roi de France Henri IV), Paris, 1607 et 1854. — **Pierre de la Ville**, seigneur de Dombasle, *Discours sommaire*, dans *Bibl. russe et polonaise* de Franck, 1859. — **Gerhardt Grœvenbruch**, *Tragœdia Moscovita*, Cologne, 1609. — **Mathieu Schaum** (Allemand, a servi dans la guerre suédoise), *Tragœdia Demetrio-Moscovitica*, Rostock, 1614. — **Alexandre Cilli** (chantre italien dans la chapelle de Ségismond III), *Historia di Moscovia*, Pistoia, 1627. — **Conrad Bussow** (établi en Russie depuis 1601), dans *Rerum*

Ross. script. exteri, t. I. — **Pierre Paterson**, Suédois (du récit duquel s'est inspiré **de Thou**), dans Adelung. — **Isaac Massa**, de Harlem, géographe, *Histoire des guerres de la Moscovie*, Bruxelles, 1866, 2 vol.; nouv. édit. par la Commission archéographique (avec un plan de Moscou en 1606), Pét., 1894, qui comprend aussi **Herkmann**. — **Pierre Petréi**, de Erlesund (diplomate et historien suédois, en mission auprès du « troisième imposteur »), édit. all., 1620. — **Adam Olearius** ou Œlschleger (a passé deux fois par Moscou, 1634 et 1636), *Voyage en Moscovie, Tartarie et Perse*, Slesvig, 1647; très nombreuses éditions et traductions. — **Beauplan**, Français (a servi Sigismond III et Vladislav), *Description de l'Ukraine*, voir ci-dessus, p. 726.

Sources et ouvrages d'origine polonaise. — *Journal de la campagne de Stéphane Báthory*, Pét., 1867, édit. Koïalovitch. — *Historya Dmitri Falszywego*, peut-être du Khoroundji **Budilo** (soldat du Brigand de Touchino), dans la *Bibl. hist. de la Commission archéographique*, t. I, Pétersbourg, 1872. — **Marina Mniszek**, *Journal*, dans *Hist. russ. mon.*, t. II. — L'hetman **Stanislas Zolkiewski** († 1620), *Mémoires*, dans Moukhanof; *Lettres*, édit. Belewski, Lemberg, 1861. — Le partisan **Jan Sapiéha**, *Journal*, dans le *Fils de la Patrie* (russe), 1838. — **A. S. Radzivill**, *Pamietniki*, Posen, 1839 (en pol.; mais orig. en latin). — **Naruszevich**, *Historya Chodkiewicza* (en pol.), 1781. — Vie de Léon Sapicha, dans **Bobrovitch**, *Vie des illustres Polonais* (en pol.). — **Léon Sapiéha**, *Ambassade*, Grodno, 1846. — **Marchocki** (aut. contemp.), *Hist. Wojny Moskiewskiej*, Posen, 1841. — **Lufenski**, évêque de Plock, *Opera Posthuma*, Anvers, 1643. — Compléter avec la bibliographie du précédent chapitre (*Pologne*).

Ouvrages en langues d'Occident. — Voir ci-dessus, t. IV, p. 698, pour **Karanzine**, trad. fr.; **Levesque**, **Esneaux** et **Chennechot**, **Choppin**, **Strahl** et **Hermann**, **Schiemann**, **Rambaud**; **Philarète**, trad. all. — Récits des guerres de Pologne et de Livonie dans *Scriptores Rerum Livonicarum* et *Monumenta Livoniæ antiqua*. — **Bienmann**, *Briefe und Urkunden zur Gesch. Livlands in den Jahren 1558-1562*, 2 vol., Riga, 1865-1867. — **Richter**, *Gesch. der deutschen Ostseeprovinzen*, 2 vol., Riga, 1857. — **C. Crœger**, *Gesch. Liv = Esth = und Kurlands*, 2 vol., Pétersbourg, 1867. — **Bunge**, *Der Orden der Schwertbrüder*, Leipzig, 1875. — **Schirren**, *Quellen zur Gesch. des Untergangs Livlændlicher Selbststændigkeit*, Revel, 1861. — **Von Busse** (édité par Von Bohlen), *Herzog Magnus, Kœnig von Livland*, Leipzig, 1871. — Sur la mission du pasteur Rokita auprès d'Ivan IV, cf. **Oderborn** et **Gindely**, *Gesch. der Bœhmischen Bruder*, 2 vol., Prague, 1857-1858. — Le R. P. **Pierling**, *Rome et Moscou, 1547-1579*, Paris, 1883; *Un nonce du pape en Moscovie, préliminaires de la trêve de 1582-1584*; *le Saint-Siège, la Pologne et Moscou* (1582-1587), 1885; *Báthory et Possevino*, 1887, *Rome et Démétrius*, 1878. — **Pr. Mérimée**, *Les faux Démétrius*, Paris, 1852. — **Ciampi**, *Esame critico con documenti inediti della storia di Demetrio*, Florence, 1827. — **E. Bauer**, *Die Wahl Michael Feodorowitsch Romanow's zum Zaren von Russland*, dans l'*Hist. Zeits.* de Sybel, 1886. — **Mat. Kovalevski**, *Modern Customs and anciens Laws of Russia*, Londres, 1891. — **A. Rambaud**, *Instructions aux ambassadeurs français... en Russie*, t. I, Paris, 1890. — Du même, *Les tsarines de Moscou et la société russe à l'époque de la Renaissance* (*Rev. des Deux Mondes*, 1873); *Ivan le Terrible et les Anglais en Russie* (*Ibid.*, 1876). — Du même, *La Russie épique* (on y trouvera des indications bibliogr. sur les *bylines* et la littérature populaire) Paris, 1876. — **Ralston**, *The songs of the Russian people*, Londres, 1872. — **L. Leger**, *Russes et Slaves*, Paris, 1890; *Nouvelles études slaves*, 1880. — **Viollet-le-Duc**, *L'art russe*, Paris, 1877. — Sur Aristote Fioraventi (d'après des *Mémoires* italiens publiés à Modène, 1855), **E. Müntz**, *La Renaissance italienne*.

covie : — **Marco Foscarini**, ambassadeur vénitien (séjour en 1557), *Relazione dell'imperio di Moscovia*, dans *Hist. Russ. Mon.*, t. I. — **Tiepolo**, Vénitien. (séjour 1560), *Ibid.*, t. I. — **Raphaël Barberini**, Romain (séj. 1565), dans Lioubitch-Romanovitch. — **Justin**, Suédois, évêque d'Abo (séj. 1569), dans Evers, t. I. — **Jac. Ulfeld**, envoyé danois (1575 et 1578), *Hodoeporicon Ruthenicum*, dans Startchevski, t. I. — **Ellert Kruse** et **Joh. Taube**, *Lettres* au duc Kettler, dans Ewers et dans Startchevski. — **Alex. Guagnini**, Italien, au service du roi Báthory, *Moscoviæ descriptio*, Cracovie, 1578, et dans Startchevski. — Le pasteur **Oderborn** (en partie d'après le précédent auteur), *Johannis Basilidis magni Moscoviæ ducis vita*, 1585 ; publié dans Startchevski. — **Lasitski** (protestant), *De Russorum Moscovitarum religione*, Spire. 1582. — **Chancelor**, dans Hakluyt, t. I. — **Antoine Jenkinson**, *Voyages to Russia and Persia*, édit. D. Morgan et Coote (société Hakluyt), 2 vol., Londres. 1886. — **Horsey** (séjour 1572-1590), dans *Russia at the close of the XVI Century*, édit. Edw. Bond, de la soc. Hakluyt, 1856. — **Michalon le Lithuanien**, *De moribus Tartarorum, Lithuanorum et Moschorum*, Bâle, 1575. — **Martin Bronewski**, Transylvain, envoyé de Báthory au Khan de Crimée. *Tartariæ descriptio*, Cologne, 1595. — **Eric Lassota**, envoyé impérial (1588-1594), *Tagebuch*, traduit dans K. Melnik et V.-B. Antonovich. — **Blaise de Vigenère**, *Description du royaume de Pologne et des pays voisins*, Paris, 1573. in-4 ; trad. russe, *Ibid.* — **Jean Cobentzel**, env. autrichien (séjour 1576), *De legatione ad Moscovitos epistola*, dans Startchevski. — **Daniel**, prince de **Buchau** (secrétaire du précédent), dans *Scriptores rerum Livonicarum*, t. II. — **Schil**, rapports à l'Empereur allemand, 1598, dans les *Lectures de la soc. hist. de Moscou*, 1875 (trad. russe). — **Antonio Possevino**, jésuite (1534-1611), *Missio Moscovitia*, Varsovie, 1585 ; nouv. édit. par le R. P. Pierling. Paris, 1882. — **Reinhold Heidenstein** (secrétaire du roi Báthory), *Rerum polonicarum libri XII* (*de bello moscovitico*), Francfort, 1671, et dans Startchevski, t. II. — **Laurent Müller**, diplomate, *Polnische, Liffl., Mosch. Schwed. und andere Historien*, Leipzig, 1585. — **Salomon Henning** (conseiller du dernier *landmeister* de Livonie), dans *Script. rerum Livonicarum*. — **Jehan Sauvage**, de Dieppe (aborde à Arkhangel en 1586), dans P. Paris, *la Chronique de Nestor*, t. I, pièces jointes, et dans Adelung. — **Gilles Fletcher** († 1601, envoyé britannique), *On the russian Commonwealth*, Londres, 1591. traduit dans la *Bibliothèque russe-polonaise* de Franck, sous ce titre *La Russie au* XVIIe *siècle*, Paris, 1864. — **Niklas von Barkatch**, envoyé impérial (trois fois : 1589, 1593, 1594), dans Adelung. — **John Merick**, envoyé britannique, *The Russian Impostor*, Londres, 1604. — **Barezzo-Barezzi**, *Relatione... del Demetrio gran-duca di Moscovia*, Venise, 1605 ; ancienne trad. fr. éditée par le prince A. Galitsyne, Halle, 1859. — **Thomas Smith**, envoyé britannique. *Voyage and entertainement in Russia*, Londres, 1605. — Un anonyme anglais. peut-être **William Russell**, *The report of bloody massacre in the city of Mosco*, Londres, 1607. — *La Légende de la vie et de la mort de Démétrius* (récit d'un témoin oculaire, Hollandais ou Allemand), en fr., Amsterdam. 1606 ; édit. Obolenski, 1839. — **Georges Paerle**, négociant d'Augsbourg. dans Oustriælof. — Le capitaine **Jacques Margeret**, *Estat de l'empire de Russie* (dédié au roi de France Henri IV), Paris, 1607 et 1854. — **Pierre de la Ville**, seigneur de Dombasle, *Discours sommaire*, dans *Bibl. russe et polonaise* de Franck, 1859. — **Gerhardt Grœvenbruch**, *Tragœdia Moscovita*, Cologne, 1609. — **Mathieu Schaum** (Allemand, a servi dans la guerre suédoise), *Tragœdia Demetrio-Moscovitica*, Rostock, 1614. — **Alexandre Cilli** (chantre italien dans la chapelle de Ségismond III), *Historia di Moscovia*, Pistoia, 1627. — **Conrad Bussow** (établi en Russie depuis 1601), dans *Rerum*

Ross. script. exteri, t. I. — **Pierre Paterson**, Suédois (du récit duquel s'est inspiré **de Thou**), dans Adelung. — **Isaac Massa**, de Harlem, géographe, *Histoire des guerres de la Moscovie*, Bruxelles, 1866, 2 vol.; nouv. édit. par la Commission archéographique (avec un plan de Moscou en 1606), Pét., 1894, qui comprend aussi **Herkmann**. — **Pierre Petréi**, de Erlesund (diplomate et historien suédois, en mission auprès du « troisième imposteur »), édit. all., 1620. — **Adam Olearius** ou Œlschleger (a passé deux fois par Moscou, 1634 et 1636), *Voyage en Moscovie, Tartarie et Perse*, Slesvig, 1647; très nombreuses éditions et traductions. — **Beauplan**, Français (a servi Sigismond III et Vladislav), *Description de l'Ukraine*, voir ci-dessus, p. 726.

Sources et ouvrages d'origine polonaise. — *Journal de la campagne de Stéphane Báthory*, Pét., 1867, édit. Koïalovitch. — *Historya Dmitri Falszywego*, peut-être du Khoroundji **Budilo** (soldat du Brigand de Touchino), dans la *Bibl. hist. de la Commission archéographique*, t. I, Pétersbourg, 1872. — **Marina Mniszek**, *Journal*, dans *Hist. russ. mon.*, t. II. — L'hetman **Stanislas Zolkiewski** († 1620), *Mémoires*, dans Moukhanof; *Lettres*, édit. Belewski, Lemberg, 1861. — Le partisan **Jan Sapiéha**, *Journal*, dans le *Fils de la Patrie* (russe), 1838. — **A. S. Radzivill**, *Pamietniki*, Posen, 1839 (en pol.; mais orig. en latin). — **Naruszevich**, *Historya Chodkiewicza* (en pol.), 1781. — Vie de Léon Sapicha, dans **Bobrovitch**, *Vie des illustres Polonais* (en pol.). — **Léon Sapiéha**, *Ambassade*, Grodno, 1846. — **Marchocki** (aut. contemp.), *Hist. Wojny Moskiewskiej*, Posen, 1841. — **Lufenski**, évêque de Plock, *Opera Posthuma*, Anvers, 1643. — Compléter avec la bibliographie du précédent chapitre (*Pologne*).

Ouvrages en langues d'Occident. — Voir ci-dessus, t. IV, p. 698, pour **Karanzine**, trad. fr.; **Levesque**, **Esneaux** et **Chennechot**, **Choppin**, **Strahl** et **Hermann**, **Schiemann**, **Rambaud**; **Philarète**, trad. all. — Récits des guerres de Pologne et de Livonie dans *Scriptores Rerum Livonicarum* et *Monumenta Livoniæ antiqua*. — **Bienmann**, *Briefe und Urkunden zur Gesch. Livlands in den Jahren 1558-1562*, 2 vol., Riga, 1865-1867. — **Richter**, *Gesch. der deutschen Ostseeprovinzen*, 2 vol., Riga, 1857. — **C. Crœger**, *Gesch. Liv = Esth = und Kurlands*, 2 vol., Pétersbourg, 1867. — **Bunge**, *Der Orden der Schwertbrüder*, Leipzig, 1875. — **Schirren**, *Quellen zur Gesch. des Untergangs Livlændlicher Selbstständigkeit*, Revel, 1861. — **Von Busse** (édité par Von Bohlen), *Herzog Magnus, Kœnig von Livland*, Leipzig, 1871. — Sur la mission du pasteur Rokita auprès d'Ivan IV, cf. **Oderborn** et **Gindely**, *Gesch. der Bœhmischen Bruder*, 2 vol., Prague, 1857-1858. — Le R. P. **Pierling**, *Rome et Moscou, 1547-1579*, Paris, 1883; *Un nonce du pape en Moscovie, préliminaires de la trêve de 1582-1584*; *le Saint-Siège, la Pologne et Moscou* (1582-1587), 1885; *Báthory et Possevino*, 1887, *Rome et Démétrius*, 1878. — **Pr. Mérimée**, *Les faux Démétrius*, Paris, 1852. — **Ciampi**, *Esame critico con documenti inediti della storia di Demetrio*, Florence, 1827. — **E. Bauer**, *Die Wahl Michael Feodorowitsch Romanow's zum Zaren von Russland*, dans l'*Hist. Zeits.* de Sybel, 1886. — **Mat. Kovalevski**, *Modern Customs and anciens Laws of Russia*, Londres, 1891. — **A. Rambaud**, *Instructions aux ambassadeurs français... en Russie*, t. I, Paris, 1890. — Du même, *Les tsarines de Moscou et la société russe à l'époque de la Renaissance* (*Rev. des Deux Mondes*, 1873); *Ivan le Terrible et les Anglais en Russie* (*Ibid.*, 1876). — Du même, *La Russie épique* (on y trouvera des indications bibliogr. sur les *bylines* et la littérature populaire) Paris, 1876. — **Ralston**, *The songs of the Russian people*, Londres, 1872. — **L. Leger**, *Russes et Slaves*. Paris, 1890; *Nouvelles études slaves*, 1880. — **Viollet-le-Duc**, *L'art russe*, Paris, 1877. — Sur Aristote Fioraventi (d'après des *Mémoires* italiens publiés à Modène, 1855), **E. Müntz**, *La Renaissance italienne*.

covie : — **Marco Foscarini**, ambassadeur vénitien (séjour en 1557), *Relazione dell'imperio di Moscovia*, dans *Hist. Russ. Mon.*, t. I. — **Tiepolo**, Vénitien. (séjour 1560), *Ibid.*, t. I. — **Raphaël Barberini**, Romain (séj. 1565), dans Lioubitch-Romanovitch. — **Justin**, Suédois, évêque d'Abo (séj. 1569), dans Evers, t. I. — **Jac. Ulfeld**, envoyé danois (1575 et 1578), *Hodoeporicon Ruthenicum*, dans Startchevski, t. I. — **Ellert Kruse** et **Joh. Taube**, *Lettres* au duc Kettler, dans Ewers et dans Startchevski. — **Alex. Guagnini**, Italien, au service du roi Báthory, *Moscoviæ descriptio*, Cracovie, 1578, et dans Startchevski. — Le pasteur **Oderborn** (en partie d'après le précédent auteur), *Johannis Basilidis magni Moscoviæ ducis vita*, 1585; publié dans Startchevski. — **Lasitski** (protestant), *De Russorum Moscovitarum religione*, Spire, 1582. — **Chancelor**, dans Hakluyt, t. I. — **Antoine Jenkinson**, *Voyages to Russia and Persia*, édit. D. Morgan et Coote (société Hakluyt), 2 vol., Londres, 1886. — **Horsey** (séjour 1572-1590), dans *Russia at the close of the XVI Century*, édit. Edw. Bond, de la soc. Hakluyt, 1856. — **Michalon le Lithuanien**, *De moribus Tartarorum, Lithuanorum et Moschorum*, Bâle, 1575. — **Martin Bronewski**, Transylvain, envoyé de Báthory au Khan de Crimée, *Tartariæ descriptio*, Cologne, 1595. — **Eric Lassota**, envoyé impérial (1588-1594), *Tagebuch*, traduit dans K. Melnik et V.-B. Antonovich. — **Blaise de Vigenère**, *Description du royaume de Pologne et des pays voisins*, Paris, 1573. in-4; trad. russe, *Ibid.* — **Jean Cobentzel**, env. autrichien (séjour 1576), *De legatione ad Moscovitos epistola*, dans Startchevski. — **Daniel**, prince de **Buchau** (secrétaire du précédent), dans *Scriptores rerum Livonicarum*, t. II. — **Schil**, rapports à l'Empereur allemand, 1598, dans les *Lectures de la soc. hist. de Moscou*, 1875 (trad. russe). — **Antonio Possevino**, jésuite (1534-1611), *Missio Moscovitia*, Varsovie, 1585; nouv. édit. par le R. P. Pierling. Paris, 1882. — **Reinhold Heidenstein** (secrétaire du roi Báthory), *Rerum polonicarum libri XII* (*de bello moscovitico*), Francfort, 1671, et dans Startchevski, t. II. — **Laurent Müller**, diplomate, *Polnische, Liffl., Mosch. Schwed. und andere Historien*, Leipzig, 1585. — **Salomon Henning** (conseiller du dernier *landmeister* de Livonie), dans *Script. rerum Livonicarum*. — **Jehan Sauvage**, de Dieppe (aborde à Arkhangel en 1586), dans P. Paris, *la Chronique de Nestor*, t. I, pièces jointes, et dans Adelung. — **Gilles Fletcher** († 1601, envoyé britannique), *On the russian Commonwealth*, Londres, 1591, traduit dans la *Bibliothèque russe-polonaise* de Franck, sous ce titre *La Russie au* XVIIe *siècle*, Paris, 1864. — **Niklas von Barkatch**, envoyé impérial (trois fois : 1589, 1593, 1594), dans Adelung. — **John Merick**, envoyé britannique, *The Russian Impostor*, Londres, 1604. — **Barezzo-Barezzi**, *Relatione... del Demetrio gran-duca di Moscovia*, Venise, 1605; ancienne trad. fr. éditée par le prince A. Galitsyne, Halle, 1859. — **Thomas Smith**, envoyé britannique. *Voyage and entertainement in Russia*, Londres, 1605. — Un anonyme anglais, peut-être **William Russell**, *The report of bloody massacre in the city of Mosco*, Londres, 1607. — *La Légende de la vie et de la mort de Démétrius* (récit d'un témoin oculaire, Hollandais ou Allemand), en fr., Amsterdam. 1606; édit. Obolenski, 1839. — **Georges Paerle**, négociant d'Augsbourg. dans Oustriælof. — Le capitaine **Jacques Margeret**, *Estat de l'empire de Russie* (dédié au roi de France Henri IV), Paris, 1607 et 1854. — **Pierre de la Ville**, seigneur de Dombasle, *Discours sommaire*, dans *Bibl. russe et polonaise* de Franck, 1859. — **Gerhardt Grœvenbruch**, *Tragœdia Moscovita*, Cologne, 1609. — **Mathieu Schaum** (Allemand, a servi dans la guerre suédoise), *Tragœdia Demetrio-Moscovitica*, Rostock, 1614. — **Alexandre Cilli** (chantre italien dans la chapelle de Ségismond III), *Historia di Moscovia*, Pistoia, 1627. — **Conrad Bussow** (établi en Russie depuis 1601), dans *Rerum*

Ross. script. exteri, t. I. — **Pierre Paterson**, Suédois (du récit duquel s'est inspiré **de Thou**), dans Adelung. — **Isaac Massa**, de Harlem, géographe, *Histoire des guerres de la Moscovie*, Bruxelles, 1866, 2 vol.; nouv. édit. par la Commission archéographique (avec un plan de Moscou en 1606), Pét., 1894, qui comprend aussi **Herkmann**. — **Pierre Petréi**, de Erlesund (diplomate et historien suédois, en mission auprès du « troisième imposteur »), édit. all., 1620. — **Adam Olearius** ou Œlschleger (a passé deux fois par Moscou, 1634 et 1636), *Voyage en Moscovie, Tartarie et Perse*, Slesvig, 1647; très nombreuses éditions et traductions. — **Beauplan**, Français (a servi Sigismond III et Vladislav), *Description de l'Ukraine*, voir ci-dessus, p. 726.

Sources et ouvrages d'origine polonaise. — *Journal de la campagne de Stéphane Báthory*, Pét., 1867, édit. Koïalovitch. — *Historya Dmitri Falszywego*, peut-être du Khoroundji **Budilo** (soldat du Brigand de Touchino), dans la *Bibl. hist. de la Commission archéographique*, t. I, Pétersbourg, 1872. — **Marina Mniszek**, *Journal*, dans *Hist. russ. mon.*, t. II. — L'hetman **Stanislas Zolkiewski** († 1620), *Mémoires*, dans Moukhanof; *Lettres*, édit. Belewski, Lemberg, 1861. — Le partisan **Jan Sapiéha**, *Journal*, dans le *Fils de la Patrie* (russe), 1838. — **A. S. Radzivill**, *Pamietniki*, Posen, 1839 (en pol.; mais orig. en latin). — **Naruszevich**, *Historya Chodkiewicza* (en pol.), 1781. — Vie de Léon Sapicha, dans **Bobrovitch**, *Vie des illustres Polonais* (en pol.). — **Léon Sapiéha**, *Ambassade*, Grodno, 1846. — **Marchocki** (aut. contemp.), *Hist. Wojny Moskiewskiej*, Posen, 1841. — **Lufenski**, évêque de Plock, *Opera Posthuma*, Anvers, 1643. — Compléter avec la bibliographie du précédent chapitre (*Pologne*).

Ouvrages en langues d'Occident. — Voir ci-dessus, t. IV, p. 698, pour **Karanzine**, trad. fr.; **Levesque, Esneaux** et **Chennechot, Choppin, Strahl** et **Hermann, Schiemann, Rambaud**; **Philarète**, trad. all. — Récits des guerres de Pologne et de Livonie dans *Scriptores Rerum Livonicarum* et *Monumenta Livoniæ antiqua*. — **Bienmann**, *Briefe und Urkunden zur Gesch. Livlands in den Jahren 1558-1562*, 2 vol., Riga, 1865-1867. — **Richter**, *Gesch. der deutschen Ostseeprovinzen*, 2 vol., Riga, 1857. — **C. Crœger**, *Gesch. Liv = Esth = und Kurlands*, 2 vol., Pétersbourg, 1867. — **Bunge**, *Der Orden der Schwertbrüder*, Leipzig, 1875. — **Schirren**, *Quellen zur Gesch. des Untergangs Livlændlicher Selbstständigkeit*, Revel, 1861. — **Von Busse** (édité par Von Bohlen), *Herzog Magnus, Kœnig von Livland*, Leipzig, 1871. — Sur la mission du pasteur Rokita auprès d'Ivan IV, cf. **Oderborn** et **Gindely**, *Gesch. der Bœhmischen Bruder*, 2 vol., Prague, 1857-1858. — Le R. P. **Pierling**, *Rome et Moscou, 1547-1579*, Paris, 1883; *Un nonce du pape en Moscovie, préliminaires de la trêve de 1582-1584*; *le Saint-Siège, la Pologne et Moscou* (1582-1587), 1885; *Báthory et Possevino*, 1887, *Rome et Démétrius*, 1878. — **Pr. Mérimée**, *Les faux Démétrius*, Paris, 1852. — **Ciampi**, *Esume critico con documenti inediti della storia di Demetrio*, Florence, 1827. — **E. Bauer**, *Die Wahl Michael Feodorowitsch Romanow's zum Zaren von Russland*, dans l'*Hist. Zeits.* de Sybel, 1886. — **Mat. Kovalevski**, *Modern Customs and anciens Laws of Russia*, Londres, 1891. — **A. Rambaud**, *Instructions aux ambassadeurs français... en Russie*, t. I, Paris, 1890. — Du même, *Les tsarines de Moscou et la société russe à l'époque de la Renaissance* (*Rev. des Deux Mondes*, 1873); *Ivan le Terrible et les Anglais en Russie* (*Ibid.*, 1876). — Du même, *La Russie épique* (on y trouvera des indications bibliogr. sur les *bylines* et la littérature populaire) Paris, 1876. — **Ralston**, *The songs of the Russian people*, Londres, 1872. — **L. Leger**, *Russes et Slaves*, Paris, 1890; *Nouvelles études slaves*, 1880. — **Viollet-le-Duc**, *L'art russe*, Paris, 1877. — Sur Aristote Fioraventi (d'après des *Mémoires* italiens publiés à Modène, 1855), **E. Müntz**, *La Renaissance italienne*.

CHAPITRE XVIII

LES ROUMAINS
LUTTES CONTRE LA DOMINATION TURQUE
(1559-1601)

I. — Les Roumains jusqu'à Michel le Brave.

État des deux principautés danubiennes. — La Valachie était tombée définitivement sous la domination des Turcs en 1462; la Moldavie près d'un siècle plus tard, après la mort de Pierre Rarèche, en 1546 [1]. Rien ne saurait nous donner une idée plus complète du système d'administration ottomane que la situation faite aux pays roumains. N'ayant rien à craindre d'aucune puissance européenne, maîtres de la Hongrie, ayant imposé un tribut à l'Autriche, les Turcs s'inquiétaient peu de savoir qui occupait le trône des pays roumains; ils ne se souciaient que des moyens de satisfaire leur cupidité.

Valachie : la princesse Kiajna et ses fils. — Kiajna, fille de Pierre Rarèche et femme de Pierre le Berger, était restée à la mort de son mari, en 1559, avec deux fils qu'elle voulait placer à la tête des pays roumains. Elle comprit bientôt quel appui elle pourrait trouver auprès des sultanes du harem. En dépensant près de 80 000 ducats (3 ou 4 millions), elle

1. Voir ci-dessus, t. III, p. 881 et suiv., et t. IV, p. 773 et suiv.

parvint, pendant huit ans, à maintenir son fils aîné, Pierre le Boiteux, sur le trône de Valachie. Destitué par les Turcs pour son incapacité, Kiajna le fait remplacer par son second fils, Alexandre, qu'elle soutient par les mêmes moyens, pendant dix autres années. Mais comme elle craignait que le frère dépossédé n'intriguât contre lui, elle acheta pour Pierre la principauté de Moldavie. Pour y installer Pierre, les Turcs eurent d'abord à en chasser, comme nous le verrons plus loin, Jean le Terrible.

A la mort d'Alexandre, Kiajna, pour assurer le trône de Valachie à son petit-fils Mircea II, est forcée de combattre à coups d'argent les prétentions d'un médecin lombard, Rosso, qui se donnait, on ne sait trop pourquoi, comme descendant d'un prince roumain. Bientôt devait surgir un adversaire plus redoutable dans la personne de Pierre Cercel, le protégé du roi de France Henri III. Celui-ci, quand il eut passé du trône de Pologne à celui de France, n'ayant pas réussi à faire élire à sa place son frère, le duc d'Alençon, entreprit de réaliser par Cercel la création en Orient d'un puissant État sous la protection de la France. Il appuya donc avec beaucoup de chaleur la nomination de Cercel. Bien que les Turcs fussent désireux de contenter la France, leur ancienne alliée, ils voulurent d'abord exploiter celui des candidats pour lequel les chances de réussite ouvraient maintenant toutes les bourses. Kiajna, voyant son petit-fils menacé, jetait à pleines mains l'argent. Les Turcs ajournèrent la nomination pendant deux années et, lorsqu'ils virent Rosso complètement épuisé d'argent, ils nommèrent Cercel. Le protégé de Henri III, au lieu de se prêter aux intentions du roi, dépouille le peuple valaque, sans même payer ses créanciers, dont plusieurs étaient sujets français. La France l'abandonne, et, livré à lui-même, il ne peut se soutenir contre les nouveaux flots d'or que répand Kiajna. Elle promet au sultan la somme fabuleuse de 600 000 ducats, 100 000 au beglierbeg de Roumélie et des présents magnifiques aux autres dignitaires. Cercel fut remplacé par Mircea.

Le prince dépossédé s'enfuit en Transylvanie et, par l'intermédiaire du pape, renouvelle ses instances auprès du roi de France. Henri III lui accorde de nouveau sa protection. En

même temps, Cercel envoie un gros diamant au sultan : ce qui lui permet de revenir à Constantinople. Lorsque Kiajna et Mircea le revirent à Constantinople, leur inquiétude se changea en terreur. Il ne s'agissait plus maintenant de compter les sommes, mais de les peser. Mircea promit au sultan autant d'or que pourrait en porter 600 chevaux, s'il consentait à faire tuer son rival. Cercel promit un million de ducats pour être rétabli sur le trône de Valachie; mais il ne faisait que promettre. Mircea ayant versé, en espèces, 70 000 ducats, Cercel est étranglé et jeté à la mer (1590). Mircea, à son tour épuisé, ne valait plus rien pour les Turcs. Ils le remplacent, en 1591, par un certain Étienne Bogdan, en 1592 par un autre Bogdan du nom d'Alexandre.

Moldavie : Alexandre Lapusneanu et Jacques Basilicos. — A Pierre Rarèche, mort en 1546, avaient succédé l'un après l'autre ses deux fils : le premier, Élie, embrasse l'islamisme et s'établit à Constantinople; le second, Étienne, est massacré dans une révolte de boïars. Il fut remplacé par Alexandre Lapusneanu, fils d'un bâtard d'Étienne le Grand. Alexandre fut introduit en Moldavie par les Polonais, chez lesquels il avait passé une grande partie de sa vie; comme prix de ce service, il reconnut leur pleine et entière suzeraineté, que la Moldavie avait secouée au temps d'Étienne. Les Turcs mandent Lapusneanu à Constantinople, afin d'apprécier la valeur de sa fidélité, et surtout quelle quantité d'argent il pouvait verser. Lapusneanu envoie une certaine somme, mais n'ose se risquer dans une si périlleuse visite; il tâche de se faire pardonner sa désobéissance en aidant les Turcs à rétablir sur le trône de Transylvanie la reine Isabelle, vassale de la Porte.

Il pensait avoir affermi sa domination par sa double soumission aux Polonais et aux Turcs, lorsqu'il fut, de la façon la plus inattendue, renversé par un aventurier d'origine grecque, Jacques-Héraclide Basilicos, qui s'intitulait seigneur de Samos et marquis de Paros, et qu'on surnomma le *Despote*. Il avait servi dans les armées de Charles-Quint et pris part aux sièges de Thérouanne et de Hesdin, ainsi qu'au combat de Renty, actions

qu'il décrit dans un mémoire imprimé de son temps [1]. Ayant embrassé le protestantisme, il avait quitté le service de Charles-Quint. Diverses pérégrinations le mènent jusqu'en Moldavie, à la cour d'Alexandre Lapusneanu, dont il se prétendait parent par la femme de ce dernier. Il trame un complot avec plusieurs boïars, puis parvient à se sauver, et, ayant obtenu quelques secours de Ferdinand, il pénètre en Moldavie, bat Lapusneanu à Verbia, et s'empare du trône (1562).

Protégé de l'Empereur, il était plus que suspect aux Turcs. Il sut pourtant se faire agréer par la Porte, en offrant une augmentation du tribut. Le sultan accepte et élève la somme de 30 000 à 50 000 ducats. L'ambassadeur de France, Pétremol, paraît aussi avoir été gagné, car il change soudainement d'attitude. Il rapporte à son roi que « le despote, pour ses rares vertus, mérite d'estre favorisé d'un chacun et qu'estant paisible possesseur de la Moldavie comme de présent il est, on le peult dire, grand prince et puissant dans ces quartiers-ci. »

Bientôt la politique qu'il suivit lui suscita partout des ennemis. Il laisse entrevoir le dessein de détrôner Kiajna et Mihnea [2] pour occuper la Valachie et se faire remplacer en Moldavie par son frère. Il exige de la Transylvanie la restitution de deux forteresses, et se trouve en conflit avec le prince de ce pays, Jean-Sigismond Zápolya. Avec les Polonais il restait en mauvaises relations, ayant détrôné Lapusneanu, l'homme de la Pologne. Il s'était brouillé avec Ferdinand, précisément à cause de son rapprochement avec les Turcs. Enfin, ce qui était le plus dangereux, ces derniers commençaient à estimer que le *Despote* payait trop bon marché l'honneur d'être leur vassal. A l'intérieur, il avait provoqué un mécontentement général, par la faveur qu'il témoignait au protestantisme, et surtout parce qu'il fit fondre les vases sacrés des églises pour en tirer de l'argent. Une révolution éclata; il y périt (1564).

Lapusneanu reparut. Les boïars repoussaient un prince qu'ils

1. *De Morini quod Theruenam vocant atque Hesdini expugnatione deque prælio apud Rentiacum brevis et vera narratio*, Jacobo Basilico marquesio, despota Sami, authore. Anvers, 1555

2. Dans les deux pages précédentes, substituer partout à *Mircea* Mihnea. En outre, p. 799, ligne 26, au lieu de *Rosso*, lire : Mihnea.

avaient trahi. Un don de 100 000 ducats qu'il fit au sultan, au grand-vizir et aux autres dignitaires de la Porte lui assura l'oubli du passé. Il fut replacé sur le trône par les Tatars de Crimée. Le frère de Basilicos, fait prisonnier par Lapusneanu, fut livré à la terrible Kiajna, que les deux frères avaient voulu détrôner. Après l'avoir cruellement torturé, elle lui fit trancher la tête, qu'on exposa sur la table d'un festin donné pour célébrer la mort de ses adversaires. Après d'ironiques apostrophes, Kiajna cracha sur cette tête sanglante.

Lapusneanu n'allait pas borner là le cours de sa vengeance. Après avoir juré sur la croix et l'Évangile qu'il oubliait tous ses griefs contre les boïars, il en invita 47 des principaux à un festin et leur fit trancher la tête. Il fit de ces têtes une pyramide qu'il montra à sa femme. Pour témoigner aux Turcs sa reconnaissance, il démolit toutes les forteresses de la Moldavie et transfère la capitale de Suczava, qui était située sur les confins de la Pologne, à Iassy, ville plus proche des Ottomans. Comme il était tombé malade en 1568, ceux qui l'approchaient se hâtèrent de l'empoisonner, pour mettre un terme à ses cruautés. Son fils, Bogdan, est renversé, après un règne de quatre ans, par Jean le Terrible, le plus glorieux rejeton d'Étienne le Grand (1572).

Jean le Terrible, prince de Moldavie. — Jean (Ivonia), surnommé aussi l'*Arménien*, avait essayé d'occuper le trône de Moldavie, à l'aide d'abord des Tatars, puis de l'empereur Maximilien et, en dernier lieu, par la seule protection qui pût y conduire : celle des Turcs. Afin de se l'assurer, il s'établit à Constantinople, où il entreprit un commerce de pierres précieuses, destiné à l'enrichir et en même temps à lui procurer des relations parmi les principaux personnages de la Porte. Il est bientôt demandé comme prince par un parti de grands et obtient le trône de Moldavie en payant richement sa nomination.

Au moment où il devenait prince de Moldavie, mourait Sigismond-Auguste, le dernier des Jagellons; parmi les candidats qui ambitionnaient la couronne polonaise, était le futur roi de France Henri III. Il était bien vu des Turcs; un de ses soutiens en Pologne, Lasky, lui avait fait promettre, dans le cas où il deviendrait, grâce à son appui, roi de Pologne, de l'aider à

obtenir le trône de Moldavie. On comprend l'intérêt de Jean à ce que le prince français ne devînt pas roi de Pologne. Il employa tous les moyens imaginables pour empêcher son élection. Il essaya de jouer à la fois les Turcs et les Polonais, en les excitant les uns contre les autres par des informations mensongères. Aux Turcs il fit craindre que le tsar de Moscou ne fût élu roi de Pologne. Les Turcs, qui, précisément, soutenaient le candidat français dans le dessein de faire échouer les ambitions moscovites, se préparent aussitôt à la guerre; mais ils furent bientôt détrompés et leur crainte se dissipa. Le prince de Moldavie, n'ayant pas réussi à entraîner les Turcs, travailla dès lors à irriter contre eux les Polonais. Il inventa un *ordre* adressé par le sultan à la diète de Pologne, lui enjoignant en termes impérieux d'élire Henri de France. Lorsque cette mission fut lue dans la diète, une tempête s'éleva contre le candidat français. A grand'peine Montluc, l'ambassadeur français, qui savait à quoi s'en tenir sur les intrigues du prince de Moldavie, put les démasquer et calmer les esprits.

L'orage qui devait précipiter Jean le Terrible ne grondait pas du côté de la Pologne, mais bien de la Valachie. Nous avons vu quels étaient les desseins de Kiajna sur le trône de Moldavie en faveur de son fils Pierre le Boiteux. Elle offrit de doubler le tribut de la Moldavie : 120 000 ducats au lieu de 60 000. Les Turcs, qui avaient alors un besoin d'argent d'autant plus impérieux que leur flotte avait été détruite à Lépante (1571), somment aussitôt Jean le Terrible ou de se soumettre lui-même à cette augmentation ou d'abandonner le trône. Il leur répondit : « J'aime mieux employer l'argent à lever des troupes, afin de soustraire mes sujets aux vexations qu'on prétend exercer sur eux. » Après cette fière réponse, dont il prévoyait d'ailleurs les conséquences, il rassemble autour de lui ses milices, composées de paysans, et leur montre jusqu'où pouvaient aller les prétentions des Turcs qui demandent de l'argent à tout moment, oppriment et appauvrissent le pays; il leur dit qu'il a pour lui les Polonais et les Kosaks et que, si le pays veut marcher avec lui, il aura facilement raison de ses bourreaux. Tous s'écrient qu'ils veulent vivre honorablement avec lui ou mourir en combattant.

Jean le Terrible osait braver de nouveau la puissance ottomane. Mais pour comprendre une telle audace et s'expliquer la catastrophe qui mit fin à sa révolte, il faut d'abord voir quelles étaient ses relations avec les deux classes importantes du pays : celle des boïars et celle des paysans. Les intrigues et les éternelles compétitions qui troublaient les principautés roumaines avaient eu l'influence la plus désastreuse sur le moral des boïars. Chaque prince nouveau était hors d'état de les contenter tous; ceux qui s'estimaient négligés par lui unissaient leurs efforts pour le renverser. Et comme l'avidité des Turcs venait en aide à celle des boïars, on comprend que les règnes fussent courts.

Jean le Terrible voulut mettre un frein à leur ambition, d'autant plus que le grand nombre tenait pour Bogdan, le rival détrôné. Ainsi s'explique sa cruauté envers les boïars, dont il fit périr un grand nombre. Il voulait prendre appui contre eux sur la classe des paysans. Aussi était-il haï des nobles, tandis qu'il était adoré du peuple. Nous n'en voulons d'autre preuve que ce qui se passa dans la suprême bataille de Jean contre les Turcs, à Kagoul : « Les fantassins retenaient le prince au milieu d'eux et ne le laissaient point passer du côté des cavaliers (la plupart nobles), car ils étaient très inquiets pour sa vie et craignaient qu'il ne fût trahi par les boïars et livré vivant aux mains des Turcs, tandis que les fantassins, tous paysans, témoignaient au prince Jean un amour, un dévouement sans égal[1]. » Ces relations du prince moldave avec les deux classes de la nation expliquent d'une part l'énergie de sa lutte contre les Turcs, de l'autre sa fin tragique.

Lutte de Jean le Terrible contre les Turcs. — Ne pouvant compter sur l'appui de la Pologne, il appela à son aide les Kosaks du Dniéper. Lorsqu'il les vit entrer dans son camp, cet homme d'une force herculéenne et d'une stature gigantesque, qui dans une bataille traîna seul un canon pour ne pas le laisser à l'ennemi, pleura de joie comme un enfant.

Pierre le Boiteux avait été nommé par les Turcs prince de

1. Gorecki, *Bellum Ivoniæ* dans Papiu Ilarian, *Tesaur de monumente istorice*, Bucarest, 1862, t. III, p. 240.

Moldavie. Il se mit en route avec une armée de Turcs, de Valaques et de Hongrois. Jean l'assaillit à Jilischté, près de la rivière du Rymnik, avant même que Pierre eût mis le pied sur le territoire moldave. Pierre vit son armée taillée en pièces et dut chercher un refuge dans la forteresse de Braïla. Le vainqueur pénètre en Valachie et arrive jusqu'à Tirgoviste, la capitale, où il installe comme prince un certain Vintila. Puis il marche contre Braïla. Il enlève cette ville, y met tout à feu et à sang : ni un homme, ni même un chien ne put échapper aux flammes. Jean est obligé de laisser la citadelle aux Turcs, parce que le commandant des Kosaks, Sverchevski, l'appelait à Bender, où une armée ottomane se préparait à l'attaquer. Le prince vole au secours de son allié, écrase l'armée ottomane, prend d'assaut la forteresse et un massacre effroyable, sans distinction d'âge ni de sexe, ensanglante son triomphe. Jean voulait une guerre d'extermination contre les Turcs, afin de les extirper complètement du pays. Puis ce fut l'attaque et la prise de Tchetatea Alba (Akkerman), dont la garnison fut passée au fil de l'épée. Une nouvelle armée ottomane passe le Danube; elle éprouve une sanglante défaite. Le sultan Sélim II, à la nouvelle de tant d'échecs, ordonne des prières publiques dans toutes les mosquées. En même temps, il organise une expédition plus importante : 100 000 Turcs sous le beglierbeg de Roumélie, plus, sur la frontière orientale de la Moldavie, 50 000 Tatars.

Jean avait d'abord à empêcher les Turcs de passer le Danube, afin de pouvoir repousser l'invasion des Tatars. Jérémie Golia était l'un des rares boïars qui tenaient pour lui : il l'avait aidé à monter sur le trône, et Jean avait cultivé son amitié par toutes sortes de bons procédés. C'est Golia que le prince charge de s'opposer au passage des Turcs, pendant qu'il irait battre les Tatars. Jean, comprenant l'importance extrême de la mission qu'il confiait à Golia, lui fit jurer sur la croix et l'Évangile qu'il lui serait fidèle. Au mépris de ses serments, Golia trahit son maître pour la somme de 30 000 ducats. Il laisse les Turcs passer le Danube et fait savoir à Jean qu'il était arrivé trop tard, mais que, le nombre des infidèles n'étant pas grand, il n'y avait pas à s'en inquiéter beaucoup. Jean désirait s'assurer

par lui-même du nombre des envahisseurs; mais la reconnaissance qu'il fit dans ce but n'eut aucun résultat. Comme ses soldats lui demandaient le nombre de leurs ennemis, Jean leur répondit : « Nous les compterons au combat. »

A la bataille de Kagoul, contre une armée turque de 100 000 hommes, le prince en avait tout au plus la moitié, dont 20 000 fantassins, 10 000 cavaliers, plus l'arrière-ban et les Kozaks.

Golia n'avait pourtant pas encore accompli tout ce à quoi il s'était engagé; aussi le voyons-nous arriver dans le camp du prince, qui ne soupçonnait rien, et prendre le commandement de la cavalerie entière. D'instinct, les paysans avaient pénétré l'intention des boïars : ils empêchèrent le prince de passer dans leurs rangs au moment de la bataille. Bien lui en prit, car, au premier signal du combat, la cavalerie, mettant ses casques au bout de ses piques et poussant de formidables *hurrah!* passa aux Ottomans. Le prince n'en continua pas moins la lutte engagée, lorsqu'une pluie survenant inopinément mouilla la poudre et mit hors de service les canons qui constituaient la seule supériorité de l'armée moldave. Malgré des prodiges de valeur, elle dut reculer jusqu'à un village voisin, où elle s'entoura d'un fossé. Les Turcs attaquèrent le village. On dut se rendre surtout à cause du manque d'eau, auquel les soldats de Jean avaient vainement tenté de suppléer en étendant sur l'herbe imprégnée de rosée des morceaux de toile, pour s'en humecter les lèvres. Jean fut écartelé, tous les prisonniers passés au fil de l'épée, le pays entier livré à la plus cruelle dévastation (1574). La Moldavie ne devait plus s'en relever.

La Moldavie après Jean le Terrible. — La famine et la peste achevèrent de dépeupler le pays. C'est sous de tels auspices que Pierre le Boiteux prit possession du trône, au milieu des larmes du peuple qui regrettait Jean. Son règne fut continuellemeut troublé par des tentatives des frères utérins de Jean, soutenus par les Kosaks. Kiajna, voyant les Turcs lassés d'avoir toujours à replacer son fils sur le trône, consent à sa destitution et obtient la principauté pour son frère naturel, un fils bâtard que Pierre Rarèche avait eu d'une Saxonne de la ville de Brachov, lors de ses expéditions en Transylvanie. Le

nouveau prince, Jean le Saxon, achète le trône environ 200 000 ducats. Aussitôt arrivé dans le pays, il commence à tyranniser les habitants pour recouvrer les sommes dépensées et qu'il avait emprunté à des taux usuraires. Les affaires d'argent l'ayant brouillé avec Kiajna, la faiseuse et défaiseuse des princes roumains, elle le fait destituer et remplacer de nouveau par son fils Pierre, réhabilité aux yeux des Turcs par le versement de sommes colossales. Pierre n'était pas plutôt rétabli qu'il surgit une foule de compétiteurs. Sur les offres d'argent qu'ils faisaient à Constantinople, il devait toujours surenchérir. Complètement à bout de ressources, il abdique le pouvoir, se retire en Allemagne et meurt à Innsbrück. Il eut pour successeur un certain Emmanuel Aron (1591), que d'autres documents nomment aussi Abraham et qui aurait été d'origine juive, quoique baptisé. Il avait dû donner aux Turcs près d'un million de ducats; il avait acheté à crédit plusieurs joyaux de grand prix sous la garantie de l'ambassadeur d'Angleterre, qui le protégeait ostensiblement. On comprend à quelle exploitation du pays il dut se livrer pour en retirer ces sommes énormes. Ses créanciers, craignant que le prince n'arrivât pas à se procurer tout cet argent, le suivirent en Moldavie, accompagnèrent partout les percepteurs des contributions et firent subir aux habitants les plus affreuses tortures pour les forcer à payer. Aron vit qu'avec les moyens ordinaires il n'arriverait jamais à contenter ses créanciers. Aussi imagina-t-il une contribution extraordinaire, inouïe jusqu'alors dans les pays roumains, à raison d'un bœuf par famille, obligeant même ceux qui en avaient plusieurs à donner pour ceux qui n'en possédaient point. Le pays, poussé à bout, s'insurgea. Les Turcs, qui craignaient toujours les révoltes des Roumains, déposent Aron; mais ses créanciers, qui n'avaient pas encore été intégralement payés, insistent pour qu'il soit réintégré. Le sultan le réinstalle en 1593, précisément l'année où Michel le Brave occupe le trône de Valachie.

II. — *Michel le Brave.*

Révolte de Michel contre les Turcs. — Michel le Brave, frère de Pierre Cercel, avait acquis le trône par les moyens habituels; il n'entendait pas le conserver de la même façon, et les Turcs allaient payer cher les 400 000 ducats qu'il fut forcé d'emprunter pour faire les présents d'usage.

A son avènement la Valachie se trouvait dans un état vraiment fait désespéré. Les créanciers des princes antérieurs, n'ayant pas été satisfaits, s'étaient établis en Valachie pour surveiller de plus près leurs intérêts et mettre de temps en temps la main sur l'argent versé par les contribuables. D'après les princes qui étaient restés leurs débiteurs, ces créanciers formaient autant de bandes distinctes, qui en venaient aux mains, se disputaient les fruits de leurs rapines. Ils ensanglantaient souvent les rues de leurs rixes, mettant le feu à leurs habitations respectives, exposant la ville entière au péril de l'incendie. De même qu'en Moldavie, ils accompagnaient dans les districts les percepteurs des contributions. Michel résolut de satisfaire ces créanciers, non plus avec de l'or, mais avec du fer.

Juste à l'époque où Michel le Brave recevait l'investiture de la principauté de Valachie, la guerre éclatait à nouveau entre les Turcs et leur tributaire, l'empire autrichien. L'Empereur se mit aussitôt, de concert avec le pape, en quête d'alliances; mais l'Occident, troublé par les guerres de religion, ne pouvait guère lui en fournir. Il lui fallut chercher des alliés en Orient : le tsar de Moscou, le roi de Pologne, puis le prince de Transylvanie, Sigismond Báthory, celui de Moldavie, Aron, enfin celui de Valachie. Mais comme dans ce dernier pays trois princes avaient été changés en trois années, ni le pape ni l'Empereur ne savaient quel était celui qui y régnait à cette époque. Le pape, dans ses instructions à son ambassadeur, Alexandre Comuleus, lui dit « qu'en Valachie on ignorait où les choses en étaient et qu'il ne serait pas prudent de découvrir à cette nation un secret de si haute importance. »

Ce fut le prince de Valachie qui dut proposer aux princes chrétiens de le recevoir dans leur alliance. Sigismond Báthory profita même de cette demande du prince de Valachie pour lui faire reconnaître sa suzeraineté et lui imposer un traité qui annulait l'autorité de Michel au profit du suzerain improvisé. Báthory, à qui l'Empereur avait formellement promis la main d'une archiduchesse en échance de son alliance contre les Turcs, voulait se donner de l'importance vis-à-vis de son futur beau-père, en traînant à sa suite les princes des autres pays roumains. Michel était résigné à tout. Il ne réfléchit même pas qu'au moment où il se décidait à rompre avec les Turcs, les Impériaux avaient dû abandonner le siège de Gran; le 25 septembre 1594, la forteresse de Raab tombait au pouvoir des Ottomans; celle de Tata se rendait également, et le grand-vizir prenait la route de Vienne.

Le 13 novembre 1594, le prince Michel fait assembler tous les créanciers turcs à la *vistiarie* en leur annonçant le partage entre eux d'une somme importante. Tous s'étaient empressés de venir; mais le palais, entouré de tous côtés par l'armée, est livré aux flammes. Tous y périrent.

Comme Michel avait jeté le gant, il se décide à frapper immédiatement et à ne pas laisser aux Turcs le temps de se reconnaître. Il attaque la citadelle de Giurgiévo (Giurgiu), la prend d'assaut et en massacre la garnison.

Les Turcs, comprenant combien la révolte de la Valachie allait entraver leurs opérations en Hongrie, essaient d'abord de mettre la main sur Michel par surprise; mais ceux que l'on charge de cette mission sont massacrés jusqu'au dernier. Le sultan, voyant que la ruse n'avait point réussi, se décide à employer la force et envoie le beglierbeg de Roumélie, Hassan-Pacha, contre le prince révolté, avec mission de le remplacer par Étienne Bogdan, l'ex-prince de Valachie. Le général turc est battu en trois rencontres. Ralliant les débris de son armée, recevant des renforts, il se rapproche du Danube; mais Michel passe le fleuve sur la glace, en mars 1595, et attaque les Turcs avec une telle vigueur qu'ils laissent au nombre des morts le lieutenant de Hassan, Moustafa-Pacha. Puis les Turcs étant

revenus à la charge, leur armée est complètement détruite, Hassan est tué.

En même temps Aron de Moldavie, qui avait accueilli avec joie les propositions de l'Empereur et s'était allié à Michel aussitôt que ce dernier avait soulevé la Valachie, prend d'assaut plusieurs forteresses turques et opère sa jonction avec Michel. Ils passent ensemble le Danube et dévastent les provinces de l'empire jusqu'au delà des Balkans. Non seulement l'expédition des Turcs en Hongrie était compromise par la révolte des pays roumains; mais la plupart des villes ottomanes, qui auparavant tiraient presque tous leurs approvisionnements de la Valachie et de la Moldavie, furent menacées de la famine. Les Turcs se décidèrent à suspendre les hostilités contre l'Autriche; le grand-vizir Sinan-Pacha est chargé de réduire la Valachie.

Défaites de Sinan-Pacha. — Pendant que les Turcs se préparaient à un nouvel effort, Sigismond Báthory semblait prendre au sérieux son rôle de suzerain des pays roumains. Non content d'avoir imposé sa suzeraineté aux princes de Valachie et de Moldavie, il voulait les montrer au monde attelés à son char. Il les somme de venir en Transylvanie lui rendre l'hommage personnel. Les deux princes prétextèrent ne pouvoir le faire, à cause de la guerre turque. Sigismond résolut de faire, sur Aron de Moldavie, un exemple qui servît également de leçon à Michel le Brave. Il fit détrôner Aron par la garde même de ce dernier : ce qui lui fut d'autant plus facile que parmi les Moldaves, qui avaient eu tant à souffrir des rapines de ce prince, pas une seule voix ne s'éleva en sa faveur. Il fut remplacé par le chef de cette garde, un certain Étienne Rasvan, que l'on disait être Tsigane d'origine. Mais, quels que fussent les rapports entre les chefs des principautés Danubiennes, ces trois pays étaient animés d'un commun désir, celui de secouer le joug ottoman.

Les Turcs étaient décidés à en finir avec les pays roumains : ils voulaient les réduire en pachaliks. Sinan-Pacha fut chargé d'installer les beglierbegs désignés pour la Valachie et la Moldavie. Son armée s'élevait à près de 100 000 hommes, pendant que Michel ne pouvait lui opposer que 16 000 soldats, dont

10 000 indigènes. Cette diminution de l'élément militaire dans les pays roumains provenait de la diminution toujours plus accentuée des paysans *libres*, surtout en Valachie, ainsi que de la réduction des paysans *soumis* à l'état de serfs. Michel était donc forcé de recourir aux mercenaires.

Ce fut pourtant avec cette faible armée que Michel osa se mesurer aux Turcs. Il occupa une forte position entre Giurgiévo et Bucarest, dans la grande plaine valaque, près du village de Kalougaréni. Ce village était situé près de deux collines boisées qui s'étendaient au loin et entre lesquelles s'ouvrait un défilé qui laissait passer la route de Giurgiévo à Bucarest. Un ruisseau, le Neajlov, dont les rives étaient réunies par un pont, baigne le pied de ces deux collines. Michel se trouvait donc garanti contre un trop grand déploiement des forces turques, et l'armée ottomane, pour avancer vers le nord, était forcée de traverser le défilé. Ce furent les Thermopyles de Michel.

Le combat fut des plus acharnés, surtout autour du pont, car de sa possession dépendait la victoire. Roumains et Turcs firent des prodiges de valeur. Michel le Brave et Sinan-Pacha payèrent de leurs personnes. A la fin, les Roumains restèrent maîtres du pont. Trois pachas trouvèrent la mort; plusieurs drapeaux et même l'étendard du Prophète, déployé au moment critique, tombèrent aux mains du prince valaque. La victoire (13 août 1595) était plutôt brillante que décisive, car Michel, craignant d'être contourné par les Turcs, dut se retirer le lendemain. Elle n'en dévoilait pas moins la profonde décadence de la puissance militaire ottomane.

Michel rebroussa chemin vers Bucarest, puis vers Tirgoviste (Tirgovistea), et s'enfonça dans les Karpathes, à Stoenesti, pour y attendre les renforts de Transylvanie et de Moldavie. Ils ne tardèrent point à arriver, le prince de Transylvanie avec 16 000 hommes, celui de Moldavie avec 4 000. Michel lui-même ayant renforcé ses troupes, les forces alliées s'élevaient au chiffre de 40 ou 45 000 hommes avec 80 canons. La situation respective des armées ennemies avait complètement changé. Les Turcs avaient déjà perdu bon nombre des leurs. Ils étaient d'ailleurs démoralisés par leur défaite de Kalougaréni. Au con-

traire, le nombre des chrétiens avait augmenté de moitié et leur enthousiasme s'était accru.

Les Turcs n'attendirent pas le choc des Roumains. Sinan-Pacha laissa une garnison de 4000 hommes dans Tirgoviste, qu'il avait fortifiée, et se retira vers Bucarest, où les Turcs avaient aussi élevé des fortifications. Michel attaqua aussitôt Tirgoviste et s'en empara après un siège de trois jours, le 8 octobre 1595. Quand Sinan-Pacha apprit à Bucarest la chute de Tirgoviste, il évacua la capitale et se replia en hâte sur le Danube.

Sa retraite dégénéra bientôt en déroute. Il avait à peine établi son camp sous la citadelle de Giurgiévo, que Michel, qui avait suivi une route plus directe, arrive inopinément. Les Turcs effrayés se précipitent sur le pont pour le passer. Michel avec son artillerie coupe le pont et les pousse affolés dans le Danube. Walter dit que le nombre des noyés était si considérable qu'un des bras du fleuve en était comblé. Le lendemain les alliés entrèrent dans Giurgiévo, et complétèrent la libération des pays roumains.

Les Turcs, forcés de laisser la Valachie à son indépendance, s'arrangent de leur mieux pour pouvoir continuer la lutte en Hongrie. Vers la fin de 1596, ils rouvrent la campagne et même avec certains succès, en prenant la forteresse d'Erlau (28 septembre) et battant complètement l'armée impériale à Keresztes (26 octobre). Michel, ayant attaqué Nicopolis, pour empêcher les Turcs de se porter avec toutes leurs forces contre les Impériaux, le sandjak-beg de cette forteresse le prie de se retirer, promettant de s'interposer pour lui obtenir la paix. Le sultan, bien qu'enorgueilli par ses succès contre l'Empereur, ne fait aucune difficulté aux propositions du beg, le remercie au contraire pour l'intérêt qu'il porte aux affaires de l'empire, envoie à Michel une brillante ambassade, composée de vingt hauts personnages, et lui fait écrire par le patriarche de Constantinople une lettre annonçant que le sultan lui avait pardonné toutes ses fautes et de nouveau accordé ses bonnes grâces. Michel accepta l'armistice qu'on lui proposait, car il avait besoin de repos pour refaire ses forces et en même temps pour s'occuper

des changements défavorables à ses intérêts qui menaçaient de s'accomplir dans les pays limitrophes.

Changements intervenus en Moldavie et en Transylvanie. — Une nouvelle crise successorale avait éclaté en Moldavie. Les Polonais, amis des Turcs à cette époque, en avaient chassé Étienne Rasvan, l'homme de Sigismond Báthory, l'allié de l'Empereur et de Michel le Brave, et l'avaient remplacé par un boïar moldave de leur parti, Jérémie Movila, que les Turcs s'empressèrent de reconnaître(14 décembre 1595). La Moldavie, jusqu'alors alliée de Michel, devenait son ennemie. Chose pareille allait arriver aussi en Transylvanie.

Sigismond Báthory, esprit changeant et misanthrope, se décide à renoncer à la couronne de Transylvanie en faveur de l'empereur Rodolphe et en échange d'un château situé près de Ratibor en Silésie. Cette renonciation du *suzerain* de Michel le Brave ne convenait point à ce dernier, qui ne se souciait pas de le voir remplacé par un puissant empereur : c'eût été le péril allemand succédant au péril turc. Aussi s'applique-t-il à empêcher la cession de la Transylvanie. Il essaie même de se rapprocher des Turcs. Le sultan s'intéressait tellement à la correspondance engagée à ce sujet entre le prince valaque et ses agents qu'il se faisait traduire toutes les lettres en turc.

Mais comme c'était Michel qui avait fait les avances, les Turcs se montraient difficiles. Ils exigeaient du prince une soumission complète et surtout des « marques grandes et sûres de cette soumission ». Michel, tout en offrant de rester tributaire, n'entendait point perdre les avantages qu'il avait obtenus. Les négociations ne pouvaient donc aboutir. Dans l'impossibilité de s'accorder avec les Turcs, et Báthory, quittant la Transylvanie (17 mai 1598), Michel fut forcé d'entrer en relations avec le nouveau maître de ce pays. Un traité intervint, par lequel Michel reconnaît pour son suzerain l'empereur allemand et lui jure fidélité. Rodolphe s'oblige, en retour, à lui donner un subside annuel suffisant pour payer 5000 hommes de troupes et à l'assister, en cas de besoin, de toutes ses forces contre les Turcs. Il garantissait à Michel la possession héréditaire du trône de Valachie. Cette province ne payerait point de tribut.

L'inconstance et le caractère capricieux de Sigismond Báthory vinrent bientôt jeter une profonde perturbation dans ces rapports fraîchement établis. Mécontent de l'irrégularité avec laquelle on lui servait la pension promise, il quitta le château de Ratibor et, soutenu par un parti puissant qui exécrait la domination des Allemands, reparut en Transylvanie.

Le Conseil impérial exprime l'avis qu'il faudrait charger le voïévode de Valachie, dont la fidélité à l'Empereur ne saurait inspirer aucun doute, de faire respecter à Sigismond le traité accepté par lui. C'est ici que nous rencontrons pour la première fois l'idée de faire servir Michel le Brave d'instrument à la politique germanique. Le prince valaque, qui n'avait accepté qu'à son corps défendant la suzeraineté allemande, était enchanté du retour de Sigismond. Au lieu de suivre les intentions de l'Empereur, il pense à s'interposer pour le déterminer à pardonner à Sigismond et à remettre les choses en l'état où elles se trouvaient avant l'abdication de ce dernier.

Pour pouvoir toucher à une question aussi délicate, il commence par rendre à l'Empereur des services importants, en attaquant de nouveau les Turcs, qui pourtant le laissaient en paix. Fort des services rendus, il ose écrire à l'Empereur une lettre dans laquelle il prend ouvertement parti pour Báthory. Il insiste surtout sur le fait, très réel et bien connu des Allemands, que la Transylvanie avait reçu Báthory à bras ouverts. Il ajoute que les boïars de son propre pays, de l'opinion desquels il devait tenir compte, le prient de ne point rompre les liens qui l'avaient uni au prince transylvain. La lettre contenait une menace, encore que dissimulée et indirecte : la possibilité d'une alliance de Sigismond et de Michel avec les Turcs, dans le cas où l'Empereur voudrait employer la force. Cette missive fit réfléchir le Habsbourg, et il est probable que Michel aurait réussi à remettre d'accord Báthory et Rodolphe si une nouvelle lubie du prince transylvain n'eût donné aux événements une tout autre tournure. — Sigismond renonce derechef au trône, mais cette fois en faveur de son cousin, le cardinal André Báthory de Pologne, qui partageait en tout les idées politiques de ce pays. La Transylvanie devenait, comme la Moldavie, un pays

soumis à l'influence polonaise, donc à celle des Turcs, et par là même ennemi de Rodolphe et de Michel. Ni l'un ni l'autre ne pouvaient tolérer un pareil changement.

Conquête de la Transylvanie par Michel. — Michel, qui n'avait pas voulu se charger de l'exécution contre Sigismond Báthory, sollicite maintenant de Rodolphe l'autorisation de poursuivre l'exécution contre André. En apparence, il offrait d'agir dans l'intérêt de la cour d'Autriche. En réalité, il se proposait de mettre à profit sa situation de vassal de l'Empereur pour mettre la main sur la Transylvanie d'abord, sur la Moldavie ensuite, et réunir sur sa tête les trois couronnes roumaines. L'Empereur approuve le projet de conquête et promet à Michel d'envoyer à son secours le général Basta[1]. Ce dernier s'avance même vers les frontières de la Transylvanie; mais à la suite d'une entrevue avec Lupu Corniche, délégué des nobles, il se retire. Michel ne le pardonna jamais à Basta. Il l'accusa de n'avoir pas attaqué parce que les Magyars l'avaient acheté. Telle fut l'origine de la haine irréconciliable qui régna dès lors entre le général de Rodolphe et le prince valaque.

Cette inaction du général de l'Empereur tourna d'abord au profit du prince roumain : il se convainquit que, pour réussir pleinement dans son plan, il était nécessaire que la conquête de la Transylvanie s'effectuât par ses propres ressources, sans le concours des Allemands. Il réunit des forces toujours plus considérables au pied des Karpathes et pressa l'Empereur, par des ambassades réitérées, de lui permettre d'accomplir seul ce qu'il n'avait pu faire avec Basta. Rodolphe, qui, précisément à cette époque, était en pourparlers avec le pape au sujet des Polonais et d'André Báthory, avait intérêt à ce que l'expédition fût ajournée. Michel se plaignait de ces longueurs, qui lui imposaient des sacrifices d'argent au-dessus de ses forces. Báthory, ayant eu vent des préparatifs de Michel, envoie à ce dernier une ambassade qui lui reproche sa conduite et le menace d'une terrible vengeance. Michel trouvant dans cette menace le prétexte attendu pour passer à l'action, on comprend qu'il

1. Ou plutôt Bastas : c'était un ancien *estradiot* émigré du Péloponèse, un Arcadien (voir Sathas, *Monumenta hellenica*, t. IX, Paris, 1890).

n'ait pu attendre le consentement de l'Empereur. Ce dernier ne savait comment justifier vis-à-vis des ambassadeurs du pape l'attaque sur la Transylvanie de la part de son vassal. Il recourt à des arguties, prétextant que le cardinal lui-même n'avait pas l'intention de respecter ses engagements et que l'on pourrait, à ce point de vue, *excuser l'entreprise du Valaque*. D'autre part, dans une lettre à Boczkay, il dit « avoir compris que le Valaque avait passé le Rubicon. »

La conquête se fit avec la rapidité de la foudre. Michel écrase dans une seule grande bataille, à Schellenberg (28 octobre 1599), l'armée de Báthory. Le cardinal prit la fuite et fut tué dans les montagnes par des bergers roumains, qui pensaient rendre un service à un prince de leur race. La Transylvanie était complètement soumise et, le 1er novembre, Michel entra en triomphateur dans la capitale, Alba-Julia.

Cette conquête de la Transylvanie était un fait d'armes d'une importance capitale, surtout à cette époque. Les petits États avaient de ce temps une autre valeur qu'aujourd'hui : témoin la Hollande et la Suède. Le prince valaque, par la prise de possession d'un pays grand, puissant, riche, réputé presque imprenable, se plaçait tout d'un coup dans l'esprit des contemporains au rang des grands conquérants. La nouvelle de ce fait d'armes, grandi encore par l'éloignement, se répandit bientôt dans l'Europe entière.

L'Empereur, après la victoire, approuva la conduite de Michel. Il lui envoya même de l'argent pour consolider sa conquête. Mais il entendait ne l'employer que comme un instrument qu'il pensait pouvoir briser ensuite, afin de conserver pour soi la Transylvanie.

Michel le Brave entendait au contraire employer l'autorité impériale comme un paravent pour masquer la conquête de la Transylvanie à son profit. Chacun des deux rivaux, amis en apparence, cherchait à circonvenir l'autre. Il leur fallait pourtant garder l'un avec l'autre les meilleures relations, car Michel avait besoin du nom et du secours de l'Empereur pour se maintenir en Transylvanie, tandis que Rodolphe craignait, en mécontentant Michel, de le jeter dans les bras des Turcs.

La lutte, engagée sur ce terrain entre le prince roumain et l'empereur allemand, devait bientôt s'accentuer. Michel, malgré toutes les apparences de l'habileté et même de la ruse, était trop franc pour pouvoir lutter contre le machiavélisme tortueux de la maison d'Autriche. Par la force seule il aurait pu vaincre les obstacles qui s'opposaient à ses plans. Par malheur, sa politique devait précisément lui aliéner l'élément qui, seul, aurait pu lui assurer les moyens de réussir dans ses projets : les Roumains de Transylvanie.

Michel et les Roumains de la Transylvanie. — Ils étaient tombés sous la domination des Hongrois au temps du roi saint Étienne, vers l'an 1000. Leurs droits avaient été respectés dans les premiers temps de la conquête; mais, peu à peu, leur condition empira. Leur force de résistance fut d'abord affaiblie par l'émigration d'une grande partie de la classe nobiliaire vers la plaine du Danube et vers celle du Dniester, pour y fonder les États de Valachie et de Moldavie. Ce qui resta de cette classe passa bientôt à la religion catholique, puis à la nationalité des conquérants, de sorte que le peuple roumain ne forma plus en Transylvanie qu'une classe de paysans, aussi nombreuse que faiblement organisée pour s'opposer aux empiétements des Hongrois, renforcés par la noblesse d'origine roumaine. Aussi les paysans roumains perdirent-ils tous leurs droits, tels que celui d'être jugés d'après leurs coutumes, de jouir d'une administration autonome sous leurs *voïévodes* (chefs de districts) et leurs *knèzes* (chefs de villages), de posséder des propriétés, de prendre part aux assemblées politiques du pays et surtout de ne pas être obligés à d'autres services qu'à celui des armes, pour la défense de leur patrie contre les attaques du dehors. Ils furent assujettis à des corvées envers les nobles, et le terme de *iobbagio*, qui dans les anciens temps désignait la condition honorable de soldat, acquit la signification outrageante de serf.

Les paysans roumains essayèrent à plusieurs reprises de secouer le joug qui s'appesantissait toujours plus lourdement sur leurs têtes : leurs insurrections de 1324, 1437, 1480 et 1514 étant écrasées, il était naturel que la condition des paysans devînt toujours pire. Le *Jus tripartitum*, code magyar rédigé

en l'année 1514, déclarait les Roumains incapables de posséder des propriétés. Ils n'avaient droit qu'au salaire de leur travail. La fortune du paysan mort sans testament, ce qui arrivait presque toujours à des illettrés, revenait à son maître. Le paysan ne pouvait, sous aucun motif, intenter un procès à un noble; il était donc placé hors la loi; son témoignage n'avait aucune valeur contre un noble. Il lui était défendu de porter des armes, sous peine de perdre la main droite. Les Roumains n'étaient considérés que comme une nation simplement tolérée en Transylvanie, tant qu'il plairait à leurs princes et aux privilégiés de les y souffrir. Les fêtes de la religion orthodoxe n'étaient point respectées et les Roumains étaient tenus de travailler pour leurs maîtres même pendant les jours les plus sacrés.

Une pareille oppression n'était pas de nature à inspirer aux Roumains des sentiments amicaux vis-à-vis des nations qui les exploitaient. Ils ripostaient par le feu aux vexations continuelles : les incendies s'étaient tellement multipliés dans le pays des Saxons qu'on avait fini par établir un tribunal permanent pour juger les incendiaires. Il était naturel qu'un peuple aussi opprimé vît, dans l'arrivée d'un prince de sa race dans son pays, sa délivrance. « Aussitôt que la nouvelle de la malheureuse bataille de Schellenberg se fut répandue comme un éclair dans le pays, les Roumains de la Transylvanie ourdirent une conspiration et, s'unissant aux étrangers de même nom, commencèrent à parcourir le pays. Forts de la conviction qu'ils allaient avoir un prince de leur race, ils tuaient partout, envahissaient les maisons des nobles, pillaient leurs richesses et étaient d'autant plus cruels que jusque-là ils avaient été condamnés aux peines les plus dures, toutes les fois qu'on avait constaté par jugement qu'ils avaient commis quelque crime. Jamais les pals, les oubliettes, les haches, les crochets, les cordes et les pics des rochers n'ont fait mourir autant de criminels que parmi les Roumains. » (W. Bethlen.)

Michel n'accepta pas le secours énergique que la nation roumaine de la Transylvanie voulait lui apporter. Il prit des mesures pour réprimer ces désordres. Il voulait se concilier les sympathies des nations *politiques* du pays, éloigner de lui le

soupçon très naturel qu'il cherchât à se constituer le défenseur de ses frères de race. Il commit sans aucun doute une faute très grave en prétendant étayer sa domination en Transylvanie sur la noblesse magyare : elle ne pouvait jamais consentir à plier sous l'autorité d'un de ces Roumains qu'elle était habituée depuis si longtemps à traiter en esclaves. Au contraire, il repoussait le seul élément qui eût non seulement des sympathies naturelles pour lui, mais encore le plus grand intérêt à donner à sa domination en Transylvanie de la consistance et de la durée.

Conquête de la Moldavie. — Michel avait renversé André Báthory pour briser un instrument dangereux de la politique turque; s'il voulait garantir pleinement sa position, il devait en faire autant avec Jérémie Movila de Moldavie. Mais la conquête de la Moldavie n'était nullement dans l'intérêt de l'Empereur. Il craignait que l'attaque de cette province par son vassal n'engageât l'Empire dans une guerre avec la Pologne : éventualité qui n'était guère désirable au moment où la guerre turque était loin de toucher à sa fin. Informé des intentions de Michel, il lui fit défense expresse de rien entreprendre contre la Moldavie. Michel, au lieu d'obéir à ces injonctions, s'efforça de démontrer à Rodolphe l'intérêt que la monarchie autrichienne avait à l'expulsion de Movila. Il le pria même d'envoyer une ambassade en Pologne, pour expliquer au roi de ce pays que la conquête se faisait pour le plus grand bien de la chrétienté. Michel allait même plus loin. S'attendant à une opposition de la part de la Pologne, il proposait à l'Empereur, après la conquête de la Moldavie, d'entreprendre celle de la Podolie, de la Lithuanie et de la Russie-Rouge. Il avait entamé des négociations avec le tsar Boris Godounof (1598-1605), les Zaporogues et les Tatars.

Sans plus s'inquiéter de l'opposition de son suzerain, il passe les Karpathes, tombe avec la rapidité qui caractérisait tous ses mouvements sur Movila et le chasse de la Moldavie. Quoique le coup eût été fait contre la volonté de l'Empereur, Michel ne se gêne pas pour lui demander l'argent nécessaire à la paie de ses troupes et l'envoi d'une armée sur les confins de la Pologne, afin d'empêcher les Polonais de se diriger sur la Moldavie.

Les Allemands avaient fini par se convaincre que le prince

valaque s'inquiétait peu de leurs intérêts et qu'il ne cherchait qu'à servir les siens sous l'égide du nom impérial. Aussi les commissaires de l'Empereur ne manquent-ils pas de lui rappeler à plusieurs reprises qu'ils avaient toujours désapprouvé une pareille conquête et insistent auprès de Michel pour qu'il ne proclame pas l'avoir faite au nom de Rodolphe. L'envoyé spécial de l'Empereur, le docteur Pezzen, se dirigeait vers la Transylvanie, où il venait déterminer la situation du prince roumain vis-à-vis de l'Empire. Michel était tenu de régler avec l'ambassadeur cette question importante; il quitte donc la Moldavie vers la fin de juin 1600, après y avoir institué un gouvernement provisoire, défendu par un corps de troupes sous le Roumain Mourgou et le Hongrois Moïse Szekely. Il retourne à Alba-Julia, où il entre de nouveau en triomphateur, le 1er juillet 1600.

Il avait en effet le droit de célébrer son triomphe. Son génie, aidé par les circonstances, avait fait l'union de tous les pays roumains sous une seule domination, et il pouvait s'intituler avec orgueil « Prince de toute l'Ungrovalachie, de la Transylvanie et de la Moldavie ». Il avait réalisé, ne fût-ce que pour un instant, l'unité politique de la nation roumaine. Il est ainsi devenu, dans le passé, le représentant de l'idéal du temps à venir, et le souvenir de Michel le Brave sera toujours uni dans la pensée du peuple roumain à son unité politique.

Révolte des Hongrois contre Michel. — Le prince de Valachie avait sacrifié ses compatriotes aux nobles hongrois de la Transylvanie; il n'avait point réussi à gagner le cœur de ces derniers. Il avait pourtant suivi vis-à-vis d'eux la seule politique possible, usant de sévérité envers les récalcitrants et comblant de bienfaits ceux qui acceptaient sa domination. Mais ses rigueurs ne faisaient qu'exaspérer davantage ceux qui lui résistaient, sans que ses faveurs lui conciliassent la sympathie des autres. Les nobles hongrois n'attendaient qu'une occasion favorable pour se révolter tous contre le Valaque. Elle leur fut fournie par l'arrivée de Pezzen en Transylvanie.

Le sentiment de défiance envers Michel le Brave, que déjà la conquête de la Transylvanie avait éveillé dans l'esprit des Allemands, devint encore prononcé à partir de la conquête de

la Moldavie. En outre, depuis sa paix avec les Turcs et surtout depuis son essai de réconciliation avec eux lors du retour de Sigismond Báthory en Transylvanie, Michel n'avait pas cessé de poursuivre ses négociations avec la Porte. L'Empereur pouvait toujours craindre un accommodement avec le sultan, immense danger pour l'Empire allemand. D'autre part, les Impériaux savaient la haine irréconciliable que les Hongrois avaient vouée à Michel. Il était naturel que Rodolphe se servît d'eux pour se débarrasser de lui. Aussi lorsque Pezzen vint en Transylvanie, l'entente était déjà faite, avec les nobles hongrois, et régulariser la situation du voïévode n'était plus qu'un prétexte.

Un mois à peine après le départ de Pezzen, la révolution éclatait. La plupart des nobles au service de Michel, entre autres le chef de l'armée de Moldavie, Moïse Szekely, passent en Pologne, et les autres se réunissent dans un camp fortifié pour y attendre qu'ils fussent en nombre pour attaquer « le tyran ».

Les Allemands craignaient pourtant beaucoup Michel le Brave; ils ne voulaient pas qu'il vît clair dans leur jeu. Ils prirent toutes les précautions imaginables pour lui faire accroire qu'ils regrettaient beaucoup ce qui venait d'arriver et que ce n'était pas leur faute si le voïévode avait placé sa confiance en des « serpents réchauffés dans son sein ». A la même époque où les commissaires impériaux adressaient à Michel ces consolations, ils faisaient savoir à la diète hongroise que bientôt la Transylvanie serait délivrée d'une odieuse domination.

Plus le danger augmentait, plus le regard de Michel, si clairvoyant autrefois, s'obscurcissait. Il croyait, et c'était son dernier espoir, que les Allemands tenaient toujours pour lui. Il pensait en avoir la preuve dans les lettres des commissaires.

Une seule mesure aurait pu conjurer le péril qui le menaçait: c'était de rendre la liberté au peuple roumain et de le jeter sur les nobles. Mais c'était maintenant chose bien plus difficile à exécuter que lors de l'entrée de Michel en Transylvanie. Le peuple, repoussé par celui qu'il avait salué comme son libérateur, avait perdu toute illusion sur son compte. D'autre part les rapines des mercenaires indisciplinés, dont son armée

était composée, avaient rendu le prince impopulaire. D'ailleurs Michel ne pensait pas même à ce moyen énergique pour comprimer la révolution. Il emploie d'abord la cruauté, voulant noyer le mouvement dans le sang. Puis, voyant que ce moyen ne lui réussit guère, il revient à la douceur, qui, dans de pareilles conditions, n'était plus que de la faiblesse.

Fin de Michel le Brave. — Pendant que Michel essayait vainement de regagner les sympathies de la noblesse, Basta avançait vers le camp des Hongrois insurgés, pour opérer sa jonction avec eux.

Michel était tourmenté par un doute : il se refusait à croire que ce fût l'Empereur lui-même qui envoyait Basta contre lui; il inclinait plutôt à penser que le général n'agissait qu'à l'instigation des Hongrois. Mais comme une pareille entreprise du général allemand se laissait difficilement concevoir sans un ordre formel, Michel craignait encore qu'en s'opposant à cette armée il ne parût prendre les armes contre l'Empereur. Par là il aurait désavoué la conduite qu'il avait tenue jusqu'à ce jour : son dévouement, tant de fois affirmé par lui, à la cause de la chrétienté, n'aurait plus été qu'un vain mot.

Ce doute ne lui laissa pas la liberté d'esprit nécessaire pour prendre toutes les précautions dans la lutte terrible qui allait décider de son sort. Il fut battu par Basta, le 18 septembre 1600, près du village de Mirislau. Cette défaite lui fit perdre la Transylvanie et avec elle toute la position acquise jusqu'alors.

Dès que les Polonais et Jérémie Movila apprirent la catastrophe de Mirislau, ils se hâtèrent d'entrer en Valachie pour enlever aussi ce pays à Michel et placer sur le trône Siméon Movila, frère du prince de Moldavie. Michel, menacé de perdre aussi son propre pays, sort de la Transylvanie et s'avance au-devant des Polonais; mais, son armée étant démoralisée et réduite en nombre, il est de nouveau battu en Valachie, près de la rivière du Teleajnu. Presque tous les boïars l'abandonnent et font acte de soumission au nouveau maître du pays, imposé par les Polonais, Siméon Movila.

Michel le Brave, voyant tout s'écrouler autour de lui, prend une décision aussi hardie qu'inattendue : celle d'aller voir

Rodolphe lui-même, pour lui expliquer tout ce qui s'était passé et regagner ses bonnes grâces. Quoique l'Empereur fût d'abord peu disposé à écouter la justification de Michel, les complications qui survinrent bientôt en Transylvanie le forcèrent à lui prêter une oreille plus bienveillante.

Les Hongrois s'étaient joués des Allemands. Après avoir repoussé avec leur concours la domination du Valaque, ils voulaient se débarrasser du Tudesque et rappeler à leur tête Sigismond Báthory. Pour le succès de cette tentative, les Hongrois demandaient l'intervention des Polonais : c'était indirectement se jeter dans les bras des Turcs, les amis de ces derniers. La politique allemande, qui précisément avait sacrifié Michel de peur qu'avec lui la Transylvanie ne passât aux Turcs, voyait le même résultat se réaliser d'une autre manière. L'Empereur devait, à tout prix, chercher à repousser Sigismond Báthory de la citadelle de montagnes qui formait le plus puissant rempart de l'Empire du côté des Turcs. Sentant combien le bras valeureux de Michel lui était nécessaire pour combattre Báthory, Rodolphe le reprend en grâce, le charge d'assembler une armée de mercenaires, lui versant à cet effet la somme importante de 100 000 ducats. Mais comme il n'avait pas pleine et entière confiance dans le voïévode, il lui adjoint Basta, les chargeant de conquérir à nouveau la Transylvanie. Les deux chefs de l'armée impériale, qui se haïssaient mortellement, se réconcilient en apparence dans un festin donné par le commandant des troupes de Kaschau, Ferdinand de Gonzague.

Sigismond Báthory, qui craignait surtout Michel le Brave, cherche à le calomnier auprès de Basta et envoie à ce dernier de prétendues lettres écrites par Michel à la Porte, du temps même où il était à Vienne et attendait l'audience demandée à l'Empereur. Le général allemand ne prête aucune attention à des pièces évidemment fausses, somme Báthory de quitter la Transylvanie, et sur son refus, l'attaque en commun avec Michel. Báthory, battu à Goroslov, s'enfuit en Moldavie.

La haine des deux chefs, qui avait fait trêve devant l'ennemi, n'en éclate que plus violente après la victoire dont chacun s'efforçait d'accaparer la gloire. Une querelle plus

acerbe prend naissance à propos d'un certain nombre de canons que Michel avait directement envoyés à l'Empereur, comme pris par lui sur l'ennemi. Basta se rappelle alors les lettres que Báthory lui avait envoyées. Il somme Michel de comparaître devant lui pour se justifier de l'accusation de trahison basée sur elles. Le voïévode refuse, et Basta veut l'arrêter. Michel tire l'épée pour se défendre contre cette violence et tombe percé de plusieurs coups. Ainsi périt le dernier représentant de l'ancien héroïsme roumain (1601).

Caractère et politique de Michel le Brave. — Le prince dont nous avons exposé l'orageuse destinée avait mis d'abord sa fiévreuse activité au service d'une grande cause : la lutte contre les Turcs, dont il contribua à affaiblir la redoutable puissance. Tant qu'il poursuivit cette tâche, que la plupart de ses voisins avaient intérêt à voir réussir, il fournit une brillante carrière, et ses campagnes ne sont qu'une série de succès éclatants. La mission et la fortune de Michel l'appelaient vers le Sud et non vers le Nord, où sa fatale destinée voulut qu'il se tournât pour déloger de la Transylvanie et de la Moldavie les ennemis qui s'y étaient implantés. C'est ainsi qu'il fut poussé à la conquête de ces deux pays et qu'il réalisa pour un moment l'unité de la Dacie roumaine. Ce n'était pourtant point là le but poursuivi par Michel le Brave : la meilleure preuve en est son refus d'affranchir ses congénères de la servitude. Quelle sorte d'union des pays roumains aurait pu réaliser Michel, si, dans celui qu'il venait de conquérir, il laissait son propre peuple sans droits, soumis à l'esclavage le plus ignominieux sous d'autres peuples, d'une autre race et d'un autre sang? L'idée de l'union est, chez les Roumains d'aujourd'hui, le produit de leur développement intellectuel. Ceux d'alors ne pouvaient aspirer à se grouper en un seul corps de nation, avant d'être arrivés à la conscience de leur unité nationale.

Au changement de direction dans la politique de Michel correspond un autre dans l'organisation de ses armées. Pendant sa lutte contre les princes ses voisins, ayant à combattre surtout des armées mercenaires, c'est à ce dernier élément de ses troupes qu'il commence à donner la prépondérance. L'en-

tretien d'une nombreuse armée de soldats payés nécessitait de fortes dépenses. Pour y subvenir il ne pouvait surcharger d'impôts les pays conquis, sans courir le risque de s'aliéner les sympathies de leurs habitants. Dans son propre pays, la Valachie, il devait ménager les boïars qui, s'ils avaient été mécontentés par le prince, auraient pu profiter de son absence pour le renverser. Il ne lui restait donc d'autre moyen, pour se procurer les fonds nécessaires, que de soumettre à de lourdes contributions les paysans de la Valachie qui avaient conservé encore, avec leurs terres, leur liberté : les *moschnéni* [1]. Plusieurs documents émanant de Michel le Brave constatent l'expropriation de petits propriétaires paysans qui se trouvaient dans l'impossibilité de payer leurs contributions.

Michel va encore plus loin dans cette oppression des paysans et sa protection des boïars. La condition des premiers était allée toujours en empirant. Ils avaient bientôt perdu, après leur propriété, la faculté de libre migration. Cette oppression nouvelle s'étendait de plus en plus et prenait le caractère d'une coutume. Les boïars en vinrent bientôt à la considérer comme un droit, dont ils demandèrent à Michel la confirmation. Le prince s'empresse d'obtempérer à leur demande et décrète par une chrysobulle que tout serf resterait éternellement en cette qualité sur la terre qu'il habitait. Michel fut donc forcé par sa politique de rejeter beaucoup de paysans dans la catégorie des serfs et de les river à leur chaîne.

La conduite de Michel vis-à-vis des paysans valaques le força de suivre le même système à l'égard de ceux de la Transylvanie. S'il s'appuyait en Valachie sur l'élément noble, il ne pouvait chercher son appui au delà des montagnes dans l'élément paysan. Il ne pouvait encourager dans ce pays la révolte du peuple contre les nobles, car elle eût été bientôt imitée par le peuple de Valachie. Il fut donc contraint de laisser de côté l'élément qui seul aurait pu lui donner la force nécessaire pour accomplir ses projets. Au reste, à cette époque, les peuples n'existaient que de nom ; ils n'avaient pas plus de valeur que les troupeaux

1. Sur les *moschnéni*, voir ci-dessus, t. III, p. 876.

que l'on mène à l'abattoir. Les plans de Michel le Brave auraient dû, pour réussir, s'appuyer sur une large base populaire; mais son siècle n'était pas mûr pour une pareille conception. Il avait entrepris une œuvre non seulement au-dessus de ses forces, mais même au-dessus des idées du temps dans lequel il vivait. Comment aurait-il pu réussir?

Avec Michel le Brave s'éteint le dernier prince roumain qui ait tenté de soustraire son peuple à l'oppression musulmane. A partir de cette époque les Roumains n'essayèrent même plus de lutter contre la fatalité de leurs destinées.

BIBLIOGRAPHIE

Pour l'époque comprise entre la soumission aux Turcs et Michel le Brave :

Documents. — Un nombre considérable de documents concernant la période de 1513-1593 dans les *Documente privitoare la istoria Romanilor*, II, 1re, 2e, 3e, 4e parties; III, 1re et 2e partie, 1er supplément, vol. I, et 2e supplément, vol. I, Bucarest. — *Inventarium omnium et singulorum privilegiorum, litterarum, diplomatorum et quæcunque in archivo regni et in arce Cracoviensi continentur*, Paris, 1862. — *Acta Tomiciana*, Posen, 1852-1860, 8 vol. in-fol. — **Dogiel**, *Codex diplomaticus regni Poloniæ*, Vilna, 1758-63, t. I, IV, V (les seuls parus). — Un grand nombre de documents sont contenus dans l'*Uricarul* de **T. Codrescu**, 22 vol., Iassy, 1812-1842; la Revue *la Transilvania*, par **G. Baritz**, à partir du tome VII, 1874; la *Columna lui Traian*, par **Hasdeu**, 1874-1876; les *Monumenta Hungariæ historica*, publiés par l'Académie hongroise; **Katona**, *Historia critica regum Hungariæ*; l'*Arhiva istorica* de **Hasdeu**, le *Tesaur de monumente istorice* de **Papiu Ilarian**. — *Chronique de Moldavie depuis le milieu du XIVe siècle jusqu'en 1594*, par **Grégoire Uréchi**, texte roumain traduit et annoté par **Émile Picot**, Paris, 1878. — *Histoire sommaire des choses plus mémorables advenues aux derniers troubles de Moldavie*, composée par **M.-J.-B. en P.**, sur les mémoires de **Charles de Joppecourt**, gentilhomme lorrain qui portait les armes durant ces troubles à la suite des princes polonais, Paris, 1620. — **Wapowski**, *Fragmentum Sigismondi regis Poloniæ res gestas continuans*, imprimé à la suite du traité de **Cromer**, *Polonia sive de situ et gente Polonorum*, Cologne, 1580, traité qui contient aussi un riche matériel relatif à l'histoire des Roumains. — *Chronique anonyme* de Valachie et *Chronique* de **Constantin Capitanul** dans le *Magazinul istoric pentru Dacia*, t. I et IV. — **Pauli Jovis Novocomensis**, *Opera*, Bâle, 1578. — **Orichovius**, continuateur de **Dlugosz**, dans l'*Historia polonica* de ce dernier. — *Deux vies de Jacques Basilicos, prince de Moldavie*, publiées par **É. Legrand**, Paris, 1885. — *Chronique turque*, traduite par **Mignot**, *Histoire de l'empire ottoman*, Paris, 1778. — Les écrits de **Gorecki**, **Paprocki** et **Lasicki** sur Jean le Terrible dans **Papiu**, *Tesaur de monumente*. — **Baudier**, *Inventaire de l'Histoire générale des Turcs*, Paris, 1617.

Livres. — En dehors des ouvrages historiques de **Sulzer**, **Engel** et **Xénopol** (ci-dessus, t. IV, p. 85), voir **B. P. Hasdeu**, *Ioan voda cel Cumplit*, Iassy, 1864.

Pour le règne de Michel le Brave :

Documents. — *Documente privitoare la Istoria Romanilor*, en dehors des volumes cités pour la période précédente, t. III, Bucarest, 1888. — *Historia von den Empœrungen so sich... in der bergischen Walachei zugetragen haben*, Cologne, 1596. — **Bethlen**, *Historia de rebus transilvanicis*. — **Seidel**, *Denkwürdige Gesandschaft an die ottomanische Pforte*, Gœrlitz, 1711. — **Spontoni**, *Historia della Transylvania*, Venise, 1638. — **Balthasar Walterus**, *Brevis rerum ab illustrissimo domino Michaele, Moldaviæ, Transylvaniæ sive Valachiæ palatino, gestarum descriptio*. — *Kurzer Bericht wie alle Sachen in Siebenbürgen anno 1554 fürgelaufen*. — **Vittorio Siri**, *Del Mercurio overe historia dei tempi correnti*, V. — **Stephani Szamosközi**, *Rerum transilvanicarum pentas quinta*, dans les *Mon. Hung. hist.*, *Scriptores*, XXVIII. — **Ivan Maluchevski**, *Meletie Pigas, patriarche d'Alexandrie*, Kief, 1872 (en russe). — *Curiœse Beschreibung von der Moldau und Walachei*, 1599. — **Thuanus** (DE THOU), *Historiarum sui temporis*, Francfort, 1614-1621, V. — Un grand nombre d'autres relations, la plupart contemporaines, sont indiquées dans **Balcescu**, *Istoria lui Mihaiu voda Viteazul*, dans la *Revista romina*, 1861 (L'édition du célèbre ouvrage de Balcescu, donnée par l'Académie Roumaine, 1878, ne contient pas l'indication des sources).

Livres. — **Balcescu**, *Istoria lui Mihaiu voda Viteazul*. — **Teustchlænder**, *Michael der Tapfere*, Bucarest, 1879. — **J. Cratiunesco**, *Le peuple roumain d'après ses chants nationaux*, Paris, 1874. — **Xénopol**, *Histoire des Roumains*, édit. fr., Paris, 1895, t. I.

CHAPITRE XIX

LA HONGRIE ET LA TRANSYLVANIE

Du dernier Zápolya au premier Rákóczy.
(1566-1648)

Pendant la période de quatre-vingt-deux ans qui s'écoule entre la mort de Soliman le Magnifique devant Sziget et la paix de Westphalie coïncidant avec la mort du premier Rákóczy, les trois Hongries, turque, autrichienne, transylvaine, subsistent à peu près telles qu'on les a vues précédemment [1]. Mais, sous la stabilité approximative de la carte et des frontières, qui n'empêche pas une agitation presque continuelle et en apparence stérile, des changements importants se produisent ou se préparent. La Transylvanie devient tout à fait un pays à part, le plus curieux peut-être de l'Europe. La Hongrie autrichienne se sent, malgré tout, plus autrichienne, et retourne au catholicisme. La domination turque, encore puissante, donne des signes de décadence [2]. Nous nous proposons d'étudier ici la vie des princes et des nations transylvaines, comme aussi la vie des Magyars fidèles aux Habsbourg, dans leurs rapports avec l'Autriche, avec les peuples voisins et avec la

1. Voir au tome IV, p. 623 et 734.
2. Voir aux chapitres *Roumains* et *Empire ottoman* du présent volume.

politique européenne, mais plus encore dans les manifestations intérieures.

La Transylvanie jusqu'à la mort de Jean-Sigismond Zápolya (1571). — Pendant ces quelques années, la singulière mosaïque de nationalités qu'abritaient les Karpathes orientales achève de se constituer et de prendre physionomie. Le second et le dernier des Zápolya trouve utile de borner son ambition. Il renonce à la couronne même de Hongrie, et la Transylvanie lui est reconnue, à titre de principauté indépendante, par l'empereur-roi Maximilien. Les territoires occupés par les Turcs séparent cette contrée de presque toute l'Europe chrétienne, et les habitants deviennent presque des Orientaux. Dans cette bigarrure de races, trois seulement ont une existence officielle, les « trois nations » de la diète : les Magyars, les Széklers (*Székely*) ou Magyars montagnards, et les Saxons. En d'autres termes, la noblesse hongroise et la bourgeoisie allemande sont les seuls éléments constitutionnels. De même, en vertu de l'exacte correspondance qui règne dans les pays orientaux entre la race et la religion, les cultes pratiqués par les trois nations sont les seuls reconnus. Or ces cultes sont au nombre de quatre : le catholicisme romain, devenu une minorité; le luthéranisme, dominant chez les Saxons; le calvinisme, adopté par les Magyars et donnant lieu au proverbe *Magyar hit Calvin hit* (la foi de Calvin est la foi hongroise); enfin le socinianisme, adopté par le prince lui-même et par un certain nombre de Magyars. Les quatre religions vivent dans une tolérance mutuelle, unique alors en Europe. Par contre, les très nombreux paysans roumains et les peu nombreux colons serbes n'ayant pas d'existence politique, leur culte, celui de l'Église grecque, est, comme le culte israélite, seulement toléré.

Tant que durera cet état bizarre, rien de plus difficile que la situation d'un prince de Transylvanie. Qu'il soit unitaire comme Zápolya, catholique comme les Báthory, réformé comme les Bethlen et les Rákóczy, les rivalités religieuses et linguistiques, le sourd mécontentement des nationalités sacrifiées, l'exposeront aux plus pénibles tiraillements intérieurs. Ce n'est rien encore : son trône ne tient debout que par l'équilibre de la

puissance turque et de la puissance autrichienne; le jour où l'une des deux sera complètement victorieuse, la principauté disparaîtra. Les souverains distingués, un Gabriel Bethlen, un Georges Rákóczy, feront en effet des miracles d'équilibre, et n'éviteront pas les reproches de versatilité, d'apostasie. Les princes médiocres, un Sigismond ou un Gabriel Báthory, tomberont dans l'incohérence et n'éviteront pas la ruine.

Étienne Báthory et Maximilien II (1571-1576). — Deux princes inégalement remarquables, mais chacun supérieur à son prédécesseur, très supérieur à son successeur, procurèrent aux deux Hongries chrétiennes quelques années d'une existence supportable. La principauté mit à sa tête un guerrier de famille illustre, Étienne Báthory. Le nouveau souverain, catholique zélé, réprouvait pourtant la persécution religieuse; mais il n'aimait pas les Unitaires (Sociniens), auxquels il fut très hostile, et il introduisit les Jésuites qui, là comme dans la Hongrie royale, servirent avec le zèle le plus ardent les intérêts de l'absolutisme autrichien. De son côté, Maximilien II montrait lui aussi une tolérance relative, qui le rendait suspect aux autres branches des Habsbourg [1]. C'est même à cause de cela que son père Ferdinand avait démembré les États autrichiens au profit de ses frères. Les Hongrois, en ce temps-là pour la plupart acquis à l'une des Églises de la Réforme, approuvaient son gouvernement au point de vue religieux. Par malheur, ils en étaient mécontents au point de vue constitutionnel, et des conspirations se formèrent, sans résultat il est vrai. Les deux princes se trouvèrent concurrents au trône de Pologne, laissé vacant par le retour précipité de Henri III en France. Les Polonais préférèrent à l'Autrichien Étienne Báthory, qui fut en effet un de leurs meilleurs rois, et qui se fit suivre dans son nouveau royaume par une élite de guerriers magyars. Dès lors la Pologne, le seul État chrétien limitrophe de la Transylvanie, exerça sur ce pays une influence intermittente, défavorable à l'Autriche, et parfois une attraction ambitieuse. Il semblait naturel de réunir ces deux pays constitutionnels et chrétiens

1. Pour les affaires d'Allemagne, voir ci-dessus, p. 500; pour les affaires de Pologne, Russie, Turquie, les chapitres spéciaux du présent volume.

contre l'Ottoman, au besoin contre le Moscovite. Toutefois on n'arriva jamais à une action vraiment commune.

Les misères de la Transylvanie sous Sigismond Báthory (1581-1604). — Ce fut un malheur égal pour les deux, et même pour les trois Hongries, que le règne simultané de l'empereur Rodolphe et du prince Sigismond Báthory : celui-ci plus nul et plus funeste encore que celui-là. Les hésitations, les lubies parfois sanguinaires du jeune Sigismond font surtout des dernières années de cette période, pendant lesquelles recommence la guerre turque, un des chaos les plus complets que présente l'histoire universelle. Tantôt il tranche du grand souverain et traite le Roumain Michel le Brave en vassal; tantôt il consent à se défaire de sa petite couronne au profit de l'Empereur, dans l'intérêt des Jésuites et de la religion catholique; puis il revient sur son abdication, une fois en faveur de son cousin le cardinal André Báthory et de l'influence polonaise, une autre fois pour lui-même. On a vu en détail comment Michel le Brave fut un moment le maître de la Transylvanie aussi bien que des autres pays de langue roumaine, et comment tout cela finit par la cruelle domination de Basta, général des troupes impériales. Le pays semble noyé sous tant d'invasions : c'est à qui le pillera et l'ensanglantera le plus cruellement. Les Roumains ne valent pas mieux que les Turcs, les Allemands ou les mercenaires italiens de Basta; ce sont les Tatars de Crimée qui l'emportent : quand ils arrivent dans un district, ils emmènent avec eux, vers le plus horrible esclavage, toute la partie de la population qu'ils n'ont pas détruite. Aussi l'ethnographie de ces vallées subit-elle des changements continuels, dont les noms de lieu actuels portent encore la trace. En effet, les espaces dépeuplés appellent les peuples errants, car la terre labourable a horreur du vide. Les Serbes, qui depuis plus d'un siècle émigraient en Hongrie pour y trouver un sort parfois moins malheureux, poussent leurs établissements jusqu'en Transylvanie, mais ces établissements sont ravagés et dépeuplés à leur tour. C'est ainsi qu'un village s'appelle *Tot falu*, « village slave », où depuis très longtemps il n'y a plus un seul Slave; et les anomalies de ce genre sont

nombreuses. La population, vraiment flottante au sens le plus tragique du mot, surpassait en misère la Hongrie turque. Elle ne la surpassait plus guère en indépendance lorsqu'un grand seigneur magyar, Étienne Bocskay, accepta la tâche difficile de reconstituer le pays. Lutte contre la cour de Vienne, accord humiliant mais inévitable avec la Porte, telle apparaît de nouveau la politique des princes.

La Hongrie turque et serbe. — La condition des régions occupées par les Turcs a déjà été décrite. Elle ne change pas foncièrement pendant notre période. Ce qu'on peut remarquer vers la fin du XVIe siècle, depuis la mort de Soliman le Magnifique, c'est un redoublement d'insolence et de cruauté chez les autorités turques, chez des grands-visirs tels que Sinan-Pacha, qui remplacent à la tête des armées les sultans confinés dans le Sérai. On voit des prisonniers hongrois emmenés à Constantinople pour offrir des spectacles de gladiateurs au peuple de Stamboul, qui a hérité des anciennes curiosités romaines. Lorsqu'arrivent dans cette grande ville les mauvaises nouvelles (car les armées turques sont maintenant aussi souvent vaincues que victorieuses), les Hongrois, même attachés aux ambassades autrichienne ou transylvaine, sont exposés à la plus cruelle captivité. Les exactions des sandjak-begs se multiplient. D'autre part, l'occupation turque, en se prolongeant, décourage certains Magyars, qui changent de religion et de nom, deviennent des begs ou des pachas, oppresseurs de leurs compatriotes. Toutefois on sent à divers symptômes, dont le principal est justement le succès fréquent des armées chrétiennes, que le mouvement ascensionnel de l'Islam est terminé, que le recul commence : par exemple, dans les négociations qui aboutiront en 1606 à la paix de Sitvatorok, on voit que les allures méprisantes à l'adresse des puissances européennes ont fait leur temps. Il n'en est que plus nécessaire, pour la diplomatie ottomane, de ménager la Transylvanie, dont les princes peuvent seuls faire échec à l'ascendant de la cour de Vienne

Ce qui fait le mieux prévoir la revanche définitive des chrétiens, c'est une première organisation, encore embryonnaire, de ces *Confins militaires* autrichiens qui, à partir du prince

Eugène, joueront un si grand rôle dans la politique hongroise, et même dans la politique européenne. Il s'agit des colonies *rasciennes* (serbes), que nous avons signalées en Transylvanie à titre exceptionnel, et qui commencent à former des masses compactes sur les frontières méridionales du royaume, et de petits groupes jusque dans la Hongrie turque. Ces derniers ont ouvert aux chrétiens les portes de villes considérables, et, d'une façon générale, si l'on a pu reprocher à certains Serbes d'avoir agi en renégats, la masse de ce peuple a conservé vivace la haine de l'oppresseur qui lui avait rendu impossible le séjour de la Serbie. Mais ce caractère est surtout celui des masses compactes de colons serbes, grandissant par de nouvelles immigrations sous Maximilien II et sous Rodolphe, dans les Confins qu'ils repeuplent, et qui portaient avant eux, en latin officiel hongrois, les noms caractéristiques de *desertum primum* et de *desertum secundum*. Les privilèges de 1564, de 1578, de 1582 dispensent ces colons de tout impôt, et de plus, dans certains cas, leur attribuent une solde impériale en retour du service militaire auquel ils sont assujettis et de la vie militaire qu'ils doivent mener continuellement; car il faut qu'ils soient toujours prêts à défendre la région qu'ils habitent, et même la cause de la maison d'Autriche partout où elle sera menacée. Les Serbes ne serviront pas seulement contre les Turcs, mais contre les Suédois, et au besoin contre les Magyars eux-mêmes. Aussi dès ce temps-là remarque-t-on dans les lois de la Hongrie royale une profonde défiance contre cet élément militaire slave, et les débuts d'un conflit qui devait durer trois siècles.

La Hongrie royale sous Rodolphe (1572-1602). — Au moment où les excès des Impériaux insurgeaient la Transylvanie, les mécontentements soulevés depuis vingt-cinq ans par le gouvernement de Rodolphe achevaient de rebuter les contrées fidèles à la maison d'Autriche. Dès 1582 avait éclaté la mésintelligence entre les Magyars et un souverain aussi peu fait que possible pour s'entendre avec eux, l'empereur-roi, dévot, taciturne, voué aux sciences occultes, tantôt faible, tantôt violent. La diète hongroise, malgré son loyalisme, lui était odieuse par son esprit indépendant, tolérant en matière religieuse. Elle

exigeait que les grandes fonctions, notamment celles d'ambassadeur, fussent confiées, au moins en partie, à des Magyars, et non pas à des étrangers. Elle fit retentir si haut ses nombreux griefs que Rodolphe, pour obtenir un vote de subsides, dut se résigner à quelques concessions momentanées. Mais ces discussions l'avaient effrayé et scandalisé : il quitta le royaume pour n'y jamais reparaître, refusa de nommer un *palatin*, c'est-à-dire un haut dignitaire national agréé par l'assemblée, et l'intermédiaire légal entre la couronne et la nation; enfin il convoqua les diètes le moins souvent possible. Même dans leur service militaire, les Magyars lui étaient suspects. Il les remplaçait par des mercenaires qui mangeaient le pays, et dans certaines circonstances le défendaient mal. On pouvait comparer, par exemple, le second siège d'Erlau, que livra sa garnison étrangère (1596), au premier siège d'Erlau que sauvèrent les *honvéds* régnicoles. La Haute-Hongrie gémissait sous Belgiojoso, un Italien non moins funeste que l'Alcadien Basta. Un ambassadeur vénitien, bon observateur comme tous ses pareils, constatait que « les Hongrois détestent la maison d'Autriche, et se considèrent, non seulement comme soumis, mais comme méprisés par elle, attendu qu'on leur impose le gouvernement des Allemands, leurs ennemis naturels ». Un autre Italien, frappé du nombre de ses compatriotes atteints par les vengeances des Magyars, s'écriait : « La Hongrie est le tombeau des Italiens, comme l'Italie le tombeau des Français ». Le conflit éclata dans la diète de 1604. Un grand seigneur, Étienne Illesházy, osait dénoncer, non seulement les misères du pays et les excès de la soldatesque, mais les manœuvres électorales de la cour de Vienne, ou plutôt de la cour de Prague, car c'est là que résidait Rodolphe. A ces plaintes, le roi répondit par un procès de lèse-majesté. Aux plaintes de l'assemblée, il répondit par une illégalité de nature à exaspérer le sentiment magyar. La diète avait, selon l'usage, rédigé ses votes en articles de loi, cette fois au nombre de vingt et un. Le singulier roi prit sur lui d'ajouter un vingt-deuxième article interdisant les discussions religieuses, cela sous une forme vraiment provocante. Les comitats du nord-est, foulés par Belgiojoso et plus excités que

les autres, proclamèrent dans une assemblée régionale la nullité de cette prétendue loi, et se soulevèrent contre le gouvernement, selon eux prévaricateur.

Étienne Bocskay dans les deux Hongries : la paix de Vienne (1604-1606). — Bocskay devenait donc le chef nécessaire des insurgés dans les deux Hongries chrétiennes. C'est dans la région montagneuse du nord que la lutte s'engagea; le parti national resta vainqueur près de Kaschau. Le lieutenant du prince, le jeune Gabriel Bethlen, tournait contre l'Autriche les redoutables *heïdouks*, tribus guerrières recrutées parmi les paysans ennemis des Turcs, et menant une vie à moitié nomade sur les bords ravagés de la Theiss. Puis une sorte de contre-diète, réunie à Szerencs, proclama Bocskay prince de la Transylvanie et de la Haute-Hongrie, déclara traître quiconque ne soutiendrait pas la cause nationale, et proclama la liberté de conscience. Le nouveau gouvernement, appuyé sur les Turcs, sans vouloir accepter d'eux la couronne de Hongrie, montra une activité qui contrastait avec l'inertie têtue de Rodolphe. La puissance autrichienne s'écroulait si l'archiduc Mathias n'avait imposé à son frère des négociations dont sortit péniblement la paix de Vienne. Ce document devait rester longtemps l'une des bases du droit public dans le royaume, en même temps qu'elle réglait momentanément le sort de plusieurs contrées. Étienne Bocskay était reconnu en effet souverain de la Transylvanie et de la Haute-Hongrie, à titre héréditaire, mais ces contrées devaient revenir à l'empereur-roi si Étienne mourait sans héritier. D'une façon plus durable, la Hongrie royale obtenait la liberté de conscience, avec suppression de l'article indûment inséré dans les lois par Rodolphe, la résidence d'un archiduc dans le royaume, l'élection d'un palatin, l'engagement de réserver aux nationaux les hautes fonctions publiques. A ce moment important pour la géographie historique, on constate que le territoire gouverné par Bocskay est le plus considérable des trois : plus de 2000 milles carrés contre 1800 à la Porte et 1200 à l'Autriche. Avec deux souverains tels que ce prince et Mathias, les deux régions pouvaient espérer un meilleur avenir. Par malheur, Bocskay mourut

subitement. On parla de poison, sans preuve suffisante. Ce qui est certain, c'est que beaucoup de choses se trouvèrent remises en question.

La Hongrie royale sous Mathias (1608-1613). — La paix de Vienne ranimait dans la Hongrie royale toutes les espérances du patriotisme magyar. Rodolphe aurait voulu ne pas l'exécuter, mais ses efforts n'aboutirent qu'à impatienter son frère Mathias, qui finalement, en 1608, le força de renoncer à la Hongrie comme à l'Autriche, et de se confiner dans sa Bohême. Grande fut la joie de la nation quand elle vit à sa tête un prince portant le nom de Mathias, si glorieux et si populaire dans ses traditions, un prince acceptant le meilleur héritage de son père Maximilien, la tolérance, un prince porté au pouvoir par ce qu'on appellerait aujourd'hui le parti libéral de tous les États autrichiens. Cet enthousiasme devait se refroidir dans la suite, plutôt par la fatalité des habitudes autrichiennes que par la faute personnelle du nouveau souverain; mais la lune de miel, c'est-à-dire l'année du couronnement (1609), fut un des plus beaux moments de l'histoire séculairement douloureuse de ce pays. Sans doute, même alors, la diète n'obtint pas tout ce qu'elle aurait voulu. Les abus prolongés dont on sortait à peine lui avaient inspiré cette ambition de rétablir la monarchie élective dans toute sa force, et de ne reconnaître Mathias II que comme roi librement élu. Le roi de France Henri IV connaissait ces dispositions, et se les exagérait plutôt. Il comptait, dans ses derniers projets, rendre aux Hongrois « le droit qu'ils avaient d'élire eux-mêmes leur prince, ou de se mettre en telle autre forme d'état qu'ils jugeraient à propos », c'est-à-dire de vivre en république. Peut-être notre grand Béarnais méconnaissait-il le fond, essentiellement monarchique malgré les insurrections, de l'esprit politique magyar.

La question fut réglée, ou si l'on veut éludée, par un compromis. L'assemblée, au lieu d'élire d'abord le palatin pour qu'il procédât à l'élection royale, se contenta d'élire le palatin après la proclamation de Mathias comme roi, mais avant le couronnement, et de recevoir la promesse que la haute dignité nationale ne serait jamais vacante plus d'une année. Le redres-

sement des griefs présentait encore plus d'importance. « Il est temps, disaient les députés, que justice soit rendue à nos plaintes qui datent de 82 ans; car nous sommes las des vagues promesses. » Ils obtinrent beaucoup de Mathias, qui voyait avec inquiétude Rodolphe, par un nouveau revirement de ce bizarre esprit, prêt aux plus larges concessions, même envers les hérétiques, pour ressaisir la couronne de Hongrie. Cette rivalité rendait le parlementarisme magyar maître de la situation. De là résulte un arrangement très satisfaisant. Pour garantir l'indépendance du pays en l'absence du roi, le palatin, le conseil, la chambre des finances, en un mot les dignitaires régnicoles, exerceront la plénitude du pouvoir royal. Exclusion des fonctionnaires étrangers et des garnisons étrangères. La couronne reviendra de Prague en Hongrie et sera gardée par deux seigneurs laïques. Le nombre des villes ayant droit de représentation est strictement limité. La liberté religieuse est garantie; les Jésuites ne pourront acquérir de domaines, et lors des élections de palatins, le roi présentera quatre candidats, dont deux catholiques et deux protestants.

Cette dernière clause reçoit presque immédiatement son application. Un seigneur protestant de haute capacité, Georges Thurzó, est élu palatin, et donne à sa patrie si éprouvée quelques années de bonne et énergique administration. Par malheur, l'orage qui grondait déjà sur la Bohême et sur quelques points de l'Allemagne, l'influence croissante de l'archiduc Ferdinand, qui peu à peu se substituait à Mathias, comme Mathias lui-même s'était substitué à Rodolphe, les persécutions dirigées contre les protestants d'Autriche et que l'intervention de la diète hongroise ne parvenait guère à apaiser, enfin une réaction intérieure que nous étudierons bientôt, — toutes ces causes rendent, vers 1613, surtout vers 1619, l'avenir du royaume bien incertain. En tout cas le présent vaut mieux que celui de la Transylvanie, où les troubles ont recommencé. Sigismond Rákóczy [1] (1606-1608) n'a pas accepté pour longtemps la succession de Bocskay; il l'abandonne à Gabriel Báthory, qui recom-

1. Prononcez : Rakôtchi.

mence et termine piteusement une dynastie si glorieuse à ses débuts. Ennemi des Saxons ses sujets, d'ailleurs fantasque tyran, détesté presque de tout le monde, le prince Gabriel, après une série d'incohérentes oscillations entre les armées de Mathias et les armées du sultan, finit par être assassiné (1613). Une fois de plus la Transylvanie semble au moment de tomber aux mains de la maison d'Autriche, ce qui aurait singulièrement modifié la marche de la guerre de Trente ans.

Gabriel Bethlen (1613-1629). — Ces espérances furent déjouées par l'élection du populaire guerrier que l'on appela dès ce temps-là en France Bethlen Gabor [1], suivant l'usage magyar de mettre le nom de baptême après le nom de famille. En sa personne le protestantisme, et le protestantisme réformé, reprit possession pour longtemps du gouvernement de la Transylvanie. En lui aussi se manifesta, dans l'administration intérieure, une tolérance qu'on aurait difficilement trouvée chez un de ses contemporains. Malgré la prépondérance numérique des protestants, il conservait un chancelier catholique à côté d'un chancelier réformé. Il tenait la balance égale entre les deux cultes comme entre les trois nationalités, qui acceptèrent également son pouvoir et en furent récompensées par une sécurité profonde. Pourtant Bethlen professait, dans son État séparé, le patriotisme magyar le plus intense, et même, dans sa pensée, son État séparé n'était que le noyau, resté indépendant, d'une future patrie magyare restaurée. Là même doit se chercher l'unité de sa politique vacillante, si difficile à saisir dans la guerre de Trente ans et dans les vicissitudes de la diplomatie ottomane. Il prenait, quittait, reprenait les armes contre l'Autriche, sans se départir, même lorsqu'il traitait, de la plus profonde défiance envers cet adversaire de sa race et de sa religion, surtout lorsque les velléités constitutionnelles et tolérantes de Mathias eurent achevé de disparaître avec lui. Il n'aimait pas l'Ottoman, tout en subissant sa protection par nécessité d'équilibre. En attendant, il développait la langue magyare par l'enseignement et par son propre exemple, car il était poète lyrique religieux. Il lui faisait

1. Voir ci-dessus, p. 520 et suiv.

aussi une grande place comme langue officielle, malgré la recrudescence du latin que nous signalerons tout à l'heure et qui se faisait sentir même dans sa principauté. Les récits historiques, les premiers essais dramatiques sont rédigés dans les deux langues, en cette principauté bigarrée, cernée par les Turcs, et dont les seigneurs se sont mis à porter comme eux des pelisses, des turbans et des aigrettes.

Les « trois grands Magyars » et Ferdinand II (1619-1637). — En ce temps-là vivaient ceux qu'on a surnommés depuis « les trois grands Magyars » : l'un d'eux était Bethlen; les deux autres habitaient le royaume, dont ils obtinrent les deux plus hautes dignités. Pázmány, cardinal-primat (1616), tenait de saint François de Sales, de Duperron et de Pie V. Né protestant, il se convertit de bonne heure au catholicisme, fit une carrière magnifique dans le clergé romain, et à la fois controversiste, écrivain et homme d'État, entreprit la ruine de l'hérésie chez ses compatriotes. Il y réussit en peu d'années, dans une mesure très considérable. Son *Guide à la foi catholique* remporta des succès inouïs dans les classes lettrées et aristocratiques. Or en Hongrie, comme dans la France contemporaine, la France de Louis XIII, la conversion d'une grande famille entraînait toute une masse de paysans. La renaissance de la langue latine, aux dépens de la langue nationale si vivante au XVIe siècle, s'ensuivait naturellement. Toutefois, le génie pénétrant de Pázmány avait bien vu qu'il serait imprudent de laisser le protestantisme représenter seul la littérature magyare : mieux valait en faire un instrument de plus de la propagande catholique. Il écrivait donc dans l'idiome national, et même il lui faisait faire des progrès, au point de compter parmi les fondateurs de la prose, car jusque-là on avait employé le magyar surtout en poésie.

Le plus distingué des disciples de Pázmány était le comte Nicolas Eszterházy, héritier d'une famille qui s'était signalée au siècle précédent par son zèle pour la Réforme. Lui aussi savait écrire en magyar, et ses lettres, source historique précieuse, ont également contribué à fonder la prose de cette littérature. Eszterházy était donc, à tous égards, un Magyar; il était le Magyar

catholique laïque, type nouveau ou renouvelé qui deviendra capable de recommencer les croisades. Pour le moment, on n'est pas en guerre ouverte avec le Turc; parfois même la politique autrichienne est en coquetterie avec lui pour ravir sa protection aux princes transylvains. La tâche d'un Eszterházy était donc plutôt de réconcilier le parlementarisme de la Hongrie royale avec le plus ou moins latent, mais toujours vivant, absolutisme autrichien. Tâche déjà suffisamment difficile, et qui a rempli d'angoisses la vie du noble comte, surtout lorsqu'il fut devenu palatin (1625). Pázmány, patriote à sa manière, cherchait avant tout le triomphe de la foi catholique, et pour lui les questions politiques ne venaient qu'après. Eszterházy se trouvait pris entre Bethlen (ou Rákóczy plus tard : il les estimait l'un et l'autre), Pázmány, dont le zèle lui créait des difficultés, la maison d'Autriche et la diète.

On connaît les péripéties terribles qui se pressèrent pendant les deux premières années du nouvel empereur, Ferdinand II, si ardent et si tenace. Les mécontents hongrois arrivèrent toujours trop tard. Endormi par une mission conciliante d'Eszterházy (qui n'était pas encore palatin : cette dignité avait passé des mains de Thurzó à celles de Forgács, autre nouveau converti), Bethlen ne profita pas du siège de Vienne, que de nombreux soldats hongrois, tolérés par Forgács dans les rangs impériaux, contribuèrent même à faire lever. C'est seulement lorsqu'une diète convoquée à Presbourg par Ferdinand eut fait retentir des plaintes inutiles, que le prince transylvain souleva la Hongrie du Nord, répandit dans tout le pays ses manifestes, et se fit proclamer gouverneur par l'assemblée de Kaschau, qui préparait une diète générale. Celle-ci, réunie à Presbourg, resserra son alliance avec la nation tchèque, qui jouait alors sa partie suprême, rétablit la liberté de conscience, et malgré les efforts loyalistes du palatin Forgács, le 25 août 1620, proclama Bethlen roi de Bohême. Mais bientôt on apprit le désastre irrémédiable de la Bohême; et Bethlen fut heureux d'obtenir finalement la paix de Nikolsburg (1621) qui le plaçait dans une situation assez semblable à celle de Bocskay vainqueur, quinze ans auparavant. D'une part, il conservait la Transylvanie aug-

mentée de sept comitats, tout en renonçant à la couronne; d'autre part, Ferdinand confirmait la paix de Vienne et promettait de satisfaire aux griefs nationaux.

La réputation d'instabilité que Bethlen s'était faite, et dont nous avons indiqué plus haut les causes fatales, ne fit que se fortifier pendant ses dernières années (1621-1629). On le voit prendre, quitter, reprendre les armes; songer à la main d'une princesse autrichienne, puis obtenir celle de Catherine de Brandebourg, non sans étendre ses relations sur toute l'Allemagne du Nord, et jusque dans la Suède, qui l'aiderait peut-être à devenir roi de Pologne; on le voit enfin, chef naturel des mécontents magyars, entretenir les meilleurs rapports avec Eszterházy devenu palatin, avec Pázmány lui-même. Comme toutes ses oscillations assuraient aux populations transyl vaines une paix profonde, elles n'en ont que mieux béni sa mémoire.

Pendant la période suédoise de la guerre de Trente ans, et jusqu'à la mort simultanée de l'empereur et du cardinal-primat (1637), la réaction grandit dans le royaume. Pázmány contribue à l'établissement de l'Université jésuite de Tyrnau, et l'imprimerie de cette ville devient un instrument de propagande pour le catholicisme et pour la langue latine. Le magyarisme littéraire de Pázmány, d'Eszterházy, de quelques autres, reste à la surface. Le latin, non seulement comme langue à imprimer ou comme langue officielle, mais comme langue de tous les jours, ressaisit toutes les classes de la population. La réaction politique allait beaucoup plus loin que ne l'aurait voulu le palatin. Il se plaignait que l'on négligeât de convoquer les diètes, et pourtant, dans son embarras de conciliateur malheureux, il trouvait à ces retards des excuses officielles auxquelles il ne croyait pas lui-même. L'assemblée enfin réunie, les patriotes l'accusaient d'abus de pouvoir, les protestants l'accusaient de favoriser les persécutions, le parti de la cour, chaque jour grandissant, l'accusait de tiédeur. Il abdiquait sa dignité, la reprenait, la quittait encore. Surtout dans la diète de 1638, celle du couronnement de Ferdinand III, la position fut pénible; et l'orage grondait du côté de la Transylvanie.

Georges Rákóczy Ier : paix de Linz (1629-1648). — Georges Rákóczy, successeur de Bethlen, avait assuré à ce pays, avec la même habileté, la même fermeté, et des allures plus pacifiques, la même bonne administration. Le caractère protestant et séparé de la principauté s'accentuait, pendant que le catholicisme et le loyalisme se fortifiaient dans le royaume. Georges, calviniste déterminé, sans violer les libertés des quatre religions officielles, ne se gênait pas avec l'Église grecque orthodoxe, simplement tolérée. D'ailleurs les deux races serbe et roumaine, qui recrutaient cette Église, ne jouissaient elles-mêmes que d'une simple tolérance et ne faisaient pas partie du corps des trois nations officielles. Plus d'un village de Serbes ou de Roumains orthodoxes devint finalement un village réformé magyar. La grandeur éphémère de Michel le Brave n'avait fait qu'accentuer la faiblesse de sa race, dans les pays hongrois comme dans les pays ottomans. Malgré tout, la Transylvanie était une des contrées les plus heureuses de l'Europe, son prince surveillant diplomatiquement la guerre de Trente ans plutôt qu'il n'y prenait part. Pendant deux ans seulement (1643-1645) les relations de Rákóczy avec Torstenson et avec les Français, jointes aux mécontentements soulevés dans le royaume, le portèrent à prendre les armes contre Ferdinand III. Mais Eszterházy, qui n'avait pas réuni à l'en détourner, eut, avant de mourir (1645), la joie de contribuer à la paix de Linz. Cette paix confirmait celle de Vienne et garantissait d'une part la liberté religieuse, d'autre part la double autonomie du royaume et de la principauté. Au total, la nation tenace des Magyars, grâce à trois princes transylvains, avait conservé quelques-unes de ses libertés. Mais il n'était pas probable que les choses restassent longtemps en état. Déjà lorsque la paix de Westphalie annonce, dans une nouvelle Europe, une nouvelle Autriche tournant tous ses efforts vers l'Orient, lorsque, la même année, meurt le prince Georges, on peut prévoir que la maison de Habsbourg, victorieuse par la croisade, couvrira tous ces pays de son pouvoir presque absolu. Tel sera en effet le caractère de la période suivante.

BIBLIOGRAPHIE

Sans vouloir indiquer ici à nouveau tous les recueils généraux et toutes les histoires générales que l'on a pu citer dans les chapitres des volumes précédents relatifs à la Hongrie (voir ci-dessus, t. III, p. 724, et t. IV, p. 628; consulter d'ailleurs l'article bibliographique de **Lederer** et **Marczali** sur les publications de 1877 à 1887 dans la *Revue Historique* de janvier 1887), ou dans les chapitres du présent volume relatifs aux événements contemporains, on peut signaler particulièrement, comme utiles à la connaissance de notre sujet pendant notre période :

Documents. — **Pray**, *Epistolæ procerum*, t. III. — T. VIII du *Magyar Tœrténelmi Tar*, Budapest, 1861 : *Gr. Eszterházy M. Nádor levelei.* — *Monumenta Hungariæ historica*, publiés par l'**Académie hongroise** : t. VIII de la série *Scriptores* et t. XXI de la série *Diplomata*; t. III et IV du recueil **Hatvani**; t. III des vieux documents magyars de **Rumy**, Budapest, 1817. — T. V et suiv. des *Monumenta comitalia regni Hungariæ* ou *Magyar Országgyülési Emlékek*, pub. par **Fraknoi**, Budapest, 1877 et ann. suiv. — T. III-X des *Erdélyi Országgyülési Emlékek* pub. par **Szilagyi**, le t. X, Budapest, 1884. — *Monumenta hungarica juridico-historica*, pub. par **Kolosvari** et **Ovari**, 4 vol., 1885-1892. — **Sigismundi Augusti**, *Poloniarum regis, nec non* **Stephani Bathorii**, *Epistolæ*. Lipsiæ, 1703. — T. I des *Scriptores hungaricarum minores*, Budapest, 1798. *Bethlen Gábor Kiadatlan politikai levelei*, pub. par **Szilagyi**, Budapest, 1879. — *Chronicon Fuchsio-Lupino-Oltardinum*, Coronæ (Kronstadt), 1847. — Documents de la **collection Godefroy** (à l'Institut de France), utilisés par Ed. Sayous, dans la notice indiquée ci-dessous.

Livres. — Outre les ouvrages maintes fois cités de **Szalay**, **Ed. Sayous**, etc., consulter : Pour la Transylvanie, **Szilagyi**, *Erdélyország Tœrténelme*, ouvrage capital, comme pour Pázmány et le mouvement catholique celui de **Fraknói**, *Pázmány és Kora*, auxquels on peut ajouter, pour le premier sujet : **A. de Gerando**, *La Transylvanie et ses habitants*, Paris, 1850; — **Szilagyi**, série de publications sur les relations suédoises, françaises et orientales de Bethlen et de Georges Rákóczy, 1879-1883; — **Ed. Sayous**, *Les relations de la France avec la Transylvanie pendant la guerre de Trente ans* (dans le t. CIV des *Séances et travaux de l'Académie des sciences morales et politiques*); pour le second sujet : **Ipolyi**, *Veresmarti élete és munkai*, et **Schwicker**, *Geschichte der ungarischen Litteratur*, Leipzig, 1889. — Pour les Turcs, **Hammer** et **Zinkeisen** (voir ci-dessous, p. 895), dont on peut rapprocher quelques historiens contemporains des événements : **De Thou**, bien et abondamment informé; **Tomasi**, *Delle guerre d'Ungaria*, Venise, 1621; **Spontoni**, *Historia della Transilvania*, Venise, 1638. — Pour le règne de Rodolphe, **Gindely**, *Rudolph II und seine Zeit*, Prague, 1863. — Pour les immigrations slaves, **Émile Picot**, *Les Serbes de Hongrie*, Paris et Prague, 1873. — Pour les mœurs et l'état social de la Hongrie, **R. A. V. Eisberg**, *Die Blutgræfin*, Breslau, 1894. Cette *Comtesse sanglante*, c'est Élisabeth Báthory, devenue comtesse Nadasdy, une femme de cruauté infernale, la contre-partie de notre Giles de Retz; elle avait la manie de faire mourir ses jeunes servantes dans les tortures, de prendre des bains dans leur sang; elle aurait fait périr, d'après les actes mêmes de son procès, dans son château de Cseithe (Hongrie) et dans sa maison de Vienne (qui a donné son nom à la rue : *Blutgasse*), 650 jeunes filles; arrêtée enfin en 1637, elle mourut en prison (1641), alors âgée de cinquante-quatre ans.

CHAPITRE XX

L'EMPIRE OTTOMAN
PREMIERS SYMPTOMES DE DÉCADENCE

(1566-1648)

I. — *Les sultans.*

Sélim II (1566-1574). — Combien les sanglantes intrigues de Roxelane la Rieuse, dans les dernières années de Soliman le Magnifique, avaient été funestes à l'empire ottoman, — on le vit nettement quand monta sur le trône le fils de son choix, celui pour lequel le grand-vizir Ibrahim, les princes Moustafa et Bayézid avaient péri [1]. Dès le temps où Sélim II n'était que l'héritier du trône, les janissairès méprisaient sa couardise et ses vices. Jamais ils ne s'étaient encore montrés si insolents qu'ils ne le furent quand son avènement fut déclaré. Tandis que les restes de Soliman revenaient lentement de Szigct à Stamboul, les conseillers de Sélim II lui persuadèrent qu'on pourrait se dispenser de donner à l'armée le *bakhchich* d'avènement : c'était bon pour les temps anciens, quand « les sultans ne pouvaient arriver au pouvoir sans passer sous les sabres de leurs soldats »; mais, « aujourd'hui que l'avènement au trône dérive de l'ordre de succession, on ne doit plus invoquer de tels souvenirs ». Déjà sur la route de la capitale, les janissaires avaient

1. Voir ci-dessus, t. IV, p. 760.

fait entendre à Sélim de rudes avertissements : « Sultan, nous te retrouverons *près du chariot de foin*, à la porte d'Andrinople ou à celle du Séraï ». Et, en effet, au moment où Sélim allait entrer dans sa capitale par la porte d'Andrinople, les janissaires s'arrêtèrent brusquement et contraignirent le cortège à s'arrêter. — « Qu'y a-t-il donc? » demandèrent les vizirs. Les soldats répondirent : « Un chariot de foin embarrasse le chemin ». Les vizirs qui se présentèrent pour essayer de leur faire entendre raison furent à moitié assommés. Puis les soldats pénétrèrent dans la première cour du Séraï et en fermèrent les portes au sultan : « Cède à l'ancien usage! » lui criaient-ils. Il fallut donner même plus que ne comportait l'usage, vider le trésor.

Sélim II, le demi-Russe, fut sur le trône une manière de roi fainéant. Le fils de ce Soliman qui avait passé sa vie en chevauchées est le premier des sultans osmanlis qui n'ait jamais paru dans les camps. Il passait ses jours au fond du Séraï, livré à tous les vices, même les plus honteux. Il lui en est resté le surnom de Sélim *Mest* (Sélim *l'Ivrogne*).

Sous ce règne pourtant l'Yémen fut conquis, Chypre enlevée aux Vénitiens, et, malgré le désastre de Lépante, la marine ottomane garda sa prépondérance. Mais de tout ce qui se fit d'utile sous ce règne l'honneur revient aux éminents serviteurs que Soliman avait légués à son fils : le grand-vizir Mohammed Sokoli, le grand-moufti Ebou-Sououd, le nichandji Mohammed, le capitan-pacha Pialé, le vice-roi d'Alger Euldj-Ali.

Mourad III (1574-1595). — Sélim II laissait après lui six enfants mâles. Le premier soin de son successeur, Mourad III, fut de faire étrangler ses cinq frères. Cependant il n'était point cruel; les historiens osmanlis lui font honneur de sentiments pieux et même ascétiques; il est l'auteur d'un livre d'édification intitulé : *Le Commencement des jeûnes*. Il était lettré et, sous le nom de *Mouradi*, figure sur la liste des poètes ottomans. Ce fut sa faiblesse pour les femmes qui contribua le plus à faire de lui le second des sultans fainéants. Il n'est plus question, comme au temps de Mohammed le Conquérant ou de Soliman le Magnifique, des « quatre supports de l'empire ». Ils sont remplacés par l'influence de quatre femmes : la mère de Mourad III,

la *sultane-validé* Nour-Banou (*Dame de Lumière*); sa sœur, Esma, mariée au grand-vizir Sokoli; sa première épouse, Safiyé (*la Pure*), qui était une Vénitienne, issue de la noble maison des Baffo et autrefois capturée par des corsaires; enfin, après la mort de sa mère, une vieille femme, Djanféda-Khatoun, qui, sous le titre de *kiayaï* (grande-gouvernante du harem), fut le ministre de ses plaisirs.

D'abord les luttes entre Nour-Banou et la Vénitienne avaient troublé le harem et l'empire : Nour-Banou, pour contre-balancer l'influence de l'épouse, s'appliquait à susciter à Safiyé des rivales toujours nouvelles; elle contribua, par là même, à faire de son fils le monarque prodigieusement débauché qu'il fut dans la seconde partie du règne. Quand Nour-Banou eut disparu et que l'amour du sultan pour Safiyé perdit de son ardeur, le harem, sous l'influence de la grande-gouvernante, prit une extension inouïe. Les achats du sultan firent, dit-on, centupler, dans Stamboul, le prix des belles esclaves. Il fut père jusqu'à cent deux fois. Ses excès le rendirent épileptique.

L'influence des femmes, sous ce règne, dépassa les murailles du Séraï. Celle de Nour-Banou peut se comparer à celle de Catherine de Médicis, sa contemporaine. L'ambassadeur de France, M. de Germigny, écrivait à celle-ci (8 déc. 1579) : « Les femmes ont bonne part en cest empire, mesme la royne-mère, qui s'est acquis sur les bassaz (pachas) de faire octroyer toutes les grâces et principaux offices de cet Estat ». Cette influence fut d'ailleurs néfaste, et c'est du règne de Nour-Banou, spécialement de l'année 1582, que le sage Khodji-beg fait dater la décadence morale et financière de l'empire. Quant à l'influence de la Vénitienne, elle semble s'être exercée surtout dans la politique extérieure : soit comme épouse, soit comme mère (sous les sultans qui suivirent), elle se montra toujours dévouée aux intérêts de sa cité natale.

Un premier résultat de cette prépondérance du harem fut la détresse financière. On en vint à fabriquer une monnaie de très bas aloi. Les janissaires et les spahis refusèrent de l'accepter, et l'on eut des séditions militaires (1589-1592).

Une autre conséquence, c'est qu'avec cette cour de femmes

il devenait impossible aux vizirs de gouverner. Mohammed Sokoli, malgré l'appui qu'il doit trouver auprès de sa femme Esma, sœur du sultan, sent bientôt qu'il n'a plus sur Mourad aucune influence. La mort vint le délivrer d'une situation intolérable : un de ses compatriotes de Bosnie, qui croyait avoir à se plaindre d'une diminution de son fief, se présenta, déguisé en derviche, à l'audience du grand-vizir et lui plongea un poignard dans le cœur (1579). Sokoli avait occupé sous trois sultans la première charge de l'empire; il avait enrichi de mosquées, d'écoles et d'hospices nombre de cités; les ouvrages les plus remarquables qui aient été écrits dans cette période lui furent dédiés. Après lui, le grand-vizirat passa de main en main, et, dans les seize ans que dura encore le règne de Mourad III, neuf fois il changea de titulaire.

Mohammed III (1595-1603). — Le harem de Mourad III avait été si fécond que son successeur Mohammed n'eut pas moins de dix-neuf frères à faire étrangler. Il était fils de Safiyé, donc un demi-Vénitien, un Baffo. Il était lettré, ayant eu pour maîtres le poète Névi, l'historien Sead-ed-Din et Névayi, qui traduisit la *Politique* d'Aristote.

Il prétendit se faire obéir de ses ministres : deux de ses grands-vizirs furent exécutés. Rompant avec les traditions d'inertie de son père et de son aïeul, renouvelant celles de son bisaïeul Soliman, Mohammed III dirigea en personne contre les infidèles du Nord la campagne de 1596 qui aboutit à la prise d'Erlau et à la sanglante victoire de Keresztes. Cette campagne eut, à l'intérieur, des suites fâcheuses : le nouveau grand-vizir, nommé sur le champ de bataille, le Djighali-Zadé des historiens ottomans (en réalité Cicala, renégat génois), imagina de sévir contre les soldats des troupes feudataires qui s'étaient mal conduits. Il les flétrit du nom de *firari* (fuyards), les décima, leur retira leurs fiefs. La plupart étaient originaires d'Asie; rentrés chez eux, ils se mirent en insurrection. Les *firari* de Keresztes devinrent les *djélali* (rebelles) d'Anatolie.

Ahmed Ier (1604-1617). — Mohammed, mort le 22 décembre 1603, eut pour successeur son fils Ahmed, âgé seulement de quatorze ans (il n'était pas encore circoncis). C'est le premier

avènement qui n'ait pas été souillé par le fratricide : il est vrai que le frère du jeune padishah, Moustafa, était idiot.

Les actes et les paroles du jeune sultan semblaient dénoter quelque énergie. Comme le grand-vizir Yaouz, appuyé sur l'avis de la majorité du Divan, donnait des raisons pour ne pas se rendre à l'armée de Hongrie, puis faisait mine de s'arrêter aux portes de la ville, Ahmed lui adressa ce message : « Si tu tiens à la vie, tu partiras demain ». Un jour (le sultan avait alors seize ans), les janissaires et les spahis se mutinèrent. Il fit appeler leurs chefs au palais et les reçut tout habillé de rouge, comme le khalife Haroun-al-Rachid aux jours d'exécution. Il leur donna satisfaction sur leurs plaintes légitimes, mais ajouta : « S'il vous arrive encore de dépasser les bornes de l'obéissance, je vous ferai tous exécuter. »

Peut-être n'était-il dès lors qu'un instrument aux mains de Mourad, qui occupa ensuite le grand-vizirat pendant plus de cinq ans. Ce Mourad fut un homme énergique, mais d'une cruauté systématique et froide. Un jour, après une victoire sur les rebelles d'Asie, il trouva parmi les prisonniers un jeune enfant : « Quelle était l'occupation de ton père? lui demanda-t-il. — Il jouait du luth. — Ah! ah! il excitait l'enthousiasme des rebelles! » et il livra l'enfant aux bourreaux. Ceux-ci refusèrent de l'exécuter; après eux, les janissaires, les pages du grand-vizir refusèrent également. Alors il étrangla l'enfant de ses propres mains, disant : « Les chefs rebelles ne sont pas sortis du ventre de leur mère avec un cheval et la lance au poing : ils ont tous été enfants comme celui-ci. » Les succès de Mourad contre les rebelles d'Asie, les Persans, les Autrichiens, lui valurent le surnom d' « épée de l'empire. »

Mourad mort (1611), personne ne put prendre la même autorité sur Ahmed Ier. Il n'en devint pas davantage un sultan. Hammer porte sur lui ce jugement : « Ahmed ne voulut et ne fit jamais rien par lui-même; pendant toute sa vie, il subit le oug de son *khodja* (précepteur), du moufti, de ses femmes, du *kizlar-agasi* (chef des eunuques noirs). Il mourut (22 nov. 1617) à vingt-huit ans.

L'anarchie sous Moustafa Ier et Osman II (1617-1623). — Comme la vie de son frère, Moustafa l'Idiot, avait été épargnée, c'est celui-ci que, de préférence aux fils du défunt, en vertu de la coutume turque, on fit sultan. Les oulémas, qui affectaient de considérer l'imbécillité du nouveau souverain comme un signe éminent de sainteté, auraient désiré le soutenir afin de régner sous son nom; mais les chefs militaires, après trois mois d'essai, se convainquirent qu'il était absolument incapable de régner. Ils le déposèrent et proclamèrent Osman, l'aîné des fils d'Ahmed Ier (26 février 1618).

C'était encore un sultan de quatorze ans. Il était fils de la sultane Mahfirous (*Favorite de la Lune*). Outre le prince Mohammed (qui fut étranglé trois ans après), il survivait encore cinq fils de son père, nés d'une autre mère, la sultane Mahpeïker (*Figure de Lune*), plus connue sous le nom de Kœzem, et qui était une Grecque. Les deux sultanes, Mahfirouz et Kœzem, essayèrent d'exercer quelque influence; mais, pour le moment, l'autorité appartint à une sultane *khasséki*, qui était une Russe, et au *kizlar-agasi* Souléïman.

Quand le sultan eut dix-huit ans, il essaya de gouverner par lui-même. Il était d'esprit guerrier, habile à manier les armes, mais il se fit bientôt un renom d'avarice et de cruauté. Il supprima aux oulémas la gratification appelée *arpalik* (argent de l'orge); il se plaisait, comme autrefois Haroun-al-Rachid, à faire, la nuit, déguisé, des rondes de police, arrêtant les gens en état de contravention, bourgeois, soldats, cabaretiers. Sa courageuse chevauchée de Khotin, en 1621, ne lui ramena point les cœurs. Les soldats lui reprochaient son peu de libéralité, et il leur en voulait de leur indiscipline qui avait compromis le succès de la campagne. L'année suivante, il annonça son intention de faire un voyage dans le sud-est de l'empire, soit pour réduire l'émir rebelle des Druses, Fakr-ed-Din, soit pour visiter les villes saintes d'Arabie. Le bruit se répandit qu'il ne voulait se rendre en ces pays que pour y lever des mercenaires arabes et égyptiens, qui prendraient la place des indociles janissaires et spahis.

Ceux-ci se mirent aussitôt en insurrection. Chose nouvelle,

les soldats rebelles sollicitèrent un *fétoua* du grand-moufti sur cette question : « Est-il permis de tuer ceux qui poussent le sultan à des innovations et qui dissipent les biens des musulmans? » Forts de la réponse affirmative du Cheïkh-ul-Islam, ils firent savoir au sultan, par les oulémas, qu'ils demandaient la tête du khodja, du kizlar-agasi, du grand-vizir et de quatre autres dignitaires. Sur son refus, le Séraï, mal défendu par les *bostandji*, fut envahi, et Moustafa l'Idiot proclamé sultan (19 mai). Au Vieux-Séraï, la vieille *validé*, mère de Moustafa, aida les rebelles à constituer un gouvernement : son gendre, Daoud, un Bosniaque, fut nommé grand-vizir. Puis les mutins parcoururent le Nouveau-Séraï pour y rechercher Osman II : un spahi le découvrit dans sa cachette, en simple vêtement de dessous et en petite calotte, et l'amena aux rebelles. Ceux-ci raillaient le sultan détrôné : « Osman! jeune seigneur! ne vous plairait-il pas de surprendre les tavernes, d'enchaîner sur les galères ou de jeter à la mer les spahis et les janissaires? » D'autres lui criaient : « Tes ancêtres ont-ils élevé l'édifice de cet empire avec des Égyptiens et des bostandji? » Osman suppliait les anciens des janissaires, les appelait ses *pères* : « Pardonnez-moi, si je vous ai offensés sans le savoir. Hier j'étais le Padishah; aujourd'hui je suis nu; vous aussi, vous éprouverez les vicissitudes de ce monde. » On l'enferma aux Sept-Tours, où il fut exécuté (20 mai). Tel est le premier régicide qui ait souillé les annales ottomanes.

Une autre victime de la révolution c'était le nouvel empereur. Quand, pour la seconde fois, on était venu l'extraire de sa prison pour l'élever au trône, il avait manifesté une terreur profonde. Il tremblait à la vue des armes de ses libérateurs. Sa mère s'efforçait de le calmer : « Viens, mon lion! » lui disait-elle. Les jours qui suivirent l'exécution d'Osman II, son oncle le cherchait partout dans le palais, frappant à toutes les portes, l'appelant, le suppliant de lui reprendre le fardeau du pouvoir. On voyait, — chose encore inouïe, — sa mère gouverner l'empire, et (à la vérité, elle gardait le visage voilé) parler à la soldatesque.

Les quinze mois du règne de Moustafa Ier (1622-1623) furent un

temps d'effroyable anarchie. Les janissaires et les spahis étaient les maîtres, et ces deux *odjaks* (milices) formèrent bientôt deux partis hostiles. Six grands-vizirs se succédèrent. Chaque ministre essaya de s'appuyer sur l'un des deux odjaks, et devenait alors l'ennemi de l'autre. Suivant que les spahis ou les janissaires étaient les maîtres, on leur prodiguait *bakhchich*, augmentations de solde, avancement en grade. Le grand-vizir Mere-Houseïn, qui gouvernait par et pour les janissaires, qui voulait massacrer les spahis, qui faisait bâtonner les beglierbegs et les oulémas, accorda aux janissaires l'*argent de mouton*, l'*argent de garçons*, plus cinq pains de sucre par chambrée. Il finissait par mettre à leur discrétion les magasins du sultan : « Prenez partout où vous voudrez votre viande, vos chandelles, et tout ce qui vous est nécessaire. Dieu merci! le Padishah est assez riche. » A leur tour, les spahis s'insurgeaient et contraignaient Mere-Houseïn à fondre, pour les désintéresser, tout ce qu'il y avait dans le Séraï de vaisselle d'or et d'argent. Ces prodigalités ne contentaient ni les uns ni les autres : les soldats, toutes les nuits, pillaient, assassinaient, incendiaient. Constantinople semblait une ville prise d'assaut.

Dans le reste de l'empire, les gouverneurs se mettaient en révolte. Sous prétexte de venger le meurtre d'Osman II, Abaza, gouverneur d'Erzéroum, massacrait les janissaires de sa province, promenait leurs officiers sur des chameaux avec des mèches allumées plantées dans leurs épaules. A Bagdad, commençaient les troubles qui allaient réveiller la guerre de Perse.

Il y avait encore à Constantinople de bons musulmans et des Turcs dévoués à la grandeur de l'empire. Ils comprenaient qu'un tel régime ne pouvait durer. Les dignitaires destitués suivaient avec attention les progrès du mécontentement parmi ceux-là mêmes dont les fautes ou les excès avaient amené ce régime. Les spahis avaient déjà demandé aux janissaires de s'unir à eux pour renverser Mere-Houseïn. Les oulémas, irrités par ses bastonnades, se rassemblèrent à la mosquée du Conquérant et rendirent un fétoua contre le grand-vizir. Un ramas de janissaires et d'Albanais vinrent les y assaillir et en égorgèrent plusieurs, dont les cadavres furent jetés à l'eau. Alors s'unirent

aux oulémas les corps de métiers et les spahis. Quelques chefs des janissaires firent défection. Le 20 août 1623, Mere-Houseïn fut contraint de déposer le sceau impérial. Le nouveau grand-vizir, Kemankesh-Ali (Ali l'Arbalétrier), convoqua les *cadis-el-asker* et autres dignitaires, leur représenta que l'imbécillité de Moustafa Ier conduisait l'empire à sa ruine et obtint qu'il fût déposé (ce prince ne mourut d'ailleurs qu'en 1639).

Mourad IV (1623-1640) : relèvement de l'empire. — On proclama un des fils de la *validé* Kœzem, Mourad IV. Il était, par sa naissance, un demi-Hellène. Sa sultane favorite fut aussi une Grecque. Il montait sur le trône à douze ans, au milieu des plus terribles embarras : les habitudes étant prises, les révoltes des soldats dans Stamboul allaient se prolonger pendant plusieurs années; les hauts dignitaires s'étaient accoutumés à l'indocilité et au brigandage administratif; dix-neuf sandjaks d'Orient étaient aux mains des Persans.

Ce ne fut qu'en 1632, à vingt et un ans, que le nouvean sultan put s'affranchir de la tutelle de sa mère et de ses ministres, — deux grands-vizirs, Khosrew et Redjeb, furent coup sur coup exécutés, — et manifester son vrai caractère. Ce fut une terrible révélation : on n'avait pas vu, depuis Bayézid l'Éclair, un sultan aussi cruel; il semblait cruel pour le plaisir de l'être. Avec ses ministres et les généraux, il n'avait qu'un mot à la bouche : « Obéissance immédiate, ou je vous fais trancher la tête. » Comme au temps de Sélim l'Inflexible, tombent les têtes des grands-vizirs, des vizirs, des defterdars; pour la première fois, on vit décapiter un grand-moufti, Akhi-Zadé (1634), et pour la première fois, un patriarche grec, Cyrille (1636). Quand le sultan fait campagne en Asie, on le suit à la trace de sang qu'il laisse derrière lui, par les exécutions de gouverneurs et de juges. Innombrables sont les traits de barbarie collectionnés par les historiens. Un jour, dans une de ses promenades, il trouve le chemin encombré par l'attelage d'un paysan : il abat l'homme d'un coup de flèche. Un courrier lui annonce la naissance d'un rejeton impérial : mais comme au harem on s'était trompé en annonçant un garçon pour une fille, le courrier est empalé. Le sultan trouve qu'il vient trop d'Arméniens à son audience : il en fait

décapiter une demi-douzaine. Une bande de trente derviches s'est avancée trop vivement pour demander l'aumône et le cheval du sultan s'est cabré : il les fait décapiter tous les trente. De jeunes paysannes chantaient et dansaient dans la campagne : comme il était ce jour-là d'humeur triste, il les fait jeter à l'eau. Il n'épargna même pas les Européens garantis par les *capitulations*; un marchand vénitien, qui avait osé regarder le Séraï avec une lunette d'approche, fut pendu; pendu aussi le drogman arménien de l'ambassadeur de France, Marcheville. Sur un point cependant, Mourad IV montra quelque longanimité : il n'exécuta pas tout d'abord ses quatre frères; c'est plus tard qu'il en fit périr un pour servir d'exemple aux autres; plus tard, encore deux; il laissa vivre le quatrième, Ibrahim.

Assurément ce fut un prince cruel, et, par moments, stupidement féroce. Toutefois, quand il s'agit de dignitaires suppliciés, n'oublions pas contre quel torrent de violences, de vénalité, de corruption, Mourad IV avait à lutter. Il eut certainement la volonté de corriger les abus : c'est lui qui se fit présenter par Khodji-beg, la fameuse *rissala* qui contient tout un plan de réformes. Or Khodji-beg a écrit : « La race des fils d'Adam, on n'en vient à bout que par la force et non par le raisonnement. » Un juge d'Asie avait donné presque le même conseil : « Mon Padishah, le seul remède contre les abus, c'est le cimeterre. » Le jour où Mourad IV prit en main le pouvoir (29 mai 1632), il réunit les spahis et les janissaires dans l'Hippodrome, leur reprocha leurs exigences et leurs révoltes, déclara qu'il ne voulait plus les tolérer, leur fit prêter à tous, sur le Koran, un serment d'obéissance passive, qu'ils prononcèrent en tremblant. Le jour suivant, il se fit livrer les chefs des dernières rébellions : trois furent exécutés. Il raya les spahis et janissaires qui s'étaient fait inscrire sans droit. Il fit rédiger un nouveau *kanoun* du régime féodal et opéra une sévère revision des fiefs. Par tous ces moyens, il releva le chiffre des revenus impériaux à 8 millions de ducats, l'effectif de l'armée, tant régulière qu'irrégulière, à 200 000 hommes. Dans un État dont la foi musulmane était le plus fort lien moral, il n'est point surprenant qu'il ait fermé les cabarets,

et cette fois les janissaires n'osèrent pas remuer; il ferma aussi les cafés, parce qu'ils étaient le lieu de réunion des oisifs et des frondeurs; l'usage du tabac fut interdit. Mourad tint la main à l'exécution de ses *hattis* : les tournées nocturnes du souverain, tant reprochées au malheureux Osman II, recommencèrent et les délinquants tombèrent sous le sabre du maître. Un jour, pendant la guerre d'Asie, les cadavres de dix-huit fumeurs s'alignèrent sur le seuil de la tente impériale. Mourad gagna contre les Persans son titre de *Ghazi*. Dans les marches il donnait à tous l'exemple d'une simplicité militaire : sous sa tente, il n'eut d'autre coussin que la selle et d'autre couverture que la housse de son cheval. De taille moyenne, il jouissait d'une force colossale, enlevant à bras tendus un de ses vizirs, traversant de son *djérid* des planches de quatre pouces, lançant des flèches plus loin qu'une balle de fusil, forçant à la course des boucs sauvages. Il mourut à vingt-huit ans (1640).

La rechute sous Ibrahim Ier : révolution de 1648. — Pour que la cause des réformes pût prévaloir, il aurait fallu l'action longue et continue d'une main vigoureuse. Or le dernier frère de Mourad IV, le dernier fils d'Ahmed Ier et de la *validé* Kœzem, fut le plus efféminé de tous les sultans de cette série. Il dépassa Mourad III en débauche et en dissolution. Plus que jamais le harem gouverna l'empire. Pour se procurer des bijoux et des parfums, on pillait les boutiques des marchands indigènes et même, malgré les réclamations des ambassadeurs, celles des marchands européens. On créa de nouvelles taxes dites « de fourrures » et « d'ambre ». On voyait le grand-juge de Brousse, Idris, passer des journées sur le mont Olympe de Bithynie, afin que la neige ne fît pas défaut dans le harem impérial. Au retour, il trouvait sa place prise, donnée à un protégé de la blanchisseuse du harem.

Les intrigues de femmes, les besoins d'argent, les énervements causés par les excès de toute nature rendirent cruel Ibrahim Ier : il fit exécuter le grand-vizir Kara-Moustafa, le vainqueur des Persans, parce que la *validé* le haïssait (1643); Youssouf, le conquérant de la Crète, parce qu'il n'en avait pas rapporté assez de butin et pour lui prendre sa fortune; le grand-vizir Salih,

parce que, dans un accès de frénésie, le sultan s'irrita qu'un chariot se fût trouvé sur son chemin (1647). Par deux fois, ce névrosé fut sur le point d'ordonner un massacre général des chrétiens. Un autre grand-vizir, Mohammed Sultan-Zadé, faisait confidence à un ami de l'impossibilité où, sous cette domination du harem, il se trouvait de gouverner : « Vois, lui disait-il, où j'en suis réduit, grâce aux volontés insensées d'un ramassis d'esclaves russes, polonaises, hongroises et franques. » Cette dégradation du pouvoir coïncidait avec les incursions des Kosaks sur les côtes de la mer Noire, les envahissements des Vénitiens en Bosnie, Dalmatie, Péloponèse, les échecs répétés dans l'île de Crète. L'empire périssait aussi sûrement sous Ibrahim que sous Moustafa l'Idiot. On recourut au même moyen de salut.

Les chefs militaires insurgèrent les *ortas* (8 août 1648). Puis un fétoua fut obtenu des théologiens contre le sultan. Le grand-moufti, les cadis-el-asker, les agas se rendirent au Séraï et demandèrent la *validé* Kœzem, depuis quelque temps déjà disgraciée par son fils. Ils lui exposèrent l'impossibilité de conserver Ibrahim sur le trône : « La folie et l'injustice du Padishah ont mis le monde en péril; les infidèles ont pris quarante châteaux sur les frontières de Bosnie et bloquent les Dardanelles avec quatre-vingts vaisseaux. » Mohammed, l'aîné des fils d'Ibrahim Ier, n'avait alors que sept ans. — « Mais, demanda la *validé*, comment est-il possible de mettre sur le trône un enfant de sept ans? — D'après la sentence de nos légistes, lui fut-il répondu, un insensé ne doit pas régner, quel que soit son âge, mais bien plutôt un enfant doué de raison.... Avec un souverain enfant, mais raisonnable, un sage vizir met l'ordre dans le monde. »

La *validé* se laissa convaincre et envoya chercher son petit-fils Mohammed, qui fut aussitôt intronisé. Son père fut d'abord enfermé à la prison des Moineaux, avec deux de ses favorites (8 août). Mais pouvait-il y avoir sécurité pour le nouveau Padishah, tant que l'ancien resterait vivant? Ces révolutions turques avaient leur logique implacable. Dix jours après, Ibrahim était étranglé (18 août).

II. — Les guerres.

Conquête de l'Yémen. — En Arabie, le « Serviteur des villes saintes » ne possédait guère que le Hedjaz (Idumée), La Mecque, Médine, Sebib, et, depuis 1539, Aden, Sanaa, Moka. Donc, non seulement les déserts du Nedjd, mais la plus fertile contrée de la péninsule, l'Yémen, avaient gardé leur autonomie. L'Yémen obéissait alors à la dynastie des Séïdiyés, dont le chef prétendait descendre du Prophète, s'arrogeait l'*imamat* et entretenait une sorte d'université à Taaz. En 1545, les Turcs s'emparèrent de cette ville, grâce aux divisions survenues parmi les fils de l'Imam, et en investirent l'un d'eux, Moutahher. Un peu plus tard, ils surprirent Habb, possédé par la famille des Nezari. Puis, en 1565, une insurrection éclata parmi les Arabes, dirigée par Moutahher lui-même. Elle chassa les Ottomans de Habb et Sanaa. Moutahher fut proclamé khalife et « commandeur des croyants ». Il enleva Taaz, Aden, Moka, et se trouva maître de tout l'Yémen, à l'exception de Sebib.

Le grand-vizir Sokoli chargea Sinan-Pacha de réprimer la rébellion. On reprit les villes; on rejeta Moutahher dans la montagne. Enfin, le 18 mai 1570, un accord fut conclu avec lui ; il conservait le sandjak de Kevkeban; la Porte rentrait dans toutes ses possessions; le sultan obtenait dans tout l'Yémen les droits régaliens. Sinan-Pacha décida Mohammed-ben-Mohammed, de La Mecque, à écrire l'histoire de sa campagne.

Première guerre contre Venise : conquête de Chypre. — A la piraterie turque et barbaresque, la chrétienté opposait la perpétuelle croisade des Hospitaliers, fiers d'avoir brisé sur leur rocher de Malte la fortune de Soliman le Grand (1565). Un second ordre militaire venait de se former dans le même dessein : l'ordre des chevaliers de Saint-Étienne, fondé en 1562 par Cosme Ier, gran-dduc de Toscane.

Venise continuait de payer au Padishah le tribut annuel de 236 000 ducats et, en échange, s'enrichissait par l'exploitation commerciale de l'empire ottoman. Très en crainte de celui-ci,

elle affectait par prudence la neutralité, mais c'était une neutralité armée, défiante, malveillante. Sous main, Venise favorisait tous les projets des chrétiens contre cet empire dont, au fond, elle ne savait si elle désirait ou redoutait la ruine, sauf à en profiter, comme elle avait profité, au XIII[e] siècle, de celle de l'empire grec. Ses possessions avoisinaient presque partout celles du sultan : ses îles Ioniennes enveloppaient la Morée; ses territoires dalmates bloquaient et pénétraient la Herzégovine et la Bosnie turques. Elle occupait dans la Méditerranée ottomane deux grandes îles, Chypre et Candie, dont les ports étaient libéralement ouverts aux corsaires chrétiens. Pour les sultans, ce n'était pas la peine d'avoir conquis Rhodes s'ils devaient continuer à supporter, à la croisée de toutes leurs routes maritimes, ces deux îles suspectes.

En outre, dans les îles de l'Adriatique s'était développée la piraterie des *Uscoques* (*Bannis*), Slaves de Dalmatie et Bosnie qui, chassés de la terre ferme par les Turcs, s'attaquaient surtout aux navires du sultan. Les représentations de Soliman le Grand auprès de Venise, maîtresse de ce littoral et de ces îles, étaient restées sans effet. Elles devinrent plus pressantes et Venise, effrayée, se résolut à en finir avec les pirates. A partir de 1565, elle dirigea contre eux une chasse, qui dura plusieurs années et qui aboutit à leur destruction. Au cours de cette guerre, un navire ottoman avait été saisi par le capitaine vénitien Trono et l'équipage massacré. Venise, pour apaiser le sultan, dut prodiguer l'or à sa cour et à son harem.

Dans la dernière année de Soliman (1566), Pialé-Pacha avait mis la main sur l'île quasi génoise de Chio. Dans la première année de Sélim II (1567), il avait pris Naxos, détrônant le vingt et unième duc de la dynastie des Crispi. Le danger croissait d'autant pour l'île de Chypre. Ce qui avivait les craintes des Vénitiens, c'est que Sélim II renouvelait la paix avec l'Autriche (1[er] mai 1569), recevait avec honneur une ambassade de Perse, terminait la guerre d'Arabie (1570). Libre du côté du Nord et de l'Est, n'était-ce pas contre eux qu'il allait se tourner?

Un Juif portugais, appelé Joseph Nassy, ou don Miguez, avait déjà contribué, par ses avis au sultan, à la conquête de

Naxos. Investi, en récompense, du fermage de cette île, osant s'intituler « duc de Naxos par la grâce de Dieu », il rêvait de faire une aussi bonne spéculation avec Chypre. On prétend qu'il séduisit le Padishah en lui faisant apprécier le vin de l'île et que Sélim, dans un accès d'ébriété, lui aurait dit : « Tu seras roi de Chypre ». L'incendie de l'arsenal de Venise (3 septembre 1569) semblait laisser la Seigneurie désarmée.

Le sultan envoya le tchaouch Koubat sommer la sérénissime République d'avoir à évacuer l'île. L'ultimatum révolta la fierté vénitienne. La République, comptant peu sur le secours des autres princes chrétiens, s'adressa au pape Pie V : il promit de faire les frais de douze galères et autorisa la Seigneurie à lever des décimes sur le clergé vénitien. En outre il s'employait à solliciter la France, l'Espagne, les princes italiens, même le shah de Perse, l'imam de l'Yémen, « le Prêtre-Jean ». Il obtint cinquante galères de Philippe II, avec Jean-André Doria. Il nomma « général de l'Église » Marc-Antoine Colonna, connétable de Naples.

Dès la fin de mars 1570, 171 galères ottomanes, sans compter une foule d'autres navires, étaient concentrées à Négrepont, pour barrer la route de Chypre aux renforts de Venise. L'inaction de la flotte chrétienne leur laissant le champ libre, elles se portèrent sur Chypre. Le 30 août, commença le siège de Nicosie, qui fut emportée d'assaut le 9 septembre. Sa chute entraîna celle de Paphos et Limasol (Amathunte).

Le 18 septembre, Moustafa-Pacha, sérasker de l'armée de terre, attaque Famagouste, l'autre grande forteresse de l'île. Le siège dura de l'hiver 1570 à l'automne de 1571. La place, défendue par Bragadino, succomba enfin par la famine et l'épuisement des munitions. Le 1er août, fut signée une capitulation : la garnison devait sortir avec tous les honneurs de la guerre et être transportée à Candie sur quatorze vaisseaux turcs; des garanties étaient assurées aux habitants; il était accordé trois jours de délai pendant lesquels l'armée turque se retirerait à trois milles de la place. La capitulation fut aussitôt violée, les chrétiens massacrés ou réduits en esclavage, Bragadino écorché vif.

La croisade chrétienne : bataille de Lépante. — L'Armada chrétienne avait laissé se perdre la campagne de 1570, sans rien tenter de sérieux pour sauver Nicosie. Avant même qu'eût succombé Famagouste, la flotte turque vint braver la chrétienne jusque sur les côtes de Candie, puis sur celles de Dalmatie, où elle enleva la petite place de Sopoto.

C'est à Pie V que Venise et ses alliés durent de ne pas recommencer en 1571 la piteuse campagne de l'année précédente. Dès le 25 mai, il avait fait conclure, entre la papauté, Malte, l'Espagne et Venise, une Sainte-Ligue à laquelle adhérèrent ensuite Cosme de Médicis, grand-duc de Toscane, la république de Gênes, la Savoie, Mantoue, Parme, Lucques, Ferrare. L'Espagne et Venise, étant les membres les plus importants de la coalition, se disputaient l'honneur de nommer le généralissime : le pape les mit d'accord en proposant don Juan d'Autriche, âgé seulement de vingt-deux ans, mais déjà célèbre par ses campagnes contre les Barbaresques et les Morisques.

Le 23 août 1571, don Juan prenait à Messine le commandement de la flotte confédérée. Le 4 octobre, entre Ithaque et Céphalonie, un brigantin vint apporter aux croisés la nouvelle de la chute de Famagouste. Le 7 octobre, à l'entrée du golfe de Patras, à la hauteur de la pointe Scropha que les Turcs appelèrent depuis Quanli-Bourou (la *Pointe sanglante*), on aperçut l'ennemi, qui sortait du golfe de Lépante.

A Lépante, où toutes les escadres turques s'étaient trouvées réunies, les chefs ottomans avaient tenu un conseil de guerre. La plupart des vieux officiers, Méhémet-beg, pacha de Négrepont et fils de Salah-Reïs d'Alger, Méhémet-Chaoulaq (que les chrétiens appelaient Scirocco), pacha d'Alexandrie, Kara-Bachi, pacha de la côte de Karamanie, Pertev-Pacha, commandant général des troupes de terre, avaient été d'avis qu'il fallait éviter une rencontre. Leur flotte comptait 208 galères (il n'y avait presque pas à tenir compte de 66 galiotes, fustes et autres navires légers); mais ce qui les inquiétait surtout, c'était la qualité des troupes embarquées. On n'avait là que 2500 bons soldats, les janissaires; le reste, 22 000 hommes environ, se composait ou de spahis levés en Morée et Acarnanie, c'est-à-

dire de cavaliers feudataires, impropres aux combats de mer, ou de recrues à peine formées. Au contraire, Ali-Mouezzin-Zadé, le nouveau capitan-pacha, et Hassan-Pacha, fils de Khaïr-ed-Din Barberousse, tous deux jeunes et ardents, se prononcèrent énergiquement pour l'offensive et emportèrent la décision du conseil.

La flotte chrétienne avait laissé en arrière toutes ses *naves* ou vaisseaux à voiles, dont la marche était trop lente. Elle comptait 6 galéasses ou mahones, 203 galères, manœuvrées par des chiourmes excellentes et montées par de nombreux soldats. Don Juan avait obligé les Vénitiens, dont les galères étaient d'ordinaire faiblement garnisonnées, à recevoir à leur bord des fantassins espagnols. Chacune des galéasses, énormes citadelles flottantes, outre son équipage, portait de la grosse artillerie et cinq cents soldats. Les diverses galères amirales (dénommées *capitanes*, *patrones*, *réales*) étaient à peine moins formidables. Les galères chrétiennes avaient sur celles des Turcs l'avantage de protéger leur garnison par un rempart mobile de *pavesades* et *rambades*. Les soldats chrétiens avaient sur les infidèles l'avantage d'être casqués, cuirassés, et d'avoir de bonnes arquebuses, tandis que les Turcs étaient surtout armés de lances et de flèches. Enfin ils étaient de 28 à 29 000 combattants.

Les deux flottes ennemies se rangèrent l'une en face de l'autre, à peu près suivant la même disposition, car la tactique était alors la même dans toutes les armées navales. L'aile gauche des chrétiens, qui devait serrer de près la côte d'Acarnanie, était formée de 53 galères, pour la plupart vénitiennes, commandées par Agostino Barbarigo. Leur corps de bataille comprenait 62 galères : au centre étaient les galères amirales de tous les États confédérés. Leur aile droite, sous Jean-André Doria, était forte de 56 galères. En avant de chacune des trois divisions, deux galéasses. Les réserves comprenaient 32 galères, sous Cardona et le marquis de Santa-Cruz. Il y avait sur cette flotte l'élite du patriciat vénitien, l'élite de la noblesse espagnole, napolitaine et romaine, des princes de toutes les maisons souveraines de l'Italie. La France n'était représentée que par des chevaliers de Malte, dont le vaillant Romegas.

En face des galères chrétiennes s'alignaient : l'aile droite ottomane, sous Mehemet-Chaoulaq; puis le corps de bataille, ayant au centre la galère du capitan-pacha Ali et celles de Pertev et Mahmoud-Reïs; enfin l'aile gauche, sous Euldj-Ali, vice-roi d'Alger.

Notons que les galères ottomanes étaient mues par des chiourmes de captifs chrétiens; les galères chrétiennes, par des chiourmes de captifs ottomans, mais aussi de forçats chrétiens et de rameurs libres.

À midi, la bataille s'engagea sur toute la ligne. A leur aile droite, les musulmans eurent un instant l'avantage : Barbarigo fut tué. Puis, les chrétiens ayant rétabli le combat, Méhémet-Chaoulaq, ayant été tué à son tour, la proximité du rivage tenta beaucoup de musulmans; ils y firent échouer leurs navires et gagnèrent la terre à la nage. — Au centre, d'une fureur égale, couraient l'une sur l'autre les galères montées par don Juan et le capitan-pacha, celles que montaient Colonna et Pertev. Entre la capitane d'Ali et la réale de don Juan, que secondait, bord à bord, la capitane vénitienne, le choc fut si violent que les éperons des navires se brisèrent. Puis une vraie bataille s'engagea sur le pont de la capitane turque, les renforts arrivant sans cesse, aux deux partis, des galères voisines. La supériorité numérique de ses soldats, et surtout le feu meurtrier de ses arquebuses, permirent à don Juan de conquérir la galère d'Ali. Dans la lutte le capitan-pacha disparut. Bientôt la déroute fut complète au centre des Ottomans. — A l'aile droite des chrétiens, Doria, par coquetterie d'habile manœuvrier, sous prétexte qu'Euldj-Ali le débordait en inclinant vers le rivage de Morée, s'étendit également dans cette direction, sans voir qu'il laissait, entre lui et le corps de bataille chrétien, un espace par où pouvaient se précipiter les Algériens pour prendre à revers le centre des confédérés. Brusquement Euldj-Ali, encore meilleur manœuvrier que Doria, revient sur sa propre trace, se rue par l'espace ouvert, écrase les galères de Cardona qui accouraient pour le combler, prend à revers la ligne de Doria, en détruit toute la gauche y compris les galères de Malte, dont le grand étendard est conquis. Puis voyant que la bataille est décidément gagnée

au centre pour les chrétiens, le vice-roi d'Alger fait force de rames avec treize galères et gagne la haute mer.

Telle fut la bataille du 7 octobre 1571, qui porterait plus justement le nom de Patras que celui de Lépante. Elle coûta cher aux chrétiens : 12 galères et 7500 hommes hors de combat. Les Vénitiens avaient perdu 17 de leurs capitaines. Tout le contingent de l'ordre de Malte, 60 chevaliers, était anéanti. Parmi les blessés, Cervantès. Elle coûta beaucoup plus cher aux Turcs : 15 galères coulées ou brûlées, 177 galères prises, sans compter les pertes en navires légers, peut-être 20 à 30000 morts, parmi lesquels dix begs ou pachas, gouverneurs de province, et le capitan-pacha Ali. Enfin 12 ou 15000 rameurs chrétiens étaient délivrés de l'esclavage ottoman.

D'une si éclatante victoire, qu'allaient faire les confédérés? Certains entrevoyaient déjà la conquête du Péloponèse, même celle de Stamboul. Il en fallut rabattre. La plupart des galères victorieuses avaient beaucoup souffert. On gagna les mouillages de Sainte-Maure et de Corfou. Puis on cingla, par une furieuse tempête, sur les côtes d'Italie. Là se dispersa l'Armada. La campagne de 1571 était terminée. Des *Te Deum* dans toute la chrétienté, des processions à Rome et à Venise, des statues aux généraux vainqueurs, Colonna montant au Capitole en un triomphe à la romaine, un poème français par le roi Jacques d'Écosse, la chapelle du Rosaire à Saint-Jean-Saint-Paul de Venise, enfin le mot de Pie V : « Il fut un homme envoyé de Dieu, du nom de Jean », — ce furent bientôt les seuls résultats de la grande victoire.

La paix entre Venise et la Porte. — Euldj-Ali n'avait pas seulement tiré de la bataille ses treize galères ; quand il rentra dans le port de Constantinople, il amenait au sultan 87 voiles. En récompense, Sélim II changea son nom d'Euldj (*le Maraudeur*) en celui de Kilidj (*le Glaive*) et à son titre de beglierbeg d'Afrique ajouta celui de capitan-pacha. Le nouveau capitan, avec l'aide du grand-vizir Sokoli, travailla énergiquement à refaire la flotte, agrandissant les chantiers, mettant, durant l'hiver qui suivit la bataille, 150 galères et 8 galéasses en construction. Il fit monter à leur bord de nombreux arquebu-

siers : « ce qui ne s'est jamais vu en cet empire », écrit François de Noailles, évêque d'Acqs, ambassadeur de France.

Le baile de Venise, Antonio Barbaro, était, malgré la guerre, resté à son poste; il demanda audience au grand-vizir pour tâcher de sonder ses dispositions à l'égard de la République. « Tu viens sans doute voir, lui dit Sokoli, où en est notre courage; mais il y a une grande différence entre votre perte et la nôtre. En vous arrachant un royaume (Chypre), c'est un bras que nous vous avons coupé; en battant notre flotte, vous n'avez fait que nous raser la barbe... Une barbe rasée repousse avec plus de force qu'auparavant. »

Dès le mois de juin 1572, 250 voiles turques reprenaient la mer. Deux fois, à Cérigo et au cap Matapan, elles présentèrent la bataille aux chrétiens. Ceux-ci n'osèrent ni les attaquer, ni entreprendre le siège projeté de Modon.

Venise, désabusée des alliances, essaya de traiter avec la Porte. Son baile y fut aidé par notre ambassadeur. Le 7 mai 1573, Antonio Barbaro et Aloisio Mocenigo acceptèrent la paix aux conditions suivantes : Venise paierait, en trois ans, 300 000 ducats pour les frais de la guerre de Chypre; son tribut pour la possession de Zante était élevé de 500 à 1500 ducats; elle cédait Chypre et Sopoto; les limites des possessions ottomanes et vénitiennes en Albanie et Dalmatie seraient rétablies sur l'ancien pied. A lire les clauses de ce traité, qui eût cru que Venise avait été victorieuse à Lépante?

L'Espagne, abandonnée par la République, eut à subir les représailles des musulmans. On a vu comment Euldj-Ali et Sinan-Pacha, en 1574, lui enlevèrent définitivement Tunis et La Goulette [1]. Entre l'Espagne et la Turquie, jamais il n'y eut de traité de paix, à peine une trêve à partir de 1580. Le fanatisme castillan s'opposait trop âprement au fanatisme ottoman.

Guerres contre l'Autriche. — La paix que Sélim II avait signée le 1er mai 1569 avec l'empereur Maximilien II ne changea rien, pour ainsi dire, à la situation des pays frontières entre les deux États. Les begs ottomans, pas plus que les gouverneurs

1. Voir ci-dessus, p. 31, et t. IV, p. 815.

autrichiens, n'étaient capables de se tenir en repos; à leur défaut, les aventuriers de tout ordre auraient continué les hostilités; et enfin la Hongrie, avec ses magnats remuants et féroces, la Transylvanie, avec ses voïévodes intrigants, restaient comme d'éternels aliments de discorde. Dès septembre de la même année, Pertev enlevait deux bicoques en Transylvanie; Herbart d'Auersberg, capitaine-général de Carniole, brûlait deux villes en Croatie. Et ainsi de suite presque chaque année. Les envoyés impériaux à Stamboul avaient la mortification de voir défiler, dans des espèces de triomphes publics, leurs nationaux prisonniers ou les têtes coupées des morts.

Cette situation empira sous Mourad III. En 1575, les begs de Bosnie envahirent le territoire autrichien avec 2000 hommes et 7 canons. Herbart d'Auersberg, avec quelques milices de Carniole, leur livra bataille à Krouppa (22 septembre). Il fut vaincu et tué. Sa femme fit prier Ferhad-beg de lui remettre le corps et la tête de son mari pour qu'elle pût les ensevelir. Ferhad envoya seulement le corps, en disant : « La tête te sera également donnée; mais auparavant il faut qu'on l'écorche pour en empailler la peau, qui figurera dans mon entrée triomphale à Stamboul. » Or l'Empereur et le Padishah étaient alors en paix!

Rien n'égalait d'ailleurs l'insolence des Turcs à l'égard de toutes les puissances chrétiennes. Ils considéraient Venise, l'Autriche, la Pologne comme leurs tributaires, au même titre que Raguse ou la Transylvanie. Les incursions ottomanes continuaient sur les terres de l'Empereur. Rodolphe II institua la « cloche des Turcs », sonnerie qui, trois fois par jour, appelait les fidèles à la prière.

En 1593, le grand-vizir Sinan-Pacha décida son maître à déclarer la guerre. L'ambassadeur de Rodolphe fut jeté en prison. Le grand-vizir enleva Vesprim (13 octobre) et Palota. Le 3 novembre, Hassan, pacha de Bude, accouru pour protéger la place de Stuhlweissenburg, perdit 12 000 hommes et 47 canons. Alors un grand nombre de petites places, autour de Néograd, furent conquises par les Autrichiens. En 1594, ils échouèrent devant Gran, perdirent Tata et Raab. Mais les pays roumains, Transylvanie, Moldavie, Valachie, firent défection au

sultan. Par le traité de Prague, Sigismond Zápolya s'engageait, s'il mourait sans héritier, à laisser la Transylvanie à l'Empereur. Aron de Moldavie et Michel le Brave s'alliaient également avec les Habsbourg.

Ces défections facilitèrent les progrès des Impériaux. En 1595, au début du règne de Mohammed III, tandis que le grand-vizir Sinan-Pacha était complètement battu par Michel le Brave, Gran, Vychégrad, Babocs, Pétrinié, Klis tombaient entre leurs mains. Les mauvaises nouvelles, tant des pays roumains que de Hongrie, se succédaient sans relâche à Constantinople, dont la population musulmane s'agitait et sommait le nouveau sultan de marcher en personne contre les infidèles. La nouvelle du sac de Patras par les Espagnols porta au comble l'irritation.

Le 28 septembre 1596, Mohammed III emportait Erlau, dont la garnison, malgré la capitulation jurée par lui, fut taillée en pièces. Tout de suite il fallut défendre cette conquête contre l'armée impériale, composée d'Allemands, d'Italiens, de Hongrois, commandée par l'archiduc Maximilien et Sigismond Zápolya. C'est alors que se livra la bataille de Keresztes (sur la Theiss). Elle dura trois jours. Le 23 octobre, l'eunuque Djâfer ayant été battu, le sultan, intimidé, voulait ordonner la retraite : « Quand donc, lui dit l'historien Sead-ed-Din, un Padishah ottoman a-t-il, sans motifs, tourné le dos à l'ennemi? » Le 24, on se disputa le passage des gués de marais. Le 26, s'engagea l'action décisive : le sultan était au centre avec l'étendard du Prophète. Ce centre fut d'abord enfoncé, avec une perte de 109 canons, par les Allemands et les Hongrois. Ils avaient presque gagné la bataille, et le sultan était en fuite quand ils se dispersèrent pour piller les tentes impériales. C'est alors que Cicala sortit d'une embuscade avec un gros de cavalerie, jeta la panique dans les assaillants, et ramena le sultan auprès de l'étendard. Cinquante mille chrétiens auraient péri dans les marais ou sous le sabre des Tatars. Ce fut, pour la Hongrie, un autre Mohács.

Les années suivantes furent moins heureuses pour les Turcs. En 1597, ils perdirent Papa, Slatina (Croatie), échouèrent devant

Waitzen. En 1598, Raab, Tata, Vesprim furent repris par les Impériaux, Bude assiégée par eux, Hafiz-Ahmed-Pacha battu sur le Danube par Michel le Brave. Mais, en 1599, le grand-vizir Ibrahim força les Impériaux à lever le siège de Bude et dressa son camp sous les murs de Gran. Il faisait plus encore par habileté et par douceur que par force, alternant les négociations avec les combats, ramenant les populations par des procédés humains, scrupuleux observateur des capitulations. C'est ainsi qu'il reprit Papa, qui fut livrée par sa garnison de Français et de Valaques. En 1600, malgré la présence d'une armée que commandait le duc de Lorraine, il fit capituler Kanicha.

La guerre traînait, s'éparpillait en sièges (1601-1604). Elle se réveilla tout à coup quand Bocskay insurgea la Hongrie et s'en proclama roi (1604). Avec son aide les Ottomans prirent Vychégrad, Gran, Vesprim, Neuhausel, Palota (1605). Après la défection de Bocskay, qui se soumit à l'Autriche moyennant sa reconnaissance comme prince de Transylvanie, les Turcs inclinèrent à la paix. Elle fut négociée, sous le règne d'Ahmed Ier, entre Mourad-Pacha et les commissaires impériaux, Mollard, Althan et Pezzen, à Sitvatorok (auprès de Comorn) et signée le 11 novembre 1606. Le sultan recevait, une fois pour toutes, 200 000 écus, mais renonçait au tribut annuel de 30 000 ducats : à l'avenir, les rapports entre l'Empereur et le Padishah seraient établis sur le pied d'une parfaite égalité ; le traité entre Rodolphe et Bocskay était confirmé, et par conséquent la Transylvanie était affranchie de la suzeraineté exclusive des Ottomans. Ainsi finit une guerre qui durait depuis treize ans, sous trois sultans différents. La paix de Sitvatorok, si elle ne marquait pas un recul de l'empire ottoman, constatait du moins qu'il ne pouvait plus s'étendre vers le Nord.

Elle était bien instable cette paix ! Quand survinrent les complications causées par les princes qui se succédèrent en Transylvanie, que de fois il fallut la replâtrer, la modifier, la consolider par de nouveaux arrangements ! Que de fois elle fut compromise par des incidents de frontière ! Mais enfin, jusqu'au règne belliqueux de Mohammed IV, il n'y eut plus de grandes luttes entre l'Autriche et la Turquie. Quoique sollicitée par les

rebelles des États autrichiens et par la Suède, la Porte, pendant la guerre de Trente ans, resta neutre

Les révolutions de la Perse. — En 1576, le shàh Tamasp, après un règne de cinquante-quatre ans, mourait âgé de soixante-quatre ans, empoisonné par une de ses femmes. C'était une Géorgienne, qui voulait hâter l'avènement de son fils Haïder. La princesse Péridjan, sœur de Haïder, mais fille d'une Tcherkesse, avertit son oncle, le prince Chemkhal, de ce qui s'était passé. De part et d'autre, pour se disputer le pouvoir, accoururent à la capitale (alors Kazvin) les khans tcherkesses et ceux de Géorgie. Chemkhal entra en armes dans le palais : le shah Haïder essaya de fuir en habit de femme, mais il fut reconnu et poignardé. Les Tcherkesses, parmi les dix fils survivants du shah Tamasp, voulaient faire monter sur le trône un prince qui fût de leur sang. Chemkhal et Péridjan pensèrent au prince Ismaïl, que son père, désireux d'assurer la succession à Haïder, avait retenu vingt-cinq ans prisonnier dans le château d'Alamout, l'ancien « nid d'aigle » du Vieux de la montagne. Péridjan, qui, dans l'ombre du harem, n'avait rien perdu de l'énergie barbare des Tcherkesses, courut à cheval jusqu'au château, délivra son frère et le ramena dans la capitale (fin de 1577). Pour assurer la sécurité de son règne, Ismaïl II fit égorger huit de ses frères et dix-sept des grands de l'empire.

Le nouveau shah, pour tromper les ennuis de sa longue captivité, s'était adonné aux plus redoutables toxiques, à l'opium, surtout à la jusquiame, dont l'abus développa en lui une irritation maladive et une violence sauvage. Il devint odieux et terrible même à ceux qui l'avaient élevé au trône : sa sœur Péridjan, après dix-huit mois de règne, le fit étrangler, dit-on, par quinze bourreaux déguisés en femmes (1577).

Les troubles qui, en Perse, accompagnèrent ces tragédies domestiques encouragèrent la Porte à renouveler la guerre contre le royaume hérétique.

Première guerre contre la Perse. — Moustafa-Pacha, le conquérant de Chypre, fut chargé d'entretenir les troubles, d'exciter à la révolte les princes de Géorgie, Circassie, Mingrélie, Chirvan, Daghestan, et enfin de réunir une armée de

110 000 hommes sur la frontière persane. Le 10 août 1578, devant le château de Tchalder, appelé aussi Iblis-Kalaasi (château du Diable), il battit Tokmak-Khan, généralissime de l'armée iranienne. La Géorgie, affaiblie par sa division entre quatre branches princières, fut conquise. Les princes d'Altoun-Kalaa, Imérétie, Kachétie firent leur soumission. Le prince de Tiflis, David, résista et fut chassé. Les Persans furent encore battus sur la rivière Kanak (8 septembre), les villes de Cheki et Derbent prises par capitulation, le Chirvan conquis, une autre armée persane battue sur le Kour (8 décembre 1578).

Le dernier des fils du shah Tamasp, Mohammed Khoda-bendeh, occupait le trône de Perse. Il était presque aveugle et totalement incapable de gouverner ; mais sa femme était une héroïne qui commandait les armées, et son fils Hamza luttait énergiquement contre l'invasion. Quand le sérasker Moustafa eut établi ses quartiers d'hiver à Erzéroum, la reine et le prince Hamza réoccupèrent le Chirvan, rejetèrent sur Derbent le beglierbeg Ouzdémir-Osman, firent assiéger Tiflis, menacèrent Bagdad et Erzéroum. Moustafa fut alors rappelé (1579) et remplacé par Sinan-Pacha, le conquérant de l'Yémen et de Tunis, récemment promu au grand-vizirat. Sinan acheva les fortifications commencées de Kars, débloqua Tiflis et menaça Tauris (1580). Le shah fit alors des propositions de paix, qui eurent pour première conséquence de faire languir les hostilités. Du reste les Turcs avaient moins à lutter contre les Persans que contre l'esprit mobile et l'insoumission de leurs nouveaux vassaux tcherkesses ou géorgiens. C'est pour cela qu'ils bâtirent, afin de bloquer la montagne, cette ligne de forts d'arrêt : Kars, Érivan, Tomanis, Lori, Sori. On ne peut plus citer qu'une bataille livrée entre Persans et Ottomans, dans la plaine de Derbent, sur les bords du Samour (9 mai 1583), une bataille tellement acharnée qu'elle se prolongea dans la nuit, à la lueur des torches : les Persans y laissèrent 10 000 hommes.

Ouzdémir-Osman soumit le Daghestan, eut à batailler contre les Russes près du Térek, passa le fleuve Kouban sur les glaces et poussa jusqu'en Crimée pour y rétablir le khan qui avait reçu l'investiture de la Porte (1584). Par ces succès,

il acquit la faveur du sultan et la dignité de grand-vizir. La Turquie semblait maîtresse du Caucase et de la Caspienne.

Mourad III, à ces conquêtes, voulait ajouter celle de Tauris et de l'Azerbaïdjan, Ouzdémir-Osman fut chargé de l'opérer. Il disposait de 160 000 hommes. Il arriva devant Tauris, qui se défendit à peine, mais n'en fut pas moins saccagée pendant trois jours (septembre 1585). Le prince Hamza vengea ce désastre en surprenant Cicala à Shenb-Ghazan et lui infligea une sanglante défaite (27 septembre). Le grand-vizir fut à son tour attaqué, dans les mêmes lieux, par le redoutable Hamza, perdit 20 000 hommes (29 octobre) et mourut le soir de la défaite. Toutes les conquêtes turques se trouvèrent menacées, les places de Tiflis, Van, Érivan, assiégées. Par malheur pour la Perse, le prince Hamza périt assassiné (fin de 1585).

Paix de Constantinople. — L'héritier du trône de Perse était maintenant le prince Abbas, alors âgé de vingt-huit ans, le futur Shah-Abbas le Grand (1586-1628). Peut-être ne fut-il pas étranger à ce meurtre de son frère Hamza. En juin 1586, il contraignit son père à lui céder le trône. Un jour il devait, rassemblant en ses mains énergiques et impitoyables toutes les ressources de son empire, montrer que la vieille Perse des Darius, des Khosroès, des Shah-Ismaïl, était encore de taille à lutter contre l'empire osmanli. Mais il ne fut pas d'abord très heureux, ni comme prince royal, ni comme jeune roi. Ferhad, successeur d'Ouzdémir-Osman, parvint à relever la fortune des Osmanlis : il débloqua Tauris et les autres villes assiégées, battit 15 000 Persans, dans la *Plaine des Grues*, non loin de Bagdad (1587), conquit la forteresse Ghendjé et son district, le Karabagh (1588).

Ces brillants succès furent dus, en partie, à l'absence du shah Abbas, occupé à guerroyer contre Abdoullah, khan des Euzbegs. Celui-ci avait envahi la partie orientale de l'empire perse, conquis Hérat, où il avait massacré tous les Chiites (1585), dévasté le Khorassan, emporté la ville sainte de Mesched, où il fit égorger tous les Persans (1587). Mêmes boucheries à Nichapour, Sebzevar, Isfaraïn, etc.

Si énergique que fût le shah Abbas, il se sentait hors d'état,

avec un royaume encore divisé et désorganisé, de soutenir une double guerre turque, à l'ouest contre les Ottomans, à l'est contre les Euzbegs. Il fallait désarmer d'abord les Sunnites de l'ouest, afin de pouvoir venir à bout des Sunnites orientaux. Abbas envoya donc à Stamboul un de ses neveux en qualité d'ambassadeur. La paix de Constantinople (21 mars 1590) sanctionna la plupart des conquêtes ottomanes : Tauris avec une partie de l'Azerbaïdjan, le Chirvan, la Géorgie, le Louristan, Shehrzol. De plus, pour apaiser les scrupules religieux du sultan, les Persans durent se soumettre à certaines obligations d'ordre théologique : ils s'engageaient à ne « prononcer aucune injure, aucun blasphème contre les compagnons du Prophète, les très honorés, les Pères de l'Église militante, les imams, etc., ni aucune raillerie contre la Mère des vrais croyants, la bien-aimée du Prophète, Aïcha la Chaste ». Non seulement la Perse perdait en territoires presque autant qu'après les guerres de Sélim Ier et de Soliman; mais elle abjurait en quelque sorte l'hérésie chiite, se rapprochait de l'orthodoxie sunnite : chose aussi paradoxale que la réunion, tant de fois cherchée, de l'Église grecque et de l'Église latine.

Puissance d'Abbas le Grand. — Abbas n'était pas homme à toujours subir une telle paix. Il n'y avait consenti que pour se donner le temps de repousser l'invasion des Euzbegs, de rattacher à l'empire les provinces qui en avaient été arrachées, d'en finir avec les désordres intérieurs et les abus qui avaient réduit la Perse à cette humiliation. Il arracha le Ghilan, le Mazandéran et le Laristan à des feudataires indociles. En 1597, il battit les Euzbegs auprès de Hérat, reprit la ville et les chassa du Khorassan. Il envahit leur territoire et reporta les frontières de son empire jusqu'à Balkh. La prise de Kandahar, sur les troupes du Grand-Mogol, le rendit maître de l'Afghanistan. Avec l'aide de la Compagnie anglaise des Indes Orientales, dont il sut exploiter la jalousie contre les Portugais, il conquit sur ceux-ci (1622) Ormuz. En face des îles Bahreïn, précieuses par leurs pêcheries de perles, il occupa le port de Gombron, dont il changea le nom en Bender-Abbas (port d'Abbas). Quand il eut pris ou repris aux Ottomans (comme nous allons

le voir) l'Azerbaïdjan, la Géorgie, le Chirvan et les autres régions caucasiennes, Badgad, Mossoul, Diarbékir et toutes les régions voisines, l'empire persan s'étendra de l'Indus au Tigre, touchera au Caucase, à la Caspienne, dépassera l'Oxus, et l'unité de l'Iran sera reconstituée.

Si Abbas fut le plus grand souverain qu'ait eu la Perse depuis sa conversion à l'Islam, il ne le dut pas seulement à ses victoires et conquêtes, mais à certains instincts de civilisateur. En 1597, deux nobles anglais, qui avaient déjà cherché aventure dans toute l'Europe, Antony et Robert Sherley, avec une suite de 26 cavaliers, vinrent trouver Abbas à Kasvin et lui offrirent leurs services. Ils se firent les instructeurs du corps d'infanterie régulière qu'avait formé le shah, sous le nom d'*esclaves du roi*, pour l'opposer aux janissaires du sultan et aussi pour pouvoir se passer des milices féodales de ses khans, presque les seules forces qu'eût alors la Perse. Pour la première fois il y eut une armée royale qui n'obéissait qu'au roi. Ces Anglais constituèrent aussi l'artillerie persane. Bientôt Abbas disposa de 500 canons et 60 000 mousquets. Les Sherley l'initièrent à la politique européenne et se mirent à la tête de missions diplomatiques qui parurent à Moscou, à Vienne, à Londres, etc., pour essayer d'y former des alliances contre l'empire ottoman. On vit bientôt à la cour du shah des envoyés du Grand-Mogol, de l'Empereur, de la Moscovie, de la France, de la Hollande, de l'Espagne. En 1626, arriva l'envoyé britannique Dodmore Cotton. Abbas accorda de nombreux privilèges aux marchands européens qui vinrent trafiquer dans ses États, leur permit d'y bâtir des églises, d'y avoir leurs prêtres. Il fut un grand bâtisseur : Ispahan, dont il fit sa capitale, vit doubler sa population, s'agrandit du faubourg de Djelfa, colonie d'industrieux chrétiens de Géorgie, s'embellit de la Grande-Mosquée, des palais de Tchitri-Soutoun (les *Quarante Colonnes*) et de Tchar-Bagh (les *Quatre Jardins*), du grand pont sur la rivière Zaïndeh-Roud (*Fleuve de la Vie*). Dans le Mazandéran, Achref et Ferrabad devinrent aussi de magnifiques résidences : une chaussée rendit praticable aux armées cette marécageuse province.

Abbas, se souvenant qu'il descendait des saints d'Ardébil,

affecta toujours la plus grande piété. Il nettoya de ses mains le tombeau d'Ali, gendre du Prophète, à Nejef, honora de fréquents pèlerinages celui de l'imam Ali-Resa à Mesched. Toutefois, s'il était cruel pour les Sunnites, il fut tolérant aux chrétiens. On vit ce musulman être le parrain du premier enfant qu'eut, d'une esclave tcherkesse, sir Robert Sherley. Quant à ses cruautés, elles ne doivent pas surprendre dans un pays de féroces traditions et dans un système de gouvernement aussi absolu. Jaloux même de ses fils, il fit périr l'aîné Çoufi-Mirza, et à deux autres fit crever les yeux. Aussi, à sa mort (1628), il eut pour successeur un enfant, Sam-Mirza, fils de ce même Çoufi, dont l'exécution lui laissa toujours de cruels remords.

Deuxième guerre de Perse : perte de Bagdad. — La Perse, sous Abbas le Grand, avait repris sa pleine vigueur, tandis que l'empire turc, sous Ahmed Ier, Moustafa l'Idiot, Osman II, était en proie à l'anarchie, et que ses provinces d'Asie étaient ravagées par les mutineries et les révoltes. Cela commença par les fuyards de Keresztes, les *firari*. Ils s'étaient insurgés en Anatolie, sous la conduite de Kara-Yazidji, qui prit le titre de *shah*, de Deli-Hassan (Hassan le Fou), puis de Kalender-Oghli et Khalil le Long. Il y avait de tout dans cette révolte : irritation des « fuyards » contre les sévérités du grand-vizir Cicala; jalousie des cavaliers feudataires d'Asie contre les milices privilégiées de Stamboul; rancune des Turcs seldjoukides contre les Turcs osmanlis; tendances séparatistes de l'Anatolie; il y avait de la mutinerie militaire, de l'insubordination féodale, de l'hérésie chiite (toujours persistante, quoique dissimulée, dans les provinces asiatiques de la Turquie), enfin de la jacquerie et du brigandage. Les rebelles battirent à plusieurs reprises les armées impériales. Ce fut une première occasion qu'Abbas le Grand se garda bien de négliger. Depuis longtemps il songeait à la revanche, et l'aurait tentée plus tôt si ses émissaires en Europe, Hasan et les Sherley, avaient pu entraîner les puissances à déclarer la guerre à la Turquie. En 1600, le shah battit les garnisons turques de Tauris et Nakhitchévan, et, après un siège de vingt et un jours, reprit Tauris (23 octobre 1603). Puis il enleva Nakhitchévan et Érivan. A Érivan, il ne sévit d'ailleurs

que contre les oulémas : « C'est vous, leur dit-il, qui avez rendu un fétoua d'après lequel le meurtre d'un Persan égale en mérite celui de 70 hérétiques! » Et il les fit périr dans les tourments. Il reconquit Shahmaki et le Chirvan, prit d'assaut Akdjé-Kalaa, mit le siège devant Kars, qui fut secouru par le sérasker Cicala, essaya aussi vainement de prendre Van (1603). L'année suivante (10 août 1604), sur les bords du lac de Tauris, il battit les Ottomans et prit leur camp, tandis que Khalil le Long détruisait une autre armée turque à Boulavadin (anc. Dinias), entre Kutaïeh et Konieh. Les rebelles et le shah hérétique semblaient s'entendre à merveille. La situation de l'Asie turque empira quand Osman II eut été déposé et étranglé. La première révolte d'Abaza (1604) permit au roi de Perse de reconquérir la Géorgie, le Karabagh, Bassora. L'affaire de Bagdad fut encore plus grave par ses conséquences : là, ce fut le *soubachi* (lieutenant de police), Békir, qui se révolta contre le gouverneur Youssouf, et le chassa de la ville (1623). Menacé par l'approche des troupes ottomanes, sollicité par le roi de Perse dont l'armée campait sous les murs de la place, Békir, qui avait d'abord rêvé de rester maître de Bagdad, ne sut bientôt plus quel danger était le plus pressant. Il fut, à la fin, trahi par son propre fils, Mohammed, qui, sur la promesse qu'il deviendrait gouverneur de Bagdad, y fit entrer, de nuit, les troupes d'Abbas (20 nov. 1623). Pendant six jours les Persans ne commirent aucun excès, exigeant seulement que les citadins livrassent leurs armes. Le septième jour, on commença à torturer les habitants sunnites pour leur faire livrer leurs richesses; puis ils furent tous égorgés. Les Chiites mêmes n'échappèrent au massacre que par l'intervention d'un émir, gardien du tombeau d'Houseïn, fils d'Ali. Békir périt dans les tortures. Peu après, les villes de Kerkouk et Mossoul succombèrent.

L'année suivante, le sérasker Hafiz-Pacha se trouva immobilisé par la seconde révolte d'Abaza; mais la Géorgie s'insurgea contre le shah et détruisit une armée persane (1624).

Deux fois, en 1625 et en 1630, les grands-vizirs, Hafiz, puis Khozrev, mirent le siège devant Bagdad : les deux tentatives aboutirent à un échec.

La Porte semblait impuissante à reprendre aux Persans leurs conquêtes et même à pacifier ses propres provinces d'Asie. Heureusement pour elle, Abbas le Grand était mort en 1628. Son petit-fils, Shah-Çoufi (Sam-Mirza) ne fut qu'un tyran capricieux, ivrogne et féroce. Son règne de quatorze ans (1628-1641) vit recommencer les révoltes des provinces, les trahisons des gouverneurs, les invasions des Euzbegs, qui prirent Kandahar. Après lui, ce fut un enfant âgé de dix ans, Abbas II (1641-1666). On ne peut porter à l'actif de celui-ci que la reprise de Kandahar et sa tolérance envers les chrétiens.

Reprise de Bagdad : deuxième paix de Constantinople. — Pendant ce temps la Turquie se relevait avec l'énergique Mourad IV. En 1635, il prit en personne le commandement de l'armée d'Asie. Il conquit Érivan, livrée par une capitulation (8 août), passa l'Araxe, entra dans Tauris (11 septembre), brûla Schenb-Ghazan, ravagea si cruellement le pays qu'il ne put y vivre et dut ordonner la retraite. En son absence, Érivan fut repris et ses lieutenants battus à Mihreban (1636). Il reparut en 1638 ; le 15 novembre, il établissait son camp sous les murs de Bagdad; il livrait une série d'assauts. Dans celui du 24 décembre, le grand-vizir Taïar fut tué sous ses yeux. Le lendemain, qui était le quarantième jour du siège, Bagdad succomba. Il y eut, malgré la capitulation jurée, une effroyable tuerie : la garnison persane, de 30 000 hommes, fut tout entière égorgée. La population civile fut décimée.

L'année suivante (19 septembre 1639), la paix se signait à Constantinople : le shah gardait Érivan et la Porte conservait Bagdad. Tant de sang répandu, de telles exterminations aboutissaient, après soixante et un ans d'efforts, au rétablissement des anciennes frontières. On en revenait aux limites qu'avaient tracées le sabre de Sélim Ier et de Soliman. Les deux États musulmans, animés d'un égal fanatisme, mais affaiblis par les mêmes causes (révolutions de palais, rébellions féodales, séditions militaires) s'étaient tâtés et aucun d'eux n'avait pu venir à bout de l'autre.

Guerres contre les Polonais et les Russes. — En 1617, malgré les ravages réciproques des Tatars et des

Kosaks, la paix avait été, une fois de plus, rétablie entre la Pologne et la Turquie (à Boussa, 27 septembre) : le Dniester restait frontière entre les deux États; le sultan s'engageait à faire respecter le territoire polonais par les Tatars; la Pologne, à ne plus s'immiscer dans les affaires de Moldavie, Valachie et Transylvanie. Or, en 1618, un certain Gratiani était voïévode de Moldavie. Il était en liaison intime avec les Kosaks et les Polonais. Ses menées déterminèrent le sultan à le révoquer. Les Polonais et les Kosaks accoururent au secours de Gratiani. Une bataille s'engagea sur le Dniester auprès de Iassy (20 septembre 1620) : on a vu plus haut la destruction du corps de Zolkiewski; puis la campagne d'Osman II à Khotin (1621)[1]. A la fin, un traité intervint (1623) : la Pologne continuerait à payer à la Horde de Crimée un tribut annuel de 40 000 florins, et celle-ci s'engageait de nouveau à ne plus envahir le territoire polonais. Inutile d'ajouter que, de part et d'autre, les incursions tatares ou kosakes continuèrent.

La Moscovie, précisément parce que les Kosaks du Don et les Tatars de Crimée se trouvaient interposés entre elle et la Turquie, n'eut pendant longtemps avec celle-ci que des relations indirectes, et par échange d'ambassades. Sous Sélim II le grand-vizir Sokoli et le sandjak-beg de Kaffa (Crimée), Kasim, eurent l'idée de creuser un canal pour réunir le Volga et le Don. Ce projet supposait qu'on serait maître d'Astrakhan, qui appartenait au tsar de Moscou. Kasim entreprit le siège de cette place avec 3000 janissaires, 20 000 spahis ou akindji, 30 000 Tatars. Il échoua (1569). Les Tatars persuadèrent alors aux soldats turcs que, dans les pays du Nord, les nuits d'été n'étant que de trois heures, il leur serait, à moins de renoncer au sommeil, impossible de faire la prière du soir et du matin. Grâce à ces insinuations, les soldats, qui souffraient d'ailleurs de la faim et du froid, se soulevèrent contre Kasim et il fallut que celui-ci fît retraite sur Azof. — On a vu plus haut l'occupation d'Azof par les Kosaks (1637-1643).

Deuxième guerre contre Venise : l'île de Candie. — Venise n'avait obtenu la paix, en 1573, qu'en renonçant à l'île

1. Voir ci-dessus, p. 715. Pour Astrakhan et Azof, p. 749 et 781.

de Chypre; mais l'île de Candie excitait au même degré l'irritation ou les convoitises de la Porte. Les Turcs ne pouvaient pas plus tolérer à Candie qu'à Chypre la suprématie vénitienne.

Sous Ibrahim Ier, un vaisseau turc, qui portait en Égypte un chef des eunuques noirs du Séraï, fut capturé et pillé par des galères maltaises. Ce fut la république de Venise qui paya pour l'ordre de Malte : il est vrai que ces galères avaient été accueillies dans les ports crétois. En avril 1645, 302 navires sortaient du port de Stamboul, ayant à bord 7000 janissaires, 14 000 spahis, 50 000 irréguliers, 30 000 pionniers et une formidable artillerie. Youssouf, un Slave de Dalmatie (de son nom chrétien, Joseph Markovitch), était capitan-pacha et général en chef. Le but de l'expédition fut gardé secret jusqu'au moment où l'on se trouva en pleine mer. Le 24 juin, la flotte entra dans la baie de Gogua. et les troupes, mises à terre, marchèrent sur La Canée, l'ancienne Cydonia, le Khandak des Sarrasins, une des deux grandes forteresses de l'île (l'autre était Candie). Le 27 juin, elles en commencèrent le siège ; le 17 août, la place capitulait. Youssouf observa scrupuleusement la capitulation, permit aux assiégés de sortir avec leurs biens, leurs femmes, leurs enfants, et leur fournit même des vaisseaux. Saint-Nicolas, cathédrale de la ville, et deux autres églises devinrent des mosquées.

L'année suivante (1646), les Vénitiens usèrent de représailles, débarquèrent dans le Péloponèse, ravagèrent les territoires de Patras, Modon, Coron, sans parvenir à s'emparer d'une seule de ces places. Ils occupèrent un instant l'île de Ténédos, à l'entrée des Dardanelles. Les Ottomans poursuivaient leurs succès en Crète, où ils conquirent Kisamo et Retimo. En 1647, la Porte et la République se prirent et reprirent des places en Dalmatie. En 1648, s'ouvrit le premier siège de Candie : il aboutit à un échec. Mais que de fois ce nom de Candie, pendant le cours du xviie siècle, devait revenir dans l'histoire! Cette place, assiégée et défendue pendant vingt et un ans (jusqu'en 1669), fut comme une autre Jérusalem, autour de laquelle, pendant près d'un quart de siècle, se défièrent les héros de la chrétienté et ceux de l'Islam.

Rapports avec la France, la Hollande, l'Angleterre. — Cette période de 1566 à 1648 est remarquable, dans l'histoire de la Turquie, par les relations chaque jour plus suivies de la Porte avec les puissances de l'Occident. Pendant longtemps la France, grâce au souvenir de l'ancienne alliance et à ses *capitulations* [1], périodiquement renouvelées, conserva dans l'Orient turc une situation privilégiée ; toutes les nations d'Europe, sauf les Vénitiens, devaient naviguer sous son pavillon. Il y eut, presque sans interruption, des ambassadeurs du roi Très Chrétien à Constantinople. Cependant leur situation y devenait difficile, par l'influence croissante des Anglais, puis des Hollandais, par suite aussi de la politique versatile des derniers Valois. En 1570, avant Lépante, la Porte essaya vainement d'obtenir une action de la France contre ce « maudit et commun nostre ennemi le roi d'Espagne » (lettres de Sélim II et du grand-vizir Sokoli). La France bornait ses efforts à rétablir la paix entre la Turquie et Venise et à détacher celle-ci de la Sainte-Ligue; elle procura au sultan la paix de 1573 avec la République. Mais que pouvaient penser les Turcs quand ils apprenaient que le trop politique Charles IX avait fait chanter à Paris un *Te Deum* pour la victoire des chrétiens à Lépante? En 1573, nouvelles instances de la Turquie, promettant d'appuyer les projets de la France sur les Pays-Bas; elle contribue efficacement à l'élection d'un roi français en Pologne; l'alliance semble sur le point de se renouer. Cette tentative de rapprochement est interrompue par la mort de Charles IX.

Henri III est tout aussi impuissant à mener une politique orientale un peu suivie; en revanche, les huguenots de France ont leur agent auprès du Divan. Henri de Navarre y est représenté par un aventurier diplomatique, Claude du Bourg, et reçoit même une lettre de Mourad III, qui promet de lui envoyer, dans le port d'Aigues-Mortes, une flotte de 200 voiles pour l'aider à guerroyer contre l'Espagne, usurpatrice de la Navarre. A son tour, le duc d'Alençon voulut accréditer auprès du Divan ce même Claude du Bourg; mais Henri III fit arrêter

1. Voir ci-dessus, t. IV, p. 738.

celui-ci à Venise. Plus tard, Lancosme fut vraiment un ambassadeur de la Ligue. Il semblait qu'il n'y eût plus de diplomatie du roi de France, mais simplement une diplomatie de factions. En 1579, l'ambassadeur de Henri III, Germigny, travaillait énergiquement à faire refuser au roi d'Espagne la paix que ses ambassadeurs étaient venus solliciter du sultan : il ne put empêcher qu'une trêve de dix mois fût conclue en 1580, puis prolongée, par des renouvellements successifs, jusqu'en 1589. Germigny réussit du moins à faire adoucir le sort des chrétiens d'Orient et à faire mettre en liberté beaucoup des captifs d'Occident. On a vu plus haut [1] comment Henri IV parvint, grâce à ses ambassadeurs Savary de Brèves et Jean Gontaut-Biron de Salignac, à relever à Constantinople le prestige et les intérêts de la France. C'est au temps de l'ambassade de Germigny que les Jésuites s'établirent à Galata (1584). Placés par Henri IV sous la protection spéciale de l'ambassadeur, ils prirent en Orient une grande influence. Ils eurent bientôt des missions à Salonique, Smyrne, Chios, Naxos et (1645-1658) Athènes. L'action de la France fut de nouveau en déclin sous les successeurs de Henri IV, même sous Richelieu. Nos ambassadeurs, Achille de Harlay-Sancy, Philippe de Harlay, comte de Césy, Henri de Gournay, comte de Marcheville, eurent à subir d'humiliantes avanies.

L'esprit de croisade persistait dans certaines têtes françaises, même chez des représentants du roi à Stamboul. Les Turcs s'irritaient de trouver partout des Français sur les galères de leurs ennemis, notamment sur celles des chevaliers de Malte et de Florence. Henri IV, d'esprit si large, rêve l'expulsion des Turcs. Savary de Brèves, qui obtint cependant, en 1604, un renouvellement avantageux des capitulations, est l'auteur d'un « Discours abrégé des asseurez moyens d'anéantir et ruiner la monarchie des princes ottomans ». On connaît les idées du Père Joseph, le principal conseiller de Richelieu.

Il n'est donc pas étonnant qu'il y ait eu peu de cordialité dans les rapports des ambassadeurs français et des ministres

1. Voir ci-dessus, p. 295.

ottomans. Les hauteurs des premiers, l'arrogance brutale des seconds, qui d'ailleurs n'épargnait pas davantage les représentants des autres cours, amenèrent des scènes étranges. Harlay-Sancy ne put empêcher les jésuites d'être persécutés et un cordelier d'être pendu (1616). Un de ses secrétaires ayant fait évader un captif polonais à l'aide d'une corde cachée dans un pâté qu'avait pétri le cuisinier de l'ambassade, le secrétaire fut torturé, le cuisinier bâtonné, l'ambassadeur lui-même battu et emprisonné (1617). Le fils de l'ambassadeur Marcheville, également accusé d'avoir favorisé l'évasion d'un captif, fut emprisonné, les chapelles de l'ambassade de France démolies, les autres églises catholiques fermées, les armes enlevées à tous les Européens, une « avanie » de 40 000 écus imposée sur tous les Francs, avec enlèvement d'otages pour en assurer le paiement. Peu après, le drogman arménien de la légation fut pendu, Marcheville embarqué de force (1634).

Les relations de la Turquie et de l'Angleterre datent du règne d'Élisabeth. Elles avaient alors un ennemi commun : l'Espagne de Philippe II. En 1579, sous Mourad III, des négociants anglais, William Harebone, Edward Elbon et Richard Stapei, sollicitèrent du grand-vizir Sokoli la liberté de commercer dans les ports de l'empire ottoman : elle leur fut accordée. Une correspondance s'ensuivit entre la reine et le sultan. Élisabeth y prenait le titre d' « invincible et tout-puissant défenseur de la vraie foi contre les idolâtres qui faussent les doctrines du Christ ». Ceci devait toucher les musulmans. Sinan-Pacha disait à l'envoyé impérial : « Il ne manque rien aux Anglais pour être de véritables croyants que de lever le doigt et de prononcer la Confession de foi. » L'ambassadeur d'Angleterre à Constantinople, Harebone, fut aidé en ses négociations par l'historien Sead-ed-Din, précepteur du sultan Mohammed III. Alors fut conclu le premier traité de commerce entre les deux États (1580). En 1591, en 1623, c'est par la médiation d'envoyés anglais, Edward Burton, Thomas Roe, que fut renouvelée la paix avec la Pologne. Déjà la rivalité d'influence, auprès du Divan, était âpre entre la France et l'Angleterre : « Elle (Élisabeth) voudrait, écrit Henri IV à de Brèves, que ma bannière fust

renversée et que la sienne eust toute la vogue. » Edward Burton s'efforçait de soustraire les autres nations à l'obligation d'arborer le pavillon français, et, s'il était possible, de leur faire accepter le pavillon britannique. Du moins les Anglais s'étaient dispensés de « trafiquer sous la bannière de France. »

Les Hollandais signèrent, le 6 juillet 1612, par le ministère de leur premier représentant à Constantinople, Cornelius de la Haye, leur premier traité de commerce avec la Porte. Il est analogue, dans sa teneur, aux *capitulations* de la France et de l'Angleterre.

III. — Les causes de décadence.

Un empire d'esclaves. — Toute la constitution de la dynastie et de l'empire ottomans était fondée sur l'esclavage. C'est par des esclaves que le peuple turc et les peuples soumis continuaient à être gouvernés. Esclaves, les officiers du harem, les gardes des portes et des jardins, la garde du corps du sultan. Esclave, la redoutable milice des janissaires. En 1651, encore, le defterdar Sarikatib, revenant d'assister au Conseil des vizirs, presque tous anciens captifs, pourra dire : « Je viens du marché des esclaves. » Et qu'est-ce que le sultan lui-même? Dans tout Stamboul on le désigne sous ce nom : « le Fils de l'esclave », car c'est toujours d'une captive qu'il est né. Or cette oligarchie d'esclaves est en déclin, précisément parce qu'il s'y est introduit, par exemple dans l'*odjak* des janissaires, des éléments libres.

La « rissala » de Khodji-beg. — Plusieurs écrivains ottomans — Aïni-Ali, sous Ahmed Ier; l'auteur anonyme du *Livre des conseils*, sous Ibrahim Ier; même des poètes, comme Veïsi dans un *Songe*, où il fait intervenir les Prophètes et Alexandre le Grand, — ont, du XVIe au XVIIe siècle, signalé les causes de la décadence ottomane. L'œuvre la plus importante est celle de Khodji-beg [1]. C'est une *rissala* (*envoi*, rapport) composée sur

1. Il serait né soit à Kortcha, au sud du lac d'Okhride, ou à Gümürdchina, sur le rivage nord de la mer Égée, à 78 heures de Constantinople. Son nom est écrit, dans les divers manuscrits de la *rissala*, de manières très diverses : *Khodja*,

l'ordre de Mourad IV et dont celui-ci semble s'être inspiré dans la plupart de ses réformes. Cet « envoi » se compose de dix-sept chapitres. Chacun d'eux, presque invariablement, débute par cette formule : « A la lumineuse intelligence de Sa Hautesse, le très auguste et très puissant Padishah, Refuge du Monde, il ne doit pas rester caché que... » et presque invariablement se termine par cette autre formule : « D'ailleurs, tout est en la volonté et puissance de Sa Hautesse, Refuge du Monde, mon Padishah. » Mais ces humbles formules encadrent l'exposé le plus libre des abus qui se sont introduits dans l'empire, des remèdes qu'il convient d'y apporter, de l'obligation impérieuse qui s'impose au « Padishah de l'Islam » d'y apporter remède. Khodji-beg n'hésite pas à signaler comme les principaux auteurs du mal les entours mêmes du sultan, évitant seulement, par scrupule de musulman, de désigner plus clairement les femmes. C'est surtout à l'aide de cette *rissala* que nous essaierons de préciser les causes de la décadence.

Le sultan devenu invisible. — Sur les huit sultans qui régnèrent de la mort de Soliman le Grand à l'avènement de Mohammed IV, trois seulement ont paru à la tête des armées : Mohammed III dans la campagne de Keresztes, Osman II dans celle de Khotin, Mourad IV dans celles de Bagdad, et le dernier seul fut vraiment un chef de guerre. — Plusieurs de ces sultans sont des enfants au moment où ils ceignent le sabre impérial : Ahmed Ier et Osman II ont quatorze ans, Mourad IV douze (Mohammed IV sept ans) : autant de régences menées par des vizirs et plus souvent par des femmes. — La façon même dont sont élevés les princes osmanlis, avant de monter sur le trône, est une cause de décadence. Jusqu'alors tous les *shah-zadés*, même ceux qui n'étaient pas destinés à régner, avaient mené une vie active, commandé des troupes, gouverné des provinces : Sélim II et Mohammed III sont les derniers princes qui aient

Khoudji, *Khodji*. — On ne sait pas au juste quelles fonctions il occupait : suivant les uns, tchaouch, puis secrétaire des sipahi-oghlans (fils de spahis ou aspirants-spahis) ; suivant d'autres, aga. — Son ouvrage fut certainement composé vers 1630, et il est permis de supposer que Mourad IV s'inspira de ses conseils quand il dompta les soldats rebelles et exigea d'eux le serment de se mieux comporter à l'avenir (en 1632).

été appelés de leur gouvernement pour saisir le pouvoir. A partir de ce moment, tous les princes ottomans, l'héritier du trône comme les autres, sont élevés au fond du Séraï, dans une sorte de cage (*kaweh*) dorée, abandonnés aux eunuques, s'énervant dans une débauche précoce [1].

Ceux de ces sultans qui restent invisibles à leurs soldats se rendent invisibles aussi à leurs autres sujets, invisibles à leurs ministres. Ils ne traitent plus eux-mêmes les affaires, ne président plus le Conseil des vizirs, ne laissent plus approcher les plaignants, ne rendent plus eux-mêmes la justice. Or les sujets, dont ils n'entendent plus les plaintes, sont opprimés impunément; les soldats, auxquels ils ne donnent plus l'exemple des mâles vertus de l'Islam, deviennent séditieux, indisciplinés, de moins en moins braves; les vizirs et gouverneurs, n'étant plus surveillés par lui, tendent à s'émanciper.

Gouvernement des femmes et des eunuques. — Comme le disaient les auteurs de la révolution de 1648, « même avec un souverain enfant, un sage vizir met l'ordre dans le monde ». Le plus grave est que le sultan, qui ne sait plus faire travailler ses ministres, ne sait plus les choisir. Sélim II, un si médiocre prince, avait hérité des grands serviteurs de son père; mais à partir de Mourad III il y a baisse dans la valeur des grands-vizirs. Et puis, fussent-ils aussi méritants et dévoués que les Ibrahim et les Sokoli, eux-mêmes ne sont plus les maîtres. Nommés sous l'influence des eunuques et des femmes, ils s'abaissent à n'être que leurs instruments. Or un point sur lequel ne cesse de revenir Khodji-beg, c'est que l'on ne doit pas tolérer que personne, encore moins les habitants du harem, ait

1. Cette situation amène une tendance à modérer la terrible loi sur le fratricide d'État. Si le premier soin de Sélim II et Mohammed III est de faire étrangler leurs frères, cependant nous voyons Moustafa l'Idiot épargné par Ahmed, Mourad IV attendre longtemps avant de faire tuer quatre de ses frères sur cinq. Le grand-moufti n'est point aussi prompt à délivrer le fétoua autorisant le fratricide : il exige d'abord que le sultan ait lui-même de nombreux héritiers. Au reste, ces princes, gardés dans la *Kaweh*, inconnus du peuple et de l'armée, d'avance résignés à leur sort, ne sont point à craindre comme les *shah-zadés* d'autrefois qui disposaient de gouvernements et d'armées. Ils finissent toujours par périr, mais on se hâte moins qu'autrefois d'ordonner leur supplice. Notons cependant que c'est à partir d'Ahmed que, pour les enfants mâles des filles de sang impérial, l'infanticide devient de règle. Voir ci-dessus, t. IV, p. 755, note.

le droit de s'immiscer dans l'administration du grand-vizir : celui-ci doit rester absolu, comme le maître dont les pouvoirs lui sont délégués. Et voici que, de plus en plus, le harem s'immisce dans cette administration. Déjà au temps de Soliman le Grand, il y avait eu conflit entre le harem et le grand-vizirat, et Roxelane avait obtenu la mort d'Ibrahim; déjà, de son temps, le harem avait commencé à se subordonner le Divan : Roustem n'était devenu grand-vizir que parce qu'il était le gendre de Roxelane et son docile instrument. D'autres catastrophes achevèrent d'assouplir les grands-vizirs de la décadence. — Pour se maintenir en place, ils laissent le harem piller et ruiner l'empire. Le sultan ne gouvernant plus, le grand-vizir étant empêché de gouverner, c'est, en dernière analyse, aux mains de nègres eunuques et d'esclaves achetées qu'est remis le pouvoir absolu. Le sabre de Bayézid l'Éclair et de Mohammed le Conquérant n'est plus qu'un hochet. Le gouvernement est tombé en de telles mains que l'on comprend que d'autres prétendent y avoir leur part : l'odjak des janissaires, l'odjak des spahis, le corps des oulémas, bientôt les corps de métiers. L'anarchie militaire ou cléricale est-elle pire, après tout, que cette anarchie du harem? Que de fois les soldats mutinés allèguent des griefs légitimes! que de fois aussi les oulémas ont eu un sens juste des nécessités de l'empire! La domination du harem est le pire mal dont souffre celui-ci : il s'attaque au nerf même de la monarchie, aux sources de sa force, en détruisant ses finances, ses armées, l'honneur de ses tribunaux et de son Église, la patience et la fidélité de ses sujets.

Oppression des contribuables. — Aux impôts, chaque jour plus nombreux et plus lourds, s'ajoutent toutes les autres causes de ruine : aliénation des domaines impériaux, altération des monnaies, avanies (*awariz*) ou taxes illégales de tout ordre. Le paysan est écrasé : « Au lieu de 40 ou 50 aspres qu'on levait sur chaque maison, on en lève aujourd'hui 240 par tête; au lieu de 40 aspres d'impôts indirects, 300; au lieu d'un demi-aspre par mouton, 7 ou 8 aspres... En un mot, jamais on n'a vu telle exaction et oppression, dans aucun pays du monde, dans aucun État. Et cependant, si n'importe quel habitant des

pays islamiques a subi la moindre oppression, au Jugement Dernier il en sera demandé compte au souverain, et non pas à ses fonctionnaires, et il ne pourra s'excuser devant le Maître des mondes en disant : *Moi, j'avais confié mes sujets à ces gens-là*. Les sanglots de ceux qui meurent de faim font s'écrouler les maisons; les pleurs des opprimés noient les empires dans l'onde de perdition » (Khodji-beg).

Vénalité des emplois d'ouléma. — Autrefois, suivant le même auteur, les emplois d'imam, de juge, de professeur, étaient donnés partie au concours, partie à l'ancienneté. Ces fonctionnaires étaient presque irrévocables : Ebou-Sououd a conservé toute sa vie l'emploi de grand-moufti. Rassurés sur leur avenir, ils consacraient leur vie à étudier les sciences divines, à prier pour le bonheur du Padishah de l'Islam. Depuis on a vendu les grades universitaires et les dignités; des ignorants ont été promus aux emplois; en revanche les grands-mouftis et les cadis-el-asker ont été révoqués sans motif. La dignité des oulémas et des juges en a été rabaissée. Auparavant ils n'avaient qu'à dire : « Voilà ce que Dieu ordonne en cette matière », et les serviteurs de Dieu répondaient : « J'entends et j'obéis. » — Non, « il ne convient pas de donner les emplois par protection: ils doivent être donnés aux plus savants ».

Disparition progressive des fiefs militaires. — Autrefois il y avait dans l'empire une infinité de petits fiefs (*timars*) et de grands fiefs (*zaïms*). Chacun de ces fiefs, suivant son étendue, mettait sur pied un nombre déterminé de cavaliers, bien montés, bien équipés, bien armés, des guerriers courageux, des « hommes du sabre », dont les fils, les *sipahi-oghlans*, étaient dressés à marcher sur leurs traces. Mais, déjà depuis 1582, on a commencé à vendre ces fiefs à des étrangers non spahis ou fils de spahi; puis on les a distribués à des serviteurs du Séraï, à des eunuques nègres, à des nains, à des muets, sous le nom de *fiefs de corbeille*; d'autres fiefs sont affectés à payer de leurs revenus les dépenses des femmes du Séraï, comme *bachmakliks* (*fiefs de pantoufle*). D'autres sont simplement usurpés sur les spahis, par les vizirs, les gouverneurs, les puissants du pays. et les *spahiliks* deviennent des *tchifliks*. Souvent ces usurpateurs

les transforment en biens de mainmorte (*vakouf*), de façon à ce que le sultan ne puisse les reprendre, mais ils continuent à en toucher les revenus comme vidames des monastères et autres fondations pieuses. — Bref nous retrouvons, pour les fiefs de spahis, tous les abus dont les empereurs byzantins ont essayé de défendre leurs fiefs de *stratiôtai*. Le résultat est que, tandis qu'autrefois, à l'appel du sultan, il sortait de la seule Roumélie 70 à 80 000 cavaliers, de l'Anatolie 30 000, de Diarbékir et du Kurdistan 20 000, du pays d'Erzéroum 20 000, maintenant, par la disparition des fiefs, c'est à peine si, dans les mêmes pays, on peut mettre sur pied 7 ou 8000 cavaliers, et encore beaucoup sont des esclaves, des mercenaires, des passe-volants.

Décadence militaire des janissaires. — Ce qui a augmenté surtout, c'est l'effectif des soldats payés sur le trésor : 7000 *sipahi-oghlans* au lieu de 2210 ; 3127 *silihdars* au lieu de 2500 ; 3400 *ouloufédji* au lieu de 1013 ; 1805 *ghorouba* au lieu de 814 ; 5978 *djébédji* au lieu de 625, etc. C'est surtout l'effectif des janissaires qui s'est accru : au lieu de 12 000 sous Soliman, de 13 599 en 1574, il y en a maintenant 46 113. Tandis que le nombre des guerriers fieffés a diminué, celui des guerriers soldés a plus que triplé, au grand détriment du trésor et des sujets. La milice des janissaires en vaut-elle mieux ? Non, car on a violé la charte constitutive de cet odjak. Auparavant on n'y admettait que des jeunes gens d'origine chrétienne, enlevés à la guerre ou en vertu du *Devchürmé*, tous des esclaves du sultan, ne vivant que de sa soupe, de son *eulufé* (solde), de son *bakhchich*, également instruits dans les préceptes du Koran et dans le maniement des armes. Jamais on n'y admettait de fils de musulmans, c'est-à-dire d'hommes libres. Au temps de Sélim l'Inflexible, un marchand musulman avait prêté à l'État 60 000 florins d'or ; il offrit de renoncer à cette dette si l'on voulait admettre son fils comme simple janissaire. Quand cette proposition fut rapportée au sultan Sélim, il entra en courroux : « Par l'âme de mes grands ancêtres, dit-il à ses ministres, je vous aurais fait couper à tous la tête, si je n'avais peur qu'on ne dise dans le peuple que j'ai voulu m'approprier l'argent de ce mercanti en le faisant périr avec vous... Qu'on rende à cet homme son argent, et qu'on ne

m'entretienne plus de semblables vilenies. Celui d'entre vous qui essaiera de glisser des étrangers dans les rangs de mes soldats sans tache est sûr de passer dans l'autre monde sans avoir eu le temps de se repentir. » Or, continue Khodji-beg, ce n'est pas pour 60 000 florins, c'est pour 60 florins qu'on fait entrer dans l'odjak des étrangers par demi-douzaines. Cela commence en 1582 : Mourad III voulut y faire entrer des gens qui avaient aidé à maintenir l'ordre dans la foule pendant les fêtes de la circoncision de son fils ou qui, comme acrobates ou lutteurs, avaient amusé le peuple. L'aga des janissaires, Ferhad, s'y refusa et préféra donner sa démission. Son successeur, Youssouf, consentit à prendre ces gens, mais dans une condition à part, comme *aga-tcheradji* (protégés de l'aga). La brèche une fois ouverte, tout le monde s'y précipita. Khodji-beg affirme qu'on a fait entrer dans cette corporation « des citadins d'on ne sait de quelle foi ou de quelle religion, *des Turcs*[1], des Tsiganes, des Persans, des Lazes, des vagabonds, des muletiers, des chameliers, des cuisiniers, des brigands et des misérables de toute sorte. » On voit alors des janissaires ouvriers, gens de métier, pour lesquels l'annonce d'une guerre, qui réjouissait les anciens *yéni-tchéri*, semble une calamité. En temps de paix, ces gens forment dans la capitale une tourbe séditieuse, prête à toutes les mutineries. En temps de guerre, ils ne cherchent qu'à se faire exempter de l'entrée en campagne, ou désertent sur la route, ou fuient sur le champ de bataille. Bientôt on verra des janissaires vendre leur solde à des citadins et végéter misérablement sous les drapeaux, tandis que ceux qui touchent maintenant l'*eulufé* restent paisiblement dans leurs échoppes. Il se trouve des acheteurs pour le seul titre de janissaire, parce qu'il permet de parader en armes, de se faire tatouer sur la peau les insignes des ortas, d'insulter et rançonner le bourgeois paisible, de toucher le *bakhchich* aux avènements, de commercer sans presque payer de taxes. La redoutable milice des soldats-esclaves a fait place à une garde urbaine raisonneuse et séditieuse.

1. Les Osmanlis de Constantinople ne se considéraient pas comme des *Turcs* : « ils réservaient ce nom aux Barbares asiatiques de race turque, Seldjoukides, Turcomans, Euzbegs, etc. Eux-mêmes étaient « les fils d'Osman ».

La civilisation ottomane. — Constantinople, grâce aux libéralités des sultanes, des princesses, des grands-vizirs, continue à s'embellir de mosquées, comme celle d'Ahmed Ier à la « glorieuse couronne de six minarets ». Si fondées que soient les critiques de Khodji-beg, les études restent florissantes. Le biographe Attayi a pu donner les vies de 500 légistes ou cheïkhs, de la mort de Mohammed III à celle de Mourad IV. Presque aussi nombreux sont les poètes qu'au siècle de Sélim l'Inflexible et de Soliman le Grand. Hasan Kinali-Zadé a pu écrire les vies de 600 poètes et Nazmi donner les morceaux choisis de 270. Les plus illustres sont Baki l'Immortel (mort en 1600) et Névi, poète assez léger, car, un jour que Mourad IV lisait ses *Flèches du sort*, la foudre étant tombée non loin du sultan, celui-ci crut que c'était un avertissement du ciel irrité (1629). Parmi les poètes il faut citer, sous le nom de *Mouradi*, Mourad III; de *Bakhti*, Ahmed Ier; de *Farsi*, Osman II. L'histoire est représentée par Sead-ed-Din, un des héros de Keresztes, qui fut grand-moufti, mourut en 1599, et dont la *Couronne des histoires* fut continuée par son fils Mohammed. Hadji-Khalifah achève en 1654 son *Fezliké*, chronique des guerres maritimes ottomanes. Les autres historiens sont Petchévi de Fünfkirchen, négociateur des deux capitulations de Gran, qui mena sa chronique jusqu'à la fin de Mourad IV; Saffi, qui raconta la vie d'Ahmed Ier moitié en prose, moitié en vers; l'Albanais Mohammed, qui, dans son *Choix des Histoires*, a rassemblé les annales de 88 dynasties musulmanes, y compris celle des Ottomans; Toughi et Nadiri, historiens d'Osman II; Djerrah-Zadé, qui a raconté les guerres de Perse. Nous connaissons Khodji-beg, que Hammer a surnommé le « Montesquieu ottoman ».

En 1640, Evlia, un mouezzin de la Crimée, commence ses fameux voyages qui devaient durer quarante années, le mener jusqu'en Perse, en Arabie, en Nubie, sans compter l'Allemagne et la Suède, et qu'il a racontés en quatre volumes.

Tachkœpri-Zadé, dans ses *Objets des Sciences*, a laissé une encyclopédie arabe de 307 sciences. Les Ottomans de cette époque ne sont pas pour cela un peuple à esprit scientifique. L'historien Sead-ed-Din avait eu l'idée de faire apprendre l'as-

tronomie à son élève le futur Mohammed III : il avait fait construire un observatoire et appointé deux astronomes, l'un Taki-ed-Din d'Égypte, l'autre un juif de Salonique. Les ennemis de Sead-ed-Din insinuèrent à Mourad III que les empires dans lesquels on bâtissait des observatoires étaient bien près de leur ruine, citant à l'appui des exemples tirés de l'histoire de l'Orient; Mourad III ordonna de raser l'observatoire.

IV. — Condition des peuples conquis.

L'Église et la nation grecques. — Par la façon dont les intérêts permanents de l'État furent, dans les voïévodies danubiennes, sacrifiés à l'avidité du sultan, de ses ministres, de ses familiers, de ses femmes [1], on peut juger du traitement que subirent les autres nations vassales ou les sujets directs.

L'Église grecque fut plus brutalement traitée qu'au temps de Mohammed le Conquérant. En 1628, les Jésuites avaient fait assaillir l'imprimerie fondée dans la maison du moine Metaxa et en enlever tous les livres. Ils ne furent pas étrangers à la disgrâce du patriarche grec, Cyrille (Loukaris), enfermé aux Sept-Tours et égorgé (1637). Une des épreuves de l'Église grecque fut donc la puissance nouvelle des Jésuites en Orient. Le successeur de Cyrille, Carfila, à qui la Porte fit payer 50 000 écus son installation, dut compter avec eux. La protection de la France, qui naguère s'étendait sur tous les chrétiens sans distinction, tendit de plus en plus à se restreindre aux catholiques, à prétendre pour eux la possession exclusive des Lieux-Saints; l'Autriche, dans son traité de 1641, garantissait également l'établissement des Jésuites; comme la Russie était encore faible, l'Église orthodoxe n'eut plus personne en qui espérer.

Les Grecs continuaient à s'enrichir par le commerce; mais de nouveaux concurrents s'annonçaient : après les Vénitiens et les Français, les Anglais et les Hollandais. D'autre part, les exactions de la Porte et de ses agents devenaient plus lourdes et

1. Voir ci-dessus, p. 798 et suiv.

plus déraisonnables. Les nouveaux enrichis avaient tout à craindre. Témoin l'histoire de Michel Cantacuzène, le protégé et l'ami du grand-vizir Sokoli. Son habileté commerciale, son âpreté au gain l'avaient fait surnommer par les Turcs *Cheïtan-Oghli* (Fils du Diable). Il avait obtenu les fermes et salines d'Anchiale; il était devenu si riche et si puissant qu'il pouvait faire nommer et déposer les métropolites, même les patriarches. Le patriarche Métrophane, qu'il avait fait disgracier, essaya vainement de lui faire restituer les 16 000 ducats dont il avait payé sa protection. A la fin les ennemis de Sokoli obtinrent que Cantacuzène fût mis aux Sept-Tours. Il n'en sortit que moyennement une rançon de 55 000 ducats (1577). L'astucieux Grec rétablit ses affaires, obtint le poste de fournisseur des pelleteries à la cour qui lui valait, par an, un traitement de 365 écus et un bénéfice de 60 000 ducats. La renaissance de sa richesse et de son faste réveilla l'hostilité de ses envieux : en 1578, il fut pendu à la porte de son palais d'Anchiale.

Abolition du Devchürmé. — Dans cette période prend place un fait très important et très heureux pour les populations chrétiennes : c'est l'abolition du *Devchürmé* ou dîme des enfants mâles pour le service militaire. On fixe une date : 1638, sous Mourad IV. On voudrait faire honneur de cette réforme à l'humanité et à l'instinct politique du sultan, qui aurait entendu soulager ainsi les classes rurales; mais nous savons que Khodji-beg lui prêchait au contraire le maintien de l'ancienne coutume. La raison la plus forte fut que, les musulmans se disputant les places de janissaires, ils n'eussent plus toléré qu'on les réservât à des enfants chrétiens. Ce qui prouverait qu'aucune loi n'intervint, c'est que, dans des cas de nécessité urgente, on leva encore, en 1674, 2000 enfants chrétiens, et en 1676, 3000. Ce furent d'ailleurs les dernières levées.

Progrès de l'islamisme parmi les populations chrétiennes. — Un autre fait tout aussi caractéristique, c'est le nombre croissant des conversions à l'Islam parmi les populations chrétiennes, Grecs, Albanais, Serbes, Bulgares. Certains cantons furent complètement islamisés, comme ceux des Slaves du Rhodope et de Macédoine, qu'on appelle Pomaks. De même

en Albanie, dans les pays serbes, en Eubée, plus tard en Crète (les musulmans du mont Ida). Aux fêtes de la circoncision de Mohammed III (1582), l'envoyé Chytræus a vu plus de cent chrétiens, s'entraînant l'un l'autre, lever le doigt et se laisser conduire au Séraï pour y être circoncis. Plus d'un million des « Ottomans » d'aujourd'hui sont descendants de chrétiens.

Ce qui multipliait les conversions, ce fut chez les uns le désir d'échapper aux charges qui pesaient spécialement sur les chrétiens, chez les autres l'ambition, chez presque tous le découragement de voir l'humiliation de l'Église orthodoxe et son impuissance à les protéger. Cette dernière cause est d'autant plus admissible que le mouvement de conversion se ralentit, puis cessa parmi les orthodoxes, dès que s'accrut la puissance de la Russie et que les tsars commencèrent à se poser en protecteurs de cette Église. Les conversions furent nombreuses aussi parmi les catholiques d'Albanie et des pays serbes : les Albanais catholiques tombèrent de 250 000 à 50 000. Elles le furent aussi parmi les Juifs.

Les chrétiens d'origine figurent toujours en très grand nombre parmi les hauts dignitaires de l'empire : sous Sélim II, huit grands vizirs sur dix sont des renégats. Cicala est un Génois ; l'eunuque Souléïman, gouverneur de l'Égypte, est un Grec ; le grand-vizir Khozrev, le sérasker Moustafa, conquérant de Chypre, sont des Bosniaques. L'eunuque Djâfer, Hasan-Pacha, gouverneur de l'Yémen, sont des Russes. Quant aux grands corsaires, Salah-Reïs est un Grec de Troade, Euldj-Ali un Calabrais, etc. Le sang impérial d'Osman est profondément altéré par les unions avec des captives d'origine chrétienne : Sélim II est un demi-Russe ; Mohammed III, un demi-Vénitien, Osman II, Mourad IV, Ibrahim Ier, des demi-Grecs.

Les clephtes et les armatoles : essais d'organisation municipale. — Une conséquence notable de l'abolition du *Devchürmé*, c'est que les éléments les plus énergiques des races conquises, n'étant plus enlevés pour le service militaire, ou ne trouvant plus à y entrer librement, le brigandage se développa dans les provinces. Dans les pays slaves, ces hors-la-loi s'appellent *heïdouques* et *haïdamaks* ; dans les pays grecs, ils portent

déjà le nom qu'ils illustreront dans les guerres d'indépendance : *clephtes* (proprement *voleurs*).

Pour prévenir les progrès du *clephtisme* ou pour le combattre, les Turcs sont amenés à reconnaître à quelques cantons chrétiens (slaves ou grecs) une certaine organisation politique et le droit de porter les armes. En pays bulgare, on relève les « villages guerriers » de Koprivchtitsa, Panagjurichté, Kotel, Tchépina, etc., qui, moyennant certaines exemptions, fournissent des guerriers auxiliaires (*momtchéta*) aux armées turques. Celui de Tchétina fut contraint, vers 1660, à embrasser l'Islam. Quant aux Grecs, déjà sous Mourad II, ceux du mont Agrapha avaient obtenu le droit de défendre eux-mêmes leurs villages : le cadi musulman y partageait l'autorité avec l'évêque orthodoxe et le capitaine de la milice indigène. Une organisation analogue fut, à la fin du xve siècle, accordée au mont Olympe de Thessalie. Au xvie siècle, et surtout sous Sélim II, ces organisations se multiplièrent dans les pays montagneux. Le capitaine de la milice se nommait *armatole*, ses soldats *pallikares*, et sa circonscription un *armatolik*. Il n'y en eut pas en Morée, ni dans les îles, ni en général dans les pays de facile accès.

En revanche, dans ceux-ci, les Turcs laissèrent se former des organisations municipales, de caractère d'abord tout démocratique, qui avaient à leurs yeux l'avantage de faciliter la répartition et la perception de l'impôt. Bientôt, dans ces démocraties, se reconstitua une sorte d'aristocratie locale, agents fiscaux, drogmans, secrétaires, médecins. Élus par leurs concitoyens sous les noms d'*archontes*, *démogérontes*, *gérontes*, *proèstoi*, *épitropoi*, *brecchiardoi* (vieillards), ils se chargèrent de l'administration locale, de la police, de la perception, de l'entretien des églises et des édifices communaux. Puis les pachas turcs les appelèrent à délibérer avec eux au chef-lieu, et l'on voit poindre des espèces de conseils provinciaux, représentés dans les intersessions auprès du pacha par des *primats* ou *khodja-bachi*. Ceux-ci acquirent par la suite une très grande importance.

Du reste, par tout l'empire ottoman, plus vif que jamais est l'esprit d'indépendance : en Albanie et dans le Maïna; dans le Liban, où les Druses, avec l'émir Fakr-ed-Din et ses successeurs,

tiennent en échec les armes ottomanes; dans le Kurdistan et dans toute la région caucasique; dans l'Yémen, si récemment conquis; en Crimée, où les khans Ghiréi entendent plutôt se servir du Padishah que le servir.

État de la civilisation grecque. — Dans la race grecque on doit signaler un certain réveil de la vie intellectuelle. Antonios Éparchos de Corfou, le patriarche Joasaph II, le diacre Démétrios Mysos de Salonique sont en correspondance avec Mélanchton; Jean et Théodose Zygomalas, avec le savant professeur de Tübingen, Martin Crusius; l'Athénien Léonard Philaras, avec Milton. On a pu croire que le patriarche Jérémie II, par Stéphane Gerlach, avait été sinon converti, du moins incliné au luthéranisme. Le patriarche Cyrille Loukaris, un Candiote, la noble victime de 1637, avait étudié la philosophie à l'université de Padoue; il fit de l'Athénien Théophile Korydaleos, quoique suspect de calvinisme, son grand-écolâtre. Il fit traduire les Livres saints en grec vulgaire. Il fonda, sous la protection de l'ambassade britannique, l'imprimerie grecque dont les Jésuites poursuivirent la destruction. Les îles possédées par les Vénitiens, surtout Corfou et Candie, restaient des centres de culture hellénique. La Crète a donné alors une nuée de dramaturges. C'est aussi un Candiote que ce Vincent Kornaros de Sitia qui, dans la seconde moitié du XVIe siècle, écrivit l'épopée nationale de l'*Erotocritos*, en 10 000 vers. C'est un Candiote que le médecin Athanase Skléros († 1664), héros et poète de la guerre crétoise. De Chios a émigré en Italie Léon Allatios († 1669), l'érudit patriote qui, dans sa *Hellade* (1638) appelait Richelieu au secours de la Grèce opprimée. On ne peut nier que la race hellénique ou du moins ses élites ne progressent en richesse, en activité commerciale, en culture.

Le Monténégro; pays slaves et albanais. — Un petit pays qui devait un jour faire parler de lui, mais qui traversait alors de cruelles épreuves, c'est celui que les Serbes appellent *Tserna-Gora* et les Italiens *Montenegro*. Sur cette « Montagne-Noire », ainsi que sur une partie de l'Albanie, régna jusqu'à la fin du XVe siècle la dynastie des Balcha (la maison des Baux de Provence). Puis s'établit une autre dynastie française,

les Maramont, devenus les Tsernoïévitch, qui embrassèrent la religion orthodoxe. L'un d'eux, Ivan le Noir, y bâtit une église et un monastère vers 1483 ou 1484, dans la petite ville de Cettinié, qu'il adopta pour capitale, et y fonda un siège épiscopal, dont le titulaire s'appela le *vladika*. C'est de ce temps qu'on peut faire dater l'existence même du Monténégro serbe et orthodoxe, désormais distinct de l'Albanie catholique avec laquelle il était en quelque sorte resté confondu. On peut même dire qu'à partir de ce moment le Monténégro fut réellement créé par l'émigration sur ses roches des habitants de la plaine. Ivan le Noir défendit avec succès son indépendance contre Mohammed le Conquérant : il serait l'auteur d'une loi portant que tout guerrier qui abandonnerait son poste recevrait des habits de femme et une quenouille. Vers 1515, un de ses héritiers, Georges V, tracassé par les Vénitiens, finit par se réfugier à Stamboul et y embrassa l'Islam; mais, avant son départ, il avait fait don de son petit État au *vladika*, qui cumula désormais les pouvoirs politiques et les pouvoirs religieux, mais qui, pour l'administration civile et pour la guerre, eut pour lieutenant un *gouvernadour*. Le Monténégro devint ainsi une sorte de théocratie, dont le chef était élu par le clergé et le peuple. Le premier prince-évêque fut Vavyl ou Babylas. Ses successeurs eurent à disputer leur territoire aux héritiers de Georges V, convertis à l'islamisme et qui avaient obtenu l'investiture et le secours du sultan. Puis l'islamisme fit des progrès parmi leurs sujets : nouvelle raison pour les Turcs d'espérer la conquête du pays. En 1570, une invasion ottomane fut repoussée; mais quelques années après, Ali, pacha de Scutari, conquit les cantons avoisinant le Monténégro et, en quelque sorte par la famine, le contraignit à se reconnaître tributaire. En 1604, les Monténégrins refusaient le tribut, battaient le pacha, mais les mêmes raisons économiques les contraignirent à subir une demi-vassalité. Leur vladika reçut du sultan le titre de pacha, comme plus tard les chefs du Maïna recevront le titre de begs. Ils battirent encore les Turcs, en 1612 et en 1613, avec 8000 guerriers seulement (presque toute la population valide) contre 60 000 Ottomans. L'année suivante, ils se laissèrent

entraîner, avec les Maïnotes, les Albanais et une partie des pays serbes, dans les aventureux projets de Charles de Gonzague, duc de Nevers, auxquels était mêlé le Père Joseph. Après l'échec de ces projets, amené par l'incendie des vaisseaux du duc (1620), le gouvernement turc décida de donner aux montagnards une sévère leçon. L'orage tomba d'abord sur les Monténégrins : Soliman, pacha de Scutari, pénétra jusqu'au cœur de la montagne, saccagea Cettinié (1623), y établit une garnison, y leva la capitation. Toutes les montagnes furent enproie aux hordes de Doudjé-Pacha : la majeure partie des *Klémenti*, Albanais de religion catholique, fut transplantée en Serbie et Macédoine (1638) ; et le sultan Mourad IV, auquel on apportait les têtes albanaises, à la chevelure partagée en quatre tresses et ornées de chaînes d'argent, en plaisantait avec les grands de sa cour, disant : « Voyez comme Doudjé a bien paré les têtes de mes sujets d'Albanie. » Cette servitude de la montagne albanaise et serbe devait durer soixante ans. Dans les autres pays serbes et dans les pays bulgares, si pesant est le joug qu'ils n'ont, pour ainsi dire, pas d'histoire. En revanche, la moitié des vizirs, des beglierbegs, des capitans-pachas sont des Slaves; certains sultans, comme Sélim II, parlent couramment le slave; de leur chancellerie il sort des actes rédigés en langue slave et en caractères cyrilliques. Notons aussi que des livres serbes ou bulgares, au XVIe siècle, s'imprimèrent à Cettinié, à Belgrade, à Skodra (Scutari), au monastère de Gratchanitsa près de Kossovo. On cite un imprimeur bulgare, Jacob Krajkov, de Sofia.

BIBLIOGRAPHIE

Sources turques. — Voir ci-dessus, t. IV, p. 776, les indications sur **Hadji-Khalifah** et **Khodja-Effendi.** — **Naïma**, *Chronique*, trad. anglaise, par **Ch. Fraser**, sous ce titre : *Annals of the turkish empire from 1591 to 1659*, Londres, 1832 et 1836, 2 vol. in-8. — **Evlia**, trad. par **Hammer**, sous ce titre : *Narrative of Travels in Europa, Asia and Africa*, Londres, 1850.

Auteurs qui ont écrit sur les abus et les réformes : **Aïni-Ali** (contemporains d'Ahmed Ier), *Lois ottomanes*, traduit presque entièrement par **Belin**, *Du régime des fiefs militaires dans l'islamisme et principalement en Turquie* (*Journal asiatique*, 1870). — Le *Nasikh-Nameh* (*Livre des conseils*; anonyme; adressé au sultan Ibrahim Ier), trad. all. par **Bernauer**, dans *Zeitschrift der Deutschen Morgenlændischen Gesellschaft*, t. XVIII. — **Khodji-beg**, *Rissala* (Rapport au sultan Mourad IV); édition turque par **Vékif-Effendi**, C. P.,

1861 ; trad. all. par **Bernauer**, même recueil, t. XV ; trad. russe et commentaires par **V. D. Smirnof**, *Koutchi-beg de Gümürdjina et les autres écrivains ottomans du XVII[e] siècle sur les causes de la décadence de la Turquie*, in-8, Pétersbourg, 1873 (d'autres auteurs turcs relatifs aux mêmes objets y sont indiqués et étudiés). — Un travail analogue à celui de Khodji-beg est *Le Canon de Sultan Soliman* (le Magnifique) *représenté à sultan Mourad IV pour son instruction... tiré des archives les plus secrètes de l'empire*, trad. du turc en français par **P.** (**Pétis de la Croix**), in-8, Paris, 1725.

Sources occidentales. — Voir ci-dessus, t. IV, p. 776. — **Charrière**, t. III et IV. — **Alberi**, *Relazioni*, série III. — *Documenti di storia ottomanica.* — **Reussner**, *Epistolæ* (ajouter : *Orationes turcicæ*, t. IV). — **Ribier**, *Lettres et mémoires d'État.* — Ajouter **Verantius** (ambassadeur d'Autriche), *Gesandschaftberichte*, dans Katona, t. IV. — **Stephan Gerlach** (aumônier de l'ambassadeur d'Autriche), *Türckisches Tagebuch*, in-f°, Francfort, 1664 ; extraits dans É. Legrand, *Recueil des textes*, etc. (voir ci-dessous). — **Schweigger** (successeur de Gerlach au même emploi), *Reyssbuch des Heiligen Landes*, in-f°, Francfort, 1609. — Diverses relations allemandes dans **L. Ranke**, *Fürsten und Vœlker von Süd*, Berlin, 1827 et 1857, trad. fr., sous ce titre : *Hist. des Osmanlis*, etc. — **M. Crusius (Kraus)**, *Turco-Græcia*, in-f°, 1584, et *Germano-Græcia*, in-f°, Bâle, 1585. — **Sir Thomas Roe** (ambassadeur d'Angleterre), *Négociations*, 1621-1628, Londres, 1749. — **Henri IV**, *Lettres missives*, dans *Coll. des doc. inédits.* — Voyages de **Tavernier** (1625-1663) ; de **La Boullaye le Gouz**, Paris, 1653 ; de **Thévenot** (voir ci-dessus, t. IV, p. 777). — **Des Hayes**, *Voyage de Levant fait par le commandement du Roy en l'année 1621*, Paris, 1632. — **De Brèves**, *Discours abrégé des asseurez moyens d'anéantir*, etc., s. l. n. d., in-4, 48 pages. — **J. D. C.** (**Jacques du Castel**), *Relation des voyages de M. de Brèves*, in-4, Paris, 1628. — **De Salignac** (**Jean de Gontaut-Biron**, baron), *Advis et relation envoyée au roy de tout ce qui s'est passé dans cet empire depuis l'avènement de l'empereur Amat* (Ahmed I[er]), in-4, Paris, 1608. — Le comte **Théodore de Gontaut-Biron**, *Ambassade en Turquie de Jean de Gontaut-Biron (1605 à 1610), correspondance diplomatique et papiers inédits*, gr. in-8, Paris, 1889. — *Lettre d'un des secrétaires de M. le comte de Césy sur l'estat présent des affaires de Turquie et sur le grand embrasement arrivé à C. P. en 1628*, petit in-4, Paris, 1628. — **Gravelius**, *Syndromos rerum Turco-Germanicarum*, Francfort, 1627.

Il faut mettre à part les récits contemporains sur la guerre de Chypre et la bataille de Lépante : ils formeraient toute une bibliothèque. Un certain nombre sont cités par **Hammer**, trad. fr., t. VI, p. 527 et 530. — Le rapport de **don Juan d'Autriche**, dans **Minutoli**, *Altes und Neues aus Spanien*, Berlin, 1853, t. I. — Le récit du chevalier de **Romegas**, dans Charrière, t. III, p. 185-190. — **Paruta**, *Storia Veneziana*, partie II, *Guerra di Cipro*, in-4, Venise, 1605. — **Ferrante Caracciolo** (commandant d'une galère à Lépante), *I commentarii della guerra...* in-4, Florence, 1581. — **D. Cayetano Rossell**, *Historia del combate naval de Lepanto*, in-4, Madrid, 1853. — **F. de Herrera**, *L'hymne de Lépante*, édit. **Morel Fatio**, in-8, Paris, 1893.

Histoires générales de la Turquie. — Voir ci-dessus, t. III, p. 867, et t. IV, p. 777, sur **Sansovino, J. Esprinchard, Cantémir, Sagredo, de Ricaut**, et, plus modernes, **L. Ranke, Lüdemann, Hammer**, trad. fr. Hellert (ici, les t. VI à X), **Zinkeisen** (ici, les t. II, III et IV), etc.

Histoires particulières. — **Romanin**, *Storia documentata di Venezia*, t. VI et VII, Venise, 1857 et 1858. — L'amiral **J. de la Gravière**, *Les Chevaliers de Malte*, t. II ; *Les marins du XV[e] et du XVI[e] siècle* ; et surtout *La guerre de Chypre et la bataille de Lépante* (avec 14 cartes ou plans), 2 vol. in-12,

Paris, 1888. — Voir ci-dessus, t. IV, p. 778, les indications sur **Saint-Priest** (Amb. de France), **Malcolm** (Perse), etc. — Sur les vice-rois d'Alger, voir ci-dessus, t. IV, le chapitre *Afrique du Nord*. — Sur les affaires de Perse : **Minadoi**, *Hist. delle guerre*, etc., Venise, 1588. — **Portius**, *Narrationes belli Persici*; trad. fr., sous ce titre : *Histoire briefve de la guerre de Perse* (1578 et suiv.), s. l., 1583, in-8. — **Ant. Shirley**, *Relation of Travels*, Londres, 1613. — **W. Parry** (un compagnon des Shirley), *A discourse of the travels of Ant. Shirley*, Londres, 1601. — Le Père **Raphaël du Mans**, *Estat de la Perse en 1660*, édit. par **Ch. Schefer**, Paris, gr. in-8, 1890. (Dans cette publication on trouvera des indications sur un très grand nombre de voyages en Perse : Pietro della Valle, le Père de Gouvea, le Père Pacifique de Provins, des envoyés allemands, anglais, espagnols, etc.). — **H. Howorth**, *History of the Mongols*, t. III (Perse), Londres, 1876, in-8. — **G. Curzon**, *Persia and the Persian question*, Londres, 1892, 2 vol. in-8.

Organisation et civilisation ottomanes. — Voir ci-dessus, t. IV, p. 776 et 778, notamment sur les voyageurs. — **Djevad-bey**, très important ici pour les janissaires. — Ajoutez **V. D. Smirnof**, *Koutchi-beg* (voir ci-dessus, p. 895, ligne 2). — Une courte biographie de Śaad-ed-Din dans le *Journal Asiatique*, août-sept. 1863. — **Tischendorf**, *Das Lehnwesen in den moslemischen Staaten insbesondere in osmanische Reiche*, Leipzig, 1872 (a paru deux ans après le travail de **Belin**, *Du régime des fiefs*). — **Belin**, *Essai sur l'histoire économique de la Turquie d'après les écrivains originaux*, dans le *J. Asiat.* de 1864; du même, *Étude sur la propriété foncière*, *Ibid.*, 1862; *sur la constitution des biens de mainmorte*, *Ibid.*, 1854.

Condition des peuples soumis. — Aux ouvrages indiqués ci-dessus, t. IV, p. 778, ajouter : **Dorothée**, Βιβλίον ἱστορικὸν, in-4, Venise, 1743. — **Chrytræus**, *Oratio de statu ecclesiarum hoc tempore in Græcia*, in-8, Francfort, 1583. — **Malaxos**, Πατριαρχικὴ Κ.Π. ἱστορία, dans la *Turco-Græcia* de Crusius. — **Zalloni**, *Histoire des Fanariotes*, in-8, Paris, 1831. — **C. Sathas**, sur les *Estradiots*, t. IX et X de ses *Documents inédits*. — **É. Legrand**, *Bibliographie hellénique*, gr. in-8, 2 vol., Paris, 1885; *Recueil des chansons populaires grecques*, in-8, Paris, 1873; *Recueil des poèmes historiques*, etc., in-8, Paris, 1877; *Jean et Théodose Zygomalas*, dans le *Recueil de textes... de l'École des langues orientales*, t. II, in-8, Paris, 1889. — **Fr. Marich**, *Aufstændsversuche der christlichen Vœlker der Türkei in den Jahren 1625-1646*, dans les *Mittheilungen*, etc., Insprück, 1882. — Le même sujet traité dans **Fagniez**, *le Père Joseph et Richelieu* (voir ci-dessus, p. 529, note). **Paparrigopoulo**, *Hist. du peuple hellénique* (en grec), t. V, Athènes, 1874; et *Hist. de la civilisation hellénique*, Paris, 1878. — **Moskhodakhi**, *Le droit public en Grèce sous la domination turque* (en grec), Athènes, 1882. — **C. Sathas**, Βιογραφικὸν σχεδίασμα περὶ τοῦ πατριάρχου Ἱερεμίου, in-8, Athènes, 1870; Κρητικὸν θέατρον, Venise, 1879; Νεοελληνικὴ φιλολογία (Biographies des lettrés grecs de 1453 à 1821), 1867; *Joseph Nassy, roi de Naxos et des Cyclades* (en grec), 1867. — **Gédéon**, Πατριαρχικοὶ πίνακες, in-8, C. P., 1889. — **Renieri** (Marc), *Le patriarche Cyrille Loukaris* (en grec), Athènes, 1859, in-8. — **J. K. Kopniot**, *Histoire d'Argos* (en grec), Athènes, 1892. — *Rel. de l'establissement des PP. de la C. de Jésus dans le Levant*, édit. par **É. Legrand**, Paris, 1869. — **A. Belin**, *Histoire de la Latinité de Constantinople*, nouv. éd., Paris, 1894. — **K. Mendelssohn Bartholdy**, *Gesch. Griechenlands*, t. I, Leipzig, 1870. — Les histoires des Serbes et des Bulgares sont indiquées ci-dessus, t. III, p. 918.

CHAPITRE XXI

L'EXTRÊME-ORIENT
CHINE. — JAPON. — INDO-CHINE

Jusqu'au milieu du XVIIe siècle.

I. — *La Chine.*

État de la Chine au XVIe siècle. — Lorsque les Portugais arrivèrent à Canton, la dynastie éminemment chinoise des *Ming* régnait sur « l'empire du Milieu » depuis 1368 (elle dura jusqu'à 1644). Son fondateur, Hong-Wou, avait placé la capitale à Nanking; puis son second successeur, le troisième empereur Ming, Yong-lo, la transféra en 1411, dans le Nord, à Péking, qui est resté le siège du gouvernement jusqu'à maintenant. Les Ming avaient remplacé la dynastie mongole [1] des *Yuan* ou *Youen*, de la maison de Gengis-Khan. Après la mort de celui-ci (1227), son empire avait été divisé entre ses quatre héritiers; Ogodaï, son troisième fils, eut l'Asie orientale; mais le titre de *Grand-Khan* étant passé de la maison d'Ogodaï dans celle de Toulouï, quatrième fils de Gengis, ce fut son fils Khoubilaï, le cinquième Grand-Khan des Mongols, qui fut le premier *Youen*, souverain effectif de la Chine sous les *noms de*

1. Sur les Mongols de la Chine, voir ci-dessus, t. III, p. 962 et suiv.; t. IV, p. 919 et suiv. — Chi-tsou = Chi-tsu. — Toulouï = Touli, etc.

règne de Tchoung-toung et de Tche-youen et le *nom dynastique* de Chi-tsou (1260-1295).

Cette période mongole est celle des grandes relations de l'Occident avec l'Orient et l'Extrême-Orient : la tolérance des *Il-Khans* mongols de l'Iran de la maison de Houlagou, frère cadet de Khoubilaï, présentait le plus vif contraste avec la tyrannie des sultans mamelouks d'Égypte. Aussi prenait-on pour se rendre aux Indes et en Chine la route de Perse plutôt que celle de la mer Rouge. La route de terre, soit par le Badakchan, le Tibet et le Koukounor, soit plutôt par l'Asie centrale et les Tien-chan, était plus courte, mais plus dangereuse que la route de mer[1].

La chute des Mongols et l'avènement des Ming amenèrent la destruction des missions chrétiennes de Péking et du Fou-Kien et la fermeture de la route de mer. Les progrès de l'Islam causèrent la ruine des établissements de l'Asie centrale (1342) et firent supprimer l'accès des chemins de terre. La Chine reprenait son ancienne tradition : établir entre elle et le reste du monde une barrière que, seules, les guerres de notre siècle ont pu rompre.

Gouvernement. — On sait que le gouvernement de la Chine appartient à un empereur qui a le titre de *Houang-ti* ou de *Tien-tseu* (fils du ciel) et dont le pouvoir est absolu. Quand il monte sur le trône, on donne à son règne un nom (*nien-hao*) qui peut changer. Un des empereurs de la dynastie des *Soung* (960-1127) a eu jusqu'à neuf *nien-hao*.

Pour l'aider dans son gouvernement, l'empereur a une chancellerie ou grand-secrétariat (*nei-ko*). La dynastie mandchoue actuelle a créé en plus, en 1730, un *grand conseil* ou Conseil d'État (*Kioun Ki tchou*). Puis viennent les six ministères (*Liou-Pou*) : le *Li-Pou*, ministère de l'intérieur, divisé en quatre bureaux, qui s'occupe des fonctionnaires, etc. ; le *Hou-Pou*, minis-

1. Celle-ci était prise par des moines comme Jean du Plan-Carpin et Guillaume de Rubrouck (Rubruquis) pour aller à Karakoroum; par des voyageurs, comme Marco Polo pour son voyage d'aller; la route du Tibet fut suivie à son retour par Odoric de Pordenone; la route de mer, prise par Marco Polo pour rentrer en Europe, l'avait été par Jean de Monte-Corvino, et plus tard par Odoric, allant gagner le champ de leur mission.

tère des finances, chargé des impôts, du cadastre, etc.; le *Li-Pou*, ministère des rites ou des cérémonies, auquel il faut ajouter le *Yo-Pou*, bureau de la musique officielle, qui en est une dépendance; le *Ping-Pou*, ministère de la guerre, qui dirige l'armée et la marine; le *Hing-Pou*, ministère de la justice ou mieux des châtiments; et enfin le *Kong-Pou*, ministère des travaux publics. Il n'y avait pas de ministère des affaires étrangères; ce que nous appelons le *Tsong li yamen*, ou mieux le *Tsong li Ko Kouo Che Wou Yamen*, ne date que du 19 janvier 1861. Jadis les étrangers dépendaient du gouverneur de la province dans laquelle était situé le port auquel ils abordaient. Quand les Russes se trouvèrent en contact avec les Chinois, leurs relations, jusqu'à la création du *Tsong li yamen*, furent réglées par le *Li fan youen*, bureau ou ministère spécial chargé des tribus de la Mongolie.

Les provinces, qui sont aujourd'hui au nombre de dix-huit, n'étaient que quinze sous les Ming. Elles sont administrées par des gouverneurs généraux (*tsong-tou*) ou des gouverneurs (*fou-taï*). Puis viennent des fonctionnaires d'un ordre moins élevé : le receveur général des finances (*Pou-Tching Che-se, Fan-taï*); le juge provincial (*Ngan-tcha Che-se, Nié-taï*); le contrôleur de la gabelle (*Yen-Yün Che-se, Tou-tchouan*); le contrôleur des grains (*Liang-tao*). Ces quatre fonctionnaires sont connus sous le nom de *Se-tao*. Au-dessous, nous trouvons les intendants de circuit (*tao-tai, tche-fou*, etc.); jusqu'au grade de tao-tai, ces mandarins sont appelés *Excellence* (*ta-jen*) : au-dessous, ils ne sont que *très honorés* (*ta lao ye*), ou *honorés* (*lao ye*). Tous les fonctionnaires, ministres ou administrateurs provinciaux, sont contrôlés par des censeurs (*Yu-che*), dont la cour est nommée *Tou tcha youen*.

En Chine, il n'y a pas de castes comme en Corée, ni d'aristocratie militaire comme au Japon. La noblesse y est rare : elle est héréditaire dans les huit familles princières de *Li Tsin, Joui, Yu, Sou, Tcheng, Tchouang, Chun* et *Ke*, auxquelles il faut ajouter le prince de I. Tous peuvent aspirer, par de grands services rendus à l'État, aux neuf rangs de noblesse dont les cinq principaux sont *Kong, Heou, Pé, Tseu* et *Nan*, souvent

traduits par duc, marquis, comte, vicomte et baron. Ces degrés de noblesse, donnés aujourd'hui pour services militaires, sont tantôt à vie, tantôt héréditaires, hérédité qui parfois ne s'étend qu'à une ou deux générations. L'hérédité pour le duc (*Kong*) s'étend à vingt-six générations. La descendance de Confucius a ce titre. Le célèbre vice-roi Tseng Kouo-fan, anobli à la suite de succès contre les rebelles T'ai-Ping, est le père du diplomate bien connu en Europe, le marquis (*heou*) Tseng, qui a hérité du titre. Quelquefois, la noblesse est ascendante, c'est-à-dire que l'on anoblit un certain nombre des ancêtres directs du fonctionnaire qui mérite des honneurs. Si une noblesse personnelle peut être obtenue par ceux qui ont bien mérité du pays, de même toutes les fonctions de l'État sont ouvertes à quiconque les a su mériter par des examens

Après avoir étudié dans les écoles les premiers éléments, le jeune homme chinois complète son éducation en vue d'obtenir dans sa province ses deux premiers diplômes de bachelier et de licencié : *siu-tsai* et *ku-jen*. Ce n'est que dans la capitale de l'empire, à Péking, qu'il pourra avoir son troisième diplôme : *tsin-che*; les premiers docteurs entrent à la célèbre Académie *Han-lin*. C'est parmi ces lettrés que se recrute le corps si nombreux des fonctionnaires, mais le plus modeste *siu-tsai* peut, avec du travail, de l'habileté et de la persévérance, aspirer aux plus hautes dignités. C'est, comme on le voit, la plus parfaite égalité. La religion achève de donner à l'état social de la Chine un aspect particulier.

Religions. — On désigne sous le nom de *San-Kiao*, ou « trois religions », les cultes reconnus par l'État. Le *Jou-Kiao* est la religion d'État, celle des lettrés; c'est la mise en pratique de la morale des livres de Confucius, ou plutôt de l'école de Tchou-hi, célèbre philosophe du XIIe siècle de notre ère. L'empereur est Fils du ciel (*tien tseu*) et la troisième personne de la trinité (*san tsaï*) : ciel, *Tien*; terre, *Ti*; et homme, *Jen*. Ce culte d'État se compose essentiellement de trois ordres de sacrifices, dont les plus importants sont au nombre de quatre, offerts au Ciel (*Tien*), à la Terre (*Ti*), au temple des ancêtres (*Tai miao*), et aux dieux du Sol et des Grains (*Chie tsi*). Les cérémonies

qui accompagnent ces différents sacrifices sont entourées d'une grande pompe et leur intérêt existe surtout pour les fonctionnaires, qui sont tous obligés d'accomplir officiellement certaines cérémonies à certaines époques déterminées. On voit donc qu'il est absolument impossible à un fonctionnaire chinois quelconque d'entrer dans une religion étrangère, le christianisme, par exemple, si cette religion ne lui permet pas de remplir les devoirs qui lui sont officiellement prescrits. De là, la tolérance des anciens Jésuites à l'égard des Chinois convertis; mais aussi, de cette tolérance, la question des Rites — dont nous parlerons plus tard — et comme résultat, le peu de progrès des missions étrangères dans l'Empire du Milieu.

Les deux autres religions de la Chine sont le *taoïsme* (*Tao Kiao*) et le *bouddhisme* (*Fo Kiao*). Le taoïsme a été inventé par les disciples du célèbre philosophe Lao-tseu, qui vivait vers la fin du VIe siècle avant notre ère. Le bouddhisme, au contraire, est d'importation étrangère [1]; il pénétra en Chine à la fin du IIIe siècle avant J.-C., mais il ne s'y implanta définitivement que vers l'an 61 de notre ère, sous l'empereur Ming-ti, de la dynastie des *Han*. Ces deux religions sont en réalité celles de la grande masse de la nation; elles sont plus populaires par leurs cérémonies et leurs superstitions.

Et cependant, ce n'est aucune de ces religions qui régit vraiment la majorité des Chinois; c'est une superstition nommée *foung-choui* (littéralement *vent* et *eau*) qui guide généralement le Chinois dans tous les actes de la vie. Ce *foung-choui* est un mélange de superstitions grossières dont, comme je l'ai dit ailleurs, une étude incomplète des phénomènes de la nature est la source, et des pratiques dénuées de sens commun le résultat. Le choix du jour du mariage, comme celui du jour des funérailles, l'achat d'une maison, l'entreprise d'une affaire, sont du domaine du *foung-choui*, dont relèvent tous les arts de la divination, aussi bien que toutes les fantaisies du hasard.

En outre du *foung-choui*, c'est le culte des ancêtres qui est la religion universelle de tous les Chinois, qu'ils soient confucia-

1. Voir ci-dessus, t. IV, p. 833 et suiv.

nistes, taoïstes ou bouddhistes. Le culte des ancêtres a son origine dans la piété filiale poussée à outrance; cette piété filiale, qui a sa source dans les enseignements de Confucius, n'est pas un simple sentiment d'amour réciproque entre parents et enfants, mais bien un devoir adapté à toutes les situations de la vie, décrit avec le soin le plus méticuleux dans le livre spécial appelé *Hiao-King*. Ce devoir marque le rapport entre le souverain et ses ministres, la piété filiale des grands et des lettrés, celle du peuple, aussi bien, sinon plus même, que la tendre affection qui doit régner entre les pères et les mères, les fils et les filles. Je n'ai pu m'empêcher d'écrire jadis que l'étude de la piété filiale dans le *Hiao-King* n'est nullement envisagée à un point de vue élevé : elle est terre à terre, sans grandeur. Si le *Hiao-King* n'a pas été écrit par Confucius, ni même par Tseng-tseu, son disciple, il n'en porte pas moins l'inspiration du célèbre moraliste chinois; si le style même de ce livre permet d'hésiter sur le nom de son auteur, son caractère pratique le fait classer avec juste raison parmi les écrits de ce Sage, dont le système a eu le plus de durée, parce qu'il était une morale simple, plutôt qu'une philosophie quintessenciée. La piété filiale n'est plus un sentiment naturel, spontané, élevé : c'est un devoir, parfaitement défini, envers les parents et le souverain. C'est la source même de toutes les vertus et la première des vertus est la conservation de soi-même.

État social. — La Chine forme une vaste famille; on la désigne même quelquefois sous le nom de *Pe Kia sing*, les « Cent familles », dont le chef est l'empereur lui-même, fils du Ciel. On voit donc quelle chaîne ininterrompue s'étend, en quelque sorte, du parent au lettré, du lettré au fonctionnaire, du fonctionnaire aux grands, des grands aux princes, des princes à l'empereur, et comment le crime de rebellion à l'égard d'un ascendant, naturel ou officiel, peut devenir un crime de trahison, voire un crime de lèse-majesté. Ainsi donc, d'une part, l'égalité pour tous, d'autre part, la religion des ancêtres ou la piété filiale, sont les traits caractéristiques du peuple chinois. Le gouvernement a sa racine dans cet état social; c'est dire que le moindre changement dans la forme du gouvernement amène-

rait forcément une transformation radicale dans l'état social de la nation. Aussi les conquérants de la Chine, tels les Mandchous *Tsing*, qui ont remplacé les *Ming* et qui règnent actuellement à Péking, l'ont si bien compris et ont tellement adopté la manière de voir de leurs sujets que ce sont eux qui ont été absorbés : le Mandchou a disparu pour faire place au Chinois. Si donc des événements faisaient désirer ou permettaient de faire des changements en Chine, ce ne sont pas les rouages administratifs qu'il faudrait briser tout d'abord, mais bien s'attaquer aux sources vives de la civilisation chinoise, c'est-à-dire au système d'éducation et partant, aux examens, qui résultent de l'enseignement trop exclusif de la doctrine de Confucius [1].

Arrivée des Portugais en Chine. — Lorsque Vasco de Gama, doublant le cap de Bonne-Espérance (22 nov. 1497), montrait aux Portugais une nouvelle route des Indes, l'Océan Indien avait pour maîtres les princes musulmans par l'intermédiaire desquels passaient les marchandises à destination des sultans mamelouks d'Égypte; par ceux-ci, ou plutôt par les Vénitiens, les produits de l'Extrême-Orient étaient distribués dans toute l'Europe. Quand les sultans mamelouks eurent été vaincus et remplacés en Égypte, en 1517, par les Turcs Ottomans, l'Islam n'en continua pas moins à dominer dans la mer Rouge; sauf Aden, les grandes forteresses musulmanes, Ormuz, Diu, Malacca étaient entre les mains des Portugais [2]. La grande victoire de Francisco d'Almeida sur les flottes combinées du soudan d'Égypte et des radjas de Calicut et de Cambaye, devant Diu (3 fév. 1509), avait porté un coup terrible au commerce des musulmans dans la presqu'île indoue. On peut dire que la prise de Malacca

1. Cette organisation, qui a le suprême mérite de donner à l'administration une profonde stabilité, a le grand défaut, provenant de cette même stabilité, de ne pas permettre les modifications nécessaires à la vie moderne par la transformation de la Chine elle-même, mais seulement par l'action des peuples étrangers. Ces peuples sont devenus puissants par les facilités de locomotion et de transmission des idées, et de plus en plus nombreux, jusqu'à comprendre le globe entier. Et pendant que des pays moindres, comme le Japon, acceptaient les inventions du monde occidental, tandis que les nations d'Europe enserraient de tous côtés l'Empire du Milieu, celui-ci a continué sa vie intérieure sans se préoccuper des conditions extérieures qui menaçaient sa tranquillité et sa stabilité, même son existence.

2. Voir ci-dessus, t. IV, p. 883 et suiv.

(11 août 1511) par le grand Albuquerque, qui ouvrit aux Portugais la route de l'Extrême-Orient, leur fut encore plus funeste. La chute de Malacca eut un retentissement énorme dans toute l'Asie orientale; le roi de Portugal dom Manoel écrivait de Lisbonne au pape, le 6 juin 1513 : « Il y avait alors à Malacca des marchands étrangers de Sumatra, de Pégou, de Java, de Gorez et de l'Extrême-Orient de la Chine, qui ayant obtenu la permission d'Alphonse [Albuquerque] la liberté de faire le commerce, transportèrent leur habitation près de la citadelle et promirent obéissance au Portugal et d'accepter sa monnaie. »

Très peu de temps après, les Portugais arrivèrent à Canton : La plupart des historiens placent la date de leur premier voyage en 1517 : c'est une erreur. Une lettre du Florentin Andréa Corsali, écrite de Cochin le 6 janvier 1515 à Julien de Médicis, porte : « L'année passée, nos Portugais naviguèrent à la Chine et on ne leur permit pas de descendre à la terre. » Le premier Portugais qui soit allé en Chine, et dont l'histoire nous ait conservé le nom, c'est Raphaël Perestrello[1]. Il fit le voyage à bord d'une jonque envoyée par Jorge d'Albuquerque, gouverneur de Malacca, probablement en 1515. Fernão Perez de Andrade, envoyé à la recherche de Perestrello qui ne revenait pas, et dont on était sans nouvelles, n'alla que jusqu'à Passeng (Sumatra), d'où, son meilleur bateau ayant brûlé, il fut obligé de revenir à Malacca. On l'obligea, malgré la mauvaise saison, à repartir le 12 août 1516. Andrade visita alors la Cochinchine et Poulo Condor, puis revint à Malacca, où Perestrello était rentré entre temps. Enfin, le 17 juin 1517, Andrade organisait un nouveau voyage : il équipa quatre navires portugais et le même nombre de bateaux malais, fit escale à Sumatra, puis (15 août) à l'île de Tamao (San-tchouen, Sancian, près de la côte de Chine), où il laissa six de ses bâtiments. En ayant obtenu la permission, il remonta avec les deux autres la rivière de Canton. Il s'attira les bonnes grâces des Chinois par son amabilité, son honnêteté et la justesse de son esprit. Il partit, laissant derrière lui le pharmacien Thomas Pires, qui devait se rendre

1. Parent de la femme de Christophe Colomb.

comme ambassadeur à Péking à la cour de Wou-tsong (Tcheng-Té). Pires arriva à Nanking quatre mois plus tard. L'année suivante (1518), le frère de Fernão, Simão de Andrade, arriva à Canton avec un navire et trois jonques. Sa conduite fut toute différente de celle de son frère; ses exigences exaspérèrent les Chinois qui le bloquèrent et, dans la crainte de périr par la famine, il fut obligé de fuir (1521), abandonnant une de ses jonques. Furieux, il s'apprêtait à attaquer l'île de Sancian lorsqu'un commissaire envoyé par le roi dom Manoel, Martin Alfonso de Mello Coutinho, le força à renoncer à son dessein. Mais il était trop tard pour se concilier les bonnes grâces des Chinois. Ceux-ci rencontrèrent la flotte de Coutinho près de Sancian (1522), lui infligèrent une sanglante défaite, s'emparèrent des navires portugais et de leurs cargaisons, qu'ils confisquèrent, et firent de nombreux prisonniers, qui furent jetés en prison et massacrés. On n'est pas exactement renseigné sur le sort de Thomas Pires, le premier ambassadeur qui fut laissé en Chine par Fernão de Andrade : les uns prétendent qu'il fut mis à mort par les Chinois; d'autres, qu'il était resté en Chine et s'y était marié avec une Chinoise dont il avait eu une fille (que rencontra Fernão Mendes Pinto en 1543, ainsi qu'un ancien compagnon de Pires, Vasco Calvo).

Un des compagnons de Fernão de Andrade, Jorge Mascarenhas, visita avec des jonques les îles Lieou-Kieou, plusieurs ports du Fou-Kien et du Tche-Kiang, et, quelque temps après, les Portugais s'établirent sur la rivière, à Liam-po, entre Tchin-haï et Ning-po. Les exactions des Portugais et, en particulier, le massacre sans raison de tout un village, par Lancerote Pereira, attirèrent la colère des Chinois sur la colonie portugaise. Elle fut complètement détruite en 1545 : 12 000 chrétiens, dont 800 Portugais, furent anéantis et 80 navires ou jonques brûlés : on m'a montré jadis l'endroit où avait eu lieu cette grande exécution. Un autre établissement que, probablement sur les conseils de Jorge Mascarenhas, les Portugais avaient créé au sud de Liam-po, dans le Fou-Kien, à Chincheo (Tchang-tcheou), subit le même sort en 1549. Chassés de Canton, du Fou-Kien et du Tche-Kiang, les Portugais, réduits

à faire le commerce dans les îles qui bordent le Kouang-toung, et en particulier dans celles qui se trouvent dans l'estuaire du Tchou-Kiang, s'établirent dans les îles de Sancian et de Lampacao, près de Macao. C'est dans cette dernière île que se réfugièrent trente Portugais qui avaient échappé au carnage de Tchang-tcheou. François-Xavier, après avoir évangélisé les Indes et le Japon, se préparait à pénétrer en Chine, lorsqu'il mourut au seuil de la terre promise, dans l'île de Sancian (2 décembre 1552). Le lieu de sa mort fut l'objet d'un pèlerinage qui attira un si grand nombre de Portugais que les fonctionnaires chinois restreignirent le commerce étranger à la seule île de Lampacao.

Occupation de Macao. — A quelle époque et dans quelles conditions les Portugais occupèrent-ils Macao? Quelques historiens prétendent que les Portugais, ayant aidé les autorités chinoises du Kouang-toung à détruire les innombrables pirates (*ladrones*) qui désolaient l'estuaire de la rivière de Canton, obtinrent la permission de s'établir dans la partie de l'île de Hiang-chan, consacrée à la déesse A-ma, dont le port, *A-ma-ngao* ou *Ngao-men*, est l'origine du nom de Macao. D'autres historiens placent en 1557 la création de cette ville, qui reçut le nom de *Cidade do nome de Deos de Macao*. Suivant les Chinois, l'établissement des Portugais à Macao serait antérieur (1553) [1].

Plus tard, dans la seconde année du règne de l'empereur Wan-li (1575), les Chinois construisirent une barrière pour séparer Macao du reste de Hiang-chan. Il ne faudrait pas croire toutefois que les Chinois eussent abandonné tout droit sur Macao; en réalité, les Portugais y étaient les vassaux des Chi-

1. « La trente-deuxième année de Kia-thsing (1553), dit Abel Rémusat (*Nouv. Mél. Asiatiques*, I, 328-329), des vaisseaux étrangers abordèrent à Hao-King. Ceux qui les montaient racontèrent que la tempête les avait assaillis et que l'eau de la mer avait mouillé les objets qu'ils apportaient en tribut. Ils désiraient qu'on leur permît de les faire sécher sur le rivage de Hao-King. Wang-pe, commandant de la côte, le leur permit. Ils n'élevèrent alors que quelques dizaines de cabanes de jonc. Mais des marchands, attirés par l'espoir du gain, vinrent insensiblement, et construisirent des maisons de briques, de bois et de pierres. Les Fo-lang-Ki (Francs) obtinrent de cette manière une entrée illicite dans l'empire. Ainsi les étrangers commencèrent à s'établir à Macao du temps de Wang-pe. » D'après un ouvrage chinois différent, Robert Morrison écrit : « Des étrangers de Macao, tribu de l'Océan occidental (Europe), commencèrent à arriver dès la trentième année de Kia-thsing. »

nois. Ces derniers ne manquèrent jamais de faire valoir leurs droits : ainsi, ils s'opposèrent au débarquement des Anglais en 1802 et en 1808, époque à laquelle l'amiral Drury fut reçu à coups de canon. D'ailleurs, depuis 1582, les Portugais payaient aux autorités chinoises une redevance de 500 taëls par an. En outre, il y avait une double douane à Macao : l'une chinoise, l'autre portugaise [1]. Aucun vaisseau étranger, en dehors des Portugais et des Espagnols de Marseille, n'était autorisé par les Chinois à venir faire le commerce à Macao : l'intérêt même des habitants de Macao ne pouvait que leur faire approuver cette mesure. Les Portugais étaient même obligés de payer pour leurs navires le droit d'ancrage et de mesurage. Leur avantage sur les nations étrangères était de n'avoir à payer aux douanes du Céleste Empire que la même taxe que les marchandises chinoises.

Les Hollandais en Chine. — L'établissement des Portugais à Macao, ainsi que leurs autres possessions d'Asie, ne devaient pas tarder à exciter la convoitise des Hollandais, leurs successeurs en influence et leurs rivaux en affaires dans toutes les parties du monde. D'ailleurs la haine des Hollandais contre les Portugais était dirigée en réalité contre l'Espagne, dont le roi, Philippe II, avait annexé (1580) le Portugal, et, par suite, les colonies de cet État. Il n'est pas exagéré de dire que l'occupation espagnole, comme plus tard l'occupation française, ont été les causes principales de l'appauvrissement du domaine colonial des Portugais. La route des Indes étant fermée et inconnue aux Hollandais, ce fut, comme les Anglais, par le Nord, qu'ils cherchèrent le chemin de l'Asie orientale [2]. Le hasard, aidé d'ailleurs par l'intelligence, mit bientôt les Hollan-

1. L'occupation anglaise de Hong-Kong et la liberté du commerce proclamée dans cette île modifièrent complètement les conditions économiques du Sud de la Chine. Aussi le gouverneur de Macao, João-Maria-Ferreira do Amaral, supprima-t-il successivement la douane portugaise (1846) et la douane chinoise (1849); les Chinois, fort irrités de ces changements, assassinèrent Amaral (22 août 1849). Depuis cette époque, les Portugais ont cessé de payer leur redevance annuelle et leurs taxes aux douanes chinoises. Le nouvel état de choses n'a été reconnu officiellement par la Chine que par le traité signé à Péking le 1er décembre 1887.

2. De là, les voyages de Willem Barentz et de Cornelis Nay en 1594, de Barentz en 1595 et 1596, ce dernier avec Jacob van Heemskerk; plus tard ceux de Henry Hudson en 1609, de Jan Corneliszoon May en 1611 et de Willem Vermuyden en 1613.

dais sur la voie de la navigation des Indes Orientales. Cornelis de Houtman, d'Alkmaar, étant prisonnier à Lisbonne en 1594, recueillit une foule de renseignements sur la route de l'Océan Indien auprès de pilotes et de négociants portugais; aussitôt libéré, Houtman s'empressa, l'année suivante (1595), de former une *Compagnie* dite *des Pays Lointains* [1].

Un premier voyage eut lieu en 1597, sous la direction de Houtman, commandant quatre vaisseaux, qui restèrent absents deux ans et quatre mois. De nouvelles expéditions ne tardèrent pas à partir d'Amsterdam, de Zélande et de Rotterdam. Puis, en 1602, fut créée la célèbre *Compagnie des Indes Orientales néerlandaises* [2]. En 1609, Pieter Both était nommé gouverneur général des Indes Orientales, et sous Jean Pietersz Coen, son troisième successeur, quatrième gouverneur général, le fort de Jacatra recevait, le 11 mars 1619, le nom de Batavia. C'était le point de départ de la puissance coloniale prodigieuse des Hollandais, qui devait s'étendre sur les deux mondes.

Coen entreprit la première véritable expédition pour la Chine : Cornélis Reyersz, qui la commandait, avait pour instructions de s'emparer, s'il était possible, de Macao, et de s'établir sur un point de la côte de Chine. Reyersz arriva devant Macao le 19 juin 1622. Obligé de s'en éloigner, le 24 juin, après un débarquement infructueux, et remontant le long du littoral, il s'empara des îles Ponghou ou Pescadores, dans le détroit de Formose. Les Chinois s'inquiétèrent de voir les Hollandais si voisins de la province du Fou-Kien : ils obtinrent d'eux le transfert de leur établissement dans l'île même de Formose, à Tai-ouan. C'est par un arrangement pris, le 19 février 1625, par Martin Sonk, premier gouverneur de la colonie, que ce transfert fut décidé,

Sous le quatrième gouverneur de Formose, Pieter Nuyts, le commerce hollandais, qui avait pris une très grande extension, commença à exciter la jalousie des négociants japonais qui, plus que les Chinois, leur faisaient concurrence dans l'île. Les

1. Elle était administrée par dix directeurs, dont voici les noms : Henri Hudde, Renier Paaw, Pierre Hasselaar, Jean Jansz, Carel de Oude, Jean Poppen, Henri Buyk, Dirk van Os, Syvert Pietersz Sem, et Arent van Grootenhuyze.

2. Voir ci-dessous, t. VI, chap. *Hollande* et *Indoustan*.

Japonais se soulevèrent et firent prisonnier Nuyts, qui céda à leurs exigences, mais qui captura bientôt leurs jonques. Les autorités de Batavia, qui avaient rappelé Nuyts, le livrèrent en 1636 aux Japonais. Il ne fut relâché que l'année suivante, après l'envoi d'une ambassade hollandaise au Japon. C'est par de semblables concessions à Formose que les Hollandais, ainsi qu'on le verra plus loin, obtinrent le monopole du commerce étranger au Japon.

A Formose, les Hollandais n'eurent d'ailleurs pas seulement à lutter contre les Japonais, mais aussi contre les Espagnols. De même qu'on peut dire que la puissance hollandaise dans l'Extrême-Orient s'est restreinte à l'archipel indien, de même les conquêtes des Espagnols dans cette même partie du monde ont été limitées aux îles Philippines; mais presque en même temps que les Hollandais, les Espagnols avaient jeté leur dévolu sur Formose. Par ordre du gouverneur des Philippines, don Fernando de Silva, une flotte partait de Manille, en février 1626, se rendait à Ki-loung, au nord de Formose, et y jetait les bases d'un établissement destiné à faire concurrence à la colonie hollandaise de Tai-ouan, sur la côte occidentale de l'île. Les Hollandais mirent un fort long temps, malgré les rapports de Pieter Nuyts, à agir contre leurs rivaux. Ce ne fut que le 25 août 1641 que Gonsalo Portilio, gouverneur de la forteresse *Santissima Trinidad* de Ki-loung, reçut avis des Hollandais que les hostilités allaient commencer s'il ne capitulait pas. Les Hollandais débarquèrent le 3 août 1642 devant Tam-soui, qui fut obligé de se rendre. Quelque temps après, Ki-loung subissait le même sort et les Hollandais restaient seuls maîtres de l'île. Ainsi que nous le constaterons dans un prochain chapitre, leur occupation devait durer jusqu'en 1662 [1]. Les Hollandais apportaient avec eux leur foi; leurs missionnaires protestants, dont les plus célèbres sont George Candidius et Robert Junius, nous

1. Nous donnons la série des gouverneurs dont l'histoire nous a conservé le nom : Dr. Maarten Sonk (1624-1625); Gerard Fredrikszoon de With (1625-1626); Pieter Nuyts (1627-1629); Hans Putmans (1629-1636); Johan van der Burg (1636-1640); Paulus Traudenius (1641-1643); Maximiliaan le Maire (1643-1644); François Caron (1644-1646); Pieter Antoniszoon Over't Water (1646-1650); Nicolaas Verburg (1650-1653); Cornelis Caesar (1653-1656); Frederik Coyett (1656-1662).

ont donné les premiers ouvrages écrits sur la langue formosane.

Les Anglais. — Probablement stimulés par l'exemple de Houtman, les Anglais, à la fin du xvi[e] siècle, cherchèrent à établir leurs relations commerciales avec l'Extrême-Orient. Ils avaient obtenu des renseignements fort importants sur le commerce de l'Asie orientale par la prise, en 1592, d'un grand navire portugais appelé *Madre de Dios*, qui, conduit à Dartmouth, fut trouvé porteur, en outre d'une quantité considérable de marchandises, d'un registre donnant les détails les plus circonstanciés sur l'administration et le commerce du Portugal en Asie orientale. Aussi, en 1596, sir Robert Dudley équipa-t-il trois navires pour le commerce des Indes et de la Chine : *the « Bear »*, *the « Bear's Whelp »* et *the « Benjamin »*, sous les ordres du capitaine Benjamin Wood. Par la même occasion la reine Élisabeth envoyait à l'empereur de la Chine une lettre datée du 15 juillet 1596, par laquelle elle recommandait à ce puissant monarque ses sujets Richard Allen et Thomas Bromfield, honnêtes négociants et citoyens de Londres. L'expédition du capitaine Wood fut signalée en 1598 dans la mer des Indes comme s'étant emparée de deux navires portugais chargés d'argent : on ignore ce que devinrent les trois bâtiments anglais, car ce furent là les dernières nouvelles qu'on eut d'eux. [1]

Comme nous le verrons par la suite, les efforts des Anglais se dirigèrent tout d'abord vers le Japon ; c'est seulement en 1634 que leur première tentative sérieuse se tourna vers la Chine. Un certain capitaine anglais, Weddell, ayant été assez mal reçu à Macao, se décida à explorer la rivière de Canton. Les Chinois. prévenus contre lui par les Portugais, firent un très mauvais accueil aux Anglais ; mais l'énergie du capitaine Weddell força les Chinois à les mieux traiter et l'affaire fut bientôt arrangée aux dépens des Portugais, que les Chinois rendirent responsables. Le commerce des Anglais en Chine sera restreint encore longtemps à Macao, par conséquent au bon plaisir des Portugais, et ce ne sera qu'une trentaine d'années plus tard, sous la dynastie des *Tsing*, que nous le verrons s'établir à Canton.

1. Périrent-ils dans une tempête? c'est probable, car il est à peu près certain qu'on en aurait conservé la trace s'il y avait eu capture par une puissance ennemie.

Les Français. — Pendant cette période, l'influence de la France est encore moindre dans l'Extrême-Orient que celle de l'Angleterre. Nos relations avec les souverains mongols au XIIIe et au commencement du XIVe siècle, et en particulier avec les Il-Khans de l'Iran, n'avaient eu que la durée éphémère des souverains qui les avaient entamées. La reprise de nos grandes navigations sous François Ier ne nous conduisit très probablement pas jusqu'à la Chine, quoique nous n'ayons pas été désintéressés au XVIe siècle, comme on l'a cru longtemps, dans la navigation au delà du cap de Bonne-Espérance. Dans tous les cas, notre rôle y fut complètement nul, et il n'a pas laissé des traces aussi effectives que le séjour des Hollandais et des Portugais, ni même que celui (de dates aussi certaines) des Anglais en 1596 et 1634. Nos premiers missionnaires ont même pénétré dans l'empire du Milieu grâce à des circonstances absolument étrangères à la fille aînée de l'Église; contrairement à ce qui s'est passé au Japon et en Cochinchine, l'établissement du christianisme en Chine est en quelque sorte tout à fait indépendant.

Sauf à leur origine, la fondation des missions catholiques dans le Céleste Empire est due à ce même François-Xavier qui évangélisa les Indes.

Les missions de Chine. — Les successeurs immédiats de François-Xavier, tous Italiens, Valignani, Ruggieri, Pasio, ne connurent de la Chine que le comptoir portugais de Macao. C'est à Matteo Ricci (né le 6 octobre 1552, à Macerata, dans la Marche d'Ancône) que revient l'honneur d'avoir rétabli les missions de Chine, abandonnées depuis le XIVe siècle (nous ne comptons pas la courte apparition des Franciscains observantins [1], qui vinrent des Philippines à la Chine en 1579). Ricci, très versé dans les mathématiques, après avoir étudié le chinois dans le Kouang-toung, se rendit à Nanking dans le Kiang-nan, à Nan-tchang dans le Kiang-si, et put enfin se fixer à Péking. Il y mourut le 11 mai 1610, après avoir fondé la mission des Jésuites, si célèbre aux XVIIe et XVIIIe siècles. Les continuateurs

1. Les Pères Pedro d'Alfaro, Jean-Baptiste de Pesaro, Sébastien de Saint-Francisque, et Augustin de Tordesillas.

de Ricci[1] étaient ou des Portugais ou des Italiens. Ce n'est que vers le milieu du XVII[e] siècle que nous voyons arriver les premiers Français[2]; mais l'influence française ne sera définitivement implantée que lorsque le Père La Chaise aura décidé Louis XIV à envoyer des jésuites à la Chine.

II. — Le Japon.

État social. — En quittant la Chine pour le Japon, nous trouvons une histoire aussi différente dans ses détails que dans son ensemble. Il est incontestable que « l'empire du Soleil levant » a emprunté à « l'empire du Milieu » beaucoup des germes de sa civilisation; mais il lui a laissé son esprit et ses idées. Le génie du Japon lui est propre. A l'origine, son art est celui de la Chine; mais cet art, il l'a modifié, transformé, et par une merveilleuse habileté de main aidée par une singulière imagination, il l'a fait tellement sien qu'il est impossible de confondre un artiste moderne japonais avec un artiste moderne chinois. De même, le Japonais a pris au Chinois les signes qui lui servent à représenter la pensée; mais ces signes, il les a employés à créer une littérature qui n'a aucun rapport avec celle des fils de Han. On ne trouvera pas au Japon un système social ayant pour base un enseignement tiré de livres remontant à l'antiquité la plus ancienne. Le Japon est pratique et opportuniste : même pendant la période féodale, s'il a fermé son pays aux étrangers, s'il a conservé ses princes et ses *daïmyos*, il a su les plier à ses exigences du moment. Sa pratique, toutefois, n'est pas celle de la Chine : il n'a pas la patience et la finesse qui font du Chinois un des plus grands négociants du monde; mais il a la rapidité d'esprit et le caractère inventif qui en feront un industriel hors ligne. Il n'a pas cette régularité, je dirai même cette routine, qui crée en Chine une bureaucratie administrative

1. Nicolas Longobardi (1610) et Jean de Rocha (1622), qui portèrent le titre de supérieurs, puis Emmanuel Diaz, François Furtado, Jules Aleni et Alvarez de Semedo, qui furent vice-provinciaux.
2. Valat, Auger, Le Faure, Forget, Greslon, Motel, Gobbe.

prédominante; mais il a la bravoure et le sentiment chevaleresque qui font les nations guerrières. En Chine, l'élément civil; au Japon, l'élément militaire. Il y a de part et d'autre manque de pondération. Malgré ses brillantes qualités, le Japonais est, dans son histoire, romantique. Il n'a pas joué, dans les révolutions du monde, le rôle considérable que les Annales assignent aux vieux descendants de Confucius. Il n'a pas eu le passé, il aura peut-être l'avenir.

Aujourd'hui, comme jadis, le Japon est une monarchie héréditaire, mais elle est devenue constitutionnelle [1]. Le souverain est désigné sous le nom de *Tenno* ou de *Tenshi*, qui correspondent au *Tien-houang* et au *Tien-tseu* des empereurs de la Chine. De même que ceux-ci ont leurs noms de règne marqués par des *nien-hao*, les empereurs du Japon désignent leurs périodes de pouvoir par des *nengo*. L'expression de *Mikado*, qui est employée dans un sens poétique, est la plus connue des étrangers. On suppose qu'elle vient de *kado*, porte, et de *mi*, auguste : ce qui ferait de *Mikado* l'équivalent de la *Sublime-Porte* des Turcs. L'impératrice est généralement désignée par un nom poétique [2].

Antérieurement à la révolution de 1868, qui a modifié complètement l'état de choses au Japon, il existait une véritable dualité dans le pouvoir. En réalité, il n'y avait qu'un empereur, le *Mikado*, qui régnait à Miaco (Kioto), mais dont l'effacement devant le *Shogoun* l'avait fait considérer par les étrangers, du XVIe au XIXe siècle, comme un souverain spirituel, une sorte de grand-prêtre comme le *dalai-lama* du Tibet. Les Européens ne

1. L'administration centrale se compose aujourd'hui des ministères suivants : *Sumitsudaijin* (président du Conseil privé), *Soridaijin* (ministre d'État, président), *Gaimudaijin* (ministre des affaires étrangères), *Naimudaijin* (ministre de l'intérieur), *Okuradaijin* (ministre des finances), *Rikugundaijin* (ministre de la guerre), *Kaigundaijin* (ministre de la marine), *Shihodaijin* (ministre de la justice), *Mombudaijin* (ministre de l'instruction publique), *Móshómudaijin* (ministre de l'agriculture et du commerce), *Teishindaijin* (ministre des communications, postes et télégraphes), *Kunaidaijin* (ministre de la Maison impériale). — Un parlement, constitué le 11 février 1889, se compose d'une Chambre des pairs et d'une Chambre des représentants du peuple. — A la place des anciennes divisions territoriales (*Kinai* ou *Gokinai*, *Tokai do*, *Tosan do* ou *Nakasen do*, *Hokourokou do*, *San yin do*, *San yô do*, *Nankai do*, *Sai Kai do*, et *Hokkai do*), on a réparti l'empire en trois *fou* ou préfectures des districts de résidence : Tokio, Saikio (Kioto) et Osaka, et quarante-trois *ken*, ou préfectures des districts ruraux.

2. Telle la souveraine actuelle, dont l'appellation *Haru-Ko* veut dire « impératrice printemps ».

connaissaient que le *Shogoun*, qui de Yedo, devenu aujourd'hui Tokio, gouvernait véritablement l'empire. Il n'était en réalité qu'un maire du palais, comme le *Chua*, qui, au nom du *Bua*, exerçait l'autorité dans l'Annam. Ce titre de *shogoun*, qui veut dire généralissime, remonte au IXe siècle lorsqu'il fut pris par Watamaro, qui, sous le *Saga tenno*, l'empereur Kami-no-sin-wau, fit en 813 la guerre aux Aïnos. De grandes familles, comme celles de *Minamoto*, fondée par le célèbre Yori-tomo en 1186, de *Fudjiwara*, qui eut pour chef Yori-tsune en 1220, de *Jinmu Tenwo* avec Mune-taka en 1252, créèrent des dynasties de shogouns. Le titre de *tai-koun* donné quelquefois aux shogouns est d'origine chinoise et n'est pas en usage au Japon. Au milieu du XVIe siècle, la famille d'*Ashikaga* détenait le shogounat depuis 1334; mais son pouvoir était singulièrement amoindri et l'on pouvait prévoir qu'il pourrait lui échapper s'il était battu en brèche par de hardis soldats. C'est ce qui arriva avec Nobunaga et Hideyoshi. — Yosi-naru (1521-1545) était le shogoun et Tomo-hito (Go-Nara) (1527-1557) le mikado lorsque les étrangers arrivèrent au Japon.

Anciens temps et moyen âge. — Les Anciens n'ont pas connu la portion extrême-orientale de l'Asie, c'est-à-dire le Japon et la Corée. Il n'en fut pas de même des Arabes : sous le nom de *Al Nàfoun*, le Japon est désigné au Xe siècle dans le *Ikhouan el Safa*. On confondait parfois avec ce pays *Sîlâ* ou *Sîla*, dont Aboulféda écrit : « Sila est située au plus haut de la Chine, à l'est. Ceux qui voyagent sur mer ne s'y rendent pas souvent. C'est une des îles de la mer Orientale, qui font pendant, par leur situation, aux îles Éternelles et Fortunées de la mer Occidentale; seulement celles-ci sont cultivées et remplies de tous les biens, contrairement à celles-là. » *Sîla* est aujourd'hui regardée comme la Corée.

Marco Polo avait connu le Japon sous le nom de *Chipangu*, *Zipangu*, *Sypangu*, qui n'est que la transcription phonétique de *Je-peun Kouo*, nom chinois qui veut dire « empire du Soleil levant ». Le célèbre voyageur vénitien le décrit ainsi après avoir quitté le Fou-Kien, province du Céleste Empire : « Sypangu est une isle en Levant qui est en la haulte mer, loings de

la terre ferme mille cinq cens milles; et est moult grandisme isle. Les gens sont blans et de belle maniere. Ilz sont idolastres, et se tiennent par eux; et si vous dy qu'il ont tant d'or que c'est sans fin; car ilz le treuvent en leurs isles. Ilz sont pou de marchans qui la voisent, pour ce que c'est si loings de la terre ferme. Si que pour ceste raison leur habonde l'or oultre mesure. »

Les Portugais au Japon. — Nous retrouverons encore le vieux nom donné au Japon par Marco Polo dans le récit du voyage de Magellan par Pigafetta, ainsi que dans le globe de Martin Behaim, d'où il est probablement tiré. Nous le retrouvons encore sous la forme *Saponine,* dans une lettre adressée en 1505 à Ferdinand le Catholique par dom Manoel, roi de Portugal, dans laquelle ce dernier mande qu'un navire du roi de Calicut a été saisi par les Portugais et qu'on a pris à bord trois instruments astronomiques en argent rapportés de l'île *Saponine* (Japon). Il était réservé au voyageur portugais, Fernão Mendes Pinto, de redécouvrir le Japon, au milieu du XVIe siècle, par suite des hasards d'un naufrage qui le jeta dans ce pays avec quelques-uns de ses compagnons : en 1542, il aborda à Tane-ga-shima. Les récits de Pinto attirèrent les négociants portugais et leurs missionnaires, dont le premier fut François-Xavier, qui, après s'être illustré dans son apostolat aux Indes, arriva au Japon le 15 août 1549. Là il remporta de nouveaux succès qui lui inspirèrent le désir de continuer sa tâche dans l'empire chinois. Après une visite à Goa, François-Xavier retourna donc à destination de la Chine. Quand il mourut en décembre 1552, dans l'île de Sancian, il avait montré une route que s'empressèrent de suivre ses nombreux disciples.

La période des usurpateurs : Nobunaga. — Nobunaga n'appartenait pas à une de ces grandes familles féodales qui ont donné des shogouns au Japon : il était fils d'un humble daïmyo, descendant de la famille Ota, d'Owari. Diverses conquêtes lui donnèrent la suprématie dans son pays d'Owari, où il se trouva, en l'an 1559, un chef assez puissant pour agir d'une façon directe sur la situation de l'empire. La maison des shogouns d'Ashikaga avait perdu la plus grande partie

de son influence : Yoshi-fushi avait remplacé Yoshi-naru, son père (1521-1546), qui avait abdiqué en sa faveur. L'usurpateur Matu-naga s'emparait du pouvoir en 1565-1568; Yoshi-naga ne régna que quelques mois en 1568, et Yoshi-aki, grâce à Nobunaga, fut aussitôt nommé shogoun : il devait être le dernier de la maison d'Ashikaga. Une coalition terrible se forma contre Nobunaga. Ce dernier, aidé de Hide-yoshi qu'il avait nommé commandant en chef, écrasa ses ennemis. Les moines bouddhistes de Hiyei-zan, sur les bords du lac Biwa, eurent leur monastère brûlé en 1571. Les Jésuites, profitant de l'hostilité des bonzes contre Nobunaga, faisaient de jour en jour de nouveaux progrès. En 1582, les princes de Bungo, d'Arima et d'Omura, envoyèrent, accompagnée par le Père Alessandro Valignani, une ambassade à Rome, où elle fut reçue en grande pompe par le pape Grégoire XIII. Cependant le shogoun Yoshi-aki, impatient du joug de Nobunaga, s'alliait à ses adversaires. Cette sorte de trahison amena de promptes représailles, et Yoshi-aki, déposé en 1593, terminait la longue lignée de princes qui avait eu pour fondateur Taka-udji en 1334.

Jusqu'en 1603, la période qui suivit est désignée comme celle des « usurpateurs ». Nobunaga, sans prendre le titre de shogoun, en exerça toutes les fonctions; mais il avait excité la jalousie de quelques grands seigneurs, entre autres Moto Terumoto, qu'il n'avait pu soumettre. Aussi, malgré les victoires de Hide-yoshi, trahi par Aketi Mitsu-hide, il se suicida à l'âge de quarante-neuf ans, en 1582, par le procédé nommé *hara-kiri*, qui consiste à s'ouvrir le ventre avec un sabre. Aketi Mitsu-hide, qui avait pris le titre de shogoun, fut mis à mort, après douze jours de règne, par Hide-yoshi, lieutenant de Nobunaga.

Hide-yoshi : guerre de Corée. — Toyo-tomi Hide-yoshi était d'humble condition. Après avoir fidèlement servi Nobunaga et s'être distingué par ses talents de soldat, il commença d'abord par châtier ceux qui avaient causé la mort de son maître. Après avoir soumis les dernières rébellions contre son autorité, il s'occupa d'administrer le pays et de construire un grand château à Osaka. Sous le nom de Kwampaku, il gouverna le Japon jusqu'en 1591, époque à laquelle, ayant cédé

son titre à son fils adoptif Hide-tsugu, il reçut celui de Taiko-sama, qu'il garda jusqu'à sa mort (Hide-tsugu, s'étant révolté contre son bienfaiteur, fut mis à mort en 1595). En 1586, ayant eu à lutter contre le clan de Satsuma, il ne tarda pas à s'inquiéter des progrès que les puissances étrangères faisaient dans son empire sous le couvert des missionnaires. D'ailleurs les rivalités entre les Franciscains et les Jésuites avaient attiré son attention. Dès l'an 1587, il leur avait donné l'ordre de quitter le Japon dans un délai de vingt jours. Plus tard, en 1593, trois Franciscains, ayant été saisis à Kioto et à Osaka, furent transférés et brûlés à Nagasaki. D'autre part, il ne perdait pas de vue le projet, déjà ancien, souvent mis à exécution, mais sans résultat définitif, de soumettre la Corée. Il était facile de trouver un prétexte pour envahir la presqu'île coréenne, qui, une fois conquise, pouvait lui servir de route afin de pénétrer plus tard en Chine, son véritable objectif. Aussi, en 1592, Hide-yoshi conduisit-il une expédition en Corée. A la tête d'une armée considérable, après une défaite à Ping-yang, il battit, près de Séoul, les Coréens, soutenus par leurs alliés, les Chinois, et se rendit maître de la plus grande partie de leur territoire. Le 26 juin 1593 fut signé, entre la Chine et le Japon, un traité de paix en sept articles, par lequel l'empereur de la Chine donnait une de ses filles en mariage au souverain du Japon; celui-ci rendait au roi de Corée, avec sa capitale, quatre des provinces occupées par ses troupes; le fils du roi de Corée, avec un ou deux ministres, devait servir d'otage. Beaucoup des soldats de Taiko-sama étaient chrétiens : aussi quelques historiens de l'Église pensent-ils qu'on les avait envoyés en Corée dans l'intention de se débarrasser d'eux. Une ambassade malheureuse de l'empereur de la Chine renouvela la colère de Taiko-sama; ce dernier envoya de nouvelles troupes en Corée en 1597, et c'est au cours de cette campagne, longue et fastidieuse, que Taiko-sama mourut, le 15 septembre 1598, laissant le pouvoir à Iyeyas.

Iyeyas. — Iyeyas (né en 1542, à Matsudaira, dans la province de Mikawa) descendait de Minamoto Yoshi-ie, qui s'était illustré au XI[e] siècle dans la guerre contre les Aïnos. Il avait

conquis une grande réputation militaire sous Nobunaga et Hide-yoshi et avait eu à lutter, à la mort de ce dernier, contre ses fils qui lui disputaient le pouvoir. Il les battit en octobre 1600, ainsi que les *daïmyos* qui les soutenaient, à Sekigahara, dans le Nakasendo. Cette victoire décisive lui permit en 1603 de prendre le titre de shogoun, titre qui est resté jusqu'à la révolution de 1868 dans sa maison (connue sous le nom de *Tokugawa*, d'après un village de la province de Shimotsuke, berceau de ses ancêtres). Quoiqu'il eût abandonné, en 1605, son titre de shogoun à son fils Hide-tada, il en conserva le pouvoir effectif jusqu'en 1616, époque de sa mort. Il avait, au reste, assuré le sort de sa descendance par le massacre (3 juin 1615) des derniers héritiers de Taiko-sama et en particulier de son fils Hide-yori. Ce fut Iyeyas qui établit à Yedo, d'une façon définitive, la capitale du shogoun. Kioto, où résidait le Mikado et qui avait été le centre de l'action de Nobunaga et de Hide-yoshi, de même que Kamakoura, ancien séjour de Yori-tomo (le premier shogoun de la dynastie Minamoto), n'eurent plus, la première, que l'influence religieuse, la seconde, qu'un souvenir historique.

On peut dire que Iyeyas donna à la féodalité la constitution définitive qu'elle garda jusqu'à la révolution de 1868. Généralement, on appelle « période féodale » les siècles pendant lesquels les shogouns administrèrent le Japon. *Daïmyo* (*grand nom*), titre déjà connu sous Yori-tomo, était l'appellation donnée aux principaux chefs militaires de l'empire. Iyeyas les déclara tous ses vassaux, affirmant ainsi leur stabilité au détriment de leur pouvoir. Il les divisa en *Fudaï*, appartenant à la dynastie de Tokugawa, ou du moins à leurs vassaux, et en *Tozama* [1], n'appartenant pas à la famille du shogoun; ceux-ci ne se soumirent à son autorité qu'en 1600. Les *Kuge*, vieille noblesse japonaise, à peu près tous de sang impérial, se divisaient en neuf familles : *Fudjiwara*, *Sugawara*, *Taira*, *Minamoto*, *Kiowara*, *Abe*, *Onakadomi*, *Urabe* et *Tamba*. Ainsi que le souverain véritable, le Mikado, la plupart des Kuge vivaient dans une

1. Les *Tozama* avec les *Kuge*, jaloux de l'aristocratie militaire des *Fudai*, furent les principaux fauteurs de la révolution de 1868.

misère profonde résultant de la plus grande oisiveté. — Les *Buke*, ou soldats, formaient une classe distincte. Depuis Yoritomo, on les appelait plus fréquemment *samurai*, ou gardes. Ils étaient la terreur des classes inférieures (*hei-min*), qu'ils avaient en quelque sorte à leur merci. Un peu comme nos hommes d'armes au moyen âge, ces *samurai* vivaient chez leur daïmyo. Ils avaient le droit de porter deux épées et se mariaient entre eux. Leur chef donnait une pension [1] à leur fils aîné. Le nom de *samurai* fut, en 1878, changé en celui de *shizoku*, de même signification. Sous le nom de *ronin*, ou vagabonds, on désignait les samurai qui, soit librement, soit par renvoi, ou même par suite de la condamnation de leur chef, avaient cessé d'appartenir à la personne d'un daïmyo. N'étant pas payé comme le samurai, le ronin vivait fréquemment de rapine; mais son dévouement pour celui qui l'employait était quelquefois héroïque : l'histoire célèbre des *Quarante-sept ronins*, condamnés tous au *hara-kiri* (avril 1701) pour avoir vengé la mort de leur chef, Asano, seigneur de Ako, en est une preuve.

Les Hollandais. — Sans entrer dans le détail des voyages nombreux qui eurent lieu dans la période qui s'étend de l'arrivée de François-Xavier au règne d'Iyeyas, et même sans les énumérer, nous dirons que, le 27 juin 1598, les Hollandais firent partir de Rotterdam, pour le détroit de Magellan, cinq navires (la *Foi*, Tgelooue; l'*Espérance*, Hoope; la *Fidélité*, Trouwe; la *Charité*, Liefde; et la *Bonne Nouvelle*, Blijde Bootschaap), commandés par les amiraux Mahu et Simon de Cordes. Le pilote anglais William Adams, qui avait été embarqué sur le vaisseau l'*Espérance*, se rendit ensuite au Japon, sur le bateau la *Charité*, commandé par Jacob Jansz Quaeckernaeck. On a conservé son nom comme celui du premier Anglais qui soit allé au Japon (1600)[2]. Soit à ses chefs, les Hollandais, soit à ses compatriotes,

1. Quelques-unes de ces pensions furent rachetées en décembre 1873 par le gouvernement impérial; toutes le furent à partir d'août 1876.

2. Suivant la lettre du 23 octobre 1611, qu'il adressa à Londres, William Adams était né à Gillingham, près de Rochester, dans le Kent. Élevé à Limehouse, un des faubourgs de Londres, il fut engagé en 1598, par la Compagnie des Indes Orientales néerlandaises, comme pilote en chef de cinq navires; en cette qualité, il se rendit au Brésil, hiverna au détroit de Magellan, où il arriva le 26 avril 1599, et enfin, en avril 1600, débarqua au Japon.

les Anglais, William Adams rendit de très grands services. Tantôt agent des Anglais à Firando pour leur factorerie, il se rendait deux fois aux îles Lou-tchou et une fois au Siam ; tantôt au service des Japonais, il créait en quelque sorte leur marine. Lorsqu'il mourut, en mai 1620, il fut enterré, avec sa femme, qui était indigène, à Hemi ou Yokosuka. Sa tombe y est encore aujourd'hui vénérée comme celle d'un dieu shintoiste.

Quelques années auparavant, le 15 mai 1580, des instructions, signées John Dee, avaient été données à Charles Jackman et Arthur Pet, pour qu'ils essayassent, après avoir visité la Chine, de pénétrer au Japon, où « des chrétiens, des jésuites des différentes parts de la chrétienté, et peut-être quelques Anglais » pourraient leur donner des renseignements.

En 1607, une expédition hollandaise sous les ordres de l'amiral général Pieter Willemsz Verhoeven, qui était partie des Pays-Bas avec l'ordre de prendre les Moluques aux Portugais, était arrivée en février 1609 à Bantam, après avoir dirigé deux de ses navires au Japon : le *Leeuw* et le *Brack*. Puis ils avaient installé une factorerie à Firando (Hirado), île du Saï-Kaï-do, dépendant de Kiou-siou, non loin de l'île Ikki, à l'extrémité de la province Hizen. Jacques Speckx en était l'agent. La narration de ce voyage a été faite par Reynier Diecksz. L'accès de Firando était difficile, mais son port était sûr. Néanmoins, les Hollandais eurent tant d'ennuis avec leur établissement qu'ils songèrent un moment à l'abandonner. Ils avaient appris aux Japonais à fondre des pièces d'artillerie. Malgré les services rendus, le 9 novembre 1640, ces derniers ordonnèrent aux Hollandais de démolir et leurs nouveaux magasins et leurs établissements portant des emblèmes chrétiens. En 1621, Cornélis Van Nyenrode avait remplacé Jacques Speckx comme résident. Leur successeur, François Caron, avait obéi une première fois aux injonctions des Japonais; mais, le 11 maï 1641. ceux-ci encouragés par leur succès, forcèrent les Hollandais de quitter Firando pour s'installer dans la petite île de Deshima, sous la surveillance de l'autorité de Nagasaki. Cet ordre, immédiatement exécuté le 21 mai 1641, fut en quelque sorte le signal de l'expulsion des étrangers du Japon.

Firando n'avait pas été pour les Hollandais une possession incontestée. En 1613, le capitaine anglais Saris, parti en 1611 et commandant le « huitième voyage » de l'*Old Company*, avait établi à Firando une agence ayant Robert Wickham à sa tête. On trouve dans une lettre de Wickham adressée à M. Eaton, à Miaco, du 27 juin 1615, et conservée dans les archives de la Compagnie, la première mention du thé (*chaw*, *tcha*). Dès ce moment il y eut rivalité entre les Hollandais et les Anglais. En 1616, le privilège accordé à ceux-ci pour faire le commerce avec le Japon fut modifié et limité au seul port de Firando. Jaloux de leurs rivaux et bien supérieurs en nombre, les Hollandais attaquèrent les Anglais, et, n'eût été l'intervention des Japonais, les auraient massacrés. L'année suivante, reconnaissant la nécessité d'une entente, Hollandais et Anglais réunirent leurs deux factoreries en une seule, mais l'arrangement dura peu. Malgré les efforts du Père Augustin Hernando de Saint-Joseph, qui désirait établir une mission et construire une église à Firando, les princes de ce pays furent toujours hostiles au christianisme. L'année 1624 amena une persécution très vive contre les chrétiens, déjà assez nombreux depuis 1606.

Si Firando fut le premier comptoir des Portugais, Deshima, qui fut leur second, pouvait bien être désigné sous le nom de prison : c'était un îlot créé artificiellement en 1635, et situé dans la baie de Nagasaki. — « [Deshima], dit Kaempfer, n'est pas loin de la ville (Nagasaki) et a été élevée par art dans la mer, qui est aux environs pleine de rochers et de sable, et a peu de fond. Les fondemens, à la hauteur d'une toise et demie ou de deux toises, sont de pierres de taille, et elle s'élève environ une demie toise au-dessus de la pleine marée. Elle ne ressemble pas mal à un éventail dont on auroit coupé le manche : c'est un quarré oblong, dont les deux grands côtez sont des segmens de cercle. Elle est jointe à la ville par un petit pont de pierre de quelques pas de longueur, au bout duquel il y a un bon corps de garde, où des soldats sont toujours en faction. Au côté septentrional de l'Isle sont deux grosses portes, qu'on nomme les portes de l'eau, que l'on n'ouvre jamais que pour charger et décharger nos vaisseaux en présence d'un certain nombre de

commissaires nommez par les gouverneurs. Toute l'Isle est entourée de planches de sapin médiocrement exhaussées : elles sont couvertes d'un petit toit, au haut duquel est planté un double rang de piques, à peu près comme ce qu'on appelle cheval de Frise. Le tout en général est foible et incapable de résistance en cas de besoin. A quelques pas de l'Isle, et dans l'eau, on a planté treize poteaux fort élevez, à une distance raisonnable l'un de l'autre, avec de petites planches de bois au haut, où est écrit en grands caractères japonnois l'ordre des gouverneurs, defendant sous des peines severes à tous les bateaux et vaisseaux de passer les poteaux et d'approcher de l'Isle. Devant le pont, du côté de la ville, il y a un endroit bâti de pierres de taille, où l'on affiche les ordonnances et édits de l'empereur, et les ordres des gouverneurs. »

Les Hollandais, dans l'intérêt de leur commerce, n'avaient jamais manqué de se montrer pleins, je ne dirai pas de déférence, mais de bassesse (nous l'avons vu à Formose) à l'égard du gouvernement japonais. Aussi, lorsque les Portugais, comme les autres étrangers, eurent été expulsés définitivement en 1637, les Hollandais furent, avec les Chinois, seuls autorisés à résider à Deshima pour y fournir aux Japonais les marchandises dont ils avaient besoin. Dans l'arrêt d'expulsion qui est de 1637, on trouve les clauses suivantes : « Aucun navire japonnois ou bateau quel qu'il soit, ni aucun Japonnois, ne pourra sortir du pays. Celui qui contreviendra à ces ordres sera mis à mort. Le navire, avec l'équipage, et les marchandises à bord du vaisseau, seront mis en sequestre jusqu'à nouvel ordre. — Tout Japonnois qui reviendra des pays étrangers sera mis à mort. — Celui qui découvrira un prêtre aura une récompense depuis 400 jusqu'à 500 *schuits* d'argent, et pour chaque chrétien à proportion..... — Tous ceux qui provigneront la religion des chrétiens, ou qui porteront ce nom infâme, seront mis en prison dans l'*Ombra*, ou prison publique de la ville. — Toute la race des Portugais, avec leurs mères, nourrices, et généralement tout ce qui leur appartient, sera banni et renvoyé à Macao. — Qui que ce soit qui osera porter une lettre des pays étrangers, ou en retourner après son bannissement, sera mis à

mort avec toute sa famille; tous ceux aussi qui oseront demander grâce pour lui seront mis à mort. — Aucun homme de qualité ni soldat n'aura la permission d'acheter quoi que ce soit d'un étranger. » — Dès la fin de 1639, il ne restait plus un seul Portugais au Japon [1].

III. — L'Indo-Chine.

Aperçu général. — L'histoire des nations de l'Indo-Chine se rattache à trois sources très différentes de légendes et de civilisations. Deux, l'une indoue, l'autre chinoise, ont laissé leur empreinte morale et matérielle, soit par leurs monuments, soit par leur religion et leur littérature : les Indes, par le brahmanisme et le bouddhisme; la Chine, par sa philosophie et les principes sociaux et gouvernementaux qui en découlent. L'empire du Milieu ajoute à ces influences, qui semblent morales, mais qui sont pratiques aussi, les besoins d'un accroissement formidable de population et les exigences d'un rare génie commercial. Tandis que la partie orientale de l'Indo-Chine a été le champ d'action des Chinois, ce qui est aujourd'hui la Birmanie, le Siam, le Cambodge a été soumis à une civilisation venue du Nord-Ouest et de l'Ouest [2]. Le troisième élément est le Malais : c'est un coup de foudre du Sud qui non seulement a sillonné la péninsule à laquelle il a donné son nom, mais dont les éclairs ont lui jusqu'aux Indes et dont la trace reste profonde dans les groupements que l'on rencontre dans le Siam et le Laos. Cet élément malais, aujourd'hui purement ethnique, a été, par son envahissement des îles de la mer Orientale — aussi bien de Formose que de l'Archipel japonais — la grande

1. Cet état de choses devait durer jusqu'à l'arrivée du commodore américain Matthew Calbraith Perry, qui, en juillet 1853, jeta l'ancre à Uraga, à l'entrée de la baie de Yedo, et qui signa le 31 mars 1854, à Kanagawa, le premier traité conclu entre le Japon et une puissance européenne.

2. La colonisation ou la conquête des nations européennes tend à diminuer, à restreindre et surtout à modifier les effets des invasions pacifiques ou militaires des Hindous et des fils de Han. La lutte dans l'Indo-Chine est circonscrite aujourd'hui entre deux champions : le Chinois et l'Européen, d'où qu'il vienne, d'Angleterre ou de France. L'indigène, de résistance médiocre ou passive, ne pèsera guère dans la balance que par le poids de celui auquel il se sera attaché.

force de la poussée des gens du Sud, qui a étouffé en quelque sorte les populations indigènes, contre les hommes descendus du Nord. Ceux-ci n'ont laissé de traces appréciables que dans la Corée et dans les îles septentrionales.

Les Portugais au Pégou. — A la suite de la prise de Malacca par le grand Albuquerque (11 août 1511), les Portugais, devenus les maîtres, sinon de l'Extrême-Orient (la Chine et le Japon devaient leur causer quelques déboires), du moins des dépendances de leur nouvelle conquête, se répandirent dans les pays de l'Indo-Chine. On ne peut dire que leurs actes furent nobles ni que leur influence fut heureuse : ils se conduisirent presque partout en véritables pirates. La même année (1511), Albuquerque envoyait au Pégou, à l'embouchure de l'Iraouaddy, Ruy-Nuñez d'Acuñha. Ce pays n'était guère connu que par les renseignements que Marco Polo, qui l'appelle « royaume de Mien », avait donnés sur la guerre entre la Birmanie et les Mongols. C'est à un autre Vénitien, Nicolo Conti, que l'on doit le premier récit d'un voyage sérieux à l'estuaire de l'Iraouaddy, au xve siècle. C'est dans le courant du même siècle que le Russe Athanase Nikitine, de Tver, et le Génois Hieronimo di Santo-Stefano visitèrent le même pays. Au commencement du xvie siècle, Lodovico di Varthema a marqué dans ses pérégrinations son passage au Ténasserim. Rien de plus complexe d'ailleurs que la politique des différents pays de cette partie de l'Indo-Chine à l'époque qui nous occupe. Les familles qui se partageaient le pouvoir dans les nombreuses capitales qu'arrose l'Iraouaddy étaient en lutte les unes avec les autres. L'élément nouveau qu'apportait le Portugal devait nécessairement, avec un armement perfectionné et des notions supérieures dans l'art de la guerre, avoir une influence assez grande pour faire pencher le poids de la balance en faveur de ses alliés.

Tabeng-shwé-ti, ou Min-tara shwé-ti, de race birmane, étant monté sur le trône de Táung-ngu en 1540, ne tarda pas, par ses victoires et celles de son célèbre général Bureng-Naung, à acquérir sur les rois voisins l'autorité la plus complète. Auparavant les rois de Táung-ngu n'étaient guère que les humbles vassaux des souverains d'Ava et de Pégou. Tabeng-shwé-ti

envahit d'abord le Pégou, dont il prit la capitale (1538) malgré un vaisseau portugais qui avait été envoyé par le vice-roi de Goa. Une marche sur Prome (1540) mit fin à la dynastie des rois de Pégou de race *Chan*, qui avait été créée en 1287 par Wa-ré-ru. Le seizième et dernier prince *Ta-Kà-rwut-bi*, qui régnait depuis 1526, mourut après cette dernière défaite, laissant son titre à son vainqueur Tabeng-shwé-ti. Celui-ci confia l'administration de son propre territoire de Táung-ngu à Tingathu, père de son heureux général Bureng-Naung. Martaban est ensuite attaqué; nous y retrouvons encore les Portugais, qui, depuis 1519, par l'intermédiaire d'Antonio Correa, avaient conclu un traité de commerce avec son prince. Ils ne purent, malgré leur nombre (plusieurs centaines), empêcher la reddition de la ville et le massacre des chefs (1540). Tabeng-shwé-ti s'empare ensuite de Prome (1541), défait les *Chans*, prépondérants à Ava, et prend enfin le titre d'empereur. Une invasion de l'Arakan (1546) ayant amené une intervention du Siam, Tabeng-shwé-ti se tourna vers ce dernier pays; mais il fut obligé de lever le siège de sa capitale, Ajuthia.

Quelques années après (1550), Tabeng-shwé-ti était assassiné. Ses successeurs immédiats, Thamin-dwut et Thamin-htau, ne régnèrent que quelques mois. Ce fut Bureng-Naung, le général de Tabeng-shwé-ti, qui s'empara du gouvernement. Il le garda pendant trente années. Dès l'année 1551, Bureng-Naung déposait le dix-septième roi *Sagaing*, Tsî-thú Kyau-hteng, de la dynastie birmane d'Ava, fondée au XIV[e] siècle par Tha-do-meng-bya. Le fils aîné de Bureng-Naung, Nanda-Bureng, qui lui succéda, fut mis à mort par le roi de Táung-ngu, aidé de celui d'Arakan. Ce fut le second fils de Bureng-Naung, Ngyaung-Ràm-Meng, qui, en 1599, reconstitua une dynastie *Taung-ngu*, qui régna à Ava et à Hansawâdi, et qui dura jusqu'en 1751 [1].

Les Portugals et les Anglais dans l'Arakan. — A côté de ces nombreux petits royaumes, se trouvait celui

1. Époque à laquelle elle fut détruite par les Talaing, qui s'emparèrent de la capitale, Ava. C'est au conquérant birman, Alaunghprâ, qui monta sur le trône en 1753, que revient l'honneur d'avoir donné l'unité à ces pays si divisés de l'Indo-Chine, et d'être le chef de cette longue dynastie qui a duré jusqu'à l'annexion anglaise (1885-1886).

d'Arakan, qui forme le long de la côte, entre le Bengale et la Birmanie, une longue bande de terre resserrée entre les montagnes et la mer. Ses princes revendiquaient la plus haute antiquité, mais la dynastie régnante à l'arrivée des Portugais n'occupait le trône que depuis 1404 [1].

Les Portugais étaient arrivés à Chittagong, qui dépendait de l'Arakan, dès 1517, avec Jean de Silveira, quoique les annales indigènes ne mentionnent leur présence qu'en 1532. A la fin du XVI[e] siècle, le roi d'Arakan, Meng-Ra-dza-gyi (1593-1612), profitant des luttes entre les princes de Táung-ngu, d'Ava et de Pégou, fit appel au Portugais Felipe de Brito y Nicote. Celui-ci s'empara pour lui de la ville de Syriam ou Than-lyin. Meng-Ra-dza-gyi, peut-être plus connu sous son nom musulman de Sélim-Shah, dont les Portugais ont fait Ximilixa, fut déçu dans ses espérances, car Brito conserva pour lui-même la conquête. Il dut la payer chèrement en 1613 : le roi d'Ava, ayant repris Syriam, fit empaler le peu scrupuleux Portugais.

Les Anglais arrivèrent en Birmanie après les Portugais. Le négociant Ralph Fitch, et deux de ses compatriotes, James Newberry et Leedes, avaient quitté l'Angleterre, en 1583, pour se rendre aux Indes par terre. Jetés en prison par les Portugais à Ormuz et à Goa, puis remis en liberté, Leedes entra au service du Grand-Mogol, Newberry ouvrit boutique à Goa, Fitch continua ses voyages. En novembre 1586, Fitch s'embarqua au Bengale à bord d'un navire portugais qui le conduisit au royaume de Pégou, à Bassein. Nanda-Bureng, cinquième roi de la dynastie de Táungu, y régnait depuis 1581. Fitch visita successivement Rangoun, Syriam, Pégou, Chittagong (trois ans après Gasparo Balbi, le joaillier vénitien, et vingt ans plus tard que Cesare Fedrici, également Vénitien). Le récit de ses voyages est remarquable par son exactitude.

Le Siam et le Cambodge. — Après la prise de Malacca, l'un des premiers souverains qui aient félicité Albuquerque de

1. Nous ne citerons que les princes suivants, nécessaires à l'intelligence de ce récit, c'est-à-dire, à partir du huitième : Men-ra-dza (1501), Ga-dza-ba-di (1523), Meng-tsau-o (1525), Tha-tsa-ta (1525), Meng-beng (1531), Dik-Kha (1553), Tsau-lha (1555), Meng-Tsek-ya (1564), Meng-Pha-loung (1571), Meng-Ra-dza-gyi (1593), Meng-Kha-moung (1612), Thi-ri-thu-dham-ma (1622), Meng-Tsa-ni (1638), Na-ra-ba-di-gyi (1645) et Tha-do (1658), qui régnaient à l'époque dont nous parlons.

la prise de cette citadelle fut le roi de Siam, Phra-Borom-Raxa, car c'était à ses dépens que les musulmans s'étaient établis à Malacca. En signe d'amitié, il envoya au conquérant portugais une coupe d'or, une escarboucle et un sabre incrusté d'or. En réponse à ces présents du prince qui était considéré comme le plus puissant de tous ces pays, Albuquerque expédia quelques agents à sa cour. Du Siam, les Portugais devaient facilement pénétrer au Laos et au Cambodge. Ce nom de Cambodge nous vient des Portugais. Ils l'ont emprunté aux formes siamoises *Kampou-chea* et *Kam-pho-xa*, d'origine indienne[1]. Quant aux indigènes, ils appellent leur pays *Khmer*, *Srok Khmer*, pays Khmer, *Nokor Khmer*, royaume Khmer. Leur pays était, lorsque les Portugais y arrivèrent, en pleine décadence depuis le XIII[e] siècle. La chronique royale ou *Pongsa Voda*, qui commence en 1346[2], donne l'histoire du pays. Elle fournit des renseignements extrêmement intéressants sur les Portugais. Ceux-ci, qui avaient visité Siam immédiatement après la prise de Malacca, ne paraissent s'être établis dans la capitale que vers 1546, sous le règne de Mahâ-Chakraphat-Raxa-Thirât, roi de Siam depuis 1529, et qui, en 1532, s'était emparé de Lovek, capitale du Cambodge. Ils établirent une mission catholique au Cambodge en 1553 avec les dominicains Luis Cardoso et Jean Madeiro. Toutefois les Portugais ne paraissent avoir pris de l'importance dans le pays qu'après le pillage en 1593 de Lovek, capitale depuis 1528. Ils firent souche dans le pays, où l'on retrouve encore quelques-uns de leurs descendants. Quelques-uns eurent même grande influence à la cour. Ainsi nous lisons dans la Chronique royale : « 1596 (1518). Un Européen, nommé Luis Vélo, avait été adopté par le roi Prea-borom-reachea, qui s'était enfui au Laos. Il vint à Srey-chhor, et Prea-ream voulut le faire tuer; mais il en fut informé et mit à mort le roi[3]. »

Le Père de Ribadeneyra pense que les célèbres ruines du Cambodge ont été découvertes en 1564 par les Portugais : il est pro-

1. Mots que les Chinois ont traduits en *Kan-phou-tchi* et *Kan-pho-tche;* en leur langue, ils appelaient le pays *Tchin-la*.
2. Elle nous a été traduite par le commandant Doudart de Lagrée.
3. Plus tard, nous retrouvons, en 1811, un médecin du roi, Joseph de Monteiro, et de nos jours un interprète, Kol de Monteiro.

bable qu'il ne s'agit pas de celles d'Angkor, mais de celles de Phnom Bachey. Le Père Christoval de Jaque, contemporain de Ribadeneyra, mentionne également l'existence de ruines; mais je ne crois pas que le nom d'Angkor soit cité avant le dominicain espagnol G. de San-Antonio, dans son ouvrage paru à Valladolid en 1604. On peut donc dire que c'est grâce aux voyageurs modernes que ces restes grandioses d'une civilisation disparue ont pu être sérieusement étudiés. Nous ne pouvons que rappeler ici que les deux groupes principaux de ruines se trouvent dans la partie cambodgienne du Siam, sur la rive droite de la rivière de Siem-reap : ce sont ceux de la pagode royale, Angkor Vat, et de l'ancienne capitale royale, Angkor Thom. Ces monuments, dont on fait remonter les plus anciens au IXe et les plus récents au XIIIe siècle, sont orientés à l'est. Ils sont construits, les plus grands, en pierre ou calcaire de Bien-hoa; les moindres, en briques et en bois.

Le Laos. — Grâce à l'esprit d'entreprise commercial des Hollandais, nous avons, au XVIIe siècle, la plus ancienne relation du voyage au Laos. Au mois de mars 1641, des négociants du pays de Louwen (Laos) se rendirent à Batavia sur un navire néerlandais, partant du Cambodge. Le gouverneur général des Indes néerlandaises était alors le célèbre Antonie Van Diemen. Les récits faits par les Laotiens lui donnèrent l'idée d'entamer des relations avec leur pays. Aussi fit-il choix, pour diriger une exploration vers le centre de l'Indo-Chine, de Geraerdt van Wusthof, assisté de Willem de Goyer et de Huybert Boudewijnsz van Lochorst [1]. Ils quittèrent le Cambodge le 20 juillet 1641. Ils remontèrent le Me-Kong jusqu'à Vien-chan [2], où ils arrivèrent le 3 novembre. Laissant ses deux compagnons près du roi de Laos, Wusthof repartit le 16 novembre 1641. Ce voyage n'eut d'ailleurs aucun effet pratique. Van Diemen, ayant renouvelé sa tentative l'année suivante, le subrécargue Pieter van Regemortes, envoyé de Batavia en qualité d'ambassadeur, fut assassiné au Cambodge à la fin de 1643.

1. Un barbier, deux domestiques hollandais et un Malais de Patani, Jutse Lanagh, complétèrent l'escorte.
2. Vien-chan, à environ 800 kilomètres de l'embouchure du fleuve, a été détruite lors de la conquête du Laos par les Siamois en 1828.

Dans cette relation, nous apprenons que, vers la même époque, « deux prêtres romains portugais » arrivèrent à la cour de Laos et que, parmi leurs présents, se trouvaient deux petits chiens blancs. Il est probable qu'un de ces missionnaires était le jésuite Jean-Marie Leria, né à Verceil en 1597, qui visita le Tong-king après le Laos et mourut à Macao le 21 août 1665. C'est lui qui a fourni au Père Jean-Philippe de Marini (mort à Macao le 17 juillet 1682) les éléments de sa relation du Laos. Le roi de ce pays avait même chargé le Père Leria de faire un parallèle entre son dieu Xaca et Jésus-Christ.

Missions catholiques. — L'apostolat de saint François-Xavier, qui prêcha à Malacca en 1545, est la véritable origine des missions catholiques en Extrême-Orient, aussi bien pour l'Indo-Chine que pour la Chine et pour le Japon. Les premiers missionnaires étant des Portugais, ils furent tout d'abord sous la dépendance de l'évêque de Funchal, dans l'île de Madère. Le zèle des Dominicains, aussi bien que celui des prêtres séculiers, devait amener des déplacements dans la direction de l'autorité religieuse : en 1534, Goa fut érigé en diocèse. Le dominicain portugais Gaspar da Cruz, dont le livre imprimé à Evora, en 1569, est dédié au roi Sébastien, paraît avoir été le premier missionnaire qui, de Malacca, se soit rendu au Cambodge par la Basse-Cochinchine actuelle, probablement par Ha-tien. Les efforts des différents missionnaires amenèrent en 1557 la subdivision du diocèse de Goa, qui devint un archidiocèse. Il comprit non seulement Goa, mais aussi plus tard le Tibet et la vallée du Gange, avec le Kashmir; le diocèse de Cochin, qui embrassait l'Hindoustan, Ceylan et la côte orientale de la Cochinchine; le diocèse de Malacca, avec Malacca, le Siam, la Cochinchine et le Tong-King; enfin le diocèse de Macao, avec la Chine.

Ce fut la persécution d'Iyeyas, comme nous l'avons vu plus haut, qui amena le grand afflux des missionnaires du Japon dans l'Indo-Chine[1]: d'abord à Tourane, dès 1615. Les mission-

1. Nous voyons le 17 janvier 1615, arriver à Tourane, les jésuites Diego Carvalho, Portugais, et François Busoni, Italien, avec trois frères coadjuteurs : Antoine Diaz, Portugais, et les Japonais Joseph et Paul. Nous notons les années suivantes : 1616, André Fernandez, Portugais; 1617, François de Pina, Italien, et

naires ne parurent au Tong-King qu'en 1626 avec le jésuite italien Julien Baldinotti, qui attribue ses succès à l'emploi de l'ouvrage sur la *Vraie Doctrine de Dieu*, écrit en chinois par le célèbre Matteo Ricci. Mais ce fut vraiment avec l'arrivée, l'année suivante (1627), du Père Alexandre de Rhodes (d'Avignon), accompagné du Japonais Pierre Marquès, que la nouvelle mission commence à prendre de l'importance [1].

L'Annam. — A cette époque, la dynastie des *Lé* postérieurs, créée en 1428 par Lê-loi, régnait sur la partie orientale de l'Indo-Chine; mais ces rois *Lé* avaient perdu, comme au Japon le Mikado, tout pouvoir effectif. Celui-ci était passé entre les mains des guerriers qui les avaient soutenus dans la grande révolte des *Mac* ou des *Mou*, puissante famille qui ne fut écrasée définitivement qu'en 1548. Le principal de ces guerriers, Mgûyen-Câm, l'un des ancêtres de la dynastie qui règne actuellement en Annam, fut le premier de ces chefs que l'on ne peut mieux comparer qu'aux shogouns. Les *Nguyen* en Cochinchine avec le titre de *Chua*, et les *Trinh*, au Tong-King, sont les véritables maires du palais du souverain *Lé*, roi fainéant, qui porte le titre de *Bua*. Le premier *Chua* mourut en 1545; sa fille épousa Trinh-Kiem, qui usurpa le titre. L'apogée de la puissance des *Chua* eut lieu sous Gia-tong en 1673, et leur influence fut même telle qu'en 1732, l'un des *Bua*, Vinh-Thanh, fils adoptif de Du-tông, fils et successeur de Hi-tông, fut, à cause de sa mauvaise conduite, mis à mort par ordre du *Chua*. Nous verrons, dans les dernières années du XVIIIe siècle, la fin de cette double puissance.

François Barreto, Portugais; 1618, Christophe Borri, Italien, et Pierre Marquès, Japonais; 1622, Romain Niti, Japonais, Emmanuel Fernandez, Portugais, Jean de Leiria, Italien, Emmanuel Borgès, Portugais; 1623, Antoine de Fontès, Portugais; 1624, Alexandre de Rhodes, Français, Jérôme de Majorica, Italien, Gabriel de Matos, et Melchior Ribero, Portugais; 1625, Gaspar Luis, Portugais, et Mathias Machida, Japonais; 1626, Michel Machi, Japonais; 1627, Antoine Torrès et Benoît de Matos, Portugais; 1640, Pierre Alberto, Portugais; 1646, Métellus Saccano et Charles de Rocca, Italiens; 1655, François Rivas, Portugais.

1. Une importance qu'augmente la venue des Pères Paul Salto (1629), Gaspard d'Amaral, André Palmeiro, Antoine Cardim, Antoine de Fontes (1631), Raymond de Govea, Jérôme de Majorica, Bernardin Reggio (1632), etc.

BIBLIOGRAPHIE

Chine. — Le meilleur ouvrage général moderne relatif à la Chine est : **S. Wells Williams**, *The Middle Kingdom*, dont la dernière édition a paru, Londres et New-York, 1883, 2 vol. — On pourra y ajouter : **J. F. Davis**, *The Chinese*, Londres, 1857, 2 vol. — **G. Pauthier** et **Bazin**, *Chine moderne*, Paris, 1837-1853, 2 vol. — **Justus Doolittle**, *Social Life of the Chinese*, New-York, 1867, 2 vol. — **F. von Richthofen**, *China*, Berlin, 1877 et suiv., in-4. — Parmi les anciens, **J. B. Du Halde**, *Description de la Chine*, Paris, 1735, 4 vol. in-fol. — **Grosier**, *De la Chine*, Paris, 1818-1820, 7 vol. — On consultera les grandes collections : *Mémoires concernant l'Histoire..... des Chinois*, par les missionnaires de Péking, Paris, 1776-1814, 16 vol. in-4. — **Mailla**, *Histoire générale de la Chine*, Paris, 1777-1785, 13 vol. in-4. — *Lettres édifiantes et curieuses*, Paris, 1828, 4 vol., éd. du *Panthéon littéraire*. — On complétera avec : **Wylie**, *Notes on Chinese Literature*, Shanghai, 1867, in-4. — **W. F. Mayers**, *The Chinese Reader's Manual*, Shanghai, 1874. On trouvera d'amples détails bibliographiques dans : **Henri Cordier**, *Bibliotheca Sinica*, Paris, 1878-1895, 3 vol.

Japon. — Parmi les modernes : **L. Metchnikoff**, *L'Empire japonais*, Paris, 1882, in-4. — **B. H. Chamberlain**, *Things Japanese*, Yokohama, 1891, in-8. — **G. Appert**, *Ancien Japon*, Tokio, 1888, in-12. — **Léon Pagès**, *Histoire de la religion chrétienne au Japon depuis 1598 jusqu'à 1651*, Paris, 1869, 2 vol. in-8. — On pourra y ajouter : **E. de Villaret**, *Dai Nippon*, Paris, s. d., in-8. — **Rein**, *Japan*, et *The Industries of Japan*. — **W. E. Griffis**, *The Mikado's Empire*. — **Richard Hildreth**, *Japan as it was and is*. — **Rutherford Alcock**, *The Capital of the Tycoon*, 2 vol. in-8. — **F. Régamey**, *Le Japon pratique*, Paris, in-12. — **J.-R. Black**, *Young Japan*. — **Bousquet**, *Le Japon de nos jours*, Paris, 2 vol. in-8. — **A. Humbert**, *Le Japon et les Japonais*, Paris, in-4. — **W. Bramsen**, *Chronological Tables*. — **Adams**, *History of Japan*, Londres, 2 vol. in-8. — **D .Murray**, *Japan*, Londres, 1894, in-8. — **H. Norman**, *The Real Japan*, 1892, in-8. — Lire les travaux de **Satow**, d'**Aston** et de **Chamberlain**. — **Léon Pagès**, *Bibliographie japonaise*, Paris, 1859. — **L. Bertin**, *Les grandes guerres civiles du Japon*, Paris, in-4, 1894. — **Fr. von Wenckstern**, *Bibliography of the Japanese Empire*, Londres, 1895, in-8.

Indo-Chine. — **Phayre**, *History of Burmah*, Londres, in-8. — **Mgr Pallegoix**, *Description du royaume Thai ou Siam*, Paris, 1854, 2 vol. — **Trùo'ng-Vinh-Ky**, *Cours d'histoire annamite à l'usage des écoles de la Basse-Cochinchine*, Saigon, 1875-1877, 2 vol. — **Doudart de Lagrée**, *Explorations et missions*, Paris, 1883, in-4. — **J. Moura**, *Le royaume de Cambodge*, Paris, 1883, 2 vol. gr. in-8. — **L. Fournereau**, *Les ruines Khmères*, Paris, 1890. — **L. Fournereau**, *Les ruines d'Angkor*, Paris, 1890. — Ajouter naturellement les historiens portugais et hollandais, **Barros**, **Couto**, **Castanheda**, etc., cités dans nos chapitres spéciaux (*Portugais* et *Hollande*).

CHAPITRE XXII

L'AMÉRIQUE
PROGRÈS DE LA COLONISATION EUROPÉENNE

Du milieu du XVI[e] au milieu du XVII[e] siècle.

I. — L'Amérique espagnole et portugaise.

Le gouvernement de la Nouvelle-Espagne (Mexique). — Du milieu du XVI[e] siècle datent les premiers essais réguliers d'organisation par le gouvernement espagnol des immenses domaines que venaient de lui conquérir, dans les deux Amériques, une nuée d'aventuriers [1]. Au nord-ouest, une espèce d'ordre régnait depuis 1535. Charles-Quint avait enlevé au conquérant du Mexique, Cortez, ses pouvoirs de gouvernement, et les avait conférés, d'abord à l'autorité judiciaire et politique de l'*Audiencia* de Mexico, puis à un représentant spécial de l'autorité royale, Antonio de Mendoza, le premier d'une série de soixante-quatre vice-rois.

La juridiction de la vice-royauté de la Nouvelle-Espagne s'étendit rapidement sur des régions qui n'avaient jamais été soumises à la domination aztèque. Cortez avait lui-même découvert la péninsule de l'*Alta California*. Il fallut de nombreuses expéditions pour assurer la soumission effective des

1. Voir ci-dessus, t. IV, p. 946 et suiv.

provinces de Cinaloa, de Sonora, de tout le pays du nord-ouest que l'on désigna sous le nom de Nouvelle-Navarre. Les régions du nord attirèrent à leur tour l'attention. Les Indiens du pays de Guadalajara (Nouvelle-Galice) montrèrent des qualités de résistance inattendues. Christoval de Oñate, puis Alvarado, moururent en les combattant. La conquête ne fut définitive qu'après deux années, lorsqu'eurent été établis dans la région les postes de San-Miguel, Durango, et San-Sebastian. Dans les dernières années du siècle, des capitaines espagnols s'avancèrent plus au nord, au delà du Rio Gila, dans le bassin du Rio Colorado; franchissant les massifs des monts Rocheux, ils fondèrent Santa-Fé, la capitale du Nouveau-Mexique (1581), tandis que d'autres, au nord-ouest, pénétraient en Californie, entre la côte et les montagnes.

La grande affaire était la recherche des mines d'argent. Les premières furent exploitées au temps même de Cortez. En 1560 fut découvert le filon de la Veta Madre. Les plus célèbres mines furent celles de Guanajato et de Zacatecas. Le produit en resta faible jusqu'à la fin du XVIIe siècle; il s'élevait alors, année moyenne, à environ 8 millions de pesos d'argent.

Jusqu'à la conquête de la Jamaïque par les Anglais, les Espagnols restèrent maîtres absolus du commerce des bois de teinture dans le Yucatan et le Honduras, pays compris, avec le Guatemala, dans le gouvernement de la Nouvelle-Espagne, de même que la *Côte riche* (Costa-Rica) et Veragua, région sans histoire jusqu'au temps de l'insurrection générale des colonies espagnoles. A l'isthme de Panama se trouvait la limite de juridiction entre les deux vice-royautés de la Nouvelle-Espagne et du Pérou.

La Floride disputée entre les Français et les Espagnols. — L'Espagne n'avait encore en 1560 aucun établissement dans la partie orientale du territoire qu'embrassent aujourd'hui les États-Unis. Il ne subsistait aucune trace de la grande expédition de Ferdinand de Soto dans la vallée du Mississipi; les tentatives de quelques aventuriers sur la Floride étaient restées vaines. Le pays étant ainsi abandonné en fait par les Espagnols, Coligny eut l'idée d'y fonder une colonie française.

Ribault, envoyé par lui, débarqua dans la baie de Port-Royal, et y construisit le fort Caroline, où il laissa vingt-six huguenots (1562). Ces hommes, mourant de faim, s'embarquèrent sur un mauvais brigantin qui tomba aux mains des Anglais (1563).

Coligny confia une autre expédition, l'année suivante, à René de Laudonnière qui avait été du premier voyage. Un nouveau fort Caroline fut construit à l'entrée de la rivière de Mai (rivière Saint-John, en Floride). Un convoi, commandé par Ribault, apporta à la petite colonie un ravitaillement opportun. Mais l'Espagne veillait. Elle aperçut le danger dont étaient menacées ses prétentions sur tout le continent de l'Amérique du Nord. Philippe II chargea un vaillant et rude capitaine, Pedro Menendez de Avilés, de détruire le nid huguenot, et de fonder un établissement espagnol en Floride. Menendez s'acquitta de sa mission avec une énergie froide et implacable [1].

Lorsque les voiles espagnoles parurent devant l'établissement français, Ribault, qui venait d'arriver, demanda à l'étranger qui il était et ce qu'il voulait : « Je suis, dit-il, Menendez d'Espagne, envoyé par mon roi, pour pendre ou décapiter les protestants dans ces parages. Tout Français catholique sera épargné; les hérétiques mourront. » La flottille française ayant pris la mer, Menendez la poursuivit vers le sud, mais ne put l'atteindre. Il débarqua le jour de la Nativité de la Vierge, prit possession du sol au nom de Philippe II et commença la construction d'un poste qui est devenu la ville de Saint-Augustin (1565). Puis une tempête ayant dispersé les navires français, il saisit habilement cette occasion pour attaquer, en les surprenant par terre, les gens du fort Caroline. La place fut enlevée sans effort et la garnison massacrée. Très peu échappèrent. Les relations qu'écrivirent quelques-uns d'entre eux, rentrés en France, sur cet épisode des guerres religieuses, nous apprennent que les vainqueurs n'épargnèrent ni les femmes, ni les enfants, et que Menendez déclara ne point tuer ces gens « comme Français, mais comme hérétiques ». La cour de France restant indifférente, un gentilhomme gascon, Dominique de Gourgues, s'émut, vendit ses

1. Voir, sur Menendez et son œuvre, *La Florida, su conquista y colonizacion*, par *Eug. Ruidiaz y Caravia*, 2 vol., Madrid, 1894. — Voir ci-dessus, p. 134, 140, 321.

propriétés et emprunta pour équiper deux cents hommes. Il partit pour la Floride (1567), surprit un des forts espagnols, pendit les prisonniers, et laissa une inscription, portant qu'il avait tué ces gens « non comme Espagnols, mais comme voleurs et meurtriers » (1568). Les Indiens de la région, dit Bancroft, avaient été maltraités par les blancs des deux nations; ils eurent la satisfaction de les voir s'entr'égorger. De Gourgues fut d'ailleurs désavoué par la cour et la Floride abandonnée.

Gouvernement de la Nouvelle-Castille (Pérou, Bolivie, Chili). — Pedro de la Gasca, que l'empereur Charles-Quint avait envoyé en 1546 au Pérou, pour ramener Gonzalo Pizarre à l'obéissance ou châtier son usurpation, accomplit sa tâche en vingt mois [1]. Gonzalo Pizarre n'eut plus à ses côtés, au jour suprême de Xaquixaguana (8 avril 1548), que Cepeda, qui allait le trahir, et le sanguinaire Carbajal, qui lui resta fidèle et mourut avec lui. Après le départ de Gasca, le premier vice-roi du Pérou fut Antonio de Mendoza, comte de Tendilla, ex-vice-roi du Mexique, qui arriva en 1550 et mourut deux ans après. Tandis que le gouvernement retombait aux mains de l'Audiencia, Giron, un ancien chef de bandes, mécontent de la part de butin qui lui avait été assignée, prit les armes, s'empara un instant de Cuzco, fut battu près du lac Titicaca, et décapité (1553). En 1557 parut à Lima un nouveau vice-roi, Hurtado de Mendoza, qui déporta trente capitaines, exécuta quelques complices de Giron et mit fin aux désordres.

L'existence de mines d'argent au sud du lac Titicaca attira de bonne heure les conquérants dans cette région où prennent leur source le Mamoré (Amazone) et le Pilcomayo (Paraguay), région qui fut longtemps la *real audiencia* de Charcas et est aujourd'hui la Bolivie. Sous les premiers vice-rois on l'appelait le Haut-Pérou. En 1538 fut fondée une colonie au lieu dit Choquechaca (ou Chuquisaca, « Pont d'or »), aujourd'hui Sucre. La ville fut appelée aussi Ciudad de la Plata (cité de l'argent), à cause des mines d'argent de Porco, situées dans le voisinage. De nombreuses expéditions sans résultat eurent lieu, au delà

1. Voir ci-dessus, t. IV, p. 970.

des Andes, dans les terres basses, couvertes d'interminables forêts, où coulent les rivières et fleuves de l'intérieur (bassin du Marañon). Seuls les missionnaires continuèrent à se hasarder dans ces parages où vécurent en liberté des milliers de Péruviens. Quelques établissements furent fondés : Jaen, chez les Pacamoros (1548); Baeza, chez les Quixos (1559). Des villes indigènes reçurent des noms chrétiens; Guanuco devint Léon. Au pied de l'Illimani, dans un ravin profond où sourd le Rio Beni, s'éleva en 1548 Nuestra-Señora de la Paz. Plus à l'est, sur le Rio Grande, en 1565, la ville de Cochabamba.

Les mines de Porco avaient donné aux Incas l'argent qui couvrait les parois de leurs temples et de leurs palais. En 1545, un Indien, Hualca, découvrit sur la montagne de Potosi (*potosi*, puits), une veine d'argent. Les mineurs affluèrent et attaquèrent le *cerro* de 700 mètres de hauteur, un énorme bloc de minerai. Près de là, surgit en quelques mois une cité, la Villa Impérial (Potosi), à une altitude de 4160 mètres. Herrera dit que de son temps (fin du XVI[e] siècle) elle était habitée par 500 Espagnols et 50 000 Indiens et que le *cerro* ressemblait à une pyramide de feu à cause des fourneaux où le minerai était traité [1].

Après Hurtado de Mendoza furent vice-rois Diego de Cuniga, Cante de Nieva, Garcia de Castro, puis Francisco de Toledo, qui gouverna le Pérou de 1569 à 1584. Sous lui périt le dernier héritier légitime du trône des Incas, Tupac-Amaru, fils de Manco, qui, après avoir régné sur les Péruviens indépendants de l'Est pendant vingt ans, fut assassiné par un Espagnol rebelle à qui il avait donné asile, De ses deux fils, Sayri-Tupac et Tupac-Amaru, le premier mourut en 1569; le second, ayant désobéi à un ordre du vice-roi Toledo, fut poursuivi dans ses montagnes par Martin de Loyola, neveu du fondateur de l'ordre des Jésuites. Il fut capturé et eut la tête tranchée à Cuzco (1571). Ses enfants moururent bientôt après à Lima, et trente-cinq de ses parents furent exilés. La nation péruvienne était bien définitivement décapitée.

1. Voir ci-dessus, t. IV, p. 974.

Extension de la vice-royauté de Nouvelle-Castille. — Gasca, pour récompenser Valdivia de son concours contre Pizarre, l'avait renvoyé au Chili avec le titre de capitaine général et le droit d'étendre ses conquêtes aussi loin qu'il le pourrait. Valdivia se mit en campagne, battit les Indiens, chercha vainement de l'or, fonda les villes de Santiago, Concepcion, Valdivia, et périt en 1569 avec une partie de ses troupes dans une rencontre avec les Araucans. François de Villagran, son lieutenant, sauva le reste de la petite armée, tint les indigènes en échec, et soumit toute la côte; mais la montagne resta au pouvoir des Puelches et des tribus qui venaient de tuer Valdivia et allaient tuer bientôt aussi Loyola, le vainqueur de Tupac-Amaru (1598). La domination espagnole s'affermit peu à peu sur un littoral de près de quinze cents kilomètres de longueur, depuis le désert d'Atacama jusqu'à l'île de Chiloe.

Les Espagnols étaient entrés de bonne heure dans le Rio de la Plata. Ils tentèrent longtemps et vainement de s'y établir. Où Mendoza avait échoué en 1535, Juan de Garay réussit enfin en 1573. Il fut le vrai fondateur de Buenos-Ayres (1580), qui resta longtemps toutefois un chétif village. En 1650, l'immense bassin de la Plata ne comptait encore que très peu d'habitants blancs. Mais les chevaux et les bestiaux importés d'Europe se multiplièrent dans les riches pâturages du Tucuman arrosés par les ruisseaux des Andes. Cette province commença donc à fournir le Pérou de bestiaux, de chevaux et de mules. Elle servit aussi d'intermédiaire pour un commerce de contrebande entre l'embouchure du Rio de la Plata et les provinces péruviennes de l'Est [1].

L'établissement portugais au Brésil. — Les nations européennes n'avaient mis aucune hâte à occuper quelque point de l'immense étendue de côtes de l'Amérique du Sud qui appartient aujourd'hui aux États-Unis du Brésil. On a parlé plus haut [2] des explorations espagnoles, portugaises, etc., de Vicente Pinzon et Diego de Lepe, de Jean Cousin (1488), de Cabral

1. Pour l'administration des colonies espagnoles, le traitement des indigènes et la politique commerciale de la métropole, voir ci-dessous, t. VI.
2. Voir ci-dessus, t. IV, p. 885, 905, 921.

(1500) et de Vespucci (1499-1504). Depuis quelque temps déjà, des Français de Normandie et des navigateurs d'autres nations venaient chercher en cette région un bois précieux de teinture, le *brasile*. Ils continuèrent, sans se soucier de la cérémonie accomplie par Cabral. Quant au Portugal, tout occupé de l'Inde et de ses merveilleuses richesses, il ne se souciait pas encore du Brésil. Cependant dès 1515 il avait envoyé des déportés sur la côte; des aventuriers et des naufragés s'y fixèrent. On signale un petit établissement (1524) à Piratininga (près de São-Paùlo), qui devient en 1532 un bourg fortifié. Comme des Français continuent à trafiquer avec les Indiens pour le bois de teinture, le Portugal envoie contre eux une expédition commandée par Christovão Jacquis. Celui-ci construit un fortin à Pernambuco et livre un combat à trois bateaux bretons. En 1531 enfin, la cour de Portugal songe à donner une consécration aux droits que lui avait créés l'aventure de Cabral. Elle envoie une escadre et 400 colons au Brésil sous la conduite de Martin Affonso de Souza. Celui-ci, après un séjour de trois mois dans la baie de Rio, s'établit dans ce qui est aujourd'hui l'État de São-Paulo, non loin de Santos; son frère lui succède et soutient de nouvelles luttes contre des Français qu'attire leur négoce habituel de bois.

C'est en 1534 que le gouvernement portugais eut l'idée de diviser son immense domaine transatlantique en grandes concessions héréditaires, nommées *capitaineries*, bandes de territoire de 50 lieues de largeur du nord au sud, et de longueur indéterminée de l'est à l'ouest, entre la côte et l'hinterland. Des pouvoirs presque souverains furent attribués aux concessionnaires de ces fiefs seigneuriaux, à charge pour eux d'établir des colons dans leurs domaines et d'échanger les produits obtenus contre des marchandises de la métropole. Les possesseurs de capitaineries se montrèrent souvent insubordonnés; toutefois il en fut créé de nouvelles en 1552, d'autres encore en 1566. Puis les souverains du Portugal les recueillirent peu à peu par héritage, rachat, ou confiscation. Les dernières furent rachetées au temps de Pombal.

L'anarchie était devenue telle dans la colonie, pendant les

années qui suivirent l'établissement des capitaineries, que le roi Jean III jugea bon, pour rétablir l'ordre, d'envoyer au Brésil un gouverneur général muni des pouvoirs nécessaires. Il choisit (1549) Thomé de Souza, qui établit sa résidence sur un point de la baie Todos-os-Santos et y fonda la ville de São-Salvador de Bahia. La ville fut érigée en évêché (1551).

Souza avait amené avec lui des jésuites qui entreprirent leur œuvre de missionnaires et s'avancèrent de proche en proche (1552, construction des premières maisons de São-Paulo) jusque chez les Guaranis du Paraguay, chez les Moxos et les Chiquitos aux sources de la Madeira. Au Brésil, comme dans les possessions espagnoles, comme au Canada, les missionnaires se firent les protecteurs des indigènes que persécutaient avec une implacable cruauté, dans les capitaineries du sud surtout, les métis de blancs et d'Indiennes, les *mamelucos*, race nouvelle qui commençait à se multiplier. Au nord de Bahia, des bandes armées de Portugais et de métis poussèrent les limites de la domination espagnole, à la fin du XVI[e] siècle jusqu'au cap São-Roque, en 1610 jusqu'au Ceara, en 1615 jusqu'au Para, qui leur donnait entrée dans le bassin de l'Amazone. Sur la rive droite du Rio Tocantins ils fondèrent la ville de Para.

Ce n'était plus pour le compte du Portugal que ces expéditions étaient faites. En 1580, Philippe II avait mis la main sur le Portugal et la possession d'outre-mer suivit le sort de la métropole. L'Amérique du Sud tout entière était espagnole.

Les gouverneurs du Brésil n'eurent plus à lutter avec les Français, surtout après l'échec de la colonie protestante que le vice-amiral de Bretagne, Villegagnon, était venu établir dans une petite île de la baie de Rio-de-Janeiro (1555), où pendant quelques années l'étendard du royaume de France flotta sur le fort Coligny. Villegagnon mécontenta ses gens par des rigueurs excessives. L'établissement déclina et les Portugais délogèrent les Français en 1566. La « France antarctique » n'avait eu qu'une brève existence.

Les Portugais, profitant de la leçon que venait de leur donner cette occupation de la baie par des étrangers pendant onze années, y fondèrent eux-mêmes (1567) un établissement qui

est devenu la ville de Rio-de-Janeiro. Dans les premières années du XVII[e] siècle, des Français occupèrent l'île de Maranhão, à l'est du delta amazonien (1612). Les Portugais réussirent encore à les en chasser (1615).

Une colonie que les Hollandais fondèrent au nord du Brésil, dans le temps même où ils constituaient les « nouveaux Pays-Bas » dans l'Amérique septentrionale, dura un peu plus longtemps. Ils occupèrent la capitale du Brésil, São-Salvador, en 1624; puis, ayant dû l'abandonner, ils s'établirent sur la partie du littoral comprise entre le Rio São-Francisco et le Rio Grande-do-Norte, avec Pernambuco pour capitale. Sous le gouvernement habile du comte Maurice de Nassau, ils étendirent leur domination jusqu'à Maranhão et tinrent tête aux troupes portugaises qui s'efforçaient d'expulser ces étrangers hérétiques contre lesquels l'Espagne, toujours maîtresse du Portugal, avait si longtemps lutté en Europe. Cependant la maison de Bragance ayant repris en 1640 le trône du Portugal, ce petit pays recouvra l'indépendance et de nouveau le Brésil se détacha de la masse énorme des colonies espagnoles. La situation des Hollandais commença à devenir précaire en 1645, lorsque la population elle-même, de toute couleur, blancs, Indiens et nègres, prit les armes contre eux. Il n'en fallut pas moins neuf années de lutte pour que la garnison hollandaise fût chassée de Pernambuco (1645-1654). La paix fut signée sept années plus tard (1661) entre les Pays-Bas et le Portugal.

Un rapport adressé en 1648 au roi de Portugal par le Père Antonio Vieira, sur les moyens de défense de la colonie [1], nous apprend que le Brésil à cette époque commence au Rio des Amazones et finit au Rio de la Plata, et que la capitale est Bahia de Todos-os-Santos, qui compte, avec le district, 3500 habitants et est défendue par une garnison de 2500 soldats. La place est fortifiée, mais l'ennemi qui est à cette époque le Hollandais) peut faire beaucoup de mal en ravageant dans les environs les plantations sucrières. Les autres points occupés sur la côte, sauf São-Paulo qui est à quelque distance dans

1. Publ é en 1893 par la *Revista do Instituto historico* à Rio-de-Janeiro.

l'intérieur, sont : Rio-de-Janeiro, quelques centaines d'habitants, 500 à 600 soldats; São-Paulo, 700 habitants; Espirito-Santo, 300; Ilheos, 300; Maranhão, 400; Santos, 200; Pernambuco, quelques centaines d'habitants et 300 soldats. — Porto-Seguro, Cabo-Frio, Sergipe, Ilha-Grande, São-Vicente, Santa-Cruz, n'ont pas chacun cent habitants.

II. — L'Amérique anglaise.

L'entreprise de Raiegh (1585-1590). — Pendant tout le XVIe siècle, les pêcheries de Terre-Neuve furent fréquentées régulièrement par des bateaux des trois nations française, espagnole et anglaise. Peu à peu la marine britannique se développait. Le mariage de la reine Marie avec Philippe II éveilla la curiosité sur la langue et la littérature d'Espagne; les récits des aventures des plus célèbres marins espagnols devinrent populaires sur les bords de la Tamise et dans les ports du canal d'Irlande. Les savants se passionnaient pour le passage du Nord-Ouest, les aventuriers pour les contrées où l'on trouvait de l'or et des pierres précieuses. Martin Frobisher alla chercher le métal convoité jusque dans les glaces de la baie d'Hudson. De 1577 à 1580, Francis Drake tourna l'Amérique du Sud, longea vers le nord les côtes occidentales jusqu'à la baie de San-Francisco où il pénétra, prit possession du pays qu'il nomma « Nouvelle-Albion »; puis, après avoir vainement cherché le bras de mer qui devait le ramener dans l'est, traversa le Pacifique, et revint en Europe par les Indes Orientales et le sud de l'Afrique, achevant la seconde circumnavigation du globe.

Walter Ralegh, favori d'Élisabeth, et son frère Humphrey Gilbert conçurent en 1584 le projet de fonder un établissement durable sur la côte orientale de l'Amérique du Nord. Une expédition fut organisée et un établissement ébauché dans l'île de Roanoke. La guerre contre l'Espagne détourna l'attention et empêcha de ravitailler la colonie, que l'on trouva détruite lorsqu'il fut possible de s'occuper d'elle (1590).

Les « Compagnies » de Londres et de Plymouth (1606). — Le courant de l'opinion en faveur des projets de colonisation en Amérique survécut toutefois à cet insuccès. Gosnold fit en dix-huit jours la traversée de l'Atlantique (1602). Pring (1603) explora la côte du Maine. Weymouth suivit sa trace (1606). Dans le même temps des Français prenaient possession de l'Acadie et des rives du Saint-Laurent.

L'Amérique du Nord devenant ainsi l'objet d'un grand intérêt en Europe, les amis de Ralegh, sous la direction de Richard Hakluyt, savant géographe, promoteur actif et historiographe des expéditions, constituèrent une grande association à laquelle Jacques Ier concéda, par lettres patentes de 1606, toutes les côtes du continent américain du 34e au 45e degré de latitude nord, entre le cap Fear et la baie de Passamaquoddy. Cette association se divisa en deux Compagnies, dont l'une, la « Compagnie de Londres », prit la partie méridionale du territoire concédé, et l'autre, la « Compagnie de Plymouth », la partie septentrionale. Aucune limite n'était assignée du côté de l'hinterland occidental.

Pendant les vingt-cinq premières années de son existence, la Compagnie de Plymouth ne fit à peu près rien. Un établissement, fondé à l'embouchure de Kennebec en 1607, fut abandonné l'année suivante. Une tentative dans l'île de Terre-Neuve (1610) ne réussit pas mieux. Des expéditions de pêche occupèrent seules les principaux membres de la société. Les gens de l'autre Compagnie furent plus actifs. Ils dirigèrent sur l'Amérique un convoi de colons qui fut débarqué (1607) sur une petite île à l'embouchure de la rivière James en Virginie, et le nom de Jamestown fut donné au campement (en l'honneur du roi d'Angleterre Jacques Ier, comme le nom de Virginie en l'honneur d'Élisabeth, *Regina Virgo*). Des intrigues entre les chefs, des calamités de toute sorte, une mauvaise organisation du travail, mirent à plusieurs reprises la petite colonie à deux doigts de sa ruine. La tragique histoire de la « plantation » de Roanoke se serait répétée sans l'énergie d'un aventurier, le capitaine John Smith, dont la Compagnie s'était assuré les services.

La Virginie. — Lorsque Smith, blessé par l'explosion d'un baril de poudre, dut retourner en Angleterre (1609), il laissait la colonie en assez bon état, mais bien faible encore : un fort, une église, une cinquantaine de maisons de bois, avec 400 habitants et vingt hectares à peine en culture; on vivait surtout de maïs (*indian corn*) acheté ou extorqué aux Indiens. Bientôt les indigènes devinrent hostiles et les colons se virent en proie à la famine. De 400 habitants ils furent réduits à 60; tout semblait perdu (1610); mais l'arrivée du lord de la Warr avec trois bâtiments chargés de vivres changea la face des choses. Le faible noyau de population s'accrut peu à peu. On commença à se disperser sur les rives du fleuve et à fonder des plantations. Après avoir longtemps acheté du maïs aux Indiens, on put leur en vendre. Dale donna l'essor à la prospérité de la colonie en substituant le système de la propriété individuelle au régime du travail commun. En 1615, quelques planteurs commencèrent à cultiver le tabac.

En 1609, la Compagnie de Londres avait reçu du roi de nouveaux pouvoirs. Des hommes d'un esprit libéral acquirent la prépondérance dans le conseil de Londres, le comte de Southampton, entre autres, et la Virginie fut dotée en 1619 d'une législature composée de deux chambres sur le modèle du parlement anglais. Les électeurs comprenaient tous les hommes libres, exclusion faite des Indiens, des noirs et des serviteurs engagés (*indented servants*). L'attrait de ces institutions nouvelles et les perspectives d'enrichissement rapide firent affluer les immigrants. La compagnie en envoya 1200, dont 150 femmes « agréables, jeunes et honnêtes » qui trouvèrent sans peine à se marier (1620). L'année précédente avait eu lieu la première importation de noirs d'Afrique. La pieuse Angleterre ayant adopté le principe que la loi chrétienne n'était pas faite pour les païens, les Virginiens n'eurent aucun scrupule à acheter ces nègres avec l'intention de les maintenir en esclavage à perpétuité. Les Indiens étaient trop fiers et intraitables pour que l'on songeât à les réduire à cet état. Les premières relations de la colonie avec Powhatan, principal chef des tribus de la région, avaient été amicales; sa fille Pocahontas épousa un

Anglais et fut présentée à la cour de la reine à Londres, sous le nom de lady Rebecca. Lorsque Powhatan, le bon ami des blancs, mourut (1518), son successeur, Opecancanough, qui les détestait, prépara pendant quatre ans un massacre général. L'éveil fut donné à temps; cependant 350 colons furent égorgés, sur 4000 environ que contenait la colonie (1622). Une guerre d'extermination ayant commencé contre les Indiens de la Virginie, les débris de leurs tribus furent définitivement rejetés vingt ans plus tard dans les montagnes de l'ouest.

Un orage plus menaçant se préparait en Angleterre même contre la Compagnie. Des rivaux évincés du conseil par la faction triomphante du comte de Southampton persuadèrent sans peine à Jacques Ier que ce conseil, dont les membres appartenaient pour la plupart à l'opposition libérale, ne pouvait être qu'une « pépinière de parlementaires séditieux ». Le roi ordonna des poursuites, la Compagnie fut condamnée et la charte abrogée (1625). Le roi déclara, par un ordre du Conseil, qu'il reprenait le contrôle direct des affaires de la colonie. La Virginie devenait province royale, et les privilèges politiques dont elle jouissait étaient sérieusement menacés.

Jacques Ier, cependant, n'eut pas le temps de les lui enlever. Après lui, Charles Ier, voyant dans les Virginiens des sectateurs fidèles de l'Église établie, en bon renom auprès du clergé, renonça à toucher à leurs libertés, et se contenta de leur envoyer des gouverneurs : Yeardley (1627), West Pott (1628), Harvey (1629-1638), Wyatt (1638), et sir William Berkeley (1641 à 1677). Sous ces fonctionnaires royaux, la Virginie, traitée avec indulgence, put développer ses institutions locales. Les Indiens avaient cessé toute résistance après la mort d'Opecancanough. On comptait déjà en Virginie vingt églises. La population se composait de 15 000 Anglais et de quelques centaines de nègres.

Le Maryland. — Le gouvernement royal ayant recouvré en 1625 l'exercice de sa prérogative souveraine sur le territoire virginien, Charles Ier n'hésita pas à détacher (1632) une portion de ce domaine pour la donner à un de ses favoris, sir George Calvert, catholique, membre du Conseil privé, pair d'Irlande

avec le titre de baron de Baltimore, l'un des membres fondateurs de la Compagnie de Londres, et qui rêvait d'établir en Amérique un lieu de refuge pour ses coreligionnaires persécutés en Angleterre. La mort le surprit avant qu'il pût passer à l'exécution de son dessein, mais la concession fut confirmée à son fils Cecilius (1632). La charte donnait en toute propriété au second lord Baltimore, avec des pouvoirs étendus de gouvernement, un territoire embrassant le Maryland actuel, l'État de Delaware, la partie méridionale de la Pennsylvanie et une faible portion du territoire de la Virginie. Elle stipulait des garanties pour l'Église d'Angleterre, mais non pour les autres sectes protestantes. La tolérance fut ainsi beaucoup plus dans la politique des Baltimore que dans leur charte. Elle s'accordait avec leur intérêt bien entendu. Catholiques discrets et modérés, et gens d'affaires, ils souhaitaient que leur colonie fût peuplée de papistes anglais qui y trouveraient un asile sûr, mais ils tenaient aussi à un succès commercial. Or une œuvre exclusivement catholique eût eu peu de chance de prospérer : le Maryland fut ouvert à toutes les sectes chrétiennes. Le premier convoi de colons arriva en 1634. Le pays reçut le nom de Maryland (terre de la reine Marie). Un village indien que ses habitants allaient abandonner fut acheté ; les colons se partagèrent les champs, déjà en culture. La prévoyante libéralité de Cecilius Baltimore avait d'ailleurs muni les émigrants (au nombre de 300) de toutes choses nécessaires à un établissement naissant. La proximité de la Virginie assurait un ravitaillement facile. La colonie fut donc exempte des misères qui marquèrent les débuts des autres « plantations », et fit, dans les premiers six mois, plus de progrès que la Virginie n'en avait fait en six ans. Vers le milieu du siècle le Maryland était doté, comme la colonie voisine, d'un gouvernement représentatif sur le modèle classique : un gouverneur, agent du lord-propriétaire, un conseil nommé par le gouverneur, une chambre de délégués des bourgs, ces trois éléments réunis composant l' « assemblée générale ». Il ne restait au propriétaire comme pouvoir politique que le droit de veto, par l'intermédiaire de son agent, sur les actes de l'assemblée. Les immigrants arrivaient en nombre, la liberté religieuse

était absolue, le commerce prospérait; les Marylandais s'adonnaient à la culture du tabac avec la même ardeur que les Virginiens. La colonie toutefois ne comptait guère plus de 8000 habitants en 1650.

New-Plymouth. — La Compagnie de Londres ou de Virginie, dans sa courte existence de dix-sept années (de 1607 à 1625), avait jeté sur le sol américain le germe des colonies composant le groupe du Sud. La Compagnie de Plymouth, chargée de la colonisation sur la côte septentrionale, entreprit sa tâche avec une lenteur qui eut pour résultat de mettre un intervalle de vingt-trois ans entre la fondation de Jamestown (1607) et celle de Boston (1630). La région avait un mauvais renom. La Virginie du Nord est trop froide, disaient au retour ceux qui s'étaient aventurés du côté du Maine.

Au Nord cependant les Français s'établissaient sur le Saint-Laurent; près du cap Cod rôdaient déjà les Hollandais depuis l'expédition du capitaine Hudson (1608). Personne ne s'avisait que l'espace intermédiaire entre la baie de Fundy et Long-Island valût la peine d'être occupé. C'est là qu'arrivèrent en 1620, les membres peu nombreux (une centaine) d'une petite congrégation séparatiste, fuyant la persécution, les fameux « Pilgrims », tant chantés dans les annales d'Amérique. Ils avaient déjà émigré d'Angleterre en Hollande; après un séjour de quatorze années à Leyde, ils se transportaient en Amérique. C'est du reste par une erreur de navigation qu'ils furent les premiers pionniers de la Nouvelle-Angleterre. Leur intention était de se rendre à l'embouchure de l'Hudson pour se trouver sous la juridiction de la Compagnie de Londres. La *May-Flower*, qui les portait au Nouveau-Monde, fut poussée par les vents au nord et les débarqua sur les rivages du cap Cod dans les limites de la concession de Plymouth. Cette dernière Compagnie était en dissolution, et la nouvelle société qui lui succédait n'avait pas encore obtenu la patente que le roi allait lui concéder. Le sol où s'établirent les pèlerins était donc en quelque sorte *terra nullius*. Soustraits à toute autorité politique, isolés du monde entier, les quarante pères de famille ou hommes valides du convoi, presque tous petits fermiers ou ouvriers

agricoles, se réunirent dans la cabine du navire avant de débarquer et s'engagèrent, par un acte écrit, dans l'intérêt du bon ordre et du maintien de l'harmonie entre eux, à obéir à toutes décisions, lois et ordonnances qu'ils pourraient prendre ou édicter en commun. C'était un acte de bon sens et de bonne police; il est peut-être excessif d'y voir, comme l'ont fait les historiens américains, une manifestation éclatante de l'esprit d'affranchissement démocratique qui allait animer et transformer le monde moderne.

Ces pionniers, à la fois si humbles et si aventureux, étaient réservés à de dures épreuves. Ayant débarqué, le 22 décembre, au fond de la rade formée par la courbe du cap Cod, ils bâtirent quelques huttes (New-Plymouth); mais le froid, la faim et les maladies enlevèrent la moitié de la troupe avant l'arrivée du printemps. Les survivants furent rejoints par la partie de la congrégation qui était restée à Leyde. D'autres groupes de séparatistes arrivèrent. La famine, longtemps menaçante, fut conjurée après trois ou quatre années. Les Pilgrims continuèrent de vivre dans une indépendance politique complète. Le gouvernement était fondé sur les principes les plus simples : un gouverneur, élu tous les ans par le peuple, un conseil d'assistants, également élu, et l'assemblée, composée jusqu'en 1639 de tous les habitants mâles de la colonie, formée ensuite des délégués de la population. Le nombre des colons s'accrut de 300 en 1630 à 3000 en 1643.

New-Hampshire et Maine. — Pendant dix ans encore, de 1620 à 1630, le Conseil de Plymouth se dépensa en infructueux essais, qui toutefois créèrent au nord de la baie de Massachusetts l'embryon des futurs États du New-Hampshire et du Maine. C'était toujours la pêche qui attirait les marins dans ces parages. Aussi le privilège commercial, concédé à la Compagnie, ne tarda-t-il pas à exciter de violentes protestations du parti libéral dans la Chambre des communes : « C'est un monopole sur le vent et le soleil que vous réclamez, dit Edward Coke à Gorges, défenseur de la Compagnie. » Dès 1622 une flotte libre de trente-cinq navires allait pêcher sur les rivages de la Nouvelle-Angleterre, en dépit de la « grande patente ».

Le découragement prit les principaux membres de la société. Plusieurs se retirèrent. Le conseil dut se borner désormais à accumuler concessions sur concessions. Portsmouth et Dover furent fondées sur la rivière Piscataqua, en 1623, par Mason et Gorges, devenus ainsi maîtres du pays compris entre le Merrimac et le Kennebec. Ces établissements restèrent longtemps chétifs: Portsmouth en 1650 contenait à peine 60 familles. Après la mort de Mason, qui rêvait de fonder un État féodal sur ces rivages déserts et rudes, sa propriété dut être divisée au profit des créanciers. Les habitants du New-Hampshire, se trouvant de la sorte abandonnés à eux-mêmes, commencèrent à prospérer.

La colonie de la Baie (Massachusetts) : une république puritaine. — Enfin, entre le Merrimac au nord et la colonie de Plymouth au sud, s'établit en 1630 et se développa rapidement, sous la double impulsion d'une ardente foi religieuse et d'un zèle opiniâtre pour la liberté politique, un État prospère, bien organisé, riche et populeux, le Massachusetts.

Un ministre non-conformiste, John White, associé à quelques personnages riches et influents, John Endicott, Winthrop, Dudley, Eaton, Saltonstall, Bellingham, acheta du conseil de Plymouth (1628) le territoire adjacent à la baie de Massachusetts. Un premier convoi partit (1629), sous la direction de John Endicott, et débarqua à Salem. Le conseil de Plymouth n'avait pu donner à la Compagnie qu'une concession territoriale. Les associés avaient besoin maintenant d'une charte royale conférant des pouvoirs de gouvernement. Les démarches faites par Bellingham et White, au nom de la Compagnie, aboutirent, grâce à l'appui du comte de Warwick et de l'un des secrétaires d'État, lord Dorchester. Charles I[er] concéda à ces hautes influences ce qu'il venait de refuser aux très humbles pèlerins de Plymouth. Il signa la patente qui dotait d'une existence politique la « Compagnie de la baie de Massachusetts ». C'était quelques jours avant que le roi eût rendu publique sa résolution de gouverner désormais sans parlement.

Le gouverneur et les « assistants », élus annuellement par l'assemblée générale des sociétaires ou membres de la corporation, avaient le pouvoir de fixer les conditions d'admission

des nouveaux associés, d'imposer aux futurs colons des serments politiques et religieux, de transporter des émigrants sur les terres de la Compagnie, d'administrer en toute liberté les affaires sociales. La charte ne contenait aucune stipulation de liberté religieuse. Fait curieux, elle ne réservait pas la sanction royale pour les lois que voterait l'assemblée des sociétaires ou pour les décisions que prendraient le gouverneur et les assistants. Le monarque, près d'engager une lutte décisive contre une opposition incommode, n'octroya évidemment une charte aussi libérale à une compagnie de puritains que parce qu'il éloignait ainsi du sol de l'Angleterre des congrégations, suspectes ou hostiles, de non-conformistes.

Un mois après l'octroi de la charte, les fonds étant réunis, Matthew Bradock étant nommé gouverneur en Angleterre et Endicott gouverneur en Amérique, un convoi de six bâtiments chargés de provisions et de bétail emporta 200 émigrants (1629). La Compagnie avait derrière elle des forces religieuses, politiques et sociales qui n'avaient présidé à la fondation d'aucune des colonies déjà existantes. Les chefs étaient pour la plupart les initiateurs, quelques-uns furent plus tard les *leaders*, du grand parti puritain qui allait engager une lutte de vie ou de mort contre la royauté. Des hommes de haut rang, qui ne voulaient plus de la religion enseignée par les évêques, s'engagèrent à émigrer dans le Nouveau-Monde et à entraîner avec eux un grand nombre de puritains, si la Compagnie et son gouvernement se transportaient eux-mêmes au Massachusetts.

La proposition fut débattue en assemblée générale et adoptée. John Winthrop, nommé gouverneur, activa les préparatifs. Le départ eut lieu au printemps de 1630. Onze navires emportaient les chefs de la Compagnie, avec la charte et quelques centaines de sociétaires ou d'émigrants non associés. D'autres départs suivirent rapidement. En trois mois, 1200 puritains environ traversèrent l'Atlantique. L'objet politique et religieux de l'entreprise éclatait à tous les yeux. Ce n'était pas seulement une corporation qui déplaçait son siège social, c'était l'exode d'un peuple résolu à constituer un gouvernement indépendant. Si la fortune s'était déclarée contre les Têtes-Rondes en Angle-

terre, quelques années d'émigration auraient formé en Amérique un grand État puritain qui, dès le milieu du XVII[e] siècle, eût rompu tous liens avec la métropole. Le succès des parlementaires eut au contraire pour effet d'arrêter net, pendant une dizaine d'années, le mouvement d'émigration vers le Massachusetts (de 1649 à 1660).

La colonie de la Baie compta bientôt seize villages (*townships*), dont les principaux étaient Boston (presqu'île de Shawmut), Charlestown, Newtown (plus tard Cambridge), et Salem. La plupart des anciens colons avaient été admis aux franchises de la Corporation. Les sociétaires ou *freemen* jouissaient seuls du droit de suffrage et composaient l'assemblée du township (assemblée primaire de la commune). Nul ne pouvait être admis au *freedom* (jouissance des droits politiques) s'il n'avait été d'abord accepté comme membre d'une des églises de la colonie : application dans toute sa rigueur du principe de l'union de l'Église et de l'État. Les *freemen* élisaient chaque année le gouverneur, le sous-gouverneur, les assistants, un peu plus tard les juges. Une fraction aristocratique dans la Compagnie essaya de réserver au corps des « assistants » tout le pouvoir législatif, judiciaire et exécutif. Mais ce régime d'aristocratie théocratique ne dura qu'un an. Les *freemen* revendiquèrent leur droit de participer, directement d'abord, puis par des délégués, à la gestion des affaires publiques. Les personnes sages et timorées déploraient que « le peuple eût usurpé toute autorité », et déclaraient que « cela ne pourrait durer ». Cela dure depuis deux cent cinquante ans. Pendant quelque temps les assistants, élus annuellement par tout le peuple, et les délégués des townships délibérèrent et votèrent en commun. Ensuite la législature fut séparée en deux chambres, chacune d'elles ayant un droit de veto sur les résolutions de l'autre. La réunion du gouverneur, du conseil des assistants et de la chambre des délégués constitua la « Cour générale ».

Ainsi les puritains du Massachussets étaient organisés en république (*commonwealth*); en république indépendante, car la Cour générale en vint à exiger de tous les habitants de la colonie un serment d'allégeance non plus au roi, mais au gou-

vernement du nouvel État; en république démocratique, car il n'y avait ni lords, ni comtes, ni barons, ni squires, et point de sujétion terrienne; toutes les terres étaient à acquérir, toutes les propriétés à constituer par une lutte acharnée contre la nature, le climat et l'indigène.

Rhode-Island. — Si les puritains furent en avance sur leur temps pour la liberté civile et politique, ils se montrèrent bien de leur siècle par l'intolérance religieuse. Les circonstances avaient conduit les catholiques du Maryland à donner aux autres confessions un exemple curieux du régime de liberté religieuse; des causes non moins naturelles amenèrent les puritains à donner un exemple tout contraire. Croyants ardents et sincères, leur religion était entre eux le lien social le plus fort. Il leur parut nécessaire que cette unité religieuse fût rigoureusement maintenue. Deux frères, membres du conseil, John et Samuel Brown, s'étant déclarés partisans des formes du culte anglican, le gouverneur les fit arrêter comme des criminels et les renvoya en Angleterre. Lorsque Roger Williams commença de prêcher à Salem la doctrine du respect des droits de la conscience, il y eut un grand émoi à Boston parmi les ministres et les *elders* (anciens). Ce Williams laissait de plus entendre que le gouvernement de la colonie, par son serment d'allégeance, se mettait en état de rébellion contre l'autorité royale. On le cita devant la Cour générale, qui décida qu'il avait le jugement « déréglé ». Williams, expulsé de la colonie (1635), trouva un asile chez un chef indien et fonda à l'extrémité nord de la baie de Narragansett la petite colonie de Providence, noyau du futur État de Rhode-Island.

Des émigrants arrivaient maintenant très nombreux à Boston, apportant d'Angleterre les idées nouvelles auxquelles donnait naissance la fermentation des opinions. Parmi les derniers venus, une femme, Anne Hutchinson, prêchant que la foi seule assure le salut, attaquait tout l'appareil de piété rigoriste et extérieure du puritanisme officiel. Elle était soutenue par plusieurs pasteurs, par une partie de la population, par le gouverneur lui-même, Henri Vane. Une insurrection contre l'autorité des églises se préparait. Les ministres et les « elders »

accusèrent Anne Hutchinson et ses amis de sédition et ressaisirent à force d'énergie le pouvoir qui leur échappait. Une sentence d'exil débarrassa le Massachusetts d'Anne Hutchinson qui, avec Coddington et Clarke, alla rejoindre Williams à Providence. Les exilés achetèrent aux Indiens l'île Aquiday ou Aquidneck (1638) et lui donnèrent le nom d'île de Rhode. Toutes les croyances religieuses se donnèrent bientôt rendez vous autour de la baie de Narragansett. Williams lui-même fonda (1639) la première église baptiste d'Amérique. John Clarke, un des compagnons d'exil d'Anne Hutchinson, en fonda une seconde (1644) au sud de l'île Aquiday, où s'élève aujourd'hui l'élégante et mondaine ville de Newport.

Connecticut. — La population du Massachusetts poussa encore d'autres rejetons, mais empreints, ceux-ci, du plus pur esprit puritain. Dans l'hiver de 1635 à 1636, les ministres Hooker (de Newtown) et Stone (de Dorchester) se transportèrent, avec les fidèles de leurs deux églises, sur les bords de la rivière Connecticut, le fleuve principal de la Nouvelle-Angleterre. Ils se comparaient au peuple de Dieu conduit par Moïse dans le désert; les riches prairies arrosées par le Connecticut étaient pour eux la Terre promise. Ils s'établirent à Good-Hope, Windsor, Springfield, Wethersfield. Deux ans plus tard (1638), ces villages élurent des délégués qui se réunirent à Hartford (Good-Hope) pour constituer un gouvernement indépendant du Massachusetts. Mais, avant de se donner des lois, les colons, à peine installés, eurent à défendre leur vie menacée par les indigènes. La tribu des Indiens Pequods, qui habitait la vallée de la Thames, essaya d'entraîner les Narragansetts et les Mohegans dans un complot général contre les envahisseurs des terres indiennes. Ils n'y réussirent point et furent surpris à leur tour dans leur forteresse par une centaine d'hommes du Connecticut et du Massachusetts; les retranchements furent emportés, le campement incendié, la tribu anéantie, les sauvages des autres tribus frappés de terreur. Il n'y eut plus de guerre indienne pendant quarante ans dans la Nouvelle-Angleterre.

La république des gens de Hartford ne tarda pas à absorber un autre poste puritain, Saybrook (du nom de deux lords libé-

raux), fondé par Winthrop *junior*, fils du gouverneur du Massachusetts. De la fusion sortit la nouvelle république du Connecticut, dont la constitution, votée par ses propres membres, différa de celle du Massachusetts en un point capital : aucune qualification religieuse ne fut requise pour le droit de suffrage : il appartint à tous les citoyens des townships, sous la seule condition d'un serment d'allégeance à la communauté civile. De la juridiction de l'Angleterre, la constitution ne fit aucune mention. Les magistrats étaient élus annuellement par le peuple, ainsi que le gouverneur. De 1639 à 1655, J. Haynes et Ed. Hopkins furent élus alternativement gouverneurs.

New-Haven. — L'année même où était exterminée la tribu indienne des Pequods (1638), fut encore fondée sur le territoire de la concession du Connecticut une autre colonie puritaine. John Davenport et Théophilus Eaton étaient arrivés d'Angleterre à Boston au moment où les querelles religieuses faisaient rage entre les partisans d'Anne Hutchinson et les « churchmen » orthodoxes. Cherchant une retraite plus tranquille, ils allèrent avec quelques fidèles s'établir à l'ouest du fleuve Connecticut en un lieu qu'ils nommèrent New-Haven. Là régna l'esprit du calvinisme le plus austère : le gouvernement civil modelé sur les principes de l'Ancien Testament; l'Écriture Sainte règle unique pour tous les devoirs et loi suprême du pays; le droit de suffrage aux seuls membres d'une église. Eaton fut choisi pour premier gouverneur et réélu pendant vingt ans.

Importance des établissements anglais en 1648. — Ainsi, en 1648, étaient déjà établis sur la côte de l'Atlantique huit centres de colonisation dont un seul, la Virginie, dépendait directement du pouvoir royal. Le Maryland, le New-Hampshire et le Maine appartenaient à des propriétaires investis de concessions directes par la royauté, et étaient gouvernés par des agents de ces propriétaires. Le Massachusetts avait une concession territoriale du conseil de Plymouth et une charte royale de gouvernement, si libérale qu'elle équivalait à l'octroi d'une indépendance complète. La colonie de New-Plymouth et les trois républiques de Providence, de Connecticut et de New-Haven ne tenaient leur existence d'aucune charte, ne dépen-

daient d'aucune autorité civile ou politique, se gouvernaient en pleine liberté. L'établissement puritain avait ruiné les espérances de fortune des nombreux propriétaires auxquels l'ancien conseil de Plymouth avait successivement vendu toutes les parties du territoire qui s'étend de la rivière Penobscot à l'île de Long-Island et au centre duquel le Massachusetts était maintenant constitué avec une population qui ne s'inquiétait guère des opérations d'un bureau de commerce en Angleterre. Quelques-uns de ces propriétaires se liguèrent pour intenter une action judiciaire contre la charte du Massachusetts et obtinrent même une condamnation; mais comment faire exécuter ce jugement contre un peuple qui comptait déjà 20 000 âmes? D'ailleurs le roi n'avait plus le loisir de s'occuper des colonies. La rupture allait éclater entre lui et la nation. Strafford exécuté, Laud enfermé à la Tour, de grands événements se préparaient et les puritains entrevoyaient l'heure du triomphe.

III. — L'Amérique française et hollandaise.

Le commerce des pelleteries au Canada. — Après l'échec des entreprises de Jacques Cartier (1534-1543) [1], il ne fut plus question en France, pendant soixante ans, de colonisation à la Nouvelle-France. On garda toutefois le souvenir d'une terre fertile, d'un fleuve admirable, de rivières poissonneuses, de forêts immenses, et aussi d'hivers terribles au cours desquels on mourait de faim et de froid. C'était d'ailleurs un pays excellent pour le commerce des pelleteries, très recherchées alors en Europe, et l'on alla encore en Canada, mais seulement pour acheter des fourrures aux Indiens, notamment à l'embouchure de la rivière Saguenay (affluent du Saint-Laurent), ou pour pêcher la morue autour de Terre-Neuve. Cartier, le Christophe Colomb de l'Amérique du Nord, n'en avait pas moins démontré, en passant trois hivers dans ces parages, que ces régions, pour si glacées qu'elles fussent, étaient encore habitables, et l'enseignement ne fut pas perdu.

1. Voir ci-dessus, t. IV, p. 978, et t. V, p. 321.

En 1578, 350 navires, dont 150 de France, fréquentaient les pêcheries. Dix années plus tard, on voit Henri III concéder (1588) à trois neveux de Cartier le privilège du commerce des pelleteries en Canada. La concession passe ensuite à un Breton, le marquis de La Roche, qui obtient en outre de Henri IV le droit de fonder des colonies, avec le titre de « lieutenant général et vice-roi des Terres-Neuves ». Le vice-roi fut ruiné par une entreprise malheureuse dans la petite île « des sables ». Le privilège des pelleteries échut alors à Chauvin, capitaine au long cours, et à Pontgravé, négociant de Saint-Malo. Chauvin fit un voyage à Tadoussac (embouchure du Saguenay), puis il mourut (1601), et il eut pour successeur le commandeur De Chates (ou De Chatte), gouverneur de Dieppe. Celui-ci forma une compagnie de négociants rouennais, pour le compte de laquelle Pontgravé et un gentilhomme de Saintonge, Samuel Champlain, s'en allèrent explorer (1603) le cours du Saint-Laurent. Lorsqu'ils revinrent, De Chates était mort, et un gentilhomme de la chambre du roi, De Monts, calviniste comme avait été Chauvin, fut investi du monopole des pelleteries avec le titre de lieutenant général « au pays de la Cadie » (Acadie). De Monts pouvait exercer son monopole entre les 40e et 46e degrés de latitude. Or Jacques Ier, trois ans plus tard (1606), allait concéder, pour la colonisation de la « Virginie », un territoire qui s'étendait du 36e au 45e degré. De cette confusion de cinq degrés entre les deux concessions, anglaise et française, devaient résulter des querelles qui durèrent cent cinquante ans, les territoires disputés restant finalement aux plus nombreux et aux plus forts, c'est-à-dire aux Anglais.

Commencement de la colonisation (1604) : De Monts et Champlain. — C'est en 1604, avec un voyage de De Monts et de Champlain en Acadie, que commence la colonisation de l'Amérique française, colonisation qui ne devait faire pendant cinquante ans que de bien faibles progrès, et dont le souvenir, cependant, est resté pieusement cher à la métropole. Le petit établissement de Port-Royal fut fondé en 1605, mais un Virginien, Argall, le détruisit en se fondant sur ce qu'il était au sud du 45e degré. De Monts se rendit alors aux

conseils de Champlain, qui ne pouvait oublier son voyage de 1603 sur le Saint-Laurent, et il porta de ce côté ses derniers efforts. Il était à peu près ruiné, car la cour, sur les plaintes incessantes des commerçants et pêcheurs basques, normands et bretons, venait de lui retirer le privilège du trafic des pelleteries. Il put toutefois donner encore un navire à Champlain pour fonder une colonie sur le Saint-Laurent.

Champlain arriva le 3 juillet 1608 devant le promontoire de Québec et y établit l'« habitation ». Les indigènes étaient peu nombreux. Vivant de chasse et de pêche, il leur fallait un territoire immense pour subsister. Les principales peuplades avec lesquelles les Français allaient se trouver en contact étaient : sur la rive gauche du Saint-Laurent, au nord de Québec (bassin du Saguenay), les Montagnais; plus au sud, les tribus de la rivière Algonquine ou des Outouais (Ottawa); sur les rives des grands lacs, les Hurons; entre le fleuve et la mer, du côté de l'Acadie; les Micmacs et les Abénaquis ; au sud du Saint-Laurent et du lac Ontario, la confédération des Iroquois ou des Cinq-Nations (Mohawks, Oneidas, Onondagas, Cayugas et Senecas), confédération peu nombreuse (quelques milliers de guerriers à peine), mais très redoutée de toutes les tribus entre le Mississipi, le Potomac et l'Océan Atlantique.

Au printemps de 1609, quelques guerriers montagnais, algonquins et hurons demandèrent à Champlain de se joindre à eux pour aller guerroyer contre leurs ennemis les Iroquois. Il crut de bonne politique d'accéder à leur désir. Avec eux il remonta une rivière (Sorel ou Richelieu) et le lac auquel il donna son propre nom. La petite troupe rencontra un parti ennemi, et Champlain avec son arquebuse abattit quelques hommes. A partir de ce jour les guerriers des Cinq-Nations devinrent des ennemis acharnés des blancs du Saint-Laurent; on les verra s'allier constamment aux colons anglais pour faire la guerre aux Français. Champlain ne pouvait prévoir cette conséquence de sa première excursion. Au sud du Saint-Laurent, il avait gagné à sa colonie de faibles alliés, mais suscité de très dangereux ennemis.

De retour de son expédition il laissa les ouvriers travailler à

la construction des maisons de Québec et alla s'embarquer à Tadoussac pour la France, où Henri IV lui fit bon accueil, écouta ses récits et voulut que le Canada fût désigné désormais sous le nom officiel de « Nouvelle-France ». Champlain fit deux nouveaux voyages au Saint-Laurent, le second avec Pontgravé. De Monts, toujours lieutenant général, leur avait pu donner encore deux navires (1611). Pontgravé et les marchands ne songeaient qu'au commerce et ne se faisaient point scrupule de maltraiter les Indiens. Les actionnaires de la Compagnie réclamaient avant tout des dividendes. Cependant Champlain, à Québec, délibérant avec les religieux, des récollets, qu'il avait amenés en 1615, et quelques-uns des colons les plus sérieux, étudiait les moyens d'attirer des immigrants au Canada, de protéger les Indiens contre les exactions des traitants, de convertir les sauvages, d'instruire leurs enfants, de substituer au système de la concession du commerce à quelques privilégiés le régime de la liberté du trafic. Établir des laboureurs au Canada et civiliser les indigènes, telle lui apparaissait sa mission, et il la poursuivit au milieu des difficultés que lui suscitaient tant d'égoïsmes coalisés contre sa bonne volonté.

On voulut se débarrasser de lui, l'occuper aux explorations, nommer Pontgravé gouverneur de Québec : « Je respecte mon ami Pontgravé comme mon père, répondit-il, mais je ne lui céderai jamais le titre qui me donne le droit de commander le fort et l'habitation de Québec. » L' « habitation » comptait alors 60 Français.

La Compagnie des Cent associés (1627). — Pour lutter contre tant de causes d'insuccès, Champlain s'adressa au puissant cardinal de Richelieu et réussit à le convaincre. Richelieu institua (1627) une véritable compagnie de colonisation sous le nom de « Compagnie de la Nouvelle-France », dite des « Cent associés »[1]. Mais les belles espérances que pouvait susciter la formation de cette compagnie furent brusquement fauchées par un événement inattendu. La colonie tomba aux mains des Anglais. La guerre avait éclaté sans déclaration entre

1. Voir ci-dessus, p. 368-369.

la France et la Grande-Bretagne. Les Anglais s'emparèrent de Port-Royal en Acadie, simple station de pêche ; puis des Français huguenots de Dieppe, au service de l'Angleterre, les frères Kirk (ou Kertk), remontèrent le Saint-Laurent avec dix-huit navires et mirent le blocus devant Québec. Champlain ne recevant point de renforts, la famine l'obligea à capituler. Cent trente ans avant Wolfe, des Anglais prirent possession de Québec (19 juillet 1629). L'occupation dura près de trois années. Bien que la paix avec l'Angleterre eût été conclue (24 avril 1629) deux mois avant la chute de Québec, ce fut en 1632 seulement (29 mars), par le traité de Saint-Germain en Laye, que la place de Québec fut rendue à la France avec le Canada, l'île du Cap-Breton et l'Acadie.

De hauts personnages à la cour avaient opiné que le Canada ne valait pas la peine d'être réclamé, qu'on ne tirerait aucun profit d'une terre glacée qui ne pouvait nourrir ses habitants, et pour la défense de laquelle il fallait tenir tête aux Anglais et aux Hollandais établis dans la Nouvelle-Écosse et dans la Nouvelle-Belgique. Champlain combattit ces propositions d'abandon, publia ses mémoires, plaida pour l'entreprise « chrétienne et nationale » à laquelle il avait voué sa vie. C'est à son insistance patriotique qu'est due la résolution prise par Richelieu de revendiquer enfin les droits de la France sur le Canada.

La Nouvelle-France de 1632 à 1663. — Il restait à peine dans Québec une cinquantaine d'habitants. Champlain, nommé gouverneur, y mena 200 personnes portées sur trois navires. Il avait exigé que les immigrants fussent choisis avec le soin le plus rigoureux, parmi des familles de mœurs irréprochables et de religion fervente. Il voulait que la Nouvelle-France fût avant tout une colonie catholique, un établissement de grande piété, et la colonisation du Canada fut en effet si fortement marquée de cette empreinte qu'elle la conserva jusqu'à la chute de la domination française et ne l'a pas complètement perdue depuis. Les Canadiens de 1635 furent de robustes et honnêtes paysans sortis des provinces de l'ouest de la France : Normandie, Bretagne, Maine, Perche et Saintonge. Aussi des

personnes pieuses de la haute société s'intéressèrent-elles vivement à l'œuvre. Le marquis de Gamaches, dont le fils était entré dans la compagnie de Jésus, donna six mille écus d'or pour la construction d'un collège de jésuites à Québec (1635). La duchesse d'Aiguillon, nièce de Richelieu, fonda un hôpital, Mme de La Peltrie le couvent des Ursulines. Le chevalier de Sillery envoya de l'argent et des ouvriers pour construire près de Québec un établissement destiné à recevoir des Indiens convertis. Le fondateur de Saint-Sulpice, Olier, détermina le chevalier de Maisonneuve (Paul de Chomeday, chevalier de Malte) à se rendre au Canada et à créer un asile pour les sauvages chrétiens, qui serait aussi un poste avancé pour la colonie, dans l'île de Hochelaga, achetée à cet effet par une société particulière et qui prit le nom de Notre-Dame. Le 18 mai 1642, la petite troupe de colons que conduisait Maisonneuve débarqua à Hochelaga, et construisit les premières maisons de Ville-Marie, bientôt Montréal.

Champlain était mort en 1635. Colons et sauvages le pleurèrent. Il était bien le père de la Nouvelle-France [1]. Une pensée unique avait rempli sa vie et dirigé tous ses actes : donner une grande colonie à la France et de nouveaux enfants à l'Église. « Les rois, disait-il, ne doivent songer à étendre leur domination dans les pays infidèles que pour y faire régner Jésus-Christ. »

Tout était encore à faire cependant après lui; car la population civile, en 1640, s'élevait au plus à 200 habitants français. 3 ou 400 soldats gardaient les postes de Tadoussac, Québec, Trois-Rivières et Montréal. La Compagnie couvrait à peine ses frais, et en 1642 elle perdit son protecteur, le cardinal de Richelieu. Elle ne se développa que peu à peu, lentement,

1. « Il possédait à un haut degré le génie colonisateur et c'est dans ce rôle, si difficile de tout temps, qu'il fit preuve de sagesse et de clairvoyance, et dans le choix des colons, et dans la direction qu'il sut imprimer à leurs premiers efforts. L'intelligence de Champlain se révèle dans de nombreux écrits, où l'observateur judicieux et pénétrant coudoie le savant et le marin aussi hardi qu'expérimenté.... Naturaliste, géographe, marin, cosmographe, Champlain était tout cela à la fois, et dans une mesure hautement remarquable pour l'époque où il vivait.... Pas un gouverneur sous l'ancien régime n'a donné d'aussi grands exemples de foi, de piété et de droiture d'intention. » Dr N.-E. Dionne, *Samuel Champlain, père de la Nouvelle-France*, Québec, 1891.

suivant de très loin l'exemple que donnaient dans le même temps les colonies anglaises. Harcelée sans cesse par les Iroquois, soumise à un régime économique et commercial déplorable, la Nouvelle-France végétait plutôt qu'elle ne vivait. Les successeurs de Champlain, de Montmagny (1635-1648), d'Ailleboust (1648-1651), de Lauzon (1651-1658), d'Argenson (1658-1661), d'Avaugour (1661-1663), constamment occupés par la lutte contre les Peaux-Rouges, n'eurent ni le temps ni le goût d'administrer et perdirent leurs loisirs en d'interminables disputes avec les autorités ecclésiastiques de la colonie.

Les missionnaires. — Tandis que la colonisation ne procédait que par d'insensibles progrès, l'œuvre de propagation de l'influence française dans l'Ouest encore inconnu de l'Amérique du Nord, se développait rapidement par les explorations, les découvertes et les fondations des missionnaires. Avant la conquête de Kertk, les Franciscains avaient déjà poussé assez loin leurs courses dans la région du bassin supérieur du Saint-Laurent. Lorsque le Canada eut été rendu à la France (1632), les Jésuites obtinrent le monopole des missions et se mirent aussitôt à l'œuvre. Brébeuf, Daniel, remontèrent la rivière Ottawa (1634) et fondèrent six missions parmi les Hurons qui habitaient les rives du lac Simcoe et de la baie Georgienne. Raimbault, Jogues, montés sur des canots d'écorce, longèrent la rive septentrionale du lac Huron (1641) et pénétrèrent chez les Chippewas près du Sault-Sainte-Marie. Du côté des lacs Ontario et Érié, l'hostilité des Iroquois entravait les missionnaires. Une de leurs bandes s'empara du Père Jogues, qui revenait du pays des Chippewas, et le tortura affreusement. Ces Iroquois, qui surpassaient en vaillance, en énergie, en férocité, toutes les tribus de race algonquine dont ils étaient entourés à l'ouest, au sud et à l'est, firent de 1646 à 1654 une guerre acharnée aux Hurons ou Wyandots, alliés de la France, au milieu desquels vivaient les missionnaires. Plusieurs de ceux-ci périrent : Brébeuf, Lalemant, Jogues, Daniel, Garnier. Les Hurons, décimés, chassés du pays, durent chercher un refuge très loin dans l'ouest, et les Iroquois, maîtres du haut cours du Saint-Laurent, firent trembler les habitants de Québec. La détresse devint si

grande qu'en 1662 on songea de nouveau à abandonner le pays. La Compagnie était réduite à vingt-cinq associés. Appauvrie et découragée, elle se résigna à renoncer à ses droits, et Louis XIV décida (1663) de placer la colonie sous l'autorité royale directe. Un recensement de cette année révéla qu'il y avait en tout (hommes, femmes et enfants) 2500 Français au Canada.

Les Français aux Antilles. — L'histoire des établissements français aux Antilles et à la Guyane n'appartient que par ses premières origines à la période où doit se renfermer ce chapitre. Nous dirons seulement que Richelieu n'eut pas les yeux fixés d'une manière exclusive sur le Canada et que sous son impulsion se fondèrent d'autres compagnies de colonisation [1]. Pour le compte de l'une d'elles, des Français, qui aux Antilles avaient déjà occupé l'île de Saint-Christophe, prirent possession en 1635 de la Martinique et de la Guadeloupe, puis de la Dominique, de Sainte-Lucie, de Saint-Barthélemy, des Saintes (1648). L'établissement espagnol dans la grande île d'Espaniola, qui avait pris le nom de Saint-Domingue à cause de la prospérité de la capitale Santo-Domingo, était déjà en complète décadence, lorsque Drake le livra au pillage (1586). La plupart des planteurs, quittant l'île, étaient allés s'établir à Cuba, et surtout au Mexique à cause des mines. Des boucaniers français se fixèrent dans la petite île de la Tortue au nord de Saint-Domingue, dévastèrent en 1632 les plantations espagnoles et s'établirent dans la partie occidentale de l'île avec l'agrément du gouvernement français. C'est à la même époque, entre 1626 et 1635, que furent faites les premières tentatives d'un établissement durable dans ce qui est aujourd'hui la Guyane Française, sous le nom de *France Équinoxiale*. On suivra dans le prochain volume les destinées de ces embryons de colonies. Si peu soutenus qu'eussent été ces divers efforts de colonisation suscités par la grande intelligence qu'avait Richelieu des intérêts politiques de la France, ils avaient cependant abouti à des résultats plus sensibles qu'au Canada. A la mort de Richelieu, il y avait dans les Antilles 7000 Français.

1. Voir ci-dessus, p. 369.

Les Hollandais dans la baie de New-York. — Toute la partie de la côte orientale du continent américain du Nord que les Espagnols avaient laissée libre devait un jour appartenir aux Anglais. Ceux-ci, dans la baie de Chesapeake, comme dans celle de Massachusetts et de Narragansett, furent les premiers occupants européens du sol. Mais ils durent abandonner pendant un siècle et demi le Saint-Laurent aux Français, et ils se laissèrent devancer de cinquante ans, dans la baie de New-York et à l'embouchure du Delaware, par les Hollandais et les Suédois. Les Hollandais, après la découverte du fleuve Hudson (1609) par le marin anglais du même nom, qui naviguait sous leur pavillon, fondèrent, à l'extrémité de l'île Manhattan (emplacement actuel de New-York), le petit établissement de New-Amsterdam, et, six ans plus tard (1615), sur le haut du fleuve, Fort-Orange (Albany). Ils ne venaient point dans ces parages pour coloniser, mais pour faire du commerce avec les Indiens, auxquels ils donnaient du rhum et des verroteries en échange de peaux de castor et d'autres animaux à fourrure. C'est pour le compte de la Compagnie hollandaise des Indes Orientales que Hudson avait voyagé. Après quelques années, le trafic avec les Indiens d'Amérique parut assez important pour qu'une compagnie spéciale en entreprît régulièrement l'exploitation, et la Compagnie des Indes Occidentales fut constituée (1627). C'est vers ce même temps (1624-1640) que les Hollandais prenaient pied solidement au Brésil et semblaient, avec Maurice de Nassau, devoir fonder en ce pays, au détriment des Portugais, une puissante colonie. La Compagnie des Indes Occidentales était investie d'un monopole commercial et de pouvoirs absolus de gouvernement en Amérique et sur la côte orientale d'Afrique. Ses prétentions dans l'Amérique du Nord embrassaient la région de l'Hudson et du Delaware (la plus grande partie des États actuels de New-York, New-Jersey et Pennsylvanie) sous le nom général de « Nouveaux Pays-Bas ».

Les premiers gouverneurs de la colonie furent May, Verlhust et Minuits. Celui-ci, afin d'obtenir un titre en règle, acheta des Indiens toute l'île Manhattan pour vingt-quatre dollars, et construisit des magasins et des moulins. Pour attirer des colons,

la Compagnie organisa (1629) un système de propriété féodale, le « patronat », qui resta plus tard en vigueur sous la domination anglaise et d'où sortit l'aristocratie terrienne de la province, puis de l'État de New-York, système rappelant celui que les Portugais avaient institué au Brésil avec les « capitaineries », et aussi, à certains égards, celui des « encomiendas » espagnoles.

Les Nouveaux Pays-Bas de 1638 à 1664. — Le système attira très peu de colons ou d'aventuriers. D'autre part, des Suédois s'établirent en 1638 sur les rives du Delaware, conduits par Minuits qui avait quitté le service des Pays-Bas. La domination hollandaise en ces parages fut alors sérieusement menacée. Des Indiens venaient braver les blancs jusqu'aux portes de New-Amsterdam. Minuits avait été remplacé par Wouter van Twiller, personnage médiocre, auquel succéda William Kieft, négociant banqueroutier. La colonie n'avait pas d'habitants. Ce que voyant, la Compagnie se décida à abandonner son monopole commercial et déclara libres toutes transactions entre la colonie, la métropole et les Indiens. Un mouvement d'immigration commença dès lors à se dessiner. Un fâcheux effet de cette liberté commerciale fut que les Indiens purent s'approvisionner d'armes à feu et que les Iroquois en furent bientôt tous pourvus. Leurs dévastations jetèrent la terreur dans New-Amsterdam; toutes les fermes des blancs furent détruites. La paix fut signée en 1645, et la colonie reçut enfin (1647) un gouverneur capable, Pierre Stuyvesant, qui venait d'administrer l'île de Curaçao, enlevée par les Hollandais aux Espagnols en 1632. Il raffermit peu à peu la domination hollandaise, si fortement ébranlée par les derniers désastres. Les Peaux-Rouges furent refoulés vers le nord. Les petits établissements suédois du Delaware, qui se composaient d'un fort et de 700 habitants, groupés sous le nom pompeux de « Nouvelle-Suède », furent annexés aux Nouveaux Pays-Bas (1655). Une ère de prospérité semblait s'ouvrir pour la colonie. Elle ne contenait cependant que 10 000 habitants, dont 1500 à New-Amsterdam, lorsque des commissaires du roi d'Angleterre, Charles II, parurent à l'entrée du port (1664), revendiquant tout

le pays pour le duc d'York. Les commissaires offraient le respect des propriétés, la liberté religieuse, un gouvernement représentatif. Stuyvesant dut capituler : New-Amsterdam devint New-York.

BIBLIOGRAPHIE

Amérique espagnole. — **F. J. Torquemada**, *Monarquia Indiana*, éd. Barcia, 1723, 3 vol. — **Lorenzana**, *Nueva España*. Mexico, 1770. — **Al. de Humboldt**, *Essai sur la Nouvelle-Espagne*, Paris, 1825. — **H.-H. Bancroft**, *History of Mexico*, dans la série des *Pacific States*, 1885. — **F.-L. de Gomara**, *Historia general de las Indias*, 1553. — **A. de Herrera**, *Id*. Madrid, 1601. — **G. de Acosta**, *Historia natural y moral de las Indias*, Barcelone, 1591. — Les ouvrages et collections déjà cités (IVe vol., p. 980) de **Barcia, Navarrete**, et surtout la *Collection officielle de documents*, publiée à Madrid en 32 volumes, de 1864 à 1881. — **H. Ternaux-Compans**, *Recueil de documents et mémoires originaux sur l'histoire des possessions espagnoles dans l'Amérique*, Paris, 1840. — Sir **Woodbine Parish**, *Buenos-Ayres and the Provinces of Rio de la Plata*, 1839; 2e éd., 1852. — **P. Gaffarel**, *Hist. de la Floride française*, 1875.

Amérique portugaise. — **R. Southey**, *Histoire du Brésil*, 3 vol., 1818. — **Netscher**, *Les Hollandais au Brésil au XVIIe siècle*, La Haye, 1853. — **Le Febvre de La Barre**, *Description de la France Équinoxiale*, Paris, 1666. — Relations et mémoires relatifs au Brésil, dans **Ternaux**. — *Colleccão de noticias para a Historia e Geografia dos dominios Portuguezes*, publication de l'*Academia Real das Scientias*, Lisbonne, 1812-1856, 7 vol., in-4. — **Jean de Lery**, *Voyage en la terre du Brésil*, Genève, 1580; trad. latine, 1586. — **Varnhagen**, *Histoire du Brésil*, 1854. — **Levasseur**, *Le Brésil*, Paris, 1889. — **P. Gaffarel**, *Histoire du Brésil français au XVIe siècle*, Paris, 1878. — **Charlevoix**, *Histoire du Paraguay*, 1756, Paris, 3 vol. — **Ibanez de Echevarry**, *Histoire du Paraguay sous les Jésuites*, volume IV d'une *Colleccion de documentos* concernant les Jésuites, trad. en français et publ. à Amsterdam et à Leipzig, en 3 vol., 1780.

Amérique anglaise. — Les histoires générales (pour la période coloniale) : **G. Bancroft**, nouvelle édition, 6 vol. New-York, 1886; **Ab. Holmes**, Cambridge, 1829; **J. Grahame**, Philadelphie, 1845; **R. Hildreth**, nouv. éd. New-York, 1879; **J.-A. Doyle**, Londres, 1869; **E.-D. Neil**, Londres, 1871; **Bryant** et **Gay**, *Popular History*, New-York, 1879; **H.-C. Lodge**, New-York, 1881; **J. Winsor**, Boston, 1886; **Ed. Laboulaye**, Paris, 1855; **Carlier**, Paris, 1890; **Aug. Moireau**, Paris, 1892; **Alph. Gourd** pour les chartes coloniales, 1885.

Documents. — **Peter Force**, *Collection of Tracts and Papers, relative to Origine, Settlement and Progress of the Colonies of North America*, 4 vol. Washington, 1836. — Collections particulières de documents dans chaque État. — **Chalmers**, *Political Annals of the United Colonies*, 1780.

Virginie. — Collection Hakluyt : écrits du capit. **Smith**. — *Histoires de la Virginie*, par **R. Beverley**, 1709; **Keith**, 1738; **Burk**, 1804; **Howison**, 1846; **Campbell**, 1860; **J. E. Cooke**, 1880; et les *Statutes at large of Virginia*, de **Hening**, de 1619 à 1792.

Maryland. — Les *histoires du Maryland* par **J.-L. Bosman**, 1837, et **J.-Th. Sharf**, 1879. — Sur les lois du Maryland, **Kilty** jusqu'en 1800, **Dorsey** jusqu'en 1839.

Nouvelle-Angleterre. — **W. Bradford**, *History of Plymouth Plantation*, ed. par Deane, Boston, 1856. — **J. Belknap**, *History of New-Hampshire*, Boston, 1784. — **Williamson**, *History of Maine*, Hallowell, 1839. — **S.-Gr. Arnold**, *History of Rhode-Island*, New-York, 1856-60. — Deux histoires du Connecticut, l'une de **Peters**, 1781, l'autre de **Trumbull**, New-Haven, 1818. — **Th. Hutchinson**, *History of Massachusetts* (1620-1749), 3 vol., Boston, 1764-1774. — **Al. Young**, *Chronicle of the first Planters of the Colony of Massachusetts Bay* (1623-1636), nouv. éd., Boston, 1846.

Sur la Nouvelle-Angleterre, les histoires d'ensemble de **J. Winthrop**, (1630-1649), nouv. éd., Boston, 1853; **Prince**, (1602-1633), **Hubbard**, (jusqu'en 1680); **Palfrey** (J.-G.), 6 vol. Boston, 1858; **J. Fiske**, *The Puritan Theocracy*, Boston, 1889; **W.-B. Weeden**, *Economic and Social History of New-England*, Boston, 1890.

Amérique française. — Œuvres de **Champlain**, publiées à Paris de 1603 à 1640; édition de l'abbé Laverdière, 6 vol. in-4, Québec, 1870. — **Lescarbot**, *Histoire de la Nouvelle-France*, Paris, 1609-1618; éd. Tross, 3 vol., Paris, 1866. — **Charlevoix**, *Histoire et Description de la Nouvelle-France*. 3 vol., Paris, 1744; éd. améric. du Dr Shea, 6 vol., New-York, 1866-1872. — **Sagard**, *Le grand voyage au pays des Hurons*, 2 vol., Paris, 1620-1635. — **Pierre Boucher**, *Mœurs et Productions de la Nouvelle-France*, Paris, 1664. — *Relations des Jésuites*, édition du gouvernement canadien, 8 vol., Québec. 1858. — **La Potherie**, *L'Amérique septentrionale de 1534 à 1701*, 4 vol., Paris, 1722. — **F.-X. Garneau**, *Histoire du Canada depuis sa découverte*. 3 vol., Québec, 1845-1848. — **Ferland**, *Cours d'histoire du Canada*, 1re partie. 1534-1663, Québec, 1861. — **Faillon**, *La colonie française au Canada*, 4 vol., Paris, 1865. — **Laverdière**, *Canada*, 1873. — **Baudoncourt**, *Histoire populaire du Canada*, Paris, 1886. — **Fr. Parkman**, *Les Pionniers de la France dans le Nouveau-Monde*; *les Jésuites en Amérique au XVIIe siècle*, 1874. — **Pierre Margry**, *Mémoires et Documents pour servir à l'histoire des origines françaises des pays d'Outre-Mer dans l'ouest et le sud de l'Amérique septentrionale*, 6 vol., Paris, 1878-1889.

Amérique hollandaise. — **Van der Donck**, *Description of New-Netherlands*, 1633. — **D. Knickerbocker** (Washington Irving), *New-York sous la domination hollandaise*, trad. fr., 1827. — **Dunlap**, *New Netherlands and New-York*, 1839. — **J.-R. Brodhead**, *New-York from 1609 to 1691*, New-York, 1853. — Dr **E.-B. O'Callaghan**, *Documentary History of the State of New-York*, 4 vol. in-4; *New-York under the Dutch*, 2 vol., New-York, 1855.

ONT COLLABORÉ A CE VOLUME :

MM. **D'AVENEL** (le vicomte Georges).

BOISSONNADE (P.), docteur ès lettres, professeur au lycée d'Angoulême.

CHÉNON (Émile), professeur agrégé à la faculté de droit de Paris.

CORDIER (Henri), professeur à l'École des langues orientales vivantes et à l'École libre des sciences politiques.

DENIS (Ernest), professeur à la faculté des lettres de Bordeaux.

FILON (Augustin), agrégé des lettres.

FRÉDÉRICQ (Paul), professeur à l'Université de Gand.

LEGER (Louis), docteur ès lettres, professeur au Collège de France et à l'École libre des sciences politiques.

LEVASSEUR (Émile), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, au Conservatoire des Arts et Métiers et à l'École libre des sciences politiques.

MARIÉJOL (J.-H.), professeur à la faculté des lettres de Lyon.

MARTIN (Camille), agrégé d'histoire et géographie, professeur au lycée du Mans.

MICHEL (André), conservateur adjoint au Musée du Louvre.

MOIREAU (Auguste), agrégé des lettres.

ORSI (Pietro), professeur au lycée Foscarini à Venise.

PETIT DE JULLEVILLE (L.), professeur à la faculté des lettres de Paris.

PINGAUD (Léonce), professeur à la faculté des lettres de Besançon.

RAMBAUD (Alfred), professeur à la faculté des lettres de Paris et à l'École libre des sciences politiques.

SAYOUS (É.), professeur à la faculté des lettres de Besançon.

TANNERY (Paul), ingénieur des manufactures de l'État, professeur (remplaçant) au Collège de France.

XÉNOPOL (A.-D.), de l'Académie Roumaine, professeur à l'Université de Iassy.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE I

LA COUR DE ROME ET LA RÉFORME CATHOLIQUE

Depuis le Concile de Trente jusqu'au milieu du XVIIe siècle.

Par M. É. Chénon.

CHAPITRE II

L'ŒUVRE DE PHILIPPE II

1559-1598.

Par M. J.-H. Mariéjol.

CHAPITRE IV

LES PAYS-BAS
LES LUTTES RELIGIEUSES
1555-1609.

Par M. P. Frédéricq.

CHAPITRE V

L'ANGLETERRE ET L'ÉCOSSE
ÉTABLISSEMENT DÉFINITIF DU PROTESTANTISME
1558-1603.

Par M. A. Filon.

CHAPITRE VII

HENRI IV ET SULLY
RELÈVEMENT ÉCONOMIQUE DE LA FRANCE
1559-1610.

Par M. É. Levasseur.

I. — Retour sur les guerres de religion.

II. — Administration de Henri IV et Sully.

CHAPITRE VIII

LOUIS XIII ET RICHELIEU

Par M. G. d'Avenel.

I. — Marie de Médicis; de Luynes.

II. — Richelieu : la pacification religieuse.

III. — Richelieu : la politique intérieure.

II. — L'art français.

III — L'art dans les Flandres et les Pays-Bas.

IV. — L'art en Allemagne, Angleterre, Espagne.

CHAPITRE XI

LES SCIENCES EN EUROPE

De 1559 à 1648.

Par M. Paul Tannery.

CHAPITRE XII

L'ALLEMAGNE ET LA GUERRE DE TRENTE ANS

1555-1648.

Par M. E. Denis.

I. — L'Allemagne après la paix d'Augsbourg.

CHAPITRE XIII

L'ANGLETERRE PURITAINE
LES DEUX PREMIERS STUARTS ET LA RÉVOLUTION
1603-1648.

Par M. A. Filon.

CHAPITRE XV

LES ÉTATS ITALIENS SOUS LA PRÉPONDÉRANCE ESPAGNOLE

1559-1648.

Par M. Pietro Orsi.

CHAPITRE XVI

LA POLOGNE HENRI DE VALOIS — BATHORY — LES VASA

1572-1648.

Par M. Louis Leger.

CHAPITRE XVII

LA MOSCOVIE IVAN LE TERRIBLE — LE « TEMPS DES TROUBLES »

1557-1645.

Par M. A. Rambaud.

I. — Organisation de l'État moscovite.

II. — Ivan le Terrible.

III. — Boris Godounof.

IV. — Le « Temps des Troubles ».

V. — Avènement des Romanof.

VI. — La civilisation moscovite.

CHAPITRE XVIII

LES ROUMAINS
LUTTES CONTRE LA DOMINATION TURQUE
1559-1601.

Par M. A.-D. Xénopol.

I. — Les Roumains jusqu'à Michel le Brave.

II. — Michel le Brave.

CHAPITRE XIX

LA HONGRIE ET LA TRANSYLVANIE
Du dernier Zápolya au premier Rákóczy
1566-1648.

Par M. E. Sayous.

CHAPITRE XX

L'EMPIRE OTTOMAN
PREMIERS SYMPTOMES DE DÉCADENCE
1566-1648.

Par M. A. Rambaud.

I. — Les sultans.

II. — Les guerres.

III. — Les causes de décadence.

IV. — Condition des peuples conquis.

CHAPITRE XXI

L'EXTRÊME-ORIENT
CHINE. — JAPON. — INDO-CHINE
Jusqu'au milieu du XVIIe siècle.

Par M. Henri Cordier.

I. — La Chine.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

PAGES CHOISIES DES GRANDS ÉCRIVAINS

(Lectures littéraires)

Pages choisies de Balzac (G. Lanson). Un volume in-18 jésus, broché, 3 fr. 50; relié toile . . . . 4 »

Pages choisies de Chateaubriand (S. Rocheblave, lauréat de l'Académie française). Un volume in-18 jésus, broché, 3 fr. 50; relié toile . . . . 4 »

Pages choisies de Cicéron (Paul Monceaux). Un vol. in-18 jés., broché, 3 fr. 50; relié toile . . . . 4 »

Pages choisies de Gustave Flaubert (G. Lanson). Un volume in-18 jésus, broché, 3 fr. 50; relié toile . . . . 4 »

Pages choisies de Théophile Gautier (Paul Sirven). Un volume in-18 jésus, broché, 3 fr. 50; relié toile . . . . 4 »

Pages choisies de J.-M. Guyau (A. Fouillée, membre de l'Institut). Un vol. in-18 jésus, broché, 3 fr. 50; relié toile . . . . 4 »

Pages choisies d'Homère (Maurice Croiset). Un vol. in-18 jés., broché, 3 fr. 50; relié toile . . . . 4 »

Pages choisies de Lesage (Morillot). Un volume in-18 jésus, broché, 3 fr. 50; relié toile . . . . 4 »

Pages choisies de Mérimée (Henri Lion). Un vol. in-18 jésus, broché, 3 fr. 50; relié toile . . . . 4 »

Pages choisies de J. Michelet (Ch. Seignobos, sous la direction de Mme Michelet). Un vol. in-18 jésus, broché, 4 fr.; relié toile 4 50

Pages choisies de Mignet (Georges Weill). Un volume in-18 jésus, broché, 3 fr.; relié toile 3 50

Pages choisies d'Alfred de Musset (Paul Sirven). Un vol. in-18 jésus, broché, 3 fr. 50; relié toile . . . . 4 »

Pages choisies de Rabelais (E. Huguet). Un vol. in-18 jésus, broché, 3 fr. 50; relié toile . . . . 4 »

Pages choisies d'Ernest Renan. Un vol. in-18 jésus, broché, 3 fr. 50; relié toile . . . . 4 »

Pages choisies de Jean-Jacques Rousseau (S. Rocheblave). Un vol. in-18 jésus, broché, 3 fr.; relié toile 3 50

Pages choisies de George Sand (S. Rocheblave). Un vol. in-18 jésus, broché, 3 fr. 50; relié toile . . . . 4 »

Pages choisies d'Adolphe Thiers (G. Robertet). Un vol. in-18 jésus, broché, 3 fr.; relié toile 3 50

PAGES CHOISIES DES AUTEURS CONTEMPORAINS

Pages choisies de Jules Claretie (Bonnemain). Un volume in-18 jésus, broché, 3 fr. 50; relié toile . . . . 4 »

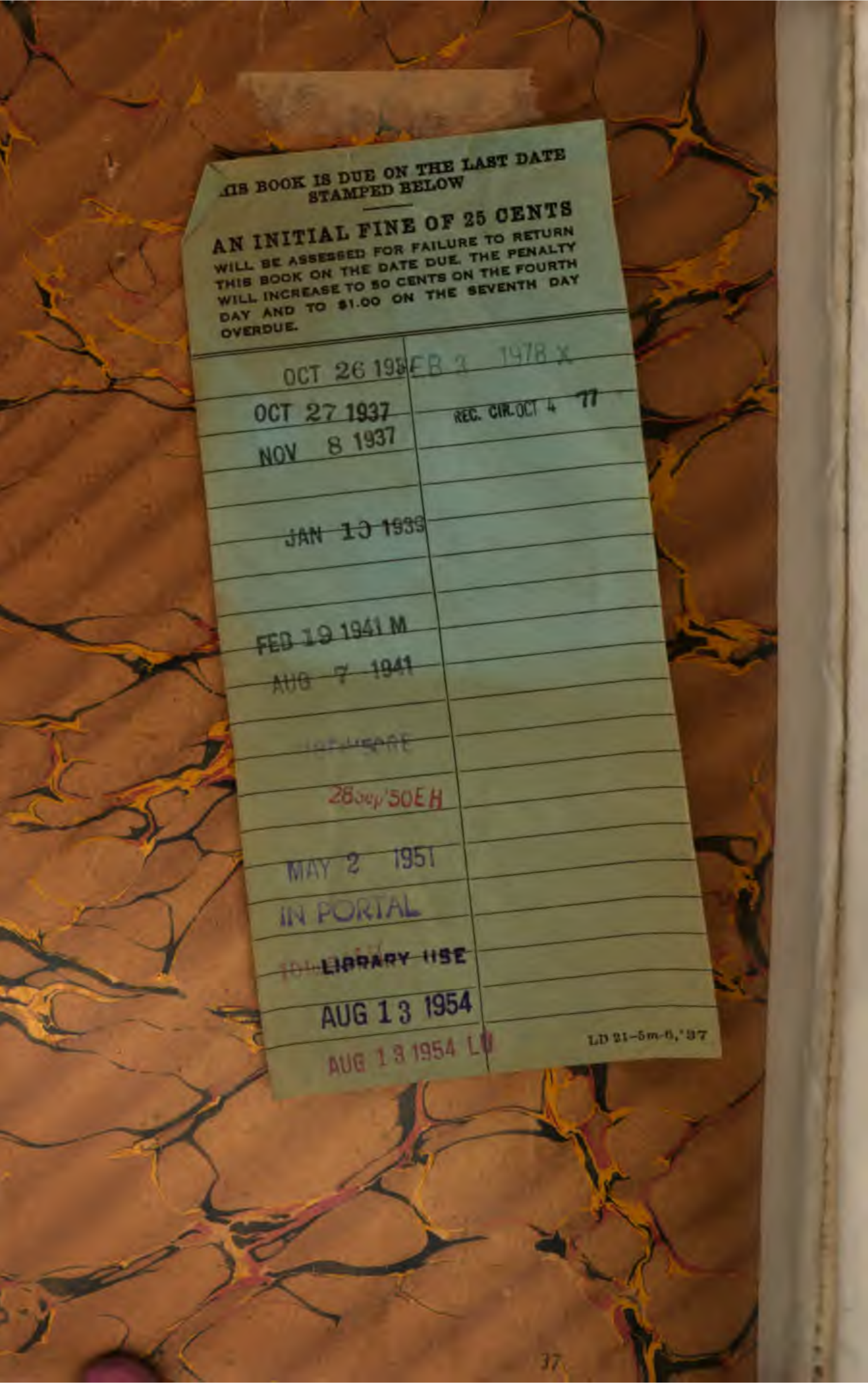
Pages choisies d'Edmond et Jules de Goncourt (Gustave Toudouze). Un vol. in-18 jésus, broché, 3 fr. 50; relié toile . . . . 4 »

Pages choisies de Pierre Loti (Bonnemain). Un vol. in-18 jésus, broché, 3 fr. 50; relié toile . . . . 4 »

Pages choisies de Tolstoï (E. Candiani). Un vol. in-18 jésus, broché, 3 fr. 50; relié toile . . . . 4 »

Pages choisies d'Émile Zola (Georges Meunier). Un volume in-18 jésus, broché, 3 fr. 50; relié toile . . . . 4 »

Paris. — Imp. E. Capiomont et Cie, rue des Poitevins, 6.


THIS BOOK IS DUE ON THE LAST DATE STAMPED BELOW
AN INITIAL FINE OF 25 CENTS
WILL BE ASSESSED FOR FAILURE TO RETURN THIS BOOK ON THE DATE DUE. THE PENALTY WILL INCREASE TO 50 CENTS ON THE FOURTH DAY AND TO $1.00 ON THE SEVENTH DAY OVERDUE.
OCT 26 193
FEB 3 1978 X
OCT 27 1937
REC. CIR. OCT 4 '77
NOV 8 1937
JAN 10 1939
FEB 19 1941 M
AUG 7 1941
28Sep'50EH
MAY 2 1951
IN PORTAL
LIBRARY USE
AUG 13 1954
AUG 13 1954 LU
LD 21-5m-6,'37


U. C. BERKELEY LIBRARIES
C042611895
Lavisse
V.5

